

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

I
REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi non férié de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

La bibliothèque de l'Association (Sorbonne, salle des conférences de grec, au rez-de-chaussée) est ouverte le mardi de 4 h. à 5 h. 1/2, et le samedi de 2 à 4 h.

Les communications à l'Association, les demandes de renseignements, les ouvrages offerts à la bibliothèque, doivent être adressés, franc de port, 44, rue de Lille, vi^e.

Les manuscrits destinés à la *Revue*, ainsi que les ouvrages envoyés pour compte rendu, doivent être adressés à M. Gustave GLOTZ, rédacteur en chef de la *Revue*, librairie Leroux, 28, rue Bonaparte, vi^e.

Les membres de l'Association sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat poste, à M. Henri LEBÈGUE, agent bibliothécaire de l'Association, 44, rue de Lille, vi^e.

Tout membre qui, après deux ans, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

REVUE
DES
ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869)

TOME XXII

ANNÉE 1909

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VI^e

—
1909

123 777
26/8/12

D.F

10

R4

t. 22

- I -

ASSOCIATION
POUR L'ENCOURAGEMENT
DES ÉTUDES GRECQUES
EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique
par décret du 7 juillet 1869).

STATUTS

§ I. OBJET DE L'ASSOCIATION.

Art. 1^{er}. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. NOMINATION DES MEMBRES ET COTISATIONS.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au minimum de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le paiement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. DIRECTION DE L'ASSOCIATION.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an ;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit ;

3° Les autres membres sont rééligibles ;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances ; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité et ils y ont voix consultative.

Les séances sont suspendues pendant trois mois, du 1^{er} août au 1^{er} novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère M. J.-C. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurii. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze. . . .	40 fr.
— en argent. . . .	30 —

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Lebègue, agent et bibliothécaire de l'Association, 44, rue de Lille, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

ART. 1^{er}. — La souscription pour l'illustration de la *Revue* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

ART. 2. — Les souscripteurs pour l'illustration de la *Revue des études grecques* recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs et l'illustration de la Revue* (1). Leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée en tête de chaque volume de la *Revue des études grecques*.

ART. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

ART. 4. — Les souscriptions qui dépasseront le chiffre de 100 fr. seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier et dans la liste des souscripteurs.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

NOTA. — Les souscriptions devront être adressées à M. Jules Maurice, trésorier de l'Association, 33, rue Washington.

(1) Par suite de l'achèvement des *Monuments grecs*, l'illustration de la *Revue* représente seule désormais dans l'œuvre de l'Association l'objet, si important, de la reproduction des monuments figurés légués par l'antiquité hellénique. Destinée à prendre sans cesse de nouveaux développements, elle appelle instamment de nouveaux concours.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MAI 1909

ALLOCUTION DE M. TH. HOMOLLE

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

MESDAMES, MESSIEURS,

L'année dernière, à pareille époque, mon prédécesseur, M. Théodore Reinach, en me transmettant la présidence qu'il avait si brillamment occupée, mais qu'avait attristée la mort de trop de nos plus chers confrères, exprimait le vœu qu'Apollon, à qui je me suis consacré, étendant sur notre association la faveur dont il m'a été prodigue, nous épargnât, à elle des deuils, à moi le chagrin répété des adieux. M. Reinach, qui est un historien et un économiste, connaît trop bien les lois de la statistique pour avoir cru qu'on les pourrait fléchir; il n'ignore pas non plus qu'Apollon est le dieu qui frappe comme il est celui qui guérit, et que ses rayons vivifiants peuvent être aussi des traits mortels.

La mort, en effet, a frappé chez nous avec cette régularité indifférente et toujours égale qui prélève chaque année son nécessaire pourcentage, et de nouveau elle nous a atteints dans nos sentiments les plus profonds de respect et d'amitié.

Nous avons perdu, à Ramleh d'Égypte, *Étienne Vlastos*; à

Londres, *Moraitis*, professeur de langue grecque ; à Odessa, *Combothécras* ; à Athènes, *Démétrios Bikélas*. Paris, la province, l'étranger, les générations anciennes et les jeunes ont fourni leur triste contingent : *Gevaert*, de Bruxelles, *Thomas Rétis*, de Montpellier ; *Constantin Mélas*, de Marseille ; l'abbé *Blampignon*, *Henri Chasles*, *Charles Landelle* et *Gaston Boissier*, de Paris. Je les salue tous en votre nom ; illustres ou modestes, ils ont tous servi avec fidélité la cause que nous servons, aimé la Grèce, honoré l'Association.

La nature et l'étude avaient fait GASTON BOISSIER latin ; mais il était latin à la façon de Cicéron, dont il fut le constant et intime familier, un latin très sensible au charme de la Grèce. Historien de la littérature, de la religion, des mœurs de l'ancienne Rome, il retrouvait partout l'inspiration hellénique dans la pensée et les œuvres romaines ; il remontait curieusement aux sources où s'étaient abreuvés ses lointains aïeux de naissance et d'élection ; il s'y désaltérait lui-même ; il y avait puisé les grâces de son esprit alerte et mesuré, la vivacité légère, la clarté lumineuse de sa pensée, l'élégance sobre, facile, brillante de son style. Il était né dans la colonie romaine de Nîmes ; mais Nîmes n'est pas loin des rivages que bat le flot venu de la mer de Grèce, qu'éclaire une lumière radieuse comme celle d'Athènes, et que peuplèrent les émigrés de l'Hellade. Gaston Boissier fut donc, il devait être parmi les premiers adhérents de notre Association, il lui demeura attaché jusqu'à la fin. Quand la poussée de l'esprit pratique et les nécessités de la vie moderne menacèrent les études grecques, il se porta résolument à leur défense. Il sentait bien qu'on ne pouvait toucher à la Grèce sans atteindre Rome elle-même, et que la crise du latin et du grec était critique pour l'esprit français, nourri, comme le sien, de la double antiquité classique. Aucune voix plus autorisée, plus convaincue, plus courageuse ne défendit avec un tact plus sûr, une plus large et plus juste compréhension des besoins de notre temps, les droits de la culture gréco-latine.

VICTOR EGGER rappelle toute une hérédité de dévouement aux lettres grecques. Petit-fils, fils et frère d'hellénistes, s'il ne consacra pas sa vie à la littérature, à la philologie, à l'histoire de la Grèce, comme Dehèque, comme Émile Egger, qui fut cinquante années durant le chef des hellénistes français et le patron des Hellènes, et que vous avez trois fois élu pour président; comme Max Egger, continuateur des traditions paternelles; comme Madame Émile Egger elle-même, admiratrice enthousiaste d'Homère et de Schliemann, son prophète, qui traduisit « Ilios » et popularisa la préhistoire de la Grèce; si, replié sur lui-même, enfermé dans l'observation intime des phénomènes de la pensée et du rêve, il fréquenta plus les psychologues anglais que Sophocle ou Polybe, il n'oublia jamais le goût du grec qu'il avait reçu, comme en naissant, ni la connaissance qu'il en avait acquise dès son jeune âge. Il garda l'empreinte du génie grec, dans l'atmosphère duquel il avait en quelque sorte vécu; il lui emprunta la curiosité philosophique, l'ordre et la clarté dans la méthode, l'acuité pénétrante et déliée dans l'observation, la précision rigoureuse et sévère dans l'art d'écrire. Aux regrets dont j'adresse l'hommage à sa famille, permettez-moi de joindre mes souhaits pour la santé de Max Egger, notre confrère, dont depuis trop longtemps nous déplorons l'absence.

Un musicien, un peintre nous ont été enlevés cette année : FRANÇOIS GEVAERT et CHARLES LANDELLE, vétérans tous deux de leur art, étant nés, l'un en 1828, l'autre en 1815; vétérans aussi de notre Association, à laquelle ils étaient venus presque dès son origine. Comment s'étonner que la Grèce attire les artistes? Gevaert, qui était membre de notre Académie des Beaux-Arts, qui avait connu les succès de la scène, réunissait à l'imagination du compositeur la curiosité patiente de l'historien; il fut par l'ensemble de ces dons et de ces connaissances un remarquable directeur pour le célèbre Conservatoire de Bruxelles. Ses études sur la musique ancienne ont fait autorité, elles gardent une haute valeur.

Landelle, dont l'œil avait été charmé par l'éclat de la lumière d'Orient et la beauté des fellahines d'Égypte, était aussi un esprit délicat et cultivé. Ami de Musset, dont il a laissé le plus fidèle portrait, il avait, comme lui, le goût des lettres anciennes.

CONSTANTIN MÉLAS était l'un des survivants, trop rares aujourd'hui, de nos cinquante premiers fondateurs. Il appartenait à une illustre famille épirote, l'une de celles en qui se personnifient et l'héroïsme et le génie pratique des Hellènes. Elle a fondé à Londres et à Marseille de puissantes maisons de commerce et de banque ; elle a combattu au premier rang dans toutes les luttes pour la patrie et pour la liberté ; elle a donné à la Grèce des députés, des soldats, un marin ; à Athènes l'un de ses démarques les plus populaires ; à la Macédoine deux martyrs, Paul et Léon Mélas, qui tous deux entourés de toutes les séductions de la vie ont tout sacrifié, l'un à l'idéal national et l'autre à l'amitié fraternelle. La beauté y est héréditaire comme l'intelligence, la bravoure et la haute culture, comme aussi l'attachement à la France. Je n'ai pas cru faire tort à notre regretté fondateur en vous le présentant entouré de tout ce cortège d'hommes généreux, que j'ai vus à l'œuvre pour la plupart et dont le souvenir s'impose à ma sympathie et à mon admiration.

Il était aussi Mélas par sa mère, l'ami très cher, l'homme de bien, l'écrivain distingué, qui est mort le 7/20 juillet dernier sous les ombrages de Képhisia, et dont la perte nous a frappés au cœur. Né à Syra, d'un père macédonien et d'une mère épirote, DIMITRIOS BIKÉLAS portait dans le sang toute la généreuse ardeur des Hellènes « irredenti », populations héroïques et malheureuses, qui réclament toujours une patrie et toujours restent séparées d'elle.

Il partagea sa vie entre Londres, Paris et Athènes, donnant à l'une sa laborieuse jeunesse, à la seconde les années de sa maturité brillante, mais traversée d'une grande douleur, à la dernière sa noble vieillesse, si l'on peut parler de vieillesse pour un homme qui ne connut pas le déclin ni la fatigue, et qui

n'eut pas d'années plus actives, plus remplies et plus utiles que les dernières.

Avec une souplesse d'esprit bien hellénique, ayant débuté dans une maison de commerce et payé sa dette à la vie pratique, il passa naturellement aux lettres qu'il avait toujours aimées et il y réussit tout d'abord. Son idéalisme pratique chercha et trouva mieux encore à se satisfaire dans les œuvres d'utilité publique, de bienfaisance, d'éducation, auxquelles il se consacra de plus en plus et qui finirent par le prendre tout entier. Il se tint toujours à l'écart de la politique — exemple bien rare en son pays —, afin de pouvoir servir à tous et se servir de tous dans ses généreux desseins.

Il avait fait en Angleterre sa fortune, modérée, mais qui suffisait à un sage pour vivre très honorablement et faire beaucoup de bien. Il demeura toujours attaché à ce pays par des liens de famille, par ses souvenirs de jeunesse, par son éducation, par ses sympathies politiques ; mais il aima d'une affection particulière, d'une véritable tendresse, Paris, qui fut et resta pour lui comme une patrie d'élection. Il y avait noué des relations littéraires qui lui furent toujours précieuses ; il y rencontra les plus fidèles, les plus délicates amitiés, qui se fortifièrent par le malheur même, le sien si profond, si discrètement caché aux indifférents, supporté avec une si simple et sereine vaillance ; celui de la France, qu'il ressentit comme l'un des nôtres. Il eut grand peine à se détacher de son Paris et, revenu dans Athènes où il avait bâti sa demeure définitive, il continua de garder chez nous, d'abord son appartement, plus longtemps un pied-à-terre, avant de se résigner à la banalité de l'hôtel, comme ceux qui ne font que passer. Presque chaque année nous le voyions arriver, vous vous en souvenez, et il ne manquait guère d'assister à nos séances ni de frapper à la porte des anciens amis. Il se savait, il se sentait désiré, attendu et toujours bienvenu. Il était chez lui en France, comme en Grèce ; il était fêté et respecté dans l'une comme l'autre ; il parlait avec la même facilité, écrivait avec la même élégance l'une et

l'autre langue. Il avait traduit en grec *Esther* ; on a traduit en français ses *Contes* et son chef-d'œuvre populaire *Louki-Laras*, roman de l'héroïsme grec. Il était comme le symbole vivant de l'amitié traditionnelle de deux peuples inséparablement unis.

Il représentait aussi, avec l'autorité du talent et de la bonté, avec la chaleur d'une conviction agissante, le charme d'un esprit ouvert, affiné, délicat, d'un caractère égal, bienveillant et sûr, les traditions de science et de philhellénisme, dont notre Association est la gardienne, également fidèle au culte de l'antiquité et à l'amour de la Grèce moderne. Tout dévoué à notre œuvre, il attirait à elle les sympathies ; il ne se lassait pas de lui recruter des adhérents ; il y collaborait personnellement de son action et de sa plume. Nul de nous n'a oublié les *Chroniques* qu'il donna quelque temps à la *Revue des Études Grecques*. Il y présentait le tableau de la vie sociale, politique, intellectuelle d'Athènes et de la Grèce avec une impartialité égale à la sûreté de ses informations, avec un patriotisme d'autant plus communicatif qu'il était plus contenu et plus clairvoyant.

Il s'est souvenu de nous jusqu'à sa dernière heure et il a voulu qu'une libéralité postume perpétuât à jamais parmi nous sa mémoire et comme sa collaboration efficace à nos travaux.

Dans Athènes, où il avait conquis, dès son arrivée, l'estime, le respect universels, il occupait une situation unique, il jouissait d'une autorité sans pareille. Son optimisme conscient et agissant, qui n'était pas comme celui des cœurs médiocres une forme de l'indifférence et de la paresse, mais bien une confiance raisonnée dans la puissance de la volonté obstinée à la poursuite du bien, répandait la contagion de l'espoir, de la confiance et de l'activité. La modération, la justesse, l'indépendance de son esprit, son tact fait de justice et de bonté profonde, son désintéressement, sa générosité, la haute inspiration de tous ses desseins répandaient partout la paix et la cordialité, dissipaient les malentendus, fondaient les volontés et les cœurs : il était l'arbitre naturel, le conciliateur universel, le président nécessaire des œuvres collectives.

Patriote et moraliste, il poursuivait par la parole et par les actes le relèvement, le progrès, l'exaltation de son cher pays. Son moyen préféré était l'éducation, qu'il concevait, à la façon des Anciens, harmonieuse et complète, à la fois musculaire et cérébrale, tout ensemble physique et morale. Les Jeux Olympiques, le Congrès d'Archéologie classique, l'Exposition pédagogique, qui ont honoré la Grèce devant les étrangers et contribué si heureusement à ses progrès, s'il n'en eut pas l'idée première, n'eussent certainement pas abouti — je puis parler en témoin — sans sa douce ténacité, sa sereine confiance, qui tinrent bon contre tous les obstacles, et contre le scepticisme plus dangereux encore. C'est surtout par l'action continue des bons livres qu'il pensait pouvoir répandre dans le peuple les connaissances utiles et les idées justes, éveiller les saines curiosités et les nobles sentiments. La *Société pour la publication et la diffusion des livres utiles*, dernière création de sa sollicitude patriotique et de sa foi au bien, a réussi presque au delà de ses espérances. Elle est en pleine prospérité, et sa bibliothèque a pour auteurs tous les écrivains les plus distingués de la Grèce, pour lecteurs toute la jeunesse de l'hellénisme universel.

J'aurais peine à m'imaginer, pour mon compte, vie plus et mieux remplie, plus utilement et plus simplement belle. Une part nous en a été donnée, avec cette abondance de cœur qui se livrait en toute générosité. Nous devons à Bikélas un hommage particulier de respect, de reconnaissance, d'affection; vous me pardonnerez, je l'espère, d'avoir donné à ces sentiments un libre cours, et ceux qui ont eu le privilège de l'approcher, dans une intimité qui était très douce, comprendront que je n'aie pu parler de lui, sans mêler aux regrets que j'exprimais en votre nom l'accent d'une émotion personnelle encore toute vive.

Ces coups répétés, et quelques-uns très rudes, quelque chagrin que nous en ressentions, ne doivent pas ébranler notre confiance dans l'avenir de notre Association. Comme le rameau d'or qui repoussait à mesure qu'il était cueilli, ou comme cette fameuse infanterie que Bossuet a louée en la comparant à un

mur qui saurait réparer ses brèches, elle comble les vides que la mort creuse en appelant sans cesse à elle de nouvelles recrues. J'en compte pour cette année vingt-trois, et, sans prétendre à remplacer ceux que leur science et notre affection avaient mis hors de pairs, c'est une satisfaction légitime de constater que nos effectifs se sont, non pas seulement maintenus, mais accrus. A parcourir la liste, à voir de quelles régions diverses viennent à nous ces nouveaux confrères, français ou hellènes, quelles professions variées ils exercent, érudits ou artistes, ingénieurs, commerçants, on peut se convaincre que la Grèce n'a rien perdu de son attrait sur la société contemporaine. Tant que le charme agira, il n'y aura de péril ni pour notre existence, ni pour les intérêts que nous défendons.

L'Association vit en effet, et d'une vie aussi intense au moins que par le passé; elle développe ses ressources comme elle élargit ses cadres. Le rapport du Trésorier vous présentera une situation nette et satisfaisante; votre budget fait mieux qu'être en balance, nous avons des excédents. Les dépenses extraordinaires résultant du transfert, de la réorganisation et de l'ameublement de notre bibliothèque ont été plus que couvertes par les souscriptions auxquelles on avait fait appel; la générosité de nos confrères a dépassé les besoins. Comme, d'autre part, une économie sérieuse a été réalisée sur notre loyer, grâce à l'offre courtoise que la *Ligue française pour la défense des droits de l'Hellénisme* a bien voulu nous faire de nous céder aux conditions les plus fraternelles une partie de son siège social; que le tirage à part du *Ménandre* de M. Croiset, publié dans notre *Revue*, est complètement payé, et que l'auteur nous abandonne gracieusement le bénéfice de la vente, nous verrons encore cette année nos disponibilités augmentées.

J'ai déjà fait allusion à la libéralité testamentaire de Bikélas; elle ajoute cinq mille francs à notre fonds de réserve et environ 150 francs de revenu annuel à nos publications.

Je dois une mention spéciale à deux chapitres nouveaux qui ont été récemment ouverts dans notre budget, grâce à deux

autres dons qui produisent des intérêts, en attendant qu'ils nous fassent honneur par les publications auxquelles les ont destinés les donateurs.

M. Milliet, après un premier versement de 8,000 francs, a remis cette année à notre trésorier une nouvelle somme de 1,200 francs ; l'un et l'autre doivent être employés à la préparation et à l'impression des sources relatives à l'histoire de la peinture, de la sculpture et de l'architecture antiques. M. Paul Milliet, qui est un peintre de talent et qui a décoré le théâtre de Genève, a quitté la palette pour les livres et la plume ; il a cédé au sentiment de la solidarité sociale, il s'est voué à l'apostolat de l'éducation artistique, il y consacre ses loisirs et une partie de sa fortune. Il a voulu mettre à la disposition de tous les documents jusqu'ici réservés aux seuls érudits, en les accompagnant d'une traduction que ceux-ci ne seront pas les derniers à apprécier, tant une traduction bien faite, originale, sur un texte soigneusement révisé, peut avoir la valeur du plus suggestif des commentaires ! Ce ne sera point une réédition du recueil classique d'Overbeck ; mais une œuvre vraiment nouvelle par l'importance des additions, l'étendue du plan, l'attention donnée aux notes critiques. Elle est difficile, elle sera longue : M. Mendel, qui a accepté d'en être le secrétaire, a fait à l'École française d'Athènes et au Musée impérial de Tchiny-Kiosk ses preuves d'érudition, de patience et d'activité ; on n'aboutira que par la collaboration de multiples efforts et la coalition des bonnes volontés. Mais nous devons réussir, et nous réussirons ; il y va de l'honneur de l'Association et de notre jeune école de philologie.

Admis par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au partage du prix Lefebvre-Daumier, destiné à récompenser « l'ouvrage le plus remarquable sur les mythologies, philosophies et religions comparées », M. Franz Cumont, l'éminent professeur de l'Université de Gand, l'auteur d'une remarquable monographie sur le culte de Mithra, l'éditeur des *Astrologues grecs*, a voulu que ce qui venait de la science retournât à la

science, et que des savants français profitassent de la libéralité que l'Institut de France lui avait faite à lui-même. Il m'a adressé un chèque de 3,000 francs, pour être affectés à la collation des manuscrits astrologiques grecs des bibliothèques de Paris et répartis par nos soins entre les jeunes gens qui en seront chargés. Il garde lui-même la direction des recherches à l'honneur desquelles il nous associe ; il a recruté ses collaborateurs et il les guide ; il les conduira au succès avec cette décision claire, prompte, efficace, dont il a fait preuve comme professeur, comme voyageur et comme érudit.

La vie intérieure de l'Association se passe dans les réunions mensuelles de notre Comité ; elle vous est connue, Messieurs, elle est faite de vos travaux. Je puis dire sans vanité qu'il n'est pas une société savante qui ne fût heureuse de les accueillir et ne se fit honneur de les publier. Notre activité ne s'est pas ralentie cette année, et, depuis les jeunes gens qui se sont prodigués avec une ardeur égale à leur curiosité illimitée, jusqu'aux maîtres éprouvés qui nous ont prêté le concours de leur autorité et apporté les prémices de leurs découvertes, toutes les générations d'hellénistes ont contribué à la variété et à l'éclat de nos séances.

La valeur des lectures qui vous sont faites et qui passent généralement sous forme d'articles dans la *Revue des Études Grecques* a établi, elle assure la réputation de cette revue. M. Glotz, qui en a accepté le fardeau, si longtemps et si élégamment supporté par M. Théodore Reinach, la maintient au point élevé où elle a été placée par son devancier ; il lui a rendu sa périodicité régulière, qui avait été troublée un moment. Elle continue à occuper une des meilleures places parmi les recueils consacrés aux études grecques ; elle a cette originalité à peu près unique d'embrasser l'hellénisme tout entier. Ses Bulletins épigraphique, archéologique, bibliographique en font un précieux instrument de travail, un répertoire de références aussi utile que commode.

Le rapport de M. Pucch vous fera connaître tout à l'heure le

résultat des concours pour nos divers prix annuels ; je n'aurais garde d'empiéter sur ses droits et je me bornerai à constater le nombre et la haute valeur des ouvrages qui nous ont été présentés, à exprimer le regret, en partageant nos prix, de n'avoir pu les évaluer à notre estime, et de n'avoir pas encore, malgré ce partage et malgré l'accroissement du nombre des mentions, répondu à tous les mérites.

Nous pouvons donc jeter sur le présent un regard satisfait : en ce qui nous concerne, l'examen de conscience annuel, auquel cette réunion solennelle nous invite, ne doit nous laisser, ce me semble, ni regrets, ni remords. Ne nous inspirera-t-il pas au contraire, quelques inquiétudes, si, portant plus loin nos regards, nous envisageons le sort réservé aux études grecques, non pas dans ce sanctuaire que nous leur avons consacré, mais dans le « siècle » où elles subissent de rudes combats, dans le monde politique et scolaire où leur existence est en jeu ? Plus notre autorité grandit, Messieurs, plus aussi nos responsabilités s'étendent et se précisent. Nous aurions négligé et méconnu notre devoir si, lorsque la crise de l'éducation secondaire préoccupe tous les esprits, nous y fussions demeurés indifférents ; si, quand on déplore ou escompte, chacun suivant ses tendances, la décadence et la fin prochaine du classicisme, nous eussions assisté en dilettantes à ces débats et contemplé sans émotion cette prétendue agonie.

Tel fut le sentiment qui inspira à MM. Bernès et Glotz le projet d'une enquête sur l'enseignement de la langue grecque dans les Lycées. Les programmes par lesquels il a été réformé, les pessimistes disent condamné, ont déjà subi une épreuve suffisante pour qu'on en puisse apprécier les résultats ; ils sont, d'autre part, assez récents encore pour recevoir sans trop de résistance les modifications que la pratique aurait démontrées nécessaires ou désirables. Aussi le Bureau et le Comité furent-ils d'avis de rédiger un questionnaire qui serait envoyé à tous les directeurs d'établissements d'instruction secondaire, à tous les professeurs qui enseignent le grec, aux inspecteurs qui,

contrôlent les méthodes et les résultats de l'enseignement, aux facultés qui jugent à leurs fruits les méthodes, pour obtenir tous renseignements utiles. Ce questionnaire, mûrement discuté, fut par les soins de M. Bernès précédé d'une introduction qui en exposait les motifs, le but et les tendances. Nous le soumîmes, M. Théodore Reinach et moi, en témoignage de notre discrétion et de notre impartialité, à M. le Directeur de l'Enseignement secondaire, avec qui nous voulions marcher en plein accord et nous lui demandâmes son concours ou du moins son assentiment et sa neutralité. Notre projet, voulut bien vous dire M. Gautier, répondait si pleinement à ses propres curiosités qu'il le faisait sien et qu'il se chargerait de faire imprimer et distribuer notre questionnaire, de recueillir et classer les réponses, d'en extraire et résumer les conclusions qu'il promettait de nous communiquer. Il entendait que l'enquête fût aussi large, aussi complète, aussi sincère que possible et il mettrait à son service toute la puissance de la machine administrative.

Ceci se passait en juillet 1908, les vacances devaient être employées à préparer l'enquête, les premiers mois d'hiver à l'accomplir, et, pour le début de 1909, nous serions saisis; Mai est venu, nous attendons encore. Des lenteurs imprévues auront différé l'effet d'intentions aussi fermes et aussi franches qu'elles étaient favorables (1).

Au surplus, si l'enquête poursuivie, si les témoignages rassemblés d'un bout de la France à l'autre nous peuvent apporter des clartés, des précisions, des certitudes, dont l'importance n'échappe à personne, est-il vraisemblable qu'ils modifient beaucoup, encore moins qu'ils renversent, l'opinion que chacun de nous a pu se former par ses observations directes, par celles qu'il a recueillies dans un cercle plus ou moins étendu, par ses propres réflexions sur les tendances et les besoins actuels des

(1) Ces mots étaient à peine prononcés, que l'Association a été saisie des résultats de l'enquête. On trouvera dans ce numéro le rapport de M. Liard sur la question du grec dans les lycées et collèges. [G. G.].

esprits, ou sur les conséquences logiques et nécessaires de la réforme ?

Dans une crise aussi grave et dont l'issue est aussi incertaine, ne remettons pas l'examen et l'action qui devra au besoin le suivre ; disons sans réticences ce que nous savons ou prévoyons, ce que nous pensons et souhaiterions. Que nous servirait, en effet, d'élever le niveau, d'étendre le champ de nos recherches philologiques ou historiques, si, tandis que nous poursuivrions nos travaux dans une trompeuse sécurité, on préparait à côté de nous une société incapable de les comprendre, ignorante de la Grèce, indifférente ou hostile à l'antiquité ? Fondée pour encourager, c'est-à-dire soutenir, susciter, développer les Études Grecques, notre Association doit, à plus forte raison, protéger la culture hellénique, si elle est menacée, la défendre et la sauver, si elle est en danger.

Apprend-on aujourd'hui le grec plus ou moins qu'on ne le faisait jadis dans les lycées et les collèges ? Il est trop évident que, en rendant cette étude facultative, on a d'un seul coup diminué sa clientèle ; qu'en ouvrant aux élèves les débouchés multiples des cycles, on les a divisés et dispersés ; que l'ancien bloc unique a perdu tout ce qu'ont gagné les sections nouvelles qui en ont été détachées. Nous faisons tous du grec — plus ou moins — sous le régime ancien ; la minorité passe, sous le nouveau, dans les classes de grec, une petite minorité partout et quelquefois personne. Sachons reconnaître, Messieurs, que, si elles attirent peu, c'est peut-être parce que l'amour du grec n'enflamme pas la génération présente ; que les programmes ont suivi plutôt que déterminé le mouvement de désaffection ou tout au moins d'indifférence, qu'ils auraient sans doute été impuissants à l'arrêter, ou le repousser ; et que les vocations forcées n'ont d'ordinaire ni solidité, ni efficacité.

Le nombre, au surplus, importe moins que la qualité, et la question essentielle est celle-ci : apprend-on le grec mieux ou plus mal qu'autrefois, en sait-on plus ou moins ? On s'était flatté de l'espoir que la culture classique appellerait et retiendrait

l'élite de la jeunesse ; on a eu, semble-t-il, quelques déceptions. L'allègement excessif du programme des sciences dans la section classique aurait, dit-on, attiré certains éléments des moins bons et détourné très souvent les meilleurs. Il y entrerait pas mal de jeunes gens de médiocre intelligence ou de volonté défaillante, aimant beaucoup moins les lettres grecques qu'ils ne redoutent l'étendue et la difficulté des cours et des examens scientifiques. Au contraire, les esprits les plus ardents, les plus ouverts, curieux des découvertes modernes, conscients des nécessités du temps présent, iraient volontiers chercher ailleurs ce que leur refusent des programmes trop exclusivement littéraires. On aurait ainsi failli à la condition première du succès, le recrutement par sélection de l'auditoire.

Commencer plus tard l'étude de la langue grecque et la pousser beaucoup plus vite, grâce à une méthode plus logique, demandant moins à la mémoire et plus au raisonnement, adaptée à des intelligences plus mûres et déjà rompues à la gymnastique philologique par le latin, l'anglais ou l'allemand, était une idée juste en soi, mais elle n'était applicable qu'avec des troupes alertes, bien entraînées et bien armées. J'entends dire que ni la méthode ni les élèves n'ont répondu pleinement à une confiance trop optimiste, et que les résultats du baccalauréat prouvent peut-être en faveur de l'indulgence des juges plus que de la valeur des candidats. Les classes restent encore trop mêlées, elles traînent une trop lourde charge de poids mort.

Le progrès est donc subordonné à une nouvelle diminution d'une clientèle déjà si réduite. Elle se réduira, en effet, dans de notables proportions : déjà les carrières libérales sont en partie dispensées du grec ; même dans l'enseignement secondaire et supérieur des lettres, de l'histoire, de la philosophie, l'on s'en peut passer grâce à un système d'équivalence. Le grec ne gardera bientôt plus que ceux qu'attirera l'enseignement des littératures anciennes, ou qui sentiront du ciel l'« influence secrète », les professionnels et les passionnés. Alors sans doute on formera de véritables hellénistes, mais combien ?

Ce tableau est-il poussé au noir? Je ne le crois pas. Je ne pense pas néanmoins qu'il doive nous décourager et nous désespérer; je vous demande la permission de vous dire pourquoi. Est-il nécessaire, est-il souhaitable, est-il possible que tous les Français apprennent le grec et le sachent? Arriva-t-il jamais, je dis aux époques les plus brillantes de l'enseignement classique, que tous les Français aient cultivé et possédé cette langue? Nous qui sommes de l'ancien régime, examinons-nous avec une entière franchise, remontons au temps où nous fûmes écoliers, où florissait le concours général et fleurissait encore le jardin des racines grecques : combien en ces temps héroïques et lointains — et cela dans la meilleure rhétorique de Paris — combien étaient capables de lire une tragédie, un chant d'Homère, un livre de Thucydide, une harangue de Démosthène, même une *vie* de Plutarque? combien ont conservé, après le baccalauréat, le goût, la pratique des auteurs? Parmi tous les élèves qui, de la sixième à la rhétorique et à la philosophie, ont peiné sur la grammaire et sur les textes grecs, comptez ceux qui ont rouvert leurs auteurs et qui auraient été capables de les comprendre; mettez en regard ceux qui de tant d'efforts gardent seulement un souvenir ennuyé, quelques formes de temps primitifs ancrées on ne sait pourquoi en un coin de leur mémoire, ou quelque vers ridicule du bon Lancelot. Non, Messieurs, nous ne savions pas tous le grec, et il s'en fallait de beaucoup, dans le temps où l'on en professait le culte et où tous nous l'apprenions lentement et longuement. Nous n'étions pas tous plus qu'aujourd'hui des disciples fidèles, convaincus, respectueux, instruits. La réforme n'a peut-être été que la constatation d'un fait et la fin d'une illusion.

Si elle n'a dispersé que des ombres et si, en dissipant de fausses apparences, elle nous a laissé quelques réalités, ne mérite-t-elle pas notre indulgence, voire même notre estime, comme un aveu sincère de la vérité; ne nous permet-elle pas quelque espoir, comme une loyale liquidation?

Certes, parmi les œuvres d'art que la Grèce accomplit, il n'en

est pas de plus achevée que sa langue, et c'est un plaisir exquis, une incomparable leçon de goût, de raison, de finesse et de logique que d'en analyser les formes et d'en étudier l'évolution. Pour goûter pleinement les poètes ou les prosateurs grecs, pour pénétrer le génie du peuple et de chacun des maîtres qu'il a produits avec une inépuisable fécondité, il faut aborder directement et personnellement les textes originaux. Mais ce plaisir, cet enseignement supposent une préparation dont peu d'hommes ont été capables dans le passé, dont on sera de moins en moins capable, plus la vie se compliquera. Aussi bien, ce qui importe, encore plus que les mots, c'est la pensée, ne dût-on la recevoir que de seconde main : une traduction, si elle est excellente, peut la transmettre sans l'altérer et donner même quelque sentiment de la forme. S'il faut faire un sacrifice, abandonnons la lettre, mais sauvons l'esprit.

Nous ne pouvons imaginer une civilisation supérieure, sans l'héritage immanent de la culture hellénique d'abord, sans le constant affinement que donne le commerce toujours renouvelé de la littérature, de la philosophie et des arts de la Grèce. Le jour où ce besoin ne serait plus ressenti et satisfait, où tout lien serait rompu entre ces éducateurs de l'humanité et une nation moderne, celle-ci éprouverait un véritable dommage moral, elle serait atteinte dans sa dignité et sa délicatesse. Mais ce commerce peut s'établir par des intermédiaires ; entre les anciens et leurs disciples, il peut y avoir, il est nécessaire qu'il y ait des interprètes. Fussent-ils en petit nombre, pourvu qu'ils aient la science, l'amour, la conviction, l'ardeur qui se communique et émeut, le talent qui charme et persuade, pourvu qu'on aille à eux avec foi, qu'on les suive et qu'on les recherche, qu'on les écoute, les comprenne et les aime, la semence de vie qui est dans la pensée hellénique continuera à se répandre et à germer.

Que les nouvelles méthodes fussent à former cette élite de maîtres, que l'enseignement secondaire répande le goût de la clarté, de la mesure et de la beauté qui prépare à l'intelligence

du génie grec, elles n'encourront pas de condamnation ; améliorées, rendues plus efficaces, elles mériteront nos louanges.

Grâce à Dieu, Messieurs, les bons ouvriers ne sont pas près de manquer, ni la moisson de périr. Quand le sol de la Grèce fut-il plus fécond en merveilles ? Nous avons vu sortir des tombes de l'Égypte toute une littérature nouvelle, des traités politiques, des dithyrambes, des saynètes et des comédies de mœurs, Aristote, Bacchylide, Héronidas et Ménandre, les archives des notaires et des magistrats, des comptes de ménage ; l'histoire politique et littéraire, la vie sociale et administrative se sont révélées à nous avec une nouveauté, une abondance, une précision inespérées. Les grands sanctuaires ont rendu en modèles originaux quelques-uns des chefs-d'œuvres de la sculpture antique ; des citadelles, des palais, des nécropoles de Troie, de Tirynthe, de Mycènes, de Cnossos, de Gortyne ont été exhumés les témoins authentiques des civilisations préhomérique, préhellénique, prémycénienne même ; les découvertes ont fait d'Agamemnon, de Priam, d'Hector, de Minos, de Thésée des réalités vivantes, et l'histoire reportée jusqu'au quatrième millénaire et à la période néolithique a conquis sur le mythe trente siècles en cinquante années.

Une production scientifique d'une abondance qui ne fut jamais égalée, digne en un mot de ces découvertes inouïes, profitant de chacune d'elles pour en provoquer de nouvelles, a transformé nos connaissances et la conception même que l'on s'était formée des anciens et de la vie antique, par l'étendue, l'exactitude, l'acuité de ses observations et par la rigueur de sa méthode. Jamais on n'a jeté sur l'antiquité regard aussi curieux et aussi voyant ; jamais on ne l'a étudiée avec une aussi large et aussi souple compréhension. Jamais on n'en a mieux connu les réalités matérielles et pénétré l'esprit.

Jamais aussi on n'a eu plus conscience du devoir de répandre les acquisitions de la science, de les vulgariser, ce qui ne veut pas dire les communiquer sous la forme vulgaire et basse de grossiers à peu près, mais les distribuer avec une sérieuse

et attrayante simplicité, les dégageant de l'appareil de l'érudition, mais leur gardant la saveur de la vérité pure, pour en faire le bien commun de tous et un enrichissement général de l'esprit.

Et quel enthousiasme généreux, quelle universelle curiosité ont par un juste retour suscité ces enseignements, qui mettaient leur étude et leur honneur à se rendre accessibles et humains ! Avec quel empressement n'ont pas couru au devant de ces nouveautés, si passionnantes par elles-mêmes et si libéralement mises à la portée de tous, les étudiants, les femmes, les sociétés populaires, tout ce qui est instruit ou désireux de s'instruire, à tout âge et dans toutes les conditions ! Où que l'on parle de la Grèce, il se trouve un auditoire. Qu'on se presse pour entendre un Croiset exposer l'histoire de la démocratie Athénienne, un autre Croiset restituer le texte et l'intrigue d'une comédie de Ménandre, un Pottier révéler la civilisation crétoise au temps de Minos, un Collignon commenter l'œuvre de Phidias ou de Praxitèle, il faut bien faire la part, dans l'attraction qu'ils exercent, de leur talent et de leur réputation. Mais les plus modestes orateurs, pourvu qu'ils apportent de la conscience et quelque compétence, attirent le monde dès qu'ils touchent à la littérature ou à l'archéologie de la Grèce.

Je ne crois pas que, même à la Renaissance, même du temps de Racine et de Port-Royal, ces sciences aient été plus goûtées. Et quel public restreint elles pouvaient avoir au prix des foules d'aujourd'hui ! Comme leurs informations étaient moins étendues, moins rigoureuses ; comme elles restaient plus étrangères aux réalités, aux formes extérieures de la vie antique, comme elles approchaient moins de la conscience et de l'âme des anciens ! Un étudiant de nos jours connaît mieux que le P. Brumoy la mise en scène, le costume, la machinerie, toutes les dispositions matérielles du théâtre grec ; il comprend mieux que lui les passions et le langage même des personnages ; une jeune fille des cours secondaires, qui peut ne pas connaître l'alphabet grec, en sait plus que M^{me} Dacier sur la maison, le

mobilier, l'armement et l'habillement des héros d'Homère ; elle entre plus avant qu'elle dans leur cœur et dans leur esprit. Un manuel de nos classes de sixième, bien fait, voit plus juste et plus loin que le Traité des Études ou le bon Anacharsis.

Ainsi, Messieurs, tandis que l'on jette des cris d'alarme, que l'on pleure sur la mort du grec, tandis que la place de la langue grecque dans nos programmes est en effet réduite et destinée peut-être à se réduire encore, par le plus frappant, le plus singulier des contrastes, la curiosité des choses grecques tourne à la passion ; des femmes du monde aux artisans, des *snoobs* aux amateurs convaincus, chacun court à l'antiquité hellénique. Si, pour l'amour de la Grèce, on s'embrassait encore, l'embrassade serait universelle !

Rassurons-nous donc, tout en restant vigilants, et continuons notre œuvre ; la lumière de l'hellénisme ne semble point encore au point de se voiler. Pour qu'elle ne s'obscurcisse ni ne vacille, gardons, préservons de tout danger les livres où l'antiquité a déposé sa pensée, les monuments qui se dressent encore sur les acropoles, les statues de nos musées, les manuscrits de nos bibliothèques. Celui que vos suffrages appellent à me remplacer, est préposé aux trésors littéraires du fonds grec de la « Nationale » ; il ne se contente pas de veiller sur eux avec un soin jaloux, il en multiplie avec prévoyance les images pour les mettre à l'abri de tout risque ; il aime la Grèce du même amour, il saurait la défendre au besoin. En lui remettant mes pouvoirs, je lui souhaite de n'avoir à en user que pour louer et récompenser ceux qui la servent.

RAPPORT DE M. PUECH

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1908-1909

MESSIEURS,

Votre Commission des Prix a partagé cette année le prix Zographos entre MM. Hubert Pernot et Paul Perdrizet ; elle attribue le Prix Zappas à M. Grégorios Bernardakis ; elle accorde quatre médailles d'argent à MM. Cavaignac, Dalmeyda, Eginitis, Georges Nicole. Le nombre des récompenses qu'elle décerne n'a jamais été plus considérable : c'est vous dire que les études grecques n'ont jamais été plus florissantes. Quelque résultat que doive donner l'enquête sur l'enseignement secondaire, entreprise récemment sur votre initiative, nous pouvons affirmer que le grec, en France, ne paraît pas disposé à mourir de sa belle mort ; il faudrait, pour qu'il mourût, qu'on le tuât.

Votre attention mérite d'être appelée non seulement sur le nombre des ouvrages importants qui ont été soumis à l'examen de votre Commission, mais encore sur leur variété. Vous avez toujours entendu travailler au développement des études grecques dans le sens le plus large ; vous souhaitez que l'histoire nous restitue, autant qu'il est possible, l'image de la civilisation antique dans toute sa complexité, c'est-à-dire dans sa réalité vivante. Vous savez que toutes les manifestations de la vie sont solidaires, dans le temps comme dans l'espace ; que,

pour comprendre une époque, on ne peut se borner à en connaître isolément la littérature, ou l'art, ou l'état politique, économique et social ; qu'on ne peut non plus la séparer de ce qui la précède et de ce qui la suit, et qu'elle ne révèle ses véritables caractères que quand on en a démêlé les origines et constaté l'aboutissement. Si la loi du travail scientifique est, de nos jours, une extrême spécialisation apparente, c'est précisément parce que l'ambition totale de la science est de plus en plus vaste. Par ces recherches de détail, qui se relient si étroitement entre elles, même quand ceux qui les poursuivent n'ont pas pleinement conscience de leur dépendance mutuelle et n'en peuvent prévoir les effets indirects, une œuvre se fait peu à peu, qui ne sera jamais achevée, mais qui prend chaque jour une ordonnance plus ample et plus lumineuse : c'est l'histoire de la Grèce, depuis ses plus anciennes origines, jusqu'à l'époque la plus moderne, c'est l'histoire de la pensée, du génie grecs, considérés dans toutes les formes que cette pensée a revêtues, dans toutes les productions que ce génie a créées. Vous encouragez également tous ceux qui collaborent à cette œuvre, et de cette largeur d'esprit je trouve une preuve nouvelle dans le choix que vous faites, pour partager entre eux le prix Zographos, de M. Pernot et de M. Perdrizet : l'un est un linguiste ; l'autre un archéologue ; le premier nous présente le néo-grec dans son évolution la plus récente ; le second nous fait remonter jusqu'au passé le plus reculé de l'Hellade.

Les deux thèses (1) que M. Pernot a soutenues devant la Faculté des Lettres de Paris sont consacrées à un groupe important de variétés locales du néo-grec, aux parlers de l'île de Chio. M. Pernot a eu d'abord la bonne pensée de remettre en lumière l'œuvre injustement oubliée d'un de ses prédécesseurs, le père Jésuite Girolamo Germano, qui passa vingt-deux ans dans l'île, au commencement du xvii^e siècle, et apporta dans

(1) Hubert PERNOT, Girolamo Germano, *Grammaire et Vocabulaire du grec vulgaire*, publiés d'après l'édition de 1622. — *Etudes de Linguistique néo-hellénique*.
I. *Phonétique des parlers de Chio*. — Chez l'Auteur, Fontenay-sous-Bois, 1907.

l'étude du vocabulaire et de la grammaire chiotes de réelles qualités d'observateur sincère et sagace. Son *Vocabolario* méritait l'honneur d'une réédition, non seulement parce que l'auteur, qui a l'esprit net, ne s'embarrasse pas d'ambitieuses théories, aime les faits, les recueille avec intelligence et les expose sans parti-pris, mais aussi parce qu'il a été la source où a puisé Simon Portius. La *Grammaire* de Portius est sans doute plus complète et plus méthodique que le petit livre tout pratique du père Germano, mais M. Pernot démontre qu'elle ne saurait prétendre, en ce qui concerne le dialecte chiote, à la valeur d'un témoignage indépendant.

Germano nous donne l'état du langage chiote il y a trois cents ans; M. Pernot entreprend de nous en donner l'état actuel, tel qu'on le peut établir par les méthodes exigeantes dont dispose la linguistique moderne. Chargé de deux missions, en 1898 et en 1899, s'il n'a pas vécu de longues années à Chio comme son prédécesseur, il y est demeuré plusieurs mois. Dans un amusant volume, *En Pays Turc*, il nous a conté les péripéties de ce séjour, pendant lequel l'administration ottomane ne s'appliqua pas toujours à faciliter ses recherches. Malgré la défiance qu'excitèrent, chez des policiers ombrageux, des instruments aussi suspects que son phonographe et ses tambours inscripteurs, il put, — laissant de côté la ville où la chasse aux particularités locales eût été moins fructueuse, — mener à bonne fin son enquête dans les villages du Nord et du Sud de l'île, Marmaro, Kardamyla, Volisso, Mesta, Pyrghi surtout dont M. Psichari, à l'École des Hautes-Études, lui avait signalé l'intérêt.

Le premier caractère de son œuvre est le soin scrupuleux avec lequel il s'est procuré les données sur lesquelles elle repose. Les physiiciens savent depuis longtemps combien nos sens nous renseignent imparfaitement sur les phénomènes, et à quelles erreurs nous serions exposés si nous n'en corrigions pas le témoignage par celui d'instruments plus délicats. Les linguistes n'ont jamais ignoré, j'imagine, qu'ils couraient le même dan-

ger; mais ils ont appris plus récemment à le conjurer. M. Pernot était parti pour Chio muni des appareils ingénieux dont M. l'abbé Rousselot lui avait enseigné l'usage. Grâce à ses cylindres enregistreurs, grâce à l'emploi du palais artificiel, il pouvait noter minutieusement les moindres nuances de la parole, quand il interrogeait ses collaborateurs bénévoles, la jeune Tatsi, de Pyrgi, ou Yanis, le notaire de Mesta. Il était sûr de donner ainsi à ses observations une exactitude que ne saurait se flatter d'obtenir l'esprit le plus attentif, servi par l'ouïe la plus fine; il leur imprimait la durée et la consistance que la mémoire la plus exercée n'assure pas. Une fois rentré dans son cabinet de travail, à Fontenay-sous-Bois, peu lui importait d'être séparé de Tatsi ou de Yanis par toute la largeur d'un continent; il avait emporté sur ses appareils, fidèlement noté, tout le mécanisme de leur articulation; il le retrouvait, à mesure qu'il développait ses tracés; il pouvait reproduire ces documents dans son livre, et mettre ainsi le lecteur en état de juger sur pièces sa méthode et ses conclusions.

Telle devait être la première partie de sa tâche : rassembler les faits, décrire les phénomènes, nous montrer les parlars de Chio dans leur foisonnement, comme un naturaliste nous montre la faune ou la flore d'une contrée. L'île comprend une soixantaine de localités : « nous les avons parcourues en grande partie », dit M. Pernot, « et nous croyons y avoir relevé sinon toutes les évolutions phonétiques, du moins la plupart d'entre elles et les plus intéressantes. » Se fût-il borné à cette sorte de catalogue, son travail n'eût pas été inutile. Mais M. Pernot savait bien qu'il ne pouvait s'y réduire et qu'il devait coordonner ses observations. Il a rapproché les uns des autres ces parlars divers; il les a rapprochés aussi de la langue commune. Circospect dans sa méthode, résolu à ne pas tirer des faits réunis par lui plus qu'ils ne contiennent, il n'a pas prétendu résoudre toutes les questions que ces rapprochements le conduisaient à poser. Mais quand il s'y est refusé, il les a bien vues, bien délimitées, et il en prépare en quelque mesure la solution plus ou

moins prochaine. Je signale en particulier son intéressant chapitre sur l'accent paléo-grec et l'accent néo-grec : on y verra un dosage méticuleux des différents éléments qui peuvent constituer l'accentuation, et cette analyse conduit l'auteur jusqu'à contester la prépondérance de l'intensité dans l'accent néo-grec. Le chapitre relatif à la contraction l'amène aussi à des conclusions théoriques d'un vif intérêt. Il constate que les voyelles qui se rencontrent prédominent les unes sur les autres selon un ordre très rationnel, dont l'explication est fournie par la facilité plus ou moins grande avec laquelle s'accomplissent les mouvements de la langue nécessaires à leur émission, et il en déduit que le principe de l'économie de l'effort paraît dominer toute la phonétique grecque : « On ose à peine aujourd'hui », nous dit-il, « parler de la loi du moindre effort, tant les linguistes lui ont fait une rude guerre ; un jour viendra sans doute où ce terme sera réhabilité et où l'on reconnaîtra qu'il correspond au principe linguistique le plus général, et, somme toute, le plus légitime ». Vous voyez, Messieurs, que si M. Pernot est prudent, il n'est pas timide, et ne recule pas devant des conclusions d'une haute portée, même quand elles vont à l'encontre des idées reçues. Avec une égale indépendance, il se refuse à admettre, du moins sans réserves, la division des dialectes néo-grecs en deux branches, « l'une dite septentrionale et caractérisée par une tendance à faire disparaître les *i* et les *ou* primaires atones, puis à changer *e* atone en *i*, *o* atone en *ou*, l'autre dite méridionale où les mêmes faits ne se produisent pas ». Sur ces différents points, et quelques autres encore, M. Pernot n'aboutit pas toujours à une théorie complète et ferme ; c'est qu'il pense ne pas disposer de données suffisantes pour y parvenir. Mais on voit, par ces exemples, comme il est expert à déblayer le terrain, à y poser des jalons, à en prendre même possession partielle. Il ne marque pas seulement, autant qu'il le peut, les relations des parlers de Chio avec la langue commune : il ne ferme pas les yeux à la nécessité d'étudier la langue dans sa durée, comme dans son extension territoriale ; dans un de ses

derniers chapitres notamment, quand il traite de la disparition du *n* et du *s* final, il ne manque pas de signaler l'apparition de phénomènes analogues dans une période très ancienne du langage. On regrette un peu qu'il se refuse finalement à examiner en toute son ampleur cet important problème; nous ne doutons pas qu'il n'y revienne un jour, quand il se croira mieux armé pour le discuter. La marque du vrai savant est tout autant dans la fermeté à s'abstenir, quand un groupe de faits n'est pas assez éclairci, que dans la netteté de l'affirmation, quand il peut se flatter d'avoir atteint la vérité. La *Phonétique des parlers de Chio* sera complétée par une morphologie et un lexique; telle qu'elle est, elle est déjà sans doute, avec le livre de M. Kretschmer sur Lesbos, la meilleure étude que nous possédions sur un dialecte néo-grec; et votre Commission n'a pas hésité à la placer, parmi les ouvrages qu'elle a distingués, au premier rang avec le volume que M. Perdrizet (1) a consacré à l'étude des *Monuments figurés* découverts au cours des fouilles de Delphes.

Je ne referai pas l'éloge de ces belles fouilles : notre Association se réjouit d'être présidée aujourd'hui par celui qui les a si habilement dirigées. Sa présence m'empêche de dire tout ce que nous en pensons; mais M. Perdrizet ne s'étonnera pas qu'avant de louer son œuvre, j'en fasse remonter l'honneur au chef d'équipe sous les ordres duquel les membres de notre Ecole d'Athènes ont remué jusqu'au sol vierge les débris du sanctuaire pythique.

Les cinq fascicules que vous couronnez forment le tome V de la grande publication entreprise par M. Homolle, le premier volume complet de la série, et ils comprennent l'ensemble des monuments figurés, — bronzes, poteries, ustensiles divers, — minutieusement catalogués et savamment commentés. Nous n'y chercherons pas les trouvailles qui ont le plus vivement, et le plus justement, frappé le grand public : un chef-d'œuvre

(1) Paul PERDRIZET, *Fouilles de Delphes* (tome V). *Monuments figurés* (Petits bronzes. Terres cuites. Antiquités diverses). Fontemoing, 1906-8.

comme l'Aurige, ou des textes aussi nouveaux que les hymnes accompagnés de leur notation musicale. Quelques-uns des petits bronzes qui sont ici publiés ont assurément leur beauté; la tête de taureau, d'un archaïsme déjà assez avancé, qui appelle la comparaison avec celle qui fut découverte à Mycènes; la figure où l'on croit reconnaître Apollon disputant le trépied à Héraclès; d'autres encore. Mais l'importance de ces menus objets de métal ou de ces tessons n'est pas dans la valeur propre que chacun d'eux peut avoir; elle est dans les séries qu'ils constituent, et dans les conclusions historiques qu'ils autorisent. Ils ont permis à M. Perdrizet d'écrire un véritable livre d'histoire, où les origines de Delphes s'éclairent d'une vive lumière et se laissent poursuivre jusqu'à une antiquité extrêmement reculée. C'est là que réside avant tout l'intérêt de son ouvrage.

Les fouilles de Delphes nous permettent d'atteindre jusqu'à l'époque la plus lointaine où nous puissions constater en Grèce l'existence d'une civilisation primitive, c'est-à-dire jusqu'à l'époque néolithique. Pas plus qu'à Cnossos ou qu'en Thessalie, le paléolithique n'est représenté. Mais un assez grand nombre de haches non perforées, mais des fragments de haches percées d'un trou d'emmanchage nous révèlent une période antérieure à celle des antiquités égéennes. Il est donc certain que l'emplacement où s'est élevé plus tard le grand temple d'Apollon a été l'un des plus anciens lieux sacrés de la Grèce; occupé et vénéré bien des siècles avant l'invasion dorienne. C'est une des constatations les plus importantes que les fouilles aient fournies.

Ainsi, cette fois encore, nous apprenons qu'il ne faut pas rejeter en bloc, avec les légendes, le fond de vérité qu'elles peuvent recéler. Quand Eschyle, au début des Euménides, rappelait qu'avant qu'Apollon prit possession de Pytho, d'autres cultes y auraient précédé le sien, lui-même ne soupçonnait pas l'étendue de l'horizon qu'il découvrait. Gé, Poseidon, le héros Pyrrhos, que le triomphe définitif d'Apollon rejeta au

second plan, sans les faire cependant oublier, lui avaient préparé les voies. N'y a-t-il pas aussi le souvenir authentique de faits réels dans les relations que tel hymne homérique suppose entre Delphes et la Crète? La découverte, dans les fondations du temple, sous l'adyton même, d'une sculpture minoenne, le rend vraisemblable. « Nos mains profanes, dit M. Perdrizet, peuvent toucher un des vases liturgiques dont se sont servis, pour leurs cérémonies mystiques, les prêtres venus de l'île experte aux rites. » Les toutes petites bipennes de bronze, d'un caractère talismanique ou votif, n'indiquent elles pas aussi la survivance à Delphes, jusqu'à une époque assez avancée, du culte crétois de la double hache? et ne peut-on pas reconnaître dans la vénération qui s'attache à ce fétiche, l'omphalos, l'analogue des cultes aniconiques qui ont fleuri en Crète vers le 2^e millénaire avant Jésus-Christ? M. Perdrizet émet même, en y insistant, l'opinion que le nom du néocore eunuque du temple, Labys, auquel la tradition attribue le γῶθι σαυτόν, ainsi que celui des Labyades, doit être mis en rapport avec le palais de la Double Hache, le Labyrinthe, et le nom de la bipenne : λάβρυς.

Quoi qu'il faille penser de cette dernière hypothèse, ou de quelques autres, « l'existence d'un élément crétois dans l'amalgame delphique », pour reprendre les expressions mêmes de M. Perdrizet, ne paraît pas improbable. C'est ainsi que se complètent les unes par les autres les découvertes qui se produisent aux deux extrémités opposées du monde grec. Une lumière s'allume en un point; un autre lui répond au loin; et, peu à peu, leurs feux convergent; une demi-clarté, dans la nuit qui enveloppe les origines, détache quelques vastes ensembles et en fait soupçonner les rapports. La confiance des chercheurs s'en accroit; patiente, tenace, habituée à se contenter de peu, récompensée parfois de sa sagesse par quelque ἔργασιον qui, d'un coup, paie au centuple ses longs efforts, l'histoire poursuit ses conquêtes; nous espérons bien qu'elle n'est pas au bout, sur le sol grec, de ces heureuses surprises.

La poterie mycénienne, surtout aux environs du grand autel, formait, immédiatement au-dessus du sol vierge, une épaisse couche de terre noire, grasse, mélange de débris organiques et de tessons. D'autres couches, aussi denses, représentent la période géométrique, puis la période corinthienne. Dès la première, aux tessons viennent se joindre les bronzes, les statuettes, les ustensiles de toutes sortes; avec la seconde apparaissent les trépieds, les armes. Comme à Olympie, les objets hors d'usage furent, jusqu'au vi^e siècle, enterrés intentionnellement dans des *favissæ* : ainsi était respecté jusqu'au bout leur caractère sacré. Après le vi^e siècle, ces vastes dépôts ne se retrouvent plus guère. Les prêtres étaient sans doute devenus moins formalistes; quand ils devaient se débarrasser d'offrandes trop anciennes, ils ne se faisaient plus scrupule de les fondre en masse ou d'en faire argent. Cependant les fouilles n'ont pas été stériles en objets de l'âge classique ou hellénistique. Une série de tombes en bon état laisse suivre l'évolution des offrandes, poteries peintes, idoles de terre cuite, lampes, etc., M. Perdrizet consacre particulièrement aux lampes une étude très précise, et les jugeant trop négligées jusqu'ici, il en esquisse l'histoire depuis le v^e siècle jusqu'aux abords de l'époque byzantine.

Le classement, l'interprétation de ces monuments si variés ont demandé à l'auteur plusieurs années de travail méthodique. On discutera, bien entendu, telle de ses explications. Ainsi M. Pottier fait des réserves sur celle qu'il donne de la *μίσση* homérique, et qui paraît mal se concilier avec la *μίσση* crétoise publiée par M. Poulsen. De même on pourra contester ses conclusions sur les appliques de bronze qu'il appelle des génies-oiseaux, et auxquelles il dénie une origine orientale, ou abaisser la date de certaines tombes. Mais, s'il s'est exposé à quelques critiques inévitables, c'est précisément parce que ses descriptions dépassent de beaucoup la portée d'un simple catalogue. Il avait pour modèle, — et ne s'en cache pas, — le magistral ouvrage qui signala avec tant d'éclat les débuts de

M. Furtwangler : *Die Bronzen und kleinen Funde von Olympia*. Il a eu la sagesse d'en profiter, et l'esprit de garder son indépendance. Il ne s'est pas laissé entraîner par l'exemple de son devancier, qui, aussi riche d'idées, aussi exubérant en matière d'archéologie que l'est en matière de philologie M. de Wilamowitz, débordait sans cesse son sujet, — pour le plus grand profit de ses lecteurs. M. Perdrizet se soumet à son objet, mais il en tire tout ce qu'il contient. Il ne se borne pas à classer et à décrire. Chaque fois qu'il rencontre un monument de quelque valeur, il le commente, il l'éclaire par d'intéressantes comparaisons, où se montre une érudition étendue et précise ; il en définit méticuleusement les caractères. Il parle des belles choses avec le sentiment de la beauté. Je cite, un peu au hasard, quelques lignes que lui inspirent les restes d'une magnifique paire de cnémides : « Ce qui donne » nous dit-il, « à l'armure de l'hoplite grec une incomparable beauté, que n'égale aucune autre armure, c'est qu'épousant plus étroitement les formes du corps, elle les exprime et les stylise avec une élégance nerveuse et précise. Casque, cuirasse, cnémides, ces pièces de l'armure grecque semblent avoir quelque chose de vivant, et les bronziers du vi^e siècle, qui en ont arrêté le galbe traditionnel, ont fait vraiment œuvre de sculpteurs. » Il y a donc aussi dans ce livre solide les qualités de goût qu'il faut toujours apporter à l'étude de l'art grec. Votre Commission est heureuse de récompenser le jeune savant qui ne nous montre ainsi qu'une des faces de sa science, et qui, en même temps qu'il travaillait à nous présenter si doctement les bronzes et les poteries delphiques, prouvait par ses thèses de doctorat la même connaissance approfondie de l'art au moyen âge.

Le prix Zappas revient cette année à M. Grégorios Bernardakis (1), professeur à l'Université nationale d'Athènes. Le nom qu'il porte est bien connu des hellénistes à un double titre : il

(1) Λεξικὸν ἐρμηνευτικὸν τῶν ἐνδοξοτάτων Ἑλλήνων ποιητῶν καὶ συγγραφέων..., ὑπὸ Γρηγορίου Ν. Βερναρδάκης (Bibliothèque Marasli. Athènes, 1908).

nous rappelle, avec l'édition des *Moralia* de Plutarque que nous devons au professeur athénien, la grande édition d'Euripide laissée inachevée par son frère, Démétrios, édition dont M. Weil nous a dit autrefois les mérites : richesse luxuriante du commentaire, connaissance approfondie de l'ancienne langue, enthousiasme débordant pour le génie d'Euripide et son œuvre. Le volumineux *Lexique* que M. Gregorios Bernardakis a soumis à votre jugement est dédié à la mémoire de ce frère regretté. Tout le monde sent l'utilité qu'il y aurait aujourd'hui à refondre, sur un nouveau plan, le *Thesaurus linguæ græcæ*, en profitant de toutes les acquisitions nouvelles du vocabulaire, des progrès réalisés par la critique des textes, des suggestions que peut donner la méthode employée par les rédacteurs du *Thesaurus linguæ latinæ* en cours de publication. M. Bernardakis y a pensé, comme on y pense autour de lui ; mais il sait qu'une œuvre aussi considérable ne peut être réalisée que par le concours de collaborateurs nombreux et disciplinés. Il ne nous offre pas un *Thesaurus*, ni même, — terme plus modeste, — un *Dictionnaire* au vrai sens du mot. Sous le titre de : *Lexique interprétatif des poètes et prosateurs grecs les plus illustres*, il a composé, en les rangeant dans l'ordre alphabétique, un recueil de tous les textes classiques dont l'interprétation est malaisée, soit que la leçon soit mal établie, soit, — et c'est là son objet propre, — que la pensée ou l'expression présentent une difficulté particulière. Il en donne le commentaire, en mettant à profit les meilleures éditions, qu'il connaît bien, et en proposant lui-même, en plus d'une occasion, des corrections et surtout des explications nouvelles. Un des caractères originaux de ces dernières me semble consister dans une tendance à éclairer le passé par la comparaison avec le présent ; par exemple, telle locution d'Aristophane qui nous embarrasse, où nous reconnaissons bien une saveur de terroir, mais dont la nuance et l'origine nous échappent, trouvera son explication dans la persistance d'un usage antique, resté familier au peuple : nous l'ignorons, mais un Grec le sait. La liste

des auteurs que M. Bernardakis a dépouillés comprend à peu près tous les grands écrivains de l'âge classique : les Tragiques et Aristophane, Thucydide et Platon parmi les prosateurs sont ceux auxquels il a fait la part la plus large. Assurément, une longue pratique pourra seule révéler la valeur de cet immense recueil de *Variæ* ou de *Novæ Lectiones*, et faire apparaître ses lacunes : dans une œuvre aussi considérable, tous les articles ne peuvent être également complets ou également nouveaux. M. Bernardakis demande à bon droit que, si l'on constate des inégalités, on ne perde pas de vue l'ampleur de la tâche qu'il s'est proposée, et il nous apprend aussi dans sa préface que la publication de son livre a été hâtée un peu plus qu'il ne l'eût souhaité parce que la *Bibliothèque Marasli*, dont ce livre fait partie, va cesser prochainement de paraître. En exprimant le regret de voir finir cette utile collection, nous nous félicitons de couronner, parmi les ouvrages qu'elle a accueillis, un de ceux où s'est dépensé le plus de savoir et de labeur.

Il n'y a pas moins de variété dans les travaux des quatre auteurs à qui vous décernez une médaille, que dans ceux qui ont obtenu vos prix. Vous distinguez en M. Cavaignac un historien qui aime les problèmes difficiles et les traite avec une pénétrante rigueur, en M. Dalmeÿda un philologue formé à bonne école et un fin lettré, en M. Eginitis, un savant météorologiste qui est en même temps curieux de la vieille science hellénique, en M. Georges Nicole un archéologue érudit d'un goût délicat.

Les deux thèses de doctorat de M. Cavaignac (1) se rapportent à l'histoire financière d'Athènes au v^e siècle. Dans sa thèse complémentaire il étudie le trésor sacré d'Eleusis jusqu'en 404 ; l'intérêt en est d'abord dans un commentaire serré du compte des Epistates de 408/7, et dans une monographie non moins précise des monnaies d'Eleusis, par laquelle se

(1) E. CAVAIGNAC, *Études sur l'histoire financière d'Athènes au v^e siècle. (Le trésor sacré d'Eleusis jusqu'en 404. — Le trésor d'Athènes de 480 à 404)*, Fontemoing, 1908.

trouve ruinée désormais la légende d'un monnayage éleusinien remontant aux temps les plus reculés; mais il va plus loin que l'examen de ces problèmes particuliers; il ne touche pas seulement à l'administration du sanctuaire; il s'étend aux relations politiques entre Eleusis et Athènes. Dans sa thèse principale, M. Cavaignac montre, à l'occasion d'un sujet plus vaste, les mêmes qualités: c'est-à-dire tout d'abord une méthode et une pénétration dont témoignent ses recherches relatives aux listes des tributs. Il y pose les principes en vertu desquels les tributs ont varié selon les temps; il comble, à l'aide des listes antérieures ou postérieures, les lacunes de celles qui sont mutilées. Mais, ici encore, l'intérêt dépasse la discussion de ces questions spéciales, pour la solution desquelles M. Cavaignac trouvait souvent une aide précieuse dans les travaux de M. Lolling, de M. Adolf Wilhelm, de M. Pedroli. Etudier le trésor d'Athènes, au v^e siècle, c'est étudier, d'un certain biais, toute son histoire militaire et économique. Le développement de la flotte, l'organisation de l'armée de terre, donc tout le jeu de la politique extérieure d'un Aristide et d'un Périclès, sont liés à l'état des finances de la confédération attique, et il est clair qu'en dépendent tout aussi directement les grands travaux d'art ou d'édilité, et tout le jeu de la politique intérieure, tout le fonctionnement du régime démocratique. Ainsi, par la vigueur et la décision avec lesquelles il s'attaque aux problèmes les plus ardu de l'histoire ancienne, par les exigences de sa curiosité, par sa manière pressante d'interroger les documents, M. Cavaignac montre bien véritablement l'influence du maître éminent à l'école duquel il s'est formé, du regretté Paul Guiraud, et, par delà Guiraud, celle de leur maître à tous deux, Fustel de Coulanges. Il nous donne déjà beaucoup, et nous pouvons attendre beaucoup de lui; qu'il me permette donc, en terminant, de formuler seulement un souhait: qu'il évite de pousser trop loin l'esprit de système; poursuivre une solution d'une exactitude mathématique a parfois ses dangers, quand les données sur lesquelles le calcul se fonde ne se laissent pas toutes

déterminer avec une égale certitude; qu'il n'oublie pas non plus que l'histoire, dont l'objet est de serrer d'aussi près que possible la réalité complexe et mouvante, doit, pour y réussir, être œuvre non seulement de science, mais encore d'art.

La thèse principale de M. Dalmeyda (1) touche à nos études, mais ne s'y renferme pas. Elle a pour titre : *Gœthe et le Drame antique*, et si Gœthe ne fut pas proprement un philologue, si même, nous dit M. Dalmeyda, il ne posséda point de la langue des tragiques une connaissance aussi sûre que Racine, quel intérêt n'y a-t-il pas pour nous à voir exposer, par un guide aussi bien informé en matière de littérature grecque qu'en matière de littérature allemande, la conception que ce puissant esprit s'était faite de l'hellénisme? Je dis : de l'hellénisme, car, quoique M. Dalmeyda se défende d'avoir conçu un programme aussi ample, et qu'il n'en ait voulu traiter qu'un chapitre, déjà très vaste, il se dégage cependant déjà de son étude, si attentive et si souvent fine, certaines conclusions générales. Sa thèse complémentaire est tout à fait de notre ressort : c'est une édition des *Bacchantes* d'Euripide, qui vient s'ajouter très heureusement, dans la collection des *Editions savantes* de la librairie Hachette, aux tragédies déjà publiées par M. Weil. Le drame passionnant que nous relisons toujours avec une admiration nouvelle, et qui nous montre chez Euripide, en pleine vieillesse, une maîtrise si étonnante de son art, une puissance de pathétique qu'il n'a jamais dépassée, et une inspiration lyrique d'une fraîcheur, d'un éclat incomparables, ce drame, un peu énigmatique aussi, offre souvent d'assez grandes difficultés pour l'interprétation du texte. M. Dalmeyda a mis à profit, avec le plus grand soin, la dernière collation du *Palatinus* et du *Laurentianus* que nous devons à Wilamowitz, et toutes les sources secondaires auxquelles il faut recourir pour suppléer, surtout vers la fin de la pièce, aux lacunes ou à l'incerti-

(1) G. Dalmeyda, *Gœthe et le Drame antique*. — Euripide, *les Bacchantes*. Texte grec, Edition avec commentaire critique et explicatif et précédée d'une introduction. Hachette, 1908.

tude de ces deux manuscrits. Il a été sobre de conjectures, comme on l'est généralement aujourd'hui ; il en a cependant proposé quelques-unes qui sont dignes d'examen, et il a bien mis au point, d'ordinaire, le travail critique antérieur ; son commentaire explicatif est clair, judicieux, complet. L'introduction discute avec netteté les diverses questions, si débattues, que cette belle tragédie soulève : date et circonstances de la représentation, valeur poétique de l'œuvre, intentions philosophiques du poète, relation avec l'ensemble de la trilogie, etc. M. Dalmeyda, qui expose, avec une information très sûre, l'état actuel de la science, choisit en général les solutions les plus vraisemblables, et il a le mérite de ne pas trop affirmer, de s'abstenir de vues trop systématiques. Quand il nous expliquait la genèse de *Torquato Tasso*, d'*Iphigénie en Tauride*, ou des *Affinités électives*, il pouvait la suivre, en quelque sorte jour par jour, grâce aux documents de toute nature qui éclairent pour nous la vie et l'œuvre de Gœthe. Nous sommes tenus à plus de réserve, quand nous cherchons à saisir les idées et les sentiments d'un poète antique qui ne nous a laissé aucune confiance directe, et sur lequel presque aucun témoignage contemporain ne nous renseigne, surtout quand ce poète est Euripide, quand il joint à l'esprit le plus curieux et le plus libre, la sensibilité la plus frémissante et la plus mobile, l'imagination la plus hardie et la plus variée ; nature si riche, si personnelle, si souple que la critique la plus avisée désespère d'en noter tous les aspects, et surtout de la pénétrer jusqu'au fond, d'atteindre jusqu'au trait essentiel, au véritable principe d'unité et de vie.

M. Démétrios Eginitis (1) est professeur à l'Université d'Athènes, et directeur de l'Observatoire. Grâce à ses efforts persévérants, la Grèce, depuis une quinzaine d'années, s'est couverte d'un réseau de stations météorologiques, reliées à la

(1) Τὸ Κλίμα τῆς Ἑλλάδος. Μέρος α' : τὸ κλίμα τῶν Ἀθηνῶν. Μέρος β' : τὸ κλίμα τῆς Ἀττικῆς. Ἐπὶ Διημετηρίου Αἰγινητοῦ (Bibliothèque Marasli. Athènes, 1908).

station centrale d'Athènes. Il est l'auteur d'une *Météorologie pratique*, dont l'objet est de servir de manuel aux directeurs de ces établissements, et d'un ouvrage publié en français, en 1897, sous ce titre : *Le Climat d'Athènes*. Les deux volumes qu'il vous adresse reprennent le sujet en l'agrandissant ; l'auteur les intitule cette fois : *Le Climat de la Grèce*, τὸ κλίμα τῆς Ἑλλάδος ; il y a rassemblé, avec les anciennes observations de Paspatis, de Bouris, de Schmidt, les siennes propres et celles de ses élèves. Son œuvre est avant tout d'un physicien, et ressortit du jugement de l'Académie des Sciences plutôt que du nôtre. Mais elle a cette originalité que M. Eginitis se préoccupe toujours de rattacher le présent au passé ; qu'il a soumis à un examen détaillé les théories météorologiques des philosophes anciens ; recueilli, contrôlé, expliqué les données qu'ils nous ont transmises sur le climat de l'Attique et des autres régions helléniques à leur époque. J'ajoute que son livre est écrit avec agrément. En certaines pages, où M. Éginitis se laisse aller à l'inspiration d'un patriotisme d'ailleurs aussi clairvoyant qu'il est fervent, on croit entendre comme un écho de cet admirable chœur de *Médée* où Euripide a célébré « les Erechthéides, marchant d'un pas léger dans la lumière de leur éther pur », et déjà mis en relation, comme on devait le faire si souvent après lui, l'intelligence agile et claire de l'Athénien avec l'atmosphère lumineuse et subtile où il goûte la joie de vivre.

Chez M. Georges Nicole (1), ancien membre étranger de notre école d'Athènes, l'amour des études grecques est, comme chez M. Dalmeyda, un héritage de famille. Mais une même vocation, en se transmettant dans certaines maisons privilégiées, peut prendre des formes légèrement différentes, et un père, dont le nom est justement honoré pour ses travaux de philologie, voit son fils se tourner de préférence vers l'interprétation des monuments figurés. Euphronios, Brygos, Douris, la plupart en un mot de ces charmants peintres de vases dont

(1) G. NICOLE, *Meidias et le style fleuri dans la céramique attique*. Genève, 1908.

la fantaisie réjouit encore nos yeux, ont provoqué, en ces dernières années, des monographies détaillées. A celles qui ont paru, M. Nicole en ajoute une nouvelle, dont la singularité est qu'elle a pour héros un artiste qui ne nous a laissé qu'une seule œuvre signée, d'ailleurs admirable : c'est la superbe hydrie du *Musée Britannique*, qui représente l'*Enlèvement des Leucippides par Castor et Pollux*, et l'*Arrivée des Argonautes dans le Jardin des Hespérides*, jolis chefs-d'œuvre dont chacun peut admirer la grâce raffinée dans les planches qui accompagnent le texte de M. Nicole. Un seul vase signé, si caractéristique qu'il soit, c'est bien peu pour juger du style de Meidias, ou de celui des artistes qui travaillaient sous sa direction, si, selon la thèse adoptée par M. Nicole, il faut voir en lui un chef d'atelier plutôt qu'un peintre. Mais la rareté même de cette signature a piqué la curiosité de notre jeune Gènevois; il ne veut pas croire que le sort nous ait désavantagés au point de ne laisser subsister qu'un exemplaire, entre tous ceux qu'ont dû produire les ouvriers d'un atelier aussi remarquable, et il s'inspire de la méthode fort usitée en Allemagne, d'où sont sorties en particulier les *Meisterschalen* de M. Hartwig, pour restituer à Meidias un assez grand nombre d'hydries, d'œnochoès, d'aryballes, de lécythes où il croit reconnaître les procédés essentiels qui distinguent le vase du *British Museum*. Ces attributions, si elles présentent parfois un assez haut degré de vraisemblance, ne peuvent naturellement prétendre à la certitude, et rien, en pareille matière, ne remplace une signature. Mais fit-on des réserves sur quelques unes, en fit-on aussi, comme en fait M. Pottier, sur la date assez basse jusqu'à laquelle M. Nicole veut ramener Meidias, et ne jugeât-on pas démontrés les rapports qu'il établit entre sa manière et celle de Zeuxis, de Parrhasius ou d'Alcamène, ces rapprochements entre vases qui, s'il ne sont peut-être pas tous sortis de la même main, n'en suggèrent pas moins l'impression d'une parenté possible, sont toujours intéressants, quand ils sont méthodiquement, prudemment conduits, quand ils reposent sur une connaissance

exacte et une appréciation fine des principales œuvres de la céramique, et c'est bien le cas pour ceux qu'institue M. Nicole. Je ne doute pas que tous les amis de l'art grec ne lisent avec plaisir les pages où est si bien défini ce style, *le style fleuri*, dont les éléments, très manifestes pour un œil, même médiocrement exercé, dans l'hydrie signée du nom de Meidias, se retrouvent encore, plus ou moins marqués, dans les vases rassemblés autour d'elle par M. Nicole, avec un discernement intelligent.

Notre Bibliothèque a reçu, comme de coutume, de précieux hommages qui lui viennent de nos anciens lauréats, ou de savants qui, en lui adressant leurs livres, n'avaient pas l'intention de vous demander une récompense. La plupart de ces livres vous sont connus; vous les avez lus; vous savez quel accueil ils ont déjà reçu de la critique. Que vous dirai-je, que vous n'avez pensé d'avance, de l'édition que M. Maurice Croiset nous a donnée de l'*Arbitrage*; de la publication que M. Omont vient de faire d'un des principaux manuscrits de Platon, le *Parisinus 1807* de la Bibliothèque Nationale; de la *Numismatique constantinienne* de votre trésorier, M. Jules Maurice; de l'étude sur *Euripide et ses Idées* que M. Masqueray vient de joindre à sa remarquable thèse sur les *Formes lyriques de la Tragédie grecque*? M. Max Egger a dû, pendant ces dernières années, s'abstenir de prendre part à vos séances; mais il nous est resté fidèle, et il nous adresse une nouvelle édition, refondue avec le soin le plus méticuleux, de cette *Histoire de la Littérature grecque* qui rend de si utiles services aux élèves de nos Lycées. M. de Ridder poursuit avec la même compétence son catalogue de la *Collection De Clercq* par un nouveau volume, consacré aux *Antiquités chypriotes*. M. Gustave Lefebvre, votre lauréat de l'an dernier, publie, conformément au plan adopté en 1905 par le Congrès archéologique d'Athènes, le *Recueil des Inscriptions chrétiennes de l'Égypte*. Parmi les brochures que vous avez reçues, et qui sont souvent d'un vif intérêt, mais en trop grand nombre pour qu'on puisse songer à les énumérer, je tiens cependant à mentionner le don que vous a fait M^{me} Amé-

dée Hauvette du volume où elle a rassemblé les tirages à part des articles publiés dans divers recueils par votre ancien secrétaire, et la liste que vous envoie M^{me} Paul Tannery, liste si abondante et si variée, des publications de votre ancien Président; toutes deux savent que les noms de leurs maris demeureront dans la mémoire de tous nos confrères, au premier rang de ceux des membres de l'Association qui l'ont le plus honorée par leurs travaux, et se sont dévoués avec le plus de zèle à ses intérêts.

Je me sens obligé de vous entretenir un peu plus longuement de certains ouvrages qui nous ont été envoyés par nos amis de Grèce, et qui ne vous sont peut-être pas encore aussi familiers que ceux de nos compatriotes.

M. Staïs, éphore du Musée National d'Athènes, s'est proposé de remplacer le *Catalogue* de M. Cavvadias, aujourd'hui épuisé. Son *Guide illustré* donne une description des monuments courte mais précise, avec une bibliographie nécessairement sommaire mais bien choisie; il est rédigé dans un français correct et clair. La Société Archéologique d'Athènes a fait les frais de l'ouvrage dans lequel M. Cavvadias, avec la collaboration de l'architecte allemand Kawerau, expose dans leur ensemble les résultats des fouilles qu'il a dirigées sur l'Acropole de 1885 à 1890. Après un bref historique des tentatives antérieures, l'auteur donne une relation complète des mémorables découvertes qui ont marqué ces campagnes fructueuses, et qui nous ont révélé l'Acropole de Pisistrate et des Pisistratides. Accompagné de dix grandes planches, dont le commentaire est dû à M. Kawerau, d'un plan général de l'Acropole, de plans partiels, de vues du soubassement du Parthénon, ce beau volume, rédigé sur deux colonnes parallèles, en grec et en allemand, est le couronnement scientifique de cette entreprise si bien conçue et si heureusement réalisée. La Société archéologique a également subventionné les fouilles plus récentes qui ont été dirigées à Dimini par M. Staïs, à Sesklo par M. Tsountas. C'est M. Tsountas qui s'est chargé d'en exposer les résultats, et son

livre a une importance aussi grande pour la préhistoire de la Grèce que celui de M. Cavvadias pour l'histoire primitive d'Athènes. Dans la plaine thessalienne, non loin de Volo, dans la direction du Sud, sont des tumuli de hauteur médiocre, 15 ou 16 mètres au plus, qu'il faut distinguer d'autres tertres, de forme conique, de construction artificielle, qui sont des tombeaux. Les premiers sont formés par les ruines de très anciens habitats : là s'élevèrent ces cités de l'époque néolithique, dont l'Aeropole de Dimini, avec ses enceintes concentriques, reste un échantillon extrêmement curieux ; là furent construites des maisons de pierre sèche qui offraient déjà la division classique en prodomos, mégaron et thalamos, et où il est permis de voir comme un prototype de la maison homérique. Ainsi, nous pouvons poursuivre bien au-delà de nos prévisions les premiers débuts de l'architecture en Grèce et les origines du temple dorique. Le volume de M. Tsountas est le premier qui nous donne une vue d'ensemble de ce qu'ont pu être, dans les pays helléniques, l'âge néolithique et l'âge de bronze. Pour la première de ces deux époques, M. Tsountas ne signale pas moins de 63 emplacements où persistent des vestiges d'habitats. Ajoutons y les tombeaux, dont les plus anciens remontent à l'âge de bronze, tandis que d'autres nous ramènent à la période mycénienne : sortes de coffres de pierre, qui ne sont pas sans analogie avec les sépultures des Cyclades, et où les corps, qui n'étaient pas brûlés, étaient déposés couchés sur le côté, les jambes repliées, dans l'attitude du sommeil. Les poteries sont d'une grande variété ; jointes aux idoles de pierre ou de terre cuite, elles ont permis à l'auteur des rapprochements significatifs avec d'autres trouvailles faites en Thrace, en Serbie, en Bosnie, en Galicie, et il croit découvrir ainsi, sur toute une vaste étendue de la région Balkanique, les traces d'une civilisation primitive qui avait son unité ; la preuve tout au moins de relations actives entre les peuples qui habitaient ces contrées. De ces comparaisons, il tire d'importantes conclusions chronologiques et ethnographiques : il essaie de dater

la période néolithique la plus ancienne, et il la situe vers la première moitié du IV^e millénaire avant Jésus-Christ ; il fait coïncider la destruction des acropoles de Dimini et de Sesklo avec le premier établissement d'Hisarlik. Vers le milieu du III^e millénaire, commencerait l'âge de bronze, dont l'époque mycénienne marque l'extrême limite. Les peuples qui ont représenté, selon M. Tsountas, ces deux civilisations successives dans le Nord de la Grèce, seraient les Pélasges et les Thraces d'abord ; ensuite les Hellènes. Ceux-ci apparaîtraient à l'âge de bronze, et ce sont eux qui auraient détruit ces cités néolithiques de Thessalie où une forme de culture peut-être plus avancée déjà que la leur s'était développée. Nous touchons ainsi aux problèmes les plus passionnants et les plus difficiles de la préhistoire. M. Tsountas s'essaie à les résoudre avec une science de bon aloi, et une méthode scrupuleuse. On discutera ses conclusions ; l'avenir se chargera de les vérifier, de les préciser et de les corriger ; personne ne contestera l'importance des documents qu'il fait entrer dans le débat, et l'attrait des perspectives qu'il nous ouvre.

Il nous est aussi venu de Grèce un petit livre, qui ne traite point d'obscures questions d'histoire ou de philologie, un petit livre où tout respire la modestie, la candeur, et qui se fait lire avec un charme mêlé d'émotion. Nous avons eu souvent occasion de mentionner ce *Sylloge pour la propagation des livres utiles* dont M. Bikélas était l'âme : dans la collection qu'il publie, vient prendre place maintenant le volume qui porte ce titre très simple : *Ma vie : souvenirs d'enfance, temps de jeunesse*. Ce sont les *Mémoires* d'un négociant malgré lui, qui, tout en remplissant ponctuellement les obligations de sa profession, fut avant tout un grand honnête homme, un patriote ardent et un lettré délicat. Il était très attaché à notre Association, et lui en a donné une dernière preuve dans ses dispositions testamentaires. Il revit tout entier, dans ces pages fines et touchantes, où partout le trait essentiel est bien cet optimisme, dont il dit lui-même quelque part, avec une bonhomie spiri-

tuelle : « Mes amis en parlent avec un sourire; ceux qui m'aiment moins avec quelque ironie ». Il y a un optimisme béat, dont les égoïstes et les sots sont capables : ce n'était pas, vous le savez, celui de M. Bikélas, dont l'esprit était aussi averti que le cœur était noble et le caractère ferme. Il en est un autre, qui naît de l'équilibre de nos facultés et de notre bonne conscience : c'est comme l'atmosphère dont ont besoin pour vivre ceux qui, ayant réussi à faire triompher le bien en eux, ne peuvent plus douter de sa réalité, puisqu'ils en vivent. Ce fut peut-être celui de Plutarque, et c'était celui de M. Bikélas, à qui la comparaison n'aurait pas déplu. Je ne saurais mieux faire, en terminant ce Rapport, que de vous laisser sur la pensée de cet homme de bien, qui mettait au-dessus de tout la Grèce, sa patrie, mais qui faisait aussi dans son affection une large place à la France, et qui aimait, en l'une comme en l'autre, les deux nations qui lui paraissaient incarner le mieux son idéal de haute culture et de généreuse humanité.

A. PUECH.

RAPPORT DU TRÉSORIER

I. État comparatif des Recettes en 1907 et 1908.

A. Intérêts de capitaux.

	1907	1908
1° Rente Deville 3 %/o.....	500 »	500 »
2° Coupons de 154 obligations Ouest en 1907, de 155 pour le 1 ^{er} semestre de 1908 et de 159 pour le deuxième semestre (1)	2,212 18	2,253 52
3° Coupons de 18 obligations Midi....	259 20	259 20
4° Coupons de 26 obligations Est pour le 1 ^{er} semestre de 1907 et de 24 pour le second et de 26 obligations en 1908	360 »	374 40
5° Coupons de 12 obligations Lyon Fusion.....	161 94	162 80
6° Intérêts du compte courant.....	46 90	29 60
	3,540 22	3,579 52

B. Subventions et dons divers.

7° Subvention du Ministère de l'Instruction publique.....	500 »	500 »	} 961 90
8° Don de l'Université d'Athènes.....	464 »	461 90	
9° Don pour l'illustration de la <i>Revue</i> . 100 »	1,064 »		

(1) 4 obligations Ouest sont sorties en 1908 après avoir payé leurs deux coupons et, réemployées en obligations d'une autre série, ont porté un troisième coupon. Le chiffre des obligations est de 155.

C. Cotisations, ventes, recettes diverses.

10° Cotisations des membres ordinaires.	3,590 »	} 4,496 05	3,630 »	} 4,276 75
11° Souscriptions de membres donateurs.....	700 »		500 »	
12° Vente de publications et médailles.	206 05		146 75	
			<hr/>	<hr/>
			9,100 27	8,818 17

II. État comparatif des Dépenses en 1907 et 1908.

A. Publications.

		1907		1908	
1° <i>Revue des Études grecques</i>	3,629 15	} 4,029 15	3,584 15	} 3,984 15	
2° Rédaction de la <i>Bibliographie</i>	200 »		200 »		
3° Secrétaire adjoint à la rédaction de la <i>Revue</i>	200 »		200 »		

B. Encouragements.

4° Prix Zographos.....	1,000 »	} 1,479 40	1,000 »	} 1,225 30
5° Prix classiques.....	179 40		225 30	
6° Concours typographique.....	300 »		» »	

C. Frais généraux.

7° Impressions diverses.....	146 20	} 3,529 82	113 40	} 3,284 60
8° Loyer, impositions et assurance..	908 98		456 10	
9° Service du palais des Beaux-Arts..	112 10		117 50	
10° Service de la bibliothèque.....	1,000 »		1,000 »	
11° Droits de garde et frais divers à la Société générale.....	47 10		57 90	
12° Distribution de publications.....	517 30		543 90	
13° Recouvrement des cotisations.....	118 80		126 50	
14° Frais de bureau, correspondance et divers.....	525 70		445 40	
15° Nettoyage, éclairage et chauffage.	81 75		65 15	
16° Médailles.....	69 60		9 50	
17° Achat et reliure de livres (deux années sont portées en 1908).....	1 70		349 25	

TOTAUX.....		<hr/>	9,038 37	<hr/>	8,494 05
-------------	--	-------	----------	-------	----------

III. Budget sur ressources spéciales.

1° Fondation Zappas.

(La dépense affectée chaque année au prix Zappas est égale au revenu de la fondation pendant l'année précédente.)

- Recettes de l'exercice 1907 : 416 fr. 25.
- Montant du prix en 1908 : 416 fr. 25.
- Recettes de l'exercice 1908 : 435 fr. 65.

2° Don P. Milliet.

Les dépenses suivantes ont été effectuées en 1908 :

1° Envoi à M. Mendel, à Constantinople.....	226 50
2° — à la librairie Gamber	116 45
Total.....	342 95

A retrancher de ce qui restait en 1907 de ce don, à savoir 4,500 fr. placés en obligation Lyon-Fusion (tableau I, A, 5)..... 4,500 »

Le don Milliet se compose donc en 1908 de 4,157 05

Un nouveau don de 1,200 fr. a été fait par M. P. Milliet au début de 1909.

3° Souscription et frais d'installation de la Bibliothèque à la Sorbonne.

Souscriptions versées en 1907.....	3,448 »
Souscriptions versées en 1908	230 »
	3,678 »
Dépenses effectuées en 1907	76 35
Dépenses effectuées en 1908.....	3,344 04
	3,420 39
Il reste disponible une somme de.....	257 61

Les frais de la conférence Grenfell, soit 95 fr. 21, ont été compris par décision de votre commission dans ces frais d'installation à la Sorbonne.

4° Don Franz Cumont.

Un quatrième budget spécial est ouvert cette année par suite du don généreux de 3,000 francs de M. Franz Cumont. Ces 3,000 francs ont été placés dans l'achat de 7 obligations Ouest nouvelles coûtant 3,064 fr. 55, en attendant qu'ils soient employés conformément aux intentions de M. Cumont.

IV. *Mouvement des fonds en 1908.*

Solde en caisse au 1 ^{er} janvier 1908.....	9,420 24
Coupon de la rente Hellénique en retard (1).....	157 80
Recettes en 1908 (tableau n° I).....	8,818 17
Rente Zappas en 1908.....	435 65
Remboursements et frais de conversion de :	
1° Une obligation Est ancienne.....	487 65
2° Deux obligations Fusion nouvelles.....	983 71
3° Quatre obligations Ouest anciennes.....	1,963 70
4° Don Franz Cumont.....	3,000 »
5° Souscriptions versées en 1907 pour les frais d'installation à la Sorbonne.....	230 »
	25,496 89
Sorties de caisse (tableau n° II).....	8,494 05
Prix Zappas en 1908.....	416 25
Achats (frais compris) de :	
1° Une obligation Ouest ancienne.....	433 85
2° Une obligation Est ancienne.....	447 50
3° Quatre obligations Ouest nouvelles.....	1,786 40
4° Deux obligations Fusion.....	876 55
	12,454 60
<i>A reporter.....</i>	

(1) J'ai fait rentrer les coupons d'octobre de l'année précédente et d'avril de l'année courante en suivant les mêmes errements que les années antérieures ; et j'ai également encaissé celui d'octobre 1908, que je crois plus régulier de toucher dans l'année même où il est échu.

Report..... 12,454 60

5° Sept obligations Ouest nouvelles (placement du don Cumont)..... 3,064 55

6° Dépenses effectuées en 1908 pour les frais d'installation à la Sorbonne..... 3,344 04

7° Somme dépensée sur le don Milliet..... 342 95

19,206 14

Il reste donc en caisse, au 31 décembre 1908, la somme de..... 6,290 75

qui se décompose ainsi :

1° Solde à la Société Générale..... 5,944 65

2° En caisse de l'agent bibliothécaire..... 346 10

6,290 75

PRÉVISIONS POUR 1909.

V. *Recettes prévues pour 1909.*

A. Intérêts de capitaux.

1° Rente Deville 3 0/0.....	500 »	} 3,682 97
2° Coupons de 155 obligations Ouest.	2,226 57	
3° Coupons de 18 obligations Midi..	259 20	
4° Coupons de 26 obligations Est...	374 40	
5° Coupons de 12 obl. Lyon Fusion..	162 80	
6° Intérêts du compte courant.....	30 »	
7° Revenu temporaire de 10 obligations, réemploi du don de M. Cumont et du dernier versement de M. Milliet	130 »	

A reporter..... 3,682 97

Report..... 3,682 97

B. Subventions et dons divers.

8° Subvention du Ministère de l'Instruction publique.....	500	»	} 964 »
9° Don de l'Université d'Athènes (500 <i>drachmes</i>)	464	»	

C. Cotisations et ventes.

10° Cotisations des membres ordinaires.....	3,530	»	} 3,730 »
11° Vente des publications.....	200	»	
TOTAL.....			<hr/> 8,376 97

VI. Dépenses prévues pour 1909.

A. Publications.

1° Impression du n° 95, supplément et brochage.....	1,163	»	} 3,795 »
2° Une année de la <i>Revue</i> , moins le dernier numéro.....	1,732	»	
3° Illustration de la <i>Revue</i>	500	»	
4° Rédaction de la Bibliographie....	200	»	
5° Secrétaire adjoint à la rédaction de la <i>Revue</i>	200	»	

B. Encouragements.

6° Prix Zographos.....	1,000	»	} 1,550 »
7° Prix classiques	250	»	
8° Concours typographiques.....	300	»	
<i>A reporter</i>			<hr/> 5,345 »

Report..... 5,345 »

C. Frais généraux.

9° Impressions diverses.....	130	»	
10° Loyer, impositions, assurances..	326	»	
11° Service du palais des Beaux-Arts.	125	»	
12° Indemnité de l'agent-bibliothécaire.	4,000	»	
13° Droits et frais de garde à la So- ciété Générale.....	40	»	
14° Distribution de publications.....	540	»	3,031 97
15° Recouvrement de cotisations.....	119	»	
16° Frais de bureau, correspondance et divers.....	361	»	
17° Nettoyage, éclairage et chauffage.	60	97	
18° Médailles.....	130	»	
19° Reliure et achat de livres.....	200	»	
TOTAL.....			8,376 97

Jules MAURICE.

CONCOURS DE TYPOGRAPHIE GRECQUE

PROCÈS-VERBAL

lu dans la séance générale du 13 mai 1909.

Le concours de typographie grecque a eu lieu cette année, à Paris et dans les départements, le mercredi 24 mars pour les ouvriers compositeurs, et le jeudi 25 mars pour les apprentis. Son organisation, dirigée par M. Fougères, a rencontré quelques difficultés dues à l'interruption des communications postales; le concours a pu néanmoins fonctionner sans anomalies.

Ont pris part au concours des ouvriers :

- A Paris, sous la surveillance de M. Fougères, 7 concurrents ;
- A Angers, sous la surveillance de M. Robin, 3 concurrents ;
- A Bordeaux, sous la surveillance de M. Fournier, 2 concurrents ;
- Au Puy, sous la surveillance de M. Charvet, 2 concurrents ;
- A Rennes, sous la surveillance de M. Philipot, 6 concurrents ;
- A Tours, sous la surveillance de M. Sourdillon, 14 concurrents ;
- En tout, 34 concurrents.

Ont pris part au concours des apprentis :

- A Paris, sous la surveillance de M. Fougères, 12 concurrents ;
- A Bordeaux, sous la surveillance de M. Cuny, 3 concurrents ;
- Au Puy, sous la surveillance de M. Charvet, 4 concurrents ;
- En tout 19 concurrents.

Le concours des ouvriers a donné les résultats suivants :

Pour *Paris* :

Pas de 1^{er} prix.

2^e prix : M^{lle} Dubourdieu (imprimerie Lahure).

Mention très honorable : M^{lle} Arrazau (imprimerie Lahure).

Pour les *départements* :

1^{er} prix avec médaille de l'Association : M^{lle} Rosa Gallien (Le Puy, imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon).

1^{er} prix : M. Fablet (Rennes, imprimerie Simon).

Mention très honorable : M. Gault (Tours, imprimerie Mame).

Mention honorable : M. Roy (Bordeaux, imprimerie Gounouillhou).

Classement comparatif des lauréats de Paris et des départements :

1. Le Puy. 2. Rennes. 3. Tours. 4. Paris. 5. Paris. 6. Bordeaux.

Nota. — M. Duval et M^{me} Bigey, classés 1^{er} et 2^e au concours de Paris, mais seulement 3^e et 4^e au classement comparatif, et déjà 1^{ers} prix, n'ont pu être récompensés, conformément au règlement.

De même, M^{lle} Besson (Le Puy, imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon) et M^{me} Aillot (Angers, imprimerie Burdin), classées 4^e et 5^e au concours des départements et déjà titulaires d'une mention honorable, n'ont pu être récompensées.

Le **concours des apprentis** a donné les résultats suivants :

Pour *Paris* :

Livret de caisse d'épargne : M. Chevilliard (imprimerie Chaix).

Mention très honorable : M. Henné (imprimerie Chaix).

Pour les *départements* :

1^{er} livret de caisse d'épargne : M^{lle} Soleilhac (Le Puy, imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon).

2^e livret : M. Auguste Sahuc (Le Puy, imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon).

Mention très honorable : M. Rey (Le Puy, imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon).

Classement comparatif des lauréats de Paris et des départements :

1. Le Puy. 2. Paris. 3. Le Puy. 4. Paris. 5. Le Puy.

Le concours des ouvriers est, à part quelques copies, un des meilleurs que la Commission ait eu à juger. La 1^{re} copie est d'une correction irréprochable, et un accent omis par le texte s'y trouve même rétabli. La seconde est encore exceptionnellement bonne.

Le concours des apprentis est moins bon dans l'ensemble; mais la copie classée la 1^{re} mérite aussi les plus grands éloges.

Le Président de la Commission,

PUECH.

Les membres de la Commission,

FOUGÈRES, HUIT, LEBÈGUE, PETITJEAN, RUELLE.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION

(1867)

MM.

- † ADER, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève* (1).
- † ALEXANDRE (Ch.), membre de l'Institut.
- † BERTRAND (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain.
- † BEULÉ, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
- BRÉAL (Michel), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France.
- † BRUNET DE PRESLE, membre de l'Institut.
- † BURNOUF (Émile), ancien directeur de l'École française d'Athènes.
- † CAMPAUX, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Nancy.
- † CHASSANG, inspecteur général de l'Instruction publique.
- † DAREMBERG, conservateur de la bibliothèque Mazarine.
- † DAVID (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.
- † DEHÈQUE, membre de l'Institut.
- † DELYANNI (Théodore-P.), président du Conseil des ministres à Athènes.
- † DEVILLE (Gustave), membre de l'École d'Athènes.
- † DIDOT (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
- † DÜBNER, helléniste.
- † DURUY (Victor), de l'Académie française, ancien ministre de l'Instruction publique.
- † EGGER, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
- † EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société Asiatique.
- † GIDEL, ancien proviseur du lycée Condorcet.
- † GIRARD (Jules), membre de l'Institut, ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris.
- † GOUMY, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.
- † GUIGNIAUT, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
- † HAVET (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
- HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, directeur honoraire des musées nationaux.
- † HIGNARD, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
- † HILLEBRAND, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.
- † JOURDAIN (Charles), membre de l'Institut.
- † LEGOUVÉ, de l'Académie Française.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

- † LÉVÊQUE (Charles), membre de l'Institut.
† LONGPÉRIER (Adrien de), membre de l'Institut.
† MAURY (Alfred), membre de l'Institut.
† MÉLAS (Constantin), à Marseille.
† MILLER (Emm.), membre de l'Institut.
† NAUDET, membre de l'Institut.
† PATIN, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
PERROT Georges, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† RAVAISSON (Félix), membre de l'Institut.
† RENAN Ernest, membre de l'Institut.
† RENIER (Léon), membre de l'Institut.
† SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie française.
† THENON (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.
† THUROT, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
† VALETTAS (J.-N.), professeur à Londres.
† VILLEMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† VINCENT (A.-J.-H.), membre de l'Institut.
† WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.
† WEIL (Henri), membre de l'Institut.
† WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
† WITTE (baron J. de), membre de l'Institut.

SOUSCRIPTIONS EXCEPTIONNELLES

POUR LES MONUMENTS GRECS ET L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

M. ZOGRAPHOS, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de *cinq mille francs*. — M. le baron DE WITTE et M. G. D'EICHTHAL ont souscrit chacun pour une somme de *quatre cents francs*. — M. le baron E. DE ROTHSCHILD, pour *deux cents francs*. — M. BIKÉLAS, pour *cent francs* (outre sa colisation). — De même M. LAPERCHE pour *cent francs*. — M. PÉLICIER, pour *cent francs*. — M. Jean DUPUIS, pour *deux cent cinquante francs*. — M. Adolphe CHÉVRIER, déjà fondateur pour les Monuments grecs, a versé *cent francs* pour l'illustration de la Revue. — M. VASNIER et M. E. D'EICHTHAL, dans les mêmes conditions, ont versé chacun *cent francs*. — M^{lle} POINSOT a versé *cent francs*. — M. le duc DE LOUBAT a versé *neuf cents francs*. — M. LOIZON a versé *cent francs*. — M. PETITJEAN a versé *cent francs*. — M. GILLON a versé *cent francs*.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS ET POUR L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

Le Ministre de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire, l'*Union*.
Le Gymnase Avéroff à Alexandrie (Egypte).

MM.

† BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.
† BASILY (Demetrius).
† BIKÉLAS (D.).
† BRAULT (Léonce).
† BRUNET DE PRESLE.
† CARATHÉODORY-EFFENDI (Étienne).
† CASTORCHI (Euthymios).
† CHASLES (Michel).
† CHÉVRIER (Adolphe).
COLLIGNON (Maxime).
† COROMILAS.
† DIDOT (Amb.-Firmin).
† DRÊME.
† DUMONT (Albert).
† DUPUIS (Jean).
† EGGER (Emile).
† EICHTHAL (Gustave d').
EICHTHAL (Eugène d').
FOUCART (Paul).
GRAUX (Henri).
HACHETTE et C^{ie}, libraires édi-
teurs.
† HANRIOT.
HEUZEY (Léon).
† LAPERCHE.
† LAPRADE (V. de).
LECOMTE (Ch.).
LEREBOLLET (Léon).

MM.

LOUBAT (duc de).
† MISTO (H.-P.).
NEGROPONTIS.
† OCHER DE BEAUPRÉ (colonel).
PARMENTIER (général).
† PÉLICIER (P.).
PÉPIN-LEHALEUR.
PERROT (Georges).
† PIAT (A.).
POTTIER (Edmond).
† QUEUX DE SAINT-HILAIRE (mar-
quis de).
REINACH (Salomon).
REINACH (Théodore).
† RODOCANACHI (P.).
ROTHSCHILD (baron Edmond de).
† SARIPOLOS (Nicolas).
† SYMVOULIDIS.
† SYNGROS (A.).
† VANÉY.
VASNIER.
† VÉRNA (baron de).
† WITTE (baron J. de).
† WYNDHAM (Charles).
† WYNDHAM (George).
† ZAFIROPULO (E.).
† ZOGRAPHOS (Christaki Effendi),

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

1867. MM. PATIN, membre de l'Institut.
 1868. EGGER, *Id.*
 1869. BEULÉ, *Id.*
 1870. BRUNET DE PRESLE, *Id.*
 1871. EGGER, *Id.*
 1872. THUROT, *Id.*
 1873. MILLER, *Id.*
 1874. HEUZEY, *Id.*
 1875. PERROT, *Id.*
 1876. EGGER, *Id.*
 1877. CHASSANG, inspecteur général de l'Université.
 1878. FOUcart, membre de l'Institut.
 1879. GIDEL, proviseur du Lycée Condorcet.
 1880. DARESTE, membre de l'Institut.
 1881. WEIL, *Id.*
 1882. MILLER, *Id.*
 1883. QUEUX-DE-SAINT-HILAIRE (marquis de).
 1884. GLACHANT, inspecteur général de l'Université.
 1885. JOURDAIN, membre de l'Institut.
 1886. GRÉARD, *Id.*
 1887. GIRARD (Jules), *Id.*
 1888. MÉZIÈRES, *Id.*
 1889. CROISSET (A.), *Id.*
 1890. MASPERO, *Id.*
 1891. RENAN (Ernest), *Id.*
 1892. HOUSSAYE (Henry), *Id.*
 1893. COLLIGNON (Max.), *Id.*
 1894. SCHLUMBERGER (G.), *Id.*
 1895. BIKÉLAS (D.).
 1896. BRÉAL (M.), membre de l'Institut.
 1897. DECHARME (P.), professeur à la Faculté des lettres.
 1898. CROISSET (M.), membre de l'Institut.
 1899. HÉRON DE VILLEFOSSE, *Id.*
 1900. D'EICHTHAL (Eugène), *Id.*
 1901. GIRARD (P.), *Id.*
 1902. REINACH (Salomon). *Id.*
 1903. POTTIER (Edmond), *Id.*
 1904. TANNERY, directeur de la manufacture des tabacs à Pantin.
 1905. GUIRAUD (Paul) membre de l'Institut.
 1906. BABELON (E.), *Id.*
 1907. REINACH (Th.), *Id.*
 1908. HOMOLLE *Id.*
-

MEMBRES DU BUREAU POUR 1909-1910

Président : M. OMONT.

1^{er} Vice-Président : M. ROUJON.

2^e Vice-Président : M. DIEHL.

Secrétaire-archiviste : M. PUECH.

Secrétaire-adjoint : M. FOUGÈRES.

Trésorier : M. J. MAURICE.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1909-1910

Nommés en 1907.

MM. CROISSET (M.),
BABELON.
SCHLUMBERGER.
S. REINACH.

MM. MICHON.
MONCEAUX.
BERNÈS.

Nommés en 1908.

MM. DIEHL.
GLACHANT.
Th. REINACH.
BORDEAUX.

MM. DALMEYDA.
DELBOS.
JAMOT.

Nommés en 1909.

MM. HOMOLLE.
POTTIER.
FOUCART.
BRÉAL.

MM. DARESTE.
PSICHARI.
G. MILLET.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. CROISSET (Alfred).
DARESTE.
D'EICHTHAL (Eug.).
HOUSSAYE (Henry).
MASPERO.

MM. POTTIER (E.).
REINACH (Th.).
RUELLE.
VASNIER.

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. HAUSSOULLIER.
HOUSSAYE (Henry).
MASPERO.

MM. REINACH (Théodore).
Les anciens PRÉSIDENTS de
l'Association.

COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE

MM. COLLIGNON (Max.).
HAUSSOULLIER.
HÉRON DE VILLEFOSSE.
HEUZEY (L.).
HOMOLLE.

MM. MARTHA (J.).
PERROT (G.).
POTTIER (E.).
REINACH (Th.).
SAGLIO.

MEMBRES DONATEURS

S. M. LE ROI DE GRÈCE.

L'Université d'Athènes (1).

FALLIÈRES (A.), président de la République.

MM.

† ACHILLOPOULO, à Paris.

ADAM (M^{me} Juliette), à Gif.

ALÈS (l'abbé Adhémar d'), à Paris.

ALPHERAKIS (Achille), à Saint-Pétersbourg (Russie).

† ANQUETIL, inspecteur d'Académie honoraire, à Versailles.

† ANTROBUS (Fr.), à Londres.

† ATHANASIADIS (Athanasios), à Taganrog.

AUVRAY (l'abbé Emmanuel), à Rouen.

† AVIERINO (Antonin), à Taganrog.

BALTAZZI, député, à Athènes.

BANQUE NATIONALE de Grèce, à Athènes.

† BARENTON (Arm. de), à Paris.

† BARET, avocat à Paris.

† BASIADIS (Hiéroclès-Constantin), à Constantinople.

BASILI (Michel G. A.), docteur en droit, à Athènes.

BASSIA (Typaldo), avocat à la Cour suprême à Athènes.

BEAUDOIN (Mondry), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.

BEER (Guillaume), à Paris.

BENEYTON (l'abbé Joseph), licencié ès lettres, à Paris.

BERNÈS (H.), professeur au Lycée Lakanal, à Paris.

† BERRANGER (l'abbé H. de), à Trouville.

† BERTHAULT (E. A.), docteur ès lettres, à Paris.

† BEULÉ (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

† BIENAYMÉ (Jules), membre de l'Institut.

† BIKÉLAS (D.), à Athènes (2).

† BIMPOS (Th.) archevêque de Mantinée.

BISTIS (Michel-L.), à Corthion (d'Andros), Grèce.

† BLAMPIGNON (l'abbé), à Vanves.

BLANCHET (Adrien), à Paris.

BONNAT (Léon), membre de l'Institut, directeur de l'École des Beaux-Arts.

† BOUNOS (Élie), à Paris.

BOUSQUET (l'abbé), maître de conférences à l'Institut Catholique de Paris.

† BOUTROUE, à Paris.

† BRAÏLAS (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.

† BRAULT (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.

BROSSELDARD (Paul), lieutenant-colonel en retraite, à Vendôme.

† BRUNET DE PRESLE (Wladimir), membre de l'Institut.

BRYENNIOS (Philothéos), archevêque de Nicomédie (Turquie).

(1) Don annuel de 400 francs.

(2) Don d'une somme de 200 francs.

- † CALVET-ROGNIAT (le baron Pierre), à Paris.
CARAPANOS (Constantin), correspondant de l'Institut, à Athènes.
† CARATHEODORY-EFFENDI (Ét.), ancien ministre de Turquie, à Bruxelles.
CARTAULT (A.), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
CASSO (M^{me}).
† CASTORCHIS (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
CERCLE HELLÉNIQUE d'Alexandrie (Égypte).
† CHAPLAIN (J.-C.), membre de l'Institut.
† CHARAMIS (Adamantios), professeur à Taganrog.
† CHASLES (Michel), membre de l'Institut.
† CHASLES (Henri), à Paris.
CHASSIOTIS (G.), fondateur du lycée de Péra, à Constantinople.
CHERFILS, à Paris.
† CHÉVRIER (Ad.), conseiller à la cour de cassation, à Paris.
CHÉVRIER (Maurice), attaché au Ministère des affaires étrangères.
CHOISY (Auguste), inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, à Paris.
† CHRISTOPOULOS, ministre de l'Instruction publique en Grèce.
† CLADO (Costa), à Londres.
† CLADO, docteur, à Paris.
COLARDEAU, professeur à l'Université de Grenoble.
COLIN (Armand et C^{ie}), libraires-éditeurs, à Paris.
† COMBOTHECRAS (Sp.), à Odessa.
† CONSTANTINIDIS (Zanos), à Constantinople.
† CONSTAS (H. Lysandre), directeur de l'École hellénique, Odessa.
CORGALEGNO (Marino), banquier, à Londres.
† CORONIO (Georges), à Paris.
† COUMANOUDIS (Ét.-A.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Athènes.
COURCEL (baron Alphonse de), sénateur, ancien ambassadeur à Londres.
† COUSIN (G.), professeur à l'Université de Nancy.
† COUSTÉ (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
† COUVE (L.), professeur à la Faculté des lettres, à Nancy.
CROISSET (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
CROISSET (Maurice), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, à Paris.
CUCHEVAL (Victor), professeur honoraire au lycée Condorcet, à Paris.
DALMEYDA (G.), professeur au lycée Michelet, à Paris.
† DAMASCHINO, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
DARESTE (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.
† DECHARME (Paul), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
DELLAPORTA (Brasidas), à Taganrog.
† DELYANNI (N.), ministre de Grèce, à Paris.
† DEMETRELIAS (C.), à Odessa.
† DESJARDINS (Charles-Napoléon), membre de l'Institut.
DESJARDINS (M^{me} veuve Charles-Napoléon), à Versailles (1).
† DEVILLE (Gustave), docteur ès lettres, membre de l'École française d'Athènes.

(1) Don d'une somme de 150 francs.

- † DEVILLE (M^{me} veuve), à Paris (1).
† DIDION, inspecteur général des ponts et chaussées.
† DIDOT (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
DIDOT (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.
DIEUX, professeur au Lycée Charlemagne.
† DORISAS (L.), à Odessa.
DOSSIOS (N. G.), professeur au séminaire Venianiu de Jassy.
† DOUDAS (D.), à Constantinople.
DOULCET (Mgr), évêque de Nicopoli, à Paris.
† DOZON (Aug.), ancien consul de France.
† DRÈME, président de la Cour d'appel d'Agen.
DUBOIS DE LA RÛE, à Paris.
† DUMONT (Albert), membre de l'Institut.
† DUPUIS, proviseur honoraire, à Paris.
DURRBACH, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
† DURUY (Victor), de l'Académie française.
DUSSOUCHET, professeur honoraire au lycée Henri IV, à Paris.
ÉCOLE Bossuet, à Paris.
ÉCOLE Hellénique d'Odessa.
ÉCOLES publiques orthodoxes de Chios.
† ÉDET, professeur au lycée Henri IV, à Paris.
† EGGER (Émile), membre de l'Institut.
EGGER (M^{me} veuve Ém.), à Paris.
EGGER (Max), professeur au lycée Henri IV.
† EGGER (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société Asiatique, à Paris.
EICHTHAL (Eugène d'), membre de l'Institut, à Paris.
ESTOURNELLES DE CONSTANT (baron Paul d'), sénateur, à Paris.
EXPERT (Henry), professeur de musique religieuse, à Paris.
FALIEROS (Nicolas), à Taganrog (Russie).
† FALLEX (Eug.), proviseur honoraire du lycée Charlemagne.
† FERRY (Jules), ancien président du Sénat.
FIX (Théodore), colonel d'état-major, à Paris.
FOUCART (Paul), membre de l'Institut.
FOURNIER (M^{me} veuve Eugène), à Paris.
FULLER (S.-R.), Boston, Massachusets, U. S. A.
GENNADIOS (J.), ancien ministre de Grèce, à Londres.
† GEVAERT (F.-Aug.), associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts,
directeur du Conservatoire royal de musique à Bruxelles.
† GIANNAROS (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
† GIDEL (Ch.), ancien proviseur du Lycée Condorcet.
† GILLON (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.
GILLON (G.), à Paris.
† GIRARD (Jules), membre de l'Institut.
GIRARD (Paul), membre de l'Institut, professeur à l'Université de
Paris.
† GIRAUD (Ch.), membre de l'Institut.
† GLACHANT (Ch.), inspecteur général de l'Instruction publique.
GÖELZER, professeur à l'Université de Paris.

(1) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

- GOIRAND (Léonce), avoué honoraire près la Cour d'appel de Paris.
GOIRAND (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, à Paris.
† GOLDSCHMIDT (Léopold), à Paris.
GONNET (l'abbé), docteur ès lettres, à Francheville (Rhône).
† GRANDIN (A.), à Paris.
GRAUX (Henri), à Vervins (Aisne).
† GRÉARD, de l'Académie française, recteur honoraire de l'Université de Paris.
† GRÉGOIRE, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.
† GUMUCHGUERDANE (Michalakis), à Philippopolis.
GRYPARIS (N.), consul de Grèce, à Sébastopol.
GYMNASE AVÉROFF, à Alexandrie (Égypte).
GYMNASE DE JANINA.
HACHETTE (L.) et C^{ie}, libraires-éditeurs, à Paris.
† HANRIOT (H.), professeur honoraire de Faculté, à Chartres.
† HAUVETTE (Amédée), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
† HAVET (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
† HAVET (Julien), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.
HAVET (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
HÉRIOT-BUNOUST (l'abbé L.).
† HEUZEY, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
HEUZEY (Léon), membre de l'Institut.
HODGI EFFENDI (Jean), conseiller d'État, à Constantinople.
HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française.
† INGLESSIS (Alex.), à Odessa.
INGLESSIS (P.), à Marseille.
JAMOT (Paul), conservateur-adjoint au musée du Louvre.
JASONIDIS (O. John), à Limassol (île de Chypre).
† JOANNIDIS (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce).
† JOLLY D'AUSSY (D.-M.) au château de Crazannes (Charente-Inférieure).
JORDAN (Camille), membre de l'Institut, à Paris.
JORET (Ch.), membre de l'Institut, à Paris.
JOURJON, professeur au Lycée, à Chambéry.
† KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
KELLER, étudiant à la faculté des lettres de Paris.
KONTOSTAVLOS (Alexandre), ancien ministre à Athènes.
† KONTOSTAVLOS (Othon), à Marseille.
† KOSTÈS (Léonidas), à Taganrog.
KOUNDOURI (Panaghi), à Marseille.
† KRIVTZOFF (M^{me}), en Russie.
† LABITTE (Adolphe), libraire à Paris.
† LACROIX (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
LAFAYE (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris.
LALOY, chargé de cours à la Faculté des Lettres, à Paris.
† LAMY (Ernest), à Paris.
† LANDELLE (Charles), peintre, à Paris.
† LAPERCHE, à Paris (1).

(1) Don d'une somme de 100 francs.

- † LATTRY A. , à Odessa.
† LATTRY (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique, à Smyrne.
† LATTRY (D^r Pélopidas), à Odessa.
LAZZARO (Périclès-H.), vice-consul des Etats-Unis, à Salonique.
LEBÈGUE (Henri), maître de conférences à l'École des Hautes Études.
LE BRET (M^{me}), à Paris.
LECHAT, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, à Lyon.
LECOMTE (Ch.), négociant à Paris.
LEGANTINIS (J.-E.), négociant à Odessa.
† LEGRAND (Émile), professeur à l'École des langues orientales vivantes, à Paris.
LELARGE (P.), à Reims.
LEREBoullet (D^r Léon), membre de l'Académie de médecine.
† LESSEPS (Ferdinand de), de l'Académie française.
LÉTIENNE (D^r), à Louveciennes (Seine-et-Oise).
† LEUDET (M^{me} V^{ve}), à Piencourt, par Thiberville (Eure).
† LEVIEZ (Ernest), à Paris.
LOUBAT (duc de), à Paris.
† LUDLOW (Th.-W.), à New-York.
LUR-SALUCES (comte de), à Paris.
MACMILLAN (Georges-A.), éditeur, à Londres.
† MAGGIAR (Octave), négociant, à Paris.
MAISONNEUVE (Jean), à Saint-Bonnet-le-Château (Loire).
† MALLORTIE (H. de), principal du collège d'Arras.
MANOUSSI (Démétrius de), à Paris.
MANUSSIS (Constantin de), à Athènes.
† MANZAVINOS (R.), à Odessa.
† MARANGO (M^{gr}), archevêque latin d'Athènes.
† MARCELLUS (comte Édouard de), ambassadeur de France à Constantinople.
† MARTIN (Th.-Henri), membre de l'Institut.
MASPERO (G.), membre de l'Institut, directeur général du service des antiquités et des musées Égyptiens, au Caire.
† MAURICE (M^{me} Ch.) née Vincent.
MAURICE (Jules), membre résidant de la société des Antiquaires, à Paris.
MAVRO (Sp.), à Athènes.
† MAVROCORDATO (le prince Nicolas), ancien ministre de Grèce à Paris.
† MAVROCORDATO (le colonel Alexandre-Constantin).
† MAVROCORDATO (M.), à Odessa.
MAVROMICHALIS (Kyriacoulis Petrou), ministre, à Athènes.
MAXIMOS (P.), à Odessa.
MAZON (Paul), professeur-adjoint à la Faculté des Lettres de Dijon.
† MAZEROLLE (Joseph), artiste peintre, à Paris.
MEILLET (Antoine), professeur au Collège de France, à Paris.
† MELAS (B.), à Athènes.
† MELAS (Léon), à Athènes.
† METAXAS (Stavro), à Marseille.

- MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes.
MICHON (Étienne), conservateur-adjoint au Musée du Louvre.
MILLIET (Paul), à Paris.
† MISTO (H.-P.), négociant, à Smyrne (1).
MONCEAUX (Paul), professeur au Collège de France, à Paris.
† MONGINOT (Alfred), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
† MOURIER (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
† NEGROPONTE (Michel), négociant à Paris.
NEGROPONTE (Dimitrios), à Taganrog.
† NEGROPONTE (Jean), à Paris.
NEGROPONTES (Ulysse), à Paris.
† NICOLAÏDÈS (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.
† NICOLAÏDÈS (Nicolas), à Taganrog.
NICOLOPOULO (Jean-G.), à Paris.
† NICOLOPOULO (Nicolas-G.), à Paris.
NOLHAC (P. de), conservateur du Palais de Versailles.
NORMAND, directeur de la Revue *L'ami des Monuments*, à Paris.
OLIVIER (Adolphe), à Paris.
OMONT (Henri), membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque Nationale.
PAISANT (A.), président honoraire du tribunal civil, à Versailles.
PAIX-SÉAILLES, à Paris.
PAPADIMITRIOU (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa.
† PARASKEVAS (Wladimir), à Odessa.
† PARISSI, à Paris.
PARMENTIER (le général Théodore), à Paris.
† PASPATI (J.-F.), à Odessa.
PASPATI (Georges), à Athènes.
† PATIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† PÉLICIER, archiviste de la Marne, à Châlons (2).
† PERRARD (Emile), professeur au Collège Stanislas, à Paris.
† PERRIN (Ernest).
† PERRIN (Hippolyte).
PERSOPOULO (N.), à Trébizonde (Turquie d'Asie).
† PESSON, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
PETITJEAN, professeur au Lycée Condorcet, à Paris.
PEYRE (Roger), professeur au Lycée Charlemagne, à Paris.
† PHARDYS (Nicolas B.), à Samothrace.
PISPAS (Dr. B.), à Odessa.
POINSOT (Mademoiselle), à Alfortville (Seine).
POTTIER (Edmond), membre de l'Institut, professeur à l'École du Louvre, à Paris.
† PSICHA (Étienne), à Athènes.
PUECH (Aimé), professeur à l'Université des Lettres de l'Université de Paris.
† QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de).
† RAGON (l'abbé), professeur à l'Institut Catholique, à Paris.
† RAMBAUD (Alfred), sénateur, membre de l'Institut.

(1) Don d'une somme de 800 francs.

(2) Don d'une somme de 6,100 francs.

- REINACH (Ad.), membre de l'École française d'Athènes.
REINACH (Joseph), député, à Paris.
REINACH (Salomon), membre de l'Institut, conservateur au musée gallo-romain de Saint-Germain.
REINACH (Théodore), député, membre de l'Institut, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*.
RENAULD, professeur au lycée, à Toulouse.
† RENIERI (Marc), gouverneur honoraire de la Banque nationale, Athènes.
† RIAnt (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires de France, à Paris.
† RICHARD-KÖENIG, à Paris.
RIDDER (de), conservateur-adjoint au Musée du Louvre.
† RISTELHUBER, ancien bibliothécaire, à Strasbourg.
† ROBERTET, licencié ès lettres, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
† ROCHEMONTEIX (M^{is} de), à Paris.
RODOCANACHI (Emmanuel), à Paris.
† RODOCANACHI (Th.-P.), à Odessa.
† RODOCANACHI (Pierre), à Paris.
RODOCANACHI (Michel-E.), à Marseille.
† ROMANOS (J.), proviseur du Gymnase de Corfou.
ROTHSCHILD (le baron Edmond de), membre de l'Institut, à Paris.
RUELLE (Ch.-Émile), administrateur honoraire de la bibliothèque Sainte-Geneviève.
† SARAKIOTIS (Basile), à Constantinople.
† SARAPHIS (Aristide), négociant, à Méte lin.
† SARIPOLOS (Nicolas), professeur à l'Université d'Athènes.
SARTIAUX (Félix), ingénieur à la compagnie des Chemins de fer du Nord, Paris.
SATHAS (Constantin), à Paris.
SAYCE, professeur à l'Université d'Oxford.
SCARAMANGA (Pierre-Jean), à Neuilly-sur-Seine.
† SCARAMANGA (Jean-E.), à Marseille.
† SCARAMANGA (Jean-A.), à Taganrog.
SCARAMANGA (Luc-J.), à Taganrog.
† SCARAMANGA (Jean-P.), à Taganrog.
† SCARAMANGA (Stamatios), à Taganrog.
† SCHLIEMANN (H.), à Athènes.
SCHLEGEL (F.), commandant, à Paris.
SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, à Paris.
† SCLAVO (Michel), à Odessa.
SEGALA' Y ESTALELLA, professeur à l'Université de Barcelone.
SIBIEN (Armand), architecte, à Paris.
† SINADINO (Michel), à Paris.
† SINADINO (Nicolas), à Paris.
† SINANO (Victor), à Paris.
† SOMAKIS (M^{me} Hélène), à Paris.
† SOUCHU-SERVINIÈRE, à Laval.
† SOUTZO (prince Grégoire C.), ancien sénateur de Roumanie, à Bucarest.

- † SOUTZO (prince Constantin D.), à Slobosia-Corateni (Roumanie).
† SOUVADZOGLOU (Basile), banquier, à Constantinople.
† STEPHANOVIC (Zanos), négociant, à Constantinople.
† SULLY-PRUDHOMME, de l'Académie française.
† SVORONOS (Michel), négociant, à Constantinople.
† SYMVOULIDÈS, conseiller d'État, à Saint-Petersbourg.
† SYNGROS (A.), à Athènes.
† TANNERY (Paul), directeur de la manufacture de tabacs, de Pantin.
† TANNERY (M^{me} v^e Paul), à Brion-sur-Thouet (Deux-Sèvres).
† TARLAS (Th.), à Taganrog.
† TELFY, professeur à l'Université de Pesth.
† THEOCHARIDÈS (Constantinos), à Taganrog.
† TILIÈRE (marquis de), à Paris.
TOUGARD (l'abbé), professeur honoraire au petit séminaire, à Rouen.
† TOURNIER (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.
TOURTOULON (baron de), à Aix (Bouches-du-Rhône).
TRAVERS, inspecteur général honoraire des postes et télégraphes, à Brest.
TSACALOTOS (E.-D.), professeur à Athènes.
† VALIERI (Jérôme), à Marseille.
† VALIERI (N.), à Odessa.
† VALIERI (Oct.), à Londres.
VASNIER, greffier des bâtiments, à Giberville (Calvados).
VENDRYÈS (J.), chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
† VENIERI (Anastase), ancien directeur de l'Institut hellénique à Galatz (Roumanie), à Constantinople.
VLASTO (Antoine), à Paris.
† VLASTO (Ernest), à Paris.
† VLASTO (Et.-A.), à Ramleh San Stephano, Alexandrie (Égypte).
† VLASTO (Th.), à Liverpool.
† VOULISMAS (E.), archevêque de Corfou.
† VUCINA (Al.-G.), à Odessa.
VUCINA (Emm.-G.), à Athènes.
† VUCINA (J.-G.), à Odessa.
† WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur, ambassadeur.
† WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
XANTHOPOULOS (Dem.), à Odessa.
XYDIAS (Nicolas), artiste-peintre à Athènes.
† XYDIAS (Sp.), à Athènes.
† ZAPPAS (Constantin), fondateur du prix *Zappas*.
† ZARIPHI (Georges), négociant.
† ZAVITZIANOS, docteur-médecin, à Corfou.
† ZIFFO (L.), négociant, à Londres.
† ZOGRAPHOS (Christaki Effendi), fondateur du prix *Zographos*.
† ZOGRAPHOS (Xénophon), docteur-médecin, à Paris.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 1^{er} DÉCEMBRE 1909

NOTA. Les astérisques désignent les membres donateurs.

- * S. M. LE ROI DE GRÈCE. — 1904.
* FALLIÈRES (Armand), président de la République. — 1886
ACKERMANN (l'abbé), professeur de philosophie au collège Stanislas, 6, rue du Luxembourg. — 1892.
* ADAM (M^{me} Juliette), Abbaye de Gif (Seine-et-Oise). — 1883.
ALBEAR (J. F. de), docteur, professeur de langue grecque à l'Université de la Havane, île de Cuba. — 1894.
* ALÈS (l'abbé Adhémar d'), professeur à l'Institut catholique, 8, avenue de Villars. — 1903.
ALLÈGRE, professeur à la Faculté des lettres, 29, rue Saint-Gilbert, Lyon. — 1892.
* ALPHERAKIS (Achille), à Saint-Petersbourg, Galernaïa 73. — 1869.
ANASTASSIADI (Périclès), Boîte postale 378, Alexandrie (Égypte). — 1909.
APOSTOLIDIS (G.), à Constantinople. — 1880.
ARDAILLON, recteur de l'Académie d'Alger. — 1899.
ASTERIADÈS, au consulat de Grèce à Salonique. — 1893.
ATHANASAKI (Jean), avocat, 2, rue de l'Académie, à Athènes. — 1880.
AUDOUIN (Ed.), professeur à la Faculté des lettres, Villa des Cèdres, Chemin haut des Sables, Poitiers. — 1895.
AUTIÉ (Fernand), professeur honoraire au lycée, professeur à l'École régionale des Beaux-Arts, 33, boulevard Louis-Blanc, Montpellier. — 1893.
AUTRAN (C.), chez MM. Ralli frères, 12, allées des Capucines, Marseille. — 1903.
AUTRAN (Gustave), 24, rue Nicolas, Marseille. — 1907.
* AUVRAY (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Rouen, 4, rue Bihorel. — 1892.
AVEZOU (Charles), élève à l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1909.
BABELON (E.), conservateur au Cabinet des médailles, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, 30, rue de Verneuil. — 1890.
BAGUENAUT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès lettres, 7, rue Chanzy, à Orléans (à Paris, 14, rue de l'Arcade). — 1867.
BAILY (Anatole), correspondant de l'Institut, professeur honoraire de l'Université, 91, rue Bannier, à Orléans. — 1867.
BALLOT (Charly), professeur au lycée de Lons-le-Saunier. — 1907.
* BALTAZZI (Georges), député, 35, rue Acharnon, Athènes. — 1895.
* BANQUE NATIONALE DE GRÈCE, à Athènes. — 1868.
BARRIER (M^{me}), à Chantenay (Sarthe). — 1907.

- BARTH (A.), membre de l'Institut, 10, rue Garancière, vi. — 1898.
- * BASILI (Michel G.-A.), docteur en droit, rue des Muses, à Athènes. — 1890.
- BASILY (Alexandre de), 9, rue d'Anjou. — 1894.
- * BASSIA (Typaldo), agrégé de l'Université, avocat à la Cour suprême, 23, rue Philhellènes, Athènes. — 1895.
- BAYET (Ch.), correspondant de l'Institut, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, 1, rue du Val-de-Grâce. — 1875.
- * BEAUDOIN (Mondry), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 23, rue Roquelaure, Toulouse. — 1884.
- BELIN et C^{ie}, libraires-éditeurs, 52, rue de Vaugirard. — 1884.
- BELLANGER (L.), docteur ès lettres, professeur au Lycée d'Auch. — 1892.
- * BENEYTON (l'abbé Joseph), licencié ès lettres, 3, rue Villaret-Joyeuse. — 1909.
- BÉRARD (Victor), maître de conférences à l'École pratique des Hautes Etudes, 58, rue de Vaugirard. — 1892.
- BERGER, professeur au Lycée Lakanal, à Paris, 166, boulevard Montparnasse. — 1896.
- BERNARD (Camille), architecte diplômé du Gouvernement, 13, rue de l'Odéon. — 1902.
- BERNARDAKIS (Gregorios), professeur à l'Université d'Athènes. — 1909.
- * BERNÈS (Henri), professeur au Lycée Lakanal, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 127, boulevard Saint-Michel. — 1893.
- BERNÈS (Marcel), professeur au lycée Louis-le-Grand, 37, rue des Binelles, Sèvres (S.-et-O.). — 1907.
- BERTRAND-GESLIN (M^{me} la baronne), 47, rue de Courcelles. — 1899.
- BESSIÈRES (l'abbé Marius), 2, avenue Philippe le Boucher, à Neuilly-sur-Seine (Seine). — 1909.
- BIBLIOTHÈQUE de l'Institut Catholique, représentée par M. l'abbé Guibert, 74, rue de Vaugirard. — 1890.
- BIBLIOTHÈQUE de l'Université de Liège. — 1891.
- BIBLIOTHÈQUE de l'Université de Tubingue. — 1900.
- BIDÉZ, professeur à l'Université, 59, boulevard Léopold, Gand. — 1895.
- * BISTIS (Michel), ancien sous-directeur du Lycée hellénique de Galatz, à Corthion d'Andros, Grèce. — 1883.
- BLANCHARD (R. H.), esquire, antiquarian, Sharia Kamel opposite Shepherd's Hotel, Cairo. — 1909.
- * BLANCHET (J.-Adrien), bibliothécaire honoraire au Cabinet des médailles, 40, avenue Bosquet, Paris, vii^e. — 1894.
- BLEU (Albert), professeur au lycée, Valenciennes. — 1904.
- BLOCH (G.), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 118, avenue d'Orléans. — 1877.
- BODIN (Louis), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 32, rue Bansac, à Clermont-Ferrand. — 1894.
- BONNASSIES (Jules), Marina dei Ronchi Massa, provincia di Massa Carrara, Villa Anna (Italie). — 1893.

- * BONNAT (Léon), membre de l'Institut, directeur de l'École des Beaux-Arts, 48, rue de Bassano. — 1906.
- BOPPE (Auguste), conseiller de l'ambassade française à Constantinople. — 1885.
- BORDEAUX (P.), président de la Société Française de Numismatique, 98, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine. — 1894.
- BOUCHÉ-LECLERCQ (A.), membre de l'Institut, professeur d'histoire ancienne à la Faculté des lettres, 26, avenue de la Source, à Nogent-sur-Marne (Seine). — 1902.
- BOUCHER (Henri), auditeur à l'École du Louvre, 15, rue de Prony. — 1909.
- BOUDHORS (Ch.-Henri), professeur au Lycée Henri IV, 42, rue du Sommerard. — 1895.
- BOUDREAUX (Pierre), ancien membre de l'école française de Rome, 4, rue de la Glacière, Paris. — 1904.
- BOULAY DE LA MEURTHE (comte Alfred), 23, rue de l'Université. — 1895.
- BOURGAULT-DUCOUDRAY (L.-A.), professeur d'histoire musicale au Conservatoire, 41, rue d'Auteuil, xvi^e. — 1874.
- BOURGUET (Émile), maître de conférences à la Faculté de Paris, 2, passage Stanislas, Paris. — 1897.
- * BOUSQUET (abbé), professeur à l'Institut Catholique, 41, rue d'Assas. — 1897.
- BOUVIER, professeur de première au Lycée, 5, rue des Huguenots. Orléans. — 1888.
- BOUVY (le R.-P. Edmond), docteur ès lettres, Demi-rue à Louvain (Belgique) — 1891.
- BOYATZIDES (Jean C.), attaché au musée d'Andros (Grèce). — 1907.
- BRÉAL (Michel), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, 87, boulevard Saint-Michel, v^e. — 1868.
- BRENOUS (Joseph), professeur à la Faculté des lettres, 36, boulevard du Roi-René, Aix (Bouches-du-Rhône). — 1899.
- BRÉTON (Guillaume), docteur ès lettres, éditeur, 79, boulevard Saint-Germain. — 1898.
- BRISAC (le général), 8, rue Rougemont. — 1898.
- BRIZEMUR, professeur au Lycée d'Angers. — 1903.
- * BROSELARD (Paul), lieutenant-colonel en retraite, 8, Grand Faubourg, Vendôme (Loir-et-Cher). — 1883.
- BRUNETON, 26, boulevard Saint-Michel. — 1907.
- * BRYENNIOS (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du synode œcuménique de Constantinople, à Ismid (Turquie d'Asie). — 1876.
- BUISSON (Benjamin), inspecteur d'académie, Tunis. — 1870.
- BULARD (Marcel), ancien membre de l'École d'Athènes, professeur d'histoire au lycée, 32, rue Thiers, Reims. — 1909.
- BUREAU (Paul), avocat à la cour d'appel, professeur à la Faculté libre de droit, 59, rue de Turenne. — 1897.
- CAHEN (Emile), maître de conférences à la Faculté des Lettres, rue du Quatre-Septembre, à Aix (Bouches-du-Rhône). — 1900.

- CAILLEMER (Exupère), doyen honoraire de la Faculté de droit, 31, rue Victor Hugo, à Lyon. — 1867.
- CALLIPOLITI (Georges), docteur-médecin à Adramyttion, Turquie d'Asie. — 1893.
- CALOGEROPOULO (Panayottis D.), bibliothécaire de la Chambre des Députés, rue Agésilas, 52, Athènes. — 1891.
- CAMBAS (N.), avocat, à Alexandrie (Égypte). — 1904.
- CANET, agrégé des lettres, 23, rue Las Cases. — 1906.
- * CARAPANOS (Constantin), correspondant de l'Institut de France, ministre de la justice, à Athènes. — 1868.
- CARATHEODORY (Télémaque), ingénieur des ponts et chaussées, à Corinthe-Isthmie (Grèce). — 1876.
- CARCOPINO, ancien membre de l'École française de Rome, professeur au Lycée, le Havre. — 1906.
- CARPENTIER (Paul), avocat, 35, rue Jacquemart-Gielée, à Lille. — 1893.
- CARRA DE VAUX (baron), professeur à l'Institut Catholique, 6, rue de la Trémoille. — 1903.
- * CARTAULT (Augustin), professeur à la Faculté des lettres, 96, rue de Rennes. — 1875.
- * CASSO (M^{me}), — 1875.
- CASTELLANI (Giorgio), 35, via Palestro, Rome. — 1895.
- CATZIGRAS (Cosmas), négociant, 24, cours Devilliers, à Marseille. — 1867.
- CAVAIGNAC (Eugène), ancien membre de l'École d'Athènes, docteur ès lettres, 198, boulevard Saint-Germain; (l'ét 27, rue des Réservoirs, Versailles). — 1903.
- CERCLE de la librairie, représenté par M. Chatrousse, 117, boulevard Saint-Germain. — 1896.
- * CERCLE HELLÉNIQUE d'Alexandrie (Égypte). — 1903.
- CHACORNAC (C.), proviseur du Lycée Janson de Sailly, 106, rue de la Pompe. — 1895.
- CHAMONARD (J.), agrégé de l'Université, professeur au Lycée Michel, à Vanves (Seine). — 1895.
- CHAPOT (V.), ancien membre de l'École d'Athènes, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, 30, rue Madame, vi^e. — 1899.
- CHAPRON (André), préfet de la Marne, à Châlons-sur-Marne. — 1893.
- CHARTIER (abbé Emile), au séminaire de Saint-Hyacinthe, Canada, province de Québec. — 1907.
- * CHASSIOTIS (G.), professeur, fondateur du Lycée grec de Péra, à Constantinople. — 1872.
- CHATEL (Eug.), ancien archiviste du département du Calvados, 5, rue Vavin. — 1867.
- * CHERFILS, 41, avenue Kléber, Paris. — 1907.
- * CHOISY (Aug.), inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, 9, rue de Poitiers. — 1867.
- CLÉMENT (E.), professeur au Lycée, 4, quai Saint-Jean-Baptiste, Nice. — 1908.
- CLERC (Michel), professeur à la Faculté des lettres, correspondant de l'Institut Château Borély, Marseille. — 1893.

- CLOCHÉ (Paul), professeur d'histoire au Lycée, Douai. — 1908.
- CLON (Kypar.), 20, rue Solon, à Athènes. — 1879.
- * COLARDEAU, docteur ès lettres, professeur de littérature grecque à l'Université, 21, cours Berriat, Grenoble. — 1894.
- * COLIN (Armand) et C^{ie}, libraires-éditeurs, 5, rue de Mézières. — 1891.
- COLIN (Gaston), ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, 13, promenade du Fort. — 1899.
- COLLARD (F.), professeur à l'Université, 109, rue de la Station, Louvain. — 1879.
- COLLART (Paul), professeur au lycée Faidherbe, 63, rue de Valenciennes, à Lille. — 1905.
- COLLIGNON (Maxime), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 88, boulevard St-Germain, v^e. — 1875.
- * CORGIALEGNO (Marino), banquier, à Londres, 53, Mount Street, Grosvenor Square. — 1867.
- COSSOUDIS (Thémistocle), négociant, Mehmet-Ali Pacha Han n° 17 Galata, à Constantinople. — 1868.
- COURBAUD (Edmond), professeur-adjoint à la Faculté des Lettres de Paris, 4, rue Davioud. — 1909.
- * COURCEL (baron Alphonse de), de l'Institut, sénateur, au château d'Athis-sur-Orge, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), et à Paris, 10, boulevard Montparnasse, xv^e. — 1886.
- CRÉPIN (Victor), professeur au Lycée Montaigne, 11, rue Boulard, Paris. — 1891.
- * CROISSET (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des Lettres, 13, rue Cassette, vi^e. — 1873.
- * CROISSET (Maurice), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 28, rue de Vaugirard. — 1873.
- * CUCHEVAL (Victor), professeur honoraire au Lycée Condorcet, 21, rue d'Aumale. — 1876.
- CUMONT (Franz), correspondant de l'Institut de France, conservateur aux musées royaux, professeur à l'Université de Gand, 75, rue Montoyer, à Bruxelles. — 1892.
- CUNY, docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux. — 1907.
- * DALMEYDA (Georges), professeur au Lycée Michelet, docteur ès lettres, 123, rue de la Tour, Paris-Passy. — 1893.
- * DARESTE (Rodolphe), membre de l'Institut, conseiller honoraire à la Cour de cassation, 209, boulevard Saint-Germain. — 1867.
- DÉCHELETTE, conservateur du Musée, rue de la Sous-Préfecture, Roanne. — 1902.
- DELACROIX (Gabriel), professeur au lycée Montaigne, 4, rue de Sèvres. — 1883.
- DELACRAVE (Charles), libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.
- DELBOS (Victor), professeur à la Faculté des Lettres, 46, quai Henri IV. — 1907.
- * DELLAPORTA (Brasidas), à Taganrog. — 1873.

- DEMARGNE (Joseph), maître de conférences à l'Université, 42, boulevard Carnot, Aix-en-Provence (et Hôtel du Mont-Blanc, à Leysin) (Suisse). — 1903.
- DEMAY, 54, quai de Boulogne, à Boulogne-sur-Seine (Seine). — 1907.
- DÉONNA (Waldemar), ancien élève de l'école d'Athènes, 53, chemin de Malagnon, Genève (Suisse). — 1904.
- DÉPINAY (Joseph), 81, rue de Miromesnil. — 1900.
- * DESJARDINS (M^{me} v^e Charles-Napoléon), 2, rue Sainte-Sophie, à Versailles. — 1883.
- DEVIN, avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, 66, rue Pierre-Charron. — 1867.
- DEZEIMERIS (Reinhold), correspondant de l'Institut, 41, rue Vital Carles, à Bordeaux. — 1869.
- * DIDOT (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.
- DIEHL (Charles), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 4, square du Roule, viii^e. — 1891.
- DIEUDONNÉ (A.), attaché au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, 41, boulevard de Clichy. — 1898.
- * DIEUX, professeur au lycée Charlemagne, 2, quai des Célestins. — 1889.
- DIHIGO (Jean-Michel), docteur, professeur de linguistique et de philologie à l'Université de la Havane, 110, San Ignacio, île de Cuba. — 1894.
- DIRICQ (Raymond), 56, rue Charles Laffitte, Neuilly-sur-Seine (Seine). — 1904.
- DORISON (L.), docteur ès lettres, doyen honoraire de la Faculté des Lettres 1, rue Piron, Dijon. — 1894.
- * DOSSIOS (N. G.), professeur au séminaire Venianiu, Strada Carol, 48, Jassy. — 1881.
- DOTTIN (Georges), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des Lettres, 37, rue de Fougères, Rennes. — 1897.
- * DOULCET (Mgr), évêque de Nicopoli (Bulgarie), 83, rue de Lille. — 1881.
- DRAGOMIS (Etienné), ancien ministre des affaires étrangères, à Athènes. — 1888.
- DROSINIS, (Georges), à Athènes. — 1888.
- * DUBOIS DE LA RÛE (Alexandre), 45, rue de Douai. — 1908.
- DUCHESNE (Mgr), protonotaire apostolique, directeur de l'Ecole française d'archéologie, palais Farnèse, Rome. — 1877.
- DUFOUR (Médéric), professeur de littérature grecque à l'Université, 3, rue Jeanne d'Arc, Lille. — 1901.
- DUJARDIN (P.), héliographeur, 28, rue Vavin. — 1891.
- DURAND, chargé de cours à l'Université de Paris, avenue Galois, à Bourg-la-Reine. — 1898.
- DURAND-GRÉVILLE, 3, rue de Beaune, Paris (en hiver, villa Henry Gréville, à Menton, Alpes-Maritimes). — 1892.
- * DURRBACH (F.), professeur à la Faculté des Lettres, 40, rue du Japon, Toulouse. — 1892.
- DUSSAUD (R.), 133, avenue de Malakoff, Paris, xvi^e. — 1907.
- * DUSSOCHET, professeur honoraire au Lycée Henri IV, 42, rue de Tournon. — 1871.
- DUVILLARD (J.), ancien directeur du Gymnase de Genève, 24, Bourg de Four, Genève. — 1893.

- EBERSOLT (Jean), 46, rue de la Santé. — 1906.
- * ECOLE BOSSUET, représentée par M. l'abbé Audollent, directeur, 6, rue du Luxembourg. — 1890.
- * ECOLE HELLÉNIQUE d'Odessa. — 1873.
- ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE, 45, rue d'Ulm. — 1869.
- * ÉCOLES PUBLIQUES ORTHODOXES de Chios (Turquie d'Asie). — 1893.
- EDHEM BEY, architecte des Musées impériaux, conservateur-adjoint du Musée impérial des antiquités ottoman. Constantinople. — 1909.
- * EGGER (M^{me} v^e Émile), 68, rue Madame. — 1885.
- * EGGER (Max), professeur au Lycée Henri IV, à Domont (Seine-et-Oise) (l'hiver ville Estelle, Arcachon, Gironde). — 1885.
- EGINITIS (M.), professeur à l'Université et directeur de l'observatoire royal d'Athènes. — 1890.
- * EICHTHAL (Eugène d'), membre de l'Institut, 144, boulevard Malesherbes. — 1871.
- ELÈVES (les) de première du Collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.
- EMMANUEL (Maurice), docteur ès lettres, 42, rue de Grenelle. — 1893.
- ENGEL (Arthur), ancien membre de l'École d'Athènes, 66, rue de l'Assomption. — 1903.
- ENOCH, professeur au lycée Faidherbe, à Lille. — 1899.
- ERLANGER (Emile), banquier, 35, boulevard Haussmann. — 1869.
- ERRERA (Paul), avocat, professeur à l'Université libre, 44, rue Royale, à Bruxelles. — 1889.
- * ESTOURNELLES DE CONSTANT (baron Paul d'), sénateur, 134, rue de la Tour, Paris-Passy. — 1872.
- EUMORFOPOULOS (Nicolas-A.), 33, Gloucester Square, Hyde Park, London W. — 1897.
- * EXPERT (Henry), professeur de musique religieuse à l'École Niedermeyer, 26, rue des Fossés Saint-Jacques. — 1900.
- * FALIEROS (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.
- FAUCONNIER, 41, rue Saint-Georges. — 1907.
- FEINEUX, 4, boulevard Maupeou, Sens — 1907.
- FEUARDENT, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.
- FITZ-GÉRALD (Augustin), 79, avenue Henri-Martin. — 1909.
- * FIX (colonel Théodore), 59, rue Boissière. — 1877.
- FLAMAND-DUVAL (Félix), 41, rue de Londres. — 1894.
- FLORISOONE, professeur au Lycée, 22, rue Charles Dubois, à Amiens. — 1886.
- FOTIUS (Alcibiade), agent aux chemins de fer égyptiens, au Caire (Égypte). — 1896.
- * FOUcart (Paul), membre de l'Institut, directeur honoraire de l'École française d'Athènes, professeur au Collège de France 49, rue Jacob, vi^e. — 1867.
- FOUGÈRES (Gustave), professeur-adjoint de langue et littérature grecques, à la Sorbonne, 6, boulevard Saint-Michel, Paris, vi^e. — 1886.
- FOUILLÉE (Alfred), membre de l'Institut, Villa Fouillée, boulevard de Garavan, à Menton (Alpes-Maritimes). — 1884.

- FOURNIER, maître de conférences à la Faculté des Lettres, Bordeaux.
— 1903.
- FRANCE (Anatole), de l'Académie française, villa Saïd, 5, avenue du
Bois de Boulogne, 64. — 1897.
- FRANCISATO (Sp.), commerçant à Alexandrie (Égypte). — 1906.
- FRANÇOIS, professeur de première au Lycée, 17, place Châtelet, à
Chartres. — 1907.
- FRANEL (Jean), professeur, 87, rue de la Paix, La Chaux de Fonds
(Suisse). — 1905.
- FRINGNET (Alphonse), inspecteur de l'Académie de Paris, 62, rue
Claude-Bernard. — 1885.
- * FULLER (S.-R.), 405, Beacon Street, Boston, Massachusetts, U. S. A.
— 1906.
- GACHON, doyen de la Faculté des Lettres de Montpellier. — 1893.
- GANDERAX (Louis), directeur de la *Revue de Paris*, 4, rue Boissière. —
1891.
- GARDICAS (D.), professeur au gymnase Averoff, Alexandrie (Égypte).
— 1903.
- GASPAR (Camille), docteur en philosophie et lettres, 20, rue des
Coteaux, Bruxelles. — 1901.
- GAUDIER (Charles), professeur de première au lycée, 75, rue
Libergier, à Reims. — 1893.
- GAULT (Ch.-Maurice), docteur en droit, avocat au Conseil d'Etat et à
la Cour de cassation, 75, boulevard Malesherbes. — 1878.
- * GENNADIOS (Jean), ancien ministre de Grèce, 14, De Vere Gardens,
Kensington Palace, Londres. — 1878.
- GEORGIN, professeur au Lycée Henri IV, 46, boulevard de Port-Royal.
— 1899.
- GEORGIU (Paléologue), directeur du Gymnase Averoff et de l'École
Tossitsée, 12, rue Masguid el Attarine, à Alexandrie (Égypte). —
1892.
- GERNET, pensionnaire de la fondation Thiers, 5, rond-point Bugeaud.
— 1908.
- GHIKAS (Jean), professeur à Alexandrie (Égypte). — 1899.
- GIESELER (docteur), médecin adjoint de la Compagnie du Nord, 31,
rue de Chabrol. — 1908.
- * GILLON (G.), 18, rue Malher. — 1901.
- GILSON (Docteur), 9, rue Waldeck-Rousseau, Angoulême. — 1908.
- * GIRARD (Paul), membre de l'Institut, professeur à l'Université de
Paris, 55, rue du Cherche-Midi. — 1880.
- GLACHANT (Victor), professeur de première au lycée Louis-le-Grand,
90, rue d'Assas. — 1884.
- GLÖTZ (Gustave), chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris,
73, rue du Cardinal Lemoine, v^e. — 1895.
- GLYPTI (Georges), professeur au gymnase Averoff, Alexandrie
(Égypte). — 1902.
- * GOELZER (Henri), professeur à l'Université de Paris, 32, rue
Guillaume Tell. — 1892.
- * GOIRAND (Léonce), avoué honoraire près la Cour d'appel de Paris,
145, rue de Longchamp. — 1883.

- * GOIRAND (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, sénateur, 17, boulevard Malesherbes, — 1883.
- * GONNET (l'abbé), chanoine honoraire, professeur aux facultés catholiques de Lyon, à Francheville (Rhône). — 1878.
- GOUNOUILHOU, imprimeur, 8, rue de Cheverus, à Bordeaux. — 1893.
- GRAILLOT (H.), ancien membre de l'École française de Rome, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse. — 1898.
- * GRAUX (Henri), propriétaire, à Vervins (Aisne). — 1882.
- GRAVARIS (Gr.), docteur, à Salonique. — 1902.
- GRÉGOIRE (Henri), ancien membre étranger de l'École d'Athènes, chargé de cours à l'Université de Bruxelles, 150, avenue Montjoie, Uccle-lez-Bruxelles (Belgique). — 1904.
- GREIF (Francisque), juge au tribunal civil, villa Marignan, Mourillon, Toulon. — 1908.
- GROLLIER (de), 28, rue Godot de Mauroy. — 1901.
- GROS, chargé de conférences à la Faculté d'Aix. — 1910.
- GROUSSET (Henri), 8, rue Laromiguière. — 1887.
- GROUVÈLE (V.), 3, square Rapp, Paris. — 1898.
- * GRYPARIS (N.), consul de Grèce, à Sébastopol. — 1886.
- GSELL (Stéphane), docteur ès lettres, professeur à l'École supérieure des Lettres, inspecteur du service des antiquités de l'Algérie, 77, rue Michelet, à Mustapha (Algérie). — 1893.
- * GYMNASÉ AVÉROFF à Alexandrie (Égypte). — 1897.
- * GYMNASÉ DE JANINA (Turquie). — 1872.
- * HACHETTE et C^{ie}, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.
- HALLAYS (André), avocat à la Cour, 19, rue de Lille. — 1880.
- HARMAND, (R.), docteur ès lettres, professeur au lycée, 7, rue des Chanoines, à Nancy. — 1892.
- HARTER, inspecteur d'Académie, à Bourg. — 1898.
- HAURY, professeur au lycée de Vesoul, 41, rue du Centre. — 1883.
- HAUSSOULLIER (B.), membre de l'Institut, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 8, rue Sainte-Cécile. — 1881.
- * HAVET (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des Hautes-Études, 48, quai d'Orléans. — 1869.
- HEIBERG (le d^r J.-L.), professeur à l'Université, à Copenhague, 13, Classensgade. — 1891.
- HELMER (Paul Albert), avocat à la Cour, 13, rue Hohenlohe, Colmar (Alsace). — 1907.
- * HÉRIOT-BUNOUST (l'abbé Louis). — 1889.
- HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine), membre de l'Institut, conservateur des antiquités grecques et romaines du musée du Louvre, 16, rue Washington, VIII^e. — 1872.
- * HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, directeur honoraire des musées nationaux, 90, boulevard Exelmans, Paris-Auteuil. — 1867.
- HOCHART, 22, rue de l'Église-Saint-Seurin, à Bordeaux. — 1893.
- * HODGI EFFENDI (J.), conseiller d'Etat, 101, Grande rue de Péra, Constantinople. — 1876.
- HOLLEAUX (Maurice), directeur de l'École française d'Athènes. — 1889.

- HOMOLLE (Th.), membre de l'Institut, directeur des musées nationaux et de l'École du Louvre, pavillon Mollien. — 1876.
- * HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française, 50 avenue Victor-Hugo, xvi^e. — 1868.
- HUBERT (Henri), agrégé d'histoire, conservateur-adjoint du musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, 31, rue Saint-Jacques. — 1897.
- HULLIER (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.
- HUMBERT (Louis), professeur honoraire au Lycée Condorcet, 207, boulevard Saint-Germain. — 1875.
- HYPÉRIDIS (G.-C.), directeur du journal 'ΑΜΑΛΘΕΙΑ, Smyrne. — 1903.
- ICONOMOPOULOS (Léonidas-D.), ingénieur aux chemins de fer égyptiens, au Caire. — 1890.
- IMHOOF-BLUMER (D^r F.), correspondant de l'Institut, à Winterthur (Suisse). — 1890.
- * INGLESSIS (Pan.), docteur-médecin, 58, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1888.
- ISERENTANT, professeur de rhétorique à l'Athénée royal de Malines (Belgique). — 1880.
- JACOB (Alfred), maître de conférences à l'École des Hautes-Études, 7^{bis}, rue Laromiguière. — 1902.
- * JAMOT (Paul), ancien membre de l'École française d'Athènes, conservateur-adjoint au musée du Louvre, 11 bis, avenue de Ségur, vii^e. — 1890.
- JARDÉ (A.), ancien membre de l'École d'Athènes, professeur au lycée de Beauvais. — 1906.
- * JASONIDIS (O. John), Blondel Street, à Limassol (île de Chypre). — 1870.
- JOHNSTON (M^{me} Nathaniel), au château de Beaucaillou, par Saint-Laurent Saint-Julien (Gironde), (à Paris, 16, rue Franklin, xvi^e). — 1894.
- * JORDAN (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varenne, vii^e. — 1874.
- * JORET (Ch.), membre de l'Institut, professeur honoraire de Faculté, 64, rue Madame, vi^e. — 1879.
- JOUBIN (André), ancien membre de l'École française d'Athènes, docteur ès lettres, professeur d'archéologie et histoire de l'art à l'Université, avenue du Stand, 10, à Montpellier.
- JOUGUET (Pierre), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 124, rue Faidherbe, La Madeleine près Lille. — 1898.
- * JOURJON, professeur au lycée de Chambéry. — 1908.
- KANN (Arthur), 58, avenue du Bois de Boulogne. — 1893.
- KARPELÈS (M^{me}), 27, rue du Docteur Blanche, Paris-Passy. — 1897.
- KEBEDJY (Stavro-M.), à Athènes. — 1868.
- * KELLER (L. M.), étudiant à la Faculté des Lettres, 8, rue Pierre Guérin. — 1908.
- KINCH (K.-F.), docteur, Dosseringen, 79, Copenhague. — 1898.

- KOECHLIN (Raymond), 32, quai de Béthune. — 1898.
- * KONTOSTAVLOS (Alexandre), ancien ministre, à Athènes. — 1876.
- * KOUNDOURI (Panaghi), 23, rue de l'arsenal, Marseille. — 1897.
- KREBS (Adrien), préfet des études à l'École Alsacienne, 36, rue de Fleurus. — 1878.
- LABASTE, professeur au lycée Faidherbe, 14, rue Masséna, à Lille. — 1902.
- * LAFAYE (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des Lettres, 146, boulevard Raspail. — 1892.
- LAFONT (M^{lle} Renée), licenciée ès lettres, 73, rue du Cardinal Lemoine. — 1901.
- LAGONICO (Théodore), Alexandrie (Égypte). — 1904.
- * LALOY (Louis), docteur ès lettres, 17, rue Denfert-Rochereau. — 1897.
- LAMPAKIS (Georges), secrétaire général du musée des antiquités chrétiennes et professeur à l'Université, Athènes. — 1908.
- LASCARIDIS (Spiridion), docteur en médecine, rue de la gare de Ramleh, Alexandrie (Égypte). — 1909.
- LAURENT (Joseph), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 12-14, rue Jeanne d'Arc, à Nancy. — 1895.
- LA VILLE DE MIRMONT (H. de), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres, 117^{bis}, rue Mazarin, à Bordeaux. — 1888.
- * LAZZARO (Périclès-H.), vice-consul des États-Unis, à Salonique. — 1894.
- * LEBÈGUE (Henri), maître de conférences à l'École des Hautes-Études, 95, boulevard Saint-Michel, v^e. — 1888.
- * LE BRET (M^{me} Paul), 148, boulevard Haussmann. — 1899.
- * LECHAT (Henri), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 22, quai Gailleton, Lyon. — 1891.
- * LECOMTE (Ch.), négociant, 5, rue d'Uzès. — 1875.
- LEFEBVRE (Gustave), ancien membre de l'école d'Athènes, inspecteur en chef au service des antiquités d'Égypte, à Assiout (Haute-Égypte). — 1904.
- * LEGANTINIS (J.-E.), négociant à Odessa. — 1873.
- LEGRAND (Adrien), agrégé de l'Université, 225, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine (Seine). — 1890.
- LEGRAND (Philippe-Ernest), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des Lettres, 69, avenue de Noailles, Lyon. — 1892.
- * LELARGE (Pierre), 41, rue Bonhomme, Reims. — 1907.
- LELIOUX (Armand), chef du service de la sténographie au palais du Sénat. — 1879.
- * LEREBoullet (D^r Léon), membre de l'Académie de médecine, 44, rue de Lille. — 1872.
- LEROUX (Ernest), éditeur, 28, rue Bonaparte. — 1887.
- LE ROUX (Henri), ancien directeur des affaires départementales à la préfecture de la Seine, 12, rue des Marronniers, Passy-Paris. — 1897.
- LEROY-BEAULIEU (Anatole), membre de l'Institut, 27, rue Saint-Guil-laume. — 1870.
- LESQUIER (Jean), membre de l'Institut français d'archéologie orientale au Caire (48, rue du Clocher-Saint-Pierre à Douai). — 1908.

- * LÉTIENNE (D^r), Clos Myrîcme, Louveciennes, Seine-et-Oise. — 1906.
LÉVY (Georges-Raphaël), 3, rue de Noisiel (rue Spontini) xvi^e. — 1888.
LÉVY (Isidore), directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 4, rue Adolphe Focillon. — 1909.
LIARD (Louis), vice-recteur de l'Académie de Paris, 5, rue de la Sorbonne, v^e. — 1884.
LIMPRITIS, avocat, à Alexandrie (Égypte). — 1877.
LOIZON (J.), juge au tribunal civil, 22, rue de Russie, Tunis. — 1904.
* LOUBAT (duc de), associé correspondant de l'Institut, 53, rue Dumont-d'Urville, xvi^e. — 1903.
* LUR-SALUCES (comte de), 40, rue Dumont-d'Urville. — 1895.
LYCÉE CHARLEMAGNE, 101, rue Saint-Antoine. — 1896.
LYCÉE LOUIS-LE-GRAND, 123, rue Saint-Jacques. — 1907.
LYCÉE MONTAIGNE, 17, rue Auguste Comte. — 1885.
* MACMILLAN (George-A.), éditeur, St Martin's Street London, W.-C. — 1878.
MAGNE (Lucien), professeur à l'École des Beaux-Arts et au Conservatoire National des Arts et Métiers, inspecteur général des Monuments historiques, 6, rue de l'Oratoire. — 1905.
* MAISONNEUVE (Jean), villa Taillefer, à Saint-Bonnet-le-Château (Loire). — 1875.
MALLET (Ad.), chef du 1^{er} bureau de l'enseignement secondaire, au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 83, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1897.
* MANOUSSI (Démétrius de), 41, rue Villebois-Mareuil. — 1869.
MANTADAKIS (P.), professeur au gymnase Averoff, Alexandrie (Égypte). — 1903.
MANTZURANY (N), professeur au gymnase de Chio (Scio) (Asie-Mineure). — 1900.
* MANUSSI (Constantin de), à Athènes. — 1869.
MARCHEIX, bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts, 47, rue de Vaugirard. — 1885.
MARESTAING (Pierre), 17, boulevard Flandrin. — 1902.
MARGUERITE DE LA CHARLONIE, ingénieur des arts et manufactures, 24, rue Bonaparte. — 1903.
MARINO (Miltiade), rue de Patissia, à Athènes. — 1873.
MARTHA (Jules), professeur à la Faculté des Lettres, 46, rue de Bagneux. — 1881.
MARTIN (Albert), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 9, rue Sainte-Catherine, Nancy. — 1887.
MARTINI (Edgar), professeur à l'Université, Leipzig, Querstr. 14². — 1904.
* MASPERO (G.), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général du service des antiquités et des musées Égyptiens, Le Caire. — 1877.
MASQUERAY (P.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres, 36, rue Rodrigues-Pérecire, Bordeaux. — 1893.
MATHIS (J.), professeur de première au Collège de Semur (Côte-d'Or). — 1908.

- * MAURICE (Jules, membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, 33, rue Washington (l'été : 24, rue Gambetta, à Loos-les-Lille, Nord). — 1902.
- MAURY, professeur à la Faculté des Lettres, 75, avenue de Lodève, Montpellier. — 1894.
- * MAVRO (Spiridion), Athènes. — 1873.
- * MAVROMICHALIS (Kyriacoulis P.), ministre, à Athènes. — 1888.
- MAVROYENI-BEY (Démétrius), ancien consul général de Turquie, à Marseille, 89, cours Pierre Puget. — 1891.
- * MAXIMOS (P.), à Odessa. — 1879.
- MAY (G.), professeur à la Faculté de Droit, Paris, 12, rue de Longchamp. — 1904.
- * MAZON (Paul), docteur ès lettres, professeur-adjoint à l'Université, 1, boulevard Thiers, à Dijon. — 1902.
- * MEILLET (Antoine, professeur au Collège de France, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 24, boulevard Saint-Michel. — 1908.
- MÉLY (F. de), membre résidant de la société des Antiquaires de France, 26, rue de la Trémoille. — 1894.
- MÉNARDOS (D^r Simos, University Lecturer on Byzantine and Modern Greek, Randolph Hotel, Oxford. — 1907.
- MENDEL (Gustave), ancien membre de l'École d'Athènes, 11, rue Serkis, Constantinople, Pera. — 1902.
- MENGOLA (D.), avocat, à Alexandrie (Égypte). — 1887.
- MÉRIDIÉ (Louis), docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des Lettres, 2, avenue de Toulouse, Montpellier. — 1906.
- MERLE, 36, rue Tronchet, Paris. — 1907.
- MESSINESI (Léonce), 40, rue François I^{er}. — 1903.
- MEUNIER (l'abbé J.-M.), directeur de l'Institution du Sacré Cœur, à Corbigny (Nièvre). — 1895.
- * MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, 16, avenue La Bourdonnais, vii^e. — 1884.
- MEYLAN-FAURE, professeur à l'Université, clos du Matin, Valentin, 44, à Lausanne. — 1904.
- MÉZIÈRES (Alfred), de l'Académie française, professeur honoraire de la Faculté des Lettres, sénateur, 57, boulevard Saint-Michel, v^e. — 1867.
- MICHAELIDIS (C. E.), Rally brothers agency, Hull. — 1890.
- MICHEL (Ch.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université, 42, avenue Blondin, à Liège. — 1893.
- * MICHON (Etienne), conservateur-adjoint au Musée du Louvre, 26, rue Barbet-de-Jouy. — 1893.
- MILLET (Gabriel), maître de conférences à l'école des Hautes-Études, 34, rue Hallé, xiv^e. — 1896.
- * MILLIET (Paul), 95, boulevard Saint-Michel. — 1889.
- * MONCEAUX (Paul), professeur au Collège de France, 12, rue de Tournon. — 1885.
- MONFERRATO (Antoine), ancien ministre des cultes et de l'instruction publique, à Athènes. — 1890.
- MONOD (Gabriel), professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, villa Amiel, Versailles. — 1869.

MORET (Alexandre), maître de conférences à l'école des Hautes-Études, cité Falguière, 3, xv^e. — 1901.

MOSSOT, professeur honoraire, 5, rue Claude-Chahu, xv^e. — 1887.

MOT (Jean de), attaché aux musées de Bruxelles, au Musée du Cinquantenaire, Bruxelles. — 1901.

MUSÉE (le) du Cinquantenaire, à Bruxelles. — 1905.

MUTIAUX (E.), 66, rue de la Pompe, Paris-Passy. — 1898.

NAVARRE (O.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse. — 1895.

* NEGROPONTE (Dimitrios), à Taganrog (Russie). — 1869.

* NEGROPONTES (Ulysse), 78, avenue Malakoff. — 1890.

NÉNOT, membre de l'Institut, architecte de la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne. — 1908.

NICOLE (Jules), professeur à la Faculté des Lettres, 10, boulevard de la Tour, Genève. — 1891.

* NICOLOPOULO (Jean-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.

* NOLLIAC (Pierre de), conservateur du Musée national de Versailles, au Palais de Versailles. — 1888.

* NORMAND (Ch.), directeur de la Revue *L'ami des monuments et des arts*, secrétaire général de la Société des Amis des monuments parisiens, 98, rue de Miromesnil. — 1889.

OFFORD (Joseph), Kasr-el-Nil, 2, Fairfax Road, Bedford Park, Chiswick, London W. — 1907.

* OLIVIER (Adolphe), 6, rue de Maubeuge. — 1907.

OLLIVIER (Louis), 18, rue Chauveau-Lagarde. — 1905.

* OMONT (H.), membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 17, rue Raynouard, xvi^e. — 1884.

OURSEL (Paul), Consul général de France, 68, boulevard Malesherbes, viii^e. — 1867.

PAGONIS (C.-Th.) professeur au gymnase Avéroff, à Alexandrie (Égypte). — 1899.

* PAISANT (Alfred), Président honoraire du tribunal civil, 35, rue Neuve, à Versailles. — 1871.

* PAIX-SÉAILLES (Charles), 278, boulevard Raspail. — 1896.

* PAPADIMITRIOU (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa. — 1893.

PAPADOPOULO KERAMEUS, conseiller d'Etat, professeur à l'Université impériale, Fontanka, 93, log. 17, à Saint-Petersbourg, Russie. — 1902.

PAPAVASSILIOU (G.), professeur à Athènes, 20, rue Aréos. — 1889.

PARIS (Pierre), professeur à la Faculté des Lettres, correspondant de l'Institut, à Bordeaux. — 1894.

PARMENTIER (Léon), professeur à l'Université de Liège, à Hamoir-sur-Ourthe (Belgique). — 1895.

* PARMENTIER (le général Théodore), 5, rue du Cirque. — 1872.

* PASPATI (Georges), à Athènes. — 1888.

- PASSY (Louis), député de l'Eure, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 75, rue de Courcelles. — 1867.
- PATON (W.-R.), Ker Anna, à Perros-Guirec, par Lannion, Côtes-du-Nord. — 1896.
- PEINE (Louis), professeur au lycée Louis-le-Grand, 5, rue Latran. — 1894.
- PELLATI (Franz), Direzione gener. delle Antichità e Belle Arti Ministero della P. Istruzione, Rome. — 1907.
- PELLETIER (François), professeur à l'Université de Laval, Québec (Canada). — 1902.
- PEPIN-LEHALLEUR (Adrien), 7, rue Nitot. — 1880.
- PERDRIZET (Paul), docteur ès-lettres, professeur d'archéologie et histoire de l'art à la Faculté des Lettres, 2, avenue de la Garenne, Nancy. — 1889.
- PEREIRE (Henry), 33, boulevard de Courcelles. — 1890.
- PERNOT (Hubert), docteur ès lettres, répétiteur de grec moderne à l'École des langues orientales vivantes, 7, rue du Clos d'Orléans, Fontenay-sous-Bois (Seine). — 1900.
- PERROT (Georges), secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Palais de l'Institut, 25, quai Conti. — 1867.
- * PERSOPOULO (Nicolas), Trébizonde, Mer Noire, poste restante. — 1873.
- PESSONNEAUX (Raoul), professeur au lycée Henri IV, à Clamart. — 1888.
- * PETITJEAN (J.), professeur au Lycée Condorcet, 32, rue Ernest Renan. — 1893.
- PETRIDIS (Dr A.-P.), chirurgien de l'hôpital grec, 15, rue Nebi Danial, Alexandrie (Égypte). — 1903.
- * PEYRE (Roger), professeur d'histoire au lycée Charlemagne, 13, rue Jacob. — 1879.
- PHARMAKOWSKY (B.), membre de la commission impériale archéologique, Palais impérial d'hiver, à Saint-Petersbourg. — 1898.
- PICARD (Alphonse), fils, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1870.
- PICARD (Georges), 2 bis, rue de Benouville. — 1903.
- PICHON (René), docteur ès lettres, professeur au Lycée Henri IV, 142, boulevard Montparnasse. — 1903.
- PIERROTET (Paul), directeur de Sainte-Barbe, place du Panthéon, v^e. — 1903.
- PISANIS (Jean), professeur à Alexandrie (Égypte). — 1899.
- * PISPAS (B.), rue Richelieu, à Odessa. — 1879.
- PLASSART (André), élève à l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1908.
- * POINSOT (M^{lle}), 5, rue de Vitry, Alfortville (Seine). — 1901.
- * POTTIER (Edmond), professeur à l'École du Louvre, conservateur-adjoint des Musées nationaux, membre de l'Institut, 72, rue de la Tour, Paris-Passy. — 1884.
- PRAZZICA (Aristote), à Alexandrie (Égypte). — 1904.
- PSICHARI (Jean), professeur à l'École des Langues orientales vivantes, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 16, rue Chaptal. — 1879.

- * PUECH (Aimé), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 1, rue du Val-de-Grâce. — 1892.
- QUILLARD (Pierre), homme de lettres, 10, rue Nollet. — 1902.
- RADET (G.), doyen de la Faculté des Lettres, 9 *bis*, rue de Cheverus, Bordeaux. — 1890.
- RAINGEARD, agrégé des lettres, professeur au Lycée, rue de l'Avenir, à La Roche-sur-Yon. — 1906.
- RALLI frères, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
- RAPHAEL (Paul), 25, avenue Kléber. — 1907.
- RAVAISSON (Charles), conservateur-adjoint au musée du Louvre, 39, rue Vital. — 1898.
- RECORDON (Edouard), professeur, Clos Daisy, à Corseaux, près Vevey (Suisse) — 1906.
- * REINACH (Adolphe-J.), membre de l'école française d'Athènes. — 1906.
- * REINACH (Joseph), député, 6, avenue Van-Dyck. — 1888.
- * REINACH (Salomon), membre de l'Institut, conservateur du musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, à Paris, 4, rue de Traktir. — 1878.
- * REINACH (Théodore), député, membre de l'Institut, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, 9, rue Hamelin. — 1884.
- * RENAULD, professeur au lycée, 1, rue Valade, Toulouse. — 1902.
- REYNAUD, professeur au lycée Michelet, 28, avenue de l'Observatoire. — 1893.
- RHEINART (Ferdinand), 16, rue de Bagneux, Paris. — 1903.
- RICCI (Seymour de), 7, rue Edouard Detaille. — 1901.
- RICHARD (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 50, rue des Belles-Feuilles. — 1888.
- * RIDDER (André de), conservateur-adjoint au Musée du Louvre, 22, rue de Marignan. — 1894.
- RIVAUD, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres, 23, rue Arsène Orillard, à Poitiers. — 1908.
- ROBERTI (A.), professeur honoraire, 13, rue de l'Abbatiale, à Bernay (Eure). — 1873.
- ROBIN (L.), docteur ès-lettres, chargé de cours à la Faculté des Lettres, impasse Beauvrelu, Caen. — 1908.
- RODIER, professeur à la Faculté des Lettres, 16, avenue d'Orléans. — 1909.
- * RODOCANACHI (Emmanuel), 29, rue Tronchet. — 1905.
- * RODOCANACHI (Michel-E.), négociant, 10, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
- ROMANOS (Athos), ministre de Grèce à Londres. — 1891.
- * ROTHSCHILD (baron Edmond de), membre de l'Institut, 41, rue du faubourg Saint-Honoré. — 1884.
- ROUGÉ (André), avocat à la Cour d'appel, 9, rue Vaillant, à Dijon. — 1910.
- ROUIRE (Dr), 87, boulevard Saint-Michel. — 1905.
- ROUJON (Henry), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, au Palais de l'Institut, quai Conti, 25. — 1904.

- ROUX (Ferdinand), ancien magistrat, avocat, à Javode près et par Issoire. — 1887.
- ROUX René, étudiant à la Faculté des Lettres, 26, rue La Fayette, Versailles. — 1908.
- * RUELE (Ch.-Émile), administrateur honoraire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 5, rue Soufflot. — 1869.
- SAGLIO (Edmond), membre de l'Institut, 85, rue de Sèvres. — 1868.
- SAKELARIDIS (Dimitri), à Alexandrie (Egypte). — 1888.
- SALA (M^{me} la comtesse), 22, rue Clément Marot. — 1901.
- * SARTIAUX (Félix), ingénieur à la compagnie des chemins de fer du Nord, 108, rue Caulaincourt, xviii^e. — 1909.
- * SATHAS (Constantin), 4, rue du Mont-Thabor. — 1874.
- * SAYCE (A. H.), professeur à l'Université d'Oxford, Queen's College. — 1879.
- * SCARAMANGA (Luc), à Taganrog (Russie). — 1870.
- * SCARAMANGA (Pierre-J.), 36, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine. — 1872.
- * SCHLEGEL (F.), commandant, 12, rue Broca. — 1906.
- * SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, 29, avenue Montaigne, viii^e. — 1888.
- * SEGALA' Y ESTALELLA (D^r Luis), professeur de langue et littérature grecques à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université, Plaza de Urquinaona, 6², Barcelone. — 1908.
- SÉGUIER (comte de), à Son Serra, Casa Rey, Palma de Majorque. — 1895.
- SENART (Emile), membre de l'Institut, 18, rue François I^{er}, viii^e. — 1867.
- SENSINE (Henri), professeur à Lausanne (Suisse). — 1907.
- SEREFAS (Athanasio D.), à Salonique. — 1905.
- SERRUYS (Daniel), ancien membre de l'École française de Rome, maître de conférences à l'École des Hautes Études, 29, rue Saint-Louis-en-l'Île. — 1902.
- SESTIER (J.-M.), avocat à la Cour d'appel, 24, rue Pierre Nicole. — 1881.
- SEURE, agrégé des lettres, ancien membre de l'École d'Athènes, 16, avenue Elisée-Reclus (parc du Champ de Mars). — 1901.
- SHEAR (M^{me} Théodore Leslie), 509 West, 122^e Street, New York. — 1899.
- * SIBIEN (Armand), architecte, 14, rue du Quatre-Septembre. — 1901.
- SIMONE BROUWER (D^r F. de), professeur, 5, place Montecalvario, Naples. — 1906.
- SINOIR, professeur de première au lycée de Laval. — 1892.
- SIOTIS (D^r), directeur de l'établissement hydrothérapique de Constantinople, 7, rue Télégraphe, Péra, Constantinople. — 1905.
- SIRET (Louis), ingénieur à Cuevas de Vera, par Almeria (Espagne). — 1909.
- SKIAS (André N.), 6, rue Cantacuzène, à Athènes. — 1892.
- SKLIROS (Georges-Eustache), Santa-Maura, Leucade, Grèce. — 1876.
- SOTIRIADIS, épheure des antiquités et des musées, 21, rue Lucien, Athènes. — 1902.

- STAIS, directeur du musée national, rue de Patissia, Athènes. — 1908.
STAMOULIS (Anastase), négociant, à Silimvria (Turquie). — 1874.
STAVRID (Jean), 29, Cleveland Gardens, Hyde Park, London. W. — 1908.
STEEN-NILSEN (M^{me}), 1, rue de la Ville-l'Évêque. — 1907.
STREIT (Georges), professeur de droit international à l'Université d'Athènes. — 1894.
STUREL (René), agrégé des lettres, professeur au Lycée, 24, cours Fauriel, Saint-Étienne. — 1907.
SVORONOS (J.-N.), directeur du Musée numismatique, Athènes. — 1903.
SYLLOGUE (le), Νέα Ζωή, à Alexandrie (Égypte). — 1907.

TAMBACOPOULOS (D.), sous-directeur de la Banque d'Orient, à Alexandrie (Égypte). — 1906.

* TANNERY (M^{me} V^{ve} Paul), Brion-sur-Thouet (Deux-Sèvres) (à Paris, 8, rue Stanislas). — 1907.

TERRIER, professeur honoraire au lycée Condorcet, 10, rue d'Aumale. — 1878.

* TOUGARD (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, professeur honoraire au petit séminaire, à Rouen. — 1867.

* TOURTOULON (baron de), 43, rue Roux-Alphéran, Aix (Bouches-du-Rhône). — 1869.

TRACHILIS (Stephanos) professeur à la Canée, Crète. — 1906.

* TRAVÈRS (Albert), inspecteur général honoraire des postes et télégraphes de l'Hérault, 4^{bis}, rue Voltaire, Brest (Finistère). — 1885.

TRIANTAPHYLIDIS (G. J.), 127, boulevard Malesherbes. — 1894.

* TSACALOTOS (E.-D.), professeur au 1^{er} gymnase Varvakion, à Athènes. — 1873.

TSAPALOS, ingénieur des mines, 17, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine (Seine). — 1907.

* UNIVERSITÉ D'ATHÈNES. — 1868.

* VASNIER, greffier des bâtiments, Le Manoir, à Giberville (Calvados). — 1894.

VASSILAKIS (D^r Germanos), archimandrite supérieur de l'Église grecque de Paris, 7, rue Bizet, xvi^e. — 1905.

VATELOT (S.), directeur du lycée gréco-français, 10, rue Mekteb, Péra-Constantinople. — 1905.

* VENDRYÈS (Joseph), chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 83, rue d'Assas. — 1903.

VENETOCLES (Dém.), directeur du Lycée grec, à Alexandrie (Égypte). — 1879.

VERNET (Marcel), associé correspondant national des Antiquaires de France, 10, rue d'Offémont, xvii^e. — 1904.

VIANEY (J.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres, rue Marcel de Serres, à Montpellier. — 1894.

* VLASTO (Antoine), 104, avenue Malakoff. — 1884.

Vogüé (marquis de), de l'Académie française, membre de l'Institut, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert, vii^e. — 1875.

- VOLOXAKI (Michel D.), directeur du Panchyprion, à Nicosie, île de Chypre. — 1909.
- VOS (Luc de), 6, place de la Bourse. — 1908.
- * VUCINA (Emmanuel G.), 1, rue Xanthippe, à Athènes. — 1873.
- WATELIN (Louis), 142, boulevard Péreire. — 1904.
- WEILL (Raymond), capitaine du génie, docteur ès lettres, 39, rue de Paris, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — 1904.
- WELTER (H.), libraire, 4, rue Bernard-Palissy. — 1894.
- WILLEMS professeur à l'Université, Bruxelles. — 1905.
- WUHRER (M^{lle} Marie-Louise), 66, rue Gay-Lussac. — 1905.
- * XANTHOPOULOS (Démétrius), rue Sophie, maison Mavro, à Odessa. — 1879.
- XANTHOUDIDIS (Etienne), épheure des antiquités en Crète. — 1908.
- * XYDIAS (Nicolas), artiste-peintre, chez M. Pylarinos, pharmacien, place Louis, Athènes. — 1884.
- ZARNAS (Démétrius), à Salonique. — 1904.
- ZAIÏMIS (Assemakis), à Athènes. — 1891.
- ZAIÏMIS (Panaghiotis), ministre de l'instruction publique, à Athènes. — 1890.
- ZALOGOSTA (Pierre-N.), à Athènes. — 1886.
- ZARIFI (Georges), chez M. Léonidas Zarifi, banquier, à Constantinople. — 1902.
- ZARIFI (Périclès), banquier, 10, rue du Coq, à Marseille. — 1867.
- ZIGAVINOS (Grégoire), archimandrite, 23, rue de la Grande-Armée, à Marseille. — 1891.
-

SOCIÉTÉS ET ÉCOLES CORRESPONDANTES

Athènes.

- École française d'Athènes.
Institut archéologique allemand.
Société archéologique.
Syllogue des amis de l'instruction, le *Parnasse*.

Auxerre.

- Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Baltimore (États-Unis).

- John Hopkin's University.

Besançon.

- Société d'émulation du Doubs.

Boston.

- Archæological Institute of America.

Bruxelles.

- Société des Bollandistes.

Constantine.

- Société archéologique du département de Constantine.

Constantinople.

- Syllogue littéraire hellénique.

- Institut archéologique russe.

Le Havre.

- Société havraise d'études diverses.

Liverpool.

- The Liverpool Institute of Archaeology.

Londres.

- Society for the promotion of Hellenic studies.

Montpellier.

- Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Nancy.

- Académie de Stanislas.

Paris.

- Société nationale des antiquaires de France.

Rome.

- École française de Rome.

Senlis.

- Comité archéologique.

Smyrne.

- Musée et bibliothèque de l'École évangélique.

PÉRIODIQUES ÉCHANGÉS AVEC LA REVUE

Paris.

Annales du musée Guimet.
Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique
Revue critique d'histoire et de littérature.
Revue des questions historiques.

Athènes.

Διέπλaxis τῶν παιδῶν.
Ἑστία.
Παναθήναια.

Baltimore.

American Journal of philology.

Bordeaux.

Revue des Études anciennes.

Leipzig.

Archiv für Religionswissenschaft.
Byzantinische Zeitschrift.

Lemberg.

Eos.

Liège.

Musée Belge.

New York.

American Journal of Archæology.

Padoue.

Rivista di Storia antica e Scienze affini.

Rome.

Bessarione.
Bollettino dell' Istituto di diritto romano.
Bollettino d'arte del Ministero della P. Istruzione.

Trieste.

Νέα ἡμέρα.

PRIX DÉCERNÉS

DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION

(1868-1909)

1868. Prix de 500 fr. M. TOURNIER, Édition de Sophocle.
— Mention honorable. M. BOISSÉE, 9^e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.
1869. Prix de l'Association. M. H. WEIL, Édition de sept tragédies d'Euripide.
— Prix Zographos. M. A. BAILLY, *Manuel des racines grecques et latines*.
— Mention très honorable. M. BERNARDAKIS, Ἑλληνικὴ γραμματική.
1870. Prix de l'Association. M. Alexis PIERRON, Édition de l'Iliade.
— Prix Zographos. M. PAPARRIGOPOULOS, *Histoire nationale de la Grèce*.
1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile RUELLE, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.
— Prix Zographos. Partagé entre M. SATHAS, Ἀνάκτορα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία. Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράστημα, et M. VALETTAS, Δουάδσωρος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων.
1872. Médaille de 500 fr. M. POLITIS, Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων.
1873. Prix de l'Association. M. Amédée TARDIEU, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.
— Médaille de 500 fr. M. A. BOUCHERIE, Ἐρωτησόμενα et Καθημερινὴ ὁμιλία, *textes inédits attribués à Julius Pollux*.
— Médaille de 500 fr. M. A. de ROCHAS D'AIGLUX, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance*.
— Prix Zographos. M. COUMANOUDIS (É.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι.
— Médaille de 500 fr. M. C. SATHAS, *Bibliotheca graeca medii aevi*.
1874. Prix de l'Association. M. C. WESCHER, *Dionysii Byzantii de navigatione Bosphori quae supersunt, graece et latine*.
— Prix Zographos. M. Émile LEGRAND, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites pour la première fois*.
— Mention très honorable. M. E. FILLEUL, *Histoire du siècle de Périclès*.
— Mention très honorable. M. Alfred CROISET, *Xénophon, son caractère et son talent*.
1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. SATHAS, *Mich. Pselli Historia*

- byzantina et alia opuscula*, et M. PETIT DE JULLEVILLE, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine*.
- Prix Zographos. Partagé entre M. MILIARAKIS, Κουλάδου, et M. Margaritis DIMITZA, Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine.
1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. LALLIER, Thèses pour le doctorat ès lettres : 1^o *De Crilive tyranni vita ac scriptis*; 2^o *Condition de la femme dans la famille athénienne aux v^e et au iv^e siècles avant l'ère chrétienne*, et M. Phil. BRYENIOS, Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome.
- Prix Zographos. MM. COUMANOUDIS et CASTORCHIS, directeurs de l'Ἀθήναϊον.
1877. Prix Zographos. MM. BAYET et DUCHESNE, *Mission au mont Athos*.
1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. AUBÉ, Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français, et M. Victor PROU, Édition et Traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie.
- Prix Zographos. Le *Bulletin de correspondance hellénique*.
1879. Prix de l'Association. M. E. SAGLIO, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*.
- Prix Zographos. M. P. DECHARME, *Mythologie de la Grèce antique*.
1880. Prix de l'Association. M. Ex. CALLEMER, *Le droit de succession légitime à Athènes*.
- Prix Zographos. M. Henri VAST, *Etudes sur Bessarion*.
1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. GEVAERT, *Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité*.
- Prix Zographos. M. A. CARTAULT, *La trière athénienne*.
1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max. COLLIGNON, *Manuel d'archéologie grecque*, et M. V. PROU, *Les théâtres d'automates en Grèce, au i^{er} siècle de notre ère*.
- Prix Zographos. Partagé entre M. J. MARTHA, Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Sacerdotes athéniens*, et M. P. GIRARD, Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes*.
1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice CROISSET, *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*, et M. COUAT, *La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*.
- Prix Zographos. Partagé entre M. CONTOS, Γλωσσικά παρατηρήσεις αναφερόμεναί εις τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν, et M. Emile LEGRAND, *Bibliothèque grecque vulgaire*, t. I, II, III.
1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max BONNET, *Acta Thomae, partim inedita*, et M. Victor HENRY, Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque*.
- Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste CHOISY, *Études sur l'architecture grecque*, et M. Edmond POTTIER, Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Lécythes blanches attiques*.
1885. Prix de l'Association. M. Salomon REINACH, *Manuel de philologie classique*.
- Prix Zographos. M. Olivier RAYET, *Monuments de l'art antique*.
1886. Prix de l'Association. Le *Sylloge littéraire hellénique de Constantinople*. Recueil annuel.
- Prix Zographos. Partagé entre M. Amédée HAUVETTE, *De archonte rege; — Les Stratèges athéniens*. Thèses pour le doctorat ès lettres, et M. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Traduction des ouvrages d'Ernest Curtius, J.-G. Droysen et G.-F. Hertzberg sur l'histoire grecque*.
1887. Prix de l'Association. Partagé entre M. Albert MARTIN, Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Cavaliers athéniens*, et M. Paul MONCEAUX, Thèses *De Communi Asiae provinciae* et sur les *Proxénies grecques*.
- Prix Zographos. Partagé entre M. PAPADOPOULOS-KERAMEUS, Ouvrages divers sur l'antiquité grecque, et Paul TANNERY, Ouvrages et opuscules sur l'histoire de la science grecque.

1888. Prix de l'Association. M. HOMOLLE, Thèses pour le doctorat ès lettres. *Les archives de l'intendance sacrée à Délos. — De antiquissimis Dianae simulacris deliâcis.*
 — Prix Zographos. Ἑπίτις, revue hebdomadaire dirigée par M. Cazdonis.
 — Mention très honorable. M. CUCUEL, *Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon; Œuvres complètes de l'orateur Antiphon*, traduction française.
 — Mention très honorable. M. l'abbé ROUFF, *Grammaire grecque* de Koch, traduction française.
1889. Prix de l'Association. M. HENRI OMONT, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.*
 — Prix Zographos. Partagé entre M. Ch. DIEHL, *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, et M. SPYRIDON LAMBROS, Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὁρους ἐλληνικῶν κωδίκων.
1890. Prix de l'Association. M. G. SCHLUMBERGER, *Un empereur byzantin au x^e siècle. Nicéphore Phocas.*
 — Prix Zographos. M. MILIARAKIS, Νεοελληνική γεωγραφική φιλολογία (1800-1889).
1891. Prix de l'Association. M. EDMOND POTTIER, *Les statuettes de terre cuite dans l'antiquité.*
 — Prix Zographos. Partagé entre M. SAKKÉLION, Βιβλιοθήκη Πατριαρχίαι, et M. LATYSCHÉV, *Inscriptiones graecae orae septentrionalis Ponti Euxini.*
1892. Prix de l'Association. Partagé entre M. COSTOMIRIS, *Livre XII d'Aélius inédit*, M. P. MILLIET, *Etudes sur les premières périodes de la céramique grecque*, et M. A.-N. SKIAS (Περὶ τῆς κρητικῆς διαλέκτου).
 — Prix Zographos. Partagé entre M. l'abbé BATIFFOL, *Thèse sur l'abbaye de Rossano*, et autres travaux de paléographie grecque, et M. STORONOS, *Numismatique de la Crète ancienne.*
 — Prix Zappas. MM. les abbés AUVRAY et TOUGARD, *Édition critique de la petite catéchèse de Saint Théodore Studite.*
1893. Prix Zographos. Partagé entre M. GEORGES RADET, *De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis et La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades.* Thèses pour le doctorat ès-lettres, et M. JEAN DUPUIS, *Théon de Smyrne*, texte et traduction.
 — Prix Zappas. M. NICOLE, *Les Scolies genevoises de l'Illiade et Le Livre du préfet.*
1894. Prix Zographos. Partagé entre M. TSOUNTAS, Μυκῆναι καὶ μυκηναῖος πολιτισμός, et M. CLERC, *De rebus Thyatirenorum et Les Méléques athéniens.* Thèses pour le doctorat ès lettres.
 — Prix Zappas. M. CAVVADIAS, Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου, κατάλογος περιγραφικός, I et *Fouilles d'Épidaure*, I.
1895. Prix Zographos. M. A. BAILLY, *Dictionnaire grec-français.*
 — Prix Zappas. M. V. BÉRARD, *De l'origine des cultes arcadiens*, (Bibl. Ec. fr. de Rome et d'Athènes, fasc. 67). Thèse pour le doctorat ès lettres.
1896. Prix Zographos. S. E. HANDY BEY et M. TH. REINACH, *Une nécropole royale à Sidon.*
 — Prix Zappas. M. PAUL MASQUERAY, *De tragica ambiguitate apud Euripidem et Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque.* Thèses pour le doctorat ès lettres.
1897. Prix Zographos. Partagé entre MM. DEFRASSE et LECHAT, *Épidaure, restauration et description des principaux monuments du sanctuaire d'Asclépios*, et M. BEAUCHET, *Histoire du droit privé de la république athénienne.*
 — Prix Zappas. M. MAURICE EMMANUEL, *De saltationis disciplina apud Graecos et Essai sur l'orchestique grecque.* Thèses pour le doctorat ès lettres.

- Médaille d'argent. M. DE RIDDER, *De ectypis quibusdam quae falso vocantur argivo-corinthiaca* et *De l'idée de la mort en Grèce à l'époque classique* (Thèses pour le doctorat ès lettres) et *Catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes*.
1898. Prix Zographos. Partagé entre M. D. C. HESSELING, *Les cinq livres de la loi (le Pentateuque)*, (traduction en néo-grec) et M. Hilaire VANDAELE *Essai de syntaxe historique : l'oplatif grec*.
- Prix Zappas. Le Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἐταιρείας τῆς Ἑλλάδος.
1899. Prix Zographos. Partagé entre M. ARDAILLON, *Les mines du Laurion dans l'antiquité* (Thèse pour le doctorat ès lettres), et M. Ph.-E. LEGRAND, *Etude sur Théocrite* (Thèse pour le doctorat ès lettres).
- Prix Zappas. M. MILIARAKIS, Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας καὶ τοῦ δεσποτάτου τῆς Ἡπείρου.
1900. Prix Zographos. Partagé entre M. Charles MICHEL, *Recueil d'inscriptions grecques*, et M. Gustave FOUGÈRES, *De Lyciorum communi* et *Mantinée et l'Arcadie orientale* (Thèses pour le doctorat ès lettres).
- Prix Zappas. M. POLITIS, Μελέται περὶ τοῦ βίου καὶ τῆς γλώσσης τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ. Ἡερομίαι. Τόμος Α' (fascicules 68-71 de la bibliothèque Marasly).
1901. Prix Zographos. Partagé entre M. NAVARRE, *Essai sur la rhétorique grecque* (Thèse pour le doctorat ès lettres), et M. OUVRE, *Les formes littéraires de la pensée grecque*.
- Prix Zappas. M. G. MILLET, *Le Monastère de Daphni*.
1902. Prix Zographos. Partagé entre M. COUVREUR, *Hermiae Alexandrini in Platonis Phaedrum scholia* et M. A. JOUBIN, *La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès* (Thèse pour le doctorat ès lettres).
- Prix Zappas. M. SVORONOS, Ἐργατεία τῶν μνημείων τοῦ Ἑλευσινιακοῦ μυστικοῦ κύκλου καὶ τοπογραφία Ἑλευσίνιος καὶ Ἀθηνῶν.
1903. Prix Zographos. Partagé entre M. HATZIDAKIS, Ἀκαδημαϊκὰ ἀναγνώσματα T. I. (Bibl. Marasly, fascicules 175-178) et M. Paul MAZON, *L'Orestie d'Eschyle*.
- Prix Zappas. Le général DE BEYLIÉ, *L'Habitation byzantine*.
1904. Prix Zographos. Partagé entre M. CARRA DE VAUX, *Les mécaniques ou l'éleveur de Héron d'Alexandrie* et *Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques de Philon*, et M. DE RIDDER, *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque Nationale*.
- Prix Zappas. Le Σύλλογος πρὸς διὰδοσιν ὠφελίμων βιβλίων.
- Médaille d'argent. T. STICKNEY, *Les sentences dans la poésie grecque d'Homère à Euripide* (Thèse pour le doctorat ès lettres).
- Médaille d'argent. M. COLARDEAU, *Épictète* (Thèse pour le doctorat ès lettres).
1905. Prix Zographos. Partagé entre MM. G. GLOTZ, *La solidarité de la famille d'avis le droit criminel en Grèce* (Thèse pour le doctorat ès lettres) et M. L. LALOUY, *Aristorène de Tarente, disciple d'Aristote, et la musique dans l'antiquité* (Thèse pour le doctorat ès lettres).
- Prix Zappas. M. Alexandre PALLIS, Ὁμήρου Ἰλιὰς.
- Prix exceptionnel. M. VENDRYÈS, *Traité d'accentuation grecque*.
- Médaille d'argent. M. V. CHAFOT, *La province romaine proconsulaire d'Asie*.
1906. Prix Zographos. Partagé entre MM. BOURGUET, *L'administration financière du sanctuaire pythique au IV^e siècle avant J.-C.* (Thèse pour le doctorat ès lettres) et M. COLIX, *Rome et la Grèce de 200 à 146 avant J.-C.* (Thèse pour le doctorat ès lettres).
- Prix Zappas. M. CAVALLERA, *S. Eustathii episcopi Antiocheni in Lazarum Mariam et Martham homilia christologica*.
- Médaille d'argent. Le Ἀεζικὸν ἐγκυκλοπαιδικόν.
1907. Prix Zographos. Partagé entre MM. CUNY, *Le nombre ducl en grec* (Thèse

pour le doctorat ès lettres: et MÉRIDIER, *L'influence de la seconde sophistique sur l'œuvre de Grégoire de Nysse et Le philosophe Thémistius devant l'opinion de ses contemporains* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Sp. LAMBROS, Νέος Ἑλληνογενής.

— Médaille d'argent. M. Adhémar d'ALÈS, *La théologie de saint Hippolyte*.

— Médaille d'argent. M. ADAMANTIOS ADAMANTIOU, Τὰ Χρυσικά τοῦ Μορζέως.

1908. Prix Zographos. Partagé entre MM. G. LEFEBVRE, *Fragments d'un manuscrit de Ménandre* et M. J. DELAMARRE, *Inscriptiones Amorgi* (Inscriptiones Græcæ, vol. XII, fasc. 7).

— Prix Zappas. M. Léon ROBIN, *La théorie platonicienne des idées et des nombres d'après Aristote et La théorie platonicienne de l'Amour* Thèses pour le doctorat ès lettres.

— Médaille d'argent. Simos MÉNARDOS, Τοπωνυμικὸν τῆς Κύπρου.

— Médaille d'argent. Jean B. PAPPADOPOULOS, *Théodore II Lascaris, empereur de Nicée* (Thèse pour le doctorat d'Université).

1909. Prix Zographos. Partagé entre MM. Hubert PERNOT, *Girolamo Germano, grammaire et vocabulaire du grec vulgaire* et *Phonétique des parlers de Chio* (Thèses pour le doctorat ès lettres) et Paul PERDRIZET, *Fouilles de Delphes* (tome V). *Monuments figurés*. (Petits bronzes, etc.)

— Prix Zappas. M. Grégorios BERNARDAKIS, Αεζικὸν ἐρμηνευτικὸν τῶν ἐνδοξοτάτων Ἑλληνῶν ποιητῶν καὶ συγγραφέων (Bibliot. Marasly).

— Médaille d'argent. M. CAVAIGNAC, *Études sur l'histoire financière d'Athènes au ve siècle*. (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. DALMEYDA, *Euripide, les Bacchantes*. Texte grec, éd. avec commentaire critique et explicatif (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. EGINITIS, Τὸ κλῆμα τῆς Ἑλλάδος. Μέρος α' : τὸ κλῆμα τῶν Ἀθηναίων. Μέρος β' : τὸ κλῆμα τῆς Ἀττικῆς.

— Médaille d'argent. M. G. NICOLE, *Meidias et le style fleuri dans la céramique attique*.

PAPYRUS RÉCEMMENT DÉCOUVERTS

Oxyrhynchus Papyri. VI. Edited by B.-P. Grenfell and A.-S. Hunt, fellows of Queen's College, Oxford. With Six Plates, xiv et 381 pages. Grand in-8°, London, Egypt Exploration fund, 1908.

MM. Grenfell et Hunt viennent de nous donner leur tribut annuel, un nouveau volume. On ne saurait trop admirer l'infatigable persévérance de ces savants.

Parlons d'abord du morceau capital, les fragments de l'*Hypsipyle* d'Euripide. L'attribution en est évidente; elle est confirmée d'ailleurs par deux citations qui se retrouvent dans notre texte. Celui-ci est malheureusement en très mauvais état. Comment se suivaient les nombreux morceaux de papyrus? Quelques indices sûrs permettent d'en ranger un certain nombre; le classement des autres est conjectural. Nous adoptons celui des éditeurs, qui nous paraît probable.

Au verso du papyrus, on lit le texte grec en onciales allongées; l'écriture semble dater du n^e siècle de notre ère. Des lettres placées à la marge des vers en indiquent les centaines; il y a beaucoup d'accents, peu de signes de ponctuation; le nom des interlocuteurs, dont la paragraphos marque plusieurs fois le changement, est fréquemment indiqué en marge. La paragraphos indique aussi la division strophique des parties lyriques. Il est difficile de distinguer la première main de celle qui a fait

des corrections. L'orthographe est généralement bonne, mais beaucoup d'altérations du texte appellent des conjectures.

Le premier fragment était précédé de deux pages, environ cent dix lignes, qui font défaut aujourd'hui. On y lisait le titre, l'argument, la liste des personnages, le prologue et sans doute aussi un certain nombre de vers du dialogue. Le prologue était prononcé par Hypsipyle, d'après une conjecture très probable, pour ne pas dire certaine, des éditeurs. Aristophane (1) en cite le commencement. Traduisons :

« Dionysos, qui, vêtu d'une peau de biche, danse sur le « Parnasse en brandissant le thyrsé.... » La phrase n'est pas terminée, nous la complétons ainsi : « est mon aïeul. Le « dieu engendra Thoas qui régna sur Lemnos. Je suis la fille « de ce roi et j'ai reçu de lui le nom d'Hypsipyle. »

Hypsipyle racontait sans doute les événements de sa vie antérieurs à l'action du drame. Elle parlait des deux fils, Eunéos et Thoas, qu'elle eut de Jason quand les Argonautes débarquèrent à Lemnos. Elle parlait sans doute aussi du fameux massacre des hommes par les femmes de Lemnos et racontait comment, pour échapper aux fureurs des Lemniennes, qui lui imputaient à crime d'avoir épargné la vie de son père, elle se cacha dans les broussailles de la côte. Des marins la sauvèrent en la faisant monter à bord de leur vaisseau, mais, arrivés à Nauplie, ils la vendirent. La malheureuse finit par entrer comme esclave dans la maison de Lycurgue, prêtre du temple de Zeus Néméen, et fut chargée de garder le fils de son maître, enfant en bas âge (2). Ces faits, exposés en détail dans une des dernières scènes de la pièce, étaient peut-être brièvement résumés dans le prologue.

Donnons l'énumération des personnages qui paraissent sur

(1) Aristophane, *Grenouilles*, v. 1211-13.

(2) Les aventures d'Hypsipyle sont racontées de diverses manières. Le récit le plus détaillé et le plus voisin de la version d'Euripide se trouve dans les scolies de Clément d'Alexandrie (p. 105), et cependant cette version aussi diffère en quelques points de celle de notre tragédie. Stace, que Hartung a suivi dans son *Euripides restitutus*, n'est pas non plus un guide sûr.

la scène : Hypsipyle; ses deux fils, Eunéos (Εὐνώος ou Εὐνώως) et Thoas, en costume de voyageurs; Amphiaraos avec son escorte; Eurydice, l'épouse de Lycurgue; Lycurgue, Dionysos. Le chœur est composé de femmes néméennes, amies d'Hypsipyle. L'action se passe à Némée, devant la demeure de Lycurgue.

- Examinons maintenant le texte grec. Dans la plupart des fragments, les lignes assez bien conservées sont moins nombreuses que celles dont on ne peut tirer parti. Il ne faut donc jamais oublier que nous ne pouvons connaître aujourd'hui, ou deviner, qu'une partie de ce que contenait le texte primitif.

La reconstitution du texte est due à Wilamowitz, dont les éditeurs, qui l'avaient consulté, ont presque toujours adopté les vues.

Après ces préliminaires, passons en revue les fragments conservés.

Colonne I, fragment 1. Hypsipyle est en train de chanter pour calmer le petit enfant, lorsqu'entrent deux jeunes hommes.

A leur vue, elle s'écrie : « Bienheureuse la femme qui leur « donna le jour, quelle qu'elle soit », ὃ μακκαρία σφόδρ' ἡ πεκοῦσα, ἦτις ποτ' ἦν. Évidemment Hypsipyle admire la vigueur et la beauté des deux étrangers. Son exclamation rappelle la chanson italienne : *Benedetta sia la madre d'ella, che ti fece così bella*. Il se trouvera par la suite que la mère qu'Hypsipyle estime heureuse n'est autre qu'Hypsipyle elle-même.

Thoas demande pour lui et son compagnon la permission de rester jusqu'au lendemain.

Fragment 2. Ce fragment n'est séparé du précédent que par un très petit intervalle. Hypsipyle répond : « On est hospitalier « ici, et Eurydice, qui gouverne la maison en l'absence de son « époux, vous recevra certainement. »

Colonne II, fragment 1. Traduisons la partie bien conservée de ce fragment. Hypsipyle chante :

1^{re} strophe : « Voici les crécelles bruyantes [que je fais

« tourner pour amuser l'enfant? ». Ce n'est pas pour alléger ma
 « peine que je chante, comme autrefois à Lemnos (1) quand je
 « faisais passer le peigne ou la navette à travers la trame du
 « tissu ; ô Muse, c'est pour endormir, pour amuser, pour soigner
 « un petit enfant ! »

Cette strophe, ainsi que les suivantes, offre un mètre que la
 plupart des métriciens modernes appellent glyconique : Wilamowitz
 en signale ou essaye d'en restaurer les responsions
 antithétiques.

Chœur, 2^e strophe. « Que fais-tu près des portes extérieures,
 « amie ? Est-ce que tu balaies l'entrée de la maison, ou répands-
 « tu une rosée d'eau sur le sol et t'acquittes-tu des autres fonc-
 « tions d'une esclave ? Ou bien chantes-tu l'Argo, ce navire à
 « cinquante rames, dont tu parles toujours (2), ou la toison d'or
 « consacrée aux dieux, suspendue aux branches d'un chêne et
 « toujours gardée par l'œil d'un dragon ? Est-ce que tu évoques
 « le souvenir de Lemnos, voisine de la terre, où les vagues de
 « la mer Egée, qui l'ébranlent, se brisent avec fracas ? » (Le
 chœur est discret, il n'a garde de parler de Médée). « Sache
 « qu'à présent, parti des plaines d'Argos, arrivant (3) aux prai-
 « ries de Némée, Adraste au pied léger, revêtu d'armes d'airain,
 « va lancer l'impétueux Arès (4) contre les murs qui sont
 « l'œuvre fameuse de la cithare d'Amphion (5) ».

La fin de cette strophe est extrêmement mutilée ; nous y
 relevons seulement les mots *ποικίλα σάγματα* (ou bien *σάγματα*,
 avec Wilamowitz) qui désignent les écussons des boucliers
 qu'Eschyle décrit dans les *Sept contre Thèbes*.

1. Les mots *παρκαλύθω Λήμνισ* signifient : l'allégement que je me donnais à Lemnos.

2. Hypsipyle en parle toujours en souvenir de Jason, le père de ses deux fils. Et cependant, nulle part elle ne prononce le nom de Jason.

(3) Le papyrus porte *ἀπ'ἀγεί* ; j'aimerais mieux *ἀν'ἀγεί*.

(4) Wilamowitz remplit la lacune à la fin du vers 34 par les mots *Ἄρη θεόν*. Je préfère *θεῶρον Ἄρη*, choriambique équivalant à la dipodie iambique. Cependant il y avait peut-être ici un participe, par exemple *ὄρμώμενος*.

5. V. 33. A la fin de ce vers il manque un iambe. Les éditeurs suppléent *χερός* ; je supplée *κλυτόν*.

Colonne III, fragment 1, 1^{re} antistrophe. Hypsipyle chante. Il s'agit encore des Argonautes toujours présents à sa pensée. Nous ne pouvons rien tirer des trois premiers vers mutilés. Traduisons la suite : « ... Quand le calme se fit sur les flots, le « héros qu'enfanta la jeune Aigina, fille du fleuve (Asopos), « [commanda] de hisser la voile de la poupe. Au milieu du « navire, près du grand mât, la lyre d'Orphée le Thrace faisait « résonner la lamentation (ἔλεγον) asiatique au refrain : *βή, βή,* « marquant par son chant la cadence aux rameurs qui, tantôt « battaient les flots de leurs longues rames pour avancer rapi- « dement, tantôt les retiraient, pour respirer. Voilà, voilà ce « que mon âme veut chanter ; qu'un autre célèbre les travaux « des Danaens (1). »

2^e antistrophe. Le chœur raconte les aventures d'Europe et d'Io, héroïnes qui ont dû, comme Hypsipyle, quitter leur patrie malgré elles. Comme ces fables sont très connues, nous nous dispensons de traduire. Les aventures des deux héroïnes finirent heureusement. Le chœur consolait-il Hypsipyle en lui donnant l'espoir qu'il en serait de même pour elle ?

Col. IV. Des lignes qui se trouvaient en haut de la colonne, il ne reste que quelques mots mutilés. Traduisons les vers conservés. (Monodie d'Hypsipyle.) « ... et Procris que son mari tua à la chasse (2). (La particule *τε* prouve qu'avant la mort de Procris les malheurs d'autres femmes devaient être mentionnés dans les vers détruits). [La poésie] (*μουσική*) (3) pleura sur elles dans ses chants. »

« La mort convient à qui souffre comme moi (4). Quelle « complainte, quels accents de la voix ou de la cithare, fussent- « ils inspirés par Calliope, pourraient égaler mes malheurs ? »

(1) Ce sont les combats du siège de Troie.

(2) Le texte porte : *Κυνχρόν τε Πρόκριν τὴν πότις ἔκτα*. Ici *κυνχρόν* prend le sens d'un participe présent.

(3) Je supplée « *μουσική* » parce qu'Hypsipyle dira plus bas qu'aucune complainte poétique ne pourrait égaler ses malheurs. Je crois que la seconde partie de la monodie fait antithèse avec la première.

(4) *Θάνατος ἔλαχε, τὸ δ' ἐμὲ πείθει*, peut-être *θάνατον*.

Hypsipyle déplore ses malheurs passés et sa servitude.

Le coryphée (anapestes) : « O Zeus, qui habites ce bois de « Némée, que veulent donc ces étrangers (1)? Des Doriens, à en « juger par leurs vêtements. Ils longent le bois solitaire (2) et « s'approchent de la maison. » En effet, le Dorien Amphiaraios arrive avec une escorte. Il cherche de l'eau courante pour un sacrifice.

Après avoir répondu aux questions du devin sur le maître de cette belle demeure, Hypsipyle l'interroge à son tour au sujet de sa patrie et de l'expédition des Sept. Amphiaraios entre dans tous les détails et raconte comment la trahison de sa femme, corrompue par le don d'un superbe collier, l'a forcé de partir malgré lui pour Thèbes, où il trouvera la mort. Le devin s'éloigne, accompagné d'Hypsipyle, qui porte l'enfant dans ses bras (3).

Ensuite le mauvais état du texte nous rend fort obscure la marche de l'action. On voit cependant qu'Hypsipyle, revenue près de la maison, est désespérée de la mort de l'enfant, qu'elle avait posé à terre pour puiser de l'eau à l'usage du devin, et qu'un serpent a étouffé. Elle délibère avec le chœur sur les moyens de fuir, mais toutes les issues sont gardées.

Fr. 8, 9. Remontant à l'origine de la guerre des Argiens contre les Thébains, le poète raconte la rencontre nocturne de Tydée et de Polynice devant la maison d'Adraste, qui les marie avec ses deux filles.

De la scène capitale, la seule vraiment tragique, entre la maîtresse irritée et l'esclave qui se défend, nous n'avons plus que la fin et peut-être quelques petits fragments que les éditeurs y rapportent. Lyeurgue est absent, Eurydice gouverne la maison. Le poète a pensé qu'une mère avait pour son enfant un amour plus profond et qu'elle serait plus implacable, plus acharnée à venger sa mort.

1) Les mots *τίνας ἐμπαροίξας* sont-ils altérés ?

2) Un effroi religieux empêchait d'entrer dans le bois de Zeus Néméen ; on savait aussi qu'il était hanté par un terrible dragon.

3) Le fragment de notre tragédie (756 Nauck) *περίβελ', ὦ τέκνον, ὠλένης* trouverait une place convenable ici ou dans la scène de reconnaissance.

Voici la fin de la scène. Hypsipyle parlant à sa maîtresse (fragment 60) : « Il te plaît donc de te laisser aller à une aveugle
« colère, avant d'avoir bien appris comment les choses se sont
« passées. Tu restes muette, tu ne réponds rien à mes explica-
« tions. Oui, je suis la cause de sa mort; mais tu m'accuses à
« tort d'avoir tué l'enfant, le nourrisson que j'ai bercé dans
« mes bras, que j'aimais comme un fils, quoique je ne l'aie pas
« mis au monde. Il était ma grande consolation. — O proue du
« navire Argo, que les vagues jaillissantes de la mer couvrent
« d'une blanche écume (1) ! O mes enfants ! — je péris misé-
« rablement ! O devin ! O fils d'Oïklès, je vais mourir. Viens,
« secours-moi. Ne me laisse pas mourir accusée d'un crime
« infamant. C'est à cause de toi que je péris. Viens, car tu
« connais ma conduite et tu serais accueilli par cette femme
« comme le témoin le plus sûr de mes maux. — Marchons (à
« la mort) ; car je ne vois près de moi aucun ami pour me
« sauver, me conduire hors de ce pays. Ma sincérité ne m'a
« donc pas sauvée. »

Amphiaraios n'a pu entendre l'appel d'Hypsipyle, il arrive cependant : « Arrête, dit-il, toi qui envoies cette femme à la
« mort, ô reine de ce palais, car à ta seule vue je reconnais ta
« noble naissance. »

Hypsipyle : « Je tombe à tes genoux, Amphiaraios, et je touche
« ton menton en suppliante, au nom de l'art que tu tiens d'Apol-
« lon ; tu viens à propos dans mon péril extrême. Sauve-moi !
« car je péris pour l'avoir rendu service. Je vais subir la mort.
« Tu me vois à tes genoux, enchaînée, moi qui vous conduisais
« naguère, toi et tes compagnons ; tu agiras en homme pieux que
« tu es. Si tu m'abandonnes, tu seras une honte pour les Argiens
« et pour tous les Hellènes. Mais, ô devin, qui, en observant les
« flammes, prédis l'avenir aux Danaens, raconte à cette femme
« comment périt son enfant ; tu le sais pour y avoir assisté.

(1) Le texte ne se construit guère. Je voudrais écrire *κἀλλεσευκκῖνον* (crase de *καὶ ἔλλεσευκκῖνον*), au lieu de *καὶ λευκαῖνον*. Ma traduction répond au texte corrigé. Le poète décrit l'arrivée du navire.

« Elle prétend que j'ai tué l'enfant de propos délibéré, pour
« priver leur maison d'héritier. »

Amphiaraos prend la parole : « Je suis venu, dit-il, parce
« que je me doutais du danger que courait la malheureuse Hyp-
« sipyle ». S'adressant ensuite à Eurydice, il la supplie de lui
laisser exposer la conduite d'Hypsipyle. « Quand il s'agit de
« mettre à mort un être humain, une erreur commise est irré-
« parable. »

Eurydice répond qu'elle ne l'eût pas admis en sa présence, si
elle n'avait pas connu par la renommée sa grande sagesse ; et
elle l'engage à parler.

Amphiaraos : « Si je m'efforce d'apaiser ta colère contre cette
« malheureuse, c'est moins par égard pour elle que pour faire
« triompher la justice. Trahir la vérité serait indigne d'un devin,
« disciple d'Apollon. Cette femme m'a montré une source d'eau
« courante... » Le reste de ce discours ne nous est parvenu
que fragmentairement.

Colonne II : « Le serpent darda un regard sanguinolent et
« bondit pour enlacer l'enfant de ses replis. A cette vue, je
« lançai une flèche.... »

Le devin déclare qu'il donne à l'enfant le nom d'Archémoros
parce que sa mort présage celle des sept chefs. Adraste, dit-il,
échappera seul à ce désastre.

S'adressant ensuite à Eurydice, Amphiaraos dit que les
peines ne sont épargnées à aucun mortel, et, après avoir déve-
loppé ce lieu commun, il ajoute que lui et ses compagnons
vont honorer Archémoros par des jeux gymniques qui se per-
pétueront et procureront au vainqueur une couronne enviée.
Pour conclure, il répète qu'Eurydice doit acquitter Hypsipyle,
qui est innocente, et que la mort procurera à son fils d'éternels
honneurs.

La réponse d'Eurydice est très mutilée ; on voit cependant
qu'elle se résigne à céder.

Quoiqu'il y ait ici une lacune, il est évident qu'Amphiaraos
rendait un nouveau service à Hypsipyle en faisant connaître

que les deux étrangers étaient les fils qu'elle avait pleurés comme morts. On voit que le devin, dont la vertu avait été exaltée par Eschyle, a un beau rôle dans notre tragédie.

(Fr. 64, col. II). « O mes enfants, s'écrie l'heureuse mère, « [la roue de la fortune] nous a fait passer d'un seul tour de la « terreur à la joie ; enfin, notre vie se rassérène, lumineuse et « douce. »

Amphiaraos dit qu'il a rendu bienfait pour bienfait, et, après avoir formé des vœux pour la mère et les enfants, il leur fait ses adieux, avant de marcher vers Thèbes avec ses compagnons.

Les fils d'Hypsipyle : « Que les dieux te bénissent, car tu l'as « mérité, qu'ils te bénissent, ami. » (S'adressant à Hypsipyle) : « Pauvre mère, il était donc un dieu qui ne pouvait se rassasier de te faire souffrir. »

Puis la mère et les fils se communiquent les aventures de leur vie. Inutile de revenir sur la vie d'Hypsipyle. Les deux fils avaient été, après la mort de Jason, instruits par Orphée, Eunéos dans l'art de la musique, Thoas dans l'art de la guerre ; enfin leur grand-père Thoas les avait conduits à Lemnos.

La tragédie se terminait par l'apparition de Dionysos. Ici le texte nous fait défaut et nous sommes réduits aux conjectures. Il existait à Athènes une famille (*gens*) de citharodes, les *Euneidai*, qui rendait un culte à Dionysos Melpoménos (1) et prétendait descendre de ce dieu par Eunéos. Voilà pourquoi Wilamowitz suppose que Dionysos ordonnait au fils d'Hypsipyle de se rendre à Athènes. Je crois qu'ensuite le dieu envoyait Eunéos à Lemnos. Dans l'Iliade (2), nous voyons Eunéos résider, sinon régner, dans cette île. Pourquoi le poète se serait-il écarté de la tradition homérique ?

On se demande naturellement ce que devint Thoas. Faut-il pour répondre à cette question, se servir d'un récit de Plutarque, en le modifiant légèrement (3) ? D'après ce récit, Thoas se

(1) Voir *CIA*, III, 274.

(2) *Il.* VII, 468 ; XXIII, 747.

(3) D'après Plutarque (*Thésée*, chap. xxvi), les deux frères auraient pris part à la guerre contre les Amazones.

rendait à Athènes, afin d'assister Thésée dans sa lutte contre les Amazones qui assiégeaient la ville, et Thésée le récompensait en le chargeant de commander et de légiférer dans la ville de Pythopolis (en Bithynie) (1). Quant à Hypsipyle, elle va sans doute rejoindre son père.

On peut, on le voit, se faire une idée de l'économie du drame. N'oublions pas cependant que beaucoup de choses nous échappent aujourd'hui. On voudrait savoir, par exemple, ce que disaient et faisaient les fils d'Hypsipyle avant la reconnaissance.

Quand fut représentée notre tragédie? Le scholiaste d'Aristophane (2) demande pourquoi le poète comique ne fait pas mention de trois beaux (*καλῶν*) drames joués peu de temps avant les *Grenouilles*, à savoir *Hypsipyle*, *Phéniciennes*, *Antiope*. Ces trois drames appartiennent donc à la vieillesse du poète.

Faut-il porter un jugement sur une œuvre que nous ne connaissons pas en entier, mais dont il reste des morceaux considérables?

Nous avons dit que dans ce drame il n'y avait qu'une scène vraiment tragique; cela est peut être excessif: nous voyons une fille de roi, petite-fille d'un dieu, avilie par la servitude, réduite aux humbles travaux d'une esclave; et ses plaintes sont fort touchantes. Or, il appartient à la tragédie, d'après une définition fameuse, d'émouvoir notre pitié. Il n'en reste pas moins vrai que ce drame prête aussi à la critique. Le poète raconte souvent, soit dans le dialogue, soit dans les chœurs, les incidents de l'expédition des Sept. Ces digressions, qui allongent la pièce, ont peu de relation avec le sujet du drame et le font perdre de vue. Il faut avouer, en outre, que des longueurs fastidieuses ne sont pas suffisamment rachetées par quelques tournures d'une heureuse concision. La trouvaille n'en a pas moins de prix. Euripide avait composé un très

(1) Plutarque parle aussi d'un troisième frère, dont les aventures se terminent par le suicide.

(2) Scholiaste d'Aristoph., *Ran.*, 53.

grand nombre de tragédies : il ne faut donc pas s'étonner que toutes n'aient pas la même valeur.

Autres fragments nouveaux :

Fragment d'une comédie : Un esclave est condamné par son maître à être brûlé vif. Il est probablement déjà lié au bûcher et son maître approche une torche. Il est évident que l'esclave est sauvé ; nous ignorons de quelle manière. Murray pense que Lachès voulait seulement effrayer l'esclave. Cette comédie est un travestissement de l'*Alemène* d'Euripide. Les éditeurs pensent qu'elle pourrait être de Ménandre. Je ne crois pas que Ménandre ait jamais traité pareil sujet ; Philémon en eût été capable.

Les scholies sur les vers 108-671 des *Acharniens* d'Aristophane et sur les 45 premiers chapitres du II^e livre de Thucydide ne contiennent que très peu de variantes remarquables. Notons cependant que dans Thuc., II, XIII, 20, Φαρσάλλιοι la lacune se comble par la leçon traditionnelle Πειζάσιοι, doit être la bonne leçon. Un mémoire dans lequel le traité de Denys d'Halicarnasse sur Thucydide est réfuté a plus de valeur et donne une idée favorable de l'intelligence de l'auteur.

Ne nous arrêtons pas aux fragments poétiques très mutilés et sans grand intérêt. Relevons cependant le mot ἀλαβώδης, qui n'était jusqu'ici connu que par le lexique d'Hésychios. On serait tenté, n'étaient deux hiatus, d'attribuer à l'abrégé de l'ouvrage d'Hérodote, par lequel Théopompe se préparait à écrire à son tour l'histoire, le fragment d'une *Épître* d'Hérodote. Le fragment d'un discours contre Démosthène n'est probablement qu'un exercice de rhétorique.

Textes déjà connus :

La plupart n'offrent pas d'intérêt. Des *Argonautiques*, il n'y a plus que quelques lignes, qui font regretter la perte du reste. Une correction de Brunck se trouve confirmée au v. 263, et il y a 2 variantes, v. 270 Χαλκιοπην ν..., pour Χαλκιοπης αἴουσα, et v. 271 ἀμφεπένοντο, pour ἀμφίπ... — Quant aux fragments théologiques, bornons-nous à signaler des morceaux nouveaux

des *Actes de Saint-Jean*. -- Des documents publics et privés de toute nature remplissent les pages 202 à 291.

Remercions MM. Grenfell et Hunt de nous avoir donné de nouveau un volume si intéressant, qui sera, nous n'en doutons point, suivi d'autres volumes non moins précieux.

Henri WEIL.

ΑΥΘΕΝΗΣ

I

C'est un mot étrange et fort, de sens mal défini et variable. Il vaut la peine de l'examiner (1). D'abord, il a plusieurs sens et on peut se demander dans quel rapport ils sont entre eux : ce qui, pour un mot aussi coloré, aussi chargé de sentiment, est d'un intérêt assez général. Puis, c'est un mot qui, sans avoir appartenu — c'est du moins hautement probable — au vocabulaire juridique, est tout de même sur la frontière du droit : il peut nous renseigner sur certaines idées morales et juridiques des groupes où il fut vivant et expressif. Il est vrai qu'une certaine minutie est ici la loi du genre, mais elle peut être féconde si l'on veut bien ne pas trop se confier au bon sens de l'observateur et à la sagacité des étymologistes.

Le sens est mal défini, disions-nous : on ne le croirait pas, tout d'abord. Il est apparu très bien défini, au contraire, dans deux ou trois emplois : chez Antiphon — chez l'auteur des *Tétralogies* plutôt — il semble signifier « qui se suicide » ; chez Eschyle, « qui tue un parent » ; chez les autres auteurs, et le plus souvent, « meurtrier » tout court, sans aucune idée adventice. La tentation est assez forte de *déduire* ces sens l'un de l'autre. Celui qui se suicide fait couler son propre sang, mais

(1) M. Psichari l'a étudié tout récemment, mais à une autre période de son histoire et à un point de vue différent du nôtre. Cf. *Efendi*, in *Mélanges de philologie et de linguistique* offerts à M. L. Havet, Paris, Hachette, 1908.

de même celui qui tue un parent. Le passage semble aussi facile du second sens au troisième — « du particulier au général ». — Cette déduction logique nous fait un peu peur. Il y a des sautes de sens dont notre logique indulgente ne s'effarouche guère, mais pour lesquelles la psychologie effacée d'un groupe lointain offrait sans doute moins de souplesse. Meurtrier d'un parent, meurtrier d'un individu quelconque, meurtrier de soi-même, rien ne dit que ces espèces différentes eussent provoqué des sentiments du même ordre ou d'une commune mesure.

Quant à l'étymologie, en pareil cas, elle ne peut être l'objet que de conjectures et le point de départ que de malentendus : l'idée qu'on se fait du sens du mot dirige inconsciemment la recherche, et la racine une fois définie justifie le sens qu'on avait postulé. C'est ce qu'on appelle généralement un cercle vicieux. Aussi bien, nous servirait-il à grand chose de savoir, si on le savait, qu' $\alpha\theta\acute{\epsilon}\nu\tau\iota\varsigma$, c'est $\alpha\theta\acute{\epsilon}\varsigma$ + *sent-as* (cf. latin *sons*, all^d *Sünde*) comme le veut Prellwitz, ou que c'est $\alpha\theta\acute{\epsilon}\varsigma$ + $\sqrt{\tau\epsilon\nu}$ (apparenté à $\acute{\alpha}\nu\acute{\omega}$ dont il y a plusieurs exemples au sens de « tuer ») comme L. Meyer serait porté à le croire (1)? C'est l'emploi du mot grec en grec qu'il est le plus court d'examiner.

II

Mais une question préjudicielle : si $\alpha\theta\acute{\epsilon}\nu\tau\iota\varsigma$ signifie vraiment « qui se suicide », c'est un fait considérable, et qui dominera toute l'enquête : $\alpha\theta\acute{\epsilon}\nu\tau\iota\varsigma$ signifie-t-il « qui se suicide »?

Deux séries de témoignages paraissent en ce sens : des définitions des lexicographes ou grammairiens; — cinq exemples des *Tétralogies* attribuées à Antiphon. — La première série ne doit pas avoir grand crédit : les auteurs en

(1) Prellwitz, *Etym. Wört. der gr. Spr.*, p. 39. — L. Meyer, *Handb. der gr. Etym.*, t. II, p. 182-183. — L'un et l'autre, d'ailleurs, rapprochent $\alpha\theta\acute{\epsilon}\nu\tau\iota\varsigma$ de $\acute{\alpha}\nu\acute{\omega}$, mais le premier met davantage l'accent, il semble, sur l'élément d'incrimination contenu dans $\alpha\theta\acute{\epsilon}\nu\tau\iota\varsigma$. Cf. Boisacq, *Dictionn. étym.*, p. 100. — M. Bréal, *M. S. L.*, XII, 7, a pensé à $\alpha\theta\acute{\epsilon}\varsigma$ + $\tau\epsilon\mu\iota$.

question n'ont guère pour principe d'aller au fond des choses, et au demeurant, on s'explique assez que certains emplois du mot (« il s'est tué lui-même », ἀθύντης), la formation du mot aussi les aient conduits à attribuer à ἀθύντης un sens qu'il n'a pas véritablement (1). Aussi bien, même traduction avait été donnée pour ἀτόχειρ, en soi très clair et qui ne saurait faire difficulté (2) : mais des exemples comme Soph., *Antig.*, 1175 : Αἴμων ὄλωλεν · ἀτόχειρ ἀμάσσειται, avaient égaré. Le témoignage des lexicographes, tant qu'il n'est pas corroboré par ailleurs, ne vaut rien.

Restent les cinq exemples du Pseudo-Antiphon (3). Ils sont tous les cinq dans la seconde *Tétralogie*. Voici les faits : un jeune homme a blessé mortellement d'un javelot un de ses compagnons de gymnase ; il est poursuivi par le père de la victime sous l'inculpation de φόνος ἀκούσιος. Son père à lui présente sa défense : il essaye de montrer (second discours) qu'il n'y a pas eu faute de la part de son fils, mais bien de la part de la victime ; son fils a lancé le javelot dans la direction du but, et c'est seulement parce que l'autre est passé par là en courant qu'il a reçu le coup mortel. Jusqu'ici le mot ἀθύντης n'apparaît pas. — Réponse du père de la victime, pathétique et indignée : « Permettez-vous, dit-il aux juges, que mon fils soit traité d'ἀθύντης? (4) ». — Traduire ici par « meurtrier », suivant le sens courant, paraît bien difficile : ἀθύντης, pense-t-on tout de suite, c'est ici le meurtrier *de soi-même*. Et cette interprétation paraît se renforcer : l'argumentation du second discours, insinuante et comme voilée de discrétion, se comprend mieux : le père de l'accusé voudrait suggérer sans l'exprimer la pensée

(1) *Anecdota* de Cramer, 4, p. 180, 4 : ὁ ἐκυτὸν ἀναιρῶν. — *Etyim. M.*, s. v. : ὁ φόνους ὁ ἐκυτὸν κτινῶν. Suit un essai fâcheux d'étymologie.

(2) Cf. Bekker, *Anecd.*, II, p. 468, 2, où l'explication est critiquée.

(3) Nous disons le Pseudo-Antiphon, considérant comme définitive, tant du point de vue linguistique que du point de vue juridique, l'argumentation de Dittenberger, *Hermes*, XXXI, 271-277 et XXXII, 1-41. (Cf. XL, 450-470) ; dans le même sens, Glotz, *Solidarité*, 506, n. 7.

(4) B, γ, 4 : ... ὀρωδῶ, μή... ἀθύντην προσκαταγνωσθέντα ὅφ' ὅμων ἐπίδω αὐτόν ; H : οὕτε γὰρ ἤμεῖς... ἀθύνται καταγνωσθέντες ὅσιν ἀλλ' ἀνάσι' ἅν πάθοιμεν ὅφ' ὅμων.

qu'il s'agit bel et bien d'un suicide. Le père de la victime riposte, interpelle les juges : cette tache restera-t-elle attachée au nom de mon fils ? — Pourquoi cette véhémence, même de Cour d'Assises, si par ce mot d'αὐθιέντης qu'il veut infamant, il n'entend pas, en l'espèce, l'homme qui se suicide ? — Et c'est bien ainsi qu'on a souvent traduit (1).

Mais peut-il s'agir d'un vrai suicide ? A un second examen, non : le père de l'accusé dit formellement que la faute de la victime fut involontaire (β, 8). Alors de deux choses l'une : ou le mot αὐθιέντης peut désigner, à l'occasion, celui qui est mort victime de son imprudence ; ou il n'a rien à voir avec l'idée de suicide, même involontaire — si cette alliance de mots peut se souffrir. Or la première hypothèse est écartée par une considération très simple : le mot αὐθιέντης, violent, véhément, presque déclamatoire, ne peut pas s'appliquer de lui-même à l'imprudence déplorable d'un adolescent qui s'est trouvé fâcheusement sur le chemin d'un javelot. Il faut donc que normalement il désigne tout autre chose. — On le voit bien quand le père de l'accusé reprend l'argumentation de l'accusateur : ce dernier s'indigne, dit-il, de cette incrimination paradoxale : la victime qui n'a ni lancé le javelot, ni eu la volonté de le lancer, sera pourtant qualifiée d'αὐθιέντης ! (δ, 4). C'est donc que cette appellation reviendrait naturellement à celui qui ἡζόντισε et ἐπεινόησε. — Αὐθιέντης, nulle part, ne signifie « qui se suicide ». Il faut chercher dans une autre direction.

III

Eschyle offre deux exemples d'αὐθιέντης. Dans *Agamemnon*, Clytemnestre déclare après le meurtre de son mari : « Pour moi, je ne demande qu'une chose, c'est que désormais ce soit une autre famille qui soit tourmentée αὐθιέντασι θανάτοις (2). »

(1) Pas toujours d'ailleurs : voir la traduction de Cucuel (Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Lyon, t. V).

(2) *Agam.*, 1573.

On traduit généralement : « par des meurtres domestiques ». Et il n'y a pas d'autre interprétation possible. D'abord, s'il s'agissait de meurtres qui fussent commis contre des étrangers, ce serait non pas une autre, mais deux autres familles qui seraient la proie du génie du meurtre. De plus, on ne comprendrait pas l'assimilation qu'établit Clytemnestre entre ἄλλοτῶν γένεσιν et la sienne propre. Enfin, la seule idée que pourrait évoquer ἀθύντης en dehors de celle-là, c'est celle du meurtre commis par la propre main, — mais de qui? Dira-t-on que l'idée toute seule du meurtre, qui n'était pas rendue par θανάτος, l'est par ἀθύντης? Et qu'ἀθύνταισι θανάτοις est simplement un synonyme dramatique de βιαίοις θανάτοις? Ce serait une bien étrange façon d'exprimer son idée que d'insister sur une autre qui n'est pas intéressante (mort donnée par un individu lui-même) parce qu'elle implique celle qui intéresse (mort violente). — Non, ἀθύνταισι θανάτοις signifie bien « meurtres domestiques » ; et ce qui doit résulter de toute cette discussion, c'est qu'il le signifie immédiatement : le poète n'a pas fait un emploi poétique, il n'a pas détourné ni sollicité le sens. Ἀπόξ a bien une valeur dans ἀθύντης : mais c'est que le mot désigne celui qui tue un de ses propres parents, non celui qui tue de sa propre main.

L'autre exemple, celui des *Euménides*, concorde avec celui-ci, sauf qu'il est plus littéraire, qu'Eschyle a davantage travaillé le mot. Les Eriayes répondent à Apollon qui leur reproche de n'avoir pas poursuivi la femme meurtrière de son mari (1) :

οὐκ ἂν γένοιθ' ὀμαιμος ἀθύντης φόνος.

La négation retombe-t-elle sur ἀθύντης? Certainement oui : autrement il faudrait comprendre : « C'est qu'alors le meurtre ἀθύντης ne serait pas ὀμαιμος » ; il faudrait même accentuer : « le meurtre, même ἀθύντης ». Une interprétation qui condamne à la subtilité forcée ne convient guère à un vers comme celui-là, étant donnée surtout la place d'ἀθύντης entre ὀμαιμος et φόμος.

(1) *Eumén.*, 212.

Donc, les Erinyes affirment que, dans le cas suggéré par Apollon, le meurtre ne serait pas ἀθῆντης. Il y a là, manifestement, une restriction du sens précédent. Ἀθῆντης, c'était tout-à-l'heure celui qui tue une personne de sa famille, et, implicitement, Clytemnestre se comprenait comme ἀθῆντης. Ici elle ne l'est plus : ἀθῆντης et ὄμιλος se fondent en une seule expression. Le fait seul qu'ἀθῆντης, dans le vers des *Euménides*, ne prend toute sa valeur que du rapprochement d'ὄμιλος, manifeste bien qu'il y a là un emploi particulier à Eschyle : la langue pouvait l'accepter, elle ne le comportait pas d'elle-même. Ici comme ailleurs, Eschyle a fait effort pour retrouver au fond de la conscience grecque des idées qui s'effaçaient, mais se pouvaient raviver pour un moment. A plusieurs reprises, les Erinyes affirment qu'elles poursuivent en Oreste le meurtrier d'une personne de son sang ; l'idée que les liens du sang sont des liens plus forts que les autres, que la parenté par le sang est plus féconde que toute autre en obligations et restrictions religieuses, — elle est familière à Eschyle (1) ; elle apparaît aussi dans les *Suppliantes* où l'on voit exprimée avec un lyrisme violent la répulsion pour un inceste pourtant assez lointain. — De là la spécialisation du mot ἀθῆντης. Par l'emploi particulier qu'en fait Eschyle, il manifeste la contradiction entre deux idées morales : celle qui considère comme beaucoup plus monstrueux le meurtre d'une mère par son fils, et celle, plus récente sans doute, qui le met sur le même plan que le meurtre du mari par sa femme (2).

Mais cette restriction du sens, Eschyle n'a pu se la permettre qu'à partir d'un sens communément admis, qui était le premier : « meurtrier d'une personne de son groupe familial ».

(1) Cf. Buchholz, *Die sittl. Weltanschauung des Pindaros und Aeschylos*, p. 133.

(2) Il y a quelque chose de laborieux et de violent dans cet effort d'Eschyle pour restreindre l'acception d'ἀθῆντης, comme d'ailleurs — et c'est la même chose — pour limiter le rôle des Erinyes : de là des contradictions comme celle qu'a signalée M. Dalmeyda (*REG.* XII, 503) entre les vers 421 et 605 des *Euménides* et qui ne paraît nécessiter, après tout, aucune correction.

Ajoutons qu'il est impossible que le sens ordinaire fût alors : « Qui tue de sa propre main » : Clytemnestre avait tué de sa propre main. Or il est permis à un grand écrivain de forcer la langue comme à un mauvais de la violenter : il n'y a moyen pour personne de faire signifier à un mot le contraire de ce qu'il signifie.

Ce qui confirme encore notre sens, c'est qu'on le retrouve dans Euripide, *Iphigénie à Aulis*, 1190, où il est appliqué à Agamemnon meurtrier de sa fille (1). Voilà donc un sens bien attesté.

IV

Mais déjà chez Hérodote nous trouvons un emploi différent ; et, postérieurement, dans l'usage le plus fréquent, le mot prend une valeur voisine de *ζόνεος*. Le plus souvent, on considère *ζόνεος* et *αὐθέωντης* comme à peu près équivalents. Tout au plus donne-t-on à ce dernier une couleur un peu plus forte : et l'on met l'accent sur l'αὐτός qu'on y voit contenu : *αὐθέωντης*, « qui tue de lui-même, qui tue de sa propre main — ou de sa propre initiative ». Mais voyons les choses d'un peu près.

(1) De ce dernier exemple, nous serions disposé à rapprocher le fragment 1030 (Nauck) du même Euripide :

συγγνώμονός τοι τοῦ θεοῦ εἶναί δοκεῖς,
ὅταν τις....
ἦ παῖσιν αὐθέωνταισι κοινονῆ δόμων

Il est à remarquer au moins que c'est la même idée et le même mouvement de phrase que dans le passage de *Iphigénie à Aulis* :

οὐ τᾶρ' ἀσυνέτους τοῦ θεοῦ ἤγοίμεθ' ἄν,
εἰ τοῖσιν αὐθέωνταισιν εὐφρον' ἦτομεν :

De plus, il est question de gens qui continuent d'habiter « avec leurs enfants meurtriers » ; meurtriers d'un étranger, à Athènes, ils seraient poursuivis par la famille de celui-ci ; mais meurtriers d'un de leurs parents, ils ne peuvent être poursuivis et punis que par l'intermédiaire de leur propre famille. Dans la réalité contemporaine — et l'on sait qu'Euripide en reste assez près — les vers du fragment ne sont intelligibles qu'avec la seconde hypothèse : il y est parlé de la réprobation des Dieux, et justement c'est la justice divine que la famille appelle sur elle en pareil cas ; cf. Démosthène, *C. Androt.*, 1-2.

Ἀυθέντης est souvent employé avec un datif de personne. On est αὐθέντης pour quelqu'un. Pour qui? Pour celui dont on a tué le parent. Les exemples sont nets : Harpagos déclare à Astyage, dans Hérodote (1), qu'il ne voulait pas, en tuant le petit-fils de ce dernier, être αὐθέντης pour lui et sa fille. Voilà qui peut nous mettre sur la voie. De fait, αὐθέντης désigne très souvent l'homme qui a tué un des parents de celui qui parle ou de celui dont il est parlé (2). Certains exemples sont particulièrement probants en ce qu'ils ne laissent place à aucune autre interprétation. « Le comble de l'horreur, dit Electre chez Sophocle (3), c'est que le meurtrier, τὸν αὐτοέντην (4), partage la couche de notre malheureuse mère ». Qu'est-ce à dire, *le meurtrier*? Pourquoi cette précision que renforce l'article défini? Pourquoi cette désignation, qui est bien insuffisante si αὐτοέντης signifie simplement « assassin », qui est bien gauche et tout à fait mal venue si αὐτοέντης représente l'individu qui eut une part prépondérante dans un meurtre? Il n'y a pas d'hésitation possible : τὸν αὐτοέντην, c'est « celui qui a tué un des nôtres ».

(1) Hérod., I. 117 : ... σκοπέων ὄκως μήτε θυγατρὶ τῆ σῆ μήτε αὐτῷ σοι εἶην αὐθέντης.

(2) Dans la majorité de nos exemples. A ceux que nous discutons on peut ajouter : Thucydide, III, 58, 3, discours des Platéens qui adjurent les Lacédémoniens de ne pas les livrer aux Thébains qui ont combattu avec le Perse dans les champs mêmes où sont tombés des Spartiates : τί ἄλλο ἢ ἐν πολυμίχῃ τε καὶ παρὰ τοῖς αὐθένταις πατέρας τοῦς ὑμετέροους καὶ ξυγενεῖς ἀπίμους γερῶν ὧν νῦν ἴσχομεν καταλείψετε;) — Euripide, *Herc. Fur.*, 1359 :

ὄρθς δὲ παίδων ὄντα μ' αὐθέντην
ἐμῶν.

Cf. 839 : τὸν καλλίπαιδα στέφανον αὐθέντη φόνω.

(3) Sophocle, *Electre*, 271-274 :

ἴδω δὲ τούτων τὴν τελευταίαν ὕβριν,
τὸν αὐτοέντην ἧμιν ἐν κοίτῃ πατρός
ξὺν τῇ παλαιῇ μητρὶ .. | ...

Sophocle a ici la forme αὐτοέντης comme dans l'autre exemple qu'il nous fournit de ce mot (*Oedipe Roi*, 107).

(4) Nous prévenons que αὐτοέντην est ici une correction pour αὐτοφόντην, mais une correction universellement adoptée, et qui se trouve amplement justifiée, d'une part, par tous les rapprochements que nous indiquons, et de l'autre, par le fait qu'αὐτοφόντην ne signifierait vraiment rien.

L'*Andromaque* d'Euripide (1) nous offre une confirmation saisissante; Hermione s'y adresse en ces termes à Andromaque: « toi qui oses avoir commerce avec le fils de l'homme qui a tué ton mari et avoir des enfants d'un ἀθύντης ». Ἀθύντης, ce n'est évidemment pas celui qui a tué de sa main, ou qui eut une part quelconque dans le meurtre: Néoptolème ne fut pour rien dans la mort d'Hector. Pourquoi donc cette désignation? C'est qu'un meurtrier, dont le contact est une souillure pour les parents de sa victime, transmet à ses fils ce caractère horrible. Et de même que les parents ont le devoir de poursuivre — au propre d'abord, judiciairement dans la suite — le meurtrier d'un des leurs, ainsi ils doivent avoir pour son fils une aversion toute religieuse: le mot ἀθύντης, qui évoque chez les mêmes individus des sentiments du même ordre à l'égard du père et à l'égard du fils, peut et doit qualifier également le père et le fils. — Et c'est de quoi nous trouvons la confirmation dans les *Troyennes*, où la même Andromaque dit d'elle-même: (659-660):

Ἀγγιλλέως με παῖς ἐβουλήθη λαθεῖν
 δάμαρτα · δουλεύσω δ' ἐν ἀθύντων ὀμοίαις.

Nous pouvons encore mentionner un autre exemple, du Pseudo-Euripide, qui paraît d'abord moins significatif. C'est dans le *Rhésus* (873). Le cocher, qui vient de raconter la surprise dont l'armée de Dolon fut victime, s'en prend violemment à Hector qu'il accuse d'avoir assassiné les malheureuses victimes. Hector proteste avec douceur et lui affirme qu'il sera soigné, puisqu'il a été blessé, avec tout le dévouement désirable. Καὶ πῶς, répond le cocher,

καὶ πῶς με κηδεύουσιν ἀθύντων γέρας;

Qu'ἀθύντων insiste particulièrement sur la part prépondé-

(1) V. 615-616.

ἀθύντην δὲ σὲ
 μάλιστα ὡς τιν' εἰσδέσσομαι Ἀγγιλλέως.

rante qu'aurait eue Hector dans le massacre ou sur l'exécution matérielle qui lui serait imputable, où est l'intérêt dans la phrase même? On ne voit pas au juste quelle valeur aurait le vers ainsi interprété : « Comment me soigneront les mains de ceux qui ont perpétré le meurtre *eux-mêmes*? » On comprend une phrase de ce genre : « Ceux-là doivent se purifier d'un meurtre qui en sont les *propres auteurs* ». — mais la nôtre? Il faudrait un mot comme *φόνος* : il n'y en a pas. — Mais la phrase se comprend si *αὐθιέντης* désigne, non plus sans doute au sens strict celui qui tue un de vos parents, mais celui qui tue un des vôtres. Et *αὐθιέντης* s'éclaire du rapprochement de *κηδεύουσιν* : *κηῖδος*, *κηδεύω*, ces mots se rapportent essentiellement aux relations de parenté (cf. *κηδεστῆς*). Il y a là, presque indiquée déjà, une de ces pointes comme les aime Euripide. Et l'on paraphraserait assez exactement : « Comment ceux qui tuent les miens pourront-ils avoir à mon égard les soins d'un parent? »

Un dernier exemple, chez Antiphon, est tout aussi probant que les autres, et il a sur eux l'avantage d'une détermination bien positive et d'une précision déjà toute technique. Les tribunaux, est-il dit dans le *Discours sur le meurtre d'Hérode* (1) jugent les causes de meurtre en plein air : c'est afin que les juges ne se trouvent pas dans la même enceinte que des hommes dont les mains sont impures, et que celui qui poursuit ne se trouve pas sous le même toit que l'*αὐθιέντης*. Dans cette dernière opposition, symétrique de la première, *ὁ αὐθιέντης* est le pendant avéré de *ὁ διώκων* : les deux termes se définissent l'un par l'autre et se renforcent de leur antithèse nécessaire. Cela se conçoit. Quel est-il, le poursuivant? Un parent du mort. Le sens et l'emploi du mot se justifient ici par les institutions : il n'y a plus à prouver que le droit attique ignorât toute *γροαφῆ φόνου* : le meurtre ne donnait pas lieu à une action publique ouverte à tout le monde, mais à une action privée

(1) Antiphon, V, 11.

réservée à la famille de la victime (1). Ainsi le meurtrier est *αὐθέντης* par rapport à un parent, mais il ne l'est pas d'une façon indéterminée ni purement sentimentale : ce qui définit la relation, ce qui souligne la valeur du mot, c'est que le parent a tout ensemble le devoir impérieux de la vengeance et le droit exclusif de la poursuite.

Ainsi prend toute sa valeur une observation bien facile à faire, mais dont l'insignifiance apparente laisserait d'abord glisser l'attention. *Αὐθέντης*, dans les exemples caractéristiques que nous en trouvons au v^e siècle, est d'ordinaire employé absolument. On n'est pas *αὐθέντης* de quelqu'un, on est *αὐθέντης* tout court. Le mot n'est pas suivi du génitif que semble appeler, par exemple, *φόνεως*. Pourquoi ? C'est que notre nom est encore bien loin d'être ce que tendent à devenir tous les noms : une notation, un signe, qui n'ait d'autre intérêt ni d'autre rôle, dans le système de la phrase, que de s'articuler avec d'autres signes pour donner une représentation schématique et, autant que possible, objective et froide de la pensée. *Αὐθέντης* est un mot dramatique et qui d'abord saisit, retient. Pour cela il se suffit à lui-même. Il est, pour l'individu auquel il s'applique, un qualificatif substantiel et d'une couleur violente. Le mot n'a commencé à s'adjoindre un génitif que lorsqu'il s'est affaibli, éteint. Au fond, le phénomène est le même que celui qui fait succéder dans les verbes la valeur transitive à la valeur intransitive. La pensée substantialise d'abord, — même l'action (2). — Mais d'une façon générale, il est trop commode de s'en tenir là. Invoquer une loi de sémantique abstraite, fondée sur une loi de la pensée, cela revient en partie à expliquer le donné par le donné. Pour *αὐθέντης*, en tout cas, l'analyse peut aller plus loin et rendre compte du phénomène par des causes plus proches. Si le mot est employé avec une valeur substantielle, c'est qu'on n'est pas *αὐθέντης* abstraitement, ni pour toute la cité au même titre : on est *αὐθέντης*

(1) Glotz, *Solidarité*, p. 425 et s.

(2) Cf. Bréal, *Essai de sémantique*, 4^e éd., p. 195.

pour qui pouvait naguère exiger la vengeance du sang, pour qui exerce maintenant le privilège de la poursuite. Voilà ce qui est substantialisé dans le nom.

V

Ainsi donc, par un certain nombre d'exemples très nets, nous avons établi que le mot $\alpha\theta\acute{\epsilon}\nu\tau\eta\varsigma$ — avec une valeur plus sentimentale chez les tragiques, plus positive chez Antiphon — désigne, non pas dans un sens matériel, mais dans un sens social, l'auteur d'un meurtre. Mais Eschyle et Euripide, par ailleurs, nous ont fourni un autre sens : « meurtrier d'un parent ». Sens tout aussi irrécusable : emploi conforme à un usage certain, et non déviation littéraire.

Ces deux sens, dans quel rapport sont-ils l'un avec l'autre? Il ne paraît possible ni de les dériver tous les deux d'un troisième ni de dériver celui qui est le plus ancien dans nos textes de celui qui est le plus récent : d'abord parce qu'il est le plus ancien, ce qui est une raison en somme ; ensuite parce qu' $\alpha\theta\acute{\epsilon}\nu\tau\eta\varsigma$ dans l' $\alpha\theta\acute{\epsilon}\nu\tau\eta\varsigma$ d'Eschyle, a une valeur *sui generis* qu'on ne comprendrait guère qu'il eût acquise tout d'un coup, et de façon plutôt éphémère ; et enfin, parce qu'on ne voit pas du tout comment passer, du sens de meurtrier soumis à la poursuite d'un parent du mort, au sens de meurtrier d'un parent. La dérivation inverse s'impose.

Seulement on n'en voit que la possibilité : comment s'est-elle opérée, en fait? Certainement ce n'est pas en raisonnant là-dessus et par des analyses de concepts qu'on y verra clair. Mais un cas voisin peut déjà nous aider : c'est celui du latin *paricida*. Après toutes les discussions auxquelles a donné lieu ce mot, on peut dire que la lumière se fait. Dans la prétendue loi royale *si qui hominem liberum dolo sciens morti duit, paricida esto*, que désigne *paricida*? Il ne désigne pas le

parricide : des raisons linguistiques s'y opposent (4). et des considérations tirées de l'histoire du droit (2). Il ne désigne pas l'auteur d'un meurtre prémédité (3), auquel cas nous aurions simplement une tautologie : « il y aura meurtre intentionnel quand on tuera intentionnellement ». Au contraire, la dérivation à partir d'un primitif * *pasos*, d'où dor. *παός*, ion. *παός* « parent » (4), a le double avantage d'offrir une solution élégante du problème linguistique (5) — l's intervocalique tombant en grec et passant à *r* en latin — et d'éclairer convenablement l'adage de droit primitif que nous a transmis Festus. *Paricida*, c'est d'abord celui qui tue un membre de sa famille ; la désignation s'est ensuite étendue au meurtrier en général, mais légalement défini (6).

(1) L'a, bref dans *pater*, est long dans *pāricida*. De plus, on n'a pas d'exemple du passage de *tr* à *r*. Voir pourtant Henry, *Précis de gramm. comp.*, § 179 (4^e éd., p. 189) et Bréal, *M. S. L.*, XII, 75 (qui ne laisse pas de faire valoir contre d'autres étymologies l'objection tirée de la quantité). — Pour le redoublement de *r* après *a* long initial, cf. Vendryes, *Intens. init.*, p. 123.

(2) Cf. Girard, *Organ. judic. des Rom.*, p. 32, n. 1.

(3) Mommsen qui le soutient (même préfixe, suivant lui, que dans *perjurium*) se contredit lui-même : il admet implicitement (*Droit public*, trad. fr., IV, 240) que l'adage pose une définition : cette définition stricte, pourquoi s'en serait-on écarté tout de suite si arbitrairement que d'y faire reentrer l'indéceance (que Plutarque nous dit soumise à la juridiction des *quaestores parricidii*, cf. *Rom.*, 20) ? Témoignage qu'accepte pourtant Mommsen (p. 241, n. 1). — Dans un même ordre d'idées, on a pensé à rattacher *paricida* aux mots de la famille de *parare* (Luňák, *de parricidii vocis origine*, Odessa, 1900) : Wölfflin (*Arch. für latein. Lexik.*, XII, 171-2) serait assez disposé à admettre cette dérivation : mais le point de vue juridique, visiblement, lui échappe un peu.

(4) C'est l'étymologie proposée par Fröhde (*Bezenbergers Beiträge*, VIII, 164) et adoptée par Brugmann. Plusieurs historiens et juristes s'y réfèrent, notamment Brunnenmeister, qui a très fortement marqué le sens de la « loi de Numa » (*das Tötungsverbrechen im altröm. Recht*, p. 108 et s.) Cf. Schrader, *Reallex.*, p. 558, et *Sprachevrgl. u. Urg.*, 3^e éd., p. 405-406). Ed. Meyer (*Gesch. des Alterthums*, II, n^o 326) dérive le mot de *par* (comme M. d'Arbois de Jubainville, *Nouv. Rev. hist. de droit fr. et étr.*, XXV, p. 405 et s., mais dans un autre sens qu'on peut croire plus heureux) et traduit *pāricida* : « meurtrier d'une personne de son groupe ». C'est une idée assez voisine de la nôtre, mais qui apparaît moins explicative.

(5) Brugmann l'adopte incidemment et comme lui paraissant tout à fait satisfaisante : *Grundriss*, I², 2^e éd., p. 801.

(6) Mommsen s'oppose à cette déduction : « La supposition prise pour base et selon laquelle la *gens* même aurait été l'État et aurait eu le droit de punir est en contresens de la conception romaine qui ne connaît la *gens* que comme portion de l'État et ne lui attribue aucun rôle d'État ». La question ne paraît pas bien

Or les deux sens d'ἁθύντης s'enchaînent suivant le même procès que les deux sens de *paricida*. C'est le même genre de meurtrier qu'ils représentent d'abord; c'est ensuite le meurtrier d'un individu quelconque, mais dans un sens social. Il y a eu extension de sens; il y a eu application d'un terme particulier à un ordre d'idées général : une catégorie juridique s'est constituée. Elle s'est constituée de façon plus systématique dans le cas de *paricida*, plus instinctive dans le cas d'ἁθύντης; mais le développement a été identique. Là le phénomène s'est exprimé dans une formule, ici il demeura inconscient : mais c'est toujours le même phénomène. Nous avons dans ἁθύντης un équivalent méconnu de *paricida*.

Ainsi nous vérifions encore que lorsque s'élargit — ou se définit — l'extension d'un concept juridique, la volonté réfléchie du législateur peut préciser, parce qu'elle le reflète, un certain ordre de représentations collectives : mais elle ne crée pas (1). Que le terme de *paricida* ait pu un jour être employé dans un texte de loi pour signifier une catégorie qu'il ne signifiait pas dans le principe, cela suppose, dans l'usage commun et courant de la langue, l'évolution inconsciente que nous représente l'histoire d'ἁθύντης. Seulement il fallait que tous les deux, ἁθύντης et *paricida*, fussent des mots *forts* (2). Le genre de meurtre qu'ils évoquaient, c'est celui qui d'abord suscitait le plus sûrement — sinon seul — la réaction du sentiment moral (3). La sphère du sentiment s'élargissant, le sens

posée. Il ne s'agit pas d'attribuer à ce qui n'était pas encore l'État un pouvoir d'État; en d'autres termes, le mot *paricida* — et le mot ἁθύντης — ne définissaient pas un *délit* antérieurement à la juridiction sociale : ce serait contradictoire. Ils désignaient un meurtre spécial, un meurtre commis sur les membres d'un groupe défini. Dans la préhistoire du droit, il va sans dire que la réaction contre ce meurtre n'était pas organisée.

(1) Il y a des sociétés où le mot qui désigne le meurtre d'un parent est resté spécialisé dans cette acception : ainsi l'irlandais *finjal* (d'Arbois de Jubainville, *Et. sur le droit cell.*, 1, 67).

(2) C'est qu'il s'agit, au vrai, d'une souillure religieuse. Cf. le schol. d'Eschyle, *Eumén.*, l. c. : ἁθύντης, ὃ ἐστὶ μίαιρος.

(3) Retenons qu'il s'agit d'un phénomène social, et non pas de l'histoire particulière de la Grèce ou de Rome : cf. Schrader, l. c., et Kulischer, dans une

du mot s'est étendu. Ainsi put se faire une de ces transpositions qui sont un des procédés nécessaires de la pensée collective à l'âge où le droit commençant n'a qu'une conscience incertaine : un mot comme « sacrilège », quand il exprime ou provoque au plus haut point la révolte des consciences, est fréquemment étendu à des crimes qu'il ne désigne pas par lui-même (1); un mot comme « meurtrier », à son tour, pourra qualifier des criminels qui ne sont pas, au sens strict, coupables de meurtre (2).

VI

L'histoire la plus ancienne d'αὐθέντης n'est pas finie. D'une part il est vrai, le mot s'est à la fois décoloré et démonétisé : décoloré, parce qu'il s'est réduit peu à peu à être un synonyme sans éclat de φόβος; démonétisé, parce que les valeurs particulières qu'il connotait, juridiques et morales, se sont effacées; et l'on a dit couramment, sans arrière-pensée, αὐθέντης τινός, « meurtrier de quelqu'un »; dans cet emploi, il s'est perpétué assez longtemps. Mais d'autre part, du jour où il exprima, entre l'auteur d'un meurtre et les parents de la victime, ce rapport d'obligation qui se résolvait jadis par la vengeance privée, aujourd'hui par la punition légale, il devint nécessaire que des notions nouvelles s'y incorporent : en dernière analyse, nous l'avons vu par l'exemple d'Antiphon, c'est devant la justice qu'on était αὐθέντης pour quelqu'un; et comme on ne pouvait l'être que sous des conditions qui, depuis Dracon, étaient légalement définies, l'idée d'incrimination peu à peu

étude suggestive (*Untersuchungen über das prim. Strafrecht*, in *Zeitschr. f. vergl. Rechtswiss.*, XVI, notamment p. 434 et s.).

(1) Sur cette « assimilation », voir Glotz, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1903, p. 313.

(2) Sur l'extension du concept de *paricida*, voir Mommsen, *Droit pénal*, trad. fr., II, 242, n. 1. Cicéron (*De leg.*, 2, 9, 22) formule la peine du sacrilège en ces termes : *parricida esto*.

imprégna le terme. Ce qui s'est passé pour *paricida* (1) s'est passé pour ἀθύντης (2) : ayant désigné celui qui répond d'un meurtre, ἀθύντης désigna celui qui en est responsable.

C'est ce qui apparaît surtout dans les exemples du Pseudo-Antiphon que nous avons eu à discuter. Nous laissons de côté la question de savoir quelle valeur documentaire peuvent avoir les *Tétralogies* pour l'histoire du droit; nous croyons d'ailleurs que cette valeur est à peu près nulle : mais nous admettons qu'elles ne nous apprennent rien du droit positif; le document n'en est que plus instructif pour qui veut atteindre une certaine moyenne de notions morales; et c'est possible parce que son antiquité n'est guère contestable. — Nous laissons aussi de côté la question de savoir quelle était la patrie de l'auteur : nous pensons avec Dittenberger que c'était un Ionien. Mais peu importe : le sens qu'il donne à notre mot, Grecs d'Athènes et Grecs d'Asie devaient y être venus également. — Quelle notion de la responsabilité implique donc ἀθύντης?

Une notion à la fois assez brutale et assez trouble. Autour du mot s'entremêlent à nos yeux des sophismes compliqués et puérils. Et ainsi, on peut se tromper gravement sur le caractère des *Tétralogies* : dans ce jeu de réquisitoires supposés et de ripostes imaginaires, l'indignation de l'un paraît factice, et l'argumentation de l'autre paraît forcée. « Alors, dit l'auteur de l'accusation, ce sera mon fils, ce sera la victime, qui aura été l'auteur du meurtre! Permettez-vous que cette tache reste à son nom? — Et pourquoi, répond l'autre, ne serait-il pas considéré comme le véritable meurtrier? N'est-il pas, très évidemment, la cause du meurtre? » — Tout cela paraît tiré, froid, en somme franchement absurde. — Mais est-il vraisemblable qu'il y eût même absurdité pour les contemporains du Pseudo-

(1) Dans les XII Tables, il est probable que *paricida* s'opposait à celui qui *imprudens occidit* : cf. Girard, *l. c.*

(2) Le même sens, « auteur d'un meurtre intentionnel » était devenu assez général : Schol. d'Euripide, *Troad.*, 655 (= 660 Nauck) : ἀθύντης γὰρ λέγουσι τοὺς ἐκουσίῳ φόνῳ μεταρχομένους.

Antiphon, surtout à une époque où tout le monde était juge? Nous ne le croyons pas, mais que tout simplement responsabilité coïncide ici avec causalité; la cause responsable suscite naturellement l'indignation; et l'indignation est en quelque sorte déclanchée par le mot ἀθένητος, troublant et rude comme le serait pour nous le mot *assassin*. — Pour bien comprendre, qu'on se rappelle les procès faits aux animaux et aux objets inanimés. On dit : c'est le sentiment de la vengeance qui s'exprime ainsi, c'est une réaction passionnelle. C'est vrai, mais d'une vérité incomplète : le sentiment est bien saisi, mais non pas l'idée qui le double. La passion, en l'espèce, n'est pas tout à fait aveugle. L'homme en société peut raisonner mal ses sentiments : il les raisonne. Devant l'événement qui touche au vif les consciences, devant un βίαιος θύνατος notamment, le Grec remonte à une *cause* aussi clairement définie qu'il se peut : quand cette cause est un agent humain, celui-ci a tous les titres à être qualifié d'ἀθένητος. Ce n'est donc pas pure sophistique que l'argumentation du Pseudo-Antiphon, ou du moins c'est de la sophistique vivante. D'autant que la justice pour les Grecs a gardé, pas toujours très net, mais en tout cas sous-jacent, le souvenir de son origine arbitrale; le δίκαιος retenait quelque chose de son premier état : la décision entre deux individus opposés, deux prétentions contradictoires. Ainsi se définit dans notre cas le rapport entre poursuivant et accusé : « il faut un ἀθένητος; si ce n'était pas toi, ce serait moi ». — Naïveté de la pensée commune, mais le raffinement fâcheux de l'écrivain ne nous permet d'y saisir qu'un ergotage impatient.

Seulement, à quelles conditions sera-t-on considéré comme cause? Le mot semblait déjà le dire un peu par lui-même. Il s'est ici produit ce qui se produit souvent, ce qu'on définit quelquefois, un peu étroitement, phénomène d'étymologie populaire : la pensée collective, plus ou moins inconsciemment, a travaillé sur le mot. Pour la seconde partie, elle pouvait être incertaine : ἀτός l'a fixée. C'est dès lors l'idée

d'exécution matérielle qu'éveilla, pas toujours d'ailleurs, ni au même degré, le mot *αὐθέντης*. Le rapprochement, si naturel, avec *αὐτόχειρ*, peut y avoir aidé. De fait, les deux noms furent souvent considérés comme synonymes : Hésychius et Harpocration en témoignent. Et il est significatif que, dans la seconde *Tétralogie*, l'auteur de l'accusation admette implicitement l'exécution matérielle et la volonté consciente comme éléments de l'incrimination évoquée par *αὐθέντης* (1).

On voit donc ce qu'il y a encore de confus dans l'idée de responsabilité : d'après la majorité des exemples, apparemment, que connaissaient les lexicographes, d'après le témoignage du Pseudo-Antiphon, *αὐθέντης* n'aurait guère pu désigner celui qui avait poussé à un crime, le coupable de *βούλευσις*; et à l'inverse, le mot pouvait s'appliquer à celui qui avait été l'agent matériel d'une mort, même sans intention de tuer : il suffisait, dans le cas particulier de la seconde *Tétralogie*, qu'à l'*ἄκοντιζέειν* se joignit l'*ἐπινοεῖν*, c'est-à-dire tout simplement, d'après le contexte, la volonté de faire ce qu'on fait, la volonté de lancer un javelot (2).

On essaya, paraît-il, de donner à *αὐθέντης* un contenu à la fois plus net et plus juridique : Harpocration reprend Lysias d'avoir détourné le sens du mot en l'appliquant aux Trente, qui n'avaient pas tué de leur propre main, mais fait tuer. Il y a un effort général, au début du IV^e siècle, pour assouplir et définir en même temps les notions juridiques : le même Lysias essayait alors d'étendre le concept de flagrant délit au cas d'*Agoratos* et argumentait qu'un homme qui a fait tuer au vu et au su de tout le monde est passible d'*ἄπικωγγή* devant les Onze comme tout *κακοῦργος ἐπ' αὐτοφώρῳ* (3). — Mais ce n'est

(1) Σχεπλιζέει δὲ κακῶς ἀκούειν φάσκων τὸν παῖδα, εἰ μήτε ἄκοντίστας μήτε ἐπινοήστας αὐθέντης ὧν ἐπιδείκνυται (δ, 4).

(2) On n'a peut-être pas assez remarqué que c'est encore un peu le point de vue des XII Tables dans l'article qui vise l'homicide involontaire (Girard, *Textes*, p. 20, VIII, 25) : *si telum manu fugit magis quam jecit*. C'est justement notre cas, et celui que prévoyait, mais bien plus nettement, la loi de Dracon.

(3) Lysias, *C. Agoratos*, §§ 86-87.

pas encore à un cas de βούβουσις que Lysias applique le mot ἀθύντης : κτείνειν était le terme employé pour ceux qui font prononcer des condamnations à mort, même légales, et les Trente, en raison de ce mot et en raison de leurs forfaits, pouvaient être considérés immédiatement comme des assassins. Ainsi, la dérivation de sens était à peine sensible. Elle eût répugné davantage aux Grecs, certainement, si l'on avait voulu désigner par ἀθύντης l'instigateur d'un crime.

Aussi bien, le mot, pour signifier l'auteur responsable d'un meurtre, ne vécut guère, il semble, après la fin du v^e siècle. Et cela se comprend; comme mot courant, φόνης était plus clair et depuis longtemps d'un emploi plus général; comme terme juridique, il y avait déjà, dans le recueil de Dracon, ἀνδροφόνος : le prestige des vieilles lois sauvegarda ἀνδροφόμος qui avait sur ἀθύντης une supériorité certaine. De bonne heure, il fut défini légalement : Démosthène y insiste, et marque avec netteté sa valeur juridique : πρώτον μὲν δὴ τοῦτον ἀνδροφόμον λέγει, τὸν ἠλωκότ' ἤδη τῆ ψήφῳ (1). Ce n'est pas qu'ἀθύντης n'eût pu être spécialisé dans une autre acception, et de lui-même il y invitait : ce fut, si l'on veut, un accident historique s'il ne fut pas consacré terme de droit. Mais un accident qu'on s'explique : la grande supériorité d'ἀνδροφόμος, c'est qu'il est un mot plus objectif et en quelque sorte, par l'évidence de sa composition, plus algébrique : gage de survie pour un terme juridique ou voisin du droit. C'est peut-être une loi, en effet, que la prépondérance graduelle, dans la langue juridique, des termes impersonnels sur les mots dramatiques (2). On conçoit ainsi qu'ἀθύντης ne se soit pas maintenu. Aussi bien, au iv^e siècle, avec l'extension des échanges et la multiplication des contrats, le droit restitutif tendait à prendre le pas sur le droit

(1) Démosthène, XXIII, 29. Cf. *Inscr. jurid. gr.*, 2^e série, p. 41.

(2) Cf. l'observation de Mommsen à propos de *delictum* (*Droit pénal*, trad. fr., t. I, p. 11) : « Cette expression ne contient aucune figure de rhétorique... Par là se séparent les mots *delictum* et *maleficium* qui par ailleurs sont en substance synonymes ». — D'une façon générale, il n'y a guère de législation primitive où les crimes particulièrement graves ne soient désignés par des mots dramatiques.

répressif. A l'intérieur de celui-ci, le mot *αἰθέριος* aurait sonné comme un mot pathétique qu'il était. Et les codes, dans ces situations-là, ne s'accommodent guère des mots pathétiques.

LOUIS GERNET.

LE ΣΑΜΟΘΡΑΙΚΙΚΟΣ Δ'ANTIPHON

ET LA PÉRÉE SAMOTHRACIENNE

Le Περὶ τοῦ Σαμοθρακῶν φόρου d'Antiphon ne nous est connu que par quelques gloses d'Harpocration et par trois fragments que citent Suidas, Démétrios et Priscien (1).

Je crois que ce plaidoyer fut écrit en 424, à la suite de l'augmentation des tributs imposés aux alliés (2), et que si les Samothraces le firent faire, c'est qu'ils se trouvaient lésés depuis qu'Athènes, en 425, avait taxé de tributs particuliers les diverses localités de la Pérée samothracienne, sans dégrever d'autant les gens de l'île.

Pour point de départ de ma démonstration, je prendrai les gloses qu'Harpocration a données des mots ἀπόταξις et συντελεῖς. L'ἀπόταξις était la mesure financière qui consistait à taxer séparément de tributs particuliers des alliés d'Athènes qui avaient été jusqu'alors συντελεῖς, c'est-à-dire qui jusqu'alors avaient payé ensemble un tribut global (3). Tel avait été le cas des Samothraces jusqu'en 425. Ils avaient jusqu'à cette date été

(1) Cf. Antiphon, éd. Blass ², fr. 49-56.

(2) Sur cette augmentation, voir en dernier lieu E. Cavaignac, *Etudes sur l'histoire financière d'Athènes au v^e s.*, p. 126 sq.

(3) Fr. 55 : ἀπόταξις τὸ χωρὶς τετάχθαι τοὺς πρότερον ἀλλήλοισι συντεταγμένους εἰς τὸ ὑποτελεῖν τὸν ὀρισμένον φόρον. A. ἐν τῷ π. τ. Σχμ. φόρου (Harp.). — Fr. 56 : συντελεῖς οἱ συνδαπανῶντες καὶ συνισφέροντες τὸ δὲ πρῶτον συντέλεια καλεῖται, ὡς ἔστιν εὐρεῖν ἐν τῷ Ἀντιφῶντος π. τ. Σχμ. φόρου. Δημοσθένης ἐν τῷ ὑπὲρ Κτησιφῶντος (Harp.).

taxés à six talents (1). Cette contribution était acquittée en commun par les Samothraces de l'île et par les habitants des possessions samothraciennes de terre ferme.

On sait, en effet, qu'en face de leur île, sur la côte thrace, les Samothraces possédaient une Pérée, analogue aux Pérées rhodienne, thasienne, samienne, ténédiennne. Hérodote est le plus ancien auteur qui nous parle des *Σαμοθηρικία τείχεα* (2), mais l'analogie avec Thasos induit à croire que leur fondation remontait à l'époque archaïque, et au VII^e, voire même au VIII^e siècle, plutôt encore qu'au VI^e. On a voulu dater de la première moitié du V^e siècle l'établissement des Samothraces à Drys et à Zônè, parce que ces villes seraient « attribuées aux Cicones par Hécatee dans Étienne de Byzance, et aux Samothraces par Hérodote (3) ». En réalité, Hérodote ne parle point de Drys, et la notice de cette localité dans Étienne dit seulement ceci : Δρυῖς, πόλις Θράκης, Ἐκταῖος Εὐρώπη. Quant à la notice sur Zônè dans Étienne (πόλις Κικόνων, Ἐκταῖος Εὐρώπη), il faut prendre garde d'abord qu'elle n'est qu'un résumé ou qu'un extrait fait par l'*epitomator* anonyme d'Étienne ; il ne nous est parvenu, du grand dictionnaire géographique d'Étienne, qu'un abrégé très sec, sauf pour les notices depuis Δύμη jusqu'à Δωτίων, que nous avons en entier. Eussions-nous d'ailleurs la notice intégrale d'Étienne sur Zônè, nous ne saurions pas encore ce qu'Hécatee avait pu dire de cette ville. Et même si Hécatee, dans sa *Périègèse*, n'avait noté, à propos de Zônè, que le fait qu'elle tirait son origine des Cicones d'Homère, cela ne prouverait pas que les Samothraces n'y fussent pas déjà établis au temps d'Hécatee.

(1) Pedrolì, *I tributì degli alleati d'Atene*, p. 168 (dans les *Studi di Storia antica* de J. Beloch, t. I).

(2) VII, 108 : (Ξέρξης) παρακλιθετο πορευόμενος ἐκ Δορίσκου πρῶτα μὲν τὰ Σαμοθηρικία τείχεα, τῶν ἐσχάτη πεπόλισται πρὸς ἐσπέριν πόλιν τῆ οὐνομα ἐστὶ Μεσαμβρία. — VII, 59 : τὰς νέας τὰς πάσας ἀπικουμένας ἐς Δορίσκον, οἱ ναύαρχοι κελεύσαντος Ξέρξεω ἐς τὸν αἰγιαλὸν τὸν προσεχέα Δορίσκῳ ἐκόμισαν. ἐν τῷ Σάλλη τε Σαμοθηρικίῃ πεπόλισται πόλις καὶ Ζώνη, τελευταία δὲ αὐτοῦ Ξέρξεον ἄκρη οὐνομαστὴ· ὁ δὲ γῶρος οὗτος τῶ πλησίον ἦν Κικόνων.

(3) *Bull. de corr. hell.*, 1900, p. 153.

Hérodote nous donne les noms de trois localités de la Pérée samothracienne : Mésembriè, Salè, Zônè. Il y faut ajouter, d'après le Pseudo-Scylax (1), cette bourgade de Drys, dont nous venons de parler, et d'après Strabon (2), Tempyra, où débarqua Ovide dans son voyage vers l'exil (3), plus, nous dit-on (4), une localité nommée Characòma. Peut-être la Pérée samothracienne comprenait-elle d'autres localités encore, dont les noms ne nous sont point connus. Peut-être aussi — je dois dire que cette hypothèse me semble plus sûre — Tempyra et Drys sont-ils d'autres noms de deux des Σαμοθρακίαια τείχεα d'Hérodote : l'ἐμπόριον thasien d'Æsymé n'a-t-il pas porté les noms d'Emathie et d'Antisara ou Tisara (5)? D'après une inscription du v^e siècle, que nous citerons tout à l'heure, Drys semble la même localité que Mésembriè; d'où il résulterait que Tempyra serait identique soit à Zônè, soit à Salè. Quant à Characòma, c'est un nom que je verrais disparaître sans regret de nos répertoires géographiques : j'admets, avec Carl Müller (6), qu'il y a une faute dans le texte où l'on a cru le lire. Ce texte n'est pas précisément de Strabon, pas plus que la notice sur Zônè dont nous parlions tantôt n'est celle d'Etienne; c'est seulement un résumé de Strabon. Au lieu de τῶν Σαμοθρακῶν πολίγειον Τέμπυρα καὶ ἄλλο Χαράκωμα, οὗ πρόκειται ἡ Σαμοθράκη νῆσος, on corrigera, dans l'*epitomator vaticanus* : τὸ... Τέμπυρα καὶ Σάλη, χαράκωμα, οὗ κτλ.

Jusqu'en 425, ni Salè, ni Zônè, ni Drys-Mésembriè ne figurent sur les listes du Θρακικὸς φόρος (7). Elles n'y paraissent qu'après cette date. Il est vrai que la τάξις φόρου de 424 nous

(1) Μαρώνεια, κατὰ ταύτην Σαμοθράκη νῆσος καὶ λιμὴν · κατὰ ταύτην ἐν τῇ ἡπειρῷ ἐμπόρια Δρύς, Ζώνη (Müller, *Geogr. gr.*, I, p. 55).

(2) VII, fr. 47 : μετὰ τὴν Μαρώνειαν Ὀρθαγορία πόλις καὶ τὰ περὶ Σέρριον, παράπλους τραχύς, καὶ τὸ τῶν Σαμοθρακῶν πολίγειον Τέμπυρα καὶ ἄλλο Χαράκωμα. οὗ πρόκειται ἡ Σαμοθράκη νῆσος.

(3) *Tristes*, I, X, 21.

(4) *Bull. de corr. hell.*, 1900, p. 148, 151, 153.

(5) Pseudo-Scymnos, 660; Athénée, I, p. 31; Etienne de Byzance, s. v. Οἰτόμη.

(6) Éd. de Strabon, t. II, p. 988 (*Index variae lectionis*).

(7) Voir le tableau dressé par Pedrolì, *op. l.*, p. 167-8.

est parvenue incomplète (1), et qu'il y manque justement la partie qui nous intéresserait pour notre démonstration, c'est-à-dire la colonne où étaient inscrites les villes de l'Épithrace. Mais, dans les fragments (2) d'une *τάξις* postérieure sans doute de très peu d'années à 424, il en est un, relatif au *Θρακικὸς φόρος*, où l'on lit ceci :

TT	—	ΙΟΝΕ ΓΑΡΑ	Ζώνη, παρά.
		ΣΕΡΡΕΙΟΝ	Σέρρειον.
T	—	ΔΡΥΣΓΑΡΑ	Δρυὺς παρά.
		ΣΕΡΡΕΙΟΝ	Σέρρειον.
XXX	—	ΣΑΛΤ	Σάλ[τι].

C'est le seul fragment d'une liste du *Θρακικὸς φόρος* postérieure à 425. Il suffit à prouver, par comparaison avec les listes du *Θρακικὸς φόρος* antérieures à cette date, que depuis la *τάξις* *φόρου* de 424 les localités de la Pérée samothracienne furent taxées à part.

Relisons maintenant les fragments du *Σαμοθηρακικός*. Nous y apprenons d'abord que, si ce plaidoyer fut écrit par Antiphon, il fut prononcé par le chef de l'ambassade envoyée par Samothrace à Athènes pour réclamer contre le tribut; ensuite, que l'orateur, à l'appui de sa réclamation, avait insisté sur la pauvreté de son pays : « Pour savoir que notre île est pauvre, disait-il aux Athéniens — qui tous, une fois ou l'autre, avaient dû faire campagne dans la mer de Thrace — point n'est besoin d'y être descendu : on s'en doute assez, rien qu'à la voir de loin, avec son profil abrupt, son aspect montagneux. Les finages de bon rapport, les terres arables y sont de peu d'étendue, la plus grande partie de l'île n'est pas cultivable; et l'île

(1) Hicks-Hill, *Greek hist. inscr.*, p. 64, d'après Wilhelm, dans l'*Anzeiger der Wiener Akademie*, 1897. Cf. Cavaignac, *op. l.*, pl. I, n° 2, p. XLIV et 128.

(2) Ces fragments sont au nombre de trois. Ils ont été rapprochés par Lolling. Copie dans Cavaignac, *op. cit.*, pl. I, n° 3 (cf. p. XLV). Il est regrettable que M. Cavaignac n'ait pas cru devoir nommer l'auteur de ce rapprochement.

entière est petite (1). » Je n'ai pas envie, à propos de ce texte qu'ont ignoré les derniers érudits qui aient écrit sur Samothrace, de rouvrir leur discussion sur les oignons de l'île (2). Pour établir que Samothrace était riche, on invoque le témoignage de M. Conze (3), d'après lequel « l'île suffirait amplement à nourrir sa population ». Mais probablement était-elle plus peuplée au v^e siècle avant notre ère que lors du voyage de M. Conze, en 1857, sous la *tourcocratie*.

J'en reviens à notre ambassadeur. Il dut démontrer que, le tribut restant le même pour les Samothraces après l'ἀπόταξις, ils ne viendraient plus à bout de le payer, puisque les villes de leur Pérée, qui les y avaient aidés jusque là, paieraient désormais un tribut à part. Il concluait évidemment par une demande de dégrèvement pour les habitants de l'île. Il la justifiait probablement en alléguant que même avant l'ἀπόταξις de 425/4, les Samothraces trouvaient déjà trop lourd le tribut de six talents, auquel ils avaient été taxés. Ce tribut devait peser surtout sur les propriétaires fonciers qu'il écrasait lentement. Il était perçu par les riches, ou plus exactement par ceux qui avaient quelque bien (4). On peut croire que ces percepteurs (ἐκλογεῖς) étaient responsables du tribut. « Or, c'est aggraver beaucoup le fardeau des contributions que de charger les peuples de les percevoir eux-mêmes... Le pire système de perception est celui qui est effectué par les contribuables. M. de Tocqueville a décrit la misère des *collecteurs* du xviii^e siècle : il a décrit du même coup la misère des *curiales* de l'Empire romain (5). » Les ἐκλογεῖς du tribut imposé par

(1) Fr. 50 : ἡ <μὲν> γὰρ νῆσος, ἣν ἔχομεν, δόλιη μὲν καὶ πόρρωθεν <ᾧτι> ἐστὶν ὑψηλὴ καὶ τραχεῖα · καὶ τὰ μὲν χρήσιμα καὶ ἐργάσιμα μικρὰ αὐτῆς ἐστί, τὰ δ' ἄργὰ πολλά, μικρὰς αὐτῆς οὐσίας.

(2) Cf. *Bull. de Surv. hell.*, 1900, p. 153.

(3) *Reise auf den Inseln des thrakischen Meeres*, p. 48-50.

(4) Fr. 52 : ἐκλογεῖς οἱ ἐκλέγοντες καὶ εἰσπράττοντες τὰ ὀφειλόμενα τῷ δημοσίῳ. Ἄ. ἐν τῷ περὶ τοῦ Σαμ. φόρου · « ἤρῆθησαν γὰρ ἐκλογεῖς παρ' ἡμῶν οἷς πλεῖστα ἐδόκει χρήματα εἶναι » (Harp.).

(5) Fustel de Coulanges, *Hist. des institutions politiques de l'ancienne France*, t. II, p. 58. Cf. A. de Tocqueville, *L'Ancien régime et la Révolution*, I, II, ch. xii.

Athènes ne devaient pas être plus heureux à Samothrace et ailleurs que les *curiales* du Bas-Empire et que les *collecteurs* de l'Ancien régime. Le fragment du Σαμοθρακιός conservé par Priscien vise probablement, comme Blass l'avait déjà soupçonné, les ἐκλογεῖς : καίτοι οὐκ ἂν τῆς μὲν τῶν ἄλλων πολιτῶν ταλαιπωρίας προσσκέψαντο. τῆς δὲ σφετέρως αὐτῶν σωτηρίας οὐκ ἐνεθυμήθησαν (1).

Le cas de Samothrace nous éclaire, je crois, sur celui de Lindos. Comme Samothrace, Lindos avait sa Pérée, ses possessions d'au-delà de l'eau. Comme Samothrace, Lindos, en 425, dut avoir à se plaindre d'une ἀπόταξις. Comme Samothrace, elle dut envoyer à Athènes, en 424, une ambassade pour réclamer contre cette ἀπόταξις. Comme l'ambassade samothracienne, celle de Lindos fit écrire par Antiphon le plaidoyer qu'elle avait à prononcer : c'est le Περὶ τοῦ Λινδίων φόρου, qui nous est connu par quelques gloses d'Harpocration. L'une de ces gloses nous a conservé l'écho des protestations énergiques que les Lindiens avaient fait entendre : ἀπειπεῖν ἀντὶ τοῦ ἀποκαμεῖν καὶ ἀδυνατῆσαι Ἀντιφῶν ἐν τῷ περὶ τοῦ Λινδίων φόρου, καὶ ἀντὶ τοῦ ἀπαρνησασθαι παρὰ τῷ αὐτῷ. Il y avait dans ces plaintes quelque chose de prophétique : en 414, Lindos, Ialysos et Kamiros devaient rompre le lien confédéral qui les attachait à Athènes (2).

Il était question, dans le Λινδιακός, de ces ἐπίσκοποι qu'Athènes envoyait dans les villes alliées pour examiner les conflits auxquels le tribut donnait naissance. Cela se comprend très bien, si le Λινδιακός était ce que nous supposons.

Dans les *Oiseaux* d'Aristophane, une des scènes qui font suite à la fondation de Néphélococcygie daube sur les ἐπίσκοποι. La ville neuve n'est pas encore bâtie qu'un de ces commissaires y paraît déjà : ne relève-t-elle pas de leur surveillance, comme fondation d'un citoyen d'Athènes? Les scholies sont pour cette scène tout à fait insuffisantes et erronées : elles prétendent

(1) Fr. 51, avec la note de Blass : « ἐκλογεῖς dici videntur ».

(2) Thucydide, VIII. 44.

que l'ἐπίσκοπος serait un fonctionnaire de l'invention du poète, qu'il n'existait rien de tel à Athènes, πλάττει κανὴν ἀρχήν, οὐ γὰρ ἦν Ἀθήνησι (1). Devons-nous penser que, les *Oiseaux* ayant été joués en 414, l'institution des ἐπίσκοποι est antérieure de peu de temps à cette date? Nous serions ainsi amenés à placer vers 415 le περὶ τοῦ Ἀινιδίων φόρου, où il était question des ἐπίσκοποι, et, par ricochet, le Σαμοθρακικός, dont le sujet semble avoir été analogue au Ἀινδιτικός. Mais les témoignages épigraphiques ruinent ce raisonnement : car les ἐπίσκοποι sont mentionnés dans les inscriptions attiques dès 460 environ (2).

Harpocration nous dit qu'il était question des ἐπίσκοποι dans deux plaidoyers d'Antiphon, dans le Ἀινδικός et dans le Κατὰ Λαισποδίου : ἐπίσκοπος · Ἀντιφῶν ἐν τῷ περὶ τοῦ Ἀινιδίων φόρου καὶ ἐν τῷ κατὰ Λαισποδίου. εἰκόασιν ἐκπέμπεσθαί τινες ὑπὸ Ἀθηναίων εἰς τὰς ὑπάρχουσας πόλεις ἐπισκεπτόμενοι τὰ παρ' ἐκάστοις. Le Κατὰ Λαισποδίου n'est connu que par cette glose et par trois autres, que voici :

ἀπιστεῖν ἀντὶ τοῦ ἀπειθεῖν · Ἀ. κατὰ Λαισποδίου.

Γαλήψος · Ἀ. κατὰ Λαισποδίου.

Οἰσύμη · Ἀ. ἐν τῷ κατὰ Λαισποδίου.

Après ce que nous venons d'apprendre sur la date et les causes du Σαμοθρακικός, la mention de Galepsos et d'Æsymié dans le Κατὰ Λαισποδίου paraîtra sans doute un indice précieux. Ces localités, en effet, étaient les deux principaux ἐμπόρια des Thasiens dans leur Pérée du Pangée. Il est vraisemblable que le Κατὰ Λαισποδίου avait rapport, lui aussi, aux difficultés suscitées par l'ἀπόταξις de 425/4, laquelle avait dû séparer de Thasos les ἐμπόρια thasiens du continent. M. Van Leeuwen a supposé, il est vrai, que la scène de l'ἐπίσκοπος, dans les *Oiseaux*, visait Læspodias. Ce personnage avait,

(1) Schol. ad *Aves*, 1022.

(2) *IG*, I, 9 (et suppl.), 10. Cf. Van Leeuwen, *Arist. Aves*, p. 158, et Szanto, dans Pauly-Wissowa, s. v. Ἐπίσκοποι.

paraît-il, un défaut aux jambes (1), et il le dissimulait autant qu'il pouvait, comme Cicéron ses varices, en se drapant le plus bas possible. Ainsi s'expliquerait, quand l'ἐπίσκοπος anonyme fait son entrée, l'exclamation de Peithétæros : « Que nous veut ce Sardanapale », τίς ὁ Σαρδανάπαλλος οὕτωςί. L'hypothèse, si hardie soit-elle, est admissible ; mais elle n'oblige pas à dater le Κατὰ Λαϊσποδίου de l'année qui a précédé les *Oiseaux* : le procès qui donna lieu au plaidoyer dans lequel Antiphon avait stigmatisé la conduite de Læspodias comme ἐπίσκοπος, a très bien pu être une cause retentissante, d'où Læspodias sortit marqué pour longtemps.

Revenons, pour conclure, au Σαμοθρακικός. Si notre hypothèse sur ce plaidoyer est juste, c'est une acquisition pour l'histoire de la Pérée samothracienne ; elle vient s'ajouter aux conclusions que M. Wilhelm a déduites du décret pour Hippomédon (2), et aux indications que donnent les deux bornes, découvertes près de Dédéagatch, du domaine consacré, selon l'usage (3), par les colons samothraces à leur dieux nationaux (4).

Toute lumière nouvelle, si faible soit-elle, qui nous éclaire un peu plus sur l'histoire obscure des diverses Pérées, doit être la bienvenue. Ces cités grecques, Samothrace, Thasos, Ténédos, Samos, les villes rhodiennes, situées sur les confins de l'hellénisme, à proximité d'une côte barbare où leurs marchands et leurs colons arrivèrent à prendre pied et à se maintenir, constituent un type particulier de πόλις et de μητρόπολις. Elles étaient janiformes, à la fois insulaires et continentales,

(1) Cf. Koek et Van Leeuwen ad *Aves*, 1569; Kirchner, *Prosop. attica*, t. II, p. 1.

(2) *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 294. Cf. Homolle, *BCH*, 1900, p. 156 et Dittenberger, *Sylloge* ², n° 221.

(3) Foucart, *Les colonies athéniennes*, dans les *Mémoires présentés à l'Acad. des Inscr.*, 1^{re} série, t. IX, p. 384.

(4) Dumont, *Mélanges*, p. 440, n° 108 : ὄρος ἱερᾶς γῶρας. — *BCH*, 1900, p. 574 : ὄρος ἱερᾶς γῶρας θεῶν τῶν ἐν Σαμοθράκη. Le domaine des Cabires dans la Pérée samothracienne rappelle celui que la Héra samienne devait posséder sur la côte lydienne, près d'Anæa (cf. Wilamowitz, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1904, p. 927).

et elles formaient vraiment avec leurs colonies, les ayant tout près d'elles, à l'ombre de leurs ailes, comme une poule ses poussins, une république une et indivisible, au lieu de les essaimer au loin et de ne garder avec elles qu'un lien plutôt lâche.

Paul PERDRIZET.

DÉMÉTRIOS BIKÉLAS

Le 7 juillet de cette année, dans la délicieuse oasis de verdure de Képhisia, aux environs d'Athènes, s'est éteint un de ces hommes dont la disparition est, dans toute la réalité du terme, une perte nationale : Démétrios Bikélas est décédé à l'âge de 70 ans, après une maladie de plus de trois mois.

Bikélas naquit le 15 février 1835 à Hermoupolis (Syracuse), d'un père Macédonien, natif de Béroé, et d'une mère épirote, qui appartenait à l'illustre famille Mélas, de Janina. Dans les *Mémoires* qu'il a laissés inédits, mais dont nous espérons et souhaitons la prochaine publication, mémoires écrits avec cette simplicité charmante qui traduit admirablement le caractère même de l'auteur, il raconte toute sa vie. Il commence par relater tous les renseignements qu'il a pu recueillir sur sa famille et remonte jusqu'en 1773. Les vicissitudes de sa famille pendant la période terrible de la Révolution grecque et celle qui l'a suivie, s'identifient presque avec les vicissitudes mêmes de la patrie : aussi bien toutes les chroniques domestiques des Grecs à cette époque méritent-elles d'être lues. Les années de jeunesse de Bikélas s'écoulèrent tour à tour à Syracuse, à Constantinople et à Odessa. Il avait 17 ans quand il se rendit pour la première fois à Londres, d'abord comme employé, puis comme directeur de la maison Mélas ; il y vécut près de vingt-trois ans.

Mais si les nécessités de l'existence le poussèrent dans la carrière commerciale, qui lui permit de s'assurer l'aisance



Imp. Berthaud.

D. BIKÉLAS

matérielle et l'indépendance, dès l'enfance il ressentait un goût très vif pour la littérature. Tout jeune, il avait commencé à faire des vers ; pendant son séjour à Londres, il consacre les instants que lui laisse le métier à des études où il fut grandement servi par sa connaissance parfaite des langues anglaise et française. Dans ses *Mémoires*, il raconte à quelles dates, dans quelles circonstances il composa ses divers ouvrages. Nous citerons ses premiers *Poèmes*, d'une inspiration si délicate ; son roman national *Loukis Laras*, qui fut traduit dans presque toutes les langues ; son travail sur les *Byzantins*, très estimé à une époque où les études byzantines n'étaient pas encore en grand honneur, ainsi que ses articles très nombreux dans diverses revues sur des sujets de littérature, d'histoire, de diplomatie et même de botanique.

Vers l'année 1875, une cruelle et incurable maladie chronique de sa femme l'obligea à quitter Londres et à s'installer à Paris. Là, débarrassé de tout autre travail, il put s'adonner à la littérature. Il traduisit les principaux *Drames de Shakespeare* en vers élégants et pleins de vie ; il composa ses *Contes* exquis, tableaux de la vie grecque, qui furent aussi traduits en plusieurs langues, et d'autres livres et écrits, récits de voyages, souvenirs, conférences. Tous ont pour sujet la Grèce, objet constant de son culte. Son activité littéraire non seulement satisfait son ardent patriotisme, mais lui sert aussi de consolation pendant les longs jours d'angoisses qu'a eu à subir son cœur, tandis qu'il soignait, vingt ans durant, avec l'affection la plus tendre, sa femme atteinte d'une maladie mentale.

A Paris, son long séjour le fit entrer en relations avec la plupart des notabilités françaises, savants, artistes, lettrés ; il réussit à en faire non seulement ses amis personnels, mais aussi des amis de la Grèce. Sa maison était à la fois le rendez-vous d'une société éminemment distinguée et un lieu de rencontre pour les étudiants hellènes de Paris, auxquels il s'efforçait de communiquer ces vertus qui étaient son propre ornement. Les jeunes gens écoutaient ses conseils ; la force irrésistible

de ses arguments les convainquait ; ils voyaient en lui comme un modèle accompli. Il leur était impossible de sortir de sa maison sans se sentir meilleurs.

En 1895, nommé représentant de l'*Association gymnastique grecque* aux jeux Olympiques internationaux célébrés à Paris, il proposa de célébrer les prochains jeux à Athènes. Sa proposition fut acceptée. C'est en 1896 qu'Athènes vit pour la première fois la brillante célébration de ces jeux inoubliables dans la stade panathénaïque restauré par la munificence d'Awérof. Cependant, désireux de contribuer aussi dans sa mesure au développement de l'art grec, il donna de *Loukis Laras* et de ses *Contes*, en grec et en français, de nouvelles éditions de luxe, illustrées par les meilleurs dessinateurs de la Grèce.

Au cours de la malheureuse guerre turco-grecque de 1897, il travailla avec zèle et enthousiasme, et de toutes les manières, pour la patrie souffrante ; il organisa un navire-hôpital pour le transport des soldats blessés. On a trouvé dans ses papiers un *Journal de la Guerre*, prêt pour la publication ; il y révèle toute l'amertume dont les injustes malheurs de sa patrie avaient abreuvé son cœur. Un an après la guerre, il s'installe définitivement à Athènes ; sa maison qui était vraiment une demeure d'artiste, avec ses splendides bibliothèques et ses beaux tableaux, devient le rendez-vous hospitalier des étrangers les plus distingués de tous les pays. Le maître de maison ne laissait échapper aucune occasion de tirer parti de la présence de l'étranger pour gagner à sa patrie une sympathie ou un avantage. Et certes tous sortaient de son accueillante maison amis de Bikélas et amis de la Grèce. Son activité, son ardent patriotisme, sa philanthropie étaient infatigables et sans répit. Un an après son installation à Athènes, il fonda l'*Association pour la diffusion des livres utiles*, qui se proposait de répandre dans le peuple, à des prix très modiques, de petits livres contenant des notions utiles et morales. Pendant environ dix ans, Bikélas subvint de ses deniers à la plus grande par-

tie des frais d'entretien de l'Association, bien que le succès de la fondation fût très grand. L'Association fut couronnée successivement dans différentes expositions internationales.

Il entreprit ensuite la publication de la *Mélété*, périodique mensuel. En même temps, sur son initiative, fut réuni à Athènes le premier Congrès de l'éducation. Son principal souci, son désir ardent, c'était l'amélioration et l'extension de l'instruction en Grèce et surtout de l'éducation populaire. Il comptait particulièrement sur cette œuvre pour corriger tout ce qui laissait à désirer dans la mentalité et l'organisation de son pays. Il n'hésita pas à solliciter personnellement les donations des riches pour le bien commun. Pour cela il entreprit une tournée en Égypte et dans d'autres pays où prospèrent de riches colonies grecques; il demandait leur obole pour la fondation d'une *Maison d'aveugles*, qui fut en effet fondée à Kalléthéa, près du Phalère, d'une *École de tir pour la jeunesse*, qui fut fondée près de l'Illissus, d'un *Musée pédagogique* dans le local de l'Association des livres utiles, qu'il a légué lui-même à l'Association, d'une *École professionnelle* derrière le Lycabette.

La mort ne lui permit pas de fonder aussi une *Maison de sourds-muets*, comme il le désirait. Jamais il ne concevait un projet utile à la nation ou à l'humanité sans pourvoir lui-même aux ressources nécessaires à sa réalisation. En mourant, il laissa inédit un article, qui a paru après sa mort dans la *Mélété* (juin-juillet 1908), relatif à la fondation, sur le Lycabette, d'un monument commémoratif de l'époque de la Révolution grecque (1821). Il s'était aussi occupé des moyens d'exécution de cette idée; il dit dans son article avoir reçu d'un des fils les plus fervents de la Grèce, M. Marinos Kormalénios, résidant à Londres, l'assurance qu'il était prêt à verser au bas mot 10,000 livres sterlings, comme contribution à cette œuvre, pour laquelle on devait organiser des quêtes patriotiques. Rarement deuil fut plus général et plus sincère que celui que la Grèce et la société hellénique sans distinction de parti éprouvèrent à la mort de Bikélas.

C'était un homme au cœur noble, d'une extrême douceur, un ami sincère, sans arrière-pensée, gai et sympathique, un écrivain spirituel et gracieux, un patriote exemplaire, prêt à tous les sacrifices pour sa patrie et pour sa nationalité, un philanthrope d'une activité et d'un dévouement sans bornes. Dans un très bel article sur Démétrios Bikélas, dû à une plume féminine et publié sans signature, il y a quelques mois, dans le *Journal de Genève*, après un admirable portrait de Bikélas comme homme et comme écrivain, on lit ceci : « Bikélas avait un défaut : il était incapable de haïr. » Nous le constatons souvent, nous ses amis, en le voyant dépenser pour des indignes les trésors de son indulgente bonté. Croyant toujours au bien, et l'imaginant là même où il n'était pas, il voyait partout des amis, et, de fait, il s'en faisait partout où il passait. Il ne voulait condamner personne ; même ces blessures de l'amour-propre littéraire, la piqûre aiguë que peu d'écrivains sont capables de supporter sans dépit, il les endurait sans aigreur et avec indulgence. Oui, Bikélas ne savait pas haïr ; mais nous ne voudrions pas lui en faire un reproche, comme l'aimable demoiselle qui, d'ailleurs, avait pour lui tant d'estime.

Nous pensons que la bonté et la douceur de caractère étaient le fond même de toute la personnalité de Bikélas, lui que nous avons tant pleuré, nous, ses amis, qui avons eu le bonheur de pénétrer dans son intimité. Cette tendresse, sûrement innée chez lui, il la tenait sans doute de cette mère éminente qu'il a tant adorée. Les souvenirs admirables de son culte pour sa mère, tous les liront dans quelque temps, quand ses *Mémoires* auront passé aux mains du public. Ces *Mémoires* forment deux volumes. Il n'a pas eu malheureusement le temps de les achever lui-même ; mais ils ne tarderont pas à voir le jour. Ils seront complétés par trois autres volumes, que publieront ses parents d'après sa correspondance et les notes qu'il a laissées.

Par son testament il a distribué sa fortune aux musées, à des fondations philanthropiques, à sa chère *Association des*

livres utiles et à ses frères. Il n'a pas oublié *l'Association pour l'encouragement des Études grecques* à Paris, dont il avait été le président et qu'il aimait beaucoup.

A ses amis, à ses connaissances, à tous ceux qui sont entrés en rapports avec lui il a laissé le souvenir impérissable d'un beau caractère, d'un type d'honnête homme, ami de la vérité, d'un homme du monde distingué, d'un véritable « gentleman » de la Grèce.

S. SAKELLAROPOULOS.

(traduit du grec par G. Fougères).

En attendant la publication des Mémoires annoncés par M. Sakellaropoulos, on pourra consulter sur la vie et l'œuvre de Bikélas, le prochain article de M. Andreadis dans la *Byzantinische Zeitschrift* de 1909, tome XVIII.

M. Krumbacher, le maître des études byzantines, a consacré lui-même au plus célèbre ouvrage de Bikélas, *Loukis Laras*, un article intéressant (*Münchener Neue Nachrichten*, 19 déc. 1891) qu'il vient de reproduire dans ses *Populäre Aufsätze* (Leipzig, 1909). On nous saura gré de placer sous les yeux du lecteur français quelques lignes de cette étude :

« Ce qui attache dans ce livre c'est la sincérité cordiale du récit, la fine caractéristique des hommes et des choses de l'Orient, la justesse du ton local, le fond d'histoire universelle sur lequel se détachent les simples événements de la vie privée. Bikélas ignore les moyens violents qui servent à tant de romanciers et de dramaturges modernes pour agir sur les nerfs du public. Dans tout ce qu'il écrit passe un souffle de modération qui fait du bien et qui rappelle la *σωφροσύνη* des anciens Grecs. Je ne saurais trouver parmi les auteurs modernes un nom dont le rapprochent davantage son talent et sa manière d'être que celui de l'aimable et toujours jeune narrateur du *Vicaire de Wakefield*... »

Et dans une note ajoutée cette année, M. Krumbacher déplore la perte de celui qu'il appelle « une des figures les plus distinguées et les plus aimables de la littérature néo-grecque ».

Nous devons à une gracieuse communication de M. Théodore Reinach, quelques extraits de lettres privées de Bikélas, dont la publication n'offre aucun inconvénient, et qui feront mieux connaître l'homme, le patriote, l'ami de l'*Association*.

I

.... Ah, cette « correspondance » ! (1). Il paraît qu'on la lit en Grèce plus que je ne l'aurais voulu. M. Carapanos me disait l'autre jour que je suis trop tricoupiste. Et moi qui croyais être tout à fait impartial ! Mais il est difficile de contenter tout le monde. Du reste, l'opposition ne serait contente que si je prenais ouvertement parti pour elle. Alors, je serais impartial....

Paris, avril 1890.

II

.... Réflexion faite, j'ai cru devoir me décider à me priver du plaisir d'être votre collaborateur régulier à la *Revue des Etudes Grecques*. En écrivant ma « Correspondance grecque », je croyais faire œuvre d'*historien*. Je tenais à voir et à juger les choses de haut et de loin, en me tenant à l'écart des partis et des luttes personnelles. Je vois que l'on veut me considérer et me traiter comme un publiciste, et me faire prendre, malgré moi, une teinte κομμουνική. Je préfère m'arrêter à temps.....

Athènes, novembre 1890.

III

Athènes, 14 mars 1897.

.... L'intervention brutale des grandes puissances est-elle

(1) Il s'agit de la *Correspondance grecque* que D. Bikélas rédigea pour la *Revue des Etudes grecques* depuis décembre 1888 jusqu'en juin 1891.

en conformité avec le droit des gens? Que l'on se borne à parler du *droit du plus fort*. C'est plus simple et plus sincère. Non; l'attitude des grandes puissances est odieuse. Elles ne sont mués que par des convoitises qu'elles n'osent pas avouer et par la peur qu'elles ont d'être jouées les unes par les autres quand viendra le moment de partager les dépouilles. La Russie veut garder le morceau tout entier pour elle; l'Allemagne se démène pour détacher la Russie de la France, et ainsi de suite pour les autres. Vous nous conseillez d'attendre le jour où s'ouvrira la grande liquidation. Qui nous garantit que les alliances, telles qu'elles se formeront alors, et les appétits, aigris par la lutte, respecteront les droits légitimes qui sont foulés aux pieds en ce moment? *Attendre* est facile à dire; on nous l'a trop souvent dit. Peut-être le plus sage est d'agir comme vous dites, mais il y a des circonstances où la sagesse est une faute, et la folie une sagesse; et je ne suis pas sûr que nous ne nous trouvons point dans un pareil moment. Du reste, si nous commettons une folie, la responsabilité n'en est pas à nous. Si l'on tient autant qu'on le dit au maintien de la paix, il y avait mille moyens de l'assurer, en donnant à la Crète une solution qui en fût une, au lieu de nous pousser à bout, comme si on voulait nous forcer à des actes de désespoir. Nous ne pouvions pas laisser la Turquie amasser des troupes sur nos frontières, sans appeler nos réserves. L'élan avec lequel celles-ci ont répondu à l'appel, l'enthousiasme de nos troupes, s'ils sont un élément de force, constituent en même temps un danger qu'il aurait été facile de conjurer en s'y prenant à temps. Les Puissances peuvent aller plus loin encore qu'elles ne l'ont fait. Elles peuvent s'unir à la Turquie pour nous écraser; elles sont assez fortes pour cela. Mais.... vous dirai-je ce qu'un Américain de mes amis m'écrivait? « That states should be collectively capable of meanness of which an individual would be ashamed, is one of the strongest arguments for anarchy. »

Merci de tout ce que vous faites pour nos réfugiés. Nous

avons grand besoin de vos secours, car leurs besoins dépassent nos moyens. Nous avons eu à les soulager en 1896 déjà. Ils sont près de 20,000, et, du train dont vont les choses, nous les aurons longtemps encore, à moins d'une solution satisfaisante. L'« ordre » que les amiraux réunis « ont fait » jusqu'ici « régner » dans la Canée et ailleurs, malgré leurs bombardements, n'est pas de nature à encourager ces pauvres réfugiés à aller retrouver leurs maisons, occupées probablement par leurs ennemis entassés dans les villes fortifiées sous la protection du sultan ...

P. S. Ne vous semble-t-il pas difficile de justifier ou d'expliquer *pourquoi* l'annexion de la Crète « déchaînerait la guerre » ?

IV

Athènes, 19 juin 1897.

Mon cher ami,

Vous devez bien comprendre l'état d'âme qui m'a empêché de vous écrire depuis si longtemps. A mon optimisme d'autrefois a succédé un découragement que j'aime parfois à attribuer à la fatigue morale de cette longue période d'angoisses. Je sens le besoin de sortir un peu de l'atmosphère qui m'environne pour me ressaisir. Mais je ne veux pas quitter Athènes avant de voir notre horizon commencer à s'éclaircir, et la paix n'est pas encore conclue ! Quelles doivent en être les conditions ? Et cette paix une fois conclue, quelles épreuves encore et quelles difficultés aurons-nous à traverser ?

Vous avez raison dans tout ce que vous me dites dans votre lettre du 25 avril. Que de choses se sont passées depuis, et que ce court espace de temps m'a paru long ! Je me sens vieilli de plusieurs années. — Oui, tout le monde a sa part de responsabilité dans les malheurs qui nous sont arrivés, depuis le premier jusqu'au dernier, — y compris ceux qui, voyant ou entrevoyant les dangers où nous nous risquions, n'ont pas eu le courage de le crier par-dessus les toits. Cela n'aurait peut-

être pas servi beaucoup, car tout le monde était trop emballé pour s'arrêter; mais ce n'en était pas moins un devoir à remplir. Je me reproche de ne l'avoir pas rempli pour ma faible et humble part. Je me reproche aussi de m'être laissé mêler, ne fût-ce que tout à fait superficiellement, à cette Ligue Nationale qui, sans mériter de devenir le bouc émissaire qu'on en fait maintenant, n'en a pas moins eu le tort de se dévoyer et d'ajouter son impulsion au courant qui nous a menés où nous nous trouvons....

Mais je n'aime pas encore à parler de ce passé si douloureux, même avec des amis tels que vous. Ah! que je voudrais, devançant le temps, pouvoir le voir et le juger comme nous pourrions le faire dans quelques années! Si l'on pouvait être sûr que cette dure épreuve tournera à notre profit, il y aurait alors moyen de s'en consoler. Il y a déjà un symptôme consolant : c'est que tout le monde pense aux réformes nécessaires pour porter remède au mal dont nous avons souffert si longtemps, — à la maladie politique dont nos revers ont dévoilé l'acuité. Tout le monde met le doigt juste aux points où la guérison doit s'appliquer. Mais *tout le monde* ne suffit pas. Il nous faut *un homme* capable de s'imposer, de nous guider, d'appliquer le remède ; et cet homme, je ne le vois pas encore. Mais la vie des peuples est longue, et l'Hellénisme a la vie dure. Son histoire en fait foi. Espérons toujours et quand même! Espérons aussi que l'Europe ne sera pas toujours ce qu'elle a été et est encore! Je n'ai parlé que de nos fautes à nous ; mais il y aurait long à dire si l'on voulait passer en revue tout ce qu'elle a fait et n'a pas fait pour que nous aboutissions à ce gâchis, cette Europe dont les discordes n'ont trouvé d'autre point de ralliement que l'injustice envers les faibles! — Mais laissons tout cela de côté....

ACTES DE L'ASSOCIATION

Procès-verbaux des séances du Comité de juillet à décembre 1908.

2 juillet 1908. — Présidence de M. Homolle, président de l'Association.

Membre décédé : M. Gaston Boissier.

Membres nouveaux : M. le docteur Gieseler, M. Jean Lesquier, M. Paul Cloché, M. Luc de Vos, M. René Roux.

Le Président communique une lettre de M. Franz Cumont. M. Cumont se propose de consacrer à l'achèvement du *Catalogus codicum astrologicorum graecorum* le montant du prix qui vient de lui être décerné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Le fonds le plus important qui soit encore à dépouiller est celui de la Bibliothèque Nationale. M. Cumont offre à l'Association une somme de 3,000 francs pour être distribuée, à titre d'encouragement « aux auteurs qui dresseront d'ici à trois ans le catalogue des manuscrits astrologiques grecs de la B. N. Cette somme de 3,000 francs serait divisible au gré de l'Association, c'est-à-dire qu'elle pourrait être attribuée soit à plusieurs auteurs qui auraient fait ensemble tout le travail, soit, en partie, à un auteur qui aurait inventorié un certain nombre de manuscrits dès que ce catalogue partiel serait achevé. Le catalogue devrait être rédigé en latin, selon le plan adopté pour les autres volumes de la même collection, c'est-à-dire qu'il devrait comprendre, outre la description détaillée des manuscrits, la copie des textes inédits les plus importants ». M. Cumont ajoute que, si l'Association accepte son offre, il lui remettra immédiatement la somme de 3,000 francs, dont les intérêts lui resteront acquis jusqu'au jour où elle versera le capital aux auteurs qu'elle récompensera.

La proposition est acceptée et le Comité, sur la proposition du Président, vote des remerciements à M. Franz Cumont.

Le Président entretient le Comité de la visite qu'il a faite, en compagnie de M. Th. Reinach, président sortant, à M. Gautier, directeur de l'enseignement secondaire. M. Gautier, après en avoir référé au ministre de l'Instruction publique, écrit « qu'il se met à la disposition de l'Association pour cette enquête, et qu'il est prêt à l'entreprendre dès que celle-ci lui aura transmis son questionnaire. »

Communications : M. E. Cavaignac communique une étude sur la chrono-

logie attique du v^e siècle. Les ouvrages récents se réfèrent, en général, en ce qui concerne cette chronologie, aux articles de M. B. Keil (*Hermes*, 1894). L'article de M. Oppert (R. E. G., 1903) oblige à reviser les conclusions de M. Keil. La réforme de Méton (433) a réellement fait passer le calendrier athénien du système octaétérique à un système d'une durée de 19 ans. Les Athéniens avaient adopté, en 566, le premier système qui, en 433, avait produit un retard d'un mois sur le soleil. Méton retrancha un mois à l'année 434 $\frac{1}{3}$, et depuis lors on observa le cycle de 19 ans. Qu'en est-il résulté pour le calendrier prytanique? On connaît l'écart des deux calendriers en 411. M. Cavaignac essaie de reconstituer la série des années prytaniques, en remontant à partir de cette date. Le début de l'année prytanique et le 1^{er} Hécatombæon ont coïncidé en 502. C'est l'année donnée par Aristote pour l'institution du serment des Bouleutes. Cette coïncidence confirme les conclusions d'Oppert et les déductions qui viennent d'en être tirées.

M. L. Blochet étudie les deux noms sous lesquels les historiens chinois désignent l'empire romain et qui n'ont pas encore été suffisamment expliqués. Le premier, *Ta-Thsin*, transcription contemporaine du 1^{er} siècle de notre ère, est une forme, moitié traduction avec *ta* (supérieur), moitié transcription avec *Thsin*, du nom grec de la Syrie supérieure, ἡ ἄνω Συρία, dont le nom araméen, *Tshour*, ne pouvait être prononcé par les Chinois, qui n'ont pas d'r, que *Tsouhl*; pour rendre le mot *Thsoul*, les Chinois ont employé le caractère dont la prononciation en était la plus voisine, soit *Thsün*, prononcé actuellement *Thsin*. Le second terme, *Fo-Lin*, apparaît au début du vi^e siècle, et se prononça d'abord *fu-lâm*. C'est la transcription du nom grec Ῥώμη, avec l'aspirée initiale, que l'arménien, le pahlî et l'araméen ont rendu par *Hrum* (avec r aspiré). Les spirantes ayant une tendance à évoluer en f, les Chinois ont entendu : *f-ròm*, *f-róm*, qu'ils ont transcrit le plus exactement qu'ils ont pu par *fo-lâm*; car ils ne possèdent ni l'r, ni la syllabe *lâm*. C'est ainsi qu'au xiii^e siècle, ils ont transcrit le nom des Francs qu'ils ont entendu dans la bouche des Persans, — soit *Freng*, — sous la forme *Fo-lang*.

5 novembre 1908. — Présidence de M. Homolle, président de l'Association.

Membres décédés : MM. E. Vlasto, Thomas-Pictri, Démétrius Moraïtis, Combethecras, Charles Landelle, D. Bikélas.

Membres nouveaux : MM. Jean Stavridi, Luis Segalà y Estradella, Edhem Bey.

Échanges : l'échange de la *Revue des Études Grecques* avec les *Annals of Archæology and Anthropology* de Liverpool est accepté.

Le Président annonce au Comité qu'il a reçu de M. Cumont la somme de 3,000 francs dont la destination a été déterminée à la précédente séance. Notre confrère M. Milliet lui a également écrit pour demander des renseignements sur l'état des travaux préparatoires à la traduction du livre d'Overbeck. Le retour prochain de M. Mendel en France fait espérer que ces travaux pourront être désormais poussés plus activement.

Communication : M. S. Reinach communique une étude intitulée : *La Déesse chevaline ; Clélie et Epona*. Prenant pour point de départ la statue archaïque de Laurentum et la statue du même type qu'on voyait à Rome *in summa via Sacra*, et où les uns voulaient reconnaître Clélie, les autres Valéria, il montre que ces

deux images représentaient une femme assise sur un cheval. Il écarte l'hypothèse que l'on doive y retrouver une Amazone ou le type de la Vénus Equestris.

Une explication meilleure peut être fournie par la découverte, dans l'ancienne ville arcadienne de *Lousoi*, d'une statuette en terre cuite publiée par MM. Reichel et Wilhelm. La statue de Laurente, la prétendue Clélie, la terre cuite de Lousoi remontent à un même original : l'image d'une déesse équestre honorée dans un sanctuaire arcadien. Sous les noms de Poseidon d'une part, de Déméter et Artémis de l'autre, se cache, en Arcadie, un couple primitif formé d'un Dieu cheval et d'une Déesse cavale. L'Épona gauloise dérive du même type.

MM. Fougères, Th. Reinach, Homolle, Vendryes présentent quelques observations.

3 décembre 1908. — Présidence de M. Homolle, président de l'Association.

Membre décédé : M. Constantin Mélas.

Membre nouveau : M. Avezou. — M. Segalà y Estradella devient membre donateur.

La correspondance contient une lettre de M. Iconomo, neveu de M. Bikélas, informant l'Association que son oncle lui a légué, par testament, une somme de cinq mille francs. — Le Comité charge le Président de transmettre à M. Iconomo les remerciements de l'Association.

Le Président rend compte de l'entretien qu'il a eu récemment avec M. Gautier, Directeur de l'Enseignement Secondaire. M. Gautier pense pouvoir communiquer à l'Association les résultats de l'enquête, au commencement de 1909.

Communication. — M. A. J. Reinach étudie l'inscription de Pergame (Dittenberger, *Orientalis græci Inscriptiones selectæ*, n° 266), relative à une convention entre Eumène 1^{er} et ses mercenaires. Il en montre l'intérêt pour l'étude des institutions militaires, si imparfaitement connues, de l'époque hellénistique. Il cherche à déterminer la date et les causes de la rébellion de ces mercenaires, et croit qu'ils avaient pour chef un Eumène, cousin d'Eumène 1^{er}, inconnu de nous par ailleurs. Il étudie successivement les huit articles de la convention et termine en montrant que les traits essentiels qui la caractérisent sont la défiance réciproque des deux parties, et le caractère personnel du contrat qui lie les mercenaires à Eumène 1^{er}. Ainsi s'explique la fragilité de la puissance des rois de Pergame.

M. Glotz présente à M. Reinach quelques observations relatives au rôle de l'Eumène, fils d'Attale, mentionné à la fin de l'inscription. Il trouve plus simple de voir en lui, avec Niese, le père d'Eumène 1^{er}, plutôt qu'un Eumène de nous inconnu.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont un exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.

1. (ANTIPHON). *L'Apologie d'Antiphon*, d'après des fragments inédits sur papyrus d'Égypte par Jules Nicole. Genève et Bâle, Georg, 1907. In-8°, 55 p. et un fac-similé.

Quatre fragments d'un papyrus du II^e ou du III^e siècle après J.-C., acquis par M. Nicole pour la bibliothèque de Genève, appartiennent, comme l'a reconnu ce savant, à un manuscrit de la fameuse *Apologie* (λόγος περί μεταστάσεως) prononcée par Antiphon après la chute des Quatre Cents. Le texte était écrit en colonnes étroites (10 lettres environ à la ligne), hautes de 14 centimètres. Dans le fr. 1, le plus important de beaucoup, l'orateur essaie de démontrer que son adhésion au gouvernement oligarchique ne s'inspirait d'aucun motif intéressé, tel que la crainte d'un procès en reddition de comptes. S'il en avait été autrement, n'aurait-on pas trouvé, pour le condamner à l'amende, un autre prétexte

que les torts de ses ancêtres envers le peuple ? (allusion obscure à un procès antérieur, qui s'était terminé par une quasi-confiscation). Autre reproche : ἀλλὰ μὲν δὴ λέγουσιν οἱ κατήγοροι ὡς συνέγραψόν τε δίκας ἄλλοις καὶ [τ]ὸ εἶ (1) ἐκέρδαινον ἀπὸ τούτου ; ce renseignement très curieux nous apprend donc que les avocats à la mode se faisaient payer un tant pour cent (ici 1/5) du montant du litige. Antiphon répond à cette accusation que précisément en sa qualité d'avocat il aurait eu intérêt au maintien du gouvernement populaire, où la parole décide de tout. Aussi Wilamowitz restitue-t-il avec raison : πότερον — οὐχ οἷός τ' εἶμι — γιγνώσκων τὰ λ[υσι]τελοῦντ[ε] μινωτῶι.

(1) Comme le τ est restitué et la barre sur l'ε invisible j'avais eu des doutes sur l'exactitude de cette lecture et conjecturé καὶ ὡς ἐκέρδαινον, mais M. Nicole m'affirme que ε est sûr et surmonté d'une éraflure « où le trait significatif figurait certainement ».

Si fragmentaire que soit ce ms., il n'en constitue pas moins un des plus intéressants accroissements apportés par la papyrologie à la vieille prose attique. M. Nicole, en l'acquérant et en le publiant, s'est acquis un nouveau titre à la reconnaissance des hellénistes.

T. R.

2. *BACCHILIDE. Epinici, dilirambi e frammenti.* Introduzione, commento e appendice critica di *Angelo Taccone.* Torino, Loescher, 1907. In-12, LII-219 p.

On ne cherchera pas ici un travail original; je ne crois pas qu'une seule des conjectures notées par M. Taccone soit de son cru, et le commentaire lui-même ainsi que la substantielle introduction (qui traite successivement de la vie du poète, du papyrus et de l'art de Bacchylide) sont puisés presque entièrement dans les travaux de Blass, Wilamowitz, Jebb, Fraccaroli, etc. Mais il faut louer l'éditeur d'avoir lu avec tant de soin tout ce qui se rapportait à son sujet, de choisir en général avec sens et de fournir à l'étudiant une documentation bien digérée, à laquelle on ne peut guère reprocher que d'être trop touffue, de viser trop souvent à la chimère des « énumérations complètes ». Il est bien rare qu'on surprenne M. T. en flagrant délit de paradoxe : on en trouvera pourtant un exemple dans la manière dont il défend dans V, 30 la leçon du papyrus $\mu\epsilon\tau' \acute{\alpha}\theta\rho\acute{\omega}\pi\omicron\iota\varsigma$. Il aurait mieux fait aussi de ne pas écouter Jebb dans sa tentative de justifier la date de 431 fournie pour B. par Eusèbe — ce qui l'a entraîné à placer l'exil de Bacchylide après 452! — et je ne suis pas arrivé à comprendre ce que veut dire (p. xi) « *Suida e Zonara sotto Βακχυλίδης* ». Quant aux mètres, M. T. a suivi Blass : c'est tout dire.

T. R.

3. *Jules BAILLET. Les tapisseries d'Antinoé au Musée d'Orléans, dans les Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XXXI, pp. 95-164, avec 24 planches.* Orléans, Herluison, 1907. In-8°.

On sait que les fouilles de M. Gayet à Antinoé ont notablement enrichi le Musée Guimet. On sait moins qu'une bonne partie des objets recueillis dans ces fouilles est conservée aujourd'hui au Musée d'Orléans, grâce à la libéralité du Ministère de l'Instruction publique et à la double munificence de la Société française de fouilles archéologiques et de la Société archéologique de l'Orléanais. C'est cette collection d'Orléans que décrit M. Baillet avant d'en dresser le catalogue. Elle comprend un certain nombre d'objets divers, tels que statuettes, masques de momies, vases, fragments de papyrus, etc. Mais elle vaut surtout par les étoffes, comme on peut s'en rendre compte par un coup-d'œil sur les planches. Aussi le travail de M. Baillet est-il essentiellement une étude sur le vêtement gréco-égyptien. Il examine de près la fabrication des tissus, les matières employées, la disposition et la coloration. Il insiste sur la technique de la décoration. Procédés de décoration (tissage, tapisserie, brochage, passementerie), fonds et sujets (répartition du lin et de la laine), disposition des décors (carrés et médaillons simples ou complexes, bandes décoratives et chaînes de médaillons, registres superposés), enclosures et empiècements : telles sont les principales rubriques dans cette partie du mémoire. Enfin vient la description des thèmes avec la définition de leur sens symbolique, s'il y a lieu : décors géométriques; tables, corbeilles, vases; décors végétaux, pampres, roses, rosaces, fleurs composites; animaux, quadrupèdes, oiseaux, poissons, dauphins; têtes humaines et personnages, Erôs, Sirènes, défunts, doubles, danseurs, cavaliers. L'intérêt de toute cette

décoration consiste principalement, comme on sait, dans les rapports qu'elle permet de préciser entre l'art gréco-égyptien et l'art byzantin.

G. G.

4. *Maxime COLLIGNON. Scopas et Praxitèle.* Paris, Plon, 1907. In-12, 175 p., 31 simili-gravures (de la collection *Les maîtres de l'art*).

Ce charmant petit livre est moins la réunion de deux monographies qu'une étude d'ensemble, comme l'indique le sous-titre, de la sculpture grecque au IV^e siècle *jusqu'au temps d'Alexandre*. Ces derniers mots ont pour but d'écartier Lysippe, qui pourtant est à cheval sur les deux générations : c'est que M. Collignon s'est occupé de cet artiste dans une autre collection. L'exclusion du grand bronzier de Sicyone donne d'ailleurs à ce livre une certaine unité : ce sont presque exclusivement des marbriers qui défilent sous nos yeux, et nul n'a trouvé des images plus justes et des mots plus expressifs pour caractériser la merveilleuse technique de l'époque, vibrante et pathétique avec Scopas, voluptueuse et raffinée avec Praxitèle (M. Collignon a raison de le louer de son *clair obscur*, mais peut-on parler chez un sculpteur d'un « sentiment de la couleur »?). Les idées générales sont naturellement celles que l'auteur avait déjà développées dans le second volume de sa grande histoire, mais le lecteur attentif remarquera sur combien de points M. C. s'est corrigé ou retouché, soit en lisant — il est parfaitement documenté et, chose plus rare, nous communique libéralement (p. 139 suiv.) les sources de sa documentation — soit en réfléchissant et en regardant. C'est ainsi que la Vénus de Milo reprend sa véritable date, qu'elle conservera, espérons-le, tant que Furtwängler sera mort. Inutile de dire que les nouveaux chefs-d'œuvre dont s'est enrichi depuis dix ans l'art du IV^e siècle (ou ses imita-

tions) trouvent leur mention et souvent leur image dans ce tableau rapide, mais complet : tel l'éphèbe de Cerigotto (traité avec un peu d'indulgence) et l'admirable petite Ménade de Dresde.

Deux observations pour finir. Comment le goût délicat de M. Collignon ne s'est-il pas offensé de l'hypothèse qui voit dans les chastes Pleureuses du sarcophage de Sidon les baladines dont s'entourait le roi Straton? (p. 148). Comment croire que Praxitèle ait reçu en 350 la *commande* d'une Aphrodite pour l'Adonion d'Alexandrie de Carie, ville qui, son nom l'indique, est de création postérieure à Alexandre (p. 70)? Évidemment la statue signalée par St. Byz. (Overbeck, n° 1247), y a été transportée ultérieurement, à moins que la ville elle-même n'eût changé de nom.

T. R.

5. *Congrès hellénique d'enseignement.*

Πρώτον ἑλληνικὸν εκπαιδευτικὸν συνέδριον — μετὰ σχολικῆς ἐχθέςσεως. — Athènes, bureau du Comité directeur, 1904. In-8°, 300 p.

Signalons — mieux vaut tard que jamais — aux amis de la Grèce moderne, c'est-à-dire à tous nos lecteurs, ce volume qui perpétuera la mémoire du premier congrès pédagogique tenu à Athènes (du 31 mars au 4 avril 1904). Le congrès, accompagné d'une exposition scolaire que j'ai visitée avec grand intérêt, avait été organisé par les soins combinés de trois excellentes sociétés (le Syllogue pour la propagation des lettres grecques, le *Parnassos* et le Syllogue pour la propagation des bons livres, enfant préféré de notre cher et regretté Bikélas). Il était divisé en quatre sections : enseignement primaire, enseignement secondaire (les Grecs disent *moyen*) (1), enseignement des

(1) On complètera les renseignements donnés dans cette section en parcourant certains comptes rendus annuels publiés par les écoles grecques

jeunes filles, enseignement professionnel. Chaque section tint trois séances dont ce volume nous apporte les procès-verbaux. Elle entendit, en outre, un exposé d'ensemble, consacré en partie à l'analyse des mémoires, propositions et notices soumis à la section; ces exposés, qu'on trouvera reproduits *in extenso*, eurent pour auteurs MM. Mikhalopoulo, Kapetanaki, Kourtidis, Protopapadakis. Aux séances générales on entendit encore un rapport de Ant. Matesi sur l'amélioration des livres scolaires et on arrêta les statuts d'une société hellénique d'enseignement (ἑλληνικὸς ἐκπαιδευτικὸς σύλλογος). Un goûter au Phalère, un discours du prince royal et du ministre de l'instruction publique, le couronnement de statue de Korais furent la digne conclusion de cette belle réunion qui ne laissera pas seulement des souvenirs, mais des fruits.

T. R.

6. Hans von FRITZE und Hugo GAEBLER. *Nomisma, Untersuchungen auf dem Gebiete der antiken Münzkunde*, I, Berlin, Mayer und Müller, 1907. In-4^o, 28 p. et 3 planches.

Le premier fascicule de cette publication nouvelle est dédié à Imhoof-Blumer, pour célébrer d'avance le 70^e anniversaire du vaillant numismate. Il contient trois études, une de chaque auteur et une faite en collaboration. Le solo de von Fritze est intitulé : Sestos, l'inscription du Ménas et le monnayage de la ville; celui de M. Gaebler a pour titre : Beroia. Le sujet du duo est fourni par les monnaies de Térina. A propos de l'inscrip-

tion de Ménas, on trouvera aux pages 2 et 3 une discussion qui n'est pas très nouvelle, mais demeure toutefois intéressante, sur la différence entre l'ἐπιμέλεια, simple commission, et la fonction officielle de l'ἐπιμελητής. L'étude sur Térina complète et rectifie la monographie donnée par M. Regling dans le 66^e *Winckelmannsprogram*. L'étude sur Béroia est un supplément au *Corpus numorum*. Tout est soigné dans cette publication : l'impression est belle; les planches sont d'une grande netteté. G. G.

7. GRENFELL and A. HUNT. *The Hibeh papyri, part I*. London, Egypt Exploration fund, 1906. In-8^o, xiv-410 p. 10 planches.

A 50 kilomètres environ au sud de Beni Souef et autant au N. de Shekh-Fadl (Kynopolis) s'élève sur la rive droite du Nil un tumulus couronné des ruines de l'antique ville de *Teuzoi*, près du village moderne de *Hibeh*. Les cimetières ptolémaïques de cette localité avaient été mis au pillage depuis plusieurs années par des fouilleurs clandestins, lorsque Grenfell et Hunt, avertis d'une trouvaille de cartonnages de momies dans ces parages, y transportèrent leur équipe d'ouvriers du Fayoum et y exécutèrent à deux reprises (mars-avril 1902, janvier 1903) des fouilles courtes, mais fructueuses, dont le présent volume apporte les premiers résultats (1). Les papyrus démotiques, beaucoup plus nombreux que les grecs, ont été écartés; ces derniers se placent tous dans la période comprise entre Philadelphie et Évergète 1^{er}; ils sont presque tous fort mutilés.

(1) Dès 1896 les explorateurs anglais avaient acquis plusieurs fragments littéraires de cette provenance (sans le savoir) qui ont paru dans *Grenfell II*. Plusieurs se raccordent avec les fr. nouvellement découverts.

du royaume et de l'étranger. J'ai sous les yeux ceux des écoles de Chio réunis en un volume (Chio, Damianos, 1901), qui embrasse les années 1893-1900 (ἔκθεσις τῶν ἐν τοῖς ὀρθοδόξοις δημοσίοις σχολείοις Χίου πεπραγμένων, etc.).

Les fragments littéraires sont nombreux. Le n° 1 porte le nom d'Épicharme, mais il s'agit en réalité d'une introduction (par Axiopistos?) à un recueil de sentences extraites d'Épicharme. L'introduction est en vers trochaïques dont les 14 premiers se lisent à peu près, *adjuvante Blassio*. C'est un boniment sans valeur poétique :

ἐν δὲ καὶ γυνῶμαι σοφῶν! τῆσι δ' αἴσιν εἰ
 παῖθου τό τις,
 δεξιώτερός τε κ' εἴη βελτίων τ' ἐς πάντ'
 ἀνίηρ...

Il n'y a pas grand chose à tirer d'un fragment très mutilé de la *Tyro* (?) de Sophocle (n° 3). En revanche le n° 4 (fr. de l'*Oeneus* d'Euripide) intéresse à la fois par sa date — c'est avec la *Timothee* de Berlin un des plus anciens papyrus littéraires connus — et par quelques lignes un peu moins lacérées que le reste et que la divination de Blass a su remettre sur pied.

νῦν οὖν, τέλο]ς γὰρ τῶν ἐμῶν λόγων ἔχεις,
 ἐφ' ἣν προσήκε]ι: πρᾶξιν ὀρμήσω ποδί,
 ὡς πατραδ]έλφω Μελεάγρω δωρήματα
 φθίτῳ προθῶμα]ι, καποπληρωθῆ τάφος
 πάντων ἐκε]νων τῶν κεκαλλιστευμένων
 ἃ τοῖσι κλ]ενοῖς ἀνδράσιον [νεῖμα. πρέπει.

Les fr. d'une comédie publiés sous le n° 5 n'ont vraiment d'intelligible que les quelques vers où un esclave, Strobilos, cherche à s'enfuir (?) d'un lieu enchanté (?) :

νῦν οἶδ' ἀκριβῶς διότι: τῆς οἰκουμένης
 ἱερὰ σαφῶς αὐτῇ ὅστιν ἡ χώρα μόνη
 κἀνθάδε κατοικήσασσι πάντες οἱ θεοί,
 καὶ νῦν ἔτ' εἶσι καὶ γεγονάσιν ἐνθάδε.

En vain son maître (?) l'appelle :

N. Στροβίλιε!
 Σ. Ἄπολλον καὶ θεοί, τοῦ πνεύματος!
 N. Παῖ δυστυχεῖς Στροβίλιε!
 Σ. τίς κέκληξέ με;
 N. ἐγώ. Σ. σὺ δ' εἶ τίς ὦ κράτιστε τῶν
 θεῶν;

Qu'est-ce que ce pays (χώρα) enchanté, patrie des dieux, sinon l'Égypte, et cette conjecture n'est-elle pas ap-

puyée par le mot *νομαρχία* qu'on lit au v. 81? Les éditeurs, suivant une suggestion de Blass, qui se fonde uniquement sur le nom de l'esclave, ont cru retrouver ici l'original de l'*Aulu-laïre*, et, à cause de la fin du vers 28 qui commence par *Κροισ* [comme le fr. 189 de Philémon, l'attribuent à ce poète. J'avoue que ces constructions me paraissent bien peu solides, et tel est aussi l'avis de Leo et de H. Weil. — Il y aurait peut être davantage à tirer d'un autre fr. de comédie (n° 6) où une vingtaine de vers sont en assez bon état, mais qui ne paraît avoir intéressé ni les éditeurs ni Blass.

Peut-être le texte littéraire le plus précieux du volume est-il le fr. (n° 13) d'un « discours aux Grecs » sur la musique ou plutôt contre certains critiques musicaux qui, selon l'auteur, disertent à tort et à travers sur les effets moraux de cet art, sans en connaître le premier mot. « Ils prétendent que le chromatique fait des lâches et l'enharmonique des braves. Mais les Etoliens, les Dolopes, tous les habitants des Thermopyles font usage du *diatonique* et sont pourtant autrement courageux que les tragédiens qui chantent toujours selon le genre enharmonique! » Ce raisonnement est boiteux, puisque l'auteur après avoir parlé du *chromatique* y substitue le *diatonique* : on peut soupçonner quelque altération. Le texte n'en est pas moins très intéressant : c'est un témoignage nouveau et sûrement contemporain sur l'emploi de l'enharmonique (le véritable, sans doute) dans la tragédie, du moins dans les *monodies* tragiques (1). Le philosophe attaqué est, comme le conjecturent les éditeurs, bien probablement Damon, et l'auteur le sophiste Hippias ou l'un de ses émules.

(1) M. Ruelle qui a traduit dans la *Revue de philologie* le pap. 13 en a conclu un peu vite que le fr. noté d'Euripide dit fr. Wessely est en enharmonique : il ne faut pas oublier qu'il s'agit là d'un fr. de *chœur*.

Très intéressants aussi les débris (n° 14) du plaidoyer perdu de Lysias contre Théozotidès (ὑραφῆ, παρανόμων). Nous apprenons que ce personnage avait proposé 1° d'exclure du bienfait de la loi, qui faisait élever par l'État les fils des citoyens morts pour lui, les enfants adoptifs ou illégitimes, 2° de réduire la solde des cavaliers de 1 drachme à 4 oboles, 3° d'élever celle des ἰπποπόδοι de 2 (?) ob. à 8. Le passage sur les orphelins a été audacieusement plagié par Eschine, *C. Clés.*, 134. — Mentionnons encore un discours aux Athéniens (n° 15), placé, ce semble, dans la bouche de Léosthène et qui n'est qu'un exercice de rhéteur; une critique (n° 16) de la théorie atomique de Démocrite (par Théophraste?), et quelques dictons de Simonide (n° 17) à l'éloge de la parcimonie.

La place nous manque pour analyser comme ils le méritent les papyrus qui offrent des textes déjà connus. Disons seulement qu'à propos de divers papyrus homériques, notamment d'un ms. fort ancien (avant 250) des livres II et III de l'Iliade (n° 49), les éditeurs ont combattu avec beaucoup de force les théories excessives de Ludwig sur la prépondérance de la Vulgate avant l'époque alexandrine. Les divergences, les vers ajoutés représentent une proportion énorme, non seulement pour l'Iliade, mais encore pour l'Odyssée, dont le n° 23 est le premier fragment ptolémaïque connu. M. H. Weil a déjà utilisé pour la 3^e édition de son *Iphigénie en Tauride* quelques bonnes leçons fournies par le papyrus n° 24, qui en renferme aussi beaucoup de mauvaises. Il y a de bonnes variantes dans le long fragment de la *Rhétorique à Alexandre* (n° 26); ce papyrus, de l'an 280 environ, ruine l'opinion de Sussehl que ce traité serait l'œuvre d'un rhéteur du III^e siècle : la paternité d'Axamimène redevient probable, sinon certaine.

Le reste du volume est occupé par des « documents ». Il y en a de fort curieux : le calendrier n° 27, œuvre d'un

élève d'Eudoxe vers 300, l'ordonnance n° 28 (de Philadelphie?) concernant la division d'une ville (Alexandrie ou Ptolémaïs) en 5 tribus, 12×5 dèmes, $12 \times 12 \times 5$ phratries « deux fois autant qu'il y a de jours dans l'année », un spécimen d'assignation en justice remontant peut-être à l'an 300 (n° 30). Démophore réclame à son intendant : « Petôys avec ses flûtes phrygiennes et Zénobios l'efféminé (τὸν μαλακόν), aussi bien vêtu que possible, avec son tambourin, ses cymbales et ses castagnettes, car les femmes en ont besoin pour le sacrifice » (n° 54). Mention, en 240, d'une correspondance sacerdotale avec Manéthos (l'historien ??) (n° 72). Lettre prouvant que vers 238 les biens des clérouques décédés revenaient au gouvernement (n° 81). Vente de blé datée de l'an 5 de Ptolémée (Soter), la plus ancienne date connue sur un papyrus grec (n° 84, en double) : on voit que le culte d'Alexandre était déjà établi en 301. Transaction de l'an 259 entre deux juifs, soldats de l'épigoné (n° 96). Très remarquable registre d'un maître de poste, notant les jours et heures du passage des courriers royaux avec leurs rouleaux (κυλιστοί) pour le roi, le diocète, etc. (n° 110) (ce texte a été réétudié dans la *Klio*, tome VII, par Preisigke).

Appelons en terminant l'attention des historiens sur deux importantes dissertations placées en appendice : l'une sur la concordance des calendriers égyptien et macédonien; l'autre sur le double système de dates régnales employé sous les Ptolémées (années du roi et années de revenus). Les conclusions sont très réservées, mais toutes les données de ces deux difficiles problèmes sont réunies, et les différents systèmes analysés et discutés avec autant de clarté que d'impartialité. Un 3^e appendice renferme une liste mise à jour des prêtres éponymes de 301 à 221 av. J.-C.

T. R.

S. B. GRENFELL, A. HUNT, EDGAR GOODSPEED. *The Tebtunis Papyri*. Part II. London, Frowde, 1907. In-8°. xvi-485 p. 3 planches.

A la différence du tome I^{er} des papyrus de Tebtunis, qui était composé de documents extraits des momies de crocodiles, celui-ci renferme exclusivement des pièces recueillies dans les maisons de la bourgade; elles appartiennent presque toutes aux trois premiers siècles de l'ère chrétienne; le déchiffrement en a été fait par les inventeurs en collaboration avec M. Goodspeed, professeur à l'Université de Chicago. Le soin apporté à la publication et au commentaire des textes est au-dessus de tout éloge.

La littérature est ici faiblement représentée (1). Toutefois il faut signaler le n° 268 qui nous apporte une centaine de lignes mutilées de l'original grec, si longtemps cherché, de « Dictys de Crète ». On sait que le texte latin de cet ouvrage se donne comme la traduction, par un certain L. Septimius, d'un manuscrit grec sur écorce d'arbre trouvé dans une tombe de Cnosse au temps de Néron, mais cette indication avait été contestée (notamment par F. Meister). La voici mise hors de doute (j'entends le fait d'un original grec) et nous voyons aussi maintenant que Malala, dans la partie homérique de sa chronographie, a suivi directement (ou à travers un compilateur byzantin) le Dictys grec. Le papyrus est de l'an 250 environ; le texte lui-même pourrait bien dater du I^{er} siècle. La version latine en était une paraphrase assez libre et verbale. Le fragment retrouvé correspond à IV, 9-15 du texte latin (mort d'Achille, enlèvement de son cadavre, son tom-

beau à Sigée; arrivée d'Eurypyle chez les Troyens et de Néoptolème chez les Grecs). On notera aussi deux fragments d'un traité de médecine et de recettes médicales (272-3), un calendrier astronomique donnant les déplacements des différentes planètes dans le zodiaque, année, mois et jour (1) (274), une invocation en forme de triangle magique au démon fébrifuge *Kok Kouk Koul* (275), deux fragments d'astrologie *apotélésmatique* (276-7), et deux petits morceaux acrostiches, savoir une liste de professions comme dans nos alphabets d'enfants (*Ἀρτυκόπος Βαρύς Γναρρύς*, etc.), et un petit conte en lignes courtes commençant par A, B, Γ, etc. (278).

Parmi les documents, peu nombreux, d'époque ptolémaïque, le n° 279 (formule d'enregistrement de l'an 231 nous apprend le sens encore discuté de la phrase *πέπτωκεν εἰς κίθωτόν*; entendez : (le contrat) a été déposé dans l'armoire (des archives). La quittance n° 281 montre que l'impôt perçu à l'occasion des achats de terrains à bâtir ou de maisons (*ἐγκύκλιον*) comportait une majoration de 10 0/0 (*διόραχμια*, c'est-à-dire 2 dr. par 20) au profit du temple de Souchos à Arsinoé.

Arrivons aux pièces d'époque romaine. Les juriconsultes recueilleront avec intérêt le petit rescrit de l'empereur Gordien (n° 285), spécifiant que l'inscription ou l'omission dans les registres ne peut ni conférer ni enlever des droits aux enfants légitimes. Un autre rescrit, celui-ci d'Hadrien, est cité dans les actes du procès n° 286 : outre l'adage *νομῆ ἄδικος οὐδὲν ἰσχύει* (*injusta possessio nihil valet*) on y notera le ton d'impatience avec lequel l'empereur expédie un pétitionnaire qui recourt à lui au lieu d'invoquer le secours de la loi. Le n° 287 (procès des foulons et

(1) Les papyrus homériques nos 265 et 266 renferment quelques variantes curieuses : *Il.*, II, 345 Ἀργείοισιν ἀνά (avec Plutarque, *Vit. Hom.*, 2, 57) contre κατὰ des mss. XI, 603-4 : restes d'une leçon tout à fait nouvelle (*ἐκίνησεν — ...λίγ-πυρ*).

(1) Les années sont 10-18 de Trajan et coïncident en partie avec l'époque embrassée par les tablettes démotiques publiées par Brugsch en 1856 : le texte démotique sert ainsi à compléter le texte grec.

teinturiers du nome arsinôte concernant une augmentation de leur patente, *χειρωναξίσιον*) montre, résultat intéressant pour l'histoire financière, que le montant annuel de la patente imposée à un corps de métier d'un nome était un contingent fixe, qui se répartissait ensuite entre les membres de la corporation (au marc le franc ?) : la patente était donc alors un impôt de répartition. Il est question ici d'un tarif (*γνώμων*) resté invariable pendant vingt ans.

Le groupe de papyrus 291-315 se réfère tout entier aux affaires des prêtres de Tebtynis et de leur dieu-crocodile Soknebtunis, identifié à Saturne. Les prêtres en exercice sont répartis en cinq classes (298); on nous donne des détails sur leur budget et sur les fonctions et revenus de leur principal dignitaire, le *προφήτης*, qui achetait sa charge du gouvernement. Au lieu d'une subvention en argent, le temple avait reçu de l'État la ferme (sans doute à des conditions particulièrement avantageuses) de 500 et 1/4 aroures de terre royale (1) (302). Les documents concernant la circoncision (291-3), l'enquête établissant la « pureté », l'aptitude et la descendance des candidats au sacerdoce sont d'un vif intérêt et présentent des analogies suggestives avec les lois juives. Le candidat doit fournir la preuve qu'il sait lire *ἱερατικὰ καὶ αἰγύπτια γράμματα ἐξ ἧς οἱ ἱερογραμματεῖς προέγενον βιβλίου ἱερατικῆς*, conformément à un *ὑπόμνημα* (du grand-prêtre d'Égypte ?). L'enfant du prêtre n'est admis à la circoncision que sur l'attestation, confirmée par serment, de trois prêtres; d'ailleurs l'âge où se fait cette opération est très variable (7 ans, 11 ans). Parmi les redevances imposées aux prêtres, notez (307) la *δεκάτη μόνων*, c'est-à-dire apparemment 10 0/0 sur le prix payé par le fidèle qui

sacrifiait un veau. Le n° 308 est un reçu signé par un prêtre pour l'achat des 20.000 tiges de papyrus au fermier du mâquis (*δρυμῶν*). Le n° 315 jette un jour inquiétant sur la comptabilité de la congrégation de Soknebtunis : un supérieur avertit un prêtre comptable qu'un inspecteur des finances va passer, c'est un homme très sec (*ὁ γὰρ ἄνθρωπος λίαν ἔστιν ἀστειρός*); mieux vaut ne pas le voir en personne : « mais ne t'inquiète pas, j'arrangerai ton affaire. » En passant, et comme sans y toucher, le bon apôtre prie son correspondant de lui acheter six robes de toile (1) (?), deux manteaux et divers petits objets.

Avec le n° 316 nous abordons le chapitre des pièces administratives proprement dites. La première, qui est aussi la plus intéressante, consiste en une série de déclarations faites par des éphèbes d'Alexandrie, attestant leur état civil et la *symmorie* où ils ont été enregistrés. Les déclarations datent de l'an 3 de Trajan (99) et la *promotion* des éphèbes correspond à l'an 2 de Domitien (83); on voit en outre que l'entrée dans l'éphébie avait lieu à des âges très variés : 3 ans, 7 ans par exemple! Tout cela est fort intrigant. Le n° 323 nous montre qu'il était d'usage pour l'acquéreur d'un immeuble d'en faire la déclaration avec indication du prix d'achat, indépendamment des déclarations exigées du vendeur.

Parmi les *pétitions* on remarquera le n° 326, relatif à une datation de tuteur par le préfet. Le n° 332 (dénonciation d'un vol) prouve que le propriétaire qui s'éloignait de sa maison en fermait la porte à l'aide de clous.

Les documents relatifs à l'*impôt* posent, comme toujours, de nouveaux problèmes. Ainsi le n° 341, dans des avances de semences à faire à des laboureurs royaux, fait figurer une cer-

(1) Cette terre elle-même avait jadis appartenu au temple, mais fut confisquée par le préfet Petronius. On notera dans ce document daté de l'an 71 ap. J.-C. la mention de l'épistratégie de l'Heptaonomie.

(1) *Ἡερ!* [τῶν ...] *ρρου ἱματίων ζ'*. Les éditeurs suppléent le nom propre Pyrrhus, mais n'est-ce pas plutôt l'étoffe appelée *βίρρος*?

taine quantité représentant la *ὑπόκληρος*. Le n° 342 est le premier exemple de la location d'une fabrique de poterie : la cense se paye en un nombre déterminé de pots d'une certaine qualité. On notera encore 343 (important fr. de cadastre), 346 et 347 (mention de nouveaux impôts, *λακροχία* et *λακκί*). Nulle part l'érudition et le bon sens des éditeurs n'apparaissent plus vivement que dans leurs commentaires sur ces difficiles questions de fiscalité égyptienne.

La série des *contrats* comprend une trentaine de numéros, presque tous intéressants. Au n° 378 un des contractants, un vieillard, *παρτήλιξ*, a pour curatrice (*κηδεστρία*) sa sœur, contrairement au droit romain. Le n° 381 est un testament sous forme de contrat; la testatrice lègue tous ses biens à sa fille, sauf 8 dr. d'argent que recueillera un petit-fils *ex filia* : il semble, d'après l'analogie de B. G. U. 183, que ce fût là une somme stéréotypée en pareil cas, comme en Angleterre *to cut off with a shilling*. Le groupe si intéressant des contrats d'apprentissage s'augmente de deux spécimens (384 et 385), tous deux relatifs au métier de tisserand. Le n° 391, unique en son genre, représente une convention entre quatre traitants pour la levée de la capitation (*λακροχία*). Le règlement de comptes n° 397 est remarquable par la longueur des lignes et l'excellente conservation.

Viennent enfin les *comptes* (marchand de bière, poseur de briques, etc.) et les *lettres privées*. Parmi ces dernières, notons le n° 407, où un ex-grand-prêtre d'Arsinoë annonce à sa femme et à sa fille son intention d'affranchir certains esclaves, sous menace, si elles s'y opposent, de faire donation à Sérapis d'Alexandrie d'une partie de leur fortune.

A ces 160 documents reproduits *in extenso* viennent s'ajouter les analyses sommaires de 265 autres, plus une vingtaine d'*ostraca* du type ordinaire. Dans l'*Appendice*, les auteurs publient un important papyrus inédit du Musée

Britannique relatif au calcul de divers impôts, et notamment du *naubion*. Voici le calcul du *naubion* pour une surface de 5 1/2 aroures. Multipliez le nombre d'aroures par 100 drachmes de cuivre : soit 550. Ajoutez 1/10 pour les centimes additionnels : 550 + 55 = 605 ; 1/60 pour le change : 605 + 15 = 620. Convertissez en argent à raison de 1 dr. d'argent pour 300 de cuivre (noter ce rapport) : il vient 2 dr. d'argent et 1/2 obole. — Le second appendice, relatif à la topographie du Fayoum, apporte une série de compléments et de corrections au travail de Wessely publié en 1904, et en particulier une histoire administrative de cette province et un dictionnaire topographique remis à jour. Je ne vois pas que les auteurs, à l'article *Ἰβίων*, aient noté *Ἰβίων Τρωκελμεος* (?) des *Pap. Reinach*, 43. Une carte sommaire, mais précise, du nome arsinoïte termine le volume.

Th. REINACH.

9. Jules MAURICE. *Numismatique constantinienne*. Iconographie et chronologie. Description historique des émissions monétaires. T. I. Paris, Leroux, 1908, 179 p. d'introduction, 507 p. et XXIII pl.

M. M. a eu l'excellente idée de publier depuis 1904 dans les *Revue numismatique* allemande, anglaise, française, italienne, ainsi que dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, une série d'articles préliminaires, dans lesquels il a appelé l'attention du monde savant sur les travaux qu'il préparait concernant les émissions monétaires de la période constantinienne. Il a ainsi occasionné des discussions, des réflexions, des controverses même, dont il a su tirer un judicieux profit pour que son ouvrage fût aussi complet et aussi exact que la science moderne pouvait le souhaiter.

Cette façon de procéder permettait d'espérer que le livre soulèverait moins de critiques, puisque l'auteur s'était montré prêt, pendant plusieurs années, à tenir compte de celles qui étaient justes et susceptibles d'occasionner des modifications.

M. M. s'attache à la numismatique de l'époque de Constantin, parce qu'aucun ouvrage ne s'est occupé jusqu'à présent du classement chronologique des émissions d'espèces de l'Empire romain depuis la réforme monétaire de Dioclétien (293) jusqu'à la formation de la seconde tétrarchie (305). Réservant peut-être cette question première pour un travail ultérieur, il commence son étude à cette année 305, et il la continue jusqu'au début de 338. Cette période de 33 ans constitue son magnifique et captivant sujet. Il commence par reconstituer, année par année, parfois mois par mois, la succession des faits dans cet Empire romain qui représente presque l'universalité du monde connu. Il précise les changements subis par les légendes monétaires, comme conséquences des modifications si fréquemment survenues dans les noms ou dans les situations respectives des Augustes et des Césars de la Tétrarchie, à la suite de chaque décès ou de chaque victoire. Il arrive par ce moyen à classer les monnaies époque par époque. Rarement les faits historiques relevés au jour le jour ont amené un résultat plus probant. Ils permettent cette fois d'établir clairement la succession des émissions monétaires effectuées dans les officines romaines au cours de la période de temps étudiée.

L'une des découvertes les plus importantes de M. M. consiste à avoir établi que « la véritable effigie monétaire d'un Empereur de l'époque de la Tétrarchie figure toujours entourée de la légende à son nom sur les monnaies et médailles frappées dans les ateliers se trouvant dans la partie de territoire dont l'administration lui fut dévolue comme

Tétrarque, — sous la réserve naturelle que le temps nécessaire se fût écoulé pour que les coins de l'atelier aient pu, par suite de leur renouvellement, cesser de porter l'effigie de l'Empereur tétrarque précédent. »

Jusqu'à ce jour les numismates avaient été obligés de déplorer la confusion complète existant entre les représentations des Empereurs de la Tétrarchie et les légendes monétaires circulaires apposées aux espèces, sans parvenir à comprendre ces anomalies. M. M. explique de la façon la plus heureuse comment les chancelleries des Augustes et des Césars échangeaient entre elles les portraits des souverains. Les officiers monétaires de chaque atelier combinaient ensuite indifféremment autour de l'une ou de l'autre effigie telle ou telle légende des autres Augustes ou Césars régnants, — sauf qu'on respectait dans chaque partie de la tétrarchie le principe déterminé ci-dessus. M. M. a su dégager les fils conducteurs, qui permettent de se retrouver dans ces émissions enchevêtrées.

L'auteur aurait peut-être pu essayer de faire comprendre cet emploi de légendes portant le nom d'un autre empereur, usage qui paraît étrange à première vue, par la persistance d'une idée inhérente à cette numismatique. Les Romains ont toujours rappelé sur leur numéraire les événements importants de leur histoire. Cette règle devait continuer de recevoir son application, puisque le gouvernement de deux ou quatre co-régents se conciliait avec le maintien de l'unité impériale. La preuve manifeste de cette unité romaine, régie par quatre personnes ne constituant qu'un *pouvoir*, consistait dans la figuration sur le numéraire des effigies de ces quatre Empereurs gravées indifféremment les unes pour les autres. Comme ils représentaient le principe d'une puissance unique, légendes et effigies pouvaient et devaient être communes à tous et indifféremment combinées. Aurait-il fallu aller

jusqu'à supposer que cette conception nouvelle du système et de l'idée impériale peut être une invention subtile, imaginée par le paganisme expirant, pour être opposée au dogme naissant de la Trinité qui commençait à être en faveur chez les Chrétiens? M. M. a indiqué que les substitutions d'effigies pouvaient résulter dans certaines limites de la création des dynasties divines des Empereurs Joviens et Herculiens, ainsi que du culte païen qui en avait été la conséquence. Notre hypothèse un peu osée qui précède pourrait appuyer ce point de vue, curieux pour ceux qui étudient la science des religions, par deux lois du Code Théodosien que M. M. a omis de citer. La première qualifie « aeternales vultus » les effigies des Empereurs (1); la seconde, émanant de Valentinien II, dénomme le faux monnayeur « sacri oris imitator et divinarum vultuum adpetitor » (2). De telles expressions prouvent incontestablement les idées divines et cultuelles attachées aux effigies des Tétrarques.

Nous regrettons que M. M., qui est parvenu à dégager, dans ce dédale, la manière de retrouver la représentation véritable d'un souverain sur les espèces des divers ateliers, n'ait pas appliqué ce principe spécialement dans la composition des planches affectées à l'iconographie de chacun des Augustes ou des Césars. Les monnaies reproduites fournissent souvent des effigies entourées de légendes se rapportant à des Empereurs différents de ceux réellement représentés. Il aurait pu ne faire dessiner les espèces offrant ces permutations de légendes et de portraits que sur les tableaux concernant les émissions spéciales à chaque atelier. La règle qu'il avait si bien fait ressortir

l'obligeait à en montrer l'application sur les planches affectées à l'iconographie de chaque prince. La rareté des exemplaires typiques retrouvés en bon état de conservation doit probablement pouvoir être invoquée comme excuse. Ou bien l'auteur s'est-il laissé dominer par la pensée de faire paraître immédiatement aux yeux la réalité des substitutions d'effigies?

Nous ne saurions trop louer le soin avec lequel l'auteur a su se servir des lois figurant dans les Codes Théodosien et Justinien pour éclaircir les questions historiques aussi bien que les questions numismatiques. Il est arrivé par ce moyen à préciser fréquemment jour par jour les lieux de résidence des différents Empereurs et à nous renseigner sur leurs séjours ou sur leurs voyages avec la plus grande précision. Il a tiré de ces constatations les conséquences les plus fécondes. Son exemple sera suivi, et ces points de repère vont être désormais mis à profit par les historiens et par les numismates, qui en obtiendront les résultats les plus heureux pour leurs investigations. M. M. est arrivé de cette façon à dater le fameux médaillon contorniate de Constant I portant la légende : BONONIA OCEANEN. Il en fait concorder la création avec l'embarquement de ce prince à Boulogne sur mer, au moment où Constant I se rendait en Angleterre pour organiser une expédition contre les barbares révoltés. Une loi de ce souverain figurant au Code Théodosien et signée à Boulogne le 8 des calendes de février 343 (1) montre la date à laquelle cet Auguste a effectivement fait un séjour à BONONIA OCEANEN, avant d'effectuer la traversée. La titulature de la légende témoigne de la vérité de la concordance.

Les renseignements provenant des inscriptions et même des marques des « signatores monetæ », relevées sur certains lingots de métal, ont été mis à

(1) Corpus juris civilis. Éd. Elzévir, 1663. Amsterdam. Vol. II, p. 335. De jud. cr. sacrum os et divini vultus. Cod. Théod. T. I, l. 3 et 6.

(2) Cod. Théod. commenté par Godefroy. Lipsiae, 1737. Vol. III, p. 200. — *Adpetitor* = reproducteur acharné.

(1) Lib. XI. Tit. XVI. L. 3.

profit avec non moins de sagacité pour arriver à déterminer les conditions dans lesquelles travaillaient les monetarii chargés de l'exploitation des dix-neuf ateliers de Constantin. Les sigles spéciaux figurant sur de nombreuses pièces ont pu se trouver ainsi interprétés pour la première fois, ou au moins des explications plausibles ont pu être tentées.

Les problèmes que pose la circulation des espèces entre 305 et 337, période au cours de laquelle le système monétaire de Dioclétien a été remplacé par celui de Constantin, sont présentés sous un nouveau jour qui a permis de leur donner d'heureuses solutions. Les modifications successives que le système constantinien apportait dans chaque atelier, au fur et à mesure que les monnayeurs changeaient de souverains et de conditions d'exploitation, sont ensuite précisées d'une façon claire et normale, lorsque l'auteur établit l'historique et les émissions de chacune des officines. M. Babelon, dans son magistral ouvrage (1), avait ouvert la route dans cette œuvre difficile et avait indiqué les véritables bases d'investigation. M. M., profitant des vues judicieuses de son initiateur, a eu le mérite de classer le nombre considérable de ces émissions distinctes et de ces circulations successives. On peut seulement signaler à l'auteur l'avantage qu'il aurait trouvé à revoir avec soin le texte de ces études parallèles se succédant, et à en éliminer un certain nombre de répétitions de faits identiques ou de passages des mêmes auteurs anciens.

L'ouvrage est conforme aux méthodes modernes qui exigent l'indication des sources dans des renvois figurant au bas de chaque page (2). Tous les cher-

cheurs soucieux d'étudier telle ou telle question trouveront par suite d'utiles références dans ce traité qui est une œuvre des plus suggestives. Le terrain est préparé pour l'étude d'un grand nombre de points de vue nouveaux dans le domaine de l'histoire et dans celui de la science des religions, aussi bien que sous le rapport numismatique, objet principal du livre. Tous les lecteurs y trouveront des idées nouvelles à glaner, qui pourront leur être utiles pour leurs études de prédilection. La façon dont M. M. dépeint le travail des monetarii dans les ateliers de la Gaule et du Nord-Ouest de l'empire, invite à étudier la question si complexe du monnayage mérovingien. L'apparition des premiers symboles chrétiens, du simple T comme emblème momentané des christianisants primitifs, des monogrammes successifs de Ἰησοῦς Χριστός, IX et ensuite XP, sur les monnaies de Tarragone, de la croix latine † sur les pièces d'Aquilée en 333, ne peuvent manquer d'être les sujets d'investigations intéressantes pour ceux qui s'occupent de la science des religions.

fier. Pourquoi avoir mis *folles*, du féminin aux p. 171, 194 et 197, et du masculin aux p. 186, 207, 213, 266, etc.? — Le *miliariense* du tableau 1 est dénommé *miliariense* p. 240, l. 21, p. 241, l. 7 et 10, p. 424, l. dern. et plus loin, p. 490, av.-dern. l., *miliarienne*; *Daza* est appelé *Daja*, p. 308, l. 11, et 311, l. 19, sans qu'il soit fourni la moindre explication sur la possibilité d'une variante de ce nom. — *Végèce* est imprimé pour *Végèce*, p. 340, not. 3 et p. 341, l. 5 — P. 424, l. 1 du 3^e §, *Théodorien* pour *Théodosien*. — P. 72, *Introd.*, *Maximilien* pour *Maximien*. P. 124, l. 2 et p. 453, le sceptre de l'Empereur est surmonté, non de l'aigle indiqué par erreur, mais d'une victoire. Voir pl. XI, n^o 4 et XXIII, n^o 7). — P. 132, n. 3, *στρατιώταις*; pour *στρατιώταις*. — P. 199, « la palme qui tient la victoire », au lieu de : « la palme que tient la victoire ». — P. 154, n. 2, la dernière phrase ne se comprend pas : « Elle était située entre les empires de Constantin I et de Constance II. » S'il s'agit de Constantinople, comme c'est probable, il aurait été bon d'ajouter que la capitale de l'Empire était restée indivise ou neutre entre ces souverains.

(1) *Traité des monnaies grecques et romaines*. Paris, 1901.

(2) Nous regrettons seulement que les épreuves aient été relues avec trop de hâte et que l'auteur ait laissé subsister de nombreuses fautes d'impression ou des erreurs involontaires qu'un examen attentif aurait permis facilement de recti-

L'historien sera certainement frappé par le curieux tableau de cette société romaine du IV^e siècle, dans laquelle la succession des Tétrarques paraît finalement n'avoir pas eu plus d'importance que de simples changements de ministères ou de Présidents de la République, accompagnés de temps à autre soit d'émeutes locales, soit de batailles isolées entre soldats inféodés à l'un ou à l'autre des compétiteurs. La victoire de Constantin sur Maxence, à la suite de la bataille livrée au pont Milvius le 28 octobre 313 entre les troupes des deux prétendants n'empêcha pas Dioclétien de vivre au même moment tranquille à Salone et d'y prononcer ses phrases historiques empreintes de philosophie sur la vanité des grandeurs humaines. Si un ancien Empereur pouvait ainsi terminer paisiblement sa vie dans son palais pendant les luttes de ses successeurs, combien d'autres citoyens devaient imiter cet exemple et se préoccuper peu de savoir les co-régents qui se partageraient plus ou moins l'administration de la grande unité romaine! L'organisation impériale était si forte et si savamment combinée, elle était appuyée sur un tel ensemble de dispositions législatives que les révoltes ou les luttes de prétendants n'empêchaient pas la vie romaine de persister comme par le passé. Les monnaies pouvaient toujours continuer de célébrer dans leurs légendes la PAX AETERNA AVGUSTI et la BEATA TRANQVILLITAS de l'Empire.

Le traité de M. M. n'est pas un livre de vulgarisation, mais c'est un ouvrage rempli d'aperçus imprévus et retenant l'attention, que tous, érudits, chercheurs, hommes du monde et numismates auront intérêt et profit à lire.

Paul BORDEAUX.

La collection de papyrus de Leipzig, propriété du gouvernement saxon, a été commencée en 1902, en partie avec le concours moral et pécuniaire de Mommsen. Dès 1903 on entreprit d'en publier les principales pièces en autographie; mais ce volume, à la suite de nombreuses corrections suggérées par Wilcken, fut retiré de la circulation. Celui qui le remplace aujourd'hui offre la perfection typographique et l'aspect séduisant auxquels nous a habitués le célèbre éditeur; on regrettera pourtant la parcimonie qui a présidé au choix des fac-similés, au nombre de deux seulement. Quoique le déchiffrement et le commentaire des textes doivent beaucoup aux avis de Wilcken et de Vitelli, c'est M. Mitteis qui en est l'auteur principal et responsable; il a mis d'ailleurs sa marque sur cette publication par le soin et la pénétration qu'il a apportés à l'éclaircissement des questions juridiques, où l'on connaît sa compétence. Dans le classement par nature d'affaires et par ordre chronologique, dans la transcription des textes (accentués), les notes critiques, commentaires, traductions, index (en particulier un utile index juridique), M. Mitteis a pris pour modèles les publications de Grenfell et Hunt: il ne pouvait mieux choisir.

Ce volume ne contient pas de textes littéraires. Ce qu'il nous offre, ce sont des papiers d'affaires, au nombre de 123, la plupart de l'époque romaine. Il n'y a là aucune pièce de tout premier ordre, mais beaucoup de documents précis, intéressants à divers titres, par les solutions qu'ils apportent comme par les problèmes qu'ils soulèvent. Parmi les *contrats*, on remarquera les déclarations (*ἀπογορραξί*) de ventes ou constitutions d'hypothèques faites au bureau des Conservateurs des immeubles (3, 8, 9); la vente elle-même s'opère parfois par une simple *ἐ:αγορραξί* en banque. L'inscription du droit réel se faisait aussi dans les registres de la Bibliothèque d'Hadrien et du Nanaion à

10. *Griechische Urkunden der Papyrus-sammlung zu Leipzig*. I^{er} Band — herausgegeben von Ludwig MITTEIS. Leipzig, Teubner, 1906. In-4^o, 380 p.

Alexandrie: nous avons un exemple (10) d'une inscription de ce genre opérée 62 ans après la conclusion du contrat (il s'agit d'une antichrèse), par ordonnance du président du tribunal. Le créancier qui requiert l'inscription paye à la ville d'Alexandrie un droit fixe de 12 drachmes et un droit proportionnel. Postérieurement à l'antichrèse, le débiteur a contracté envers son créancier une nouvelle obligation, purement chirographaire, mais en s'engageant à lui laisser la jouissance de l'immeuble, même après le remboursement de la dette originaire, tant que cette seconde obligation ne serait pas remboursée: cette clause conventionnelle, mais probablement de style, fut, on le sait, érigée en règle de droit par Gordien (L. 1 au Cod. 8, 26).

Le contrat d'adoption (n° 28) est curieux: l'adoptant adopte le fils d'un frère aîné prédécédé, et l'enfant est donné en adoption par la grand-mère. Le testament à la grecque (ἐλλήνων βούλευμα, n° 29) mérite aussi une mention, non moins que le fragment testamentaire n° 30, où l'on voit — curieuse survivance — en plein III^e siècle un bourgeois d'Oxyrhynchus fixer la somme à dépenser pour la parure de sa momie et ordonner qu'on lui érige une pyramide.

Le procès-verbal n° 33 (Hermoupolis, 368 ap. J.-C.), relatif à une affaire de succession, apporte de nouveaux éléments pour l'étude de la *denunciatio litis ex auctoritate*, de la péremption d'instance et de la *reparatio temporum*. De la même époque est le procès criminel n° 40, qui met vivement en scène une accusation d'attaque nocturne et de cambriolage d'une maison. Le principal inculpé est un esclave; séance tenante, pour lui délier la langue, le juge lui fait appliquer des coups de nerf de bœuf. On remarque que si les débats ont lieu en grec, les ordres de service de ce genre sont donnés en latin.

Le n° 41 nous montre l'abandon du domicile conjugal considéré comme un

motif de divorce. Le n° 43 (IV^e siècle) est le plus ancien spécimen d'un arbitrage d'évêque en matière civile. Dans le n° 44 est cité en latin un rescrit déjà connu de Dioclétien sur les privilèges des athlètes et des artistes (L. 1 au Cod. 10, 34): le nouveau texte est plus détaillé que celui du Code, mais très corrompu.

Toute une série d'actes administratifs (45 suiv.) proviennent des bureaux de l'official de la Thébàide. Flavius Isidoros (vers 372), qui figure aussi dans une affaire de péculat militaire (34 et 35). On y prend sur le vif la sévérité du système fiscal de l'époque. Les impôts les plus divers, les fournitures de vêtements et d'équipements pour les troupes, — même pour le *ludus* des gladiateurs d'Alexandrie (37) — sont répartis entre les différentes villes de la province. Chaque année, dans chaque localité, un contribuable est responsable de la levée de la contribution ou de l'acquiescement de la liturgie. Il s'engage à comparaître, pour rendre ses comptes, à Thèbes ou à Alexandrie, et cet engagement est ordinairement corroboré par une caution. Encore à cette époque, la qualité de « philosophe » dispensait de ces lourdes corvées (47. Cf. Dig. 50, 4, 18). L'impôt est acquitté en or, ordinairement en lingots, dont les receveurs généraux (γερυσῶναι) vérifient le titre, moyennant un léger droit de contrôle (ἀνάλωμα, 62).

Parmi les pièces de comptabilité, la plus considérable (n° 97) provient des registres d'un domaine impérial d'Hermouthis (338 ap. J.-C.). C'est un papyrus énorme, long de 4 mètres, qui nous fait pénétrer dans le détail très varié des dépenses et des recettes d'une exploitation de ce genre: produits agricoles (blé, orge, lentilles), revenus des paysans (φόρος, φόρετρον, ὑπερ σπονδῆς), etc.; M. Mitteis s'est particulièrement appliqué à débrouiller les mesures multiples qui figurent dans ces comptes: il n'y a pas moins de 4 artabes différentes, l'artabe du trésor,

d'origine ptolémaïque (25 lit., 46), l'artabe « publique » (qui vaut 1/18 de plus), l'artabe phorique (34 lit., 47?), enfin le μέτρον μοδίων qui serait la nouvelle artabe romaine de 29 lit., 18.

Mais voici que l'ombre de l'Islam s'étend sur l'Égypte. Le plus récent document du volume (n° 103) appartient à l'époque arabe. C'est une déclaration d'impôts faite sous serment par un certain Taurinos d'Hermopolis. Il en atteste la sincérité πρός τε τοῦ Θεοῦ τοῦ Παντοκράτορος καί τῆν σωτηρίαν τῶν δεσποτῶν ἡμῶν τῶν Ἀμειράτων. Les Ptolémées ont succédé aux Pharaons, les Césars aux Ptolémées, les émirs aux Césars : le fellah paye toujours et, comme le sous-préfet d'About, sert toujours aussi fidèlement le gouvernement, quoiqu'on l'ait changé plusieurs fois.

T. R.

11. *Kostis PALAMAS*. Γ ρ ἰ μ μ α τ α. Τόμος δεῦτερος. Ἀθήνα, 1907.

Poésie ou prose, un livre de M. Palamas est toujours un régal, délicieux à la fois et substantiel. Voici un nouveau recueil d'*Études Littéraires*, le second d'une série que l'auteur publie parallèlement à ses *Poèmes*. Il se compose d'un certain nombre d'articles, d'études, de monographies, dont la plupart ont déjà paru dans diverses publications, au hasard de l'actualité.

L'ensemble forme comme un corps de doctrine où M. Palamas expose ses idées personnelles, toujours judicieuses, souvent profondes, qu'on peut grouper sous trois chefs principaux : *la Poésie, l'Art dramatique, la Langue nationale*.

I

Ceux qui connaissent l'œuvre poétique de M. Palamas ne seront pas surpris de la préférence qu'il témoigne au lyrisme philosophique et, si l'on peut dire, objectif. Il répète volontiers, après Shelley, que si tout grand philosophe est poète, tout grand poète à son tour

est philosophe. Et, dans une revue, à vol d'aigle, de la poésie européenne au siècle dernier, il constate que le caractère général de cette poésie, c'est que « les philosophes éclairaient le rêve et accompagnaient les pas de tous les grands artistes du rythme et du verbe ». Sans doute la littérature a son principe dans le moi ; mais l'art le plus haut, pense-t-il, est celui qui tend à exprimer le moi, non point isolé et parqué dans son intime individualité, mais largement mêlé au monde extérieur. Ainsi, la nature objective se lie si étroitement à la subjective, qu'elle devient une seconde forme de l'âme du poète.

On le voit, c'est, à peu de chose près, la théorie de l'école symboliste, encore que M. Palamas paraisse goûter médiocrement la forme floue qui balbutie l'idée et le sentiment et s'identifie dans le vague avec la musique. Plus ami de Henri de Régnier que de Stéphane Mallarmé, pour prendre des exemples chez les nôtres, il cherche, dans le principe et dans l'exécution, à concilier la fluidité des symbolistes avec la plasticité des Parnassiens. Il estime que les vraiment grands poèmes sont ceux qui présentent une vaste et solide composition, ceux qui sont bâtis « comme un palais ou comme un temple. »

La prédilection de M. Palamas pour la poésie philosophique « issue d'un cœur qui *pense* », pour « l'idée faite Beauté » et pour le symbole qui la magnifie, lui inspire peu d'attrait pour le lyrisme purement subjectif ; et peut-être, dans ses appréciations, réduit-il un peu trop la part due aux poètes qui n'ont chanté que leur propre émotion. Les quelques grands cris de passion, de joie et de douleur personnelles qui, depuis Sapho jusqu'à Musset, en passant par Tibulle, prolongent leur écho dans le cœur des siècles, sont-ils donc d'une poésie inférieure aux exposés objectifs d'un Lucrèce ? Et, pour ne parler que de celui-ci, ne se montre-t-il pas plus admirable poète dans les endroits où son vers nous révèle l'intimité de son âme

ardente? Cela n'infirmes aucunement, d'ailleurs, la supériorité de la *Légende des siècles* sur le sonnet d'Arvers.

II

M. Palamas constate que de toutes les formes d'art cultivées par les poètes de la Grèce moderne (le mot poète étant pris ici dans sa plus large acception), la forme dramatique est la seule qui soit demeurée en friche. Ce n'est pas une décadence, puisqu'il n'y a pas eu d'apogée, c'est une reptation. Quelques louables tentatives permettent toutefois d'espérer que la reptation évoluera en marche et que la marche se perfectionnera en essor. Mais pour parvenir à la réalisation du chef-d'œuvre souhaité, le futur dramaturge devra consentir à composer ses pièces en vue de l'art, non en vue du succès. Il restera digne et renoncera à être « un épicier en gros ». Il voudra que son œuvre devienne l'instrument d'une vérité utile à quelque progrès social. Sans doute « la scène n'est ni l'école, ni la tribune, ni l'église, ni le journal, mais elle est au besoin l'écho artistique de tout cela ». Et voilà, semble-t-il, que M. Palamas penche vers la théorie des pièces à thèse.

Ce n'est pas le lieu de discuter ici cette conception du théâtre. Une pièce à thèse peut être une méchante comédie ou un chef-d'œuvre, selon le génie de son auteur. Mais si l'on veut admettre tout bonnement que le théâtre est la représentation et l'image de la vie, on conviendra que la peinture des mœurs et le jeu des passions humaines constituent le fonds immuable et éternel de l'œuvre dramatique. Qu'on l'assaisonne discrètement du sel de l'actualité, rien de mieux; mais qu'on n'aille pas fausser la nature des sentiments et la vérité des caractères en les assujettissant de force à un cadre façonné d'avance, ni noyer l'action sous le flot glacé des dissertations.

Au reste, M. Palamas n'est point si absolu, ni si étroit. Loin de là. Il en-

tend que le poète dramatique prenne pour guide ces deux Muses, la Logique et la Vie : l'une lui dictera l'unité régulière, l'autre la diversité complexe; et celle-ci devra prendre le pas sur celle-là, de telle sorte que l'œuvre soit avant tout, et largement, humaine. Sur cette indispensable trame, il lui sera loisible de broder sa poésie et sa philosophie. L'originalité de l'inspiration sera de couler d'une source purement grecque, d'avoir son principe dans la tradition, les légendes, les mœurs nationales.

Quant à la forme, à l'habileté scénique, aux procédés, ils n'ont qu'une importance secondaire et M. Palamas en fait bon marché. Sur ce point, dit-il, le moindre vaudevilliste peut en remonter à Euripide. Il se félicite même que la Grèce moderne n'ait aucune tradition scénique susceptible d'influencer le dramaturge et d'entraver sa liberté. De la sorte, celui-ci se soumettra sans doute, par l'intuition de son art, aux règles générales, permanentes, qui sont les conditions mêmes de la forme dramatique, mais il se soustraira aux exigences du truc, à la mécanique du métier. « Il méprisera le succès facile, le lucre mercantile, les louanges et les applaudissements qui exigent le sacrifice de la conscience ». En un mot il travaillera non pas pour la scène, mais pour l'art. Le public commencera peut-être par siffler les œuvres ainsi conçues et exécutées; mais peu à peu, aidé par l'opinion de l'élite intelligente, il subira leur ascendant et finira par s'y laisser séduire. Et la Grèce moderne pourra enfin s'enorgueillir de posséder un théâtre vraiment original et national.

III

M. Palamas estime naturellement qu'une condition essentielle de toute œuvre littéraire est l'emploi exclusif de la langue nationale vivante, de cette *δημοτική* traquée avec tant d'acharnement par les pédagogues, soi-disant

puristes. Cette vérité, bien simple et bien évidente, qu'on n'est vraiment poète, vraiment écrivain, même en prose, qu'en la langue qu'on a parlée sur les genoux de sa mère, n'est encore comprise, là-bas, que d'un petit nombre, heureusement accru de jour en jour, grâce à la ferveur des prosélytes. Dans un très bel article sur le Τζαζιό de Psychari, M. Palamas raconte comment il fut converti à l'idée par la grande voix de l'apôtre. Les expressions dont il use témoignent de l'enthousiasme du catéchumène. Ce fut un réveil. Il salua un « Messie » et « adora la Vérité ». Il s'enchantait du parfum rustique exhalé de ces pages ; il en recevait « une sensation analogue à celle qu'on éprouve, au sortir de l'étouffante atmosphère des villes, sur une colline rafraîchie par le matin ». La poésie du livre parlait surtout au cœur de ce poète. Mais en même temps la lumière des arguments éclairait son esprit. Et dès lors il renonce à la κληρονομία pour se ranger résolument, à côté du maître, sous l'étendard populariste.

Que M. Palamas me permette ici d'ouvrir une parenthèse et de réfuter ce que je juge une erreur. Il fait quelque part dans son livre une louangeuse monographie du grand poète provençal, Mistral, dont il célèbre, comme il convient, l'admirable génie. Le Provençal qui écrit ces lignes adhère de tout cœur à l'éloge du poète, étant à même de goûter dans sa saveur native tout le charme de l'original. Mais il se refuse à admettre une comparaison, au point de vue social et patriotique, entre l'œuvre linguistique de Mistral et celle de Psychari. Peut-on soutenir que la question de la langue en Provence ressemble à la question de la langue en Grèce ? Dans le Midi de la France, à côté des patois locaux, il existe une langue commune que tout le monde comprend, lit et parle à l'occasion ; et cette langue, c'est le français, dont presque toutes les familles provençales aisées usent même exclu-

sivement. Les dialectes d'oc perdent tous les jours du terrain devant les conquêtes définitives de la vraie langue nationale. La propagande linguistique de Mistral et des Félibres est une œuvre de réaction ; celle de Psychari et des popularistes est une œuvre de progrès.

Il est de fait que la question linguistique en Grèce n'est pas une simple querelle de lettrés, un caprice de novateurs, mais une question vitale, d'où dépendent les destinées de la nation. M. Palamas le dit fort bien : « L'Idée linguistique, sous son aspect symbolique, est une sorte de labarum, sous les plis duquel se groupent ceux qui veulent combattre nos erreurs de toute espèce et avant tout notre faux et aveugle romantisme, qui ne voit rien de la réalité. » Et à propos d'un livre récent de M. Photis Photiadis, il note les étapes franchies depuis un siècle par l'idée populariste. Si la conclusion qui s'en dégage n'est pas triomphante, elle n'a rien non plus de désolant. D'importants progrès ont été accomplis : la Vérité est en marche. Mais elle a besoin d'être soutenue et secondée par le concours et le dévouement de tous ses adeptes. Ils ont formé la « Ligue de la Langue nationale », qui a pour objet de lutter contre le byzantinisme séculaire. Aux membres de cette ligue M. Palamas donne le conseil de combattre avec « l'arme intellectuelle du bon sens et l'arme morale de l'énergie ». Et après avoir dénoncé l'illogisme de l'opinion régnante, qui honore les érudits exhumant les trésors de la langue populaire et insulte les écrivains vivifiant par elle de nouvelles œuvres, qui glorifie le botaniste et conspue le jardinier, il conclut par cette exhortation forte et précise : « La κληρονομία a hérité les livres des anciens, la θερμοσιζή a hérité leur âme. Étudions leurs livres immortels ; mais par dessus tout, gardons-nous de tuer leur âme ! »

L'ouvrage se clôt sur une manière d'épilogue qui est un poème en prose,

« La Plainte des Marbres ». Dans un de ces grandioses symboles affectionnés de l'auteur, les Marbres massés aux flancs du Pentélique déplorent la vulgarité et la laideur de l'époque présente, qui, après un sommeil de plus de vingt siècles, ne les extrait du bloc natal que pour exalter des banquiers cousins d'or ou édifier de mornes et prosaïques bâtisses. « Nous attendons vainement, gémissent-ils, l'heure de redevenir des Apollons, des Victoires, des Héros, des Temples, des Emblèmes de Vie et de Beauté. » — Si les Marbres doivent être un jour consolés, ils le seront par les œuvres qu'inspirera dans l'antique Hellas, patrie de l'Art, le génie de ses penseurs et de ses poètes modernes, au premier rang desquels M. Kostis Palamas a brillamment marqué sa place.

Eugène CLÉMENT.

12. *Parnassos*. Φιλολογικός Σύλλογος; Πανασσός. Ἐπετηρίς. Années 7 (1903), 8 (1904), 9 (1906). 224 + 222 + 231 p. (plus des documents administratifs). In-8°. Athènes, Bureau du Syllogue.

A la différence de tant de sociétés littéraires qui n'ont eu en Grèce qu'une existence éphémère, le *Parnassos*, vieux de 40 ans, continue à témoigner, par ses publications annuelles, d'une très louable activité. Cette activité bénéficie surtout aux provinces de la Grèce byzantine, médiévale et moderne, pour l'exploration desquelles les Grecs sont particulièrement désignés : je ne puis qu'en féliciter la société. On se fera une idée de la variété des sujets traités par ses collaborateurs en parcourant la liste suivante des travaux publiés dans les trois annuaires que j'ai sous les yeux :

Gr. Bernardakis. Observations sur des documents athéniens des XIII^e et XIV^e siècles publiés par Papadopoulos Kerameus. — Compte rendu critique du Dictionnaire grec de Kons-

tantinidis (remaniement du Passow). *Papadopoulos Kerameus*. Notice sur Euthymios Malakis, métropolitte de la nouvelle Patras (XII^e siècle), épistolographe fécond; K. publie son oraison funèbre prononcée par son cousin Enthyme Tornikis (après 1204). — Étude sur deux manuscrits de la bibliothèque de Nicolas Karatzas (XVIII^e siècle) (*Miscellanea* concernant surtout les Paléologues).

Spyridion Lambros. Une épigramme italienne de Cyriaque d'Ancone sur Mistra. — Notice sur Michel Zorianos, fonctionnaire et copiste du XIII^e siècle. — Supplément à la liste (dressée en 1902) des bibliographes et collectionneurs de mss. athéniens au Moyen âge et sous la Turcocratie.

Spyridion Papageorgios. La communauté et l'église grecques de Munich (depuis 1828). — Catalogue descriptif des manuscrits de l'école hellénique d'Odessa.

G. Soliriadis. Inscriptions byzantines d'Étolie (Mokista), une entre autres mentionnant Michel Zorianos (v. supra).

N. Giannopoulos. Saint Bessarion, archevêque de Larissa (1490), à propos de trois portraits de ce saint dans l'église de Goura. — Les deux villes médiévales d'Halmyros (Thessalie) et la ville actuelle.

Mich. Chrysochoos. La « Tempé » de Macédoine (défilé d'Aréthuse, Rentina Boughaz).

Th. Philadelphéus. Documents relatifs à l'école de Janina.

Nicos Bëis. Catalogue des manuscrits du monastère des 40 saints à Therapnæ (Laconie), et du monastère des Saints Théodores à Aroania (éparchie de Kalavryta). — Notes sur le *Weiberspiegel* publié par Krumbacher.

P. Karolidis. Dans Strabon, XII, 533, le manuscrit de la grande Lavra lit Μζν (déjà conjecturé par Groskurd). XII, 536 (Διδ; Δxx:ou?) : il faut écarter la conjecture Ἀεβμαίου; les deux sources sont différentes.

Élie Tsitsélis. L'église orthodoxe dans les îles ioniennes sous les Vénitiens (traduit d'un ms. italien de Meletios Typaldos).

D. Anagnostopoulos. Le fort Mèla (Messénie).

Ath. Spyridakis et I. Stamatoulis. Enigmes byzantines en vers; quelques-unes fort jolies.

G. Zolotas. Notes géographiques sur Pachymère.

Nic. Georgaras. L'église byzantine de Scopélos. Stèle commémorative de Saint-Réginois.

Le Papas Manolakakis. Idiotismes de l'île de Karpathos.

Ch. Papaioannis. Catalogue des manuscrits de l'archevêché de Chypre.

Ast. Alexandros. L'emploi du sable dans les écoles au temps de la domination turque.

T. R.

13. *Justin V. PRÁŠEK*. *Geschichte der Meder und Perser*. 1. Band. *Geschichte der Meder und des Reichs der Länder* (Handbücher der alten Geschichte, I.) Gotha, Perthes, 1906. In-8°, VIII-282 p.

L'histoire si obscure des origines médo-persiques jusqu'à Darius, objet de ce volume, a été renouvelée depuis cinquante ans par les inscriptions cunéiformes. Quoique ce sujet ne rentre pas directement dans notre cadre, il intéresse à un si haut degré les lecteurs d'Hérodote et de Ctésias que je ne veux pas manquer de leur signaler le Manuel de M. P. comme la mise au point la plus récente et sans doute la plus approfondie qu'il ait reçue. Le mot *Manuel*, imposé par la collection dont cet ouvrage fait partie, s'applique d'ailleurs assez mal à une suite de controverses, de discussions critiques prolongées dans les notes, et où l'hypothèse joue forcément un grand rôle. Inutile de dire que l'auteur, justement estimé pour ses précédents travaux,

connaît à fond les textes assyro-babyloniens et toute la littérature moderne, en particulier la littérature slave, que ses origines lui rendent familière. La rédaction est claire, mais verbeuse et négligente; il y a des répétitions intolérables (p. ex. p. 175).

On me permettra d'insister sur le traitement de quelques textes classiques. M. P. veut à toute force retrouver dans Ctésias la mention d'un Cyaxare I^{er}, contemporain de Sargon, qui aurait conduit en Médie les débris des Aryas du pays de Manna (haut Tigre) chassés par les Assyriens. Je ne veux pas discuter la réalité de ce Cyaxare I^{er}, qui serait le *Ouvakshatra* de l'inscription de Behistoun. Mais bien certainement dans Diodore, II, 32, Κουζέζης est une simple bourde de copiste pour Δτιόκης; ce passage est pris dans Hérodote, et il est invraisemblable de supposer que Diodore l'aurait emprunté à travers Ctésias qui aurait pris la peine de corriger le Déjocès d'Hérodote en Cyaxare!

P. 196, il est dit que d'après Nicolas (p. 66) Cyrus était un berger marde, fils d'Atradatès, et aurait, dans sa jeunesse, vécu de brigandage: or, Nicolas dit cela du père, non du fils. Ensuite nous lisons: *abweichend berichtet Strabo* (p. 729) *dass des Kyros Vater ein gewisser Agradates gewesen*. Strabon ne dit rien de pareil. Selon lui, c'est Cyrus lui-même qui aurait d'abord porté le nom d'Agradatès (faute probable pour Atradatès).

T. R.

14. *Edwin Moore RANKIN*. *The rôle of the μάγειροι in the life of the ancient Greeks, as depicted in greek literature and inscriptions*. Chicago, the University Press, 1907. In-8°, VI-92 p.

Chez nous, Molière opposait le grec et la cuisine. Et voici qu'on étudie les cuisiniers grecs! Joli sujet, que M. Rankin a traité d'abord comme thèse pour le grade de docteur en philosophie à

Harvard et qu'il a cru digne d'être repris avec plus de détails. L'ouvrage qu'il nous présente est un recueil complet des textes littéraires et épigraphiques ; l'auteur a naturellement étudié de près les nombreux fragments de comédie cités dans le *Banquet* d'Athénée. Ses fiches sont bien classées : étymologie du mot *μύσις*, condition sociale des *μύσις* (dans Homère, dans la comédie, en dehors de la comédie), leurs noms (surtout par rapport à leur position sociale), leur origine, leur lieu de stationnement et leurs rapports avec la police, les occasions où on les employait, leur nombre, leur salaire, leur costume, leurs traits caractéristiques. Mais l'ordre dans lequel se suivent tous ces paquets de fiches n'est pas toujours très bon. L'auteur ne tire pas non plus toujours de ses documents tout ce qu'ils pourraient fournir à une maieutique plus pressante. Les chapitres les plus utiles, ceux qui sont relatifs à la position sociale des *μύσις*, seraient peut-être plus précis, s'ils distinguaient mieux les différentes espèces de manœuvres et d'artistes comprises dans le genre. L'ouvrage est cependant très agréable à lire, et il serait à souhaiter qu'on eût un recueil de textes analogues à celui-là sur chaque corps de métier. L'histoire économique et sociale de la Grèce ancienne ne pourrait qu'y gagner.

G. G.

15. Paul REGNAUD. *Dictionnaire étymologique du latin et du grec dans ses rapports avec le latin, d'après la méthode évolutionniste (Annales de l'Université de Lyon, II, fascicule 19)*. Paris-Lyon, 1908.

Depuis longtemps, la plupart des revues scientifiques s'abstiennent de rendre compte des ouvrages de M. Paul Regnaud. Celui-ci n'est pas indigne des précédents. Il est regrettable qu'il

se trouve des collections sérieuses pour accueillir de pareilles choses.

J. VENDRYES.

16. Salomon REINACH. *Cultes, mythes et religions*. Tome II. Paris, Leroux, 1906. In-8°, xviii-466 p. 30 gravures.

Sur les 35 mémoires, toujours intéressants, souvent originaux, qui composent ce volume, la moitié environ concernent les études helléniques. En voici la nomenclature avec un bref sommaire de leur contenu.

N° 6. *Les Cabires et Mélécerte*. Les Cabires de Samothrace, etc., sont bien les *Kabirim* phéniciens, c'est-à-dire les « grands dieux », mais le culte pélasgique des « grands dieux » préexistait dans ces îles à l'arrivée des navigateurs phéniciens : ce sont eux qui ont traduit le nom indigène, non l'inverse ; ensuite les Grecs ont tiré *Κάβιρος* de *Kabirim*. De même Palémon, dieu marin de Corinthe, a reçu des Phéniciens, quand ils entrèrent en rapports avec cette ville, le surnom de *Melqart* (roi de la ville), d'où plus tard Mélécerte. Ainsi « pour établir l'origine sémitique de la mythologie grecque, la présence de noms sémitiques dans le panthéon grec ne suffit pas. »

N° 7. *Les théoxénies et le vol des Dioscures*. De nombreuses plaques en terre cuite découvertes à Tarente et quelques autres monuments montrent les Dioscures descendant à travers les airs pour se rendre à un banquet préparé en leur honneur (théoxénie). Leurs chevaux ne sont pas ailés. Pourquoi ? Il y a lieu de croire qu'à l'origine ce ne sont pas des Dieux cavaliers, mais, en leur qualité de fils de Léda et de Zeus-Kyknos, des dieux cygnes : l'Inde, la Germanie offrent des figures analogues. A défaut de textes précis, la blancheur des vêtements et des chevaux des Dioscures est chargée d'appuyer cette hypothèse.

N° 8. *Zagreus, le serpent cornu*.

Zagreus, né des amours de Zeus transformé en dragon (selon Athénagore) avec Perséphone, aurait été un serpent, et même un serpent cornu (*κερόεν βρόχος*) ce qui permit de l'identifier ensuite au laureau sacré mangé par les Titans, mythe ou rite thrace. Ce serpent cornu doit être rapproché de celui qui figure sur les monuments attiques et de l'*ovum anguinum* de Pline, 29, 52. Le druidisme donne ainsi la main à l'orphisme à travers la Thrace.

N° 10. *La mort d'Orphée*. Orphée déchiré, puis pleuré par les Ménades de Thrace, rappelle Osiris, Adonis, Atys, Dionysos-Zagreus, Penthée. Primitivement, des analogies permettent de le croire, les Bassarides ne se contentaient pas de déchirer Orphée, mais le mangeaient. Rien pourtant n'atteste l'existence du cannibalisme chez les Grecs primitifs : c'est donc que le dieu humain Orphée a pris, dans l'exégèse postérieure, la place d'un animal sacré, dépecé et consommé tout vivant, selon une coutume très répandue. Dionysos est ainsi dévoré sous l'aspect d'un taureau, d'un chevreau, d'un faon : c'est un meurtre rituel, une théophagie, suivie naturellement d'une résurrection. Comme les Ménades thraces étaient vêtues de la *bassara* et portaient elles-mêmes le nom de *Bassarai* (c'est-à-dire, selon Hézychius, *renard* en thrace ou en lydien), l'auteur conclut qu'Orphée fut à l'origine un dieu-renard, comme Dionysos-Bassaréus, et spécialement un renard agraire, un démon de la végétation, tel qu'on en rencontre dans beaucoup de traditions. Il est, les Bacchantes en font foi, le *totem* d'un clan féminin; son nom (racine *ορρ*) signifie le ténébreux, l'animal qui ne sort que de nuit.

N° 11. *Une formule orphique*. Dans les phylactères orphiques du I^{er} siècle trouvés dans certaines tombes d'Italie et de Crète, il est dit de l'initié : « homme, je deviens dieu; chevreau, je tombe dans le lait » (*ἄνθρωπος ἐς γάλακτος*). Le chevreau, c'est l'initié assi-

milé à son dieu (Zagreus jeune). Initié, il « rencontre » le lait, c'est-à-dire la nourriture qui lui convient.

[Explication alambiquée et qui ne paraît pas satisfaire l'auteur lui-même. L'énigme attend son OEdipe].

N° 13. *Le héros Sciros dans un vers incompris de la Pharsale*. Il s'agit du vers III, 183 (Athènes épuisée d'hommes arme quelques petits bâtiments pour garder l'arsenal) *tresque petunt veram credi Salamina carinae*. Au lieu de *credi* Lucain aurait écrit *Sciri* (génitif du héros Sciros) qui, pris pour un infinitif, a été changé en *credi*. [Le texte de Lucain, quoique tarabiscoté, est intelligible et spirituel; *petere* a son sens juridique. La vraie *crux* est le *Phoibea navalia* du vers précédent. Est-ce une confusion avec Délos?]

N° 15. *Sisyphé aux enfers et quelques damnés*. Le mythe de Salmonée remonte à un acte rituel : on essaie de provoquer l'orage en imitant le bruit de la foudre et les éclairs. Un tableau mal compris de ce rite est devenu l'image d'un châtement, et, suivant une conception familière, le « supplice » se perpétue aux enfers dans les conditions même où il s'est réalisé sur terre. La même explication s'applique aux supplices de Tityos (un mort, dévoré par les vautours), de Sisyphé (géant légendaire qui aurait transporté à mi-hauteur de l'Acrocorinthe les énormes blocs du Sisyphéion) et même de Tantale (éponyme de la ville de Tantalos qui, à la suite d'un tremblement de terre, fut engloutie dans un lac). Le « malentendu graphique », combiné avec l'idée de la perpétuité des supplices infernaux, rend aussi compte du supplice bizarre de Thésée et de Pirithoüs, explique les interprétations fantaisistes de Pausanias à propos de la Nekyia de Polygnote, le mythe d'Oknos, celui des Danaïdes (héroïnes bienfaitantes qui ont apporté l'eau dans un pays desséché). C'est ainsi encore que l'*Apocalypse de Pierre* éternise le supplice de Sappho condamnée à se jeter indéfiniment du

haut du rocher de Leucade. [Mémoire extrêmement ingénieux et suggestif.]

N° 16. *Le mariage avec la mer*. Cyrus en détournant le Gyndès (Hérodote, I, 189) obéit aux prescriptions de l'Avesta qui ne permettent pas de laisser un cadavre dans l'eau courante. Xerxès immerge des entraves dans l'Hellespont et lui applique une flagellation rituelle, en guise d'alliance, non de châtement. Polycrate jette son anneau à la mer pour l'épouser; Minos et les Ioniens d'Aristide, quand ils engloutissent les *μύζροι* de fer, obéissent à une idée analogue.

N° 18. *Oiseau et svastikas* (à propos d'un stamnos béotien à Madrid). Analysant, sans les adopter expressément, des théories récentes qui voient dans le *svastika* et dans le *triskète* une cigogne et une poule stylisées et simplifiées, l'auteur étudie le caractère totemique de ces deux animaux dans la Grèce primitive.

N° 19. *Inventio ancorae*. Midas a découvert une ancre (non « l'ancre ») sur l'emplacement d'Ancyre, où on la montrait du temps de Pausanias; n'est-ce pas la même que celle dont parle Ovide, *Met.*, XV, 265 : *et velus inventa est in montibus ancora summis*? Nouvelle preuve de l'existence d'une légende phrygienne du déluge.

N° 20. *Télesphore*. Ce petit dieu frioleux, vêtu du *cucullus*, n'aurait qu'en apparence un nom grec. Il viendrait du Nord, de Thrace peut-être, et son vrai nom se terminait en *πρωτης*.

N° 21. *La naissance de Ploutos*. Une belle hydrie attique, découverte en 1894 sur l'acropole de Rhodes et paraissant dès lors dater des toutes dernières années du ve siècle, représente la naissance de Ploutos, sujet inédit : Gê présente l'enfant, sur une corne d'abondance, à Déméter sa mère, devant plusieurs autres divinités. [Il est permis de se demander si, dans le célèbre groupe de Céphissodote, la déesse est vraiment Eiréné, comme l'a deux fois affirmé Pausanias, plutôt que Déméter].

N° 22. *La naissance d'Athéna* (bas-relief de Chalécédoine au musée de Constantinople) = REG, 1901, 127 suiv.

N° 23. *Apollon Opaon à Chypre* = REG, 1889, 225-233.

N° 24. *La déesse Aphaia à Egine*. L'auteur adopte et justifie l'opinion de Furtwaengler, qui attribue à Aphaia-Britomartis le fameux temple dont les frontons sont à Munich. Il hasarde la conjecture que le « fantôme féminin » qui anima la flotte grecque à Salamine (Hérod., VIII, 84) aurait été, par la tradition éginétique, identifié à cette déesse. [La thèse contraire de Fraenkel aurait dû être discutée].

N° 25. *L'Hécate de Ménestrate*. Cette statue, citée par Pline 36, 32, ne doit pas être confondue avec l'Hécate de Thrason (Strabon), également conservée à l'Artémision d'Éphèse. Le « rayonnement du marbre » que Pline déclare dangereux pour les yeux proviendrait d'une hyperbole mal comprise des *ciceroni* locaux (?).

N° 26. *Hermaphrodite* (statuette en bronze, de la collection Luppé, découverte dans l'Oïse). A propos de cette statuette, l'auteur esquisse une histoire du dieu et du type qu'il fait remonter au iv^e siècle.

N° 27. *Le moulage des statues et le Sérapis de Bryaxis*. M. Bouché-Leclercq a signalé en 1902 un texte de Plutarque (*De soll. anim.*, 36), inconnu des archéologues, qui mentionne, à propos de la Corè de Sinope, le moulage d'une statue. M. R. reprend à ce propos l'histoire du moulage des statues dans l'antiquité et discute les textes relatifs au Sérapis de Bryaxis, à Alexandrie. [Je ne saurais admettre les conclusions de ce travail. Le mot *xoanon* chez le Pseudo-Callisthène n'indique pas nécessairement une statue en bois. D'autre part Sinope n'est pas située « sur la rive septentrionale du Pont » où Scosstris aurait conduit son armée.]

N° 29. *Muse citharède*. Bas-relief du musée de Constantinople = REG, 1900, 10-15.

H. GRUEBLER.

17. Moïse SCHWAB. *Rapport sur les Inscriptions hébraïques de l'Espagne (Nouvelles archives des Missions scientifiques et littéraires, t. XIV, fasc. 3, pp. 229-421)*. Paris, Imprimerie nationale, 1907. In-8°, 193 p., 23 fig. hors texte.

Bien que cette étude, dans son ensemble, n'ait pas de rapport direct avec la Grèce, nous croyons devoir la signaler à nos lecteurs. Elle le mérite d'abord par ses qualités de méthode. C'est un modèle à proposer à tous ceux qui auront à faire un petit *Corpus*. Le commentaire dont s'accompagnent les inscriptions est si complet et si bien encadré, que le recueil d'inscriptions est tout prêt à devenir une excellente monographie et que l'histoire générale y trouve déjà des pages à découper. Une autre raison recommandera cet ouvrage à ceux qu'intéressent les Grecs à toutes les périodes de leur histoire. Plusieurs inscriptions permettent de constater les relations qui se sont établies de très bonne heure entre les Juifs d'Espagne et les pays de langue grecque, relations qui ont eu un résultat durable, puisque aujourd'hui les Juifs parlent une sorte d'espagnol sur bien des points de l'Archipel. Ainsi, M. Schwab a étudié à son tour la fameuse épitaphe trilingue de Tortose en hébreu, latin et grec (p. 7-10 et pl. I). Ailleurs (p. 157), en parlant d'une grande famille établie à Barcelone du commencement du XI^e à la fin du XIV^e siècle, les Schaltiel, il trouve l'occasion de mentionner la présence d'un Juda Schaltiel à Candie en 1518. Ce sont là des renseignements que l'histoire ne doit pas négliger.

G. G.

18. Mrs. Arthur STRONG (née E. Sellers). *Roman sculpture from Augustus to Constantine*. Londres, Duck-

worth, 1907. In-8°, XVIII, 408 p. et 130 planches.

Longtemps, dans l'histoire de l'art de la Rome impériale comme dans celle de sa littérature, a fait loi le vers fameux d'Horace : *Græcia capta ferum victorem cepit et artes...* confirmé, pour la sculpture en particulier, par cet aveu de Virgile : *Excudent alii spirantia mollius aera* et modifié seulement, à partir de Juvénal, par son cri d'alarme : *Syrus in Tiberim destruxit Orontes!*

Depuis quelque temps cette opinion générale, qui n'était guère mieux fondée que celle de la Renaissance qualifiant de *romains* tous les chefs-d'œuvre trouvés à Rome, a fait place à trois courants distincts dont le conflit a déjà beaucoup contribué à éclairer l'histoire artistique de l'Empire : les plus conservateurs, avec Petersen, Schreiber, Amelung, ne voient dans l'art romain que le prolongement de l'art hellénistique, tandis que Strzygowski, d'une part, revendique, dès l'époque flavienne, la prépondérance de l'Orient syrien et qu'à l'autre extrémité Wickhoff et Riegl affirment que, loin d'avoir subi passivement l'influence de la Grèce et de l'Asie (1), le génie de Rome, par ses ressources propres, a renouvelé l'art tant de l'Orient que de l'Occident. C'est de cette dernière doctrine que M^{me} Strong, qui dès 1900 traduisait la *Wiener Genesis (Roman art)* de Wickhoff, se déclare dans sa préface la néophyte convaincue. La personnalité de l'auteur rend sa conviction — je dirais presque sa foi, tant elle a mis d'ardeur et d'habileté à son service! — d'autant plus digne d'attention pour tous ceux qui aiment l'art grec qu'aucun d'eux n'ignore que, par sa traduction des

(1) Sur cette réaction qui tend dans tous les domaines à montrer sous l'Empire l'influence trop négligée de Rome, M^{me} S. eût gagné à connaître l'excellent livre de J. Hahn, *Rom und Romanismus im griechisch-römischen Osten* (Leipzig, 1906).

Meisterwerke de Furtwaengler, par son édition des chapitres de Plin sur l'art, ainsi que par de nombreux articles, M^{me} S. s'est affirmée comme l'un des meilleurs connaisseurs de l'art grec. On ne s'étonnera donc pas que, malgré le titre du livre, qui semble l'exclure du domaine propre aux études grecques, le contenu, si important pour l'histoire de la sculpture hellénique, en soit analysé ici avec quelque détail.

Les trois premiers chapitres, consacrés à la sculpture de l'époque d'Auguste, convergent pour ainsi dire autour de cette *Ara Pacis Augustae* qui en est la plus haute expression. De ses morceaux encore épars au Musée des Thermes, au Vatican et à la villa Médicis, aux Uffizi et au Louvre, et dont on doit souhaiter avec l'auteur la prochaine reconstitution à Rome, on doit rapprocher : pour les scènes de sacrifice, l'autel de Domitius Ahenobarbus au Louvre, la frise commémorative d'Actium à Munich, l'autel des *Vicomagistri* de Rome; pour les encadrements de guirlandes, les rubans, les enroulements d'acanthes, les bucrânes, toute une série des autels et des sarcophages réunis par Altmann. Dans les arts mineurs de la sculpture même, sur les vases de Bosco-Reale, les coupes de Hildesheim et d'Alésia, sur la *Gemma Augustea* de Vienne et sur le « Grand camée de France », c'est le même art noble sans académisme, plein de vie et de vigueur sans outrance que M^{me} S. définit en termes excellents. « Une étude approfondie des reliefs de l'*Ara Pacis* tendrait à montrer qu'ils mettent en présence d'un art embryonnaire encore et loin de sa maturité. Le sculpteur a hérité de la masse de connaissances accumulées par l'art hellénistique; mais il n'a pas encore appris à choisir et à condenser. Il paraît écrasé par la nouveauté et la magnificence des thèmes que lui offre le nouvel Empire, et, hésitant entre les formes diverses dont il pourrait les revêtir, il

commence par les essayer toutes. Si c'est là un essai, il est plein de hardiesse et de promesses qui, après un siècle environ de perfectionnement technique, aboutiront aux triomphes de l'art flavien. Les artistes augustéens ne sont ni des académiques, ni des décadents, bien moins des imitateurs serviles. Ce sont des pionniers qui s'engagent à peine sur des chemins nouveaux » (p. 36). Le chef d'œuvre flavien auquel mènent ces bas-reliefs de l'*Ara Pacis*, ce sont ceux de l'Arc de Titus dont le développement harmonieux et l'ampleur pittoresque sont mis en excellente lumière dans le chapitre IV : « Grâce à l'habileté avec laquelle les personnages ont été taillés dans le marbre à des profondeurs variées, le spectateur a le sentiment de ne pas voir seulement passer une procession bien alignée, comme sur un bas-relief grec, par exemple, ou sur l'*Ara Pacis*, mais de pénétrer ses rangs... Comme le dit Wickhoff, la relation entre les personnages groupés et le décor architectural, telle qu'elle est observée dans les reliefs de Pergame, est ignorée ou, plus exactement, évitée à dessein. Il n'y a ici qu'un cadre grand ouvert au travers duquel on voit s'avancer la procession triomphale » (p. 110, 113). Si ces reliefs restent encore loin de ceux d'un Ghiberti, ils n'en constituent pas moins ce que l'art romain fera de plus achevé en la matière, et c'est comme provenant d'autres arcs d'époque flavienne, soit celui du *Circus Maximus* soit celui du futur Forum de Trajan, que M^{me} S., à la suite de Stuart Jones et de Ware, étudie les huit médaillons de l'Arc de Constantin, deux fragments de procession triomphale conservés au Belvédère, les temples de Mars Ultor et de Magna Mater sculptés sur des plaques de la Villa Médicis, l'admirable « sacrifice d'un taureau » des Uffizi. A côté de ces reliefs, le chap. V groupe quelques autels où l'élément floral se lie plus intimement à des re-

présentations animales, où fleurs et fruits sont traités avec un libre réalisme comme le « pilier aux roses » et le « pilier aux citrons » du Latran. La riche décoration du temple de Minerve commencé par Domitien — en face desquels il eût été bon de placer les sculptures beaucoup plus sèches des « trophées de Marius », élevés par cet empereur, et de la corniche du temple de Vespasien, plus chargée aussi que celle du temple des Dioscures élevé par Auguste — achève, aux yeux de M^{me} S., d'attester la supériorité de l'art flavien. Des recherches ultérieures ne manqueront pas d'attribuer à cet art des monuments qu'on considère généralement comme sculptés au début du règne de Trajan; tels les deux grands reliefs de la balustrade des Rostres qu'on voit encore sur le Forum — on sait que Cantarelli a proposé d'y voir, non Trajan instituant les *pueri alimentarii* ou brûlant la liste des débiteurs du fisc, mais Domitien faisant jeter au feu les *libelli famosi* et édictant la loi protectrice de l'enfance dont le félicite Martial — et les quatre grandes scènes de combat de Romains contre les Daces de l'architrave et de l'attique de l'Arc de Constantin. Ces quatre compositions, ainsi que le légionnaire et le barbare encastrés dans le piédestal de la Melpomène du Louvre et le cavalier dace passant le Danube à la nage encastré dans le mur du jardin de la Villa Médicis, pourraient se rapporter aux guerres daciennes de Domitien plutôt qu'à celles de Trajan. Si ces monuments étudiés au chap. vi ressortissent peut-être ainsi à l'art flavien, celui de Trajan réside tout entier dans la Colonne de bronze à laquelle les chap. vii et viii sont consacrés. Elle offre le chef-d'œuvre de la *narration continue* de grands événements historiques se développant sans interruption tout autour d'un *volumen* de bronze. Sur l'Arc de Trajan à Bénévent, autour duquel le chap. ix groupe quelques sculptures comme les Daces captifs de

l'Arc de Constantin, les têtes des mêmes barbares au Vatican, celle du Mars Baracco, la « Thusnelda » de la Loggia dei Lanzi, la continuité *matérielle*, que ne permet pas la nature du monument, est suppléée par une façon de continuité *morale*, qui résulte de ce que, dans chaque relief formant une scène complète par lui-même, l'intérêt se concentre autour de la personne de l'empereur.

C'est « ce style continu purement romain » qui constituerait encore le fond de la sculpture impériale à l'époque d'Hadrien, modifié seulement en raison du goût manifesté par l'empereur pour les chefs-d'œuvre de la Grèce classique (chap. x-xi). Des reliefs historiques, comme ceux qui proviennent de l'Arco di Portogallo ou les 38 *Nationes* qui ornaient les bases des colonnes du temple de Neptune, ne se distinguent guère, en effet, de l'art de Trajan. Mais il aurait fallu noter l'origine asiatique de ces personnifications et leur introduction à Rome, notamment avec les statues offertes à Tibère par les douze cités d'Asie relevées par lui après le tremblement de terre de l'an 30, et je ne saurais rien voir de romain dans les statues comme le Dionysos de Tibère ou des têtes comme l'Antinous Mondragone. Puis, on ne devrait négliger ni de parler de la sculpture égyptienne d'alors ni d'avertir que toutes les statues signées de l'époque se rapportent à une école qui fleurit alors à Aphrodisias en Carie, formée apparemment au point de contact des influences de Rhodes et de Pergame. C'est leur art dramatique qui se retrouve dans les sarcophages de la Vengeance d'Oreste ou du Massacre des Niobides; les Éros de la ciste de Lucullus Felix descendent en droite ligne de ceux d'Alexandrie; les Centaures affrontés portant des Amours sur leur dos qu'on nous donne comme « caractérisant la veine romantique de l'époque augustéenne », sur l'autel d'un affranchi de Livie, se retrouvent au Capitole sous la

signature d'Aristéas et de Papias d'Aphrodisias; les plus pures stèles attiques revivent dans l'Autinotus d'Antoninianos d'Aphrodisias.

M^{me} S., dans le chap. XII, consacré à la période Antonine, voit l'influence romaine triomphante avec la Lutte des Dieux et des Géants, dont les principaux fragments sont au Belvédère du Vatican, et dans la Guerre des Romains et des Parthes dont les reliefs, découverts en 1903 à Éphèse, sont exposés au Belvédère de Vienne. Comme dans la *Thusnelda*, que M^{me} S. place à l'époque de Trajan (1), j'y verrais plutôt la conséquence des longs séjours d'Hadrien en Asie-Mineure et comme un réveil de l'art de Pergame. Le rôle de plus en plus grand du pathétique et du merveilleux, les allégories froides et les personnifications trop abstraites, la tendance attristée et moralisante, la place prépondérante prise partout par l'empereur, tous ces traits, que M^{me} S. a si bien mis en lumière pour distinguer la Colonne Antonine de la Colonne Trajane et les reliefs de l'Arc d'Hadrien de ceux de l'Arc de Marc-Aurèle, ne sont-ils pas dûs précisément à l'influence de l'Orient hellénisé, influence qui, très médiocre encore à Rome durant tout le 1^{er} siècle, n'a fait que s'accroître d'Hadrien à Septime Sévère pour dominer de Caracalla à Dioclétien et triompher, sous sa forme chrétienne, avec Constantin?

De l'Arc de Sévère à l'Arc de Constantin, dont l'étude forme le centre des chap. XIII et XIV, la décadence est manifeste. En effet, quoi qu'en dise M^{me} S., invoquant pour celui-ci les théories de Riegl sur les subtiles re-

(1) Si la « *Thusnelda* » est bien une « *Gallia* » comme on l'a conclu du rapprochement avec des monnaies de César, il est bien difficile de la faire descendre jusqu'à Trajan. D'ailleurs, la figure qui lui ressemble parmi les *Nationes* du temple de Neptune peut dater aussi bien de l'édification par Auguste que de la réédification par Hadrien. Cf. M. Jatta, *Le rappresentanze figurate delle Provincie romane*, Rome, 1908.

cherches d'optique ramenant délibérément à l'isolement et à la brutalité archaïques des figures, rapprochant celui-là, où l'absence d'unité et de perspective serait pareillement due à « l'influence de nouvelles lois spatiales et optiques », de ces tapisseries de Flandre qui, suivant sa jolie expression, ne sont pas moins *innocent of perspective*. Il est impossible de regarder ces reliefs trop étriqués avec leurs files superposées de personnages sans vie et sans cohésion, à la fois pressés les uns contre les autres et isolés dans la même attitude rigide, sans y reconnaître, sinon la décadence, dont M^{me} S. ne veut pas entendre parler, du moins la profonde transformation qui, par les sarcophages chrétiens, mène tout droit à l'art roman. Si, à Rome même, l'influence gréco-asiatique subsiste encore parfois au 1^{er} siècle, copiant le Mithra tauroctone sur la Niké égorgeant le taureau et faisant revivre un dernier souvenir des batailles de Pergame contre les Amazones et les Galates sur le sarcophage d'Achille et Penthésilée au Belvédère et sur celui des Romains chargeant les Daces de la Collection Ludovisi, dans les provinces d'Occident, auxquelles on eût souhaité que M^{me} S. consacrerait quelques pages, on est déjà en plein art roman : tel groupe de *Matres* assises est impossible à distinguer d'un groupe de saintes, tel dieu-cavalier terrassant un dragon a pu prendre place dans une cathédrale comme Saint-Georges ou Saint-Michel.

Si je pouvais m'entendre ici sur les questions que soulève l'ouvrage si suggestif de M^{me} S., c'est dans les reliefs de ce genre que je chercherais la véritable originalité de l'art romain, ce par quoi son action s'est exercée et perpétuée dans les provinces occidentales de l'Empire, alors que l'art venu de Grèce et d'Orient le chassait de la capitale elle-même. L'Occident celtique n'a-t-il pas cherché les modèles de ses dieux dans les sculptures primitives de l'Italie tusco-latine? L'autel de Mavilly ne

reproduit-il pas les vieux types des Douze *Dii Consentes* du pied du Capitole? Epona n'est-elle pas imitée de la Diana de Tifata et de la Cluilia de la *Sacra Via*? Des *Cereres*, comme celle du Musée Torlonia, n'ont-elle pas servi de modèle à des *Matres*, et des couples de *Dispater* et de *Terra Mater* aux couples si nombreux en Gaule du dieu au Maillet et de la déesse à la Corne d'Abondance (1)? Au moins aurait-on souhaité que la question fût posée et que, de même, dans le dernier chapitre (xv), consacré à l'évolution de la *Roman Portraiture*, on eût commencé par déterminer tout ce que le réalisme qui caractérise la statuaire romaine a pu devoir aux statues funéraires d'Étrurie où une exactitude scrupuleuse à reproduire les traits du défunt paraît avoir été, comme en Égypte, un devoir religieux.

L'absence de cette étude préliminaire des éléments indigènes empêche d'apprécier cette originalité de l'art né à l'époque d'Auguste au confluent de l'art déjà si hellénisé des derniers siècles de la République et de l'art de l'Orient grec. Si M^{me} S., qui nous vante cette originalité, se bornait à affirmer que « Rome, en fournissant de nouveaux sujets à l'art hellénistique, lui donna une vie nouvelle et de nouvelles facultés de développement » (p. 17); si elle ajoutait que Rome lui offrit même de nouvelles formes où il put se manifester, comme ces colonnes et ces arcs de triomphe, le mausolée circulaire et le sarcophage où le couple des défunts est couché sur le couvercle, conceptions propres au génie de Rome, ou ne pourrait que lui donner raison. Mais, ce serait exprimer seulement ce fait évident que l'Empire romain, comme l'avait déjà fait l'Empire d'Alexandre, fournit à l'art grec l'occasion d'étendre son domaine et de renouveler ses forces.

(1) Pour des références sur ces diverses questions, je me permets de renvoyer à un article de *Pro Alesia*, 1909.

Il n'y a rien de plus étonnant à voir la sculpture grecque s'adapter à la colonne ou à l'arc de triomphe qu'à le voir s'emparer de la tombe carienne ou lytienne ou des temples orientaux de l'Égypte à l'Inde. Ni la colonne à reliefs ni le mausolée circulaire ne sont, d'ailleurs, inconnus à l'art grec; le système de la *narration continue*, que M^{me} S., après Wickhoff, considère comme caractéristique de l'art romain, se retrouve sur des vases peints d'Athènes, d'Éréttrie, d'Apulie; le relief historique est connu en Lycie comme en Etrurie; les couples couchés sur leur sarcophage sont aussi nombreux au Musée de Sparte qu'au Musée de Florence; la matrone assise est un type bien connu des stèles grecques; les cuirasses à reliefs ont été portées par les diadoques avant de l'être par les empereurs; le nombre s'accroît tous les jours des portraits d'un réalisme considéré comme tout romain qu'une étude plus attentive revendique pour l'époque hellénistique: le « Jules César » du Louvre redevient Antiochos III; les bronzes romains de « Sénèque » et de « Brutus » sont reconnus pour des philosophes ou des savants d'Alexandrie; le Tibre du Louvre imite le Nil du Vatican; les bucrânes paraissent avoir été appliqués d'abord à l'ornementation du temple de Samothrace, et les lourdes guirlandes de fruits festonnent déjà les monuments de Pergame, de Magnésie et de Priène; il y a longtemps qu'on a démontré que des statues aussi fameuses que le « Rémouleur » ou l'« Arria et Paetus » étaient de trois siècles antérieures aux conspirations auxquelles on les rattachait; quant aux bas-reliefs qualifiés d'*alexandrins* depuis les travaux de Schreiber, je ne puis concevoir que tout ce que Wickhoff a écrit de ceux de la Fontaine de Vienne ou du palais Spada à Rome permette d'y voir rien qui soit romain de facture ou d'inspiration — tout au plus sont-ce des imitations à la façon de Catulle traduisant Callimaque — et, chaque fois qu'un de ces

monuments est l'objet d'une étude approfondie, ne parvient-on pas à en placer le prototype en pleine époque hellénistique (1)? Je ne puis que rappeler ici ces quelques faits, en demandant s'ils autorisent à parler de la sculpture impériale romaine autrement que comme du prolongement de l'art hellénistique sous l'Empire, à peine modifié par le goût national. Ce goût d'art calme et noble qui serait propre aux Romains a-t-il même, comme le croit M^{me} S., été la cause de la transformation que l'art subit en ce sens sous Auguste, et l'école néo-attique n'avait-elle pas commencé, dès le début du 1^{er} siècle av. J.-C., cette réaction naturelle contre l'emphase de l'école rhodienne, emphase qui reparaitra à l'époque des Sévères? Enfin, M^{me} S. n'est-elle pas obligée de reconnaître que, « si les conceptions artistiques sont franchement augustéennes » (p. 91), on ne rencontre guère à Rome que des artistes grecs jusqu'à Néron et cela « depuis le temps de Pompée, puisque le Coponius qui travailla pour lui ne doit sans doute ce nom qu'à son patron romain, comme ses contemporains C. Avianius Evander, M. Cossutius Kerdon ou M. Cossutius Menelaos? Aurions-nous même affaire à des artistes romains travaillant à Rome pour les Romains, à des œuvres de forme spécifiquement romaine, qu'il ne faudrait jamais oublier que l'un des chefs-d'œuvre de la ciselure grecque, la fameuse ciste de Palestrina, est signée : *Novios Plautios med Romai fecid; Dindia Macolnia fileai dedit*. Malgré la vigueur entraînante et les déductions spécieuses du beau livre de M^{me} S., je persiste à croire que cette ciste de Plautius contient toute l'histoire de la sculpture romaine, admirable et suprême épanouissement que l'Empire romain a donné à l'art hellénistique (2).

A. J. REINACH.

(1) Voir, en dernier lieu, Margarete Bieber, *Der Dresdener Schauspielerrelief* (1907).

(2) Voici quelques menues erreurs à corriger

19. Leopold WENGER. *Die Stellung des öffentlichen römischen Rechts im Universitätsunterrichte*. Wien, Manz, In-8°, 40 p.

Sous ce titre, l'auteur a réuni en une brochure deux leçons déjà publiées dans l'*Allgemeine österreich. Gerichts-Zeitung* (années LV, n° 5-6, et LVIII, n° 26-27). Une de ces leçons, sur l'histoire du droit romain, a été faite en 1907; l'autre, sur Mommsen, est de 1903. Ce qui a déterminé l'auteur à les réunir, ce qui fait l'unité de la brochure, c'est l'idée nettement indiquée dans le titre, le désir d'intervenir dans les discussions qui ont lieu, en Autriche, comme ailleurs, sur la question de l'enseignement du droit et particulièrement du droit romain. M. Léopold Wenger est un romaniste convaincu.

dans une prochaine édition : P. 15, *Entstehung*. P. 34 et 39, lire : Bruckmann. P. 41, *dell'*. P. 43, Tibullus. P. 70, *Architektur*. P. 109, la graphie *Gaiseric* n'est guère habituelle pour le roi Vandale, si même elle est plus près de l'étymologie. Pourquoi dire aussi Caracallus? P. 109, Vigoureaux. P. 111, dans la traduction de Wickhoff, il y a des fautes évidentes à corriger aux l. 1, 4 et 6. P. 149, Apollodorus. P. 262, M. Tillemont est bizarre. Pl. CXCIX, Belvedere. P. 176, M^{me} S. ne paraît pas savoir que la réhabilitation de Domitien a déjà été faite par Gsell (1894), et sa condamnation violente d'Elagabale (p. 308) serait à reviser par le livre de Duviquet (1903). P. 105, je ne vois pas, dans les livres consacrés au Forum par Hülsen et par Théodat, ce qui autorise à parler d'un déplacement de l'*Arc de Titus* sous Hadrien. P. 117, la comparaison de Wickhoff entre l'art de cet arc et celui de Velasquez ne méritait guère d'être reprise. P. 334, il est bien hardi de dire que Riegl a *prouvé* que les théories optiques formulées par lui dominaient l'art romain depuis le 1^{er} siècle. P. 99, il est également téméraire d'affirmer que Furtwaengler a *prouvé* que le monument d'Adam-Klissi avait été élevé en 29 av. J.-C. Voir *Revue celtique*, 1909. Pour la question des fresques de l'Esquiline, voir *Rev. arch.*, 1907, II. Je compte montrer dans la même *Revue* pourquoi la théorie de Stuart Jones sur les médaillons de l'arc de Constantin, que M^{me} S. s'est empressée d'adopter, ne me paraît nullement démontrée.

Il trouve dans la nature des faits, comme dans la vie et les œuvres de Mommsen, des raisons évidemment très fortes de faire valoir l'importance historique et la vertu éducative de la « raison écrite ». Reste tout de même à savoir si l'historien du droit peut s'enfermer étroitement dans l'étude

unilatérale d'une société dont on ne connaîtra jamais la période primitive que par la méthode comparée et dont les progrès sont dus pour la plus grande part à la philosophie et au droit grecs.

G. G.

OUVRAGES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

- ALEXANDER (W. H.). *Some textual criticisms on the eight Book of the « de Vita Caesarum » of Suetonius* (extrait des *University of California Publications in Classical Philology*. Vol. II, n° 1, pp. 1-33). Berkeley, University Press, 1908. In-8°.
- ALY (W.). *Der kretische Apollonkult*. Leipzig, Dieterich, 1908. In-8°, 58 p.
- Annals of Archaeology and Anthropology* (issued by the Liverpool Institute of Archaeology). Liverpool, University Press. Vol. I, nos 1-2, september 1908.
- Anthropology and the Classics*. Six lectures delivered before the University of Oxford by Arthur J. Evans, Andrew Lang, Gilbert Murray, F. B. Jevons, J. L. Myres, W. Warde Fowler, edited by R. R. Marett. Oxford, Clarendon Press, 1908. In-8°, 190 p.
- AUDOLLENT (A.). *Rapport sur les « Tabellae Defixionum » récemment découvertes à Sousse (Tunisie)* (extrait du *Bulletin Archéologique*, 1906). Paris, Imprimerie nationale, 1907. In-8°, 32 p., 2 pl.
- BERTOLINI (C.). *Bibliografia [droit grec et droit romain]* (extrait du *Bullettino dell' Istituto di Diritto Romano*. Anno XX, fasc. I-III, pp. 111-156). Roma, Istituto di Diritto Romano, 1908. In-8°.
- BOESCH (G.). *De Apollonii Rhodii elocutione*. Diss. in. Göttingen, Dieterich, 1908. In 8°, 75 p.
- Bollettino di filologia classica*. Anno XV, dicembre 1908. N. 6, pp. 121-143.
- BRIGHENTI (E.). *Crestomazia neo-ellenica*. (Manuali Hoepli). Milano, Hoepli, 1908, In-12, xv-412 p.
- CAESAR'S *Commentaries on the Gallic War* translated into english by T. Rice Hoimes. London, Macmillan, 1908. P. in-8°, xx-297 p.
- CARDINALI (G.). *Note di terminologia epigrafica*. Roma, Tipografia della R. Accademia dei Lincei, 1908. In-8°, 46 p.
- CROISSET (A.). *Les Démocraties antiques*. Paris, Flammarion (Bibliothèque de Philosophie scientifique), 1909. In-12, 339 p.
- CRÖNERT (W.). *Leges Graecorum sacrae* (extrait des *Göttingische gelehrte Anzeige*). Berlin, Weidmann. P. in-8°, pp. 1017-1029.
- DEONNA (W.). *Les « Apollons archaïques »*. Genève, Georg, 1909. In-4°, 403 p.
- *La représentation du corps masculin dans la statuaire archaïque de la Grèce au*

- VI^e siècle avant notre ère (extrait du *Bulletin de l'Institut national genevois*, tome XXXVIII). Genève, Imprimerie centrale, 1909. In-8°, 29 p.
- DUSSAUD (R.) *Questions de chronologie minoenne* (extrait des *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 7 nov. 1907, pp. 445-449).
- *La protohistoire orientale et quelques éléments décoratifs chypriotes* (extrait de la *Revue de l'École d'Anthropologie*, juin 1908, pp. 185-197).
- *Anciennes civilisations orientales* (extrait de la *Revue de l'École d'Anthropologie*, juillet-août 1908, pp. 267-276).
- EGGER (M.). *Histoire de la littérature grecque*. Nouvelle édition (17^e). Paris, Delaplane, s. d. In-12, 465 p.
- GAUCKLER (P.). *Le bois sacré de la Nymphé Furrina et le sanctuaire des dieux syriens au Janicule* (extrait du *Bull. della Comm. arch. comunale*, fasc. I-II, anno 1907). Roma, Loescher, 1907. In-8°, 4 p.
- GOEKOOP (A. E. H.). *Ithaque la Grande*. Athènes, Beck et Barth, 1908. In 8°, 38 p., 1 carte.
- HERODOTI *Historiae*. Tome I : lib. I-IV ; tome II : lib. V-IX. (*Scriptorum classicorum bibliotheca oxoniensis*). Oxford, Clarendon Press, s. d. 2 vol. p. in-8°, s. p.
- HESIOD. *The Poems and Fragments done into english Prose with Introduction and Appendices* by A. W. Mair. Oxford, Clarendon Press, 1908, In-12, 176 p.
- HOMERI *Opera*. Tome I : *Iliadis* I-XII ; tome II : *Iliadis* XIII-XXIV (*Scriptorum classicorum bibliotheca oxoniensis*). Oxford, Clarendon Press, s. d. 2 vol. p. in-8°, s. p.
- Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*. Tomus primus. 5 Fasc. Paris, Leroux, 1901-1908. In-8°, 468 p.
- Tomus tertius. 6 Fasc. Paris, Leroux, 1902-1908. In-8°, 694 p.
- JACOBY (E.). *De Antiphontis Sophistae περι ὁμονοίας libro*. Diss. Berlin, Reimer, 1908. In-8°, 69 p.
- JERPHANION (le P. G. de) et JALABERT (le P. L.). *Inscriptions d'Asie-Mineure* (extrait des *Mélanges de la Faculté orientale de l'Université Saint Joseph*, Beyrouth, III, fasc. 1, pp. 437-478). Paris, Geuthner, 1908. In-8°.
- KANEΛΑΟΥ ΣΠΑΝΟΥ γράμματική τῆς κοινῆς τῶν Ἑλλήνων γλώσσης ; ΠΑΧΩΜΙΟΥ ΡΟΥΣΑΝΟΥ κατὰ χρονολογίαν καὶ αἰρετικῶν καὶ ἄλλα τοῦ αὐτοῦ οὖν πρῶτον ἐκδιδομένα ὑπὸ Ἰ. Βασιλικοῦ. Trieste. Imprimerie du Lloyd, 1908. In-8°, 157 p.
- KRUMBACHER (K.). *Ein neuer Thesaurus der griechischen Sprache* (extrait de *l'Internationale Wochenschrift für Wissenschaft, Kunst und Technik*, 19 déc. 1908). Berlin. In-8°, 22 p.
- LEVI (L.). *Intorno al drama satirico* (extrait de *Rivista di Storia Antica*, N. S., Anno XII, 3, pp. 201-243). Padova, 1908. In-8°.
- LOWE (W. D.). *The Story of Daphnis and Chloe*. Cambridge, Deighton Bell, 1908. P. in-8°, 196 p.
- MACCHIORO (V.). *Ceramica sardo-fenicia nel Museo civico di Pavia* (extrait de *Bollettino della Società Pavese di Storia Patria*). Pavia, Fusi, 1908. In-8°, 24 p.
- MASPERO (J.). *Etudes sur les papyrus d'Aphrodité* (extrait du *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. VI). Le Caire, Imprimerie de l'Institut français, 1908. In-4°, 46 p.

- MEILLET (A.). Extrait des *Mémoires de la Société de Linguistique*, tome XV. [De quelques emprunts probables en grec et en latin. — Du caractère artificiel de la langue homérique. — D'une loi de la métathèse en grec. — Crétois 101.]
- MEISTER (R.). *Eideshelfer im griechischen Rechte*. Diss. Bonn, Georgi, 1908. In-8°, pp. 559-586.
- MÉNANDRE. *L'Arbitrage*. Edition critique accompagnée de notes explicatives et d'une traduction par Maurice Croiset. Paris, Leroux, 1908. In-8°, 93 p.
- MILLERD (Cl. El.). *On the Interpretation of Empedocles*. Chicago, University Press, 1908. In-8°, 94 p.
- MORET (A.). *Au temps des Pharaons*. Paris, Colin, 1908. In-18. 277 p.
- MORTET (V.). *Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre*. VI (extrait de la *Revue archéologique*, t. XI, 1908, pp. 101-133). Paris, Leroux, 1908. In-8°.
- NAVARRE (O.). *Etudes sur les particules grecques*. IV. La particule οὖν et ses composés (extrait de la *Revue des Études anciennes*, tome X, oct.-déc. 1908, pp. 293-333). Paris, Fontemoing. In-8°.
- Nomisma*. Untersuchungen auf dem Gebiete der antiken Münzkunde, herausgegeben von H. von Fritze und H. Gaebler. II. Berlin, Mayer und Müller, 1908. In-4°, 41 p., 3 t.
- O' CONNOR (J. B.). *Chapters in the History of Actors and Acting in ancient Greece*. Chicago, University Press, 1908. In-8°, 149 p.
- PFEIFAU (A.). *Der Artikel von Personen- und Götternamen bei Thukydides und Herodotos (Commentationes aenipontanae)* publiés par E. Kalinka et A. Zingerle, III). Innsbruck, Wagner, 1908. In-8°, 67 p.
- ΠΑΑΤΩΝ εἰς ἐρμηνείας καὶ διορθώσεις Σπ. Μωραΐτου. Τόμος δεύτερος. Leipzig, Liebisch, 1908. In-8°, 723 p.
- POHLENZ (Dr. M.). *Vom Zorne Gottes*. Eine Studie über den Einfluss der griechischen Philosophie auf das alte Christentum (*Forschungen zur Religion und Literatur des Alten und Neuen Testaments* hrsgg. von W. Bousset u. H. Gunkel. 12. Heft). Göttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, 1909. In-8°, 156 p.
- PREUSCHEN (E.). *Vollständiges griechisch-deutsches Handwörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments*. II^{te} Lieferung, ζγγυρος bis ει. Giessen, Töpelmann, 1908. In-8°. pp. 162-321.
- III^{te} Lieferung, ει bis ζως. In-8°, pp. 322-479.
- PSICHARI (J.). *Essai sur le grec de la Septante* (extrait de la *Revue des Études juives*, avril 1908, pp. 161-210). Paris, Klincksieck, 1908. In-8°.
- *Sophocle et Hippocrate, à propos du « Philoctète à Lemnos »* (extrait de la *Revue de Philologie*, avril 1908, pp. 95-127). Paris, Klincksieck, 1908. In-8°.
- *Efendi* (extrait des *Mélanges de philologie et de linguistique* offerts à M. L. Havet, pp. 387-427). Paris, Hachette, 1908. P. in-8°.
- RADET (G.). *Cybébé. Étude sur les transformations plastiques d'un type divin*. Bordeaux, Féret; Paris, Fontemoing, 1909. In-8°, 130 p., 5 pl.
- REINACH (A. J.). *Documents nouveaux pour l'histoire des Gaulois d'Orient* (extrait de la *Revue celtique*). Paris, Champion, 1908. P. in-8°. 26 p.
- *Le sarcophage de Haghia Triada* (extrait de la *Revue archéologique*, 1908, II). In-8°, 12 p.
- *Nouvelles fouilles à Knossos* (ibid.). In-8°, 7 p.

- REINACH (Sal.). *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*. Tome II, vol. I, 2^e éd. Paris, Leroux, 1908. P. in-8°, 416 p.
- REXAUCL (E.). *Les mots latins dans la « Synopsis legum » et le « De legum nominibus », de Michel Psellos* (extrait des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, dixième série, tome VIII, pp. 77-96). Toulouse, Douladoure-Privat, 1908. In-8°.
- ROBERTSON (A. T.). *A short Grammar of the greek New Testament*. New-York, Armstrong, 1908. P. in-8°, 240 p.
- SANDYS (J. E.). *A History of classical Scholarship from the Revival of Learning to the Eighteenth Century*. Vol. II et III. Cambridge, University Press, 1908. P. in-8°, 498 et 523 p.
- SCHISSEL VON FLESCHENBERG (O.). *Dares-Studien*. Halle, Niemeyer, 1908. In-8°, 171 p.
- *Die Rahmenerzählung in den ephesischen Geschichten von Xenophon von Ephesus*. Innsbruck, Wagner, 1909. In-8°, 66 p.
- SCHMIDT (Dr. W.). *Geburtstag im Altertum (Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten* hrgg. von R. Wünsch und L. Deubner. VII. B., 1. H.). Giessen, Töpelmann, 1908. In-8°, 136 p.
- SERRUYS (D.). *Les procédés toniques d'Himérius et les origines du « Cursus » byzantin* (extrait des *Mélanges de Philologie et de Linguistique* offerts à M. L. Havet. Paris, Hachette, 1908. P. in-8°, 27 p.
- SEURE (G.). *Nicopolis ad Istrum*. Etude historique et épigraphique. 1908. In-8°, 99 p., 1 pl.
- SHOREY (P.). *Choriambic Dimeter and the rehabilitation of the Antipast* (extrait des *Transactions of the American philological Association*, vol. XXXVIII, 1908, 6, pp. 57-88).
- Σύλλογος πρὸς διὰδοσιν ὠφελίμων βιβλίων. Athènes, 1908 :
 N° 94. Κοντογιάννη (H. M.). Ἑθνικοὶ Εὐεργέται. In-12, 87 p.
- SVORONOS (J. N.). *Das Athener Nationalmuseum*. Phototypische Wiedergabe seiner Schätze, mit erläuterndem Text. Deutsche Aufgabe, besorgt von Dr. W. Barth. Heft 9-10. Athènes, Beck et Barth. In-4°, pp. 239-285, pl. XXXI-C.
- TANNERY (J.) et DUHEM (P.). *Liste des travaux de Paul Tannery précédée de notices nécrologiques* (extrait des *Mémoires de la Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux*, 6^e série, t. IV). Bordeaux, Gounouilhou, 1908. In-8°, 114 p.
- TOUTAIN (J.), *Etudes de mythologie et d'histoire des religions antiques*. Paris, Hachette, 1909. In-12, 298 p.
- Transactions of the third international Congress for the History of Religions*. Oxford, Clarendon Press, 1908. In-8°, 327-454 p.
- ΤΣΑΚΑΛΩΤΟΣ (Αθ. Ή.). Αἱ τῶν Lamarck καὶ Darwin θεωρίαι περὶ τῶ Ἀριστοτέλει. Athènes, Sakellarios. P. in-8°, 15 p.
- *Herodot und der Einfluss äusserer Ursachen auf den Organismus* (extrait de la *Naturwissenschaftliche Wochenschrift*, XXII. Bd., n° 29, 21 Juli 1907). Jena, 1907. P. in-8°, 3 p.
- VARNEKE (B. V.). *Nouvelles comédies de Ménandre* (en russe). Kazan, Imprimerie de l'Université, 1900. In-8°, 104 p.

- BEHNS (N. A.). Κατάλογος τῶν χειρογράφων κωδίκων τῆς χριστιανικῆς ἀρχαιολογικῆς ἐταιρείας Ἀθηνῶν. Μῆρος Α' · κωδίκαις 1-80, Athènes, Kousoulinès, 1906. In-8°, 72 p.
- Ἰωσήφ Καλοθέτης καὶ ἀναγραφή ἔργων αὐτοῦ (extrait de la *Byzantinische Zeitschrift*, Bd. XVII, Heft 1 und 2, pp. 86-91). Leipzig, 1908. In-8°.
- Μνῆσι τοῦ Ἀστροῦς κατὰ τοὺς μέσους αἰῶνας καὶ τὰ πρὸ αὐτοῦ κίττρα. Τὸ τοπωνυμικόν « Ἄριζ » (*Ibid.*, pp. 92-107).
- VERWORN (M.). Ζητήματα περὶ τῶν ἀρχῶν τῶν φυσικῶν ἐπιστημῶν κατὰ μετὰφρασιν Ἀθ. Ἐ. Τσακαλώτου. Athènes, Sakellarios, 1907. P. in-8°, 38 p.
- VOGT (A.). *Basile I^{er} et la civilisation byzantine à la fin du ix^e siècle*. Paris, Picard, 1908. In-8°, xxxii-447 p.
- *Vie de S. Luc le stylite*. Bruxelles, Société des Bollandistes; Paris, Picard, 1908. In-8°, 56 p.
- BOAONAKH (M. Δ.). Ἀγωγή τοῦ πολιτοῦ πρὸς χρήσιν τῆς μέσης ἐκπαίδευσσεως καὶ τῶν διδασκαλείων. Ἐν Λευκωσίᾳ, ἐκ τοῦ τυπογραφείου τῆς « Ἐλευθερίας », 1908. In-8°, 240 p.
- WALDSTEIN (Ch.) and SHOORBRIDGE (L.). *Herculeanum, past, present and future*. London, Macmillan, 1908. In-4°, 324 p. illustrated.
- WEBER (H.). *Aristophanische Studien*. Leipzig, Dieterich, 1908. In-8°, 180 p.

ERRATUM

Dans le dernier n° de la *Revue* (n° 76) : p. 473, l. 39, au lieu de KAWERAN, lire KAWERAU; p. 485, l. 27-28, au lieu de *Décout*, lire *de Cou*.

Bon à tirer donné le 16 février 1909.

Le rédacteur en chef, GUSTAVE GLOTZ.

ÉTUDES SUR LA MUSIQUE ANTIQUE

A. — LA DOCTRINE DE BELLERMANN.

Parmi les grands noms de l'archéologie musicale figure au premier rang celui de Frédéric Bellermann. Depuis plus d'un demi-siècle, on reconnaît à ce docte musicologue le mérite d'avoir pénétré le secret de la notation grecque, et d'être ainsi devenu le véritable instaurateur de la musique des anciens. Son contemporain Fortlage, qui par des voies différentes avait abouti à des conclusions analogues, lui rendait, dès 1847, l'hommage que voici : « Par une nouvelle étude comparative des manuscrits de Leipzig, de Wolfenbüttel, de Naples, de Vienne et de Madrid, Bellermann a réussi de la façon la plus heureuse à démontrer l'exactitude des tables d'Alypius, et à asseoir notre commune doctrine sur une base solidement fortifiée, qui la met à l'abri de toute atteinte.... Ce résultat pleinement acquis lui vaudra la reconnaissance de tous ceux qui sont à même de comprendre la haute importance de ce côté de l'évolution humaine, resté trop longtemps dans l'ombre; il a, de plus, réalisé un progrès considérable pour ce qui concerne la connaissance intime et plus approfondie de la notation antique » (1).

Le plus illustre comme aussi le plus hardi de ses succes-

(1) C. Fortlage, *Das musikalische System der Griechen in seiner Urgestalt*, p. 134.

seurs, Rudolph Westphal, s'exprime en termes non moins enthousiastes : « Trente années d'études, dit-il, m'ont confirmé dans la conviction que Bellermann a trouvé la juste solution du problème... Dans le troisième de ses ouvrages, il a élucidé les notes musicales grecques avec une telle plénitude de pénétration que le mystère de la notation antique reste définitivement éclairci... Il a eu la bonne fortune de dépasser la transcription des notes grecques en notes modernes faite par Glareanus, en identifiant le son le plus grave du ton hypodorien avec notre note FA, et d'établir, en même temps, que le diapason antique était d'une tierce mineure inférieur au nôtre. C'est là le double mérite de Bellermann qui demeurera aussi longtemps que l'intérêt scientifique pour les recherches musicales ne sera pas éteint parmi nous » (1).

Cette prophétie du « génial » Westphal s'accomplira-t-elle jusqu'à la consommation des siècles ? L'avenir seul pourra le dire. Cependant, dès avant l'issue finale, des doutes sont permis. Les restaurations de l'antique n'ont pas toujours été heureuses. La liste serait longue des œuvres anciennes dont la première réfection n'a pu éviter une légitime révision ultérieure. Nous ne citerons que le cas du célèbre groupe de Laocoon. Ce chef-d'œuvre de la sculpture grecque, découvert en 1506 dans les dépendances des Thermes de Titus et restauré par Montorsoli, élève de Michel-Ange, est encore admiré de nos jours comme une des plus belles expressions plastiques de la douleur. On connaît à ce sujet les dissertations de Gœthe, de Winckelmann et de Lessing ; ce dernier prisait surtout la manière dont étaient traités les bras et les mains des trois figures étreintes par les monstres. « Rien ne donne, disait-il, plus d'expression et de vie que le mouvement des mains ; dans la passion, le visage le plus parlant serait insignifiant sans leur concours. Des bras serrés au corps par les anneaux des serpents eussent répandu le froid et la mort sur le groupe entier ».

(1) R. Westphal, *Aristoxenos von Tarent*, I, p. 422, II, p. XLIII ; *Musik des griechischen Altertums*, p. 5.

Malgré cette haute approbation, on soupçonnait des erreurs commises dans la restitution des membres manquants. Une découverte récemment faite a permis de ramener les bras en arrière, de modifier la tenue des mains, et nul ne doute que l'œuvre, rétablie dans sa forme triangulaire, n'ait beaucoup gagné en heureuse configuration, en vérité comme en intensité d'expression.

La méprise de Montorsoli était excusable, puisqu'il s'agissait de parfaire une œuvre mutilée. Tout autre est le cas de Bellermann. Tel qu'il sort exhumé des écrits anciens, le monument de la musique grecque apparaît entier dans ses grandes lignes; les parties essentielles sont en parfait état de conservation; ses proportions et son agencement intérieur obéissent à des règles qu'il n'est pas malaisé de discerner. Bellermann, estimant que l'œuvre antique avait subi de maladroits remaniements, crut devoir en modifier l'assiette, déplacer les points de repère, toucher au principe même de la structure, et aboutit ainsi à une déformation singulière qui n'a jamais répondu à aucune réalité du passé.

Une telle appréciation peut paraître aussi téméraire qu'injuste pour la mémoire d'un philologue distingué qui n'a recueilli jusqu'ici que les hommages de reconnaissance de tous ceux qui l'ont suivi. Nous nous en excusons auprès du lecteur, en acceptant d'être traité avec une sévérité plus grande, s'il est établi que nous sommes dans l'erreur. Ce n'est pas sans une véritable appréhension que nous avons été amené à engager un débat qui se heurte, en quelque sorte, à l'autorité de la chose jugée. Mais le danger de l'entreprise n'a pas rebuté nos efforts. Nous savons que, dans le domaine de la science, il n'existe point de chose définitivement jugée; tout y est sujet à revision. La libre et probe recherche de la vérité ne peut rencontrer que des amis, à l'unique charge d'apporter une démonstration qui touche la raison. En conviant le bienveillant lecteur à examiner avec nous tous les documents du litige, nous avons la conscience de provoquer un travail de vérification qui vient à

son heure. Déjà, le temps a marqué de caducité un point essentiel de la doctrine que nous combattons; le reste suivra fatalement. Dans la présente étude, nous nous proposons d'exposer d'abord les principaux éléments de l'harmonique grecque, tels qu'ils ont été transmis par les témoignages anciens, en cherchant à préciser, autant que possible, les réalités musicales auxquelles ils correspondent. Une seconde partie sera consacrée à l'enseignement de Bellermann. La comparaison rigoureuse de l'œuvre originale avec la subtile interprétation qui en a été donnée suffira peut-être pour asseoir une conviction.

I

Les manuels d'harmonique qui nous sont parvenus de l'antiquité enseignent que les Grecs ont pratiqué d'assez bonne heure trois octaves modales, formées des trois espèces possibles de tétracordes et présentant les intervalles suivants :

1/2 ton, ton, ton | ton | 1/2 ton, ton, ton
 ton, 1/2 ton, ton | ton | ton, 1/2 ton, ton
 ton, ton, 1/2 ton | ton | ton, ton, 1/2 ton

Ces trois modes appelés *dorien*, *phrygien* et *lydien* correspondent, dans notre échelle naturelle sans accidents, aux trois gammes que voici :

Dorien : *mi fa sol la* || *si ut ré mi*
 Phrygien : *ré mi fa sol* || *la si ut ré*
 Lydien : *ut ré mi fa* || *sol la si ut*

Cette transcription des modes antiques en notes modernes ne prétend pas en fixer le diapason absolu. Un tel dessein serait téméraire pour des chants relativement récents, à plus forte raison pour des phonations qui remontent à plus de deux mille ans en arrière. Aussi, notre but est-il uniquement de situer les modes grecs dans l'ensemble de notre système tonal, et de

marquer les degrés plutôt que la rigoureuse intonation des échelles. Lorsqu'on dresse la carte d'une région, il importe moins de fixer l'altitude que l'exacte topographie des lieux (1).

Des trois modes que nous venons d'énumérer, les deux derniers étaient réputés d'origine étrangère. Le premier était seul considéré comme un mode national : Δωριεὶς, dit Platon, μόνη Ἑλληνικὴ ἐστὶν ἀρμονία (2). C'est cette échelle qu'il convient d'étudier, si l'on veut pénétrer les principes de la musique grecque.

Un mode n'est pas une simple suite de sons; c'est un système, comme disaient les anciens, un agencement (ἀρμονία) ayant sa structure et son fonctionnement particuliers. Examiné à ce point de vue, le mode dorien apparaît identique à notre gamme majeure, mais dans l'ordre renversé (3). La note initiale de l'échelle grecque est à l'aigu, sa finale au grave; la note sensible, au lieu d'occuper le 7^e degré, se trouve au 2^e ou, si l'on préfère, au 7^e degré dans l'ordre descendant (4). La note médiane ou dominante (5), qui est en quelque sorte le pivot de la gamme et qui, à travers toutes les évolutions de la musique antique, est restée le centre de l'entier système tonal, n'est pas, comme chez nous, la quinte montante, mais la quinte descendante que nous appelons la quarte. C'est cette particularité qui imprime à l'octave dorienne le caractère *pygal*, qui en est comme la marque et qui la distingue si profondément de nos échelles modernes. Pour les anciens, comme pour nous, la quinte est la principale consonance après l'octave; mais, pro-

(1) La question du diapason fera l'objet d'une étude ultérieure.

(2) Platon, *Laches*, p. 188 D.

(3) Nous envisageons ici les modes et les gammes sous la forme qui nous est indiquée par les manuels antiques et par le solfège moderne, en laissant au temps le soin de consacrer les nouvelles doctrines concernant les échelles tirées des formations mélodiques. V. sur ce point les excellentes observations de Gevaert, *Problèmes musicaux d'Aristote*, p. 196 et suiv.

(4) Aristote, *Problèmes*, XIX, 3 et 4.

(5) La question de savoir si la mèse doit être envisagée comme une tonique ou une dominante est réservée pour un examen ultérieur.

cédant de l'aigu au grave, elle détermine dans la gamme la division *quarte* + *quinte* et non, comme aujourd'hui, la section *quinte* + *quarte*.

D'une manière générale, le système musical des Hellènes diffère du nôtre par son mouvement descendant, de l'aigu au grave. Sur ce point, les témoignages anciens sont aussi nombreux que probants. « Pourquoi, demande Aristote ou l'auteur inconnu des *Problèmes* pseudo-aristotéliens, pourquoi la succession des sons est-elle plus satisfaisante de l'aigu au grave que du grave à l'aigu? Est-ce parce que, au premier cas, on se trouve commencer par le commencement, tandis que, au second cas, on part de la fin? Ou bien, le mouvement de l'aigu vers le grave est-il plus noble et sonne-t-il mieux? (1) » Dans ce texte, il est encore dit que la mèse (*la*) est la première note (*ἡγεμών*) du tétracorde inférieur (*mi... la*). La même expression est appliquée par Ptolémée à la note aiguë du tétracorde : *ἡ ἡγευμένη τοῦ τετραχόρδου, ἡγεύμενος φθόγγος* (2). *Λόγος ἡγεύμενος*, disent Ptolémée et Pachymère du rapport des sons aigus, par opposition au *λόγος ἐπόμενος*, le rapport des sons graves (*τὸν βαρύτετον*) (3). Bryenne s'exprime à ce sujet de la manière la plus formelle : *πάντος τετραχόρδου συστήματος ὁ μὲν ὀξύτατος φθόγγος πρῶτος ὀνομάζεται* (4). Lucien énonce le même principe, en définissant l'harmonie « la double octave allant de l'aigu au grave » (*τὸ δις διαπασῶν εἶναι τὴν ἁρμονίαν ἀπὸ τοῦ ὀξύτατου εἰς τὸν βαρύτετον*) (5). Cette indication se trouve confirmée par la notation grecque qui, en utilisant pour le chant vocal les lettres de l'alphabet ionien, place l'Α à l'aigu et l'Ω au grave. Il en est de même de la musique instrumentale, où la troisième corde de la lyre à partir de l'aigu porte le nom de *τρίτη*. Encore aujourd'hui, nous comptons les cordes des instruments à archet de

(1) Aristote, *Probl.*, XIX, 33.

(2) Ptolémée, *Harm.*, II, 3 et 6.

(3) Ptolémée, *Harm.*, I, 13. — Pachymère chez Vincent, *Notices*, etc., p. 467.

(4) Bryenne, p. 483, l. 33.

(5) Lucien, *Πρὸς τὸν εἰπόντα* : Προμηθεὺς εἰ... , p. 41 D.

l'aigu au grave : la chanterelle est la première corde du violon, et celle de *sol* la quatrième. Il résulte d'un texte de Settala, médecin italien du xvi^e siècle, que la vocalise descendante était autrefois considérée comme indiquée par la nature : *Inditur a natura omnibus hominibus, ut quotidiana etiam docet experientia, ut cum primum canere incipiunt ab acuto expeditantur et in grave descendant* (1).

Si nous insistons sur cette disposition particulière des échelles grecques, c'est parce qu'elle donne la clef de la musique antique. Vincent a signalé, dès 1847, l'importance de ce fait primordial. « Tandis que notre gamme naturelle, dit-il dans sa préface à Pachymère, est plus particulièrement propre à être chantée en montant, la gamme dorienne, au contraire, est plus convenablement disposée pour une mélodie descendante, point de vue que d'ailleurs confirment pleinement les notations alphabétiques des deux systèmes... C'est là entre la gamme dorienne et la nôtre une première différence capitale, dont l'importance sera de mieux en mieux appréciée à mesure que l'on sera plus avancé dans l'étude de la musique des Grecs » (2). Le maître vénéré dont la science déplore la perte récente, Gevaert, exprimait à son tour le même sentiment : « Dans la musique homophone, où l'harmonie se détermine uniquement par les arrêts partiels du dessin mélodique, par le retour fréquent des mêmes sons, la conclusion a une importance de premier ordre. Le son final établit l'unité, la cohésion des divers éléments mélodiques; c'est le point vers lequel converge tout le mouvement sonore, la résultante harmonique de l'ensemble des sons entendus auparavant. « En entendant le début d'un chant, dit Guy d'Arezzo, nous ne pouvons deviner ce qui va suivre, mais en entendant le dernier son nous comprenons tout ce qui précède (3). » Ces règles de la structure mélodique, ayant une base

(1) Cité par M. Ruelle dans sa traduction des *Probl.* d'Aristote, p. 20, note 6.

(2) Vincent, *Notices*, etc., p. 387.

(3) Guid. Aret., *Microlog.*, cap. II (Gerb. *Script.*, II, p. 12) : *Incepto cantu, quid sequatur, ignoras, finito autem, quid praecesserit, vides.*

à la fois physiologique et psychique, sont d'une application universelle. De tout temps, les Hellènes en ont eu très clairement conscience. Depuis Terpandre jusqu'aux hymnodes chrétiens, créateurs de l'*Octoechos*, ils ont envisagé l'échelle musicale comme une succession descendante » (1). On verra par la suite l'entière et constante confirmation du principe posé par les deux maîtres que nous venons de citer.

Après avoir ainsi défini le caractère du mode dorien, il convient d'en rechercher l'origine. Pour ce qui concerne l'écllosion historique de la gamme grecque, nous n'avons que des renseignements imprécis ou légendaires (2); mais sa genèse musicale, qui d'ailleurs nous intéresse davantage, se trouve plus facile à déterminer. A cet effet, nous consulterons successivement les deux groupes d'instruments d'où découlent les premiers systèmes musicaux. Sans doute, la voix humaine a créé les échelles tonales; mais ce sont les instruments sonores qui ont servi à les fixer.

Si nous envisageons d'abord les instruments à cordes, nous devons constater que, chez tous les peuples, les gammes ont été établies à l'aide de consonances, c'est-à-dire par une suite de quintes. « La génération des gammes au moyen de la progression par quintes, dit Gevaert, a été connue de temps immémorial et se retrouve dans tous les systèmes de musique qui ont dépassé l'état rudimentaire. Les théoriciens chinois l'ont enseignée, dit-on, depuis une période très reculée » (3). « Plusieurs siècles avant notre ère, dit Ambros, Hoang-Nan-tsee parlait de la progression des quintes comme d'une chose connue

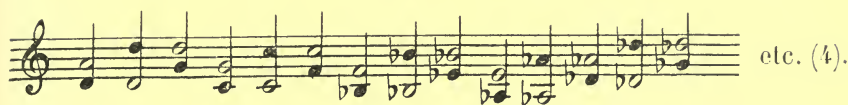
(1) Gevaert et Vollgraff, *Les Problèmes musicaux d'Aristote*, p. 174.

(2) Par opposition aux modes phrygien et lydien qui sont venus d'Asie, les auteurs anciens placent le berceau du mode dorien en Thrace : Strabon, X, p. 471 B : Ἀπὸ δὲ τοῦ μέλους, καὶ τοῦ ῥυθμοῦ, καὶ τῶν ὀργάνων, καὶ ἡ μουσικὴ πᾶσα Θρακίαι, καὶ Ἀσιᾶτις γενόμεται. Ce sont les Thraces qui ont consacré l'Hélicon aux Muses (Id., IX, p. 440 A). C'est au Thrace Thamyras que Clément d'Alexandrie attribue l'invention du mode dorien : Καὶ τὴν Δωρίον Θάμυρον ἐπινοῆσαι τὸν Ὀρχῆα (*Strom.*, p. 307 D, Edit. Sylburg.).

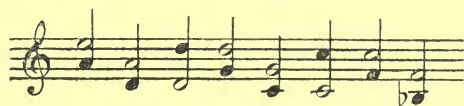
(3) Gevaert, *Histoire et Théorie de la Musique de l'Antiquité*, I, p. 229, note 1.

de toute antiquité » (1). Selon une intéressante définition de Gevaert, l'échelle musicale est une synthèse d'accords consonants résolus en sons successifs (2). Platon semble exprimer la même pensée d'une manière plus concise quand il dit : Ἀρμονία συμφωνία ἐστὶ (3).

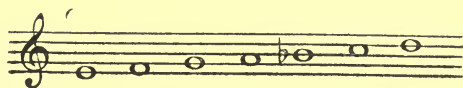
Encore de nos jours, l'accord du piano s'établit au moyen d'une progression de quintes appelée « la partition de l'accordeur ». En partant de la note *la*, cette partition donne la suite :



En prenant pour point de départ la note *mi*, on a :



d'où, par transposition du *mi* au grave, l'échelle modale :



Ceci n'est autre que le mode de la très ancienne lyre heptacorde des Grecs, dont l'invention est attribuée à Hermès (ἀρχαῖότροπος ἑπτὰχορδός λύρα Ἑρμοῦ) (5) et qu'un hymne homérique décrit dans les vers suivants :

Ἑρμοῦς
 πῆξιε δ' ἄρ' ἐν μέτροισι ταμῶν δόνακας καλάμοιο,
 περὶ ῥήνας διὰ νῶτα λιθορρίνοιο γελώνης ·
 ἀμφὶ δὲ θέρομα τάνυσσε βόος πραπίδεςσιν ἐῆσιν,

(1) Ambros, *Geschichte der Musik*, 2^e édit., I, p. 513.

(2) Gevaert et Vollgraft, *Problèmes mus. d'Aristote*, p. 145.

(3) Platon, *Conviv.*, p. 187 B.

(4) Mahillon, *Éléments d'Acoustique*, p. 231.

(5) Bryenne, l. I, sect. 1.

καὶ πῆγεις ἐνέθηκ', ἐπὶ δὲ ζυγὸν ἤραρον ἀμφροῖν ·
ἐπτα δὲ συμφώνους ὄτων ἐτανύσσατο γχορδάς (1).

« Aux temps anciens, dit Aristote, les cordes de la lyre étaient au nombre de sept (ἐπτα ἦσαν αἱ γχορδαὶ τὸ ἀρχαῖον)... la mèse (*la*) se trouvait être à la fois le son final du tétracorde supérieur (*la.. ré*) et le son initial du tétracorde grave (*mi.. la*) » (2). « La Lyre antique, dit Nicomaque, était composée de deux tétracordes reliés en conjonction et telle que la mèse en faisait deux intervalles consonants (à la quarte) » (3). L'échelle fournie par cette lyre se caractérise, en effet, par la conjonction de deux tétracordes similaires doriens, ainsi que par la présence du *si^b*, qui figure ici comme note primitive (4).

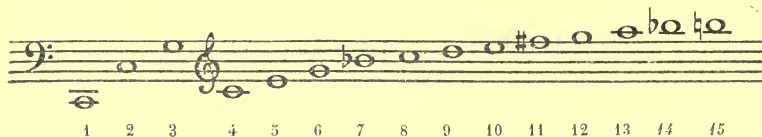
Une particularité qui frappe dans la constitution de l'antique échelle heptaphone, c'est que la note génératrice du mode (*mi*) n'y figure pas et se trouve remplacée par son octave inférieure (l'hypate *mi*) (5). Cette disposition, si paradoxale en apparence,

(1) *Hymn. in Mercur.*, v. 46-51. De la carapace de tortue dont elle était faite, la lyre primitive tirait son nom de γέλυς (*testudo* à Rome : Virgile, *Georg.*, IV, 464). Il en était de même chez les Hindous, où l'antique instrument, la *Vina*, portait jadis le nom de *catch' hapi* ou tortue (Jones, *On the music. modes of the Hind.*, p. 185). Le dieu Naréda, fils de Brahma, forma cet instrument musical au moyen de l'écaille de la tortue qui, dans les croyances indiennes, soutenait sur son dos le monde primitif. Chez les peuples sémitiques, la lyre s'appelait *Nebel*, d'où *נבלא*, *נבלאס*, *נבלא* et *nablum*. C'était l'instrument des devins et prophètes (*Nebim*) et du dieu-prophète *Nebo* ou *Nabou*, l'Hermès des Babyloniens. Serait-ce là l'origine de la lyre d'Hermès ?

(2) Aristote, *Problèmes*, XIX, 32 et 47.

(3) Nicomaque, *Enchirid.*, Meib., p. 20.

(4) Dans notre système tonal moderne établi sur la fondamentale *ut*, le *si^b* apparaît également avant le *si naturel*, lorsqu'on envisage l'ordre des harmoniques, d'où découlent la gamme et la théorie des accords :



(5) La mèse doriennne (*la*), qui est la note essentielle du mode, ne saurait en être la génératrice. En effet, cette note nous donnerait, par quintes descendantes, la série : *la — ré — sol — ut — fa — si^b — mi^b*, et par quintes ascen-

est motivée par une double raison. Elle s'explique d'abord par la vénération que les Grecs, à l'instar des Asiatiques, professaient pour le nombre sacré *sept*. Pendant longtemps, il leur semblait téméraire et presque sacrilège d'ajouter une corde de plus à la lyre. Aussi, devant opter entre la finale grave et son octave aiguë, dont la quasi-identité ne leur échappait pas (1), ils ont préféré conserver la première, indispensable comme note de conclusion. « Pourquoi, se demande Aristote dans deux problèmes différents, pourquoi les Anciens, lorsqu'ils ont formé des échelles de sept sons, ont-ils maintenu l'hypate et non la nète (disjointe)? » (2). La réponse qu'il fait indique la seconde raison pour laquelle une corde spéciale n'a pas été affectée à la nète (*mi'*) : « Parce que la corde grave contient le son de la corde aiguë... la corde hypate par sa division (en deux parties égales) produit deux nètes distinctes » (3). En effet, par le procédé bien connu de la *διπλασίτης*, c'est-à-dire en touchant légèrement la corde hypate au point milieu, on produit un son flûté, qui est le premier harmonique (octave) et peut servir de nète (4). Il est à penser que les lyrodes primitifs en usaient rarement. Nous savons que la nète (disjointe) n'exis-

dantes : *la — mi — si — fa♯ — ut♯ — sol♯ — ré♯*. Seule, la note *mi* peut produire, par quintes descendantes, les sons de la lyre heptacorde : *mi — la — ré — sol — ut — fa — si♭*; dans la direction ascendante, elle donnerait la série : *mi — si — fa♯ — ut♯ — sol♯ — ré♯ — la♯*.

(1) Aristote, *Probl.*, XIX, 18 : διὰ πᾶσων δοκεῖ ἁμώφωνον εἶναι.

(2) Aristote, *Probl.*, XIX, 7 et 47.

(3) *Ibid.*, 7 et 12.

(4) Dans la pratique on se servait, pour l'accord des instruments, d'une petite flûte (donc aiguë) qui donnait le ton, d'où son nom de *τονάριον*. L'usage du *tonarion* est de date relativement récente. A l'origine, chaque lyrode accordait sans doute l'instrument dans le diapason de sa voix, d'après une note fixe et facilement saisissable. Cette note fixe ne pouvait être la limite basse de la voix, les notes graves étant exclues du mode dorien (V. Plutarque, *De mus.*, c. 49). La mèse était la bonne note moyenne, mais plusieurs notes du *médium* sont également bonnes et se prêtent à la confusion. Le véritable point fixe du registre élevé est le passage de la voix de poitrine à la voix de tête. La première note du fausset était la nète, octave de l'hypate. La nète génératrice puisée dans la voix donnait, par quinte descendante, la mèse, qui était ainsi la première note (*ἀρχή*) de l'accord instrumental.

lait pas dans l'antique chant *spondiaque* (1). D'autre part, Gevaert fait remarquer que « les chants vraiment populaires, quelles que soient l'époque ou la nation à laquelle ils appartiennent, montent très rarement à l'octave de leur son final » (2).

Si nous interrogeons, à leur tour, les instruments à vent, nous trouverons une formation différente de la gamme. Les premiers tuyaux sonores, taillés dans le roseau et utilisés par les pères primitifs pour leurs modulations agrestes, sont la *flûte de Pan* et la *syringe monocalame*, dite aussi *flûte douce* ou *flûte à bec*. « Selon toute probabilité, dit encore Gevaert, la flûte à bec (ou à sifflet) est le plus vieux de tous les instruments de musique; on la rencontre déjà parmi les monuments des temps préhistoriques, comme un témoin des premières manifestations de l'instinct musical » (3). Ces flûtes très anciennes ne devaient compter qu'un petit nombre d'orifices latéraux. Les flûtes égyptiennes décrites par M. Loret (4) en ont trois ou quatre; les tuyaux primitifs des collections ethnologiques n'en ont guère plus de quatre. Des fouilles faites, il y a une vingtaine d'années, à Poitiers, ont amené la découverte d'une flûte à bouche biseautée, taillée dans une corne de cerf et possédant trois trous. « La flûte primitivement usitée en Angleterre avec le tambourin, dit le Dictionnaire de Grove, était une flûte à bec tenue d'une main, tandis que l'autre frappait le tambour. Trois orifices seulement étaient forés près de l'extrémité inférieure, deux pour le premier et le second doigt, et un en dessous pour le pouce; cela suffisait pour donner une échelle d'une octave et de cinq notes, l'étendue utilisable de la flûte ne commençant qu'avec l'octave de sa note fondamentale. Les harmoniques d'une flûte sont *ut'*, *ut''*, *sol''*, *ut'''*, *mi'''*, *sol'''* etc., et lorsque la

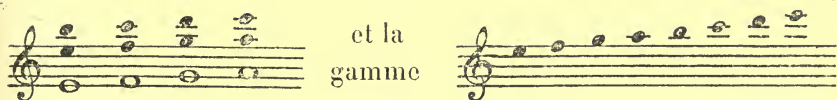
(1) La gamme hindoue *Svara-grama* ou *Saptaka* (de *sapta*, sept) est également heptaphone. Cf. Ambros, *Geschichte der Musik*, I, p. 479.

(2) Gevaert et Vollgraft, *Les Probl. mus. d'Aristote*, p. 182. Il en est de même, ajoute Gevaert, de toutes les cantilènes doriennes (au nombre d'à peu près 80) faisant partie de l'Antiphonaire romain.

(3) Gevaert, *Nouveau traité d'instrumentation*, p. 114.

(4) *Journal asiatique*, 1889, p. 197 et suiv.

première octave est abandonnée, l'intervalle qui se présente immédiatement après est la quinte *ut''-sol''* (1). Trois trous sont suffisants pour donner les notes intermédiaires *ré''*, *mi''*, *fa''* de l'échelle diatonique et, avec certains doigtés fourchus, on peut obtenir des notes chromatiques » (2). Si nous supposons une syringe monocalame grecque forcée de trois trous, comme la flûte qui vient d'être décrite, et émettant, avec le son du tuyau entier, les quatre notes du tétracorde dorien (*mi*, *fa*, *sol*, *la*), nous aurons, par l'effet des premiers harmoniques, la suite :



Cette échelle n'est autre que l'octave modale dorienne, appelée aussi *système disjoint*; elle est formée de deux tétracordes doriens séparés par l'intervalle d'un ton (*la — si*), que les Anciens désignaient sous le nom de *ton disjointif* ($\delta\iota\acute{\alpha}\zeta\epsilon\upsilon\zeta\iota\varsigma$). Les deux tétracordes consonnent à la quinte, et non plus à la quarte comme dans la lyre heptacorde; d'autre part, le *si* naturel est substitué au *si^b*. Par ces traits essentiels, le système disjoint se distingue profondément de la gamme heptaphone formée en conjonction ($\sigma\upsilon\upsilon\alpha\zeta\eta$) et appelée, pour cette raison, *système conjoint*. Comme on le verra par la suite, la coexistence de ces deux systèmes et leur action réciproque constituent le ressort principal du mécanisme musical des anciens. La mobilité modulante de la paramèse (*si*), placée comme auprès du cœur de leur système tonal (la mèse *la*), imprime à cet organisme, très simple dans ses éléments, une souplesse plastique et une vigueur d'épanouissement qui s'imposent encore aujourd'hui à notre admiration.

(1) Les tuyaux à bouche possèdent la faculté de faire entendre aisément les premiers harmoniques : l'octave et la douzième; ces harmoniques sortent même plus facilement que la note fondamentale. Cf. Gevaert, *Hist. de la Mus. d. l'antiq.*, II, p. 278.

(2) Grove's *Dictionary of Music and Musicians*, III, p. 750 v^o *Pipe and Tabor*.

La pratique des syringes, dont l'éclosion se voile de mythes bucoliques, est toujours restée confinée dans les solitudes agrestes de la vie pastorale. Malgré cette exclusion, elle ne fut pas sans influencer sur l'art savant des citharodes et des aulètes dans les cités où florissait le culte des Muses. Aristote (1) et Plutarque (2) attribuent à Terpandre l'introduction de la nète des disjointes (*mi'*) dans le jeu de la lyre. Un passage mutilé de la Chronique de Paros nous apprend, d'autre part, que Terpandre fut aussi bien aulète que lyrode (3). Lorsqu'un oracle de Delphes l'appela à Sparte pour apaiser les discordes civiles, il voulut, dans la composition de ses chants destinés à célébrer le retour de la paix, utiliser l'harmonie complète de l'octave. Les Éphores, scrupuleux gardiens de la tradition, opposèrent une vive résistance à cette tentative et condamnèrent le novateur à l'amende. « Si quelqu'un, dit Plutarque, voulait modifier l'ancienne musique, on n'y consentait pas. Terpandre lui-même, amateur passionné des anciens modes et le plus habile musicien de son temps, Terpandre, le chanteur des exploits héroïques, n'en fut pas moins condamné à une amende par les Éphores ; et ils allèrent jusqu'à suspendre publiquement la lyre à un pieu parce que, afin de varier les accords, il avait ajouté une corde de plus ; tant on demeurait attaché aux mélodies les plus simples ! Et comme (longtemps après) Timothée, aux jeux Carnéens, disputait le prix, un des Éphores, saisissant un couteau, lui demanda : « De quel côté couperai-je les cordes qui sont en plus des sept ? » (4). Devant une menace de ce genre, Terpandre paraît s'en être tiré en homme d'esprit : obligé de couper une corde de sa lyre, il conserva la nète et sacrifia la paramèse. Le sacrifice n'était guère douloureux. L'absence de la

(1) Aristote, *Problèmes*, XIX, 32.


(2) Plutarque, *De Musica*, c. 28.

(3) *Marmor Parium*, Ep. 33.

(4) Plutarque, *Instituta Laconica*, c. 17. — « On dit aussi, raconte ailleurs le même auteur (*De Musica*, c. 37) que les Argiens établirent autrefois une punition contre les infractions aux lois de la musique, et infligèrent une amende à celui qui le premier s'avisait chez eux d'employer plus de sept cordes ».

corde coupée n'empêchait pas l'aède de moduler, dans son chant et à son gré, la note *anceps* de la paramèse dans le sens de la conjonction ou de la disjonction. Il gardait ainsi la ressource de la modulation aussi bien que l'*ambitus* de l'octave, tout en ne transgressant pas la règle qui limitait le nombre des cordes. La lyre de Terpandre nous apparaît, dès lors, accordée

comme suit :



C'est ce qui semble bien résulter des textes antiques. « Pourquoi, demande encore l'auteur des « Problèmes musicaux », pourquoi appelle-t-on (l'intervalle d'octave) *diapason* par tous (les degrés de l'échelle) et non pas, d'après leur nombre, δι' ὀκτώ (par huit), comme on dit διὰ τεσσάρων (par quatre) et διὰ πέντε (par cinq) ? Est-ce parce que, aux temps anciens, les cordes (de la lyre) étaient au nombre de sept seulement et que *Terpandre n'ajouta la nète* (des disjointes) *qu'après avoir éliminé la trite* (des conjointes ou paramèse) ? » (1). A plusieurs reprises ledit auteur qui, s'il n'était pas Aristote lui-même, comptait certainement parmi ses disciples, revient sur ce point. En posant la question de savoir pourquoi les anciens, dans leurs échelles heptacordes, ont gardé l'*hypate* par préférence à la *nète*, il répond avec une allusion manifeste à Terpandre : « Ceci n'est-il point faux ? N'ont-ils pas plutôt conservé ces deux sons et supprimé la *trite* ? » (2). — « A vrai dire, reprend-il ailleurs, ils (Terpandre et son école) n'ont pas supprimé la *nète* ; ils se sont contentés d'éliminer la corde actuellement dite *paramèse* (*si*), partant l'intervalle entier du ton disjonctif » (3).

L'accord de la lyre ne put se passer bien longtemps de la paramèse supprimée. Lorsque vers la fin du vi^e siècle avant

(1) Aristote, *Probl.*, XIX, 32.

(2) *Ibid.*, 7.

(3) *Ibid.*, 47. — Une échelle analogue est attribuée aussi à Philolaos, disciple de Pythagore (Nicomaque, *Enchirid.*, Mb., p. 17). Ce point assez délicat mérite un examen particulier.

J.-C., suivant la tradition qui nous a été transmise, Pythagore établit la théorie acoustique de la gamme et les rapports numériques des intervalles, il eut besoin de la quinte montante et réintégra la paramèse disjointe dans la place qui lui était due. En effet, les proportions de l'harmonie étant fixées à l'aide de l'instrument monocorde appelé *xylo*, le point de départ de l'échelle était pris au grave dans toute la longueur de la corde ; l'octave était donnée par le point milieu, c'est-à-dire par la moitié de la corde, et la quinte par le rapport *hémiole* ou les deux tiers, la quarte par le rapport *épitríte* ou les trois quarts de la longueur totale, etc. La gamme ainsi constituée eut naturellement une marche ascendante et la quinte montante (la paramèse *si*) fut nécessairement retenue comme la principale consonance après l'octave. « Pythagore, dit Nicomaque, reconnut de la manière suivante, en vertu d'une nécessité naturelle, la progression des sons depuis le plus grave jusqu'au plus aigu : un demi-ton, un ton, un ton, ce qui forme un système de quarte, composé de deux tons et de ce qu'on appelle un demi-ton ; puis, par l'addition d'un autre ton, c'est-à-dire le ton intercalé, il en résulte le système de quinte, composé de trois tons et d'un demi-ton (1). » « Pythagore, dit il encore, est le premier qui, pour éviter que dans la *conjonction* le son moyen, comparé aux deux extrêmes, offrît l'unique consonance de quarte (*mi fa sol la — la si^v ut ré*)... afin d'obtenir aussi que nous puissions envisager une théorie plus variée et que les extrêmes produisent la consonance la plus satisfaisante, c'est-à-dire celle de *diapason* (octave)... intercala un huitième son qu'il agença entre la mèse (*la*) et la paramèse (ancienne de Terpandre : *ut*) et qu'il fixa à la distance d'un ton entier de la mèse, à un demi-ton de la paramèse. De cette façon, la corde qui représentait autrefois la paramèse (*ut*) dans la lyre heptacorde (de Terpandre) est appelée encore *tríte* (troisième) à partir de la nète et occupe cette position ; tandis que la corde inter-

(1) Nicomaque, *Enchirid.*, c. 7, Meib., p. 13 et 14.

calée (*si*) se trouve la quatrième à partir de la nète (*mi*) et sonne la quarte avec elle, consonance que faisait entendre dans le principe la mèse (*la*) avec l'hypate (*mi*). Le ton placé entre la mèse et la corde intercalée, qui reçut le nom de l'ancienne paramèse... fournit la consonance de quinte (par rapport à l'hypate) » (1).

L'ordre établi par Pythagore eut pour effet d'assurer le triomphe de l'octave modale complète et la prédominance finale de la paramèse disjointe (2). Le système conjoint ne persiste plus que comme une forme archaïque du mode dorien, destinée à provoquer par son intervention une métabole utile. Le mode dorien reste ainsi mobile, en modulant entre les deux systèmes. Sa mobilité est encore assurée par certaines nuances dues aux divers *genres* pratiqués par les anciens. En effet, la gamme étudiée jusqu'ici appartient au *genre diatonique*, caractérisé par une suite de tons coupés par deux demi-tons, suivant l'ordre dorien :

$$\begin{array}{ccccccc} \text{mi} & \text{fa} & \text{sol} & \text{la} & || & \text{si} & \text{ut} & \text{ré} & \text{mi}'' \\ \frac{1}{2} & 1 & 1 & 1 & & \frac{1}{2} & 1 & 1 & \end{array}$$

Dans le *genre chromatique*, les notes lichanos (*sol*) et paranète (*ré*) sont abaissées d'un demi-ton pour former avec les deux notes plus graves un groupe de deux demi-tons appelé *pycnon chromatique*. La gamme, composée de deux tétracordes de la forme suivante : $\frac{1}{2}$ ton, $\frac{1}{2}$ ton — 1 ton $\frac{1}{2}$, apparaît ainsi :

$$\begin{array}{ccccccc} \text{mi}, & \text{fa}, & \text{sol}^b & & \text{la} & || & \text{si}, & \text{ut}, & \text{ré}^b & & \text{mi}'' \\ \frac{1}{2} & \frac{1}{2} & \frac{3}{2} & & 1 & & \frac{1}{2} & \frac{1}{2} & \frac{3}{2} & & \end{array}$$

Dans le *genre enharmonique*, la lichanos et la paranète sont encore abaissées d'un demi-ton, au point de coïncider avec la parhypate (*fa*) et la trite (*ut*), tout en gardant leurs propres

(1) Id. c. 5, Meib., p. 9 et 10.

(2) Les travaux de Pythagore eurent aussi pour conséquence de déterminer dans les calculs théoriques la marche ascendante des échelles musicales. Cette direction, adoptée par les canoniciens, prévalut à l'époque romaine et devint, par la suite, celle de nos gammes modernes.

dénominations. La parhypate et la trite, à leur tour, sont abaissées d'un quart de ton (*diésis* ou demi-bémol) et forment chacune avec les deux notes voisines un groupe serré de deux quarts de ton successifs, appelé *pycnon enharmonique*. Le tétracorde de ce genre, composé de deux *diésis* et d'un *diton* (intervalle de deux tons) donne à la gamme la forme suivante :

$$\begin{array}{ccccccc} \text{mi,} & \text{fa}^{\flat}, & \text{fa} & \text{la} & \parallel & \text{si,} & \text{ut}^{\flat}, & \text{ut} & \text{mi} \\ & \frac{1}{4} & \frac{1}{4} & 2 & & 1 & \frac{1}{4} & \frac{1}{4} & 2 \end{array}$$

Nous venons de voir que, dans ces altérations chromatiques ou enharmoniques, la note diatonique est toujours abaissée. Le chromatisme équivaut à un \flat , jamais à un \sharp ; la lichanos chromatique est nécessairement un *sol* \flat et nullement un *fa* \sharp . De même, dans le genre enharmonique, la parhypate, note médiane du *pycnon*, est la parhypate *fa* abaissée d'un quart de ton, c'est-à-dire altérée par un demi-bémol, et non l'hypate haussée d'un demi-dièse. Les notes mobiles (*φθόγγοι κινούμενοι*) de chaque tétracorde subissent ainsi, dans les métaboles de genre, un mouvement descendant, qui n'est que la confirmation du principe cinétique régissant l'ensemble de la musique grecque. Ce point d'une importance particulière est à retenir : on verra par la suite qu'il est à lui seul, indépendamment des autres raisons, la négation absolue de la doctrine de Bellermand.

Après avoir étudié le mode dorien dans sa genèse, dans sa structure et dans ses altérations, nous pouvons passer rapidement sur les autres modes usités par les Grecs : le *phrygien* et le *lydien*, ainsi que sur les dérivés des trois premiers, les modes *hypodorien*, *hypophrygien* et *hypolydien*. Ces modes dérivés se distinguent des modes primitifs par une coupe différente de l'octave. Si les premières octaves modales comportent la division *quarte* + *quinte* (dorieenne : *mi fa sol la si ut ré mi*, phrygienne : *ré mi fa sol la si ut ré*, lydienne : *ut ré mi fa sol la si ut*), les formes dérivées présentent la division renversée, *quinte* + *quarte*, le pentacorde supérieur étant placé au grave,

au-dessous du tétracorde (hypodorien : $\underbrace{la\ si\ ut\ ré\ mi}_{3}\ \underbrace{fa\ sol\ la}_{4}$, hypophrygien : $\underbrace{sol\ la\ si\ ut\ ré}_{5}\ \underbrace{mi\ fa\ sol}_{4}$, hypolydien : $\underbrace{fa\ sol\ la\ si\ ut\ ré}_{5}\ \underbrace{mi\ fa}_{4}$). C'est ce qu'on a appelé plus tard la forme *authentique*, opposée à la forme *plagale* des modes primitifs. L'ensemble des six modes que nous venons d'exposer est complété par un septième, le mode *mixolydien*, qui n'est que le vieux mode dorien conjoint, augmenté d'un ton à l'aigu (*mi fa sol la si^b ut ré — mi*, ou ce qui revient au même : *si ut ré mi fa sol la — si*).

Au début, chaque mode eut son instrument propre ou nécessitait, sur le même instrument, la mutation complète de l'accord établi pour un autre mode. Par la suite, les instruments musicaux reçurent des extensions progressives, leur permettant d'exécuter plusieurs modes successifs. Ici se place encore une particularité, qui nous frappe comme un paradoxe. Les lyres et les cithares qui, par leur nature même, semblaient devoir comporter la multiplicité des cordes et une facile modification de l'accord, étaient très lentes à se transformer; elles représentaient la tradition conservatrice dans le domaine de la facture instrumentale. Par contre, les flûtes, dont l'*ambitus* et les intonations se trouvaient nécessairement limités par les contingences d'une facture plutôt difficile, étaient susceptibles de toute sorte de modulations et parvinrent assez rapidement à une étendue de plus de deux octaves. Selon la juste remarque de M. Théodore Reinach, « la musique de flûte a toujours eu en Grèce un caractère plus libre et plus progressif que la musique de cithare » (1). La citharodie, en raison de son caractère national, ne pouvait adopter que lentement les innovations de l'aulétiqne, d'origine phrygienne. Aussi n'est-ce que peu à peu, et après de vives résistances, que l'on voit les citharodes augmenter le nombre de leurs cordes. Les indications fournies par les auteurs anciens

(1) Th. Reinach, édition de Plutarque, *De Musica*, p. 50, note 117.

à ce sujet sont plus ou moins légendaires et contradictoires. En résumé, il suffira de retenir que, au cours du v^e siècle (1), l'étendue de la lyre se trouve augmentée d'un tétracorde conjoint au grave (τετραχόρδον ὑπάτων), suivi bientôt d'une note finale, appelée *proslambanomène*. Cette addition s'applique aussi bien au système conjoint qu'au système disjoint. Dans le premier cas, nous avons l'échelle :

la si ut ré mi fa sol la si ut ré,

qui porte le nom de *petit système achevé* (σύστημα τέλειον ἑλαττον) et correspond à la lyre hendécacorde. Dans le second cas, c'est l'échelle :

la si ut ré mi fa sol la si ut ré mi,

qui répond à la lyre dodécacorde. En augmentant le clavier de cette lyre d'un autre tétracorde conjoint à l'aigu (τετραχόρδον ὑπερβολαίων), on parvint à réaliser l'échelle suivante :

la si ut ré mi fa sol la si ut ré mi fa sol la,

qui répond à la lyre pentédécacorde et porte le nom de *grand système achevé* (σύστημα τέλειον μεῖζον) (2). Ce système, d'une

(1) Ion de Chios chez Cléonide, *Isagogè harmonikè*, Meib. p. 19 :

Ἐνδεκάχορδε λύρα, δεκαβάμονα τάξιν ἔχουσα.

(2) Voici le diagramme du grand système parfait, d'après Ptolémée (*Harmonikè*, II, 3 et 5) :

Οξύ				Aigu	
νήτη ὑπερβολαίων	τόνος	1	<i>la</i>	<i>Nète</i>	} Τétracorde des Hyperboléennes.
παρνήτη ὑπερβολαίων	τόνος	1	<i>sol</i>	<i>Paranète</i>	
τρίτη ὑπερβολαίων	ἡμιτόνιον	1/2	<i>fa</i>	<i>Trite</i>	
νήτη διεzeugμένων	τόνος	1	<i>mi</i>	<i>Nète</i>	} Τétracorde des Disjointes.
παρνήτη διεzeugμένων	τόνος	1	<i>ré</i>	<i>Paranète</i>	
τρίτη διεzeugμένων	ἡμιτόνιον	1/2	<i>si</i>	<i>Paranète</i>	
παράμηση	τόνος διαzeugητικός			<i>ton</i>	
μέση				<i>disjonctif</i>	
				<i>la</i>	
λίγανός μέσων	τόνος	1	<i>sol</i>	<i>Mèse</i>	} Τétracorde des Moyennes.
παρυπάτη μέσων	τόνος	1	<i>fa</i>	<i>Lichanos</i>	
ὑπάτη μέσων	ἡμιτόνιον	1/2	<i>mi</i>	<i>Parhypatè</i>	
λίγανός ὑπάτων	τόνος	1	<i>ré</i>	<i>Hypatè</i>	} Τétracorde des Graves..
παρυπάτη ὑπάτων	τόνος	1	<i>ut</i>	<i>Lichanos</i>	
ὑπάτη ὑπάτων	ἡμιτόνιον	1/2	<i>si</i>	<i>Parhypatè</i>	
προσλαμβανόμενος	τόνος	1	<i>la</i>	<i>Hypatè</i>	
Βαρύ				<i>Proslambanomène</i>	
				<i>Grave.</i>	

étendue de deux octaves, marque le dernier terme de l'évolution tonale des anciens. On l'appelait achevé ou parfait, d'abord parce qu'il comprenait toutes les consonances jusqu'à la double octave (1); ensuite parce qu'il renfermait tous les modes, primitifs ou dérivés. Voici, en effet, le tableau de toutes les octaves modales comprises dans le grand système parfait :

Mode hypodorien, loerien ou commun	<i>la' si' ut' ré' mi' fa' sol' la''</i>	
Mode hypophrygien	<i>sol' la' si' ut' ré' mi' fa' sol'</i>	
Mode hypolydien	<i>fa' sol' la' si' ut' ré' mi' fa'</i>	
Mode dorien	<i>mi' fa' sol' la' si' ut' ré' mi'</i>	
	<i>ré' mi' fa' sol' la' si' ut' ré'</i>	Mode phrygien
	<i>ut' ré' mi' fa' sol' la' si' ut'</i>	Mode lydien
	<i>si' ut' ré' mi' fa' sol' la' si'</i>	Mode mixolydien
	<i>la' si' ut' ré' mi' fa' sol' la'</i>	Mode hypodorien

Le grand système achevé marque aussi la tessiture des cithares et des flûtes (2) parvenues à leur dernier degré de perfectionnement. Ces instruments à grande portée pouvaient exécuter tous les modes, mais dans les limites d'un seul système. Afin de répondre aux exigences croissantes d'une époque marquée par son engouement pour la variété des effets et l'extension du clavier vocal ou instrumental, on prit le parti d'adapter le grand système à divers diapasons et d'établir des échelles de transposition appelées *tons* ou *tropes* (τόνοι, τροποί). Ptolémée, suivi en cela par Aristide et Bacchius, indique trois tons primitifs : le dorien, le phrygien et le lydien (3). Du temps d'Aristote, on comptait six tons dénommés : hypophrygien, hypodorien, dorien, phrygien, lydien et mixolydien (4). Ces

(1) Ptolémée, *Harmon.*, II, 4.

(2) Il est bien entendu qu'il s'agit non des syringes ou flûtes à bec rustiques, mais des tuyaux à anches appelés αἰλοί, et qui seuls comptaient dans l'aulétique savante. L'étendue de ces instruments pouvait dépasser deux octaves, lorsqu'on y ajoutait les sons harmoniques émis à l'aide d'un artifice appelé également σύριγξ.

(3) Ptolémée, *Harm.*, II, 10. — Aristide Quint., *De Musica*, Meib., p. 25. — Bacchius, *Isag.*, Meib., p. 12.

(4) Aristoxène, *Harm.*, p. 37.

tropes, aux assiettes changeantes, variaient suivant les régions, comme les dénominations et le comput du calendrier. Aussi, pour mettre fin à l'état d'anarchie résultant de cette diversité, le grand *μουσικός* Aristoxène, disciple d'Aristote, se décida-t-il à régler d'une manière définitive le jeu des transpositions. En prenant pour point de départ le grand système parfait, transcrit en notes inaltérées sur la proslambanomène gravissime LA — trope qu'il dénomma hypodorien et qui a depuis gardé ce nom (1), — il établit une suite de douze autres tropes, échelonnés sur les douze degrés chromatiques de la gamme tempérée (2). Ces échelles de transposition dérivent les unes des autres par l'effet d'une modulation régulière procédant, comme chez nous, par progression de quintes. Aristide Quintilien, écho probable d'un auteur plus ancien, énonce ce principe : « Les tons s'engendrent par consonances » (3). Ptolémée dit également : « La mutation se fait par consonance » (4). Toutefois, si le principe de la modulation est le même, l'application en est différente dans les deux systèmes musicaux. Chez nous, les échelles de transposition se suivent de quinte en quinte, mais dans les deux directions opposées : les gammes à dièses par marche ascendante, les gammes à bémols par marche descendante :

(1) Avant la réforme d'Aristoxène, le trope hypodorien était établi sur la proslambanomène *ut* ou *ut**, un ton ou trois quarts de ton au-dessous du trope dorien.

(2) L'application du tempérament semble bien résulter d'un passage d'Aristoxène : *Harm.*, Meib., p. 56-58. Cf. Bellermann, *Tonleitern*, p. 44, Gevaert, *Mus. de l'antiq.*, I, p. 211. — Westphal, *Die Musik des griechischen Altertums*, p. 36 : « Nous devons nécessairement supposer le tempérament à la base de toutes les indications fournies par Aristoxène ; c'était aussi le sentiment de Bellermann ». Et page 235 : « L'antique théoricien de la musique grecque a procédé de la même manière que, près de deux mille ans plus tard, le grand maître Jean-Séb. Bach composant, dans son *Clavecin bien tempéré*, un prélude et une fugue pour chacune des douze échelles majeures et mineures, d'après l'ordre complet des demi-tons compris dans l'octave... Aristoxène a, de même, placé l'accord tempéré à la base de la théorie musicale ; c'est uniquement sur l'assise de l'accord tempéré qu'il a pu édifier le système complet de ses échelles de transposition. »

(3) Aristide Quint., *De musica*, Meib., p. 23.

(4) Ptolémée, *Harm.*, II, 10. Seulement cet auteur, en bon canonicien, procède par quarte montante, l'équivalent de la quinte descendante.

Fa \sharp majeur (#####)

Si majeur (#####)

Mi majeur (####)

La majeur (###)

Ré majeur (##)

Sol majeur (#)

Ut majeur

Fa majeur (\flat)

Si \flat majeur ($\flat\flat$)

Mi \flat majeur ($\flat\flat\flat$)

La \flat majeur ($\flat\flat\flat\flat$)

Ré \flat majeur ($\flat\flat\flat\flat\flat$)

Sol \flat majeur ($\flat\flat\flat\flat\flat\flat$)

La pratique grecque, fidèle à son principe fondamental, ne procède que par quintes descendantes, c'est-à-dire à l'aide de bémols :

Trope hypodorien : Proslambanomène *la*

Tr. dorien (\flat) Prosl. *ré*

Tr. hyperdor. ($\flat\flat$) Prosl. *sol*

Tr. hypoéol. ($\flat\flat\flat$) Prosl. *ut*

Tr. éolien ($\flat\flat\flat\flat$) Prosl. *fa*

Tr. hyperéol. ($\flat\flat\flat\flat\flat$) Prosl. *si \flat*

Tr. ionien ($\flat\flat\flat\flat\flat\flat$) Prosl. *mi \flat*

Tr. hyperion. ($\flat\flat\flat\flat\flat\flat\flat$) Prosl. *la \flat* etc.

Pour réaliser ces diverses modulations, les anciens ont eu recours à un procédé aussi simple qu'ingénieux. Nous avons vu que toute la théorie de la musique antique est dominée par une dualité de formation qui se révèle premièrement dans les deux systèmes conjoint et disjoint, ensuite dans le petit et le grand système achevé. C'est l'action réciproque de ces deux ordres de systèmes qui détermine la modulation. « Il y a métabole suivant le système, dit Cléonide, lorsque la métabole a

lieu d'une conjonction à la disjonction et réciproquement » (1). « Le système conjoint, dit Ptolémée, a été imité des anciens pour permettre une métabole de ton » (2). L'introduction du tétracorde conjoint dans un système à disjonction ou, plus simplement, la bémollisation de la paramèse a pour effet de transformer la mèse en hypate méson et d'établir une nouvelle mèse une quarte plus haut ou, ce qui revient au même, une quinte plus bas. « Il y a métabole quant au système, dit Bacchius, lorsque d'un système établi la mélodie passe dans un autre système, en constituant une autre mèse » (3). « Dans les métaboles, dit à son tour Aristide Quintilien, il arrive que les mèses des tropes graves deviennent les hypates (méson) des tropes aigus (ὥστε συμβαίνειν τὰς τοῦ κοιλιοτέρου μέσας ὑπάτας γίνεσθαι τοῦ ὀξυτέρου) » (4).

Nous allons vérifier l'exactitude de cette règle, en l'appliquant à l'ensemble des tropes fournis par les tables d'Alypius, qui comprennent tant les treize tons établis par Aristoxène que les tons suraigus ajoutés plus tard, probablement à l'époque romaine. Ces quinze tropes, se suivant à distance d'un demi-ton, ne connaissent pas la distinction entre l'*apotome* (demi-ton majeur) et le *limma* (demi-ton mineur); ils sont assis, comme nos échelles modernes, sur le principe de la *gamme tempérée*; comme chez nous, *sol^b* pourra s'écrire *fa[#]*, *si^b* sera l'équivalent de *la*.

Ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, Aristoxène prit comme point de départ de ces mutations tonales le trope hypodorien, placé sur la note la plus grave de tout le système musical. Ce trope n'est autre que le grand système parfait, répondant à notre gamme de *la mineur* sans note sensible à l'aigu :

la si ut ré mi fa sol la' si' ut' ré' mi' fa' sol' la''

mèse

(1) Cléonide, *Isag.*, Meib., p. 20.

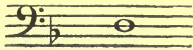
(2) Ptolémée, *Harm.*, II. 6.

(3) Bacchius, *Isag.*, Meib., p. 14.

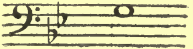
(4) Aristide Quint., *De mus.*, Meib., p. 25.

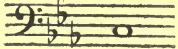
En substituant, à l'endroit de la mèse, la conjonction à la disjonction ou, en d'autres termes, en bémollissant la paramèse *si*, nous obtenons une échelle, où la mèse *la* joue le rôle d'hy-pate méson; sa quinte descendante *ré* devient proslambanomène ou mèse. Cette nouvelle échelle :

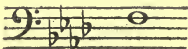
ré mi fa sol la si^b ut ré' mi' fa' sol' la' si^b ut' ré''
mèse

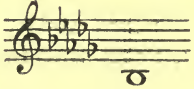
porte le nom de trope dorien et serait marquée, dans notre notation moderne, par l'armature :  . Si, dans

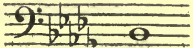
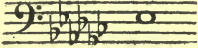
ce trope, nous opérons la conjonction auprès de la mèse *ré*, nous obtenons une paramèse conjointe *mi^b* et une nouvelle échelle à la proslambanomène *sol*. Ce sera le trope Hyperdorien

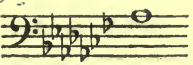
ou Mixolydien :  . En modulant par conjonction

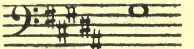
dans ce trope, on obtient le ton Hypoéolien :  .

Et, continuant de la même manière, nous obtenons successivement les tropes Eolien :  , Hyperéolien :

 (ajouté plus tard) ou, une octave plus bas, le

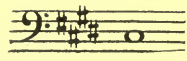
trope Hypoionien :  , Ionien :  ,

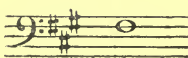

Hyperionien :  , ou ce qui revient absolument


au même dans le système tempéré :  . Ici

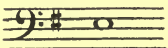
commence une série de tropes que, pour se conformer à la notation grecque, il faudrait transcrire en notes à *b* ou *bb*, mais que, pour plus de facilité, nous rendrons par des échelles

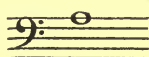
absolument équivalentes, munies de dièses. Après l'Hyperionien

à cinq dièses, nous aurons l'Hypolydien :  , le

Lydien :  , l'Hyperlydien :  (ajouté

plus tard) ou, une octave plus bas, l'Hypophrygien : 

le Phrygien :  et finalement, par un retour

au point de départ, l'Hyperphrygien :  qui n'est

que le trope Hypodorien transposé à l'octave supérieure. Afin de compléter cette vérification, nous joignons à ce rapide exposé un tableau des quinze tropes en notation grecque (1). On y apercevra plus aisément, par la transposition des tétracordes, la genèse des tropes due au simple jeu du tétracorde conjoint substitué au tétracorde disjoint. Suivant l'indication susénoncée (p. 112) d'Aristide Quintilien, on verra les *mèses* des tropes graves devenir les *hypates méson* des tropes aigus qui les suivent immédiatement dans l'ordre des mutations (par quarte ascendante équivalant à une quinte descendante). Dans chacun des cinq groupes formés par les tons doriens, éoliens, ioniens, lydiens et phrygiens, on verra le tétracorde *hyperboléen* d'un trope grave devenir le tétracorde *diézeugménon* du trope suivant plus élevé d'une quarte, le tétracorde *synemménon* devenir le tétracorde *méson*, et le tétracorde *méson* prendre la place du tétracorde *hypaton*, en y ajoutant une *proslambanomène*. D'un groupe à l'autre, la transposition se fait tantôt par la *nète synemménon*, tantôt par la *mèse*, placées au rang de la *nète hyperboléenne*. Dans ce dernier cas, le ton baisse d'un octave.

(1) Pour plus de simplicité et de clarté, nous ne donnerons que la notation vocale, mais dans tous les genres.

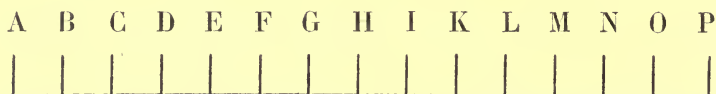
TABEAU DES MÉTABOLES.

	Prosl. Tétrac.	Hyp. Téfr.	Mésou	Tétr. Syn.	Tétr. Diez.	Tétr. Hyperbol.
Hypodorien	Α Β Γ Δ Ε - ς Η Θ Ι Κ Λ Μ Ν Ξ Ο Π			Ψ Χ Τ Π	Φ Υ Τ Π Μ Λ Κ Η Γ	
Dorien ♭	Η - ς Η Θ Ι Κ Λ Μ Ν Ξ Ο Π			Ο Ν Κ Η	Μ Λ Κ Η Γ Β Α Ζ Ι	
Hyperdorien bb	Α Β Γ Δ Ε Ζ Η Θ Ι Κ Λ Μ Ν Ξ Ο Π			Ζ Δ Α Ζ	Γ Β Α Ζ Ι Ο Ν Κ Η	
Hypoéolien bbb	Π Ι Η Υ Η Α Β Γ Δ Ε Ζ Η Θ Ι Κ Λ Μ Ν Ξ Ο Π			Σ Ρ Ο Κ	Π Ο Ν Κ Η Ζ Δ Α Ζ	
Eolien bbb	Η Α Β Γ Δ Ε Ζ Η Θ Ι Κ Λ Μ Ν Ξ Ο Π			Ι Η Ζ Α	Η Ζ Δ Α Ζ Θ Ι Ο Κ	
Hyperéolien bbbb	Χ Τ Σ Ρ Ο Κ Ι Η Ζ Α Β Γ Δ Ε Ζ Η Θ Ι Κ Λ Μ Ν Ξ Ο Π			Π Ζ Θ	Ζ Θ Ι Ο Κ Ι Η Ζ Α	
Hypoionien bbbb	Ι Π ρ Ι Η Η Ζ Α Β Γ Δ Ε Ζ Η Θ Ι Κ Λ Μ Ν Ξ Ο Π			Φ Τ Σ Ο	Τ Σ Ρ Ο Κ Ι Η Ζ Α	
Ionien bbbbb	Η Ζ Α Β Γ Δ Ε Ζ Η Θ Ι Κ Λ Μ Ν Ξ Ο Π			Ξ Ν Ι Ζ	Κ Ι Η Ζ Α Β Ζ Θ	
Hyperionien bbbbbb ou #####	Γ Χ Φ Τ Σ Ο Ξ Ν Ι Ζ Α Β Γ Δ Ε Ζ Η Θ Ι Κ Λ Μ Ν Ξ Ο Π			Ε Δ Υ Θ	Α Β Ζ Θ Ο Ξ Ν Ι Ζ	
Hypolydien ####	ρ Η Υ Ζ Α Β Γ Δ Ε Ζ Η Θ Ι Κ Λ Μ Ν Ξ Ο Π			Ρ Π Μ Ι	Ο Ξ Ν Ι Ζ Ε Δ Υ Θ	
Lydien ###	Γ Δ Ε Ζ Η Θ Ι Κ Λ Μ Ν Ξ Ο Π			Θ Η Γ Υ	Ζ Ε Δ Υ Θ Α Ι Μ Ι	
Hyperlydien ##	Φ Σ Ρ Π Μ Ι Θ Η Γ Υ Α Β Ζ Ι Μ Ν Ξ Ο Π			Α Ζ Ι Μ	Θ Α Ι Μ Ι Θ Η Γ Υ	
Hypophrygien ##	Ζ ρ Η Η - Ζ Α Β Γ Δ Ε Ζ Η Θ Ι Κ Λ Μ Ν Ξ Ο Π			Υ Τ Π Μ	Σ Ρ Π Μ Ι Θ Η Γ Υ	
Phrygien #	- Ζ Α Β Γ Δ Ε Ζ Η Θ Ι Κ Λ Μ Ν Ξ Ο Π			Λ Κ Η Γ	Ι Θ Η Γ Υ Α Ζ Ι Μ	
Hyperphrygia	Ω Φ Υ Τ Π Μ Λ Κ Η Γ Α Β Ζ Ι Μ Ν Ξ Ο Π			Β Α Ζ Ι	Υ Α Ζ Ι Μ Λ Κ Η Γ	

Transposition à l'octave inférieure.

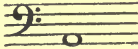
Transposition à l'octave inférieure.

Le cycle complet des échelles de transposition marque l'extrême développement de la musique antique, mais aussi le commencement de son déclin. Depuis longtemps déjà, la perversion du goût avait banni la pureté et la finesse du style classique. Les diverses causes qui avaient déterminé la décadence du monde romain entraînent aussi le dépérissement de l'art musical. Dès le III^e siècle de notre ère, la distinction des nuances semble disparue ; Bacchius et Gaudence n'en font plus mention. Ce dernier auteur parle des signes de la notation comme de choses anciennes, ignorées de son temps (1). Au I^{er} siècle, Ptolémée n'avait admis que huit tropes, renfermés dans l'étendue d'une double octave à degrés modulants et dénommés, sauf le trope hypermixolydien, comme les sept anciennes octaves modales. Au VI^e siècle, Boèce en arrive à confondre les tropes et les modes (2). Dans le schéma qu'il fournit de la consonance de Disdiapason, synthèse de toutes les octaves modales, les degrés de l'échelle sont notés à l'aide des lettres de l'alphabet latin, suivant une marche ascendante (3) :



la si ut ré mi fa sol la' si' ut' ré' mi' fa' sol' la''

Ce diagramme représente le trope hypodorien, l'échelle-type des tons de transposition : la proslambanomène est marquée par la lettre A qui, dans la notation romaine, correspond

à notre  . « Boèce, dit M. Gastoué, assimile le plus

grave de ces tons à la plus grande longueur du monocorde, désignée par la lettre A, proslambanomène de l'échelle fixe ou ton hypodorien ; cette lettre fut employée, dans la notation

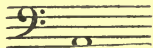
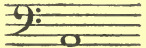
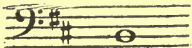
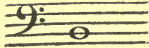
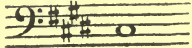
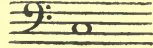
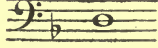
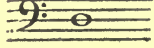
(1) Gaudence, *Isag.*, *Meib.*, p. 22.

(2) Boèce, *de Musica*, IV, 14 : « Ex diapason igitur consonantiae speciebus existant qui appellantur modi, quos eos tropes vel tonos nominant. »

(3) *Ibid.*, IV, 16 et 17.

alphabétique du monocorde, pour désigner le même ton qui est devenu le *la* du système de solfège de Guy d'Arezzo, d'où : ton hypodorien = A = *la* grave (1). »

L'Église suivit l'enseignement de Boèce ; à son tour, elle confondit les modes et les tropes. Les tons du chant grégorien sont autant d'octaves modales, assises sur les mêmes degrés que les tropes de Ptolémée et de Boèce, mais dépourvues de toute altération chromatique. En effet, les modes du plain-chant, ne conservant que les sons naturels de l'échelle fixe, ont une tessiture purement diatonique. Voici un tableau comparatif des tropes grecs, admis par Ptolémée et Boèce, et des tons d'Église qui y correspondent (2) :

Tropes grecs		Tons d'église (3)	
Hypodorien		Hypodorien.	
Hypophrygien		Hypophrygien	
Hypolydien		Hypolydien	
Dorien		Dorien	

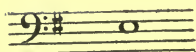
(1) A. Gastoué, *Les origines du chant romain*, p. 135 et 136.

(2) W. Langhans, *Geschichte der Musik*, I p. 8. — A. Gastoué, *Op. cit.*, p. 136, 151 et 152. — Cf. Bryenne chez W. Christ, *Die Harmonik des Bryennius*.

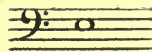
(3) Par une rencontre singulière, due à leur parenté avec les tropes, les modes grégoriens se trouvent rangés dans l'ordre inverse des modes antiques qu'ils sont censés reproduire :

Modes antiques		Tons grégoriens	
Mixolydien	: <i>si</i>	Hypodorien	: <i>la</i>
Lydien	: <i>ut</i>	Hypophrygien	: <i>si</i>
Phrygien	: <i>ré</i>	Hypolydien	: <i>ut</i>
Dorien	: <i>mi</i>	Dorien	: <i>ré</i>
Hypolydien	: <i>fa</i>	Phrygien	: <i>mi</i>
Hypophrygien	: <i>sol</i>	Lydien	: <i>fa</i>
Hypodorien	: <i>la</i>	Mixolydien	: <i>sol</i>

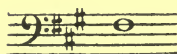
Phrygien



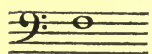
Phrygien



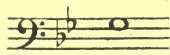
Lydien



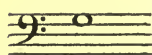
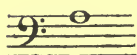
Lydien



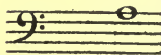
Mixolydien



Mixolydien

Hypermixolydien
ou Hyperphrygien

Hypermixolydien



L'ensemble des tons ecclésiastiques reproduit de la sorte le disdiapason de l'ancien trope hypodorien. Hucbald, moine de Saint-Amand en Flandre (840-930), le représente par la série suivante de tons et demi-tons (1) :

$\overset{\circ}{T}$ $\overset{\circ}{S}$ $\overset{\circ}{T}$ $\overset{\circ}{T}$ $\overset{\circ}{S}$ $\overset{\circ}{T}$ $\overset{\circ}{T}$ $\overset{\circ}{T}$ $\overset{\circ}{S}$ $\overset{\circ}{T}$ $\overset{\circ}{T}$ $\overset{\circ}{S}$ $\overset{\circ}{T}$ $\overset{\circ}{T}$

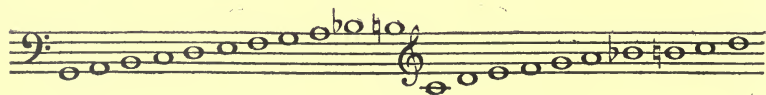
qui correspond à l'échelle de son temps :

A B C D E F G a b c d e f g a a.

Hucbald indique bien que le premier ton authentique commence par la lichanos hypaton D (*ré*) et que la proslambanomène A (*la*) se trouve une quarte plus bas, d'où procède le ton hypodorien (2).

Guy d'Arezzo (999-1050) représente, dans son *Micrologue*, le clavier complet de la musique, au début du xi^e siècle, par les 21 tons de l'échelle suivante (3) :

F A B C D E F G a b \approx c d e f g $\overset{a}{a}$ $\overset{b}{b}$ \approx $\overset{c}{c}$ $\overset{d}{d}$



(1) Hucbald, *Institutio harmonica*, chez Gerbert, *Scriptores eccles. de Musica* I, p. 110.

(2) *Ibid.*, p. 119.

(3) Ambros, *Geschichte der Musik*, II, p. 167. — Bellermand, *Anonymi Scriptio*, p. 5.

qui comprend le trope hypodorien augmenté d'une note au grave Γ (*sol*), d'un tétracorde supplémentaire à l'aigu (*la'' - ré''*), et de deux *si* permettant la modulation. « Les notes de l'échelle, dit Guy, sont les suivantes : d'abord on pose le Γ, qui a été ajouté par les modernes; puis suivent les sons graves indiqués par les sept lettres de l'alphabet, en caractères majuscules; après ces sept lettres, les mêmes sont répétées pour l'octave aiguë, mais en minuscule, avec cependant cette différence qu'entre l'*a* (*la'*) et le *b* (*si'*) nous faisons un *b* rond (*si*), le premier étant carré (z) » (1). La note Γ, réminiscence probable du son gravissime indiqué par Aristide Quintilien au bas de l'échelle tonale (2), apparaît pour la première fois dans le Tonaire de Saint-Odon, abbé de Cluny (879-943). Selon la remarque d'Odon, « cette note était d'un rare usage et beaucoup ne s'en servaient pas » (3). Enfin, au sortir du moyen âge et pour les besoins de la *Musica acquisita*, une dernière note plus grave encore (F) fut placée avant le Γ, en cas d'emploi du *b molle* (4). D'après Adam de Fulda (5), cette innovation serait due à Guillaume Dufay, le célèbre contre-pointiste de l'école néerlandaise (1400?-1474).

Étant ainsi parvenus aux confins des temps modernes, nous pouvons nous arrêter et jeter un coup-d'œil en arrière. A l'aube de l'harmonie antique, nous avons vu poindre, comme un reflet de l'empyrée, la lyre d'Hermès, don céleste que les dieux ont fait aux mortels pour les ramener vers eux. Le

(1) Guid. Aret, *Micrologus*, II : « Notae autem hae sunt : in primis ponatur Γ graecum a modernis adiunctum. Sequuntur septem alphabeti litterae graves ideoque maioribus litteris insignitae hoc modo : A B C D E F G. Post has hae eadem septem litterae acutae repetuntur, sed minoribus describuntur, in quibus tamen inter *a* et *b* aliam *b* ponimus, quam rotundam fecimus (z), alteram vero quadravimus (z). »

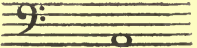
(2) Aristide Quintil., *De mus.*, Meib., p. 27.

(3) Odon, *Mus.*, n° 2, *Codex Admontensis* : « Quae, quoniam raro est in usu, a multis non habetur. »

(4) Franchinus Gafor, *Pract. mus.*, III, c. 13 : « ... exacordum ipsum incipies in acquisitum *F-fa-ut*, tono sub Γ depressum : quare non incongruum est vocum huiusmodi considerationem *musicam acquisitam* vocitare. »

(5) V. Gerbert, *Scriptores*, III, p. 350.

mode dorien (*mi... la... mi'*) qui en est issu devint, en son plein épanouissement, le grand système achevé (*la... la'... la''*), d'où dérivèrent les tropes grecs et, par la suite, les tons de l'Église chrétienne, précurseurs des tonalités de nos jours. A travers une longue période de plus de deux mille ans, depuis les nomos de Terpandre jusqu'à la floraison du contrepoint d'Occident, la musique nous est apparue évoluant autour d'une note maîtresse (*ἡ γερμῶν*) (1) : la mèse dorienne, *ἡ μέση ἀρχῆ*, comme l'appelle Aristote (2). Cette note privilégiée qui, fixée par le diapason moderne, sert encore à donner le ton et à former l'accord de nos instruments, est comme le point de repère d'un monde sonore, disparu depuis longtemps, dont elle permet de mesurer les espaces et de délimiter les contours. Le témoignage de l'Église, héritière de la musique antique, une tradition millénaire qui le corrobore comme une commune renommée (3), établissent, en concordance avec tout ce qui vient d'être exposé, que l'édifice musical des anciens reposait sur une assise fondamentale : la proslambanomène du ton hypodorien répondant à la note moderne :

:  .

II


Tel n'était point le sentiment de Bellermann. Ce docte philologue estimait que Guy d'Arezzo et ses nombreux successeurs s'étaient mépris sur la véritable assiette des échelles antiques. Résolu à rectifier l'erreur de longs siècles, il dut lui-même s'y reprendre à deux fois. Dans ses premières publications : *Die Hym-*

(1) Aristoxène ap. Plutarque, *De musica*, c. 11.

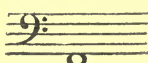
(2) Aristote, *Probl.*, XIX, 33 et *Metaphys.*, IV, 11, 5, Il convient de rappeler qu'il s'agit ici uniquement d'un certain degré du système tonal, et non d'une note à hauteur fixe.

(3) Guy d'Arezzo, Vincenzo Galilei, Zarlino, Froschio, Glareanus, Lemme Rossi, Gassendi, Mersenne, Meibaum, Wallis, Marpurg, Burette, Giambattista Martini, Hawkins, Burney, J.-J. Rousseau, Forkel, de la Borde, Vincent, Oscar Paul.

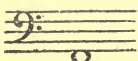
nen des Dionysius und Mesomedes (1840), et Anonymi Scriptio de Musica (1841), il enseigna que la proslambanomène hypodorique



ne pouvait être que la note moderne .

Cette doctrine était de nature à stupéfier les musiciens. Avec un accord puisé dans de semblables profondeurs, il eût fallu des cordes de violoncelle pour les lyres et les cithares; plusieurs tropes eussent été en partie inaccessibles à la voix humaine, dans une région aussi méridionale que la Grèce. Un Athénien du temps de Périclès eût proclamé pareille musique bonne tout au plus pour les Scythes, comme de nos jours sous nos latitudes plus élevées, on ne pourrait trouver pour l'exécuter que les fameuses voix de *basse-contre* de Russie. Bellermann ne fut qu'à moitié satisfait de cette solution. Dans son ouvrage capital *Die Tonleitern und Musiknoten der Griechen* paru en 1847 et qui eut depuis la fortune que l'on sait, il proposa un nouveau principe, suivant lequel le système musical des anciens

devait être assis sur la fondamentale .


teur savait-il que cette note correspondait à la *nota acquisita F-fa-ut* de Dufay, placée un ton au-dessous du *F* et deux tons plus bas que la proslambanomène hypodorique? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, la nouvelle interprétation proposée par Bellermann n'est qu'apparente; par suite d'autres recherches sur le diapason absolu des anciens, il parvint à fixer le diapason antique à une tierce majeure ou mineure au-dessous du

nôtre, ce qui donne à la note :  la valeur de :

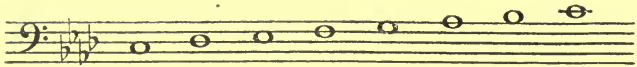
 ou de . En définitive, la seconde so-

lution ne s'écarte guère de la première et présente les mêmes inconvénients. Même abstraction faite de la hauteur absolue,

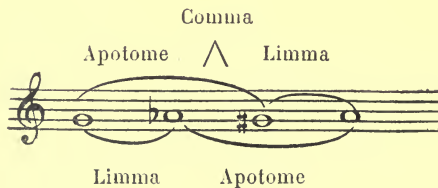
l'échelle-type des tons de transposition (tr. hypodorien) se

trouve transcrite comme ceci :  , et le mode

dorien, la gamme primitive des Grecs, prend la forme :



Sans nous arrêter davantage à ces conséquences singulières, recherchons les prémisses qui les ont motivées. Bellermann, tout pénétré des principes de la musique moderne, croyait atteindre à la certitude scientifique en les appliquant à la musique des anciens. Son point de départ est pris dans les données de l'Enharmonie moderne qui, tout en admettant, dans la pratique, l'homophonie des chromatismes très voisins, distingue, en théorie, le degré diésé du degré supérieur bémolisé. On sait que les acousticiens de nos jours, comme ceux de l'antiquité, divisent le ton en deux parties inégales : le demi-ton majeur ($\frac{16}{15}$ ou plus exactement $\frac{2187}{2048}$) que les anciens appelaient ἀποτομή, et le demi-ton mineur ($\frac{256}{243}$) qui portait le nom de λεῖμμα. Dans notre système musical, chaque degré de l'échelle comporte deux altérations chromatiques : il peut monter d'un demi-ton majeur par l'effet d'un dièse, ou être abaissé d'autant à l'aide d'un bémol. Lorsque deux degrés voisins sont altérés, l'un en montant, l'autre en descendant, les deux chromatismes opposés ne se rencontrent pas, mais se dépassent mutuellement d'une quantité minime appelée *comma* ($\frac{81}{80}$) :



Chez les anciens, chaque degré de l'échelle supporte également deux altérations. Cela est visible dans la notation instrumentale, dont les signes sont groupés en triades distinctes. Chacune de ces triades est formée d'un seul signe (par exemple F \perp \beth , C \cup \complement ou K \asymp \aleph) reproduit en trois positions différentes : droite (F, C, K), couchée (\perp , \cup , \asymp) et retournée (\beth , \complement , \aleph). Le signe droit, dit Bellermann, ne peut représenter que le degré primitif de l'échelle naturelle; le signe couché et le signe retourné en sont manifestement deux altérations successives, produites dans la même direction ascendante : le premier d'un demi-ton mineur, le second d'un demi-ton majeur. L'exemple ci-dessus serait donc, d'après notre auteur, transcrit en notation grecque comme suit :

Apotome
Limma

F \perp \beth C

Il semble bien résulter de ce rapprochement que les anciens notaient comme nous les deux altérations que comportent les degrés diatoniques, mais à l'aide d'un procédé différent. Au lieu de faire varier chaque degré de l'échelle dans les deux sens, par dièse et par bémol, ils parvenaient au même résultat en imprimant à chaque note primitive une double élévation : par demi-ton mineur (chez nous le degré supérieur bémollisé), et par demi-ton majeur (le degré inférieur diésé).

Voici comment s'exprime à ce sujet notre auteur :

« La différence entre notre système de notation et celui des anciens consiste en ceci : Nous considérons l'élévation d'un limma comme un pas vers le degré immédiatement supérieur de la primitive suite diatonique, par exemple nous désignons le haussement du *ré* d'un limma par *mi*^b, c'est-à-dire par le degré *mi* qui suit *ré* dans la primitive série diatonique, abaissé par un ^b; par suite, le limma au-dessus de *ut* est *ut-ré*^b, du *sol sol-*

la^b, etc.; et, en cela, nous avons parfaitement raison, car l'intervalle de demi-ton mineur *si-ut*, *mi-fa*, que nous venons d'imiter, est aussi le passage d'un degré primitif de l'échelle naturelle au degré suivant. Nous pouvons continuer cette manière de noter aussi loin que nous voudrions, et faire des progressions comme *la^b-si^{bb}*, *fa^b-sol^{bb}*, etc. Par contre, les anciens voient dans cette marche ascendante d'un limma (si l'on veut rendre leur pensée par une expression technique) comme une altération du ton d'où elle procède. Lorsqu'ils veulent monter d'un limma du *sol* par exemple, ils ne passent pas, comme nous, à la note suivante de l'échelle primitive, à la note *la* que nous abaissons, parce qu'elle est trop haute, en *la^b*, mais ils restent sur le degré primitif *sol* et l'élèvent par quelque chose que nous appelons *accident*, à savoir par le renversement de la note; et si ϵ était leur signe pour *sol*, le limma ascendant serait ω ; pour F , le limma ascendant serait $\underline{\omega}$. C'est ainsi que chez eux *ut-ré^b* = $\epsilon\omega$, *ré-mi^b* = $\epsilon\underline{\omega}$, etc. Les limmas ascendants du système grec, répondant à nos notes bémollisées, sont donc rendus par un procédé diamétralement opposé au nôtre. Par contre, les apotomes ascendants du système antique sont identiques aux nôtres, et le retournement de la note équivaut exactement à notre \sharp ; les deux haussent la note, tout en rappelant la forme primitive, d'un apotome; donc *sol-sol^{\sharp}* = $\epsilon\exists$, *si-si^{\sharp}* = $\epsilon\underline{\exists}$, *ut-ut^{\sharp}* = $\epsilon\exists$. Si, par nos deux signes d'altération, nous abaissons la même note primitive par un b et l'élevons par un \sharp , les anciens haussaient la même note primitive deux fois: d'abord d'un limma par le renversement, ensuite d'un comma, c'est-à-dire en tout d'un apotome, par le retournement du signe primitif, et font par exemple du *sol* = ϵ une fois *la^b* = ω et une seconde fois *sol^{\sharp}* = \exists ; de même pour les autres (1) ».

En d'autres termes et comme conclusion finale, les anciens n'abaissaient jamais la note primitive et, partant, ignoraient

(1) Bellermann, *Tonleitern*, p. 41.

le bémol : ils utilisaient exclusivement l'altération ascendante, le dièse, sous une double forme : le ♯ mineur (limma) et le ♯ majeur (apotome). C'est bien là le principe fondamental de la doctrine de Bellermann. En la reproduisant à son tour, Gevaert la résume en ces termes : « On voit que toute lettre modifiée exprime un son plus aigu que le caractère-type dont elle dérive, et que les Grecs ne possédaient aucun signe répondant à notre bémol (1). »

Le point de départ de Bellermann une fois admis, la suite découle d'elle-même. Étant donné que les signes de gauche de chaque triade, c'est-à-dire les lettres droites de la notation instrumentale, représentent les degrés inaltérés de l'échelle naturelle, leur enchaînement ne peut-être transcrit que de la manière suivante :

α ϵ η θ ι κ λ μ ν ξ \omicron π ρ σ τ υ ϕ χ ψ ω
1/2 1/2 1/2 1/2 1/2 1/2

En effet, la fondamentale *FA* rend seule possible la transcription des lettres droites en notes diatoniques. Toute autre note primitive placée sur la proslambanomène α amènerait forcément des chromatismes et nous donnerait une échelle armée de dièses. Avec la fondamentale *sol*, l'échelle composée de

lettres droites serait :

avec *la* :

avec *si* :

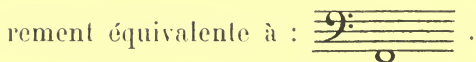
avec *ut* :

avec *ré* :

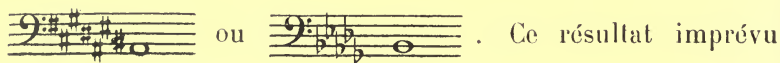
avec *mi* :

(1) Gevaert, *Hist. de la Mus. de l'Antiquité*, I, p. 379.

pothèse des notes diatoniques placées à gauche de chaque triade, la proslambanomène du trope hypodorien est nécessairement équivalente à :



La conséquence de cette disposition est que l'échelle des notes diatoniques représente la triple reproduction de l'octave hypolydienne (*fa... fa'*), avec un ton ajouté à l'aigu (sol''') et que le trope primitif sans notes altérées (l'échelle de *la mineur*), coïncidant avec le grand système parfait, ne serait autre que le trope hypolydien. Par contre le trope dorien, dont la primauté et le caractère primitif n'avaient jamais été mis en doute jusqu'ici, serait noté avec sept dièses ou cinq bémols :



était pour surprendre Beller mann lui-même ; il le qualifie de « bien singulier et choquant au plus haut point » (1). Nous épargnerons au lecteur le détail des conjectures à la fois perplexes et téméraires, à l'aide desquelles notre auteur essaie d'expliquer ce bizarre phénomène. Il suppose qu'à une époque indéterminée, et dans des conditions imprécises, le mode dorien aurait été transporté en Asie, d'où il serait revenu transformé en mode hypolydien par l'effet d'un glissement de demi-ton vers l'aigu (*mi-fa*) (2). Ce voyage et ce glissement sont, évidemment, des phénomènes surnaturels. Est-il besoin de rappeler qu'à l'époque où le mode dorien fut achevé par Pythagore (si l'on croit l'affirmation de Nicomaque), c'est-à-dire vers la fin du VI^e siècle, la Grèce avait commencé sa rapide ascension vers la plus haute culture, alors que les peuples asiatiques jadis florissants, les Phrygiens et les Lydiens, avaient succombé sous la domination des Perses ? Pendant ce magnifique V^e siècle qui vit le triomphe de l'Hellade sur l'Asie, la civilisation et particuliè-

(1) Beller mann, *Tonleitern*, p. 47.

(2) *Ibid.*, p. 48.

rement la musique grecques n'avaient plus besoin d'emprunter ; elles pouvaient subsister de leur propre fonds. Nous savons qu'à partir de Terpandre et, surtout, depuis la constitution des grands agones panhelléniques de Delphes, d'Olympie, de l'Isthme et de Némée, la musique grecque avait subi une évolution purement nationale. Ses grandes écoles sont à Sparte, à Argos, à Sicione, dans la Grande-Grèce, à Thèbes, à Athènes, et nulle part en Asie. Après les guerres médiques, la musique comme les mœurs des Asiatiques sont en pleine défaveur. Platon n'admet que l'harmonie dorienne et, à un degré inférieur, la phrygienne ; Aristote plaide tout au plus la cause de l'harmonie lydienne. Rien ne permet, dans ces conditions, de supposer la prédominance du mode hypolydien. A peine, s'il en est question d'une façon reconnaissable, pour l'époque qui précède Alexandre, dans deux textes de Plutarque concernant Polymneste de Colophon et Damon d'Athènes (1). Pour ce qui est du trope hypolydien, dans lequel Bellermand prétend reconnaître l'échelle-type des tons grecs, on n'en voit aucune trace jusqu'à Aristoxène. Cet auteur, assurément compétent et bien renseigné, nous donne, dans un passage particulièrement intéressant de ces *Éléments Harmoniques*, l'énumération des tropes usités avant lui (2) ; le trope hypolydien n'y figure pas. Tout porte à croire que ce trope est de la création même d'Aristoxène. Le style dorien avait si peu disparu sous la primauté hypolydienne qu'à l'époque romaine, au n^e siècle de notre ère, Ptolémée envisage encore le trope dorien comme le ton fondamental de la musique de son temps (3). Il serait inutile d'insister davantage ; le « phénomène singulier et choquant au plus haut point » signalé par Bellermand reste inexplicable, même après ses explications.

Si la doctrine de Bellermand paraît assez malheureuse dans ses conséquences, voyons ce qu'elle est devenue dans son appli-

(1) Plutarque, *de musica*, c. 29 et 16.

(2) Aristoxène, *Harm.*, II, Meib., p. 37.

(3) Ptolémée, *Harm.*, II, 14.

cation. Avant de persuader les autres, notre auteur devait se montrer fidèle à son propre enseignement. Le mérite de son système consistait à déterminer avec précision la valeur respective des signes composant chaque triade (la lettre droite = degré primitif; la lettre couchée = ♯ mineur; la lettre retournée = ♯ majeur). Or, dans sa transcription des Tables d'Alypius, Bellermann donne à certains signes des valeurs variables qui amènent leur fréquente confusion. Voici un relevé de quelques notes par lui transcrites dans les limites d'une seule octave :

A ∖ = fa♯	B / = fa♯	Γ N = fa	H > = ré♯	Θ ∨ = mi ^b
	B / = sol ^b	Γ N = mi♯	H > = mi ^b	
K Δ = ut♯	Λ Δ = ut♯	M ∏ = ut	Π ∩ = la♯	Ρ ∪ = si ^b
	Λ Δ = ré ^b	M ∏ = si♯	Π ∩ = si ^b	
T ∏ = sol♯	Υ = la ^b	X ∣ = fa♯	Ψ ∑ = fa♯	Ω ∞ = fa
T ∏ = la ^b				Ω ∞ = mi♯

Nous ne voulons pas nous montrer plus sévère qu'il ne convient pour ces irrégularités de transcription. En réalité, les tables d'Alypius contiennent des échelles *tempérées*, étrangères à la distinction commatique. S'il y a surabondance de notes homotones, cela tient à ce que le système de notation avait été créé en vue du genre enharmonique, déjà tombé en désuétude du temps d'Aristoxène, mais dont les vestiges fossiles continuaient à encombrer l'écriture musicale. Dès lors, Bellermann n'était pas en droit d'affirmer qu'il avait puisé les éléments de sa doctrine dans l'étude des Tables d'Alypius. Loin de faire la part du « tempérament » dans la constitution des échelles de transposition, il poursuit son analyse, en bon « magister », avec une minutie extrême, au point de reprocher aux anciens d'avoir été maladroits dans la notation de leurs

tropes. « Les Grecs, dit-il, n'ont pas de signes pour marquer *ut*^b et *fa*^b ni pour *si*^z et *mi*^z..... Leur système de notation contient en tout neuf infractions à la *justesse de l'expression tonale*. Si l'on constitue 12 gammes mineures de 7 degrés chacune, l'ensemble de ces gammes contiendra 84 notes, et chacun des 12 degrés chromatiques y figurera 7 fois; de ces 12 degrés chromatiques, 6 seront toujours exactement notés, 3 exactement 6 fois et inexactement une fois, 3 exactement 5 fois et inexactement 2 fois; en tout, 75 désignations *justes* et 9 *fausses* » (1). Assurément, Bellermaun n'a pas discerné ce qu'il y avait de plaisant dans une telle déclaration, ni l'aveu d'insuccès qui s'y trouve impliqué. En bonne logique, il aurait dû reconnaître que sa subtile doctrine ne cadrerait pas avec la notation d'où il la prétendait tirée. Nous savons que les échelles de transposition ont été établies par Aristoxène sans avoir égard aux apotomes ni aux limmas, en opposition avec l'école de Pythagore qui avait créé cette distinction. La différenciation mathématique des deux sortes de demi-tons était pour les musiciens grecs, comme pour nous, une question de pure théorie; la pratique n'en tenait aucun compte.

Aussi, nous avons lieu de croire que la thèse commatique de Bellermaun, qui constitue pourtant un élément essentiel de sa doctrine, n'est plus sérieusement prise en considération de nos jours. Dès le début, Forllage, le premier apôtre du maître, s'était permis de railler cette thèse avec vivacité : « Celui qui s'arrête, dit-il, à l'idée préconçue de la priorité de la notation instrumentale ne saurait comment faire pour échapper à la folle surabondance de notes dont l'octave antique paraît à première vue inondée. Bellermaun ne sait s'en tirer autrement qu'en prêtant à la période primitive de la musique des lumières puisées dans nos conceptions modernes; il ne fait de la sorte qu'administrer au malade du poison en guise de médecine. Les anciens auraient distingué, par les mêmes raisons que nous,

(1) Bellermaun, *Tonleitern*, p. 45.

fa = de *sol*^b, *sol* = de *la*^b, *si* = d'*ut* et auraient, de plus, possédé une oreille assez fine pour découvrir entre *si* et *ut* un son qui ne se trouve dans aucune échelle existante ! Un seul regard précis sur la construction de l'échelle hypodorienne nous délivre de telles suppositions, subtilités et vaines rêveries (1) ».

Sans insister davantage sur une partie déjà caduque de cette théorie, nous devons examiner la doctrine de Bellermann dans le principe même qui en a fait le succès. Ainsi que nous l'avons vu plus haut, notre auteur enseigne que les anciens notaient les degrés primitifs de l'échelle naturelle par les signes de gauche de chaque triade, par des lettres droites dans la notation instrumentale. Ces lettres normales, placées au grave de chaque triade, montent vers l'aigu dans des postures modifiées, qui indiquent nécessairement des altérations ascendantes de la note primitive. En d'autres termes et suivant l'expression résumée de Gevaert, la musique antique n'utilise que le ♯; elle ignore le ♭. Cette proposition, si absolue en la forme et si rigoureusement logique dans sa déduction des prémisses données, devait cependant fléchir devant telle évidence de l'harmonique antique. La constatation est faite par Gevaert lui-même. Malgré son respect pour l'autorité de Bellermann et de Westphal, l'illustre historien de la musique de l'antiquité ne peut s'empêcher de protester contre certaines applications de la doctrine admise. Avec son sentiment si fin et si pénétrant des choses musicales, il ne manque pas de discerner ce qu'il y a d'hérétique dans cette doctrine, dès qu'elle touche à l'enharmonie. « Rien n'est plus contraire, dit-il, à l'esprit de la théorie antique que de noter le son intermédiaire (parhypate ou trite) dans le tétracorde enharmonique par l'altération

(1) Fortlage, *das musikalische System der Griechen*, p. 135. Dans la partie finale de cette citation, l'auteur fait allusion à certains signes comme $\begin{array}{c} \Delta \\ \sqsupset \end{array}$, $\begin{array}{c} N \\ K \end{array}$, $\begin{array}{c} V \\ \beth \end{array}$, etc. que

Bellermann place au-dessus de $\begin{array}{c} \Gamma \\ N \end{array}$, $\begin{array}{c} M \\ \beth \end{array}$, $\begin{array}{c} \Omega \\ \beth \end{array}$, etc.

ascendante de l'hygate ou de la paramèse, soit par un *mi* ou un *si* demi-dièse. Pour les musicistes grecs une pareille intonation ne représente jamais autre chose qu'une parhygate ou une trite issue de l'abaissement de la parhygate ou de la trite diatonique. On se trompe en s'imaginant que l'on peut indifféremment considérer la note intercalaire sous l'un ou l'autre des deux aspects. L'instinct musical nous contraint d'assigner à toute intonation un degré déterminé. Même faussé, un son garde sa *dynamis*, son rang dans l'échelle ; le son 7 de l'échelle acoustique établie sur la fondamentale *ut* est à l'oreille du musicien moderne un *si* ^b trop bas et non pas un *la* surélevé (1) ». Dans un autre passage de date plus ancienne, le même auteur énonce la même pensée sous une forme particulièrement significative : « La lettre couchée (parhygate ou trite enharmonique) fut donc envisagée (par les anciens) comme une modification, *non du caractère type* (lettre droite), *mais de la lettre retournée* (oxyptycne) (2) ». Si Gevaert, moins respectueux des autorités consacrées et plus confiant en ses propres lumières, avait poussé plus loin son analyse et dégagé de la grave constatation qu'il venait de faire tout ce qu'elle contient en puissance, la doctrine de Bellermann eût été mise à néant dès 1875.

En vérité, il est grandement temps de le dire : Rien n'est exact dans le principe posé par Bellermann ; tout y est erroné. Nous avons vu que la thèse commatique était un leurre ; on peut ajouter que l'altération ascendante des degrés primitifs n'est qu'un mythe, et la notation de ces degrés par les lettres droites qu'une fâcheuse méprise sur le véritable caractère de l'écriture musicale. Pour rentrer dans la réalité historique, la proposition de Bellermann demande à être retournée dans toutes ses parties : *les anciens ne connaissaient pas d'altération ascendante, et les notes diatoniques de leur échelle naturelle étaient placées à la droite de chaque triade*. En un mot, la

(1) Gevaert, *Les Problèmes mus. d'Aristote*, p. 361, note 3.

(2) Gevaert, *Hist. de la Mus. de l'antiq.*, I, p. 427.

musique antique ignorait le ♯; elle ne pratiquait que le ♭. Les musicographes de l'antiquité ne nous indiquent, pour le genre diatonique, qu'une seule altération hémitone : c'est la *conjonction* (συναψή), origine de notre ♭, opposée à la *disjonction* (διαζευξις) répondant à notre ♯. Appliquée d'abord à un seul, degré de l'échelle (la paramèse *si*), cette altération descendante est devenue d'un emploi plus général, par suite de l'extension des mutations tonales. Toutes les fois que, dans la série des échelles de transposition, on passait d'un trope plus simple à un autre plus altéré, la paramèse du premier subissait la conjonction et devenait la parhypate méson du second. Comme le disait Ptolémée, « le système conjoint a été établi pour permettre une métabole de ton » (1). A l'inverse, le retour au trope moins altéré se faisait à l'aide de la disjonction (♯). « La métabole suivant le système, dit Cléonide, a lieu d'une conjonction à la disjonction, et réciproquement (2) ». Voilà tout le mécanisme des modulations tonales dans la musique antique. Il serait difficile d'y retrouver la moindre trace d'une altération ascendante répondant à notre dièse.

La notation du chromatisme ascendant est d'origine plus récente. Certains auteurs pensent qu'elle est née à l'époque de la Renaissance où apparaît, en effet, pour la première fois le terme *dièse*. Les musiciens de l'école florentine, dans l'espoir de ressusciter la monodie antique, cherchaient à reproduire la *diésis* grecque; mais, bientôt lassés de leurs vaines tentatives, ils durent se résigner à la modulation hémitone, qui garda le nom du quart de ton introuvable. Le signe même de l'altération ascendante est plus ancien et remonte vers la fin du XIII^e siècle. Jusqu'à cette époque, la théorie et la pratique musicales, fidèles à l'antique tradition, ne connurent que la conjonction, dénommée *b (si) rotundum* (♭) ou *b molle*, et la disjonction, appelée *b quadrum* (♮) ou *b durum*. Le chant

(1) Ptolémée, *Harm.*, II, 6.

(2) Cléonide, *Isag.*, Meib., p. 20.

grégorien n'admettait que les deux demi-tons : *mi-fa*, *si-ut*, et une seule note variable : *si* (1). Le *si* servait à conjurer le *diabolus in musica*, ce triton (*fa-si*) qu'abhorraient les musiciens du moyen âge. Dans la pratique ultérieure, les mélodies d'un style moins sévère que celui des premiers siècles exigeaient une exécution moins rude et, pour éviter le triton en descendant du *si*, on haussait le *fa* de manière à le rapprocher du *sol* (2). Ce procédé, appliqué au chant polyphonique, amena peu à peu la création de la *musica ficta*, comprenant des notes étrangères à l'échelle naturelle. L'introduction des notes « feintes » ou chromatiques (3) dans la gamme n'était pas destinée à réaliser le chromatisme suivi, qui ne fut abordé qu'au xvi^e siècle, mais servait uniquement à atténuer, dans certains cas, les duretés d'un diatonisme rigoureux. Leur emploi permettait aussi les chants transposés. A l'origine, les notes feintes n'étaient ni écrites ni dénommées autrement que les notes réelles ou naturelles. « Non debet falsa musica signari », dit un manuscrit du xiv^e siècle conservé à la Bibliothèque Laurentienne de Florence. Les maîtres s'en tiraient en recommandant à leurs élèves de chanter *aigu* (4), dans certains cas (*cogente tono et necessitate*), le ton au-dessous de la finale, c'est-à-dire de le hausser d'un demi-ton. Avec le temps, on prit l'habitude de marquer par un signe l'altération ascendante des degrés naturels. Le signe ✕ apparaît déjà chez les plus anciens contrepontistes français de la fin du xiii^e siècle, et notamment

(1) Félix Clément, *Méthode complète du Plain-Chant*, p. 34.

(2) *Ibid.* — Dans le système des *muances*, la note ainsi haussée prenait le nom de *si*, par analogie avec la disjonction.

(3) Franchinus Gafor, *Pract. mus.*, III, 13 : « Quae *chromatica* dimensione ducuntur *coloratas* demonstrant cantilenas, quas et *fictas* dicunt. » — Padre Martini, *Storia della Musica*, I, p. 97, note 23 : « Fu costume dei autori dei secoli passati, ogni qual volta usavano nella Musica gli intervalli diversi, e fuori del genere diatonico, di chiamar una tal Musica : *Falsa* : aliquando per falsam musicam facimus semitonium ubi non debet esse. M. Philippus de Vetri seu Vitriaco Cap. de Semiton. — ... *Ficta*... *Colorata*... *Alterata*. »

(4) *Sharp* en anglais, d'où la désignation du dièse (*sharp*) dans la terminologie anglaise.

dans le rondel « Fines amourettes » d'Adam de la Halle (1). Fra Giovanni Ottobi l'appelle, dans sa *Caliopea legale* (2), *b couché* (*b giacente* ♩), comme pendant au *b rotundum* (♩) et au *b quadrum* (♩). Pietro Aron, au xvi^e siècle, y fait allusion en ces termes : « Il quale segno (♩) e stato chiamato da Bartolomeo Rami, musico dignissimo veramente da ogni dotto venerato, segno di *b quadro*, e da frate Giovanni Ottobi e stato chiamato segno di *b iacente*, e questo ♩ da lui e stato chiamato segno di *b quadro retto*. . . dico che ditto segno sara più ragionevolmente chiamato *b quadro* che *diesis*, lo effetto e il nome non hanno insieme con risponidenza (3) ». Aron eut mille fois raison de protester contre la dénomination *dièse* appliquée au chromatisme ascendant, qui n'a rien à voir avec la diésis des anciens. Le prudent avis du vieux maître romain, mieux suivi, eût fait disparaître la cause de faciles et fâcheuses méprises.

Assurément l'auteur des *Tonleitern* était au-dessus d'une confusion de ce genre ; mais, jusqu'à un certain point, on peut lui reprocher d'avoir pris un mot pour l'autre. Si, en vue de désigner le principe efficient des échelles antiques, Bellermann eût dit *diésis* au lieu de *dièse*, il se fût trouvé sur le chemin de la solution véritable. En effet, l'altération hémitone ascendante est entièrement étrangère à la constitution des harmonies grecques, ainsi qu'à la notation qui en est issue. Cela est tellement vrai que la manière dont le genre chromatique se trouve noté est précisément la partie scabreuse de l'écriture musicale des anciens. Par contre, tout indique que leur système de notation a été agencé en vue du genre enharmonique, pendant la belle période de la musique grecque où ce genre prédominait. A cette époque, la théorie des harmoniciens envisageait la gamme comme un produit de la *καταπέχωνοσις*, basée sur l'intervalle minime appelé *διεσις*; on en comptait 24

(1) Ambros, *Geschichte der Musik*, II, p. 173.

(2) Publié par Coussemaker, *Hist. de l'Harmonie au Moyen âge*, p. 293 et suiv.

(3) Pietro Aron, *Aggiunta al Toscanello*, Ven., 1552, fol. 25.

par octave, 28 par échelle ennéacorde (1). La diésis était l'élément primordial de l'harmonie, la commune mesure de toutes les formations mélodiques. "Ὡσπερ ἐν τοῖς ἄλλοις ἡ ἀρχὴ ἀπλοῦν, dit Aristote, . . . ἐν βάρει μὲν μῦν, ἐν δὲ μέλει διέσις (2). Et ailleurs : Τὸ δὲ ἐν ὅτι μέτρον σημαίνει, φανερόν. Καὶ ἐν παντί ἐστὶ τι ἕτερον ὑποκείμενον, ὅσον ἐν ἀρμονίᾳ διέσις, ἐν δὲ μεγέθει ὀάκτυλος ἢ ποῦς ἢ τι τοιοῦτον, ἐν δὲ ῥυθμοῖς βᾶσις ἢ συλλαβὴ (3). Or, cette unité première de l'harmonie, sa mesure et son principe moteur, progressait dans l'échelle par un *abaissement* de la note. Le *pycnon* où se condensent ces éléments premiers et qui se reflète dans chaque triade de la notation, montre la parhypate ou la trite enharmonique (lettre couchée), dérivée de la parhypate ou trite diatonique (lettre retournée) par un abaissement de quart de ton. Un second abaissement de même valeur détermine l'hypate ou la paramèse qui, marquées par la même lettre dans une position différente (droite), semblent bien n'être que l'altération au second degré de la note primitive. Διέσις ἄνεσις, dit Suidas : *la diésis est un abaissement* (4). Cette définition, si expressive dans sa concision, suffit pour fixer nos esprits et pour nous guider vers la juste solution du problème.

La constatation qui vient d'être faite se trouve singulièrement confirmée, lorsqu'on examine les caractères de la notation instrumentale. Par un reste de vieille habitude, nous avons appelé droite la lettre placée à la gauche de la triade, et retournée celle qui se trouve à sa droite. C'est l'ordre inverse qui doit être suivi. Pour nous rendre un compte exact de l'allure véritable de ces signes, il importe d'envisager l'alphabet grec, non dans le dernier état de son évolution, mais sous l'un ou l'autre de ses aspects antérieurs. Quelles que soient les origines de l'écriture musicale des anciens, tout le monde convient

(1) Aristoxène, *Harm.*, I, Meib., p. 28.

(2) Aristote, *Analytica Post.*, I, 23,9.

(3) Id. *Metaphys.*, XIII, 1, 7. Cf. *Metaphys.*, IV, 6, 12, IX, 1, 7-11 et 2, 5. *De Sensu*, VI.

(4) Suidas, s. v. Διέσις.

qu'elles remontent assez haut dans le passé. Clément d'Alexandrie nomme Terpandre (fin du VIII^e siècle) comme l'introducteur des notes musicales en Grèce (1). Aristide Quintilien en attribue l'invention à Pythagore (fin du VI^e siècle) (2). Bellermann incline vers la première hypothèse (3). Westphal croit reconnaître en Polymneste de Colophon l'auteur des notes instrumentales comme aussi du genre enharmonique (4). Parmi ces trois solutions, nous choisirons, pour le moment, la moins favorable à notre thèse, celle qui vise l'époque la moins éloignée.

Suidas nous apprend que le premier traité sur la musique fut écrit par Lasos d'Hermione (5). Ce maître harmonicien, contemporain de Pythagore et fondateur de l'école musicale d'Athènes, eût pu difficilement composer un ouvrage de ce genre, s'il n'eût disposé de moyens graphiques appropriés pour la notation des pycnons enharmoniques. Son initiative se place à une époque d'essor littéraire où, le commerce des papyrus commençant à se répandre, l'usage de l'écriture put prévaloir et se substituer à la transmission orale ; c'est le moment où Pisistrate fait recueillir les chants homériques et institue la première bibliothèque d'Athènes. Or, à cette époque, l'écriture grecque n'était ni fixée dans le sens de gauche à droite comme plus tard, ni rétrograde comme à l'origine, suivant la coutume phénicienne ; elle participait de ces deux manières sous la forme *boustrophède*. Les plus anciennes inscriptions du VII^e siècle ont encore conservé la marche orientale de droite à gauche ; c'est le cas aussi des inscriptions d'Abou-Simbel, qui sont de la seconde moitié de ce siècle. Mais le code de Gortyne de la première période législative, qui est de la même époque, est gravé sur pierre tantôt en écriture rétrograde, tantôt en boustrophède (6). Cette dernière écriture se

(1) Clément d'Alexandrie, *Stromata*, p. 308 édit. Sylburg, 1688.

(2) Aristide Quint., *De musica*, Meib. p. 28.

(3) Bellermann, *Tonleitern*, p. 46.

(4) Westphal, *Metrik*, I, p. 454.

(5) Suidas v. Ἀῤῥος.

(6) Iwan v. Müller, *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft*, I, p. 446.

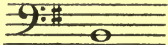
montre seule dans les lois de la seconde période (commencement du VI^e siècle), notamment dans la grande loi des XII Tables, et se maintient dans les textes de la troisième période, que l'on croit du début du V^e siècle. Les lois de Solon étaient également gravées en boustrophède sur des colonnettes en bois, mobiles autour d'un pivot (ἄζωνες) (1). Dans ce genre d'écriture, on trouve aussi parfois les lettres couchées ou la tête en bas. Cela est visible surtout dans les légendes sinueuses ou circulaires qui figurent sur certains vases ou stèles de cette époque. L'écriture grecque, telle qu'elle nous apparaît avant les guerres médiques, comporte les lettres de l'alphabet en trois positions différentes : tournées de droite à gauche, et ce sont les caractères-types, couchées, et tournées de gauche à droite. C'est exactement la disposition des lettres dans la notation instrumentale. Ces trois états de chaque lettre correspondent aux trois phases de chaque degré dans les pycnons de la musique enharmonique, contemporaine de l'écriture boustrophède.

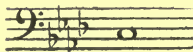
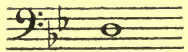
En réalité, la notation instrumentale avec son groupement en triades n'est pas l'œuvre de Pythagore ni de ses disciples canoniciens, mais des Harmoniciens, disciples de Polymneste, de Sacadas et de Lasos, qui ont su appliquer à leurs fines modulations les caractères diversifiés de l'écriture de leur temps. Dans ce système de notation, le degré primitif de l'échelle naturelle est représenté par une lettre sous sa forme primitive, c'est-à-dire tournée à gauche ; les altérations descendantes du même degré étaient marquées par la même lettre placée dans les deux autres postures admises par l'usage. Et, de toute évidence, la lettre tournée à droite n'était pas ce que nous appelons une lettre droite, mais réellement une lettre retournée désignant la note dérivée. Les degrés diatoniques étant ainsi situés à l'aigu des triades, il en résulte nécessairement que la mèse (oxyppyne) (2) du trope hypodorien ne peut


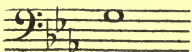
(1) Harpocraton, éd. Bekker, p. 136, s. v. ὁ ἀζωνῆων νόμος. Suidas, eodem verbo.

(2) Et par suite la mèse baryppyne du pycnon supérieur, homophone de la note oxyppyne inférieure (ΓΡΥ ΩΨΧ).

être que la note *la*. Toute autre valeur donnée à cette mèse, à l'exception de *mi*, entraînerait pour les notes oxypycnes une suite accidentée. Ainsi, pour la mèse hypodorique équivalente à *si*, on aurait l'échelle

 , pour *ut* :

 , pour *ré* :  , pour *fa* :

 , pour *sol* :  . Avec la mèse *mi*,

on aurait une suite de notes inaltérées, mais la conjonction ($\sigma\nu\nu\alpha\varphi\acute{\iota}$) serait représentée par la note *fa* et la disjonction ($\delta\acute{\iota}\acute{\alpha}\xi\epsilon\nu\zeta\acute{\iota}\varsigma$) par la note *fa^z*, ce qui jurerait avec tout ce que nous savons du système musical des anciens. Encore une fois, il ne s'agit pas ici de la hauteur réelle des sons ; nous aurons à étudier plus tard la question du diapason antique. Notre attention doit porter uniquement sur la suite des intervalles et sur les altérations des degrés de l'échelle naturelle, qui n'est et ne peut être que le trope hypodorien. Quand nous disons *la*, nous entendons la note diatonique voisine de la conjonction et de la disjonction, lesquelles, à travers toute l'histoire de la musique, ont été considérées comme équivalentes au *si^b* et au *si^z*. C'est dans ce sens que nous disons que la mèse hypodorique correspond à notre *la*, parce que cette note exerce son action attractive sur la paramèse *si*, qui devient par l'effet de la $\sigma\nu\nu\alpha\varphi\acute{\iota}$ la trite conjointe *si^b*. Aussi voyons-nous, dans l'échelle hypodorique, un pycnon spécial réservé pour la note oxypycne *si^b* (1) ; la note disjonctive, *si* naturel, trouve sa place au grave du pycnon supérieur : *si ut^b ut*. A part ce pycnon spécial de la conjonction, toutes les autres triades de la notation ont, pour le trope hypodorien basé sur la mèse ou proslambanomène *la*, des notes oxypycnes exclusivement diatoniques.

(1) Le *si^b* a été pendant longtemps considéré comme une note primitive, autant dans l'archaïque mode dorien conjoint que dans le petit système parfait.

S'il est ainsi manifeste que la note la plus grave du système musical des anciens ne peut être qu'un *la*, il existe, d'autre part, un texte formel indiquant de la manière la plus précise que la note la plus aiguë est nécessairement un *si*. Voici comment s'exprime Aristide Quintilien, en parlant de l'étendue complète des diverses échelles de transcription : Τόνοι δὲ εἰσὶ κατὰ μὲν Ἀριστόξενον τρισκαίδεκα, ὧν οἱ προσλαμβανόμενοι περιέχονται τῷ διὰ πασῶν, κατὰ δὲ τοὺς νεωτέρους πεντεκαίδεκα, ὧν οἱ προσλαμβανόμενοι περιέχονται τῷ διὰ πασῶν καὶ τόνῳ, τοῦ κατὰ διάξευξιν ἐφαπτόμενοι (1). En d'autres termes, le système tonal antique, dans l'ensemble de ces quinze tropes, atteint à l'aigu le degré de la disjonction. Aristide ne pouvait énoncer plus clairement que la suite des quinze échelles, composée de trois octaves et un ton, était limitée, d'un côté, par la proslambanomène la plus grave : *la* et, de l'autre, par la nète hyperboléenne la plus élevée : *si'''*. C'est là, en quelque sorte, la signature de l'antiquité, authentifiant l'interprétation de Guy d'Arezzo et la tradition dix fois séculaire qui se rattache à son nom.

L'auteur des *Tonleitern und Musiknoten der Griechen* avait cru infirmer l'enseignement du passé, en apportant des éclaircissements plus conformes à nos idées modernes. C'était rompre le contact avec les anciens. En dépit d'une atteinte momentanée, il est permis de penser que l'antique tradition demeurera encore vivante, quand la doctrine de Bellermann ne sera plus qu'un lointain souvenir.

FRANCISQUE GREIF.

(1) Aristide Quint., *de musica*, Mb., p. 23. Dans la note relative à ce texte, Meibom fait la remarque suivante : « Ἐφαπτόμενοι. Dubium videri possit, num subaudiendum προσλαμβανόμενοι, an νεώτεροι. At vero haec difficultas tollitur, ubi orationem compleveris hoc modo, τοῦ κατὰ διάξευξιν συστήματος ἐφαπτόμενοι » ; ce qu'il traduit dans le corps de l'ouvrage par : « Systema disjunctivum *attingentes*. » Le mot ἐφάπτειν a le double sens d'attacher et d'atteindre. C'est dans ce dernier sens que l'emploie Aristide. Ainsi, un peu plus loin (même page 23, *in fine*), il dit : Ἀρξίμενοι γὰρ ἀπὸ τοῦ βραχυτίτου καὶ βουλόμενοι ἐπιτείνειν καὶ πάλιν ἀνιέναι, κατὰ ποικίλα διαστήματα, παντῶς ἐνός τινος αὐτῶν ἐφαψόμεθα προσλαμβανόμενοι (semper illorum aliquem tangemus proslambanomenon). De même, p. 41 l. 5 : διὰ τὸ λοιπὸν ἡμᾶς ἐφῆσθαι τῶν ὀξυτέρων συστημάτων (ideo quod acutiora deinde systemata attingemus). Philoxène et Cyrille rendent également ἐφάπτομαι par *attingo* (V. Vulcanii *Thesaurus*, p. 481 et Labbaei *Glossaria*, p. 84).

TORSE D'UNE STATUETTE DE SATYRE ASSIS

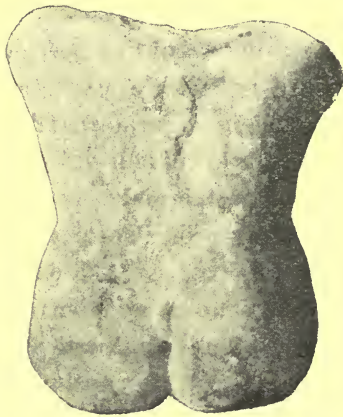
L'extrême obligeance d'un amateur parisien dont le goût éclairé a su réunir un certain nombre de pièces antiques de choix, M. Georges Picard, me met à même de faire connaître une statuette que j'avais remarquée avant même qu'elle ne fût acquise par lui et qui me paraît pouvoir contribuer à l'interprétation d'un détail du célèbre torse du Belvédère.



Il s'agit d'un petit torse en marbre, sans tête ni bras, brisé encore à mi-cuisses, d'un personnage masculin assis, mesurant 0^m14 de haut. Le marbre est un joli marbre grec à paillettes brillantes, fortement patiné de rouge par endroits. Dans chaque épaule un trou indique que les bras étaient rajustés. Un tenon

cylindrique en fer se voit également dans chaque cuisse et servait à fixer la partie inférieure rapportée : le fer sous l'action du temps s'étant entièrement oxydé, la rouille a eu pour effet de disjoindre un morceau qui a dû être recollé. Il faut signaler encore que la partie interne de l'une des cuisses présente une section plane.

Mutilé ainsi, d'un travail courant qui ne se signale par aucune qualité particulière, le fragment n'en est pas moins digne d'intérêt. Il représente, ai-je dit, un personnage assis. L'absence des membres ne permet malheureusement de res-



tituer ni quel était le siège, ni comment étaient disposées les jambes, ni à quoi étaient occupés les bras : on voit seulement que le bras gauche était levé et que l'épaule, plus haute de ce côté, devait donner au buste une inclinaison vers sa droite. Jeune, semble-t-il, et à peine parvenu au développement viril, le personnage montre, non seulement des formes communes, mais un ventre ballonné, qui dès l'abord paraissent trahir un caractère bachique, caractère que confirme précisément le point sur lequel je veux insister. Vu de dos, le torse présente à 0^m025 environ au-dessus du plan d'assiette, à l'endroit où s'arrête en haut la commissure des fesses et où se terminent les vertèbres

coccygiennes, un trou d'où part une longue queue, et, de ce trou, la queue elle-même, au lieu d'être tombante, remonte tout le long du dos, presque jusqu'au niveau des omoplates, formant une saillie sinueuse terminée par une sorte de gland. Il y a là une disposition dont je ne connais pas d'autre exemple, mais on sait de reste que les artistes de l'époque hellénistique ne répugnaient pas à donner aux personnages bachiques une queue, qui précisément a ainsi son point d'attache dans le dos.

L'attitude assise de notre petit torse ne suffit à coup sûr nullement par elle-même à le rapprocher du torse du Belvédère. Si l'un et l'autre sont assis, la pose par ailleurs est notablement différente et la statuette n'a rien du mouvement de torsion et d'inclinaison en avant que présente le colosse. Elle en diffère, en outre, profondément et par le caractère juvénile et par une certaine vulgarité que j'ai déjà indiquée, qui font contraste avec la vigueur, mais la vigueur distinguée, de ce dernier. Mais, et c'est là que la comparaison trouve à s'exercer, outre les nombreux trous ayant servi à fixer par des goujons les parties rapportées, le torse du Belvédère montre dans le dos, sur le trajet de la ligne médiane et au niveau des reins, un trou dans lequel s'enfonce profondément une tige de fer. Le catalogue, tout dernièrement paru, des antiques du Belvédère par M. Amelung (1), dans sa très minutieuse description (2), se borne à la mention suivante : « de solides chevilles de fer sans destination assurée se trouvent, l'une dans les reins..., etc. » (3). Peut-être le détail, pour secondaire qu'il soit, mérite-t-il d'être examiné de plus près, comme l'a fait récemment M. K. Hadaczek (4). Le goujon est sans aucun doute antique

(1) W. Amelung, *Die Sculpturen des Vaticanischen Museums*, t. II, Berlin, 1908.

(2) N° 3, p. 9-20 et 754-755 et pl. 2.

(3) P. 9.

(4) K. Hadaczek, *Marsyas*, I, *Zur Erklärung des Torso von Belvedere*, dans les *Jahreshefte d. österreich. arch. Institutes*, t. X, 1907, p. 313-317. Voy. en particulier l'excellente reproduction du torse vu de dos, p. 313, fig. 91. L'article de M. Hadaczek n'a pu être mentionné par M. Amelung qu'aux « additions » de son second volume.

et en même temps trop mince pour avoir pu servir à assujettir le torse, par exemple contre une paroi. Il produit plutôt l'impression de provenir, comme les goujons reconnaissables dans les fesses, d'un travail de pièces rapportées. M. Hadaczek note enfin que le point où il se trouve est précisément celui où s'attache la queue des Satyres, Pans et Silènes, juste au milieu des parties molles qui sont comprises entre les côtes en haut et, en bas, les os du siège. A quoi s'ajoute encore que, autour du goujon et en dessous, on remarque sur le dos du torse une légère surélévation du marbre, de forme à peu près rhomboïdale, fortement polie et frottée, qui n'a rien à faire avec les muscles du corps. La conclusion qu'en déduit l'auteur est donc que, selon toute vraisemblance, il y a là la trace subsistante d'un tenon de marbre, détruit postérieurement à la découverte de la statue, qui servait à recevoir l'attache d'une queue de Satyre travaillée dans un morceau séparé (1).

L'élément serait d'importance pour la véritable interprétation à donner au torse du Belvédère, qui, on le sait, est matière à contestation. Quatre siècles durant il a passé sans discussion pour un Hercule. L'assurance des archéologues a disparu le jour où, en 1894, M. B. Sauer (2) attira l'attention sur ce fait que la peau sur laquelle est assis le héros n'est pas une peau de lion; point de crinière, point de touffe de poils à l'extrémité de la queue : la dépouille serait celle d'une panthère. Reconnaissant, d'autre part, que le caractère de force, le caractère pour tout dire herculéen du corps interdit de songer à aucun des habitués du cycle bachique, M. Sauer prétend y voir un Polyphème (3). M. Robert, à ce nom, a depuis proposé de substituer celui de Prométhée, auquel, s'il fallait choisir entre les deux, M. Amelung n'hésiterait pas à donner la préférence, ne pouvant admettre pour sa part que l'artiste, en supposant même qu'il eût voulu représenter le sauvage Cyclope en amou-

(1) *Ibid.*, p. 313-314.

(2) B. Sauer, *Der Torso von Belvedere*, Giessen, 1894.

(3) *Ibid.*, p. 19-30.

reux de Galathée, lui eût donné une telle noblesse de traits. Loin de résoudre la difficulté, les indications tirées de la nature de la peau de fauve ne feraient, de l'avis de M. Amelung, qu'en rendre la solution plus malaisée : le problème lui paraît encore irrésolu (1). Il se trouverait pourtant, on ne saurait le nier, au moins plus étroitement conditionné, si l'on admettait la constatation de M. Hadaczek relative à la queue de Satyre : un Satyre puissant et âgé, puisque aussi bien, à en croire ce savant, il faut revenir franchement au cycle des Satyres et Silènes, ne peut être selon lui que le Silène Marsyas.

Il y aurait quelque présomption à croire que cette dénomination de Marsyas réalise l'accord qui, depuis quinze ans, n'a pu s'établir. L'interprétation nouvelle ne vaut sans doute que comme hypothèse ; mais, à ce simple titre, il m'a paru qu'il pouvait ne pas être indifférent que le petit marbre de la collection Picard semblât de nature à corroborer l'une au moins des observations sur lesquelles elle se fonde et à fournir un rapprochement à l'appui de l'existence de ce second attribut, en complet accord avec la peau de panthère, — une queue de Satyre, — que M. Hadaczek a prétendu reconnaître.

Etienne MICHON.

(1) *Die Sculpturen des Vaticanischen Museums*, p. 17-18. M. Amelung fait la critique de toutes les dénominations proposées et donne la bibliographie complète.

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

La nécessité où je me suis trouvé d'achever le présent *Bulletin* avant le 1^{er} janvier 1909 a empêché d'y comprendre le dernier fascicule de plusieurs périodiques de 1908, ainsi que certains recueils qui ne sont distribués qu'à la fin de l'année (1). A côté des périodiques, les dissertations des Universités allemandes et d'importants ouvrages archéologiques parus en 1907-8 ont fourni un appoint qui est loin d'être négligeable. Sans doute, dans l'intensité de la production épigraphique actuelle (2), on ne saurait se flatter d'être absolument complet. Mais, plus cette production est intense et dispersée, plus il semble importer que l'on en puisse dresser chaque année le bilan, et, puisque le présent *Bulletin* répond seul à ce besoin, nous espérons que les épigraphistes dont les travaux sont le plus difficiles à atteindre voudront bien nous faciliter la tâche. Pour leur permettre en retour de découper et de mettre en fiches le présent *Bulletin*, ce dont on a plusieurs fois exprimé le désir, la librairie Leroux a bien voulu, à partir de cette année, le mettre en vente en tirage à part pourvu d'une pagination spéciale et suivi de quelques *indices* qui en rendront la consultation plus commode.

Dans la liste de 58 périodiques qui suit, on ne comprend que ceux dont le dépouillement a effectivement fourni des données au présent *Bulletin*.

Allemagne. — *Athenische Mitteilungen* (AM), XXIII (1908).

Hermes, XLIII (1908).

Philologus, LXVII (1908), 1-3.

Rheinisches Museum (Rh. M.), LXIII (1908).

Klio, VIII (1908).

Glotta, I (1907/8), 2.

Neue Jahrbücher für das klassische Alterthum, 1908, 1-10.

(1) M. Bourguet a bien voulu se charger de l'analyse pour Delphes des articles de Pontow et de Washburn et de ceux du *BCH* de 1902, pour Délos et Ténos de ceux de Dürrbach et de Demoulin dans le *BCH* de 1902, pour Athènes de celui de Wilhelm dans les *Jahreshefte* et de la thèse de E. Cavaignac sur les finances athéniennes. Qu'il en reçoive ici tous mes remerciements.

(2) Près de la moitié des inscriptions analysées étaient inédites : le présent *Bulletin* en comprend environ 1550.

- Jahrbuch des archacologischen Inst. et Arch. Anzeiger*, XXIII (1908), 1-2.
Zeitschrift für Numismatik, XXVI (1907), 4; XXVII (1908), 1-2.
Berliner philologische Wochenschrift (B. Ph. W.), 1908.
Wochenschrift für klassische Philologie (W. kl. Ph.), 1908.
Goettinger Gelehrte Anzeigen (GGA) et Nachrichten, 1908.
Académie de Berlin. Sitzungsberichte, 1908.
Byzantinische Zeitschrift, XVII (1908).
Memnon, I (1908), 1-2.
- Autriche. — *Wiener Studien*, XXX (1908), 1.
Jahreshefte des österr. arch. Instituts, X (1907), 3-4; XI (1908), 1-2.
Archeografo Triestino, 1908.
Zeitschrift für die österr. Gymnasien, 1908.
- Belgique. — *Musée Belge et Bulletin bibliographique*, XII (1908).
Journal de l'Instruction publique, LI (1908).
Analecta Bollandiana, XXVII (1908).
- Égypte. — *Bulletin de la Société d'Archéologie d'Alexandrie*, II (1908), 2.
- Espagne. — *Boletin de la Real Academia de la Historia*, LIII (1908).
- États-Unis. — *American Journal of Archaeology (Am. J. Arch.)*, XI (1907), 4; XII (1908), 1-3.
American Journal of Philology (Am. J. Phil.), XII (1908), 1-2.
Classical Philology, III (1908).
Harvard Studies in classical Philology, 1908.
- France. — *Bulletin de Correspondance hellénique (BCH)*, XXV (1902), 4; XXXI (1907), 3-4; XXXII (1908), 1-4.
Revue des Études grecques, XXI (1909).
Revue des Études anciennes, X (1908).
Revue archéologique (RA), 1908, XI, XII.
Revue de Philologie, XXXII (1908), 1-3.
Revue biblique, 1908.
Échos d'Orient, 1908.
Mélanges de l'École de Rome, 1908, 1-2.
Journal des Savants, 1908 et *Nouvelles Archives des Missions*, 1907.
Académie des Inscriptions : Comptes-rendus, 1908, janvier-octobre.
Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 1908, 1.
Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1907-8.
Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale, VI (1908), 1.
Mélanges de la Faculté de Beyrouth, III, 1 (1908).
- Grande-Bretagne. — *Journal of hellenic Studies (JHS)*, XXVIII (1908).
Hermathena, XXXIII (1907), XXXIV (1908).
Classical Review, XXII (1908) et *Classical Quarterly*, II (1908).
- Grèce. — *Ἐπεμερις ἀρχαιολογική*, 1908, 1-2.
Ἀθηνᾶ, XX (1908), 1-3.
- Hollande. — *Mnemosyne*, XXXV (1908).
- Italie. — *R. Accademia dei Lincei, Monumenti antichi*, XVIII (1908).
Notizie degli Scavi, 1908.

Bullettino della comm. archeologica comunale di Roma, 1907, 4;
1908, 1-2.

Ausonia, II, 1908.

Rivista di Filologia, 1908.

Rivista di Storia antica, 1908.

Rivista italiana di Numismatica, 1908.

Corpora et Recueils épigraphiques. — La publication de la 2^me partie du t. IX des *Inscriptiones Graecae* contenant 1,372 textes de Thessalie a eu lieu en avril 1908. On analysera plus loin (p. 171-5) ce laborieux ouvrage de M. Kern qui réunit 1372 textes, dont 224 inédits. D'après l'activité déployée par P. Graindor dans le récolement des inscriptions de Ténos et par C. Fredrich dans l'exploration épigraphique des îles de Thrace, il semble que la publication des fasc. V, 2 et VIII, 1 de *IG. XII* ne doive plus être très lointaine. Quant au fasc. VI, la publication dans l'*Αθήναι* de 1908 avec des *indices* d'environ 200 inser. recueillies à Chios par Zolôtas (cf. p. 193) ne manquera pas d'en faciliter la préparation.

Le fasc. V du t. I des *Inscriptiones graecae ad res romanus pertinentes* (Paris, Leroux), qui contient 336 textes d'Égypte (n° 1043-1379) intéressant l'histoire de l'Empire romain, a paru en 1908. M. R. Cagnat a pu bénéficier de la collaboration de P. Jouguet et, pour nombre d'inscriptions, des *schedae* du *Corpus* d'Égypte préparé par Seymour de Ricci.

L'état d'avancement de ce *Corpus*, achevé pour Alexandrie, a été soumis au *Congrès archéologique* du Caire. Nous pouvons aussi annoncer que H. Grégoire a remis à l'impression le fascicule d'Asie-Mineure du *Corpus* (en minuscules) des inscr. grecques chrétiennes, dont la préparation, décidée dès 1900, a été, au Congrès d'Athènes de 1905, confiée à l'École française d'Athènes et aux collaborateurs groupés autour d'elle par M. Homolle. Dès 1903, M. Gustave Lefebvre présentait, comme mémoire de l'École d'Athènes, l'ébauche du recueil des inscr. chrétiennes d'Égypte, inscriptions qui auront, bien entendu, leur place dans le futur *Corpus* de l'Égypte et dont Seymour de Ricci s'était occupé à cette intention. M. Lefebvre a pu se servir de ses *schedae*, puis, comme Inspecteur des Antiquités en Moyenne Égypte, ajouter aux textes déjà connus bon nombre d'inédits. D'importantes obligations résultant de ses nouvelles fonctions — faut-il rappeler qu'il les a honorées en donnant l'édition *princeps* de quatre comédies de Ménandre? — ont retardé jusqu'en 1908 la publication de son *Recueil des inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte* (Le Caire, Imprimerie de l'Institut français, in-4°, XL-174 p.). A cause du format et du mode de publication différents de ceux des inscriptions de l'Atlios publiées pour le même *Corpus* en 1904 par MM. Millet, Pargoire et Petit, le fascicule de G. Lefebvre peut être considéré comme étant véritablement le premier de cette grande entreprise. Aussi est-il important d'en faire connaître le *mode de publication*, qui servira de modèle aux autres fascicules du *Corpus*. Il comporte, pour chaque numéro :

1° **LEMME** : a) lieu de trouvaille; b) date de découverte; c) collection où le monument se trouve; d) description du monument; e) son âge.

2° **BIBLIOGRAPHIE** : a) édition *princeps* et autres éd. faites d'après l'original; b) éd. de seconde main; c) catalogues où le monument est décrit; d) ouvrages (cités en abrégé) où le monument est utilisé.

3° TEXTE, d'après la copie de M. L. quand il a pu voir l'inscr., ou d'après celle de l'unique ou du meilleur éditeur quand il n'a pu la voir; pour les textes inédits, au nombre de 116, d'après la copie de M. L. ou d'après celle qui lui a été communiquée. — Quant à la publication même du texte, on sait que les principes en ont été arrêtés pour l'ensemble du *Corpus* tels que M. G. Millet les a indiqués au lendemain du Congrès d'Athènes (*Byz. Ztschr.*, 1905, 496) et tels qu'il les résume dans la Préface mise par lui au recueil de G. Lefebvre (p. I-VII) : le texte est transcrit en minuscules non accentuées — même les textes byzantins ne portent pas d'accentuation en Égypte — ; les additions, modifications, suppressions ne sont point indiquées dans le texte, mais reportées en note, ce qui permet de n'employer les crochets qu'en cas de restitution manifeste (ils ne sont suivis de points que lorsque le nombre de lettres manquantes n'est pas sujet à doute) et les parenthèses que pour résoudre les abréviations : $\alpha\tau | = \alpha\tau(\sigma\upsilon)$, exception étant faite : 1° pour les abr. liturgiques surmontées d'une barre verticale ($\overline{\chi\omega} = \chi\rho\iota\sigma\tau\omega$; $\overline{\kappa\omega} = \kappa\rho\iota\omega$) ; 2° pour les abr. tachygraphiques, par ex. — remplaçant ν : $\bar{\epsilon} = \epsilon\nu$. Les fautes de gravure ne sont jamais corrigées, puisqu'il est presque impossible d'affirmer si telle erreur apparente est un *lapsus* du lapicide, si ce n'est pas une abréviation nouvelle, une graphie particulière — voire une faute du copiste ancien ou moderne. Aussi s'est-on borné à signaler toute forme insolite par un astérisque qui renvoie à l'apparat critique.

4° APPARAT CRITIQUE comprenant : rectification des erreurs matérielles, précédée d'un astérisque; indication des additions, modifications, suppressions; forme épigraphique des abréviations résolues dans le texte; enfin, des remarques portant soit sur la forme, soit sur le fond.

L'accès des *schedae* de Vienne qui a été libéralement accordé au directeur des *IG.-R.* va permettre la prochaine publication du fascicule de l'*Asia*.

La préparation de ces *Tituli Asiae Minoris* (*TAM*) par l'Académie de Vienne se poursuit activement. Un dénombrement des *schedae* fait en mars 1908 a montré la présence de 27,000 textes sur 33,000 feuillets, dont 6,000 inscriptions pour la Carie, 2,600 pour la Mysie, 2,400 pour la Phrygie, 2,200 pour la Lydie, 2,000 pour la Lycie. Cf. *Jahreshefte*, 1908, *Beibl.*, 12. Des explorations épigraphiques qu'ont dû faire au cours de l'année M. von Premerstein en Lydie et MM. Kalinka et Zingerle en Lycie permettent d'espérer la prochaine mise en œuvre des inscriptions de ces deux provinces.

Pour les inscriptions de Syrie, on verra plus loin combien le P. L. Jalabert et ses collaborateurs continuent à en développer et à en préciser notre connaissance. Les deux nouveaux fascicules de la *Princeton archaeological Expedition to Syria in 1904-5* analysés p. 208 leur apportent environ 120 des 1,200 inscriptions grecques et latines qui forment le butin épigraphique de l'expédition et un récent volume de l'*American archaeological Exploration to Syria in 1899-1900* dont l'analyse a dû être remise au prochain Bulletin (cf. en attendant *RA.*, 1908, II, 437) publie 478 textes grecs et latins, dont la moitié sont inédits.

D'importantes corrections aux *Leges Graecorum sacrae* de Protz et Ziehen sont publiées par W. Crönert, *GGA.*, 1908, 1018.

Histoire de l'Épigraphie. — Pour l'histoire du marbre de Paros, lire une lettre (13 Nov. 1629) du savant belge Godefroid Wendelin à son ami Erycius Puteanus

qui lui avait communiqué l'*editio princeps* que venait de publier Selden, lettre publiée par Th. Simar, *Musée Belge*, 1908, 260.

Dans un catalogue de la *Cook collection* à Doughty House, Richmond, M^{me} S.-A. Strong indique les inscriptions que contient cette collection sommairement décrite dans l'*Ancient Marbles in Great Britain* de Michaëlis : 2 = M. 10 = *CIG.*, 7002; 21 = M. 67 = *CIG.*, 3224; 22 = M. 68 = *CIG.*, 3253; 23 = M. 69 = *CIG.*, 669; 67 M = Paton-Hicks, *Inscr. of Cos*, 417. Le n^o 28, représentant un petit garçon nu qui tient un coq dans la main gauche, un vase dans la droite, porte sur la plinthe l'inscription inédite Φοίνικος υἱὸν εἰσοργῆς Σενακτιωνί μϛ.

Les mentions d'épigraphie pariétale dans les *Dialogues des Courtisanes* de Lucien (IV, 3; X, 5) et dans la Comédie Nouvelle d'où ils dérivent (Plaut. *Merc.*, 409 etc.) ont été relevées par Ph.-E. Legrand, *REG.*, 1908, 50. — Sur les séjours à Rome de Cyriaque, voir le travail de Huelsen, *La Roma Antica di Ciriaco d'Ancona* (Rome, 1907) dont j'ai rendu compte *RA.*, 1908, II, 147. — Une nouvelle contribution à l'histoire de Boeckh a été donnée par Max Hoffmann, qui avait publié sa biographie en 1901, sous ce titre : *Briefwechsel zwischen August Böckh und Ludolf Dissen* (Leipzig, Teubner, 1907).

Histoire des caractères épigraphiques. — Dans *Klio*, 1908, 523, F. Wiedemann indique les modifications à apporter à la carte des formes des lettres insérée dans les *Studien zur Geschichte des griechischen Alphabets* de Ad. Kirchhoff (1887) — rappelons que ce vétéran de l'épigraphie a suivi de près Dittenberger dans la tombe (1825-1908). Il faudrait colorier en *bleu*, Néandreia, Lesbos, Klazomènes, Kolophon, Ségeste, Éryx et la région du lac Fucin, peut-être aussi Kéos, Andros, Érétrie, Sélinonte; en *bleu clair*, Délos et une partie d'Amorgos; en *rouge*, Rhodes, Hermione, Trézène, Méthana, Épidaure (partiellement), peut-être Lemnos et la Phrygie; en *vert*, la Crète, Théra, Mélos (en *orange* aussi en raison du $\Psi = \xi$, tandis que $\Xi = \zeta$ à Théra et à Corinthe, qui méritent par là l'*orange*); en *blanc*, Anaphé, Sikinos, Astypalaia, Kos.

La tablette d'argent d'Éphèse (cf. p. 200), gravée v. 550, a fait connaître un système de ponctuation très nouveau et de curieuses formes de lettres impossibles à reproduire ici et pour lesquelles on doit renvoyer au *fac-simile* donné par Hogarth, *The archaic Artemisia*, 1908, fig. 29. Notons seulement la présence de la lettre Ψ qui revient trois fois dans la racine $\tau\sigma\Psi\alpha\rho$. Cette lettre, qui n'était connue jusqu'ici que dans des textes archaïques de Téos (*IGA.*, 497 B) et d'Halicarnasse (*SGDI.*, 5726), des fr. de céramique du VI^e siècle à Naukratis (*Naukr.*, I, pl. 32, 27 et 404), des *graffiti* trouvés en Égypte et considérés comme cariens (*Proc. Soc. Bibl. Arch.*, 1895, 40) et les monnaies de Mesembria, paraît avoir la valeur de $\sigma\tau$. — Après avoir étudié les derniers travaux sur les plus anciens alphabets grecs, F. Wiedemann, *Ztschr. f. Oesterr. Gymnasien*, 1908, 673 arrive aux conclusions suivantes :

1) Les alphabets italiques dérivent des lettres chalcidiques, introduites en Italie par Kymé, dès le IX^e siècle.

2) Comparés à l'inscription du Dipylon, ces alphabets témoignent que, dès cette époque, la division s'était faite entre les alphabets orientaux et occidentaux.

3) Seul, le groupe de l'Ouest connaît d'abord le ξ . Avec les deux autres lettres

doubles, le ξ serait apparu en Ionie sous la forme suivante. On aurait eu $\Phi + \Psi$ pour rendre les sons *ph*, *kh*, Ψh , après que Φ (d'abord équivalent à \bar{e}) eut pris la valeur de *h*. Quand Ψ cessa d'être en usage, Ψ aurait eu le même sort si on ne l'avait pas employé pour rendre le son qui devait être celui du ψ . Dans les alphabets occidentaux, il exprima au contraire le ζ , l'ancienne lettre répondant à ce son ayant été employée en combinaison : ΦS est l'origine du ξ . C'est de l'Ouest, sans doute par l'entremise de Corinthe, que ce son pénétra en Ionie où il fut rendu par la lettre Ξ . Le fait que ce signe est employé à Corinthe même et à Théra pour rendre le son ζ et que le son ξ se rend par HH à Argos et Amorgos, I à Épidaure, Ψ à Mélos et Théra indique que son introduction est tardive. Joint à l'inscription corinthienne dextroverse $\Phi \text{MC} = \psi o$ (*IG.*, IV, 323) et à l'absence de l' ω ionien à Abou-Simboul, ce fait ne permet pas de placer avant le VII^e siècle la constitution de l'alphabet milésien. (Sur la question complexe de l'origine des lettres complémentaires, Jalabert, *R.A.*, 1908 I, 439 a indiqué quelques-unes des lacunes du *Handbuch* de Larfeld).

4) Quand, vers 1200 av. J.-C., l'alphabet phénicien s'introduisit en Grèce, on conserva des signes créto-mycéniens pour désigner certains sons qui n'existaient pas en phénicien : ainsi M pour rendre σ , son qui fut rendu par un zig-zag de 3 ou de 4 barres (imitant un serpent comme il sied à une sifflante ? Pour l'incertitude de la forme du Σ encore au V^e s., cf. p. 176) quand la lettre qui exprimait le son *mu* devint semblable à ce M , premier signe de *sigma* (cf. $\sigma \zeta \omega$, siffler). Le B remonterait pareillement à un signe créto-mycénien qui aurait survécu, surtout en Carie, sous la forme b . Ce signe avait d'abord valeur de \bar{e} et ne prit celle qui lui est restée que lorsque se répandit l'alphabet de Milet où $\Phi = \bar{e}$. C'est enfin du trident minoen, qui s'est conservé en carien avec valeur de *tau* revêtant les formes $\text{HH} \Psi \text{T}$, que dérive le T qu'on ne trouve sous cette forme classique qu'à Éphèse au milieu du VII^e siècle (cf. p. 181, 200).

C'est encore Wiedemann, *Ztschr. f. Oesterr. Gymn.* 1908, 222-7, qui, en faisant la critique du dernier volume de Larfeld, s'est attaché particulièrement à la question des alphabets. Il lui reproche notamment de ne pas avoir connu les derniers travaux de Nöldeke (1904) et de Lidzbarski (1906) sur les alphabets sémitiques, ni les récentes données des fouilles d'Éphèse pour l'histoire du T ; l'oubli, pour $\text{M} = \sigma$, de Sikinos (*IG.*, XII, 5, 25); pour $\xi \zeta$, de Willisch, *Altkor. Thonind.*, pl. VII; pour EH , de son apparition à Arkésiné avec la valeur de ω (*AM.*, 1896, 19), à Théra (*IG.*, XII, 3, 540) et en Béotie (*IGA.*, 146) avec la valeur de θ , à Kalaurie parmi des marques de tâcheron (*AM.*, 1895, 287), en Locride occidentale avec la valeur de τ (*Mon. Lincei*, IV, 322); pour le redoublement du ξ , ajoutez *AM.*, 1896, 249 en Thessalie et *IG.*, IV, 515 à Argos.

Ainsi les signes graphiques de la Crète sont loin d'avoir péri dans l'effondrement de la civilisation minoenne. Leurs formes se retrouvent encore aisément dans celles de la plupart de nos lettres. Mais comment restituer, à travers tant de siècles, leur valeur phonétique ? En l'absence d'un bilingue, qu'on ne peut encore désespérer de retrouver dans la région étéo-crétoise, de quel côté doit-on diriger les recherches ? Parmi les traditions de la Crète minoenne que la Grèce classique conservait encore, la légende des Daédalides pouvait autoriser à croire que certains procédés d'architecture comme de sculpture avaient pu

persistier au sein de véritables confréries de maçons. J'ai indiqué (*REG.*, 1905) que ces maçonneries ont continué à se servir des marques de tâcheron des monuments minoens, mais avaient-elles conservé la notion de leur valeur alphabétique? C'est ce qui paraît moins invraisemblable depuis des recherches récentes portant sur des listes d'alphabets secrets alignés dans des papyrus magiques (cf. F. Boll, *Neue Jahrb.*, 1908, 121). On y reconnaît des signes étroitement apparentés à ceux de Crète : $\blacktriangleright\blacktriangleleft$ (cf. *Journ. Hellenic Studies*, XIV, 282, 291, 304, etc.; XVII, 336, 386, etc.), \mathcal{Z} (cf. *ibid.*, XVII, 334), \odot (cf. *ibid.*, XIV, 292, 303; XVII, 349), \mathcal{Z} (cf. *ibid.*, XVII, 360), \mathcal{Z} (cf. *ibid.*, 386, 339); d'après leur place respective dans ces alphabets, ces signes équivaldraient, le 1^{er} à μ , le 2^e à α , le 3^e à ω , le 4^e à τ , le 5^e à ζ . Quelle que soit l'autorité qu'on peut attacher à ces équivalences, l'on peut considérer, je crois, comme avéré que certains éléments de l'alphabet crétois ont survécu dans la magie hellénistique au même titre que tel signe hiéroglyphique ou cunéiforme.

A Magnésie du Méandre, Kern avait constaté que les ligatures ne commencent pas avant 104 ap. J.-C.; en Thessalie le même savant les trouve employées dès le milieu du 1^{er} siècle pour les noms des magistrats éponymes comme on peut le constater en parcourant *IG.*, IX, 2.

Ces ligatures qui aboutissent à transformer les noms en monogrammes proviennent de l'influence de l'écriture cursive qu'a étudiée A. Mentz, *Geschichte und Systeme der griechischen Tachygraphie* (Berlin, 1907). Pour les abréviations dans les inscr. chrétiennes, dont le but véritable est de protéger, de dissimuler le nom sacré, on trouvera d'excellentes remarques dans les p. 58-87 de L. Traube, *Nomina sacra* (Munich 1907) et un bon choix d'exemples dans E. Diehl, *Lateinisch-christliche Inschriften* (Bonn, 1908). Pour le sigle XP, le P. Germer-Durand, *Échos d'Orient*, 1908, a montré qu'il ne représentait parfois pas $\chi\rho\iota\sigma\tau\omicron\varsigma$; mais $\gamma\rho\omicron\omega\omega$ (ainsi *CIG.*, 3623; *R. bibl.*, 1899, 23; 1902, 426; 1903, 426).

Grammaire et syntaxe des Inscriptions. — On trouvera plus loin l'analyse de l'excellente thèse de Fr. E. Kiecker, *Die lokalen Verschiedenheiten im Dialekte Kretas* (Marburg, 1908) et les lecteurs de la *REG.*, 1908, 424 connaissent l'article où M. Meillet a montré comment, historiquement et philologiquement, le dialecte pamphylien marque l'étape entre l'Arcadie et Chypre. Un fait nouveau, le redoublement du T après un α ($\acute{\epsilon}\alpha\tau\tau\omicron\varsigma$, $\acute{\epsilon}\alpha\tau\tau\omega$) a été constaté sur une tablette d'argent d'Éphèse (cf. p. 200). Je ne connais que par un c. r. de My, *R. crit.*, 1908, 22 et 82, H. Jacobstahl, *Der Gebrauch der Tempora und Modi in den Kretischen Dialektinschriften*, 1907, et par un c. r. de F. Stolz, *Ztschr. f. oesterr. Gymn.*, 1908, 21, Paula Wahrmann, *Prolegomena zu einer Geschichte der griechischen Dialekte im Zeitalter des Hellenismus*, 1907. — Quelques observations sur les formes hellénistiques dans les inscr. de Priène ont été publiées par Nachmanson, *BPhW*, 1908, 803-13.

Questions d'épigraphie générale. — *Questions d'ordre politique et juridique.* L'ouvrage qu'Aristide Calderini a consacré à *La Manomissione e la Condizione dei Liberti in Grecia* (xviii + 464 p. in-8°, Milan, Hoepli, 1908) est presque exclusivement fondé sur les données épigraphiques. Aussi convient-il d'indiquer ici tout ce que les épigraphistes pourront trouver dans ce livre où chaque allégation est appuyée de toute la série des références épigraphiques.

Livre I, A, chap. II. Liste des *alli individuali*, contenant une ou plusieurs manumissions, les plus anciens à Olympie et au Ténare (v^e s.), la grande masse appartenant aux III^e-II^e s., Messène, Orchomène d'Arcadie, Mantinée, Gortyne, Thespies, Koroneia, Thisbé. Lebadeia, Chéronée, Orchomène, Kallion, Physkos, Naupacte, Amphissa, Daulis, Steira, Élatée, Tithora, Hyampolis, Phystios, Thermos, Arsinoé, Delphes, Stratos, Dodone; du II^e au v^e s. ap. J.-C. : Kalymna, Kos, Aigai, Thessalonique, Skydra en Macédoine, Panticapée, Phanagorie, Gorgippia en Chersonnèse, Badinlar et Sazak en Phrygie, Oxyrhynchos, Fayoum, Éléphantine, Hermoupolis Magna, Talmis en Égypte. — Chap. III. *Liste di manomissione*. Surtout fréquentes en Thessalie (Gonnoi, Lamia, Larissa, Atrax, Metropolis, Halos, Hypata, etc.), à Oiniadaï d'Acarnanie, à Épidaure, Théra et Délos.

Livre I, B, chap. I. Classification des modes d'affranchissement. — Chap. II. L'affr. religieux par consécration à la divinité, vente symbolique à un temple, invocation de la divinité comme protectrice des actes civils. Les dieux auxquels s'adressent ces affranchissements sont : ou de vieilles divinités grecques, Zeus à Olympie et à Dodone, Apollon à Delphes et à Gortyne, Artémis à Messène, Chéronée, Thisbé, Athéna à Élatée, Poséidon au Ténare; ou des héros divinisés en pleine époque historique, Asklépios (Thespies, Orchomène, Naupacte, Amphissa, Steira, Élatée, Triikka, Épidaure) ou Trophônios à Lebadeia; ou des dieux étrangers, soit en Grèce, Sérapis (Koroneia, Chéronée, Daulis, Tithora, Démétrias, Élatée, Hyampolis), Mâ à Thessalonique, Aphrodite Syria à Phystios, soit dans leur pays d'origine, Apollon Lairménos en Phrygie, Zeus Salaminios en Chypre, Tésmas à Panticapée. Dans ce type d'affranchissement, l'esclave reste à l'origine consacré à la divinité; ces *hiérodouloi* sont connus épigraphiquement à Hiéropolis et Arados en Syrie, à Smyrne, en Commagène et en Chypre, à Sazak en Phrygie, à Pselkis en Nubie, dans une des Cyclades, à Aix en Gaule. — Chap. III. L'affranchissement civil de type grec, dont l'acte essentiel est le paiement d'une taxe au fisc de la cité et l'enregistrement sur les registres publics. La taxe n'est pas fixe comme la *vicesima libertatis* romaine; elle est de 1/2 mine à Orchomène d'Arcadie, de 20 ou 25 dr. à Chéronée, 22 deniers 1/2 en Thessalie. Le magistrat qui assiste aux affranchissements est le plus souvent l'éponyme : à Olympie et à Dodone le *prostatès*, à Gortyne les *kosmes*, à Naupacte le stratège, à Kalymna le *monarchos*, etc. En Thessalie, le *tamias* semestriel est généralement associé au stratège annuel, mais parfois seul; à Hypata il existe un *tamias* spécial. — Chap. IV. L'affranchissement civil de type gréco-romain, connu surtout en Égypte par les papyrus. — Chap. V. Les affranchissements extraordinaires (pour faits de guerre, à Athènes après les Arginuses et après Chéronée; à Sparte, lors de Pylos et lors de Sellasie; à Rhodes en 306; chez les Achéens à Leukopétra; pour ceux qui tuent le tyran à Ilion; pour ceux qui dénoncent les sacrilèges à Athènes).

Livre I, C. Examen, en 8 chap., des *fattori della manomissione greca ordinaria* : le *manumissor*, qui peut être citoyen, métèque ou étranger, qui peut être seul, associé à sa femme ou à plusieurs amis ou parents; le *manumissus*, — sur 1,675 affranchis qu'il connaît, M. C. trouve 927 femmes et 740 hommes — généralement isolé, parfois associé à des camarades (de 2 à 10); le prix de rachat, *λύτρον*, à Delphes de 3 à 5 mines, rarement de 18 ou 20 m., à Naupacte de 3 mines, à Physkos

de 4 mines, à Tithora de 5 à 20 m.; l'affranchissement gratuit dit ἐπι δωρεᾷ ou κατὰ δωρεάν; la πρᾶσις ἐπ' ἐλευθερίᾳ, vente d'un esclave faite à condition que l'acheteur s'oblige à le libérer. Les garants de la manumission portent le nom de τίται: en Crète, de βεβαιωτήρες; à Delphes et ailleurs; ils sont généralement frappés d'amende (de 3/2 à 5/2 du prix d'affr., à Delphes) s'ils laissent asservir de nouveau l'affranchi. A côté des garants responsables, des témoins garantissent la validité même de l'acte d'affranchissement, ἐπίκω au Ténare, ἴστορες à Thespies et Lébadéia, μάρτυρες à Koroneia. Lorsque le caractère religieux de l'affranchissement subsiste, le prêtre figure comme garant (Lébadéia, Chéronée, Élatée, Orchomène en B., Koroneia) ou le dieu lui-même (Steira); des personnages sacerdotaux sont témoins (θεολόγοι à Kallion, Amphissa, ἱερεῖς à Delphes). D'après les tableaux dressés par M. C., les affranchissements seraient le plus nombreux aux mois de juin et de décembre et plus fréquents dans la 1^{re} que dans la 2^{me} moitié du mois. L'affranchissement se fait à l'origine dans ou devant le temple, plus tard ἐν ἐκκλησίᾳ. Son texte est gravé généralement dans un sanctuaire; ce n'est qu'à l'époque romaine que s'établit l'habitude de verser l'original aux archives publiques. Ce texte comprend des clauses restrictives comme la *paramona* — obligation de rester au service du *manumissor* tant que celui-ci est en vie —, clause dont l'affranchi peut se racheter par de nouveaux versements, ou comme l'*eranos* — obligation pour l'affranchi de prendre à sa charge une ou plusieurs créances que le *manumissor* a contractées avec une société de ce nom.

Le livre II est consacré à la condition des affranchis, ἀπελευθεροί. Une 1^{re} partie (A) étudie en 6 chap. leur condition juridique. Bien que les affranchis ne forment pas en Grèce une classe aussi nettement séparée qu'à Rome — les inscriptions ne les distinguent, comme classe, des citoyens et des métèques qu'à Gortyne, Korésia, Amorgos, Andros, Pergame, Éphèse et Syllion en Pamphylie —, il y a trace, à Athènes et à Kalymna, de lois spéciales définissant leurs conditions, νόμοι ἀπελευθεριχοί. Ce sont ces lois qui les empêchaient de prendre certains noms réservés aux *ingenui*, tout en les autorisant à prendre un nom nouveau — ainsi, d'après Démosthène, Eschine aurait transformé de *Tromès* en *Atromès* le nom de son père et le Phrygien Artimmès chez Hérodas prend le nom de Thalès; — ce n'est qu'à l'époque impériale que les affranchis prennent le nom du patron selon la mode romaine. Financièrement, les affranchis paraissent avoir été considérés comme des métèques (c'est ce que signifierait le ξενικὴ des actes thessaliens, cf. p. 173) et avoir payé comme tels le *metoikion* en sus d'un impôt spécial, le *τριωθόλον* annuel. Quand ils devenaient propriétaires ou capitalistes, ils payaient les impôts sur les biens fonciers et mobiliers. Militairement aussi, religieusement et judiciairement, les affranchis semblent avoir partagé le sort des métèques. Comme les métèques, ils peuvent recevoir l'isotélie, la proxénie, le droit de cité.

La 2^{me} partie (B) de ce livre II étudie, en 6 chap., la condition sociale des affranchis: leurs professions (petits commerçants et petits industriels dominent), leur nombre (dans de petites villes comme Delphes ou comme Phérai on retrouve la moyenne de 20 par an qu'on a calculée pour Athènes par les *φιλάκι ἐξελευθερικὰ*, cf. p. 162), l'estime où les tenaient généralement les autres habitants de la cité, leur psychologie, enfin ceux d'entre eux qui ont atteint à la célébrité.

L'ouvrage s'achève par un appendice contenant dix notes importantes sur: la

seule manumission d'Olympie (cf. p. 163); les deux d'Élatée (cf. p. 170); les deux de Badinlar et Sazak (cf. p. 204); celle de *Pap. Or.*, II, 349; celles de Gortyne; celles de Delphes (cf. p. 169); celles de Naupacte (cf. p. 171); celles de la Chersonnèse Taurique (cf. p. 180); celles d'Argos, de Chypre (p. 192) et de Laodicée (p. 204); celles des phiales d'affranchis à Athènes (cf. p. 162); enfin le formulaire des actes d'affranchissement et un index des villes où l'on connaît des actes de ce genre.

Calderini a étudié le rôle des témoins dans les manumissions. R. Meister a jeté un coup d'œil d'ensemble sur leur rôle dans les serments, *Rh. M.*, 1908, 559-586. Il s'arrête surtout sur la convention entre Chaleion et Oianthea (IX, 1, 333), sur un passage du code de Gortyne (col. II, 20-43, IX, 24-40; vol. III, 44; IV, 8; *G. D.-I.*, 4998, 4986, 4964, 4969), sur un *ostrakon* de Thèbes (Wilcken, II, 1150); sur un article du droit colonial de Naupacte (*IG*, IX, 1, 334).

Pour les manumissions thessaliennes, on trouvera plus bas, p. 175, l'analyse de la dissertation que Rensch leur a consacrée.

L'anagraphé — nous dirions l'affichage — des documents publiés en Grèce a fait l'objet d'une lecture de M. Wilhelm (*Verhandlungen d. 49 Vers. deutscher Philologen*, 1908, p. 111-4, à Bâle, 23 sept. 1907) qui paraîtra prochainement dans ses *Beiträgen zur griechischen Inschriftenkunde*. On n'a pas suffisamment distingué les trois opérations : γράψαι ou ἐγγράψαι : ordonne de consigner sur les registres ou dans les archives, ἀναγράφαι : désigne l'érection d'une stèle contenant la copie *in-extenso* du document, ἐκτίθεναι ou προγράφειν indiquent seulement l'inscription d'un résumé sur des murs ou des tableaux préparés à cet effet (εἰς λέύκωμα, εἰς τὸν τοῖχον, εἰς τὸν πίνακα).

Le protocole des inser. honorifiques a fait l'objet d'une dissertation de G. Gerlach, *Griechische Ehreninschriften* (Halle, 1908), qui n'ajoute guère à ce qu'on peut trouver dans le *Handbuch* de Larfeld. Pour les couronnes gravées sur ces inser., quelques textes sont réunis par F.-B. Tarbell, *Class. Phil.*, 1908, 270.

Je ne connais pas la dissertation de K. Riezler, *Ueber Finanzen und Monopole im alten Griechenland* (Berlin, 1907). Pour celle de H. Weber, *Attisches Prozessrecht in den attischen Seebundstaaten* (Paderborn, 1908), voir p. 162.

La publication des inser. de Thessalie a permis de dresser d'une part la liste des prêteurs fédéraux, d'autre part celle des mois des principales cités de la fédération, voir p. 175. Pour le calendrier locrien, voir p. 169.

Sur les inscriptions céramiques : les lécythes blancs attiques du ve s., où les scènes funéraires n'apparaissent que vers 475 pour disparaître pendant la guerre du Péloponnèse, ont été l'objet d'un ouvrage d'A. Fairbanks que je ne connais que par l'analyse d'A. de Ridder, *R. crit.*, 20 août 1908. — Robinson, *Am. J. Arch.*, 1908, 47, catalogue les 18 amphores panathénaïques connues. — G. Nicole, *Meidias et le style fleuri* (Genève, 1908) a groupé autour de l'unique hydrie signée de Meidias, quelques vases du même style, dont l'un, inédit, une hydrie du Musée de Boston, porte les noms de Déméter, Perphatta, Eumolpos. — Près du port de Ilécra, à côté de Monemvasie, ont été trouvées deux figurines drapées portant le nom d'un nouveau koroplaste, Περσεύς (B. Staïs, *Ἔφ. ἀρχ.*, 1908, 136). — Les noms de potiers sur vases hellénistiques à reliefs sont colligés par R. Zahn, *Arch. Jhrb.*, 1908, 12. — Voir p. 163, 201, 214; amphore rhodienne à Napata.

Sur les sceaux byzantins à inscriptions : Giannopoulos, *Byz. Ztschr.*, 1908, 131,

publie une collection de sceaux trouvés en Thessalie. Un tissu byzantin qu'une inscr. date du règne des empereurs Romain Lécapène et Christophe son fils est étudié par G. Migeon, *Gaz. des Beaux Arts*, 1908, 488. Une autre inscr. d'un tissu byzantin du x^e, conservée à Aix-la-Chapelle, est publiée par Ph. Lauer, *Bull. Soc. Ant.*, 1907, 167. Sur un poids de plomb byzantin inscrit : ΗΘΑΥΧΡΟΝΙΟΥ ΟΒΡΥΖΟΝ, *obryzum* étant l'or affiné, de bon aloi, voir E. Babelon, *Rivista ital. di Numism.*, 1908, p. 45. Dans la même revue, p. 537, G. Dattari, étudie la signification des lettres ΑΒΓΔΣ sur les monnaies de bronze de la flotte de Marc-Antoine.

Sur les amulettes et tablettes magiques voir H. Diels, *Ein orphischer Totenpass*, dans *Philolothesia* (Mélanges offerts à P. Kleinert, Berlin, 1907) et ci-dessous p. 209, 221, 222.

Pour les *Acquisitions de Musées*, voir à Dodone, Bourgas, Égypte.

ATTIQUE

Athènes. — Dans un important article intitulé *The Athenian Calendar* (*Class. Philology*, 1908, 386-98), W. S. Ferguson discute diverses questions de cette chronologie athénienne dont il est devenu le spécialiste. En voici les principales propositions. Chaque cycle de Méton comptait 7 années intercalaires et 12 ordinaires; le 1^{er} cycle de Méton a commencé le 13 Skirophorion 432 et non en 338/1; au II^e s., dans une période circonscrite entre 166/5 et 122/1, on essaya deux systèmes concurrents, datant l'année ou κατ' ἔργον ou κατὰ θεόν; la première année étant d'un mois et un jour en retard sur la seconde, la seconde serait la vieille année lunaire servant pour les prytanies (aussi M. F. l'appelle-t-il *sénatoriale*). Si Sundwall a eu raison de placer en 166/5 l'archonte Achaïos (*IG.*, II, 41 b), avec lequel on trouve la première année par archonte, on pourrait mettre cette modification en rapport avec les mesures adoptées, après la reprise de Délos dans l'hiver 167/6, pour ramener le début de l'année délienne de Gaméliion en Hékatombaïon; mais, par l'étude des magistrats monétaires (*Untersuchungen über die attische Münzen neueren Stils*) publiée par Sundwall dans les Mémoires de l'Académie de Finlande 1906-7, n^o 9, l'existence d'une année autre que l'année ordinaire est attestée dès 180 environ, année qui ne peut guère être que l'année par archonte, ces monétaires étant d'anciens archontes; le système de Sundwall obligerait, pour le II^e s., à faire descendre d'un an toute la série des secrétaires dont on sait que la succession a fourni sa base au système de Kirchner et de Ferguson. Or, une pareille opération se heurte à des difficultés insurmontables: Xénoklès, dont il est indubitable que l'archoutat coïncide avec la bataille de Pydna (168), devrait descendre de 168/7 à 167/6; Jason et Dionysios, qui sont fixés à 125/4 et 112/1 par leur coïncidence avec les consuls de ces années, ne peuvent davantage être transférés en 124/3 et 111/0, etc. Si donc les documents épigraphiques ne permettent pas encore de proposer une explication définitive de l'année par archonte, il y a lieu de croire que, comme l'année sénatoriale était en rapport avec les douze prytanies dans lesquelles se répartissaient les 600 sénateurs, de même l'année par archonte était en rapport avec les sections dans

lesquelles devaient se décomposer les 225 membres environ de l'Aréopage, d'autant plus que cette année est avant tout monétaire et que les magistrats monétaires étaient pris dans le sein de l'Aréopage. — D'importantes *tabellae* pour les archontes de 337 à 91 sont jointes à ce mémoire de Ferguson (1).

W. S. Ferguson, *Klio*, 1908, 338. Suite de ses recherches (1-6) sur Athènes aux 11^e et 12^e s. (cf. *REG.*, 1908, 144).

7^o Les *Ptolémaia*. — C'est à tort que Hitzig et Blümner, dans leur éd. de Pausanias, ont voulu voir dans la base du monument équestre d'un Ptolémée érigé sur l'Acropole devant le temple de la Polias (*IG.*, II, 464) celle des statues de Ptolémée Philopator et de sa fille Béréniké que le périégète signale à l'entrée de l'Odeion (I, 8, 6). Ce Ptolémée est Philométor Soter II qui ne peut avoir été représenté avec sa fille qu'après sa rentrée en Égypte, 88-81. D'ailleurs, les caractères épigraphiques reportent la base au second tiers du 11^e s., et les *Ptolémaia* pendant lesquels doit être faite la proclamation de la statue cessent d'être mentionnés vers 150. M. F. prouve que ces jeux ont été institués en même temps que la tribu Ptolémaïs, et qu'ils avaient lieu la 1^{re} année de l'Olympiade depuis 224/3. Ils disparaissent en 150, pour reparaître en 103-88; la disparition proviendrait de la politique anti-grecque d'Évergète II (146-117); la restauration serait contemporaine des sentiments philhelléniques manifestés par Soter II, quand, réfugié en Chypre, il envoya des secours aux Grecs de Palestine (103). Le Ptolémée de *IG.*, II, 464 serait donc Philométor I (181-46).

8^o Les *Agonothètes des Panathénaïa*. — J. Sundwall a essayé de montrer que, de 309/8 environ à 229, toutes les fêtes d'Athènes furent mises à la charge d'un agonothète annuel. Comme M. F. maintient que Glaukon et Phaidros furent agonothètes en même temps en 282/1, il préfère supposer l'existence pendant cette période d'un bureau des agonothètes se répartissant indifféremment les *agônes*, bureau dont les membres, comme ceux du collège des stratèges, ne prirent chacun une attribution spéciale qu'à partir de 229. C'est sous le régime de Démétrios de Phalère que fut introduite l'*agonothésia* des Panathénaïes avec celle des Dionysies. Tandis que, dans la période 367-12, le nom placé sur les amphores

(1) Les voici pour la période de 293-271 où nous avons déjà donné (*REG.*, 1907, 58), celles de Kolbe et de Beloch :

293/2 Charinos(?).	280/19 Gorgias.
292/1 Philippos(?).	279/8 Anaxikratès.
291/0 Kimon.	278/7 Démoklès.
290/89 Dioklès.	277/6 ...laïos(?)
289/8 Diotimos.	276/5 Euboulos.
288/7 Isaios.	275/4 Polyuktos.
287/6 Euthios.	274/3 Héliéron.
286/5 Xénophon.	273/2.
285/4 Ourios.	272/1
284/3 Télouklès(?)	271/0 Pytharatos.
283/2 Ménékklès.	270/09 <i>IG.</i> , II, 5, 252 c.
282/1 Nikias.	269/8
281/0 Aristonymos	268/7 Philokratès.

panathénaïques est celui de l'archonte sous l'année duquel l'huile sacrée était pressée, les rares exemples postérieurs montrent deux fois l'agonothète (*ABS.*, III, 194), une fois le trésorier de l'armée, Eurykleidès de Képhisia (*BPhW*, 1902, 1100), qui l'a préparé pendant son année de charge, 232/1, pour son fils Mikion, agonothète en 230/29. Quant à Hérakleitos d'Atthnonon, dont on sait par *IG.*, II, 5 b, 371 qu'il était agonothète des Panathénées quand il consacra des peintures commémoratives de la victoire d'Antigonos Gonatas sur les Gaulois, son agonothésie doit tomber pendant les Panathénées qui suivirent immédiatement cette victoire, 274/3.

9° *Un groupe d'inscriptions panathénaïques.* — D'après divers indices, M. F. parvient à dater comme suit ces 8 textes : *IG.*, II, 2, 967 A en 194 ou 190; 967 B en 190 ou 186; 966 A en 182; 966 B en 178; 968 en 166; 969 A en 162; 969 B en 158. Ces déterminations entraînent plusieurs importantes conséquences historiques : Antiochos V, non IV, vivait encore en août 162; les Macédoniens furent exclus des jeux de 200 à 172; Polykratès d'Argos, gouverneur de Chypre, puis général en chef de Ptolémée Épiphane, vivait encore en 178; Philétairos de Pergame reçut le droit de cité attique en 175/4, probablement tandis qu'il faisait courir aux Panathénées de cette année; Attalos, son frère, dut le recevoir à celles de 178, année où il éleva une statue à Carnéade avec le futur Ariarathès V, alors à Athènes comme éphèbe; l'Ariarathès Attalou, qui, pythaïste en 128, a dû naître vers 143-35, n'est pas identique à l'Ariarathès épimélète de Délos en 132, comme le voulait Sundwall, qui en faisait un des fils qu'Attalos II aurait eus de Stratonikè en 159 (cf. *REG.*, 1908, 166); c'est vers cette date qu'a dû naître l'Attalos, père du pythaïste, et le nom qu'il reçut atteste seulement la popularité dont jouissait alors le roi de Pergame.

Ferguson a publié à part sa dissertation sur les prêtres d'Asklépios (*University of California publ., Classical Philol.*, vol. I, n° 5, 1907), en la faisant profiter des discussions auxquelles elle a donné lieu (cf. *REG.*, 1908, 184). Kirchner, *BPhW*, 1908, 880 lui consacre un nouvel examen.

A. Frickehaus, *AM.*, 1908, 17-32. Étudie les inscriptions, textes et monuments qui permettent de reconstituer l'Athéna du vieux sanctuaire de l'Acropole. *Xoanon* en bois d'olivier, tombé du ciel ou érigé par Erichthonios ou Kékrops (Michaelis, *Arch.*, 26, 28, 36), on sait par une inscription relative aux *Plynteria* que la déesse possédait un péplos et des parures, τὸν κόσμον (Ziehen, *Leges sacrae*, 14), dont faisaient sans doute partie l'égide et le gorgoneion. De l'ἀρχαῖος νεώς où la virent Strabon et Pausanias — Petersen y voit l'Érechtheion — on possède un inventaire (*IG* II, 678 A, reconstitué par Van Hilles, *Ἐφ. ἀρχ.*, 1903, 139) du I^{er} siècle (compte de 367) à l'aide duquel on peut reconnaître dans d'autres fragments le *kosmos* de la déesse : *IG.*, II, 677, III (366); *IG.*, II, 679, II (v. 365); *IG.*, II, 706, A (340), B (341) et un fragment inédit (*inéd.* 192 du Musée National d'Athènes) antérieur à 340, peut-être à 367. Ces inventaires énumèrent : 1 στεφάνη, couronne circulaire, des πλάστρα, boucles d'oreille, 1 ὄχθοιβος autour du cou; 1 γλαυξ χρυσῆ; 1 ἀγίς χρυσῆ; 1 γοργόνειον [χρυσοῦν?]; 1 φιάλη χρυσῆ dans la main; en 340, l'*ochtoibos* paraît avoir été remplacé par un objet valant de même 5 pièces d'or. D'après ces inscriptions on peut reconnaître la déesse sur des vases et figurines qui la montrent assise à la façon de l'Athéna d'Endoïos,

drapée, couronnée, une coupe fendue dans la droite, le gorgoneion sur la poitrine, un collier autour du cou, un bouclier derrière elle surmonté d'une chouette, — le type bien connu dans le monde ionien, à Chios, Érythrées, Chalceis, Phocée (d'après Marseille), et, d'après ces cités, dans la Troie d'Homère. Le type tout différent des *palladia* paraît avoir été introduit d'Argos au Phalère, d'où les Pisistratides l'auraient installé dans leur nouveau temple de l'Acropole. Dans le « vieux temple », le centre du culte n'est pas tant l'idole elle-même que la $\epsilon\rho\acute{\alpha}$ $\kappa\iota\sigma\tau\eta$, qui aurait contenu Érichthonios et les serpents. M. F. est le premier à en découvrir la mention dans 2 fr. d'inventaires de la fin du 1^{er} s. : *IG.*, II, 733, II, 43-5 : 735, 4-6. En les restituant l'un par l'autre on obtient : $\epsilon\tau\epsilon\rho\alpha\iota$ $\varphi\iota\lambda\alpha\iota\kappa\iota\alpha$ $\alpha\nu\tau\rho\alpha\kappa\iota\omega\nu$ $\epsilon\rho\acute{\omega}\nu$. Petersen a imaginé qu'il s'agissait de phiales offertes par Androklos, le fondateur légendaire d'Éphèse. M. F. restitue l'adverbe $\alpha\pi\alpha\nu\tau\rho\alpha\kappa\iota\omega\varsigma$, connu seulement par *Syll.*, 587,25 (Éleusis), l'opposé de $\kappa\alpha\tau\alpha\nu\tau\rho\alpha\kappa\iota\omega\varsigma$ connu par *Syll.*, 537, 88 (Skeuothèque). Les $\epsilon\rho\acute{\alpha}$ en face desquels sont placées ces phiales sont la ciste érichthonienne et son mystérieux contenu ; on peut retrouver la ciste entre les mains des Arrhéphores sur la frise des Panathénées. Elle serait restée dans le vieux temple d'Athéna, tandis qu'un nouveau temple s'élevait sous les Pisistratides en l'honneur d'Érechtheus anthropomorphisé, l'Érechtheion.

F. Noack, *AM.*, 1908, 35. Quelques remarques sur les travaux de Frickenhaus relatifs aux murs du Pirée. Dans *IG.*, II, 5, 830 e, le $\mu\epsilon\tau\omega\pi\omicron\nu$ de la porte qui mène à l'Aphrodision serait le pilastre central qui en fait une porte double comme celle de la Skeuothèque (*Syll.*, 537, 23).

H. Lattmann, *AM.*, 1908, 75. Dans l'inscription relative à l'édification d'un trépid monumental publiée par Holleaux (*AM.*, 1906, 135) et republiée par J. Robinson (*Am. J. Arch.*, 1907, 425), il faut préférer l. 5 la lecture $\epsilon\pi\acute{\iota}$ $\tau\omicron$ $\alpha\acute{\iota}\pi\omicron\nu$ du premier à la correction $\epsilon\pi\acute{\iota}$ $\tau\omicron$ $\delta\acute{\iota}\pi\omicron\nu$ (= $\delta\acute{\iota}\pi\omicron\nu$) du second, et, dans la lecture du second, l. 10. $\kappa\alpha\tau\alpha\rho\alpha\chi\acute{\iota}\sigma\tau\iota$ $\lambda\epsilon\pi\tau\epsilon\acute{\iota}$, prendre $\lambda\epsilon\pi\tau\epsilon\acute{\iota}$ pour $\lambda\epsilon\pi\tau\eta$; et sous entendre $\xi\theta\epsilon\delta\iota$: il s'agit d'une cannelure faite à la pointe du ciseau.

L.-D. Caskey et B.-H. Hill, *Am. J. Arch.*, 1908, 185. Restitution, à l'aide des données de *IG.*, I, 322, du *métopon* de l'Érechtheion. Les l. 40-44 de la col. I doivent se comprendre : « la pierre d'Éleusis sur laquelle doivent être appliquées les figures ($\tau\acute{\alpha}$ $\xi\theta\epsilon\delta\iota$) forme le début du restant du travail et trois blocs en ont été mis en place sous les présents épistates. »

[On trouvera ailleurs (p. 200 et suiv.) un compte rendu de l'ouvrage d'E. Cavagnac, *Études sur l'hist. financ. d'Athènes au V^e siècle*. Je n'ai à présenter ici que deux observations. D'abord en ce qui concerne Delphes, quelques-uns des chiffres sont très inexacts : les collectes et souscriptions ont donné en moyenne 4 talents par an et non 5, les Phocidiens ont été condamnés à une amende de 60 talents exactement (et non de 80 environ) par an et, lorsqu'une diminution eut été consentie, ils ne payèrent plus que 10 talents par an. Enfin, j'ai dit que la reconstruction du temple avait coûté au moins 400 talents et que ce minimum avait été sûrement dépassé, mais que M. C. précise au point d'écrire : 530 talents en tout, voilà qui me surprend : il peut avoir coûté bien plus encore, nous n'avons pas le droit d'affirmer d'une manière si absolue. — En second lieu, pour les textes épigraphiques d'Athènes que M. C. a mis en œuvre, il a eu la bonne idée de donner quelques fac-simile, qui peuvent être utiles pour une histoire détaillée

de l'écriture athénienne, mais il n'a pas indiqué toujours d'une manière assez nette à quels fragments correspondait telle figure. Voici quelques chiffres qui auraient dû être imprimés à côté des fac simile :

- Fig. 1. — *IG I, Suppl.* p. 161, n° 179 b, l. 31-40.
 Fig. 2. — *IG I*, 186.
 Fig. 3. — *IG I, Suppl.* p. 33, col. B, l. 22-37.
 Fig. 4. — *IG I*, 541.
 Fig. 5. — *IG I*, 273, fragm. d.
 Fig. 6. — *IG I*, 226-7, fragm. 4, partie gauche.
 Fig. 7. — *IG I*, 248, 3^e col. des noms propres.
 Fig. 10. — *IG I*, 37 w, 2^e col., l. 14-25.
 Fig. 11. — *IG I*, 37 z¹¹, et partie gauche du frag. *Suppl.* p. 140.
 Fig. 13. — *IG I*. 300-302, l. 16-24.
 Fig. 16. — Mêmes numéros : partie gauche du fac simile précédent, et à droite colonne C des fragm. 300-302, *Suppl.* p. 147.
 Fig. 17. — Col. B de ces mêmes fragments.
 Fig. 19. — Col. A de ces mêmes fragments.
 Fig. 20 et 26. — Fragm. inédits.
 Fig. 25. — *IG I, Suppl.* 297 a, l. 7-14.
 Fig. 27. — *IG I, Suppl.* p. 74, 311 a.

La planche I, n° 1 reproduit en caractères courants les premières lignes du décret de Kallias, face B; n° 2, la revision des tributs en 425-4, *IG I*, 37 et *Suppl.* p. 43, 54, 66, 140, telle que la stèle en a été reconstituée au musée d'Athènes; n° 3, les fragments d'une autre τᾶξις φόρου indûment réunis dans le *Corpus* à ceux de la précédente (*IG I*, 37). La planche II est une copie, en caractères dits épigraphiques, d'une stèle reconstituée des comptes du Parthénon : elle porte en tête l'indication des numéros des fragments.] BOURGUET.

E. Nachmanson, *AM.*, 1908, 199-210. I. Base dédiée par les trésoriers de la déesse en 349/8; elle permet de compléter *IG.*, II, 698 et constitue le plus ancien spécimen de couronne offerte à des citoyens athéniens. — II. Trente l. mutilées d'une stèle éphébique du début du 1^{er} siècle avant J.-C., contenant un décret pour les éphèbes et leurs maîtres, et un décret pour les kosmétés, les décrets séparés par des couronnes. — III. Autel : Ὁρατῆ ἐπιτεκτῆν | Φιλτμείων. Pausanias (I, 17, 1) mentionne l'autel de la déesse Hormé. — IV. Dédicace à Athénaïs, fille de Ἡρώδου τοῦ διδρακτῆλου, Hérode Atticus.

C. Barbagallo, *Riv. Stor. Ant.*, 1908, 309. Étudie toutes les inscr. athéniennes mentionnant des prix de gros et de petit bétail.

R.-J. Bonner, *Class. Philology*, 1908, 399. Étudie le rôle des sceaux dans les actes publics à Athènes. Les sceaux publics étaient sous la garde du président de la prytanie (*Syll.*, 189, 39); d'autres étaient confiés aux trésoriers d'Athéna (*Syll.*, 21, 15).

W. Banner, *Rh. M.*, 1908, 420-444. Importante étude sur les connexions qui existent entre les comptes et inventaires attiques successifs à la fin du v^e et au début du iv^e siècle : rapports des comptes avec les inventaires pour chaque collège de trésoriers, rapports de ces deux séries de documents avec les autres pièces relatives aux constructions; les inscr. de l'Érechtheion et celles des

polètes font des emprunts continuels aux inventaires et comptes; les comptes à leur tour subissent à partir de l'Ol. 88^e l'influence des inventaires d'Athènes; les inventaires d'Éleusis ne présentent qu'un rapport superficiel avec ceux d'Athènes. Quelques corrections proposées au cours de l'étude. P. 428, dans I, 299 le secrétaire serait Démonikos d'Alôpéké. P. 429, IV, 1, 297 *a* devrait être rajusté à la l. 15 de I, 394.

W. Crönert, *Jahresh.*, 1907, *Beibl.*, 102. Dans *IG.*, III, 23 (cf. Wilhelm, *Serta Harteliana*, 235), lire : Ηέρκ κρίσιως. Mais, d'après Glotz, *C.-R. Ac. Inscr.*, 1908, 575 et suiv., il faut lire : ζήμιούμενος Ἀττικαῖς καὶ ἡ πηληγαῖς κικιζόμενος · ταῖς διπλαῖς μετὰ κρίσιως.

[Ad. Wilhelm, *Jahresh.*, XI, 82-100. *IG.*, II, 299 *b* est bien de l'archontat d'Apollodoros 319-8, mais le numéro de la prytanie est probablement ἐνάτης, et il tout à fait inutile de supposer dans le cours de cette année une nouvelle répartition des prytanies. Trois fragments que W. publie pour la première fois sont datés respectivement des sixième, septième et huitième prytanies de cet archontat : le premier mentionne la proxénie d'Amynas, peut-être le frère de Peukestès, garde du corps de Philippe Arrhidée; des deux autres, qui contiennent la mention de l'ἀναρχαρχεύς Eukadmos de Kollytos, l'un est un décret pour Sonikos et Euklès voté sur un message de Polyperchon.

Un fragm. également inédit d'un décret antérieur de trois ans mentionne Antipater et les Macédoniens « bienfaiteurs » d'Athènes; à ce propos W. défend d'une manière ingénieuse le texte généralement adopté pour Hypér. fragment 77 : Ἀθηναίους καὶ προξένους. — Dans *IG.*, II, 299 *b* l'ἀναρχαρχεύς pendant la neuvième prytanie de cette année 319-8 est Epikouros, il l'est aussi pendant la dixième (*IG.*, II, 226, restitué. Unger). Le changement d'ἀναρχαρχεύς, le fait que le nouveau titulaire est un des accusateurs de Phocion, cet autre fait que le nom de l'archonte Apollodoros à partir de la neuvième prytanie, est accompagné de la mention δεύτερον, tout concorde avec la date que Polyperchon avait fixée comme dernier délai pour le retour des bannis (30 élaphébolion) : c'est le lendemain, 1^{er} munichion, que les magistrats nouveaux (parmi lesquels l'archonte nommé une seconde fois, comme le stratège Phaidros en 296-5) sont entrés en charge. — L'archonte de *IG.*, II, 3, 229 *b* est bien celui dont Köhler a restitué le nom Archippos, l'ἀναρχαρχεύς de cette année 321-0 est Thrasyklès. Kallikratidès, l'ἀναρχαρχεύς honoré par le décret *IG.*, II, 190 a été en fonctions, non pas en 321, mais probablement quelques années auparavant (la liste des bouleutes de 335, *Bull. épigr.*, 1906, p. 33-34, mentionne un ἀναρχαρχεύς comme le troisième des γραμματεῖς), à une époque où le titulaire de cette charge n'était pas encore nommé en tête des décrets à la place du γρ. κατὰ πρωτανείην. Liste des ἀναρχαρχεῖς pour les trois années 321-18. — W. publie l'intitulé d'un décret de 320-10 où l'ἀναρχαρχεύς Ἀργέδικος est nommé en tête, et un fragment qui peut avoir été le coin à droite en haut de II, 148 : décret pour Aristonikos f. d'Aristomédès (de Karystos, le σφαιριστής d'Alexandre). Dans ce dernier fragment est nommé un ἀναρχαρχεύς, peut-être l'un des deux qui furent en fonctions sous Apollodoros. — Il faut noter la restitution p. 89 de l'intitulé de *IG.*, II, 302 : Ἐπιτὸν Ὀλυμπεσδώρου ἄρχοντος καὶ γραμματέως ...] δώρου ou bien γραμματέως δέ...] δώρου τοῦ Ἐπιπέλους. J. Kirchner, *Klio*, 1908, 487-8, publie un décret honorifique pour les prytanes

de la Pandionis, archontat de Lysanias, vraisemblablement 235-4. Le sacrifice aux dieux Σωτήρες ne figure pas dans les textes analogues déjà connus : si on ne tient pas compte de *IG.*, II, 329, ce décret est le plus ancien de la série. M. K. pense, d'après l'endroit où ont été trouvées la plupart de ces inscriptions, que le προπαιξιόν dont quelques-unes contiennent la mention doit bien être cherché près de l'agora, comme l'avait pensé Köhler.] BOURGUET.

W. Crönert, *GGA.*, 1908, 1020. Importantes corrections aux textes athéniens des *Leges sacrae* de Prot et Zichen, II, 3 (*Syll.*, 646) et 9.

C. Cichorius, *Rh. M.*, 1908, 196. Revient sur la liste de hiéropes aux *Ptolemaia*, *IG.*, II, 953, où Crönert a retrouvé, parmi les 61 noms conservés, 7 membres connus de l'école stoïcienne, dont Panaitios. C. propose d'identifier, en outre, le Σπύριος et le Ασάκιος mentionnés, le premier avec Sp. Mummius, le frère du destructeur de Corinthe, *doctus ex disciplina Stoicorum* (Cic. *Brut.*, 94), qui fit partie, en compagnie de Panaitios, de l'ambassade dirigée en Orient par Scipion Emilien à la fin de la 3^e guerre punique et qui fut légat de son frère en 146/5; le second avec L. Métellus, qui fit partie de la même ambassade et en l'honneur duquel sont gravés une base d'Olympie (*SIG.*, 313) et un décret attique (*IG.*, XII, 5, 270). L'inscr. et son archonte Lysiadès se placeraient donc lors du passage à Athènes de l'ambassade de Scipion, passage que M. C. date de 139/8. Il montre que cette date convient parfaitement à certains des personnages nommés, comme les philosophes Posidonios, Aristarchos, Apollodoros, le poète Antipatros de Sidon. Mais cette date ne peut convenir à la théorie indiquée ci-dessus de Ferguson, *Klio*, 1908, 441, qui, admettant pour Lysiadès la date de Crönert, 152/1, conclut que les *Ptolemaia* étaient des fêtes quinquennales et cessèrent d'être célébrées après l'avènement de Ptolémaïos VIII et l'expulsion des savants d'Alexandrie, 146/5.

A. M. Woodward, *JHS.*, 1908, 291. Sept textes : 5, nouvelle copie, plus complète de 4 l. et fournissant plusieurs corrections, de *IG.*, II, 89 et 6 textes nouveaux : 1-3, au Musée épigraphique d'Athènes, fragment des rôles des tributs, Ténos, Andros, Karystos, Gryncheis, Kéos, Mykonos, Paros, Diès, Athénaï Diadès pour 442, et le *Karikos phoros* de 440, Astypalaia, 150 dr., Kindya, 100, Kaunos, 50, Telandros; fr. d'inventaire des trésoriers d'Athéna et des autres dieux en 402/1; en tête d'un inventaire des ταμίαι τῶν τῆς θεῶς en 398/7.

Les 3 autres textes, 5-7, au Musée de l'Acropole : fr. d'un inventaire des trésoriers d'Athéna et des autres dieux, début du 1^{er} s.; un décret, émanant peut-être des *hippeis*, en l'honneur de Da... qui paraît avoir été stratège en 321/0 ou 318/0; fin d'un décret honorifique de la 2^e moitié du 1^{er} s.

J. N. Svoronos, *Εφ. ἀρχ.*, 1908, 128. Entre autres stèles sculptées trouvées dans les nouvelles fouilles de l'Asklépieion, l'une porte, dans 5 couronnes, les noms de Théodôridès, Sostratos, Épeuchès, Diakritos, Mnésithéos.

Ch. Gilliard, *Quelques réformes de Solon* (Lausanne, 1907). P. 253-5. Étudie, dans le décret *IG.*, II, 476, le passage où il est question de « la mine commerciale qui doit peser 138 dr. du Stéphanéphoros conformes aux poids conservés dans l'atelier de la monnaie ». Le Stéphanéphoros étant le héros qui avait sous sa protection la frappe des monnaies, les drachmes dont il s'agit sont à fleur de coin et on obtient la proportion : 100 : 138 : : 72 ³²/₆₉ : 100.

H. Breitenbach, *De genere quodam titulorum comoediae atticae* (Bâle, 1908). Dans cette étude de toutes les comédies attiques dont le titre est celui d'un nom de personne, soit d'un personnage historique comme *Autolykos* d'Eupolis, soit d'un personnage imaginaire comme *Thrasyléon* de Ménandre, soit d'un surnom comme le *Marikas* d'Eupolis, on trouvera d'utiles contributions à la prosopographie attique.

P. Roussel, *BCH.*, 1908, 306-403 a tiré des documents déliens une très importante étude pour la prosopographie attique de la période 450-50 et, notamment, pour les archontes du milieu du 1^{er} s. a. Voir p. 186.

Hans Weber, *Attisches Prozessrecht in den attischen Seebundsstaaten* (Paderborn, 1908). Dans quelle mesure le système politique d'Athènes a-t-il exercé une action sur celui de ses confédérés? C'est ce que M. W. s'est proposé de rechercher en étudiant dans l'ordre géographique les inscriptions qui peuvent renseigner sur l'organisation des procès chez les membres de la Confédération. La $\varphi\acute{\alpha}\nu\tau\iota\varsigma$ attique se retrouve à Iulis et Koressos de Kéos, dès le iv^e s., plus tard à Ios, Astypalaia, Magnésie du Méandre, Priène, peut-être Nisyros; elle est alléguée dans l'acte de fondation de la 2^{me} Confédération. L' $\epsilon\upsilon\nu\delta\epsilon\iota\kappa\tau\iota\varsigma$, autre procédure attique, existe à Kéos et, peut-être, à Amorgos dans son sens technique. La $\mu\acute{\iota}\nu\upsilon\sigma\iota\varsigma$ se retrouve à Iulis de Kéos et à Érythrées; l'*Feisangélie* à Iulis et à Kos; l'*Tapagogé* à Érétrie, l'*Tapographé* à Iulis et peut-être à Kos. Il est difficile d'affirmer que les $\delta\iota\kappa\tau\iota\ \pi\alpha\rho\alpha\nu\acute{o}\mu\omega\nu$ et $\beta\iota\alpha\iota\omega\nu$ de Priène soient empruntées à Athènes; il en est de même pour les procédés de témoignage à Téos et l'arbitrage du dictète à Éphèse, Kos, Kalymna et Cnide. On peut montrer, que l'influence du droit attique a été nulle à Koropé des Magnètes, à Opunte des Locriens, à Argos, à Tégée, à Andania, en Crète.

Goligher, *Hermathena*, 1907, 513. Sur l'*antidosis* à Athènes, notamment dans les cas de triérarchie comme *IG.*, II, 809.

Ph. Ehrmann, *De juris sacri interpretibus atticis* (diss. de Giessen, 1908). Cette première partie d'une dissertation qui a paru depuis dans les *Religionsgeschichtliche Vorarbeiten* de Wuensch (IV, 3, p. 347-408), comprend en tête la *titulorum collectio* pour les Eupatrides, les Eumolpides, les Kérycees. Elle sera analysée dans le prochain *Bulletin*.

Ad. Rusch, *De Serapide et Iside in Graecia cullis* (diss. de Berlin, 1907). Les p. 4-19 sont consacrées aux inser. attiques relatives au culte d'Isis (II, 168, 617, 944, 1612; III, 71, 203-4, 699, 896, 905, 923; *Ep. arch.*, 1884, 170). L'inser. III, 233 lui a été rapportée à tort. Lire : $\theta\epsilon\omicron\tau\iota\ \pi\acute{\alpha}\nu\tau\iota\varsigma$ $\kappa\alpha\iota$ $\theta\epsilon\tau\iota\ \pi\acute{\alpha}\tau\epsilon\tau\iota\varsigma$.

A. Calderini, *La Manomissione in Grecia* (Milan, 1908), p. 251 et 425, parle des phiales qu'on trouve enregistrées au trésor d'Athènes le plus souvent sous cette forme : un nom d'esclave accompagné d'un nom de métier au nominatif + $\acute{\alpha}\pi\acute{\epsilon}\rho\upsilon\gamma\eta$ + un nom de citoyen à l'accusatif (*IG.*, II, 768-776) : ces phiales seraient les $\varphi\iota\lambda\lambda\alpha\iota$ $\xi\acute{\xi}\epsilon\lambda\epsilon\upsilon\theta\epsilon\rho\iota\kappa\alpha\iota$ d'argent (720 et 729) que les affranchis du iv^e s. auraient été tenus d'offrir à la déesse. M. C. en signale 3 semblables hors d'Athènes, l'une offerte à Némésis de Rhamnonte (*CIG.*, 6834), une à Apollon de Tempé (*CIG.*, 1767), une de Démétrias (*Mon. Ant.*, VIII, n. 7), et il en tire une très intéressante liste des professions remplies à Athènes par les affranchis.

Dans une brochure intitulée : *Le vieux temple d'Athènes sur l'Acropole* (Genève,

1908), G. Nicole a essayé de montrer : 1^o que l'Opisthodome des inventaires n'est pas, comme on l'admet généralement, la partie occidentale du Parthénon, ni, comme le croit Dørpfeld, le chevet de l'Ilékatompédon, mais un édifice distinct et isolé dont toute trace aurait disparu ; 2^o l'ἀρχαῖος νεός est bien l'Érechtheion que M. Petersen reconnaît au contraire dans l'Ilékatompédon qui, réparé après 480, n'aurait disparu qu'en 406.

Le sens particulier de « Parthénon » à Athènes, proprement la partie occidentale du temple de ce nom, a été étudié par Petersen, *Jahrb. Arch.*, 1907, 8 ; le sens général, « temple desservi par des vierges » ou « réservé à des vierges » par Th. Reinach, *BCH.*, 1908, 499. — Dans de nouvelles études sur le Parthénon et le temple d'Athéna Niké, E. Petersen, *Arch. Jahrb.*, 1908, 15 s'occupe des inscr. qui devaient se trouver sous les boucliers fixés aux façades.

Ce que les vases attiques peuvent nous apprendre sur le Parthénon a été recueilli par W. Riegler, *Der Parthenon und die Vasenmalerei* (Munich, 1908) où est notamment étudié le vase Klein, *Lieblingsinschriften*, p. 133. Les graffittes des vases attiques ont été réunis par R. Hackl, *Graffiti und Dipinti auf attischen Vasen* (Diss. de Munich, 1906/7) : les vases de Meidias et de son école par G. Nicole, *Meidias et le style fleuri* (Genève, 1908, cf. Ducati, *R.-C. dei Lincei*, 1908, 218) ; les lécythes blancs par A. Fairbanks (cf. de Ridder, *R. crit.*, 20 août 1908) ; les amphores panathénaïques à nom d'archonte par D. M. Robinson, *Am. J. Arch.*, 1908, 47 à propos de la découverte de la 18^e de celles-ci au nom de l'archonte Néaichmos (320/19).

Pirée. — Au Musée, mais de provenance inconnue, est une stèle de marbre : Βασιλεὺς Ἐπιφανῆς Νικομήδης βασιλέως Προυσίου θεῶι βασιλίσσῃ Ἀπάμῃ τῇ ἐκυτοῦ μητρὶ τὸ ἱερόν ἄστυλον. — A. Wilhelm, *Jahresh.*, 1908, 75-82, établit que ce roi, monté sur le trône de Bithynie en 149, est mort entre 128 et 115 : son fils est Nicomède Evergète, celui que Th. Reinach a découvert, et à qui se rapportent, outre le texte delphique *BCH.*, XVIII, 254, plusieurs autres inscriptions de Délos, d'Argos et d'Épidaure (M. W. restitue d'une manière plus vraisemblable *IG.*, IV, 1135). L'inscr. du Pirée confirme ce qu'Étienne de Byzance dit de Myrleia, appelée Apameia par Nicomède Epiphane en souvenir de sa mère : Strabon, p. 563, a dû faire une confusion en appelant Apamé la femme de Prusias I ; c'est la femme de Prusias II et la sœur de Persée. La stèle a dû être transportée au Pirée d'un point de la côte bithynienne.

G. Kazarow, *Archiv f. Religionsw.*, 1908, 410. Dans le décret des orgéons de Bendis et de Déloptès (*AM.*, 1900, 172) on a récemment contesté (Shebelew, Gruppe) que Déloptès fût une divinité thrace, surtout parce que son nom s'explique par le grec et n'a pas encore été retrouvé en Thrace. M. K. annonce qu'une inscr. récemment trouvée à Sofia contiendrait le nom Δωραλόπτος, ce qui permet de croire que Déloptès est une assimilation grecque de la forme thrace Délouptès. — Sur les murs, cf. Noack, p. 158.

Égine. — A. Michaëlis, *Ein Jahrhundert kunstarchäol. Entdeckungen* (Leipzig, 1908), p. 139, déclare qu'il n'est pas convaincu que le temple d'Athéna appartenne en vérité à Aphaia (ce qu'admet entre autres M. Collignon, *Archéologie grecque*, 1908, 140) sur la foi de l'unique inscr. qui mentionne un *oikos* et un autel de cette divinité : cette « maison » peut avoir été un édifice destiné à

conserver les trésors d'Aphaia qui aurait eu auprès une chapelle distincte du grand temple où les frontons rendent incontestable la situation prépondérante d'Athéna. — Une explication du nom d'Aphaia par les racines sémitiques a été proposée par M. Kraus, *Class. Review*, 1908, 17.

PÉLOPONNÈSE

Argolide. — *Corinthe.* — E. Wilish, *Neue Jahrbücher*, 1908, 427. Dans un article sur les fouilles américaines à Corinthe, rappelle les principales découvertes épigraphiques : notamment les 2 bases signées de Lysippe, le fragment qui paraît relatif à une hipparchie de Polybe, la *συναγωγὴ Ἐβραίων* et le *Δημήτριος δοῦλος Χριστοῦ*, monuments dont le premier date peut-être du séjour de S^t Paul, le distique en l'honneur d'Annia Regilla, une base signée de Diogénès, fils d'Hermolaos, qui a travaillé au Panthéon d'Agrippa.

Argos. — W. Vollgraff, *BCH.*, 1908, 236. Stèle de la fin du IV^e s. trouvée au bord du téménos d'Apollon Pythien. Elle contient les noms de ceux qui ont élevé un temple *Ἀπὼν Ἀσιάζ[τιδ]ι, Διόσκοροι, Ἀπόλλων, Ἄρταμις [ἐπιφ]ανεῖς* (mieux qu'*ἄπλανεῖς*) *θεοί* parce qu'Apollon avait chassé nuitamment d'Argos Pleistarchos. Il s'agit, évidemment, de l'évacuation précipitée d'Argos par le frère de Kassandros à l'approche de Démétrios en 303, et M. V. suppose que c'est par une délicate flatterie pour le roi d'Asie, Antigonos, père de Démétrios, qu'on attribue cet événement au fils de Létô Asiatique, comme plus tard ce serait par flatterie pour Antigonos Gonatas qu'on aurait prétendu que Déméter avait tué Pyrrhos dans Argos. Le caractère asiatique de Létô aurait été mis en évidence dans la statue du culte par le personnage de Chloris, à la fois Niobide et aïeule d'Adrastos d'Argos. Pausanias qui décrit la statue (II, 24, 8) en fait l'œuvre de Praxitèle, à qui il attribue pareillement la Létô de Mantinée. Ce Praxitèle, d'après M. N., serait le petit-fils du grand sculpteur. — L'épithète d'« Asiatique » a été commentée par M. v. Wilamowitz, *Greek historical writing and Apollo* (Oxford, 1908), comme cadrant avec son hypothèse de l'origine lycienne d'Apollon.

Épidaure. — Dans un essai de restitution de la *tholos*, présenté à la 49^e *Versammlung der deutschen Philologen* à Bâle, le 27 sept. 1907 et paru depuis dans le 2^me fasc. de la nouvelle *Zeitschrift für Geschichte der Architektur* (paraît à Heidelberg depuis octobre 1907), H. Thiersch a soutenu que les *καταλοβεῖς* des comptes de construction avaient été rapprochés à tort par Haussoullier (*R. de Phil.*, 1899, 28) des *πρωτίδες* du Didymaion, qui seraient des consoles détachées dans l'encadrement supérieur des portes. Il ne s'agit pas à Épidaure de la porte de la *cella*, mais des rebords en marbre des fenêtres de la pièce centrale. Le bâtiment aurait servi à exécuter les péans en l'honneur du dieu, devenant peu à peu une sorte de kiosque à musique ou de salle à concert, comme la *tholos* de la terrasse de Marmara à Delphes, la *Skias* de Sparte, l'*Odéon* d'Athènes.

A. Wilhelm, *Jahresh.*, 1908, 78. La dédicace *IG.*, IV, 4135 est rendue à Nikomédès Energétès : *βασιλέα Νικ]ομήδη βασιλέ[ως | Νικομήδ]ο] Ἐπιφ]ανούς.*

Cléones. — W. Crönert, *GGA.*, 1908, 1026. Corrections à la loi archaïque indiquant les purifications auxquelles devra se soumettre le meurtrier fugitif qui désire rentrer dans sa patrie, Prott-Ziehen, *Leges sacrae*, II, 50.

Arcadie. — *Lousoi.* — H. Diels, *SBBA.*, 1908, 29. Une clef de bronze, provenant du temple d'Artémis, conservée au *Museum of Fine Arts* de Boston, porte en caractères sinistroverses : τῆς Ἀρτέμιδος τῆς ἐν Λούσοις. L'épigraphie est du début du v^e s.; le σ présente les trois formes à 3 barres, à 4 barres, en 2 demi-cercles.

Laconie. — *Sparte.* — E. Fraenkel, *Glotta*, 1908, 285. Dans *SGDI.*, 4453, 8 du 1^{er} s. p., παιδισκωρός est à rapprocher du παιδικέωρ d'Hésychius. Il s'agit d'un des surveillants du gymnase.

Thalamai. — M. P. Nilsson, *Rh. M.*, 1908, 313. Dans la prescription culturelle concernant Zeus Kabatas (*REG.*, 1908, 173), il faudrait restituer : ἀλλήθειον (ἀλλήθειον = πᾶν τὸ ἀλληλεσμένον) γαιῆζον (le possesseur du terrain qui doit sacrifier à Zeus tous les cinq ans).

Gythieion. — W. Crönert, *GGA.*, 1908, 1027. Dans *CIG.*, 1469 (= *Leges sacrae*, II, 53) ἀποστρέφεται serait à expliquer par la glose de Hésychius : ὄστρεα Ἀκωνες ἔνθος. Ce sont donc les fleurs qu'il est interdit de cueillir en ce lieu sacré. Dans *CIG.*, 1464, le προσχρεα qui désigne le pain consacré à Déméter doit s'expliquer d'après le προσχρέαιος θυσία de Lindos.

Élide. — *Olympie.* — Toutes les inscriptions relatives au théâtre d'Olympie ont été étudiées par Louis Dyer, *JHS.*, 1908, 250-273; toutes celles relatives au *bouleutérion* et à la *boulé* d'Olympie par le même auteur, *Harvard Studies*, 1908, 1-60. Dans le même recueil, les rites propitiatoires consacrés à Zeus Olympios sont examinés par J.-W. Pewitt, *ibid.*, 97.

L'unique acte d'affranchissement trouvé à Olympie est étudié par A. Calderini, *La Manomissione in Grecia* (Milan, 1908) qui accepte la lecture du *Rec. Inscr. Jur.* avec quelques modifications : l. 1, ἐπὶ προσστ]αῖτα [Ξ]ένι...; l'Ἀγης[λ]αίδα; de la l. 2 est identique à l'Ἀγέδα de la l. 6.

Sur la base du Pythoklès de Polyclète (*Ol.*, V, 162-3), Loewy, *Jahreshefte*, 1907, 327.

Achaïe. — *Alisos*, près de Patras. — A.-Chr. Chatzis, *Ἐρ. ἀρχ.*, 1908, 95. Fr. d'une *lex sacra* provenant d'un temple de Déméter : Δα|ματρίοις τὰς γυναι|κας μήτε χρυσίον ἔ|χεν πλέον ὀδελῶν ὀλ|κάν, μηδὲ λωπίον ποιαι|λον, μήτε πορφυρέαν, | μήτε ψημυθιοῦσθαι, | μήτε αὐλῆν. Εἰ δέ κα | παρβάλληται, τὸ ἴ|ερόν κα θοράσθω | ὡς παρτεβέουσα.

Prenant comme point de départ *SIG.*, 308, G. de Sanctis, *R. di Fil.*, 1908, 252 résume les raisons qu'on a de distinguer, parmi les assemblées fédérales des Achéens, la σύγκλητος, assemblée extraordinaire, générale, durant deux jours, comprenant les citoyens âgés de plus de 30 ans, et les σύνοδοι, assemblées ordinaires se tenant au bouleutérion, ce pourquoi elles sont parfois qualifiées de βουλαί.

GRÈCE DU NORD

Béotie. — *Thèbes.* — A. Keramopoulos, *AM.*, 1908, 212. D'une revision de *IG.*, VII, 2463 résulterait la lecture l. 1 : τοὶ συνθύτη Ἀθωνάστῃ [τῶ.... θεῶ] ἀνέθ:αν. La même formule se retrouve à Tanagra, VII, 553 sur une base signée de Lysistratos *Thébaïos*. Est-il identique au Lysistratos *Athénaïos* de la base thébaine?

L'un et l'autre — ou l'un ou l'autre — doivent-ils être pris pour le frère de Lysippe ?

W. Vollgraff, *BCH.*, 1902, 554. Deux stèles où sont peints en hoplites **MNAΣON**, et **RYNΨON** ; fac-similé de *IG.*, VII, 2750. Fin du ve s. ou début du ive.

W. Deonna, *RA.*, 1908, 201. Deux stèles surmontées par des casques ronds, l'une au nom de Kéreisichos.

Granitsa. — Vollgraff, *BCH.*, 1902, 570. Inscr. mutilée (métrique ? dédicace d'un autel à Zeus ?) où les mots τῶν πηγῶν se rapportent aux sources thermales de la localité.

Amphiareion d'Oropos. — F. Versace, *AM.*, 1908, 271. Dans une restauration du temple et de la stoa, définit ce qu'il faut entendre par le θεᾶτρον d'*IG.*, VII, 4255 et les κοίμητήρια de VII, 235.

Thespies. — P. Jamot, *BCH.*, 1902, 291-324, publie vingt-quatre textes inédits qui, réunis à neuf autres déjà connus, permettent de suivre pendant deux siècles deux familles qu'un mariage a unies vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C., celle de Polyraïdes-Lysandros et celle de Mondon-Phileinos. Dédicaces à Artémis Eileithyia et Lochia, à Dionysos, à Déméter Achaïa (Ἀχέζα); les Érotideia sont en même temps appelés Καίσαρηξ, et Σεβαστή, Ἰουλίξ est associée aux Muses pour les Μουσεῖα; 26, les ἐνωμιασταί, société d'auteurs de panégyriques; 29, ἄττης (acc. ἄττειν = grand-père). Il est probable que le T. Stalitus Taurus, nommé comme patron dans l'inscr. 1 est le consul de 16 ap. J.-C. L'emploi du dialecte béotien, surtout atténué, n'empêche nullement de descendre jusqu'à l'époque d'Auguste. L'ami de Plutarque, Phileinos, appartient à l'une des deux familles, et il est permis d'identifier l'aïeul de ce Phileinos, Anthémion, avec le personnage dont les paroles sont rapportées dans l'Ἐρωτικός.

A.-J. Reinach, *RA.*, 1908, II, 185-6. Le Φιλεταῖρος Εὐμένους Περγαμεύς qui offre aux Muses de Thespies une œuvre du sculpteur Kaphisias (*Or. gr.*, 750) est bien le fils de l'Euménès Attalou mentionné dans la convention de son cousin Euménès I de Pergame avec ses deux mercenaires révoltés. Le Φιλέττρος Ἀπτέλλω (*Or. gr.*, 749) serait l'oncle de ces deux Euménès, le fondateur même de la dynastie.

M. P. Nilsson, *AM.*, 1908, 280. Étude sur la stèle qui représente un serpent surmonté de : Διὸς Κτητίου.

Tanagra. — W. Deonna, *RA.*, 1908, 203. Deux stèles au nom d'Eubòlos et de Pou... kos surmontées de deux boucliers de la forme dite galate et d'un casque rond. Sans doute ce « morion » en cuir est le casque *boiòtourgis*.

Sur les inscr. relatives aux cultes égyptiens à Orchomène, Chéronée, Coronée Copai, Thèbes, Tanagra, Thespies, Ad. Rusch, *De Serapide et Iside in Graecia cultis* (Berlin, 1907 p. 17. Dans *IG.*, VII, 3219, lire plutôt Ἀρτέμ[ι]δῆ que Ἀνούβ[ι]δῆ; dans 1689, ἐν[α]ρ[ε]ῖσ[α]ν est préférable à Ἀν[ο]ύβ[ι]δ[ος].

Dans une moisson de funéraires recueillis par A. Jardé et M. Laurent, *BCH.*, 1902, 322 (quelques corrections et additions *ibid.*, p. 546-9) relevons :

Anthédon, 14, Ποσειδῶναξ νεοπηγός : une hache sculptée dans le fronton de la stèle rappelle la profession du défunt, — 15, dédicace à Zeus Mellichios.

Larymna, 35, funéraire métrique en neuf distiques pour Timoxénos, mort à vingt ans.

Phocide. — *Delphes.* — A.-D. Keramopoulos, *BCH.*, 1908, 443-448, a lu sur un

λέβης de bronze (*Fouilles de Delphes*, tome V, p. 70) l'inscription : Ακφόστοφό; μ' ἐπι παιδὶ ἐφοι ἄθλα ἔδωκε Εὐεργίνοι. Il me paraît impossible d'y voir un hexamètre dactylique (ἄθλ' et la seconde syllabe du nom Εὐεργίνοι ne peuvent pas être comptées comme syllabes brèves, et pourquoi trouve-t-on μ' ἐπι alors que les autres élisions n'ont pas été faites?)

[O. M. Washburn, *Am. J. Arch.*, 1908, 198-208, n'a été nullement convaincu par l'étude que H. Pomtow a consacrée à la base de l'Aurige (cf. précéd. *Bulletin*). Il propose une restitution très voisine de celle de C. Robert : deux distiques sur deux lignes, la seconde ligne n'a pas été changée. Voici la première ligne, première rédaction :

Μναῖμα τόδ' Ἀρχεστ[ί]λας ἀνέ[θεκε] δ[ίς] ἄρματι νικῶν
[Πίστι καὶ Φοίβου πλουσίωι ἐν τεμένει].

Voici le second état :

Δῆμος Κυράνας ὁ πολύζαλος μ' ἀνέθεκε[ν]
Βάττον ὅς ἐκ Θήρας ἄγαγον ἐς Λιθύαν].

Au-dessous la signature Ἀμφίων Ἀξέστορος Κνώσιος ἐποίησε.

E. Dragoumis, *BCH.*, 1902, 584-586. Notes sur deux mots que contiennent les comptes des naopes : la correction γάνας πλύνθους (= γάνας, et non γανός) est certaine. Pour la théorie qui fait de l'Ἰστέγγον le mur de la terrasse du hiéron de la Terre, qui admet que l'Ὀμφαλός était dans ce hiéron et que le toit construit contre l'Ἰστέγγον devait abriter les consultants de l'Ὀμφαλός, j'ai dit ailleurs (Bourguet, *L'admin. financ. du sanct. pyth.*, p. 102-103, n.) ce que j'en pensais ; je n'ai pas à y revenir.

T. Homolle, *BCH.*, 1902, 636 n. — Statue de Ἡσθέου Κυδ[ωνιάτας?] par un fils de Kalliadès Athénien.

T. Homolle, *BCH.*, 1902, 320 : Ὅρος φύκιμον τὰ ὑποκάτω, inscr. d'asile, mais la pierre n'a pas été trouvée en place. L'asile serait peut-être au-dessous du Poseidonion?

H. Pomtow poursuit son étude méthodique des ex-voto et de la topographie de Delphes (cf. précéd. *Bulletin*, p. 176), *Klio*, VIII, 1908, 73-120. La pagination spéciale, au bas des pages, de cet article et de ceux que je résumerai ensuite, continue celle de l'article paru dans *Klio*, VII. — M. P. s'occupe de l'offrande des Athéniens après Marathon et du cheval des Argiens : la pierre publiée *BCH.*, XXI, 298, porte, outre les lettres KAI, le début πλείστοις δὴ d'une inscr. métrique déjà connue (*BCH.*, VI, 447); elle n'appartient pas à une offrande attique, mais plutôt au monument du Sicyonien Sostratos, fils de Sosistratos (près du trésor de Sicyone?). — P. 110 et 115, la pierre retirée du dallage de la voie sacrée, à la hauteur du trésor d'Athènes, et qui porte l'inscr. ARΓΕΙΟΙ est rapportée à la base du cheval de bois.

Dans l'article suivant, *Klio*, VIII, 1908, 186-204, H. Pomtow montre que les trois pierres qui portent la dédicace Ἀργεῖοι ἀνέθεν τὰπόλλων (*BCH*, XXI, 301), attribuées jusqu'ici à la base demi-circulaire des Épigones, doivent appartenir au soubassement des Sept contre Thèbes. Les auteurs de ce groupe sont Hypatodoros et Aristogiton, dont on connaît depuis Dodwell la signature : ils n'ont rien de commun avec les homonymes de *IG.*, VII, 2430, mais peut-être est-ce un des-

pendant de l'Hypatodoros du ^ve siècle que cet Hypatodoros, f. de Mikkos, Thébain, à qui les Delphiens renouvellent la proxénie vers 228 : décret inédit (Inv. n° 1137) que M. P. publie, avec un autre décret pour un Béotien qui est sur la face droite de la même pierre. Sur cette même face, au dessous de ce décret s'en trouve un autre, où on ne lit qu'un nom Ἐγερθένης[ου] connu surtout à Tanagra.

L'article paru dans *Klio*, VIII, 1908, 302-337, est consacré par H. Pomtow à la base demi-circulaire des Épigones et à l'ex-voto des Tarentins. Les deux plaques qui portent sur leur face antérieure les lettres ΣΔΕΚΑΤΑΝ (^ve siècle) ont été attribuées à cet ex-voto (Homolle, *BCH.*, XVIII, 187; XXI, 301 (401); XXII, 579). M. P. restitue [Ταρυντίνοι: ἀπὸ Μεσσαπίων Ἡελόντες]ς δεκάταν. H. Bulle reconnaît plutôt dans les plaques qui subsistent les restes d'une offrande des Liparéens et restitue

[Λιπαρχῶσι: Τυρανῶν κρατίσταντες]ς δεκάταν.

A. Jardé, *BCH.*, 1902, 640-642 complète quelques-uns des textes qu'il a donnés, *ibid.*, p. 247-286. On a maintenant, recomposé de quatre fragments, le décret pour Timokratès, hiéromnémon de Chios. ἀρχ. Ἀρισταγόρου (vers 230-220). Les listes de vainqueurs aux Soteria reçoivent quelques additions : celle qui a été publiée *BCH.*, 1902, 266, n° 17 b, est accompagnée d'un catalogue de hiéromnémons tout à fait semblable à celui de l'agonothète de Xenias. Nouvelle liste, de l'agonothète de Charixénos : l'archonte est Kallias. C'est cette année-là que l'on substitue le pluriel au singulier dans la désignation des hiéromnémons de Chios, Χίων au lieu de Χίου. — Nouvelle copie du décret pour Pixodaros, f. de Kratea, de Mylasa, descendant de Mausole.] BOURGUET.

Ed. Bauer, *Untersuchungen zur Geographie und Geschichte der nordwestlichen Landschaften Griechenlands nach den delphischen Inschriften* (Halle, 1907). Alors que les textes nous renseignent si pauvrement sur la géographie de la Grèce du Nord-Ouest, on sait quelle abondance d'ethniques les documents delphiens fournissent pour la Doride, la Locride, la Phocide, l'Étolie, les pays des Ænians et des Achéens Phtiotés. Pour beaucoup de ces ethniques, la localité à laquelle ils appartiennent reste à déterminer ainsi que l'état politique de cette localité. Tel est le double objet de la dissertation de M. B. Par là, il a été amené à corriger ou à préciser plus d'une donnée épigraphique. P. 13 : dans *SGDI*, 1985, lire Ἀντιῶς plutôt qu'Ἀλγαιεύς. P. 18 : *ibid.*, 1795, lire Ὀμολιῶτες (dans l'ŌEta) plutôt qu'Ὀμολιῶτες. P. 19 : tandis que la plupart des ethniques étoliens se rapportent à des tribus qui n'ont pas de centre urbain, les Φαλικῶσι ont dû avoir une ville de Phalika, sise dans une vallée près d'Amphissa ainsi que la ville des Σπειῶς. P. 30 : contre l'opinion de Pomtow, qui place l'entrée de la Locride occidentale dans la Ligue étolienne à la suite de la guerre de Pyrrhos et des Étoliens contre Démétrios (292/1), M. B. donne des raisons pour croire que c'est dès 315 que les Étoliens, alliés d'Antigonos, avaient mis la main sur la Locride comme sur les Thermopyles et Delphes même. Les Locriens Ozoles ne recouvrent leur indépendance qu'en 167, année où, dans leurs actes d'affranchissement, l'agonothète locrien reparait à la place du stratège étolien. P. 34-40 : étude des actes d'affranchissement émanant des Locriens Ozoles; les Κυρκαῖες ne sont pas les gens de Kirrha, mais habitent un *pagus* des Phystiens. P. 41-4 : situation prépondérante et spéciale d'Amphissa en Locride. P. 45 : liste des agonothètes locriens,

qui ne sont pas pris à Amphissa, tandis que les hiéromnémons locriens sont presque tous d'Amphissa. P. 50-4 : après le nom de l'archonte delphien, deux actes d'affranchissement locriens mentionnent un boularque (*SGDI*, 2070 : $\zeta\omicron\upsilon\lambda\alpha\rho\gamma\acute{\epsilon}\omicron\nu\tau\omicron\varsigma$ τοῦ Λοκρικοῦ τέλειος Δαμοτέλειος; 2139 : $\beta\omicron\upsilon\lambda\alpha\rho\gamma\acute{\epsilon}\omicron\nu\tau\omicron\varsigma$ Δ.). Ce magistrat, qui n'est épigraphiquement connu qu'à Stratos d'Acarnanie, dans l'Oïtaïa, à Dymè en Achaïe, à Daulis en Phocide, aurait été institué en Loeride quand, en 190/89, ignorant encore le sort que leur réservait la guerre entre Rome et les Étoliens, les Locriens continuaient à former une circonscription administrative de la ligue étolienne, $\tau\acute{\epsilon}\lambda\omicron\varsigma$, dont le boularque est peut-être identique au magistrat de ce nom qu'on trouve à Amphissa (*BCH.*, 1901, 331). P. 56-8 : contribution au calendrier locrien. Dans 2139, restituer le mois Δ [*ίου*] au lieu de Δ [*ιονουσιου*]. Une *tabella* résume les résultats : $\Delta\omicron\beta\acute{\epsilon}\alpha\kappa\tau\omicron\varsigma$ en Loeride répond au 1^{er} mois delphien Ἀπελλαιος, Τέταρτος au 5^e, Δέβιον et Διονύσιος au 6^e et au 6^e intercalaire, Ἐκτος au 7^e, Ἑρμαῖος au 8^e, Ὀγδοος au 9^e, Πόκιος au 10^e, Δέκατος au 11^e. P. 59-68 : critique des raisons données par Pomtow pour placer en 229 l'annexion de Pharsale à la Ligue étolienne; on ne doit rien changer aux textes de Polybe (IV, 9, 4; 15, 2; V, 99, 4) qui montrent cette ville encore indépendante en 224 et 217. D'après les inscr. delphiennes où l'on trouve un Pharsalien parmi les 14 hiéromnémons étoliens (*SGDI.*, 2527-8, *BCH.*, 1902, 274), cette annexion se placerait vers 212.

C.-D. Buck, *Glotta*, 1908, 129. Étudie deux formes qu'on rencontre dans des textes delphiens de provenance locrienne : $\acute{\epsilon}\pi\iota\alpha\tau\acute{\epsilon}\varsigma$ (*JG.*, IX, 1, 334, 35) « pour l'année » ($\acute{\epsilon}\pi\iota\text{:F}\alpha\tau\acute{\epsilon}\varsigma$); $\acute{\epsilon}\iota\varsigma$ νέωτ α (*SGDI.*, 2561 A, 12) « pour l'an prochain » ($\nu\epsilon\acute{\omicron}\text{:F}\alpha\tau\alpha$). — P. 130. Dans *SGDI.*, 2561 A, 25; D, 26, accentuer $\pi\omicron\iota\acute{\omega}\nu\tau\iota$ (contraction de $\epsilon\omega$ après une voyelle).

Tous les noms d'esclaves connus par les affranchissements delphiens paraissent avoir leur place dans Max Lambertz, *Die griechischen Sklavennamen* (Sonderabdruck aus dem 57. und 58. Jahresber. d. k. k. Staatsgymnasiums im 8. Bezirke Wiens, 1907), que je ne connais que par le compte rendu de *BPhW*, 1908, 726. — Dans son ouvrage *La Manomissione in Grecia* (Milan, 1908), A. Calderini a pu profiter de 34 affranchissements delphiens inédits que lui a communiqués P. Fournier. Il en cite des fragments p. 187, 206, 239, 240, 279, 286, 287, 291. Deux, qui porteront les nos 6 et 26 dans la publ. de Fournier, sont reproduits p. 411. Dans 6, un Delphien affranchit une Thrace v. 180-150; dans 26, v. 150-40, l'affranchie Laïs de Thronion est une cuisinière émérite, $\tau\epsilon\rho\lambda\eta\tau\iota\varsigma$ $\beta\alpha\rho\iota\delta\eta\tau\iota\varsigma$. — P. 214. Tableau des prix d'affranchissement : la moyenne, qui est de 4 mines de 200 à 171, descend à 3 mines de 170 à 150, pour remonter à 4 de 150 à 125, puis à 5 de 125 à 100 et redescendre ensuite à 3. — P. 239. Tableau établissant que le nombre moyen des témoins dans les actes d'affr. va de 3 à 14, avec 8 dans la majorité des cas, 2 comme minimum et 28 comme maximum; parmi les témoins de caractère religieux, les prêtres d'Apollon figurent toujours, parfois le *néokoros* et le *prostatès*; parmi les magistrats, les archontes figurent toujours, parfois les bouleutes, le secrétaire des archontes, les 5 *hosioi*, les *dromokleioi*, l'*architekton*. — P. 243. Tableau indiquant la répartition mensuelle des affr., qui atteignent 130 en *Poitropios* (décembre) et 108 en *Hilaios* (juin) et paraissent plus nombreux dans la première quinzaine du mois. — P. 265. M. C. repousse la théorie soutenue par Kéramopoulos (*Klio*, 1904, 18) et croit que c'est seulement vers le milieu du 1^{er} s. ap. J.-C. qu'est intervenue

une loi obligeant à déposer aux archives publiques l'acte original de la manumission, probablement une tablette de bois, et à en faire graver une copie sur pierre dans le sanctuaire. C'est pourquoi, à partir de cette époque, le *manumissor* parle à la 1^{re} personne dans les actes retrouvés, tandis qu'auparavant le scribe le faisait parler à la 3^{me} personne sur les murs du sanctuaire, document mural considéré alors comme plus important que l'original déposé chez un particulier, le plus souvent un des garants. — P. 358. La moyenne des affranchissements est de 9 pour la période 198-181; elle dépasse 13 pour 170-157; elle atteint 20 pour 156-1. — P. 403. Des affr. publiés — 800 environ — C. tire des relevés des pays d'origine du *manumissor* et du *manumissus*.

La lettre d'Oaxos en Crète à la Ligue Etolienne (*BCH.*, 1882, 460) est traduite et commentée par A. J.-Reinach, *RA*, 1908, II, 208.

Dans le décret amphictionique en l'honneur du Carien Pixodaros, descendant de Mausole (*BCH.*, 1902, 278), ce personnage ne doit pas être Κινδου]εύς, mais Μυλαστ]εύς, selon Graindor, *Musée Belge*, 1908, 7.

Je ne connais que par le compte rendu de la *R. de Phil.*, 1908, 101, le travail consacré par A. G. Laird dans ses *Studies in Herodotus* (Madison, Wisconsin, 1904) à l'inscr. du trépied de Platées à Delphes comparé avec sa contre-partie à Olympie. Pour l'idée que le trépied ne serait qu'une imitation monumentale de la *skytalé* dont se servaient les rois de Sparte pour leurs bulletins de guerre, voir Birt, *Die Buchrolle in der Kunst*, 1907, 235 et *Rh. M.*, 1908, 51 — idée d'autant plus bizarre que la *skytalé* était, par définition, un document secret.

Élatée. — A. Calderini, *La Manomissione in Grecia* (Milan, 1908) p. 391. Étudie les 2 affr. *IG.*, III, 109 et 119. La forme de décret du peuple de 109 s'expliquerait parce que cette autorisation spéciale aurait été nécessaire pour faire graver une copie de l'affr. dans le sanctuaire national d'Athéna Kraniaia; 119 a un caractère d'imprécation qui empêche d'y voir un acte régulier de l'époque où l'affr. était devenu chose courante.

Tithoreia. — Jardé et Laurent, *BCH.*, 1902, 330, 44. Acte d'affranchissement. — 47-9. Funéraires avec la formule ἐπι et le datif : noms inconnus (illyriens?), *Αρεινος, Σπόδρινος.

C'est à tort qu'on aurait restitué Sarapis dans l'affranchissement *REG.*, 1902, 134 d'après A. Rusch, *De Serapide in Gr. cult.*, (Berlin, 1907) qui passe en revue, p. 21-27, les témoignages du culte des dieux égyptiens à Tithoreia, Hyampolis, Daulis, Ambrysos et à Kalydon d'Étolie.

Drymaia. — Jardé et Laurent, *BCH.*, 1902, 340, 51. Base de Sept. Sévère, J. Domna et Caracalla. Les titres que porte ce dernier, *Arabicus*, *Adiabenicus*, *Parthicus*, *Maximus*, ne sont pas une raison suffisante pour qu'on fasse descendre cette inscr. après son avènement. L'adulation des provinces a donné ces titres à Caracalla avant la mort de son père; le texte est des environs de 200.

Locride. — *Chaleion*. — R. Meister, *Rh. M.*, 1908, 562. Sur le rôle des ἐπωμότης dans la convention avec Oiantheia, *IG.*, IX, 1, 333.

Boutlos. — G. Cardinali, *Ausonia*, 1907, 58. Excellente analyse de la publication par Nachmanson *AM.*, 1907, 1-70, de 36 manumissions locriennes trouvées dans l'Asklépieion de ἐν Κρονόσις; à 2 h. au N.-E. de Naupacte, appartenant à Boutlos, petite ville qui dépendait de Naupacte. Voir à ce nom.

Atalanti. — Jardé et Laurent, *BCH.*, 1902, 320, 39. Fragm. pour un proconsul qui est intervenu dans un arbitrage (δικαιοδοσία). — 41-2. Inscr. chrétiennes. — 43. Liste des inscr. sur briques.

Pour le calendrier locrien et la constitution de la Locride d'après les mss. de Delphes, voir la dissertation de Ed. Bauer analysée p. 168.

Étolie. — Les quelques inscr. qui se rapportent à l'Étolie avant la guerre Lamiaque (comme *Syll.*, 120) sont étudiées par W. Hohmann, *Aitolien und die Aitolier bis zum lamischen Kriege* (Halle, 1908).

Naupacte. — A. Calderini a consacré un appendice, IV B, de sa *Manomissione in Grecia* (Milan, 1908) aux 36 affranchissements de l'Asklépieion de Bouttos (cf. s. v.) près Naupacte publiés par Nachmanson, *AM.*, 1907, 1. Outre 15 οἰκογενεῖς; on trouve parmi les affranchis un Amphipolitain, une Thespienne, une Thrace, un Mède, un Macédonien, une Sarmate, un Syrien, une Phrygienne, un Τεζαρικός (?), une Πύξις (?); parmi les *manumissores*, 2 sont de Naupacte, 2 de Pôros, 2 de Phyllai, 12 de Bouttos, 1 de Kairéa, 1 de Histôr, 1 de Kaphrai, 1 d'Oinastos. Le prix de rachat varie de 2 à 9 mines; pour une Phrygienne on trouve 25 mines.

R. Meister, *Rh. M.*, 1908, 578. Le rôle des Φοικιχαί dans *IG.* IX, 1, 334.

Thessalie. — Peu d'inscriptions étaient plus dispersées, souvent dans des recueils locaux, que celles de Thessalie. Depuis les voyages d'Ussing, de Ross et de Lebas jusqu'à celui de MM. Jardé et Laurent, dont la récolte épigraphique n'a paru qu'en 1908 dans le dernier fasc. du *BCH.* de 1902, le nombre des textes thessaliens était allé s'augmentant, sans que les voyageurs pussent ni se rendre compte ordinairement s'ils copiaient des textes déjà connus ni retrouver les plus intéressants des textes publiés avant eux. C'est ce qui a rendu particulièrement difficile la tâche de M. Kern, chargé depuis cinq ans de les colliger pour la 2^e partie du t. IX des *IG.* Sur 1372 textes, 224, malheureusement insignifiants la plupart, sont nouveaux. Des autres, déjà connus, plus de la moitié n'ont pu être retrouvés. Tous ont été publiés avec un soin d'autant plus méritoire que le travail a été plus ingrat : *Inscriptiones Graeciae Septentrionalis voluminibus VII et VIII non comprehensae, pars secunda : Inscriptiones Thessaliae (Oetaea, Aenis, Malis, Achaia Phliotis, Thessaliotis, Histiaeotis, Pelasgiotis, Magnesia, Perrhaebia)*.

Sans analyser à part la quarantaine de textes dus à l'exploration de MM. Jardé et Laurent, *BCH.*, 1902, 350-96, qui ont été communiqués à temps à M. Kern pour être englobés dans son recueil, je me bornerai à un relevé par ordre géographique en indiquant, quand il y a lieu, pour chaque ville la teneur des textes nouveaux.

1-2, *Hérakleia de l'Oeta*.

3-58, *Hypata* : 16, 19, 30. Affranchissements : dans le 1^{er}, un cordonnier est désigné par l'απαχ ὑποδηματάριος; dans le 2^e, le magistrat qui a enregistré l'affr. porte le titre de ἐπιμελητής τῶν ἀπελευθερωτῶν γροημάτων; 58, dédicace? Les renvois au *BCH.* sont à corriger, le t. XXVI étant de 1902, et non de 1904.

59, *Lalyia*.

60-88, *Lamia* : 79, Ἐθόλιαι Σωτῆρες.

89-91, *Narthacium*.

- 92-3, *Echinus*.
 94-5, *Larissa Cremaste*.
 96, *Antron(?)*.
 97-9, *Pteleum*.
 100-1, *Prope Brunninae(?)*.
 102, *Prope Kophi*.
 103-6, *Prope Tournati frontem (Itonus?)*; il aurait fallu noter l'identification d'Itonus avec Zérélia près de Halmyros soutenue par Staehlin, *AM.*, 1900, 15, combattue par Wace, *AM.*, 1908).
 107-31, *Halos* : 131 fr. mutilé.
 132-7 a, *Pyrasos* : 131 a, fr. de stèle (?)
 138-95, *Thebae Phiotides* : 145, fr. Dédicace à Zeus Meilichios ; 168, 186, 190, fr. de stèles.
 196-8, *Ignota urbs prope Dautsam*.
 199-204, *Eretria*.
 205-212, *Melitea* : 212, fr. de stèle.
 213-4, *Antiniza*.
 215-22, *Thaumaci*.
 223-9, *Angeae*.
 230-1, *Ignota urbs prope Dranista*.
 232, *Incertus locus Phiotidis*.
 233-56, *Pharsalus et vicinia* : 250, dédicace du v^e s. de Σίμων ὁ Μυλλίδεος.
 257, *Thetonium*.
 258-71, *Cierium et vicinia* : 260, 2 décrets de proxénie du III^e s. mutilés ; 266, stèle de Damosia Ménouneia ; 267, Ménépolis à son mari Léontiskos ; 268, stèle avec le nom de femme Epiktò ; 269, fr. représentant un cheval avec le mot Δαμάσιον, tessère pour jeux équestres ?
 272, *Linnae et Piresiarum vicinia*.
 273-86, *Metropolis* : 282, Μοισῶν κατὰ γρητμόν.
 287-98, *Gomphi et vicinia* : 288, manumission ; 292, dédicace θεοῖσιν ἄστροις.
 299-300, *Pelinnacum et vicinia*.
 301-22, *Tricca et vicinia*.
 323-31, *Aeginium* : 328, fr. de manumission ; 331, stèle de Théodôté.
 332-7, *Mylae* : 337, stèle.
 338-55, *Cyretiae* : 343-7, fr. de manumissions ; 351-3, 355, stèles.
 356-7, *Amphanæ*.
 358-96, *Pagasæ* : 358, stèle ; 360, à Isis, Sarapis, Anoubis ; 370-1, 375, 379, 382, 389-94, stèles ; 396, tuile avec monogramme, peut-être βα(σιλῆως) Φιλίππου).
 397-410, *Scotussa* : 404, 406, stèles.
 411, *Glaphyrae*.
 412-56, *Pheræ* : 417, Κυθηρῶν ὀνόθειαι | τὰρτάμιδι τᾶ ἐν σ|κιῇ δῶρόν τε κάπων | καὶ τροφεία τῶν τέκνων ; 423, dédicace ; 447, 449, 454, stèles.
 457, *Laceria*.
 458-71, *Crannon* : 462, fr. de manumission ; 466, 467, 469, épitaphe métrique de Damoklès et stèles funéraires.
 472-86, *Atrax et vicinia* : 476, dédicace.

487-503, *Phayttos* : 487, 48 l. très mutilées d'un arbitrage entre Phayttos et Erikinia ; 493, dédicace τύχη τῆς πόλεως (?).

504-1026, *Larisa* : 508, 55 l. d'un décret voté par τὸ ἑταστικῶν ἔθνος en l'honneur de deux juges envoyés par Milet et de leur secrétaire, décret qui sera gravé à Larisa dans le téménos de Zeus Eleuthérios, à Milet au sanctuaire d'Apollon Delphinios et à Didymes ; 512, 32 l. d'un décret conférant la *politeia* à Sousandros Mélanippeios, Aratos Aristomacheios, Dammatrios Apollounieios de Pergame, II^e s. a. ; 513, fin d'une proxénie ; 534, liste de vainqueurs à des concours gymniques et musicales ; 545, manumission de l'année 44 ; 551, 559, liste de manumission ; 574, dédicace à Dionysos ; 600, 602-4, dédicaces ; 616, 622, 623, 635, fragments divers ; 660, épitaphe métrique ; 668, 690, 734, 752, 757, 759, 766, 785, 812, 865, 869, 876, 889, 917, 922, 948, 954, 971, 979, 981, 992-5, 1007-8, 1041, 1015, 1017, 1021-3, 1025, funéraires.

1027-33, *Locus ignotus prope vicos Topuslar et Salsilar* : 1028, à l'empereur Hadrien Ἄριστον ; 1029, borne, τέρωον, mis par l'intendant des grains Hellanokratès ὁδῶ ἐκκτομπέδω. 1030-32, stèles.

1034-9, *Gyrlon* : 1037-9, épitaphes dont l'une avec amende de 2,500 deniers au violateur.

1040-55, *Gomus* : 1040-3, liste d'affranchissements ; 1047-8, 1050-1, 1053, 1055, funéraires.

1056-73, *Mopsium et vicinia* : 1057, ex-voto : Διὶ Φεσφερέτῃ ; 1060-4, ex-voto Φεσφερόρου (Artémis Phosphoros) et à Ἐῖρου Αἰνέα (Énée ?) de personnages dont le nom est suivi de ἀρχιφροσφρίτῃς καὶ οἱ σύμφροσοι ; 1065-73, funéraires.

1074-99, *Campus Dolius* : 1074-5, fr. de catalogues (?) ; 1076, ex-voto Ἀπολλῶν Γαδερῶν ; 1077, statue d'un eirénarque ; 1081-5, 1087, 1089-91, 1096, 1098, épitaphes ; 1100-14, *Magnesia* : 1106, décret mutilé des Magnètes.

1115-97, *Demetrias et vicinia* : 1115-6, manumissions ; 1136, à Caracalla ; 1138, à Carus ; 1141, 1167, 1194, 1196-7, stèles funéraires.

1198-1201, *Methone*.

1202-7, *Corope*.

1208-22, *Spalauthra et Olizon* : 1208, 1216, 1220-21, épitaphes.

1223-5, *Eurymenae* : 1223, épitaphe.

1226-67, *Phalanna* : 1237, ἀγαλμα dédié κατὰ ὄνειρον. 1241, 1245, 1249, 1251, 1254, 1261-2, 1267, épitaphes.

1268-80, *Doliche prope Duklista* : 1270-3, manumissions ; 1275, 1278-80, épitaphes.

1281-91, *Pythium* : 1283, 1290, manumissions.

1292-1317, *Azoros, Oloosson* : 1293-4, 1296, 1300, 1301, 1303-4, manumissions ; 1305-7, 1311, 1315-7, épitaphes.

1318-56, *Addenda* : 1322-5, *Halmyros*, listes de dédicants ; 1327, *Pyrasos*, un naukléros ; 1328-34, *Thebae*, épitaphes ; 1341, *Tricca*, épigraphe funéraire ; 1356, *Phalanna*, dédicace de la ville à son bienfaiteur, Diodôros Mégas...

En tête du volume, p. VII-VIII. *Addenda ultima* : 1357, *Hypata*, épitaphe ; 1358, *Lamia* ; 1359-60, *Phalavae*, prêtresse d'Aphrodite, épitaphe ; 1362-9, *Thebae* : épitaphes ; 1372, *Methone*, épitaphe.

P. VIII-XVII, *Corrigenda*. — P. XVIII-XXIII, tableau chronologique des principaux

événements de l'histoire de la Thessalie. — P. xxiv-xxvi, liste des préteurs thessaliens, d'après Kroog. — P. xxvi-xxviii, bibliographie. — P. xxix-xxx, *conspectus titulorum secundum genera digestorum*. — A la fin du volume, p. 281-338, les *indices* composés par Hiller von Gaertringen avec son soin ordinaire : *Nomina, Nomina romana, Geographica, Respublicae graecae, Respublica romana, Res sacrae, Statuarii, Carmina, Verba potiora, Exempla sermonis thessalici*.

Un pareil recueil peut surtout donner lieu à des recherches de trois ordres : onomatologiques à cause du grand nombre de noms propres qu'elles fournissent ; prosopographiques, beaucoup de ces noms étant ceux de magistrats et permettant de dresser à la fois les fastes des préteurs fédéraux et ceux des mois locaux ; juridiques enfin, le groupe le plus important se rapportant aux actes d'affranchissement. Déjà des travaux importants, suscités par le recueil de Kern, ont paru dans ces trois ordres de recherches.

W. Rensch, *De Manumissionum titulis apud Thessalos* (Diss. Halle, 1908).

I. *De instrumentorum formis atque formulis*. Les manumissions se présentent sous deux formes : 1° listes (*ἀναγραφαί* ou *ὄνοματισμοί*) dans lesquelles les magistrats, généralement le *tamias*, parfois le *lagos* (Gonnoi, Larissa), le *prostatès* chez les Magnètes, à Hypata ὁ ἐπιμελητής τῶν ἀπελευθεριῶν χρημάτων, inscrivent le nom des esclaves affranchis pendant leur année de charge ; 2° la copie sur pierre, faite sans doute aux frais de l'affranchi, de l'acte par lequel celui-ci reconnaît avoir versé au magistrat le prix légal de l'affranchissement. Menues corrections à 402, 265 b, 349, 1115, 1342.

II. *De magistratibus*. Après avoir indiqué que le magistrat qui figure sur les deux séries d'actes est généralement le *tamias*, M. R. examine quelques cas particuliers. Dans 25 a, de Melitaia, lire l. 1-2 : οἷδε ἀπελευθεροὶ τὰ γ]εν[όμενα τῆς στυλογραφίας ἔδωκαν τῷ ταμίᾳ Ἀρχέ[α] στρατη[γού]τος Ἀρ... ; autres restitutions proposées pour 228 b, 207 a, 78 b, 111, 297, 1040 b, 1268, 1043 a, 413, 349 b-c, 542 (c'est là que R. restitue l'*ἄπαξ-ὄνοματισμός*), 1115.

III. *De loco manumissionis*. — Il y a trace, dans trois textes (287, 413, 1034), du fait que la manumission conservait un caractère religieux ; dans un texte (538), qu'elle avait lieu dans l'*ekklésia*.

IV. *De vectigali publico*. Les affranchis payent à la Ville un droit d'affranchissement qui est de 15 statères jusqu'à Auguste, de 22 deniers après. La ville avait là une source de revenus importante : à Halos on voit une année produire 240 statères, la suivante 390 (109). Chez les Magnètes cette taxe ne paraît exister qu'à l'époque impériale.

V. *De pretio manumissionis*. Cette taxe est distincte de la *rançon*, *λύτρον*, que l'affranchi verse à son ancien maître (elle va jusqu'à 150 et 300 deniers) ; il est rare que l'affranchissement soit gratuit (*ἄωρετόν*). Corrections à 102 a et b, 1293 c, 1296. Dans 228 c, c'est le *tamias* qui, pour des raisons qui échappent, a fourni au nom de la ville la rançon de deux esclaves ; dans 280, c'est un tiers.

VI. *De manumissoribus*. Les citoyens ne sont pas seuls dans chaque cité thessalienne à pouvoir affranchir. Les étrangers peuvent en faire autant en se conformant au droit national. Les mères peuvent affranchir pour leurs fils mineurs ; souvent la femme affranchit avec son mari ; parfois, la participation de toute la famille est indiquée par des formules comme οἱ περὶ Μνησίμυχον (349 b) ; la pré-

sence de témoins ou d'assesseurs n'est mentionnée que trois fois par les formules $\sigma\upsilon\nu\epsilon\upsilon\delta\omicron\kappa\acute{\epsilon}\omicron\upsilon\tau\omicron\varsigma$ (76), $\sigma\upsilon\nu\epsilon\upsilon\chi\rho\epsilon\sigma\tau\acute{\epsilon}\omicron\upsilon\tau\omicron\varsigma$ (206 II b), $\sigma\upsilon\nu\epsilon\iota\pi\acute{\omicron}\nu\tau\omicron\upsilon\omega\upsilon$ (288).

VII. *De condicione manendi quae παραρμολή appellatur*. Il s'agit de la clause par laquelle l'esclave affranchi s'engage à rester au service de son maître jusqu'à la mort de celui-ci. On possède deux actes destinés à affranchir l'esclave de cette obligation (1044, 1296).

VIII. *De manumissionibus κατὰ διαθήκην et κατὰ δεινόησιν factis*. On a 6 exemples de l'affranchissement par testament que désigne la première expression ; dans l'un, 1296, cette expression est remplacée par $\theta\acute{\iota}\chi\eta$; dans ce texte, l'esclave Zosime, libérée par le testament de Démocharès, l'est aussi $\kappa\alpha\tau\grave{\alpha}$ τὸ ἀρρεστόν de ses héritiers. Cette expression équivalait à $\kappa\alpha\tau\grave{\alpha}$ δεινόησιν, employé une autre fois concurremment avec $\kappa\alpha\tau\grave{\alpha}$ διαθήκην ; elle paraît indiquer que les héritiers ont délibéré sur la volonté du testateur et l'ont sanctionnée.

IX. *De ξενικῇ λύσει*. Cette expression, généralement abrégée en $\xi\epsilon\nu\iota\kappa\eta$, ne se rencontre que dans des textes d'époque impériale à Hydruntum, Angée, Méliitéa, Gomphoi, Aiginion, Kyretiai, Larissa, Gonnoi, Magnésie, chez les Perrhaebes et en Pélasgiotide. M. R. se rallie à l'opinion jadis exposée par Heuzey : $\xi\epsilon\nu\iota\kappa\eta$ est mis adverbialement et veut dire que l'affranchi sera mis sur le pied des étrangers domiciliés (*Le mont Olympe et l'Acarmanie*, p. 473). Un appendice est consacré aux fastes thessaliens qui sont maintenant complets pour Larissa (le même à Métropolis, Kyretiai, Aiginion, Kierion, Phérai, Pharsale) : Itônios, Panêmos, Thémistios, Agagylios, Apollônios, Hermaios, Leschanorios, Aphrios, Thyos, Homolôos, Hippodromios, Phyllikos ; pour Lamia : Bômios, Aréos, Chryttaios, Thrixallios, Geustos, Lykéos, Hippodromios, Thyos, Panamos, Itônios, Apellaios, Thémistios ; pour Halos : Adromios, Euônios, Pythios, Agnaios, Dionysios, Génétios, Megalartos, Thémistios, Dématros, Hêkatombios, Homolôos, Thyios, Génétios embolimos ; pour Méliitaia : Agriônios, Thyios, Homolôos (?) Tragios, Boutragios, Pythios (?), Leschanorios (?), Apharios, Apollônios, Hermaios, Adromios, Génétios.

En *epimetrum*, deux poids inscrits publiés par Giannopoulos dans le $\Delta\epsilon\lambda\tau\acute{\iota}\omicron\nu$ τῆς Ὀθέρου, 1899, 12. — La plupart des questions que soulèvent les affranchissements thessaliens ont été traitées dans l'ouvrage analysé plus haut (p. 151-4) de Calderini, *La manumissione e la condizione dei Liberti in Grecia* (Milan, 1908), qui n'est généralement pas d'accord avec Rensch qu'il ne connaît pas : pour le $\kappa\alpha\tau\grave{\alpha}$ δεινόησιν notamment, il pense qu'il s'agit d'un affranchissement qu'on a seulement pris en considération et qui ne sera mis en exécution qu'après une *paramoné* (p. 197) ; pour la $\xi\epsilon\nu\iota\kappa\eta$, il s'agirait d'une manumission faite selon un mode étranger, comme le droit impérial admettait, à côté de l'affranchissement de type romain un affr. *lege peregrina* (p. 277).

W. Kroog, *De foederis Thessalorum Praetoribus* (Halle, 1908). La publication des inscriptions thessaliennes par Kern, a permis de donner une base définitive à ces Fastes éponymiques de la Ligue thessalienne que M. P. Monceaux avait esquissés dès 1888-9 dans la *R. A.* et que Jardé et Laurent avaient examinés à nouveau dans le *BCH.* de 1902. Ces fastes sont actuellement complets pour la période 196/5 à 179/8 ; 17 noms pour la période 178/7 à 117, 15 jusqu'à l'avènement d'Auguste ; pour le règne d'Auguste (27 av.-14 ap.), on possède 35 noms

dont le classement est encore incertain; 7 de 14 ap. à 41; les 6 éponymes des années 41/2 à 47/8; 6 jusqu'aux Flaviens; 5 sous les Flaviens; 28 sous Trajan et Hadrien. En travaillant à ce classement, M. K. a eu l'occasion de faire plusieurs corrections aux lectures de Kern. P. 23 : dans 66 b 1, lire *παγεύοντων*; dans 259, 3-4, lire *[στρατηγηούστος; Ἀμυ]νέου*. P. 28 : dans 1344, 3 *ἐν τῆ: στρ(ατηγίαι) Καλλιπράτου*. P. 29 : dans 210, 1, *Ἰσαγόρα*. P. 43 : dans 1294, 4, *ἐν στρατηγῷ Μεγαλοκλειῖ*. P. 55 : dans 1268, XII, 49 : *Κάμ[ωνος]*.

C. D. Buck, *Glotta*, 1908, 131. Sur les formes en *οῦν* dans les inscr. et monnaies thessaliennes *προξενιοῦν*, *Γομφιτοῦν*. La contraction de *ω* en *ου* aurait eu lieu sous l'influence de la *koiné*.

F. Bechtel, *Gött. Nachrichten*, 1908, 571. Les connaissances étymologiques de l'auteur lui ont permis d'apporter aux noms propres thessaliens des corrections que lui ont facilitées les vérifications faites par Hiller von Gaertringen sur les *schedae* du recueil de O. Kern. Lire dans 234, 27 : *Ἀγίστας*; 696, a 3 *Λίχμαίρετος*; 234, 75 : *Βαρθείας*; 234, 153 : *Μέλαγχρος*; 234, 29, 94 : *Πιθῆνος* et *Πιθῆδας*; 553, 44 : *Προυτοκλ.*; 718, 3 : *Ταυρόκλεια*; 6 e 2 : *Φριμόμαχος*; 14, 15 : *Λυγκωτίς*; 109, 33 : *Πανταδίκα*; 143 : *Δικαιρέτα*; 153 : *Διῖ Ἰεστῖ*; 207, c, 2 : *Θουμομέδοντος*; 276, 4 : *Εἰλαία*; 444, 13 : *Ἀστομείδειος*; 418 : *Ἐπικράτου* et *Δανάτοι*; 460, 11 : *Κόναρος*; 472, 10 et 13 : *Αυσιαῖος*, [*Ἰσι*]δούρειος, [*Αα*]μύρακις; 505, 3 : *Χυδαῖος*; 534, 19 : *Θεαγήτου*; 1228, 86 : *Σουσάνδροι*.

Quelques autres *corrigenda* et *adlenda* ont déjà été fournis par le savant directeur du *Deltion* de l'Othrys, N. J. Giannopoulos.

Péninsule Magnète. — Giannopoulos, *A. M.*, 1908, 291. La dédicace à Artémis Iólkia, *IG.*, IX, 2, 1122, conservée au Musée d'Halmyros proviendrait des environs de Volo.

Thèbes de Phlotide. — Giannopoulos, *A. M.*, 1908, 293. Lire : *Ἀφθονήτα* dans *IG.*, IX, 2, 154. Ajouter aux inscr. de Kern 3 stèles mutilées.

Anchialos. — Giannopoulos, *A. M.*, 1908, 294. Affranchissement mutilé et épitaphe de Hilarion et Hellas.

Pagasaï. — A. S. Arvanitopoulos, *Ἐφ. ἀρχ.*, 1908, 1-60. Comme préface à la publication des stèles peintes, découvertes par lui en 1907 et déjà fameuses (cf. bibl. dans *RA.*, 1908, II, 432), réunit tous les renseignements que l'on possède sur la peinture de stèles dans l'antiquité et reproduit sur les planches I-IV, celles de la femme d'Artitokos, d'Archidiké, de Stratonikos, de Phila, d'Aphrodeisia, dans la fig. 6 celles de Pénéis et d'Hérodotos.

Démétrias (Ilot de Trikerôn, près de Volo). — A. J. Spřridakis, *Ἐφ. ἀρχ.*, 1908, 61. Nouvelle lecture de la stèle publiée par Kern, *Inscr. thess. antiquiss.*, 18. Elle a trait à une constitution de dot.

Épire. — *Dodone*. — Le Musée Ashmoléen d'Oxford s'est enrichi d'un guerrier de bronze au dos duquel on lit la dédicace archaïque : *NIKIAZ (= σ) MANEΘEKEN* (vers 520), *R. A.*, 1908, I, 424.

Macédoine. — *Amphipolis*. — H. Sitte, *Jahreshefte*, 1908, *Beibl.*, 401. Sous une stèle au type du cavalier thrace chassant le sanglier, l'*in memoria* (*μνήμη; γένον*) à G. Aufustius Primigénès de sa mère et de son frère, n° s. ap. J.-C.

Philippes. — C. Fredrich, *AM.*, 1908, 39. Quelques textes des environs de

Philippe : 2) ex-voto d'un Kassandros ; 3) stèle de Pyroulas : 5 et 10) correction à *Byz. Ztschr.*, 1894, 24 et à *BCH.*, 1900, 305.

Maritzi près de *Thessalonique*. — Wiegand, *AM.*, 1908, 170. Une stèle au type du cavalier élevé par Païanos Éroménou, ἐς ἧς ἔνακτας τῆς Ἰακύνθου πιστότερος φιλήτης.

Karitsa près de *Thessalonique*. — P. N. Papageorgios, *Byz. Ztschr.*, 1908, 129. Deux inscr. provenant d'une église byzantine placée sous le vocable de la Résurrection du Sauveur.

Thessalonique. — P. N. Papageorgios, *Byz. Ztschr.*, 1908, 339. Dans l'église de Saint-Démétrios, on a retrouvé trois épitaphes de l'époque antonine, une pierre avec couronnes, dont l'une rapportée aux Ὀλύμπεια ἐν Ἀθίναϊς, les fragments d'un édit de Justinien II en faveur de l'église, des actions de grâces après le siège de la ville dans la guerre slave de 658/9, et une série d'inscr. byzantines sous les mosaïques (la Théotokos, Saint-Démétrios, Saint-Helladios).

Derriopos (Cepigovo, entre Perlépi et la rive gauche de l'Érigôn). — P. N. Papageorgios, *Ἀθηνᾶ*, 1908, p. 4. Mal publié par Dethier, Hahn et Dimitsas (*Μακεδονία ἐν λόγοις*, 1896, p. 294), ce décret, où le Conseil de Derriopos sanctionne en 95 ap. J.-C. un legs fait en vue d'une fête commémorative, sert à M. P. à critiquer l'étrange façon de publier et de commenter les textes qui enlève toute valeur scientifique au recueil de Dimitsas. Ainsi, dans l'inscr. de Derriopos, il a transcrit Πρᾶκτου τοῦ Αἰκ(ι)νου et Βάρολρον (!) là où on lit distinctement Π(α)ραμῶνου τοῦ Μ(ι)κίνου et Βάροβαρον.

Edessa (Vodéna). — P. N. Papageorgios, *Ἀθηνᾶ*, 1908, 7. Sur la stèle Dimitsas *Μακεδονία*, p. 46, lire : Προσδοχῆ Αα|γόνι τῷ ἀνδρὶ.

Béroia. — P. N. Papageorgios, *Ἀθηνᾶ*, 1908, 7. Sur la base Dimitsas, *Μακεδονία* p. 10, au lieu de τὸν Δίλιον Ἀρχιερέα τῶν Σεβαστῶν lire naturellement τὸν διὰ βίου ἀρχ. κτλ.

THRACE ET ARCHIPEL THRACE

Thasos. — C. Fredrich, *AM.*, 1908, 215. — Dans le récit de son exploration de l'île, F. publie deux textes nouveaux. P. 219. Au *Castro* de Thasos, Σωτᾶς Εὐπόρου ἀποδε|κτεῦσας ἐπεσεύασεν | τὸν πύργον ἀπὸ τῶν τῆι πό|λει περιόντων pour 7,000 dr. — P. 238. Dédicace d'une église byzantine.

W. Deonna, *RA.*, 1908, I, 29. Reproduit d'après les photographies et discute l'inscr. de la porte de Thasos publiée par Mendel, *BCH.*, 1900, 560, *REG.*, 1902, 381.

Lemnos. — Les travaux de E. Nachmanson et G. Karo, *AM.*, 1908, 41, 65 sur les fameuses inscr. préhelléniques ont été analysés par A. Cuny, *Rev. Ét. anc.*, 1908, 275. Leur analogie avec l'étrusque paraît de plus en plus manifeste.

Imbros. — C. Fredrich, *AM.*, 1908, 80, 115. Une exploration de l'île a permis à l'auteur de retrouver quelques textes perdus dans le recueil de Moustoxydis (*Imbros*, Constantinople, 1843), mais ne semble guère en avoir donné de nouveaux. P. 91. Au *Castro*, les inscriptions manifestent l'activité des derniers gouverneurs byzantins, d'Isaac Paléologue Ouralès en 1392, de Manuel Asanis Laskaris en 1442, de Géorgios Drómokatis Paléologue en 1451, puis de Joannès Laskaris Rhonta-

kinos en 1456, le gouverneur installé par les Gattilusi. — P. 94. Quinze lignes très mutilées d'une inscr. religieuse chrétienne. — P. 101. Une stèle avec le nom du cavalier Hermolaos. — P. 109. Deux balles de fronde au nom d'Archon, sans doute l'ami de Polybe, stratège achéen en 169/8, permettant de croire qu'Imbros fut parmi les possessions de Persée attaquées par les Romains cette année. — P. 110. Plomb byzantin.

Constantinople. — Th. Wiegand, *AM.*, 1908, 147. Publie une stèle de 15 l. dont G. Pasquali, *R. di Filol.*, 1908, 505 montre qu'elle constitue une épigramme de dix vers. Elle rappelle la mort de sept enfants οἷς πατρὶν ποίησεν λάτομιν ἐνθάδε. Loukis leur père et leur mère Asklépiodoté : Χρῆστικνοὶ δὲ πάντες ἕνεσμεν. W. y ajoute 8 autres épitaphes chrétiennes et une pierre avec empreinte de pieds et dédicace à Mâ.

Les fameuses mosaïques, dont certaines accompagnées d'inscriptions, du monastère Khora transformé en Mosquée de la Paix, *Kahrié-Djami*, ont été publiées par Th. Schmitt dans le *Bulletin de l'Institut arch. russe de Const.*, XI, 1906-7.

Périnthos. — H. v. Gaertringen, *AM.*, 1908, 161. Deux ex-voto Διὶ Λοφείτῃ, dont des copies ont été remises en 1885 à Mordtmann à Constantinople, proviendraient de cette ville.

Sestos. — Dans le recueil intitulé *Nomisma*, I (Berlin, 1907) H. von Fritze a étudié p. 1-13 : *Die Menas-Inschrift und das Münzwesen der Stadt Sestos*. Un des principaux services rendus par Ménas à sa patrie est d'y avoir dirigé, v. 150 av., la frappe de pièces de bronze.

Kallipolis. — W. Schultz, *Memnon*, 1908, p. 37. Parmi les prescriptions que trace l'oracle consulté pour faire cesser une épidémie qui désole la ville (Kaibel, *Epigr. gr.*, 1034), les éléments de la libation qu'il ordonne d'offrir aux divinités infernales seraient ceux qui constituaient le *Kyhéon* et qu'on trouve décrits dans des vers attribués à Thespis commentant la formule magique : κνὰξ ζῆι γῆρύπτῃς φλεγμα (ap. Clem. Alex. *Strom.*, V, 8).

MOESIE-DACIE

Nicopolis ad Istrum. — G. Seure, *RA.*, 1908, II, 33. Cet article achève le *corpusculus* de cette ville (dont le tirage à part a été mis en vente avec pag. spéciale chez Leroux, 1909) en reproduisant les textes nicopolitains déjà connus, quelques-uns seulement par le *Sbornik* de Sofia ou les *Arch.-ep. Mitt.* de Vienne, la plupart insérés dans les *Inscr. gr. rom.* (*IGR*) : 27 = *IGR.*, 574; 28 = 579 (ordre nouveau des surnoms de Caracalla); 29 = 581 (nouvelle lecture de la l. 5); 30 et 31 = 582 et 591 (se complètent réciproquement, l'empereur au nom martelé serait Claude II); 32 = 583 (rest. probablement Balbin comme empereur et Julianus comme épimélète); 33 = 593 (le légat Vitennius Juvenius n'est pas identique au légat de Thrace Vettius Juvenis, dans Kalinka, *Antike Denkmäler*, 57); 34 et 35 = 584 (le T. Suellius serait le Suellius Marcianus des monnaies de Philippopolis); 38 = 563 (l. 6, lire κὲ non Κλ.); 40 = 560 (à rapprocher de 41 qui confirme que le Zeus a nom Okonénos); 44 et 45 = *Sbornik*, 1904, 55 et 1900,

79 (on retrouve Sabazioz Arsilênos dans *Arch.-ep. M.*, 1893, 119 de *Kispelli*); 46 = *Sbornik*, 1900, 94 (Métér théôn Skelenténè); 50 = *Sbornik*, 1904, 53 (l. 10, lire peut-être τέγ]ντις); 51 = *IGR.*, 592 (à Apollon Aulariochos autel élevé par Straton au nom des travailleurs grecs des mines de fer, lire : τῶν ἐργαζομένων ἐπιγραφῆς; τε καὶ συνεργασίας); 54 = *Sbornik*, 1904, 54 (θεῖα εὐκοντίω, d'heureuse rencontre, euphémisme s'il s'agit d'Artémis-Hécate); 57 = *Arch.-ep. M.*, 1892, 218 (lire Δορκονθία?); 61 = *Arch.-ep. M.*, 1894, 181 (à Asklépios à cause de la mention ἐξ ὑπνοῦ?); 62 = *ibid.*, 182 (Σωτή]ρ: Ἀσκ[ληπίω:); 75 = *ibid.*, 1890, 154 (longue épitaphe qui commencerait par deux distiques); 88 = *ibid.*, 1894, 190 (l. 10, μηδ' ἐν γούσχημεν signifierait que la jeune fille est morte avant d'avoir été fiancée?). — Le travail de M. Seure s'achève par des tables qui seront très utiles : *Provenances, Dieux et héros; Empereurs et famille impériale; Légats et fonctionnaires impériaux; Magistrats nicopolitains; Prêtres; Armée; Noms des particuliers.* — Sur le territoire de Nikopolis voir, indépendamment de Seure, J. Weiss, *Mill. d. Geogr. Ges. in Wien*, 1907, 52.

Konstantiana. — J. Weiss, *Mill. d. Geogr. Ges. in Wien*, 1907, 51. La ville dont est originaire le chrétien Jean ἀπὸ Κοσταντινῆς (*Arch.-ep. Mill.*, XIV, 30) serait la Κωνσταντινῆ de Procope (*De aed.*, p. 308 Bonn), la Constanza actuelle de Roumanie.

Bourgas. — Le Louvre a récemment acquis un relief de cette provenance au type du cavalier avec dédicace de Stéphanos au héros *Propylaïos* (*Bull. Soc. Arch.*, 1907, 370).

Kallatis. — Ritterling, *Jahreshefte*, 1907, 307, commente la dédicace en l'honneur de L. Minicius Natalis Quadronius Verus, consul en 129, puis propréteur de la Moesia Inferior (*Inscr. gr.-rom.*, I, 658).

Philippopolis. — G. Seure, *RA.*, 1908, II, 47. Autel dédié par ordre du légat G. Atrius Clonius, v. 213, pour la prospérité de Caracalla, par la τέγλη βυροσοδείων, corporation des tanneurs (d'après *Sbornik*, 1901, 771).

Le VI^e fasc. des *Matériaux d'Archéologie en Bulgarie* (Materiali po archeologia na Bulgariya), formant la 1^{re} livr. des « Comptes rendus du Musée National Archéologique à Sofia » (Sofia 1907) par V. Dobrusky, est un recueil de tous les monuments et inscriptions ayant trait au culte d'Asklépios en Thrace. La 1^{re} partie est consacrée aux ruines d'un Asklépieion récemment fouillé aux sources de Glava Panéga (près de Golema Bresnica, sous-préf. de Tétéven). Les nombreux bas-reliefs qu'on y a mis au jour appartiennent la plupart au type du dieu cavalier, brandissant un épieu de la droite, accompagné généralement de chiens qui poursuivent le sanglier; les dédicants s'adressent Ἀσκληπιῷ Σκληδινῷ, Σκληδουστινῷ, Σκληδοοιστινῷ, Σκληδοουστινῷ, Σκλητοβουστινῷ, Σκλητοβουσσηνῷ, Σκληδοκεληνῷ, etc.; parfois le nom du dieu est précédé de Κυρίῳ associé ou non à ἐπιχώ; parfois aussi il est suivi de καὶ Ὑγείῳ ou Ὑγείῃ; dans quelques exemplaires, le nom d'Asklépios disparaît et l'on a : Κυρίῳ θεῷ ἐπιχώ ou Ἡρωὶ Σκληδοκεληνῷ, ou Ἡρωὶ sans autre vocable. La compagne du héros cavalier a été parfois identifiée à Artémis ou à Aphrodite : Κυρίοις Σκληδινοῖς Ἀσκληπιῷ καὶ Ἀρτέμιδι, Ἀσκληπιῷ καὶ Ἀφροδείτῃ.

La 2^{me} partie passe en revue les ex-voto à Asklépios et aux divinités analogues des autres localités thraces : parmi les pièces les plus intéressantes pour

L'histoire des cultes thraces, signalons les nos : 131 Ἀσκληπιῶ Σακλαπιῶ (Küstendjil-Pantalia) ; 137, les *συνουσιαστικαὶ Θεοῦ Ἀσκληπιοῦ* déjà publiés par Kalinka, 176 ; 138, Σωτήρι Ἀσκλ. καὶ Ὑγίαι καὶ Τελεσεφόρω θεοῖς ἐπηκόοις (Kararizovo) ; 139, Γόνομαστογραφεῖα des néocores d'Askl. Sôster (Kalinka, 177) ; 142-49, Ἡρώι Πυρμηροῦλα ou θεῶ Μεγάλῳ Πυρμηροῦλα : 163, Θεῶ ἐπηκόω Μεγίστῳ Ἀύλαρχηγῶ (Starazagora Augusta Trajana) ; 168-9, Ἀπόλλωνι Γυνικιστῶ ou Θεῶ Σώζοντι Γικαιτιηγῶ (Diinikli) ; 177, Ἡρώι Προπουλαίῳ (Terkebolou) ; p. 150, Δεσποτίη Ἀπόλλωνι Γικαιτιηγῶ (Diinikli) ; 203, Διὶ Ζηελσοῦρῶνι τῶι Κυρίῳ Βολθαθριγοῖ κομητῆτι (Satrovo) ; 206, Κυρίη Ἡρα (Péra) Σουκετηγῆ (Coklénov) ; 209, Διὶ Σεβαζίῳ... καὶ... Μαρωνίῳ (Mramor) ; 210, Ἡρα Ἀρμουληγῆ (Dolni-Lozen) ; 211, Διὶ Σωτήρι καὶ Ἡρα Σκαρστηγῆ (Vakuf) ; 212-6, Διὶ Ὀλυμπίῳ, Ἡρα Ὀλυμπία ... κόμη Μακρισθρία (Karashi et Batemberg) ; 228, Κυρίῳ Δαρζίλῳ. — Sept d'entre ces stèles sont reproduites dans la *R.A.*, 1908, 443.

Parmi les donateurs la récolte de noms nouveaux est moins considérable que pour les divinités : Δαιμόσιος, Διέρνεος, Μουκακάκεος, Σουρά, Κάγιεσιος, Κούλιος, Γολήεος.

W. Crönert, *Jahreshefte*, 1908, 105. Corrections diverses aux inscr. suivantes du recueil de Kalinka (cf. *Bull. épigr.*, 1907), 94 (Kallatis), 97 (Béroia) 227 (Méssembria), 241, 249, 257, 441 (Apollonia), 307 (Pantalia), 312, 315, 365 (Philippopolis), 335 (Odessos), 433 (Sofia).

Dans le t. I de son ouvrage *Les cultes païens dans l'Empire romain* (Paris, 1907), p. 149, J. Toutain reprend et résume les questions traitées en détail dans son mémoire sur *Les Pontarques de la Mésie Inférieure (Mém. des Antiquaires, LXII)*.

Parmi ces magistrats, 7 ne paraissent pas avoir possédé la cité romaine, 5 ne sont pas dits *ἄρχαι* τῆν πρώτην ἀρχήν, ce qui équivaldrait à *omnibus honoribus functus* ; le titre d'ἀρχιμερῆται que portent les femmes de 4 d'entre eux se rapporterait plutôt à un sacerdoce municipal qu'au culte impérial de l'Hexapole.

RUSSIE MÉRIDIONALE

Chersonèse Taurique. — Les manumissions juives de *Pantikapée*, *Phanagorie* et *Gorgippia* sont étudiées par Calderini, *La Manomissione in Grecia* (Milan 1908), p. 419. D'accord avec les auteurs du *Rec. Inscr. Jur.*, il considère que c'est le dieu hébreu que vise le θεός Ἐψίστος, invoqué dans ces textes et que le fait de mettre l'affranchi ὑπὸ Δία Γῆν Ἥλιον n'implique qu'une légère concession au paganisme.

Dans une tombe d'un Goth chrétien du ^ve s., à *Balgota*, J. de Baye, *Mém. Soc. Ant.*, 1907-8, 107, signale le monogramme θε(εστοσε) β(οθηθει).

Olbia. — R. Zahn, *Arch. Jahrb.*, 1908, 60. Signatures sur des vases hellénistiques à reliefs.

Pantikapée. — *Arch. Jahrb.*, 1908, *Beibl.*, 165, 173, d'après Schkorpil, *Bull. Comm. Imp. arch.*, XXVII. Dix stèles à reliefs en calcaire au nom de Métrodôros de Sinope, Théopompos de Képoi etc. ; l'une a été dédiée à Saïos par un *synodos* d'amis.

EUBÉE

Érétrie. — H. Diels, *S. B. B. Ak.*, 1908, 1040, restitué, d'après une photographie et un estampage rapportés par Ziebarth, l'épithaphe métrique publiée par Kourouniotis, *Ἐφ. ἀρχ.*, 1897, 153, 7. Sa stèle a été élevée par Timarété à son fils Mnésithéos, f. de Dourymachès, d'Égine. Elle invoque pour lui la pitié d'Hadès : ἡδὴ ἴλασθαι, ὦ Ἀΐδης, ἀν' ἐρέμῳ ὄτ' ἀπώσας. Les caractères épigraphiques, appartenant au vi^e s., sont intéressants : E (= ε, ει, ρι) avec 3 ou 4 barres, P quelquefois écrit R, Θ n'est distingué de O que dans le nom du défunt, M est écrit une fois comme le T carien.

CYCLADES

Délos. — [F. Dürrbach, *BCH.*, 1902, 489. Fragm. très mutilés, trouvés dans les thermes : lettres de l'époque impériale. — Indication des dodécades conduites par M. Annius Pythodoros (cf. *Bull. épigr.* 1906, 39). — P. 491 : οἱ τῶν τετραγώνων ἐργαζόμενοι = *qui in porticu negotiantur, negotiatores*; le sens de cette expression est établi par des rapprochements avec les textes littéraires. — P. 504 n., base ronde de C. Varius C. I(ibertus). — P. 506. Sur une exèdre de marbre dédicaces du peuple délien (ὁ δῆμος ὁ Δηλίων, formule de l'époque de l'indépendance) en l'honneur de Phanos et de Menyllos, tous deux fils de Diodotos; de Bion et de Diodotos, tous deux fils de Phanos : première moitié du III^e siècle. Bion est mentionné dans un décret de proxénie dont l'époque est très vraisemblablement la même. — P. 509 : deux distiques élégiaques gravés sur deux lignes désignent un stéphanéphore de Hestia et d'Apollon, dont le sacerdoce était public et électif. — Dédicace à Hermès et Aphrodite d'un ancien agoranome, Demonous f. d'Antigonos, et d'un ancien astynome, Périandros f. d'Hégésagoras : seconde moitié du III^e s. Un décret de proxénie nomme un Antigonos f. de Demonous, qui doit être le fils de l'agoranome. — P. 514. Dédicace analogue, un peu plus récente, de Pachès, f. d'Anaxithémis et de Kallimos f. d'Aristodemos. — Une autre dédicace à Hermès et Aphrodite mentionne l'épimélète de l'île, Aristos, f. de Menaichmos, Philaïdes. Ce texte est donc postérieur à 166 et le γραμματεὺς qui y figure est très probablement celui des agoranomes groupés en collège : il n'y eut plus qu'un agoranome en charge dès la fin du III^e s. — P. 518-521, deux listes (la première est complète et comprend vingt-quatre noms) de πομπόστολοι, clérouques ou citoyens athéniens résidant à Délos; le premier nom est celui de Μήδειος Μηδείου Πειραιεύς, ce qui donne la date 97-6. Ils sont recrutés par le prêtre de Zeus Polieus et Soter et d'Athéna Polias et Soteira pour accompagner les victimes dans la procession des Diisoteria de Délos : c'est le rôle que remplissent à d'autres époques les ἐπιμεληταὶ τῆς πομπῆς. — P. 536, dédicace latine et grecque de quatre Hermaïstes, deux hommes libres et deux affranchis, qui ont consacré une statue de Maïa et un autel. L'épimélète de l'île est Euagion et l'archonte athénien Dionysios, celui du milieu

du II^e s. ou celui de 128. Signatures (nouvelles) de Γραφικός et Μύρων. — P. 539, base d'Aropos, f. de Léon, d'Azénia, épimélète de l'île aux environs de 100. Sa statue est élevée par les négociants grecs et romains auxquels sont ajoutés οἱ καταπλέοντες εἰς τὸ ἐμπόριον ; elle est l'œuvre d'Agasias d'Ephèse déjà connu. — P. 541, base de la statue élevée par les Déliens (Δήλιοι, nom officiel qui indique comme date la guerre de Mithridate, 87-6) à C. Julius Caesar, père du dictateur. — Base des statues érigées par Διονύσιος Ἀπολλοφάνου Φλυεύς à sa mère et à son frère. — Liste (en latin) de cinq noms, dont quatre affranchis qui ne portent pas le prénom de leurs patrons. — P. 545 : sur un bloc encastré dans le mur du Petit Portique, ὄργυζι μζ' (lettres du milieu du III^e s.) : ce chiffre de 47 brasses (= à peu près 87 m.) donnerait la longueur du Portique de Philippe, mais le Petit Portique a quinze mètres de moins. — Base d'Epigénès, f. d'Andron, de Téos, le général d'Attalos I^{er} contre les Galates et Antiochos III^{er} ; c'est le roi qui lui dédie une statue équestre.] BOURGNET.

P. Roussel, *BCH.*, 1907, 421-470. Suite des décrets 1-9 analysés *REG.*, 1908, 182.

10. Premier spécimen d'un renouvellement de proxénie. — 11-16. Proxénies mutilées du III^e s., dont l'une en faveur d'Autoklès Aïnésidémou, qui ne porte pas le titre d' « ami du roi Démétrios » qu'il a dans *BCH.*, XIII, 232. — 17. Décret attique en l'honneur de 9 prêtres de Délos qui étaient en charge sous Phaidrias, v. 150. — 18. Décret des artistes dionysiaques de l'Isthme et de Némée, à rapprocher de *BCH.*, VI, 75. — 20-79. Dédicaces : 20. Base portant Ἀλέξανδρος Φιλίππου, peut-être Alexandre le Grand. — 21. Un roi Antiochos, période de l'Indépendance. — 25. Base d'une statue du pugiliste Athénien, Ménodôros Gnaïou, accompagnée de 36 couronnes contenant l'énumération de ses victoires, notamment aux 4 grands jeux, puis aux Sôtéria, Délia, Héraia d'Argos, Hérakleia de Thèbes, Naa de Dodone, Trophônia de Lébadeia, Numphaia d'Apollônia ; des couronnes lui ont été offertes par les Athéniens, les Rhodiens et les Thébains et un roi Ariarathès, v. 150. — 26. Dédicace d'éphèbes, v. 134. — 28. Λαμπία τὴν πρὸς βωμὸν καὶ λαμπία τὴν ἀπὸ βωμοῦ remportée par le prêtéphète G. Helvius. — 29. L'éphète Théophilos Philostratou de Néapolis sous Ménédémus, archonte nouveau qui vient se placer à la fin du II^e s. ou au début du I^{er}. — 30-1. Orbuis et les Hermaïstes. — 32. Dix Compétaliastes, dont neuf affranchis ou esclaves de Romains, ont, comme prénom, leur nom d'esclave qu'ils font suivre du nom du maître : Antiochos Sextilios Popliou, Alexandros Granios Popliou Gibbéros. Ce dernier nom doit se restituer dans une dédicace de Compétaliastes de 94, *BCH.*, XXIII, 67, 14 l. 6. — 33. Six Apollônias tes consacrent à Apollon une statue, œuvre d'Ammônios Zôpyrou identifié par Loewy *IGB*, 257 à un personnage homonyme éphète en 101/100. — 34-48. Dédicaces de τὸ κοινὸν τῶν ἐν Δήλῳ Βηρυτίων Ποσειδωνιαστῶν ἐμπόρων καὶ ναυκλήρων καὶ ἐργογέων dont plusieurs à (ou de) Dionysios fils de Zénon, bienfaiteur de la Confrérie, qui fit construire les côtés Est et Sud du péristyle de la grande cour des Poseidônias tes, une à un préteur Gn. Octavius Gn. f., plutôt le consul de 87 que le préteur de 169/8, une autre portant en même temps une dédicace des citoyens de Laodicée de Phénicie à Antiochos VIII Grypos qui avait accordé à leur cité l'*Asylie* en 110. — 49-51. Dédicaces à trois personnages athéniens. — 52-8. Dédicaces à des personnages romains, G. Octavius Bassus, Servius Cornélius Lentulus, le banquier Maraios Gérillanos, L. Munatius Plancus ; la statue

de ce dernier est l'œuvre d'Agasias d'Éphèse, réparée, après 88, par Aristandros de Paros. — 59-67. Dédicaces à des divinités, Hagné Théa, Artémis Sôteira, Asklépios, Hèphaistos, Sarapis, Isis, Anubis, Διὶ καὶ Ἑρμῆ. — 68. Catalogue de souscripteurs, Italiens en majorité, versant de 50 à 600 dr., probablement pour la réfection de l'*agora* après 88. — 69-70. Fr. de catalogues. — 72-4. Inscr. funéraires. — 75-6 Bases mutilées où il est question, sur l'une, d'un roi Ptolémaïos, sur l'autre, des gens de Iulis de Kéos. — 77. Fr. se raccordant à *BCH.*, VIII, 123 et XI, 257. — 79. Fr. se rapportant peut-être aux dodécades annuelles envoyées par Athènes à Délos au 1^{er} s. p.

E. Schulhof, *BCH.*, 1908, 5-132, 449-98. Inscriptions financières trouvées en 1904 et 1905. — 1. Face A, 11 l. Liste de débiteurs du sanctuaire (?); Face B, 18 l. Inventaire daté ἐπὶ Θε... On peut hésiter entre Théellos (351/0), Théophilos (348/7), Thémistoclès (347/6), la disposition *stoichédon* se retrouvant pour la dernière fois en 346. D'autres inventaires contemporains permettent une restitution partielle. A propos de la formule : φιλῆ... ΔIII : τούτων λείπει ΔII : ἐκτύπτει μίξ, S. remarque qu'on pourrait éviter d'admettre un parfait passif aussi incorrect en remplaçant ΔIII par ΔIII et μίξ par δός; ἐκτύπτει serait alors le féminin pluriel de l'adjectif verbal régulièrement tiré de ἐκτύπω. — 2. 23 l. d'un inventaire de l'époque amphictyonique ou du début de l'indépendance délienne. — 3. Face A, 118 l.; Face B, 53 l. mutilées en 3 fr. Comptes. Une étude approfondie place dans la période 309-5 l'archonte inconnu dont le nom finit en *ntos* ou *étos*. Les hiéropes ont eucaissé environ 56.000 dr.; sur 20 domaines mentionnés habituellement, ne sont mentionnés que les 14 suivants avec les chiffres des fermages : Leimôn, 600; Phoinikes, 1100; Hippodromos, 1,200; Porthmos, 1250 ou plus; Charéteia, 2475; Panormos, 925; Limnai, 651; Rhamnoi; Dionysion 1330 ou 1730; Skitôneia, 774 dr. 2 ob. 1/2; Charôneia, 1055; Pyrgoi, 1298; Nikouchôros, 590; Lykôneion, 254 (ou 209). En ajoutant 300 dr. pour Soloé qui devait être mentionnée dans une lacune, on obtient environ 13,800 dr. Suivent les autres recettes : paiements des débiteurs, des fermiers des τέλη, produit de ventes faites au profit du trésor sacré (vente d'oies, de la fiente des tourterelles). Les dépenses comprennent : paiements, sur l'ordre des épimélètes, à certains entrepreneurs de travaux; salaires des employés du temple, frais de travaux divers et des fêtes usuelles. — 4. 27 l. presque illisibles d'un contrat (?). — 5. 11-13, 17-8, Fr. d'inventaire de la première moitié du 1^{er} s. — 10. Deux inscr. chorégiques, la 2^{me} de 255, accompagnées d'un catalogue des vases sacrés du Prytanée. D'après la l. 13, corriger en ἀπάρουτρον *BCH.*, VII, p. 111, n° 6, l. 35 et, peut-être, n° 5, l. 27. — 14-16. 20. Fr. de comptes de construction. — 19. Fin d'un inventaire de τῶν Ἀνδρῶν οἶκος suivi d'une liste et d'une description des propriétés rurales mises en location, 220.

21. Portion des comptes d'hiéropes, de l'archonte inconnu Stésiléos; 135 l. sur une face, 31 l. sur une tranche : travaux exécutés dans l'année (péribole de Polydamas, portes de l'Aphrodision, portique du Posideion, curage du lit de l'Inopos) payés aux entrepreneurs en trois versements dont le dernier est diminué d'une somme d'1/6 du total, le λοιπόν, reste qui n'est touché qu'après que les travaux ont été achevés dans les conditions voulues et qui peut être retenu en cas d'inexécution du contrat ou de malfaçon; bois reçus, achetés,

employés et remis à leurs successeurs par les hiéropes; inventaire partiel des vases du temple d'Apollon; liste de phiales consacrées à l'occasion de diverses fêtes. M. S., qui répartit les données de cette liste en deux tableaux donnant, le 1^{er}, les diverses fêtes en regard des noms des archontes sous lesquelles elles sont mentionnées, le 2^{me}, les noms des archontes en regard des fêtes célébrées sous leur magistrature, en tire des résultats importants pour la chronologie et pour l'héortologie déliennes. Pour les fêtes instituées par des rois, les *Ptolémaieia* sont constatés de 276 à 245; les *Philétairieia*, à partir de 262; les *Antigoneia*, de 252 à 244; les *Stratonikeia*, à partir de 252; les *Démétrieia*, à partir de 237; les *Attaleia*, à partir de 217; les *Philadelphieia*, à partir de 214; les *Philippieia*, à partir de 217; les *Panceia* et les *Sôtéria* paraissent avoir été fondés en même temps que les *Antigoneia* et commémorent évidemment les victoires remportées sur les Gaulois — dites aussi *Sôtéria* à Delphes — grâce à la terreur panique; les *Philadelphieia* et les *Theuergésia*, dont Homolle faisait des fondations de Ptolémée Philadelphie et de Pt. Evergète (il lisait à tort *Euerghésia*, BCH., VI, 161) doivent être retirés à ces princes, à Evergète parce que la 1^{re} mention des *Theuergésia* est de 248, alors que sa 1^{re} année de règne est de 247/6, à Philadelphie parce que les *Philadelphieia* sont mentionnés dans l'inventaire de Ménéthales comme institués par Hermias. Homolle se demandait, d'ailleurs, déjà si ces fêtes n'étaient point celles que le nésiarque Hermias avait fondées en l'honneur d'Arsinoé Philadelphie. Les fêtes d'*Hermias*, identiques sans doute aux *Philadelphieia*, sont connues à partir de 267; ce sont les seules où nous connaissons la personnalité du fondateur, parmi toutes celles qui nous ont conservé les noms d'évergètes non princiers: *Donakeia*, *Eutycheia*, *Nikolaieia*, *Pataikeia*, *Sopatveia*. Deux autres séries de phiales sont offertes au nom de la tribu des *Mapsichidai* et des deux triclyes des *Thyestadai* et *Okynéidai*. A l'inventaire des phiales se rattachent: la liste des phiales entrées dans l'année avec le nom de l'épistate de chaque fête et le relevé des sommes remises par les hiéropes aux épistates pour la célébration d'un certain nombre de fêtes, *Eutycheia*, *Philadelphieia* et *Philétairieia* et sept autres dont l'absence au catalogue des phiales s'explique parce que les vases consacrés ne sont pas des phiales et entrent plus souvent au prytanée à la charge de l'archonte que dans les magasins des hiéropes ou donnent lieu seulement à des sacrifices, *Stésileia*, *Gorgieia*, *Philonideia*, *Mikytheia*, *Échénikeia*, *Nésiadeia*, *Chersonésia* (fondés par les Chersonésites du Pont), *Philokleia* (fondés par Philoklés de Sidon). La 3^{me} partie de l'inscr. se subdivise en trois paragraphes: location des maisons sacrées; location de trois terrains du sanctuaire, Thaléon, Dorion, Chersonésos, sis à Mykonos, avec mention de la perception des fermages pour la dernière année de l'ancien bail; nouvelle mise en adjudication de trois domaines, Porthmos, Dionysion, Panormos, et d'une maison dont les fermiers sont déclarés déchus; sur la tranche correspondante, description d'un ou deux des domaines de Mykonos. Ces fermiers déchus deviennent des débiteurs défailants: sur les 82 personnages énumérés, 24 se retrouvent dans les comptes de Démarès, Sosisth'nés, Hypsoklès, et 34 dans ceux de Meilichidès III (v. 221). Ces correspondances ne permettent pas, d'ailleurs, de conclure à une étroite corrélation chronologique, la plupart de ces débiteurs étant des insolubles

qu'on continue d'inscrire longtemps après leur mort dans l'espoir de contraindre les héritiers à payer les intérêts échus. Cette inscr. ne permet pas moins d'établir les synchronismes suivants :

<i>Années</i>	<i>Archontes</i>	<i>Hiéropes</i>	<i>Trésoriers publics.</i>
210		Polybos, Hebdomiskos	Androménès, Tharsagoras.
209	Sotion	Lysandros, Elpinès	Thessalos, Autigonos.
208	Stésiléos	Polybos, Mikythos	
207 (ou 206)	Kallisthénès	Apollodoros, Kléostratos	Démonous et les héritiers de Xénodokos.
206 (ou 207)	Kállias		Antigonos, Apollodoros.

22. Restes de comptes de peu postérieurs à 204 : 62 l. sur chacune des deux faces. Sur la face A : revenus divers du sanctuaire, recouvrements de créances, prêts consentis dans l'année, dépenses mensuelles. Sur la face B : inventaire de vases divers, surtout des *σκαφίς σπιρίλις*; inventaire de phiales de fondations. — 23-5. Fr. de comptes de matériel et de travaux.

II. Lattermann, *BCH.*, 1908, 279-302. Commentaire, du point de vue technique, des données architecturales des comptes de Stésiléos.

P. Roussel, *BCH.*, 1908, 303-444. Liste alphabétique des Athéniens mentionnés dans les inscr. de Délos (époque de la seconde domination athénienne). Outre les textes publiés, M. R. a dépouillé les deux comptes d'Anthestérios et de Kallistratos (158/7 et 157/6) et 71 catalogues, dédicaces et autres pièces inédites trouvées dans les fouilles de 1905-7. Ces textes inédits qu'il publie en appendice comprennent : 1-3, dédicaces à Hermès et Héraklès de *οἱ ἐπιθεύσαντες* de l'année, accompagnées toujours du nom du paidotribe et parfois de celui de la palestre où ils ont travaillé ; 4-5, dédicaces de vainqueurs à la *lampas* ; 6-9, bases de statues d'épimélètes de Délos ; 10, au prêtreur L. Volusius Saturninus ; 10 *bis*, au légat G. Valerius Triarius ; 12-16, à des agoranomes (2 de ces dédicaces sont l'œuvre d'Amuionios et de Périgônès) ; 17, au stratège des hoplites Euklès de Marathon ; 19-20, à une sous-préresse et kanéphore d'Artémis, œuvre d'Eutychidès ; 21-4, à des Kleidouques ; 25-8, 31, à Sarapis, Isis, Anoubis ; 29, à Isis Dikaiosunè ; 32, à Zeus Ourios ; 33, à Hygieia ; 36, à Aphrodite Hagné Théa ; 38, à Zeus Kynthios et Athéna Kynthia ; 39, à Pan et aux Nymphes ; 40, à Hermès, Dionysos, Apollon ; 41, à Hermès ; 43, Stolos, fils de Théon, d'Athènes, *sungénès* de Ptolémaïos Soter II, ἀρχιδέατρον καὶ ναύαρχον καὶ ἐπιστολαγράφον, τεταγμένον δὲ καὶ πρὸς ταῖς ἑνίαις ; 44, Dionysios, fils de Boéthos, d'Athènes, τῶν τιμωμένων φίλων βασιλέως Μιθραδάτου Εὐσεργέτου ; 45-45 a, ...os, fils de Lysias, d'Athènes, βασιλέως Δημητρίου τεταγμένος δὲ καὶ στρατάρχης ἐπὶ τῆς Σελευκίδος ; 46-63, statues d'Athéniens consacrées à Apollon, dont deux sont signées par Ménophilos (50) et Eutychidès (57) ; 64-5, listes des ἑρεῖς annuels d'Hestia, Rome, Zeus et Athéna du Kynthos, Zeus Sôter et Athéna Sôteira, Zeus Polieus et Athéna Polias, Artémis, Dioscures-Kabires, Dionysios, Hermès et Pan, Asklépios, Sarapis, Anios, du *hiérokéryx*, du *mantis*, de *l'aulètes*, du *kleidouchos* ; 66-8, listes des πομπόστολοι de Zeus Polieus ou Sôter, Athéna Polias ou Sôteira ; 69-71, épitaphes. — Des discussions approfondies dont M. R. accompagne ses recherches prosopographiques bornons-nous à

signaler les points suivants : les paidotribes ne sont pas des magistrats annuels comme le prétend Ferguson, mais ils paraissent plutôt choisis alternativement parmi les différents maîtres de palestre et sont renouvelables; ἱερεὺς ὢν s'oppose à ἱερεὺς γενόμενος, le premier terme désignant le prêtre en fonctions, le second, le prêtre sorti de charge, titre purement honorifique; contrairement à Ferguson, qui a cru établir que la tribu d'où était tiré, une année, le prêtre des Kabires, fournissait, l'année suivante, le prêtre de Sarapis, et, l'année d'après, le prêtre d'Hagné-Aphrodité, M. R. montre que, si cette règle a existé, elle a souffert de nombreuses exceptions et il donne un tableau des prêtres d'Hagné-Aphrodité de 128,7 à 85 environ et un tableau des épimélètes de Délos depuis 160 environ jusque vers 80. — P. Roussel revendique pour Délos le texte trouvé à Chios, cf. p. 195, n° 184.

Dans un compte rendu des recherches de Ferguson sur les prêtres de Sérapis (cf. *REG.*, 1908, 185), Kirchner, *BPhW.*, 1908, 884, attire l'attention sur une inscr. oubliée par cet auteur, dédicace à Isis, Sérapis, Anubis, Harpocrate sous le prêtre Μένανδρος Ἀρπέμωνος Ἀλωπεκῆθεν et le kleidouque Ἀσωποκλις Φλυεύς, publiée à tort comme d'origine athénienne d'après Mustoxydis par C. Keil, *Rh. M.*, XIX, 256.

P. Graindor, *Musée belge*, 1908, 19. Lire *Phérékleidès* dans *BCH.*, 1907, 358, 8. — P. 113. On a trouvé à Ténos la dédicace de *L. Orbius M. f. Hor(atia) magister palaestrae dedit* qui provient de Délos. Restitutions à *BCH.*, 1904, 111, 115; *C. I. G.*, 2272, 2334.

W. Deonna, *BCH.*, 1908, 133-176. Classant et décrivant les lampes antiques de Délos, D. remarque que très peu d'entre elles sont inscrites. Dans 150, 5; 151, 10; 152, 3-4; 157, 158, 159; 164, 3-4; 167, 5; 171, 2; 174, 5; 175, il donne le monogramme ou nom du potier.

M. Holleaux, *BCH.*, 1908, 266. Sur la base de la statue élevée par Ménippos à Antiochos III à Délos, ce dernier porte le titre de μέγας. M. H. montre que ce titre ne fut en usage que postérieurement à 205, ce qui fournit un *terminus ante quem*.

H. Holleaux, *C.-R. Ac. inscr.*, 1908, 163-181. P. 169, en même temps qu'Antigonos (Gonatas ou Dason) élevait le portique d'Antigone, il consacrait à Apollon les statues de ses ancêtres dont on a retrouvé une quinzaine de bases : τοὺς ἐξυτοῦσ' προγόνους Ἀπόλλωνι. P. 183, H. signale un décret des σύμμαχοι (auxiliaires) crétois de Ptolémaïos Philométor en l'honneur d'Aglaos de Kos à rapprocher de *BCH.*, XIII, 230, 1, une nouvelle dédicace en l'honneur de Sostratos de Cnide, une dédicace du roi Nikomédès II en l'honneur de Massinissa, un duplicata d'*Or. Gr.*, 25, un décret de couronnement gravé sur un piédestal circulaire et signé d'Agorallos, fils de Sarpédon, de Délos.

W. Crönert, *GGA.*, 1908, 1029. Remarque que l'interdiction religieuse *SIG.*, 564 est un trimètre; *CIG.*, 6881 un sénnaire; *BCH.*, VI, 449; XXVIII, 151 un autre sénnaire (au lieu de Ἴσιος Ὀστράεσσα lire Ἴσιος Τόεσσα).

Sur les inscr. relatives aux cultes égyptiens, Ad. Rusch, *De Serapide et Isidi in Graecia cultis* (Berlin, 1907), p. 39-57; *CIG.*, 2294-2300, 2302-3; *BCH.*, VI, 20, 295, 311 et suiv.; VII, 368; VIII, 135; XI, 274; XIII, 429; XVI, 483; XXVIII, 159; *Sylloge*, 388, 20, 764, 766. Sur l'identification d'Harpocrate avec Héraklès

impliquée par *BCH.*, III, n° 53, voir plus bas. Pour ce qui est dit des prêtres, ajoutez *REG.*, 1908, 184. Aux p. 57 et suiv., Rusch passe en revue les traces des mêmes cultes dans le reste de l'archipel, à Ios, Andros, Syros, Kéos, Théra, Naxos, Anaphé, Amorgos, Astypalaia, Rhodes, Samos, Chios, Lesbos.

Clermont-Ganneau, *C. R. Ac. Inscr.*, 1908, 547. Sur une base tronconique trouvée au N.-O. de l'Agora de Théophanès par Hatzfeld, bilingue minéo-grec où il est question d'une dédicace à « Oaddos, le dieu des Minéens ».

Tout ce qui, dans les comptes des hiéropes, intéresse le prix du bétail et de la volaille a été étudié par C. Barbagallo, *Riv. di Storia ant.*, 1908, 11-19; tout ce qui est relatif aux Romains à Délos par Pernier, art. *Delos* du *Dizionario epigrafico*, II, 1907. Pour le traité entre Olous et Lato, cf. p. 191.

Kéos. — H. Weber, *Attisches Prozessrecht in den attischen Seebundsstaaten* (Paderborn, 1908), p. 21. Examen des inscr. juridiques au point de vue de l'emprunt des formes de la procédure attique.

P. Graindor, *Musée belge*, 1908, 19. Pierres d'antes au *Castro* d'Iulis avec lettres comme marques d'assemblage. — Le Κερθαίου; auquel s'adresse le décret délien *BCH.*, 1907, 352, s'appelait Phérékleidès plutôt que Ménékleidès. — Les l. 5-6 du décret en l'honneur de Bakchon pourraient se restituer : καὶ ὑστερον [παρα]γενομένου Φιλοκλέους εἰς Δῆλον (?) ὡς διοικοῦ μετὰ Βακχῶνος.

Ténos. — [H. Demoulin, *BCH.*, 1902, 415-439, publie les textes trouvés dans ses fouilles, surtout près du temple de Poseidon et d'Amphitrite. 1-2 : dédicace et donations de Malthaké, fille de Phileinos, déjà connue par *CIG.*, 2336. — 3-4. dédicace du prêtre Théodaisios, de Diomédès et Ἀριστιώ. — 7-8. bases d'empereurs : Trajan et Hadrien. — 16. Décret pour Diodoros d'Athènes; les considérants manquent, la couronne doit être proclamée ὅταν τὴν θυσίαν καὶ τὴν πανήγυρον συντελεθῆ ἢ πόλις. — 17. Décret pour Polycharès et son fils Archippos, d'Iulis; celui-ci est le médecin honoré à Délos (*BCH.*, IV, 348). — 18. Décret pour Zénon, fils de Zénon, de Cyrène. — 19-28. Fragments de décrets honorifiques : un au moins était pour un Rhodien (1^{re} s. av. J.-C.). — 29. Décret de la tribu Donakis (τὸ κοινὸν τῆς φυλῆς τῶν Δονακίων), l'une des dix (?) tribus locales de Ténos, pour trois personnages dont un prêtre d'Aséprios, Medeios f. de Souniades. Les archontes de la tribu en administrent les revenus. — 30. Fragm. des comptes des hiéropes du sanctuaire de Poseidon et Amphitrite : il est fait usage de drachmes d'Achaïe et de Mélos. — 44. Fr. de brique avec le nom du dieu, Ηοστ-5[ῶνος] et le trident estampillé en relief.] BOURCET.

P. Graindor, *Musée Belge*, 1908, 5. Les rapports entre les Téniens et les Cariens qu'attestent *BCH.*, 1902, 278 et *M. Belge*, 1903, 14 ont dû s'établir par l'intermédiaire de Rhodes, maîtresse à partir de 197 dans les deux pays, — Corrections à la liste de magistrats, Michel, *Recueil*, 661. — La restitution de Hiller v. Gaertringen, *Arch. f. Relgw.*, 1905, 317, σ]υμποσ[ισται] est impossible; il n'y a place que pour un nom comme Ὀλυμπος. — Fr. d'une liste de magistrats. — Examen des rest. proposées par Crönert (*Jahresh.*, 1907, *Beibl.*, 41) à l'épigramme d'Andronikos et à l'inscr. métrique *M. Belge*, 1907, 51. — Examen d'un décret relatif au retour d'hommes (ou de choses) enlevés par des pirates, Lebas, II, 1845. — Corr. à *M. Belge*, 1904, 87.

Hiller von Gaertringen, *Musée Belge*, 1908, 213. Montre qu'il faut attribuer à Ténos la dédicace d'archonte *CIG.*, 6820.

Ios. — P. Graindor, *Musée Belge*, 1908, 22. Le fr. *BCH.*, 1904, 327, 11 appartient aux l. 1-2 d'un décret et contient le nom rare de Pampiras.

Mykonos. — L'interprétation du registre des dots (*SIG.*, 817) donnée dans le *Recueil des inscr. juridiques*, I, p. 56, est discutée par R. Burgkhardt, *De causa orationis adversus Spudiam demosthenicae* (XLI), Leipzig, 1908, 11, 22. — L'emploi de l'*eisangelie* attique dans l'inscr. *Hermes*, XXXII, 618 est mis en lumière par H. Weber, *Attisches Prozessrecht in altischen Seebundsstaaten*, 1908, 29. — Le sens de *κόπαιον* dans *SIG.*, 615, 7, 12, 32 a été discuté par P. Stengel, *BPhW.*, 1908, 927. Les victimes doivent être servies découpées, et non *ὀλομελῆ* comme à Aigialé (*IG.*, XII, 7, 515).

Paros. — H. Weber, *Attisches Prozessrecht in alt. Seebundstaaten*, 1908, 28. Dans *IG.*, XII, 5, 108, l. 5, lire *εἰπίτω* plutôt que *φιγίτω*.

P. Graindor, *Musée Belge*, 1908, 21. Dans XII, 5, 130, l. 7, restituer *καὶ [ἐν ταῖς προσθεσίαις]*. — Stèle connue seulement par un des compagnons de M. de Nointel portant *Ζαθεδαίε γαίρε*.

Naxos. — P. G. Zerlenti, *Byz. Ztschr.*, 1907, 300. Inscr. byz. relatant la réfection d'un temple de la *Panaghia* (faussement attribué par les Francs à saint Mamas) par Léon (VIII^e s. ?).

Mélos. — F. Hiller von Gaertringen, *Hermes*, 1908, 173. Une annotation manuscrite sur l'exemplaire du *Corpus* de Boeckh, conservé à l'Académie de Berlin, a mis sur la trace d'une copie meilleure de l'inscr. *CIG.*, 2443 = *IG.*, XII, 3, 1123 contenue dans un opuscule du comte Matteo Egizio, bibliothécaire à Naples en 1751. Elle permet de donner à la jeune fille à laquelle l'inscr. est dédiée le nom de *Κλειφώστια* et de restituer ce nom dans *IG.*, XII, 3, 1190, d'appeler sa mère (Pra)xagora et son frère Pangklès. La même base semble avoir été réemployée pour recevoir la dédicace suivante : *οἱ περὶ τὸν Διόνυσον | τεχνίται: Τεῖ-σανδρον | Ἀγλωγένεος τὸν αὐτῶν | εὐεργέτην καὶ ἱερέα | τῆς συνόδου Διονύσου.*

Amorgos. — La grande fondation d'*Aigialé* analysée *REG.*, 1908, 188, a été traduite par R. Dareste, *R. Phil.*, 1908, 150.

CRÈTE

Gortyne. — A. Calderini, *La Manomissione in Grecia* (Milan, 1908). Étudie les 5 affr., des VI^e-V^e s., *Mon. Ant.*, 148, 150, 151, 152, 154 comparativement avec les principes du Code de Gortyne. — Tout ce qui concerne les cojureurs dans ce code et dans les inscr. *G. D.-I.*, 4964, 4969, 4986, 4998, a été étudié par R. Meister, *Rh. M.*, 1908, 565.

Le dernier fascicule des *Monumenti antichi*, XVIII, 1908, 177-348, contient le résultat des fructueuses fouilles italiennes de Gortyne. La publication des inscriptions (p. 297 ss.), confiée à G. de Sanctis, comprend trois parties.

1. Le Pythion. — 1-15. Fragments archaïques intéressants surtout pour la forme des lettres; — 16. Sur le pilastre qui se trouve à droite de l'entrée du Pythion, un premier bloc (Michel, 26) contenait les 11 premières lignes d'une alliance entre

Euménès II de Pergame et 30 cités crétoises; le bloc qui venait immédiatement au dessous n'a pas été retrouvé; mais le troisième bloc contenant également 16 l. l'a été, les 5 dernières lignes trop mutilées pour qu'on puisse reconnaître si elles contenaient la fin du traité. — 17. Sur un autre pilastre, sous le traité avec Lappa *G. D.-I.*, 5018, qui montre la dépendance où cette dernière ville est de Gortyne, 6 l. d'un *foedus aequum*, rédigé en *koiné*, sans doute un traité conclu par la médiation de Ptolémaïos VI entre Gortyne et Knossos comme *G. D.-I.*, 5015, peut-être par la médiation d'Euménès II, les caractères présentant une très frappante analogie avec ceux de ce traité; ceux des deux traités entre Gortyne et Knossos, 1515-6, paraissent un peu plus récents; entre eux et le nouveau texte, se placeraient les traités avec Lappa et Sybrita. C'est également à ce groupe d'inscr. du début du n^e s., et non au 1^{er} s., qu'il faudrait rapporter l'épigramme bien connue de Rhéa à Phaestos. Les règles fixées pour la répartition du butin sont à comparer avec celles fixées dans *G. D.-I.*, 5040, 5075. — 18-21. Fragments divers. — 22. Statue de Septime Sévère, 213-7.

II. La basilique chrétienne. — 23. Sur un texte boustrophédon effacé (trop pour qu'on puisse y lire plus que quelques mots) sont gravées les six proxénies d'Ariston Philinou d'Éphèse; Ptolémaïos Ptolémaïou d'Alexandrie τὸν ἀδελφεὸν Πτολεμαίῳ τῷ ἐπὶ Κύπρω: στραταγῶ, ce stratège étant sans doute celui qui est connu comme gouverneur de Chypre entre 181 et 169 par *Or. gr.*, 117 (peut-être aussi 99) et Polyb., XXVII, 43 (peut-être aussi *F. H. G.*, III, 66 et II *Macc.*, 10, 42); Nouménios Hérakleïodōrou d'Alexandrie; Pédestratos Hagétoros de Lacédémone; Thrasymbrotos Thras. et Hagnon Hagn. de Cnide, Érasiptolémōs Prépandrou de Priansos. — 24. Sur le même bloc: décret ordonnant de faire passer au nombre des ἐλευθεροί tous les mnōites(?) qui auraient eu des enfants de femmes libres et de considérer leurs enfants comme libres, dédicace à C. Munatidius Maximus hékatonarque, et épigraphe de Tedijs Hélénos d'abord Cyrénéen, puis Gortynien. — 25-30. Fr. d'une liste de proxènes, notamment: Minucius Rufus, proconsul (ou parent du proconsul) de Crète et Cyrénaïque en 71 p.; Lutatius Crispus, στρατιώτης Πτολεμαϊκός, peut-être du petit corps romain laissé en Égypte par Gabinus, en 55; des citoyens d'Hérakleia et de Messine. — 31-3. Trois fr., dont l'un provenant peut-être d'une dédicace de Ptolémaïos II au nom de ses enfants Béréniké et Ptolémaïos III.

III. Environs de Gortyne. — 34-48. *Haghioi Déka*. Fragments divers et relevé des fondations faites testamentairement (entre 176 et 180) par T. Fl. Xénion pour permettre à Gortyne de célébrer les fêtes suivantes: 21 avril, jour de naissance de Commode; 7 mars, avènement de Marc-Aurèle et jour de naissance de sa fille Annia Lucilia; 15 décembre, jour de naissance de Vêrus. — 49-56. *Métropolis*. Épitaphes, dont deux chrétiennes. — 57-60. *Andōgeia Basiliké*. Fragments et une manumission. — 61. *Hagia Barbara* (à 10 km. au N. de Gortyne). Ἐρταῖος Ἀμνῆ|του Κώρησι τοῖς | πρὸ καρταπρό|δων ἀρὰν καὶ χριστήιον. Le nom d'Hertaios se retrouve au village d'Ini (Pediada), *G. D.-I.*, 5140, dans un texte de Knossos, 5074, et dans l'inscr. de l'Hérōon de Gortyne où se retrouve aussi le nom d'Amnatos qu'il faudrait rétablir dans *Mus. II.*, III, 690. L'invocation aux Kurètes pour des bœufs s'explique par la tradition qui veut que ceux-ci aient été les premiers à rassembler et à faire paître des troupeaux (Diod., V, 65, 2).

Dans l'étude archéologique des ruines du Pythion, L. Savignoni donne, p. 208-14, d'excellentes reproductions phototypiques des inscr. archaïques du sanctuaire *Mon. ant.*, III, 15, 17, 20, 23, 28, 62, 92, 94, 127, 130-1, 149. P. 240, il reproduit, avec un commentaire de G. de Sanctis, la dédicace de l'Hérôon du Pythion, ἐπι τῶν Ἀθηναίων κορμητόνων, suivi de 14 noms dont l'un, Amnatos Hertaios, est dit ἱεροργός.

En appendice, p. 349-84, R. Paribeni publie quelques autres inscr. relevées par lui à Gortyne en 1903. Des 10 textes dont 2 latins, seul est important une double dédicace du proconsul M. Aurelius Byzes en l'honneur des empereurs Maximien et Galère.

Phaestos. — R. Paribeni, *Mon. ant.*, 1908, 315. Correction à l'épigramme de Rhéa dont P. conteste la localisation au III^e s. par Comparetti (*Wiener Studien*, 1902, 274). Elle serait du début du II^e s., d'après les caractères épigraphiques et parce que, même après sa prise par Gortyne, Phaestos aurait continué à être habitée, sinon indépendante. — Entre *Matala*, le port de *Phaestos*, et *Kamilari*, Paribeni, *ibid.*, 358 a trouvé un ex-voto à Artémis.

Aros. — R. Paribeni, *Mon. ant.*, 1908, 316, n. Dans l'épigramme, Comparetti aurait eu tort de corriger ραδων en βελών (*Wiener Studien*, 1903, 2). Rhadon est bien le nom du fils de Térentius.

Arkades (Ini). — R. Paribeni, *Mon. ant.*, 1908, 360. Un fr. mutilé de deux décrets permet de reconnaître qu'on est en présence d'un traité, que l'une des villes intéressées est πόλις Ἀρχαδῶν, et un des temples ἱερόν τῆς Θελοφούρας, ce qui permet à M. P. de reprendre l'identification d'Ini avec Arkades. Un 2^e texte mutilé montre que la ville possédait un Asklépieion déjà connu par les inscr. de Téos (*GDI*, 5, 178); il est curieux que la ville arcadienne de Thelpousa ait joint également le culte de Thelpousa à celui d'Asklépios (Paus., VIII, 25, 2).

Minoa. — P. Paribeni, *Mon. ant.*, 1908, 380. Stèle mutilée du village voisin de Kalochôrio.

Lyttos. — R. Paribeni, *Mon. ant.*, 1908, 366.

Onze textes provenant des villages des environs. Ce sont des épitaphes d'époque impériale et la fin d'un décret des Lyttiens contenant l'ἀνανέωσις τῆς φιλίας καὶ συμμυχίας avec Antiochos II en Artémisios de l'an 62/3 ère Sel. = avril 249. Le traité, qui renouvellera les dispositions de celui conclu avec le père du roi et sera valable pour ses descendants, sera gravé en deux exemplaires, l'un dans l'Agora de Séleukeia, l'autre dans le sanctuaire d'Apollon Poitios à Lyttos.

Sybrita. — R. Paribeni, *Mon. ant.*, 1908, 374. Trois textes très mutilés trouvés aux environs.

Eleutherna. — R. Paribeni, *Mon. ant.*, 1908, 376. Deux épitaphes chrétiennes.

Lappa. — R. Paribeni, *Mon. ant.*, 1908, 378. Six textes mutilés, dont une balle de fronde portant le monogramme **ME**, peut-être Metellus Creticus et un Amour et Psyché en terre cuite signé du céramiste Charitonos.

Hiérapytna. — R. Paribeni, *Mon. ant.*, 1908, 379. Deux fragments.

Oléros. — R. Paribeni, *Mon. ant.*, 1908, 380. Ex-voto à Athéna.

Knossos. — R. Paribeni, *Mon. ant.*, 1908, 382. Deux épitaphes, une latine et une

grecque. Peut-être le même cimetière a-t-il fourni la stèle trouvée à Candie qu'Arsas Isokleidou élève à sa fille et sa petite-fille.

Fr. Ernst Kiecker, *Die lokalen Verschiedenheiten im Dialekte Kretas* (Marburg, 1908). Cette dissertation entièrement fondée sur les données épigraphiques, permet la confection de cartes linguistiques qu'on peut analyser ainsi :

I. Domaine du ι ($\theta\iota\acute{o}\varsigma$, $\tau\acute{\omega}$ $\gamma\acute{\epsilon}\nu\iota\omicron\varsigma$) : la région centrale (Apollonia, Knossos, Vaxos, Lyttos, Phaistos, Gortyne); domaine de l' ϵ ($\theta\epsilon\acute{o}\varsigma$, $\tau\acute{\omega}$ $\gamma\acute{\epsilon}\nu\epsilon\omicron\varsigma$) : de la région orientale (Allaria, Praisos, Itanos) se répand vers le centre (Latos, Dreros, Arkadia) jusqu'à Kydonia et Aptéra à l'ouest où l'on rencontre les deux formes.

II. Les verbes contractés en $-\acute{\epsilon}\omega$: on trouve $\kappa\omicron\sigma\mu\acute{\omega}\mu\epsilon\nu$ dans la région centrale (de Sybritia à Malla), $\kappa\omicron\sigma\mu\acute{\omega}\mu\epsilon\nu$ dans l'est et parfois $\kappa\omicron\sigma\mu\acute{\epsilon}\omicron\mu\epsilon\nu$ (Itanos); les deux premières formes se mêlent à Aptéra et Kydonia.

III. L'accusatif pluriel des radicaux en $-o$: on trouve $\kappa\acute{o}\sigma\mu\omicron\iota\varsigma$ dans le centre, $\kappa\acute{o}\sigma\mu\omicron\varsigma$ à l'est et à l'ouest; les deux formes se mêlent, la 1^{re} dominant à Gortyne, à Olous; la 2^e dominant à Lyttos, Latos, Knossos; la forme de la *koiné* dorienne, $\kappa\acute{o}\sigma\mu\omega\varsigma$, pure à Latos et Allaria, se mêle à Vaxos à la *koiné* attique, $\kappa\acute{o}\sigma\mu\omicron\upsilon\varsigma$, qui domine dans le centre et l'est.

IV. $-\nu\sigma$ reste, comme dans $\xi\gamma\omicron\nu\sigma\tau\alpha$, depuis Polyrrhénia jusqu'à Malla; $-\nu\sigma$ devient $-\sigma$ avec allongement consensatoire, comme dans $\xi\gamma\omega\sigma\tau\alpha$, à Aptera, Latos, Allaria Hiérapytna; la forme attique $\xi\gamma\omicron\nu\sigma\tau\alpha$ s'introduit dans le centre à Eleutherna, Knossos, Bienna et dans l'est à Allaria, Praisos, Itanos.

V. Le vieux son indo-européen $\tau\sigma$ s'est conservé, dans $\delta\tau\sigma\omicron\iota$: notamment, dans presque toute la Crète; l'assimilation $\delta\tau\sigma\omicron\iota$ ne domine qu'à Dréros et Itanos; la forme de la *koiné* $\delta\tau\sigma\omicron\iota$ à Latos, Arkadia, Istron, Hiérapytna.

VI. De même, $\delta\iota\kappa\acute{\alpha}\theta\omega$ ne s'assimile en $\delta\iota\kappa\acute{\alpha}\zeta\omega$ qu'à Dréros, Olous, Hiérapytna, (et Latos, Arkadia, Istron dans les textes crétois de Téos).

VII. De même, $\varphi\upsilon\lambda\acute{\alpha}\theta\omega$ ne s'assimile en $\varphi\upsilon\lambda\acute{\alpha}\sigma\tau\omega$ qu'à Hiérapytna et (dans les inscr. de Téos) à Aptéra, à Eleutherna et à Allaria où l'on constate aussi la forme $\varphi\upsilon\lambda\acute{\alpha}\tau\tau\omega$.

VIII. $-\sigma\theta$, par exemple dans $\varphi\acute{\epsilon}\rho\epsilon\sigma\theta\iota$, devient $\varphi\acute{\epsilon}\rho\epsilon\theta\theta\iota$ dans le centre (Gortyne, Knossos, Lebena), $\varphi\acute{\epsilon}\rho\epsilon\sigma\theta\iota$ dans l'ouest (Aptera, Elyros), dans le centre (Eleutherna, Vaxos, Lyttos) et dans l'est (Latos, Olous, Praisos, Itanos).

IX. La préposition $\xi\zeta$ devant une consonne devient $\acute{\epsilon}\zeta$ à Eleutherna, Malla, Itanos, Phaistos, $\acute{\epsilon}\zeta$ à Aptera, Vaxos, Hiérapytna, Latos, Olous (et Malla dans les inscr. de Téos).

X. La forme récente $\kappa\acute{\alpha}\rho\tau\omicron\varsigma$ ne remplace $\kappa\acute{\alpha}\rho\tau\omicron\varsigma$ que dans les inscr. récentes d'Aptera, Lyttos, Hiérapytna, Praisos.

XI. Les éolismes se maintiennent dans l'ouest (Polyrrhénia, Kydonia, Aptera) au même degré qu'à Sybritia, Phaistos, Lyttos, Arkadia, Olous, Allaria, Itanos; ils sont plus nombreux à Malla, Hiérapytna, Latos, plus nombreux encore à Vaxos, Knossos, Dreros et atteignent leur maximum à Gortyne.

XII. Emploi spécifique de certains mots : $\pi\epsilon\delta\acute{\alpha}$ à Vaxos, Gortyne, Knossos, Dréros; $\mu\epsilon\tau\acute{\alpha}$ à Allaria; les deux formes ensemble à Hiérapytna; $\tau\acute{o}$ $\eta\mu\iota\sigma\tau\omicron\nu$ à Praisos; $\acute{\alpha}$ $\eta\mu\acute{\iota}\nu\alpha$ à Gortyne et Malla.

Un appendice est consacré à l'examen au point de vue dialectal des textes crétois trouvés à Téos. Ces textes, ayant été gravés par un lapicide ionien qui

pratiquait la *koiné*, ne doivent être consultés qu'avec prudence. Dans les *addenda*, le traité entre Olous et Latos trouvé à Délos et publié dans le *BCH.* de 1903, est examiné au point de vue dialectal. Cette copie ne présente pas les mêmes erreurs que celles de Téos.

CHYPRE

Kition (Larnaka). — A. van Buren, *JHS.*, 1908, 198. Stèle d'Aphrodisia.

Paphos Nova. — A. van Buren, *JHS.*, 1908, 198. Dédicace de la fin du II^e s. p. de ἀγαλλματᾶ καὶ τᾶς ἀνάδους.

Paphos Velus. — E. Konstantinidis, *Memnon*, 1907, 245. Sur deux vases et sur la pierre d'un anneau trois mots en caractères chypriotes (sur l'anneau *A-ri-is-to-re-le-vo* serait Ἀριστοκλέους) et un autel élevé par un certain Kratès.

Ch. Papajoannis signale dans *Memnon*, 1907, 147 une eulogie de S^t Serge et S^t Bacchus et une de S^t Siméon, τοῦ [κατὰ τὸ Θερμ]ιστὸν ὄρος. La stèle d'un charron de Chypre exhibant ses outils (Musée du Louvre, *Bull. Soc. Ant.*, 1900, 300) a été reproduite dans le *Dictionnaire des Antiquités*, s. v. *runcina* (fig. 5966). — A. Calderini, *La Manomissione in Grecia* (Milan, 1908) a proposé de reconnaître une manumission dans *JHS.*, 1891, 198, 48. — Sur les *opsónia* souscrits par un des *koina* militaires *JHS.*, 1888, 231, voir A. J. Reinach, *RA.*, 1908, II, 200.

ILES D'ASIE

Kos. — A. J. Reinach, *RA.*, 1908, II, 191, n. 2. L'Euménès auquel une *pompé* est consacrée dans *SIG.*, 619 (Paton-Hicks, 43 b) est Euménès I de Pergame, 1^o à cause de l'absence du titre royal, 2^o parce que le roi Nikomédès que mentionne une inser. contemporaine (Paton-Hicks, 35) doit être Nikomédès I. *Ibid.*, p. 200. Restitution et explication des chiffres de la solde donnée à des mercenaires à la fin du III^e s. (Paton-Hicks, 10).

C. Barbagallo, *Riv. Stor. ant.*, 1908, 306. Relève, dans toutes les inser., les prix du bétail, prix relativement élevés, l'île consacrant à l'agriculture plutôt qu'à la pâture la meilleure partie de son territoire. Dans *REG.*, IV, 374 on calcule à tort 30 dr. par οἴ; ; c'est le prix de 2 brebis.

Chios. — Boeckh avait publié déjà une soixantaine d'inscriptions provenant de Chios (*CIG.*, 2214-44, *add.* 2214 b — 2239 d). Tandis que O. Riemann tirait encore trois textes du *Ricardianus* de Cyriaque d'Ancône (*BCH.*, 1877, 82), d'autres travailleurs entreprenaient sur le terrain même une fructueuse chasse épigraphique. Le médecin chiote A. G. Paspatis publiait 61 textes nouveaux dans son *Χιολὸν Γλωσσάριον* (1888, p. 401-426); l'année même de l'apparition de cet ouvrage, Studniczka recueillait, dans *AM.*, 1888, p. 164-183, 44 inser. peu importantes; dix ans auparavant une vingtaine d'autres textes avaient été publiés par le professeur chiote M. K. Krispis et par Arist. Fontrier dans le *Μουσείον* de Smyrne (II, 1, f. 33-40, 2, p. 14); un collègue de Krispis, G. Sourias, éditait en même temps dans *AM.*, 1878, p. 203 le fameux décret des Klytides. L'année suivante, le même décret était soigneusement commenté par B. Haussoullier, dans *BCH.*, 1879, 45, qui rapportait encore 21 inser. de son voyage à Chio, entre

autres des *baux consentis par les Klytides* et la *vente des biens des enfants d'Annikiéas*. C'est l'élève et le successeur de G. Sourias, le gymnasiarque de Chios G. Zolôtas qui, à partir de mai 1886, entreprit de réunir dans son gymnase, en original ou en copie, toute l'épigraphie de Chios. Désireux de publier un jour le *Corpus* complet de son île, il n'aimait pas à déflorer le recueil futur par des publications partielles. C'est seulement en 1893 qu'il se départit de sa réserve pour donner dans l'Ἐθνηξ la fameuse *Lettre d'Alexandre à Chios*. Si la mort (juin 1906) ne lui permit pas de mettre la dernière main à son œuvre, il n'en avait pas moins réuni près de 200 textes épigraphiques. Dans la cinquantaine de textes vraiment importants, les deux premiers seuls — les lettres d'Alexandre — étaient déjà connus. C'est cette riche moisson que sa fille, Emilie G. Zolôtas, publie dans l'Ἐθνηξ de 1908, p. 113-376, avec *indices* composés sur le modèle de ceux des *IG*. et 28 planches. En voici un dépouillement succinct :

1. La célèbre lettre d'Alexandre à Chios relative au retour des bannis, à la punition des traitres, à l'installation d'une garnison macédonienne (Michel, 33).

2. Une autre lettre d'Alexandre dont il ne reste que 3 fragments, les deux premiers (l'un dans le *CIG*, 2214 b) publiés dans les *Χιωνά* d'Al. Vlastos, 1840, p. 223 et par Haussoullier, *BCH.*, 1879, 320 ; le troisième par Studniczka, *AM.*, 1888, 165. Il paraît s'y agir surtout d'arrêter les poursuites contre les oligarques et de donner, dans le nouveau gouvernement démocratique, une situation considérable à l'historien Théopompe : I. 8 — 15 : τῶν δ' ἄλλων Χίων μηδέ[ν]α κθειρογνύει πλῆ[ν] ἐπὶ βαρβαρισμῶ [μηδ' ἐπιλαμβάνεσθαι] ὧν μηδ' Ἀλκίμαχος. | [Θεόπομπος δὲ ... ἐπε]ιδὴ διεμαρτυρή[θη]... μετὰ τοῦ πατρ[ῶ]ς ἐξελθεῖν πρὸς [τὸς βαρβάρους, εἶτα] δὲ ἐμὸς τε φίλος | [ἐστίν, εὔνοος δὲ ὧν καὶ τῶ πλείθει τῷ ὑμετέρῳ διετέλεισεν· τοῦ] μὲν γὰρ φερόγ[ν]τας ὑμῶν ἔπραττε κατὰ] γειν, τὴν δὲ πόλ[ιν] παρδείχε κοινῇ ἐπὶ τῆς ὀλιγαρχίας (plutôt ἀπολυθῆναι τῆς ὀλ.) [ἔπειτα καὶ πρότ]ερον.

3. Les deux faces d'une stèle portent des donations faites par le roi Attalos, la 1^{re} pour la construction des remparts de la cité, la 2^{me} pour l'entretien du feu au gymnase, εἰς τὴν τοῦ πυρὸς καύσειν τὴν ἐν τῷ γυμνασίῳ, entendez probablement le chauffage. Ce βασιλεὺς Ἀτταλος est sans doute Attalos I, et on placera de préférence la stèle à l'époque où, vainqueur des Galates et d'Antiochos Hiérax, le roi de Pergame parut maître de l'Asie (v. 230). Pour des raisons qui échappent, il n'a pas donné à Chios une somme dont les revenus auraient été employés pour les deux objets spécifiés. Il semble avoir acheté d'un certain nombre de gros propriétaires chiotes surtout des terres en culture ou en friche (ἄγροὶ καὶ ἀργοί), parfois aussi des plants de figuiers et d'oliviers, des bois et des jardins, des carrières et des réservoirs (γεωργιέα [sic] καὶ δεξαμεναί) dont les produits seront consacrés à élever les murs de la ville et à chauffer le gymnase. Le chiffre du revenu annuel ainsi obtenu ne nous a été conservé que εἰς τὴν τῶν τεργῶν οἰκοδομίαν; il ne donne que 1595 drachmes; il est vrai que la stèle est brisée au bas. Sur les deux faces de la stèle, le relevé τῶν χρημάτων donnés par le roi est accompagné de la formule jusqu'ici inconnue : ἀεὶδασμον ἀεὶδασμον signifiant, semble-t-il, « invariable et imprescriptible ». Ce qui contribue à l'intérêt de l'inscription, c'est l'abondance des noms de lieux qu'elle fournit : vieux vocables remontant aux époques primitives, comme Argos, Dôtion, Kaukasa, Oion; noms d'origine géographique, Limén, Aktè, Alsos, Rhinai, Kréné, ou encore Sykai,

Kastanaia, Gnaphoi; véritables noms de fermes comme Κερραμίον, « la Poterie », Ἐνετίχοισι τὰ ἄρχει, « les 90 rangées d'arbres », Βασιλείων οἴκοι, « maison des rois », des chapelles rustiques, Hermaion, Kabirion, Métrōon; des noms empruntés aux *genē* qui en sont issus à la façon de tant de dèmes attiques, Karidai, Eurypyldai, Lamétidai, Leukōnioi. Parmi les propriétaires cités on retrouve des *genē* chiotes, Phillidai, Kybōnidai, Dōthidai, Prēxeunmidai (?); parmi les noms de personnes, relevons seulement Damasistratos, qui appartient peut-être à la maison de Théopompe, dont le père portait ce nom.

4. Trois textes de Kardamyliā dont le plus important est une *lex sacra* du ve s. (quelques mots dans *CIG.*, 2214 c). Dans les bois sacrés, défense de faire paître ou de déposer des ordures. Tout contrevenant à la 1^{re} défense sera frappé d'une amende d'un hémiekte par tête d'animal; tout contrevenant à la 2^{me}, de 5 statères; quiconque verra des infractions et ne les dénoncera pas aux rois, payera également 5 statères au dieu. — 5-6. Deux textes d'Érythrées, voir *sub verbo*. — 7. Liste de souscripteurs — une quarantaine — dont les noms se retrouvent en partie à Chios, en partie à Érythrées, ce qui permet d'hésiter sur la provenance. Il me semble qu'on doit les rapprocher des longues listes de souscription trouvées déjà à Érythrées et portant près de 200 noms (Μουσειον de Smyrne, I, p. 78) et les rapporter au temps du siège d'Érythrées par les Galates (275-74). — 8. Cinq fragments d'un décret des Tottéidai, ne portant qu'une cinquantaine de noms mutilés, sans doute les noms de ceux qui avaient part aux *sacra* du *genos*. — 9. Stèle d'époque impériale malheureusement très mutilée: il semble qu'un empereur — les surnoms Νέον Ἥλιον Γερμ[ανικόν] font penser à Commode — remette en vigueur des dispositions d'un..... *ισχος* (I. 4)... βασιλεύς μέγας (I. 18), Antiochos le Grand? — 10-13. Listes de noms mutilées, les deux dernières sont sans doute celles de métèques ou de commerçants originaires de: Clazomènes, Alabandā, Lébédos, Sardes, Téos, Halicarnasse, Bargyia, Elaia, Nysa, Kibyra, Thyateira, Orthosia, Antandros, Gargara, Synada, Laodikeia, Rhodes, Karystos, Péparéthos. — 14. Dédicace d'un temple par une dizaine de particuliers, II^e s. ap. J.-C. — 15. Liste de noms où revient plusieurs fois la désignation de φιλόκλιστει. — 16. Noms d'esclaves (?). — 18. Remerciements à un citoyen qui a offert τ]ὰ δέμα βάρη τῶ δήμῳ. — 19. Achat d'un sacerdoce, τὴν ἱρητήτην τῶν ἱρ[είων] γίνεσθαι σπλ|ἀγγυα τὰ ἐς γόν]ατα καὶ γλώσσης | καὶ δέμας. — 21. Fragment d'un décret du ve s. ayant pour but la protection de troupeaux publics ou sacrés. — 22-25. Fragments relatifs à des processions (?); époque impériale. — 27-29. Dédicaces de prêtres, l'une portant la signature: Δημόκλετος Ἀθηναῖος ἐποίησεν. Le même nom se retrouve peut-être sur 34. — 30. Fr. de *lex sacra* où on lit encore: οἶνον μὴ προσφέρειν. — 31-37. Dédicaces, la plupart d'époque impériale: les Dieux Augustes (*idem*, 20, 33); Tous les Dieux; Héraklès et Athéna; Héraklès et Dionysos; Aphrodite Epékoos Paphia. — 38-41. Fragments agonistiques avec nouveaux noms de *genē*: Ἀμαίδαι, Μεσθαλλ[ίδαι] (?), Ἴσχυλίδαι, Κυδνίδαι. — 44. Décret du peuple des Apolloniètes nommant citoyen et bienfaiteur Mardonios Aristomachou pour services rendus, notamment quand la ville était gouvernée par des tyrans et lors de son adhésion à la tétrapole. Comme il n'existe à Chios aucun οἶμος Ἀπολλωνιητῶν, il faut croire qu'on se trouve en présence de l'exemplaire du décret honorifique envoyé par les Apolloniètes au citoyen de Chios leur

bienfaiteur. Les caractères de l'inscr. qui paraissent la rapporter au IV^e s. et la mention d'une tétrapole me feraient penser à l'Apollonia qui fut une des villes de la pentapole cyrénéenne. C'est vraisemblablement au profit d'oligarques cyrénéens que le condottiere spartiate Thibron opérait en 323; avant d'y être mis en croix, c'est d'Apollonia qu'il avait fait sa place d'armes (cf. Thirge, *Res Cyrenensium*, 1828, p. 209). — 45-48. Décrets honorifiques, le dernier mentionne une couronne offerte au polémarque par οἱ ἐπὶ τοῦ ἐκ[τός;? au nombre de quatre et par les deux οἱ ἐπὶ τῆς πόλεως. — 49. Comme dans 9, dans ce texte mutilé on trouve à la fois le nom d'un Séleucide, l. 2 βασιλέως Ἀντ[ιογοῦ, et celui d'un empereur, l. 9 Νέρωνος Κλαυ[δίου; l. 13: Νικ]ηφόρος καὶ ἀγών; l. 15: τῶν Σεβαστῶν. — 50. En tête d'une lettre de Domitien. — 51. Dédicace à Jules César déjà publiée *AM.*, XIII, 168. — 53. Dédicace Φησίῳι ἦροι (celui qui appela les Perses en 338?). — 55-58. Dédicaces à des Romains, la 1^{re} s'adresse à Bellicus Torquatus et Salvius Julianus, consuls sous Hadrien. — 59-133. Funéraires (79 est chrétien; 89 est en vers; de même sans doute 133). — 134-145. Bornes publiques ou privées. Signalons, 136: ὄροι Μυρμηκέως, nom de lieu connu en Attique (*IG.*, III, 61 et Photius, *s. v.*) et qui existerait encore à Chios; 138: ὄροι Ἀσκληπιαστῶν; 144: ὄροι ἀγροῦ Ἰρρακλεῦς ἐξ Ὠῶν. — 146-196. Fragments divers donnés seulement en caractères épigraphiques; 153, Δημή[τριος ἐποίησεν; 182, funéraire métrique (184, statue de Pamménès de Marathon (prêtre à Délos dans *Syll.*, 354, 6) offerte à Apollon, Artémis et Létô par les katœques (lire ἐν Δύλῳ); 185, donation pour des travaux de canalisation; 187, les débris d'un décret honorifique. — Les p. 278-288 contiennent des variantes et corrections à des inscr. chiotes déjà publiées, *BCH.*, III, p. 242; Μουσεῖον de Smyrne, 1878, p. 60; Paspatis, Χιακὸν Γλωσσάριον, p. 410. Les p. 289-302 comprennent une quarantaine d'inscr. franques ou génoises rédigées en latin ou en italien. Les p. 303-329 sont remplies par 82 inscr. chrétiennes des xv-xviii^e s. Suivent deux dissertations, l'une sur une vieille église byzantine trouvée à Gieül-Baktché près d'Érythrées, l'autre relative aux statues et reliefs réunis au Musée de Chios. Une vingtaine de pages d'indices terminent le recueil.

Lesbos. — P. N. Papageorgios, Λεσβοῦ ἀνεκδότοι ἐπιγραφαὶ δωδέκα, extrait de la Νέα Ἡμέρα, n^o 17-38 (Trieste, 1908). De ces 12 inscr. inédites données en caractères épigraphiques, les 9 premières proviennent de Mytilène, les 3 dernières d'autres localités de l'île. Signalons: 1, décret très mutilé relatif à la gymnasiarchie (?); 2, Dédicace à Hadrien identique à *IG.*, XII, 190; 10, fr. de comptes de logistes; 11, ἀγρὸν πρὸς τέμνονος στείχειν ὅσιν φρονέοντα. Suivent quelques corrections à l'inscription de Potamon d'après une copie de l'auteur; A, l. 14: [ἀντε]λάβετο τῆς πόλιος [οὔσας ἐν] ἀποκαταθλίψει; B, l. 14: Ἐτηρίλια.

A. J.-REINACH.

(A suivre.)

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.

20-21. Hamilton Ford ALLEN. *The Infinitive in Polybius compared with the Infinitive in biblical Greek* (Historical and Linguistic Studies in literature related to the New Testament, Second Series, volume I, part IV). Chicago, University Press, 1907. In-8°, 60 p.

Karl REIK. *Der Optativ bei Polybius und Philo von Alexandria*. Leipzig, G. Fock, 1907. In-8°, XII-197 p.

La dissertation de M. H. F. Allen a pour objet de déterminer la valeur du grec biblique en ce qui concerne l'emploi de l'infinitif. L'auteur, qui paraît bien renseigné et fournit en tête de son étude une copieuse bibliographie, a borné ses recherches à deux livres tirés des Septante (la Genèse et la Sagesse) et à deux livres écrits originellement en grec (Machabées, II et IV). Comme terme de comparaison, il a choisi l'histoire de Polybe, qu'il considère avec raison comme fournissant une image fidèle de la langue parlée en Grèce et en Orient au II^e siècle avant J.-C. Chacun des textes, celui de Polybe

comme celui des Septante, a déjà été l'objet de monographies détaillées, même au point de vue spécial de l'infinitif. L'intérêt du travail de M. H. F. Allen réside donc surtout dans la comparaison, dont les résultats sont présentés sous forme de tableaux statistiques et peuvent être ainsi résumés : l'emploi de l'infinitif est beaucoup plus développé chez Polybe qu'en grec biblique, et cela bien que le grec biblique présente certaines constructions infinitives étrangères à Polybe. En ce qui concerne les temps, on constate qu'à l'infinitif la proportion des présents et des aoristes est à peu près inverse dans les deux textes, celui de Polybe présentant un bien plus grand nombre de présents (dans tous les emplois), celui de la Bible un bien plus grand nombre d'aoristes. Enfin, le grec des livres des Machabées est plus rapproché de la langue de Polybe que de celle de la version des Septante. Dans un dernier chapitre, M. H. F. Allen fournit les raisons de ces divergences.

C'est aussi à une étude comparative

qu'est consacré l'ouvrage de M. Karl Reik. Mais l'étude est beaucoup plus poussée dans le détail et elle présente dans l'ensemble une portée beaucoup plus grande. D'une part, en effet, dans l'énumération des exemples, l'auteur se livre à de nombreuses discussions, intéressantes à la fois la critique verbale et l'interprétation du texte; et d'autre part, il se préoccupe de rattacher les résultats de son enquête à l'histoire générale du développement de la langue grecque. L'optatif commence à décliner en grec dès le IV^e siècle avant Jésus-Christ; et on le voit sortir peu à peu de l'usage jusqu'au grec moderne, où il disparaît complètement. Polybe et Philon le Juif, séparés par deux siècles d'intervalle, sont deux écrivains fort différents: l'un emploie la langue de son temps, la *κοινή* du IV^e siècle avant J.-C., dont il est le représentant le plus brillant; l'autre écrit une langue à moitié savante et mêle sans cesse à sa *κοινή*, des réminiscences classiques. Il était fort intéressant de comparer ces deux écrivains dans l'emploi d'un mode en décadence comme l'optatif. M. R. a borné son étude aux cinq premiers livres de Polybe et aux deux premiers volumes de l'édition critique des œuvres de Philon; et cette étude constitue un bon chapitre de grammaire historique du grec. Elle aboutit à cette conclusion qu'en ce qui concerne les formes de l'optatif il n'y a aucune différence entre Polybe et Philon, mais qu'en ce qui concerne l'emploi de ce mode, le texte de Philon est beaucoup plus riche que celui de Polybe. Seulement, tandis que chez Polybe l'emploi de l'optatif est naturellement conforme à l'usage de la langue de son temps (où le mode est en décadence), chez Philon il se trouve artificiellement étendu à des cas qui n'ont d'analogues qu'à l'époque attique; et inversement certains usages naturels, encore en vigueur çà et là chez Polybe, ont complètement disparu de la prose de Philon. De sorte que, si l'on fait abstraction des usages artificiels que

fait Philon de l'optatif, l'emploi du mode chez cet écrivain marque un état de décadence plus accentué encore que chez Polybe.

J. VENDRYES.

22. *Emile BOISACQ. Dictionnaire étymologique de la langue grecque étudiée dans ses rapports avec les autres langues indo-européennes.* Heidelberg et Paris, 1^{re} et 2^e livraisons (*Α-ὄχις*). 1907-1908. In-8°, 160 p.

Il y a quelques années, l'Académie royale de Belgique mit au concours pour le prix J. Gantrelle un dictionnaire étymologique de la langue grecque exposant dans un ordre systématique, avec indication des sources, les résultats acquis depuis la dernière édition des *Grundzüge* de Curtius. M. E. Boisacq, le savant linguiste, bien connu notamment par ses travaux de dialectologie grecque, prit part au concours et obtint le prix. C'est à cette heureuse circonstance que nous devons ce dictionnaire étymologique, qui formera dans la collection Winter un digne pendant au dictionnaire étymologique latin de M. Walde et marquera un progrès sérieux sur l'ouvrage de M. Prellwitz. Ce dernier, malgré ses mérites, était peu utilisable parce qu'il ne faisait qu'une part très restreinte aux renvois bibliographiques. M. Boisacq s'impose au contraire d'indiquer scrupuleusement ses sources; ce qui permet au lecteur de contrôler et au besoin de compléter les informations qu'il donne. Il ne s'embarrasse d'ailleurs pas d'une bibliographie compliquée et évite les discussions oiseuses. Chacun des articles est bref, clair, bien ordonné et ne contient que les indications strictement nécessaires. L'auteur se borne en général à enregistrer parmi les hypothèses proposées avant lui toutes celles qui sont plausibles, en signalant celle qui lui paraît le plus vraisemblable; il résume en quelques mots, s'il y

a lieu, les raisons de son choix. L'ouvrage se présente ainsi comme un excellent instrument de travail, appelé à rendre de réels services. Il convient toutefois d'attendre, pour le juger; de pouvoir l'examiner d'ensemble. On n'ajoutera ici que quelques observations, suggérées par la lecture des deux premières livraisons. P. 17, s. vv. ἀήσυλος; et ἀήσυρος, skr. *vātulah* « fou » est le même mot que *vātulah* « venteux »; — s. v. ἄρημ; v. irl. *feluh* « air » ne peut être directement comparé à lat. *uentus*, gall. *gwynt*. — P. 21, ἀήρες « flots »; n'est-ce pas tout simplement un emploi poétique du pluriel de ἀή « chèvre »? Cf. avec une valeur un peu différente en français, les vagues qui « moutonnent ». — P. 33, s. v. ἀκκλινθίς, cf. Grammont, *Dissimilation*, p. 43. — P. 34, lire ἄκαρι; au lieu de ἀκαρί, qui est un ad- verbe avec un sens tout autre. — P. 37, l'observation sur κέλευθος : *callis*, *kélias* est obscure et demandait un mot d'explication. — P. 43, si *ambulāre* est parent de ἄλη, il faut citer aussi une série de formes celtiques signalées par J. Strachan, *Class. Rev.*, V, 377 (1891). — P. 49, l. 34, lire gall. *mor*. — P. 50, l'étymologie populaire signalée s. v. ἀμάρκω; est peu claire. — P. 52, peu clair aussi le rapport de ἀμέρω et de la famille du latin *margō*. — P. 54, s. v. ἐν ἀμολγῶ, l'existence de vil. *mely* « mort » est des plus douteuses; ce sens semble dû à une erreur de traduction (v. *Arch. f. Cell. Lex.*, II, 413). — P. 60, l. 32, lire κέρον. — P. 61, l. 13, lire ἀνδραργός. — P. 63, l. 26, lire ἀνάη n. — P. 69, il est impossible que lat. *pirus* sorte de **pīso*; on eût eu **perus*. — P. 70, plus clair que les mots celtiques cités est le gallois *llawen* « joyeux ». — P. 77, s. v. ἀριθμός, aj. irl. *rim* « nombre ». — P. 83, le rapport de ἄστυ avec ἄσπορος est peu clair; d'autre part, l'explication donnée p. 109 pour ἄσπορος; se heurte à la loi découverte par M. Wackernagel, *K. Z.*, XXIX, 127 et reprise par lui *Verm. Beitr.*, 15 (cf. Solmsen, *K. Z.*, XXIX, 337 et *I. F.*, VII, 46). —

P. 92, lire gall. *aros* « demeurer, attendre ». — P. 106, s. v. ἄρω, le *p* de irl. *opund* (*oponn*) « soudain » ne peut représenter qu'un ancien groupe de consonnes (*dh?*) et non un simple *b*. — P. 116, c'est ἄροταχος; qui serait ancien, si l'on compare le germanique *krōte* et le latin dialectal *bruscus* (v. Ernout, *les Éléments dialectaux du vocabulaire latin*, p. 128). — P. 127, la note 1 aurait dû figurer déjà p. 113, s. v. βάρως. — P. 129, il convenait peut-être d'insister davantage sur la coexistence de βούλιμος; et de πολυμος; qui est inquiétante pour l'hypothèse présentée sur le préfixe βου-. — P. 131, s. v. βράζει, rappeler la forme βράζει et pour le sens de *merx*, cf. lat. *emō*. — P. 137, sur βράζει, lat. *būcina*, v. maintenant Cuny, *Mélanges offerts à F. de Saussure*, p. 107. — P. 144 l. 32, lire *du musée* de Cluny. — P. 146, sur d'autres dérivés de la rac. *ger* en celtique, voir *Rev. cell.*, XXVIII, p. 138. — P. 148, ἀγρός; signifie à la fois « inconnu » et « qui ne connaît pas ».

J. VENDRYES.

23. Georgius BOESCH. *De Apollonii Rhodii elocutione*. Dissertatio inauguralis. Göttingen, 1908. In-8°, 75 p.

En 1842, August Haacke, auteur d'une thèse de doctorat, *Commentationis de elocutione Apollonii Rhodii particula* (Halis, in-8°, 29 p.), se vantait d'être le premier à consacrer un travail spécial à l'*elocutio* d'Apollonius de Rhodes. Avant lui, Heyne, Buttman, Spitzner, Gerhard en particulier, dans le chapitre VI de ses *Lectiones Apollonianae* (Lipsiac, 1816), s'étaient rapidement occupés de ce qu'il y a d'homérique dans la langue du poète alexandrin. Mais le docteur de 1842 étudiait avec soin les termes de l'*Iliade* et de l'*Odyssee* dont les *Argonautiques* modifiaient le sens et l'emploi. En 1854, dans sa grande édition critique (*Apollonii Argonautica*, Prolegomena, libri I caput II), Merkel montrait par de nombreux

exemples comment Apollonius emprunte et adapte à son usage le vocabulaire et le style des œuvres homériques.

Voilà plus de cinquante ans que le texte de Merkel sert de base à de nombreux travaux où l'on s'est efforcé de donner des arguments pour ou contre cette phrase de la page xxxvii des *Prolegomena* : « Possunt paginae indicari quibus aegre invenias quod Homericum non sit; velut editionis huiusce 99,100 locutiones Homeri notabiliores plus quadraginta, alienas ab Homero admodum duodecim video. » En 1872, Hémardinquer, auteur d'une thèse très agréablement écrite en latin, *De Apollonii Rhodii Argonauticis* (Paris, Thorin), terminait son chapitre de *Argonauticon sermone* par cette conclusion : « Homericam igitur linguam exhibuit Apollonius sed doctiorem, exquisitiorem, breviorum (p. 172). » En 1885, la dissertation inaugurale de Maximilien Schellert, *De Apollonii Rhodii comparationibus* (Halis Saxonum) étudiait avec un soin minutieux ce que les comparaisons des *Argonautiques* doivent pour le fond et pour la forme aux comparaisons de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. En 1887, Oscar Linsenbarth dépensait beaucoup d'application et de peine pour comparer la syntaxe des cas dans les *Argonautiques* et dans les poèmes homériques. Sa dissertation inaugurale, *De Apollonii Rhodii casuum syntaxi comparato usu Homericum* (Lipsiae), n'apporte pas de résultats bien nouveaux, mais elle recueille utilement toutes les particularités de la syntaxe des divers cas et elle fournit un abondant *Index verborum* (p. 73-81) qui facilite les recherches. En 1904, M. F. Oswald faisait le même travail de comparaison à propos des prépositions, *The Prepositions in Apollonius Rhodius compared with their use in Homer* (Notre-Dame University Press, Indiana). Il montrait qu'Apollonius imite Homère avec autant de liberté que de science pour ce qui est de l'emploi des prépositions.

Après toutes ces dissertations et beaucoup d'autres, apparemment, sans compter les articles de revues que j'ignore — j'ai cité seulement les ouvrages que je possède — M. Boesch a voulu, à son tour reprendre dans sa *dissertatio inauguralis* la question de l'*elocutio Apollonii Rhodii*. Il indique rapidement les emprunts de vocabulaire faits par Apollonius à d'autres poètes qu'Homère (p. 1-7), et il arrive au sujet de sa thèse, qui est de démontrer par des preuves la théorie de G. Hermann (*Opusc.*, II, 36) : « Tantum abest ut Apollonius Rhodius Homerum utique sectetur, ut eius oratio ab Homericamirum quantum discrepet. » Les vingt-deux paragraphes de ses deux chapitres indiquent méthodiquement les passages où Apollonius se sert de mots homériques dont il modifie le sens ou l'emploi, ceux où il use de mots qui ne se trouvent pas dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* et qui appartiennent, soit au vocabulaire de la poésie lyrique et tragique ou de la prose, soit à celui des alexandrins, Lycophron, Aratos et Callimaque. On constate l'exactitude de ces deux catalogues, heureusement complétés par un index alphabétique des mots dont il est parlé dans la dissertation et par un index des passages cités d'Apollonius et des auteurs autres qu'Homère.

Mais il n'en reste pas moins une thèse à faire de *Apollonii Rhodii elocutione*. Depuis Haacke jusqu'à Boesch, pendant plus de soixante ans, des ouvriers laborieux ont amassé les matériaux; il faut un architecte pour construire l'édifice. Dans le cadre de l'épopée homérique, le poète alexandrin a donné avec un art raffiné qui se dissimule sous des apparences de naïveté des notions rares d'archéologie, de géographie, de sciences que l'on s'attendrait à trouver dans des ouvrages spéciaux. Il a analysé en psychologue les passions de ses héros, décrit en physiologiste l'effet que ces passions produisent sur eux au point de vue

physique. Il a introduit dans son épopée des passages lyriques qui font penser aux odes de Pindare, des scènes dramatiques qui rappellent les tragédies d'Euripide. Tel est le fond de la nouvelle épopée combinée par le talent industrieux du poète alexandrin. Quelle forme lui donne-t-il? Adapte-t-il le langage homérique à la description de sentiments que les personnages de l'*Illiade* et de l'*Odyssée* ignoraient? Merkel note le grand nombre des *locutiones Homericae* des *Argonautiques*, et il a raison; Hermann remarque combien l'*oratio* d'Apollonius diffère de celle d'Homère, et il n'a pas tort. Boesch établit les catalogues des mots homériques, modifiés dans leur sens et dans leur usage, et des mots non homériques qui se trouvent dans l'épopée alexandrine, et ces catalogues sont utiles. Mais, pour proposer une thèse définitive sur le style d'Apollonius, il faudrait avoir étudié avec soin les parties du poème où le poète est homérique et celles où il ne l'est pas. Le vocabulaire et la syntaxe sont-ils les mêmes dans les épisodes dramatiques, lyriques, scientifiques et dans le récit épique proprement dit? Est-ce dans les monologues de Médée, dans ses entretiens avec Jason, que l'on trouve la manière d'Euripide? Est-ce dans les invocations lyriques à Zeus, à Apollon, à Eros, dans les chœurs des nymphes Coryciennes, que le poète emploie des termes pindariques? La scène de comédie entre Héra, Athéné et Cypris doit-elle quelque chose au style des *Syracusaines* de Théocrite? Quand il rivalise avec Théocrite pour raconter l'aventure d'Ilylas et le combat de Pollux et d'Amycus, Apollonius imite-t-il le style de son prédécesseur? Emprunte-t-il à la prose le vocabulaire nécessaire à ses digressions scientifiques, qu'il s'agisse de la manière de mesurer le mont Athos, de la description des mœurs de ces peuples étranges qui habitent le littoral du Pont-Euxin, de l'étymologie du nom primitif de Corcyre?

Voilà. — et je n'en cite que quelques-uns, — bien des sujets de recherches qui pourraient tenter l'érudition et le goût d'un helléniste soucieux de présenter à une Université de France une thèse réellement intéressante sur les variétés du style d'Apollonius.

H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

24. E. CAVAINAC. *Études sur l'histoire financière d'Athènes au ve siècle*. Paris, Fontemoing, 1908. In-8° LXXV-192 p., 29 ill. et 3 planches.

Le magistral ouvrage du « grand Boeckh », comme l'appelle si bien M. C., est, on le sait, à reprendre en sous-œuvre sur bien des points, particulièrement pour l'histoire financière d'Athènes, que permet de préciser une étude plus approfondie des documents épigraphiques. Le dernier historien qui ait étudié dans leur ensemble les transformations du trésor athénien au ve s., Ed. Meyer, est arrivé à des conclusions dont plusieurs soulèvent de graves objections : l'existence d'un grand trésor monnayé d'Athènes avant 480, l'absence de réserves dans le trésor fédéral transporté de Délos à Athènes en 454, les 6700 talents qui se seraient amassés sur l'Acropole sous Périclès et dont il resterait 5,600 disponibles après la constitution du fonds de réserve en 431, la réduction de cette somme à 700 talents en 421, et l'absence de toute restitution au trésor avant la guerre de Sicile. C'est aux faits sur lesquels reposent ces assertions très nouvelles que M. C. a consacré un examen dont la minutie n'enlève rien ni à la clarté de l'exposé, ni à l'intérêt général des conclusions qui s'en dégagent. Ici encore, on devra à la vigoureuse synthèse du grand remueur d'idées qu'est Ed. Meyer, auquel M. C. rend un si juste hommage, d'avoir suscité un travail d'analyse qui, par le côté financier, éclaire d'un jour tout nouveau l'histoire politique d'Athènes au

ve s. En renvoyant au *Bulletin Épigraphique* (p. 158) pour le détail des lectures d'inscriptions sur lesquelles sont fondées une partie des conclusions de M. C., on voudrait donner une idée d'ensemble des rapports que son étude permet de serrer avec une si remarquable précision entre l'histoire du trésor d'Athènes au ve s. et ce qui a fait surtout en ce siècle la grandeur de la cité : l'hégémonie maritime et les chefs-d'œuvre de l'Acropole.

L'histoire même d'Athènes au temps des guerres médiques laisse entrevoir la faiblesse des ressources tant de l'État que du trésor d'Athéna et des autres dieux. C'est la « fièvre de l'argent » produite en 483 par la découverte des riches filons de Maronée qui, en élevant les prix d'adjudication, permit aux pôlètes d'encaisser les 400 talents que Thémistocle, après l'ostracisme d'Aristide, obtint de consacrer à la construction de 100 trières. Jointes aux vieux bâtiments des naucraries, ils formèrent les 147 vaisseaux de Salamine, le produit des mines servant à assurer la solde des 30.000 hommes qui les montaient. Quand les Athéniens rentrèrent dans leur ville, les trésors de l'Acropole avaient disparu dans la catastrophe générale et, pendant deux ans, tout ce qu'il y avait de disponible en hommes et en argent dut être employé aux travaux urgents de défense et de reconstruction. C'est après la constitution de la ligue maritime en 477, quand la plupart des alliés, au lieu de fournir des vaisseaux, contribuèrent à leur entretien en espèces, que des sommes considérables commencèrent à s'amasser entre les mains des hellénotames. Si, en effet, la somme de 460 talents, fixée pour le *phoros* par Aristide, paraît avoir été calculée pour couvrir les frais d'une flotte de 200 vaisseaux (à 200 h. par bâtiment pendant 7 mois cela ferait exactement 466 t. 2/3), comme la flotte n'atteignit presque jamais ce chiffre, des économies purent être réalisées; en y ajoutant les parts de butin et d'in-

demnités de guerre, elles constituèrent vers 453 une réserve de 3 à 4000 talents. En même temps, par le butin aussi, par les conquêtes dont l'une donna aux Athéniens les mines d'or du Pangée (463), par les droits perçus aux douanes, aux marchés, aux procès, sur les esclaves de plus en plus nombreux, par tous ces effets du progrès économique, croissaient les revenus ordinaires de l'État athénien. S'ils n'ont, pourtant, pas dépassé 500 talents par an, c'est que la meilleure partie des ressources publiques était consacrée à faire vivre la démocratie. Les sommes que l'on pouvait distraire pour la réédification du temple d'Athéna, promise au lendemain de Salamine et stimulée par l'achèvement de celui d'Olympie en 456, étaient encore si médiocres, qu'Athènes fut heureuse d'obtenir en 454/3 qu'une *aparkhé* du 60^{me} (moins de 10 talents) fût levée au profit d'Athéna sur le tribut fédéral, qui paraît s'être élevé à cette date, pour 250 tributaires environ, à 525 talents au moins, peut-être les 560 de Diodore (XI, 47). Si cette institution de l'*aparkhé* se rattache au transfert du trésor impérial de Délos à Athènes (qui paraît avoir été opéré en 453 sous le coup des craintes inspirées par le désastre de l'expédition d'Égypte), il faut y voir, non une sorte de présent d'hospitalité, mais une mesure prise pour affirmer que le trésor fédéral restait distinct du trésor sacré. Afin de calmer les inquiétudes et de prévenir les défections, on semble avoir décidé des dégrèvements dans les revisions du tarif fédéral auquel le Conseil procéda en 450, 446, 442 : on finit par n'avoir plus que 175 cités réparties en 5 districts et payant 435 t. Malgré ces réductions, comme les expéditions maritimes se firent de plus en plus rares après la paix de 447, le trésor d'Empire put mettre de côté chaque année 100 ou 200 talents. En même temps, avec le triomphe de la démocratie radicale dirigée par Périclès, l'État se trouvait dans la nécessité de satisfaire aux

goûts de magnificence et aux besoins de travail d'un peuple toujours plus nombreux d'ouvriers et d'artisans (on se rappelle le discours de Périclès dans Plut., *Pericl.*, 12).

Pour ces grands travaux — le Parthénon surtout, commencé en 447, et les Propylées en 437 — ni les ressources ordinaires de la cité ni les revenus propres des dieux ne pouvaient suffire. La tentation était grande d'y faire contribuer le trésor d'Empire. Aussitôt que l'opposition du parti conservateur eut été brisée, en janvier 443, par l'ostracisme de son chef Thucydide, on voit les hellénotames verser de l'argent aux épistates du Parthénon : en 440, les 4 à 5000 t. des réserves fédérales étaient réunis au millier de talents du trésor d'Athéna. Le chiffre de 6000 t. ainsi obtenu fut considéré comme le montant normal du trésor de l'Acropole ; malgré les dépenses militaires imprévues, comme les 1500 t. que la révolte de Samos paraît avoir coûté en 440, malgré ces autres 1500 t. qu'avaient au moins coûté le Parthénon et la Parthénos lors de leur inauguration en 438 et les 1000 t. qui furent pris par les Propylées, les Victoires en or et les ustensiles du culte, grâce aux 500 t. qu'on redemanda au tribut en 439 et à la centaine de t. perçus par Athéna, 3000 t. avaient été mis en réserve en 433, et Athènes put commencer la guerre du Péloponnèse, sûre d'avoir au Parthénon les 6000 t. dont parle Périclès (Thuc., II, 43). Mais, dès le début de la guerre, l'occupation de l'Attique par les Lacédémoniens réduisit presque les revenus publics aux 500 t. des alliés et aux 50 t. du Laurion : il fallut puiser si abondamment aux trésors sacrés, qu'on dut décréter dès 431 que 1000 t. seraient mis à part pour n'être employés qu'en cas de danger public. On se résigna, en 428, à établir une *eisphora* de 200 t. par un impôt de 1 % sur le capital, qui fut levé pendant quatre ans ; on put épargner ainsi la réserve de l'Acropole, réduite sans doute à moins de

1000 t., en ne lui empruntant que 100 t. en 426, 200 en 425. Le triomphe de Pylos (sept. 425) permit à la fois de supprimer l'*eisphora*, de relever les salaires, de reprendre les grands travaux ; il permit surtout de couvrir ces dépenses en doublant presque le tribut des alliés. Les 960 t. ainsi obtenus, portant sans doute à 1500 t. les revenus publics, ne suffirent pourtant pas à faire les frais de la politique impérialiste de Cléon : il fallut emprunter encore à Athéna 150 t. en 424, 200 en 423, 150 en 422, ce qui ne lui laissait guère que 1500 t. au moment de la paix de 421. Tandis que les revenus ordinaires croissaient avec la paix, la puissance acquise permit d'exiger, sur le papier du moins, 12 à 1300 t. des alliés : on put, non seulement recommencer à embellir la ville (aqueduc de Méton, achèvement des Propylées et des Victoires en or, construction de l'Érechthéon, lampe de Callimaque, Héphaïstos d'Alcamène) sans puiser au trésor d'Athéna, mais y verser, de 421 à 418, plus de 200 t. d'excédents par an (1/10 des revenus totaux d'Athènes).

Mais la guerre recommença en 418 ; les emprunts reprirent aussitôt. Si cette année et les deux suivantes on put se contenter d'une cinquantaine de t., en 415 partit l'expédition de Sicile, dont la solde seule nécessitait 1620 t. par an. L'argent devint bientôt si rare dans les caisses publiques, qu'au printemps de 414, pour parfaire les 1800 t. environ dont Nicias avait besoin, il fallut emprunter 300 t. à Athéna, puis 4 t. 2000 dr. pour payer les vaisseaux qui portèrent ces sommes. Plus de 6000 t. au total furent engloutis dans l'entreprise. Au moment où les Lacédémoniens, par l'occupation de Décélie, ruinaient l'Attique, le trésor d'Athéna était vide. Ne pouvant ni élever le tribut ni même l'exiger en totalité, on imagina de transformer en recettes d'empire les droits de port et de douane perçus par les villes alliées. Il est probable que la

plupart d'entre elles refusèrent d'appliquer ce tarif uniforme de 5 0/0 ; car, lorsque la révolte de Chios en 411 obligea à tenir une flotte de plus de 100 trières dans les eaux ioniennes, toutes les ressources étaient à ce point épuisées, qu'une loi spéciale autorisa à toucher aux 1000 t. de la réserve suprême. La réserve épuisée à son tour en 413, l'oligarchie des Quatre Cents dut mettre la main sur les 100 à 150 t. du revenu d'Athènes, tandis que la flotte de Samos, restée fidèle à la démocratie, établissait, après la victoire de Cyzique (410), la dime des blés passant par le Bosphore. Lorsqu'il fallut équiper une nouvelle escadre, en 406, on fonda les Victoires en or. « Athènes connut même, pour la première fois, des monnaies fourrées. La rapidité du dénouement épargna aux Athéniens la tentation d'avoir recours au moyen suprême prévu par Périclès et le chef-d'œuvre de Phidias survécut à la banqueroute finale. »

Telle est l'instructive et vivante histoire qu'a reconstituée M. C. (1). On

(1) Bien des points soulèvent naturellement des discussions où l'on ne peut songer à entrer ici. Signalons la question des réformes militaires auxquelles fait allusion Andocide, III, 5 (p. 59) : suivant une opinion indiquée dans une note de l'art. *Sagittarii* du *Dict. des Antiquités* et que je compte développer ailleurs, ce serait la réussite financière de l'expédition de Périclès dans le Pont en 438 qui aurait fourni les fonds pour l'achat de 900 nouveaux Seythes, la solde de 900 nouveaux cavaliers et la sculpture de la partie de la frise du Parthénon où la procession des cavaliers ferait allusion à cette réorganisation. — Pour le caractère de l'aparthé, l'opinion de M. Lechat (*Sculpture attique*, p. 428) me paraît préférable. — Les arguments employés pour prouver l'existence de réserves dans le trésor de Délos au moment de son transfert à Athènes sont parfois bien contestables, comme lorsqu'on soutient (p. 62) que cette opération si hardie n'aurait pas fait tant de bruit si les réserves n'avaient été très considérables. — Je ne vois pas comment Cimon se serait servi en 449 des blés d'Égypte (p. 67), alors que le chef des révoltés, Amyntaios, était réfugié dans les marais du Delta et que les 60 vaisseaux envoyés à son secours revinrent à Athènes sans avoir rien fait,

regrettera parfois une exposition peut-être trop concise (1), mais, si elle évite les discussions approfondies, elle ne cherche jamais à dissimuler les incertitudes ou les obscurités. A mesure que de nouveaux documents seront mis en œuvre, bien des points de détail se préciseront sans doute, mais, dans les grandes lignes que l'on a résumées, la thèse de M. C. promet de rester, et elle ne manquera pas de bénéficier de l'intérêt supérieur qui s'attache à l'histoire des finances athéniennes au ^ve s.

A. J. REINACH.

25. Ἀντώνιος Ἡΐθης, ἀντισυνταγματάρχος. Λεξικὸν Ἑλληνολογολογικὸν (καὶ Γαλλολογολογικὸν) τῆς λαλοῦμένης Ἑλληνικῆς γλώσσης (ἤτοι καθαρῆς καὶ δημώδους). Dictionnaire grec-français et français-grec par Antoine Th. Hépiès, lieutenant-colonel. Athènes, Imprimerie Pétrakos, 1908. Grand in-8°, Fascicules 1-13, 1488 p.

Durant de longues années, les Français qui, de près ou de loin, s'occupaient de grec moderne n'ont eu à leur disposition que des lexiques incom-

à la nouvelle de la mort de Cimon. — Je ne crois pas non plus qu'on puisse conclure (p. 83) des *νοῦς χιλιεσταλάντους* (que les ennemis de Périclès l'accusaient de vouloir édifier, d'après Plut. *Mor.*, 924 a) que le devis du Parthénon ait été de 1000 talents. — Si le temple de Zeus à Olympie a été achevé en 456 (p. 60), on ne peut dire que l'édifice y ait été subordonné à l'image (p. 90), puisque c'est après 437 que Phidias y a sculpté cette image (p. 99). — La restitution proposée du § 3 de l'*Anonymus Argentinensis* n'est guère justifiée que parce qu'elle vient confirmer la théorie indiquée par l'auteur p. 114.

(1) Cette extrême concision ne va pas parfois sans quelque obscurité. Ainsi, pour le prix de la Parthénos (p. 90, 99, 103), pour l'amende phocéenne (p. 28). Pourquoi désigner Suse par la périphrase « le palais Memnonien » (p. 76) ? Pourquoi écrire qu'Amot indique 9 mois là où le texte grec, *Per.*, 10, 4, donne 8 mois (p. 44) ? Ajouter encore aux *errata* : p. 40 : Érythrées ; p. 37 victoires ; etc., etc.

plets et imparfaits. L'apparition du dictionnaire de M. Angelos Vlachos, en 1897, a marqué un sensible progrès dans ce domaine, mais si consciencieux qu'ait été ce travail, si nombreux qu'aient été les matériaux amassés, il restait encore beaucoup à faire, pour nous donner l'équivalent de ce que sont par exemple les dictionnaires allemand-français ou anglais-français dont nous nous servons couramment. M. Hépitès qui, dès 1898, avait attiré l'attention des spécialistes par la publication d'un excellent *Dictionnaire des termes scientifiques et techniques* (Athènes, 4 vol. in-8°, 696, 728, 760 et 208 pages), a entrepris de combler cette lacune avec une ardeur des plus louables.

Le nouvel ouvrage qu'il publie en est aujourd'hui à son treizième fascicule (α-ζύμωσις, pages 1-1488) et l'impression du manuscrit, entièrement achevé à l'heure actuelle, doit se poursuivre à raison d'un fascicule par mois. On peut, dès maintenant, se faire une idée suffisamment précise de ce que sera l'ensemble de ce travail. Le but de l'auteur est triple : 1° dresser une liste explicative de tous les mots de la langue littéraire ; 2° trouver pour tous les mots scientifiques et techniques du français un terme grec littéral correspondant et par conséquent le créer bien souvent ; 3° relever et traduire tous les mots de la langue vulgaire, en y comprenant même certains mots dialectaux. L'œuvre est donc considérable : c'est à la fois un vaste répertoire linguistique et une sorte de dictionnaire encyclopédique illustré (voir par exemple aux mots βίσις et γέφυρα).

Ce serait méconnaître la portée de cette œuvre que de se livrer sur elle à une critique de menus détails, toujours facile en pareille matière. J'exprimerai seulement le regret que M. Hépitès n'ait pas refondu dans son dictionnaire le *Tesoro delle lingua greca volgare* du Père de Sommevoir (Paris, 1709), qui par sa date et sa richesse garde tou-

jours une importance exceptionnelle pour tout ce qui touche au grec vulgaire.

Cette réserve faite, on ne saurait assez féliciter l'auteur et de son entreprise et de la façon dont il la poursuit. Son dictionnaire rendra les plus grands services, non seulement aux Grecs, mais aussi à tous les hellénistes. La prédilection accordée à notre langue dans cet ouvrage est une raison de plus pour qu'il lui soit fait chez nous un accueil qu'il mérite du reste à tous égards.

Hubert PENROT.

26. *Ant. D. KÉRAMOPOULLOS*. Ὁδηγὸς τῶν Δελφῶν. Athènes, chez Beck et Bart et chez K. Eleutheroudaki, 1908. In-16, 77 p.

Ce petit « Guide de Delphes » sera fort utile aux touristes qui ne se contentent pas de parcourir les salles du Musée et les ruines de la Voie sacrée pour la seule satisfaction d'inscrire sur un calepin de notes : « Aujourd'hui vu Delphes ». Il dira l'essentiel à quiconque, sans autre préparation qu'une bonne éducation de collège, voudra voir de ses yeux ce qu'était la ville sainte.

On y relève cependant une erreur de plan. L'auteur part du nouveau village de Delphes et c'est ainsi qu'en suivant la route neuve, il commence par le Musée avant de nous mener au téménos d'Apollon, à la source de Castalie, au gymnase et au téménos d'Athèna Pronaia. Il serait plus logique de présenter d'abord les édifices, et ensuite les œuvres d'art qu'on y a découvertes. Les 25 premières pages devraient donc être rejetées à la fin. Est ce pour le plaisir de contempler l'aurige avant tout que M. Kéramopoulos adopte un ordre différent ? Il eût été plus grandiose encore de suivre les pèlerins antiques par la Voie sacrée jusqu'au temple d'Apollon et d'aller faire un tour à Marmaria avant de venir à l'ombre

regarder des objets auxquels l'imagination pourrait alors assigner facilement leur place.

Quitte à faire cette légère intervention des matières, le visiteur peut s'en remettre à M. Kéramopoulos. Il aura un cicérone bien informé, sans avoir à redouter un étalage ennuyeux d'érudition. Il aura aussi à sa disposition deux bonnes cartes : la carte du téménos d'Apollon, qui n'est autre que celle de M. Tournaire rendue plus précise à l'aide de couleurs, et la carte de Maria et du téménos d'Athéna Pronaia (1).

G. G.

27. *Walter KINKEL. Geschichte der Philosophie als Einleitung in das System der Philosophie. Zweiter Teil, von Sokrates bis Plato. Giessen, Töpelmann, 1908. In-8°, 133-33 p.*

M. Kinkel continue le travail qu'il avait commencé il y a deux ans. Le second volume de son ouvrage est consacré à Socrate, aux Socratiques et à Platon. L'auteur ne veut pas faire une œuvre d'érudition. Il se propose seulement de donner un exposé sommaire, suffisamment clair et exact, mais avant tout philosophique et vivant des théories des premiers penseurs grecs. En outre, il est moins soucieux de dégager les éléments contingents et passagers des doctrines antiques que de mettre en lumière la part dont chacune d'elles enrichit la philosophie éternelle. Cette philosophie est pour lui, comme pour ses maîtres, M. Cohen et Natorp, celle de Kant, entendue d'une certaine manière. Une bonne partie de ce volume est consacrée à mettre à la portée du grand public, auquel l'ouvrage s'adresse, l'interprétation savante, mais

(1) Pourquoi la seconde carte porte-t-elle comme titre Τὸ τέμενος τῆς Προναίας Ἀθη-νῶν? L'épithète suit toujours le nom de la divinité.

très subjective, que M. Natorp a donné de la philosophie de Platon. N'était cette tendance assez peu scientifique, le résumé historique de M. Kinkel mériterait beaucoup d'éloges pour sa belle clarté, pour sa sobriété intelligente et pour l'élégance de la forme. Et toutes les fois que les théories de l'école de Marburg ne sont pas en cause, M. K. fait preuve d'un réel talent de vulgarisateur.

Albert RIVAUD.

28. *Extraits de Ménandre. Texte grec publié avec une introduction et des notes, par L. BODIN et P. MAZON. Tirage à part. Paris, Hachette, 1908, 67 p.*

M. Bodin et Mazon viennent de compléter leurs *Extraits d'Aristophane* en les faisant suivre des scènes les plus importantes de l'*Arbitrage* et de la *Samienne* de Ménandre. Il faut les féliciter d'abord d'avoir en peu de temps — ce compte rendu est bien tardif — mené leur tâche à bonne fin, en mettant, quelques mois seulement après la publication de M. Lefebvre, à la disposition des élèves et de leurs maîtres le meilleur du nouveau Ménandre. Cette suite aux *Extraits d'Aristophane* se recommande naturellement par les mêmes qualités d'exactitude, de précision élégante et de science discrète. La *Notice sur Ménandre* est juste et intéressante : on souhaiterait un peu plus de détail sur la question du rapport des intrigues de la comédie nouvelle aux réalités de la vie athénienne, particulièrement à la coutume de l'exposition des enfants. M. M. a marqué très finement comment l'étonnante impression de vérité que donne la comédie de Ménandre vient surtout de ce que les caractères y sont toujours moyens comme dans la vie, sans raideur dans le bien comme dans le mal ; M. M. note ainsi d'un trait plus juste que n'avait fait M. Croiset dans le *Journal des Savants* le personnage de

Syriscos dans l'*Arbitrage* (p. 5). — Les différences entre le texte adopté et celui de M. Lefebvre sont soigneusement notées (ajouter *Sam.*, 151, $\pi\omicron\acute{\omicron}\tau\alpha\iota$: $\pi\omicron\omicron\acute{\omicron}\tau\alpha\iota$). MM. B. et M. ont bien profité des travaux critiques qu'a suscités dès son apparition le nouveau texte : il est dommage qu'ils n'aient pu utiliser l'importante revision de M. Koerte. Sans prétendre à rien de définitif, ils ont du moins constitué un texte scolairement très lisible : c'était l'important. Même après la publication de M. Croiset dans cette *Revue* (1908, p. 233), quelques-unes des leçons ou des divisions de texte de MM. B. et M. peuvent être retenues : il me semble bien, par exemple, quant à la répartition des premiers vers de la grande scène de l'*Arbitrage*, que, contrairement à ce qu'admet M. C., le mot de gros bon sens $\omicron\upsilon\ \delta\epsilon\acute{\iota}\ \tau\prime\ \epsilon\lambda\gamma\epsilon\iota\nu\ \tau\acute{\alpha}\ \mu\grave{\eta}\ \sigma\acute{\alpha}$ est mieux placé dans la bouche du simple Daos, et l'idée plus subtile $\epsilon\pi\iota\tau\omicron\upsilon\epsilon\pi\tau\acute{\epsilon}\omicron\nu\ \tau\omicron\nu\acute{\iota}$ dans celle du malin Syriscos; par contre, l'arrangement des vers 145 sqq. de la même pièce chez B. et M. n'est pas satisfaisant. Même avant la nouvelle collation de Koerte, $\beta\lambda\acute{\epsilon}\psi\alpha\zeta$; au vers 106 de l'*Arb.* n'était guère admissible après le $\beta\lambda\acute{\epsilon}\psi\omicron\nu$ du v. 103.

Le commentaire est exact et sobre : çà et là quelques explications complémentaires eussent été de mise dans cette édition scolaire : par exemple sur $\chi\acute{\omicron}\rho\iota\sigma\alpha\zeta$ au v. 89 de l'*Arb.*, sur les v. 150-151 de la *Sam.* La note au v. 48 de l'*Arb.* n'est pas rédigée assez clairement et l'explication ne semble pas juste : le $\pi\alpha\rho\prime\ \epsilon\kappa\alpha\sigma\tau\omicron\nu\ \lambda\acute{\epsilon}\gamma\omicron\nu$ retombe bien plutôt sur $\epsilon\mu\acute{\omicron}\iota\ \tau\acute{\omicron}\ \pi\alpha\iota\delta\iota\omicron\nu\ \delta\acute{\omicron}\zeta$, comme l'entend M. Croiset : de même l'explication du $\omicron\zeta\alpha$ du v. 72 de l'*Arb.* (au lieu de $\mu\acute{\eta}$) est celle donnée par M. C. Par contre le $\tau\acute{\omicron}\nu\ \lambda\acute{\omicron}\gamma\omicron\nu$ du v. 393 de l'*Arb.* est plutôt explicatif, dépendant de $\gamma\lambda\omicron\upsilon\kappa\omicron\tau\acute{\alpha}\tau\eta$, comme le veulent MM. B. et M., qu'exclamatif, comme l'indique M. C. Il y a quelques fautes d'impression : p. 13, lire 68 au lieu de 88; p. 27, v. 68, $\pi\alpha\rho\acute{\omicron}\nu$; v. 60, $\omicron\upsilon\theta\acute{\epsilon}\nu$ (beaucoup

d'accents sont invisibles dans le tirage à part que j'ai sous les yeux); p. 67, n. 5, $\pi\omicron\epsilon\acute{\iota}\nu$.

Si l'intérêt du travail de MM. B. et M. subit quelque restriction du fait de la publication de celui, plus approfondi et complet, de M. Croiset, ce complément aux *Extraits d'Aristophane* n'en garde pas moins toute son utilité scolaire. De ce côté-là il faut souhaiter une heureuse carrière au *Menander redivivus*. Quelle bonne et agréable leçon de *réalité* grecque que la lecture et l'étude de ce texte si directement vrai, si vivant et aisé! Je voudrais que pas un professeur ne manquât de la donner aux hellénistes volontaires qui lui restent. L'édition de MM. B. et M. contient tout ce qu'il faut pour la rendre attachante et fructueuse.

EM. CABEN.

29. MÉNANDRE. *L'Arbitrage*. Edition critique accompagnée de notes explicatives et d'une traduction par Maurice CROISET (extrait de la *Revue des Études grecques*, t. XXI, p. 233-325). Paris, Leroux, 1908. In-8°, 93 p.

La constitution et l'interprétation du texte ont également gagné à la revision de M. Croiset. Je relève entre autres lectures nouvelles : 53, $\epsilon\acute{\epsilon}\acute{\omicron}\nu\ \sigma\acute{\upsilon}(\gamma)$; <— $\epsilon\delta\epsilon\sigma\acute{\omicron}\mu\eta\nu$ > (conjecture sur laquelle nous sommes heureux de nous être rencontrés avec M. C. dans nos *Extraits de Ménandre*); 67, $\epsilon\lambda\alpha[\theta\epsilon\ \delta\acute{\eta}]$; 133, $\kappa\alpha\iota\ \tau\omicron\upsilon\tau\omicron\ \pi\acute{\rho}\delta\zeta\ \zeta\eta\tau\epsilon\acute{\iota}\zeta\ \lambda\alpha\theta\epsilon\acute{\iota}\nu$, $\nu\prime\ \acute{\alpha}\sigma\phi\alpha\lambda\acute{\epsilon}\sigma\tau\epsilon\tau\epsilon\omicron\nu\ \pi\omicron\nu\eta\gamma\epsilon\upsilon\sigma\eta$, $\pi\acute{\alpha}\lambda\iota\nu$, excellente ponctuation qui éclaircit un passage difficile; 157, [$\kappa\alpha\iota\ \gamma\acute{\alpha}\rho\ \omicron\upsilon\grave{\nu}\ \acute{\epsilon}\gamma\acute{\omega}$]; 214, [$\omicron\zeta\acute{\alpha}\tau\prime\ \acute{\alpha}\nu\ \acute{\epsilon}\gamma\omicron\iota$]; et la très ingénieuse restitution des vers 428 suiv. Au v. 82, l'addition de $\delta\acute{\epsilon}$ me semble inutile: $\delta\acute{\epsilon}$ manque dans bien d'autres passages de Ménandre où il nous semblerait indispensable (voyez le vers 58); au v. 106, [$\epsilon\mu\theta$] $\acute{\alpha}\zeta$, de Korte, ne me satis-

fait guère, et le passage de Platon ἐμβλάς εἰς δίκταρον ne justifie en rien, malgré l'apparence, ἐμβλάς εἰς τήν αὐτοῦ φρόσιν (faute de mieux, j'écrirais peut-être προσβλάς); au v. 432, j'ai quelque peine à comprendre la restitution οὐδέ τὸ τυγλὸν [ταῦτ' ἄρ' ἦν].

Dans la distribution des vers entre les personnages, M. C. a été en général très heureux : pour les deux premiers vers en particulier, il me semble avoir trouvé la solution définitive. Je ne puis pourtant le suivre dans sa façon d'entendre la scène d'exécution de la sentence (141-153) : la mention CYP en marge du papyrus me paraît un témoignage difficile à écarter, et οὐκ ἔν φρόμῳ peut-il se traduire par : « Je ne le suppose pas » ?

Le commentaire est la partie la plus nouvelle et la plus importante de l'édition de M. C. Il est aussi précis que pénétrant. M. C. ne rend pas compte seulement des mots ; il considère toujours le texte comme le langage de personnages qui vivent et agissent, et il s'applique à en déterminer la valeur psychologique et dramatique. Je ne signalerai ici que deux ou trois points sur lesquels je conserve quelques doutes : au v. 84, le mouvement de la phrase me paraît imposer l'explication ἐπὶ τοῦτον (τὸν κόσμον) ; au v. 99, καὶ νῦν me paraît pris dans le sens qu'il a si souvent chez les comiques ; cette fois-ci (cf. Ar., *Paix*, 316) ; au v. 228, j'aurais souhaité une explication du mot κρινόμεθα, dont il m'est impossible de voir le lien avec les vers précédents ; au v. 506, je préférerais, avec Legrand, attribuer à Onésimos les mots αἰθρίαε γε ; au v. 510, j'ai peine à croire que les mots γυγὶ ὄ' ἐπ' αὐτῷ τῷδ' ἔφυσσαν partie de la citation d'*Augé*, ou, en tout cas, que la vieille les reprenne dans le sens qu'ils auraient eu chez Euripide.

Quant à la restitution de l'intrigue qu'a tentée M. C., elle est des plus ingénieuses et des plus vraisemblables : dans ce domaine, il ne faut pas prétendre arriver à des certitudes. Elle facilitera

du moins beaucoup la lecture des fragments de l'*Arbitrage*.

L'édition de M. Croiset, avec son appareil critique, sa traduction, son commentaire, est en somme le guide le plus complet de quiconque voudra désormais étudier l'*Arbitrage*. J'ajoute qu'il est aussi le plus sûr.

Paul MAZON.

30. *Der neue Menander*. Bemerkungen zur Rekonstruktion der Stücke nebst dem Text in der Seitenverteilung der Handschrift, par C. ROBERT, Berlin, Weidmann, 1908, In-8°, 146 p.

Entre tous les savants qui, dès le lendemain de la publication de Ménandre, travaillèrent à étudier ses reliques et à les faire connaître, M. Robert se sera distingué par une particulière activité : en l'espace de quelques mois, les nouveaux fragments ont été par ses soins traduits intégralement (*Szenen aus Menander's Komödien*, Berlin, Weidmann), puis édités avec un appareil critique déjà volumineux et nombre de restitutions, les intrigues reconstituées, et deux pièces sur quatre mises à la scène : les 20, 27 juin et 4 juillet au théâtre de Lauchstädt, le 8 août au Schillerstheater de Charlottenburg, les *Epitrepontes* et la *Samia* furent joués — et bien joués — par des étudiants de Halle ; à la fin de la représentation berlinoise, on réclama l'auteur ; M. Robert dut venir, entre Chrysis et Moschion, recevoir sa part d'applaudissements ; il l'avait bien méritée !

Der neue Menander nous présente les fragments d'Aphroditopolis disposés comme ils l'étaient, d'après M. Robert, dans le codex antique : à chaque *quaternion* correspond une *feuille* ; à chaque page du codex, une page du livre moderne. Inutile d'ajouter que, dans ce livre, beaucoup de pages restent blanches ; les indications des entr'actes, les noms des personnages qui, selon l'éditeur, occupaient successivement la scène, y tiennent lieu du texte

disparu. Cette disposition et ces indications sont justifiées dans une double préface : *Die Rekonstruktion der Stücke und ihre Grundlage, Die Rekonstruktion der Handschrift*. La première est tout spécialement intéressante et retiendra surtout notre attention.

La reconstitution de la *Samia* a pour base le rattachement à cette pièce des fragments L1 + P2, P1 + L2, combinés par M. von Arnim. Il est parlé, dans ces fragments, d'un certain Moschion. On sait que ce détail, à lui seul, ne fournirait pas un témoignage solide; la *Périkeiroméné*, elle aussi, contient un personnage nommé Moschion, et le nom était des plus communs. L'important, c'est qu'il est question dans P1 + L2 du mariage de Moschion avec une jeune fille autrefois fiancée avec un nommé Chairéas. Cette jeune fille, pense M. R., serait Plangon, fille de Nikératos. A première vue, l'hypothèse est assurément séduisante. D'autres le sont moins. M. R. suppose que Moschion est surpris en visite auprès de sa belle par Nikératos; celui-ci l'enfermerait, irait chercher Déméas; puis, *en l'espace d'une quinzaine de vers*, les deux pères reviendraient, Nikératos inviterait Moschion à épouser Plangon, Déméas l'en détournerait (pourquoi ?), Moschion y consentirait; voilà bien des choses pour si peu de place. Peut-être aussi M. R. a-t-il fait trop de fonds, pour justifier les péripéties de l'action qu'il reconstitue, sur l'humeur fantasque de Moschion. Il semble que celui-ci, surpris près de Plangon, ne devrait pas faire de difficultés pour accepter d'épouser la jeune fille, si, comme le suppose M. R., il l'a depuis longtemps demandée en mariage. Le rôle de Lachès, parasite ou agent d'intrigues, que M. R. imagine de toutes pièces, n'est pas non plus exempt d'in vraisemblance. A observer que, d'après les fragments L1 + P2, interprétés comme les interprète M. R., Plangon, jeune fille bourgeoise, se serait laissé séduire par le

voisin et aurait fanté de son plein gré; on sait que ses pareilles, dans ce que nous connaissons par ailleurs du répertoire, ont été victimes de violences.

Dans les *Epitrepontes*, M. R. considère Chairestratos, le maître de Syriskos nommé aux vers 161 et 190, comme le père de Charisios. Ses arguments ne m'ont point convaincu. La femme de Syriskos, dit-il, habite chez Charisios. J'en doute: si, au vers 161, nous ponctuons après *Χαιρέστρατον*, ce qui m'a toujours semblé préférable, ce ne sera point Charisios, ce sera Chairestratos en personne qui sera le *τρόφιμος* de Syriskos. (Observons en passant que Chairestratos paraît avoir été, dans la *véz*, surtout un nom de jeune homme: ainsi dans l'*Eunouchos* et dans l'*Hypbolimaios* de Ménandre). A vrai dire, du moment que nous logeons chez Chairestratos la femme de Syriskos et le nourrisson, nous devons admettre que Charisios ne banquette point dans son propre logis (cf. les vers 247-248); mais n'est-ce pas là ce que semble indiquer de préférence la sortie furieuse de Smikrinès contre le *ματρουλεῖον* où Charisios passe sa vie? et n'est-il pas admissible que, par un reste de respect pour la malheureuse Pamphilé, le jeune homme fasse la fête chez un ami plutôt qu'au domicile conjugal? Autre argument de M. R.: lorsque Syriskos entend dire qu'Onésimos est esclave de Charisios, il n'hésite plus à lui confier l'anneau; c'est, pense M. R., parce qu'il connaît Charisios pour le fils de son propre maître. Mais la confiance de Syriskos ne s'explique-t-elle pas suffisamment, s'il sait que Charisios est le proche voisin et l'ami de Chairestratos, étant donné surtout qu'il voit Onésimos fréquenter chez ce dernier (v. 194-195)? Enfin, allègue M. R., Smikrinès connaît Syriskos par son nom, et il est apostrophé par lui comme une personne de connaissance; ce qui se comprend bien, si le maître du charbonnier est le beau-père de sa fille. Mais le nom de Syriskos doit sans

doute être supprimé au vers 52 (cf. l'édition Bodin-Mazon); et quant aux vocatifs $\pi\acute{\alpha}\tau\epsilon\rho$, $\beta\acute{\epsilon}\lambda\tau\iota\sigma\tau\epsilon$, ils n'expriment rien de plus qu'une déférence banale; l'impression que l'on a, en lisant la scène de l'arbitrage, c'est que Smikrinès et Syriskos sont des inconnus l'un pour l'autre. Syriskos et Onésimos, eux, ne se connaissent certainement pas; or, en dépit de l'existence rurale que mène le charbonnier, cette ignorance réciproque serait à coup sûr étonnante, si tous les deux étaient esclaves des mêmes maîtres. Notons, pour terminer, qu'Onésimos appelle couramment Charisios, non pas $\tau\rho\acute{\alpha}\phi\iota\mu\omicron\varsigma$ — c'est-à-dire le fils de la maison, mais $\delta\epsilon\sigma\pi\acute{o}\tau\eta\varsigma$. Chairestratos demeure donc pour nous un voisin et ami du jeune premier. Dès lors, nous ne saurions lui attribuer le même rôle que M. R. Jouait-il même un rôle quelconque? Le vocatif $\chi\alpha\rho\acute{\epsilon}\sigma\tau\epsilon\rho\chi\tau(\epsilon)$, au vers 2 de Q1, est d'une lecture extrêmement douteuse. — Je doute aussi que Pamphilé ait fait plus que de se laisser entrevoir. Il me paraît en particulier peu probable que sa conversation avec Smikrinès, à laquelle Onésimos fait allusion v. 390 et suiv., et dont Charisios rapporte l'essentiel, se soit déroulée sur la scène; car le récit de Charisios aurait été alors sans intérêt. A coup sûr, il est séduisant de rattacher aux *Epitrepontes* le fragment 566 de Kock; on ne doit pas pourtant perdre de vue que *Pamphilé* est un nom très banal. — Sophronè, pour M. R., est la femme de Smikrinès. Etant donné le nom qu'elle porte et la façon dont Smikrinès lui parle, cette identification me paraît difficilement acceptable. — Dans la tirade que Smikrinès adresse à Sophronè, M. R. lit ainsi les vers 456 et suiv. : $\text{ὄρω τί μοι ἀγαθὸν γένοιτο, Σωφρόνη, γάρ — οἷκόςδε ἀπί<τ>ω[v]. Τὸ τέλμ' <ε>ἶδες παροῦσ' κτλ.}$ Mais, puisque le texte tel qu'il est dans le manuscrit offre un sens raisonnable (voyez l'édition Bodin-Mazon), ne vaut-il pas mieux le conserver? Il

en résulterait que la maison de Smikrinès n'était point située sur la scène; et bien des choses, dans la reconstitution de M. R., deviendraient du coup caduques. — Un des épisodes dont la mise en scène est la plus malaisée à comprendre est l'entretien entre Smikrinès et Pamphilé. M. R. admet, comme beaucoup d'autres, que cet entretien est épié par Charisios. Je vois à cela quelques difficultés. L'attitude d'espionnage qu'indique le mot $\delta\iota\chi\acute{\upsilon}\pi\tau\omicron\nu$ (v. 389) convient mieux, je crois, à un esclave qu'à un homme libre (voir cependant *Mercator*, v. 477). Et puis, la conduite de Charisios, qui pousse les hauts cris (v. 394), n'est pas celle de quelqu'un qui épie (cf. *Phormion*, 864 suiv.). — Il y a encore quelques points sur lesquels je ne suis pas d'accord avec M. R. Je doute, par exemple, que Charisios ait eu, dès le début de la pièce, une entrevue avec son terrible beau-père. Je doute qu'il se soit emporté autant que le croit M. R. contre Habrotonon et l'enfant. Mais, rien dans le texte conservé ne prouvant ni ne contredisant la réalité de pareils épisodes, je ne saurais opposer ici qu'une impression personnelle à une autre.

La reconstitution de la *Périkeiroméné* que nous offre *Der neue Menander* est extrêmement hardie et contestable. M. R. admet que la feuille J était placée après E; de prime abord, il m'a paru plus vraisemblable qu'elle s'intercalait entre E2 et E3; et je n'ai pas changé d'opinion sur ce point. Une hypothèse essentielle dans le système de M. R. est la suivante : après sa querelle avec Polémon, Glykéra s'est enfuie dans une espèce d'auberge, une maison louche, figurée sur la scène. Mais cette hypothèse ne me semble autorisée ni par l'expression des vers J4, 20-21 : $\tauὸ \delta\upsilon\sigma\tau\omega\gamma\acute{\epsilon}\varsigma \omicron\iota\chi\iota\delta\iota\omicron\nu \tau\omicron\upsilon\tau\omicron$ (aux yeux d'un soldat en colère, n'importe quelle maison bourgeoise est une bicoque), ni par la mention faite au début de J1 d'une bande de jeunes gens avinés (il n'est

point spécifié qu'ils entrent dans une maison figurée sur la scène, ou qu'ils en sortent), ni par ce qui est dit des missions successives de Sosias (Sosias n'est pas *déguisé* en soldat, et ce n'est pas seulement dans une auberge que Glykéra pourrait recevoir son amant, si elle en avait un). Quant à la fresque de la Casa del Centennaio représentant une vieille entremetteuse — la patronne de l'auberge, d'après M. R. — en conférence avec un esclave, il n'est aucunement sûr qu'elle illustre une scène de la *Périkeiroméné*. Je continue de croire, comme au premier moment, que Glykéra, après sa querelle avec Polémon, est restée d'abord dans la maison de ville du militaire, tandis que celui-ci, boudeur, s'est retiré à la campagne. On conçoit, d'après ce qui précède, que je ne puisse suivre M. R. dans ses très ingénieuses déductions. Parmi les hypothèses ou interprétations de détail qui serrent de plus près le texte conservé, beaucoup mériteraient d'être signalées. Rappelons-en quelques-unes. — M. R. est d'avis que certaines phrases du discours d'Agnoia font allusion à une scène initiale où aurait paru Polémon et qui aurait suivi immédiatement la scène de jalousie et de violence. J'ai observé ailleurs que cela soulève des objections. — M. R. rattache à la conversation de Polémon avec Pataikos les vers 12-15 de E4 (οὐκ εἰσφθερεῖσθε... οἱ βίσιπνοι), qu'il attribue encore au militaire; au vers 16 seulement (Ἄλλὰ ξένους...) commencerait le monologue de Moschion. Je retarderais volontiers le début de ce monologue jusqu'au vers 18. — A la fin de J3 et au commencement de J4, M. R. se figure Sosias conversant d'abord avec un personnage (à son avis, la patronne de l'auberge) avant de frapper à la porte de la maison où il va; cette porte lui serait ouverte ensuite par un autre personnage, qui l'éconduirait brutalement. Ne pourrait-on pas croire que l'arrivée de l'émissaire du soldat est observée par Daos, lequel n'a pas suivi néces-

sairement Moschion chez Myrrhiné; que Daos souligne d'apartés ironiques les lamentations de Sosias; et que, quand celui-ci frappe à la porte du logis de ses maîtres, il intervient pour l'envoyer promener?

En somme, les hypothèses de M. R. ne sont pas toutes également persuasives. Mais les plus hasardeuses donnent à réfléchir, invitent à la recherche. Celles même qui ne seront pas acceptées n'auront donc pas été inutiles. Et comment n'admirerait-on pas la belle bravoure de celui qui les a émises et son talent de combinaison?

Ph. E. LEGRAND.

31. Gilbert NORWOOD. *The Riddle of the « Bacchae »*. Manchester, University Press, 1908. In-8°, 188 p.

Rien de plus troublant, en effet, que cette énigme, et il n'est pas de lecteur qui n'en attende impatiemment le « mot ». M. G. Norwood, qui connaît bien Euripide, et à qui nous devons d'intéressantes conjectures sur le texte même des *Bacchantes*, nous donne-t-il enfin sur la signification du drame et sur la philosophie religieuse du poète la certitude qui nous manque? On veut l'espérer en ouvrant son livre, mais on ne le ferme pas sans désillusion. La solution proposée est, du moins, originale. « Euripide, dit M. Norwood, ne croit pas à la divinité de l'être mystérieux dont la personnalité domine toute la pièce »; non seulement le poète ne glorifie pas Dionysos, mais il ne le tient en aucune façon pour un dieu. Cette interprétation a pour point de départ le « miracle du palais » : le chœur voit trembler l'édifice et glisser les uns sur les autres les tambours des colonnes; pure illusion, d'après M. Norwood : ce miracle, en réalité, n'a pas lieu; l'étranger, habile en prestiges, a su mettre le chœur en état d'hypnose : voilà pourquoi, dans la suite de la pièce, il ne sera plus question de ce miracle, et

ainsi se justifient en même temps certains détails que M. Norwood tient pour inintelligibles en dehors de son hypothèse. Car, pour expliquer ce qu'il tient pour de pures illusions du chœur, il lui répéterait volontiers, comme le personnage de Regnard : « c'est votre léthargie ! » Par exemple, si ces bacchantes croient avoir été longtemps séparées de Dionysos, c'est que, se trouvant en état de sommeil hypnotique, elles ne peuvent avoir l'exacte notion du temps écoulé ; revenues à l'état normal, elles ne savent plus rien du miracle qu'elles acclamaient tout à l'heure, et elles n'en garderaient aucune mémoire, si l'étranger ne prenait soin de ramener l'illusion dans leur esprit en rappelant la chute de l'édifice et l'apparition du dieu. Ainsi le chœur va garder de ces faits imaginaires un souvenir durable, et son témoignage pourra servir à confondre les incrédules.

On voit quelle est, pour M. Norwood, la vraie signification de ce drame. Loin de nous représenter une divinité puissante, exerçant une cruelle vengeance sur ses ennemis, Euripide nous montre par un frappant exemple comment se forme la croyance à des dieux personnels : elle naît d'une action suggestive exercée de façon plus ou moins honnête sur des êtres que leur nature exceptionnellement sensible ou nerveuse prédispose à être des « sujets ». Telle est la *leçon* — méconnue jusqu'ici — qui devrait se dégager pour nous des *Bacchantes*.

Thèse originale, avons-nous dit, mais qu'il faut renoncer à discuter dans ses détails, parce qu'on épuiserait difficilement toutes les objections qu'elle soulève. Disons tout d'abord la plus grave. Quelle n'aurait pas été la maladresse d'Euripide — qui sait pourtant son métier de dramatisante —, s'il avait présenté si peu nettement l'idée essentielle de son drame qu'elle dût se révéler seulement à une tardive exégèse ! Car cette idée n'a été soupçonnée ni des anciens ni des modernes, et le pu-

blic d'Euripide n'en était pas plus averti que nous ne l'étions nous-mêmes avant que M. Norwood s'en avisât. Cette objection de principe suffirait à ébranler sa thèse ; mais comme il est difficile d'appuyer de raisons parfaitement solides une conclusion aventureuse, le lecteur ne s'accordera pas non plus avec M. Norwood sur le détail de son argumentation. Nous rappelions plus haut un passage (vers 608-9) qu'il croit devoir expliquer par un état d'hypnose du chœur : cet état nous ferait comprendre, d'après lui, que le chœur s'imagine avoir été *longtemps* séparé de Dionysos. En réalité, le texte ne parle nullement d'une longue séparation : les bacchantes disent seulement la frayeur qu'elles ont éprouvée à se trouver seules et à se croire abandonnées : nous ne pouvons rien tirer de plus des mots *μονάδ' ἔχουσι ἐρημίην*, et la thèse de l'ouvrage n'y peut trouver aucun appui.

D'une façon générale, l'argumentation de M. Norwood ne nous semble pas prévaloir sur certaines données évidentes de la pièce. Le poète nous fait bien entendre que le prophète de Dionysos n'est autre que le dieu lui-même, et le lecteur de la tragédie n'en doute pas (voir notamment, vv. 53, 518, 849, 1077-9) ; si ce n'était là qu'une illusion, les *Bacchantes*, seraient vraiment un exemple-type de pièce manquée. Car nous voulons bien admettre que l'« énigme », dans cette pièce, soit la pensée intime et personnelle du poète, mais nous ne pouvons croire qu'elle consiste dans certains faux-semblants, ni que les faits et les paroles soient une enveloppe qu'on puisse dépouiller arbitrairement — c'est-à-dire, ici, sans indication expresse du poète — pour aller découvrir la véritable signification de la pièce.

Nous ne pensons donc pas qu'il y ait lieu de bâtir sur le « miracle du palais » un chancelant édifice de théories. Mais il faut reconnaître avec M. Norwood les difficultés que présente ce miracle :

συντελεσθέντων (v. 633) fait bien allusion à un ébranlement qui désarticule l'édifice, et il semble néanmoins qu'on puisse, par la suite (v. 638), sortir du palais comme s'il était dans l'état ordinaire. — Il faut se borner à constater qu'Euripide ne s'attarde pas à commenter le miracle, sans doute parce que le commentaire n'est pas dans la *ligne* de son drame; car il veut surtout insister sur l'aveuglement de Penthée, et, d'autre part, le Messager va presque aussitôt (v. 677) nous faire le récit de beaucoup d'autres merveilles.

Si les arguments de M. Norwood ne nous ont pas persuadé, il faut rendre justice à la bonne foi, aussi bien qu'à l'ingéniosité et à l'abondante information de ce travail. Il est suivi d'une très complète bibliographie d'Euripide, où figurent même des ouvrages tout à fait oubliés aujourd'hui, et qui, sans doute, n'espéraient plus cette survie. Nous n'y relèverons qu'une omission, celle de la dissertation de J. J. Vürtheim (*de Euripidis Bacchis*, Harlem, 1898) qui vaut d'être citée, ne serait-ce que pour sa verve et son *humour*.

G. DALMEYDA.

32. Emil REICH. *Atlas antiquus*. London, Macmillan, 1908. In-4°, 48 cartes avec texte et index.

Cet atlas doit compléter, dans les intentions de l'auteur, les deux premiers volumes de sa *General history*. Il est conçu d'après des idées toutes nouvelles. M. Reich a cru qu'à côté des grands atlas vieillissés ou inachevés, tels que ceux de William Smith et de G. Grave, de Kiepert et de Sieglin, il y avait place pour une œuvre plus modeste, mais qui devait avoir l'avantage de mettre immédiatement à la disposition des étudiants les résultats des travaux accomplis depuis une trentaine d'années. Son but n'est pas de présenter sur chaque carte un résumé des recherches archéologiques, mais d'y pro-

poser les événements historiques, et surtout les faits militaires, par la méthode des graphiques. Les auteurs usent quelquefois de ce procédé pour éclaircir certains points d'histoire. Ici on veut qu'il serve systématiquement à présenter le tableau de toutes les guerres qui se sont livrées depuis les invasions des Mèdes en Grèce jusqu'à l'établissement de l'empire romain.

L'exécution est soignée. Sur les cartes les noms sont en latin. Le texte explicatif, en anglais, est très complet. La partie la moins satisfaisante peut-être, pour la carte comme pour le texte, est celle qui traite de la Grèce dans la première moitié du IV^e siècle avant l'ère chrétienne. Rien sur l'expédition des Dix Mille. Pourquoi? La carte VI, où sont décrites les attaques dirigées de 404 à 371 contre l'hégémonie spartiate, devrait nous retracer les tournées triomphales par lesquelles Chabrias et Timothée ont donné une si brillante extension à la seconde confédération athénienne. On ne dirait pas, à voir l'assurance avec laquelle est posée la chronologie de la guerre sacrée, que la question est pendante et bien difficile à résoudre actuellement. Je ferai une autre chicane à l'auteur. Que signifie la dernière carte, celle de l'empire romain au moment de sa plus grande extension? Si l'atlas ne doit pas nous mener plus loin que le règne d'Auguste, nous n'avons que faire de cette carte. Si, au contraire, l'atlas doit comprendre la période impériale, il nous faut toute une série de cartes plus détaillées. Celle qu'on nous offre est inutile ou insuffisante, sans que nous sachions si elle est l'un ou l'autre. Enfin, il valait mieux ne pas mêler dans l'index les noms de personnes aux noms géographiques.

Ces taches une fois signalées (1), je dois insister sur ce que la tentative de M. Reich a d'original et d'intéressant. Elle a pour l'histoire militaire tous les

(1) Sur la carte XLVI, le plan de l'Acropole indique le temple d'*Artemis* (!) Brauronia.

avantages d'un bon manuel, avec cette supériorité qu'on y obtient d'un coup d'œil les renseignements qui ne se dégagent du manuel que par une lecture longue et pénible.

G. G.

33. J.-E. SANDYS. *A history of classical Scholarship*. Tomes II et III. Cambridge, University Press, 1908. In-8°, ix-498, xiv-523 p.

En dehors de la grande histoire de la philologie allemande, œuvre posthume et d'ailleurs médiocre de Bursian (1883), il n'existait encore, sur ce grand sujet, que des résumés bibliographiques (en particulier celui de Hübner) et des dictionnaires (Eckstein, Pökel). M. Sandys a donc apporté à la science un ouvrage didactique et lisible dont elle avait grand besoin. Il le lui a offert sous une forme très agréable, orné d'une série de portraits puisés aux meilleures sources, qui forment une véritable galerie de philologues et d'archéologues. Un autre mérite de son livre est sa bonne ordonnance et le choix, en général judicieux, des détails biographiques et bibliographiques. Cette part légitime faite aux éloges — et je n'ai pas encore signalé l'excellence des index — je dois ajouter que le défaut capital de M. Sandys, dans cette œuvre méritoire, est une familiarité insuffisante avec les productions des savants qu'il passe en revue, avec l'archéologie figurée surtout. On sent que l'auteur est philologue dans le sens restreint de ce mot (1) et qu'il parle des monuments de l'art sans autorité ni expérience personnelle. Quelques exemples, choisis au hasard, en fourniront la preuve. Ainsi (t. III, p. 265), il dit que François Lenormant « prit une part dans la préparation de sept volumes de chefs-d'œuvre d'art

ancien, principalement du musée de Naples, et dans la production (*sic*) de livres de haute vulgarisation sur la Grande-Grèce, l'Apulie et la Lucanie. » Or, d'abord, les sept volumes signés de Lenormant et de Robiou sont une spéculation de librairie, la mise en œuvre hâtive de cuivres gravés autrefois pour le *Museo Borbonico*; un pareil travail ne devait être cité qu'en note, avec l'observation qu'il ne vaut rien. En second lieu, Lenormant n'a été aidé de personne dans ses brillants et solides volumes sur l'Italie méridionale, qui ne peuvent être mentionnés comme ils le sont ici, sinon par un écrivain qui ne les a jamais ouverts... Enfin, quand il s'agit de cet homme extraordinaire, il n'est pas permis d'oublier ses mystifications d'épigraphe; même dans les quelques lignes que j'ai consacrées à Fr. Lenormant au t. II de mon *Manuel*, je n'ai eu garde de les passer sous silence. Autre exemple. Le nom de M. von Duhn (encore vivant) manque à l'index; à la p. 226 du tome III, il est question de Matz et de son travail sur les Philostrate; mais il n'y a pas un mot de l'œuvre qui rend son nom inséparable de celui de Duhn et qui est un des répertoires archéologiques les plus précieux qui existent, les *Antike Bildwerke in Rom*. Rien non plus sur les travaux vraiment personnels que Matz avait consacrés aux sarcophages et que Robert a si brillamment continués. Si le nom de Carl Robert, un des premiers archéologues du XIX^e siècle et du XX^e, manque à l'index, c'est qu'il n'est nulle part, que je sache, question du *Corpus* des sarcophages, dont l'archéologie allemande a pourtant quelque droit d'être fière. Les archéologues que nomme M. Sandys sont souvent mal caractérisés ou ne le sont pas du tout. Ce qui est dit d'Overbeck ne donne pas la moindre idée de ce bon travailleur peu intelligent (III, p. 225), dont les *Schriftquellen* sont d'ailleurs placées en 1848 — vingt ans trop tôt — et

(1) On peut s'en assurer en lisant les bonnes pages qu'il a écrites sur Cobet.

dont l'énorme ouvrage sur la mythologie figurée est expédié en cinq mots. Deux pages plus haut, M. S. attribue à Stephani deux ouvrages qui ne sont pas de lui, mais de Gilles et de plusieurs autres, sans dire un mot de ce qui constitue le mérite durable de Stephani, sa connaissance unique des reproductions de vases et de pierres gravées. En général, M. Sandys reste dans une dépendance trop étroite des sources biographiques qu'il a consultées, ce qui explique l'absence d'ombres dans ses tableaux et aussi certains manques de proportion tout à fait choquants, par exemple la place excessive faite à des savants belges de troisième ordre, comme Gantrelle ou Roulez (1). Personne ne trouvera surprenant que M. Sandys ait insisté sur les savants anglais; mais, là aussi, il y a des inégalités singulières. A qui importe-t-il de savoir (t. III, p. 443) que Newton a reçu des « degrés honorifiques » à Oxford et à Cambridge? Est-il équitable de lui donner deux pages, alors que Millingen n'est même pas nommé, que Fellows doit se contenter de deux lignes? Mais ces critiques, et bien d'autres qu'il serait facile d'y ajouter, n'empêchent pas M. Sandys d'avoir tracé un tableau très utile et suffisamment correct des études grecques et latines depuis la Renaissance. Ceux qui feront mieux seront toujours ses débiteurs.

S. R.

(1) M. Sandys traite de *masterpiece* l'ouvrage de Roulez sur les vases; il n'eût pas écrit cela s'il l'avait lu.

34. *Michel D. VOLONAKIS*. Ἀγωγὴ τοῦ πολίτου πρὸς χρῆσιν τῶν σχολείων τῆς μέσης ἐκπαιδεύσεως καὶ τῶν διδασκαλείων. Leucosie (Chypre), 1908. In-8°, xvi-210 p.

Les heureux résultats de l'enseignement civique donné, depuis de longues années déjà, dans les écoles de Chypre ont amené M. Volonakis à publier en grec un manuel destiné à préciser et à compléter cette partie du programme scolaire. Après quelques considérations générales sur l'origine de la société, l'auteur traite, dans une série de chapitres, du droit, de la cité et des formes de gouvernement, de la patrie et du drapeau, des droits et devoirs du citoyen. La seconde partie du livre est consacrée à l'État grec et à sa constitution. Vient enfin un appendice relatif au gouvernement de l'île de Chypre, appendice rédigé, dit l'auteur, avec la ferme conviction qu'à très bref délai on l'étudiera uniquement comme un souvenir de la domination étrangère dans l'île. L'ouvrage, dédié au roi Georges, est nettement rédigé. Il répond parfaitement au but que s'est proposé M. Volonakis; c'est un livre d'excellente pédagogie. Il nous arrive à la fois comme une preuve du libéralisme anglais et comme l'expression de très nobles et très légitimes aspirations.

Hubert PERNOT.

CORRESPONDANCE

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF,

Voulez-vous me permettre une observation à propos du dernier numéro de la *Revue*?

Je lis (p. 36, n. 2) :

« Ils (trois fragments d'inscription) ont été rapprochés par Lolling... *Il est regrettable que M. Cavaignac n'ait pas cru devoir nommer l'auteur de ce rapprochement* ».

Il va sans dire que, si je ne l'ai pas nommé, c'est que je ne le connaissais pas. J'avais reproduit l'inscription, non d'après l'article que j'ai retrouvé dans le *Δελτίον* de 1888 (p. 114-5) et auquel M. Perdrizet fait sans doute allusion, mais d'après la copie que j'avais prise au Musée de Patissia. Je l'avais dit quelques lignes plus haut (p. XLIV) pour les autres fragments classés au *Corpus* sous la rubrique 37.

Au reste, il est bien évident que je n'ai voulu ni m'attribuer le mérite ni assumer la responsabilité de tous les rapprochements de ce genre auxquels j'avais à me référer. Je prie le lecteur de se reporter aux formules que j'emploie p. XXIII, XXV, etc., aux réserves que je fais dans certains cas où je ne connaissais pas les auteurs des reconstitutions, p. XXXII, etc. Est-il besoin d'ajouter que, quand je rapproche le premier des textes, par exemple pour les comptes du Parthénon, je m'efforce d'expliquer et de justifier les rapprochements ?

Mais, puisque l'occasion m'en était offerte, je tenais à dire que j'ai su, depuis la publication de mon livre, quelle main patiente et magistrale avait rassemblé beaucoup de ces fragments et, par là, facilité singulièrement les recherches dans le Musée. J'ai en vue, en particulier, les fragments des p. XLVII et LXII. Je regrette d'autant plus de n'avoir pas connu plus tôt l'auteur de ce travail qu'il s'agit de M. Ad. Wilhelm, professeur à l'Université de Vienne : il m'eût été agréable de reconnaître tout de suite ces dettes de détail, comme j'avais reconnu ma dette d'ensemble.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur en Chef, l'assurance de ma haute considération.

E. CAVAIGNAC.

ERRATUM

Dans le dernier n° de la *Revue* (n° 96) :

P. 19, l. 13, 14, et p. 27, l. 13, au lieu de φόνους, lire φονεύς.

P. 42, l. 6, au lieu de 70, lire 73.

P. 78, col. 2, l. 10 d'en bas, au lieu de Ware, lire Wace.

P. 79, col. 1, l. 9 d'en bas, au lieu de bronze, lire marbre; col. 2, l. 31, au lieu de les statues lire des statues; l. 32, au lieu de Tibère, lire Tibur; l. 33, au lieu d'égyptienne, lire égyptisante.

P. 80, col. 1, l. 3 d'en bas, au lieu de manifeste. En effet, lire manifeste en effet.

P. 81, col. 1, l. 10 et 11 d'en bas, au lieu de ces, lire ses.

P. 82, col. 1, l. 26, supprimer les guillemets.

P. 88, l. 20, au lieu de (n° 76) : p. 473, lire (n° 95) : p. 473.

Bon à tirer donné le 11 juin 1909.

Le rédacteur en chef, GUSTAVE GLOTZ.

LE MYTHE DE PANDORE

DANS LA POÉSIE HÉSIDIQUE ⁽¹⁾

Le mythe de Pandore figure, comme on sait, dans deux des œuvres qui nous sont parvenues sous le nom d'Hésiode, la *Théogonie* et le poème intitulé *Travaux et jours*. Mon but n'est pas d'en rechercher l'origine ; je voudrais seulement en éclaircir un trait, — qui ne se rencontre que dans le récit des *Travaux*, — l'épisode de la jarre ouverte par Pandore et d'où s'échappent les maux dont souffre l'humanité. Voici ce que conte le vieux poème.

Zeus, irrité contre Prométhée, qui a dérobé le feu et l'a donné aux hommes, pour se venger, leur envoie la femme. Par son ordre, Héphaïstos pétrit dans la terre une forme humaine ayant les apparences d'une jeune fille ; Athéné la ceint et arrange artistement les plis de sa tunique ; les Grâces et la Persuasion la parent de colliers d'or ; les Saisons la couronnent des fleurs du printemps ; Hermès dépose dans son cœur les germes du mensonge, de la ruse et de la dissimulation, et lui fait don de la voix, et Zeus la nomme Pandore, parce que ce sont tous les dieux de l'Olympe qui l'offrent aux mortels

(1) Lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 4 juin 1909.

comme un présent, bien qu'elle doive leur être funeste (1). Puis Hermès la remet aux mains d'Épiméthée, qui l'accueille, oubliant que son frère, Prométhée, lui a défendu de rien recevoir de Zeus. « Cependant, — ici je traduis, — l'ayant reçue, quand le mal fut en sa possession, il comprit ce qu'il en était. Car la race des hommes vivait jadis sur la terre loin du travail pénible et des maladies douloureuses qui attristent le sort des mortels. Mais la femme, de ses mains, ayant ôtée le grand couvercle de la jarre, en laissa échapper le contenu, préparant aux hommes d'amers soucis. Seule, Elpis, retenue dans l'infrangible demeure, resta à l'intérieur, au dessous des lèvres de la jarre, et ne s'envola point au dehors; car elle (la femme) avait remplacé le couvercle sur la jarre, par la volonté de Zeus qui tient l'égide et qui assemble les nuages (2) ».

Dès lors, par milliers, les maux se répandent à travers le monde; les maladies, que Zeus a privées de la voix, fondent sur l'homme à l'improviste, le jour, la nuit, et il est impuissant à déjouer les desseins du dieu.

Ce passage, notamment la partie que j'en ai traduite, a été diversement interprété. Qu'est-ce que cet être mystérieux, Elpis, qui reste prisonnière dans la jarre? Que signifie son nom, et quelle est au juste la portée morale du mythe? Pour les uns, Elpis est un bien, l'Espérance (3); pour d'autres, elle est un mal (4). Otto Gruppe la range dans cette dernière catégorie, en donnant à ἐλπίς le sens d'*illusion*. Pandore et la jarre qu'elle ouvre imprudemment symbolisent à ses yeux les erreurs et les maux dont l'homme est victime; les premières, désignées collectivement par le terme ἐλπίς, demeurent dans le vase, tandis

(1) Je ne discute pas cette étymologie, visiblement erronée; je me borne à rendre ce que je crois être le vrai sens des vers 80-82. Avec Sittl (Athènes, 1889), je maintiens le vers 79, que Rzach (Leipzig, Teubner, 1902, in-8) juge interpolé.

(2) *Travaux*, 89-99. Je reviendrai sur l'authenticité du vers 99.

(3) Jules Girard, *Sentiment religieux*, p. 98; Chantepié de la Saussaye, *Manuel d'histoire des religions*, trad. fr. (Paris, 1904, p. 513).

(4) Flach, dans son commentaire très développé des vers 94 et suivants; Nægelsbach, *Nach homer. Theologie*, p. 383; Éd. Lisco, *Quaest. hesiod. criticae et mythologicae* (Goettingen, 1903, p. 36).

que les seconds s'en échappent et se dispersent sur la terre. Que le symbole soit peu clair, c'est d'ailleurs ce que reconnaît le savant mythologue (1).

En France, il y a plusieurs années, M. Albert Lebègue a développé une hypothèse ingénieuse (2), récemment reprise par un jeune docteur de l'Université de Paris, M. Pierre Waltz (3), et définitivement adoptée par lui dans une édition des *Travaux* qui vient de paraître à Bruxelles (4). Comment se fait-il, demande M. Lebègue, que l'Espérance, qui est un bien, se soit trouvée enfermée dans la jarre aux fléaux? Et ce bien, il faut remarquer que jamais les hommes n'en jouiront, puisque, après le geste inconsidéré de Pandore, et son repentir, — si l'on peut l'appeler ainsi, — il semble condamné à une éternelle captivité; jamais, donc, l'humanité n'aura cette compensation à ses souffrances; jamais l'Espérance ne viendra la consoler. Conclusion: Elpis est un mal, l'attente, le pressentiment du malheur, et ce mal est le pire de tous, car on souffre à l'avance du malheur qu'on prévoit. Par pitié, sans doute, Zeus a épargné aux mortels cette suprême infortune; sa volonté toute-puissante a suggéré à Pandore de refermer le vase au moment précis où Elpis allait le quitter, où elle était près du bord: ὑπὸ γείλασπιν, dit le texte.

Ce rapide aperçu donne une idée de l'embarras de la critique, et des efforts, parfois très méritoires, qu'elle a faits pour en sortir. Je suis loin, pour ma part, de méconnaître la valeur de l'interprétation de MM. Lebègue et Waltz. Il est certain que ἔλπομαι en poésie, ἐλπίζω en prose, sont souvent pris dans le sens de *s'attendre à*, que Thucydide a dit τῆν ἐλπίδα τοῦ φόβου, « l'attente

(1) *Griech. Mythol. und Religionsgeschichte* (Munich, 1906, p. 1024-1025).

(2) *Notes de mythologie grecque (Annales de la faculté des lettres de Bordeaux, 1885, p. 249 et suiv.)*.

(3) *Hésiode et son poème moral* (Bordeaux, 1906, p. 56. V. la bibliographie donnée dans la note 7).

(4) Hésiode, *Les travaux et les jours, texte grec avec une introduction, des notes et une traduction française*, par Pierre Waltz (Bruxelles, H. Lamertin, 1909, p. 54 et 109).

de la crainte », ou, plus exactement, l'appréhension d'un événement redouté (1), et qu'Hésychios, si curieux, dans son *Lexique*, de la signification primitive ou rare des mots, donne à ἐλπῖς pour synonyme προσδοκία, *attente*. Il serait aisé de multiplier les exemples ; l'idée d'attente, indépendante de toute idée de bien ou de mal, se trouve sans contredit, ou a été mise par les Grecs dans le mot ἐλπῖς et dans les verbes auxquels se rattache ce mot. La question est de savoir s'il n'existe pas des témoignages probants et anciens qui interdisent, dans le passage que j'examine, de réduire ἐλπῖς à ce sens indifférent, rendu péjoratif seulement par le contexte. Or il existe de ces témoignages ; Hésiode lui-même en fournit, dans ce poème des *Travaux* qui est le seul qu'on puisse lui attribuer avec quelque certitude. Ainsi, quand il gourmande le paresseux qui fréquente les forges durant la mauvaise saison, ou les portiques abrités du vent, et qu'il lui dit : « Souvent, l'homme oisif, qui demeure en place dans une vaine attente, en proie au besoin, agit dans son esprit des choses mauvaises (2) », cette attente vaine, κενεὴ ἐλπῖς, ne peut être que l'attente d'un bien, c'est-à-dire qu'elle est ce qu'on nomme communément l'espérance. Lorsque, plus bas, donnant à sa pensée un tour un peu différent, il parle de l'ἐλπῖς οὐκ ἀγαθῆ qui est au cœur de l'homme oisif et pauvre, assis dans la lesché, c'est encore à l'espérance qu'il fait allusion, à un espoir pervers dont se repaît le paresseux, à un désir, à un projet qui tournera contre lui ou qui le décevra, mais qui, dans l'instant où il le forme, lui laisse entrevoir du bonheur (3).

Même sens de ἐλπῖς chez Simonide d'Amorgos. On connaît ce beau passage : « Enfant, Zeus qui frappe avec un bruit retentissant tient la fin de tout et donne aux événements la direction qu'il lui plaît ; prévoir n'est pas de l'homme : nous autres, êtres d'un jour, nous vivons comme les bêtes, igno-

(1) Thucydide, VII, 61, 2.

(2) *Travaux*, 498, éd. Rzach.

(3) *Travaux*, 500. Je suis d'avis de joindre οὐκ à ἀγαθῆ, contrairement à l'opinion de M. Waltz (*Hésiode et son poème moral*, p. 56, note 7). Cf. *Travaux*, 317.

rants du but où le dieu achemine chaque chose; mais l'espérance (ἐλπίς) et la crédulité alimentent nos vains efforts : les uns attendent la venue d'un jour, d'autres, des révolutions d'années (1) ».

Théognis est plus explicite encore. Pour lui, Ἐλπίς est une bonne déesse, la seule divinité bienfaisante qui soit parmi les hommes :

Ἐλπίς ἐν ἀνθρώποις μούνη θεὸς ἐσθλή ἔνεστιν.

Que l'homme mette donc en elle sa confiance, ἐλπίδα προσμενέτω; qu'il commence et achève par elle ses sacrifices, ἐλπίδι τε πρώτη καὶ πυμάτη θυέτω (2). Ailleurs, le même poète, quoique moins optimiste, au fond ne modifie pas l'idée que nous devons nous faire de Ἐλπίς, qu'il place sur le même rang que Κίνδυνος, lequel est, non pas la crainte pure et simple, mais le sentiment des risques que l'on court, des incertitudes que présente l'avenir. Tous deux, pour Théognis, sont des divinités funestes :

Ἐλπίς καὶ Κίνδυνος ἐν ἀνθρώποισιν ὁμοῖοι ·
οὔτοι γὰρ χάλεποι δαίμονες ἀμφότεροι (3).

Qui ne voit que ce parallèle se ramène à une opposition entre Ἐλπίς et Κίνδυνος, et précise, par conséquent, le sens de Ἐλπίς? Ce qu'elle représente, c'est la croyance à un bonheur futur qui peut ne pas venir, mais qu'on entrevoit, qu'on désire comme un bien, tandis que Κίνδυνος représente la malchance, ou, par une métonymie qui n'a rien que de naturel, la crainte qu'on en a, et l'inquiétude ou la timidité qui naît de cette crainte.

C'est dans un sentiment de réprobation analogue que Pindare, à la fin d'une de ses *Néméennes*, parle de l'espérance. « La destinée, dit-il, mène les mortels; de Zeus, nul signe certain. Cependant nous marchons, pleins d'une confiance orgueilleuse, esclaves de l'impudent espoir; mais le cours des choses

(1) *Fragm.* I, 1 et suiv.

(2) *Sentences*, 1133, 1144, 1146.

(3) *Sentences*, 637.

trompe nos prévisions. » Δέδεσται γὰρ ἀναιδέϊ | ἐλπίδι γούνα (1). L'image est d'une singulière énergie; elle rend avec force la puissance de l'espérance, qui maîtrise, qui enchaîne la volonté de l'homme, et le conduit parfois aux pires catastrophes, mais à laquelle il s'attache éperdûment.

Avec Eschyle, nous revenons à la fable de Prométhée, et à un sens nettement optimiste de ἐλπίς. On se souvient que, au nombre des bienfaits dont le Titan a comblé les mortels, il faut ranger ce que le poète appelle d'*aveugles espérances*. Autrefois, les hommes avaient sans cesse devant les yeux l'image de la mort; Prométhée a mis fin à cet état de choses :

θνητούς γ' ἔπαυσα μὴ προδέρκεσθαι μόρον,

dit-il (2). C'est ainsi, je crois, qu'il faut entendre προδέρκεσθαι, qui ne signifie pas que les hommes prévoyaient, comme dans le *Gorgias* de Platon, exactement le jour où ils devaient mourir (3), mais qu'ils vivaient dans une continuelle obsession de la mort. Et qu'a fait Prométhée pour les en délivrer? Il a mis en eux τυχλὰς ἐλπίδας, c'est-à-dire, non pas, comme on traduit généralement, des espérances vagues, mais des pensées d'avenir qui leur ont dissimulé le triste but de leur vie, ont fait écran entre ce but et eux et, par là, les ont rendus capables d'énergie et d'action, don précieux, plus précieux même que celui du feu, mentionné dans les vers qui suivent. Ἐλπίς est donc ici clairement considérée comme un bien. Y a-t-il là une réminiscence d'Hésiode? Il semble que Prométhée ait voulu, par un acte de révolte contre Zeus, réparer l'injuste privation dont le dieu avait affligé les mortels en leur laissant l'espérance, mais prisonnière, et, pour un temps, pour toujours peut-être, inaccessible à leur faiblesse.

De ces citations, empruntées les unes à Hésiode, les autres à de vieux poètes plus philosophes, sans doute, mais encore

(1) *Ném.* XI, 45-46, éd. Christ.

(2) *Prométhée*, 248.

(3) *Gorgias*, p. 523 D.

imprégnés de l'esprit religieux qui l'anime, il ressort avec évidence que Ἐλπίς ne peut avoir, dans l'épisode de la jarre ouverte, le sens neutre qu'on veut lui attribuer. Elle personnifie l'Espérance, l'Espérance dont nous connaissons tous l'attrait décevant et qu'il nous arrive de maudire, mais qui est un bien, le seul dont les racines profondes subsistent, indestructibles, au dedans de nous.

Il reste à expliquer comment ce bien pouvait être enfermé dans la jarre en compagnie des maux. Je répondrai d'abord à une objection que font, au nom de la grammaire, quelques-uns de ceux qui ne peuvent admettre que Ἐλπίς soit un bien (1). Si elle en est un, observent-ils, pourquoi Hésiode, en parlant des maux qui errent à travers le monde depuis l'imprudence de Pandore, s'exprime-t-il comme il suit :

ἄλλα δὲ μυρία λυγρὰ κατ' ἀνθρώπους ἀλλάγηται (2).

Ἄλλα, dans ce vers, — on ne peut penser à la conjonction de même forme, qui porte l'accent sur la dernière syllabe ; il s'agit bien ici du pronom, — ἄλλα indique de la façon la plus précise que les λυγρὰ auxquels il se rapporte sont des objets de même espèce que Ἐλπίς. Celle-ci, captive, est hors d'état de nuire aux hommes, mais d'autres maux, en nombre incalculable, se sont abattus sur eux. Je m'étonne que les critiques qui raisonnent ainsi n'aient point songé au sens qu'a si souvent, en prose comme en poésie, le pronom ἄλλος, lequel, dans beaucoup de cas, désigne, non une personne identique à celle dont il vient d'être question, mais une autre, parfois très différente, et doit être traduit par *d'autre part, et aussi*, etc. On lit dans l'*Odyssée* : « Voilà ce que chantait l'illustre aède ; ἀὐτὰρ Ὀδυσσεὺς | τέρπετ' ἐνὶ φρεσὶν ἧσιν ἀκούων : pour Ulysse, il se réjouissait dans son cœur en écoutant ; ἡδὲ καὶ ἄλλοι | Φαίητες : *et aussi* les Phéaciens (3). » Les exemples sont nom-

(1) Par exemple, Lebègue, *art. cité*, p. 251, note 1.

(2) *Travaux*, 100.

(3) *Odyssée*, VII, 367 et suiv.

breux de cette manière de s'exprimer (1). C'est ainsi qu'on doit entendre ἄλλα dans le vers d'Hésiode. Ἐπίς demeure dans la jarre, mais d'autres génies comme elle, qui y étaient prisonniers, et qui sont des maux, s'en échappent : ἄλλα n'implique nullement que celui qui reste soit de même nature que les fugitifs.

Ἐπίς, encore une fois, est donc un bien, et la seule explication possible, entrevue par un philologue allemand, à la fois helléniste et archéologue, Paul Weizsäcker, qui n'est pas allé jusqu'au bout de son hypothèse (2), est que, dans la jarre, biens et maux étaient confondus. C'est ce que prouvent divers témoignages auxquels, jusqu'ici, on n'a pas accordé toute l'attention qu'ils méritent.

Un texte de Théognis, dont je n'ai cité que le début, nous fait voir l'Espérance restée seule sur la terre, après que les autres biens ont regagné le séjour des immortels, leur patrie d'origine (3). Si le poète garde le silence sur Pandore et sur le vase dont elle a soulevé le couvercle, il n'en paraît pas moins se souvenir du récit d'Hésiode, ou de la tradition qui l'avait inspiré.

Descendons le cours des siècles. Babrios, dans une fable qu'on a souvent rapprochée du conte de Pandore, montre Zeus confiant à l'homme une jarre soigneusement fermée, qui contenait tous les biens. L'homme, curieux, ne peut s'empêcher de l'ouvrir, et les biens en sortent, à l'exception de l'Espérance, et remontent au ciel (4). C'est là, pense Otto Gruppe, une version tardive et altérée du mythe de Pandore (5). Non, c'en est bien plutôt une version incomplète, altérée seulement dans ce fait que l'homme y est substitué à la femme. Nous lisons, en effet, dans le traité *De la piété* du philosophe Philodème, épicurien du

(1) Kühner-Gerth, *Ausführl. Gramm. der griech. Sprache*, I, p. 275, *Anm. 1*.

(2) *S. v. Pandora* (Roscher, *Lexikon*, col. 1522). Cf. une brève et insuffisante note de Sittl à propos du vers 95 (Ἡστόδοῦ τὰ ἄπικυτα, Athènes, 1889).

(3) *Sentences*, 1135 et suiv.

(4) Babrios, 58, éd. O. Crusius.

(5) *Ouvr. cité*, p. 1025, note 1.

1^{er} siècle avant notre ère : « Quelques-uns racontent que c'est le frère de Prométhée, Épiméthée, qui ouvrit pour les hommes la jarre aux fléaux, et que ce n'est pas Pandore (1) ». Les mythographes auxquels fait allusion ce témoignage suivaient probablement la même tradition que Babrios : pour eux, comme pour lui, Épiméthée était le premier homme ; c'est à lui que Zeus avait remis le précieux dépôt, et c'est de sa légèreté qu'était venue la faute. Mais ce vase ouvert par lui, et rempli, chez le fabuliste, de tous les biens, est qualifié par Philodème de *vase des maux*, *πίθορ τῶν κακῶν* : c'est donc que biens et maux s'y trouvaient mêlés.

Voici, de ce mélange, une preuve que je crois décisive ; elle nous est donnée par une épigramme de l'*Anthologie* attribuée à un contemporain de Justinien, le consul ou le consulaire Makédonios (2). Ce petit morceau paraît décrire une peinture qui figurait Pandore ayant ouvert la jarre, d'où les biens s'envolaient au ciel. « Je ris, dit le poète, à la vue de la jarre de Pandore ; mais ce n'est pas la femme que je blâme, ce sont plutôt les ailes des Biens, qui ont pris leur vol vers l'Olympe : que ne sont-ils retombés sur la terre ! Pour la femme, le couvercle ôté, ses joues ont pâli ; des grâces qui l'ornaient elle a perdu la brillante parure. Et la vie, maintenant, a cette double infortune : la femme vieillissante et la jarre vide. » L'auteur écrit dans le style précieux hérité des Alexandrins, et il s'en faut que ses intentions soient toujours claires. Pandore était-elle représentée par le peintre subissant déjà les atteintes de l'âge, ou est-ce sa descendance que vise la seconde moitié de l'épigramme ? Je pencherais plutôt vers la première interprétation. Quelle que soit celle qu'on adopte, la vieillesse et les autres maux étaient certainement dans la jarre avec les biens : là dessus, le doute ne semble pas possible.

Cette tradition devait être fort ancienne. La séparation, la

(1) Th. Gomperz, *Herkul. Studien*, II (Leipzig, 1866, p. 51).

(2) *Anthol. Palat.*, II, 71.

répartition dans deux vases distincts, telle qu'elle s'offre à nous dans l'*Iliade*, où Zeus puise tantôt dans l'un des $\pi\acute{\iota}\theta\omicron\iota$, tantôt dans l'autre, et le plus souvent dans les deux en même temps (1), est, comme dirait notre ancienne langue, l'indice d'un meilleur ménage, d'une plus savante administration des choses domestiques. Le mélange est plus naïf, plus primitif. Il existe, semble-t-il, pour les vents, dans le conte d'Éole et de l'outre, qui n'est, sous une autre forme, que le développement du thème sur lequel a été brodée la légende de Pandore. Des deux côtés, même objet précieux auquel il ne faut pas toucher, sous peine de malheur; même imprudence ou même désobéissance qui rend inutile la précaution des dieux; même punition de la faute: Ulysse, après que les vents lui ont échappé par l'indiscrète curiosité de ses compagnons, qui ont ouvert l'outre pendant son sommeil, non seulement est assailli par une furieuse tempête, mais, quand il retourne chez Éole en suppliant, celui-ci l'accable de reproches et le chasse (2). Or cette outre que le héros emporte sur son vaisseau, et qui contient les souffles des vents funestes, lesquels, s'ils étaient libres, le rejetteraient loin de sa patrie, paraît bien avoir été destinée à renfermer tous les vents, les bons comme les mauvais, et si le Zéphyre n'y est point emprisonné, c'est qu'Éole l'a laissé dehors pour lui permettre de favoriser la traversée d'Ulysse:

αὐτὰρ ἐμοὶ πνοιήν Ζεφύρου προέηκεν ἄϊναί,
ὄφρα φέροι γῆάς τε καὶ αὐτούς (3).

Hésiode concevait les biens et les maux pareillement mélangés dans la jarre de Pandore, mais il ne le dit pas, parce que, ce qui l'intéresse, c'est l'origine du mal, c'est la cause première des calamités qui affligent le monde; cela seul l'occupe; le reste, il le néglige. Ces sous-entendus lui sont familiers. Il décrit peu, conte peu, et jamais pour le plaisir. Aussi bien,

(1) *Iliade*, XXIV, 527 et suiv.

(2) *Odyssée*, X, 49 et suiv.

(3) *Odyssée*, X, 25-26.

il s'adressait à des gens qui savaient les choses, qui connaissaient les contes populaires; de ces contes, l'essentiel était de dégager la morale, et pour cela, c'était assez d'en rappeler les grandes lignes. On objectera qu'il les rappelle très insuffisamment, puisqu'il omet, dans le récit de la jarre, un détail aussi important que celui de la présence des biens et de leur envolée vers le ciel. Mais, à y regarder de près, y a-t-il vraiment omission de sa part? Il parle de l'Espérance, et ce nom seul devait évoquer le souvenir des autres biens, compagnons de Ἐλπίς dans le vase mystérieux. Ce qu'on peut dire, c'est qu'il est concis à l'excès, d'une concision obscure pour nous, dans laquelle notre critique s'efforce de porter un peu de lumière en supposant des lacunes, ou en proposant des remaniements de texte. Je ne nie pas qu'il n'y ait, dans le poème des *Travaux*, quelques lacunes peut-être, et aussi des vers qui y sont de trop, et d'autres qui y sont hors de leur place; l'œuvre, composée d'une façon très lâche, se prêtait à ces altérations, dont plusieurs remontent à une époque ancienne. Mais en cherchant à la corriger, nous en méconnaissions parfois étrangement le caractère, et, pour m'en tenir à l'épisode de Pandore, nous nous trompons, je crois, quand nous lui appliquons les procédés d'une trop scrupuleuse analyse. Assurément, cet épisode n'a rien à voir avec le mythe de Prométhée, et, dans la version même qu'en donnent les *Travaux*, où il revêt une forme plus précise que dans la *Théogonie*, il offre des anomalies flagrantes. Deux idées y sont mêlées : celle de la beauté, du charme, de l'esprit pervers de Pandore, qui doit être à elle seule un fléau pour les humains, et celle de l'imprudence qui lui fait ouvrir la jarre. Mais de là à prétendre, comme l'a fait récemment un jeune savant de Goettingen, M. Édouard Lisco (1), que le récit est formé de deux fables différentes, dont l'une, relative à l'apparition de la première femme, n'est pas contée jusqu'au bout, et

(1) *Ouvr. cité*, p. 34. Cf. Hubert Schmidt, *Observ. archaeol. in carmina hesiodæ* (*Dissert. philol. halenses*, XII, 1894, p. 118).

dont l'autre, qui nous rend témoins de la curiosité d'une femme inconnue, petite-fille ou arrière petite-fille de Pandore, reste pour nous énigmatique parce que nous n'en avons pas le début, et que ce sont là méfaits d'arrangeur, il y a loin. La vérité est qu'Hésiode nous a transmis des légendes déjà contaminées; la confusion lui est antérieure, et c'est faire fausse route que de vouloir toujours le ramener à une logique que n'avaient pas les traditions auxquelles il a puisé, et dont lui-même ne sentait pas le besoin.

Car — et c'est encore un défaut de notre critique — elle perd trop de vue ce qu'il y a, dans la poésie hésiodique, de gaucherie et de rusticité. En dépit de l'influence partout sensible d'Homère, sous les oripeaux des épithètes héroïques, cette vieille poésie reste étonnamment fruste et naïve. Le monde qu'elle peint est simple et crédule; les dieux y vivent au milieu des hommes; ils ont beau être qualifiés d'habitants de l'Olympe, Ὀλύμπια δώματ' ἔχοντες, ils ne se sont pas encore retirés, comme chez Homère, dans des demeures inaccessibles, d'où ils descendent quand il leur plaît, sous des visages d'emprunt, sur l'humble terre où s'agit et peine l'humanité. Dans la *Théogonie*, hommes et dieux sont réunis près de Sicyone, à Mékoné, où se fait le partage des droits des uns et des autres, et lorsque Pandore — qui n'est pas nommée, — sort des mains industrielles d'Héphaïstos, mortels et immortels l'admirent à l'envi (1). On s'est demandé où Prométhée avait bien pu dérober le feu : au char du soleil? dans une forêt merveilleuse de Lemnos? en Thessalie? dans le Caucase (2)? Mais tout simplement dans la maison de Zeus, et il l'avait enfermé dans un ἄρ-θηξ, dans la tige pleine de moelle de l'arbrisseau communément

(1) *Théogonie*, 585-589. Cf. 535 et suiv.; Callimaque, *Fragm.* 195 et 465, éd. O. Schneider. Sur la vie en commun que menaient jadis les dieux et les hommes, voy. Hésiode, *Fragm.* 82. Quelque chose de cette promiscuité paraît s'être conservé chez les Phéaciens, à la table desquels les dieux s'asseyaient familièrement, sans dissimuler leurs traits (*Odyssée*, VII, 199 et suiv.).

(2) V. Karl Bapp, *Prometheus* (*Progr. des grossherzogl. Gymnasiums zu Oldenburg*, 1896, p. 10 et suiv.).

employé à cet usage par les bergers, sans doute, quand ils partaient pour la montagne, emportant ce feu caché à l'aide duquel ils allumaient de grands feux clairs dans les pâtures (1).

Cette extrême simplicité aide à comprendre l'épisode de la jarre. Ce n'est qu'un incident de la vie ménagère de ces temps anciens. Le grand *πίθος* où sont contenus les maux et les biens, ne diffère en rien des *πίθοι* à provisions que nous connaissons par les fouilles de Troie et celles de Crète ; c'est un de ces énormes vases enfoncés dans la terre presque jusqu'à l'orifice, et où l'on conservait le vin, l'huile, le grain, les légumes secs. Il est dans la maison, dans la *terre* d'Épiméthée, comme les *πίθοι* que mentionne l'*Illiade* sont dans la *terre* de Zeus, ἐν Διὸς οὐδαί, expression d'un réalisme où se retrouve la saveur paysanne d'Hésiode. On ne doit pas l'ouvrir. Pandore, donnée pour femme à Épiméthée, en soulève le couvercle, obéissant à nous ne savons quel sentiment ou quel instinct (2). Maux et biens s'en échappent sous la forme de petits génies ailés semblables à ceux que nous voyons représentés, sortant d'une immense jarre, sur un lécythe d'Athènes, dont la décoration paraît se rapporter à l'un des rites des Anthestéries (3); les maux se répandent par le monde ; les biens retournent vers les dieux : un seul demeure,

(1) Τῷ νόρθῃ, ἐχρῶντο πρὸς τὰς ἐκζωπυρήσεις τοῦ πυρός, dit Hésychios, s. v. νὰρθαίωντες.

(2) Elle ne fait rien, semble-t-il, que par l'impulsion de Zeus, et ne met en œuvre, dans l'épisode de la jarre, aucune des qualités intellectuelles que lui ont octroyées les dieux. Elle agit machinalement, très proche du portrait que trace d'elle, sans la nommer, Simonide d'Amorgos (Fragm. VII, 21 et suiv.), lorsque, dans son morceau sur les femmes et leurs diverses origines, il peint celle que les Olympiens ont façonnée avec de la terre, si stupide qu'elle ne discerne pas le bien du mal, que, pour tout travail, elle ne sait que manger, et que, au temps de la saison mauvaise, transie de froid, il ne lui vient pas à l'esprit d'approcher son siège du feu. Aussi maintiendrais-je le vers 99, que Rzach condamne ; tout de remplissage qu'il est, construit en grande partie avec deux épithètes banales, empruntées au langage de l'épopée, il a pour lui des autorités non négligeables et il est à sa place là où il se trouve.

(3) Paul Schadow, *Eine attische Grablekythos (Inaug. Dissert., Iena, 1897). Cf. J.-E. Harrison, Pandora's box (Journ. of hell. studies, 1900, p. 99 et suiv.)*. Miss Harrison, se fondant sur cette représentation, propose (p. 103), pour le vers 92 des *Travaux*, une correction ingénieuse : νόύτων τ'ἀργαλέων, ἄστ' ἀνδράσι. Κῆρες ἔδωκαν. Je ne la crois pas justifiée.

l'Espérance, réserve de bonheur ou de consolation pour un avenir indéterminé.

Tel me paraît être le sens du passage d'Hésiode. La critique n'a que trop souvent l'occasion de toucher d'une main rude aux vieilles légendes; c'est pour elle une bonne fortune quand elle peut, sans manquer à ses devoirs, laisser intact ce qu'elles contiennent de poésie et de rêve.

Paul GIRARD.

D'OU VIENT LE NOM DE L'ASIE

UN EXEMPLE DE GRANDISSEMENT

En son intéressante histoire de la dynastie des Mermnades, M. E. Radet, recherchant d'où vient le nom du continent asiatique, cite, pour l'adopter, la conjecture d'Étienne de Byzance d'après laquelle ce nom viendrait d'une localité nommée *Asis* ou *Asias*, sur laquelle nous ne savons rien, sinon qu'elle était située aux bords du Caystre, non loin de la montagne du Tmolus. Homère mentionne la prairie Asienne (Ἄσις ἐν λευκῶνι) ¹; mais c'est dans une comparaison, à propos de grues et d'oies sauvages, qui volent sur les bords du Caystre, dans la prairie *Asienne*, ce qui, sur le nom en question, ne nous apprend rien de positif. S'agit-il d'un endroit habité, d'une bourgade? Ou est-il simplement question d'une plaine, d'un lieu découvert? Nous l'ignorons. Le nom revient encore une ou deux fois, mais sans qu'à ce sujet on nous apprenne rien de spécial.

C'est de cette façon discrète que le nom de l'*Asie* fait son entrée dans l'histoire.

Je tiens à le dire tout de suite : je crois que le savant professeur de l'Université de Bordeaux qui s'est fait l'annaliste des Mermnades est dans le vrai; mais il aurait dû, pour expliquer son opinion, joindre quelques éclaircissements nécessaires.

1. *Iliade*, B, 461.

Ces sortes de grandissements, susceptibles de changer un obscur nom de lieu en nom d'une des parties du monde, sont possibles ; mais, en général, ils ont une raison d'être : pas plus là qu'ailleurs, pas plus en onomastique qu'en histoire, on ne doit admettre le pur hasard. S'il est vrai que pour les noms comme pour les hommes, le succès ne va pas toujours au mérite, encore doit-il se trouver quelque cause qui fasse comprendre le succès. Il est vrai que la cause n'est pas toujours située bien loin, ni bien haut.

Ici le grandissement est immense. Il n'intéresse pas moins l'historien que le linguiste. Je vais donc essayer de montrer comment il se fait que ce mot aujourd'hui effacé de la carte a été d'abord le nom d'une contrée, puis de toute une province, et enfin celui d'une des parties du monde.

* * *

Avant tout, il faut se rappeler que *voisinage du Tmolus* signifie *voisinage des mines d'or* : ce fait explique bien des choses...

Quand les Espagnols, sous la conduite de Pizarre, pénétrèrent dans la région des Cordillères, ils entendirent parler d'un endroit qu'on leur disait riche en métaux de toute sorte. Comme dans la langue des indigènes cet endroit était appelé *Birou*, les nouveaux pionniers ne doutèrent point que ce fût le nom du pays, et tous les habitants de ce vaste empire furent pour eux les *Birouens* ou *Péruviens*. C'est ainsi que le village de Birou donna son nom à un vaste empire du nouveau continent.

Il a dû se passer quelque chose de semblable au vi^e siècle avant Jésus-Christ. Ce qui doit nous porter à le croire, c'est un certain nombre de faits concomitants et concordants qui présentent, chacun en son genre, un grandissement non moins remarquable.

Tout le monde connaît le nom d'un cours d'eau de Lydie appelé *Pactole*. Ce nom, qui nous est familier par les vers des poètes, fait apercevoir à l'imagination un cours d'eau merveilleux, un fleuve roulant de l'or parmi ses cailloux.

D'après la description des voyageurs modernes, il se trouve que le Pactole est un fossé de dix pieds de large, d'un pied de profondeur, qui, après un trajet des plus limités, va aboutir à l'Hermus. Mais dans ce fossé boueux venaient se perdre, au sortir du Tmolus, des filets d'eau où l'on recueillait jadis quelques grains du précieux métal. Il est vrai que dès le 1^{er} siècle, au témoignage de Strabon, l'on ne trouvait plus rien; mais la réputation était établie, et le Pactole resta, il est resté jusqu'à ce jour, et il restera probablement un nom évoquant l'idée de la richesse.

On sait, d'autre part, ce que les Grecs racontent des trésors de Candaule, de Gygès et de Crésus. Le renom en a été si bien établi, que depuis vingt siècles ces souverains de Lydie n'ont pas cessé de fournir des sujets aux inventeurs de drames mythologiques ou allégoriques. On peut se demander si le grandissement n'est pas de même sorte... Il faut toutefois ajouter une observation.

Ces souverains de Lydie ont toujours eu soin de se tenir au mieux avec les sanctuaires religieux de leur temps, particulièrement avec l'oracle de Delphes. Hérodote ne tarit point sur le récit de leurs générosités. Les temples d'Asie-Mineure étaient remplis de leurs présents. Il faut se rappeler en outre qu'à proximité de la Lydie se trouvent les villes grecques d'Ephèse, Milet, Halicarnasse, Colophon, Phocée, patries des premiers poètes et des premiers conteurs. Or, personne ne l'ignore, s'il est avantageux d'avoir la main facilement ouverte et de posséder des mines d'or, il n'est pas moins essentiel d'être en bons termes avec les représentants des puissances célestes et avec les interprètes de l'opinion publique. Grâce à ces moyens d'action, — que les fondateurs d'empires et les chefs de dynastie ont toujours pris soin de s'assurer, — il n'est pas de grandissement qui ne devienne possible. C'est ainsi que le plus vaste continent a pris le nom d'un coin ignoré du royaume de Lydie.

Michel BRÉAL.

LE MOT ΜΕΘΟΔΟΣ CHEZ PLATON

On sait l'emploi que fait Aristote du mot μέθοδος. Dans son *Index Aristotelicus* (Aristotelis opera. Ed. Academia regia borussica, vol. V. Berlin, 1870), Bonitz le relève plus de 70 fois. Aristote le prend dans divers sens : tantôt pour la recherche d'un problème, tantôt pour la méthode de recherche ; ailleurs il s'en sert pour désigner un enseignement, une doctrine ; parfois il l'emploie au pluriel. Dans ces divers cas, μέθοδος implique toujours la nuance d'un plan réfléchi et réglé d'avance.

Ce mot est entré tard dans la langue. Dans la suite, les rhéteurs s'en sont emparés pour l'appliquer à divers procédés d'exposition et de démonstration ; d'autre part, il a fini par signifier, comme τέχνη, « moyen détourné, artifice, duperie ». Mais, selon toute apparence, il est une création de la langue philosophique, qui l'a forgé pour son usage. Peut-être Platon en est-il l'auteur. En tout cas, c'est chez lui que nous le trouvons pour la première fois, et il n'est pas sans intérêt d'examiner l'usage qui en est fait dans les Dialogues.

Ast (*Lexicon Platonicum*. Leipzig, Weidmann, 1836, vol. II, p. 293) en note 25 exemples, en comptant Lettre II, 314 D. Il faut y ajouter Rép., VII, 528 D, ce qui donne, avec l'exemple de la Lettre II, 26 emplois du mot μέθοδος.

Ces emplois se répartissent ainsi : 2 exemples dans le Phédon (79 E, 97 B) ; 3 dans le Phèdre (269 D, 270 C, 270 D) ;

8 dans la République (IV, 435 D; VI, 510 B, 510 C; VII, 528 D, 531 D, 533 B, 533 C; X, 596 A); 4 dans le Théétète (483 C); 6 dans le Sophiste (218 D, 219 A, 227 A, 235 C, 243 D, 265 A); 3 dans le Politique (260 E, 266 D, 286 D); 2 dans les Lois (I, 638 E; XII, 965 C), et si on y ajoute les Lettres, 4 exemple : II, 314 D. Remarquons que μέθοδος ne se trouve nulle part dans les Dialogues suspects ou notoirement apocryphes, si l'on excepte l'exemple relevé dans les Lettres.

On peut ramener ces emplois à six sens différents, dont voici la succession probable :

1. Marche vers (sens primitif) : Rép., VI, 510 B.

2. Recherche méthodique : Phèdre, 270 D; Rép., VII, 531 D; Soph., 218 D, 227 A, 235 C, 243 D, 265 A; Polit., 260 E, 266 D.

3. Méthode de recherche : Phédon, 79 E, 97 B; Phèdre, 270 C; Rép., IV, 435 D; VI, 510 C; VII, 533 B, 533 C; X, 596 A; Soph., 219 A; Polit., 286 D; Lois, I, 638 E; XII, 965 C. En ce sens Lettre II, 314 D.

4. Façon de procéder (ensemble des règles qui constituent un art) : Phèdre, 269 D.

5. Science [qui consiste dans la recherche de] : Rép., VII, 528 D.

6. Doctrine, théorie scientifique : Théétète, 483 C.

Les deux exemples du Phédon 79 E, 97 B se rattachent au sens : méthode de recherche. Les trois exemples du Phèdre répondent à trois sens différents : façon de procéder (règles d'art), 269 D; méthode de recherche, 270 C; recherche méthodique, 270 D. Dans la République, μέθ. est pris dans les acceptions suivantes : marche vers, VI, 510 B; recherche méthodique, VII, 531 D; méthode de recherche, IV, 435 D; VI, 510 C; VII, 533 B, 533 C; X, 596 A; science consistant dans la recherche de, VII, 528 D. L'unique exemple du Théétète, 483 C, a, comme on l'a vu, le sens spécial de théorie scientifique. La plupart des emplois relevés dans le Sophiste ont le sens de recherche méthodique : 218 D, 227 A, 235 C, 243 D, 265 A; un seul exemple au sens de méthode de recherche :

219 A. Les trois exemples du Politique se répartissent ainsi : recherche méthodique, 260 E, 266 D ; méthode de recherche, 286 D. Dans les Lois, μέθ. signifie seulement méthode de recherche, I, 638 E ; XII, 965 C. De même Lettre II, 314 D.

Il est impossible, on le voit, de tirer de ce classement aucune induction pour la chronologie des Dialogues. Μέθοδος se présente déjà dans le Phèdre avec ses trois acceptions habituelles ; la République offre du même mot des nuances variées. Le sens de théorie scientifique, bien éloigné du sens primitif, et sans doute le dernier en date, ne se rencontre que dans le Théétète. Par contre, les derniers dialogues : le Sophiste, le Politique, les Lois gardent à μέθ. sa signification première de recherche méthodique et de méthode de recherche. On peut en conclure que la langue philosophique a beaucoup travaillé sur ce mot, et en a épuisé très vite les ressources. Toutes les nuances qu'il revêt chez Aristote apparaissent déjà dans les dialogues platoniciens.

Μέθοδος qualifie la plupart des démarches de la pensée platonicienne. Phédon, 79 E, 97 B ; Soph., 227 A, 243 D ; Polit., 266 D, il désigne la façon dont procède habituellement Socrate dans ses enquêtes. Dans les deux premiers exemples, la recherche porte sur la nature de l'âme ; Soph., 243 D, il s'agit de la méthode de recherche qui consiste à éclaircir progressivement le problème par une série de questions ; Lois, I, 638 E, μέθ. désigne la façon de procéder que la raison nous prescrit dans l'étude de n'importe quel problème : l'examiner sous toutes ses faces, en se gardant des préventions et des jugements hâtifs ; Soph., 218 D, la méthode consiste à commencer par les notions les plus simples, et à s'élever peu à peu aux notions les plus complexes et les plus importantes. L'étranger la préconise pour la définition du sophiste. De même Soph., 219 A, 235 C, μέθ. est la méthode qui, pour arriver à la définition du sophiste, procède par divisions et distinctions successives, et embrasse ainsi l'ensemble du problème, en circonscrivant de plus en plus le champ de la recherche. Soph., 265 A,

toujours à propos du sophiste, μέθ. désigne le plan suivant : établir les caractères généraux de l'espèce dans laquelle se range le sophiste, puis faire ressortir ses caractères individuels (cf. 264 E). Phèdre, 270 D, le mot s'applique à la méthode qui ne tiendrait pas compte de certains procédés indispensables dans l'étude de la nature de l'âme : il faut chercher si cette nature est simple ou composée, déterminer son activité, etc... Rép., X, 596 A, il s'agit de la méthode habituelle de Platon : établir un εἶδος pour chaque pluralité d'objets portant le même nom. De même Lois, XII, 965 C, la μέθ. consiste à s'élever de la foule des objets dissemblables jusqu'à la contemplation de l'idée. Ailleurs μέθοδος désigne expressément la dialectique : Rép., VI, 510 B, marche suivie par l'âme qui, partant de l'ὑπόθεσις, s'élève jusqu'à l'ἀρχὴ ἀνυπόθετος pour redescendre ensuite vers les εἴδη. Id. 533 C, ἡ διαλεκτικὴ μέθοδος. On peut y joindre Lettre II, 314 D (πρὸς τὸ διαλεχθῆναι). Μέθ. est encore appliqué à la méthode suivie dans les mathématiques, Rép. VI, 510 C : on part de postulats très simples pour arriver à l'objet de la recherche. Cf. Rép., VII, 533 B. La périphrase τὴν βᾶθους αὐξίης μέθοδον est employée, Rép., VII, 528 D pour définir la géométrie dans l'espace. Cf. VII, 531 D, où μέθ. représente l'étude de diverses sciences énumérées plus haut par Socrate : la science pratique et théorique du calcul, la géométrie plane et la géométrie dans l'espace, l'astronomie, la musique. Phèdre, 269 D, μέθ. désigne l'ensemble des procédés qui constituent la τέχνη ῥητορικὴ. Enfin, Théétète, 183 C (τὴν τοῦ πάντα κινεῖσθαι μέθοδον), il désigne la théorie du mouvement universel.

Μέθοδος est employé de diverses façons par Platon :

1. Sans adjectif ni complément : κατὰ τοῦτον τὸν τρόπον τῆς μεθόδου (Phédon, 97 B). Cf. Aristote : ὁ τρόπος τῆς μεθόδου (Περὶ ζῳῶν μορίων, A, p. 646 a, l. 2. Ed. Acad. reg. boruss. Id. κατὰ τὸν αὐτὸν τρόπον τῆς μεθόδου (Περὶ γενέσεως καὶ φθορᾶς, A, p. 327 a, l. 31). — ἡ μέθοδος (Phèdre, 269 D ; Polit., 260 E).

2. Avec un adjectif démonstratif : τῆς μεθόδου ταύτης (Phèdre 270 C) — ἐκ ταύτης τῆς μεθόδου (Phédon, 79 E) — τῆς τοιαύτης

μεθόδου (Soph., 265 A) — ἐκ τοιούτων μεθόδων (οἷαις, etc... Rép., IV, 435 D).

3. Avec un adjectif indéfini distributif : καθ' ἐκάστην μέθοδον (Rép., VI, 510 C) — ἄλλη τις μέθοδος (Rép., VII, 533, B).

4. Avec un adjectif qualificatif : ἡ διαλεκτικὴ μέθοδος (Rép., VII, 533 C). Cf. Aristote : ἡ διαλεκτικὴ μέθοδος τῶν συλλογισμῶν (Τέχνη ῥητορικὴ, A, p. 1538 a, l. 4) — ἐκ τῆς εἰωθυίας μεθόδου (Rép., X, 596 A) — αὐτῆς οὐκ ἔστι σαφεστέρα μέθοδος (Lois, XII, 965 C) — μέθοδον καὶ λόγον οὐκ ἀνεπιτήδειον ἔχειν πρὸς... (Soph., 219 A) — τὴν ὀρθὴν μέθοδον (Lois, I, 638 E).

5. Avec un complément déterminatif (génitif du sujet) : τῆ τῶν λόγων μεθόδῳ (Soph., 227 A) — τῆ τοιαύδε μεθόδῳ τῶν λόγων (Polit., 266 D) — τῆ μεθόδῳ τῶν λόγων (Lettre II, 314 D) — τὴν τῶν οὕτω δυναμένων μετιέναι καθ' ἕκαστά τε καὶ ἐπὶ πάντα μέθοδον (Soph., 235 C).

6. Avec un complément précédé d'une préposition : ἡ ἄνευ τούτων μέθοδος (Phèdre, 270 D) — τὴν περὶ ἀπάντων τῶν τοιούτων ὀρθὴν μέθοδον (Lois, I, 638 E).

7. Avec un complément déterminatif (génitif de l'objet) : τὴν μέθοδον αὐτοῦ (la recherche de cet objet) προμελετᾶν (Soph., 218 D) — τὴν βάλουσι αὐξῆς μέθοδον (Rép., VII, 528 D) — ἡ τούτων πάντων ὧν διεληλύθημεν μέθοδος (Rép., VII, 531 D).

8. Avec un génitif d'apposition : τὴν μέθοδον [αὐτῆν] τοῦ κατ' εἶδη δυνατὸν εἶναι διαρεῖν (Polit., 286 D = le procédé de recherche qui consiste à pouvoir. Cf. Lois, II, 657 B : ἡ τῆς ἡδονῆς καὶ λύπης ζήτησις τοῦ καινῆ ζήτησιν ἀεὶ μουσικῆ γρησθαι. V. Kühner et Gerth, *Ausführliche Grammatik. d. griech. Spr.*, II, I, p. 264 et 265) — κατὰ τὴν τοῦ πάντα κινεῖσθαι μέθοδον (Théétète, 183 C).

9. Précédé d'une préposition : ἐκ (Phédon, 79 E; Rép., IV, 435 D; X, 596 A) — κατὰ (Rép., VI, 510 C; Théétète, 183 C).

10. Comme complément d'un verbe : μέθοδον ἔχειν (Soph., 219 A) — ποιεῖσθαι τὴν μέθοδον (Soph., 243 D; Rép., VI, 510 B. Cf. Aristote, Περὶ τὰ ζῶα ἱστορίαι, A, 491 a, l. 12 et Φυσιολογικὰ, 4, 809 a, l. 25).

Dans quelques-uns des exemples cités, μέθοδος semble avoir

perdu sa valeur d'image, et être devenu une notion purement abstraite. C'est le cas pour Soph., 272 A. La couleur du mot est aussi très atténuée dans les deux exemples du Phédon, 79 E, 97 B, dans Lois, I, 638 E (synonyme de *σκέψις*). Voir aussi Lettre II, 314 D. Elle a tout à fait disparu dans le Théétète, 183 C. Mais c'est là l'exception. En général, *μέθ.* garde sa nuance primitive, qu'il s'agisse de méthode de recherche, ou de recherche proprement dite. Cette valeur d'image est souvent rehaussée par le contexte. Platon souligne le sens précis de *μέθ.* tantôt par des synonymes comme *ὁδός* (Rép., IV, 435 D, Soph., 218 D, et surtout Rép., VII, 533 B : *ἄλλη τις ἐπιχειρεῖ μέθοδος ὁδῶ, etc...*), ou *πορεία* (Phèdre, 270 D; la comparaison est indiquée expressément par Socrate : *ἡ γοῦν ἄνευ τούτων μέθοδος εἶκοι ἂν ὄσπερ τυφλοῦ πορεία*) ou *ζήτησις*, moins expressif, il est vrai (Polit., 266 D); tantôt par des verbes comme *μετιέναι* (Soph., 235 C; cf. plus haut *καταθάντας, ξυνακολουθεῖν, πορεύεσθαι* (Phèdre, 269 D; Rép., VI, 510 B; Soph., 264 E; Rép., VII, 533 C : *πορεύεται...*, *ἔλκει καὶ ἀνάγει*), *διερευνήσασθαι* (Soph., 243 D) qui équivaut à *ποιεῖσθαι τὴν μέθοδον, δυστήρευτος* (Soph., 218 D). Dans Lois, XII, 965 C, où *σκέψις* et *θεά* semblent donnés comme synonymes, il faut prendre garde que *μέθ.* n'a pas perdu toute sa couleur, et exprime bien au contraire le mouvement de la pensée : *πρὸς μίαν ἰδέαν ἐκ τῶν πολλῶν... βλέπειν*.

Comment Platon a-t-il été amené à forger ce mot, ou tout au moins à en faire un usage qui lui a assuré une fortune singulière dans la langue philosophique? Parce qu'il désigne avec la précision d'un terme technique une pièce capitale du système platonicien : la méthode elle-même. *Ὀδός, πορεία, ζήτησις* pouvaient suffire à représenter la marche de la pensée philosophique, tant que des règles minutieuses n'en fixaient pas les étapes. Mais Platon, en fondant la dialectique, a posé les lois de la recherche, et du raisonnement qui doit conduire jusqu'à l'Idée. Il a senti le besoin d'attacher à cette marche savante de la pensée une étiquette qui la distinguât. Et il s'est servi du mot *μέθοδος* qui exprime avec une exactitude parfaite l'idée

d'un voyage réglé. *Μέθοδος* appartient à Platon, et il apparaît chez Aristote, le seul philosophe qui en ait continué l'usage, comme une des attaches sensibles qui relient à la pensée du maître l'œuvre du Stagirite.

L. MÉRIDIER.

A PROPOS DE LA LOI D'ÆGIALÉ

Le dernier fascicule du recueil des inscriptions grecques des îles (textes d'Amorgos) renferme en appendice sous le n° 515 un document d'un vif intérêt pour l'histoire de l'hypothèque en Grèce (1). Quoique ce texte ait déjà été commenté par deux jurisconsultes éminents (MM. Erich Ziebarth et Rodolphe Dareste) (2) il présente encore bien des points douteux. Je voudrais contribuer à élucider l'un d'eux, ou tout au moins à poser plus nettement les problèmes délicats qu'il soulève.

*
* *

Rappelons d'abord brièvement le sujet de l'inscription. Il s'agit d'une loi (du II^e siècle av. J.-C.) votée par le peuple d'Ægialé, l'une des « cités » de l'île d'Amorgos, à l'occasion d'une fondation faite par un certain Critolaos pour honorer la mémoire de son fils Aleximachos. La fondation consiste en un capital de 2,000 dr. destiné à assurer la célébration annuelle

(1) *Inscriptiones graecae consilio et auctoritate academiae litterarum regiae borussicae editae*. Vol. XII. *Inscriptiones insularum maris Ægaei praeter Delum*. Fasc. 7. *Inscr. Amorgi etc.*, edidit Jul. Delamarre (Berol. 1907). P. 123 suiv.

(2) Hiller von Gaertringen et Erich Ziebarth, *Νόμος Αιγιζέλης in Ἐφημερίς ἀρχαιολογική*, troisième période, 1907, p. 183 suiv. R. Dareste, *Inscription d'Amorgos in Revue de Philologie*, XXXII (1908), p. 149 suiv. Cf. du même, *Notes sur l'hypothèque en droit grec in Nouvelle Revue historique du droit...*, XXXII (1908), p. 639 suiv.

Quelques corrections ont été proposées par S. Basis, *Ἐπιγραφικά εἰς τὸν ἐξ Αἰγιζέλης νόμον, in Ἐφ. ἀρχ.*, 1908, p. 193 suiv.

d'un banquet public et d'un concours. La loi précise le programme et les conditions d'exécution de la fête; elle règle le placement du capital de 2,000 dr. dont les intérêts doivent en couvrir les frais. Le placement aura lieu au mois Apaturion (celui même où est voté le décret), par les soins des magistrats (archontes, prytanes), de commissaires spéciaux appelés *μισθωτάι* et de l'auteur même de la fondation, Critolaos. Les fonds seront employés en prêts hypothécaires au denier dix, soit à 10 p. 100. Voici le passage décisif (l. 10 suiv.) :

ἐγδανείζεσθαι δὲ αὐτ[ὸ
ἀπὸ δε]κάτου, τοὺς δὲ δανεισομένους διδόναι ὑποθήκην γωρία
12 πλείονος ἄξια δραχμῶν διαχιλίων ἀνεπιδάνειστα ἰδιωτικοῦ δα-
νείου καὶ λαμβάνειν ἐπὶ τ[ῆ] προδεδηλωμένῃ ὑποθήκῃ μὴ πλείον δρα-
χμῶν... κ]ροσίων.

Les fonds affectés en garantie des prêts devront donc être libres de toute hypothèque *antérieure* — tel est, semble-t-il, ici le sens, un peu insolite, de *ἀνεπιδάνειστα* (1). Chaque emprunteur devra fournir un gage hypothécaire (composé d'un ou plusieurs fonds distincts, peu importe), valant au moins 2,000 drachmes : c'est le seul sens raisonnable qu'on puisse donner à la phrase reproduite ci-dessus, et c'est celui que lui ont donné tous les commentateurs. Il importe cependant de le justifier. Le mot à mot grammatical permettrait, en effet, à la rigueur de traduire : « les emprunteurs donneront en gage des fonds *dont la valeur totale* égalera au moins 2,000 drachmes »,

(1) L'adjectif verbal en *τος* exprime tantôt un fait accompli, tantôt une simple possibilité (Kühner-Blass, I, 5 et 288). D'autre part *ἐπιδανείζω* a deux sens, correspondant aux deux acceptions de la préposition *ἐπί* : il signifie 1° prêter *en sus*, c'est-à-dire en seconde hypothèque (Lexique de Bekker, I, 159); 2° prêter *sur*, c'est-à-dire simplement prêter à hypothèque (exemple : Ps. Aristote, *Œcon.*, II, 2, 3, 3, Didot : *μετοίκων δὲ τινῶν ἐπιδεδανεικότων ἐπὶ κτήμασιν*). A *Ægialé* il semble impossible de supposer qu'il s'agisse de l'interdiction d'une hypothèque cumulative *dans l'avenir*, puisque, au contraire, le cas d'une hypothèque ultérieure est expressément prévu et réglé l. 107 (*ἔτιν δὲ τις... ὑποθήσει*). Voir pourtant ce qui est dit plus loin au sujet de ce passage.

mais observons que : 1° puisque le montant total des prêts est de 2,000 dr., la garantie serait ainsi tout juste suffisante pour assurer le remboursement éventuel du capital (ce qui paraît imprudent, s'agissant d'un capital évidemment privilégié); 2° le revenu net de ces fonds devrait atteindre le taux très élevé de 10 p. 100 pour assurer le paiement annuel des intérêts, ce qui est invraisemblable. Ajoutons 3° que la construction de la phrase montre que c'est le même sujet (τοὺς δανειστούμενους) qui donne en hypothèque « des fonds valant plus de 2,000 dr. », et qui, sur ces mêmes fonds, ne peut emprunter plus de quelques centaines de drachmes, δραχμῶν... κοσίων. Comme dans ce dernier membre de phrase il s'agit sûrement *d'un seul* des emprunteurs (le montant *total* des emprunts étant de 2,000) il en résulte que, dans le premier aussi, δανειστούμενοι doit être pris *au sens divisé*, et que c'est bien *chaque gage* qui doit avoir une valeur supérieure à 2,000 drachmes.

Mais si sur ce point on est d'accord, il est plus difficile de savoir quel est le nombre de drachmes qu'on doit suppléer dans la lacune δραχμῶν... κοσίων.

Les premiers éditeurs (Wilamowitz et Hiller) ont inséré le supplément διακοσίων et cette conjecture a été admise sans discussion par les commentateurs; elle a même pesé sur toute leur interprétation. Nous verrons tout à l'heure que le supplément διακοσίων a été suggéré à MM. von Wilamowitz et Hiller par ce même mot qui apparaît à la l. 39, mais nous verrons aussi qu'il n'y a aucun rapport entre les deux situations. Comme l'inscription a été publiée sans fac similé, j'ai prié M. Hiller de me dire si quelques traces de caractères, dans la lacune, confirmeraient sa restitution. Il a bien voulu, en réponse, m'envoyer une photographie de l'inscription d'où il résulte : 1° qu'il ne subsiste aucun vestige des lettres précédant κοσίων; 2° que l'écriture de l'inscription étant passablement irrégulière, on ne peut pas évaluer avec une précision absolue le nombre de lettres manquant à gauche de κοσίων; 3° que néanmoins la comparaison des lignes environnantes montre que ce nombre est compris

entre 7 et 9 et qu'il est *probablement* de 8; par conséquent, comme les quatre premières lettres $\chi\mu\omega$ (fin de $\delta\rho\alpha\chi\mu\omega$) sont certaines, il n'en reste que 4 pour compléter le nombre ... $\sigma\iota\omega$. La restitution $\delta\iota\alpha\chi\sigma\iota\omega$ est donc paléographiquement possible, sans être toutefois, à ce point de vue, préférable à tout autre chiffre de centaines ayant même nombre de lettres.

Voyons maintenant si elle convient pour le fond.

La restitution $\delta\iota\alpha\chi\sigma\iota\omega$ suppose qu'entre le capital prêté sur chaque gage (maximum 200 dr.) et la valeur vénale de ce gage (minimum 2,000 dr.) il y a un rapport minimum de 10 à 1. « Le capital, dit M. Ziebarth, sera divisé en fractions n'excédant pas 200 drachmes ». « On prête, dit M. Daresté, à 10 personnes, à chacune 200 drachmes ». Est-ce bien vraisemblable? En général — M. Ziebarth en fait lui-même l'observation — les Grecs considéraient le placement hypothécaire comme assuré lorsque la valeur du fonds dépassait *un peu* celle du prêt. Lorsqu'il s'agissait de capitaux publics ou sacrés, pour lesquels une sûreté plus complète était de mise, on exigeait une valeur *double* : c'est le cas de la fondation d'Attale II à Delphes (1), fondation qui, comme la nôtre, doit être investie en prêts hypothécaires sur des immeubles ruraux; il y est dit en propres termes (l. 30) $\xi\sigma\tau\omega$ δὲ ὁ ἀγρὸς ἄξιός τοῦ διδομένου ἀργυρίου διπλάσιου. Du double au décuple on avouera qu'il y a loin!

Voilà déjà une raison pour suspecter la restitution $\delta\iota\alpha\chi\sigma\iota\omega$ et lui préférer, par exemple, $\acute{\epsilon}\xi\alpha\chi\sigma\iota\omega$, 600 ou $\acute{\epsilon}\nu\alpha\chi\sigma\iota\omega$, 900. Cependant le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, et il ne faut pas oublier que dans l'institution alimentaire de Trajan la valeur des fonds hypothéqués représente 10 à 12 fois celle des sommes prêtées. Mais voici un second motif de douter. Les prêts hypothécaires prévus dans notre inscription diffèrent des prêts ordinaires de ce genre, par exemple de ceux que règle l'inscription delphique

(1) Haussoullier, *BCH*, V (1881), 437 = Michel 263, Dittenberger (2^e éd.) 306.

précitée, en ce qu'ils s'effectuent à *fonds perdus*. Comme il est expliqué aux l. 19 et suivantes, le capital prêté ne pourra jamais être réclamé par la ville; bien plus, les emprunteurs n'ont pas le droit de le rembourser, et si, par aventure, les magistrats acceptaient un remboursement de ce genre, le paiement serait nul et les magistrats fautifs frappés d'une amende collective de 1,000 drachmes. Il s'agit donc moins d'un prêt hypothécaire proprement dit que du contrat *sui generis* qu'on appelait « rente constituée » dans notre vieux droit et dont nous avons peut-être ici le plus ancien exemple (1). Le droit de la ville prêteuse se borne à pouvoir réclamer à *perpétuité* de l'emprunteur ou de ses ayants cause à quelque titre que ce soit l'intérêt à 10 0/0 du capital aliéné. Que se passera-t-il si à l'échéance annuelle, au mois Apaturion, le débiteur ne paye pas l'intérêt convenu? Cette hypothèse est réglée par les lignes 29 et suiv. de l'inscription :

ἐὰν δέ τις τῶν

30 θ]εδανεισμένων μὴ ἀποδῶι τὸν τόκον ἐν τῷ μηνί τῷ Ἀπατουριῶνι
ἐν τεῖ
β]ουλεῖ, ἡ βουλὴ καὶ οἱ λογισταὶ καὶ ὁ ἄρχων παρα[χρῆ]μα πρασ-
σέτωσαν, κα-
θ[ά]περ καὶ τὰ ἱερὰ χρέηματα, πρὸς τὸ ἡμιόλιον · ὁ δὲ μισθωσάμε-
νος προκατ[α-]
βαλ]λέτω τὸ μίσθωμα [π]ᾶν (2) ἐν τεῖ βουλεῖ · ἐὰν δέ τι ὑπερέχη
μισθούμενα τὰ
χ]ωρία, ἀποδιόττωσαν τῷ κυρίῳ τῆς ὑποθήκης παραχρῆμα ἐν τεῖ
βουλεῖ

(1) On en trouvera des exemples plus récents dans Caillemet, *Annuaire de l'ass.*, 1876, p. 164 (*CIA.*, III, 61) et Mitteis, *Zur Geschichte der Erbpacht im Alterthum*, Leipzig, 1901, p. 5, 9. Nombreux exemples en droit romain (Plin. jun., VII, 18. Dig. 18, 1, 1; II, 14, 4. Nov. 160. Cod. XI, 32, 2. Fondation alimentaire de Trajan en 103 etc.).

(2) πᾶν conjecit Basis loc. cit. Les éditeurs lisent σαν qu'ils considèrent comme une dittographie (?) fautive. Basis aurait pu invoquer à l'appui de sa conjecture l'inscription delphique citée (Ditt. ² 306), l. 68 : ἀποδιόντω δὲ οἱ δανεισάμενοι τὸ ἀργύριον πᾶν τᾶι πόλει ἐν τῷ πέμπτῳ ἐνιαύτῳ.

35 τὸ ὑπερεῖξ τοῦ τε τόκου καὶ τοῦ ἡμιολίου, ὁ δὲ γραμματεὺς ὑπο-
 γραφέ-
 τῶ τῆν τε μεμισθωμένην ὑποθήκην καὶ τ[ὸ]ν μ[ισθωσά]μενον καὶ
 πόσου ἐμισθ[ώ-]
 σ]ατο καὶ ὅτι προκαταβέβληκεν · ἐὰν δὲ τις μισ[θωσά]μενος μὴ
 προκαταβάλλ[η]
 παραχρ[ε]ῖμα (1) ἐν τῇ βουλῇ, ἐγγραφέτω αὐτὸν ὡς ἐποφείλοντα δρα-
 χμᾶς διακοσίας τῶ ἡμισίῳ.

Traduisons littéralement :

« Si l'un des emprunteurs ne paye pas l'intérêt au mois Apaturion, par devant le Conseil, le Conseil, les logistes et l'archonte en poursuivront immédiatement le recouvrement, comme lorsqu'il s'agit de capitaux sacrés, au tarif de la moitié en sus. Le preneur à bail payera d'avance le total du fermage par devant le Conseil. Si les terrains affermés produisent quelque excédent, (les magistrats) rembourseront aussitôt, devant le Conseil, au propriétaire du bien hypothéqué ce qui dépassera l'intérêt augmenté de moitié. Le greffier inscriera la location du bien hypothéqué, le nom du preneur, le montant du fermage et le fait du versement par avance. Si quelqu'un ayant pris à bail n'a pas fait aussitôt devant le Conseil le versement par avance, le greffier l'inscriera comme débiteur de 200 drachmes envers le Trésor public. »

Il y a évidemment dans ce texte soit une forte ellipse, soit plus probablement une omission du lapicide. En effet à la l. 31 il est dit qu'à défaut de paiement des intérêts on « exécutera » le débiteur (πραστέωσαν) et immédiatement après il est question (l. 32) d'un fermier (μισθωσάμενος) dont l'intervention n'est pas expliquée. M. Dareste s'y est trompé (2). Mais la lacune (si lacune il y a) de cet exposé est comblée par un passage parallèle qui vient un peu plus loin (l. 107 suiv.). Dans ce dernier

(1) παραχρ[ε]ῖμα editores. πᾶν τὸ χρ[ε]ῖμα Basis.

(2) Les deux explications qu'il a proposées de notre texte sont également inexactes. Celle de M. Ziebarth se rapproche, au contraire, de la vérité.

passage on suppose que le « fonds débiteur » a changé de main, par suite de vente ou de nantissement (1) (ἐάν δὲ τις ὀνήσῃται τὰς ὀφειλοῦσας ὑποθήκας ἢ ὑποθήῃται) : c'est désormais le nouveau détenteur qui est responsable du paiement des intérêts annuels. *Quid* s'il manque à cette obligation ? Voici la réponse du texte (I. 109) : ἐ[άν] δὲ μ[ὴ] φέρῃ (scil. τὸν τόκον), μισθούσθω ἢ ὑ[πο]θήκῃ κατὰ τὰ αὐτά. « Si le détenteur ne paie pas l'intérêt, le bien hypothéqué sera *affirmé dans les mêmes conditions* (que ci-dessus). » Ces mots renvoient évidemment au cas précédent, celui-là même qui nous occupe, où le non-paiement des intérêts est imputable au débiteur originaire. Ainsi, dans un cas comme dans l'autre, l'exécution (πρᾶξις) consiste en ceci : le bien hypothéqué sera *affirmé*, donné à bail d'office, probablement par voie d'adjudication, et la ville se paiera *sur le montant du fermage* des intérêts échus qui lui sont dus, augmentés, à titre de peine, de cinquante pour cent. Cette amende de moitié était presque de style en pareille circonstance ; nous la retrouvons notamment dans l'inscription précitée de Delphes, l. 77 suiv. : εἰ δὲ τοὺς τόκους μὴ διοικέουσιν οἱ θανεισάμενοι τοῖς ἐπιμεληταῖς πρὸ τᾶς πεντεκαίδεκάτας ἐν τῷ Ἐνδυσποιοτροπίῳ μηνί, πράκτιμοι ἔστωσαν τοῖς ἐπιμεληταῖς οὗ [κα] ἕκαστος φέρει τόκου τῶν θεδανεισμένων, αὐτοῦ καὶ τοῦ ἡμιολίου (2). Seulement, comme le fermage obtenu

(1) Il est très difficile de comprendre pourquoi le cas de l'hypothèque est assimilé à celui de la vente. Deux explications sont possibles : 1° l'hypothèque ultérieure était *interdite* (c'est un sens possible de ἀνεπιδάνειστα I. 12) : si donc le débiteur contrevient à cette défense, l'hypothèque vaudra aliénation ; 2° on suppose une hypothèque opérée sous forme de vente à réméré, comme dans l'inscription de Mallia I. G. Amorgos (n° 55 = Ditt. 2 831) : l'acheteur à réméré serait alors *mis en possession* du fonds, contrairement à l'opinion de M. Daresté.

(2) A prendre ces mots à la lettre, le débiteur en retard devrait 1° le montant de sa dette ; 2° 1 1/2 fois ce montant, soit 2 1/2 fois en tout. De même dans notre texte (I. 35) τὸ ὑπερεχὸς τοῦ τε τόκου καὶ τοῦ ἡμιολίου. Wescher Foucart, *Inscr. de Delphes*, n° 341 : εἰ δὲ μὴ παρέχοντι πράκτιμοι ἐόντων αὐτοῦ καὶ τοῦ ἡμιολίου etc., ἡμιόλιος signifie en effet « une fois et demie ». Je ne puis cependant croire que cette locution doive être ainsi interprétée et c'est aussi l'avis de Mitteis, *Reichsrecht und Volksrecht*, p. 510 suiv. qui consacre un chapitre à « Das Hemiolion », si fréquent dans les papyrus. La preuve qu'il faut interpréter les mots σὺν ἡμιολίῳ par « plus la moitié » nous est donnée notamment par l'inscription d'Épidaure, *Inscr. jur.*, I, p. 494 : un entrepreneur, condamné à 500 dr.

pourra être supérieur au montant de la réclamation de la ville, on décide que l'excédent, s'il y en a un, sera versé au propriétaire du fonds hypothéqué, c'est-à-dire au débiteur. Cela est de toute équité (1).

L'explication de cet article étant ainsi assurée, je dis qu'il en résulte un argument nouveau contre la leçon $\delta\iota\alpha\chi\lambda\omicron\sigma\acute{\iota}\omega\nu$. En effet notre texte suppose *comme une simple possibilité* que le fermage annuel du fonds puisse excéder le montant de l'intérêt dû pour une année sur le prêt hypothécaire, augmenté de moitié. Nous ne possédons que des données très insuffisantes sur le rendement des fonds de terre dans l'antiquité. Nous savons pourtant qu'en Attique, au iv^e siècle, le fermage représentait de 8 à 12 0/0 de la valeur du fonds, et qu'au siècle d'Auguste le propriétaire romain tirait 6 0/0 de son capital (2). Admettons, pour faire la partie belle aux éditeurs allemands, ce taux minime de 6 0/0. Un fonds de terre valant *au moins* 2,000 drachmes s'affermira donc *au moins* 120 drachmes par an. Or, si le capital prêté ne s'élevait réellement qu'à 200 dr. au maximum, l'intérêt annuel, calculé à 10 p. 100 (3), vaudrait seulement 20 dr., ou, avec la moitié en sus, 30 dr. Donc dans tous les cas le fermage dépasserait de beaucoup la créance de la ville et le rédacteur de la loi n'aurait pas pu s'exprimer aussi dubitativement à cet égard. Il aurait dit simplement : l'excédent sera restitué au débiteur.

Pouvons-nous maintenant aller au-delà de cette démons-

d'amende, doit, défalcation faite de son salaire (200) avec la moitié en sus, τὸ λοιπὸν σὺν ἡμιολίῳ, 450 dr. $(500 - 200 = \frac{300}{2} + 300 = 450)$.

(1) A Rome aussi le débiteur exproprié a droit à l'excédent du prix de vente, *hyperocha*, de l'immeuble sur sa dette au moyen de l'*actio pignericia directa* (Dig. 13, 7, 42).

(2) Cf. en dernier lieu St. Waszynski, *Die Bodenpacht, agrargeschichtliche Papyrusstudien*, I (Leipzig, 1905), p. 126 suiv. Les papyrus ne donnent presque rien. A Oxyrhynchus au II^e siècle ap. J.-C. le fermage, dans deux cas, semble représenter de 16 à 24 0/0 de la valeur du fonds.

(3) Ce taux paraît avoir été normal à Amorgos pour les prêts hypothécaires. Nous en avons un autre exemple contemporain (Inscr. d'Amorgos, n° 55 = Dittenberger² 831).

tration négative et établir, avec une probabilité suffisante, le chiffre qu'il faut substituer à la fausse restitution *δικασίω*? Peut-être.

Dans l'hypothèse que nous venons d'envisager, celle du non-paiement des intérêts échus, le fermier substitué au propriétaire est tenu de faire l'avance du fermage. Si, dit la loi, il ne fait pas ce versement anticipé, il sera inscrit comme débiteur de 200 dr. envers le trésor public. Remarquons que c'est ce chiffre de 200 dr. qui a égaré nos devanciers : supposant implicitement ou explicitement (c'est le cas de M. Dareste) que le fermier était désormais substitué en tout et pour tout aux obligations du propriétaire, ils en ont conclu que ces 200 dr. représentaient le montant *en capital* de la dette originaire de celui-ci. Mais il tombe sous le sens que l'affermage du bien hypothéqué n'a lieu que pour un temps déterminé, peut-être même pour une année seulement (1), et que le fermier, en échange de l'avantage qu'il tire de l'exploitation, a pour toute obligation *envers la ville* de lui rembourser une dette d'intérêts, et non une dette de capital : le capital, aliéné à perpétuité, ne peut jamais, nous l'avons dit, être ni réclamé ni remboursé. Il n'y a donc aucun rapport entre cette inscription de 200 dr. et le montant du capital de la rente. Mais que signifient alors ces 200 drachmes ?

J'estime que ces 200 drachmes représentent le fermage *normal* du fond adjugé, majoré suivant l'usage — puisque le fermier est en retard, c'est-à-dire en faute — de 50 p. 100. Il en résulterait que ce fermage normal serait (en chiffres arrondis) de 135 drachmes, soit 6,75 p. 100 de la valeur minima (2) du gage (2,000 drachmes) — taux intermédiaires entre ceux qui sont

(1) Les mots *καθ' ἕτος καὶ τὰ ἑσπὰ γρόμματα* donnent à croire qu'il s'agit en réalité d'un bail de plusieurs années *comme pour les propriétés des temples*. La durée ordinaire de ces baux était 10 ans. (Homolle, *Archives de Délos*, 19. Cf. Guiraud, *Propriété foncière*, 425.)

(2) Je dis minima à cause des termes de la l. 12, mais il est peu probable que, en pratique, la valeur du fonds hypothéqué dépasse sensiblement ce chiffre.

attestés pour le iv^e siècle (8 p. 100) et le i^{er} (6 p. 100), donc très plausible.

Ce fermage est normalement égal ou supérieur (1. 33) à l'intérêt en souffrance, majoré de 50 p. 100, même lorsque la somme prêtée atteint le maximum. On a donc, dans ce cas extrême, en désignant l'intérêt par x :

$$3/2 x = 135$$

d'où $x = 90$. Et comme l'intérêt représente 10 p. 100 du capital prêté, celui-ci est au maximum de 900 drachmes d'où la restitution ἐν]ροσίων. Toutefois, si le législateur a été très prudent, il a dû admettre que le fermage effectif pourrait descendre au-dessous du fermage normal. En prenant le chiffre le plus défavorable qu'on puisse sérieusement prévoir, 90 drachmes (4 1/2 p. 100 de la valeur du fonds), cela donnerait 60 drachmes pour l'intérêt maximum en souffrance correspondant à un capital de 600 drachmes, d'où la restitution ἐξ]ροσίων. On se décidera pour l'une ou l'autre, suivant l'opinion qu'on aura de la prévoyance de Cristolaos et de ses collègues; je n'en vois, pour ma part, pas d'autre de possible.

Théodore REINACH.

QUELQUES TERMES MÉDICAUX DE PSELLOS ¹⁾

Je n'apporte pas ici un lexique complet des termes de médecine qu'on relève dans Psellos. Un tel travail serait aux hellénistes de médiocre utilité, la plupart de ces termes figurant dans les œuvres d'Hippocrate, Galien, Nonnus, etc., que l'auteur a condensées dans son *Πόνημα ιατρικόν* et dans son *Λεξικόν ιατρικόν*. J'ai dressé seulement le catalogue des mots qui, sauf exceptions signalées, ne se sont jusqu'ici rencontrés que dans Psellos. Quelques-uns — la liste en a été arrêtée par Osann — figurent au Thesaurus (éd. III, Hase et Dindorf); mais, si minutieuses qu'aient été les recherches du savant professeur de Giessen, bon nombre de ces termes ont échappé à sa sagacité. Aussi Sophoclès et, après lui, Koumanoudis, ont-ils pu enrichir leurs lexiques de quelques éléments nouveaux (2). Le répertoire ainsi établi présentait encore des lacunes; quelques locutions restaient à glaner; j'en offre au Thesaurus la contribution que j'espère définitive (3).

(1) ΨΕΛΛΟΥ : *Πόνημα ιατρικόν*, publié par Boissonade, avec appareil critique, d'après cod. Paris, 1630, dans ses *Anecdota Graeca*, t. I (Paris, 1829), pp. 175-232, et *Λεξικόν ιατρικόν*, d'après cod. Paris, 1630, dans *ibid.*, pp. 233-241. Le premier ouvrage a été édité aussi, mais d'une façon bien médiocre par Ideler, dans ses *Physici et medici graeci minores*, t. I (Berlin, 1841), pp. 203-243, sans appareil critique.

(2) Je les ai signalés d'un *.

(3) Ils sont marqués de **. Aux termes médicaux j'ai adjoint quelques autres mots, également intéressants, relevés dans les œuvres étudiées. Les abréviations renvoient : Th. à Thesaurus, S. à Sophoclès, K. à Koumanoudis. Les chiffres indiquent le vers du *Πόνημα ιατρικόν* ou la page du *Λεξικόν*, éd. Boissonade.

A

* αίμόπτυστος, ον, v. 968. Qui crache le sang. Th. ne porte que αίμόπτυσσις d'ap. Galen., *de c. m. s. l.* 7, 4. Dans K., d'ap. Psell., *loc. cit.*

ἀχρογορδόνη, ης, ἡ, v. 1273, p. 236. Verrue. Dans Th., d'ap. Psell., *loc. cit.*

ἀναιρέτις, ἰδος, v. 118. Destructrice. Adj. fém. de ἀναιρέτης. Dans Th., d'ap. Const. Porphy., *de imag. Edess.*, p. 92, et Psell., *loc. cit.*

** ἀπέθλυσις, εως, ἡ, v. 622. Epanchement. Χολῆς ἄ.

ἀσυμμέτρως, v. 232. Sans proportion. Syn., 166 B; Plotin, *Ennead.*, 68, 32, etc.; Th. ne cite pas Psell.

B

** βλίτος, ου, ό, v. 120. Blette (plante). Doublet de βλίτον, τό, v. 103, seul porté dans Th.

βορβορύττω, v. 1009. Avoir des borborygmes. Dans Th., d'ap. Psell., *loc. cit.*

Γ

** γαστρόθεν, v. 679. Qui vient du ventre.

Δ

δισδέκατος, η, ον, v. 263. Vingtième. Dans Th., d'ap. Psell., *loc. cit.*

δισέβδομος, η, ον, v. 261. Quatorzième. Dans Th., d'ap. Psell., *loc. cit.*, et Tzet., *Hist.* 9, 781.

* δυσστόμαχος, ον, v. 107, 111, 129, 183, 205, 217, 225. Lourd à l'estomac. Cf. ευστόμαχος, v. 115 et κακοστόμαχος, v. 150. Dans K., d'ap. Psell., v. 107.

E

* ἐλαιοφανής, ές, v. 485. D'apparence olivâtre. Dans K., d'ap. Psell., *loc. cit.*, et Ideler, *phys.*, II, 48, 176, 380.

ἐλαιόχροος-ους, οον-ουον, v. 484. A la peau olivâtre. Th. porte seulement : « Eust. in Dionys. V... Forma contr. Hesyeh., Ἐλαίζων, ἐλαιόχρους. »

ἐμφύλως, v. 691. D'une façon identique. Th. ne cite que Greg. Nyss., *de resurr.*, II, p. 223 A.

** ἐρυσσιπέλατος, ον, v. 746. Qui tient de l'érysipèle. Τὴν ἐ—ον φλόγα.

ἐρυσσιπέλατόχροος-ους, οον-ουον, v. 1296. De couleur d'érysipèle. Dans Th., d'ap. Psell., *loc. cit.*

** εὔσιτος, ον, v. 116. Qui se mange de bon appétit. Τὸ γιγ-γίδιον (radis).. εὔσιτον, εὐόρεκτον. Th. ne porte que le sens actif : qui mange, etc.

H

ἥπατώδης, ες, v. 980. Semblable au foie. Dans Th., d'ap. Psell., *loc. cit.*

K

** καθητερισμός, οῦ, ὅ, v. 1369. Opération dans la vessie (Broiement de la pierre?). K. κύστεως χειρουργία. *Forsan leg. καθητηρ.* Sondage P. Eg. 6, 59.

κάτωθι, v. 1089, 1311. Par en bas. Dans Th. (*sub. κάτωθεν*) « forma suspecta ap. Tzetz., *Exeg. II.*, p. 132, 17 ».

κενεμβατέω-ῶ, v. 327. Plonger dans une partie creuse. Th. cite seul. P. Eg. 6, 59 et Oribas, p. 6, ed. Mai. G. D.

κιρροκίλη, ης, ἡ, v. 1371. Varicocèle. Dans Th., d'ap. Psell., *loc. cit.* La forme ord. est κίρσ —, à laquelle renvoie Th. Cf. P. Eg. 6, 64; Cels. 7, 18, etc.

κνίκος, ου, ὅ, v. 463. Safran bâtard. Abrègement de ι, dû à la versification. Th. renvoie à κνῖκος, κνῖκος.

Λ

λέπωσις, εως, ἡ, v. 1251. Lèpre. Dans Th., d'ap. le seul Tzetz., *Hist.*, 10, 148. Boiss.

λευκόφλεγμος, ον, v. 1144. Leucophlegmatique (sorte d'hydroisie). Α. ὕδρωψ. Dans Th., d'ap. Psell., *loc. cit.*

λίβατος, ου, ό, v. 228. Sèche, raie. Dans Th., d'ap. Psell., *loc. cit.*

M

* μόνεφθος, ον, v. 100. Cuit une fois. Dans K., d'ap. Psell., *loc. cit.* Cf. δίσεφθος, v. 99.

** μυριόκλονος, ον, v. 407. Aux nombreux mouvements; tumultueux (pouls). M. σφυγμός.

N

** νυκτός ἔλκος, τό, v. 1268, p. 236. Ulcère de nuit, ou ἐπινοκτίς. Th., qui donne ἐπινοκτίς, d'ap. Cels. 5, 8 [2], ne porte pas la loc. de Psell.

Ξ

ξανθόπλοκος, ον, v. 1288. D'une tessiture jaune. Χολῆς ξ — ου. Dans Th., d'ap. le seul Pisd., *opif.*, p. 420.

O

** όμβραστος, ον, v. 458. Qui bouillonne en même temps. Τὴν ό — ον εἰκονίζον γυμένην.

Π

παρακυνάγγη, ης, ή, v. 926. Paracynancie. Psell. distingue ce mot de κυνάγγη, συνάγγη et παρασυνάγγη, v. 923. Mots inventés, dit-il, par les médecins postérieurs. Th., qui renvoie à Aét., 1, 8, *ap. Phot. Bibl.*, p. 178, 41; Gal., *Comm. ad. Aphor.*, 4, 34, etc., ne cite pas Psell.

παρειμένως, v. 763. D'une façon relâchée (remisse, languide). Σφύζον ἀμυδρῶς, ἀσθενῶς, π. Th. renvoie purement et simplement à Hesych.

παρεμπήγνυμι, v. 1092. Etre attaché à (infigor, inhæreo). Dans Th., d'ap. Psell., *loc. cit.*, et Théod. Prodr., *Amor.*, p. 213.

πλειστόγυμος, ον, v. 111, 153. Rempli de suc. (Cf. εὔγυμος, v. 154). Dans Th., d'ap. Psell., *loc. cit.*

Σ

σαρκοτρόφος, ον, v. 194. Qui nourrit le corps. Dans Th., d'ap. Psell., *loc. cit.* Cf. σαρκοτροφέω-ῶ, dans Naz.

** σκίρρωσις, εως, ἡ, v. 1131. Durcissement, induration. Ἠπάτων | σκίρρωσιν οἷα καὶ ζέσιν πεπονθότων.

σπορότροφος, ον, v. 1167. Qui porte la semence. Οἱ σ. πόροι, testiculi. Dans Th., d'ap. Psell., *loc. cit.*

συγκεκομμένως, v. 1004. Avec accompagnement de syncope. Dans Th., d'ap. Psell., *loc. cit.* S. porte la réf. unique Schol. Dion. Thr., 751, 32.

συγχοπτικός, ἡ, ὄν, v. 1002. Accompagné de syncope. Dans Th., d'ap. Psell., *loc. cit.* S. porte la réf. unique Alex. Trull. Helm. 306, 23.

συμβλάπτω, v. 851. Nuire ensemble. Dans Th., d'ap. Eust. Od., p. 1946, 32; Ulpian, *ad Dem. C. Lept.*, p. 87, et Psell., *loc. cit.*

Τ

τερέβινθος, ου, ἡ, v. 1299, p. 233. Variété d'ulcère. Φλυκταινοειδές ἡ τ. φῦρα. Th., qui renvoie à Oribase, Pollux, ne cite pas Psell.

τρομπανώδης, ες, v. 1082. Qui agit comme une tarière. Τ. πόνος. Dans Th., d'ap. Psell., *loc. cit.*

Υ

ὕδρικός, ἡ, ὄν, v. 1125. Hydropique. Ὑ—ας παρεγγύσεις. « Vitiose pro ὑδερικός, *quod v.* », dit Th., où il porte : « ὑδερικός pro ὑδερῶδης. Rufus p. 51; Oribas, p. 271 », sans citer Psell.

** ὑποσπαδισμός, οῦ, ὁ, v. 1363. Ὑ. σχῆμά πως χειρουργίης, avec la glose : σπάδων λέγεται ὁ ἀπόκοπος. *Forsan leg.* ὑποσπαθ. Incision avec le scapel pour enlever la peau du crâne. Gal. 2, 395; P. Eg. 6, 6.

Φ

*φάσουλός, ου, ό, v. 146. Fésole. S., qui porte le mot d'ap. Psell., *loc. cit.*, renvoie au class. φασηλος.

Χ

*χορδοειδής, ες, v. 1137. En forme de corde. Dans K., d'ap. Psell., *loc. cit.*

Ψ

ψυγροποιός, όν, v. 159. Qui refroidit. Dans Th., qui ne cite que Schol. Theocr. 15, 58 [Schol. Hom. II., E, 75; Etym. Magn., p. 541, 55.].

EMILE RENAULD.

RAPPORT SUR L'ENSEIGNEMENT DU GREC

DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES DE GARÇONS

L'Association pour l'encouragement des Études grecques en France ayant fait connaître l'été dernier à l'Administration de l'Instruction publique son désir d'ouvrir une enquête sur la situation des études grecques dans l'enseignement secondaire français, l'Administration a bien voulu se charger elle-même de ce soin, en ce qui concerne l'enseignement public. La circulaire suivante a été adressée en décembre 1908 aux recteurs, et a été suivie dans tous les lycées et collèges de la consultation du personnel enseignant sur le questionnaire inclus :

« Monsieur le Recteur,

« Dans les rapports qu'ils m'adressent à la suite de leurs visites dans les lycées et collèges, MM. les Inspecteurs généraux me font connaître leur appréciation sur la situation des divers enseignements.

« Sur un point spécial, les études grecques, pour lesquelles le plan d'études de 1902 a amené un régime entièrement nouveau, les résultats sont évidemment très variables.

« Il m'a paru qu'après six ans d'application, et pour mieux juger de la valeur de l'expérience poursuivie en cette matière, il serait intéressant de provoquer en outre le témoignage de l'autorité académique, des chefs d'établissements et des professeurs.

« Cette enquête spéciale répondrait d'autre part, je le sais, aux légitimes préoccupations des hellénistes et, en particulier, aux vœux de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, dont vous connaissez le rôle efficace et le dévouement à l'Université.

« Afin de préciser les points sur lesquels cette enquête devra utilement porter, je vous prie d'inviter les proviseurs et principaux de votre ressort à répondre aux questions indiquées ci-dessous, après entente avec les professeurs chargés de l'enseignement du grec :

« 1° Nombre, par année et par classe, des élèves qui suivent ou ont suivi l'enseignement du grec de la division A, depuis le mois d'octobre 1902 ;

« 2° Nombre, par année ou par classe, des élèves qui suivent ou ont suivi l'enseignement du latin des divisions A, B, C depuis la même date ;

« 3° Nombre, par année ou par classe, des élèves qui, ayant fait du grec en Quatrième et en Troisième, sont passés dans la Seconde A du second cycle ; nombre de ceux qui, arrivés en Seconde, ont abandonné l'étude du grec ;

« 4° S'il y a désertion des classes de grec, voyez-vous des causes générales ou particulières qui l'expliquent, et des moyens d'y porter remède ?

« 5° Quel est le niveau des études dans les classes de grec ? Est-il supérieur ou inférieur à ce qu'il était sous le régime de l'ancien plan d'études ?

« 6° Quelle méthode et quels procédés d'enseignement vous paraissent le mieux convenir pour l'application des programmes actuels ?

« Les trois premières questions étant de pure statistique, le soin d'y répondre incombe évidemment aux seuls chefs d'établissement. Mais, sur les autres, je tiendrais essentiellement à ce que tous les professeurs chargés de l'enseignement du grec voulussent bien me faire connaître le résultat de leur expérience et de leurs réflexions. »

Voici le rapport adressé au Ministre de l'Instruction publique en réponse à ce questionnaire par M. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris (1).

Paris, le 31 mars 1909.

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts.

J'ai l'honneur de vous adresser les résultats de l'enquête prescrite par votre circulaire du 17 décembre 1908 sur l'enseignement du grec (2).

Questions I, II et III.

Quelques mots d'abord sur les statistiques résumées dans le tableau ci-après :

Nombre d'élèves ayant suivi l'enseignement du grec depuis 1901.

LYCÉES					COLLÈGES				
ANNÉES	4 ^{me}	3 ^{me}	2 ^{me}	1 ^{re}	ANNÉES	4 ^{me}	3 ^{me}	2 ^{me}	1 ^{re}
1901	2932	2911	2775	3977	1901	1313	1240	1139	1758
1902	2920	2935	692	3851	1902	609	501	437	1718
1903	1112	941	620	1445	1903	478	394	289	670
1904	1106	839	537	1022	1904	457	359	243	417
1905	1082	874	473	820	1905	425	350	227	343
1906	1218	854	483	657	1906	376	321	204	332
1907	1079	902	451	716	1907	392	303	199	307
1908	1105	883	488	619	1908	363	291	159	247

A considérer tout d'abord l'ensemble des établissements de l'Académie de Paris, le nombre des élèves de grec y a diminué,

(1) Nous remercions vivement M. Jules Gautier, directeur de l'Enseignement secondaire, et M. Liard d'avoir bien voulu nous autoriser à publier ce rapport.

(2) Ce rapport a été fait en collaboration avec MM. les Inspecteurs de l'Académie de Paris de l'ordre des lettres.

dans toutes les classes, d'octobre 1903 à octobre 1906. Cette diminution a été de 388 unités, puis de 162, puis de 127, portant à la fois sur les classes du 1^{er} cycle (90, 46 et 50) et sur celles du second (298, 116 et 77). En octobre 1906, les classes du 2^e cycle conservent le chiffre de l'année précédente, et celles de 4^e et 3^e gagnent 58 unités. L'année suivante, la décroissance recommence (48 dans le 1^{er} cycle et 32 dans le second). Mais elle s'arrête en octobre 1908; à cette date, les classes du 1^{er} cycle ne perdent plus que 6 unités et les classes du second en gagnent 25.

Il n'est pas sans intérêt de suivre parallèlement le nombre des élèves faisant du latin.

En 1903-1904, les classes à latin gagnent 186 unités; elles en gagnent 231 en 1904-1905, dépassant ainsi, à la seconde de ces années, de 69 unités la diminution du nombre des élèves faisant du grec. En 1905-1906, le gain des classes de latin est inférieur de 49 à la perte subie par les classes de grec. Au contraire, en 1906-1907, le gain du latin dépasse de 10 le gain du grec. Mais de nouveau, en 1907-1908, le latin perd 50 unités, alors que le grec en perd aussi 80, et en 1908-1909, se produit encore une double diminution de 36 dans les classes de latin et de 31 dans les classes de grec. On peut en conclure qu'un certain nombre des élèves qui renoncent à l'étude du grec ne continuent pas les études latines jusqu'au baccalauréat, ou passent, après la 4^e ou la 3^e, dans la section D, et aussi que d'autres élèves de la section A du 1^{er} cycle, n'ayant fait que du latin sans grec, quittent les classes après la 3^e ou la 2^e.

Ce qui importe davantage est le rapport des élèves faisant du grec et des élèves faisant du latin. De 1902 à 1908, il a été successivement de 43 1/2 ‰, 39 ‰, 36 ‰, 33 1/2 ‰, 36 1/2 ‰, 34 1/2 ‰ et 35 1/2 ‰ dans les classes de 4^e et 3^e; de 47 ‰, 29 ‰, 22 ‰, 49 1/2 ‰, 48 1/2 ‰, 47 1/2 ‰ et 48 1/2 ‰, dans les classes de 2^e et 1^{re}. Ainsi, depuis octobre 1903, pour les classes de 4^e et 3^e, la proportion n'a varié qu'entre 33 1/2 ‰, chiffre le plus bas (en 1905-1906), et 39 ‰; mais pour les classes de 2^e et 1^{re}, elle a continuellement baissé de 29 ‰ (1903-

1904) à 17 1/2 % (1907-1908) et s'est relevée légèrement à 18 1/2 % en 1908-1909.

Ce sont là des résultats généraux dans la composition desquels entrent des éléments très divers et très inégaux, les plus petits collèges des départements du ressort et les plus grands lycées de Paris. Pour apprécier exactement les choses, il convient d'envisager trois groupes différents : 1° les établissements de la Seine et de Seine-et-Oise; 2° les lycées des départements; 3° les collèges.

Pour les classes de 4^e et 3^e, la proportion des élèves faisant du grec est plus forte dans les établissements de la Seine et de Seine-et-Oise, que dans les lycées des départements; elle est également plus forte dans les lycées des départements que dans les collèges. Mais pour les classes du second cycle, la relation se renverse; la proportion est plus forte dans les lycées des départements sauf en 1907 et en 1908, où elle s'abaisse brusquement.

Dans le tableau suivant, ces diverses variations apparaissent avec précision.

ANNÉES	CLASSES DE 4 ^e ET DE 3 ^e			ANNÉES	CLASSES DE 2 ^e ET DE 1 ^{re}		
	LYCÉES				LYCÉES		
	Paris et Versailles.	Départements.	COLLÈGES		Paris et Versailles.	Départements.	COLLÈGES
<i>Oct. 1902</i>	45 1/2 %	42 1/2 %	32 %	<i>Oct. 1902</i>	41 1/2 %	81 %	57 1/2 %
<i>— 1903</i>	41 %	34 1/2 %	34 %	<i>— 1903</i>	29 %	37 %	22 1/2 %
<i>— 1904</i>	37 1/2 %	33 1/2 %	26 1/2 %	<i>— 1904</i>	22 %	26 1/2 %	20 %
<i>— 1905</i>	35 %	30 %	25 1/2 %	<i>— 1905</i>	19 %	24 %	20 %
<i>— 1906</i>	38 1/2 %	33 %	28 %	<i>— 1906</i>	18 1/2 %	21 1/2 %	17 1/2 %
<i>— 1907</i>	36 %	34 %	24 1/2 %	<i>— 1907</i>	18 %	15 1/2 %	16 1/2 %
<i>— 1908</i>	35 1/2 %	37 1/2 %	29 %	<i>— 1908</i>	19 %	17 1/2 %	15 %

Revenons aux constatations d'ordre général. D'abord il apparaît qu'un certain nombre d'élèves qui ont commencé le grec en 4^e y renoncent après cette classe.

Dans l'ensemble de l'Académie, chaque année, sauf en 1907-1908, il y a diminution des élèves de grec en 3^e A : 46 en 1903 ; — 78 en 1904 ; — 32 en 1905 ; — 136 en 1906 ; — 86 en 1902 ; en 1907, il y avait eu une minime augmentation de 2. En second lieu, plus grand est le nombre de ceux qui y renoncent après la 3^e, en entrant dans le second cycle. A l'entrée de la 2^e A, la diminution a été de 156 en 1903 ; de 168 en 1904 ; de 189 en 1905 ; de 164 en 1906 ; de 218 en 1907 ; de 149 en 1908. Par contre, le chiffre des élèves de grec se relève en 1^{re} où l'on trouve + 142 en 1903 ; + 123 en 1904 ; + 99 en 1905 ; + 93 en 1906 ; + 82 en 1907 ; + 59 en 1908. Cette anomalie provient en majeure partie des Premières Supérieures qui se recrutent pour une bonne part dans les lycées et collèges des départements, et qui conservent souvent leurs élèves deux et même trois ans. En effet, en 1^{re} A, les lycées de Paris et de Versailles réunissent, par comparaison avec la 2^e A, + 117 en 1903 ; + 117 en 1904 ; + 86 en 1905 ; + 76 en 1906 ; + 72 en 1907 ; + 42 en 1908. Au lycée Henri IV, où la disproportion entre le chiffre des élèves de 2^e A et celui des élèves de 1^{re} A est la plus marquée, on relève, en 1^{re} A, une augmentation de 77 en 1903, de 58 en 1904, de 66 en 1905, de 65 en 1906, de 53 en 1907, de 55 en 1908.

Dans tous les lycées de la Seine et au lycée Hoche, depuis 1903, le nombre total des élèves de grec, bien qu'il ait légèrement diminué d'année en année, s'est maintenu à des chiffres peu différents. Toutefois, certains lycées n'ont, relativement à leur population totale, qu'une proportion assez faible des élèves de grec, surtout dans les classes du 2^e cycle : ce sont les lycées Charlemagne, Janson de Sailly, Buffon, Voltaire, Michelet, Lakanal, surtout le collège Rollin, et les lycées Carnot et Hoche. La même disproportion, mais plus accentuée, se montre aussi dans les lycées des départements, surtout à Chartres, à Vendôme et à Beauvais. Quant aux collèges (à part ceux de Meaux, de Compiègne et de St-Germain, qui ont encore, en moyenne, un total de 20 à 25, de 18 à 24 et de 10 à 15 élèves

de grec par année), ils n'ont que de rares élèves de grec. Sept d'entre eux même n'en ont aucun, et sept ou huit n'en ont qu'irrégulièrement.

D'une façon générale, depuis 1903, pour l'ensemble des lycées et collèges de l'Académie, par rapport au nombre des élèves qui font du latin, la proportion de ceux qui font aussi du grec est de 33 1/2 à 39 %, soit un peu plus de 1/3, en 4^e et 3^e, et de 18 1/2 à 29 %, soit un peu plus de 1/5, en 2^e et 1^{re}. Mais il convient de remarquer que cette proportion n'est maintenue à ces chiffres relativement élevés que par l'appoint des lycées de Paris où les classes de grec continuent d'être assez peuplées. Elle serait sensiblement moindre si l'on n'envisageait que les lycées des départements et surtout les collèges communaux.

Le discrédit relatif du grec est donc incontestable, et il paraît bien, d'après les chiffres, qu'il va s'accroissant. Dans l'enquête, on l'attribue de façon à peu près unanime à un discrédit plus général des vieilles études classiques. La science progresse chaque jour; chaque jour, ses applications se multiplient. Chaque jour, ce sont de nouveaux débouchés qu'elle offre à l'activité humaine. Le temps n'est plus, surtout avec notre clientèle de fortune moyenne ou nulle, des études désintéressées qui ont besoin de loisirs. La plupart des familles veulent, pour leurs fils, les études les plus sûrement, les plus rapidement utilisables. Ce n'est pas douteux.

Pourtant il convient de ne pas exagérer. Le latin fait partie des études classiques et désintéressées; or il ne semble pas que depuis 1903 le nombre des élèves qui s'y adonnent ait diminué. Dans l'Académie de Paris, il est plutôt en croissance. De 4,121 en 1902-03, il passe à 4,307 l'année suivante, à 4,538 en 1904-05, pour se maintenir à des chiffres très voisins, 4,460 en 1905-06, 4,528 en 1906-07, 4,476 en 1907-08, 4,442 en 1908-09. Ces chiffres semblent signifier que nombre de familles, loin de rejeter en bloc les études classiques, en choisissent pour leurs enfants la dose qui se combine avec une éducation scientifique plus intense, combinant ainsi dans les vues d'avenir qu'elles

forment pour leurs enfants des préoccupations utilitaires très légitimes et le souci d'une culture plus désintéressée.

Et puis, pour tout dire, le discrédit relatif du grec ne date pas de 1902. Quand le grec était inscrit aux programmes, pour tous les élèves de la section classique, était-il donc en honneur auprès d'eux tous? Combien, parmi ceux qui étaient forcés d'en faire, le négligeaient et sortaient de leurs classes le balbutiant à peine, incapables d'en traduire un morceau, à plus forte raison incapables de sentir la souplesse de cette langue et la beauté de la littérature qui s'est exprimée par elle? Le grec obligatoire était discrédité près nombre de familles et près nombre d'élèves. Tous ceux pour qui d'avance c'était une étude morte l'ont abandonné. Est-ce vraiment une perte si ceux qui en font, moins nombreux qu'autrefois, le font aussi bien que les meilleurs de leurs aînés? Et, pour ceux qui l'abandonnent, n'est-ce pas un gain, s'ils le remplacent par d'autres études, plus fructueuses pour eux?

Mais je m'arrête, pour résumer les réponses de l'enquête aux questions posées par votre circulaire sous les n^{os} 4, 5 et 6.

Question IV. — S'il y a désertion des classes de grec, voyez-vous des causes générales ou particulières qui l'expliquent et des moyens d'y porter remède?

Il est indéniable que les élèves qui font du grec sont partout, en 4^e et en 3^e, et surtout en 2^e et en 1^e, de beaucoup les moins nombreux. Faut-il cependant parler de « désertion »? Certains professeurs et chefs d'établissement ne le pensent pas, soit parce qu'ils n'ont pas constaté, pour leur part, que l'effectif des classes de grec ait fléchi depuis 1903, soit parce que l'infériorité numérique de ces classes leur paraît normale : il n'est, à leur avis, ni à espérer, ni à souhaiter que la majorité des élèves entreprenne sans goût une étude qui resterait pour elle sans utilité.

Quoi qu'il en soit, comment s'explique cette infériorité numérique?

Quelques-uns font d'abord remarquer que, de tout temps, le

grec, plus lointain, a paru aux élèves plus difficile que le latin, et que beaucoup n'en abordaient et n'en poursuivaient l'étude que par contrainte. Ceux-là, dès qu'il est devenu facultatif, ont dû être tentés de l'abandonner, d'autant plus qu'on est toujours porté à regarder un enseignement facultatif comme un enseignement moins important. Mais ce qui l'a mis surtout en défaveur, c'est qu'il est apparu comme inutile, au moins pour la pratique : le baccalauréat latin-grec n'ouvre en effet qu'un petit nombre de carrières ; les baccalauréats C et D les ouvrent toutes. A plus forte raison, à ceux qui n'aspirent pas à une carrière libérale le grec a-t-il semblé tout à fait inutile. Les programmes nouveaux des examens universitaires les plus élevés ont encore paru favoriser ce mouvement d'opinion : le grec n'est plus obligatoire à l'examen d'admission à l'École normale supérieure (lettres) ; il a disparu du programme de toutes les licences, à l'exception de la licence strictement littéraire. Il n'est donc plus pratiquement utile d'avoir fait du grec qu'à ceux-là seuls qui se destinent à professer la littérature.

A la vérité, la prudence elle-même conseillerait à toutes les familles de laisser les écoliers s'initier au moins, en 4^e et en 3^e, à l'étude du grec, afin de ne pas leur fermer d'avance la section A du second cycle, au cas où ils se montreraient plus rebelles qu'on ne l'avait espéré aux sciences ou aux langues vivantes. Plusieurs en effet prennent ce parti. Mais beaucoup d'autres hésitent à faire entreprendre à leurs enfants une étude dont les commencements paraissent particulièrement ingrats, et qu'il leur faudra probablement abandonner au moment où elle serait devenue vraiment intéressante. Ajoutons que, pour suivre le cours de grec en 4^e et en 3^e, il faut ou bien sacrifier deux heures de langues vivantes et une heure de dessin, ou, si l'horaire du lycée est aménagé de manière à ne pas rendre ce sacrifice nécessaire, imposer à l'élève une assez lourde surcharge.

Toutes ces raisons expliquent que tant d'enfants de la section A, dans le 1^{er} cycle, ne suivent pas le cours de grec et

qu'il en reste si peu pour entrer, à partir de la 2^e, dans la section latin-grec. En dehors d'un petit nombre de jeunes gens bien doués pour cette étude, et qui en général se destinent au professorat, cette section ne retient plus que quelques élèves dont les pères, ayant fait du grec au collège, ne conçoivent pas, pour leurs enfants, d'autre forme d'éducation libérale, ou quelques autres enfin, dont on a souvent parlé, et qui ne font du grec que parce qu'ils n'ont pas appris les langues vivantes et que les sciences leur font peur.

A ces causes générales, et qui agissent partout, s'en ajoutent çà et là de particulières, surtout dans les petits établissements : non seulement une grande partie de leur clientèle tient moins à l'élévation de l'enseignement qu'à ses résultats pratiques ; mais, si quelques chefs d'établissement font effort pour encourager dans la mesure du possible les élèves qui leur paraissent capables de faire du grec, d'autres peut-être sont plus disposés à reculer devant les difficultés d'organisation.

A ces causes d'affaiblissement quels remèdes propose-t-on ? Beaucoup demandent d'abord que les chefs d'établissement emploient leur influence à éclairer les familles qui tiennent à ce que leurs enfants reçoivent une culture littéraire élevée : sans grec, disent-ils, point d'éducation vraiment classique, si l'on songe à ce que la littérature latine et la nôtre doivent à la littérature grecque. Il faudrait également combattre l'idée qu'elles se font de la difficulté de cette étude : avec une pédagogie qui sait se tenir à l'essentiel, on peut atteindre rapidement et plus aisément même qu'en latin à des résultats appréciables et sûrs ; peut-être conviendrait-il, à ce propos, ajoutent quelques professeurs, d'augmenter d'une heure le temps consacré au grec dans le premier cycle, où trois heures seulement lui sont attribuées, ce qui est peu, et de le ramener, dans le second, de cinq à quatre heures. Quelques-uns souhaiteraient, de plus, que l'enseignement du grec fût, comme avant 1902, donné dès la 5^e, ou au moins dès le second semestre de cette classe ; d'autres, que le quadruple sectionnement du deuxième

cycle fût reporté de la 2^e à la 1^{re}. Un plus grand nombre émet le vœu que le grec soit rendu obligatoire dans le premier cycle et, pour assurer, dans le second, le recrutement de la section A, que certains avantages soient réservés aux élèves qui auraient suivi cet enseignement : tel, par exemple, demande que le coefficient des épreuves du grec soit plus élevé aux divers concours universitaires ; tel autre, avec plus de raison, semble-t-il, que, puisque le programme de la classe de philosophie comporte un enseignement facultatif du grec, la seconde partie du baccalauréat comporte, elle aussi, une épreuve facultative de grec, dont il serait tenu compte dans le calcul des points ; tel autre, que les études de droit ou de médecine, l'admission à l'École normale (lettres) soient réservées aux jeunes gens ayant fait du grec.

Mais presque tous s'accordent à penser que la section A serait recherchée par un plus grand nombre de bons élèves, si une part moins réduite y était faite aux sciences, soit qu'on augmentât pour tout le monde le nombre des heures qui y sont consacrées, soit qu'on instituât, pour les sciences mathématiques, comme on l'a déjà fait dans certains lycées, et aussi, pour les sciences physiques, des conférences facultatives en faveur d'élèves bien doués et se destinant aux sciences (1). Assurées ainsi de conserver un assez grand nombre de sujets d'élite qui leur échappent aujourd'hui, les classes de grec pourraient s'alléger des quelques non-valeurs qui s'y rencontrent encore.

De ces vœux, quels sont ceux que nous retiendrons ? Avant même de répondre à la question, disons que nous sommes de l'avis de ces professeurs qui, tout en constatant l'infériorité numérique de l'effectif scolaire dans la section A, ne songent pas à s'en plaindre. On ne peut, en effet, souhaiter tout ensemble

(1) Quelques-uns, dans une intention analogue, mais moins heureusement, semble-t-il, proposent de créer, en faveur d'élèves également distingués dans les lettres et dans les sciences, et dont la culture latine paraîtrait assez avancée après les quatre années du 1^{er} cycle, une section grec-sciences.

que cette section soit très peuplée et que les élèves en soient tous bons ou assez bons. Il convient que le grec ne soit étudié que par ceux qui sont en état d'en tirer réellement profit, ou nous retomberons dans la misère que signalaient unanimement les jurys de baccalauréat avant 1902, quand tant de candidats se présentaient devant eux incapables de se débrouiller dans la construction d'une phrase grecque et presque d'en lire le texte. Il faut donc s'attendre à ce que les classes de grec, florissantes dans quelques grands établissements, restent peu peuplées dans les établissements moyens, et disparaissent des petits.

En conséquence, on peut demander aux chefs d'établissement de ne détourner des études grecques aucun de ceux qui y doivent réussir, de les éclairer au besoin sur leurs aptitudes, de leur donner dans la mesure du possible, le moyen de s'y livrer. Mais il n'y a pas lieu pour eux de pousser vers cet enseignement tous leurs élèves ou même le plus grand nombre d'entre eux.

C'est pour la même raison que je ne serais pas d'avis d'accueillir l'idée de rendre obligatoire, en 4^e et en 3^e, l'étude du grec pour ceux qui sont résolus à ne pas suivre, dans le second cycle, les cours de la section A.

En effet, l'utilité d'un enseignement qui s'interromprait, pour ne jamais être repris, après l'étude des éléments, paraît douteuse à beaucoup ; et la surcharge est certaine, du moins si l'on veut ne rien sacrifier des autres enseignements, et particulièrement de celui des langues vivantes et du dessin, ce qui semble bien être le désir de la plupart des familles.

De même l'idée de rétablir l'enseignement du grec en 5^e ne me paraît pas acceptable. On ne le pourrait qu'au détriment d'un autre enseignement : il est impossible, en effet, d'élever le total des heures de classe, pour des enfants de douze ans, de 23 à 26 par semaine.

En portant de trois à quatre heures le temps consacré au grec en 4^e et en 3^e, on se heurterait à un inconvénient moins

grave, mais du même genre, et que ne ferait pas disparaître la réduction de cinq heures à quatre heures, qu'on propose, à titre de compensation, pour les classes de 2^e et de 1^{re}.

Enfin, il ne paraît pas possible, ici, de remettre en question le principe de l'unité du baccalauréat et de l'équivalence de ses diverses mentions, non plus que les programmes d'admission à l'Ecole normale, aux bourses de licence et à la licence ès-lettres.

En revanche, je souscris au vœu de ceux qui demandent que la part des sciences soit augmentée dans la section A du second cycle, d'autant plus que l'horaire de cette section, moins chargé que celui des sections C et D (1), se prête à cette addition. Toutefois, pour ne pas imposer de surcharge à des élèves qui n'en pourraient supporter, c'est sous forme de conférences facultatives et réservées aux élèves les mieux doués et les plus laborieux qu'il conviendrait d'introduire, en 2^e et en 1^{re} A, un enseignement supplémentaire des mathématiques (ainsi qu'il a déjà été fait dans quelques lycées) et des sciences physiques.

D'autre part, il semble juste, puisque quelques élèves acceptent, en philosophie, la surcharge facultative de quelques heures de grec, que cet enseignement soit représenté aussi à la deuxième partie du baccalauréat, par une épreuve facultative, dont la note n'entrerait en ligne de compte que pour relever, le cas échéant, la moyenne obtenue par le candidat.

Question V. — Quel est le niveau des études dans les classes de grec? Est-il supérieur ou inférieur à ce qu'il était sous le régime de l'ancien plan d'études?

Ce niveau peut dès maintenant nous satisfaire, surtout dans les grands établissements. A la vérité, on regrette, dans beaucoup de classes de la section A du second cycle, que les élèves de force moyenne y soient en trop petit nombre et qu'ainsi des élèves très faibles s'y trouvent juxtaposés sans intermédiaire à

(1) 2^{me} A : 23 h. 1/2 (y compris le dessin). — 2^{me} C : 26 h. 1/2. — 2^{me} D : 27 h. 1/2.

1^{re} A : 22 heures (non compris le dessin qui est facultatif). — 1^{re} C : 25 heures. — 1^{re} D : 27 heures.

des camarades sensiblement plus forts. Du moins sont-ce les forts qui paraissent l'emporter en nombre. Un professeur de Paris, chargé de la 1^{re} A dans un lycée florissant, mais dont la clientèle n'aspire pas en général à poursuivre au delà du baccalauréat des études littéraires, donne, pour sa classe, cette proportion, qu'on peut, semble-t-il, regarder comme normale : 50 % sont bons ; 25 % passables ; 25 % vraiment faibles.

En somme, la plus grande partie des jeunes gens qui font du grec dans le deuxième cycle représente vraiment une élite d'élèves, sinon également distingués, du moins également épris de l'enseignement qu'ils ont désiré suivre : première raison pour que le niveau des études grecques soit, dans les classes de 1^{re} et de 2^e, supérieur à ce qu'il était autrefois. Il faut en voir une autre dans la longueur — excessive même, au gré de certains — du temps accordé à cette étude (5 heures par semaine pendant deux ans, au lieu de 4). Enfin, nul doute que l'institution d'une épreuve de version grecque au baccalauréat n'ait aussi beaucoup contribué à ce relèvement. Quoi qu'il en soit, MM. les Inspecteurs de l'Académie et moi-même avons entendu, dans nombre de ces classes, au cours du deuxième trimestre de l'année, expliquer des textes de moyenne difficulté non seulement avec exactitude, mais avec cette espèce de sécurité dont les bons élèves de nos classes supérieures ne faisaient guère preuve autrefois qu'en expliquant du latin. Les rapports que j'ai eus sous les yeux, et que je vous transmets, permettent de penser qu'il en est ainsi dans presque tous les lycées de Paris et dans les lycées et collèges les plus importants des départements du ressort (1). Au reste, le proviseur et les professeurs du lycée Charlemagne ont eu l'heureuse idée de faire faire, en janvier 1909, en 1^{re}, les compositions de version grecque, en 2^e, les compositions de version et de thème qui

(1) Les élèves de 1^{re} et de philosophie A du lycée de Reims ont, au cours de la dernière année scolaire, entrepris et mené à bonne fin, sous la direction de leur professeur, une traduction du *Philoctète* de Sophocle, qui a été publiée avec le concours pécuniaire de l'Association des Anciens Élèves.

avaient été données à la même époque en 1902 : le résultat a été nettement en faveur de 1909 ; on remarque seulement, en 1909, la disparition des notes moyennes.

La même composition faite en 3^e, dans le même lycée, a permis la même constatation. Mais il convient de remarquer que la 3^e est, cette année, dans ce lycée, particulièrement bonne. Car, dans un assez grand nombre d'établissements, l'enseignement du grec donne, en 3^e, des résultats relativement moins satisfaisants qu'en 2^e et en 1^{re}. L'on ne saurait s'en étonner. D'abord, en effet, les enfants qui entrent dans cette classe ont fait du grec depuis moins de temps que leurs devanciers. De plus, la sélection ne s'est pas encore opérée définitivement entre futurs élèves de la section A et des sections B et C : parmi les élèves qui font du grec en 3^e, beaucoup l'abandonnent à partir de la 2^e, et, dès lors, n'y apportent pas beaucoup d'attention et de soin.

En somme, si l'on fait abstraction de certaines divergences inévitables, parce qu'elles tiennent en partie au hasard du recrutement des classes, on peut, semble-t-il, résumer ainsi l'opinion de la majorité des professeurs et des chefs d'établissements. En 4^e, il ne saurait être question de comparer, dès le début de l'année, les élèves d'aujourd'hui, qui commencent le grec, à ceux d'autrefois, qui l'avaient commencé en 5^e ; mais l'entrain des élèves est vif en faveur de cette étude nouvelle, et, dès le commencement du deuxième trimestre, ils expliquent convenablement les *Fables* d'Esopé, dès la fin, les *Dialogues des morts* de Lucien. En 3^e, l'élan s'est plutôt affaibli, du moins chez les élèves qui ne comptent pas entrer en 2^e dans la section A ; mais les élèves les plus forts ne paraissent pas inférieurs à ce qu'étaient, sous l'ancien régime, les élèves du même rang dans la même classe. En 2^e et en 1^{re}, le niveau, sauf de rares exceptions, est nettement supérieur.

Question VI. — Quelles méthodes et quels procédés d'enseignement vous paraissent le mieux convenir pour l'application des programmes actuels ?

Tous ou presque tous les professeurs sont d'accord — et leur sentiment est tout à fait conforme à l'esprit des instructions de 1903 — pour demander que l'enseignement de la grammaire soit, du moins dans les classes du 1^{er} cycle, aussi simplifié que possible et que, pour la morphologie notamment, on s'en tienne aux formes usuelles de la prose attique, les formes exceptionnelles, poétiques ou dialectales devant être plus tard apprises par l'usage. En même temps que la connaissance de la grammaire, on s'occupera de faire acquérir aux élèves, par des procédés dont le détail peut varier, le vocabulaire le plus abondant possible. Enfin, on n'attendra pas pour faire apprendre la conjugaison qu'on en ait fini avec la déclinaison des substantifs et des adjectifs ; on apprendra simultanément l'une et l'autre, de manière que les élèves soient le plus tôt possible en état de traduire de petites phrases et même des textes suivis faciles. — Si, dès le début de l'étude du grec, on fait ainsi en sorte que la langue soit apprise par les textes autant que par la grammaire, réciproquement, à mesure que l'étude se poursuivra, on ne cessera de veiller, par des révisions en 3^e et en 2^e, en 1^{re} par des références constantes à la grammaire, à ce que les connaissances grammaticales une fois acquises demeurent solides.

Quant aux exercices prescrits par le programme, celui qui, de l'aveu de tous les professeurs, doit figurer au premier rang et absorber la plus grande partie du temps consacré au grec, c'est l'explication des textes, que les uns voudraient plusursive, les autres plus approfondie. Peut-être arriverait-on assez aisément à concilier « la rapidité avec la sûreté », en réduisant, comme le recommandent les instructions de 1903, « la part, souvent trop considérable, du commentaire, pour augmenter d'autant celle de l'interprétation du texte ».

Quelque défiance pourtant qu'il faille montrer en général à l'égard du « commentaire », dont on craint toujours qu'il ne dégénère en dissertations ou en digressions, il faut louer l'initiative de beaucoup de jeunes maîtres qui, ambitieux non seulement de faire entendre la pensée des auteurs grecs, mais de

replacer dans la réalité ces choses d'autrefois, font appel et au cours d'histoire ancienne, que suivent maintenant les élèves de 2^e A et B, et aux monuments de l'art et aux découvertes de l'archéologie. Le dessein de ces professeurs serait, au moyen d'images, de tableaux, de descriptions, de lectures appropriées, de faire, pour ainsi dire, pendant la classe de grec, vivre leurs jeunes hellénistes dans ce monde de souvenirs qui seul restitue tout leur sens aux poèmes homériques, aux œuvres des tragiques, aux discours des orateurs. A un commentaire de cette espèce, et j'en ai rencontré d'excellents spécimens, on ne peut s'empêcher d'applaudir, et, à condition que le professeur se garde, sur ce point même, d'un excès toujours possible, il faut souhaiter que la pratique s'en généralise.

La liste des auteurs établie par le programme ne donne guère lieu, de la part des professeurs, qu'à une observation assez importante : elle dérive de leur désir très sage de n'enseigner aux débutants que l'attique classique : ils voudraient voir bannir de 4^e le recueil des *Fables* d'Esopé, et reporter Hérodote de la 3^e à la 2^e. Le vœu me paraît légitime. Il y aurait au contraire quelque imprudence, semble-t-il, à commencer dès la 3^e, comme le demandent un très petit nombre de professeurs, l'explication d'Homère.

Sur le thème grec, les opinions sont partagées. Les uns en recommandent l'usage dans toutes les classes, y compris la 1^e. Les autres le regardent comme plus capable de rebuter que d'attirer les jeunes gens, et ils le remplaceraient volontiers par de simples exercices oraux ou écrits d'imitation et d'application. Il semble qu'il convienne de prendre acte de cette divergence, qu'expliquent évidemment des expériences contraires, et, en conséquence, de faire suivre, sur le programme de la 3^e, de la 2^e et de la 1^e, la mention « thème grec » des mots « exercices de traduction oraux et écrits ». Ainsi, on laisserait une certaine latitude aux professeurs qui pourraient mesurer leurs exigences à la force et aux aptitudes de leurs élèves.

Enfin, à mentionner pour mémoire deux vœux intéressants de quelques professeurs. Certains voudraient qu'une part, dans l'enseignement du grec, fût faite au grec moderne; peut-être la notion même de ce prolongement ou de cette résurrection de la vieille littérature serait-elle de nature à en vivifier l'étude et à exciter la curiosité des jeunes gens. Mais le plus grand nombre de nos professeurs n'est pas actuellement préparé à donner cet enseignement. D'ailleurs le temps manquerait, et, par là, nous sortirions du domaine classique. — D'autres demandent que le grec soit, dans tout le cours des classes, enseigné par un professeur unique; — et sans doute il y a toujours des avantages à faire enseigner toute science et toute langue par un spécialiste; mais il y a un plus grand intérêt peut-être à ne pas briser, dans l'enseignement secondaire, l'unité de la culture littéraire. Il y aurait contradiction à souhaiter, d'une part, qu'autant que possible l'enseignement littéraire soit, dans une même classe, confié au même professeur, et, d'autre part, à détacher de cet ensemble le grec comme une spécialité.

En résumé, les élèves qui font du grec dans le premier et surtout dans le second cycle sont beaucoup moins nombreux que ceux qui étudient les sciences ou les langues vivantes avec ou sans latin. La direction générale des esprits à notre époque suffit à expliquer, comme les besoins réels de la société suffisent à justifier cette inévitable inégalité.

En revanche, le plus grand nombre des jeunes gens qui font du grec suivant cet enseignement, qu'ils ont préféré aux autres, par l'effet d'un goût décidé, le niveau des études grecques, dans presque toutes les classes de 1^{re} et de 2^e, est supérieur à ce qu'il était dans les mêmes classes avant 1902.

A vouloir retenir dans la section A des élèves qui n'ont point le goût de ces études, on risquerait de compromettre ces résultats. Mais on rendrait service, sans affaiblir l'enseignement, à quelques élèves d'élite qui, désireux de faire des sciences, se voient avec regret obligés d'abandonner le grec dès la 2^e,

en instituant, dans la section A du second cycle, des conférences facultatives de mathématiques et de sciences physiques. Ces élèves pourraient ainsi demeurer jusqu'à la fin de la 4^{re} dans la section A, dont ils contribueraient à relever encore le niveau et passeraient ensuite, comme leurs camarades de C et de D, dans la classe de mathématiques. De plus, une épreuve facultative de grec pourrait être établie à la deuxième partie du baccalauréat en faveur des élèves qui auraient suivi, dans la classe de philosophie, le cours facultatif de grec.

En ce qui concerne enfin les méthodes et les procédés d'enseignement, nulle innovation foncière n'est proposée et ne paraît, en effet, nécessaire. On semble être d'accord sur les principes suivants : la connaissance des textes, et, par eux, de la littérature et de la civilisation grecques est le véritable objet de l'enseignement ; — en conséquence, il importe de réduire à l'essentiel l'étude de la grammaire et les exercices qui s'y rattachent ; — mais cette étude élémentaire est indispensable : elle doit, dans toute la suite des classes, servir de base à l'explication des textes ; — enfin, il y a intérêt à ce que cette explication des textes soit sans cesse éclairée par l'histoire des mœurs et des institutions et, autant que possible, par l'usage des reproductions de monuments figurés.

Signé : LIARD.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

I. — ARCHITECTURE. FOUILLES.

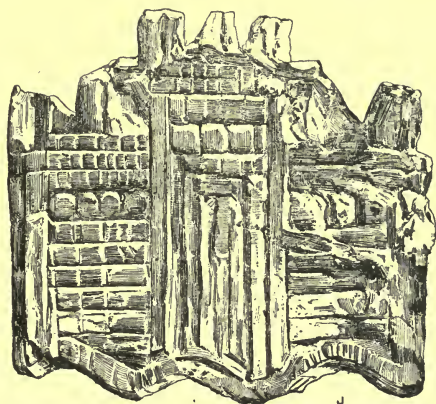
Tombeau de Volo. — Une nouvelle tombe à coupole vient d'être découverte à Volo (1). Le sommet en est effondré, mais



la partie basse, qui a dix mètres de diamètre, rappelle, en un

(1) *Ἐφημερίς Ἀρχαιολογική*, 1906, p. 211-239, pl. 12-15, fig. 1-15, Courou-
niotis. Comparer *Jahreshefte*, X, 1907, fig. 32, p. 84, Durm.

peu plus grand, le monument de Ménidi. A l'intérieur, vingt squelettes étendus formaient, à même le sol, des groupements variés, sans qu'aucune fosse fût creusée pour recevoir le chef du γένοϛ. Les ex-voto étaient nombreux, et il semblait qu'un orfèvre eût travaillé spécialement à les fabriquer, car de nombreuses rognures de feuilles d'or étaient répandues çà et là. Parmi ces bijoux, une fleur de lis à six pétales était peut-être un ornement de coiffure, et une plaque travaillée au repoussé représente, semble-t-il, une façade de maison avec une porte



médiane; la demeure avait deux étages, et le toit était surmonté d'acrotères ou de merlons.

Temple de Delphes. — M. Homolle estime (1) que Clithène l'Aleméonide ne devint adjudicataire à Delphes qu'en 513 avant J.-C. et qu'on lui doit seulement l'achèvement du temple, ainsi que la décoration du fronton oriental (2). Spintharos de Corinthe serait l'architecte du nouveau temple. Celui-ci fut construit de 370 à 330; Praxias et Androsthénès en ornèrent les tympans de sculptures qui, dans la suite, furent sans doute transportées à Byzance.

(1) *Bulletin de Correspondance Hellénique*, XXVI, 1902-8, p. 587-639.

(2) Comparer le *Bulletin* de 1904, XVII, p. 84-5.

L'architecture sur les vases peints. — M. R. Vallois (1) a eu l'idée ingénieuse d'étudier la manière dont les peintres de vases ont représenté les monuments d'architecture, temples, palais, fontaines et simples habitations privées. Il va sans dire qu'un décorateur ne cherche qu'un fond de tableau et n'atteint pas à l'exactitude d'un dessinateur précis et nous savons, d'autre part, que la perspective est inconnue dans l'art classique. Malgré ces réserves, les Grecs avaient un tel sentiment de la vérité, que nous sommes en droit de chercher dans les silhouettes rapidement tracées sur la surface des vases la reproduction d'édifices réellement existants (2). L'enquête de M. Vallois l'a mené à des conclusions qui paraissent probantes et qui ne sont pas sans intérêt. Les colonnes sont figurées d'ordinaire très hautes par rapport à leur diamètre : il suit qu'elles ne peuvent être qu'en bois et que les édifices en pierre, exceptionnels au vi^e siècle, sont restés rares même dans le v^e. Les chapiteaux se retrouvent également dans la réalité ; mais certains types ioniens annonceraient déjà les volutes verticales et la double corbeille du chapiteau corinthien. Enfin des colonnes ioniennes sont souvent surmontées d'un entablement dorique, assemblage qu'il semble impossible d'attribuer à la simple imagination ou à la distraction du céramiste.

La colonne d'acanthé de Delphes. — Elle comptait cinq tambours et autant d'articulations foliolées ; à la base, des feuilles indépendantes et taillées à part s'épanouissaient en demi-cercle et chacune d'elles était fixée par sa pointe. Au sommet, les trois volutes du chapiteau portaient les trois supports d'un trépied métallique ; les montants encadraient sans doute les Caryatides, dont les têtes surmontaient la cuve ; des cercles de métal devaient relier, haut et bas, les trois tiges verticales (3).

(1) *Revue Archéologique*, 1908, I, p. 359-390, fig. 1-23.

(2) Il me sera permis de citer ici un article de la *Revue Archéologique*, 1901, II, p. 178-182, où j'ai étudié au même point de vue un vase peint du Museo Gregoriano.

(3) *Bulletin de Correspondance Hellénique*, XXXII, 1908, p. 205-235, fig. A-B, 1-20, Homolle.

Le Céramique. — Des sondages, opérés sur l'emplacement du cimetière, ont révélé que le niveau n'en était pas, au v^e et au iv^e siècle, celui que l'on pensait. Le degré de marbre qui porte la stèle de Pythagoras reposait lui-même sur quatre assises en brèche qui étaient primitivement visibles. Ailleurs des murs, hauts de deux à trois mètres, servaient de soubassement à des terrasses sur lesquelles se dressaient, dans un alignement calculé, les somptueux tombeaux de familles. Les mesures édictées par Démétrios de Phalère en 316 et la construction de l'hiéron d'Artémis Soteira amenèrent progressivement l'exhaussement du sol ; mais les reliefs funéraires du iv^e siècle, les plus nombreux et les plus pittoresques, devaient être aperçus de très bas. Il faudra que notre œil s'habitue à les voir autrement qu'il n'avait accoutumé et se fasse à cette perspective nouvelle. J'ai pu constater dernièrement combien des monuments connus gagnaient à être envisagés ainsi que les avaient regardés les contemporains et comme leurs auteurs avaient voulu qu'ils fussent vus (1).

Les portiques de Délos. — Vers le début du iii^e siècle avant notre ère, un seul portique, simple et sans chambres intérieures, s'allongeait au sud du téménos ; c'est celui qui borde aujourd'hui le côté sud de la place tétragone. Le Petit Portique vers 240, puis le Portique de Philippe vers 200 furent successivement construits entre cet emplacement et le port, de sorte que, lorsque la prospérité renaissante de Délos obligea, vers la fin du ii^e siècle, à augmenter le nombre des entrepôts, un seul emplacement restait vacant, celui qu'occupent aujourd'hui les colonnades septentrionale et orientale du Tétragone. Les trois portiques qui entourent cette place ont donc été bâtis à deux époques différentes, ce qui explique leur manque de symétrie et le peu de souci qu'on a pris de les accorder

(1) *Athenische Mitteilungen*, XXXIII, 1908, p. 193-197, Brueckner. *Arch. Anzeiger*, XXIII, 1908, p. 434-5. Brueckner, *Der Friedhof am Eridanos*, Reimer, 1909.

entre eux. Des thermes, environ trois siècles plus tard, furent édifiés au milieu du Tétragone, preuve manifeste de la prospérité, au moins relative, dont Délos jouissait encore à l'époque impériale (1).

II. — SCULPTURE.

L'indice mammaire. — Les archéologues ont remarqué depuis longtemps que, dans les statues de femmes archaïques, l'écartement des seins est considérable; or il suffit de regarder la Vénus Medicis pour s'apercevoir qu'il n'en est plus de même à l'époque hellénistique. Peut-on, de cette observation courante et un peu banale, tirer un indice chronologique? Telle est la question que M. S. Reinach s'est posée ici-même (2) et à laquelle, les lecteurs de la *Revue* s'en souviennent, il répond affirmativement.

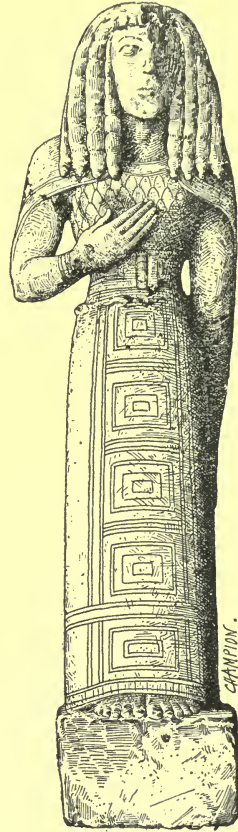
La statue de culte du vieux temple d'Athènes. — Cette statue, faite en bois d'olivier et que l'on dépouillait, le jour des Plyntéria, de sa lourde parure d'or, était, suivant M. Frickenhaus (3), assise et pacifique. Elle portait, au iv^e siècle et sans doute dès le début du vi^e, des boucles d'oreilles, une stéphané, un collier et un gorgerin à cinq rangs; une phiale reposait dans sa main droite, une lance dans sa main gauche; à ses côtés ou sur son trône Phidias avait pu consacrer une chouette. La déesse n'était pas casquée et différait par là du Palladion, qui est inconnu à Athènes avant l'époque de Pisistrate et qui paraît y avoir été importé du dehors. Dans la cella de la Poliade était conservée la ciste mystique, qui renfermait l'enfant Érichthonios et les serpents sacrés.

(1) *Bulletin de Correspondance Hellénique*, XXVI, 1902-8, p. 480-553, pl. II-III, Dürrbach.

(2) *Revue des Études grecques*, XXI, 1908, p. 13-38, fig. 1-38.

(3) *Athenische Mitteilungen*, XXXIII, 1908, p. 17-32, fig. 1-4.

Statuette d'Auxerre. — M. Collignon a découvert au musée d'Auxerre (1) une statuette de style grec, dont la provenance est inconnue et qui vient d'être transportée au Musée du Louvre. Elle représente une femme debout et au repos, la main droite appliquée sur la poitrine, le bras gauche pendant. Elle est vêtue d'un péplos, serré à la taille par une large ceinture, passé par dessus un long chiton et orné d'un riche décor gravé, imbrications sur le corsage, bande verticale divisée en rectangles emboîtés au-dessous de la zônè. Une singulière pélerine, agrafée par devant, couvre les épaules et s'arrête par derrière à la hauteur de la taille. La tête, presque triangulaire et encadrée de quatre tresses tombantes, a le menton ferme et puissant, le front large et très bas, le crâne presque aplati. Ce sont là des caractères que l'on retrouve plus ou moins apparents dans un buste d'Eleutherne en Crète, sur la mitrè gravée que nous avons signalée (2), dans une statue de Tégée et dans les deux Apollons « argiens » de Delphes. M. Collignon en conclut qu'il faut attribuer à la Crète la statuette d'Auxerre et y voir l'œuvre d'une école dorienne, ou, en tout cas, non ionienne.

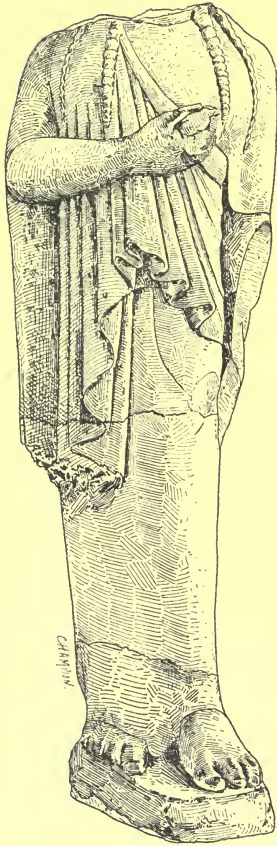


Aphrodite de Clazomènes. — L'article où M. Collignon décri-

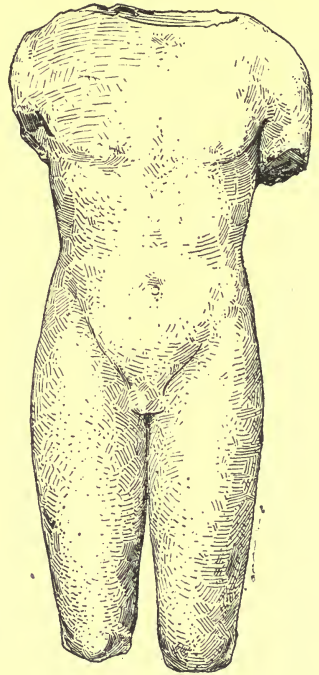
(1) *Revue Archéologique*, 1908, I, pl. x, p. 153-170, fig. 1-6.

(2) *Bulletin* de 1908 (XXI), p. 370-1.

vait le torse donné au Louvre par M. Gaudin a été signalé, ici même, par M. Lechat (1). Depuis, la statue a retrouvé ses pieds et M. Michon nous la présente de nouveau, dans un article qu'accompagne une bonne héliogravure (2).



Apollon de Thasos. — M. Mendel publie l'Apollon de Thasos que possède le Musée de Constantinople (3). Il fait remarquer la force et la vi-



gueur du modelé, ainsi que la précision relative de l'anatomie. La statue, selon lui, appartiendrait au groupe « parien » et prendrait place entre l'Apollon d'Orchomène et l'un de ceux découverts au Ptoïon. —

Il ne se passe presque pas d'année sans qu'un ou plusieurs

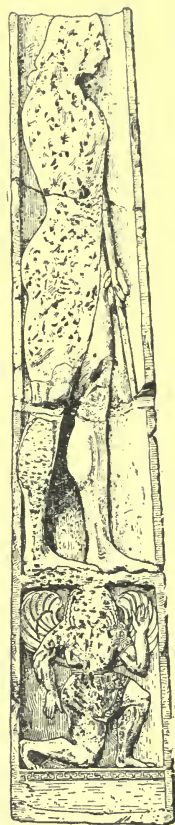
(1) *Bulletin* de 1901 (XIV), p. 417.

(2) *Bulletin de Correspondance Hellénique*, XXXII, 1908, p. 259-265, pl. III.

(3) *Bulletin de Correspondance Hellénique*, XXVI, 1902-8, p. 467-473, 1, pl. IX.

Apollons soient exhumés ou publiés (1). Une étude d'ensemble sur ces représentations était à l'ordre du jour et vient d'être tentée par M. Deonna (2), qui a demandé une préface à M. Lechat.

Stèle attique. — Parmi les objets d'art retrouvés dans le vieux mur de Thémistocle (3), le plus remarquable est une grande stèle trapézoïdiforme à deux champs superposés, à laquelle M. Noack consacre une étude détaillée (4). La saillie la plus forte ne dépasse guère le niveau des listels latéraux, mais le fond est sensiblement concave ; aussi, quoique le relief des figures soit assez fort, elles ont été relativement bien préservées, sauf en certains endroits où l'on n'en aperçoit guère que la silhouette. En haut, un éphèbe est de profil à droite, la jambe gauche en avant, les pieds bien d'aplomb et les doigts recourbés, les rotules mal placées et atteignant au tiers de la hauteur totale, la taille également trop élevée, la poitrine très réduite et les doigts de la main gauche serrant le bois d'une lance. La tête est penchée et remarquable par son front fuyant qui continue la ligne du nez, et la chevelure est nouée à la nuque comme dans la stèle brisée du discobole. Le modelé est maladroit et inexact, mais certains détails d'anatomie, comme la saillie du tibia, sont rendus avec une fermeté qui montre, chez l'artiste, le désir d'être exact. En bas, une Gorgone court



(1) Voir encore *Revue Archéologique*, 1908, I, p. 40-2, fig. 1, 3, Nicole (statuette et statue inachevée trouvées dans les carrières du Pentélique). Une tête de Thasos vient d'être publiée dans les *Jahreshefte*, XI, 1908, p. 142-7, fig. 36-40, pl. I-II, H. Sittl.

(2) Genève, Georg, 1909.

(3) *Bulletin* de 1908 (XXI), p. 342-3.

(4) *Athenische Mitteilungen*, XXXII, 1907, p. 314-341, fig. 26-31, pl. xx-xxiii.

à droite, symbole funéraire ; la tunique du monstre est décorée de reliefs et ses ailes s'attachent au dos, comme dans les monuments du VI^e siècle. La stèle est très antérieure au bas-relief d'Aristion et semble l'une des premières où l'on ait essayé de traduire en faible saillie les « Apollons » en ronde bosse qui se dressaient sur les tombeaux.

Bas-reliefs de Thasos. — M. Deonna (1) semble avoir retrouvé l'emplacement qu'occupait le bas-relief archaïque de Thasos, qui représente Héraclès agenouillé et tirant de l'arc (2). La plaque de marbre aurait décoré l'une des portes de la ville et limité à droite une niche dont une inscription postérieure bordait le côté gauche. En bas du socle une inscription archaïque mentionne les deux fils de Zeus, gardiens de la cité, Héraclès et Dionysos, ce dernier aujourd'hui disparu et figuré jadis sur la paroi opposée de la porte (3). M. Mendel avait déjà proposé cette distribution dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique* : son hypothèse, contraire à la restitution de M. Studniczka (4), se trouve confirmée par les constatations précises qu'a pu faire M. Deonna.

Tête Ward. — La tête Ward, cette sœur cadette de l'Aphrodite Ludovisi, vient d'être acquise par le musée du Louvre et publiée à nouveau par son premier éditeur, M^{me} Strong-Sellers (5). Elle avait été signalée ici même (6) par M. Lechat, qui la tenait, à tort, pour archaïstique.

Athèna archaïque. — M. S. Reinach a développé ici même les raisons qui le font croire à l'existence d'une Athèna en bronze, œuvre d'Hégias, dont une réplique aurait été trans-

(1) *Revue Archéologique*, 1908, I, p. 25-39, fig. 1-8.

(2) *Bulletin* de 1893 (VIII), p. 408, Lechat.

(3) Le bas-relief n'est connu que par un croquis de Christidis.

(4) *Bulletin* de 1903 (XVIII), p. 103.

(5) *Gazette des Beaux-Arts*, 1909, I, p. 52-64, avec une planche et 10 fig.

(6) *Bulletin* de 1893 (VIII), p. 408-9.

portée de Rhodes à Constantinople et dont une œnochoé à figures rouges, datant de 460 environ, reproduirait la silhouette (1).

Le Marsyas de Myron. — Une belle statue acéphale du Louvre portait jadis, comme nous l'apprend une réplique entièrement conservée, une tête imberbe et casquée dont une réplique est au musée de Dresde et représentait par suite une Athèna. M. Sauer y voit la déesse que Myron avait groupée avec son Marsyas et donne, à l'appui de son dire, des raisons ingénieuses et subtiles (2). M. Sieveking a tenté d'autre part la restauration du groupe, et, quoiqu'il s'accorde pour l'ensemble avec M. Sauer, il ne laisse pas d'en différer sur des points de détail (3).

Les frontons du Parthénon. — En examinant avec soin les fragments de toute sorte qui ont été recueillis sur l'Acropole, M. Prandtl (4) a reconnu ou étudié à nouveau plusieurs débris qui proviendraient des frontons du Parthénon. Au tympan oriental appartiendraient le talon droit de Prométhée, un fragment de draperie et la main gauche du Zeus assis, des débris d'ailes venant de la Nikè (5). D'autres morceaux d'ailes, d'un style curieux, viendraient du fronton occidental, ainsi que le torse reconstitué du jeune Éri-syehthon et la partie postérieure de la tête d'Athèna, qui s'ajuste exactement à la cassure du torse. On remarquera la forme particulière de l'oreille, à la conque presque ronde et



(1) *Revue des Études grecques*, XX, 1907, p. 399-417, fig. 1-6. *Ibid.*, XXI, 1908, p. 119-120, R. Pichon.

(2) *Jahrbuch*, XXIII, 1908, p. 125-162, pl. 3-4, fig. 1-13.

(3) *Arch. Anzeiger*, *ibid.*, p. 341-3, pl.

(4) *Athenische Mitteilungen*, XXXIII, 1908, p. 1-16, fig. 1-4, pl. I-IV.

(5) M. Sauer estime d'autre part que la Nikè, si elle avait été figurée par Phidias, n'occupait pas, en tout cas, la partie centrale du fronton, *Jahrbuch*, XXIII, 1908, p. 101-7.

au lobe très réduit, ainsi que les deux plis fins qui, comme sur la tête Laborde, rayent la naissance du cou; des trous nombreux percés sur la surface correspondent aux pièces rapportées, boucles d'oreilles, tresses métalliques et couvre-nuque. Celui-ci, comme le casque tout entier, devait être doré.

L'Athèna Parthénos. — M. Arndt faisait dernièrement, à Athènes, l'acquisition d'un médaillon en terre cuite qui décorait, selon toute vraisemblance, la face supérieure d'un guttus et qui date, semble-t-il, de la première moitié du III^e siècle. L'emblème reproduit, à peu de détails près, comme la suppression de la chouette et une simplification plus grande de l'effigie, la même tête de la Parthénos que nous connaissions par les médaillons de Kertch. Le style est différent, ce qui s'expliquerait aisément si l'on acceptait l'hypothèse de Furtwängler d'après laquelle ces médaillons seraient dus à quelque orfèvre ionien. Mais la représentation est au fond la même et le fait n'est pas sans importance; car, d'après M. Pagenstecher (1), la gemme d'Aspasios et la statuette de Varvakion seraient sensiblement plus éloignées de l'original disparu.

Athèna Lemnia. — La belle Athèna, que possède notre École des beaux-arts, est malheureusement sans tête. Déjà M. Herrmann avait cru retrouver une copie de l'original dans deux statues colossales de Séville. M. Amelung (2) présente à son tour quatre têtes qui se rajusteraient au torse Médicis: l'une a fait partie de la collection Carpegna; les trois autres sont au Vatican, au musée de Vienne et au British Museum. En combinant ces éléments divers, on obtient une statue dont seuls le visage, les bras et les pieds étaient de marbre. Le corps, en bois ou en stuc, devait être couvert de feuilles d'or; les yeux étaient incrustés, les paupières étaient en bronze, les cheveux en stuc ou en bronze doré, le casque probablement en métal et orné

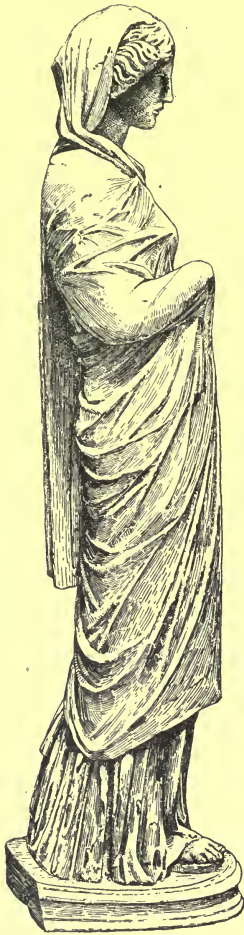
(1) *Athenische Mitteilungen*, XXXIII, 1908, p. 113-134, avec une pl.

(2) *Jahreshefte*, XI, 1908, p. 169-211, pl. v-vi, fig. 58-89.

d'un triple panache. La déesse tenait de la main droite une patère, de la gauche la lance et le bouclier. A sa droite était un serpent lové, à sa gauche peut-être une chouette. L'acrolithe colossal se dressait sûrement à Athènes et, semble-t-il, sur l'Acropole. Il n'est pas douteux pour M. Amelung qu'il faille y voir l'œuvre de Phidias. Or les textes ne mentionnent que trois statues de la déesse faites à Athènes par le sculpteur, la Parthénos, la Promachos et la Lemnia. Les deux premières étant exclues, il suit que nous avons devant nous la Lemnia. Furtwängler s'était représenté autrement l'ex-voto des clérouques; mais, dès 1895, ses arguments avaient été réfutés par la clairvoyance de M. Jamot. De fait, la tête de Bologne n'est pas et ne peut être de Phidias; elle se rattache à une conception toute différente de l'art et n'a pu sortir que d'un milieu péloponnésien. Peut-être faut-il l'attribuer à l'école de Sicyone, car elle est presque aussi éloignée de Polyclète que de Phidias. — Je ne veux pas être mauvais prophète; mais je crains que la seconde Lemnia n'ait pas la vie plus longue que la première. En tout cas, je me refuserai toujours à admettre que Phidias ait pu exécuter, ou même concevoir, l'étrange pasticcio que lui attribue M. Amelung.

Une statue funéraire attique. — Le British Museum vient d'acquérir du duc de Sutherland une grande statue de femme, qui est peut-être un original grec. La conservation en est malheureusement déplorable. Une longue exposition à l'air libre a ruiné la surface du marbre et rendu difficiles à reconnaître les parties rapportées, qui sont nombreuses et non sans importance: la tête, par exemple, est en paros, tandis que le corps est en pentélique et, comme il est peu probable que le sculpteur ait fait usage de deux matériaux différents, on peut se demander si la restauration date de l'époque romaine, moment où la statue a été réemployée, ou si elle est contemporaine de l'installation à Trentham. Malgré ces rapiécages, la figure ne paraît pas sans intérêt. C'est, en effet, un bel

exemple de statue funéraire, qui représente la morte vêtue du chiton et de l'himation et debout, la tête inclinée, sur la



Pierre du tombeau. M. Gardner rapproche avec raison des monuments plus ou moins analogues, tels que les statues d'Andros et d'Égion, le buste de Rhénée, l'Herculanaise de Dresde, les Muses de Mantinée, même les Pleureuses de Saïda. Dans cette série, la statue occuperait chronologiquement l'une des premières places; si les draperies ne sont ni roides et cannelées comme dans l'Éirène de Képhisodote, ni plaquées et mouillées comme dans la Nikè de la Balustrade, le costume est traité avec une largeur, une simplicité et un souci de la vérité que nous ne rencontrons plus dans l'école de Lysippe. M. Gardner en conclut, contre M. Cecil Smith, que la statue serait encore de la première partie du IV^e siècle. D'autre part, la tête, en admettant qu'elle soit ancienne ou exactement copiée sur un modèle antique, paraît indiquer un original quelque peu antérieur à Praxitèle. Comme on le voit, les deux indices seraient concordants et permettraient de dater approximativement le marbre, dont l'auteur inconnu serait l'un

de ces sculpteurs anonymes et habiles qui travaillaient dans les ateliers voisins du Céramique (1).

(1) *Journal of Hellenic Studies*, XXVIII, 1908, p. 138-147, pl. xxvii-xxix, fig. 1-2, Gardner. *Burlington Magazine*, XII, 1908, p. 331-5 et XIII, 1908, p. 292-3, C. Smith; *ibid.*, XIII, 1908, p. 156, Anton Hecker.

Tête de Thasos. — M. Sittl fait connaître (1) une belle tête de la collection Wix, trouvée à Thasos. Un voile épais couvre la tête et l'entoure de plis sobrement indiqués; les cheveux sont coiffés par côtes régulières et tirés en arrière du front à l'occiput; la courbe harmonieuse et la saillie des sourcils cachent à demi les yeux, qui, sans doute intentionnellement, n'ont pas la dureté précise des œuvres copiées sur un original métallique: les joues un peu molles, la bouche entr'ouverte et l'inclinaison sur l'épaule droite, ajoutent à l'impression d'indécision, presque de mystère que nous ressentons devant le marbre. C'est, à n'en pas douter un fragment de statue funéraire analogue à la précédente; les bras étaient enveloppés par l'étoffe, le gauche pendant et le droit ramené vers la poitrine, à peu près comme dans une statue romaine trouvée dans l'île et conservée au musée de Constantinople. Le type était d'ailleurs fréquent à Thasos. J'y ai vu et photographié moi-même en 1892 une tête semblable, mais qui ne se confond pas avec la nôtre et dont le caractère praxitélien est plus prononcé. Aussi n'accorderai-je pas à M. Sittl que la réplique conservée à Constantinople ait été sûrement copiée d'après la statue dont la tête fait partie de la collection Wix.



La base de Mantinée. — Ses défauts évidents empêchent, suivant M. Vollgraff (2), d'y voir une œuvre, même secondaire, de Praxitèle. Elle serait de son petit-fils, Praxitèle le jeune, l'auteur probable d'une statue de Latone, conservée à Argos. Une

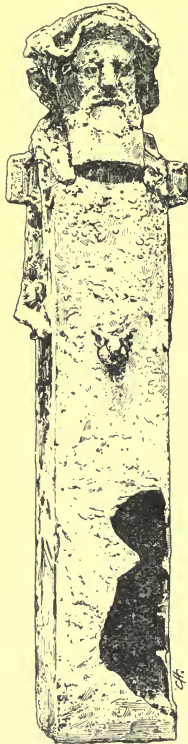
(1) *Jahreshefte*, XI, 1908, p. 151-6, fig. 46-7, pl. III-IV.

(2) *Bulletin de Correspondance Hellénique*, XXXII, 1908, p. 236-258, fig. 1-2.

inscription nous apprend, en effet, que le temple de la ville consacré à la Latone « asiatique » fut construit, semble-t-il, à la fin du IV^e siècle, à l'instigation et en l'honneur du Poliorcète; la statue de culte, dès lors, ne peut guère être de Praxitèle l'ancien.

Lysippe. — Les anciens vantaient le caractère mâle et léonin que le sculpteur avait donné à son Alexandre, dont le regard perdu et « mouillé » était dirigé vers le ciel. M. Thiersch (1)

retrouve ces traits dans les médaillons d'or d'Aboukir, dont le musée de Berlin vient de s'assurer la possession et que M. Dressel, on ne l'oubliera pas, a publiés comme authentiques.



Hermès de Boëthos. — Un bel hermès de bronze, trouvé en 1907 dans la mer, près de Mahdia en Tunisie, porte la signature de Boëthos de Chalcédoine. Il semble bien qu'il faille y voir un original, ce qui donne un singulier intérêt à la découverte. La chevelure, retenue par des bandelettes, est divisée au-dessus du front en trois rangées de boucles, tandis que quatre tresses tombent sur la nuque et qu'une cinquième descend sur l'épaule droite. La barbe est taillée en forme de coin et répartie en deux étages de frisons tubulaires, parallèles et juxtaposés. Le visage, plus librement traité que dans l'hermès d'Alcamène, paraît grave et presque sévère. Le bronze a déjà pris (2), au musée

de Bardo, la place d'honneur que mérite un des rares bronzes grecs qui soient signés (3).

(1) *Jahrbuch*, XXIII, 1908, p. 162-169, fig. 4-4.

(2) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, pl. LXVII, 107, p. 130, Drappier.

(3) *C. Rendus Acad. Inscriptions*, 1908, p. 249-250, fig. 3, p. 386-8, Merlin. La trouvaille de Mahdia sera publiée prochainement dans les *Monuments Piot*.

La vieille du marché. — On sait le goût que les sculpteurs hellénistiques avaient pour le naturalisme ou, comme disent les Italiens, pour le vérisme. Cet esprit d'observation et cette recherche du détail pittoresque se montrent à plein dans une



statue de vieille femme (1) qui vient d'être trouvée à Rome. Un foulard entouré d'une guirlande de lierre surmonte le visage aux yeux caves, à la bouche édentée, aux joues décharnées. Une

(1) *Notizie degli scavi*, 1907, p. 525-7, p. 45-6; *Bull. d. Commis. arch. com.*, 1907, I, p. 527-266, fig. et pl. VII, L. Mariani.

sorte de chiton serré par une ceinture et mal retenu en haut des bras laisse voir les clavicules saillantes, le corps flasque et les seins tombants ; un manteau est jeté sur l'épaule et retroussé très haut pour ne pas gêner la marche lente de la paysanne. Le bras droit se projette en avant et devait servir de contrepoids au bras gauche qui tient en arrière un chapelet de canards et un panier de fruits. Le revers est à peine dégrossi et la statue ne devait être vue que d'un seul côté ; elle décorait sans doute le marché aux légumes ou le Forum Holirium, près duquel on l'a découverte.

Statues de Délos. — Outre plusieurs statues de Muses, dont une Polymnie, une Muse assise et une Muse (?) à la nébride, les fouilles de Délos (1) ont mis à jour un Apollon vêtu au repos, une Artémis intéressante, une Latone (?) qui ressemble à l'Eirène de Képhisodote et une curieuse statue funéraire, image de la Délienne Kléopatra. L'attitude n'a rien de particulier ; le genou gauche est légèrement fléchi, le bras droit est ramené vers le côté gauche et retient un pli de l'himation, le bras gauche est plié au coude et s'appuie sur le poignet droit. Ce qui caractérise la sculpture, c'est l'art et la minutie avec lesquels sont rendus les détails du costume ; les plis réguliers du chiton s'aperçoivent à travers l'étoffe mince et soyeuse du manteau. Ce n'est plus l'himation de laine qui drapé le corps de ses pans lourds et de sa masse épaisse ; le tissu, transparent et léger, fait penser aux gazes de Cos. Certaines des Muses et quelques statues trouvées, comme elles, dans le voisinage de la côte d'Asie témoignent du même parti pris et montrent la même habileté à représenter les étoffes superposées et à faire transparaître le chiton sous l'himation. Il semble bien, comme le supposent les auteurs de l'article, que ces sculptures soient sorties de quelque atelier asiatique ; s'il n'est pas sûr que Philiscos ait inventé cette

(1) *Bulletin de Correspondance Hellénique*, XXXI, 1907, p. 389-419, pl. xv-xvi, fig. 1-9, F. Mayence, G. Leroux.

technique nouvelle, cet art, qui recherche surtout le trompe-l'œil, n'a pu se développer qu'à une époque voisine de celle où fleurissait l'école de Rhodes. Les statues de Délos, que l'on peut



dater du second siècle avant notre ère, sont, à vrai dire, des copies assez libres, mais qui ne paraissent pas très postérieures aux originaux dont elles s'inspiraient.

Artémis chasseresse. — Un beau groupe (1), trouvé dans les dernières fouilles de Délos, représente Artémis, le genou gauche posé sur le dos d'une biche qu'elle s'apprête à percer d'une javé-

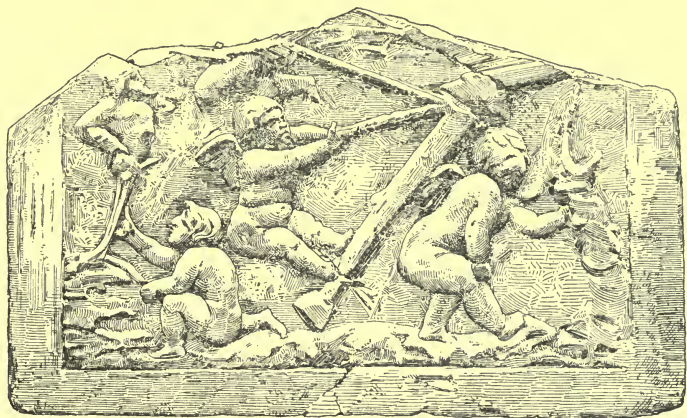


line. La tête de la déesse rappelle le style de Praxitèle, mais il va sans dire que le marbre lui est postérieur.

Bas-relief de l'époque augustéenne. — Nous devons à M^{me} Strong-Sellers la publication intégrale et illustrée des anti-

(1) *C. Rendus Acad. Inscriptions*, 1907, p. 367-9, 5, Holleaux.

ques conservés dans la collection Cook, à Richmond (1). Parmi les inédits, je mentionnerai le revers d'un relief dionysiaque, dont Michaelis n'avait connu que l'une des faces. L'autre est décorée d'une curieuse scène bachique. A gauche, un jeune satyre dresse un hermès ithyphallique. A droite, deux Eros, dont l'un est à moitié détruit, érigent au moyen de câbles un



hermès semblable; un troisième Eros soutient le pilier de son dos arc-bouté et s'appuie de la main gauche à un tronc d'arbre. Le sujet paraît emprunté au drame satyrique et serait l'amusante contre-partie des trois masques qui ornent la face principale.

L'Antinoüs d'Antonianos. — Une stèle, presque intacte, portant la signature d'Antonianos d'Aphrodisias, vient d'être découverte à Torre del Padiglione et publiée, avec l'autorisation des *Fondi rustici*, par M. Gauckler dans les comptes-rendus de l'Académie (2). Elle est faite de deux pièces qui se raccordent exactement et représente Antinoüs vendangeur, la tête ceinte

(1) *Journal of Hellenic Studies*, XXVIII, 1908, pl. 1-xxiv, p. 1-45, fig. 1-24. L'Apollon que Furtwängler attribuait à Euphranor, l'Aphrodite Mazarin, un sarcophage représentant un Éros ivre et un groupe de Pan et d'Éros vendangeant sont reproduits, entre autres, par M^{me} Strong-Sellers.

(2) 1908, p. 338-346, pl. Cf. *Notizie degli scavi*, 1908, fig., p. 50.

d'une couronne de pin et la main droite tenant une serpente. Devant lui est un autel et derrière un chien familier. L'exécution ne manque ni d'habileté ni même de virtuosité dans le détail ; mais l'œuvre est froide, savante et pleine de réminiscences ; c'est un bel exemple de l'art académique qui s'est épanoui à Rome vers le milieu du second siècle.

III. — FRESQUES. VASES PEINTS.

Sarcophage d'Hagia Triada. — Nous devons savoir gré à M. Paribeni du soin avec lequel il a publié (1) le célèbre sarcophage peint d'Hagia Triada. Le monument semble pouvoir être approximativement daté du xv^e siècle avant notre ère et prouve, une fois de plus, qu'à cette époque des rapports étroits reliaient la Crète à l'Égypte et peut-être à la Syrie du Nord. La cuve est en calcaire et revêtue d'une épaisse couche de stuc ; cinq ou six teintes, dont le vert, suffisent au décorateur qui nous montre, sur les petites faces, des attelages de chevaux et de griffons à crête ailée, sur les grandes, des scènes de sacrifices et des offrandes solennelles. D'un côté, trois personnages portent deux jeunes veaux et ce que M. Paribeni croit à tort être une barque, ex-voto que reçoit peut-être le mort debout devant l'édicule funéraire ; à gauche, un citharède suit deux femmes qui portent des vases ou versent des libations : deux troncs d'arbre, surmontés chacun de deux bipennes et d'un oiseau perché, font pendant à l'édicule. Sur l'autre face, cinq femmes, dont quatre vont par paires, sont précédées d'un joueur de flûte et s'avancent vers la table de sacrifices, sur laquelle est jeté le corps d'un taureau, égorgé et saignant et devant laquelle deux chèvres sont accroupies. A droite se suivent une prêtresse, un autel à libations, un mât portant les deux bipennes et un dres-

(1) *Monumenti*, XIX, 1908, p. 5-86, pl. I-III, fig. 1-23. Cf. *Revue Archéologique*, 1908, II, p. 278-288, A. J. Reinach.

soir chargé des urnes de consécration ; à l'arrière-plan se dresse peut-être un olivier.

Sarcophage de Clazomènes. — Le Musée de Berlin vient d'acquérir un nouveau sarcophage dont le chevet est peint en silhouettes réservées, comme les vases attiques à figures rouges. Au milieu du champ est une Athèna ailée (1). Au-dessous sont deux Centaures à corps humain et à sabots de cheval, qui apparaissent également sur un sarcophage de même provenance au musée d'Athènes (2).

Lécythe d'Érétrie. — Un lécythe à fond blanc, trouvé à Érétrie en 1900 et publié par M. Courouniotis, représente une



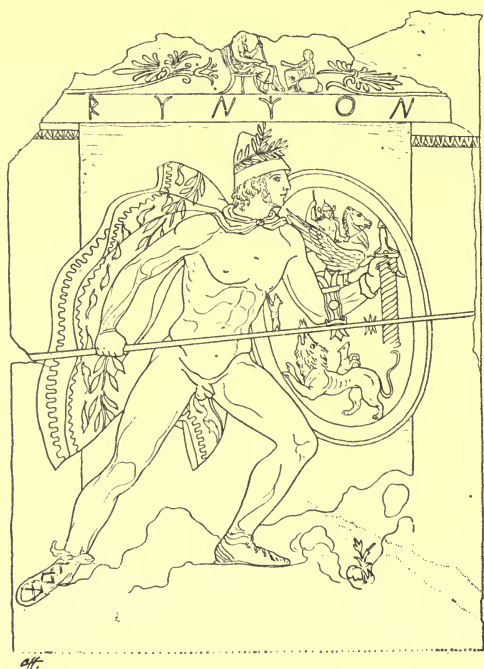
Amazone à cheval, jouant de la trompette. Le tricot qui la recouvre est rouge, ainsi que le chiton sans manches, que double un corselet de cuir ; un bouclier lunaire pend à son flanc gauche

1. *Antike Denkmæler*, II, pl. 58; *Jahrbuch*, XXIII, 1908, p. 169-180, Zahn.

2. *Ἐφημερίς Ἀρχαιολογική*, 1907, p. 200, pl. 9, Rhomaios.

et la main de même sens tient à la fois les rênes et une longue lance. Le cheval est au petit galop et ne touche terre que d'un sabot, tandis qu'il est figuré passant sur une amphore bien connue de Ruvo, qui nous montre une Amazone très analogue à la nôtre. Sur d'autres lécythes, que fait également connaître l'éditeur, la guerrière est à pied et vêtue de même ou couverte d'une pardalide. Toutes ces représentations, qui dérivent peut-être de la grande peinture monumentale, datent de 450 environ avant notre ère (1).

Deux stèles de Thèbes. — Les deux stèles, trouvées à Thèbes, l'une en 1890, l'autre en 1900 (2), sont en calcaire noir du



Ktipas et ne portent pas de représentation en relief. Le fond étant piqueté, le sujet est dessiné au pointillé et, dans l'un des

(1) *Ἐφημερίς Ἀρχαιολογική*, 1907, pl. 5, fig. 17, p. 123-140.

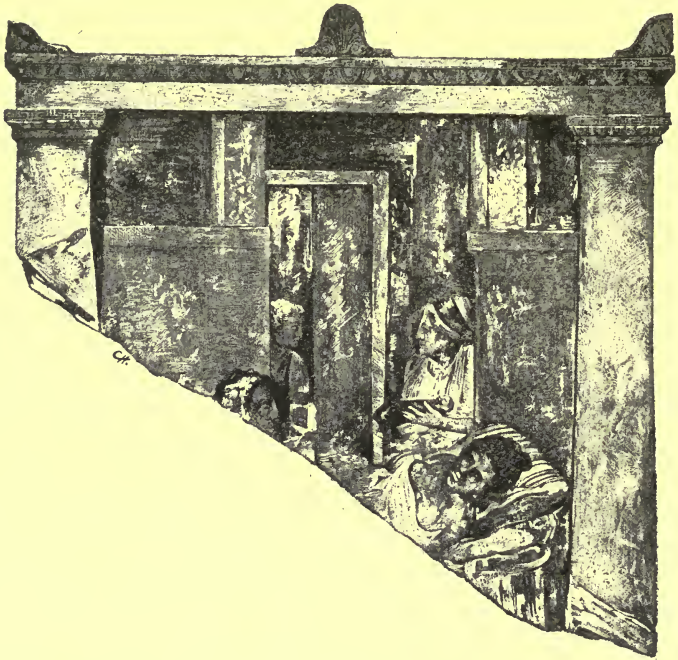
(2) *Bulletin de Correspondance Hellénique*, XXVI, 1902-8, p. 554-570, pl. VII-VIII, fig. 1, Vollgraff.

cas seulement, les traits sont repris au burin. M. Vollgraff explique ces particularités en supposant que la scène était coloriée à l'encaustique et que le fond sur lequel elle s'enlevait était peint à la détrempe. Les deux sujets sont conventionnels et je ne puis voir un portrait dans le guerrier Mnason, qui charge à droite, la tête barbue coiffée du casque conique, le torse vêtu de l'exomis, la main droite tenant la lance, le bras gauche passé dans la courroie du bouclier et la main tenant un court poignard dans son fourreau, tandis que les pieds sont posés sur une élévation de terrain. Rhynchon, le second des combattants, est plus jeune, et la vignette ci-jointe montre que sa stèle était plus riche et plus ornée, bien que la représentation soit, au fond, la même que la précédente. La date de ces peintures paraît être les premières années du iv^e siècle. M. Vollgraff se refuse à y voir la moindre trace d'une influence attique et les attribue à l'hypothétique Aristide de Thèbes, à la fois peintre et sculpteur, qui serait le disciple de Polyclète et qui aurait inventé l'encaustique.

Stèles de Pagasai. — On sait la merveilleuse découverte que la Société archéologique a faite en 1907 à Pagasai de Thessalie (1). Une tour ancienne, datant du v^e siècle avant notre ère, avait, 400 ou 500 ans plus tard, été jugée insuffisante pour la défense de la place et une tour nouvelle avait été construite, qui englobait la première et l'entourait de toutes parts. Pour bâtir ce nouvel édifice, les matériaux avaient été pris sur place et près d'un millier de stèles avaient été empruntées à un cimetière voisin, nécropole désaffectée de l'époque hellénistique. Or toutes ces stèles, sans exception, étaient peintes et les peintures en sont, le plus souvent, assez bien conservées pour qu'on puisse reconnaître, non seulement le sujet, mais les teintes employées. Une publication prochaine reproduira les monuments avec leur coloris exact; en attendant qu'elle paraisse, M. Arvanito-

1. Πρακτικά de 1907. Ἐργαμαρτίς Ἀρχαιολογική, 1908, p. 1-60, fig. 1-67, pl. 1-4.

poulos a réuni tout ce que nous savons par les textes sur les peintures tombales exécutées par les anciens ; beaucoup étaient dues à de grands maîtres et le souvenir s'en est longtemps conservé. Nous pourrions dès maintenant nous en faire quelque idée par les gravures qui accompagnent l'article. L'un des



tableaux est particulièrement curieux. Il représente une jeune femme, morte en couches et gisant sur le lit funéraire, les seins nus et effleurant le bord du linceul ; au second plan, une vieille femme, sans doute une nourrice, tient dans ses bras l'enfant qui vient de naître. Le sujet nous était déjà familier ; nous l'avons signalé ici même sur un lécythe en marbre du Louvre (1), mais c'est la première fois qu'il apparaît sur une stèle peinte.

Peintures et mosaïques de Délos. — Je regrette de ne pouvoir que signaler ici le double fascicule des monuments Piot (2)

(1) *Bulletin* de 1906, (XIX), p. 161.

(2) Tome XIV, 1908, p. 1-213, fig. 1-69, avec 23 pl.

consacré aux peintures murales et aux mosaïques de Délos. L'abondance et l'exactitude de l'illustration, comme la clarté et la précision du commentaire font de ce livre l'ouvrage le meilleur que nous possédions sur la décoration hellénistique. Il fait honneur à l'auteur, M. Bulard, et à l'École française d'Athènes.

IV. — BRONZES. TERRES CUITES.

Trépièdes archaïques. — M. Lœb, dont on connaît la collection de poteries arrétines, a fait l'acquisition, à Rome, de nombreux fragments de bronze, qui auraient été trouvés à Pérouse. Si, comme il le paraît, les reliefs sont tous authentiques et s'ils ont été bien rajustés, il semble que les trois trépièdes qu'on a reconstitués fassent pendant aux chars de Pérouse et de Monteleone et présentent le même style « étrusco-ionien » (1). Le lèbès est fermé par un couvercle décoré de lions et de sphinx accroupis ou couchés; au-dessous, un haut cylindre mouluré s'évase à la partie supérieure, et un support à trois faces, qui repose sur trois griffes, est orné de champs en relief. Les sphinx, les lions et les chimères y alternent avec des scè-



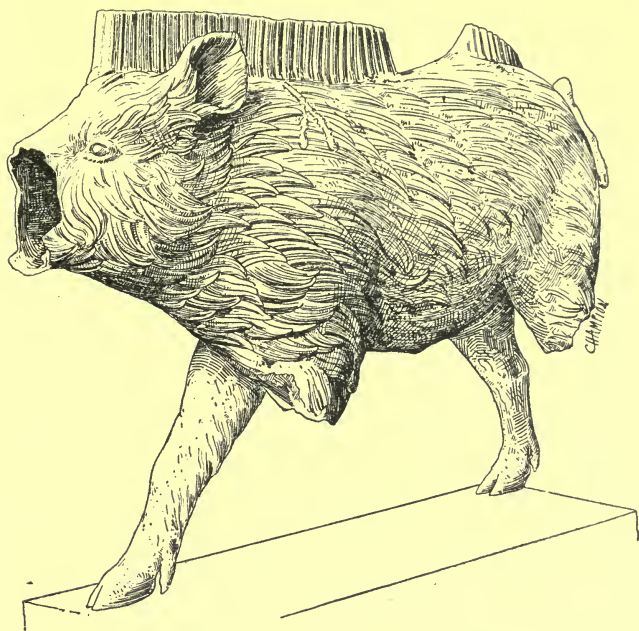
(1) *Bulletin Metropolitan Museum*, II, 1907, p. 33-40; *American Journal of Archaeology*, XII, 1908, p. 287-323, fig. 1-7, pl. VIII-XVIII.

nes plus compliquées, telles que Persée fuyant les Harpyes ou monté sur Pégase, Achille frappant Troïlos, Pélée luttant contre Thétis, Apollon poursuivant Tityos, Artémis « persique », ou avec de simples motifs décoratifs, tels que la lutte de deux guerriers ou la conversation de deux personnages affrontés.

Recherches sur la torcutique ancienne. — M. Pernice donne une suite à ses intéressantes études sur les procédés de fonte et d'ajustage usités par les anciens (1). Il a pu étudier de près quelques-uns des grands bronzes de Naples et il approuve pleinement à leur sujet la thèse de Benndorf, qui les regardait comme des copies d'époque romaine. D'après les constatations qu'il a pu faire, le haut de la tête d'éphèbe est moderne, comme le sont la chevelure et une partie des épaules de la « Bérénice ». Dans le « Bacchus Indien », non seulement la calotte, mais les bouffants de la nuque et des tempes, ainsi que la barbe, ont été coulés à part et rajustés ; les yeux sont modernes, comme ils le sont dans la tête « éginétique », la seule de la série qui soit archaïque ; dans celle-ci, les frisons et le tour de cheveux auquel ils se rattachent sont rapportés d'une oreille à l'autre, mais le crâne en est fait d'un jet. L'« adorant » de Berlin a subi de même une restauration totale qui a enlevé et râclé tout l'épiderme. Le pugiliste des Thermes avait les jambes brisées lors de la trouvaille ; mais les fêlures imperceptibles qu'on remarque sur plusieurs parties du corps, surtout à la tête, sont intentionnelles et indiquent les coups reçus ; peut-être les deux gouttes de sang de la face étaient-elles colorées. La conséquence de cette étude devrait être d'éviter toutes les restaurations qui ne sont pas indispensables pour la présentation des antiques et de ne jamais restaurer en trompe-l'œil. Mais, aujourd'hui plus que jamais, il est douteux que la leçon porte ses fruits.

1. *Jahreshefte*, XI, 1908, p. 212-8, p. 90-8. Voir la *Revue* de 1906 (XIX), p. 169.

Sanglier de Meuzek. — Un grand sanglier de bronze vient d'entrer au Musée de Constantinople (1). Il aurait été découvert en 1903 dans le vilayet d'Andrinople, à Meuzek, non loin de la frontière bulgare. A ce moment il était intact et, dit-on, fixé sur un socle en marbre : depuis, le groin a été brisé et deux des pattes ont disparu. L'œuvre est intéressante par la



vie singulière qui l'anime, malgré certains détails conventionnels, comme la crête de soies rigides qui surmonte l'épine dorsale. L'animal avait reçu un coup de lance ou d'épieu, comme l'indique la blessure qu'il porte au flanc ; il est dès lors probable qu'il faisait à l'origine partie d'un groupe : peut-être est-ce une pièce détachée d'une Chasse de Méléagre.

Bol de Mégare. — Le vase à relief qui est reproduit ci-contre a été découvert à Chalcis (2). La représentation qu'il

(1) *Revue archéologique*, 1908, I, pl. VIII-IX, p. 1-3, Hamdy-bey.

(2) *Ἐπιμερίς Ἀρχαιολογική*, 1907, p. 83-90, pl. 4, A. Philadelphus. Je signalerai, à ce propos, l'article de Zahn sur une collection de vases hellénis-

porte ne laisse pas de surprendre. On y aperçoit côte à côte un guerrier assis, tel qu'est Achille pleurant Patrocle, un second guerrier également au repos et, près de lui, trois roues de char au-dessus de deux aplustres, enfin un troisième guerrier qui lutte contre une Amazone, comme Achille et Penthésilée, puis une



Nikè ou une Athéna, suivie d'un héros de taille gigantesque, tel que serait Ajax. L'incohérence des motifs est telle qu'on serait tenté de l'attribuer à l'ignorance d'un faussaire, si la provenance de la coupe n'était pas garante de son authenticité. L'ouvrier qui était chargé de décorer le vase a dû employer pèle-mêle les moules les plus divers, sans autre souci que d'arriver au bout du registre. Il suit que nous devons être en garde contre les explications symboliques et littéraires qui ne tiennent pas compte du caractère industriel de ces poteries. Une coupe « de Mégare » montrait aussi bien Œdipe au milieu de la guerre de Troie; le bol de Chalcis est un exemple plus frappant encore de l'incurie singulière qui trop souvent dépare l'œuvre des céramistes.

tiques à reliefs trouvés dans la Russie méridionale (*Jahrbuch*, XXIII, 1908, p. 45, 77, fig. 1-49) et les études récentes de Deonna et de Perdrizet sur les lampes de Délos et de Delphes (*Bulletin de Correspondance Hellénique* de 1908, p. 133-176; *Fouilles de Delphes*, t. V).

V. — ORFÈVRERIE. OBJETS DIVERS.

Ornements d'or mycéniens. — Les six tombes de l'Acropole mycénienne, surtout les sépultures féminines, renfermaient, on le sait, un grand nombre d'ornements d'or. Ceux-ci étaient, le plus souvent, des rosaces ou des plaques d'or, d'une extrême ténuité, qui n'avaient pu servir aux morts que de parure funéraire. Schliemann pensait que ces feuilles de métal étaient fixées sur le linceul, mais aucune trace d'étoffe n'a été relevée au revers des lames; de plus, un certain nombre de ces appliques sont percées de trous sur les rebords et étaient évidemment clouées; l'une des fleurs est même munie d'une pointe longue de 5 centimètres, et une grande quantité de clous de bronze à tête dorée a été découverte dans les six tombeaux. M. Staïs, (1) revenant sur une communication qu'il avait faite au congrès d'archéologie, estime que ces ornements d'or étaient fixés sur un support de bois, par conséquent sur un cercueil. Ainsi s'expliquerait le fait qu'on a trouvé dans les tombes à la fois des poutres et de la cendre fine d'origine ligneuse. La larnax crétoise d'Artsa conserverait le souvenir de ces cercueils mycéniens et les rosaces qui la décorent imiteraient un revêtement de métal. Les prétendus diadèmes, que leur dimension empêche d'avoir pu entourer le front des morts, étaient et pouvaient être fixés sur le chevet des coffres. Même les masques et les cuirasses n'auraient orné qu'un cercueil. L'origine de cette coutume devrait être cherchée en Égypte et les sarcophages anthropoïdes pourraient donner quelque idée de ces momies de bois mycénienne dans la barbare splendeur de leur enveloppe étincelante.

(1) Ἐφημερίς Ἀρχαιολογική, 1907, p. 31-60, fig. 1-13.

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE ⁽¹⁾

(Suite et fin).

ASIE MINEURE

Mysie. — *Cyzique.* — H. v. Gaertringen, *AM.*, 1908, 161. D'après Mordtmann, les inscr. *AM.*, 1906, 430 et Michel, 596 proviendraient de cette ville.

Kawak entre *Panderma* et *Gueunen.* — Edhem Bey, *BCH.*, 1908, 523. Ex-voto à Zeus Olbios par son prêtre Euodiôn; il a fait représenter sur la stèle le dieu pourvu d'une tête de taureau.

Troie. — Hicks, *JHS.*, 1907, 226. Fr. d'un décret où Diphilos Xanthippou est couronné pour services rendus (?) à la panégyrie des Panathénaïa.

Barbagallo, *Riv. Stor. Ant.*, 1908, 321. Dans *CIG.*, 3599, réduire le prix de revient du mouton à 12 dr., de la vache à 38 dr.

Pergame. — A. J. Reinach, *RA.*, 1908, II, 174-218. Première partie d'une étude sur « Les Mercenaires et les colonies militaires de Pergame » qui contient un examen détaillé de la convention conclue en 260 par Euménès I avec ses mercenaires révoltés (*Or. gr.*, 266), de sa date et de ses clauses. Parmi les questions épigraphiques étudiées dans cet article, signalons, p. 188, n. 1 et 192, n. 3 : la Philétaireia de la dédicace de Diogènes Épikléous (*Or. gr.*, 336) serait, comme celle du décret rendu en l'honneur de Diodôros Ilérôidou (*AM.*, 1907, 247), non la place forte de l'Ida, mais une partie de la citadelle ou un faubourg fortifié de Pergame. P. 195, n. 2 : la limite des territoires sur lesquels porte la *Mytilenaeorum et Pitanaeorum controversia de finibus* (*Or. gr.*, 335).

P. Groebe, *AM.*, 1908, 138. Cherche à identifier les personnages romains honorés sur les bases du recueil de Fraenkel : 408, M. Junius, le préteur de 67 ou le légat de 81; 429, M. Caecilius Cornutus, le frère Arvale de 21 — ou celui de 14 et de 20 p.; 431, G. Sornatius, le légat de Lucullus qui joua un rôle important dans la guerre mithradatique de 71 à 67.

P. Jacobstahl, *AM.*, 1908, 375-421. Résultats de la campagne 1906-7.

1. Décret honorifique du règne d'Attalos III. C'est le premier dont l'en-tête

(1) Cf. p. 145 et suiv.

mentionne, après le prytane et le prêtre éponyme, les prêtres des cultes dynastiques, celui d'Attalos II, celui des Θεῶν Φιλὰδελφῶν, évidemment les « bons frères » de ce roi, Athénaïos et Philétairos, celui des Θεῶν Εὐσεβῶν, Stratonikè et Apollonis, mère et grand-mère d'Attalos III, enfin celui d'Attalos III qui est le cousin d'Athénaïos Sôsandrou déjà connu comme prêtre de Zeus Sabazios et de Dionysos Kathégémôn. Parmi les services rendus comme gymnasiarque par Mé..., le décret le loue particulièrement : 1° d'avoir élevé à ses frais une statue du roi en bronze doré haute de 4 coudées, tout en permettant que la dédicace en soit faite au nom du peuple ; 2° d'avoir également fait les frais des prix, sans doute des trépieds, gagnés par ses concitoyens à la course au flambeau des Lakinia de Crotone. — 2. Peut-être le Mé... de l'inscr. précédente est-il le Métrodôros, fils d'Héraklêon, qui, déjà connu comme gymnasiarque par Fraenkel, 252, paraît comme prêtre dans la gymnasiarchie de Hagias Hagiou. Parmi ses mérites vantés en 30 l., relevons les soins pris pour les jeux ἐν ταῖς ἐπωνύμοις τῶν βασιλέων ἡμέραις et la statue de bronze doré de 4 coudées qu'il a élevée, lui aussi, « comme monument impérissable des bontés du roi envers son peuple ». — 3. Décret mutilé en l'honneur d'un gymnasiarque. Notons la mention d'un mois où l'on procède à une cérémonie devant les autels d'Éros et d'Antéros, celle des concours en armes aux Niképhoria, celle d'autres jeux gymniques κατὰ τὴν τῶν Β]ασιλέων ἀποθέωσιν. — 4-5. Fr. d'un décret semblable qui contient les premières mentions d'un Pythion et des bibliothèques (restituez βυβλιοθηκῶν, non βιβλ., d'après la dédicace à un conservateur de la bibliothèque de Pergame et d'après Dittenberger, *Or. Gr.*, 172). — 6-23. Listes éphébiques trouvées sur les murs d'un temple voisin du gymnase. Il semble avoir été consacré à Asklépios Sôter qui paraît une fois comme gymnasiarque. Les listes appartiennent aux années qui suivent la chute de la royauté. Elles contiennent les noms de οἱ ἐνκριθέντες εἰς τοὺς ἐφ'ἑθούς ἐκ τῶν παιδῶν εἰς τὸν ἐπὶ πρυτάνεως καὶ ἱερέως — — τοῦ — — ἐνικυτῶν, qui se divisent, suivant le résultat de cet examen de passage, en εὐτακτοί, εὐετακται, φιλόπονοι (à rest. dans Fraenkel, 562). A côté des éphèbes pergaméniens, toujours munis du nom de leur père et de celui de leur tribu — Ἰ'Αθηναῖς dont l'existence avait été supposée par Kolbe ne s'est pas rencontrée et il faut lire Ἀπολλωνιάς et Εὐμενίαι —, il y a bon nombre de Romains avec patronymique, mais sans nom de tribu, et quelques citoyens des anciennes villes du royaume de Pergame, Masdyé, Myrina, Pitané. — 24-33. Ex-voto à Dionysos (par un Ἀξισεύς, ethnique nouveau) à Hermès, Hermès et Héraklès, *Juno Regina* (Ἰουα βασιλιά), Sabazios, Tyché Épékoos, à Téléphos (par le médecin Amabôios, qui appelle savaamment ses concitoyens Kétéens), au roi Attalos Sôter (par la prêtresse Mètréïis). — 34. Bases de statues dédiées par Φιλέταυρος Ἀττάλου (le fondateur de la dynastie) à Εὐμένει, τὸν υἱόν (fils adoptif), par le peuple à Hiéron Asklépiadou qui réorganise les Sôtéria et les Hérakleia après la guerre mithradatique, à Mithradatès Ménodotou qui, pour avoir sauvé la ville peut-être à la même occasion, est dit τῆς πατρίδος μετὰ Πέργαμον καὶ Φιλέταυρον νέον κτίστην; à Jules César, à Auguste. — 49-51. Fr. d'inscr. monumentales du gymnase. — 52-6. Funéraires. — 58-9. Bases signées du grand sculpteur d'Attalos I, Ἐπίγονος Χαρῖος Περγαμηνός. — 60. Κρησίλας ἐποίησεν. — 62-8. Tuiles estampillées au nom du roi Attalos.

Bithynie. — Paphlagonie. — Pont. — Wiegand, *AM.*, 1908, 153. 8-13. Six

épitaphes de provenance bithynienne, aujourd'hui dans le jardin de la K. Pr. Museumsstation à Constantinople. Dans 10, le nom Ζηλυδοίης ; dans 11, Eupolla Agathopodos a fait graver sur sa stèle un éventail, une corbeille, des gants, un coffret. Un ex-voto à Apollon par des $\text{χωμηταὶ Ὑαρηλιανοὶ}$ a été signalé à *Yaghdjilar* à 15 km. au N. du golfe d'Ismid.

Milētopolis (Mekle). — Domaszewski, *Philol.*, 1908, 7, établit que le centurion honoré après une campagne d'hiver en Arménie (*JHS.*, 1907, 64) est le primipile Sulpicius Asper qui commandait le détachement de la *legio VI Ferrata* à la défense de Tigranocerte pendant l'hiver 61/2.

Astakos. — Th. Reinach, *Recueil général des Monnaies grecques d'Asie Mineure*, I, 2 (1908), p. 265. Les deux textes épigraphiques sur lesquels on s'est fondé pour soutenir qu'Astakos a été rebâtie après sa destruction par Lysimaque ont été invoqués à tort. Dans *IG*, XIV, 1077, Ἀστακηνοί n'est qu'une mauvaise conjecture; dans *IG*, IV, 1379, Ἀστακείης γαίης désigne la Bithynie.

Myrlea (Moudania). — E. L. Hicks, *JHS.*, 1907, 228. Deux stèles ornées de serpents : l'une, consacrée $\text{Ἀσκληπιῷ Διορυσίτην}$ par l'orphelin Gracchis Secundus; l'autre, dans laquelle C. Naevius Justus consacre au même dieu, qualifié de $\text{Ἐπιδαυρίῳ Περγαμηνῷ Διορύχῳ κατοικοῦντι}$, une stoa et un terrain à bâtir.

Sur la route d'*Amasia* à *Néokaisareia*, à *Barakle*, qui serait la *Palatce* de la Table de Peutinger, L. Jalabert, *Mélanges de Beyrouth*, III, 1908, 443, signale une stèle élevée par Loukis Héliou à sa femme et son fils φθόνω ἔνεκεν . — *Tekke*, à 7 ou 8 km. à l'E. de Barakle, épitaphe de Makaria Eugéous. — *Niksar*, un texte chrétien et une inscr. rupestre effacés. — *Almous*, texte également mutilé.

Aux environs d'*Amasia*, Jalabert, *ibid.*, 446. — *Aroudjak*, à 4 h. N.-O., in *memoria* de trois frères à leur père Damas. — *Orta-Keui*, à 6 h. O., Pompeius Hyginus à sa fille morte à 4 mois. — *Sertchale*, *Tchai-Keui*, *Aivali*, dans le *Kizlar-Dagh*, 3 épitaphes où la tombe est dite ici θέσιν , là πύλον .

Plus près de *Sébastopolis* (Soulou-Seraï), à *Kadichehir* et *Tcheutté*, 2 épitaphes et une dédicace datée de 199 des Sébastopolites à Julia Domna.

Galatie. — *Ancyre*. — Ch. Hoeing, *Class. Philology*, 1908, p. 87. Quelques corrections au *Monumentum Ancyranum* (II, 18; III, 40; IV, 19), dont la Cornell Expedition to Asia Minor annonce dans son *Preliminary Report*, 1907/8, qu'elle a fait un estampage complet. Le Testament a été édité pour les classes par E. Diehl, *Res gestae Divi Augusti* (Bonn, 1908).

Sur la question complexe des frontières entre les provinces de Galatie et d'Asie, 3 textes trouvés par W. M. Calder, *Class. Rev.*, 1908, 213, apportent une lumière nouvelle. Dans le district compris entre la limite occidentale de l'Axyllon et le Sangarios, district généralement attribué à la Galatie, M. C. a trouvé au village kurde *Chekirji*, à 15 milles au N. de Tcheltik (entre Therma et Veteston sur la carte d'Anderson), une épitaphe élevée à leur père par ses fils $\text{ἐπι ἄνθρακίου Δ. Κελίου}$. Or, D. Caelius Calvinus Balbinus fut proconsul d'Asie v. 215. A un autre village kurde, *Baltsha-Hissar*, à 10 ou 15 milles à l'E. de Chekirji, épitaphe chrétienne : $\text{Μακεδόνης προσβύπερος τὸν ἀριστογαλατίας}$; on est donc ici en Galatie. A 2 1/2 m. au N.-E. de Chekirji, au village kurde de *Kosez-Abdullah*, un pilier de marbre élevé, sur l'ordre de Zeus, par Philémon, *oikonomos* d'Appuleia Concordia, dame romaine dont les terres étaient apparemment placées dans la province d'Asie.

Cappadoce. — *Césarée.* — G. Bernardakis, *Échos d'Orient*, 1908, 26. Dans une étude sur les ruines de Césarée, cite le seul fr. dans lequel il aurait rencontré une croix accompagnant quelques lettres. De Césarée et de ses environs, Jalabert, *Mélanges de Beyrouth*, 1908, 463, publie 23 épitaphes où l'on rencontre des noms intéressants : Aédon, Jason, Ion, Tattis, Loggos, Ammé, Sigé, Tauros, Ariobarzanés. On aurait aussi trouvé un casque avec le nom de Tigrane, roi d'Arménie (?).

Soghanle, ravin entre Dévéli Kara Hissar et Melegopi au S.-O. du mont Argaios. — G. de Jerphanion, *RA.*, 1908, 4; *C.-R. Ac. inscr.*, 1908, 21. Nouvelle copie de l'inscr. dédicatoire de l'église de Hagia Barbara sous le règne de Basile et Constantin (976-85) mal publiée par Lévidis et Pridik. Les fresques dont cette église de Sainte Barbe est décorée sont partout accompagnées des noms des personnages représentés. Dans les villages voisins de *Sushum*, *Matchane*, *Souvech*, *Til Keui*, *Bach Keui* et à *Soghanle* même, Jerphanion et Jalabert, *Mélanges de Beyrouth*, 1908, 470, ont relevé une demi-douzaine d'épitaphes.

Gueuréné, vallon entre Matiane et Urgub. — G. de Jerphanion, *RA.*, 1908, 23. Cette chapelle, souterraine comme celle de Soghanle, est garnie de fresques sans doute postérieures d'un siècle. En outre des noms disséminés, des rouleaux où sont peints des versets accompagnant chaque prophète.

Arabissos (Yarpouz). — Jalabert, *Mélanges de Beyrouth*, 1908, 455. Six épitaphes chrétiennes; nouvelle copie de la stèle élevée à Mâ par Atinas, Sterret, 335.

Komana. — Jalabert, *Mélanges de Beyrouth*, 1908, 459. A l'intérieur du temple, deux *in memoria* et quelques lettres sur un fût de colonne. Deux épitaphes aux villages voisins d'*Aivanet* et de *Hasra*.

Arasaxa (Seresek). — Jalabert, *Mélanges de Beyrouth*, 1908, 461. Liste de noms. *Ariaramneia-Rhodandos* (Faraša). — H. Grégoire, *C.-R. Ac. inscr.*, 1908, 435. Une inscr. rupestre dans laquelle le spathaire Syméon, détaché au $\kappa\acute{\alpha}\sigma\tau\rho\nu$ Ῥοδανδοῦ, invoque le Seigneur pour le salut des $\mu\epsilon\gamma\lambda\acute{\omega}\nu$ βασιλέων (sic) Léon (IV, Chazare) et Constantin (VI, son fils, couronné en 776) et l'épitaphe de Tillès Tarkondaïou et de sa femme Mâ. — A 2 km. en amont de Faraša, dans la gorge du Zamanti-Sou, sur la paroi rocheuse en face du *Yerkeupru*, le texte gréco-araméen déjà publié ici (*REG.*, 1908, 200) et que M. G. lit : Σαγάριος | Μαγ[αφά]ρνου | στρατηγός | Ἀριαραμνείας | ἐμάρτυς | Μίθρη. Le stratège de la région d'Ariaramneia est donc prêtre de Mithra, comme celui de Kataonie est prêtre de Mâ de Komana (*Or. gr.*, 364).

La plupart des textes publiés par Jerphanion et Jalabert ont été copiés en automne 1907 par H. Grégoire qui les publie dans le 1^{er} fasc. du *BCH* de 1909. C'est également au prochain *Bulletin* que nous remettons le dépouillement de Rott, *Denkmäler aus Pisidien, Pamphylien, Kappadokien* (Leipzig, 1908).

Les conclusions tirées par Cumont du *cursus honorum* de T. Julius Polemaeanus d'Éphèse (cf. *REG.*, 1907, 77; 1909), conclusions relatives au gouvernement de Cappadoce sous les Flaviens, ont reçu l'approbation de Liebenau, *BPhW.*, 1908, 374 : de 71 à 114, les *provinciae Cappadociae, Galatae, Ponti, Pisidiae, Paphlagoniae, Armeniae minoris* ont été gouvernées par un seul *legatus Augusti* qui, bien que non consulaire, avait, comme les consulaires, deux légions sous ses ordres, XII Fulminata à Mélitène, XVI Flavia à Samosate.

Arménie. — *Tigranocerte* (Mayafarikin on Farkin). — Lehmann-Haupt, *Klio*, 1908, 497. Sur la porte du Nord, réparties sur 9 blocs, 35 l. d'un texte malheureusement très mutilé. C'est une lettre qu'un roi d'Arménie adresse aux habitants de Tigranocerte qui ont fait cause commune avec ses ennemis et dans laquelle il cite des documents émanant des Romains et des Perses qui se disputent la prépondérance sur son royaume. On discerne qu'il s'agit d'ennemis venus « d'au-delà de l'Euphrate, de Matiène, de Mélitène, de Kommagène, d'Osrhoène », de leur expulsion, d'une place-forte appelée Nékra au pouvoir des Romains, d'une révolte de Tigranocerte, de l'occupation de sa citadelle par les troupes royales et de la gravure sur la porte et sur les portes d'autres villes de certains documents romains. Tous ces événements se rapporteraient le mieux, selon L.-H., à l'époque où le roi Pap, fils d'Arsakès III que le Perse Shâpûr fit périr, envoya, avec l'appui des Romains auprès desquels il s'était réfugié, son général Muschel reconquérir les parties de son royaume qui avaient accepté ou appelé la domination perse, notamment l'Arzanène dont Tigranocerte était capitale (v. 370).

Ionie. — *Érythrées*. — G. Zolôtas, Ἰθ ἡ ν ῆ, 1908. Dans son recueil d'inscr. chiotes, ce savant a compris 4 textes d'Érythrées. Les deux villes se faisant face et Chios ayant eu de plus une Pérée sur le littoral érythréen, la provenance des inscriptions est souvent sujette à doute. J'ai indiqué plus haut (s. v. *Chios*, p. 194) que certaine inscription, considérée comme chiote par Zolôtas, devait être plutôt rapportée à Érythrées au temps de l'invasion galate. Le décret publié par Zolôtas (p. 199) est un document important pour l'histoire d'Érythrées à cette époque. Parmi les stratèges loués pour leur belle conduite lors de l'investissement de la ville par les Galates (*SIG.*, 210) se trouve Polykritos Iatrokléous. C'est en son honneur qu'est gravé le nouveau décret de 53 l., décret postérieur à la rentrée d'Érythrées sous la domination séleucide qui eut lieu à la fin de la 1^{re} guerre de Syrie (v. 270). Entre autres services rendus par Polykritos, rappelons : les efforts qu'il a faits, avec le navarque Alkippos (navarque érythréen plutôt qu'égyptien, puisqu'on considère comme chef de la flotte ptolémaïque l'Athénaios qui figure dans *SIG.*, 210) et les triérarques, pour assurer, pendant l'invasion galate, les libres communications d'Érythrées par mer et « pour maintenir ainsi l'abondance de toutes choses » ; l'ambassade dont il ne craignit pas de se charger auprès des barbares pour obtenir la remise en liberté des otages (livrés apparemment pendant que les stratèges s'occupaient à réunir la rançon de la cité, comme on le voit dans *SIG.*, 210) ; « non seulement il rentra dans la ville accompagné des otages, mais il sut ramener moyennant rançon tous ceux des citoyens qu'il vit prisonniers » ; dans la disette qui suivit cette guerre — le médimme de froment était monté à 60 drachmes ! — il ne donna pas seulement gratuitement ce qu'il possédait de grains, il permit aux sitônes, qui ne savaient où trouver de l'argent pour leurs achats, de mettre hypothèque sur une partie de ses biens ; lorsqu'il s'agit enfin d'envoyer une ambassade au roi Antiochos (apparemment celle qui alla solliciter d'Antiochos I l'autonomie de la ville et qui l'obtint avec certaines restrictions touchant les impôts, *Or. Gr.*, 222), c'est lui qui fournit de vivres le bâtiment qui l'emportait sous la conduite τοῦ ναυάρχου τοῖς ἀφράκτοις. — Tout aussi intéressant est un texte *stoichédon* du v^e s. réglant l'organisation de certains tribunaux

(p. 194). Ils seront composés de 9 citoyens par tribu; leur compétence s'étendra à toutes les affaires inférieures à 30 statères; ils prêteront le même serment que le Conseil; pour les jugements ils devront être au moins 61 (sur 90; dans les amendes de 10 statères, la moitié reviendra à l'accusateur, l'autre à la cité, etc. La présente stèle devra être exposée ἐς τὸ γυμνάσιον τοῦ Ζηνός πάροραίου. — P. 231. Mesures pour l'affichage d'un décret εἰς φυλακὴν τῆς πόλεως, déjà publiées dans le Μουσεῖον de Smyrne, 1873-5, p. 128. — P. 233. La proxénie du III^e s. en faveur d'Épikouros Épiménous de Rhodes vient d'Halicarnasse (Michel, 454).

Smyrne. — J. Keil, *Jahreshefte*, 1908, 109. On savait par CIG., 3148 et 3170, que, lorsque Hadrien concéda à Smyrne son second néocorat, la ville institua aussi des θεολόγοι et des ὑμνωδοί. En restituant un en-tête mutilé publié dans le Μουσεῖον, 1873-5, 91, M. K. montre que cet octroi remonte au premier séjour d'Hadrien, en 123.

Gül Bagstché près de *Smyrne*. — H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. en Belg.*, 1908, 221. Dans l'inscr. byz., *RA.*, 1902, II, 150, le mot τετραέντων désigne un dallage carré, un carreau.

Éphèse. — Le 1^{er} volume des *Excavations at Ephesus* consacré à *The archaic Artemisia*, contenant le résultat des fouilles poursuivies en 1904-5 dans les couches profondes du temple, a paru en 1908 (Londres, in-4^e) par les soins de D. G. Hogarth secondé par quelques collaborateurs. C'est Hogarth qui a étudié, p. 120-144, la plus importante trouvaille épigraphique, une plaquette d'argent, inscrite *boustrophédon* sur les deux faces. Sur les 7 l. de la face A des comptes notés de façon impersonnelle : indication de l'objet suivie du prix donné en mines; de ces objets les uns sont dits *pesés* (ἐστᾶθησαν), les autres *contribués* (ἡνείχθησαν); 10 mines sont produites par des salines (ἐκ τοῦ ἕλους), 10 par des prises de guerre (ἐκ τοῦ δόρατος), 10 par des droits sur l'entrée des navires (ἐκ τοῦ ναυτικῆς). Sur les 7 l. de la face B, les comptes paraissent rendus à la première personne, et les prix sont donnés en détail, mines, statères, sixièmes, douzièmes. Les caractères épigraphiques permettent de dater ce texte du milieu du VI^e s. C'est ainsi le plus ancien compte de sanctuaire que nous possédions, compte probablement relatif à sa reconstruction sous Crésus. La restitution de la face A étant à peu près sûre, je la transcris en caractères cursifs avec l'accentuation : τε^παρά^φοντα μνέαι τὸ πρῶ[τον] ἐστᾶθησαν ἐκ τῶν δ[ὲ] ὄρων[?] χρυσῶ (40 mines d'or) · ἐκ πόλεως ἡνείχθησαν · ἀργυραὶ πέντε καὶ εἴ^φοσι μνέαι (25 mines d'argent) εἰν τῷ πρώτῳ χρυσῶ ἡνείχθησαν · ἐκ τῶ δόρατος εἰς μνέαι | ἐστᾶθησαν (6 mines) · δέκα δὲ αὶ ἐνθῆνδε ἐστᾶθησαν μνέαι · χρυσῶ (10 mines d'or) · ἀργυρῶ τρεῖς καὶ | τρι^φοντα μνέαι ἐνθᾶδ' ἐστᾶθησαν (33 mines d'argent) · ἀργυραὶ [ἐκ τῶ] ναυτικῆς ἐστᾶθησαν | ἐπὶ τῷ αὐτῷ ἐβδομη^φοντα μνέαι (70 mines d'argent) · καθά[περ.....] νο... | δέκα ἐκ τῶ ἕλους (10 mines d'argent).

P. 295, A. H. Smith reproduit les trois fr. de tores de colonnes portant le nom de Crésus. — P. 311, 4^{me} fr. de 5 lettres en ordre rétrograde considérées à tort par Newton comme écrites en un alphabet inconnu : ce seraient des caractères ioniens contemporains de la plaquette d'argent. — P. 318. Quatre fr. de vases rouges inscrits; sur l'un : ω εἶμι τοῦ Μx... — P. 320. Sur un sceau (?) en argile ΜΕΝΘΕΟC, le dieu Mên?

A. Sauveur, *Musée belge*, 1908, 123. Il n'est pas probable que la *legio VI Mace-*

donica dont un officier est mentionné dans *Jahresh.*, 1899, *Beibl.*, 82, soit identique à la *Victrix*. L'inscr. serait donc antérieure à la victoire de Philippe à laquelle ce nom est dû.

J. Keil, *Jahreshefte*, 1908, 107. Quelques détails sur des textes encore inédits concernant les hymnodes; un rescrit du proconsul Paullus Fabius Persicus (cos. 34) attribuant aux éphèbes le soin du culte impérial et les fonds y attachés et jusque là confiés aux hymnodes (voir s. v. *Hypaipa*); un texte d'après lequel, quand Hadrien visita Éphèse, ce furent les éphèbes qui chantèrent au théâtre les hymnes en son honneur.

W. Wilberg, *Jahreshefte*, 1908, 125. En faisant une restitution de la façade de la bibliothèque d'Éphèse, W. montre que 4 niches pratiquées entre les 3 portes d'entrée contenaient des statues symbolisant les vertus du fondateur : Σοφία, Ἐπιστήμη, Ἀρετή et Εὐνοία.

E. Ritterling, *Jahreshefte*, 1907, 299. Montre que le fondateur de la bibliothèque, Tib. Julius Celsus Polemaeanus, était honoré dans une inscr. de Sardes, L.-W., 127, p. 226, à l'époque où Celsus commandait la *legio IV Scythica* (80/1).

E. Groag, *Jahreshefte*, 1907, 285. Dédicace à Tib. Cl. Frontoniana, mère du T. Flavius Stasiklès connu par une inscr. de Tralles, *ibid.*, 282; elle est la fille de Tib. Cl. Frontonianus connu par *IG.*, XII, III, 1119. Un de ses frères, Cl. Capitolinus Bassus, fut proconsul d'Asie v. 220. — P. 291. Commentaire des inscr. publiées dans les *Forschungen in Ephesos*, I, 94, 211, *Hermes*, VII, 32, Wood, *Ephesus, Inscr. from city*, 31, 9, et d'une dédicace nouvelle à T. Fl. Papianus, fils de T. Fl. Damianus, petit-fils de P. Védus Antoninus. Un frère de ce Papianus, Fl. Védus Antoninus, fut proconsul d'Afrique v. 240.

R. Heberdey, *Jahreshefte*, 1907, *Beibl.*, 68 et Ch. Diehl, *C.-R. Ac. inscr.*, 1908, 207. Copies sur une même pierre de deux nouvelles byzantines : *A* contient les 25 premières lignes d'une nouvelle de l'empereur Justin II, datée de 569, interdisant l'achat des fonctions publiques et dont l'affichage dans toutes les grandes villes était ordonné; *B* renferme les 11 dernières lignes d'une nouvelle de Maurice Tibère, du 11 février 585. Sur le même monument, dans la grande rue qui longe l'agora hellénistique, on trouve les noms de l'empereur Héraclius et de son fils accompagnés de l'exclamation καὶ τῶν πρασίμων πολλὰ τὰ ἔτη. Sur trois colonnes on retrouve le nom des Héraclius, *néoi Constantinoi*, et deux fois celui de Phocas; sous une niche, le nom d'Eutropius, qu'on loue d'avoir fait repaver en marbre sa ville natale (le proconsul d'Asie en 371?).

Magnésie du Méandre. — Parmi les documents relatifs aux Leukophryéna publiés par Kern, 18-19 et 61 (*Or. gr.*, 231-3), 61 émane d'*Antiochia Persidis*, 18 et 19 ont été expédiés de cette même ville par un roi Antiochos et un autre roi Antiochos, son fils. Kern y a reconnu avec raison Antiochos III et son fils aîné associé au trône depuis 208. Pline (VI, 139) dit de la ville de Charax, située près du golfe Persique entre le Tigre et l'Eulaios : *postea restituit Antiochus quintus regem et suo nomine appellavit*. Antiochos V Eupator ayant été roi en bas âge, à peine pendant deux ans, et ne figurant même pas sur la liste des Séleucides adorés à Séleucie de Piérie (*Or. gr.*, 246), tandis qu'Antiochos, le fils associé d'Antiochos III, y figure, M. Mago, dans sa monographie sur *Antiocho IV Epifane* (Passari, 1907, p. 87), a revendiqué le passage de Pline pour ce prince, qui est,

en effet, à Séleucie, le 5^e Antiochos. Il se serait arrêté à *Antiochia Persidis* pendant l'hiver 165-4, entre sa campagne d'Arménie et sa campagne de Médie; dès 170, son fils Antiochos, âgé de trois ans, lui était associé. Mais les inscriptions sont trop formelles pour qu'on puisse attribuer les documents datés d'*Antiochia Persidis* à d'autres qu'à Antiochos III et à son fils. D'autre part, à la l. 15 de la pièce 61, l'éponymie de la ville est assignée à Antiochos I. Il faut donc lire : *primus regum*, à moins d'admettre, avec Kern, que l'Antioche des inscriptions et l'Antioche de Pline sont deux villes distinctes, ce qui permet l'hypothèse de Mago, mais ce dont je ne vois pas la nécessité. — Quant à l'inscr. d'Antioche de Perse, M. Holleaux, *BCH.*, 1908, 269, confirme qu'elle appartient aux premiers mois de 205.

Priène. — Pour les inscr. relatives aux cultes de Sérapis et d'Isis, *Inscr. v. Priene*, 193-5, voir Ad. Rusch, *De Serapide et Iside in Graecia cultis* (Berlin, 1907, 74). Il signale encore leur culte pour l'Asie à Cyzique, Pergame, Smyrne, Éphèse, Magnésie du Méandre, Halicarnasse et Cnide. — Dans la dédicace byzantine 217, où l'éditeur s'est borné à transcrire $\beta\omicron\tau\acute{\eta}\theta\epsilon\iota$ APBANTICAATO, $\chi\rho(\iota\sigma\tau\acute{\epsilon})$, M. H. Grégoire, *R. Instr. publ. en Belgique*, 1908, 216, reconnaît ingénieusement la transcription grecque des deux noms de nombre sémitiques *arba'in* = 40, *tisā'* = 9 et le groupe de chiffres grecs Λ (30) + T (300) + O (70) = 400. Or, dans le système isopséphique, 40 est le chiffre de M , 9, celui de Θ , 400 celui d' Υ . On lira donc : $\text{M}(\omicron\upsilon)$ $\Theta(\epsilon\omicron\upsilon)$ $\Upsilon(\acute{\iota}\acute{\epsilon})$ $\chi\rho(\iota\sigma\tau\acute{\epsilon})$.

Les trois inscr. où le secrétaire public reçoit l'ordre de faire inscrire $\epsilon\tilde{\nu}$ $\delta\epsilon\rho\mu\alpha\pi\tau\acute{\iota}\nu\omicron\iota\varsigma$ $\kappa\alpha\iota$ $\beta\upsilon\delta\lambda\acute{\iota}\nu\omicron\iota\varsigma$ $\tau\epsilon\acute{\upsilon}\chi\epsilon\sigma\omega$ (114, 10, 30; 112, 23; 113, 17) sont discutées, d'après Birt, *Die Buchrolle in der Kunst* (Leipzig, 1907), et Schubart, *Das Buch bei den Griechen und Roemern* (Berlin, 1907), par W. Weinberger, *Ztschr. f. oest. Gymn.*, 1908, 580, qui voit dans le $\tau\epsilon\acute{\upsilon}\chi\omega\varsigma$, non un *codex*, mais un rouleau et met ce développement du parchemin (peu après 84 a.) en rapport avec la défense d'emporter le papyrus attribuée à Ptolémaïos VIII.

E. Nachmanson, *BPhW.*, 1908, 803-15, a donné un compte rendu important au point de vue de la grammaire et de la langue du recueil des *Inchriften von Priene*.

Milet. — A.-J. Reinach, *Revue celtique*, 1908 (*Pour l'histoire des Gaulois d'Orient*, p. 21-6 du tir. à part). Si l'on admet que les trophées galates du bouletérion élevé au nom d'Antiochos IV par ses deux favoris Hérakleidès et Timarchos de Milet se rapportent à la guerre de Solovettios, la seule invasion galate dont nous ayons connaissance sous le règne d'Antiochos IV (175-été 164), il en ressort que cette guerre devait être achevée en 166. Antiochos IV, en effet, a dû se trouver dès le début de 165 en Babylonie (cf. Mago, *Antioco IV Epifane*, 1907, p. 85). Or, si Timarchos n'était pas encore satrape de Babylonie, puis de Médie, c'est alors qu'il dut recevoir cette fonction dont il profita, après la mort du roi, pour se déclarer indépendant. A partir du début de 165 une dédicace de lui à Milet devient donc invraisemblable, celle du bouletérion se trouve circonscrite à l'année 166.

Lydie. — *Tralles*. — E. Groag, *Jahreshefte*, 1907, 282. Recherches généalogiques sur les personnages nommés dans *JHS.*, 1883, 349, *AM.*, 1896, 113 et 112, personnages qu'on retrouve notamment à Éphèse (cf. plus haut, p. 312).

Sardes. — E. Ritterling, *Jahreshefte*, 1907, 299. Commente L.-W., 727, p. 226, en l'honneur de Julius Celsus Polemaeanus, qui était alors (104) légat de la *legio IV Scythica* et qui avait été auparavant $\pi\rho\rho\sigma\theta\epsilon\upsilon\tau\acute{\eta}\varsigma$ de Cappadoce, Galatie, Pont,

Psidie, Lycaonie, Paphlagonie, Petite-Arménie. Cette dernière légation n'est donc pas un grand commandement militaire, mais comporte probablement les fonctions de *juridicus* que Celsus aurait exercées sous les ordres du gouverneur Nera-tius Pansa, 78-80.

Wiegand, *AM.*, 1908, 156. Artémon dédie un relief, montrant une vache allaitant son veau, à Δ:ὶ Περτρηνῶ.

Thyateira (Akhissar). — Wiegand, *AM.*, 1908, 156. Dédicace de C. Julius Démétrios, le 4 tybi de la 8^e année égyptienne de César. Il s'agit donc apparemment de dieux égyptiens. Le même savant a copié à Smyrne une épitaphe provenant de la vallée de l'Hermos. Le mnéméion a été élevé par le τορευτής Marcus, τοῖς ἰδίοις συναιμίοις; il conclut : Ὁ βίος λῆρος.

Philadelpheia. — H. Grégoire, *BCH.*, 1908, 515. Corrections à l'inscr. byzantine, *CIG.*, 8758 : le fondateur du baptistère, l'évêque Théoleptos, n'associe pas Andronic à ses frères Constantin et Théodore et à son neveu Jean Paléologue; il s'agit seulement d'Andronic II et de son fils Michel IX, associé dès 1293.

Ἰππαῖρα (Oedemisch). — J. Keil, *Jahreshefte*, 1908, 103. Restitue une stèle émanant des hymnodes de la province d'Asie, imparfaitement publiée dans l'*Homéros* de Smyrne, 1872, 207. Elle contient 3 documents : une dédicace des hymnodes à l'empereur Claude, le début d'un rescrit à eux adressé par cet empereur, un décret de l'assemblée provinciale relatif aux fêtes données en l'honneur de la maison impériale à l'anniversaire de Tibère. Ces fêtes étaient alimentées par des fonds spéciaux confiés au secrétaire du peuple qui est en même temps *néokoros* et qui figure parmi les éponymes : νεωκόρου καὶ διανομέως τῶν Σεβαστείων χορηγῶν. L'inscription est reproduite par Cagnat-Besnier, *RA.*, 1908, II, 451.

Phrygie. — *Laodicée de Phrygie.* — A. Calderini, *La Manomissione in Grecia* (Milan, 1908), p. 423, propose de restituer dans *AM.*, 1888, 257, 73, l. 2 : μνημ. ἀπέχτη.

H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. en Belg.*, 1908, 219. Dans l'épitaphe d'évêque *BCH.*, 1896, 244, corriger βεντήσεων en κεντήσεων qui, d'après le μουσιάρχος κεντητής de l'édit de Dioclétien, désignerait l'*opus musivorum* qui ornait le portique de l'église.

Leukai (Lefke). — Wiegand, *AM.*, 1908, 151. Dédicaces bilingues de T. Marcus Gamus *Jovi optimo maximo tutori* (ἱερουσιτεῖ) et *Fortunae Reginae merenti* (ἄξιζ).

Hiéropolis. — Th. Nissen, *Byz. Ztschr.*, 1908, 64. Quelques corrections à l'inscr. d'Aberkios d'après le ms. de Jérusalem de la *Vita* de cet évêque.

Les affranchissements par vente à Apollon Lairmènos de *Kadinlar* et de *Sazak* sont reproduits et discutés par A. Calderini, *La Manomissione in Grecia* (Milan, 1908), 395. — Quelques corrections aux épitaphes métriques publiées par Callander (7, 13, 17, 62, 4, 66) dans les *Studies in the History and Art of the eastern prov. of the roman Empire* ont été données par R. Laqueur, *GGA.*, 1908, 200.

Carie. — *Halicarnasse et Théangela* (Souagela). — A. Wilhelm, *Jahreshefte*, XI, (1908), 53-75, rapproche deux inscriptions, *Class. Rev.*, VIII, 217 et Newton, *Halicarn.*, II, 687. Toutes deux (1^{re} moitié du 1^{er} s.) ont pour objet la réfection d'un gymnase, le Philippeion : l'une est le πρώτων ψήφισμα mentionné par l'autre. A noter plus particulièrement, dans un commentaire comme d'habitude riche et précis, la restitution de la formule ὑπὲρ τῶν δυνάμιν ἀποδοῦ, la discussion sur les épo-

nymes dans les décrets d'Halicarnasse (le prêtre d'Apollon, en même temps président des *νεωποῖται*, est d'abord éponyme en cette qualité; il a fini par être nommé seulement comme *ἱερεὺς*; l'éponyme est une seule fois appelé *ἱεροποιός*; c'est peut-être une confusion entre *ἱερεὺς* et *νεωποιοός*), la mention de *Ἐγμικύκλιος* et de la *παιδική πικλαίστρα* en possession de laquelle les *παῖδες* rentreront, le gymnase terminé, la restitution *ἀναπόδοτα* (*γροίματα*) confirmée par de nombreux exemples. — Liste de souscriptions (inédite, II^e ou I^{er} s. av. J.-C.) pour le creusement et la construction d'un puits à Théangela : le prêtre d'Aphrodite est le premier des souscripteurs (on y relève un étranger de Philippes, un *τεγγίτας*, etc.). Les sommes vont de 1/2 drachme à 10 drachmes. Le nom du prêtre qui date ce texte — c'est un prêtre d'Halicarnasse, Théangela n'est pas indépendante à cette époque —, Poleitès f. d'Androsthénès, se retrouve dans la liste des prêtres de Poseidon Isthmios (*CIG.*, 2633) qui, comme W. le démontre, n'a pas été gravée en une fois : les ajouts de la seconde colonne (le nom de Poleitès est du nombre) sont d'époques différentes et la liste que la première colonne ne nous donne peut-être pas entière a été recopiée une cinquantaine d'années avant la prêtrise de Poleitès.

Le texte *CIG.*, 2501 n'est pas de Cos, mais d'Halicarnasse : mois *Ἐλευθεριών*; peut-être Le Bas-Wadd., 504 se rapporte-t-il au même secours prêté par Halicarnasse aux Romains contre Aristonikos. — Deux décrets honorifiques en dorien de Trézène (l'un inédit, l'autre *Class. Rev.*, III, 234) trouvés à Théangela. Le second est pour un citoyen de Théangela nommé dans le premier, Aristeidès f. de Néon, sans doute le grand-père du prêtre du même nom connu par une série de textes d'Halicarnasse du milieu du II^e s. av. J.-C.

J. M. J. Valeton, *Mnemosyne*, 1908, 289-334. Examine diverses questions relatives à la fameuse inscr. de Lygdamis (*SIG.*, 10). Elle n'a pas le caractère d'un pacte conclu entre le tyran Lygdamis et les exilés dont il aurait été contraint à tolérer le retour, comme on l'a supposé généralement. Antérieure au retour des bannis, elle montre Lygdamis dans la plénitude de son pouvoir. Résidant sans doute dans l'acropole de Salmakis, le tyran n'avait fait que modifier dans le sens oligarchique la constitution d'Halicarnasse, mettant à la tête des affaires un *σύλλογος* dont les membres étaient peut-être nommés par lui. Le mnémon Apollonidès Lygdamios serait son fils. *Ἐξδος* de la l. 19 ne désigne pas une convention, mais un décret; dans *ὀρκῶσαι τοὺς δικασταίς* de la l. 20, les juges sont le sujet et non le régime du verbe et ceux qui devront prêter serment sont les mnémons eux-mêmes. Sur ce point, l'ancien droit est maintenu; la loi nouvelle formulée par ce décret peut se résumer ainsi : « *Omnes fundi, qui ante hanc legem rogatam ex possessione dominorum suorum exciderunt, si a dominis non intra duodeviginti menses proximos repetuntur, ab eo tempore, sublato et deleto jure antiquorum dominorum, eorum erunt, in quorum possessione fuerint anno Apollinidis.* » Cette année où Apollonidès sera mnémon doit commencer aussitôt après l'entrée en vigueur de la loi. Les autres paragraphes du travail de Valeton traitent les questions suivantes : *De civibus quibus haec lex sit irrogata.* — *De venditionibus bonorum quae nostra lege praeparantur.* — *De mnemonibus annuis Halicarnassensibus* — *De supplendis et legendis lineis* 8 et 9 (τοὺς μνήμονας μὴ παραδιδόναι μήτε γῆν μήτε οἰκία τοῖς μνήμοσιν ἐπὶ Ἀπολλων-

νέω). — *De fundis privatis in custodiam mnemonum traditis*. L'objet général du décret peut se résumer en ces termes : *ut decernatur aliquid quod detrimento sit eis fundorum dominis, qui neque hoc tempore adsint cum lex feratur, neque adfuturi sint intra duodeviginti menses proximos, quia adesse non possint. Talem legem autem fieri non posse patet nisi ab eis qui existiment et sciant, esse quosdam fundorum dominos hodie absentes, quos tempore adfuturos non esse constet, et id quidem hanc ob causam quod eos retineat et retenturum sit ut tempore adesse prohibeantur* (p. 302-3).

A. W. van Buren, *JHS.*, 1908, 181. Épitaphe en vers d'un Antiochos Antiohou.

Iasos. — Valton, *Mnemosyne*, 1908, 318. Etudie le rôle des mnémions dans le décret rendu sous le règne de Mausole (*SIG.*, 96).

Wiegand, *AM.*, 1908, 157. Cinq épitaphes dont l'une, celle du *protopresbyteros*, Hésychios, est curieuse par ses rébus isopséphiques.

Sagalassos (Isparta). — Wiegand, *AM.*, 1908, 151. Ex-voto Διὶ Ὁρκαρομηνείτῃ.

Alabanda. — G. Cousin, *BCH.*, 1908, 203. Corrections, d'après l'estampage, à *BCH.*, X, 311, 4.

Aphrodisias. — Th. Reinach, *BCH.*, 1908, 499. Vers la fin du n^e s. de notre ère, Stéphanion Stéphanou *paraphylax* et le collège des *néaniskoi* dédient Μητρὶ θεῶν ὀρεῖξ ἐπηκόω θεᾶ καὶ τῆς πετρῖδι un sanctuaire, τὸν νέον Παρθενῶνα, qu'ils disent avoir construit tant pour la charpente en bois que pour la toiture en tuiles, pour les enduits ou stucs et pour les peintures décoratives. Suivent les noms des orophylaqes. A propos de cette inscr., T. R. réunit les textes qui attestent que le *parthénon*, qui sert ici et ailleurs de sanctuaire à des déesses maternelles, n'est pas le temple d'une déesse vierge, mais un temple, ou une portion de temple, réservé à l'usage des *παρθένοι*.

Lycie. — *Telmessos* (Makri). — A. van Buren, *JHS.*, 1908, 181. Sur un petit autel rond où sont sculptés un cavalier au galop et un canthare entre deux serpents : Φιλέταυρος | Ὀνησιφόρος Ἐρμόλυκον | τὸν ἑαυτοῦ ἀδελφὸν | ἕρωα. — Épitaphe où la tombe est appelée *καμάρα*. — Sur le *Πτολεμαῖος ὁ Λυσιμάχου* de Telmessos, cf. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, IV (1907), p. 312.

Phaselis. — A. van Buren, *JHS.*, 1908, 185. Lectures nouvelles de *CIG.*, 4335-6, 4332; *BCH.*, 1892, 442; 1890, 643 et 2 statues d'Hadrien.

Patara. — A. van Buren, *JHS.*, 1908, 183. Épitaphe et fr. nouveau de *CIG.*, 4297.

Xanthos. — A. van Buren, *JHS.*, 1908, 184. Statue consacrée par Imbraimis, prêtre *πατρώου θεοῦ Ξάνθου*. — Lectures nouvelles de *Inscr. Gr.-Rom.*, III, 628.

Chimaira. — A. van Buren, *JHS.*, 1908, 185. Dédicace à un autre Imbraimis et lectures nouvelles de Le Bas, 1340.

Pamphylie. — *Attaleia* (Atalia). — H. Grégoire, *BCH.*, 1908, 519. Restitue une inscr. métrique de l'année 909-10 publiée par Lanckoronski, *Les villes de la Pamphylie*, I, p. 166, 14.

Aspendos. — A. van Buren, *JHS.*, 1908, 189. Sur l'himation d'une statue féminine, la signature (?) *Μόσχος Μόσχου ὁ καὶ Κάλλιππος Συναδέυς* (cf. *CIG.*, 6970 et *IG.*, III, 1360).

Sidé. — A. van Buren, *JHS.*, 1908, 190. Nouvelles lectures de *CIG.*, 4360; une base de statue d'un *démourgos*, la dédicace d'un autel et d'une tombe, 4 menus

fragments, un autel d'Apollon dédié vers la fin du II^e s. par deux bouleutes à la suite de jeux isopythiens, τὸν βωμὸν κατασκευάσαντες καὶ χρυσόσταντες ἀνέθεσαν σὺν τῇ βίαισι. De part et d'autre, deux quatrains paraissent se rapporter aux reliefs de l'autel; une inser. du mois IV d'une indiction XV, provenant d'un φροντιστής τῆς ἀγωνιάτης πρώτης συναγωγῆς, nous apprend qu'il y avait plus d'une synagogue à Sidé, que la première avait un pavé de marbre (μαρμαίρωσις) que le phrontiste a fait garnir ἀπὸ τοῦ ἄμβωνος (la chaire?) ἕως τοῦ σίμμου (portique en forme de *sigma*?) et où il a fait placer τὰς δύο ἐπταμύζους (chandeliers à 7 branches) καὶ τὰ δύο κιονοκέραλα.

Cilicie. — Jalabert, *Mélanges de Beyrouth*, 1908, 472. Neuf textes trouvés dans des villages : à *Gayank*, un *Soros*, élevé par Lucila à Frontinus; à *Sis*, un *naos*, élevé par Lucretius Longos Alexandros à Sarapis et Isis *myrionymos*. De provenance incertaine, la base d'une statue élevée par ses amis à Onésiklès Diodôrou, ἐπὼν καὶ κωμοφθίξ τῆς νέας καὶ | ἰάμβων ποιητῆν καὶ λόγων | ἐγκωμαστικῶν συναρχιερέων καὶ | νομικῶν ἐν τοῖς ἀρίστοις; et une dédicace à Caracalla et à Julia Domna. *Missis*, deux épitaphes.

Commagène. — *Germanicia* (Marash). — H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. en Belg.*, 1908. Dans *JHS.*, 1898, 311, il faut lire Zariès Barnaiou, στρατηγὸς Σύρων. La partie de la Commagène limitrophe de la Syrie du Nord formait donc une « stratégie des Syriens ».

Zeugma. — La célèbre mosaïque représentant les provinces de l'Empire symbolisées a été étudiée en détail par M. Jatta, *Le rappresentanze figurate delle Provincie romane* (Rome, 1908).

Kyrrhus. — H. Delehay, *Analecta Boll.*, 1908, 88. Dans la borne marquant la limite du territoire qui jouissait du droit d'asile reconnu par l'empereur Anastase à un sanctuaire de St Denys (cf. préc. *Bull.* s. v.), H. D. n'approuve pas la restitution proposée par Cumont pour la l. 3, κατὰ τῆ[μερ]ον γράμμ[α]. La pierre donne ΚΑΤΑΗ.ΙΟΝ, dont on ne peut tirer que Θ[ε]ῖον en admettant une fausse lecture de l'Η au lieu du Θ carré, ou τῆ[δ]ιον pour ἱδ[ε]ον. Le saint Denys auquel se rapporte l'inscription ne serait pas l'Aréopagite, mais un martyr local; Théodoret mentionne précisément sur la route de Kyrrhos à Antioche τὸν τοῦ νικηφόρου μαρτυροῦ Διονυσίου στήλον (*Hist. rel.*, c. II, Schultze, p. 1135).

Métilène (Malatiya). — J. Rendel Harris, *The Cult of the heavenly Twins* (Cambridge, 1906). Dans une visite faite en 1903, il a trouvé parmi les ruines d'une vieille église byzantine, des inscr. du type connu : ΙϚ ΧϚ | ΝΙ ΚΑ.

Pour toutes les places de la frontière romaine, de Damas et Palmyre au Caucase, il faut rappeler qu'on trouvera indiqué l'état actuel de nos connaissances dans l'excellente thèse de Victor Chapot, *La frontière de l'Euphrate de Pompée à la conquête arabe* (Paris, 1907). Bien que M. C. se soit abondamment servi des inscr. trop rares de cette frontière de l'Euphrate, ses dépouillements n'ont peut-être pas été aussi complets qu'ils auraient pu l'être. Ainsi, je remarque l'absence d'un important texte d'Aphrodisias, épitaphe d'un légionnaire de la Prima Parthica Antoniniana établie à Singara par Septime Sévère : Ἀντοῖν|νικανῆς ἦτις λεγέ|ων ἔστιν ἐν Σινγά|ροις τῆς Μεσοποτ|μίας πρὸς τῷ Τί|γρει ποταμῷ (Perrot, *RA*, 1876, II, 39). L'auteur n'a pas pu profiter, pour les garnisons romaines en Palestine, du travail de P. Thomsen, *Zeitschr. d. Paläst. Vereins*, 1906, 421; pour

l'Arabie, des ouvrages de Musil et de Dalmann (cf. p. 241); pour le pays compris entre le Tigre, le petit Zâb et le Djebel Hamoûn, des articles de E. Herzfeld, *Memnon*, I, 1907.

Syrie du Nord. — *Il-'Alâ* « le plateau ». Cette région, extrémité occidentale d'un plateau basaltique qui, s'enfonçant à l'Est dans le désert, est limité à l'Ouest par la grande route de Hamath au S. à Arra au N. (au S. d'Alep) a été explorée en 1904-5 par la *Princeton Expedition*, qui publie les 99 inscriptions qu'elle y a recueillies par les soins de W. Kelly Prentice, 1^{er} fasc. de la section B de la division III (Leyde, Brill, 1908). Cinq textes sans date sont probablement antérieurs à 325; 3 datés appartiennent au IV^e s.; 5, au V^e s.; 32, au VI^e; 1, au VII^e; 29 textes sans date peuvent être assignés au VI^e s. C'est dans ce siècle, à l'époque de Justinien, que la région paraît avoir pris de l'importance et que Kasr ibn Wardân, son chef-lieu, vit construire, ou reconstruire, son église à dôme, son palais carré et sa caserne, le *castrum* dont le souvenir a survécu dans le nom de la localité. Sur les 104 inscr. copiées par M. Prentice, numérotées de 807 à 908, 29 l'avaient déjà été par l'expédition de M. von Oppenheim et publiées dans la *Byz. Ztschr.*, 1905. La publication de la *Princeton Expedition* n'étant probablement pas à la portée de la plupart des épigraphistes, nous pensons leur rendre service en en donnant une analyse détaillée, malgré le peu d'intérêt présenté par ces textes, la plupart des linteaux d'église. Les nos indiqués entre parenthèses renvoient à la publication de la *Byz. Ztschr.*

807-8, *Ir-Rubbeh*. Funéraires, dont l'un au nom de Loukianos. — 809, *Tarrâd*. Funéraire : Sôpatros, en 275-6. — 810, *Shêkh 'Alî Kâsûn*. Linteaux de 506 (17); de 565 sous le chorévêque Sergius (16); de 597; de 605 sous le *presbyteros* Silvanos avec le conseil : πάντας ἐκ θεοῦ (15); de la fin du VI^e s., ὁπου Χ(ριστῶ)ς εὐμηνίης, πᾶς ἄνθρωπος [εὐτυχεῖς?] (18); de la même époque, daté par au moins quatre prêtres; avec une citation du Psaume CXX, 8; invocation au Seigneur; 4 fr. mutilés avec indication de κώμη. — 821-23, *Sabba'*. Linteaux : de 544, au mois Εὐδενέου (Audynaios?); de 547, avec invocation contre le mauvais œil; de 578, pour une église de Saint-Serge. — 824-7, *Umm il-Turêneh*. Linteaux de 577. — 828-33, *Temek*. Stèle à nom aramâïque : Αλοουμλ. Linteaux : du IV^e s. (20); de 859 (21) (1); de 559 avec citation de *Ps.* LXXIX, 2; référence à *Gen.*, XVIII, 4; monogramme formé de Θ, Ω, Μ, Α disposés en croix, peut-être Θεὸς μέγιστος Ἰαλφα (καὶ) Ἰωμεφα. — 834-842, *Nawâ*. Linteaux : de 468, église de Saint-Serge; de 483; de 559; de 574 (26); de 598 avec citation de *Ps.* LXXXIII, 11-2 (22); cit. du *Cantique des Cantiques*, IV, 1, 3, 4, 7 (23) et V, 2 (25); de *Ps.* CXVII, 49; de *Ps.* XCIX, 4-5 (24). — 843-4, *Dêr Nawâ*. Linteaux : de 598; au nom de Saint Kosmas (?). — 845-8, *Zabbûdeh*. Linteaux : de 585, de 590, de 591. — 849-854, *Tell Id-Deheb*. Linteaux : de 469 (28 a), de 489 ἐπὶ Βερεσσῶνος φροουράρχου; de 569 (28 b); de 592; — 855-6, *Il-Berdôneh*. Linteaux : ex-voto de Kosmas et Roma; citation de *Is.*, VI, 3. — 857, *Umm-Hartên*. Linteaux avec monogrammes divers. — 858-63, *Il-Taiyibeh*. Linteaux : de 597; cit. d'*Is.*, VI, 3 (32); érection d'une tour, πάργος, au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit et de la Vierge (33),

(1) Le monogramme du n° 830, que Prentice déclare ne pas pouvoir déchiffrer, se lit facilement : Αλοουπίου Θεοδώρου (G. G.).

monogramme composé de K. Σ. Μ. Α. en croix autour d'un Δ, peut-être Κ(ύριος) Σ(αββάθ) · μ(εγαλή) εστιν ἡ δ(ύναμις) α(ύτου); stèle (? 34). — 864-6. *Kunbus*. Linteaux : d'un κάστρον en 561. — 867-8. *Idnūn*. Linteaux de 579 ; avec le *trisaqion* : Ἄγιος ὁ Θεός, ἄγιος Ἰσχυρός, ἄγιος Ἀθάνατος. — 869-80. *Halbān*. Linteaux : de 362 (?) ; de 534 ; de 541 avec mention des maîtres maçons : λιθοξῶν ἀπὸ Κώ(μητῶν) Ὀλβανῶν (29) (1) ; architrave dont le dédicant se dit ἰδαίτης τοῦ θ(εοῦ). — 881-8. *Il-Mishrifeh*. Linteaux : de 344, fondation d'Eustolion (une dame de ce nom fut l'amie de Leontius, évêque d'Antioche v. 348, d'après Soerz, *H. Eccl.*, II, 26) sous le παραμαυτοῦ (entrepreneur?) Agapétos et le κόμαρque Abbôsos ; de 453-4 ; de 584 ; de 597 (2) ; œuvre d'Ἀνωίνου λιθοξῶ. — 889-92. *Il-Tübā*. Linteaux : de 572-3 ; de 582 (3). — 893. *Abū il-Kudār*. Linteau de 574. — 894-5. *Il-Anz*. Linteaux : de 542. — 896-903. *Ir-Ruhaiyeh*. Linteaux : de 373, construit par Εὐνόμου ἀνοικισ(τοῦ) ; de 529 ; de 556 ; de 564. — 904-5. *Id-Dabbāghin*. Linteau avec citation de *Ep. ad Rom.*, VIII, 31. — 906-8. *Kasr ibn Wardān*. Linteaux : de la caserne, en 561 (50) ; de l'église, porte du S., avec citation du *Ps.* CXVII, 20 ; du palais, en 564 (49).

Caesarea Philippi (Banias). — Lagrange, (?) *R. Bibl.*, 1908, 153, et Jalabert, *Mélanges de Beyrouth*, 1908, 315. Corrections à l'inscr. trouvée par W. Bacon près du pont d'*El-Ghadjār* (*REG.*, 1908, 207) : ἀγρίου ἐποικίου limitation des champs de la métairie de Chrésimianos qui a lieu d'après les instructions d'Aelius Statutus.

Bersabée. — Pour *R. Bibl.*, 1903, 279, voir *s. v.* Sinaï ; pour *R. Bibl.*, 1907, 276, voir *s. v.* Jérusalem.

B. W. Robinson, *Am. J. Arch.*, 1908, 345. 1. Dédicace d'un monument (sans doute une chapelle) par Stéphanos τοῦ σοφοτάτου κ(αί) ἐνδοξ(οτάτου) ἀρχιτροῦ τοῦ θείου πλαιτίου. — II. Fr. de la traduction grecque d'un édit impérial réglémentant les impôts à payer par un certain nombre de villes de la Palestine méridionale ; à rapprocher du fr. trouvé au même endroit, *R. Bibl.*, 1903, 276.

Djermāna, au S.-E. de Damas. — Jalabert, *Mélanges de Beyrouth*, III, 1908, 317. Reprenant l'étude de l'inscr. *Mélanges*, I, p. 150, il reconnaît à la fin la même formule qu'à la fin de l'inscr. de *Caesarea* : φροντίδ᾽ Αἰλίου Στρατούτου τοῦ διασημοτάτου. Il s'y agit également d'une opération cadastrale ; mais Statutus ne serait pas un simple *ensitor* comme dans *Or. gr.*, 612 et 769 ; il aurait été ἡγεμῶν, *praeses* de *Syria Phoenice*. Clermont-Ganneau a proposé à Jalabert quelques autres lectures : CHOBENAC et ΔΑΡΩΝ dissimuleraient les noms antiques des localités de S'beiné et de Dāreya près de Djermāna.

Palestine. — *Jérusalem*. — P. Peters, *Analecta Boll.*, 1908, p. 359, reprend la question de l'emplacement du sanctuaire de la lapidation de St Etienne. On se rappelle que, les dominicains ayant soutenu, par l'organe du P. Lagrange, que l'église retrouvée et restaurée par eux près de la porte de Damas était la basilique

(1) N° 877, lire : μνησθητι, Κ(ύριε), τοῖς καρποφορέσασιν ἐξηρη[γασμένοις] (G. G.).

(2) N° 883, lire : ἐπο]ίτησεν εὐσεβ(ῶς) τῇ λέξει (au lieu de ΠΗΛΑΞΕΙ) γενομένη ἡμῶν δεσποίνῃ, « à celle qui de nom était notre maîtresse » et en réalité notre amie. (G. G.).

(3) N° 891, au lieu de Κ(ύριε), βοήθῃ θῶ μν(ημείῳ) Ἰωάν(νου), lire : Κ(ύριε), βοήθῃ Θωμᾶ καὶ Ἰωάν(νου) (G. G.).

que que l'impératrice Eudoxie avait élevée en 460 au lieu où la tradition plaçait la lapidation de S^t Etienne, deux Grecs de Jérusalem annoncèrent qu'ils venaient de découvrir une inscription du iv^e s., appartenant à un ancien sanctuaire de S^t Etienne, dans une propriété de la communauté orthodoxe près de Gethsémani, inscription attestant que c'est là que se placerait le supplice du protomartyr ! Le P. Vincent eut bientôt fait de prouver la fausseté de l'inscr. venue tant à point. Le P. P. se rallie bien entendu à sa démonstration que la Νέξ Σιών, qui avait publié la découverte épigraphique (!) de M. Spyridionidis, accepte implicitement dans son n^o de janvier-février 1908.

J. Germer-Durand, *Echos d'Orient*, 1908, 77. Sur le flanc oriental de la ville haute, 2 courtes inscr. en mosaïque (funéraire et verset 8 du psaume CXX) ; un col d'amphore au nom de Bassus Saturninus ; un buste portant une transcription grecque du nom latin Flavius Valens. A ces textes, M. G.-D. ajoute une intaille gnostique : Βόρβορον τὸ κόμβρα Ἰαώ, ὁδὸς ἐμοὶ Ἀπολλωνίῳ τὸν <ε>ἶκος κατὰ πάσης ψυχῆς τῆς ἀντιπασχοῦσας μοι. — La mosaïque est publiée sur une planche de la *R. Bibl.*, 1908, p. 406.

Naplouse. — Germer-Durand, *Echos d'Orient*, 1908, 306. Sarcophage au nom de Ἰωσήπου Σαβιῶνος τοῦ Σίμωνος.

Beit-Cha'ar (sur la route de Jérusalem à Hébron). — J. Germer-Durand, *Echos d'Orient*, 1908, 304. Essai de restitution d'une inscr. sur mosaïque du iv^e s., où paraissent les noms de Jôanis Zacharias et Jôanis Abésombos. Les caractères marqueraient la même recherche de calligraphie qu'on rencontre sur un texte de Madaba (*R. Bibl.*, 1902, 426) et un texte du Mont des Oliviers (*R. Bibl.*, 1892, 572) ; de ce dernier M. G.-D. publie une photographie.

Transjordanie. — *Philadelphie* ('Ammân). — V. Chapot, *La Frontière de l'Euphrate* (Paris, 1907), p. 88. Propose de restituer le nom d'un *praefectus* de la *legio X Fretensis* en tête de l'inscr. Clermont-Ganneau, *RAO.*, II, 25.

E. Littmann, *Princeton Expedition, Greek and Latin Inscriptions*, section A (Syrie du S.), 1^{re} partie, p. 11, 4. Trois fragments de l'architrave d'un temple portant une dédicace *pro salute* de Marc-Aurèle et de Vêrus par un certain Ῥουμεθων (moins complète dans De Saulcy, *Voyage en Terre Sainte*, I, p. 247). — P. 12, 5. Sur des tambours de colonne le nom de Δώσεος, abréviation de Dosithéos, est répété quatre fois. — P. 13, 6. Dédicace d'une Syrienne au Christ, si la restitution proposée par Keil est juste : Ἐκ φιλοτ[ιμ]ίας Κοκ|κίπου [Ἀγ]ρίπ-πείν[α] | Κοκκίπο[υ] Ἰ(ησοῦ) (Χ)ρι(στῶ) Θ(σο)ῦ υἱῶ. Le P. Abel, *R. Bibl.*, 1908, 567, lit seulement : Ἐκ φιλ... Κοκ|κηίου [Ἀγ]ρίππείνου | Κοκκηί[ου] Ἀ|χρισίου υἱοῦ. — P. 13, 7. Un sarcophage (?) a été élevé aux frais d'un chrétien (?) à ses chers frères, πιστοῦς γλυκυτάτους ἀδελφοῦς. — P. 14, 8. Fr. d'une architrave consacrée [ἐκ τῶν] θερμοσί[ων] ? — P. 14, 9. Sur l'un des *loculi* de la tombe rupestre de Khirbit it-Tin, Λυσζς Πρακλῆ.

Le P. Abel, *R. Bibl.* 1908, 569, ajoute la dédicace d'un monument par un prêtre de Saint-Georges sous l'évêque Polyeucte. L'inscr. ayant été trouvée près du piédestal où se lit le nom d'Héraklès, on peut supposer que Saint-Georges a succédé à Héraklès, comme Héraklès a recouvert Milkom. A la restitution proposée par Clermont-Ganneau pour ce texte (*RAO.*, VII, 147 ; VIII, 121), le P. A. en préfère une plus simple qu'on peut traduire « A Naphtan fils de Diogénès, gymnasiarque

pour deux jours, à vie excitateur d'Héraklès (? ἐγερσείτην τοῦ Ἡρ. : on sait que d'après Josèphe, *A. J.*, VIII, 5, 3, Hiram aurait fait célébrer le premier réveil d'Héraklès, Ἡρακλέους ἔγερσιν), conseiller et proèdre, le conseil et le peuple, en témoignage honorifique ».

Gerasa (Djerash). — E. Littmann, *Princeton Expedition, Inscriptions*, section A, 1^{re} partie, p. 18-20. Six inscr., dont une, déjà connue (*Mill. d. deutsch. Paläst. Ver.* 1901, p. 38), est la consécration d'un temple *pro salute* de Marc-Aurèle et Vêrus. Les autres consistent en noms (Δήρ, Ἐμμεγέντης) ou en vœux ("Πλιος σῶζα, Ἀγαθῆ τύχη) gravés sur des colonnes du temple; sur une tombe-autel, la fin d'une épitaphe métrique. — Pour l'importance de Gerasa à l'époque des Antonins, voir les remarques de Clermont-Ganneau, *RAO.*, VIII, 78 à propos d'une dédicace latine à un esclave de Pouzzoles trouvée en ce lieu.

Tell el-Harraouy. — G. Mastermann, *Pal. Expl. Fund.*, 1908, 156 et F. Abel, *R. Bibl.*, 1908, 574. Dédicace Θεᾶ Ἀθηνᾶ τῆ Κυρῆ par le décurion (?) Paul d'un toit (στέγος) et de la salle où s'accomplissent les libations (? δῶμα ὄπου... κρατήρων ῥεῦμα σπένδουσιν?). — Dédicace du soldat Marôn à Zeus d'Héliopolis. — Tablette de pierre blanche percée d'un trou, peut-être destinée au collier d'un âne comme le suggère l'inscr. : Ἄσιθνος sur une face, ἄξει ὄνο(ν), sur l'autre.

Arabie. — *Qouseir 'Amra*. — Les ruines d'un édifice élevé peu avant 711 ont été explorées dans cette localité sise à l'Est du pays de Moab par Aloïs Musil, *Arabia Petraea*, t. I, *Moab* (Vienne, 1907) et ont fait l'objet d'une publication spéciale, 1 vol. de texte et 1 vol. de 41 planches, grand in-4° (Vienne, 1907). Sur les fresques, la plupart des figures sont accompagnées d'épigraphes grecques : Ἱστορικ, Σκεπσις, Νικη, Ποιησις, etc. D'après les traces de lettres arabes et grecques subsistant au dessus de quatre personnages, MM. Noeldeke et Littmann (*Ztschr. der d. Morgenl. Ges.*, 1907, 223) ont restitué les noms de César, de Kosroès, du Négus et de Roderic. C'est en admettant que ce dernier est le dernier roi wisigoth qu'on a pu dater l'édifice.

El-medras (près Pétra). — G. Dalman, *Petra und seine Heiligtümer* (Leipzig, 1908). Interprète quelques lettres ligaturées qui ont échappé à Brünnow, *Provincia Arabia*. Dans Brünnow, fig. 247, lire μ(νημεῖο)ν τ(οῦτο); fig. 248, τοῖς τ[ε]ς ἴσ[θ]ος ἐ[ρεῖ]σι.

Es-sik (près Pétra). — G. Dalman, p. 145. Sous une niche rupestre : Σαθεῖνος Ἀλέξανδρος πανηγυρῆς ἀρχῆς Ἀδρακηνῶν | εὐσεβῶν ἀνέ|(θ)ηκασιν; sous une autre niche revient *panegyriarchès*.

Sinaï. — Lagrange, *R. Bibl.*, 1908, 150. Remarques sur les trois inscriptions relatives à la construction de l'église publiées par H. Grégoire, *BCH.*, 1907, 327. Dans la troisième, figure l'architecte Stéphanos Martyriou d'Aïla et sa femme Nonna. Cette Nonna serait, d'après H. G., identique à la Nonna Stéphanou d'Aïla dont on a trouvé (*R. Bibl.*, 1903, 279) à Bersabée l'épitaphe, datée probablement de 562, ce qui donnerait un *terminus ante quem* pour la construction de l'église. — Clermont-Ganneau, *BCH.*, 1907, 419 (= *RAO.*, 1907, 77), remarque que l'identité des deux Nonna et l'interprétation d'Ἀιλήσιος = natif d'Aïla (sur le golfe d'Akaba) ont été indiquées par lui dans *RAO.*, 1903, 369, et que la Nonna de Bersabée serait plutôt la fille ou la mère que la femme du Stéphanos du Sinaï.

ÉGYPTE

On a indiqué plus haut les progrès du *Corpus* des inscriptions d'Égypte (p. 147), notamment la publication des inscr. chrétiennes par G. Lefebvre. Il convient d'analyser ici l'*Introduction* où celui-ci a résumé les faits nouveaux qui résultent de la publication.

Sur le mode de dater les inscriptions. 38 textes datés seulement, dont 31 par l'ère des Martyrs, ère qui, d'après les 12 textes d'El-Doukheiléh (1-12), n'a pas commencé en Égypte après l'invasion arabe, comme on l'a soutenu depuis Letronne jusqu'à la découverte de ces textes par M. Lefebvre, mais qui était déjà en usage en 524. — Sur la manière de répartir géographiquement les stèles dont la provenance n'est pas connue : pour les 200 stèles environ qui sont dans ce cas, M. L. a fait état de la *matière* dans laquelle elles sont faites, de leur *forme* et de leur *ornementation*, des *symboles* et des *formules* qu'elles contiennent. Ces *formules liturgiques et acclamations* font l'objet de la section V de l'*Introduction*. On y peut distinguer : emprunts faits à l'Ancien Testament (8 cas; sans parler d'une réminiscence comme $\acute{\omicron}$ $\Theta\epsilon\acute{\omicron}\varsigma$ 'Αβραάμ και 'Ισαάκ και 'Ιακώβ et d'un mot emprunté à l'hébreu comme ἀμήν) et au Nouveau (17 au plus si l'on ne compte pas des formules mises en vogue par les Epîtres de Paul comme $\acute{\omicron}$ $\Theta\epsilon\acute{\omicron}\varsigma$ $\acute{\omicron}$ παντοκράτωρ); 9 formules qui témoignent de l'influence récente du symbole de Nicée et qui viennent s'ajouter aux quatre inscr. latines où l'on a relevé la même influence; formules inspirées par les prières de l'Église : le Trisagion, 3 fois sous la forme que donnent les *Constitutions Apostoliques*, 1 fois sous la forme postérieure au concile de Chalcedoine et ἰνάπαισον τὴν ψυχὴν τοῦ... εἰς κόλπους (ou ἐν...) d'Abraham, Isaac et Jacob; cette formule, se rencontrant en épigraphie dans non moins de 40 textes d'Égypte, peut être considérée comme introduite par les chrétiens de ce pays dans les liturgies orientales; les *acclamations* s'adressant ou à Dieu (la plus fréquente est ἰνάπαισον τὴν ψυχὴν; on rencontre 9 fois μνήσθητι, Κύριε, τῆς κοιμήσεως τ. ψ.; 4 fois ἐλέησον, βοήθει; 2 fois $\acute{\omicron}$ $\Theta\epsilon\acute{\omicron}\varsigma$ ἰνάπαισον ἐν σκηναῖς ἁγίων; 2 fois φύλαξον τὸν δοῦλόν σου, très souvent εἰς $\Theta\epsilon\acute{\omicron}\varsigma$ et ε. θ . $\acute{\omicron}$ βοηθῶν; 5 fois Χριστὸς νικᾷ) ou au défunt (11 εὐψύχει, 2 εὐτύχει, 32 εἰρήνη, 45 μὴ λύπει, οὐδεὶς θάνατος ἐν τῷ κόσμῳ τοῦτω) ou aux vivants (3 $\acute{\omicron}$ ἀναγιγνώσκων εὐξάστω! 4 εὐτυχῶς τῷ γράψαντι και τῷ ἀναγιγνώσκοντι). Parmi les formules des *tituli* : στίλβη τοῦ... (on trouve surtout à Akhmim ἔθα κείται; 1 fois κοιμάται), et une centaine d'εκομήθη, ἐτελεύθη (ἐχρήσατο τέλει τοῦ βίου propre à la Nubie), une demi-douzaine d'ἀνεπαύσατο et une douzaine d'ὑπὲρ μνήμης τοῦ... — *Épithètes du défunt* ($\acute{\omicron}$ μακάριος surtout à Antinoé, Akhmim et en Nubie, 6 $\acute{\omicron}$ τῆς μακαρίας μνήμης, une douzaine de $\acute{\omicron}$ ἄγιος qui serait spécial à l'Égypte, 3 εὐμοιρος, 1 γλυκύτατος, 1 ἐλάχιστος, nombreux $\acute{\omicron}$ δοῦλος τοῦ $\Theta\epsilon\acute{\omicron}\varsigma$). — La section VI traite : *Des Symboles*. A. *Sigles et Abréviations* (14 ΧΜΓ, 8 4Θ, cryptogramme numérique d'ἀμήν [= 99] spécial à l'Égypte, une cinquantaine de ΑΩ combinés, avec ou sans croix, des types les plus divers : dans l'un, spécial à l'Égypte, la croix terminée en P se transforme dans l'ánkh, le nœud de vie des hiéroglyphes! B. *Monogrammes du Christ* (à signaler une vingtaine d'exemples de l'ánkh et onze du monogramme constantinien). — La section VII est consacrée aux *Titres*

et Professions. — *Le Clergé* : mention constante de la date du décès, rare de la profession du défunt (8 militaires pour 30 cas), fréquente du titre ecclésiastique (à signaler : 17 évêques dont 1 métropolitain, 3 archiprêtres, 23 prêtres, 20 diacres, 1 diaconesse, 1 sous-diacre, 1 οἰκονόμος, 1 prêtre et 1 diacre πρῶτος, administrateur comme οἰκονομος, 1 prêtre dit νομικός, peut-être le rédacteur de l'Ordo divini officii, un autre ἔκδικος καὶ σχολαστικὸς, defensor ecclesiae et advocatus, un ἀναγνώστης, lecteur).

La VIII^e et dernière section groupe, sous la rubrique *Grammaire et Langue*, quelques faits intéressant l'orthographe : iotacisme (τ pour ε, ι, οι, υ; ι pour ει, τ, οι, υ; υ pour τ, ι, οι; ε pour τ, ι, υ; οι pour ε, τ, υ), confusion entre sons voisins (ε pour αι, ο pour αυ, ο pour ω, ω pour ο, αι pour ε), redoublement (αα pour α, σσ pour σ et vice versa). La *phonétique* : pour les voyelles : α pour ε, ο, ω; ε pour τ; τ pour α et pour αι; τ pour ε (κατάκειται du n^o 222, pour κατάκειται, tient sans doute à la prononciation iotacisante, et μονογή du n^o 462 ou μονωγός de 471, pour μοναχί-ος, à une étymologie populaire); pour les consonnes : *apophonie* entre π et φ, γ et κ, δ et τ; permutation entre σ et ζ et chute du ζ final devant δ ou σ initiaux et du ν final devant σ initial avec redoublement compensatoire de ce dernier. — La *morphologie* : comme les faits précédents, les formes ioniennes des nombres cardinaux, l'omission de l'augment, un aoriste comme οἰκτοῖρον du n^o 661, qui appartient à la langue de la Septante, sont des indications importantes pour la formation du grec moderne). La *syntaxe* : il en est de même de la négligence des accords, confusion des cas, des modes et des temps, enfin de l'influence du copte, que M. L. voit avec Lepsius dans plusieurs cas où Letronne avait vu des locutions hellénistiques. D'excellents *Indices* (I, Noms de Personnes; II, Noms géographiques; III, Professions et titres; IV, Musées et collections) terminent le volume.

Les inscriptions chrétiennes d'Égypte de provenances inconnues occupent les n. 669-685 du *Recueil* de G. Lefebvre. Sont nouvelles : 670 et 681, copiées par Lefebvre au Louvre et au Caire; 671, communiquée par Weissbrodt de Braunschweig; 672-3, lues par de Ricci à Florence, plus 806-8 du *Supplément*. La 2^e partie de cet ouvrage contient : I. *Étiquettes de momies*, n^o 686-90. — II. *Ampoules*, n^o 691-716 (ampoules de St Ménas réparties en 26 types), 717-20 (autres ampoules, dont 2 inédites d'après les fiches mss. de Le Blant, communiquées par de Ricci). *Lampes*, n^o 721-55 (753 inédit). — III. *Bouchons d'amphore*, n^o 756-61 (759 inédit). — IV. *Orfèvrerie et Métaux*, n^o 762-74. — V. *Bois, étoffes. Varia*, n. 775-83 (778-80 inédits).

Basse-Égypte. — *Alexandrie.* — Parmi les nécropoles d'Alexandrie, on sait que la plus importante est celle du Kôm-esch-Schukâfa (*vulgo* Kom-el-Chougafa) à la connaissance de laquelle l'ancien directeur du Musée d'Alexandrie, G. Botti, a tant contribué. Dans un luxueux in-folio (en appendice duquel sont réimprimés les mémoires de Botti) Th. Schreiber, qui a dirigé les fouilles faites à Alexandrie aux frais de E. Sieglin, a donné une description définitive de la nécropole. Ce volume, *Die Nekropole von Kôm-esch-Schukâfa* (Leipzig, 1908), est accompagné d'un album de 80 planches dont la 70^e reproduit trois tessères sur ivoire. Dans le *Textband* : P. 35. Après Wescher, Bayet et Néroutsos, P. Richter, qui les vit en 1876, publie les inscriptions tracées sur une très curieuse peinture, malheureusement dis-

parue, des Noces de Cana. Cette peinture ornait une niche où les parents du défunt venaient prendre en son honneur un repas dit d'*eulogia*. Aussi faut-il lire non — ΤΑC ΕΥΛΟΙΑC, mais — ΤΑC ΕΥΛΟΓΙΑC ΤΟΥ ΧΥ ΕCΘΙΟΝ-ΤΕC. La peinture appartient sans doute au VI^e siècle, époque de laquelle nous avons deux homélies de l'évêque d'Alexandrie Eusèbe, rappelant précisément les fidèles à la simplicité qui convient à ces agapes. — P. 49-53. Trois noms sur des *loculi* et un sur une amphore, lus par Botti. Autres inscriptions lues par Botti, 1 p. 61, 6 p. 66, 1 p. 110, 1 p. 111, 1 p. 176 (..μια θεο | ...ος ἐπόε: évidemment identique à l'estampille à briques publiée par Botti, *Catalogue*, p. 90, 1719), 1 p. 189 (= *Catal.*, 106,4), 3 p. 195 (Néroutsos, 116, 43; *AM.*, VII, 21), 1 p. 297 (*Catal. Hoffmann*, III, 5), 1 p. 316 (*Catal.*, p. 551, 125); c'est une de celles reproduites pl. LXX).

Inedita. — P. 192. Couvercle d'urne funéraire, Περσία. P. 193. Amphore et niche d'Archestratos, fils de Xénophon d'Athènes. P. 209. Urne de Dôrété, femme d'Euphémos. P. 315. Deux tessères en ivoire (cf. pl. LXX).

Les inscriptions chrétiennes des nécropoles d'Alexandrie occupent les nos 1-56 (3 inédites) du *Recueil des Inscr. grecques-chrétiennes d'Égypte*, de G. Lefebvre : 1-14, *El-Doukheiléh* (Breccia, *Bul. Soc. Alex.*, 10, p. 239 ajoute le fr. publié *ibid.*, 9, p. 6). — 15, *El-Mer*. — 16-32, *Gabbary* : 31, épit. mutilée copiée par de Ricci dans les fiches mss. de Pugioli. — 33-36, *Karmouz*. — 37-39. *Minet el Bassal*. — 40, *Caesareum*. — 41 (S. de Ricci la croit juive d'après *REG.*, 1906, 51), *Hôpital du Gouvernement*. — 42, *Tabiat el Yahoudi*. — 43-6, *Kôm el Guileh*, etc. — 47-50, *Hadra*. — 51, *Ibrahimieh*. — 52-3, *Hagar el Nawatieh*. — 54-6. *Mafrousa*.

II. Grégoire, *Rev. Instr. publ. en Belg.*, 1908, p. 201, 208. Corrections à 3 textes de Lefebvre. Dans 12, Ζίστι, Ζιστων désignerait une tribu barbare qui aurait donné son nom au monastère (au VI^e siècle on parlait le *besse* au couvent du Sinaï); dans 52, le préfet Alexandros serait celui de 390, et il faudrait lire ἀπήμενα et ἔργω avec S. de Ricci, ingénieuse restitution de l'acclamation obscène de Théodoros le Louche, probablement à rayer du *Corpus chrétien* (30).

E. Breccia, *Bull. de la Soc. archéol. d'Alexandrie*, 1908, p. 170. Sur une plaque de marbre : Ἰπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου | καὶ βασιλίσσης Ἀρσινόης | θεῶν φιλοπατόρων, Σαράπιδι | καὶ Ἰσιδι Σωτήρῃν Ἀργέπολις | Κόσμου Λεοννατεύς. Cette dédicace, faite *pro salute* de Ptolémaïos IV et de sa femme (entre son mariage, 216 à 210, et sa mort, 205/4), est intéressante surtout parce qu'elle fournit un nouveau nom de dème alexandrin, le *Léonnateus*. Si ce nom dérive du Léonnatos qui fut, avec Ptolémaïos Lagos, garde du corps d'Alexandre, c'est à ce dernier qu'il semble qu'on doive faire remonter l'organisation des dèmes d'Alexandrie. M. B. en a profité pour dresser une importante liste des δῆμοι et φυλαί d'Alexandrie (1).

(1) Pour la tribu Διονύσιος, dont Ptolémaïos IV fit la première d'Alexandrie, on connaît sous son règne 30 dèmes : Ἀλθαίεύς, Ἀριαδνεύς, Δηκιανειρεύς, Εἰθανεύς, Θεσπιεύς, Θουαντεύς, Μαρωνεύς, Σταφυλεύς, Ὑλλεύς, Κλεοδαίος, Ἀριστόμαχος, Τήμενος, Κεῖτος, Ἀκόος, Ἀριστοδαμίδαξ, Κάρανος, Κοινός, Τυροίμμαξ, Περόδικκαν, Φίλιππος Ἀέροπος, Ἀλκέτας, Ἀμύντας, Βόχρος, Μελέαγρος, Ἀρσινόης, Πτολεμαῖος Σωτήρ, Πτολεμαῖος Φιλιάδελφος, Πτ. Εὐεργέτης, Πτ. Φιλοπάτωρ; pour la tribu Προπακποσεβάστειος,

Breccia, *ibid.*, 224. Parmi les fragments de vase ayant servi au culte trouvés près du jardin Nuzha, certains portent des inscriptions. Sur l'un on lit : Θεῶν Ἐθεργετῶν; sur un autre : Ἀγ]αθῆς τύχης | Ἀ]ρσινόης | Φιλὰδεῖψου; sur un troisième, à la suite du même texte mutilé, Ἴσιος, nom du dédicant. — P. 225. Stèle funéraire de Νίκαιος | Εὐρυφώντος. — P. 226. Dédicace : Θεῶ(ι) Μεγίστηι; | Ἀρτέμιδι; Νόμι|μος Σωτηρίῳ | Κάισαρος ἀνέθηκε.

Nécropole d'Ibrahimieh. — E. Breccia, *Bull. Soc. arch. Alex.*, 1908, 173. Publie une des stèles peintes de cette nécropole; le mercenaire qui la fit élever était originaire d'Euhespérides en Cyrénaïque, qui avait pris de la fille de Magas le nom de Béréniké : Ξενάρτος Χαρμαντίου | Βερενικῆς ἀφ' Ἐσπερίδων.

Ibid., 230. En grands caractères rouges, sur des *loculi*, on a relevé 6 χίριε, 1 s'adressant à un homme, 5 à des femmes dont l'une porte le nom curieux de : Ἐπόκη.

Nécropole de Sciatbi. — E. Breccia, *Bull. Soc. arch. Alex.*, 1908, 227. Parmi les vases trouvés, quelques-uns portent des noms : Μυρτοῦς, Διονύσου, Ἐστίας. Dans une grande salle funéraire rectangulaire quelques *loculi* portent des soubrebaits du genre : Ξενία χρηστῆ χίριε.

Kôm-el-Gizeh (entre Alexandrie et Damanhour). — G. Lefebvre, *BCH.*, 1902, 450. Deux textes au Musée du Caire, un funéraire et une ordonnance accordant à un personnage, qui a déjà fondé un Aphrodision et des ateliers (ἐργαστήρια), un emplacement et l'exemption d'impôts pour un magasin de bière (ζυτοπόλιον *sic*), l'influence du *libertus Caesaris* Quartion paraît avoir joué un rôle dans cette affaire.

Naukratis. — Lefebvre, *BCH.*, 1902, 452. Épitaphe de C. Lartius, de la tribu Pollia, c'est-à-dire né de l'union illégitime d'un soldat romain avec une femme du pays.

Léontopolis (Tell Mokdam près Zifteh). — Lefebvre, *BCH.*, 1902, 454 : Οἰκία τῆς ταφῆς τῶν | λεόντων ἱερά.

3 dèmes : Φιλομητόρειος (en 99 P.), Ζήγειος (139 P.), Ἀλθαιεύς (139 P. et 160 P.); pour la tribu Σωσικόσμιοι, 2 dèmes : Ἀλθαιεύς et Ζήγειος (II^e s. P.); pour la tribu Φυλαξίθαλλάσσειος, 2 dèmes : Ἀλθαιεύς et Ἡράκλειος (95 P.); pour la tribu Μουσοπατέρειος, 2 dèmes : Εὐσέβειος et Ἀλθαιεύς (90 P.); pour la tribu Καισάρειος, 2 dèmes : Ἀλθαιεύς (70 P.); Εἰλειθυῖος (67 P.); pour les tribus suivantes, chacune un dème. Ἀγαθοδότειος : Ἀλθαιεύς (78 P.); Ἀρχιστράτειος : Ἀλθαιεύς (223 et 240); Ἀὔξιμητόρειος : Ἀθήγειος (55 P.); Ἀὔξισπόρειος : Ἀλθαιεύς (138 P.); Εἰρηνοφυλάκειος : Μαρωνεύς (II^e s. P.); Νεοκόσμιοι : Φιλομητόρειος (84 P.); Φιλοκλαυδῖος : Ἀλθαιεύς (78 P.); Φιλανθάτειος : Ἀλθαιεύς (124 P.).

Restent 34 dèmes dont on ne connaît pas la tribu : Αἰκιδεύς (Ptol. III); Ἀμμωνιεύς (Ptol. III et 30 P.); Ἀνδρομάχειος (Ptol. III); Ἀργεῖος (Ptol. III); Ἀσπένδιος (Ptol. II); Ἀσωπιεύς (Ptol. III); Ἀυτοδίκειος (?); Δαναεύς (Ptol. II); Εἰλειθυῖος (67 P.); Ἐλευσίνιος (Ptol. III); Ἐπιφάνειος (77 P.); Εὐεργέτος (148 A.); Ἡράκλειος (Ptol. III); Θεαξένειος (Ptol. III); Θεσμοφόριος (Ptol. III); Ἰνάγειος (Ptol. I); Ἴσθμιεύς (Ptol. III); Κάστρορειος (246/5 A., Ptol. III); Κοινεύς, Λεοννατεύς (Ptol. IV); Λητωεύς, Λυσιμαχεύς (Ptol. III); Μαρωνεύς, Νειλεύς, Πικρεύς, Πολυδεύκειος (Ptol. II); Σαρπηδέειος, Σουινεύς (Ptol. III); Σωσικόσμιοι (?); Σωστρατεύς (Ptol. II); Φιλαδέλφειος (Ptol. III); Φιλομητόρειος, Φιλοπατόρειος (?) Χαριτήσιος, Χρηστήριος (Ptol. III); Χρυστορεύς (Ptol. VI); Ὑπερθόλιος.

Aboukir. — En réponse à une brochure de G. Dattari, *I venti medaglionti d'Abukir* (Le Caire, 1908), H. Dressel récapitule les raisons en faveur de l'authenticité des fameux médaillons, *Numism. Ztschr.*, 1908, 137. Un résumé de la question a été donné par A. Koester, *Burlington Mag.*, XI, 1907, 162.

Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 57-60. Quatre stèles déjà connues. Dans 58 lire βουρδωνάριος « muletier » d'après H. Grégoire, *R. Instr. Publ. en Belg.*, 1908, 209.

Damiette. — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 61. Stèle disparue avec cit. de Luc, XXIII, 42 (= *CIG.*, 8943).

Hermoupolis Parva (Damanhour). — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 62-3. Stèles déjà connues.

Athribis (Benha). — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 64-5. Fondation d'un *tétrapylon* en 374 et stèle également connue. Dans 65 maintenir ἐγγονίων d'après Grégoire, *R. Instr. publ. en Belg.*, 1908, 209.

Memphis (Le Caire et environs). — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 66-70. Textes déjà connus, dont une importante copie nouvelle du relief en bois, publié dans Kraus, *Gesch. d. christl. Kunst*, I, 255.

H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. en Belg.*, 1908, 210. Restitution de l'építaphe de Zénodóra (70 de Lefebvre).

Au Caire, en avril 1908. M. Clermont-Ganneau note avoir vu entre les mains d'un marchand d'antiquités un alabastre ayant contenu du kinnamome de chez Krinippos, κιννάμωμον παρὰ Κρινίππου, *C.-R. Ac. Inscr.*, 1908, 550.

Ad. Rusch, *De Serapide et Iside in Graecia cultis* (Berlin, 1907), p. 46, signale sur une base du Musée des Antiquités égyptiennes à Berlin (*Ausf. Verzeichn.* 330, 10231) : Η [.....] ΣΤΟΥΛΑΤΟΣ ΣΥ... γοσσο προστειτήσας τὸ L δ καὶ ἐ L ἀνέθηκε παρ' ἐαυτοῦ θεὸν μέγαν Ἡρακλῆν (*sic*) καὶ Ἄρποκράτην. Le Καίσαρος Φαμενοθ ἐ. Comme la base ne montre les pieds que d'une seule divinité, il faut prendre καὶ dans le sens de ὁ καὶ (cf. *CIG.*, 4893). Peut-être faut-il, de même, écrire sans virgule Ἄρποκράτες Ἡρακλεῖ ἀνικήτω (*Inscr. v. Priene*, 194) ; sur des monuments, la massue d'Héraklès est attribuée à Harpocrate (*Ausf. Verz.*, 362, 1056 et *Arch. Jahrb.*, XIV, 451).

Au Musée égyptien, de provenance inconnue, Lefebvre, *BCH.*, 1902, 449, publie 4 textes : μνήμη (monument commémoratif de Didymès Héraklidou, avec date et heure de sa mort, ce qui est rare chez les païens ; dédicace à Marc-Aurèle ; ex-voto de Sarapas (?) et Kroniôn ; építaphe d'Aur. Σακπίων (= Σακρπίων).

Nome Arsinoïte (Fayoum). — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 71-113. Stèles funéraires chrétiennes dont quinze inédites : 71-5, 86-93, 112-3. Dans le *Supplément*, 12 textes nouveaux, 184-95, dont 5 rapportés par de Ricci au Musée Guimet et 7 acquis par le *Kaiser Friedrich Museum* de Berlin.

Lefebvre, *BCH.*, 1902, 454, Eléazar Nikolaou ἡγεμῶν (chef sans doute d'une colonie juive) dédie une horloge et un puits.

Moyenne-Égypte. — *Cheik-Hassan*. — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 114-6. Trois fragments — peut-être d'un seul texte funéraire — écrits à l'ocre rouge.

Akoris (Tehnéh). — G. Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, n. 117-65. Stèles dont les deux dernières inédites. H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. en Belg.*, 1908, 211,

montre que 163 n'est pas chrétien (ἀρχ. ἐργ. συνόδου) et fait des corrections à 129 et 155.

Antinooupolis (Cheikh Abadéh et autres localités des environs de Rodah). — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 167-229. Douze funéraires nouveaux : 202-212, 225 ; 1 tablette de momie inédite, 686 et 1 bouchon d'amphore, 739 ; 1 étui à calame, 718, 1 paire de sandales, 779, 5 linceuls, 780.

H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. en Belg.*, 1908, 200. Le beau-père de l'Érythrios de l'épigramme Lefebvre, 227, serait le Théodoros *praefectus urbis* à Constantinople en 395.

Baouïl (et environs). — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n° 230-6. — Inscr. du monastère, peintes en noir ou en rouge, relevées par Lefebvre et Clédart.

Athribis (Sohag). — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 237, est une prière en 18 l. du couvent d'*Amba Schenoudi* : elle appartient à l'office du matin de la liturgie grecque, avec quelques variantes, comme la mention du Saint-Esprit l. 7, qui la rapprochent de la version latine.

Rifeh (près de Sohag). — Fl. Petrie, *Gizeh and Rifeh* (Londres, 1907). Dans les ruines d'un monastère copte, 10 inscr. grecques reproduites sur les pl. XXXVII B et XL.

Panopolis (Akhmim). — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 238-352. Stèles, dont 14 inédites (286-295, 343-6), une tablette de momie (687), et une lampe (755).

Grande Oasis (El-Khargeh). — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 353-361. — H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. en Belg.*, 1908, 212 restitue le proscynème métrique d'Ammônios, n. 353.

Girgeh (et environs). — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 362-3.

Hermoupolis Magna (Ashmounên). — G. Lefebvre, *Bull. Soc. Arch. Alexandrie*, 1908, 189. Fragment d'une stèle comprenant 195 l. réparties en trois colonnes respectivement égales à 72, 66 et 57 l. Comme la stèle semblable, trouvée au même endroit par P. Jouguet (*BCH.*, 1896, 177 ; 1897, 166), la stèle avait été élevée par des officiers et des soldats de la garnison d'Hermoupolis. Très importante pour l'organisation militaire des Lagides, elle soulève une foule de questions qui ont été discutées par M. Lefebvre et par M. Lesquier, *R. de Phil.*, 1908, 215. Une analyse sommaire de l'inscription en fera saisir la complexité.

Col. I, l. 4, 2-3. Une première unité désignée sous le nom de son chef : Komanos καὶ οἱ ἄλλοι, comprend 3 personnages désignés d'abord dans l'ordre suivant qui paraît être l'ordre de marche : κτηρῦξ, σημειοφόρος, ἐκκτόνταρχος ; 11 autres personnages, désignés comme les précédents par leur nom avec patronymique, mais sans aucun titre, apparemment des simples soldats ; l. 23-34 : une seconde unité Ἄθωνικφάντος καὶ Θεμελίου ; après ces noms des chefs, viennent ceux du porte-enseigne et du pentékontarque et de 6 simples soldats ; l. 35-49 : précédée de la formule καὶ τῶν πρότερον μετὰ Δρύτωνος, énumération de : 1 ἡγεμῶν ἐπ' ἀνδρῶν καὶ φρουράρχος, évidemment le commandant de la place qui est en même temps chef supérieur de la garnison (1) ; 2 ἔξω τᾶξτων ἡγεμόνες, officiers hors cadres ; 1 ἔξω

(1) M. Lesquier le considère comme « le commandant effectif des troupes », et M. Lefebvre comme « un officier supérieur en activité de service » distingué des

τᾶξων, autre officier hors rang sans doute « à la suite » qui n'a pas le titre de *hégémôn* ; 3 ἡγεμόνων υἱοί, fils d'officiers qui paraissent être de droit « élèves-officiers » ; 1 γραμμικεὺς συντάξιως, apparemment le personnage chargé de l'administration du détachement qui, ainsi que les personnages précédemment cités, paraît avoir fait partie d'un état-major constitué naguère par Dryton. L. 50-72 : après l'indication : μετ' Ἀγλαομάχου (cet Aglaomachos ayant peut-être succédé à Dryton), vient l'énumération de divers personnages qu'il a probablement amenés avec lui pour compléter son état-major : 2 viennent ἀπὸ τῆς Θηβαϊδος ; 1 est pris parmi les Crétois du corps d'Aristokratès de Gortyne ; 1 parmi les Cyréniens d'Andronikos ; 7 parmi τῶν τὰ φιλόθρονα ἐχόντων (1), mercenaires privilégiés sans doute, puisque le premier d'entre eux est qualifié d'ἀρχυπιρέτης ξενικοῦ ; 1 parmi les πολιτικοί, sans doute les Macédoniens originaires des πόλεις, Alexandrie et Ptolémaïs (2) ; 1 λαειτουργός Μνασίου, peut-être un officier du génie (cf. Polyb., III, 93, 5).

Col. II, l. 5-65 : 13 noms avec patronymiques d'abord, puis un pentékontarque, 4 autres noms de soldats, un 2^{me} pentékontarque, 31 noms de soldats, un 3^{me} pentékontarque ; 6 noms de soldats, 1 *ouragos* ; vient ensuite le nom d'un chef de corps, Διάδου καὶ τῶν υἱῶν ; après Diados commençait sans doute la même énumération qu'après Komanos ; elle est brisée après le κτήρουξ.

Col. III, l. 1-18 : 9 noms avec patronymiques, 1 pentékontarque, 5 noms de soldats, 1 *ouragos* ; l. 19-56 : le nom des chefs du corps Πασίνου καὶ Δρύτωνος, suivi de la même énumération qu'après Komanos, 1 héraut, 1 porte-enseigne, 1 hékatonarque, 1 pentékontarque, 24 soldats, 1 pentékontarque, 4 soldats ; ici la liste est arrêtée par la brisure de la stèle. — D'après ces données, la garnison d'Hermoupolis semble avoir été composée de plusieurs corps formés chacun de 2 hékatonarchies et 2 pentékontarchies, l'ourage, l'enseigne et le héraut

ἡγεμόνες ἔξω τᾶξων. Les chefs immédiats me paraissent être, au contraire, les pentékontarques et hékatonarques avec *l'hégémôn* éponyme et *ouragos*, son lieutenant. Le phrourarque était sans doute, de même que nos commandants de place, chargé de la surveillance supérieure de la garnison, au point de vue de l'unité d'action et du bon ordre. — Une étude de l'inscr., déposée au Musée d'Alexandrie, me permet de proposer pour col. I, 4-3 : Διμήτριος ; Δ[ημητρ]ίου | Πτολεμαίου (sic) Λια[κίδ]α, Ἀπολλώνιος ; Δω[ρί]δου.

(1) M. Lefebvre entend : militaires ayant bénéficié d'une amnistie ; M. Lesquier : mercenaires jouissant d'un traitement spécial. C'est ce dernier sens qui me paraît préférable. L'octroi des φιλόθρονα constitue évidemment un bénéfice, un privilège pour ceux qui en sont dotés. On peut penser à la *silésis* que reçoivent les mercenaires de Pergame qui ont mérité la couronne de peuplier. Peut-être jouissaient-ils aussi d'une part des droits politiques que, seuls, les πολιτικοί auraient possédés dans leur plénitude.

(2) Dans la grande revue passée en 166 par Antiochos IV on retrouve des πολιτικοί au nombre de 3,000 (Pol., XXXI, 3, 7) qui sont mentionnés parmi les troupes de cavalerie. C'est après avoir montré Antipatros, en 323, rassemblant en Macédoine 13,000 Macédoniens et 600 cavaliers que Diodore remarque : ἐσπάνιζε γὰρ ἡ Μνασίου ἀρχυπιρέτων πολιτικῶν (XVIII, 12, 2). Ce sont donc bien ceux qui jouissent du droit de cité total, Macédoniens ou assimilés aux Macédoniens.

formant l'état-major de l'ἄρχεμὼν qui portait peut-être le nom d'ἄρχεμονία ou de σύνταγμα. L'ensemble de ces corps était soumis à l'autorité du commandant de la place assisté de ses officiers hors cadre. — La force de cette garnison, jointe au caractère épigraphique et à la présence parmi les soldats d'un *Novius*, engagé à placer la stèle aux temps troublés d'Évergète II (146-116) où l'on connaît par des papyrus un *Komanos* d'Alabanda et un hipparque nommé Dryton.

P. M. Meyer, *Klio*, 1908, 432. Étudie l'élément sémite dans la garnison d'Hermoupolis à propos d'un document (*P. Gissensis 136 verso*) de cette ville, extrait d'un plaidoyer où l'avocat invoque τὰ γράμματα ἐν στήλαιν θυῶν et cite la stèle — premier exemple, je crois, d'un document épigraphique conservé par un papyrus, — aux termes de laquelle un sanctuaire et ses dépendances ont été consacrés en 80/79 à Apollon et aux dieux égyptiens par οἱ ἐφεδρεύοντες ἐν Ἐρμού πύλαι· τῆ μεγάλῃ... ατκι. M. M. exclut de sa restitution les Sémites ainsi que les Dalmates, Sarmates et Galates et conclut en faveur de la tétrapolé cilicienne dont Kibyra était la capitale : Κιθύρ]ῃ ατκι.

P. Perdrizet, *R. Ét. anc.*, 1908, 337. Parmi les soldats de la nouvelle inscr. d'Hermoupolis, à côté d'un Latin comme *Novius*, d'un Thrace comme Térés Térous ou Hagnothéos Mestou, d'un Phrygien comme Ménophilos, on trouve un Béoïen comme Ptoïôn Démétriou et deux Macédoniens de pure souche : Βίλος Βίλου et Λόβιος Λοβίου (— ε — pour — ζ —).

Haute-Égypte. — Divers textes de *Haute-Égypte* ont été publiés dans un article de G. Lefebvre, *BCH.*, 1902, 440-466. Vieux de sept ans, bien que paru seulement en 1908, je ne puis l'analyser que sommairement.

El Assayah. — Funéraire métrique (cinq distiques en dialecte homérique et tragique).

Thèbes. — Deux proscynèmes de *Karnak* au θεός μέγιστος Ἄμμων. — Trois blocs portant les noms de quelques fidèles venus pour adorer le dieu. — Stèle mutilée rappelant des libéralités envers le sanctuaire. — Dédicace au Zeus Hélios Ammon par la ἱερίσση Tiritnis, fille de Téôs le prophète et coryphée (182 ap.).

Je me borne à signaler la publication de 10 *ostraka* du Haskell Oriental Museum de Chicago, par E. J. Goodspeed, *Am. J. Arch.*, 1907, 440; de 17 *ostraka*, contenant des exercices d'écoliers, achetés à Louqsor et à Karnak par J. Grafton Milne, *JHS.*, 1908, 121.

Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 364-382. Neuf textes nouveaux : 367 (Louxor), 368-75 (Medinet-Habou).

Hermontis (Herment). — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 383-528 et *Supplément*, 796-803. Il n'est pas sûr que 430-528 proviennent de Hermontis, et ces stèles ne sont rangées sous cette rubrique que parce qu'elles se ramènent toutes à un seul type architectural : une croix inscrite dans un édicule à fronton triangulaire, avec tympan orné et inscription sur l'architrave, type qui paraît originaire de Hermontis.

Latopolis (Esnéh). — Jean Maspero, *Bull. de l'Inst. d'arch. or.*, 1908, 46. Base de statue d'un nouvel épistratège de Thébaïde, Gallus Marianus, à l'occasion de la célébration des *Natalia* d'Hadrien. — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 529-49. Cinq textes inédits des environs : 535-8 (Deir el Chohada), 540 (Tirat

el Garia). Le type des stèles est semblable à celui de Hermontis, mais la formule est toujours : εἰς Θεός ὁ βοτῆων ou ὁ βοτῆός.

Apollinopolis Magna (Edfou). — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 550-559. Six inédits : 551-6.

Ombois (Kom Ombo). — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 561-2. D'après les copies de S. de Ricci, 2 textes commémorant le nettoyage (καθαρσις καὶ τῆς κοπρῶς μεταφορᾷ) et la restauration ainsi que l'aménagement d'une hôtellerie pour les pèlerins (εἰς οἴκησιν τῶν εἰσερχομένων) au VI^e s. D'après H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. en Belg.*, 1908, 213, l'ἑπίτις de 561 est un métaplasme de ἐπιείκεια.

Syene (Assouan). — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 563-583. La 1^{re} de ces stèles (inédite) est un curieux bilingue gréco-copte où le Christ est invoqué, « pour le repos et la dormition » de la bienheureuse Marie, au nom de tous ceux qui sont morts dans la foi ἀπὸ Ἀβελίου δικαίου (καὶ) ἀπὸ Ἰουδᾶ, formule dont la 1^{re} partie, inspirée de *Matth.*, XXIII, 35, se retrouve dans la liturgie de saint Jacques (Brightman, *Eastern Lit.*, p. 57).

Philae. — H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. en Belg.*, 1908, 204, prouve que les inscr. 596-7 de Lefebvre, qui montrent les Byzantins encore établis à Philae, ne peuvent être datées de 796 et de 596; il doit y avoir là ou emploi d'une ère chrétienne alexandrine commençant en l'an 7, ou emploi d'une ère locale dont l'indiction permet de placer en 23 av. le début de la plus ancienne (c'est précisément en 24/3 que Pétronius prit Philae). — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 584-605. Dix textes inédits : 585, 592-604, les 9 derniers relatifs à des restaurations opérées au VIII^e s.

Shellal (station de Philae). — Reisner, *The archaeological Survey of Nubia*, I (1908) p. 13. Un sceau (?) de faïence à 20 faces, chacune portant une lettre grecque de Α à Υ.

Ile de Bigeh. — Weigall, *Report on Antiquities of Lower Nubia* (Oxford, 1907), p. 35. Au N.-O. de l'île (en face de celle de Salib), à côté de graffites représentant une famille en adoration devant les dieux, quelques mots grecs indiquent que ce proscynème a pour auteurs Sarapion et ses frères. — Reisner, *The archaeological Survey of Nubia*, I, p. 16, stèle d'un moine nommé Marios.

Nubie. — *Ouadi Ghazal*. — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 606-12. Selon Weissbrodt, 658 serait de même provenance.

Taphis (Tâfêh). — Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 613-7.

Ginari près *Taphis*. — Reisner, *The archaeological Survey of Nubia*, II (1908), p. 23. Signale la découverte, sur des tombes chrétiennes décorées de graffites en rouge, d'une quinzaine de stèles grecques datées par indictions; l'une, encore en position à la tête de la tombe, regarde vers l'ouest.

Dehmid. — Weigall, *Report on Antiquities of Lower Nubia*, 1907, p. 61, pl. XVII, 4. Inscr. rupestre de 10 l. (seulement photographiée par l'auteur) au nom de Trajan.

Kertassi. — Weigall, *Report on Antiquities of Lower Nubia*, 1907, p. 63. Sur un rocher à 100 m. au N. de la forteresse, graff. grec de 4 lignes.

Talmis (Kalabshêh). — Wallis Budge, *The Egyptian Sudan*, t. II (1907), p. 308. Reproduit le texte de l'inscription de Silko d'après Lepsius, le transcrit d'après Dittenberger et le traduit avec l'aide de Kenyon : l' ἄρξ de la l. 15 serait un

oryx ; les idoles sur lesquelles les Blemmyes jurent la paix seraient celles d'Isis et Osiris de Philae. On sait qu'en 453 Priscus avait accordé aux Blemmyes, pour cent ans, le droit de faire leurs dévotions à ces idoles et même de les emporter une fois par an. Au lieu de renouveler le traité, Justinien fit détruire le temple de Philae par Narsès en 563. Or, on sait par Bar-Hebraeus (éd. Abbeloos, I, col. 220) que, vers 550, un prêtre jacobite, Julien, fut envoyé par Théodora pour convertir les Nobades et qu'il ne tarda pas à convertir leur roi. Ce roi ne serait-il pas Silko, dont l'inscription se placerait ainsi entre 555 et 563 ?

Lefebvre, *Rec. Inscr. chrét. d'Ég.*, 1908, n. 618-28. Ce dernier texte est celui de Silko, texte de Lepsius rectifié par Eisenlohr. Il est décrit à nouveau et partiellement traduit par Weigall, *Report on Ant. of Lower Nubia*, 1907, p. 71. Les autres inscr. chrétiennes de la Nubie occupent la fin du volume de Lefebvre : 629 (Dekkeh), 630 (Derr), 631 (Anibéh), 632-3 (Ibrim), 634 (Faras), 635-6 (Colasucia : la date du texte euhologique est bien 692, comme l'avait deviné Letronne), 637-9 (Seunnéh), 640 (Essaboua), 641-3 (Dongola), 644 (Méroë), 645-668 et *Supplément*, 804-5 (Nubie sans provenance précise). Les inscr. nubiennes se reconnaissent à ce qu'elles sont postérieures à 548, date de l'évangélisation, et à l'emploi de formules comme ἀνάγκυτον τὴν ψυχὴν μετὰ τῶν ἀγίων... εἰς κόλπους Ἀθραίου, etc.

Jean Maspero, *Bull. de l'Inst. d'arch. or.*, 1908, 44. Les travaux de restauration du temple ont permis d'y découvrir quatre inscr. faisant pendant à celle du roi Silko. Ces textes, en un grec fort barbare, paraissent commémorer des dons faits au sanctuaire par deux rois nubiens jusqu'ici inconnus, Tamalas et Isemné, tous deux païens encore, donc antérieurs au milieu du VI^e s.

Abû Hôr. — Weigall, *Report on Antiquities of Lower Nubia*, 1907, p. 77. Dans les ruines d'un temple ptolémaïque, 2 inscr. grecques mutilées.

Merieh. — Weigall, *Report on Antiquities of Lower Nubia*, 1907, p. 80. Ruines d'un petit temple, où l'on trouve, parmi des empreintes de pieds, 5 graff. grecs dans l'un ΕΙ(ς)? Ζεύς Σέρπις.

Primis (Kasr Ibrim). — Weigall, *Report on Antiquities of Lower Nubia*, 1907, p. 194-196. Sur des rochers qui dominent la rive E. du Nil, immédiatement au S. de cette place, 2 graff. grecs, et un peu plus loin au S. près de Tôshkeh, invocation d'un chrétien, Σέ μοι βοηθός?

Napata (Gebel Barkal). — Wallis Budge, *The Egyptian Sudan*, t. I (1907), p. 174. Pendant les fouilles faites par lui en 1897 dans la pyramide P (16 de Lepsius), W. B. a trouvé, parmi d'autres débris du banquet funéraire, la partie supérieure d'une amphore portant ΟΙΝΟΣ ΠΟΔΙΟΣ en caractères qui seraient du II^e s. ap. (*British Museum*, n. 30, 4440).

Saï. — Wallis Budge, *The Egyptian Sudan*, t. I (1907), p. 465. Stèle sépulcrale de Jésoû, évêque de Saï, mort à 82 ans, après 32 ans d'épiscopat; 23 l. en copte d'une bonne écriture (VII^e s.).

Voir à Arles et La Ciotal, 2 inscr. sans doute de provenance égyptienne.

Ethiopie. — *Adulis* (Azuli à 1/2 au N. du village de Zula, colonie italienne d'Erythrée). — R. Paribeni, *Mon. ant.*, 1908, 485. Une croix inscrite Ἀζρωνος κρηκοῦ (pour κληρικῶ). P. 99. Lampe portant : ἄββ[α] ἰωσ[φ] ἐπισκο[πος]. P. 555. Série de monogrammes et chrismes sur vases cultuels.

CYRÉNAÏQUE

Cyrène. — Domaszewski, *Philologus*, 1908, 5. Dans le décret en l'honneur de Phaos de Cyrène (*Or. Gr.*, 767), le Μαρχαρικός πόλεμος, à l'occasion duquel il aurait été envoyé en ambassade à Rome, serait le soulèvement dont il est question dans un fr. de Dion Cassius relatif à l'an 1 de notre ère (LV, 10 a), et la συμμαχία avec laquelle il serait revenu dans sa patrie serait le corps expéditionnaire envoyé sous les ordres d'un tribun de cohorte prétorienne.

Apollonia. — A. Van Buren, *JHS.*, 1908, 199. Six stèles mutilées. Voir plus haut p. 194 (Chios).

Les trop rares inscr. de Cyrénaïque à l'époque impériale sont énumérées par Paribeni, in Ruggiero, *Dizionario epigrafico*, s. v. *Cyrenae*.

AFRIQUE DU NORD

Afrique. — *Carthage.* — Delattre, *C. R. Ac. Inscr.*, 1908, 59. Parmi les sept épitaphes principales de la *Basilica Majorum*, une seule est grecque.

Monceaux, *Bull. Soc. Ant.*, 1907, 224. *Abraxas* portant une inscr. hébraïque en caractères grecs. P. 246, 312, 326. Huit plombs de bulles byzantins dont l'un au nom de Ἰωσαφίφ ἀπὸ ὑπίτων πατρικίφ.

P. Gauckler, *Rapport sur les inscr. lat. déc. en Tunisie, 1900-5* (*Nouv. arch. des Missions*, XV, 4, 1907), 427 (145) Graffite en caractères grecs.

Hadrumète (Sousse). — Audollent, *Bull. arch.*, 1908, 5. Trois *defixiones*, la plus importante suppliant les puissances vengeresses de renverser, culbuter, abattre, etc. Hétychius, fils d'Hypéréchia, sans doute un cocher du cirque.

Sfax. — Gauckler, *Nouv. arch. d. Miss.*, 1907, 340 (58). Dédicace byzantine.

Kairouan. — Gauckler, *Nouv. arch. d. Miss.*, 1907, 360 (78). Épitaphe chrétienne.

IBÉRIE

Emporiae (Ampurias). — J. Leite de Vasconcellos, *Religioes da Lusitania*, II (1905/6), 53, signale une stèle transportée d'Ampurias au Musée de Gironne : Θέσπι Ἀριστολεοῦ Μασσαλιήτη χαίρε.

Villaricos. — L. Siret, *Villaricos y Herrerias* (Madrid, 1908). P. 45 et 100. Base de statue avec : Κλειῶ ἱστορίαν. P. 44 et 101. Rondelle en terre cuite estampillée : Θηρία γ' (?).

Tortosa. — M. Schwab, *Nouv. arch. d. Miss.*, 1907, p. 239, pl. I. Photographie de l'inscr. trilingue (hébraïque, latine et grecque) de Tortosa placée par Le Blant et Renan à la fin du VI^e s. (*R. arch.*, 1860, II, 345). Cette date est confirmée par l'inscr. de la *proseucha* d'Elche étudiée dans les *Bull. épigr.* de 1907 et de 1903.

GAULE

Tauroentum (La Ciotat). — Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs de la Gaule*, I, 1904, 43, n. 43. Stèle avec repas funéraire (d'origine alexandrine?) inscrite : Δε:ινὸ ἀλωπε χαιρε. A ajouter à *IG.*, XIV, 2451 reproduit sous le n° 71.

Arles. — H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. en Belg.*, 1908, p. 212. L'épithaphe copiée par Peirese, *IG.*, XIV, 2476, est celle d'un Μωστῆς (?) ἀπὸ κόμης Ἐπικίου. Ce nom de lieu ne s'est retrouvé que sur une borne milliaire de Herment d'époque chrétienne (Lefebvre, 383). Il y a donc tout lieu de considérer l'inscr. d'Arles comme venue d'Égypte.

Vasio (Vaison). — Clifford H. Moore, *Transactions of Amer. Phil. Assoc.*, 1908, p. 113. Admet avec Renier (*Mél. d'épigr.*, 429) que le Sextus qui élève un autel à Belus : τῶν ἐν Ἀπαμείᾳ μνησάμενος λογίων (*CIL.*, XII, 1277) est Sextus Varius Marcellus, père d'Elagabal.

Alésia (Alise-Sainte-Reine). — En republiant l'inscr. celtique en caractères grecs déjà reproduite ici (*REG.*, 1907, 96), M. Espérandieu (*Rapport sur les fouilles*, dans *Bull. Soc. de Semur*, 1907, p. 271) remarque avec raison l'archaïsme de la forme des A (barre très haut), des P (la ligne arrondie ne rejoignant pas inférieurement la haste), des ω (la pointe médiane s'élevant aussi haut que les deux lignes extrêmes, à peine recourbées) et de l'emploi des deux points pour séparer les mots : il semblerait en résulter que, dès le VI^e siècle, les caractères épigraphiques grecs se sont répandus en Gaule par Marseille et qu'ils s'y sont maintenus dans leurs formes anciennes jusqu'à la conquête romaine.

Reims. — H. de Villefosse, *Bull. Soc. Ant.*, 1907, 217. Amulette en argent, avec Ιω, Σαρπίς?

SARDAIGNE

A. Taramelli a donné un *conspectus* des inscr. byzantines de Sardaigne en appendice à T. Casini, *Le iscrizioni sarde del Medioevo* (Cagliari, 1907).

SICILE

Akraï (Palazzolo). — Vuertheim, *Mnemosyne*, 1908, 177. Étudie la curieuse dédicace dans un sanctuaire de Dionysos de trois statues : Καλλιγενίαν, Κάρ-τ[ορ], Πολυδεύκη (*CIG.*, 5432 = *IG.*, XIV, 205. Kalligenia serait ou bien un surnom de la déesse associée aux Dioscures, Hélène à Sparte, Juturne à Rome, etc., ou bien la prêtresse dont la présence serait expliquée par celle de cette déesse : ainsi, on connaît en Laonie une ἀγωνοθέτις τῶν τεμνοτάτων Διοσκουρείων (*CIG.*, 1444).

Catane (*Terravecchia di Grammichele*, près de). — Orsi, *Mon. ant.*, XVIII, 1907, 159. Quelques lettres sur un vase à figures noires.

ITALIE

Rome. — *Via Casilina.* — Vaglieri, *Notizie*, 1908, 265. Épitaphe métrique : Δόμονον ἐμὸν πατέρων (sic) Δόμνα θυγάτηρ ἀγαπῶσα Εὐσεβέστῃ χειρὶν τύμβῳ ἐνὶ τῷδε κήλυσζα.

— *Via Portuense.* — *Ibid.*, 269. Autre épitaphe métrique, précédée du sigle Θ(εοῖς) δ(είξιμοσιν), élevée par Julius Iliérax à sa femme, probablement sage-femme : Πρεμιγέσεια μάλιστα πολλὰς σώσασα γυναικίας οὐκ ἐφυγον Μοίρας.

Ministero di agricoltura. — G. Gatti, *Bull. com. arch. di Roma*, 1907, 338. Hermès de Socrate avec son nom.

Lucus Furrinae au Janicule. — P. Gauckler, *C. R. Ac. Inscr.*, 1908, 511. Rapport sur les fouilles entreprises par G. Nicole et G. Darier de Genève au temple des Dieux Syriens construit au II^e siècle dans le *lucus Furrinae* et où les frais de capture de la source furent faits par Gaiónas (cf. *REG.*, 1908, 215). A son titre de *deipnokritès*, une nouvelle inscr. des derniers mois de 186 ajoute celui non moins énigmatique de *cistiber Augustorum*.

Les plus importantes inscriptions des catacombes ont été reproduites ou analysées dans l'ouvrage de M. Besnier, *Les catacombes de Rome* (Paris, 1908).

Lanuvium. — *Torre del Padiglione.* — P. Gauckler, *C. R. Ac. Inscr.*, 1908, 200 et G. E. Rizzo, *Notizie*, 1908, 100. Statue d'Antinoüs en Bacchus vendangeur signée par Antonianos d'Aphrodisias.

Ancône. — Franz Cumont, *Analecta Boll.*, 1908, p. 368. Dans la crypte de la cathédrale d'Ancône, un sarcophage de marbre blanc porte l'inscription : Ἐνταῦθα κατὰ || κειται ὁ ἄγιος μάρτυς || Δάσιος ἐνεχθεις || ἀπὸ Δωροστόλου. Peut-être serait-ce le sac de Dorostorum par les Avars en 579 qui aurait déterminé l'émigration de son clergé, emportant dans sa fuite les reliques de Saint-Dasius.

Palestrina. — Vaglieri, *Notizie*, 1907, 143. Une anse d'amphore estampillée ἐπὶ Ξενο... | Φωντ... (Ξενοφώντος?)

Pompei. — Sogliano, *Notizie*, 1908, 57, 59, 61, 64, 187. Amphores inscrites et un *graffito*.

Adria et Aquilée. — Sticotti, *Archeografo Triestino*, 1907, 388, et 1908, p. 357. Corrige quelques erreurs commises par L. Conton (*Ateneo veneto*, XXIX, 2) à propos des vases myrrhins trouvés à Aquilée avec la signature d'Henniðn. Ils sont reproduits p. 708 du récent ouvrage d'Anton Kisa, *Das Glas im Allertum* (Leipzig, 1907).

ISTRIE-ILLYRIE

Salone. — Fr. Lohr, *Arch. Jahrb.*, 1908, *Beibl.*, 303. D'après W. Kubitschek, *Jahrb. f. Allertumskunde*, I, 1907, 78. Copie faite pour Salone du rapport des trois députés d'Issa sur l'audience que César leur avait accordée à Aquilée en 56 et où, avec l'aide d'un citoyen romain comme interprète ou introducteur, ils l'avaient sollicité περί τῆς τε ἐλευθερίας τῶν Ἰτταίων [καὶ τῆς φιλίας τῶν Ῥωμαίων] καὶ Ἰτταίων.

L'épithaphe de la manichéenne Bassa a été reproduite par L. Cantarelli, *Bull. com. arch. di Roma*, 1907, 368, et discutée par Franz Cumont, *Rev. d'hist. ecclés.*, 1908, 20 qui la place sous le règne de Julien ou de Constantin.

Apollonia et Dyrrhachion. — Les noms des magistrats estampillés sur les tuiles IG., IX, 746 ont été étudiés comparativement avec ceux des monnaies par A. Maier, *Numismatische Ztschr.* de Vienne, 1907, 200.

A. J.-REINACH.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont un exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.

38. *The Works of ARISTOTLE* translated into english under the editorship of J.-A. SMITH, W.-D. ROSS. — Part I. *The Parva naturalia : De sensu et sensibili; De memoria et reminiscentia; De somno; De somniis; De divinatione per somnum*, by J.-J. BEARE. *De longitudine et brevitae vitae; De Juventute et Senectute; De vita et morte; De respiratione* by G.-R.-T. ROSS. — Part II. *De lineis insecabilibus* by H. H. JOACHIM. Oxford, Clarendon Press, 1908. In-8°, 151 + 40 p.

La publication qu'inaugurent ces deux volumes est destinée à faire suite à la traduction de la *Politique* par B. Jowett. Les droits d'auteur qu'il a légués à Balliol College pour favoriser le développement des études grecques, spécialement par de nouvelles traductions, ne pouvaient être employés d'une façon plus utile et plus conforme à ses intentions. Le travail, qui s'étendra à tout ce qu'il nous reste de

l'œuvre d'Aristote, paraît devoir être mené rapidement : l'*Organon*, la *Physique*, le *De cælo*, le *De anima*, l'*Histoire des animaux*, le *De generatione animalium*, la *Métaphysique*, l'*Éthique* à Eudème, la *Rhétorique*, la *Poétique* ont déjà trouvé preneur. Mais l'essentiel n'est pas d'aller vite. La publication récente du Corpus des commentateurs d'Aristote a fourni à l'exégèse toutes les ressources dont il est actuellement possible de disposer. Nous avons maintenant tout ce qu'il faut pour faire du travail définitif, sauf, bien entendu, pour les morceaux dont l'obscurité tient aux indécisions de la pensée, cas relativement rare dans les *Parva naturalia*.

Supérieure incontestablement à la plupart de ses aînées, la traduction de Beare me paraît pourtant un peu hâtée, et reste un peu au-dessous de ce qu'on serait en droit d'attendre dans les conditions que je viens de dire. Je ne sais s'il faut la préférer à celle que G.-R.-T. Ross a publiée il y a peu de temps (Cambridge, 1906.)

Tout au début du *De sensu*, par exemple, Aristote, faisant allusion au Περὶ ψυχῆς , dit qu'il vient de parler $\text{περὶ ψυχῆς καὶ αὐτῆν}$. De ces termes, plusieurs interprétations sont possibles : ils peuvent désigner les fonctions, s'il en est, que l'âme exerce par elle-même, sans le concours de l'organisme corporel. Sens à écarter ; car non seulement il est douteux qu'Aristote admette l'existence de fonctions de ce genre, mais le *De anima* traite, en fait, de toutes les facultés psychiques. Ils peuvent signifier l'âme en général, par opposition aux facultés particulières ($\text{τῶν δυνάμεων ἐκαστης κατὰ μέρος αὐτῆς}$). Mais cette acception, indiquée par Alexandre, se heurte à la même difficulté que la précédente. Ils peuvent, enfin, vouloir dire que, dans le *Traité de l'âme*, Aristote s'est placé exclusivement au point de vue de l'âme, sans tenir compte, ou en ne tenant compte que subsidiairement, des conditions organiques de ses fonctions. Cette dernière interprétation, fournie aussi par Alexandre (9, 1 ; 9 Thur.), paraît, à tout prendre, la plus plausible. Mais est-ce suffisamment marquer le sens que de traduire καὶ αὐτῆν , comme le fait G.-R.-T. Ross, par *in its essential nature*, ou, avec Beare, par *by itself*? Sans doute, celui-ci explique que *by itself* doit être entendu par opposition à *attributes of soul and body conjointly*. Mais cela même fausse légèrement le sens. Car, dans le *De anima*, il est question notamment de la sensation, qui est bien un *attribute of soul and body* ; seulement elle y est traitée surtout au point de vue de son aspect interne et conscient, de sa forme, non au point de vue de ses conditions physiologiques ou de sa matière. C'est pourquoi, somme toute, la traduction de Ross reste la plus exacte.

Un peu plus bas, σχεδόν (a, 11) a exactement la portée indiquée par Bonitz (*Ind. Ar.*, 739 a, 53 et cf. 347 b, 32) : c'est, à peu près, le sens du français *je pense*. In fact le rend assez

mal. Ici encore, il faut donner la préférence à l'équivalent (*practically*) employé par Ross.

Vers la fin du second chapitre (438 b, 26), Aristote paraît affirmer que l'odeur est $\text{καπνώδης ἀναθυμίασις}$. Un peu plus loin (5, 443 a, 21), faisant allusion à cette opinion et à une autre, il déclare que $\text{οὐδέτερον τούτων ἔοικεν}$. Des divers expédients imaginés pour résoudre la contradiction, le meilleur est peut-être d'adopter, comme l'ont fait plusieurs interprètes, et Beare à leur suite, la variante $\text{φαερόν ὡς <εἰ> δεῖ}$ (438 b, 17). Mais il faut étendre l'influence de εἰ jusqu'à la fin du morceau, et prendre, par suite, dans le sens conditionnel tous les indicatifs qui y sont employés. C'est ce que ne marque pas suffisamment la traduction *now odor is a smoke-like evaporation*. Et puis, pourquoi traduire $\text{καπνώδης ἀναθυμίασις}$ ici par *smoke-like evaporation* et, dans l'autre passage, par *fumid exhalation*? Un lecteur qui n'aurait pas le texte sous les yeux n'apercevrait pas la contradiction ainsi masquée, et se perdrait en conjectures vaines sur la différence qui peut séparer la *fumid exhalation* de la *smoke-like evaporation*. Ross avait, avec raison, employé aux deux endroits *smoke-like fume*.

Enfin, pour le début du chapitre 5, on doit conserver le texte traditionnel (442 b, 29 ὑγρόν) et la traduction de Ross. C'est, comme celui-ci (p. 179) l'a bien vu, au commentaire d'Alexandre qu'il faut recourir pour résoudre les difficultés qu'on a trouvées dans ce morceau.

Nous pourrions multiplier ces exemples. Manifestement, Beare a été gêné par la préoccupation de faire, non pas mieux — ce n'eût guère été possible —, mais autre chose que son prédécesseur.

A son tour, G.-R.-T. Ross n'a pas été aussi heureux dans la traduction des petits traités que nous avons sous les yeux que dans son édition du *De sensu*. Voici quelques-unes des imperfections que l'on pourrait relever. Dans

de *De longitudine et brevitate vitæ* (466 a, 20), τῶν σωμάτων τοῖς ὄσι: est rendu par *the bodies of all things*. Le sens est : *ceux des corps qui existent en réalité* (la conjecture de Bywater τοιοῦτοις pour ὄσι est parfaitement oiseuse), par opposition aux volumes mathématiques qui sont aussi des σώματα, mais non pas des choses réelles, naturelles, précisément parce qu'ils n'ont pas τὸ θερμόν καὶ τὸ ψυχρόν κτλ.

Au chapitre 6 (467 a, 18 sqq.), il est question de certains animaux inférieurs dont les segments, comme les boutures des plantes, continuent à vivre un certain temps après avoir été séparés. Mais ils ne peuvent vivre ainsi pendant longtemps, parce qu'ils manquent des organes indispensables. Au contraire, les boutures ont en puissance les organes nécessaires à la vie de la plante, μικρόν τι διαφέροντα τῷ εἶνα: μικρόδεια. Ross conjecture τοῦ (pour τῷ) et traduit : *it is practically a case of longevity*. La traduction n'est pas plus exacte que la correction n'est utile. Il faut comprendre qu'à cet égard les plantes diffèrent un peu (διαφέροντα marquant une supériorité, sens de beaucoup le plus fréquent) des animaux, par le fait de (τῷ) cette longévité.

A la fin du premier chapitre du *De juventute et senectute* (468 a, 11) nous lisons : ὁ: ὅ τὴν τροφήν τὰ μὲν ἐκ γῆς λαμβάνει, τὰ δὲ ὁ: αὐτῶν. Τὰ μὲν et τὰ δὲ désigneraient, d'après Ross, les animaux herbivores et les animaux carnivores. Sens difficile à admettre; car, s'il est vrai que les herbivores empruntent leur nourriture ἐκ γῆς, ils ne se la procurent pas moins ὁ: αὐτῶν que les carnivores. Il faut prendre ici ὁ:α, malgré le génitif, dans le sens causal (Bonitz, *Ind. Ar.*, 177 a, 38) et traduire : *c'est pourquoi les unes* (les plantes) *trouvent leur nourriture dans le sol, les autres* (les animaux) *la cherchent ὁ: αὐτῶν* : ὅ est le pronom indéfini, et non point le substitut de στόμα.

Pour la traduction du petit traité

pseudépigraphe *Des lignes atomes*, H. Joachim a très intelligemment utilisé les travaux de Hayduck et de Apelt. Il a même, dans bien des endroits, trouvé des corrections plus simples ou plus claires que les leurs. Mais, si défectueux que soit le texte traditionnel de cet opuscule, il nous semble qu'on en prend trop à son aise et qu'on le considère trop délibérément comme une suite de *loci desperati* sur lesquels on peut donner libre cours aux conjectures. Bien souvent les corrections proposées paraissent inutiles. Voici, par exemple, un morceau, où le traducteur, aussi bien qu'Apelt, a cru nécessaire de modifier le texte de chaque phrase. On peut le traduire sans y apporter aucun changement (nous mettons entre crochets les idées sous-entendues) : *certaines lignes s'étendent sur une grande longueur, et [d'après les partisans mêmes des lignes atomes], elles peuvent être divisées suivant une infinité de rapports. Mais toute ligne non atome [même petite], peut se diviser suivant n'importe quel rapport donné (remarquons, en outre, que, si l'on admet que le grand est composé de certains éléments petits, ou bien il n'y aura pas de grand, ou bien ce qui aura un nombre fini de divisions ne sera pas grand. Car le tout n'aura de divisions que de la même façon que ses parties, [si elles n'en ont qu'un nombre limité, il n'en aura qu'un nombre limité]. Ainsi, il est rationnel que ceux qui admettent cette doctrine [des lignes atomes] déclarent que le grand c'est ce qui comporte un nombre infini, et le petit ce qui comporte un nombre fini de divisions); de sorte qu'on ne peut pas dire que la grandeur et la petitesse dépendent de ce que dans le premier cas les divisions seraient infinies, et non dans le second (969 a, 3-12).* En d'autres termes, une ligne courte est, aussi bien qu'une ligne longue, susceptible d'être divisée suivant tous les rapports possibles. Elle comporte donc, elle aussi, une infinité de divi-

sions. D'autre part, — et tel est le sens de la parenthèse — les partisans des lignes atomes ne peuvent pas définir le long et le court autrement que par l'infini ou la limitation des divisions.

De même, dans le passage qui précède immédiatement celui-ci, il faut conserver le texte traditionnel, en lisant seulement ἡ μὴ ἄτομος, au lieu de ἡ μὴ ἄτομος : et toute ligne aura des divisions à l'infini ou tout au moins (ἡ = *aul certe*, Bonitz, *Ind. Ar.*, 313 a, 26) *ne sera pas indivisible*.

Un peu plus haut (968 b, 7), on peut, avec Heinze (*Xenokrates*, p. 174) conserver le texte de N.

Malgré l'arbitraire de ses conjectures, dont nous pourrions citer une foule d'autres exemples, la traduction de Joachim, comme celles de Beare et de Ross, est méritoire et sera profitable. Elle aurait pu l'être davantage.

G. RODIER.

39. *Emile BOISACQ. Dictionnaire étymologique de la langue grecque* étudiée dans ses rapports avec les autres langues indo-européennes. Heidelberg et Paris, 3^e livraison. 1909. In-8^o, p. 161-240.

La troisième livraison du *Dictionnaire étymologique* de M. Boisacq (pour les premières, v. ci-dessus p. 197) comprend les mots de δαί à ἐλεῖν. Elle n'appelle pas d'observation générale; voici quelques remarques de détail : p. 163, s. u. δαίφρων, le sens de « fort » pour irl. *dóí* n'est qu'une hypothèse de Wh. Stokes, destinée à rendre compte de l'expression *lám dóí* « main droite » ; p. 164, s. u. δαμάλη, traduire irl. *dam allaid* « bœuf sauvage, d'où cerf » ; p. 167, s. u. δατύς et 168, s. u. δαυλός, qu'est-ce qui justifie la graphie lat. *dēnsus, dēnsēō* ? ; p. 168, s. u. δέ, comme M. Boisacq le remarque lui-même s. u. εἴθε, p. 221, la particule slave *že* est rattachée par M. Meillet à skr. *ha*, gr. -ἡε (*Mém. Soc.*

Lingu., VIII, 238, 282 ; X, 261, 271) ; p. 169, n. 2, *dóel* n'est pas vieil-irlandais, mais seulement tout au plus irlandais ; p. 170, s. u. δαίτνονμι, le sens de « qu'il dise » pour v. irl. *dodécha* est douteux et contesté, v. *Thesaurus Palaehibernicus*, II, p. 346, s. u ; p. 172, 4^e ligne av. la fin, lire « trouver » ; p. 173, s. u. δέχομαι, il convenait peut-être de signaler l'intéressant verbe *καρᾶσκέω* « je fais attention » composé de *καρᾶ* « tête » (Brugmann, *Gr. Gr.*, 3^e éd., p. 367) et d'un causatif **δοκέω* « je fais recevoir, je donne » de δέχομαι, att. δέχομαι « je reçois » ; *καρᾶσκέω* signifierait proprement « je donne la tête » et appartiendrait à la série des métaphores, d'origine indo-européenne, attestées par skr. *crīd-dadhāmi*, lat. *crēdō*, irl. *cretim*, irl. *oidim menmain* (Sarauw, *Irske Studier*, p. 87), etc. ; p. 174, s. u. δέλτα, cf. Meillet (*Mém. Soc. Lingu.*, VIII, 281) et v. maintenant Pischel (*K. Z.*, XLI, 176) qui justifie par skr. *trikoṇa* l'étymologie de M. W. Schulze ; p. 176, si l'étymologie proposée pour δειρόω est exacte, il faut supposer une dissimilation du genre de celles qu'a définies M. Grammont, *Dissimil.*, p. 180 ; p. 171 et 177, δειράς est également attesté au sens de « cou », ce qui fait immédiatement songer au double sens de λόφος « cou » et « colline » et au rapport respectif de *collum* et *collis* en latin, de irl. *muin-* « cou » (dans *muintorc* « collier ») et de gall. *mynydd* « montagne » en celtique ; il est d'ailleurs douteux que δειράς et δειρή (*dephé*) appartiennent à la même racine, mais l'étymologie populaire a pu faire un rapprochement des deux mots ; p. 177, s. u. δεξιός, noter que gall. *deheu* « droit » signifie aussi « méridional » et désigne le Sud ; p. 179, au rapport de δεῦρο et δεῦτε, comparer sans doute lat. *cedo* et *celte*, ce dernier ayant une finale analogique de 2^e pers. du pluriel ; p. 182, un mot eût été utile pour expliquer le rapport sémantique de δειλέομαι et de lat. *dōlium* ; p. 190, la forme gauloise

n'est pas **divos*, mais bien **dēvos*, seul résultat phonétique possible d'un pré-celtique **deivos*; **dēvos* est attesté dans *Dēvōna*, *Dēvognāta*, où les Latins ont senti leur mot *diuos* et dont ils ont fait *Divōna*, *Divognāta*, comme ils ont fait *Divodurum* de **Dēvodurum*; p. 194, *δόλιος* désigne aussi un haricot à longue cosse (Hérodien, I, 226, Lentz); p. 201, aj. un renvoi aussi de *δρόον* à *δρονμα*; p. 209, s. u. *ἔαρ* I, à propos de lat. *aser*, aj. un renvoi à Ernout, *Éléments dialectaux du vocabulaire latin*, p. 114; p. 220, s. u. *εἴδομαι*, lire *adfiadat* (ia <ē <ei); p. 229, s. u. *εἴρω*, lire *nī sernat* « non conserunt » et *cyhyr* « muscle » (pourquoi « musculus »?); p. 238, l'étymologie de lat. *linter*, empruntée à M. Pedersen, paraît hasardée (cf. *R. Cell.*, XXX, 205).
J. VENDRYES.

40. BONNER (Robert J.). *The legal Setting of Plato's Apology* (extrait de *Classical Philology*, Vol. III, N° 2, April 1908). Chicago, University Press. In-8°, pp. 169-177.

M. Bonner cherche à établir que l'*Apologie* de Platon ne manifeste pas de divergences sensibles avec la procédure athénienne. 1° On a noté que Socrate ne s'adresse aux juges qu'en les qualifiant de *ὧ ἄνδρες*, *ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι*. Mais Acidocle, la même année, dans son discours *Sur les Mystères*, ne se servait de *δικασταί* qu'une seule fois. L'exemple d'autres orateurs, Isocrate, Eschine, Dinarque justifie également Socrate. — 2° Quant à l'administration de la preuve, on se plaint de l'absence de témoignages. A quoi M. B. répond, entre autres choses, par deux remarques très pertinentes : la pratique ne s'était pas encore établie de rédiger les témoignages par écrit, et la distinction n'était pas encore très consciencieuse entre le *συνήγορος* et le témoin à décharge. — 3° Quant à la terminologie juridique, M. B. pense que Platon a voulu en user

comme un laïque, comme un honnête homme. Nous croyons qu'on peut aller un peu plus loin, et qu'il fait bien de l'honneur à la terminologie : elle n'était pas si fixée qu'il le pense. Le terme d'*ἄντιγραφή* est relevé, comme simple synonyme d'*ἔγκλημα*; mais, dans un exemple d'Hypéride, que cite M. B. lui-même, c'est aussi le sens du mot. Et en droit privé, il a, non pas une, mais plusieurs significations spéciales.

L. GERNET.

41. Prof. ELISEO BRIGHENTI. *Crestomazia neoellenica*. Milano, Ulrico Hoepli, 1908. In-8°, xv-402 pages.

Le livre de M. Brighenti nous arrive comme une preuve du développement de plus en plus grand que tendent à prendre un peu partout les études néo-helléniques. Il est destiné à la fois aux étudiants et aux personnes qui, possédant déjà quelques notions de grec ancien, désirent faire connaissance avec la langue et la littérature de la Grèce moderne. En voici le sommaire : *Premières lectures*. 1. Extraits de livres de lecture pour les classes élémentaires. 2. Contes populaires. — *Poésie*. 1. Chansons populaires. 2. Poètes décédés (1798-1907). 3. Poètes vivants. — *Prose*. 1. Langue épurée. 2. Langue vulgaire. — *Traductions*. 1. Du grec ancien. 2. De l'italien. 3. Diverses. — *Appendice*. 1. Extraits de journaux politiques. 2. Lettres commerciales. 3. Proverbes. 4. Jeux d'esprit.

Les textes qui composent ce volume ont été d'ordinaire bien choisis. L'auteur a su garder la balance égale entre le grec épuré et le grec vulgaire; il donne à ses lecteurs la possibilité de s'exercer utilement dans l'une et l'autre langue. Les caractères sont bons, le format commode; mais de graves fautes d'impression arrêteront fréquemment les débutants. Cet ouvrage sera prochainement complété, dans la même

collection, par un dictionnaire et un manuel de conversation, également composés par M. Brighenti.

Hubert PERNOT.

42. John BURNET, M. A., LL. D. *Early greek Philosophy*, 2^e éd. London, Adam et Charles Black, 1908. In-8^o, xi-433 p.

M. Burnet est infatigable. A peine vient-il de terminer (un peu vite, semble-t-il) sa belle édition de Platon, qu'il nous donne une révision de son histoire de la philosophie antésocratique. Cette deuxième édition est assez peu différente de la première (1892). La disposition générale des matières est restée la même. Cependant, Leucippe, qui était étudié, dans la première édition, à côté de Hippon et de Diogène d'Apollonie, fait maintenant l'objet d'un chapitre spécial. Les traductions ont été revues et accordées avec l'admirable version de Diels. Les notes ont été développées. Des remaniements de détail ont été faits dans divers chapitres, notamment au début (M. B. évite maintenant de citer Gruppe, *Gr. Kulturen und Mythen*. Éd. 1, p. 5; Éd. 2, p. 5). Cet ouvrage — le seul manuel, à vrai dire, que nous possédions — a dans sa deuxième édition les mêmes qualités et les mêmes défauts que dans la première. Il est précis, objectif et clair; il est au courant de la plupart des recherches modernes. Il manque de profondeur et d'originalité. On sent que l'auteur est uniquement philologue et qu'il passe, sans toujours les apercevoir, à côté des difficultés d'ordre philosophique ou logique. Pour l'interprétation des doctrines, il est le disciple fidèle des Allemands. Il s'en tient volontiers aux opinions reçues. Peut-être aussi, dans l'ensemble, l'ouvrage donne-t-il une impression de certitude trop grande. On est tenté, en le lisant, de croire que nous connaissons vraiment avec précision toute cette culture ancienne,

qui nous échappe par tant de côtés. — Il serait souhaitable cependant que le livre de M. B. fût traduit le plus vite possible en français. Car il n'en est pas de plus propre à orienter rapidement et exactement au milieu des questions nombreuses et complexes que soulève l'histoire de la philosophie grecque ancienne.

Albert RIVAUD.

43. J.-B. BURY. *The ancient Greek historians*, Harvard Lectures. London, Macmillan, 1909. In-8^o, x-282 p.

Ce livre est né de lectures faites à Harvard. La première est consacrée à l'origine de l'histoire grecque en Ionie : elle s'étend jusqu'à Hellanikos inclusivement. La seconde est intitulée Hérodote. Les deux suivantes portent sur Thucydide (auquel est aussi consacré l'appendice). Dans la cinquième, M. B. va d'une seule traite de Thucydide à Polybe, et la sixième est consacrée à celui-ci. Une septième lecture expose l'influence de l'historiographie grecque sur les historiens latins, et une huitième la compare à l'historiographie moderne. Une bibliographie termine l'ouvrage.

Ce livre résume, sous une forme agréable, les résultats des plus récents travaux, auxquels M. B. lui-même, comme on sait, a apporté plus d'une contribution. Je signalerai seulement quelques points qui m'ont paru particulièrement intéressants.

P. 22, n. 2. M. B. signale un fragment de Denys de Milet (Hérod., *Cod. B*, III, 61) qui ne figure pas dans les *Fragm. historic. gr.* de Didot.

P. 25. M. B. se range à l'opinion qui attribue à Skylax de Caryanda le passage mentionné dans le papyrus *Hermes*, XLI, p. 103 sqq.

P. 39. M. B. suit l'opinion de M. Macan (*Herodotus*, 2 vol. 1895, 2 vol. 1908), d'après laquelle les trois derniers livres d'Hérodote ont été composés les premiers, vers 454. On peut arriver à

la même conclusion par l'étude des chiffres relatifs aux armées grecques, etc.

P. 65. M. B. semble contester, contre M. Ed. Meyer, le caractère tendancieux de la publication des Histoires d'Hérodote.

P. 80-1. M. B. étudie la genèse de l'œuvre de Thucydide : après 404, celui-ci eut à rédiger l'histoire de la période 421-415, à continuer l'histoire de la guerre décélifique, et à revoir celle de la guerre archidamique. Tout l'appendice sur Thucydide est à lire de près.

P. 86, n. 1. M. B. propose une explication de l'erreur de Thucydide relative à Sphactérie : il la compare, très heureusement, ce me semble, à l'erreur de Polybe sur Carthagène.

P. 115. M. B. met bien en lumière la pointe d'ironie dans la manière dont Thucydide traite Périclès.

P. 155 sqq. M. B. est de ceux qui voient dans *Oxyrhynchus Papyri*, V, 842, un fragment de Cratippe.

P. 195. M. B. se montre sceptique à l'égard de la théorie de Nissen, sur la division de l'œuvre de Polybe en groupes de 6 livres.

Ces courtes indications suffiront peut-être à montrer quel est le genre d'intérêt que présente l'ouvrage. Je ne permettrai seulement quelques remarques marginales.

P. 31. M. B. reproche à Hellanikos de ne pas avoir employé, pour la chronologie, les inscriptions d'Athènes. Il ne faut pas oublier que, dans celles-ci, le nom de l'archonte manque dans la règle, jusqu'à la fin du ve siècle.

P. 43. M. B. se demande si Hécateé a inséré dans son œuvre des discours. Il me semble que le discours auquel fait allusion Hérodote V, 36, devait bien être placé dans l'ouvrage de son prédécesseur.

P. 83. M. B. indique comme un des principes de Thucydide de ne pas laisser paraître les divergences des sources qu'il a consultées. Se rappeler cependant le récit du combat des Epipotes (VIII, 44).

P. 89-90. M. B. montre que les digressions de Thucydide étaient commandées par l'ignorance du public. Un exemple me paraît montrer d'une manière frappante jusqu'où allait celle-ci, c'est le passage où l'historien croit devoir avertir que Térès, le père de Sitalcès, n'a rien de commun avec Térée, père de Procné (II, 29).

P. 221. Posidonios a vécu de 135 à 51, et non de 235 à 151. Je relève cette faute parce que l'ouvrage manque d'erratum.

P. 257. M. B. insiste sur l'absence de « l'idée de progrès » chez les anciens. Je crois bien que la foi au progrès, quand il s'agit des Grecs, est sensible chez Hérodote (cf. I, 58 : Ἠρόδῳ δὲ ὧν ἔμοιγε δοκέει οὐδὲ τὸ ἑλληνικὸν ἔθνος, εἶν βίβραρον, οὐδὲ μὰ μεγάλῳ; ἀύξηθῆναι), et que la prétention de « l'idée de progrès » est parfaitement consciente chez un Thucydide et chez un Polybe ; mais ceci nous entraînerait bien loin.

Enfin deux critiques sur la très utile bibliographie qui clôt l'ouvrage :

P. 268. M. B. cite le 1^{er} volume des *Forschungen* de M. Ed. Meyer. Est-ce intentionnellement qu'il ne cite pas le second ?

P. 271. A propos de Théopompe, il renvoie à Didyme. Je regrette de ne pas voir citer : Foucart, *Etude sur Didymos*, 1907.

E. CAVAIGNAC.

44. *Byzantinische Zeitschrift*. Generalregister Band I-XII (1892-1903) ausgearb. von Paul MARC. Leipzig, Teubner. In-8°, VIII-592 p.

La fondation de la *Byzantinische Zeitschrift* en 1892 a marqué une date capitale dans l'histoire des études byzantines qu'elle a, pour la première fois, coordonnées en un solide faisceau et dont elle est restée, depuis lors, le lien nécessaire. Son succès est dû en toute première ligne à la justesse de coup d'œil, à l'esprit méthodique, à

l'énorme puissance de travail du savant éminent qui la dirige et qui dès la première heure en a tracé les cadres avec tant de sûreté. Les 17 volumes de cette Revue forment aujourd'hui un vaste répertoire d'études, de documents et de renseignements de tout genre, où il est devenu assez difficile de s'orienter, malgré les tables annuelles. Il faut donc remercier l'Académie de Bavière d'avoir distrait du fond Therianos les subsides nécessaires pour permettre la publication du présent index qui fait le plus grand honneur à la diligence de son auteur, M. Paul Marc, un élève de Krumbacher, et à la librairie Teubner. L'index n'embrasse que les 12 premiers tomes de la Revue (1892-1903), mais il les embrasse complètement : il n'a pas coûté moins de 100,000 fiches. Sa partie principale (I, *Personen und Sachen*) est un répertoire alphabétique de tous les noms de personnes, de lieux, de choses mentionnés dans ces 6 ou 7000 pages. L'emploi de caractères gras pour détacher les *lemmata*, la division et la subdivision méthodiques des articles étendus tels que *Ägypten*, *Arabische Literatur*, *Gräzistik*, *Kirchengeschichte*, *Liturgik*, etc., qui forment de véritables petites encyclopédies, faciliteront singulièrement les recherches ; et je ne doute pas que le simple rapprochement de certaines références ne serve à dégager des résultats nouveaux. A cet index principal font suite : 1° des index spéciaux des mots grecs, latins, germaniques, etc. ; 2° un index de mss. classés par ordre alphabétique des dépôts ; 3° un index des auteurs d'articles de la *Zeitschrift* et des publications analysées dans ses colonnes, en tant qu'ils ne figurent pas déjà dans les tables annuelles. On regrettera que ce dernier index ait été ainsi étrié ; l'exemple de la *Revue des études grecques* montre qu'il y a intérêt à grouper tous les 10 ou 12 ans la liste complète des collaborateurs et des livres analysés. De même, pour les mots slaves, sémitiques

et turcs, il est fâcheux que l'auteur se soit borné à renvoyer en bloc aux passages où ils figurent au lieu d'en donner l'énumération alphabétique, comme pour les noms grecs et latins. Ce sont là *paucæ maculae* (1) auxquelles on pourra remédier lors de la préparation du tome II — dans une dizaine d'années.

T. R.

43. Giuseppe CULTRERA. *Saggi sull' arte ellenistica e greco-romana*. I. *La corrente asiatica*. Roma, Ermanno Loescher, 1907. In-8°.

L'intérêt du livre de M. G. Cultrera (qui d'ailleurs, comme le titre l'indique, est plutôt une réunion d'essais autour d'un même sujet qu'une suite de chapitres solidement enchaînés les uns aux autres), c'est de rouvrir une question qu'on pouvait croire à peu près close, celle de l'origine des bas-reliefs pittoresques.

On connaît la solution de M. Théodore Schreiber, exposée surtout dans l'important ouvrage *Die Wiener Brunnenreliefs aus Palazzo Grimani* (Leipzig, 1888) : le bas-relief pittoresque est d'origine alexandrine. Il répond à certains besoins, nés de la nouvelle civilisation qui se répand dans le monde grec à partir d'Alexandre. On a désormais le goût du luxe, de la magnificence ; on veut une vie matérielle somptueuse. Dans le domaine intellectuel on devient passionné de vérité ; on rejette les spéculations idéales pour s'attacher à ce qui se voit, s'observe, tombe sous les sens. Si l'on s'occupe encore de mythologie, c'est pour la transformer en réalité familière ; les dieux sont ramenés aux proportions humaines et les légendes de la fable réduites à des aventures vulgaires.

(1) Chose curieuse : cet index manque d'une table où il eût été commode de pouvoir embrasser d'un coup d'œil ses divisions.

Enfin, on fait sa part au sentiment; la réaction contre une culture trop savante et artificielle amène tous ces civilisés à s'éprendre de la nature et de la simplicité rustique; on aime les paysans et les pâtres; on recherche le décor champêtre et le paysage bucolique. Or tous ces traits, destination purement décorative de l'œuvre, inspiration puisée dans la vie quotidienne, tendance de plus en plus marquée au pittoresque, préférence pour les scènes idylliques ou pastorales, réalisme de l'exécution, se retrouvent dans la série de bas-reliefs qu'a étudiés M. Schreiber et qu'il a pu appeler, bien qu'ils sortent presque tous de collections romaines, « bas-reliefs hellénistiques ».

Ce n'est pas tout. En aucun point de l'Orient hellénistique, la mode des incrustations murales et des panneaux sculptés en relief ne s'est plus rapidement et plus brillamment développée que dans l'opulente Alexandrie. Nulle part on ne s'est plu davantage à rapetisser la mythologie, à tourner les sujets « au genre », et il y a une concordance qui ne semble pas fortuite entre la littérature alexandrine et l'art des bas-reliefs. Nulle part l'observation ne s'est faite aussi aiguisée, comme nulle part encore l'étonnante virtuosité de l'exécution ne se comprend mieux : c'est à la cour des Ptolémées que la toreutique a joui d'une faveur particulière; par les exemples qu'elle mettait sous les yeux des sculpteurs, elle les encourageait à lutter avec elle de netteté, de finesse, de précision minutieuse, à tirer du marbre, malgré la résistance de la matière, ce qu'elle obtenait plus aisément du métal, des œuvres de délicate ciselure. Les bas-reliefs dont nous recherchons l'origine ne sont donc pas seulement hellénistiques. On peut aller plus loin, dit M. Schreiber, et prétendre qu'ils sont alexandrins.

C'est précisément ce que conteste M. Cultrera. Avant lui, M. Wickhoff (*die Wiener Genesis*, introduction)

s'était déjà élevé contre les affirmations de M. Schreiber. M. C. revient à la charge, avec une argumentation plus solide. Dans toute la partie critique et négative de sa tâche, quand il s'agit d'attaquer son adversaire, il prend assez facilement l'avantage, avouons-le. La thèse de M. Schreiber est ingénieuse, elle est séduisante. Elle n'emporte pas la conviction : aucun des bas-reliefs sur lesquels elle s'appuie, de ces bas-reliefs dits alexandrins, n'a été découvert sur le sol d'Alexandrie. Elle demeure ainsi une hypothèse. Il y a des vraisemblances en sa faveur, il n'y a rien de décisif. Le moindre monument, trouvé en Égypte même, ferait bien mieux notre affaire. — Mais quand M. C. doit à son tour proposer une solution, nous mène-t-il davantage à la certitude? Il repousse complètement l'influence alexandrine, pour n'admettre que l'influence asiatique et, en particulier, l'influence pergaménienne. Que Pergame ait joué un grand rôle dans la constitution du bas-relief pittoresque, que notamment la petite frise du grand autel avec la légende de Télèphe ait contribué beaucoup à cette évolution de style qui introduit dans la plastique les procédés de la peinture, c'est ce que nous-même, autrefois, avons essayé de montrer. Mais si M. Schreiber a tort de n'avoir vu et voulu voir qu'Alexandrie, M. C. est-il à l'abri de tout reproche en ne voulant voir que Pergame et ce qu'il nomme le courant asiatique? Il a beau se livrer à toute sorte de rapprochements, lui aussi, pour tâcher de retrouver la filiation des œuvres; ces rapprochements reposent sur des appréciations subjectives. C'est son sentiment personnel qu'il nous donne, bien plutôt qu'il n'apporte des faits solidement établis et des témoignages positifs. Ici encore la provenance reste douteuse.

En réalité, ces questions d'origine sont très difficiles à trancher. Dans l'état actuel de nos connaissances, est-il même possible de se prononcer

d'une manière définitive? La série des monuments présente trop de lacunes. Et puis, il y a une chose dont ni M. Schreiber, ni M. C. ne me paraissent avoir tenu un compte suffisant : les conquêtes d'Alexandre ont fait entrer le monde historique d'alors dans le cadre d'une même civilisation; une culture commune a passé sur tous les peuples de l'Orient, nivelant les différences, effaçant les individualités, et rien ne ressemble plus à une cour hellénistique qu'une autre cour hellénistique. L'unité, presque l'uniformité, s'établit dans l'art comme dans la vie grecque. Les écoles régionales disparaissent; les mêmes courants pénètrent partout, entraînent tous les artistes; les procédés de style se généralisent aussitôt. Il ne faut donc considérer isolément ni Pergame, ni Alexandrie. Ce n'est ni à l'Asie seule, ni à l'Égypte seule qu'on peut attribuer le développement du relief pittoresque. C'est toutes deux qui y ont travaillé, parce que toutes deux ont subi à la fois les mêmes influences et que certaines conditions générales, certains goûts, certains besoins de précision, de vérité, de réalisme se sont imposés à elles en même temps : elles ont adopté le style qui traduisait le mieux ces besoins. Mais faire le départ de ce qui revient à l'une ou à l'autre, est et restera peut-être toujours une œuvre vaine.

Quoi qu'il en soit de ces réserves, le livre de M. C. est d'une lecture très intéressante et très instructive. L'auteur a une érudition étendue, connaît toute la « littérature » de son sujet, tient simultanément sous ses yeux une foule de monuments qu'il compare, rapproche, oppose. On sera obligé de lire attentivement son ouvrage, toutes les fois qu'on voudra revenir sur cette question.

Edmond COURBAUD.

46. Ὁ Κρητικὸς πόλεμος (1643-1669)
ἢ Συλλογὴ τῶν Ἑλληνικῶν ποιημάτων
REG, XXII, 1909, n° 98-99.

Ἀνθίμου ΔΙΑΚΡΟΥΣΗ (καὶ) Μαρίνου ΖΑΝΕ συλλεγόμενοι καὶ ἐκδιδομένοι οὐκ ἔτι τοῦ ἀρχιμικροῦτος Ἀγαθοκλήλου ΣΗΠΟΥΧΑΚΗ, ἐφημερίδος τῆς ἐν Βενετίῃ Ἑλληνικῆς Ἐκκλησίας. Trieste, 1908. In-8°, 638 p.

La relation versifiée de la guerre de Crète due au Céphalonien Anthime (en religion Akakios) Diakrousis a été publiée pour la première fois à Venise, en 1667; on ne connaît aujourd'hui aucun exemplaire de cette édition princeps, qui fut sans doute rapidement épuisée. Legrand, en s'appuyant sur une allusion faite à cet ouvrage par Marinos Zanes (p. 437, *Λιγὰ ἄρα φησὶ τὰ Χανιά, γὰρ ἦτον καρωμένα ἀπὸ ἄνω ἔξιον ἱερῆ, κ' εἶχεν τὰ τυπωμένα Στους χιλίους ἑξακόσιους ἐννεα καὶ ἑξήντα, εἰς ἔξι μῆνες λείποντας νὰ φτάξῃ ἐβδόμηντα*), se demande, au tome II de la *Bibliogr. hellén. du xvii^e siècle*, p. 528, s'il n'en fut pas donné une seconde édition en l'année 1669. Le fait nous semble peu probable; il vaut mieux, croyons-nous, arrêter le sens après *τυπωμένα*, pour faire porter la date de 1669 sur les événements énoncés à la suite et qui n'ont aucun rapport avec Diakrousis, comme l'a fait du reste l'auteur du livre dont nous rendons compte. L'édition de 1679, d'après laquelle M. l'archimandrite Xirouchakis a établi son texte, est donc très probablement la seconde; c'est aujourd'hui un volume rarissime; la Bibliothèque de l'Institut de France en possède un exemplaire.

L'œuvre beaucoup plus étendue du Crétois Marinos Zanes, surnommé Bounialis, a paru en 1681. M. Sathas (*Τουροκρατουμένη Ἑλλάς*, p. 223, note) signale, d'après le catalogue manuscrit de la Bibliothèque patriarcale de Jérusalem, une réimpression faite à Venise, en 1710, mais il semble que le volume ne se trouve plus dans la susdite bibliothèque. Toutes nos recherches pour en découvrir un exemplaire sont restées jusqu'ici infructueuses, et celles

qu'a sans doute faites M. Xirouchakis dans le même sens ne paraissent pas avoir eu plus de succès.

Ces deux publications méritaient à tous points de vue les honneurs d'une réédition moderne. Rédigées par des témoins oculaires, elles ont une valeur historique incontestable; si leurs qualités littéraires ne sont pas de premier ordre, leur intérêt linguistique en revanche est considérable; enfin, ce sont des œuvres éminemment nationales. On ne peut donc que louer M. Xirouchakis d'avoir entrepris ce travail. La tâche n'était pas toujours facile, étant donné surtout que les textes en question sont à chaque instant dénaturés par les fautes d'impression les plus grossières.

Nous aurions cependant plusieurs critiques à formuler. M. Xirouchakis a commis dans son introduction quelques erreurs, d'ailleurs légères. Certaines d'entre elles proviennent, ce semble, de ce qu'il n'a pas la *Bibliographie hellénique* à sa disposition. Ainsi, il n'est pas exact de dire qu'avant l'article de M. Gerola, paru en 1903, on croyait à l'identité de notre Marinos et de l'hagiographe Emmanuel Zanes; en 1894, ces deux personnages étaient déjà nettement séparés, au tome II de la *Bibliogr. hellén. du xv^e siècle*. Le grand n'a pas non plus ignoré, comme il est dit p. 49, la relation du siège de Malte d'Antoine Achélis; cet opuscule est décrit in extenso au tome IV des xv^e et xvi^e siècles. On trouvera aussi, dans le même ouvrage, la description des diverses productions d'Akakios Diakrousis.

En établissant son texte, M. Xirouchakis a rejeté en note les leçons fautives de l'édition utilisée par lui, même lorsque les variantes n'offraient manifestement aucune importance: $\acute{\omicron}$ $\delta\iota\acute{\alpha}$ pour $\acute{\omicron}\delta\iota\acute{\alpha}$, $\acute{\epsilon}\pi\acute{\iota}\rho\alpha\nu\epsilon$ pour $\acute{\epsilon}\pi\acute{\iota}\rho\alpha\nu\epsilon$, etc. Cependant, dès le vingt-troisième vers de la relation de Marinos Zanes, $\sigma\tau\acute{\omicron}\varsigma$ $\kappa\acute{\iota}\pi\omicron\upsilon\mu\alpha\varsigma$ a été remplacé par $\acute{\iota}$ $\sigma\tau\acute{\omicron}\varsigma$ $\kappa\acute{\iota}\pi\omicron\upsilon\varsigma$ $\mu\alpha\varsigma$, sans que le lecteur en soit

averti; la correction est d'ailleurs malheureuse: mieux eût valu laisser $\sigma\tau\acute{\omicron}\varsigma$ $\kappa\acute{\iota}\pi\omicron\upsilon$ $\mu\alpha\varsigma$, car la disparition d'un ς en pareille position est un phénomène bien connu (voir Hatzidakis, *Einleit.*, p. 275). La rapide collation que nous avons faite, à certains passages, de cette édition et du texte original, nous a montré que cette partie du travail est loin d'avoir été exécutée avec la minutie que laisseraient supposer des exemples comme $\acute{\omicron}\delta\iota\acute{\alpha}$ et $\acute{\epsilon}\pi\acute{\iota}\rho\alpha\nu\epsilon$. Ainsi, d'après M. Xirouchakis, l'auteur de la pièce liminaire qui forme les 23 premiers vers, se donnant comme céphalonien aux vers 19-20, serait probablement Akakios Diakrousis. Mais dans les deux exemplaires que je possède de l'édition princeps, cette pièce est signée $\tau\acute{\eta}\varsigma$ $\varphi\alpha\kappa\alpha\kappa\acute{\eta}\varsigma$ $\pi\alpha\tau\rho\tau\acute{\omega}\tau\eta\varsigma$ $\Gamma.$ $\Theta.$ $\kappa\alpha\iota$; cf. Sathas, *Τουρκοκρατούμενη Ἑλλάς*, p. 223. L'identification proposée n'a donc pas sa raison d'être. On voit par ces deux exemples, auxquels il serait aisé d'en ajouter d'autres, que cette nouvelle édition ne se substitue pas complètement à l'ancienne.

Deux index terminent le volume, l'un consacré aux noms propres, l'autre exclusivement linguistique. Celui-ci contient une foule de termes communs ($\acute{\alpha}\epsilon\rho\alpha\varsigma$, $\acute{\alpha}\lambda\omicron\gamma\omicron$, $\acute{\alpha}\nu\acute{\iota}\theta\epsilon\mu\alpha$, $\acute{\alpha}\nu\acute{\iota}\mu\epsilon\sigma\alpha$, etc., etc.) qui n'offrent aucune espèce d'intérêt et dont le relevé ne se justifierait que s'il s'agissait d'un index complet, ce qui n'est pas le cas; d'autre part, on y cherche en vain des formes comme $\acute{\epsilon}\gamma\acute{\omega}$ pour $\acute{\epsilon}\gamma\acute{\omega}$, $\mu\pi\omicron\rho\acute{\alpha}$ $\kappa\alpha\upsilon\chi\omicron\upsilon\acute{\mu}\iota$, pour $\mu\pi\omicron\rho\acute{\omega}$ $\nu\acute{\alpha}$ $\kappa\alpha\upsilon\chi\omicron\upsilon\acute{\mu}\iota$, $\pi\rho\acute{\omega}\tau\alpha\varsigma$ pour $\pi\rho\acute{\omega}\tau\alpha$, etc., etc. Quelques efforts de plus dans cette direction eussent rendu aux linguistes un service signalé et eussent beaucoup simplifié la besogne de ceux qui nous préparent un dictionnaire historique du grec. Peut-être les historiens regretteraient-ils aussi que l'éditeur n'ait pas cru devoir ajouter en tête des différents chapitres des sommaires un peu détaillés, permettant de s'orienter rapidement dans les dates et les faits mentionnés par Bounialis.

Ces critiques, et d'autres du même genre qu'on pourrait encore adresser à l'auteur, sont du reste accessoires en un sens. M. Xirouchakis semble s'être proposé avant tout de donner à ses compatriotes le moyen de lire deux œuvres qui offrent pour eux, dans les circonstances actuelles, une importance toute particulière. L'ouvrage se présente bien et mérite l'accueil favorable qui lui sera certainement fait.

Hubert PERROT.

47. Engelbert DRERUP. [Ἡρώδου] περὶ πολιτείας. *Ein politisches Pamphlet aus Athen 404 vor Chr.* (Stud. z. Geschichte und Kultur des Altertums, H. B., 1. H.). Paderborn, Schöningh, 1908. In-8°, 133 p.

Sous ce titre, M. Drerup a publié une brochure, dans laquelle il transcrit et commente un texte grec attribué parfois à Hérode Atticus ou à quelque rhéteur inconnu : il s'agit d'un discours politique (Περὶ πολιτείας).

La première partie de la brochure contient le texte du discours avec quelques éclaircissements philologiques et un index des principaux vocables (p. 7-35). Dans la seconde partie, l'auteur cherche à démontrer que la harangue ne peut être d'Hérode, ni d'un rhéteur anonyme.

Pour le prouver, il s'appuie d'abord sur le style (p. 36-68) et sur la composition (p. 68-86) du discours. De nombreux caractères dialectiques, l'emploi de termes qui portent la marque de l'époque de Thucydide, la fréquence des antithèses, des formules et des pensées brillantes rappellent nettement l'influence de Gorgias. Voilà pour le style. Quant à la composition, elle laisse une impression bien caractérisée de sobriété et d'archaïsme. Les différentes parties de la harangue sont groupées, soudées les unes aux autres avec un art qui fait songer à la construction rigoureuse d'un discours de

Thucydide. Bref, rien que par l'analyse minutieuse du style et de la composition du morceau, il apparaît à M. D. que ce Περὶ πολιτείας doit avoir été écrit vers 400 av. J. C. ou à une époque légèrement antérieure.

Le reste de la brochure concerne les circonstances historiques du discours et confirme les résultats de l'analyse philologique (p. 86-123). Le discours est prononcé — ou censé prononcé — par un citoyen de la ville thessalienne de Larissa. Péloponésiens et Spartiates sont en guerre contre Archélaos, roi de Macédoine, et recherchent l'alliance de Larissa ; l'orateur engage ses compatriotes à accepter la proposition. Larissa, pendant la guerre du Péloponèse, a été, comme les autres villes grecques, travaillée de dissensions intestines, auxquelles le discours fait d'importantes allusions. Il y a d'abord le parti de la haute aristocratie, des ὀλιγοί, (dynastie des Aleuades), qui s'appuient sur Archélaos ; celui-ci en a profité pour envahir la Thessalie. A l'assemblée devant laquelle parle notre orateur, il y a des hommes de la faction oligarchique, qui demandent qu'on reconnaisse la suzeraineté d'Archélaos. Viennent ensuite les πολλοί : c'est le reste de la population libre pourvue de droits politiques. Ce sont des propriétaires fonciers, hostiles à la domination des grandes familles privilégiées, et favorables à l'alliance de Sparte. M. D. les appelle « une aristocratie modérée » : rien de comparable, malgré l'expression de πολλοί, à la démocratie athénienne. Enfin, nous avons la foule des Περικῆες, libres, mais privés de tout droit politique, comme les populations du même nom à Sparte, comme les mêtèques athéniens, et les serfs, les Πένεστες, en faveur desquels Critias intriguait en 411. Les Spartiates, dit M. D., avaient établi ou cherchaient à établir, dans les villes soumises à leur influence, des oligarchies, mais bien moins restreintes que celle qui régnait sur Larissa

avec l'appui d'Archélaos (ces oligarchies devaient comprendre au moins un tiers des citoyens). Ils sont donc parfaitement fondés à s'appuyer sur les πολλοί de Thessalie contre les ὀλιγοί, sur « l'aristocratie modérée » contre la coterie dominante. Telles sont les circonstances de politique intérieure au milieu desquelles la harangue est prononcée.

Quant à la situation extérieure, on peut la résumer ainsi : c'est au temps de la grande expansion de la puissance lacédémonienne, sous Lysandre, au milieu de 404. Il s'agit de soumettre à l'influence de Sparte les villes thessaliennes : seule ou à peu près, Larissa résiste encore : elle est située « dans la sphère d'influence d'Archélaos ». Celui-ci, d'autre part, pendant la guerre du Péloponèse, a soutenu les Athéniens (son père Perdiccas a soutenu les Lacédémoniens).

De qui est ce discours ? Ce n'est certainement pas, dit M. D., d'Hérode Atticus ou, *a fortiori*, d'un rhéteur anonyme : non seulement le style est de la fin du v^e siècle, mais les alentours du sujet sont connus de façon trop précise pour qu'on puisse attribuer cette production à des écrivains d'une époque très postérieure. D'autre part, le morceau contient certaines erreurs ou exagérations historiques (par exemple, sur les rapports d'Archélaos avec Athènes) qui seraient inexplicables de la part d'un orateur thessalien ou d'un sophiste écrivant en Thessalie pour des Thessaliens.

M. D. émet alors l'hypothèse d'un pamphlet politique. Il rappelle d'illustres exemples de pamphlets publiés en Grèce, et particulièrement à Athènes, au v^e siècle : un mémoire dirigé contre Thémistocle et Périclès, l'amère satire contre la constitution athénienne qui porte le titre de Πολιτεία Ἀθηναίων et qu'on attribua longtemps à Xénophon, les Πολιτεία des Thessaliens et des Lacédémoniens, dues à la plume de Critias, etc. Le Περὶ πολιτείας du Pseu-

do-Hérode Atticus est un pamphlet de ce genre. L'auteur s'occupe beaucoup plus des querelles intérieures que de la question extérieure. Or, ces querelles intérieures correspondent à la situation politique d'Athènes à la même époque (juin-juillet 404). C'est le moment où débute le gouvernement des Trente. L'influence prépondérante est encore celle de Thérémène, chef du parti « conservateur ». Son idéal, c'est le gouvernement aux mains de cinq mille citoyens (à peu près le quart des Athéniens à la fin de la guerre du Péloponèse) et non aux mains d'une coterie ou du πλῆθος. C'est dans l'intérêt de cette « aristocratie modérée », qu'a été rédigée la soi-disant harangue : ce n'est pas autre chose qu'un pamphlet sorti de l'entourage de Thérémène et destiné, sous le couvert d'une question thessalienne, à répandre les idées de cet homme d'Etat et à combattre les vues étroites de Critias.

Telle est, brièvement résumée, la démonstration de M. D. Nous n'avons pas ici à en discuter à fond la valeur. Nous nous contenterons de soumettre à son auteur les difficultés suivantes. L'idéal politique du soi-disant orateur de Larissa, c'est la participation au gouvernement non seulement de la grande noblesse (οἱ ὀλιγοί, Hochadel), mais de tous les citoyens libres (οἱ πολλοί) : seuls doivent être exclus les Périèques et les Pénestes. L'assimilation qu'établit M. D. entre ce programme et celui de Thérémène est-elle parfaite ? Nous ne le pensons pas : elle le serait peut-être si Thérémène ne privait des droits politiques que les métèques qu'on peut à la rigueur comparer aux Périèques, et les esclaves qui ressemblent plus ou moins aux Pénestes ; mais il enlève aussi ces droits, ne l'oublions pas, aux citoyens trop pauvres pour s'équiper en cavaliers ou en hoplites (*Hell.*, II, 3, 48).

L'idéal de « l'orateur de Larissa » ne correspondrait-il pas plutôt au système en vigueur à Sparte même ? Tout Spar-

tiate, membre ou non des grandes familles, de la haute aristocratie, participe dans une certaine mesure au gouvernement : seuls sont exclus les Périèques et les hilotes (notons que l'hilote de Laconie ressemble beaucoup plus au Péneste de Thessalie que l'esclave athénien). Le programme de Thérémène (1) va beaucoup plus loin puisqu'au point de vue politique il met le citoyen pauvre ou médiocrement fortuné sur le même rang que l'étranger et l'esclave.

Il y a eu cependant dans l'entourage de Thérémène (cf. 'Αθ. πολ., 34) un homme dont l'idéal politique, assez différent de celui de son chef de file, se rapprocherait beaucoup plus du système spartiate et du programme de notre orateur : c'est Phormisios. En privant des droits politiques les non-propriétaires fonciers, soit 5,000 Athéniens, ce personnage laissait encore participer au gouvernement les trois quarts de ses concitoyens ; joignez que, probablement, les Lacédémoniens appuyaient sa proposition. D'autre part, la masse des citoyens libres de Larissa (οἱ πολλοί) sont, comme le fait observer justement M. D., des propriétaires fonciers. On voit quels rapports étroits unissent l'idéal de Phormisios, les préférences de Sparte et celles de « l'orateur de Larissa ».

Paul CLOCHÉ.

(1) On ne voit pas trop non plus pourquoi Thérémène est appelé le chef du parti « conservateur ». En 405/4, ce sont les démocrates qui sont conservateurs. Si l'on entend par là qu'il était partisan de la *πάτριος πολιτεία* (cf. 'Αθ. πολ., 31), il ne faut pas oublier que cette formule était alors invoquée un peu par tous les partis : c'est au nom de la *πάτριος πολιτεία* qu'en 403 les démocrates feront repousser le projet de Phormisios.

48. Max EGGER. *Histoire de la littérature grecque*, 17^e éd. Paris, Delaplane, 1908. In-12, xii-463 p.

La 17^e édition de cet ouvrage, qui paraît seize ans après la première, n'est pas une simple réimpression. L'auteur a, d'un bout à l'autre du volume, remanié ou modifié son travail. Les noms de plusieurs écrivains secondaires ont disparu ainsi que quelques détails de pure érudition. Cependant le volume s'est allongé de 69 pages. C'est que, depuis 1892, des découvertes ont enrichi notre répertoire de la littérature grecque. Tandis que M. E. n'accordait, dans la première édition, que quatre lignes à Bacchylide « qu'il suffisait d'avoir mentionné » (ce qui montre le danger de juger ce qu'on ne connaît pas), il lui accorde aujourd'hui près de deux pages, sans toutefois chercher à le surfaire. Ménandre, qui occupe aussi une place plus grande, est jugé plus complètement. Tenant compte des travaux récents, M. E. parle plus longuement des origines de l'alexandrinisme, de la poésie alexandrine et notamment des poètes autres que Théocrite, de la seconde sophistique, des écrivains de la décadence païenne et des Pères de l'Église. Ptolémée et Gallien, dont les noms ne figuraient pas, sont au moins mentionnés. De place en place des considérations générales résument tout un chapitre, par exemple sur les destinées du lyrisme, sur les grands tragiques. Quelquefois les jugements portés sur les hommes sont plus nets : ainsi, à propos des *Nuées*, M. E. dit que l'opinion populaire était défavorable à Socrate.

On peut se demander cependant s'il a toujours bien montré l'importance réelle de chaque auteur. Par exemple, il me semble que, tout en parlant plus longuement d'Archiloque, il ne justifie pas le jugement des anciens qui le plaçaient à côté d'Homère.

Çà et là quelques critiques se présentent d'elles-mêmes. P. 4. « Trois con-

sonnes de suite ne pouvaient entrer dans un même mot. » Les exemples du contraire ne sont pas rares : ἄθροπος, ἄνδρες, ἴσχυρος, ἡλέγγυθιν, ψάλαγγι, où deux consonnes sont figurées par une double, etc.

P. 39. M. E. place l'âge épique au ix^e et au viii^e siècle. L'opinion de M. Bréal (*Pour mieux connaître Homère*), qui le place à une époque postérieure, méritait au moins d'être discutée.

P. 41. Les conjectures sur la composition des poèmes homériques restent toujours des conjectures, sur lesquelles il est peu utile d'arrêter longtemps les élèves.

P. 52. Ulysse est qualifié de « doux entêté ». Je crois que l'auteur le juge mieux à la page suivante en parlant de « l'énergie de sa volonté ».

P. 176. C'est une expression risquée de parler de la joie qu'Œdipe (à Colone) éprouve à « revoir » ses filles.

P. 178-179. A propos de *Philoctète*, il n'aurait pas été superflu de dire en quelques mots comment Sophocle a pu être amené par le succès des pièces d'Euripide à écrire des drames réalistes.

P. 191. *L'Hélène* d'Euripide est reportée, des pièces tirées de la légende d'Agamemnon, aux pièces tirées de la légende de la guerre de Troie. Cette répartition mobile et factice se condamne elle-même.

P. 230. Le « brave » Strepaside est une dénomination singulière pour le personnage des *Nuées* dont l'auteur montre ensuite la « lente intelligence ».

Revoyant très minutieusement sa première rédaction, M. E. a corrigé quelquefois même les traductions dont il était l'auteur. Ici je me permettrai de lui chercher chicane, parce que ces corrections ne me paraissent pas toujours heureuses. En voici quelques exemples pris dans les citations de l'Iliade et de l'Odyssée.

P. 26. A propos des deux sources du Scamandre, l'une chaude et l'autre froide (*Il.*, xxii, 152), la température

de cette dernière est comparée à celle de la grêle, de la neige, et ἐξ ὕδατος χροστὰ ἄλλω. M. E. traduit ces mots par *glace* en 1892, par *eau congelée* en 1908. Cette dernière expression a sa place dans un traité de physique; la première, plus usuelle et plus générale, est aussi plus littéraire.

P. 31. *Il.*, i, 223. Achille injurie Agamemnon : Οἰνόβαρής, κυνός ἄμμαπ' ἔχων, κραδίτιν δ' ἐλίφοιο. Traduction de 1892 : « Ivrogne, œil de chien, cœur de biche. » Traduction de 1908 : « Ivrogne, impudent comme un chien, lâche comme une biche ». Ce n'est plus qu'un commentaire; la première, plus voisine du texte, était plus vive.

P. 50. *Od.*, xxii, 19-20. Antinoos tombe atteint par la flèche d'Ulysse : Θοῶς δ' ἀπό εἶο τράπεζαν ὥστε ποδὶ πλάξας. M. E. traduit : « brusquement, d'un coup de pied, il envoya promener la table ». Outre que l'expression « envoyer promener » est très familière, elle ne s'emploie guère qu'en parlant des personnes dont on cherche à se débarrasser. Ici il s'agit des convulsions de l'agonie : « brusquement son pied frappa la table et la repoussa ».

P. 52. *Od.*, ix, 392-364. Le poète compare le pieu enfoncé dans l'œil du cyclope au fer que le forgeron trempe en le plongeant dans sa cuve. M. E. traduit : « Ainsi, quand un forgeron plonge dans l'eau froide et fait résonner en les trempant une grande cognée ou une doloire..., de même l'œil du monstre sifflait autour du pieu d'olivier ». Le fer ne *résonne* pas dans cette opération et ἰχρονται ne signifie pas *résonnent*; l'immersion produit un *grand bruit* et la nature spéciale du bruit est indiquée par le verbe σίζειν.

P. 53. *Od.*, vi, 155-156. Éd. de 1908 : « Sans doute leur cœur se dilate sans cesse dans la joie que tu leur causes ». Éd. de 1892 : « ne cesse d'être joyeux ». La correction, empruntée encore à la langue de la physique, n'est pas heureuse : ἰζίβεσθαι signifie *s'échauffer* et se trouve

employé au sens figuré : « le plaisir ne cesse de faire battre leur cœur et de le pénétrer ».

P. 54. *Od.*, vi, 185 : *μάλιστα δέ τ' ἔκλονον χύτροί.* Ces mots ont fait plus d'une fois le désespoir des hellénistes et il me souvient qu'un jour M. Maurice Croiset a soumis le passage à la Société des humanistes. En 1892, M. E. n'avait pas essayé de les traduire, quoiqu'ils soient à peu près indispensables à la fin des paroles adressées par Ulysse à Nausicaa. Plus hardi aujourd'hui, il traduit : « car il n'y a certes rien de meilleur et de plus plaisant que l'accord des sentiments entre mari et femme pour tenir leur maison, grand chagrin pour les envieux, grande joie pour les amis *et pour eux plus encore* ». Ces derniers mots restent bien vagues. La remarque de M. Weil, que le sens de *κλύω* est très général et se rapporte aux diverses sensations ainsi qu'aux sentiments, permet de traduire avec plus de précision : « et plus que tous les autres, ils le sentent eux-mêmes ».

P. 56-57. *Od.*, vi, 66-67 : *αἴδετο γάρ θαλερόν γάμον ἔξονομήναι πατρὶ φίλω ὁ δὲ πάντα νόει.* Trad. de 1892 : « Car elle avait honte de prononcer devant son père chéri les mots de noces joyeuses. Alkinoos, qui devinait tout, etc. » Trad. de 1908 : « car elle avait honte de prononcer devant son père chéri le mot de mariage, etc. ». Ni l'une ni l'autre de ces traductions ne me paraît satisfaisante. La qualité des deux personnages en présence exclut l'idée de honte; il s'agit d'un sentiment de pudeur naturel chez une jeune fille qui ne veut pas prononcer devant son père le mot de mariage (*γάμος*) prononcé par Athéné dans le songe de la nuit précédente. En outre, dans la seconde traduction, M. E. a escamoté le mot *θαλερόν*, comme si c'était une simple épithète de remplissage: *θαλερόν* exprime l'idée de la croissance, de la sève, de la vigueur inhérente à la jeunesse, quelque chose

d'analogie à *florem juventæ purpuream*, comme dit Virgile, qui a imité de si près ce passage. Nausicaa ne rêve pas d'un mariage de raison avec un homme d'âge mûr; elle voudrait vivre au foyer d'un mari brillant de jeunesse, de force et de grâce, tel qu'Ulysse lui apparaîtra un peu après grâce à la transformation que lui procure une divinité. La traduction complète semble être : « par pudeur elle ne parla pas à son père de mariage, d'un mari jeune et florissant. » Comme de plus elle ne parlait pas par énigme, Alkinoos ne devinait pas, mais *comprenait* (νόει) tout ce que sa fille pensait, sans qu'il fût nécessaire qu'elle le dit.

Ces critiques paraissent peut-être minutieuses à propos d'un manuel d'histoire littéraire; mais c'est le travail consciencieux de M. E. qui me pousse à les lui adresser. En reprenant lui-même pour les corriger ses propres traductions, il montre assez quel prix il y attache, et les citations nombreuses contenues dans le volume contribuent à en faire un bon manuel d'une lecture facile et parfois agréable. Il faut souhaiter que de nouvelles découvertes dans le domaine de la littérature grecque forcent l'auteur à se remettre à l'ouvrage dans quelques années et à refondre une seconde fois son livre en continuant à l'améliorer.

P. CLAIRIX.

49. *EURIPIDIS fabulae*. Recognovit *Gilbertus Murray*. Tomus II (Supplices, Hercules, Ion, Troiades, Electra, Iph. Taurica). Oxonii, Clarendon, s. d., s. p. In-12°.

Quand cette charmante édition sera complète, elle deviendra certainement le *vade mecum* de tous les euripidisants. Le texte des mss. principaux, L, P, V a été soigneusement collationné à nouveau, ainsi que celui du Neapolitanus. Cette révision n'a pas ajouté ni corrigé grand chose au travail diligent

de Prinz utilisé par Wecklein; pour tant Murray a trouvé une preuve décisive (*Tro.*, 376) que le *Neap.* n'est qu'une copie de V. Il a rendu aussi assez probable que dans L quatre tragédies sont écrites de la raison du reviseur (L²).

Le choix des conjectures, un peu restreint, n'est pas toujours heureux. *Iph. Taur.*, 36, le fameux *ζρώμεσθα* de H. Weil n'est pas même rappelé!

H. G.

50. G. K. GARDIKA. Κρίσις τῆς ὑπὸ Σπ. Μοραΐτου Πλατωνικῆς ἐκδόσεως. Athènes, Sakellarios, 1908. Broch. in-8°, 72 p.

Un compatriote de M. Moraïtis, M. Gardika vient de critiquer sévèrement l'édition des œuvres de Platon que nous avons signalée ici même. M. G. reproche à M. Moraïtis un grand nombre de fautes variées; il le fait avec une dureté qui ne paraît pas exempte d'une certaine partialité. Il relève d'abord les incorrections de la langue de M. Moraïtis, qui n'est, selon lui, ni proprement archaïque ni véritablement moderne. Les archaïsmes injustifiés, les néologismes inutiles sont trop nombreux dans le vocabulaire et la syntaxe de M. Moraïtis: pareillement l'auteur abuse des exotismes. On reconnaît la querelle qui divise les écrivains grecs actuels et dont M. Psichari a souvent entretenu les lecteurs de la *Revue*. Il m'est difficile d'apprécier la valeur de ces critiques. Mais M. G. attaque aussi la méthode employée par M. Moraïtis, pour l'établissement de son texte: il signale beaucoup de corrections arbitraires et de lectures criticables. Au lecteur impartial il apparaîtra que M. G. est souvent injuste: par exemple, en lisant *γυνάιχα* et non *γυνάικας*, à la page 511 E du *Gorgias*, M. Moraïtis ne commet pas une faute grossière, et son erreur, en tous cas, n'a été évitée que par le seul Naber. Par contre, l'observation de M. G. sur le sens de *σώματα* dans le texte 511 D est juste:

σώματα signifie corps en général, et non pas seulement *δούλοι*.

M. G. reproche avec raison à M. Moraïtis le mépris un peu ridicule avec lequel cet auteur parle des travaux des savants anglais ou allemands, auxquels, sans l'avouer, il doit tant. Selon M. G., M. Moraïtis ne doit pas moins à divers savants grecs, notamment à Mitriotis.

La violence même de ces critiques doit nous réjouir: elle témoigne de l'intérêt avec lequel les Grecs se remettent à l'étude de leurs grands écrivains anciens, et il faut souhaiter que MM. Moraïtis et Gardika trouvent beaucoup d'émules.

Albert RIVAUD.

51. REV. A. W. HANDS. *Common greek coins*, I. London, Spink and Son, 1901. In-8°, xii-170 p. Fig.

Ceci est un livre de vulgarisation destiné à familiariser les collectionneurs modestes avec les monnaies grecques « communes ». L'auteur entend par là les monnaies d'argent et de bronze à bon marché, telles que celles d'Athènes, Corinthe, Égine, d'Alexandre, et des ligues béotienne, achéenne, lycienne; ce sont celles qu'on trouvera décrites dans ce volume et constamment rapprochées des données de la mythologie et de l'histoire.

L'idée, on le voit, est heureuse et l'on ne peut qu'être touché de l'enthousiasme de ce clergyman provincial qui salue dans la plus humble monnaie grecque « un talisman qui nous transporte du présent prosaïque dans le passé lointain, des brouillards gris de la ville aux collines ensoleillées de Grèce et d'Asie-Mineure ». Mais l'exécution n'est pas à la hauteur de l'intention. M. Hands a beaucoup lu, mais mal digéré ses lectures. A côté de fastidieux développements (sur le *svastika*, par exemple) et d'indications bibliographiques qui ressemblent trop sou-

vent à des réclames de librairie, les erreurs de tout genre, les contresens, les naïvetés abondent; les citations grecques sont généralement incompréhensibles, tant l'orthographe et l'accentuation en sont barbares. M. Barclay Head aurait dû y regarder à deux fois avant d'accorder son patronage à un livre qui fait si peu d'honneur à la *scholarship* de son auteur.

H. G.

52. *Juvenes dum sumus*. Aufsätze zur klassischen Altertumswissenschaft der 49. Versamml. deutscher Philologen und Schulmänner zu Basel. Basel, Helbing, 1907. In-8°, 90-xix-52 p.

I. Plutarque et Arrien comme historiens d'Alexandre, par August Ruegg. — Il s'était formé une opinion assez défavorable sur Alexandre. On peut dire que Plutarque et Arrien réagissent contre cette opinion; ils réagissent indépendamment l'un de l'autre, car si le second a sans doute lu le premier, il n'en a pourtant pas été influencé: leur objet est différent, et leur manière.

II. Lucien et Juvénal, par Alfred Hartmann. — Soutient contre l'opinion de R. Helm que Lucien n'a pas subi l'influence de Juvénal.

III. Lieux communs grecs dans les discours de Cicéron, par Rudolf Preiswerk. — Certains rapprochements, en nombre d'ailleurs restreint, s'imposent entre plusieurs passages de Cicéron et des orateurs attiques; mais la transmission a été sans doute médiata: il s'agit de développements qui étaient devenus des *loci communes* dans les écoles de rhéteurs (P. 36, l'auteur note que le développement de Démosthène sur la distinction entre *λοιδορία* et *κατηγορία* devait être devenue un lieu commun; on pourrait ajouter: dès le temps de Démosthène; car la pensée grecque s'est toujours plu à des dis-

tinctions de concepts en ce domaine: cf. Thucyd., I, 69, 6, sur la différence entre *αίτις* et *κατηγορία*).

IV. Principes de classification dans l'interprétation des songes, par Matthias Gelzer. — Classification tripartite chez Hérophilos, Synésios et Tertullien; cinq catégories chez Philon et Posidonius. Ex., chez Hérophilos: *θεοπνευστοί, φυσικοί, συγγραμμτικοί* « wobei wir sehen, was wir sehen ».

V. Sur l'*Ajax* et l'*Odyssée* d'Antisthène, par Wilhelm Altwegg. — Étude de prose rythmique d'après les deux déclamations qui nous sont parvenues sous le nom du cynique.

VI. Études sur les lécythes attiques, par Arnold von Salis. — Comment les Athéniens se représentent l'âme et la vie d'outre-tombe, d'après les scènes d'offrandes, de lamentations, de la *deposilio* par Hypnos et Thanatos, etc.

VII. Sur la biographie d'A. Gabinius, consul en 58, par Fritz Von der Mühl.

VIII. *Ῥωτκκίζω*, par Albert Debrunner. — Pourquoi cette forme, puisque le nom de la lettre est *ῥω*? Hypothèse d'une action analogique de *ῥωτκκίζω*, qui lui-même aurait été primitivement *ῥωτκκίζω* d'après *συγκκκίζω* et autres.

IX. Sur le livre I de l'*Éthique* à Nicomaque, par Peter Von der Mühl. — Traces d'une double rédaction *περὶ τοῦ ἀγαθοῦ*.

A ce recueil d'articles est jointe une édition critique du livre III de Diogène Laërte (*Vie de Platon*); elle est précédée d'une étude sur les manuscrits. Y ont collaboré MM. H. Breitenbach, Fr. Buddenhagen, A. Debrunner et Fr. Von der Mühl.

L. G.

53. *Clara Elisabeth MILLERD*. *On the interpretation of Empedocles*. The University of Chicago press, 1908. In-8°, 94 p.

L'auteur, qui se place à un point de vue purement historique, se propose,

en utilisant les ressources nouvelles que fournissent les *Vorsokratiker* de H. Diels et l'ouvrage de Bidez, d'exposer avec précision ce que nous savons de la vie et des doctrines d'Empédocle. Son travail très consciencieux n'apporte rien de bien nouveau. Mais il contient une excellente mise au point de toutes les recherches récentes relatives à Empédocle. Et il fait le plus grand honneur au savoir et à la méthode de Miss Clara Millerd. L'exposé est très clair et même agréable.

Albert RIVARD.

34. Georges NICOLE. *Meidias et le style fleuri dans la céramique attique*, (Extrait des *Mémoires de l'Institut national genevois*). Genève, Kündig, 1908. In-4°, viii-104 p., 13 pl., 44 grav.

Le céramiste Meidias n'a signé qu'un seul vase, la célèbre hydrie du British Museum ; mais on a donné son nom au style pictural dont ce vase est le chef-d'œuvre. La mention « style de Meidias » revient dans les catalogues à propos de nombreuses peintures. La série de ces monuments réclamait une étude d'ensemble. M. Nicole s'en est chargé, et son livre, qui vient combler une lacune, ne manquera pas d'être favorablement accueilli.

M. N. se déclare partisan de la méthode appliquée par Furtwängler aux œuvres de la plastique et étendue par Hartwig aux coupes attiques de style sévère. Il a cru pouvoir attribuer à Meidias lui-même quelques vases anonymes, où se retrouvent certains procédés d'exécution, certains détails de style déjà observés sur l'hydrie de Londres. Je doute que cette partie de son livre soit la plus utile et la plus durable. Aussi bien la personnalité de cet artiste, dont nous ne savons point s'il fut peintre ou potier, importe médiocrement. C'est un problème assez secondaire de savoir si l'honneur lui revient en propre ou lui doit être

refusé d'avoir exécuté tel ou tel vase.

Mais M. N. ne s'est pas borné à ce genre de recherches et son livre n'est pas une simple monographie d'artiste. Ayant soumis à l'examen toutes les peintures du style de Meidias, il s'est efforcé d'en définir les caractères et d'en marquer la place dans l'histoire de la céramique. On ne lira point sans profit les remarques qui concernent le dessin de la figure humaine, l'ornementation et la perspective.

Le problème de la date, qui est ici le plus obscur, a surtout préoccupé l'auteur. Les termes en sont nettement posés ; mais on ne manquera point, je crois, d'en critiquer la solution. Selon M. N., les vases du style de Meidias appartiendraient à la première moitié du 1^{er} siècle, et l'atelier du maître aurait été encore en pleine activité vers 350. Cette date, déjà proposée par Winter, avait paru trop basse à la plupart des spécialistes. Il ne semble pas que les nouvelles raisons fournies par M. N. suffisent à la faire accepter.

On s'étonnera d'abord qu'il ait si souvent fait appel, pour dater des vases, à l'histoire de la grande peinture ou de la grande plastique, dont les données sont si peu certaines. Je ne sais si l'on s'accordera à reconnaître chez Meidias l'imitation de Zeuxis et de Parrhasios. Peut-on dire aussi que ce céramiste est d'une époque postérieure à celle d'Alcamène, parce que tels de ses personnages rappellent l'*Arès Borghèse*, ou la *Vénus genitrix*, ou l'*Athéna de Chershell* (p. 127 et suiv.) ? L'attribution de ces statues à Alcamène est une de ces conjectures indéfiniment discutées, que les historiens de la plastique ne peuvent passer sous silence, mais dont on ne saurait faire état pour fonder sur elles de nouvelles conjectures.

Si l'on veut, avec M. N., abaisser la date de Meidias jusqu'au milieu du 1^{er} siècle, l'espace nous manque après lui pour échelonner les styles qui lui sont évidemment postérieurs. Les hydries d'Alexandrie signalées par Furt-

wängler montrent bien que la technique des figures rouges se pratiquait encore aux environs de 330. Il n'en est pas moins vrai qu'elle disparaît entièrement avant l'année 300. Les spécimens de cette technique, déjà très rares dans les gisements d'Abusir et de Naukratis, font tout à fait défaut parmi les trouvailles de Priène, qui commencent avec le dernier quart du IV^e siècle. M. Nicole devra donc supposer que les vases dits « de Kertch », ainsi que ceux qu'on appelle « béotiens », ont été fabriqués entre 330 et 310 environ. Or, il saute aux yeux que ces deux séries supposent, depuis l'époque de Meidias, une assez longue évolution de la manière picturale, de l'esthétique et du goût.

Par contre, rien n'empêche d'admettre que l'apogée du style fleuri doit se placer entre 430 et 400. L'observation de Furtwängler, qu'aucun fragment de ce style ne se rencontre dans les trouvailles de Rhénée, antérieures à la purification de Délos (425), n'est nullement décisive. Les tessons à figures rouges étaient, à la vérité, fort peu nombreux dans la fosse de la translation, et l'absence de spécimens appartenant au style fleuri peut être le fait d'un simple hasard. J'ajouterai que parmi les fragments trouvés, non plus à Rhénée, mais à Délos même, fragments qui sont pour la plupart postérieurs à 425, ce même style n'est représenté que par un seul et très médiocre échantillon. Il semble donc que les vases de cette catégorie n'aient jamais été emportés à Délos en grande quantité.

Après la description des peintures du cycle de Meidias, on attendait de M. N. quelques renseignements plus précis sur les œuvres du grand art qui ont pu servir de modèles aux décorateurs de ce groupe. Il y a tel vase qui s'inspire, à n'en point douter, d'un tableau ou d'une statue célèbre. Un problème, notamment, se pose à propos d'un lécythe et d'un aryballe du musée d'Athènes (Collignon-Couve,

1287 et 1972). Les sujets peints sur ces deux vases rappellent assez exactement le fameux et charmant relief de l'*Exhortation à l'amour*, dont les personnages sont Aphrodite, Hélène, Eros, Paris et Peithô. Le sculpteur et le céramiste se sont évidemment souvenus d'une même œuvre inconnue de nous, que je présume être une peinture. Dans le relief de Naples, la figure minuscule de Peithô, perchée sur une sorte de console, fait songer à certains personnages secondaires des compositions meidiéesques. Ce marbre est en tout cas d'un intérêt capital pour l'histoire du style pictural dont les vases du cycle de Meidias nous ont conservé le relief.

M. N. n'a point épuisé son sujet; il en a du moins marqué l'importance mieux qu'aucun de ceux qui l'avaient abordé avant lui. Il en a, de plus et surtout, facilité l'étude en joignant à son texte une série de gravures et de planches en partie inédites, et toutes d'une excellente exécution.

G. LEROUX.

53. Dr. D. E. OECONOMIDES, Prof. an der Παιδείκη μεγάλη τοῦ Γένους Σχολή, in Konstantinopel. *Lautlehre des Pontischen*. Leipzig, Deichert, 1908. In-8°, xiv-242 p.

Les pages 1-64 de cet ouvrage ont paru pour la première fois en 1888, sous forme de dissertation inaugurale. En 1894, Gustav Meyer (*Neogr. Stud.*, I, 89-90) avait sous les yeux les pages 65-144. M. Oeconomides a ajouté depuis un index (pp. 149-172, deux appendices, pour la rédaction desquels il a mis à profit les judicieuses remarques de M. Hatzidakis (pp. 173-230), enfin un second et dernier index (pp. 231-242). C'est dire que la publication du volume s'est faite avec les plus grandes difficultés, et ceci même nous interdit de le juger comme s'il s'agissait d'une œuvre d'un seul jet, composée par un

spécialiste au courant des plus récents travaux. Le livre de M. OË. se recommande à un double titre : il est fait par un indigène, qui connaît pratiquement les parlars dont il traite, et, de plus, ces parlars comptent parmi les plus intéressants et les moins connus encore des dialectes néo-helléniques. Ceux qui s'intéressent particulièrement à ces études sauront séparer dans cet ouvrage l'ivraie du bon grain et remercieront M. OË. des nombreux matériaux qu'il a mis à leur disposition.

Hubert PERROT.

56. PAPPADOPOULOS. *Théodore II Lascaris empereur de Nicée*. Paris, Picard, 1908. In-8°, p. xv-192.

La renaissance de l'empire byzantin et de l'hellénisme, à laquelle la dynastie des Paléologues a attaché son nom, est due, on l'oublie trop souvent, aux trois premiers empereurs qui établirent à Nicée le siège du gouvernement et préparèrent la restauration définitive dont Michel Paléologue devait recueillir les fruits. C'est au dernier de ces empereurs, à Théodore II Lascaris, que M. Pappadopoulos a consacré une monographie dont les éléments lui ont été fournis en grande partie par la correspondance et les œuvres inédites de son personnage. Né à Nicée en 1222, fils de Jean Vatazès et d'Irène Lascaris, Théodore II succéda à son père en 1254 et mourut en 1258. Cette vie si brève n'en fut pas moins très active et l'auteur a bien su dégager tout l'intérêt que présente ce règne d'un empereur byzantin du XIII^e siècle. En face des barbares, Latins de Constantinople, Turcs ou Bulgares, Théodore II est le véritable champion de l'hellénisme, et c'est à bon droit que les Grecs contemporains lui accordent une place de premier ordre dans leur histoire nationale. Il semble que ce soit au XIII^e siècle, après la catastrophe de 1204, que la nation grecque ait repris

conscience d'elle-même. Dans la correspondance de Théodore II ou de son entourage, il est souvent question des « Hellènes » et de la « puissance hellène, ἑλληνική ἐπικρατία » (voy. p. 13). Pour la première fois, ce mot perd le sens péjoratif de « païen » qu'on y attachait depuis la fin de l'antiquité et commence à remplacer celui de « romain ». Il semble que Théodore II fut un représentant de cette nouvelle forme de patriotisme et que tous ses efforts aient tendu à faire triompher l'hellénisme dans tous les domaines. Dans son armée on le voit diminuer l'importance des contingents latins; non seulement il se plaît dans la compagnie des savants, non seulement il crée, à l'exemple de son père, des écoles et des bibliothèques, mais il entreprend de recruter ses hauts fonctionnaires parmi les lettrés les plus remarquables de son temps et il cherche à écarter du pouvoir la noblesse de naissance. Elève lui-même de Blemmydès et d'Acropolita, il a laissé des lettres, des discours, des traités de morale pratique, et le mouvement de renaissance littéraire qui suivit sa mort montre que ses efforts ne furent pas stériles. Ce goût de l'étude ne nuisait d'ailleurs en rien à ses qualités d'homme d'action. Non seulement on le voit conduire lui-même des expéditions contre les Bulgares, mais il met tous ses soins à rassembler un trésor de guerre et à avoir une bonne armée. Chaque soir il monte sur une colline des environs de Nicée afin d'apercevoir ses soldats, « la ville ambulante dont la mission est de garder les autres villes helléniques. » Telle est la figure intéressante dont M. Pappadopoulos nous a tracé le portrait. Peut-être l'auteur s'est-il laissé emporter parfois par l'admiration patriotique qu'il ressent pour son héros. La comparaison entre Théodore Lascaris et Pascal (p. 35) nous paraît un peu risquée; il en est de même de l'épithète de « roi philosophe » appliquée à Frédéric II; il eût été nécessaire

de critiquer le récit de l'ambassade des Mongols, arrangé visiblement par Pachymère (p. 128-130). Malgré cette légère tendance à l'apologie, le livre de M. Pappadopoulos constitue une monographie utile et comme il serait désirable d'en voir consacrer aux empereurs de la dernière période byzantine.

Louis BRÉMER.

37. *Papyrus grecs* publiés par l'Institut papyrologique de l'Université de Lille sous la direction de Pierre JOURNALLET avec la collaboration de P. COLLART, J. LESQUIER et M. XOUAL. Tome 1, fasc. 2. Paris, Leroux, 1908. In 4°, 65 p.

On se reportera au compte-rendu du 1^{er} fascicule des *Papyrus* de Lille (*Rev.*, XXI, 105) pour les observations générales relatives à cette publication. Le 2^e fascicule comprend 20 fragments (nos 10 à 29). Le dernier (n° 29) est très intéressant ; si les autres le sont moins, ils n'en complètent pas moins utilement, sur des points de détail, notre connaissance de la vie administrative de l'Égypte ptolémaïque. En voici l'analyse. (Le fascicule est édité par MM. Collart et Lesquier).

N° 10 (El-Lahoûn, III^e siècle). Six fragments très mutilés, les deux premiers appartenant à des dénombrements, sans doute d'ordre militaire, les autres au compte d'ensemble résultant de ces dénombrements. On ne peut dire avec certitude s'il s'agit d'hommes ou d'animaux ; distinction est faite entre mâles, ἀρρενικά, et femelles, θηλυκά ; que peuvent bien être les λαικά comptés ensemble avec les mâles ?

N° 11 (Ghòran, III^e siècle). Fragment relatif à un versement de grain fait, on ne sait à quel titre, par les pastophores du district de Thémistès. Localité nouvelle : Φέτηρη.

N° 12 (Ghòran, 250/249). Fragment d'une courte lettre adressée au scribe Aristarchos ; il s'agit d'une terre, sans

doute un κλήρος militaire, dont le revenu appartient à l'État.

N° 13 (Ghòran, 244/243). Lettre du même Aristarchos à un de ses subordonnés : il se plaint que l'absence de l'agent d'un sitologue ait empêché de faire rentrer au *thesauros* le blé nettoyé sur les aires (note intéressante sur la καθαρισμός).

N° 14 (Ghòran, 243/2). Lettre d'Ammonios à Aristarchos pour l'inviter à confisquer après décès, au profit du trésor, le κλήρος d'un Thrace, épilarque des cavaliers mercenaires. Ce texte complète les renseignements sur les κλήροι fournis par d'autres papyrus, par exemple le n° 4 de Lille.

N° 15 (Ghòran, 242/1). Fragments d'une lettre au même Aristarchos ; il s'agit d'une dette de 9 μναιετα (note sur la valeur du μναιετον).

N° 16 (Ghòran, Philad. ou Everg.). Lettre à Aristarchos au sujet de l'acquiescement d'une taxe de 3 chalques par les indigènes de Sébennytos, et de la rentrée de l'ensemble de la taxe au Trésor ou au compte d'un certain Hermophilos, qui l'a avancé.

N° 17 (Ghòran, Philad. ou Everg.). Billet du père du même Aristarchos. Le fragment, en onciales, est intéressant au point de vue paléographique.

N° 18 (El-Lahoûn. Everg. ou Philop.). Ordre de paiement en nature, adressé par un scribe à un sitologue. Mutilé.

N° 19 (El-Lahoûn, III^e siècle). Reçu, délivré par un sitologue, d'un impôt de froment perçu sur la terre d'un certain Kallixénès. La particularité est ici que la terre soumise à l'impôt est une δωρεά ; il semble y avoir contradiction. Peut-être une possession de ce genre n'était-elle pas nécessairement héréditaire ou imprescriptible ; elle aurait seulement gardé, après décès ou confiscation, le nom de son propriétaire.

N° 20 (Ghòran, III^e siècle). Deux colonnes de comptes, l'une très mutilée, d'un sitologue. Les comptes sont établis par jours, localités et contribua- bles. Est déduit du versement brut le

montant de deux taxes, pour le nettoyage, *αθήρασις*, et le criblage, *ροστίζουσιτικόν*.

Nos 21, 22, 23, 24 (El-Lahouñ, 221 pour les trois premiers : Ghôran, III^e siècle pour le dernier). Reçus de nauclères, relatifs à des transports de blé de Ptolémaïs Hormou à Alexandrie, au grenier royal. Ces textes modifient sur un point l'exposé général de la question des transports de blé, fait par M. Rostowzew (*Archiv*, III, p. 201 sq.). Ils montrent que le *ναύκληρος*, patron du transport, est en principe différent du *μισθωτής*, entrepreneur, et du *υβερνήτης*, pilote du bateau. A la suite du n° 24 sont publiés à nouveau les fragments de trois reçus (*P. Cairo*, 10, 520), dont quelques passages avaient été déjà transcrits dans *Rev. crit.*, 1904, 2, p. 36.

N° 25 (Ghôran, III^e siècle). Comptes de transport par eau, recettes et dépenses, celles-ci en deux séries, la première par divisions géographiques, la seconde par divisions chronologiques; il y a des dépenses de fret et des dépenses d'entretien. Notes sur les *μάγισμοι*, *Γόψωνον* et le *φυλακτικόν*.

N° 26 (Ghôran, III^e siècle). Lettre d'Apollonios à son père, relative à des arrangements concernant une terre à sésame et d'autres terrains. Il est parlé d'un village déserté par suite du manque d'inondation.

N° 27 (Ghôran, Everg. ou Philop.). Liste des membres d'une famille et des esclaves lui appartenant (peut-être en rapport avec le n° 29).

N° 28 (Ghôran, III^e siècle). Fragment mutilé d'une sorte de livre-journal d'affaires judiciaires, portées soit devant un fonctionnaire, soit plutôt (*ἐφ' ἑγών, ἐδῶκεμεν*) devant un tribunal.

N° 29 (Ghôran, III^e siècle). Fragments de deux colonnes, la seconde très incomplète. Le texte, très intéressant, paraît être la transcription d'un code en vigueur en Egypte sous les Lagides. Il s'agit de la jurisprudence en matière de procès intentés à un esclave par un

homme libre : appel du maître de l'esclave, conséquences de cet appel; droits sur l'esclave, témoignage des esclaves; recours contre les esclaves, sur dénonciation à leur maître; abandon noxal de l'esclave par le maître condamné en son appel. Les éditeurs font ressortir par leur commentaire les rapports de cette législation avec celle d'Athènes. Le texte serait un extrait des *πολιτικοὶ νόμοι* introduits en Egypte par les Lagides. Selon M. Bouché-Leclercq, il serait possible de préciser davantage et d'attribuer à Démétrios de Phalère (surtout en raison de la présence des *νομοφύλακτες* attiques) la paternité de cette réglementation.

Il faut répéter à propos de ce second fascicule que la publication est aussi belle et soignée qu'elle est utile. Vaut-il la peine d'indiquer deux ou trois *errata* dans les renvois en chiffres? P. 69, l. 10, lire 3, l. 7; l. 17, lire *fragm. 3*; p. 78, l. 1, lire cf. 14.

Emile CAHEN.

58. PFEIFAU (A.). *Der Artikel vor Personen- und Götternamen bei Thukydides und Herodot* (*Commentationes Aenipontanae* quas ed. E. Kallinka et A. Zingerle, III). Innsbruck, Wagner, 1908. In-8°, 67 p.

M. Pfeifau s'est donné du mal pour ne pas nous apprendre grand chose d'intéressant. La question de l'emploi de l'article devant les noms propres n'est pas, il s'en faut, dépourvue d'intérêt linguistique, s'il est vrai que cet emploi appartient essentiellement à la prose. (Encore l'assimilation que se permet Gildersleeve et que paraît reprendre M. P. entre les notions de « prose » et de « familiar language » valait-elle d'être vue d'un peu près). Mais, réduite aux deux auteurs en question — et pourquoi ces deux-là? — l'étude est d'une maigreur prétentieuse. — Un linguiste pourra cependant y trouver des matériaux, surtout dans la

seconde partie (article devant les noms de dieux). Ainsi, une observation suggestive, p. 59 : « Lorsque le nom d'un dieu est lié à une idée qui se trouve en relation avec son culte ou sa puissance divine, Hérodote et Thucydide le font régulièrement précéder de l'article ».

L. G.

59. *Philologie et Linguistique, Mélanges offerts à Louis Havet par ses anciens élèves et ses amis.* Paris, Hachette, 1909. In-8°, 624 p.

Pour fêter le 60^e anniversaire de la naissance de M. Louis Havet, qui tombait le 6 janvier 1909, plusieurs de ses amis et anciens élèves ont eu l'affectueuse pensée de lui offrir un volume de Mélanges. Le titre de l'ouvrage, *Philologie et Linguistique*, marque la double tendance des études du maître, qui a été un des initiateurs les plus féconds de la linguistique avant de s'illustrer dans la philologie. Tous les linguistes qui touchent à l'histoire du latin sont plus ou moins ses obligés, parfois sans le savoir, souvent sans le reconnaître ; il était juste que les linguistes français qui ont eu le bonheur d'entendre ses leçons et subissent directement l'influence de sa doctrine proclament publiquement leurs sentiments de reconnaissance envers lui.

Le nombre des collaborateurs s'est élevé à trente-huit, dont cinq venus de l'étranger, Belgique (MM. Franz Cumont, Ch. Michel, L. Parmentier, P. Thomas) et Suisse (M. F. de Saussure). Les trente-huit articles roulent sur les sujets les plus variés. C'est naturellement le latin qui fait l'objet du plus grand nombre ; et l'on peut dire que la liste des collaborateurs, augmentée de celle des souscripteurs, renferme à peu près tous les noms qui comptent à l'heure actuelle en France dans la philologie latine ; mais ces philologues représentent à la fois la grammaire et la métrique, l'épigraphie,

l'histoire et la littérature. Les études romanes et celtiques ont fourni également la matière de quelques articles. Enfin c'est à l'hellénisme que se rattachent les suivants :

De M. Maurice Holleaux, la publication avec observations critiques et commentaire historique d'un important *Décret des Amphictions de Delphes* relatif à la fête des Niképhoria et daté de l'année 182-1 ;

De M. Alfred Jacob, le déchiffrement d'*Un feuillet palimpseste du Codex Parisinus supplément grec 1232* ;

De M. L. Parmentier, des observations *Sur le Criton de Platon*, relatives notamment à la date de cet ouvrage ;

De M. J. Psichari, une longue étude sur l'origine, l'histoire et l'extension du mot *Efendi* ;

De M. Th. Reinach, une remarque sur la *Date du mime II d'Hérodas*, reportée antérieurement à la substitution du nom de Ptolémaïs à Acé, aujourd'hui Saint-Jean-d'Acre ;

De M. D. Serruys, des recherches sur les *Procédés toniques d'Himérius et les origines du « cursus » byzantin*, accompagnées d'importantes observations générales sur la légitimité des relevés statistiques en pareille matière (v. plus loin p. 362).

La diversité même des sujets traités dans l'ouvrage n'est pas le moins bel éloge d'un enseignement préoccupé avant tout d'inculquer une méthode, méthode toujours identique à elle-même et applicable à tous les objets, pourvu qu'elle reste soutenue par une confiance inébranlable en la raison et dirigée vers la recherche désintéressée de la vérité.

J. VENDRYES.

60. ΠΑΤΩΝ ἑξ ἐργασιῶν καὶ διορθώσεως Σπυρίδωνος Μωρζήτου. T. II. Leipzig, B. Liebisch, 1908. Gr. in-8°, xxvii-728 p.

Le deuxième volume de cette monumentale édition paraît trois ans après

le premier. Il contient les dialogues suivants : *Euthyphron*, *Lachès*, *Grand et Petit Hippias*, *Ion*, *Lysis*, *Charmide*, *Protagoras*, *Euthydème*. M. M. a tenu grand compte des critiques qui lui ont été adressées : il a complété sa bibliographie et surveillé davantage la correction matérielle de ce deuxième volume, qui, dans l'ensemble, est très supérieur au premier. On doit admirer l'effort qu'a dû fournir M. M. pour mettre sur pied en un temps limité un travail si considérable. Il semble aussi que l'auteur soit devenu plus prudent dans ses corrections et qu'il ait cherché à suivre de plus près les manuscrits. Les notices placées en tête de chaque dialogue sont plus concises et plus soignées.

Dans une longue préface, M. M. se défend, non sans quelque aigreur, contre les critiques, notamment contre celles que j'avais adressées, ici même (t. XX, p. 281 et suiv.), à son premier volume. Il semble que cette édition ait donné lieu, en Grèce, à des polémiques assez violentes, si nous en jugeons par la brochure de M. Gardika (voir plus haut p. 352). M. M. a été froissé des attaques souvent injustes de son compatriote et il le lui dit sans ménagement. Il serait regrettable que des discussions vaines arrêtent M. M. dans le grand travail qu'il a entrepris. Par la richesse inépuisable de son commentaire, par les éclaircissements utiles que fournit à M. M. sa connaissance de la langue grecque moderne, cette édition, malgré ses défauts, inévitables peut-être dans une œuvre si vaste, sera utile aux interprètes de Platon. Que l'auteur se console donc de n'avoir pas trouvé une approbation unanime et qu'il continue à perfectionner l'exécution des volumes suivants.

On doit regretter que M. M. ne donne pas avec plus de précision les indications bibliographiques : 1° dans les notices qui précèdent chaque dialogue ; 2° pour chaque correction particulière. Nombre de corrections utiles se trou-

vent, en effet, dans des monographies peu connues ou dans des articles de revue qu'il serait bon d'indiquer. Il serait utile aussi que M. M. adoptât une orthographe uniforme pour les noms propres étrangers qui tantôt sont écrits dans son ouvrage en caractères latins, tantôt sont transcrits en lettres grecques, sans qu'aucune règle générale ait présidé, semble-t-il, à cette transcription.

Albert RIVAUD.

61. Jean PSICHARI. *Essai sur le grec de la Septante* (Extrait de la *Revue des Études juives*, avril 1908, p. 161-210).

On avait considéré jusqu'en ces derniers temps le grec de la Septante comme constituant une sorte de jargon, le judéo-grec, et c'est ainsi qu'on s'expliquait certains phénomènes grammaticaux qu'on y relève, p. e. l'accusatif de la troisième déclinaison en $\alpha\nu$, l'aoriste $\epsilon\tilde{\iota}\pi\alpha$ pour $\epsilon\tilde{\iota}\pi\omicron\nu$. Mais M. Deissmann a montré que le prétendu jargon était en réalité du grec ordinaire, de la κοινή. Il suffisait de consulter les papyrus contemporains de la Septante pour s'en convaincre. Même des locutions considérées comme des hébraïsmes, p. e. *rechercher l'âme* pour *vouloir tuer*, peuvent s'expliquer par le grec vulgaire. En particulier $\epsilon\tilde{\iota}\varsigma$ pour $\epsilon\nu$ n'est nullement dû à une influence sémitique. M. Psychari, en utilisant sa science du grec moderne, apporte de nouveaux arguments à l'appui de la thèse de M. Deissmann. Même la construction syntactique $\omicron\tilde{\upsilon}$ τὸ σπέρμα αὐτοῦ, « dont la semence », rappelle la construction moderne τοῦ (indéclinable) τὸ σπέρμα του et n'est pas nécessairement un hébraïsme. L'emploi de la préposition ἀπό avec φοβεῖσθαι se retrouve en grec moderne, etc. Quant à admettre que les hébraïsmes aient passé en Grèce, M. Psychari n'en voit pas la possibilité.

Toutefois il ne faut pas nier qu'il y ait dans la Septante des hébraïsmes, mais ils sont dus à ce que la Septante est une version, et que forcément le traducteur se laisse influencer par le texte original. Dans les parties de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ne sont pas des traductions (le prologue de Ben Sia, le III^e livre des Macchabées, les épîtres de Saint-Paul), on ne constate pas d'hébraïsmes. M. Psichari note des tournures hébraïques très marquées, p. e. ἐγένετο sans καὶ devant un autre verbe, le participe devant le verbe comme ἰδὼν ἴδον, le positif pour le superlatif, la rareté des adjectifs verbaux en τῆος, l'emploi de εἰς au lieu de l'accusatif après les verbes εἰμί et γίγνομαι. Même la locution ἐν ὄνοματι au lieu de εἰς ὄνομα est un hébraïsme. M. Psichari attribue encore à l'influence de l'hébreu le fait que οὐ n'est pas remplacé par οὐδέ. Enfin la construction de l'adjectif ἀφαντος avec ἀπό provient de la construction de l'hébreu pour le verbe signifiant « se cacher ».

M. Psichari termine en rendant hommage aux travaux de la critique allemande et anglaise sur ce sujet, et exprime l'espoir qu'en France les études sur la Septante deviendront moins rares. Nul n'est mieux à même que M. Psichari — son travail le prouve — de réaliser ce souhait.

M. L.

62. Kelly REES. *The so-called Rule of Three-Actors in the greek classical Drama*. Chicago, The University of Chicago Press, 1908. In-8°, 86 p.

L'opinion généralement admise est qu'il fallait trois acteurs pour jouer les pièces du théâtre grec : c'est la « loi des trois acteurs ». Opinion fautive et prétendue loi, nous dit M. R. Sa thèse est la suivante : tous les critiques qui se sont occupés de cette question ont suivi la même ornière, ils ont éclairé le passage de la *Poétique* où Aristote

expose sa théorie de la tragédie à l'aide d'inscriptions et de citations de date postérieure, qui nous renseignent, non pas sur la théorie du drame grec, mais sur les conditions économiques dans lesquelles les pièces étaient alors représentées. Ils ont commis un anachronisme et confondu une question d'ordre esthétique avec une question d'ordre économique. La vérité, suivant M. R., est que, si Aristote recommande de n'employer et si nous ne trouvons en général que trois interlocuteurs en scène à la fois, il n'y a cependant aucune raison pour que les rôles d'une pièce n'aient pas été distribués à un plus grand nombre d'acteurs. Sa dissertation comprend six chapitres, dont le premier expose le sujet et pose la thèse. Il discute ensuite (ch. II) les textes sur lesquels ses devanciers ont construit des théories fausses, interprète correctement, à son sens, les passages d'Aristote et d'Horace relatifs au nombre des personnages, s'efforce de prouver que l'État ne limitait pas à trois le nombre des acteurs et que les mots protagoniste, deutéragoniste, tritagoniste ont été mal compris. Il établit alors (ch. III) la distinction entre le canon esthétique d'Aristote et les conditions économiques des représentations et fait (ch. IV) une série de six objections à la « prétendue loi ». Puis il nous montre (ch. V) comment, à l'époque des associations ou confréries, les compagnies ambulantes se contentaient de trois acteurs pour jouer les pièces, afin de réduire les frais ; pratique habituelle, mais non loi. Enfin il s'essaie (ch. VI) à proposer — après tant d'autres — une nouvelle distribution des rôles pour trois, quatre, cinq et même sept acteurs, dans quelques pièces de Sophocle, d'Euripide et d'Aristophane. Telle est la dissertation. On la souhaiterait pourvue d'une bibliographie et d'un *index rerum* et *nominum*. M. R. réussira-t-il, en somme, à discréditer une tradition fautive, selon lui ? Il fait

remonter l'erreur initiale à Tyrwhitt, en 1794: tâche ardue de déraciner une erreur vieille de plus d'un siècle (1)!

PAUL COLLART.

63. Daniel SERRUYS. *Les procédés toniques d'Himérius et les origines du « cursus » byzantin* (Mélanges L. Havet, Hachette, 1909, pp. 473-497). Extrait, 25 p.

La loi des clauses toniques, formulée naguère par M. W. Meyer, fut confirmée par d'autres recherches plus récentes. En ce qui concerne le *cursus* byzantin, ce qui restait encore obscur, c'était moins sa nature que son origine. Plusieurs systèmes étaient en présence : M. Meyer voulait reconnaître dans le *cursus* des byzantins une importation latine; M. Wilamovitz-Moellendorff, par intuition, croyait discerner chez les auteurs grecs du IV^e siècle, et en particulier chez Himérius, des procédés toniques qui annoncent déjà le *cursus*; M. Crönert, enfin, faisait remonter l'emploi des clauses toniques jusqu'à S^t Clément ou même jusqu'à Josèphe. Après avoir énoncé ces systèmes, après avoir fait des objections à la théorie de Meyer, et relevé les erreurs du travail de Litzica, qui consiste en un calcul des probabilités de tous points illusoire, M. Serruys passe à l'examen des clauses d'Himérius. Il considère comme clause « la partie de la phrase ou de l'incise constituée par le mot final et le mot pénultième, y compris les proclitiques, enclitiques ou particules atones, liées par le sens à l'un ou l'autre de ces mots ». Dans le dépouillement qu'il a fait, l'auteur distingue des clauses suivies d'une ponctuation forte (point) et des clauses suivies d'une ponctuation faible (point et virgule, point

d'interrogation, d'exclamation, etc.). Il procède ensuite à un classement de ces clauses, d'après la forme du mot final ou du groupe formé par le mot final et par les mots atones qui le précèdent. Au moyen de ces relevés statistiques, M. Serruys vérifie les hypothèses émises au sujet des procédés toniques d'Himérius et aboutit à la règle suivante : « Devant un paroxyton final, le proparoxyton pénultième est exclu, à moins que le mot final ne porte l'accent sur la syllabe initiale ». En examinant plus loin le système d'Himérius, il établit, enfin, que cet auteur a deux espèces de partis pris : « L'un de *nature verbale* (répartition des atones pénultièmes), qui peut se formuler comme suit : les proparoxytons pénultièmes sont proscrits, à moins que le mot final ne soit accentué sur la syllabe initiale; l'autre, de *nature rythmique* (nombre des atones pénultièmes), qui peut se formuler : le nombre des syllabes atones qui précèdent l'accent final de la phrase ou de l'incise est de préférence pair, lorsque le mot final présente une ou plusieurs prétoniques; impair, si le mot final est accentué sur la syllabe initiale ».

De ces deux préoccupations, verbale et rythmique, la dernière seule subsiste dans le *cursus* byzantin, et encore y est-elle singulièrement simplifiée.

O. TAFFRALI.

64. Paul SHOREY. *Choriambic Dimeter and the Rehabilitation of the Antispast*. Extracted from the Transactions of the American Philological Association, Chicago, vol. XXXVIII, 1908, VI, pp. 57-88.

Après un résumé critique des théories générales des métriciens modernes que M. Shorey, très bien informé, trouve trop compliquées, il aborde l'étude de l'antispaste et distingue les différents cas où il prétend qu'à tort

(1) *Errata* : p. 10, lire : ce nombre de trois acteurs est resté le *nombre* normal; p. 74, lire : The Comédie Française.

ou à raison on emploie ce mot. Il en relève quatre. Je laisserai de côté les trois premiers. Car je ne vois pas comment on peut avoir l'idée de trouver ce pied dans la suite de syllabes $\beta\rho\sigma\tau\omega\omega\ \tau\epsilon\ \delta\delta'$, où le premier mot appartient à la fin d'un cōlon et les deux autres à un cōlon différent. Il en est de même de l'antispaste résultant de la juxtaposition de deux choriambes. Ici, je note, non sans surprise, que pour M. Shorey le choriambre est une sorte de dipodie dactylique catalectique. C'est que, jugeant des vers anciens d'après nos idées modernes, l'auteur nie que deux syllabes accentuées puissent jamais se suivre sans tenue et sans pause. S'il en est ainsi, dans l'antispaste $\cup\ \cup\ \cup\ \cup$, il faudra de toute nécessité admettre le même principe. Cela peut mener loin.

D'une manière générale, l'argumentation de M. Shorey me paraît défectueuse. Il compare à chaque instant les vers grecs, faits pour être chantés, avec les vers anglais, faits pour être récités. Il n'y a rien à tirer de ce rapprochement. Je ne crois pas, malgré son affirmation, qu'en récitant du Sôphocle ou du Pindare, d'après les schèmes métriques qu'en ont pu donner Rossbach, Schmidt, Christ, Jebb et Gildersleeve, — (ces schèmes étaient-ils toujours les mêmes?) — des étudiants puissent éprouver un plaisir analogue à celui qu'ils goûtent en lisant à haute voix des vers de Shelley ou de Swinburne. La métrique grecque, surtout celle des lyriques, et la métrique moderne sont deux choses fort différentes. Nous connaissons l'une. Tant qu'on n'aura pas trouvé la musique, certaine, d'un chœur grec, on pourra toujours discuter sur l'autre.

Quant au fond de la question, il reste intact. Le choriambre existe, cela est sûr, et les séries choriambiques ne sont pas autre chose que des dipodies iambiques d'une forme particulière. Quant à l'antispaste, ce pied qui à première vue paraît monstrueux, faut-il le rétablir dans la métrique chantée

comme le veut Héphestion? Pour reprendre l'exemple de M. Shorey, dans le cōlon $\tau\omega\omega\ \alpha\rho\gamma\gamma\epsilon\tau\alpha\ \kappa\omega\lambda\omega\omega\omega\omega\ \epsilon\upsilon\theta'$, ou plus exactement dans toute série métrique identique à celle-là, — car il faut peut-être écrire $\tau\omega\omega\delta'$, le cōlon correspondant commençant par une longue dans l'antistrophe, — la question n'est pas de savoir comment la syllabe $\gamma\tau$ pouvait être prononcée, mais plutôt s'il faut admettre l'antispaste $\tau\omega\omega\ \alpha\rho\gamma\gamma\epsilon\tau\alpha$ et s'il valait comme $\kappa\omega\lambda\omega\omega\omega\omega\ \epsilon\upsilon\theta'$ un diiambre, ou plutôt, ce qui me paraît aujourd'hui plus probable, si d'une part les trois premières syllabes avaient la valeur de six temps premiers, parce qu'elles contiendraient une $\mu\alpha\kappa\rho\acute{\alpha}\ \tau\rho\acute{\iota}\sigma\tau\epsilon\mu\omicron\varsigma$, si d'autre part les quatre suivantes qui forment un ionique avec anaclase leur étaient égales en durée, de même que la syllabe finale qui vaudrait à elle seule autant qu'elles : le cōlon entier aurait donc une valeur de 18 temps premiers. Dans l'autre mesure, il n'en aurait que 12. Car c'est ainsi que le problème se pose. Il est vrai que ni dans un sens ni dans l'autre on n'a jamais lu des vers modernes de cette façon-là.

P. MASQUERAY.

63. Κανέλλου ΣΠΑΝΟΥ Γραμματική τῆς κοινῆς τῶν Ἑλλήνων γλώσσης, Πρωτοτύπου ΡΟΥΣΑΝΟΥ Κατὰ γυδακίζόντων καὶ ἀίρετικῶν καὶ ἄλλα τοῦ αὐτοῦ, νῦν πρῶτον ἐκδιδόμενα ἐκ κωδίκων τῆς Μαρκιανῆς Βιβλιοθήκης ὑπὸ τοῦ ἀρχιμανδρίτου Ἰωάννου Βασιλικοῦ, ἐφημερίου τῆς ἐν Βενετίᾳ ἀρθοδόξου Ἑλληνικῆς Ἐκκλησίας. Trieste, 1908. In-8°, 159 p.

La grammaire de Kanellos Spanos qu'édite pour la première fois M. l'archimandrite Jean Vasilikos, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de S^t Marc, a été composée en l'année 1740, dans le but d'initier le savant Antoine Cocchi aux rudiments du grec courant. C'est un très rapide aperçu des déclinaisons et des conjugaisons romaines.

Sa brièveté et surtout sa date récente lui enlèvent tout intérêt.

Les compositions de Pachôme Rousanos contenues dans ce volume sont : *Περὶ τῆς ἐκ τῶν Γραφῶν ὠφελείας, περὶ Καρτανιῶν, αἰρετικῶν, περὶ τῆς τῶν Καρτανιῶν αἰρέσεως, αἱ τοῦ καταράτου Καρτάνου αἰρέσεις καὶ φληναφίαι καὶ ἡ τούτων ἀνατροπή, πρὸς τοὺς ἐν Βενετίᾳ γαλλογράφους, προθεωρία εἰς τὴν γραμματικὴν, κανόνιον τῶν ῥημάτων, ἐρμηνεῖα σύντομος εἰς τὴν καθ' ἡμᾶς μουσικὴν.* Certaines d'entre elles nous étaient déjà partiellement connues ; au sujet de Pachôme et de Cartanos, voir notamment Legrand, *Bibl. hellén. des xv^e et xvi^e siècles*, I, 231 et suiv. M. Vasilikos nous les présente comme une sorte d'introduction à une étude générale sur la vie et les œuvres de ce théologien ; on ne peut que souhaiter de le voir publier ce travail.

Hubert PERNOT.

66. N. A. BEHS, Ἰωσήφ Καλοθέτης καὶ ἀναγραφή ἔργων αὐτοῦ. Extrait de la *Byzantinische Zeitschrift*, XVII, fasc. 1 et 2, p. 86-91.

Joseph Kalothétès fut du parti des Hésychastes qui, vers le milieu des xiv^e siècle, troublèrent la paix de l'Église orientale. M. Véis a trouvé au monastère de S^t Athanase, à Leucasie de Kalauryta, un codex contenant différents écrits de cet auteur byzantin mal connu. Il serait membre de la famille des Kalothetai de Chios, à laquelle A. Lauriotès a consacré une étude, publiée dans le *Néologos* (1893, p. 401 et s.). Les écrits de Joseph Kalothétès visent, pour la plupart, la querelle hésychaste : il réfute les théories des adversaires, comme Barlaam, Akyndinos et Grégoras ; il explique les croyances des Hésychastes dans des lettres adressées aux partisans du mouvement. A signaler encore des sermons en l'honneur de saints, ainsi que les

vies de S^t Athanase, patriarche de Constantinople, et de S^t Grégoire de Nazianze.

O. T.

67. N. A. BEHS. Κατάλογος τῶν χειρογράφων κωδίκων τῆς χριστιανικῆς ἀρχαιολογικῆς ἐταιρείας Ἀθηνῶν. Athènes, 1906. In-8°, 1-71 p., avec une gravure.

Collection de 80 manuscrits, classés et numérotés par l'auteur. Ce sont des évangéliaires (xi^e-xiii^e siècles) sur parchemin ou sur papier (époque postérieure), des Ménées (xvi^e s.), des liturgies de S^t Chrysostome et de S^t Basile (xii^e-xvii^e s.), des nomocanons, des kyriakodromia et des traités de musique. On y trouve en outre des lettres, parmi lesquelles une (xviii^e s.) d'un anonyme, décrivant la situation des chrétiens orthodoxes en Égypte. Enfin, pour clore la série, un chrysobulle d'Andronic II (a. 1293), contenant des privilèges accordés à la métropole de Monembasie. Ce dernier document contient une miniature, dont M. Veis a donné une reproduction, représentant l'empereur Andronic II debout devant le Christ également debout. Les manuscrits contenant des miniatures sont les suivants : n^o 1 (figures d'évangélistes) ; n^o 2 (idem) ; n^o 19 (lettres et titres ornés) ; n^o 22 (frontispices et lettres ornés) ; n^o 32 (lettres et frontispices aux ornements zoomorphiques).

O. T.

68. N. A. BEHS. Μνεῖαι τοῦ Ἄστρου κατὰ τοὺς μέσους αἰῶνας καὶ τὰ παρ' αὐτὸ κάστρα · τὸ τοπωνυμικὸν α Ἄρια ». Extrait de la *Byzantinische Zeitschrift*, XVII, fasc. 1 et 2, 1908, p. 92-107.

La plus ancienne mention que l'on connaît d'Astros en Péloponnèse était

celle d'un chrysobulle d'Andronic II, de l'année 1293. M. Veïs en a trouvé une plus ancienne dans la *Chronique de Morée*. On y lit que Guillaume de Villehardouin construisit, en 1256, un château, appelé Estella, qui pourrait être identifié avec Astros. L'auteur donne ensuite d'autres références, où est également mentionné Astros, qui doit être distingué de la localité appelée Astrizi ; car certains documents et la *Cronaca Veneta* de Magno les

citent séparément. Astros doit être cherché dans la région montagneuse, près de St-Jean de Thyréas ; il doit également être distingué de la localité moderne d'Astros, qui fut fondée pendant la révolution grecque de 1821. Quant au village d'Aria ou de Naria, près de Nauplie, on le trouve mentionné pour la première fois dans un acte de 1143.

O. T.

LIVRES DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE LA REVUE

- ἈΔΑΜΑΝΤΙΟΣ ἈΔΑΜΑΝΤΙΟΥ. Ἔργασίαι Μουστροῦ καὶ Δαφνίου. Extrait des Προκτικὰ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς ἐταιρείας τοῦ ἔτους 1907. Athènes, Sakellarios, 1908. In-8°, pp. 129-146.
- Annuaire de l'Université de Sofia*. III-IV. 1906-1907. Sofia, 1908. In-8°, 188-408-240 p.
- ARISTOTLE (*The Rhetoric of*). A Translation by sir R. Claverhouse Jebb. Edited with an Introduction and with supplementary notes by J. E. Sandys. Cambridge, University Press, 1909. In-8°, xxviii-207 p.
- *On the Art of Poetry*. A revised Text with critical Introduction, Translation and Commentary by I. Bywater. Oxford, Clarendon Press, 1909. In-8°, xlvii-387 p.
- ἈΡΒΑΝΙΤΟΠΟΥΛΟΣ (Α. Σ.). Θεσσαλικά μνημεῖα. Ἀθνασκηζον μουσεῖον ἐν Βόλῳ. Ἐν Ἀθήναις, Ἐλευθεροῦδακίς; ἐν Βόλῳ, Παρασκευόπουλλος, 1909. In-12, 96 p.
- BAILLET (J.). *Compte rendu du Congrès Archéologique du Caire*, avril 1909 (extrait de la *Revue des Questions historiques*, juillet 1909). Paris, 1909. In-8°, 12 p.
- BESNIER (M.). *La Vénus de Milo et Dumont d'Urville* (extrait de la *Revue des Etudes anciennes*, 1908). Bordeaux, Féret. Paris, Fontemoing. In-8°, 44 p.
- BIKEΛΑ (Δ.). Ἡ ζωὴ μου (παιδικὰ ἀναμνήσεις, νεανικοὶ χρόνοι). Athènes, Syllogue pour la diffusion des livres utiles, 1908. In-12, 432 p.
- ΒΟΓΙΑΤΖΙΔΗΣ (I. K.). Εἰς τοὺς « Ἐπιτρέποντας » τοῦ Μενάνδρου (extrait du *Παναγρικὸν τεύχος τοῦ καθηγητοῦ Κόντου*, pp. 289-300). Athènes, Sakellarios, 1909. In-8°.
- BRECCIA (E.). *Un gruppo di Dionysos e Fauno rinvenuto in Alessandria* (extrait des *Annales du Service des Antiquités*, t. VII, pp. 221-225 et t. VIII, pp. 130-131). Le Caire, Imprimerie de l'Institut français. In-8°.
- BURY (J.-B.). *The ancient Greek Historians* (Harvard Lectures). London, Macmillan. 1909. In-8°, 281 p.
- CARCOPINO (J.). *Histoire de Vostracisme athénien* (Bibliothèque de la Faculté des Lettres, XXV, *Mélanges d'histoire ancienne*, pp. 85-267). Paris, Alcan, 1909. In-8°.
- CHWOSTOW (M.). *Recherches sur l'histoire des relations commerciales à l'époque des monarchies hellénistiques et de l'empire romain*. I. *Histoire du commerce*

- oriental dans l'Égypte gréco-romaine* (en russe). Kazan, Imprimerie de l'Université, 1907. In-8°, xxvii-479 p.
- CROISSET (M.). *Le dernier des Attiques, Ménandre* (extrait de la *Revue des Deux Mondes*, n° du 15 avril 1909). Paris, Bureau de la Revue, 1909. In-8°, 30 p.
- DARESTE (R.). *Notes sur l'hypothèque en droit grec* (extrait de la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, 1908, pp. 639-649). Paris, Larose. In-8°.
- Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 42^e fascicule (Sacrificium-Sculptura). Paris, Hachette, 1909. In-4°, pp. 977-1136.
- DIÈS (A.). *La définition de l'Être et la nature des Idées dans le « Sophiste » de Platon*. Paris, Alcan, 1909. In-8°, 137 p.
- *Le cycle mystique. La divinité. Origine et fin des existences individuelles dans la philosophie antésocratique*. Paris, Alcan, 1909. In-8°, 115 p.
- D'OOGE (Martin L.). *The Acropolis of Athens*. New-York, London, Macmillan, 1908. In-8°, 403 p., 7 pl.
- DRERUP (Eng.). *Griechische Ostraka von den Menas-Heilighümem* (extrait de *Römische Quartalschrift*, Heft 2-4, pp. 240-261). Rom, Tipografia « Roma », 1908. In-8°.
- EBELING (Dr. R.). *Mathematik und Philosophie bei Plato*. Progr. Münden, Mündener Tageblatt-Druckerei, 1909. In-4°, 18 p.
- EITREM (S.). *Drei griechische Vasenbilder* (extrait de *Festskrift tit L. Dietrichson*, pp. 11-17). Christiania, 1909. In-8°.
- *Hermes und die Toten* (extrait de *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger*, 1909. No. 5). Christiania, Dybwad, 1909. In-8°, 74 p.
- ΕΛΕΥΘΕΡΙΑΔΗΣ (X. II.). Τὰ προνόμια τοῦ οἴκου μνηκοῦ πατριάρχου. Smyrne, Vidori, 1909. In-8°, 282 p.
- ELLIOTT (R.-T.). *Some contributions to the textual Criticism of Aristophanes and Aeschylus*. Oxford, Blackwill, 1908. In-8°, 21 p.
- « Enchiridion » o Manu-Libro di Epikteto tradukita da C. S. Pearson e D^o L. Cou-turat. Paris, Delagrave, 1909. In-12, 24 p.
- L'Enseignement secondaire. Résultats de l'enquête sur l'état des études littéraires par Ch.-H. Boudhors et Ch. Georgin* : 13 juin et 1^{er} novembre 1908. Voir pour le grec pp. 228-229 et pp. 332-335.
- FITZGHUGH (Th.). *Carmen Arvale seu Martis Verber or the Tonic Laws of Latin Speech and Rhythm*. Charlottesville, Anderson, 1908. In-8°, 8 p.
- FLACH (J.). *Platon et Montesquieu théoriciens politiques. Leçon d'ouverture faite au Collège de France le 9 décembre 1908*. Paris, Editions de la *Revue politique et littéraire*. P. in-8°, 39 p.
- FOUGÈRES (G.). *Grèce* (Collection des Guides Joanne). Paris, Hachette, 1909. In-16, LXXV-514 p.
- GERNET (L.). *L'approvisionnement d'Athènes en blé* (Bibliothèque de la Faculté des Lettres, XXV, *Mélanges d'histoire ancienne*, pp. 271-391). Paris, Alcan, 1909. In-8°.
- ΓΙΑΝΝΟΠΟΥΛΟΣ (X.I.). Θεσσαλικὰι προσελληνικὰι ἐπιγραφαὶ ἐπὶ βράχων, λίθων, σφραγίδων καὶ ἀγγείων. Athènes, Sakellarios, 1908. In-8°, 80 p.
- GILDERSLEEVE (B. L.). *Notes on Stahl's Syntax of the Greek Verb* (extrait de *The American Journal of Philology*, vol. XXIX, nos 3 and 4, vol. XXX, n° 4). Baltimore, Hopkins Press, 1909. In-8°, pp. 257-279, 389-409, 4-21.

- GLOTZ (G.). *Les esclaves et la peine du fouet en droit grec* (extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*). Paris, Alph. Picard, 1908. In-8°. 17 p.
- Hellenica Oxyrhyncha*, cum Theopompi et Cratippi fragmentis (*Scriptorum Classicorum Bibliotheca Oxoniensis*). Oxford, Clarendon Press, s. d. P. in-8°, s. p.
- HÉSIODE. *Les Travaux et les Jours*. Texte grec avec une introduction, des notes et une traduction française par P. Waltz. Bruxelles, Lamertin, 1909. In-8°, 128 p.
- HITZIG (H. F.). *Die Herkunft des Schwurgerichtes im römischen Strafprozess*. Zürich, édit. de l'Institut Orell Füssli, 1909. In-8°, 58 p.
- HOGARTH (David G.). *Ionia and the East*. Oxford, Clarendon Press, 1909. In-8°, 117 p.
- HOMÉRO. *La Iliade*. Version directa y literal del griego por Luis Segalí y Estalella. Barcelona, Montaner y Simón, 1908. In-8°, 443 p.
- ΚΕΡΑΜΟΠΟΛΙΤΑΣ (Α. Δ.). Ἀνθήματα Ἀμπελιώτων Κυρηναίων ἐν Δέλφοις. Καῦλος σιλφίου (extrait du *Journal international d'Archéologie numismatique*, t. X, 4^e trim. 1907, pp. 295-310). Athènes, Svoronos. In-8°, 1 pl.
- KRAUSE (Dr. E.). *Diogenes von Apollonia*, II^{ter} Theil. (Beilage zu dem *Jahresberichte des königl. Gymnasiums zu Gnesen*, Ostern 1909. Zu Programm Nr. 224). Posen, Merzbach. In-4°, 16 p.
- KRUMBACHER (K.). *Das Programm des neuen Thesaurus der griechischen Sprache* (extrait de *Internationale Wochenschrift für Wissenschaft, Kunst und Technik*, 29 mai 1909). Berlin, Scherl. In-8°, 12 p.
- Κτήτωρ, ein lexikographischer Versuch (extrait des *Indogermanische Forschungen*, t. XXV, pp. 393-424). Strasbourg, Trübner, 1909. In-8°.
- Λαογραφία, Δέλτιον τῆς ἐλληνικῆς λαογραφικῆς ἐταιρείας, κατὰ τριμήνιαν ἐκδιδόμενον. Τομὸς Α', τεύχος Α'. Athènes, Sakellarios, 1909. In-8°, 168 p.
- LEFEBVRE (G.). *Un ébron ἄστυλον au Fayoum* (extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1908). Paris, Alph. Picard, 1908. P. in-8°, 11 p.
- *Egypte gréco-romaine* (extrait des *Annales du Service des Antiquités*, 1908, pp. 231-242). Le Caire, Imprimerie de l'Institut français, 1908.
- *Un original retrouvé* (extrait du *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, n° 11). Alexandrie, Société de publications égyptiennes, 1909. In-8°, 6 p.
- LIPSCOMB (Herbert Cannon). *Aspects of the Speech in the Later Roman Epic*. Dissert. Baltimore, Furst Company, 1909. P. in-8°, 48 p.
- MACCARI (L.). *La « Perikeiromene » di Menandro*. Trani, Vecchi, 1909. In-8°, 41 p.
- ΜΑΡΚΟΠΟΛΙΤΑΣ (Δ.). Ἡ ἐλληνικὴ ὀνομασολογία. Smyrne, Kountouriotis, 1909. In-8°, 182 p.
- MARTIN (H.). *Notes on the Syntax of the Latin Inscriptions found in Spain*. Baltimore, Furst Company, 1909, In-8°, 49 p.
- MASPERO (J.). *Bracelets-amulettes d'époque byzantine* (Extrait des *Annales du Service des Antiquités*, t. IX, pp. 246-258).
- *Inscriptions romaines à Abou-Dourouah (Nubie)* (ibid., pp. 267-270). Le Caire, Imprimerie de l'Institut français d'Archéologie orientale. In-8°.

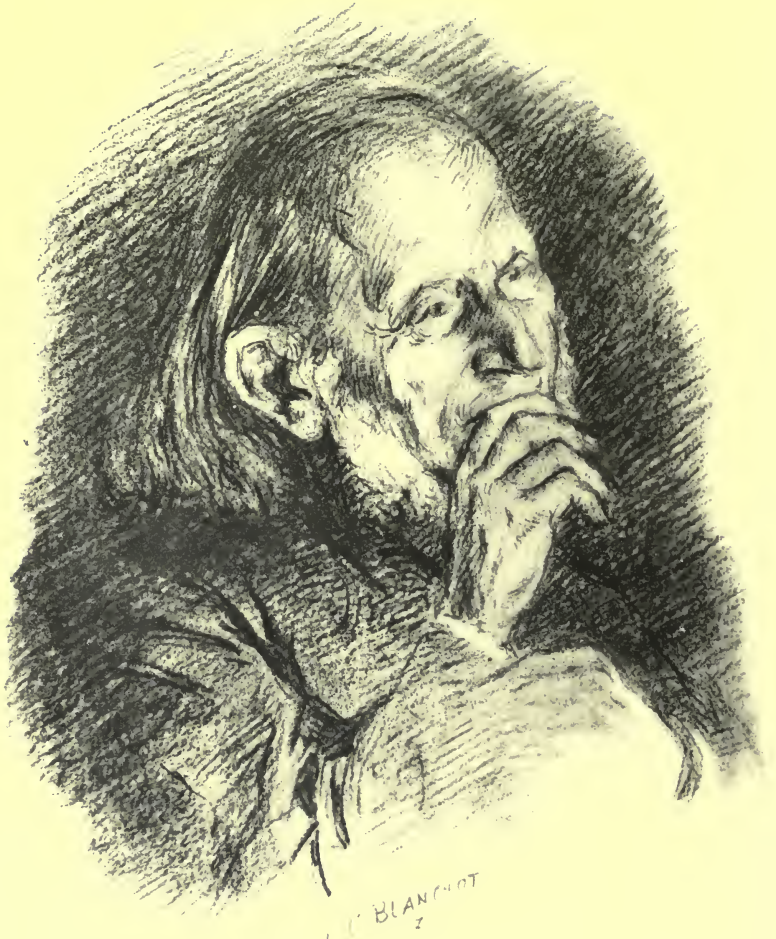
- MEISTER (K.). *De itineraio Aetheriae abbatissae perperam nomini s. Silviae addicto* (extrait du *Rheinisches Museum*, LXIV, pp. 337-392). Leipzig, 1909. In-8°.
- MENARDOS (Simos). *The Value of Byzantine and Modern Greek in Hellenic Studies*. Oxford, Clarendon Press. P. in-8°, 23 p.
- MICHEL (Ch.). *Note sur un passage de Jamblique* (extrait des *Mélanges Havet*, pp. 281-287).
- *La religion officielle et la religion populaire dans la Grèce ancienne* (extrait de la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1908, pp. 349-367). In-8°.
- MOT (Jean de). *La crémation et le séjour des morts chez les Grecs* (extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXVII, VI, 1908. Bruxelles, Lamertin, 1909. In-8°, 32 p.
- MURRAY (G.). *The Interpretation of ancient Greek Literature*. Oxford, Clarendon Press, 1909. In-8°, 23 p.
- Musées impériaux ottomans. Catalogue des figurines grecques de terre cuite* (par G. Mendel). Constantinople, Ahmed Ihsan, 1908. In-8°, 663 p., XV pl.
- NELSON (A.). *Die hippokratische Schrift περὶ ψυτῶν*. Text und Studien. Inaug. diss. Uppsala, Almqvist, 1909. In-8°, 118 p.
- NILSSON (M.-P.). *Timbres amphoriques de Lindos* (Exploration archéologique de Rhodes, fondation Carlsberg, pp. 37-180). Copenhagen, Bianco Luno, 1909. In-8°, II pl.
- Nomisma*, Untersuchungen auf dem Gebiete der Münzkunde, herausgegeben von H. von FRITZE und H. GAEBLER. III. Berlin, Mayer und Müller, 1909. In-4°, 30 p., 3 pl.
- OLIVIERO (G.). *Intorno alla epigrafe della Statua di Marmo « il Palestrita »*. (Nota letta alla R. Academia di Archeologia... di Napoli). Napoli, Cimmaruta, 1908. In-8°, 41 p.
- OPPIEN D'APAMÉE. *La chasse*. Edition critique par Pierre Boudreaux. Paris, Champion, 1908. In-8°, 150 p.
- PALLIS (A.). *The Twenty-Second Book of the Iliad with Critical Notes*. London, Nutt, 1909. P. in-8°, 84 p.
- PANCENKO. *Catalogue Molivdouboulov*. (Collection de l'Institut archéologique russe de Constantinople). Vol. I. Sofia. 1908. In-4°, 478 p., 17 pl.
- ΠΑΠΑΓΙΑΝΝΟΣ (X. I.). Τοῦ ἐν ἀγίοις πατρὸς ἡμῶν Βασιλείου τοῦ Μεγάλου Πρὸς τοὺς νέους ὅπως ἐν ἐξ ἑλλητικῶν ὠφελοῖντο λόγων, μετὰ εἰσαγωγῆς καὶ ἐρμηνευτικῶν σημειώσεων. Leucosie, Imprimerie de l' « Ἐλευθερία », 1909. In-8°, 29 p.
- *Κατάλογος τῶν χειρογράφων τῆς βιβλιοθήκης τῆς ἀρχιεπισκοπῆς Κύπρου* (extrait de l'Ἐπετηρὶς τοῦ Παρνασσοῦ, Θ' ἔτους), Athènes, Maisner, 1906. In-8°, 47 p.
- PARETI (L.). *Ricerche sulla potenza marittima degli Spartani e sulla cronologia dei navarchi*. (Real Accademia delle Scienze di Torino, anno 1908-1909, pp. 71-160). Torino, Bona, 1909. In-4°.
- ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΥΣ (A. T.). Ἡ Δτῆλος, συντομὸς ἱστορία, ἀνασκαφαὶ καὶ περιγραφή τῶν ἐπιτάφης ἐρεπίων καὶ μνημείων. Athènes, Tsavella, 1909. In-12, 40 p., 1 pl.
- PHILON. *Commentaire allégorique des Saintes Lois*. Texte grec, traduction fran-

- caïse, Introduction et Index par E. Bréhier (Textes et documents pour l'étude historique du christianisme publiés sous la direction de H. Hemmer et P. Lejay). Paris, Alph. Picard, 1909. In-12, xxxviii-331 p.
- PREUSCHEN (Dr. E.). *Vollständiges Griechisch-Deutsches Handwörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments und der übrigen urchristlichen Literatur*, 4^{te} Lieferung, *Ἰεροσολών* bis *κρητικός* (pp. 482-639). Giessen, Töpelmann, 1909. In-8°.
- RADET (G.). *La première incorporation de l'Égypte à l'empire perse* (extrait de la *Revue des Etudes Anciennes*, juillet-sept. 1909). Bordeaux, Féret; Paris, Fontemoing, 1909. In-8°, 12 p.
- REINACH (A.-J.). *Les Cultes romains et gréco-romains dans les provinces latines de l'Empire romain* (extrait de la *Revue des Idées*, 13 mai 1909). Paris, Bureaux de la Revue. In-8°, 25 p.
- ΡΗΓΑΣ ΓΚΟΔΦΗΣ. Τὰ τραγούδια τοῦ Ἀπριδῆ. Ἀθηνᾶ, 1909. In-8°, 80 p.
- ΡΟΙΠΩΝ. Κριτικὰ καὶ ἐξηγητικὰ περὶ τριῶν Οὐρεργιλίου στίχων. Paris, Leroux, 1908. In-8°, 93 p.
- RUELLE (C.-E.). *Hermès Trismégiste, le livre sacré sur les décans*. Texte, variantes et traduction française (extrait de la *Revue de Philologie*, t. XXXII, octobre 1908, pp. 247-277). Paris, Klincksieck, 1908. In-8°.
- SANCTIS (G. de). *Per la scienza dell' antichità. Saggi e polemiche*. Torino, fratelli Bocca, 1909. P. in-8°, 531 p.
- SCHOONOVER (Draper T.). *A Study of Cn. Domitius Corbulo as found in the « Annals » of Tacitus*. Chicago, University Press, 1909. In-8°, 55 p.
- SCOTT (J. A.). *Studies in Greek Sigmatism*. Evanston, Illinois, 1909. In-8°, 77 p.
- SERRUYS (D.). *Inscriptions chrétiennes d'Égypte. — Notes sur quelques mss. parisiens de l'histoire byzantine*. (Extrait de la *Revue de Philologie*, janv. 1909, pp. 78-85). In-8°. Paris, Klincksieck, 1909.
- SOTIRIADIS (G.). *Au tombeau de Laïus* (trad. de M^{me} Julie D.). In-12, 17 p.
- Ἐρωτοκριτός. In-12, 29 p.
- Ὁ Μένων δρος καὶ ἡ ἀρχαία κωμωδία. In-12, 21 p.
- Τὰ ἐλλειψοειδῆ κτίσματα τοῦ Θέρμου. Athènes, Imprimerie « Hestia », 1909. In-12, 35 p.
- STANGL (Th.). *Pseudoasconiana, Textgestaltung und Sprache der anonymen Scholien zu Ciceros vier ersten Verrinnen*. (*Studien zur Geschichte und Kultur des Allertums* hgg. von Dr. E. Brerup, Dr. H. Grimme u. Dr. J. P. Kirsch. II^{tes} Band, 4/5. Heft). Paderborn, Schöningh, 1909. In-8°, 202 p.
- STOOP (Em. de). *Essai sur la diffusion du Manichéisme dans l'Empire Romain* (Recueil de Travaux publiés par la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand, 38^e fascic.). Gand, van Goethem, 1909. In-8°, 151 p.
- Σύλλογος πρὸς διὰδοσιν ὠφελίμων βιβλίων.
N° 98. Γεωργίος Σωτηριάδης. Χρονολογία: τῆς παγκοσμίου ἱστορίας. Athènes, 1909. In-12, 91 p.
- TAMBORINO (J.). *De antiquorum daemonismo (Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten* hrgg. von R. Wünsch u. L. Deubner. VII. B., 3. H.). Giessen-Töpelmann, 1909. In-8°, 112 p.
- THEOPHRASTUS (*The Characters* of). An English Translation from a revised Text

- with Introduction and Notes by *R. C. Jebb*. A new Edition edited by *J. E. Sandys*. London, Macmillan, 1909. In-8°, 230 p.
- THEOPHRASTI. *Characteres* recensuit *H. Diels* (*Scriptorum Classicorum Bibliotheca Oxoniensis*). Oxford, Clarendon Press, s. d. P. in-8°, s. p.
- ΘΕΡΟΣ (Α). Διγμοστιακὰ τροχουόδαι. Athènes, Ὁ Φοῖβος, ἐκδοτικὴ, ἐταιρεία. In-8°, 127 p.
- THUCYDIDES. *Histories* Book IV, edited by *T. R. Mills*, with a general Introduction by *H. S. Jones*. Oxford, Clarendon Press, 1909. P. in-8°, xxxv p. d'introd., texte s. p., 158 p. de n.
- ΤΡΑΧΙΑΗΣ (Σ.). Διορθωτικὰ εἰς Ἀντιγόνην Σοφοκλέους (extrait du *Περὶ ἑλληνικῶν τεχνῶν τοῦ καθ' ἑγγύτου Κόντου*, pp. 283-288). Athènes, Sakellarios, 1909. In-8°.
- TRIANTPHYLLIDIS (M.-A.). *Die Lehnwörter der mittelgriechischen Vulgärliteratur*. Strasbourg, Trübner, 1909. In-8°, 192 p.
- VAN GENNEP (A.). *La question d'Homère*. Suivi d'une Bibliographie critique par *A.-J. Reinach*. Paris, Mercure de France, 1909. In-16, 86 p.
- VOS (Luc de). *L'empereur Julien à Paris*. Paris, Champion, 1909. P. in-8°, 24 p.
- VÜRTHEIM (J.). *De Aiakis origine, cultu, patria*. La Haye, Sijthoff, 1907. In-8°, 228 p.
- WEINREICH (O.). *Antike Heilungswunder. Untersuchungen zum Wunderglauben der Griechen und Römer (Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten* hrgg. von *R. Wünsch* u. *L. Deubner*, VIII. B., 1. H.). Giessen, Töpelmann, 1909. In-8°, 212 p.
- WILHELM (A.). *Zu den Inschriften des Bundes der Magneten* (extrait de *Hermes*, XLIV. Band, pp. 41-59). Berlin, Weidmann, 1909. In-8°.
- ZUCCANTE (G.). *Socrate*. Fonti, Ambiente, Vita, Dottrina. Torino, Fratelli Bocca, 1909. In-8°, 412 p.

Bon à tirer donné le 20 octobre 1909.

Le rédacteur en chef, GUSTAVE GLOTZ.



BLANCHOT
2

Le 5 novembre est mort Henri Weil, membre de l'Institut, membre fondateur et ancien président de l'Association pour l'encouragement des études grecques, un de ceux qui par leur enseignement ont rendu le plus de services à ces études. A ses obsèques, célébrées le 7 novembre, ont pris la parole : M. Bouché-Leclercq, au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; M. Monod, au nom de l'École pratique des Hautes Études; M. Théodore Reinach, au nom de l'Association. Nous reproduisons ici le discours de M. Bouché-Leclercq et les improvisations émues de MM. Monod et Th. Reinach.

DISCOURS DE M. BOUCHÉ-LECLERCQ.

« MESSIEURS,

« Je viens apporter à la dépouille mortelle de notre vénérable confrère l'hommage attristé et le suprême adieu de l'Académie des Inscriptions. L'an dernier, au mois d'août, mon prédécesseur à la présidence adressait au doyen d'âge de notre Compagnie, qui accomplissait alors sa 90^e année, d'affectueuses congratulations auxquelles il pouvait encore mêler des espérances aujourd'hui déçues. Maintenant, les alarmes que nous avait causées de temps à autre, au cours de ces dernières années, la santé précaire de M. Weil, ne sont que trop justifiées. Devant ce cercueil, il n'y a plus place dans nos cœurs que pour la résignation et pour le souvenir, le souvenir d'une longue vie consacrée tout entière à la science désintéressée, au devoir loyalement accompli, d'une vie de travail et d'honneur.

« Né en août 1818 à Francfort-sur-le-Mein, alors encore ville libre, Henri Weil fut de ceux qui servirent comme de trait d'union entre deux pays qui ne connaissaient alors d'autre rivalité que l'émulation. C'est à Paris, en 1845, que l'étudiant de Heidelberg prit le grade de docteur ès lettres, avec des thèses qui ouvrent brillamment la série de ses travaux sur la philologie et la littérature classiques : l'une intitulée *De l'ordre des mots dans les langues anciennes*, l'autre, premier fruit de ses études de prédilection, *De tragicorum graecorum cum rebus publicis conjunctione*. Il fut, en 1848, agrégé des Facultés des Lettres — titre devenu rare par suite de la suppression de ce genre de concours — et citoyen français. Successivement professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg (1846-1849), professeur et doyen de la Faculté des Lettres de Besançon (1849-1876), maître de conférences à l'École normale supérieure et en même temps directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes-Études (1876-1891), il donna, par son enseignement et par ses livres, une vive impulsion aux études grecques et particulièrement à celles qui concernent le drame antique.

« Je n'entends pas relever en ce moment la liste complète de ses ouvrages. Il fit paraître, de 1857 à 1867, en deux volumes, une magistrale édition critique d'Eschyle, avec introductions et notes en excellent latin, et, aussitôt après (1868), dans la collection Hachette, une édition de *Sept tragédies d'Euripide*, avec commentaire. Puis l'infatigable érudit, non moins bien informé de l'histoire politique d'Athènes que de son théâtre, publiait, de 1873 à 1877, — dans la même collection d'éditions savantes, — l'œuvre de Démosthène. L'étude de Démosthène avait attiré son attention sur un traité peu connu de Denys

d'Halicarnasse, *La première lettre à Annæus*, où le rhéteur compare l'éloquence de Démosthène aux règles théoriques posées par Aristote, contemporain de l'orateur. Il en publia une recension nouvelle en 1878. Il était dès lors tout désigné aux suffrages de l'Académie, dont il était déjà correspondant depuis 1866. Il y entra en 1882, succédant à Dulaurier.

« Les idées générales et les remarques ingénieuses semées à profusion par Weil dans ses notices et commentaires, celles qu'il a reprises et groupées plus tard dans ses *Études sur le drame antique* (1897), *Études sur l'antiquité grecque* (1900), *Études de littérature et de rythmique grecques* (1902), attestent la finesse de son goût, ses dons d'observation pénétrante, et montrent qu'il n'avait pas désappris, dans le labeur minutieux de l'érudition, le souci de la forme et l'art de bien dire.

« Ce qu'il fut comme professeur, à l'École normale et à l'École des Hautes-Études, beaucoup de mes confrères, qui ont été ses collègues ou ses élèves et peuvent puiser dans leurs souvenirs personnels, le diraient mieux que moi. Il ne se bornait pas à éveiller les esprits, à stimuler leur curiosité : il les cultivait par des soins assidus, par des corrections consciencieuses des travaux qui lui étaient soumis et qu'il annotait avec un véritable dévouement au devoir professionnel.

« Lorsque Weil eut pris sa retraite en 1891, à l'âge de soixante-treize ans, l'activité de son esprit toujours jeune ne se ralentit pas. Pour lui, le repos, c'était le travail à loisir. Les œuvres littéraires dont je parlais tout à l'heure datent de cette période de libre et fécond recueillement, ainsi qu'une quarantaine d'articles insérés pour la plupart au *Journal des Savants* et dans la *Revue des Études grec-*

ques. Il s'intéressait à tout ce qui touchait aux lettres grecques, et ce fut pour lui une joie de voir sortir du sol de l'Égypte des fragments d'auteurs conservés par les papyrus, parmi lesquels il avait, dès 1879, reconnu un fragment inédit d'Euripide. Il était des premiers à reviser les publications de textes nouveaux, à proposer des corrections et restitutions qui témoignent d'une souveraine maîtrise de la langue grecque et de ses divers dialectes.

« Ainsi s'écoulait, studieuse, paisible, honorée, la vie de ce savant qui fut un sage, exempt d'ambition, incapable d'envie, respecté de tous pour la droiture de son caractère, aimé pour l'aménité de son accueil, où l'on sentait une cordialité obligeante et comme une sympathie qui s'offrait d'elle-même. On le vit bien lorsque, à l'occasion de son 80^e anniversaire, les savants étrangers s'unirent à ses disciples pour lui offrir ce monument de reconnaissance qui s'appelle les *Mélanges Weil*. Un de ces tragiques qu'il connaissait si bien fait dire au cœur d'*OEdipe Roi* : « Ne proclamons heureux aucun mortel avant qu'il ait franchi le terme de la vie sans avoir éprouvé d'infortune ». Messieurs, laissons libre cours à nos regrets, à la protestation instinctive et impuissante du cœur contre les séparations éternelles; mais osons dire, pour la consolation de la famille et pour la nôtre, que ce doux vieillard, qui a pu jouir longtemps, au-delà des bornes ordinaires de la longévité, d'une réputation sans tache, de la légitime renommée acquise par ses travaux, qui a été entouré jusqu'à sa dernière heure des soins affectueux et vigilants de la piété filiale, que notre confrère, dis-je, fut du nombre des heureux. La nature lui fut clémente. Tout en annonçant par le déclin des forces physiques le coup

inévitabile, elle respectait, elle laissait intact le siège de cette belle intelligence. La mort lui a caché son approche; elle s'est faite brusque pour être douce; elle a éteint d'un souffle léger la flamme qui veillait dans ce corps usé par l'âge.

« Messieurs, ce que nous emporterons d'ici, c'est, je le répète, un souvenir ému que nous conserverons fidèlement, non seulement au sein de notre Académie, mais dans notre for intérieur, pour l'évoquer aux heures troubles où l'on est tenté de penser qu'en ce monde la vertu ne trouve jamais sa récompense ».

DISCOURS DE M. GABRIEL MONOD.

« MESSIEURS,

« Mon confrère, M. Bouché-Leclercq, a si bien dit ce qu'a été et ce qu'a fait M. Henri Weil que je ne tenterai pas de rien ajouter au portrait si juste et si complet qu'il a tracé de l'homme éminent et excellent que nous pleurons. Mais l'activité de M. Weil a été trop étroitement mêlée à la vie de l'École que j'ai l'honneur de présider pour ne pas considérer comme un devoir, un cher devoir, d'exprimer ici, au nom de mes collègues et de nos anciens élèves, les sentiments d'affection qu'il nous inspirait et la douleur que nous cause sa perte. M. Henri Weil a appartenu à l'École des Hautes Études depuis le moment où il est arrivé à Paris en 1876; il y a enseigné pendant quinze ans, et il n'a pas cessé de lui appartenir, puisque son nom se trouve encore, en sa qualité de membre de notre commission de patronage, en tête du tableau de nos cours de cet hiver. J'ai eu le précieux privilège d'être le

collègue de M. Weil aux deux écoles où il a professé de 1876 à 1891, à l'École normale et à l'École des Hautes Études, et j'ai pu me rendre compte, dans l'une et dans l'autre, de l'action féconde exercée par son enseignement et des sentiments d'estime et d'attachement qu'il inspirait à ses collègues et à ses élèves par ses hautes qualités intellectuelles, par la droiture de son caractère, par le charme de son commerce, par son exquise courtoisie, qui venait et de la distinction de son esprit et de la bonté de son cœur. A l'École normale, il apportait dans l'enseignement de la littérature grecque une connaissance profonde du génie hellénique et de l'histoire de la Grèce; à l'École des Hautes études il initiait ses élèves, parmi lesquels il retrouvait les meilleurs élèves de l'École normale, aux exercices de l'érudition et de la critique des textes, mais sans jamais séparer de la critique des textes la critique littéraire et l'étude des idées. Et il charmait ses auditeurs, en même temps que par la solidité et l'étendue de sa science, par la finesse et l'élégance de sa parole; car ce grand érudit, qui n'était pas Français d'origine, était devenu pleinement Français d'esprit comme de cœur. Quand il fut obligé de prendre sa retraite et de renoncer à l'enseignement, nous avons eu le privilège, à l'École des Hautes Études, de le conserver comme membre de notre commission de patronage. Il aimait à prendre part à nos réunions trimestrielles, et nous étions heureux de le voir parmi nous, de profiter de son expérience et d'écouter ses conseils, toujours dictés par le souci des intérêts de la science, de la jeunesse et de notre École. Quand l'âge ne lui permit plus de s'associer à nos travaux, nous avons tenu à lui témoigner notre attachement en le conservant dans notre commission de patronage. Il ne nous aura ainsi tout à fait quittés qu'en

quittant cette terre, et c'est avec une profonde émotion que je lui adresse ici un dernier adieu et lui dis, au nom de mes anciens collègues de l'École normale comme au nom des membres de l'École des Hautes Études : « Cher
« collègue, nous vous avons profondément estimé, admiré,
« vénéré et aimé. Nous ne vous oublierons jamais ».

DISCOURS DE M. THÉODORE REINACH.

« MESSIEURS,

« Pas plus que M. Gabriel Monod je n'aurai la témérité d'improviser ici un discours. Élève, collaborateur, ami et finalement confrère de M. Henri Weil, j'ai peine à réprimer l'émotion qui m'étreint devant ce cercueil. Je veux seulement, au nom de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, adresser un bref et dernier adieu au grand savant, à l'homme excellent, au sage dont la présence parmi nous était un de nos titres de gloire.

« Henri Weil appartenait à l'Association depuis le premier jour : il fut en 1867 un de ses fondateurs. Deux ans après il devint son lauréat pour cette admirable édition de sept tragédies d'Euripide qui, après quarante ans écoulés, n'a rien perdu de sa valeur critique et littéraire. En 1881, il fut élevé à la présidence de l'Association. Mais il n'était pas de ceux qui délaissent une société après avoir épuisé les honneurs dont elle dispose. Jusque dans ces dernières années il resta un des hôtes les plus fidèles de nos séances, un des membres les plus actifs de nos commissions, mais surtout un des collaborateurs les plus

féconds et les plus goûtés de l'*Annuaire* d'abord, de la *Revue des études grecques* ensuite.

« Rédacteur en chef pendant près de vingt ans de cette dernière publication, j'ai pu, mieux que personne, apprécier la parfaite bonne grâce qu'il mettait dans cette collaboration. Non content de nous adresser fréquemment des mémoires originaux, dont plusieurs ont fait époque dans la philologie et ont été ensuite recueillis en volume, il nous tenait au courant des découvertes de textes nouveaux, particulièrement des découvertes papyrologiques, qui faisaient l'enchantement de sa vieillesse studieuse. Le moindre compte rendu sorti de sa plume ajoutait ou corrigeait quelque chose au livre qui en faisait l'objet. D'autres érudits ont aligné de plus nombreuses pages : aucun n'a écrit moins de lignes inutiles.

« Quand l'âge et les infirmités l'éloignèrent définitivement de nos réunions, quand Mahomet cessa de venir à la montagne, ce fut la montagne qui alla vers Mahomet. Les hellénistes de l'étranger et de la province consultaient M. Weil par écrit; nous autres Parisiens, nous avons le privilège d'interroger l'oracle à domicile. Que de fois j'ai, pour ma part, franchi son seuil hospitalier pour apporter au vieux maître la primeur d'une inscription ou d'un papyrus, pour lui soumettre une explication, pour demander son avis sur un texte difficile! Toujours on rencontrait le même accueil affable et courtois, la même sûreté de savoir et de goût, la même finesse déliée, prompte à saisir le fort et le faible d'un argument, la même impeccable mémoire servie par la même divination, cette divination du philologue qui ne s'acquiert pas, qui est véritablement un don de nature et que plus d'une fois il nous arrivera désormais d'invoquer ou d'évoquer en vain.

« Ce grand helléniste n'était pas qu'un helléniste. L'autre jour, en inaugurant la statue de Mommsen, Erich Schmidt a dit du grand romaniste allemand : « C'était un « de ces érudits rares qui sont en même temps des hommes instruits. » Henri Weil eût mérité également cet éloge, moins paradoxal qu'il ne semble. S'il s'était spécialisé dans ses publications, il ne se spécialisa jamais étroitement dans ses goûts et dans ses lectures. Le latin, le français, l'anglais, l'allemand, le grec moderne n'étaient pas seulement pour lui des instruments de recherche, mais des sources de jouissance littéraire. Goethe, Renan, Anatole France n'ont pas eu de lecteur plus assidu et plus enthousiaste. Il y a quelques jours à peine, il empruntait encore à la bibliothèque de l'Institut un de ces vieux livres qu'il aimait à se faire relire, l'essai de Herder sur la poésie des Hébreux. Et ce sens critique, qui s'était aiguisé sur Euripide, Eschyle, Démosthène, ne dédaignait pas, à l'occasion, de s'employer à la correction des textes modernes, qui en ont souvent besoin autant que les anciens. Un hémistiche d'André Chénier lui doit le salut. On lisait dans l'édition princeps du septième *Iambe* :

. Pauvres chiens et brebis, toute la bergerie...

Weil reconnut — voici près de cinquante ans (1) — que Chénier avait dû écrire :

Pâtres, chiens et brebis.....

et cette leçon, bientôt confirmée par le manuscrit original, a pris place désormais dans toutes les éditions, sans qu'on y ajoute, bien entendu, le nom de l'inventeur.

« Mais si Henri Weil a aimé toutes les belles littératures,

(1) *Journal de l'Instruction publique*, 4 mai 1861.

c'est le grec qui a conservé jusqu'au bout ses préférences et, pour parler comme Shakspeare, le cœur de son cœur. Dans le long hiver de sa vie, alors que son corps affaibli et comme volatilisé, ployé dans la double nuit des ténèbres et du silence, ne vivait plus que par la flamme légère, mais toujours ardente et pure, qui tremblait dans son cerveau, il suffisait de lui parler d'un de ses chers poètes pour voir aussitôt s'éclairer son visage, s'animer sa parole, sourdre un clair filet de souvenirs : on eût dit le géant de la fable qui reprenait sa force dès qu'il touchait la terre maternelle.

« Que cet exemple, messieurs, que cette belle vieillesse nous serve d'encouragement dans la noble étude que nous cultivons et que nous nous efforçons de propager. La source inépuisable de beauté et de sagesse qui jaillit il y a vingt-quatre siècles du rocher de l'Acropole promet à tous ceux qui ont appris à s'y abreuver des joies délicates, des pensées réconfortantes, et, au déclin de la vie, des consolations précieuses. Souhaitons pour la grandeur intellectuelle et morale de notre pays que la Société créée pour maintenir ces glorieuses traditions survive longtemps à ses fondateurs que, peu à peu, elle égrène sur sa route. Ce que j'affirme, en tout cas, c'est que, tant qu'elle subsistera, le nom d'Henri Weil restera inscrit non seulement dans notre livre d'or, mais dans notre mémoire reconnaissante ».

BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

DE HENRI WEIL (1818-1909)

I. — OUVRAGES ORIGINAUX

ÜBER THUCYDIDES ALS GESCHICHTSCHREIBER VON Dr Heinrich Weil. Darmstadt, C. W. Leske (publié par la *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, septembre 1838). In-12, 54 p.

DE L'ORDRE DES MOTS DANS LES LANGUES ANCIENNES COMPARÉES AUX LANGUES MODERNES (thèse française). Paris, Joubert, 1844. In-8°, 434 p. — 2^e édition, Franck-Vieweg, 1869, 400 p. — 3^e édition, Vieweg (maintenant Champion), 1879, 403 p. — Traduit en anglais par Ch. W. Super. Boston, 1887, 414 p.

DE TRAGOEDIARUM GRAECARUM CUM REBUS PUBLICIS CONJUNCTIONE (thèse latine). Paris, Crapetlet, 1844. In-8°, 44 p.

THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ACCENTUATION LATINE. En collaboration avec Louis Benloew. Paris, A. Durand, et Berlin, F. Dümmler, 1855, 383 p.

ÉTUDES SUR LE DRAME ANTIQUE. Paris, Hachette, 1897. In-16, 328 p. — 2^e édition, 1908.

ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ GRECQUE. Paris, Hachette, 1900. In-16, 328 p.

ÉTUDES DE LITTÉRATURE ET DE RYTHMIQUE GRECQUES. Paris, Hachette, 1902. In-8°, 242 p.

II. — ÉDITIONS ET TRADUCTIONS

DAS KLASSISCHE ALTERTHUM FÜR DEUTSCHLANDS JUGEND. Eine Auswahl aus den Schriften der alten Griechen und Römer. Uebertragen von Dr Heinrich Weil. Berlin, Veit, 1843.

AESCHYLI QUAE SUPERSUNT TRAGOEDIAE. *Recensuit, adnotationem criticam et exegeticam adjecit Henricus Weil.* Giessen, J. Ricker, 2 vol. (*Agam.*, 1858; *Choeph.*, 1860; *Eum.*, 1861; *Septem*, 1862; *Prom.*, 1864; *Supplices*, 1866; *Persae*, 1867).

EURIPIDE. SEPT TRAGÉDIES (*Hippolyte*, *Médée*, *Hécube*, *Iphigénie à Aulis*, *Iphigénie en Tauride*, *Électre*, *Oreste*). Recension nouvelle avec commentaire critique et explicatif. Paris, Hachette, 1868. In-8°. — 2^e édition, 1879. — 3^e édition, 1905. — Dernières réimpressions de pièces séparées : *Médée* (3^e éd.), 1899; *Iphigénie à Aulis* (3^e éd.), 1899; *Électre* (3^e éd.), 1903; *Oreste* (3^e éd.), 1904; *Hippolyte* (3^e éd.), 1904; *Hécube* (3^e éd.), 1905; *Iphigénie en Tauride* (3^e éd.), 1907.

EURIPIDE. THÉÂTRE. Texte grec à l'usage des élèves, avec notices, arguments et notes. Paris, Hachette. In-16. Premières éditions : *Iphigénie à Aulis*, *Hécube* et *Hippolyte*, 1869; *Électre*, 1877; *Iphigénie en Tauride*, 1878; *Alceste*, 1881.

ESCHYLE. Textes à l'usage des élèves. Paris, Hachette. In-16. Premières éditions : *Morceaux choisis*, 1881; *Prométhée enchaîné*, 1884; *Les Perses*, 1884.

DÉMOSTHÈNE. LES HARANGUES. Édition critique et explicative. Paris, Hachette, 1873. In-8°. — 2^e édition, 1881.

PLAIDOYERS POLITIQUES. Première série (*Leptine*, *Midias*, *Ambassade*, *Couronne*). Paris, Hachette, 1877. In-8°. — 2^e édition, 1883.

PLAIDOYERS POLITIQUES. Deuxième série. (*Androton*, *Aristocrate*, *Timocrate*, *Aristogiton*). Paris, Hachette, 1886. In-8°.

DÉMOSTHÈNE. Textes à l'usage des élèves. Hachette, in-16. Premières éditions : *Sept Philippiques*, 1874; *Les trois Olyn-*

thiennes, 1875; *Les quatre Philippiques*, 1875; *Discours sur la Couronne*, 1877; *La première Philippique*, 1878.

DENYS D'HALICARNASSE. PREMIÈRE LETTRE A AMMÉE. Texte grec, traduction française et notes. Paris, Hachette. In-16, 1878.

UN PAPYRUS INÉDIT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. AMBROISE FIRMIN-DIDOT. Nouveaux fragments d'Euripide et d'autres poètes grecs. Deux planches photoglyptiques (Extrait des *Monuments grecs publiés par l'Association des Études grecques en France*). Librairie Firmin-Didot, 1879.

AESCHYLI TRAGOEDIAE. Edidit Henricus Weil. Leipzig, Teubner, 1884. — Iterum edidit revisas, 1907 et 1910.

PLUTARQUE. DE LA MUSIQUE (Περὶ Μουσικῆς). Édition critique, avec traduction, notes et introduction. En collaboration avec Théodore Reinach. Paris, Ernest Leroux, 1900. In-8°.

III. — ARTICLES, MÉMOIRES ET RAPPORTS PUBLIÉS DANS DES RECUEILS NON PÉRIODIQUES

X^e Congrès philologique. BALE, 1847. Ueber die Wirkung der Tragödie nach Aristoteles.

XIII^e Congrès philologique. GÖTTINGEN, 1852. Ein Wort über antiken Wortaccent in Bezug auf Metrik.

Mélanges Chatelain (1910). Horatiana (*Epodes*, xiv, 10-13; *Epist.*, I, 19, 28).

Mélanges Theodor Gomperz (1902). Xénophon et l'avenir du monde grec.

Mélanges Graux (1882). D'un signe critique dans le meilleur manuscrit de Démosthène.

Mélanges Herwerden (1902). Observations sur quelques textes grecs et latins.

Mélanges Nicole (1905). Observations sur deux odes d'Horace (I, 4; IV, 4, v. 18-22).

Mélanges Perrot (1902). Nouvelles tablettes grecques provenant d'Égypte.

Mélanges Renier (1886). L'auteur du premier discours contre Aristogiton est-il bien informé des institutions d'Athènes ?

Leçons et publications de la Faculté des Lettres de Besançon. *Aperçu sur Eschyle et les origines de la tragédie grecque* (Leçon d'ouverture, du 23 novembre 1849). Traduit en grec dans le journal ΚΑΕΙΩ, Trieste, du 11 octobre au 1^{er} novembre 1867, 4 numéros). — *Discours sur les historiens anciens* (17 novembre 1864). *Rapports du doyen* (21 novembre 1872. — 11 décembre 1873. — 19 novembre 1874. — 18 novembre 1875).

IV. — ARTICLES PUBLIÉS DANS DES RECUEILS PÉRIODIQUES

Annuaire de l'Association pour l'encouragement des Études grecques.

1872 (t. VI), p. 26-27. Sur une Apocalypse de la Vierge Marie.

1876 (t. X), p. 170-184. De la rédaction et de l'unité du Discours de la Couronne.

1881 (t. XV), p. 101-103. Le succès des *Grenouilles* d'Aristophane.

1882 (t. XVI), p. 150-155. Sur un morceau du discours contre la loi de Leptine.

1883 (t. XVII), p. 75-79. Une transposition de vers dans les *Perses* d'Eschyle.

— p. 365-366. Encore un mot sur les *Perses* d'Eschyle.

1884 (t. XVIII), p. 1-7. De l'origine du mot « poète ».

1886 (t. XX), p. 280-299. La fable de Prométhée dans Eschyle.

Bulletin de Correspondance hellénique.

1893 (t. XVII), p. 560-68. Inscriptions de Delphes : un péan delphique.

— p. 569-83. Nouveaux fragments d'hymnes accompagnés de notes de musique.

1894 (t. XVIII), p. 345-62. Un nouvel hymne à Apollon.

1895 (t. XIX), p. 393-418. Un péan delphique à Dionysos.

— p. 548. Note en supplément.

1897 (t. XXI), p. 510-13. Le péan delphique à Dionysos (supplément).

Bulletin des Humanistes français.

N° 1, mai 1894, p. 9. *Hymnes retrouvés à Delphes*.

N° 2, juin 1894, p. 25. *Alcée et Sapho* (Aristote, *Rhétorique*, I, 9, 20).

N° 3, juillet 1894, p. 41. Sophocle, *Antigone*, v. 943.

N° 4, janvier 1895, p. 53. Horace, *Art poétique*, v. 251 sqq.

N° 5, mars 1895, p. 73. Thucydide, I, 137, 4.

— p. 74. Xénophon, *Économ.*, 21, 10.

N° 6, mai 1895, p. 87. Thucydide, IV, 14, 2. Aristote, *Poét.*, V, 5, p. 1449 b 6.

— Platon, *Républ.*, V, p. 474 B.

N° 15, octobre 1897, p. 231. Homère, *Odyssée*, VI, 185 ; Euripide, *Électre*, 130-1.

Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

1854. Sur l'inscription d'un sarcophage découvert à Constantinople.

1864, p. 308. La règle des trois acteurs dans les tragédies de Sénèque.

1876, p. 261-2. Épitaphe des Athéniens morts à Chéronée.

1882, p. 88. Feuillet de parchemin contenant une partie de la 2^e parabase des *Oiseaux* d'Aristophane.

1884, p. 429. Un fragment sur papyrus de la vie d'Ésope.

1886, p. 161. Inscription grecque des environs de Brousse.

— p. 595-607. Rapport sur les Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

1887, p. 323. Traces de remaniements dans les tragédies d'Eschyle.

1888, p. 193. Hérodote et les sources du Danube.

— p. 311. Note au sujet du mot γένος.

— p. 460. Le supplice de Phlégyas dans l'Énéide.

1889, p. 402. Inscription grecque de Notium.

— p. 348-50. Inscriptions trouvées à Maronée.

1890, p. 318. L'alphabet latin.

1891, p. 45. Fragment de l'*Antiopé* d'Euripide publiés par Mahaffy.

1892, p. 19-20. Un fragment d'Hypéride publié par Kenyon.

— p. 162. Un fragment de l'*Oreste* d'Euripide.

— p. 501. Papyrus musical d'Euripide, publié par Ch. Wessely (notes de C. E. Ruelle et H. Weil).

1894, p. 45-46 et 335-6. Hymnes delphiques à Apollon.

1895, p. 323. Péan delphique à Dionysos.

1896, p. 305-6. Le poète Aleman.

1897, p. 71-81. Rapport sur les Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

— p. 438. Un fragment de Phérécyde de Seyros publié par Grenfell.

— p. 529 et 538. Nouveaux fragments de Ménand republiés par Nicole.

1899, p. 543. Les élégies de Tyrtée.

1900, p. 473-6. Une inscription grecque d'Égypte (envoi de M. Maspero).

1901, p. 201-4. Une inscription grecque d'Égypte (envoi de M. Maspero).

1902, p. 613-4. Fragment probable de l'*Hector* d'Astydamas.

Didaskalia. (Francfort sur le Mein).

1850 (30 octobre). S. H. Mosenthal. *Ein deutsches Dichterleben.*

Jahrbücher für wissenschaftliche Kritik.

Décembre 1843. Saint-Marc Girardin. *Cours de littérature dramatique.*

Janvier 1844. Letronne. *Explication d'une inscription grecque.*

Février 1844. Benloew et Bellaguet. *Antigone et Œdipe à Colone.*

Mars 1844. Patin. *Études sur les Tragiques grecs.*

Août 1844. A. E. Egger. *Latini sermonis velustioris reliquiae selectae.*

Août 1844. Letronne. *Eramen critique de la découverte du prétendu cœur de Saint-Louis faite à la Sainte Chapelle.*

Novembre 1844. A. E. Egger. *Eramen critique des Historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste.*

Neue Jahrbücher für Philologie und Paedagogik.

1854, Bd. 70, p. 166. E. Egger. *Apollonius Dyscole.*

1855, Bd. 71, p. 396-402. Ueber Zahl und Anordnung der Arsen und Thesen in den verschiedenen Rhythmengeschlechtern der antiken Musik.

— p. 467-8. Zu Vergilius und Pseudo Vergilius.

— p. 720-3. Bemerkungen zu Horatius (*Odes*, IV, 4. — I, 28. *Sat.*, II, 2, 23-30).

1856, Bd. 73, p. 704-6. Zu Demetrios Περὶ ἐρμηνείας.

1858, Bd. 77, p. 230-7. Zur Kritik von Aeschylus Sieben gegen Theben.

— p. 504. L. Benloew. *Aperçu général de la science comparative des langues.*

— p. 746. Zu Hypereides *Epitaphios.*

1859, Bd. 79, p. 159. Erklärung die Aristotelische Κἀθάρσις betreffend.

— p. 396-401. A. Eberz. *Theokrits Idyllen und Epigramme. Deutsch im Versmasse der Urschrift.*

— p. 721-731. Die Gliederung des dramatischen Recitativs bei Aeschylus.

— p. 835-8. Nachtrag zu dem Aufsatz über die Gliederung des dramatischen Recitativs bei Aeschylos.

1860, Bd. 81, p. 543-9. Ueber die Parodos in Aeschylos *Eumeniden*.

1861, Bd. 83, p. 166-8. Zu Aeschylos *Agamemnon* und *Persern*.

— p. 377-402. Ueber den symmetrischen Bau des Recitativs bei Aeschylos; nebst einem Excurs : Uebersicht der aus Gesang und Recitativ gemischten Systeme in Aeschylos Tragödien. (Cf. 1863, Bd. 87, p. 153, la lettre de H. Keck à H. Weil).

— p. 859-861. H. Monin, *Monuments des anciens idiomes gaulois*.

1863, Bd. 87, p. 250. Zu Plautus (*Aulul.*, III, 3, 5).

— p. 389-392. Zur Verständigung über den symmetrischen Bau des Aeschylischen Recitativs.

1864, Bd. 89, p. 49. Zu Plautus (*Captivi*, 975).

— p. 580-3. Ueber einige Stellen der *Choephoren* und der *Sieben vor Theben*.

1867, Bd. 95, p. 376-384. Kritische Bemerkungen zu Euripides *Medeia*.

1869, Bd. 99, p. 736. Zu Quintilianus, X, 1, 65.

1870, Bd. 101, p. 535-541. Die doppelte Redaction der dritten Philippischen Rede des Demosthenes.

1874, Bd. 109, p. 697-705. Kritische Bemerkungen zu der Demosthenes Rede von der Gesandtschaft.

Neue Jahrbücher für Philologie und Paedagogik. (Jahrbücher für classische Philologie).

1862, Bd. 85, p. 333-351. R. Westphal, *Die Fragmente und die Lehrsätze der griech. Rhythmiker*.

— J. Caesar, *Die Grundzüge der griech. Rhythmik*.

— p. 351-6. F. Heimsæth, *Die Wiederherstellung der Dramen des Aeschylus*.

— p. 501-3. L. Bentzen, *Recherches sur l'origine des noms de nombre japhétiques et sémitiques*.

1863, Bd. 87, p. 282-8. E. Egger, *Mémoires de littérature ancienne*.

- p. 689-692. A. Cartelier et E. Havel, *L'Antidosis d'Isocrate*.
 1864, Bd. 89, p. 209-318. K. H. Keck, *Aeschylus Agamemnon*.
 — p. 571-4. E. Tournier, *Némésis et la jalousie des dieux*.
 1865, Bd. 91, p. 567-570, C. Chappuis, *Le passage des Alpes par Hannibal*.
 — p. 649-656. R. Westphal, *System der antiken Rhythmik*.
 1866, Bd. 93, p. 15-26. Van Heusde, *Aeschyli Agamemnon*.
 1867, Bd. 95, p. 127-133. R. Westphal, *Allgemeine griech. Metrik*.
 1869, Bd. 99, p. 24-7. Ch. Thurot, *Observations critiques sur le traité d'Aristote : De partibus animalium*.
 — p. 96-100. E. Egger, *Sur quelques nouveaux fragments d'Hypéride*.
 1870, Bd. 101, p. 222-4. A. Widal, *Juvénal et ses satires*.
 — p. 460-4. J. Girard, *Le sentiment religieux en Grèce*.
 1871, Bd. 103, p. 47-50. E. Egger, *L'Hellénisme en France*.
 1874, Bd. 109, p. 754-5. Ch. Thurot, *Ciceronis Epistolae ad Familiares*.

Journal des Débats.

13 mars 1891. Un traité historique d'Aristote, découvert en Égypte.

17 octobre 1894. Un nouvel hymne delphique.

Journal général de l'Instruction publique.

1845, n° 68 (22 août), p. 434-437. *M. Terentii Varronis Saturarum Menippearum reliquiae*, ed. F. Oeler, *Praemissa est commentatio de M. Terentii Varronis Sat. Menipp.*

— n° 85 (22 oct.), p. 587-589. K. O. Müller, *Histoire de la littérature grecque jusqu'à l'époque d'Alexandre* et traduction allemande par E. Müller.

1846. Cours de littérature latine professé à la Fac. des Lettres de Strasbourg.

— n° 15 (18 février), p. 151-154. Leçon d'ouverture.

— n° 16 (21 février), p. 158-160 (suite).

1847, n° 59 (28 juillet), p. 656-658. Leçon d'ouverture sur Lucrèce.

— n° 61 (4 août), p. 672-675 (suite).

[Dans le n° 61, conjecture ad Quintilian., II, 11. *Multis luminibus ingenii incultae tamen artis.*]

— n° 83 (16 oct.), p. 850-853. *Fragmenta Euripidis. Christus patiens.*

— n° 84 (20 oct.), p. 858-861. Welcker, *Die griech. Tragödien*. P. II.

1854, n° 14 (18 févr.), p. 118-120. Des Anabases de Xénon et de Sophénète.

1855, n° 52 (30 juin), p. 358. Lettre du 9 juin 1855 au sujet de l'inscription d'un sarcophage découvert à Constantine.

1859, I, p. 397-399, n° 50 (22 juin). Restitution d'un chœur d'Eschyle (*Choéphores*).

1860, n° 24 (24 mars), p. 186-189. De la composition symétrique du dialogue dans les tragédies d'Eschyle.

— n° 25 (28 mars), p. 194-196 (suite).

— n° 26 (31 mars), p. 201-202 (suite).

1861, n° 15 (20 févr.), p. 112-113. La loi de symétrie appliquée à l'explication d'un passage lyrique des *Perses* d'Eschyle.

— n° 36 (4 mai), p. 278-280. Ch. Thurot, *Études sur Aristote, Politique, Dialectique, Rhétorique*.

— P. 279. Restitution du vers d'André Chénier :

*Pâtres, chiens et moutons, toute la bergerie
Ne s'informe plus de son sort.*

1863, n° 44 (3 juin), p. 429-430. Gaston Paris, *Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française*.

Journal des Savants.

1882, p. 416-424. *Les théâtres d'automates en Grèce au n° s. av. J.-C.*, par Victor Prou.

1884, p. 106-114, *Aristoxène de Tarente*. Trad. et commenté par R. Westphal. — *La musique dans l'antiquité grecque*, par R. Westphal.

1886, p. 295-302. *Demosthenis Orationes*. Ex recensione G. Dindorfii. Vol. I-XIX, ed. Fred. Blass.

— p. 604-614. Correspondance d'A. Boeckh et de K. O. Mueller.

— p. 658-666. Doutes au sujet des *Mélanges de littérature grecque* de Miller.

1887, p. 91-104. *Les cavaliers Athéniens*, par Albert Martin.

— p. 365-371. *Les hymnes homériques*, ed. A. Gemoll.

— Bulletin bibl., p. 646-647. E. Koch, *Grammaire grecque*.

— p. 728-737. *Histoire de la poésie romaine*, par O. Ribbeck, I.

- 1888, p. 228-238. *Epicurea*, ed. Hermann Usener.
- p. 526-538, 1^{er} art. *La structure de la vieille comédie attique*, par Th. Zielinski.
- p. 637-663. *Recueil des sentences d'Épicure*, par K. Wotke.
- 1889, B. bibl., p. 125-126. Simon Portius, *Grammatica linguae graecae vulgaris*.
- p. 174-185 et 212-223, *Les Drames d'Euripide*, par D. Bernardakis, I, *Les Phéniciennes*.
- B. bibl., p. 325-319. F. Birklein, *Entwicklungsgeschichte des substantivierten Infinitivs*. — L. Grünwald, *Der freie formelhafte Infinitiv der Limitation*.
- p. 601-610. *L'Éducation athénienne au v^e et au iv^e s. av. J.-C.*, par Paul Girard.
- B. bibl., p. 639. Th. Johnson, *Exposition de la philosophie platonicienne*.
- 1890, p. 43-58 et 201-219. *Euripide, Héraklès*, expliqué par U. de Wilamowitz-Moellendorff. *Introd., texte et commentaire*.
- B. bibl., p. 199-200. Edouard Zarncke, *La formation des langues littéraires de la Grèce*.
- p. 621-637. *Culte des âmes et croyance à l'immortalité chez les Grecs*, par Erwin Rohde, 1^{re} partie.
- 1891, p. 197-214. *Aristote, de la Constitution d'Athènes*. Ed. par F. G. Kenyon.
- p. 479-490. *Les scolies genevoises de l'Iliade*, avec étude du *Genevensis* 44, ou *Codex ignotus* d'Henri Estienne et collation par J. Nicole.
- p. 655-673. *Poèmes d'Héronidas récemment découverts*, ed. Kenyon. — *Les Mimiambes d'Héronidas*, recension de Rutherford.
- 1892, p. 230-234. *Les Inscriptions de Cos*, par Paton et Hicks.
- B. bibl., p. 256-258. Eschyle, *Dramas et fragments*, ed. Wecklein.
- p. 299-317. *Mémoire sur le Discours d'Hypéride contre Athénogène*, par E. Révillout.
- p. 516-521. *Héronidae Mimiambi*, ed. Buecheler.
- p. 623-635. *Notre texte de Platon*, par H. Usener.
- 1893, p. 18-25. *Les derniers travaux sur Héronidas*, par O. Crusius.
- p. 193-201. *Le Kälévala*, par D. Comparetti.
- p. 347-354. *Études sur Platon*, par F. Horn.

— p. 474-486 et 590-605. *Euripide et l'esprit de son théâtre*, par P. Decharme.

— B. bibl., p. 506. O. Schwab, *La syntaxe historique des formes comparatives en grec classique*.

1894, B. bibl., p. 125. A. Stuber, *Histoire du pronom réfléchi en grec*.

— p. 126-127. O. Crusius, *Les Mimiambes d'Hérodas*.

— p. 142-152. *Fables de Babrios sur tablettes de cire*, par C. Hesselring.

— p. 651-660 et 730-744. *La dramaturgie d'Eschyle*, par P. Richter.

1895, B. bibl., p. 70-71. Bailly, *Dictionnaire grec-français*.

— p. 139-140. N. Politis, *Fables cosmogoniques populaires*.

— p. 212-225 et 303-319. *Psyche, croyance à l'immortalité chez les Grecs*, par E. Rohde.

— p. 552-564. *Nekyia, contrib. à l'interprétation de l'Apocalypse de Pierre*, par A. Dieterich.

— B. bibl., p. 305-327. Th. Reinach, *Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme*.

1896, p. 65-80. *Les Penseurs de la Grèce. Hist. de la Philosophie ancienne*, 1^{er} vol., par Th. Gomperz.

— p. 249-258 et 509-518. *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque*, par Paul Masqueray.

— p. 332-342. *Le Parthénée d'Alcman*, par H. Diels.

— B. bibl., p. 632. Lutoslawsky, *Une nouvelle méthode pour déterminer la chronologie des dialogues de Platon*.

1897, p. 76-85. *L'hymne homérique à Déméter*, par Puntoni.

— p. 373-378. *Lettres de J. J. Reiske*.

— B. bibl., p. 382. Heisterbergk, *La désignation des fonctionnaires par la voie du sort*.

— B. bibl., p. 383. Mattiesen, *De Aristotelis Politeias Athenaiou*.

— p. 675-692. *Les nouveaux fragments de Ménandre*, par J. Nicole.

1898, p. 43-56. *Les Odes de Bacchylide*, par Kenyon.

— B. bibl., p. 128-129. Lutoslawski, *La logique de Platon*.

— p. 174-184. *Remarques sur la versification des lyriques grecs, à propos de Bacchylide*.

— p. 627-635 et 637-649. *La vie et les œuvres de Dion de Prusa*, par H. von Arnim.

- B. bibl., p. 384. R. Paton, *Anthologie des poètes érotiques*.
 1899, p. 278-296. *Les dieux des Grecs*, par Otto Gilbert.
 — p. 553-565. Les *Elégies* de Tyrtée, leur authenticité et leur âge.
 — B. bibl., p. 312-313. C. Wessely, *Planches de paléographie*.
 1900, p. 48-54 et 95-106. Fragments de Ménandre et d'autres classiques grecs.
 — p. 505-519. *Tragédies grecques et vases peints*, par R. Engelmann.
 — B. bibl., p. 197-199. Alfred Schoene, *Die Weltchronik des Eusebius in ihrer Bearbeitung durch Hieronymus*.
 — p. 388. Dom. Nesi, *Les Odes de Bacchylide*.
 1901, p. 24-29 et 204. *Les Villes du Fayoum et leurs papyrus*, par Grenfell, Hunt et Hogarth.
 — p. 154-166. *La philosophie de la nature chez les anciens*, par Charles Huit.
 — p. 325-329. *Syntaxe du grec classique d'Homère à Démosthène*, par Gildersleeve et Miller.
 — p. 737-747. *Amherst Papyri*, publiés par Grenfell et Hunt et *Nouveaux fragments d'Héronidas*, publiés par Wilcken.
 1902, p. 134-141 et 193-202. *Histoire de la littérature grecque*, par Gilbert Murray.
 — B. bibl., p. 572. J. Estève, *Les innovations musicales dans la trag. à l'époque d'Euripide*.
 1904, p. 105-109. *Oxyrhynchus Papyri*, v. III, publiés par Grenfell et Hunt.
 — p. 569-574. *Oxyrhynchus Papyri*, v. IV, publiés par Grenfell et Hunt.
 1906, p. 75-81. *La Littérature et la Langue grecques*, par U. von Wilamowitz-Moellendorff.
 — p. 513-520. *Hibeh Papyri*, v. I, publiés par Grenfell et Hunt.
 1908, p. 80-84. Remarques sur les nouveaux fragments de Ménandre.
 — p. 302-309. *Oxyrhynchus Papyri*, v. V, publiés par Grenfell et Hunt.

**Mémoires de l'Académie des Inscriptions et
Belles-Lettres.**

Tome XX, 1, p. 254. Lecture d'un Mémoire sur l'Anabase de Xénophon.

Tome XXXI, II, p. 123-132. Mémoire sur un parchemin grec d'origine égyptienne [fragment des *Oiseaux* d'Aristophane].

Tome XXXII, II, p. 119-142. Des traces de remaniement dans les drames d'Eschyle.

Tome XXXIII, 1, p. 100. Un fragment sur papyrus de la vie d'Esopé.

**Recueil des Monuments grecs publié par l'Association
pour l'encouragement des Études grecques.**

1879 (t. VIII), p. 1-36. Un papyrus inédit : nouveaux fragments d'Euripide.

Revue Archéologique.

1865, I, p. 21-35. La règle des trois acteurs dans les tragédies de Sénèque.

1876, II, p. 50-1. Zeus Kéraunos.

1883, I, p. 199-201. Sur une inscription grecque d'Égypte.

Revue Critique (ancienne).

1866, I, p. 100-103. L. Mueller, *Métrique des poètes latins*.

1868, I, p. 17-18. L. Mueller, Édition des *Fables de Phèdre*.

— p. 313-320. Tournier, Édition de *Sophocle*.

1869, I, p. 289-290. L. von Hoermann, *L'unité du Premier chant de l'Iliade*.

— p. 305-311. Émile Burnouf, *Histoire de la littérature grecque*.

— II, p. 49-50. E. Nitzhorn, *La genèse des Poèmes homériques*.

— p. 97-100. A. Kirchhoff, *La composition de l'Odyssée*.

- p. 342-3. F. Blass, *Édition d'Hyperide*.
 1870, I, p. 401-404. Vers pour la fête d'un poète grec du VI^e siècle.
 — II, p. 66-7. H. W. van der Mey, *Studia Theognidea*.
 1872, I, p. 7-9. Otto Hense, *Études sur Héliodore*.
 — p. 49-53. Brambach, *Études sur la métrique de Sophocle*.
 — p. 260-3. N. Wecklein, *Études sur Eschyle*.
 — p. 263-265. C. Muff, *L'exécution des chœurs d'Aristophane*.
 — II, p. 17-27. Courdaveaux, *Eschyle, Xénophon et Virgile*.
 — p. 324-6. W. Bauer, *Études sur Euripide (les Héraclides, Médée et Iphigénie en Tauride)*.
 — p. 358-360. O. Hense, *Les Choéphores d'Eschyle*.
 1873, I, p. 5-6. Ed. Hiller, *Eratosthenis carminum reliquia*.
 — II, p. 243-4. G. Dindorf, *Lexicon Aeschylaeum*, 1^{er} art.
 1874, I, p. 97-101. Ed. Kammer, *L'unité de l'Odyssée. Appendice sur Homère de Lehrs*.
 — II, p. 4-6. H. Duentzer, *Questions homériques*.
 1875, I, p. 146-150. W. Christ, *Métrique des Grecs et des Romains*.
 — p. 165-8. R. Volkmann, *Histoire et critique des Prolegomènes de Wolf*.
 — p. 177-8. F. de Duhn, *De Menelai itinere Aegyptio*.
 — II, p. 161-2. J. Schmidt, *De Herodotea quae fertur vita Homeri*.

Revue Critique (nouvelle).

- 1876, I, p. 41-50. Martin, *La Prométhéide*; Frey, *Étude sur Eschyle*; Gilbert, *Eschyle, Agamemnon*.
 — p. 123-126. Benicken, *Une conjecture de Lachmann*. Bischoff, *La poésie homérique*.
 — p. 143-146. Paley et Sandys, éd. des *Plaidoyers civils de Démosthène*. Blass, *Authenticité des Lettres de Démosthène*.
 — p. 204-207. Gomperz, *Observations critiques sur les auteurs grecs*.
 — II, p. 241-242. Rohde, *Le roman grec*.
 — p. 406-409. Oberdick, *Eschyle, les Perses*.
 1877, I, p. 95-97. P. Flach, *Scholies de la Théogonie d'Hésiode*.
 — p. 329-335. Sommerbrodt, *Scaenica*. C. Muff, *Technique des chœurs de Sophocle*.
 — p. 398-401. Wecklein, *Sur la tradition des guerres persiques*.
 — II, p. 305-307. G. Dindorf, *Lexicon Aeschylaeum*.
 1878, I, p. 26-33. A. Bauer, *Formation de l'ouvrage historique d'Hérodote*.
 — p. 121-122. Gomperz, *Les fragm. des trag. grecs et la nouvelle manière de Cobet*.
 — p. 333-342. Arnoldt, *Technique des chœurs d'Euripide*. Vitelli, *Observations sur quelques passages de l'Iphigénie à Aulis d'Euripide*. Roemheld, *Des épithètes composées chez Euripide*.

- 1879, II, p. 29-30. Büttner, *Les manuscrits d'Eschine*.
 — p. 451-454. Paley, *Quintus de Smyrne et l'Homère des poètes tragiques*.
 1880, I, p. 8-10. Bauer, *Biographie d'Hérodote*. Röse, *Hérodote a-t-il lui-même publié son œuvre?*
 — p. 50-52. Frey, *Étude sur Eschyle*.
 — p. 365-369. A. Croiset, *La poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec*.
 — p. 508-509. Conradt, *La division des vers lyriques dans le drame grec*.
 1881, I, p. 126-227. Wecklein, *Le Cresphonte d'Euripide*.
 — p. 147-151. Schmidt, éd. d'*Antigone*. Œri, *La construction symétrique du dialogue chez Sophocle*. Barthold, *L'Hippolyte d'Euripide*.
 — Pappageorgios, *Conjectures sur les fragm. des trag. grecs*.
 — p. 161-164. Ch. Graux, *Un manuscrit de Plutarque et Vie de Démosthène par Plutarque*.
 — p. 465-468. Cartault, *Le procès d'Harpale*. Blass, *Quatre discours d'Hypéride*.
 — II, p. 221-222. Troebst, *Sur Hypéride et Dinarque*.
 — p. 246-247. Forchhammer, *Les erreurs d'Io*.
 — p. 293-296. Kock, *Fragments des comiques attiques*.
 1882, I, p. 289-291. Ch. Graux, éd. de *Plutarque, Vie de Cicéron*.
 — II, p. 121-123. Rettig, éd. du *Banquet de Xénophon*.
 — p. 424-427. Christ, *Démosthène, l'édition d'Atticus*.
 1884, II, p. 21. Margoliouth, éd. de *l'Agamemnon d'Eschyle*.
 1885, I, p. 323-328. Wecklein, *Æschyli fabulae*.
 — II, p. 275-278. Kock, *Fragments des comiques attiques*.
 1886, I, p. 122-126. Schliemann, *Tyrinthe*.
 — p. 461-463 Bazin, *La République des Lacédémoniens de Xénophon*.
 1887, I, p. 461-462. Schwartz, *Scholies d'Euripide*.
 1888, II, p. 338-340. Gomperz, *Sur les Fragments des tragiques grecs*.
 — p. 505. Viereck, *Le grec officiel de la chancellerie romaine*.
 1889, I, p. 366-368. Gomperz, *Les Caractères de Théophraste*.
 1891, II, p. 442-3. J.-B. Bury, éd. des *Néméennes de Pindare*.
 1892, I, p. 272-3. E. Schwartz, *Scholies d'Euripide*, vol. II.
 — p. 405-6. W. Headlam, *L'Eschyle de Verrall*.
 1894, II, p. 216-8. Daehnhardt, *Les scholies des Perses*.
 1896, II, p. 323-5. L. Cohn et P. Wendland, *Philon le Juif. Édition critique*.

Revue des Études Grecques.

ARTICLES :

1888 (t. I), p. 7-26. Des traces de remaniement dans les drames d'Eschyle.

— p. 381-396. Observations sur les fragments de Ménandre.

- 1890 (t. III), p. 309-310. Fragment iambique inédit (Héronidas).
- p. 339-348. Sur quelques fragments de Sophocle.
- p. 480-485. Des nouveaux fragments de l'*Antiopé* d'Euripide.
- 1892 (t. V), p. xvi. Toast prononcé au banquet du 3 mai 1892.
- p. 4-6. Du discours d'Hypéride contre Philippides.
- p. 157-188. Hypéride, premier discours contre Athénogène.
- 1893 (t. VI), p. 152. Note sur le fragment d'un historien d'Alexandre.
- p. 317-321. Les Hermocopides et le peuple d'Athènes.
- 1894 (t. VII), p. 261-266. Sur un morceau suspect de l'*Antigone* de Sophocle.
- p. 284-291. Inscriptions et papyrus d'Égypte.
- 1896 (t. IX), p. 28-31. Quelques passages de la *Guerre des Juifs* de Josèphe.
- p. 169-174. Un monologue grec récemment découvert.
- 1897 (t. X), p. 4-9. Un nouveau fragment de Phérécyde de Syros.
- 1898 (t. XI), p. 121-137. Le *Campagnard* de Ménandre.
- p. 239-244. Observations sur un texte poétique et un document judiciaire conservés sur papyrus.
- 1899 (t. XII), p. 312-320. Denys d'Halicarnasse, *Du style de Démosthène*, observations critiques.
- 1900 (XIII), p. 4-9. L'historien Cratippe, continuateur de Thucydide.
- p. 182-186. *Metrica*.
- p. 427-431. Un nouveau prologue de comédie.
- 1901 (t. XIV), p. 20-25. Observations sur le texte de l'*Oreste* d'Euripide.
- p. 265-269. — des *Phéniciennes*.
- 1909 (t. XXII), p. 4-12. Papyrus récemment découverts.

COMPTES RENDUS :

- 1888 (t. I), p. 340-341. Schiller-Conradt, *Æschylos' Perser*.
 1891 (t. IV), p. 205-206. F. Cauer, *Hat Aristoteles die Schrift vom Staate der Athener geschrieben?*
 — p. 405-407. Kaibel et Wilamowitz, *Aristotelis Πολιτεία Ἀθηναίων*.
 1892 (t. V), p. 378-379. England, *Iphigenia at Aulis*.
 1893 (t. VI), p. 139-140. *Papyrus de Berlin* (en collaboration avec M. Th. Reinach).
 — p. 142-144. A. Rabe, *Die Redaktion der Demosthenischen Kranzrede*.
 — p. 149-151. Bruhn, *die Bacchen*; Tyrrell, *The Bacchae*.
 — p. 303-305. Wecklein, *Æschylos Prometheus*.
 — p. 398-400. 1^{er} vol. *Studi italiani di filologia classica*.
 — p. 403-404. Benndorf et Schenkel, *Philostrati majoris Imagines*.
 1894 (t. VII), p. 111-113. Paton, *Plutarchi Pythici Dialogi tres*.
 — p. 256-258, 2^e vol. *Studi italiani di filologia classica*.
 1895 (t. VIII), p. 149-150. F. Blass, *Hyperidi orationes*.
 — p. 157-159. Sémitélos, *Ἑλληνικὴ μετρικὴ*.
 — p. 280-282, 3^e vol. *Studi italiani di filologia classica*.
 — p. 384-385. G. Kaibel, *Die Vision des Maximus*.
 — p. 385-387. Holzinger, *Lycophron's Alexandra*.
 1895 (t. IX), p. 109-110. Arnim (von), *Dionis Prusaensis quae exstant*.
 1900 (t. XIII), p. 416-418. R. Prinz et Wecklein, *Euripidis fabulae*.

Revue Germanique.

3^e année, n^o 5 (1907). Observations sur un passage de la *Braut von Messina*.

Pädagogische Revue (Stuttgart).

1840 (novembre). Fröbels Verdienste um die Erziehung der Kindheit.

Revue de philologie.

- 1877, p. 25-34. L'Épithaphe des Athéniens morts à Chéronée.
 — p. 193-199. Notes critiques sur : Euripide, *Troyennes*, 474-79; 587-94; 531-37; 4187; 383-85.

Hérodote, VII, 161.

Dion Chrysostome, Disc. LXXX.

Ausone, *Épître X*, v. 47.

— p. 267-268. Notes sur : Eschyle, *Perses*, 181-84.

Démosthène, 1^{re} *Philippique*, ch. 36-37; p. 50.

1878, p. 84-92. Observations critiques.

I, sur les anciens prosateurs ioniens :

Hécateé, dans les scholies d'Euripide, *Oreste*, v. 872, p. 224

Dindorf; fr. 340; fr. 353.

Héraclite, fr. 91 Bywater.

Hippocrate, *περὶ ἀρχαίης ἐπιχειρήσεως*. Chap. 1, 2, 15, 20.

II, sur Thucydide, III, 22, 3; III, 39, 4 et 8; III, 42, 5; III, 44, 1; III, 65, 3; III, 67, 7; III, 82, 8; I, 76, 2; VI, 38, 4.

1879, p. 1-13. Études sur Démosthène. I. La guerre d'Olymthe et la guerre d'Éubée.

1880, p. 1-14. Questions relatives aux nouveaux fragments d'Euripide et d'autres poètes grecs :

I. Euripide a-t-il composé des drames bourgeois?

II. Les deux morceaux tragiques anonymes doivent-ils être réunis en un seul?

III. Diverses observations sur les autres morceaux.

— p. 117. Note sur Eschyle, *Prométhée*, v. 51.

— p. 121-126. Un nouveau fragment de la *Μελαντιππιῆ* δεσμοῦτος d'Euripide.

— p. 124. Note sur Homère, *Iliade*, XII, 49.

— p. 127. Note sur l'une des deux nouvelles épigrammes de Posidippe.

— p. 128. Un nouveau fragment d'Agathon.

— p. 145-150. Sur l'*Europe* d'Eschyle.

— p. 150. Antiphon, *Meurtre d'Hérode*, § 29, 5 et 49.

1881, p. 65-84. Remarques sur Eschyle :

Agamemnon, 12, 265, 1052, 1116, 1148, 1172, 1200, 1225, 1243, 1253, 1274, 1285, 1410, 1447.

Choéphores, 172, 229, 498, 517, 551, 562, 573, 698, 754, 770, 900, 975, 1019.

Euménides, 8, 36, 44, 169, 330, 361, 684.

Suppliantes, 1034.

Sept, 20, 440, 623, 667, 693, 945.

Perses, 280-83, 459.

Prométhée, 1023, 1035.

1882, p. 1-21. Études sur Démosthène (suite). II. De l'authenticité du premier discours contre Aristogiton.

— p. 179-185. Sur un parchemin grec de provenance égyptienne.

1883, p. 7-12. De quelques omissions dans le texte de Démosthène : *Leptine*, § 141, 131, 98; *Ambassade*, 234; *C. Androton*, 8; *C. Timocrate*, 187.

1884, p. 11-32. Remarques sur Eschyle :

Agam., 192-97, 228-30, 330-36, 515, 551-53, 567-69, 661-63, 717-19, 785-89, 838-40, 851-52, 930, 963-65, 1059-61, 1286-90, 1358-59, 1366-67, 1605-1606, 1613-14, 1657-58, 1662-64.

Choéph., 129-32, 168-73, 623-30, 639-45, 742-43, 848-50, 883-84, 965-69, 1001-1004, 1014-17, 1818-19.

Euménides, 20, 21, 352, 366, 470-72, 521-23, 576-78, 609-15, 681-84, 802-4, 848-49, 851-69, 997-1002, 1036-37.

Perses, 114-19, 239, 288-89, 356-57, 601-2, 629-30, 732, 734.

Sept, 556-61, 699-701, 758-63, 793-96, 1009-11.

1885, p. 19-24. Un fragment sur papyrus de la *Vie d'Esopé*.

— p. 102-105. Latina et graeca varia. A propos de *Kritische Analekten* du *Philologus* de Fröhner.

I, D'un relief. — II, Ausonius — *Technopaegnon* XII, 23-25.

— III, Luxorius, n. 287. — IV, Pline, XXXV, 102-104. — V,

Anth. Pal., XVI, 147. — VI, *id.* XVI, 361. — VII, *id.*

IX, 752. — VIII, Inscription de Fréjus. — IX, *Argonautiques*, IV,

308. *Anthol. lat.*, 242, dicton byzantin. (*Vita Karoli magni*, 16).

— p. 161-165. L'Iliade et le droit des gens dans la vieille Grèce.

1886, p. 142-144. Les lettres nouvelles de l'empereur Julien.

1887, p. 1-5. Les *Posthomérica* cycliques.

— p. 5-9. Observations sur les épiques grecs : Apoll. Rhod., *Argonaut.*, III, 743-50, 793-95, 896, 1070-74. — *Petite Iliade*, fr. 4. Chærilos de Samos (f. 1). Homère, *Od.*, XI, 489.

— p. 10. Deux passages de l'*Alceste* d'Euripide, v. 640-45, 662-68.

1888, p. 173-175. Fragments d'Hésiode sur papyrus d'Égypte. (*Travaux*, épisode des *Agès*).

1890, p. 106-107. Deux allusions à des faits historiques dans les *Caractères* de Théophraste.

— p. 108-110. Deux passages de Thucydide : VI, 37, 2 et VI, 47, 1.

1891, p. 1-5. Discours de Lysias sur le rétablissement de la démocratie athénienne.

1894, p. 201-219. Observations sur des textes d'Euripide et d'Eschyle :

Hippol., 29-33, 758-63, 715-18, 1014-17.

Médée, 647-48, 1025-27, *Hécube* 444-58, 573, *Électre*, 331-35, 1206-07, *Oreste*, 591-94, 691-98, 1261-65, 1281-85, 1353-57.

Iph. Taur., 536-37, 591-94, 837-40.

Héracl., 910-11, 1040-44, 1050-52.

Bacch., 807-08, 836-38.

Phén., 47-52, 274-77, 546-48, 1543-45.

Suppl., 1053, *Choéph.*, 273-75, 803-11.

Eumén., 678-80, 1044-46.

1895, p. 20-23. Remarques sur des textes d'Horace et de Cicéron :

Hor., *Art Poétique*, v. 251.

Cic., *De Oratore*, III, 185.

— p. 180-181. Remarques sur l'épigramme grecque découverte par M. Kenyon.

1897, p. 99-102. Observations critiques sur Dion Chrys., *Rhod.* XXXI.

1898, p. 62-76. Observations sur le texte de Dion Chrys.

Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft.

1838, septembre, n^{os} 105-109, col. 847-882. Ueber Thukydides als Geschichtschreiber.

1842, février, col. 143-163. Zur Beurtheilung des Xenophon.

1843, septembre, n^{os} 401 et 402, col. 804-812. W. Roscher, *Leben, Werk und Zeitalter des Thukydides* (Göttingen, 1842).

Extrablatt zu Heft XI. Erwiederung auf Hrn. Roschers offenes Schreiben.

1847, avril, n^o 38, col. 305-312. Ueber einige Stellen des Lucretius.

1848, juillet, n^{os} 73 et 74. Col. 477-587. Einige Bemerkungen zu den Fragmenten des Euripides.

— août, n^o 48, col. 689-694. Ueber einige Stellen des Lucretius (Zweiter Artikel).

INSCRIPTION DE GYTHION

Leake avait rapporté de Laconie en 1839 une inscription qui resta longtemps inédite et fut publiée seulement en 1883 dans les *Ancient greek inscriptions in the British Museum*, n° 543 (1). Je laisse de côté les huit premières lignes, dont il ne reste que la fin, sans importance, et la dernière partie (l. 35-53), où sont énumérées les récompenses accordées au personnage honoré. Les considérants du décret (l. 9-35) m'ont paru mériter d'être étudiés à nouveau, et j'en ai proposé une restitution qui diffère, sur plusieurs points, de celle qui est donnée dans le recueil du Musée Britannique.

10 ΕΟΣΛΑΚΕΔΑΙΜΟΝΙΟΣΙΑΤ. Ο Σ Α
ΥΤΟΝΓΡΑΜΜΑΤΩΝΚΑΘΩΣΕΨΑΦΙ
ΕΙΠΟΘΑΜΕΙΑΤΡΕΥΣΩΝΔΙΑΤΟΥΠΑ
ΕΝΤΕΤΑΙΤΕΧΝΑΙΟΥΘΕΝΟΣΔΕΥΤΕΡΟΝΚΑ
15 ΙΟΝΤΕΑΡΙΣΤΟΝΤΑΝΜΕΓΙΣΤΑΝΚΑΤΑΛΟΓΑΝ
ΝΟΣΤΩΝΤΕΑΡΧΟΝΤΩΝΚΑΙΤΑΣΠΟΛΕΟΣΑ
ΓΕΝΕΤΟΠΟΘΑΜΕΚΑΙΕΡΓΟΛΑΒΗΣΑΣΚΑ
ΛΗΘΗΥΠΟΤΟΥΔΑΜΟΥΚΑΙΔΙΕΤΗΧΡΟΝΟΝ
ΜΕΝΟΣΠΑΡΑΜΕΕΝΤΕΤΑΙΤΕΧΝΑΙΤΑΔΙΚΑΙ
ΕΤΟΙΣΧΡΕΙΑΝΕΧΟΥΣΙΝΣΠΟΥΔΑΣΚΑΙΦΙΛΟ

(1) Nous tenons à remercier ici M. A. H. Smith, conservateur au British Museum, qui a bien voulu nous envoyer un estampage dont M. Foucart avait besoin pour le présent article [G. G.].

20 ΘΕΝΕΛΛΕΙΠΩΝΕΙΣΤΟΠΑΣΙΝΙΣΟΣΞΕΙΝΑΙΚΑ
 ΠΛΟΥΣΙΟΙΣΚΑΙΔΟΥΛΟΙΣΚΑΙΕΛΕΥΘΕΡΟΙΣ
 ΝΑΣΤΡΟΦΑΙΔΕΚΑΙΠΑΡΕΠΙΔΑΜΙΑΙΑΙΠΕΠΟΙ
 ΚΟΦΟΝΑ.ΣΑΥΤΟΝΔΙΑΤΕΤΕΡΗΚΕΑΞΙΟΣΓΙΝΟ
 ΤΕΧΝΑΣΑΣΜΕΤΑΧΕΙΡΙΖΕΤΑΙΚΑΙΤΑΣΙΔΙΑΣ
 ΑΙΤΑΣΑΜΕΤΕΡΑΣΠΟΛΕΟΣΚΑΙΑΝΕΝΚΛΗΤΟΝ
 25 ΠΑΣΙΝΔΙΑΤΕΤΕΡΗΚΕΝΕΛΕΥΘΕΡΙΟΝΠΡΟ
 ΑΙΔΙΚΑΙΑΝΤΑΝΑΠΑΝΤΗΣΙΝΠΟΙΟΥΜΕΝΟ
 ΑΛΛΕΙΑΝΔΡΙΣΩΦΡΟΝΙΚΑΙΠΕΠΑΙΔΕΥΜ
 ΠΙΒΙΑΔΑΔΕΛΑΦΡΙΩΙΘΕΩΡΩΝΤΑΝΠ
 ΜΕΝΑΝΕΝΤΑΙΣΕΙΣΦΟΡΑΙΣΕΠΑΝΓ
 30 ΜΩΙΔΩΡΕΑΝΙΑΤΡΕΥΣΕΙΝΠΑΡΑΜΕΤ
 ΑΥΤΟΝΥΠΕΡΜΕΤΡΩΝΑΜΕΤΟΙΣΔΙΚ
 ΚΑΛΟΚΑΓΑΘΙΑΣΚΑΙΤΑΣΕΙΣΤΑΝ
 ΜΩΝΕΥΝΟΙΑΣΤΕΚΑΙΦΙΛΟΣΤΟ
 ΤΑΝΑΠΟΔΕΙΞΙΝΔΙΑΠΑΝΤΩΝΠΩΙΟ

10 [Ἐπειδὴ Δαμιᾶδας...]λεος Λακεδαιμόνιος ἰατρ[ρ]ός, ἀ-
 [ποσταλέντων ποτ' αὐτὸν γραμμᾶτων, καθὼς ἐψάφι-
 στο, ὅπως μετελθ]εῖ ποθ' ἄμὲ ἰατρύτων, διὰ τὸ ὑπά[ρ]-
 [χειν αὐτὸν] ἔν τε τᾷ τέχνῃ οὐθενὸς δεύτερον κα-
 θόλου δημόσιον τε ἄριστον, τὰν μεγίσταν καταλογά[ν]
 [ποιήσάμε]νος τῶν τε ἀρχόντων καὶ τᾶς πόλεος ἀ-
 15 [μῶν, παρε]γένετο ποθ' ἄμὲ, καὶ ἐργολαθήσας κα-
 θ' ἃ παρε]κλήθη ὑπὸ τοῦ δάμου καὶ διετῆ γρόνον ἀ-
 [ναστρεφό]μενος παρ' ἄμὲ ἔν τε τᾷ τέχνῃ τὰ δίκαια
 [παρείσχη]ε τοῖς γροῖαν ἔχουσιν, σπουδᾶς καὶ φιλο-
 [τιμίας οὐ]θὲν ἐλλείπων εἰς τὸ πᾶσιν ἴσος εἶναι κα[ὶ]
 20 [πένησι καὶ] πλουσίοις καὶ δούλοις καὶ ἐλευθέροις,
 [καὶ ἔν τᾷ ἀ]ναστροφᾷ δὲ καὶ παρεπιδαμιαίαι αἶ πεποι-
 [ηται...]κοφον α[ὐ]σαυτὸν διατετήρηκε, ἄξιος γινό-
 [μενος τᾶς] τέχνης ἢ μεταχειρίζεται καὶ τᾶς ἰδίας
 ἀρετᾶς καὶ τᾶς ἀμετέρας πόλεος, καὶ ἀνένκλητον
 25 [αὐτὸν ἔν] πᾶσιν διατετήρηκεν, ἐλευθέριον πρό[ς]
 [πάντας καὶ] δικαίαν τὰν ἀπάντησιν ποιούμενο[ς],
 [ὡς ἐπιβ]άλλει ἀνὸρ: σῶφρονι καὶ πεπαιδευμ[ένωι,

30 [ἐν τῷ ἐ]πί Βιάδῃ (1) δὲ Λαφρίῳι, θεωρῶν τὰν π[όλιν
 [ἔξαντλου]μέναν ἐν ταῖς εἰσφοραῖς ἐπανγ[εῖλατο
 τῷ δά]μῳι ὄωρεάν ἰατρύσειν παρ' ἀμὲ τ[ὸν λοι-
 πὸν ἐν]αυτὸν, ὑπερμετρῶν ἀμὲ τοῖς δικ[αιώμα-
 [σιν τᾶς] καλοκαγαθίας, καὶ τᾶς εἰς τὰν
 [πόλιν ἀ]μῶν εὐνοίας τε καὶ φιλοστο[ργίας
 [φανεράν] τὰν ἀπόδειξιν διὰ πάντων ποιο[ύμενος.

L'ethnique *Λακεδαιμόνιος* désigne un citoyen appartenant à la confédération des *Λακεδαιμόνιοι* (2). Celle-ci comprenait les cités maritimes que les Romains avaient affranchies de la domination de Sparte, après la défaite de Nabis. Elle avait à sa tête un stratège dont le nom servait à marquer l'année ; les éphores étaient les magistrats municipaux de chaque cité. Ce fut seulement sous l'empire que le nom de *Ἐλευθερολάκωνες* remplaça celui de *Λακεδαιμόνιοι*. L. 11. J'ai complété la restitution de l'éditeur anglais. Il ne suffisait pas de mentionner l'envoi d'une lettre adressée par les magistrats de Gythion à Damias, en exécution d'un décret de la ville ; il fallait aussi rappeler quel était l'objet de cette lettre, ce qui était fait dans les lignes 11-13. On lui demandait de venir à Gythion, en qualité de médecin public ; et on rappelait que ce choix avait été déterminé par sa réputation. Il semble donc que Damias avait déjà exercé les mêmes fonctions dans une autre ville, probablement de Laconie, qu'on le pria de quitter pour venir à Gythion. C'est pour cela que, parmi les nombreux composés de *ἔρχομαι*, le verbe *μετέρχομαι* m'a paru le meilleur, en ce qu'il indique un changement de résidence.

Les lignes suivantes (13-16) rappellent encore des circonstances honorables pour Damias : son empressement à se rendre à l'invitation de la ville ; son désintéressement qui lui fit accepter les propositions telles qu'elles lui étaient faites

(1) Cf. l. 44-5 [οἱ ἔφοροι ο]ἱ ἐπὶ στρατηγοῦ Βιάδῃ.

(2) Voir P. Foucart, *Inscriptions du Péloponnèse*, p. 225.

([$\kappa\lambda\theta'$ ἢ $\pi\alpha\rho\epsilon\kappa$] $\lambda\eta\theta\eta$, ὑπὸ τοῦ δάμου), sans manifester de plus grandes exigences.

L. 16-22. Éloge prolixe de sa conduite pendant les années qui précédèrent le décret. En échange du salaire annuel que la ville lui payait, le médecin public devait soigner gratuitement tous les habitants. Il arrivait parfois qu'il montrât plus d'empressement auprès des malades riches dont il pouvait espérer des cadeaux ou un supplément d'honoraires. Mais Damiadas s'appliqua à montrer un zèle égal pour tous, riches et pauvres, hommes libres et esclaves. La mention de ces derniers ne doit pas nous faire croire à une philanthropie extraordinaire chez les habitants de Gythion. C'était par intérêt bien entendu qu'ils stipulaient les soins du médecin public pour les esclaves, dont la maladie ou la mort causait au maître un préjudice sensible. Ils n'avaient pas les mêmes raisons de s'intéresser à la santé des étrangers. Aussi n'ai-je pas admis l'addition $\kappa\lambda\iota$ $\xi\acute{\epsilon}\nu\omicron\iota\varsigma$ au commencement de la ligne suivante.

A la ligne 22, les premières lettres conservées $\kappa\omicron\rho\omicron\nu$ sont certaines et terminaient un adjectif de sens élogieux. L'éditeur du British Museum a proposé : $\acute{\alpha}\kappa\kappa$] $\kappa\omicron\rho\omicron(\rho)\omicron\nu\alpha$ [$\acute{\alpha}\acute{\epsilon}$] ς , restitution inacceptable. Car l' α n'est pas la finale de l'adjectif, mais certainement la première lettre du pronom réfléchi $\alpha[\acute{\upsilon}]$ $\sigma\upsilon\tau\omicron\nu$. Reste $\kappa\omicron\rho\omicron\nu$ précédé d'une lacune de trois ou quatre lettres, dont la restitution est encore à trouver. Peut-être $\acute{\alpha}\mu\omicron\rho\omicron\nu$, en supposant une forme dialectale de $\acute{\alpha}\chi\omicron\pi\omicron\nu$, *infatigable*, ou une erreur du graveur.

L. 28-31. L'année dont le stratège Biadas fut l'éponyme, appartient à la période pendant laquelle M. Antonius Crelicus dirigea la guerre contre les pirates (73-71) (1). Ses lieutenants imposèrent aux villes grecques alliées de fournir des vivres, des équipements, des hommes et de l'argent. Ce sont les $\epsilon\grave{\iota}\sigma\tau\omicron\rho\omicron\omicron\iota$ dont il est question à la ligne 29. Ces lourdes charges furent en partie allégées par l'intervention des frères Cloatius,

(1) Voir P. Foucart, *Les campagnes de M. Antonius Crelicus contre les pirates*. — Journal des Savants, nov. 1906.

banquiers romains, qui firent profiter la ville de leurs bonnes relations avec les officiers d'Antonius. Une inscription de Gythion a conservé le souvenir des services que les frères Cloatius lui avaient rendus en cette circonstance. Καὶ ἐν τῷ ἐπὶ Βιάδα δὲ ἐνιαυτῷ, ὅτε ἰδίαν χάριν ἐξαπτησάμενοι Πόπλιόν τε Αὐτρώνιον καὶ Λούκιον Μαρκίλιον ὄντας αὐτοῖς ξένους, οὓς καὶ ὑπεδέξαντο, καὶ παρατάσαντο, τοὺς τε στρατιώτας καὶ τὰ λοιπὰ τὰ ἐπιτασσόμενα ὑπ' αὐτῶν ὄντα ἰκανὰ, δι' ὧν ἐχούφισαν τὴν πόλιν (1). Damiadas voulut aussi faire preuve de générosité et, dans le mois de Laphrios, il promit qu'à partir de cette date, il remplirait son office gratuitement pendant le reste de l'année, « nous comblant, dit le texte, des témoignages de sa noblesse d'âme et manifestant clairement en toute circonstance son dévouement et son affection envers notre cité ».

En récompense de ces services, la ville de Gythion décerne à Damiadas le titre de proxène et bienfaiteur avec les privilèges que ce titre comportait, la gravure du décret par les soins des magistrats et l'exposition de la stèle à l'endroit le plus en vue sur la place publique.

P. FOUcart.

(1) P. Foucart, *Inscr. du Péloponnèse*, 242 a.

BIBLIOGRAPHIE ANNUELLE

DES

ÉTUDES GRECQUES

(1906-1907-1908)

PAR CH.-ÉM. RUELLE

N. B. — *Les articles dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ;
ceux qui ne portent pas de date ont été publiés en 1907.*

ABRÉVIATIONS

- A. Acc. T., Atti d. R. Accademia di Torino.
Ἀθ., Ἀθήναι.
A. f. Pap., Archiv f. Papyrusforschung.
At. e R., Atene e Roma.
A. f. G. Ph., Archiv f. Geschichte der Philosophie,
N. F.
A. f. Rel., Archiv f. Religionswissenschaft.
A. J., Archæological Journal.
B., Bulletin.
B. C. H., Bulletin de correspondance hellénique.
Berl. ph. Woeh., Berliner philologische Wochen-
schrift.
Bl. f. Bayr. Gymn., Blätter f. Bayrischen Gymna-
sialschulwesen.
Byz. Z., Byzantinische Zeitschrift.
C. R. Ac. I., Comptes Rendus des séances de
l'Acad. des Inscri. et B.-L.
Cl. Ph., Classical Philology.
Cl. R., The classical Review.
f., für.
H., Hermes.
Jahresh. æst. arch. Inst., Jahreshäfte des æster-
reich. archäol. Instituts.
J., Journal.
J. H. St., Journal of Hellenic Studies.
M., Mémoires.
M. B., Le Musée Belge.
M. I. A., Mitteilungen des deutschen archäol.
Institutes, Athenische Abteilung.
M. I. R. — Römische Abteilung.
Mn., Mnemosyne, N. S.
N. F., Neue Folge.
N. J. Alt., Neue Jahrbücher für das classische
Altertum.
Ph., Philologus, N. F.
R., Revue.
R. arch., Revue archéologique.
R. E. A., Revue des études anciennes.
R. E. G., Revue des études grecques.
R. num., R. numismatique.
R. Ph., Revue de philologie, N. S.
Rh. M., Rheinisches Museum, N. F.
S. A. F., Société nationale des Antiquaires de
France.
S. M. Ak., Sitzungsberichte der philos.-philol.
und histor. Classe der Bayerischen Akademie
der Wissenschaften zu München.
S. Pr. Ak., Sitzungsber. d. k. Preuss. Ak. der W.
S. W. Ak., Sitzungsber. der Wiener Ak. d. W.
W. St., Wiener Studien.
Z., Zeitschrift.

I. — GÉNÉRALITÉS. — MÉLANGES. — BIOGRAPHIES DE SAVANTS.

Apophoretou. Der 47. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner
überreicht von der Graeca Hallensis. Berlin, 1903.

BLASS, F., Varia (Rh. M., 1907, 2, p. 263-272.)

BERTOLINI, C., Bibliografia. (Droit grec et droit romain.) (Extr. du *Bullettino
dell' Istituto di diritto rom.*, XX, 1-3.) Roma, 1908.

Catalogue des dissertations et écrits académiques provenant des échanges avec
les Universités étrangères et reçus par la Bibliothèque nationale en 1905. Paris,
1906, 283 p. 3 fr.

Dissertationes philologicae argentoratenses. Vol. XIII, fasc. 1. Strasbourg, Trübner, 1908, 278 p.

Ehrengabe der Latina für W. Fries. Halle, 1906.

Festschrift der klassisch-philologischen Gesellschaft zu Hamburg, der 48. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner zu Hamburg, 1903, gewidmet. Leipzig, Teubner, 1905.

JERNSTEDT, V., Opuscula. St-Petersbourg, x, 346 p. (La plupart de ces opuscles sont écrits en russe.)

KERN, O., Die Entwicklung der klassischen Altertumswissenschaft an der Universität Rostock. Rede zur Oeffnung der Institute für Altertumskunde am 6 Nov. 1906 gehalten. Rostock, 1906, 14 p.

Mélanges Godefroid Kurth. (Biblioth. de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège.) Recueil de Mémoires relatifs à l'histoire, à la philologie et à l'archéologie. I : Mém. historiques. II : Mém. littéraires, philologiques et archéologiques. Liège, impr. Vaillant-Carmanne ; Paris, H. Champion, 1908, 2 vol., LXXXIX, 466 p. et LXXXIX, 460 p.

Novae Symbolae Joachimicae. Festschrift des kön. Joachimsthalschen Gymnasiums aus Anlass des 300jährigen Jubiläums der anstalt. Veröffentl. von dem Lehrerkollegium d. kön. Joach. Gymnasiums. Halle a. S., Buchhandlg. d. Waisenhauses.

Philologie et Linguistique. Mélanges offerts à Louis Havet par ses anciens élèves et ses amis à l'occasion du 60^e anniversaire de sa naissance le 6 janvier 1909. Paris, Hachette, 1908, vi, 624 p. [36 mémoires.]

Programmbibliographie vom 1824-1906. (Z. f. Gymnasialw., 1907, 2-3, p. 87-128.)

Revue des Revues et publications d'Académies relatives à l'antiquité classique, publiée sous la direction d'A. Krebs. Fasc. publiés en 1906 (R. Ph., 1907).

— en 1907 (R. Ph., 1908).

SZANTO, E., Ausgewählte Abhandlungen. Hrsg. von H. Swoboda. Tübingen, Mohr, 1906, xxiv, 449 p. 9 M.

USENER, H., Vorträge und Aufsätze. Leipzig, Teubner, vi, 259 p. Mit 1 Portrait.

VAHLEN, Vahleni Johannis professoris Berolinensis opuscula academica. Pars prior, proemia indicibus praemissa l. xxxiii ab a. mccccxv ad a. mccccxxxii. Leipzig, Teubner, ix, 511 p. 12 M.

Biographies de savants.

HAMAKER, M. J., Jacob Geel (1789-1862) Naar Zijn Brieven en Geschriften geschetst. Leyde, van der Hoeck, 1907, 220 p.

HOFFMANN, M., éditeur de Briefwechsel zwischen August Boeckh und Ludolf Dissen, Pindar und anderes betreffend. Leipzig, Teubner, iv, 233 p.

KOEPPE, E., Ulrich Koehler. (Bursians Jahreshb., 1906, 4. Abt. (Nekrolog), p. 12-19.)

Liste des travaux de Paul Tannery (par M^{me} Vve P. Tannery.) Précédée de notices nécrologiques par J. Tannery et P. Duhem. (Extr. des mém. de la Soc. des sc. phys. et nat. de Bordeaux, t. IV, 6^e série.) Bordeaux, Gounouilhou, 1908, 115 p., 1 portrait. — T. à p.

MARCHAL, E., Le baron J. J. A. M. de Witte (1808-1889). Bruxelles, 1906, 98 p. avec 1 portrait.

Obsèques d'Amédée Hauvette, secrétaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. Discours de MM. Alfred Croiset, Th. Reinach, J. Martha. (R. E. G., 1908, p. 1-12.)

REITERS, S., Fr. A. Wolf und David Ruhnkenius. Nebst ungedruckten Briefen. (S.-A. aus d. N. J. Alt., 2. Abt. XVIII, p. 1-46 et p. 83-101.) Leipzig, Teubner.

SIMONE BROUWER, de. — Voir SECTION XVI.

THOMAS, Ant., Notice sur la vie et les travaux d'Anatole de Barthélemy. (C. R. Ac. I., 1907, p. 497-511.)

TRAUBE, L., Nachruf auf Rud. Schöll. (N. J. Alt., 1907, 10, 1. Abt., p. 727-731.)

VERRALL, A. W., Life and letters of Sir Richard Claverhouse Jebb. With a chapter on Sir Rich. Jebb as scholar and critic.

— H. W., Sir R. C. Jebb. (Bursians Jahreshb., 1906, 4. Abt., (Nekrolog), p. 76-79.)

WILSON, J. C., D. B. Monro. (Bursians Jahreshb., 1906, 4. Abt., (Nekrolog), p. 30-40.)

II. — HISTOIRE LITTÉRAIRE. — PHILOGIE. — BIBLIOGRAPHIE.

BERNARDAKIS, G., Αεξίκων έρωτηρευτικόν τῶν ένδοξοτάτων Έλλήνων ποιητῶν και συγγραφέων. 1908, 1400 p.

BERTRAM, F., Die Timonlegende, eine Entwicklungsgeschichte des Misanthropentypus in der antiken Literatur. Diss. Heidelberg, 1906, 99 p.

BRINKMANN, A., Rhetorica (Rh. M., 1907, 4, p. 625-631.)

CHARITONIDIS, Ch., Ποικίλα φιλολογικά. Τ. α'. Athènes, Sakellarios, 907 p. 16 dr.

DICKEY, W. P., On delays before άναγνωρίσεις in Greek tragedy. (Proceedings of the Amer. Acad. of arts and sciences, t. XLIII, nr. 17, p. 459-474.)

EGGER, M., Histoire de la littérature grecque. Nouv. éd. (17^e) revue, augmentée et entièrement recomposée. Paris, P. Delaplane, s. d. (1908), in-18, 465 p. 3 fr. 50.

ELDERKIN, Aspects of the speech in the later Greek epic. Diss. Baltimore, First Company, 1906, 49 p.

FUHR, K., Rhetorica. (N. Symb. Joachimicae.)

GALLI, F. Medea corinzia nella tragedia classica e nei monumenti figurati. (A. Ac. Napoli, XXIV.) Diss. Napoli, 1906, 66 p., 1 tav.

GERCKE, A., War der Schwiegersohn des Poseidonios ein Schüler Aristarchs? (Rh. M. 1907, 4, p. 416-122.)

GOMPERZ, Th., Beiträge zur Kritik und Erklärung griechischer Schriftsteller, IX (S. W. Ak., philos.-histor. Kl., 104. Bd., 1907, 4.) 9 p.

GUDEMAN, A., Grundriss der Geschichte der klassischen Philologie. Leipzig, Teubner, vi, 224 p. 4 M. 80 Pf. Geb. 5 M. 20 Pf.

HERSMANN, A. B., Studies in Greek allegorical interpretation. Diss. Chicago, The Blue Sky Press, 1906, 64 p.

KEIL, Br., Zwei Identificationen. (II., 1907, 4, p. 548-563.)

KIRCHBACH, W., Zum Verständnis altgriechischer Dichtung. 3 Essays. (Beiträge zur Literaturgeschichte, hrsg. von H. Graef, 20. Bd.) Leipzig, Verl. f. Lit., Kunst u. Musik, 112 p. 1 M.

KROLL, W., Das Studium der klassischen Philologie. Rathschläge für angeh. Philologen. 2. verm. Aufl. Greifswald, Abel. 1906, 24 p. 50 Pf.

— L'étude de la philologie classique en Allemagne. Conseils aux étudiants en philologie. Traduit de l'allemand de W. K. (Bull. bibliogr. du M. B., 1907, 6, p. 209-216; — 7, p. 253-259.)

LEVI, L., Intorno al drama satirico. (Riv. di stor. ant., N. S., XII, 3, p. 201-243.) T. à p. Padova, 1908.

LOWE, W. D., The story of Daphnis and Chloe. Cambridge, Deighton Bell. 1908, p. in-8°, 196 p.

- MISCH, G.**, Geschichte der Autobiographie, I. Bd. : Das Altertum. Leipzig und Berlin, 1907, viii, 482 p. 8 M.
- MUONI, G.**, La letteratura filellenica nel romanticismo italiano. Milano, Soc. ed. libr., 90 p.
- NIETZSCHE, F.**, Le origine della tragedia, ovvero ellenismo e pessimismo. Trad. di M. Corsi e A. Minieri. Bari, G. Laterza, xix, 255 p.
- PETERS, C.**, De rationibus inter artem rhetoricam quarti et primi saeculi intercedentibus. Diss. Kiel, 101 p.
- PUECH, A.**, La littérature grecque chrétienne depuis 1901. (R. de synthèse histor., 1907.)
- REES, Kelley**, The rule of three actors in the classical Greek drama. University Chicago Press, 1908, 86 p.
- REINACH, S.**, Manuel de philologie classique, 2^e éd. Nouveau tirage augmenté d'une bibliographie méthodique de la philologie classique de 1884 à 1906. Paris, Hachette, xxxiii, 421 p. 7 fr. 50.
- REITZENSTEIN**. — Voir SECTION XI.
- ROERSCH, A.**, La philologie classique. (Le mouvement scientifique en Belgique.) Bruxelles, 1908.
- ROMIZZI, A.**, Compendio di storia della letteratura greca. Settima ed. rifatta interamente. Roma, Albrighi e Segati, 1906, 256 p.
- ROUSE, W. H. D.**, The year's work in classical studies, 1906. London, Murray, 152 p. 2 sh. 6 d.
- SANDYS, J. E.**, A history of classical scholarship from the revival learning to the eighteenth century. Vol. II, III. Cambridge, Univ. Press, 1908, p. in-8°. 498 et 523 p.
- SATHAS, C.**, Les imprimeries grecques de Venise. Résumé de son article (Μελέτη, d'Athènes) dans l'Hellénisme, févr. 1909, p. 190-192.
- SCHOENE, H.**, Repertorium griechischer Wörterverzeichnisse und Speziallexika. Leipzig, Teubner. (Bibliotheca Teubneriana, Supplementum auctorum graecorum.) In-16, iv, 28 p.
- SCHROEDER, O.**, Griechische Zweizeiler. (N. Symbolae Joachimicae.). Halle, 1906, 21 p. 50 Pf.
- SMILEY, Ch.-P.**, Latinitas and Ἑλληνισμός. (B. of Univ. of Wisconsin, nr. 143; philol. and liter. Series, III, p. 205-272.) Madison, 1906. 30 cts.
- STEINMANN, H.**, De artis poeticae veteris parte quae est περὶ ἠθῶν. Pars I, Diss. Göttingen, 88 p.
- TANNERY et CARRA DE VAUX**. — Voir SECTION IV.
- THIEME, G.**, Quaestionum comicarum ad Periclem pertinentia capita tria. Diss. Lipsiae, Marquart, 1908, 70 p.
- TOSI, T.**, « Più che l'amore » di G. d'Annunzio e la tragedia greca. (At. e R., nr. 99, p. 66-81.)
- UNDERHILL**. — Voir SECTION VI, *Papyrologie*.
- WHITE, J. W.**, An unrecognized actor in Greek comedy. (Harv. Studies, vol. XVII, 1906.)
- WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. von**, Greek historical writing and Apollo. Two lectures delivered before the University of Oxford, translated by G. Murray. Oxford, Clar. Press, 1908, 45 p.
- WINTER, G.**, De Mimis Oxyrhynchiis. Diss. Leipzig, 1906.
- WITTE, K.**, Singular und Plural. Forschungen über Form und Geschichte der griechischen Poesie. Leipzig, Teubner, viii, 270 p. 8 M.
- ZACHER, K.**, Die dämonischen Urväter der Komödie. (Hamburg, Versammlung d. Philologen, etc., p. 63-87.)

III. — PHILOSOPHIE.

- ARND, E.**, Das Verhältnis der Verstandeserkenntnis zur sinnlichen in der vorsokratischen Philosophie (Abhandlg. zur Philosophie und ihrer Geschichte hrsg. von B. Erdmann, XXXI). Halle a. S., Niemeyer, 1908, 57 p.
- BAUMANN, A.**, Formen der Argumentation bei den vorsokratischen Philosophen, Diss. Würzburg, 1906, 88 p.
- CHANTILLON, G.**, Soerate. Paris, Bloud, 64 p.
- GEFFKEN, J.**, Sokrates und das alte Christentum. Heidelberg, Winter, 1908.
- KINKEL, W.**, Geschichte der Philosophie als Einleitung in das System der Philosophie. II. Teil : von Sokrates bis Plato. Giessen, Töpelmann, 1908, 166 p. 3 M. 50 Pf.
- KROHN, F.**, Der $\nu\omicron\varsigma$ bei Anaxagoras. Progr. Münster, 24 p.
- MODUGNO, G.**, Il concetto della vita nella filosofia greca. Bitonto, xv, 526 p.
- RÖSIGER, F.**, Lessings Heldenideal und der Stoizismus. (N. J. Alt., 1907, 5, 1. Abt., p. 347-353.)
- SVOSRIK, K.**, Beispiele zur Logik aus der altklassischen Schul- und Privatlektüre. Progr. Braunau, 39 p.
- WINDELBAND, W.**, Lehrbuch der Geschichte der Philosophie. 4. durchgesehene Aufl. Tübingen, Mohr, VIII, 588 p.
- WUNDT, M.**, Der Intellektualismus in der griechischen Ethik. Leipzig, Engelmann, v, 104 p.
- ZIELINSKI, Th.**, Der antike Logos in der modernen Welt. (N. J. Alt., 1. Abt., 1906, 8, p. 529-544.)

IV. -- SCIENCES. — MÉDECINE.

Collection de chirurgiens grecs avec dessins attribués au Primitice (reproduction réduite par *Berthaud frères*, des 200 dessins du manuscrit 6866 de la Bibliothèque nationale). Notice descriptive par *H. Omon*, membre de l'Institut. Paris, 1908.

DEMARTEAU. — Voir SECTION XIII.

EASTMAN, Ch. R., The predecessors of Copernic. (Reprinted from « The popsc. » dec. 1906, in-12, p. 323-327.)

FAVIER, A., Un médecin grec du n^e siècle ap. J.-C. précurseur de la méthode expérimentale moderne. Ménodote de Nicomédie. Thèse. Paris, Rousset, 1906, 387 p.

FAZZARI, G., Breve storia della matematica dai tempi antichi al medio evo. Palermo, Sandron, 268 p. Lire 4.

GILBERT, O., Die meteorologischen Theorien des griechischen Altertums. Mit 12 Figuren im Text. Leipzig, Teubner, v, 746 p. 20 M.

HAAS, A. E., Antike Lichttheorien. (A. f. G. Ph., XIII, 3, p. 345-386.)

JUNGE, G., Wann haben die Griechen das Irrrationale entdeckt? (N. Symb. Joach.)

NEISSER. — Voir SECTION V, PROLÉMÉE.

RAMSAUER, F., Die antike Vulkankunde. Progr. Burghausen, 1906, 41 p.

RANDOLPH, Ch., Brewster, The mandragore of the Ancients in folklore and medicine. (Proceedings of the American Acad. of Arts a. Sciences, vol. XL.) Boston, 50 p.

REDIADIS. — Voir SECTION XIII.

ROUSSOPOULOS. (Résumé de sa communication relative aux « connaissances chimiques des anciens Grecs », faite à l'Institut archéologique allemand d'Athènes. (Le Messenger d'Athènes. — Reproduction dans l'« Hellenisme », février 1909, p. 188-190.)

TANNERY, P. et **CARRA DE VAUX**, L'Invention de l'hydraulis. (R. E. G., 1908, p. 326-340.)

Wasserversorgung (die) von Pergamon. (Woch. f. klass. Philol., 1907, nr. 17, p. 333-335.)

WEIGEL, T., Die Halskrankheiten bei den alten griechischen und römischen Aertzten. Leipzig, Konegen, 207 p.

V. — AUTEURS GRECS

(y compris les Byzantins).

AELIUS PROMOTUS.

Wellmann, M., Aelius Promotus $\lambda\alpha\rho\iota\kappa\acute{\alpha}$ $\psi\upsilon\sigma\iota\kappa\acute{\alpha}$ $\kappa\alpha\iota$ $\acute{\alpha}\nu\tau\iota\pi\alpha\theta\eta\tau\iota\kappa\acute{\alpha}$. (S. Pr. Ak. 1908.) Berlin, Reimer. 50 Pf.

ALCIPHRON.

Vahlen, Ueber zwei Briefe des Alciphron. (S. Pr. Ak., 1907.)

ALCMAN.

Kekula. — Voir SECTION XI.

ALEXANDRE d'Aphrodisias.

Volalt, G., Die Stellung des Alexander von Aphrodisias zur Aristotelischen Schlusslehre. Diss. Bonn, 99 p.

ALEXANDRE de Tralles.

Wellmann, M., Eine neue Schrift des Alexander von Tralles. (H., 1907, 4, p. 533-544.)

ANDOCIDE.

Levi, L., Andocide in esilio. (Extr. d. Riv. di stor. ant., N. S., vol. XI.)

ANONYMES. Origo Constantini imperatoris, sive Anonymi Valeriani pars prior. Commentario instruit *D. J. A. Westerhuis*. Groning, 1906. Diss. Kampen, J. H. Bos, 76 p.

Capelle, W., Die Schrift von der Welt. Ein Beitrag zur Geschichte der griechischen Popularphilosophie. (Festschr. d. klassisch. philolog. Gesellsch. zu Hamburg.) Leipzig, Teubner, 40 p.

Hartmann, K., Zwei Fragmente antiker Schriftsteller aus der Augsburger Stadtbibliothek. (Berl. ph. Woch., 1907, nr. 23, p. 733-734.)

Haeberlein, G., Fragmente eines unbekanntes Philosophen. (Rh. M., 1907, 1, p. 154.)

Kurtz, R., Unedierte Texte aus der Zeit des Kaisers Johannes Comnenos. (Byz. Z., 1907, 1-2, p. 69-119.)

Otto, P., Quaestiones selectae ad libellum qui est περὶ ὕψους spectantes. Diss. Kiel, 1906. 61 p.

Praechter, K., Zum Enkomion auf Kaiser Johannes Batatzes den Barnherzigen. (Byz. Z., 1907, 1-2, p. 143-148.)

Rasi, P., De codice quodam Ticinensi quo incerti scriptoris carmen de Pascha continetur. (Estr. d. Riv. di filol., 1906.) 34 p.

Serruys, D., Recherches sur l'Épitomé. (Byz. Z., 1907, 1-2, p. 1-51.)

Wilcken, U., Der Anonymus Argentinensis. (H., 1907, 3, p. 374-418.)

ANTIPHON le Sophiste.

Jacoby, E., De Antiphontis Sophistae περὶ ὁμολογίας libro. Diss. Berlin, Reimer, 1908, 69 p.

APOLLODORE.

Schuster, M., De Apollodori poetis comicis. Accedit fragmenti cuiusdam Apollodori interpretatio. Progr. Wiener-Neustadt, 35 p.

APOLLONIUS DYSCOLE.

Maas, P., Zu den Interpolationen im Text des Apollonios Dyskolos. (Ph., 1907, 3, p. 468-471.)

APOLLONIUS de Rhodes.

Bösch, G., De Apollonii Rhodii elocutione. Diss. Göttingen, Dieterich, 1908, 75 p.

ARCHIAS.

Sassani, G., Gli epigrammi di Archia di Antiochia. Catania, Gianotta, 1906, 80 p.

ARISTARQUE.

Gercke. — Voir SECTION II.

ARISTOPHANE.

Boyatzidès, J. C., Le poète Cratès et la parabase des Chevaliers d'Aristophane (vv. 537-540.) (R. E. G., 1907, p. 164-170.)

Coulon, V., Quaestiones criticae in Aristophanis fabulas. (Diss. philologicae argentoratenses, XIII, 4.)

Grosset, M., Aristophane et les partis à Athènes. Paris, Fontemoing, 1906, in-16, xi, 312 p. 3 fr. 50.

Dantu, G., Opinions et critiques d'Aristophane sur le mouvement politique et intellectuel d'Athènes. Paris, Alcan, xxii, 91 p. 3 fr.

Faulmüller. — Voir SECTION XII.

Leeuwen, J. van. Ad Aristophanis Ran. 186. (Mn., XXXV, 3, p. 324.)

— Ad Schol. Aristoph. Ran. 501. (Ibid., p. 334.)

— Ad Aristoph. Ran. 1196. (Ibid., p. 334.)

— Prolegomena ad Aristophanem. Leyde, Sijthoff, 1908, 445 p.

Schepers, M. A., De Scholien op Aristophanes. (Vortr. auf dem 5. niederl. Philologen Kongress.)

Weber, H., Aristophanische Studien. Leipzig, Dieterich, 1908, 180 p.

ARISTOPHANE de Byzance.

Stefani, E. L. de. — Voir ARISTOTE.

ARISTOTE. The works of Aristotle translated into English under the editorship of *J. A. Smith* and *W. D. Ross*. Part I : The parva naturalia, transl. by *J. I. Beave* and *G. R. T. Ross*. Part II : De lineis insecabilibus, transl. by *H. H. Joachim*. Oxford, Clarend. Press. s. d. (Pagination d'H. Estienne.)

— De animalibus historia. Textum recogn. *L. Dittmeyer*. Lipsiae, Teubner, p. in-8°, xxvi, 467 p. 6 M.

Physique, II. Traduction et commentaire par *O. Hamelin*. Paris, Alcan, 481 p.

Commentaria in Aristotelem graeca. Edita consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae borsussicae. Vol. VIII : Simplicii in Aristotelis categorias commentarium. Ed. *Car. Kalbfleisch*. Berlin, Reimer. gr. in-8°, xxiv, 575 p.

Gadekemeyer, A., Gedanken und Anordnungen der Aristotelischen Metaphysik. (A. f. G. Ph., XIII, 4, p. 321-342.)

Kraus, O., Neue Studien zur Aristotelischen Rhetorik, insbesondere über das γένος ἐπι-
δεικτικόν. Halle, Niemeyer, v, 118 p.

Milliet, J. P., La dynamis et les trois âmes. Essai de psychologie néo-aristotélicienne. Paris, Sansol, 1908, in-12, 389 p.

Mutschmann, H., De divisionibus quae vulgo dicuntur Aristoteleis. Diss. Kiel, 1906, 42 p.

Reiners, J., Der Aristotelische Realismus in der Frühcholastik. Ein Beitrag zur Geschichte der Universalienfrage im Mittelalter. Aachen, Schweitzer, 60 p.

Robin, L. — Voir PLATON.

Rudberg, Gunnar. Kleinere Aristoteles-Fragen. (Eranos, 1908, p. 151-160.) [I : Die Uebersetzung des Michael Scotus und die Paraphrase des Albertus Magnus im zehnten Buch der Tiergeschichte.]

Ruelle, C. E., Un faux aiguillage philologique. A propos d'un passage d'Aristote. (Eth. Nicom., V, 8, p. 1132 b 31.) (R. E. G., 1907, p. 171-175.)

Seymour, T. D., The Homeric assemblies and Aristotle. (Cl. R., 1906, 7, p. 338-339.)

Stefani, E. L. de. Per l'epitome Aristotelis de animalibus di Aristofane di Bizanzio. (Stud. ital. d. filol., vol. XII.) Firenze, Seeber, 22 p.

Tsacalotos, A. E., Αἱ τῶν Lamarck καὶ Darwin θεωρίαι: πρὸς τὴν Ἀριστοτελικήν. Athènes, Sakellarios, 15 p.

Volquardsen, Die Differenzen der Berichte des Thucydides und Aristoteles über den Verfassungszustand des Jahres 411 in Athen. (Verhdlgn. d. 18. Versammlg. deutsch. Philol. u. Schulin. in Hamburg, 1905, p. 123 et ss.)

Volait. — Voir ALEXANDRE D'APHRODISIAS.

ARRIEN, Anabasis Alexandri. Ed. *A. G. Roos*. Ed. minor. Leipzig, Teubner, p. in-8, 333 p. 3 M. 20 Pf.; Geb. 3 M. 80 Pf.

Abicht, E., Der gegenwärtige Stand der Handschriftenfrage bei Arrian und kritische Bearbeitung des ersten Buchs von Arrians Anabasis. Progr. Brandenburg a. H., 1906, 44 p.

ATHÉNODORE.

Hense, G., Ein Fragment des Athenodorus von Tarsus. (Rh. M., 1907, 2, p. 313-316.)

BABRIUS.

Bettrami, A., De Babrii actate. Bologna, 1906, 39 p.

Getzlaff, E., Quaestiones babrianae et Pseudo-Dositheanae. Diss. Marburg, 55 p.

Hohmann, E., De indole atque auctoritate epimythiorum Babrianorum. Diss. Königsberg, 123 p.

BACCHYLIDE, Epinici, ditirambi e frammenti, con introduzione, commento et appendice critica di *A. Taccone*. Torino, Loescher, II, 217 p. L. 3,50

BASILE (St.).

Shear. — Voir PLATON.

BIBLE ET APOCRYPHES, Die griechischen Bibel-Versionen. (Septuaginta et Hexapla.) Hrsg. mit Anmerkungen und deutscher Uebersetzung versehen, von *J. Lanz-Liebenfels*. Vol. 1: Genesis. (Orbis antiquitatum. Religions- und Kulturgeschichtliche Quellenschriften in Urtext, Umschrift und Uebersetzung, unter Mitwirkung hervorragender Fachgelehrten, hrsg. von *M. Altschueler* und *J. Lanz-Liebenfels*. Pars II, tom. 1, vol. I. Wien, Verlag «Lumen», 1908, 475 p. 15 M.

Die Schriften des Neuen Testaments neu übersetzt und für die Gegenwart erklärt. Hrsg. von *J. Weiss*. II. Bd., 2, Abschnitt IV, p. 201-251; 3, p. 161-352. Goettingen, Vandenhoeck u. Ruprecht.

Les quatre Évangiles. Matériaux pour servir à l'histoire des origines orientales du christianisme. Textes et documents publiés par *A. Metzger* et révisés par *L. de Milloué*. Paris, Leroux, 1906, in-18 jésus, xix, 652 p.

Das Neue Testament, übersetzt in d. Sprache der Gegenwart, von *C. Stage*. Grosse Ausg. Leipzig, Reclam jun., 584 p. 3 M.

The Apocalypse of St. John, 1-3; the Greek text, with introduction, notes, etc., by *F. Hort*. 1908.

Die Offenbarung Johannis in einer alten armenischen Uebersetzung, nach zwei Handschriften zum erstenmal hrsg., mit dem griechischen Text und mit einer Einleitung und Anmerkungen versehen, von *F. Murad*. Heft I-V. Jerusalem, Buchdruck. d. armen. S. Jakobsklosters, 1906, 415 p. 8 fr.

Belsler, J. E., Die Briefe des Apostels Paulus an Timotheus und Titus, uebers. und erklärt. Freiburg i. Br., Herder; viii, 302 p. 5 M. 60 Pf.

Mayor, J. B., Epistle of St. Jude and the second Epistle of St. Peter. Greek text, introd., notes, comments. London, Macmillan, 444 p. 14 sh.

The Gospel of Barnabas edited and translated from the Italian ms. in the imperial Library of Vienna, by *L. and L. Ragy*. With a fac-simile. Oxford, Clarendon Press, LXXIX, 500 p. 16 sh.

Allen, W. G., Critical and exegetical commentary on the Gospel according to St. Matthew. London, Clarendon, 434 p. 12 sh.

Armstrong, R. A., Historical and literary outlines of the Old Testament, with an introduction in which are presented discussions of materials, manuscripts, versions, etc. 1908, in-12.

Bardenhewer, O., Mariae Verkündigung. Ein Kommentar zu Lukas I, 26-38. München.

Blass, Fr., Textkritisches zu den Korintherbriefen. (Beitr. z. Förderg. christl. Theol., X, 1.) Güterslohe, Bertelsmann, 1906, 124 p. 2 M. 10 Pf.

— Professor Harnack und die Schriften des Lukas. — Papias bei Eusebius. (*Ibid.*, XI, 1907, 2. Heft.) Güterslohe, Bertelsmann, 53 p. 1 M. 20 Pf.

Bosse. — Voir **JOSÉPH.**

Bruston, Ch., Daniel et l'Apocalypse. Ed. nouv. complétée. Paris, Fischbacher, 1908, 88 p.

Clemen, G., Religionsgeschichtliche Erklärung des Neuen Testaments, Die Abgängigkeit des Christentums von nicht jüdischen Religionen und philosophischen Systemen untersucht, 1908, 4 pl.

Deissmann, A., Licht von Osten. Das Neu Testament und die neuentdeckten Texte der hellenisch-römischen Welt. 1908, 39 fig.

Du Bosc, W. P., The Gospel according to St. Paul. London, Longmans, 312 p. 3 sh.

Fairbairn, A., Studies in the history of the New Testament. 1908.

Farrar, F. W., St. Paulus, sein Leben und sein Werk. Autoris. deutsche Bearbeitung von O. Brandner. Durchsicht der Epistelerklärungen von Ed. Rupprecht. II. Bd. Frankfurt a. M. O. Brandner, p. 249-316, mit Abb.

Franckh, R., Die Geburtsgeschichte Jesu Christi im Lichte der altorientalischen Weltanschauungen. (Dans Philotesia, section XI.)

Heinrich, G. F., Beiträge zur Geschichte und Erklärung des Neuen Testaments. V : Das Petrus von Laodicea Erklärung des Mattheusevangeliums zum ersten Male hrsg. und untersucht. 1908.

Holtzmann, H. J., Evangelium, Briefe und Offenbarung des Johannes, bearbeitet von H. J. H. Dritte, neubearbeitet Aufl., besorgt von W. Bauer. (Hand-Commentar zum N. T.) Tübingen, Mohr, 1908, 504 p.

Lanier, P., L'Évangile. Les discours et les enseignements de Jésus dans l'ordre chronologique. Traduction sur le texte grec, jointe à un abrégé de l'interprétation traditionnelle. Paris et Lyon, Beauchesne, x, 406 p.

Müller, F. W. K., Neutestamentliche Bruchstücke in sogdischer Sprache. (S. Pr. Ak., 1907, 13, p. 260-270, mit 2 Taf.)

Nicol, T., The four Gospels in the earliest church history. London, Blackwood, 1908, 348 p.

Nicolardot, F., Les procédés de rédaction des trois premiers évangélistes. Paris, Fischbacher, 1908, XXI, 316 p.

Preuschen. — Voir SECTION VIII.

Psichari, J., Essai sur le grec des Septante. (R. d. ét. juives, 1908, p. 161-210.) T. à p. Klincksieck, 1908.

Ramsay, W. M., The cities of St Paul: their influence on his life and thought. London, Hedder and Stoughton, xv, 452 p.

— Lukan and Pauline studies, 1908.

Riggenbach, Ed., Historische Studien zum Hebräerbrief. 1. Teil: Die ältesten lateinischen Kommentare zum Hebräerbrief. Ein Beitrag zur Geschichte der Exegese und zur Literaturgeschichte des Mittelalters. (Forschgn. zur neutestamentl. Kanons und der altkirchl. Literatur hrsg. v. Zahn, VIII, Teil, f. Heft.) Leipzig, Deichert Nachfolger, x, 243 p. 6 M. 80 Pf.

Robertson, A. T., A short grammar of the greek New Testament. New York, Armstrong, 1908, p. in-8°, 240 p.

Schultze, J. L., Das « Evangelium » im I. Thessalonikerbrief. (N. Symb. Joachimicae.)

Staerk, W., Neutestamentliche Zeitgeschichte. I: Der historische und kulturgeschichtliche Hintergrund des Urchristentums. 192 p., 3 Karten. — II: Die Religion des Judentums im Zeitalter des Hellenismus und der Römerherrschaft. Leipzig, Göschen, 168 p. à 80 Pf.

Veldhuizen, A. van, Het taaleigen des Nieuwen Testaments. Utrecht, Kemink en Zoon. 4 flor. 25 c.

Wellhausen, J., Das Evangelium Johannis. 1908.

Zahn, Th., Der Brief des Paulus an die Galater ausgelegt. 2. Aufl. (Kommentar z. N. T. hrsg. v. Th. Zahn, 9. Bd.) Leipzig, Deichert Nachf., 299 p. 5 M. 70 Pf.

CÆCILIVS CALACTINVS. Caecilii Calactini fragmenta. Collegit Ern. Ofenloch. Leipzig, Teubner, xl, 242 p. 6 M.

CALLIMAQUE.

Kornemann, E., Ἰαῖος καὶ Ἰππάρχου. (Zu Kallim. Epigr. 28.) (Berl. philol. Woch., 1907, nr. 28, p. 893-894.)

CERCIDAS.

Grœnert, W., Cercidae fragmentum. (Rh. M. 1907, 2 p. 311-312.)

CLÉMENT d'Alexandrie. Clemens Alexandrinus. II. Bd.: Stromata, Buch I-

VI. Hrsg. von O. Stählin. (Die gr. christl. Schriftsteller der ersten drei Jahrh., XV. Bd.) Leipzig, Hinrichs, 1906, xiv, 319 p. 16 M. 50 Pf.; geb. 19 M.

— Quis dives salvetur. Hrsg. von Stählin. 1908.

Scherer, W., Klemens von Alexandrien und seine Erkenntnisprinzipien. München, Leutner, IV, 83 p. 2 M. 20 Pf.

CONSTANTIN PORPHYROGENÈTE. Excerpta historica, jussu imperatoris Constantini Porphyrogeniti confecta. Ediderunt U. Ph. Boissvain, C. de Boor, Th. Büttner-Wobst. IV. ed. cur. A. G. Roos. Berlin, Weidmann.

Serruys, D., A propos d'un triomphe de Justinien. (Const. Porphyrog., p. 497, Reiske.) Voir SECTION X.

CRATÈS.

Boyatzidès. — Voir AMSTOPHANE.

DAMASCIUS.

Ostheide, A., Zu Damaskios, Vita Isidori, § 98 W. (Berl. ph. Woch., 1907, nr. 37, p. 1182-1183.)

DARÈS.

Schüssel von Fleschenberg, O., Daresstudien. Halle, Niemeyer, 1908, 171 p.

DÉMÉTRIUS de Phalère.

Richards, H., Notes on Demetrius $\pi\epsilon\rho\iota\ \epsilon\rho\mu\epsilon\tau\rho\epsilon\iota\alpha\varsigma$. (Cl. R., 1906, 8, p. 393.)

DÉMOSTHÈNE.

Kitzmann, H., Ueber parenthetische Sätze und Satzverbindungen in den Reden des Demosthenes. Diss. Erlangen, 96 p.

Legrand, Ph. E. — Voir SECTION XII.

Ludwig, I. — Voir SECTION VIII.

Orszulik. — Voir XENOPHON.

Wetzhofner, K., Die Komposition der Staatsreden des Demosthenes. 2. Die Rede auf den Brief Philipps und das Fragment der Rede an die Messenier und Argiver. Progr. Straubing, 1906, 31 p.

DENYS d'Halicarnasse.

Birke. — Voir SECTION VIII.

Fuhr, K., Zu der sogenannten Dionysischen $\pi\epsilon\rho\lambda\gamma\gamma\eta\ \rho\acute{\eta}\tau\omicron\rho\omicron\varsigma\alpha\iota\iota$. (Berl. philol. Woch., 1907, nr. 34, p. 1084-1087.)

Kaltenberg, H., Hiatusschau bei Dionys von Halikarnass und Textkritik (Rh. M., 1907, 1, p. 9-32)

Maetcke, G., De Dionysio Halicarnassensi Isoeratis imitatore. Diss. Breslau, 1906, 35 p.

DIODORE de Sicile.

Birke. — Voir SECTION VIII.

Richards, H., On Diodorus : Books XVI-XVIII. (Cl. R., 1906, 9, p. 436-438.)

Rühl, F., Varia (Diodor...) (Rh. M., 1907, 2, p. 309-311)

DIOGÈNE d'Apollonie.

Krause, E., Diogenes von Apollonia. I. Ti. (Beil. z. d. Jahresh. d. kgl. Gymnasiums zu Gnesen, Ost. 1908). Posen, 1908, 16 p.

DIOGÈNE LAERCE.

Schmidt, H., Studia laertiana. Diss. Bonn, 1906, 45 p.

DIOGÈNES OENANDENSIS. Fragmenta ordinavit et explicavit J. William. Leipzig, Teubner, p. in-8, XLVI, 105 p.

DION CASSIUS.

Musotto, G., Intorno alla tradizione della morte di Germanico figlio di Druso presso Tacito, Dione Cassio et Suetonio. Una nuova contraddizione negli Annali di Tacito al lib. I, cc. 40-41. (Extr. d. Riv. di Stor. ant., a. IX.)

DION CHRYSOSTOME.

Binder, Dio Chrysostomus und Posidonius. Diss. Tübingen, 1905.

Wenkebach, E., Quaestiones Dioneae. De Dionis Chrysostomi studiis rhetoricis. Diss. Berlin.

— De Dionis Prusaei elocutione observationes. (Ph., 1907, 2, p. 231-259.)

DOSITHEE (Pseudo).

Getzlaff. — Voir BARRUS.

EMPÉDOCLE.

Jobst, F., Ueber das Verhältnis zwischen Lukretius und Empedokles. Diss. Erlangen, 61 p.

Millerd, G. El., On the interpretation of Empedocles. Chicago, University Press, 1908, 94 p.

ÉPICTÈTE. Ausgewählten Partien aus den Diatriben Epictets ins Czechische übersetzt von K. Hodina. Prag, 20 p.

Bergh van Eysinga, G. A. van den, Epictetus en het Nieuwe Testament. (Museum, 1907, nr. 11-12, p. 439-441.)

Braun, Epiktets Moral nach seinem Handbüchlein. (Philos. Wochenschr., V, 9.)

Reimer, R., Das Kind, ein Gleichnisartikel bei Epiktet. (Festschrift zum 23jährig. Stiftungsfest des histor.-philol. Vereines d. Univ. München.)

Weber, L., La morale d'Epictète, etc. (suite). (R. de métaph. et de morale, 1907, 3, p. 327-347.)

ÉPICURE.

Arnim, H. von, Epikurs Lehre vom Minimum. Vortrag. Wien, Hölder, 22 p.

Crœnerf, W., Lectiones epicureae. (Contin.) (Rh. M., 1907, 1, p. 123-132.)

Krücke, G., Unklarheiten im Begriff Natur bei Epicur. Diss. Goettingen, 1906, 63 p.

Tescari, O., Nota epicurea : ζντ:κκπί, (Boll. d. filol. class., XIV, 1, p. 11-16.)

ESCHYLE. Dramas d'Eschyle. Traductions en vers français, par Ph. Marlinon. Paris, Fontemoing, in-18.

Agamemnon, rendered into English verse, by W. R. Paton. London, Nutt, in-4. 5 sh.

The Eumenides of Aeschylus, with an Introduction, Commentary and Translation, by A. W. Verrall. London, Macmillan, 1908, 208 p.

Prométhée enchainé. Texte grec accompagné d'une notice, d'un argument analytique et de notes, par H. Weil. Nouv. éd. Paris, Hachette, 1906, p. in-16, 50 p. 1 fr.

Donner. — Voir POÈTES TRAGIQUES, *Oedipus*, etc.

Prometeo. Testo e commento per cura di A. Mancini. Firenze, maison Le Monnier, 1906, xxiv, 168 p.

Prometheus, with introduction, notes and critical appendix, by J. E. Harry. New York, Amer. Book company, in-16, 358 p.

Arfelli, D., Esch. Pers., 280. (Riv. di fil., 1907, 4, p. 583-587.)

Du Mesnil, A., Adnotaciones ad Aeschyli Supplices. Progr. Frankfurt a. O., 1906, in-4, 32 p.

Eitrem, S., Aeschylus, populaere forelaesninger over græckernes ældste drama. Kristiania, Aschehoug.

Hahn, A., Die Aufeinanderfolge der Dramen in Aeschylus' Prometheustrilogie. Progr. Mähr-Ostau, 1906, 20 p.

Meltzer, K. P., De Aeschyli Euripidis Accii Philoctetis. Progr. Schneeberg, 16 p.

Müller, H. F., Die Entsühnung des Orestes bei Aeschylus und bei Goethe. Progr. Blankenburg, 22 p.

Nestle, W., Die Weltanschauung des Aeschylus. (N. J. Alt., 1907, 4, 1. Abt., p. 223-246; — 3, p. 305-334.)

Schroeder, O., Cantica Aeschylea. Leipzig, Teubner, viii, 120 p. 2 M. 40 Pf.

Terzaghi, V., In Aeschyli fabulas adnotationeulae criticae atque hermeneuticae. (Riv. di filol., 1907, 2, p. 343-355.)

Woelffel, R., Gleich-und Anklänge bei Aeschylus. Progr. Bamberg, 1906, 58 p.

ÉSOPE.

Ulbricht, G., De animalium nominibus Aesopeis. Diss. Marburg, 70 p.

Etymologicum Gudianum quod vocatur. Recensuit et apparatus criticum indicesque adiecit. Ed. Al. De Stefani. Fasc. I, litteras A, B continens. Leipzig, Teubner, 1908, 293 p. 40 M.

EUPHORIION.

Robert, G. — Voir HESIODE.

EURIPIDE. Ausgewählte Tragödien für der Schulgebrauch erklärt von N. Wecklein. Leipzig, Teubner, 1906. 6. Bd.: Elektra, mit erklärenden Anmerkgn. 96 p. 1 M. 40 Pf.

— — 7. Bd.: Orestes, m. erkl. Anm. 190 p. 1 M. 60 Pf.

Les drames d'Euripide. Traduction en vers, par Ph. Marlinou. II. Les deux Iphigénies, Médée. Paris, Fontemoing, 1908, in-16, 165 p. 2,50

Εὐριπίδου Μήδεια καὶ Ἰππόλυτος. Μετάφρασις καὶ διασκευὴ μετ' εἰσαγωγῆς. Ἐκδ. Γ. Μπουκουβάλλας. Ἐν Ἀθήναις, Κόλλαρως, 1906, in-16, 161 p.

Burkhardt, H., Die Archaismen des Euripides. Diss. Erlangen, 1906, 112 p.

Ghieco, M., Gli ideali psicologici di Euripide nell' Ippolito. Roma, Albrighi e Legati, 57 p.

Heel, E., Kritische und exegetische Bemerkungen zu Euripides Helena (1. Teil.) Progr. Günzburg, 1906, 56 p.

Kuiper, K., De Perithoo, fabula Euripidea. (Mn., 1907, 1, p. 351-385.)

Laan, P. A. von der, De παραπροθέσεων τι apud Euripidem in compositione verborum. Diss. Amsterdam, xi, 91 p.

Masqueray, P., Euripide et ses idées. Paris, Hachette, 1908.

Norwood, G., The riddle of the « Bacchae ». Manchester, Univ. Press, 1908, 188 p.

Oeri, J., Die Aufführungszeit der Hekabe. (Ph. 1907, 2, p. 287-295.)

Rahm. — Voir SOPHOCLE.

Zinke. — Voir HOMÈRE.

VOIR POÈTES TRAGIQUES, *Œdipus*, etc.

EUSÈBE.

Blass, D. — Voir BIBLE, etc.

EUSTATHE.

Martini, F., Eustathianum. (Rh. M., 1907, 1, p. 273-294.)

GALINI.

Gossen, J., De Galeni libro qui σύνοψις περὶ σφυγμῶν inscribitur. Diss. Berlin, 37 p.

Ritzenfeld, A., Ueber den Satzschluss bei Galen. (Berl. ph. Woch., 1907, 17, p. 540-542.)

GRÉGOIRE de Nazianze. Discours funèbres en l'honneur de son frère Césaire et de Basile de Césarée. Texte grec, traduction française, introduction et index, par F. Boulenger. (Textes et documents pour l'étude historique du christianisme, publiés sous la direction de H. Hemmer et P. Lejay, nr. 8.) Paris, A. Picard, 1908, in-12, 252 p.

Gottwald, R., De Gregorio Nazianzeno Platónico. Diss. Breslau, 1906.

GRÉGOIRE de Nysse. Discours catéchétique. Texte grec, traduction française, introduction et index par L. Méridier. (Textes et documents, etc., nr. 7.) Paris, A. Picard et fils, 1908, in-12, LXXXV, 213 p.

Méridier. L'influence de la seconde sophistique sur l'œuvre de Grégoire de Nysse Paris, Hachette, 1906, ix, 286 p.

HÉRACLITE.

— Also sprach Heraklitos. Heraklits Schrift : Ueber das All. Deutsch von M. Kohn. Hamburg, Eigen, 22 p. 60 Pf.

Wundt, M., Die Philosophie des Heraklit von Ephesos im Zusammenhang mit der Kultur Ioniens. (A. f. G. Ph., XIII, 3, p. 431-455.)

Zilles, W., Zu einigen Fragmenten Heraklits. (Rh. M., 1907, 1, p. 54-60.)

HERMOGÈNE.

Rabe, H., Aus Rhetoren-Handschriften. 1. Nachrichten über das Leben des Hermogenes. 2. Aphonios der Schüler des Libanios. (Rh. M., 1907, 2, p. 247-264.)

HÉRODAS. — Voir HÉRODAS.

HÉRODE ATTICUS.

Drerup, E., [Ἡρώδου] περὶ πολιτείας, ein politisches Pamphlet aus Athen 404 vor Chr. (Studien zur Gesch. und Kultur d. Altertums, II, 1.) Paderborn, Schöningh, 1908, 123 p.

HÉRODOTE, Herodoti historiae. (Scriptorum classicorum bibliotheca Oxoniensis). Oxford, Clar. Press, 1908, 2 vol. in-12. 176 p.

— The seventh, eighth and ninth books, with introduction, text, apparatus, commentary, appendices, indices, maps, by *R. W. Macan*. London, Macmillan, 1908; vol. I, part I and II, c, 831 p.; vol. II, 163 p.

Niese, B., Herodot-Studien, besonders zur spartanischen Geschichte. (H., 1907, 3, p. 419-468.)

Petrie, W. Flinders, The structure of Herodotus' book II. (J. H. St., XXVIII, 2, 1908, pp. 275-276.)

Pfeiffauf. — Voir THUCYDIDE.

Tsacalótos, A. E., Herodot und der Einfluss äusserer Ursachen auf den Organismus. (Naturwiss. Wochenschr., XXII, 29.) Jena, 3 p.

HÉRONDAS.

Fürst, K., Byly Herodovy mimiamby uryeny k. prevozovani? II. (Listy filol., 1907, 2, p. 93-101.)

HÉSIODE, Hesiod, the poems and fragments done into English prose, with introduction and appendices, by *A. W. Mair*. Oxford, Clar. Press, 1908, p. in-8.

Arfelli, D., Hes. Op. et D., 179-181. (Riv. di filol., 1907, 4, p. 583-584.)

Grœnert, W., Nachprüfung der Berliner Reste der Hesiodischen Kataloge. (H., 1907, 4, p. 608-613.)

Friedrichs, K., Die Bedeutung der Titanomachie für die Theogonie Hesiods. Progr. Rostock, in-4, 16 p.

Robert, G., Zu den neuen Fragmenten des Hesiod und Euphorion. (H., 1907, 3, p. 508-509.)

Schultz, W., Zur Entstehung der Welt nach Hesiod. Wien, 1906, 27 p.

Waltz, P., Hésiode et son poème moral. Thèse. Bordeaux, Gounouilhou, 1906, xi, 220 p.

HIMÉRIUS.

Serruys, D., Les procédés toniques d'Himérius et les origines du « cursus » byzantin (Mél. L. Havet.) Paris, Hachette, 1908, 27 p. T. à p.

HIPPOCRATE. Erkenntnisse. Im griechischen Text ausgewählt, übersetzt und auf die moderne Heilkunde vielfach bezogen, von *Th. Bech*. Jena, Diederichs, xi, 379 p. mit Bildnis. 7 M. 50 Pf.

Psichari. — Voir SOPHOCLE.

HOMÈRE. Œuvres complètes. Traduction nouvelle avec une introduction et des notes par *G. Giguet*, nouv. éd. Paris, Hachette, v, 737 p. 3 fr. 50.

— Homeri opera. Ed. *Th. W. Allen*. T. III : Odysseae libri I-XII. T. IV : Od. I. XIII-XXIV. Oxford, Clarendon Press, s. d. (1908), p. in-8.

— Gedichte. I. Teil. Die Odyssee bearbeitet von *O. Henke*. Kommentar, 2. Heft : Buch 13-24, 4. Aufl. mit 2 Kärtchen im Text. Leipzig, Teubner, p. 143-270. 4 M. 20 Pf.

— Iliad. Rendered into English blank verse, by *Edw. Earl of Derby*. London, New Universal libr. Routledge, in-12, 432 p. 1 sh.

— Odyssee. Uebersetzung von *J. H. Voss*. mit 16 Orig. Kompositionen von *Fr. Preller*, in Holzschn. ausgeführt von *K. Oertel*. 3. Aufl. Leipzig, Breitkopf u. Härtel, viii-464 p. 4 M.

Agar, Th. L., Homericæ. Emendations and elucidations of the Odyssey. Oxford, Clarend. Press, 1908, xii, 439 p.

Arfelli, D., Il sogno in Omero. Imola, 1907.

Genatiempo, F., Ischia nell' Odissea. Napoli, Piero, 33 p.

Corssen, P., Der ursprüngliche Verbannungsort des Philoktet. [H., B, 722 ss., etc.] (Ph., 1907, 3, p. 346-361.)

Deecke, W., De Hectoris et Aiæcis certamine singulari. Diss. Gœttingæ, 1906, 87 p.

Engel, F. J., Ethnographisches zum homerischen Kriegs- und Schützlingsrecht. 3. Teil : Die Unverletzlichkeit des Homerischen ἰκέτης in Theorie und Praxis. Progr. Passau, 1906, 34 p.

Fay, E. W., Homeric κστεργής, etc. (Indog. Forsch., 1907, 1-2, p. 193.)

Frennds Schülerbibliothek. Präparation, etc. Homers Odyssee, 1-v. Leipzig, Violet.

- Garnier, H. von**, Die Präposition als sinverstärkendes Präfix im Rigveda, in den homerischen Gedichten und in den Lustspielen des Plautus und Terenz. Diss. Heidelberg, 1906, VI, 65 p.
- Finsler, G.**, Das erste Buch der Ilias in Prosa übersetzt. Ein Versuch. Progr. Bern, 17 p.
- Gereke**, Dialekt und Heimat Homers. (18. Versammlg. d. Philol. in Hamburg, 1905, p. 46-50.)
- Hahn, W.**, Stimmungen und Stimmungsbilder bei Homer, namentlich in der Odyssee. Progr. Stralsund, 1906, 15 p.
- Hefermehl, E.**, Studien zu den Homerpapyri. (Ph., 1907, p. 173-191.)
- Henry, R. M.**, On plants of the Odyssey. (Cl. R., 1906, 9. p. 434-436.)
- Lang, J.**, Stories from the Iliad or the siege of Troy told to the children, Illustr. London, Jack, 128 p. 1 sh. 6 d.
- Leeuwen, J. van**, De verjelijkingen der Ilias en Odyssee. [Vortrag auf dem 5. niederl. Philologen-Kongress.]
- Ludwig, A.**, Ukalegon in Ilias und Aeneis. Progr. 5 p.
- Mead, d. F. S.**, The Hymns of Hermes. London, Theosophical Publications Co. 1 sh.
- Mellet, A.**, Du caractère artificiel de la langue homérique. (M. Soc. ling., t. XV.)
- Meyer, P.**, Die Götterwelt Homers. Progr. Hfeld, 26 p.
- Muchau, H.**, Hilfsbuch zu Homer, zum Gebrauch für die Lektüre der deutschen Odyssee und Ilias (Voss-Hubatsch) an Realgymnasien zusammengestellt. Bielefeld, Velhagen und Klasing. XIV, 290 p., 24 Abb. Geb. 1 M. 80 Pf.
- Newhale, S. Hart**, Pisi-stratus and his edition of Homer. (Proceed. of the Amer. Acad. of arts and sc., vol. XLIII, 19, p. 491-510.)
- Nogara, B.**, Le nozze Aldobrandine. I paesaggi con scene dell' Odissea e le altre pitture murali antiche conservate nella Biblioteca vaticana e nei Musei pontifici. (Collezioni archeologiche, artistiche e numismatiche dei palazzi apostolici, vol. II.) Milano, Hoepli, in-fol. xv, 95 p., con 53 tav. e 28 illustr. L. 250.
- Novak, V.**, Dörpfeldova theorie o Leukade se stanoviska Homerovy Odyssee. (Listy filol. 1907, 2, p. 81-93; 3, p. 202-216.) 2 cartes.
- Olsen, W.**, Die Homerlektüre einst und jetzt. (N. J. A., 2 Abt. 1906, 10, p. 553-564.)
- Oettingen, W. von**, Unter der Sonne Homers. Ergebnisse und Bekenntnisse eines Dilettanten. N. Ausg. Berlin, Grote, VII, 352 p. 3 M.
- Parodi, E. G.**, Ulisse e Penelope nelle ultime scene dell' « Odissea ». (At. e R., nr. 102, p. 161-183.)
- Pavlatos, N. K.**, Ἡ πᾶσις τοῦ Ὀδυσσεύως. Ἐκ τῆς γερμανικῆς. (Erzherzog. Ludwig Salvator und G. Lang.) Athènes, 1906, 308 p.
- Schroeder, O.**, Die Vorgeschichte des homerischen Hexameters. (S. M. Ak., 1907, p. 229-239.)
- Setti, G.**, Il Tassoni erudito e critico d'Omara. Venezia, Ferrari, 70 p.
- Seymour, T. D.** — Voir ARISTOTE.
- Sitzler, J.**, Ein ästhetischer Kommentar zu Homers Odyssee. 2. verbess. Aufl. Paderborn, Schöningh, VIII, 257 p., 1 Karte. 3 M. 20 Pf.
- Stark, H.**, Der latente Sprachschatz Homers. Eine Ergänzung zu den Homer-Wörterbüchern und ein Beitrag zur griechischen Lexicographie. Teil I. Progr. Landau, 1906, 55 p.
- Stürmer, F.**, Die Phäakendichtung in der Odyssee. (Z. f. österr. Gymnasien, 1907, 6, p. 481-505.)
- Zincke, P.**, Nachbildung der homerischen « Cyclopeia » in Euripides' Satyrdrama « Cyclops ». Progr. Budweis, 1906, 14 p.
- Zuretti, G. O.**, L'Illias picta ambrosiana. (At. e R., nr. 99, p. 82-89.)
- IRÉNÉE**, Der heiligen Irenaeus Schrift zum Beweise der apostolischen Verkündigung, etc. (Nouv. éd. sans le texte arménien). Leipzig, Hinrichs, 1908.
- Harnack, A.**, Der Presbyter-Prediger des Irenaeus (IV. 27. 1-32. 1). (Daus Philotesia, ci-après, SECTION XI.)
- Schmidt, G.**, Irenäus und seine Quelle in Adv. her., I, XXIX.
- ISOCRATE**, Isocratis orationes. Recogn., praefatus est, indicem nominum addidit, G. Ed. Benseler. Ed. stereot. altera, curante F. Blass. Vol. II. Lipsiae, Teubner, in-16, LX, 324 p. 2 M.
- Bonino, G. B.**, Isocrate. L'Archidamo commentato ad uso delle scuole. Roma-Milano, Albrighi-Segati, 80 p.

- Gercke, A.**, Die Replik des Isocrates gegen Alkidamas. (Rh. M., 1907, 2, p. 170-202.)
- Maetzke.** — Voir DENYS D'Halicarnasse.
- Pantazis, M.**, Η ἱστορικὴ ἀπό τῶν λόγων αὐτοῦ πορριζομένη. Μέρος β'. (Ἐπετ. τοῦ ἔθν. Ἠκνεπιστ.) Athènes, Sakellarios, 1906, in-12, 32 et 43 p.
- Woyte, G.**, De Isocratis quae feruntur epistulis quaestiones selectae. Diss. Lipsiae, 53 p.
- JEAN CHRYSOSTOME**, *Ἐπιτομὴ τῆς ἐρωτησίου* (de Sacerdotio). Ed. by *J. Arbutnot Naim*. Cambridge, Univ. Press, 1906, LVIII, 192 p.
- Dactel, H.**, Saint Jean Chrysostome et la femme chrétienne au IV^e siècle de l'Église grecque. Paris, Falque, VII, 35½ p. 3 fr. 50.
- Haldacher, S.**, Chrysostomos. Fragmente in Maximus-Florilegium und in der Sacra Parallela. (Byz. Z., 1907, 3, p. 168-171.)
- Vance.** — Voir SECTION XV.
- JOSEPHE.**
- Bosse, A.**, Die chronologischen Systeme im Alten Testament und bei Josephus. 1908.
- JULIEN**, empereur.
- Mau, G.**, Die Religionsphilosophie Kaiser Julians in seinen Reden auf den König Helios und die Göttermutter. I. König Helios. Diss. Strassburg, 1906, 89 p.
- Die Religionsphilosophie, etc. Mit einer Uebersetzung der beiden Reden. Leipzig-Berlin. Teubner, 1908, VIII, 170 p.
- Settgast, F.**, Floovant und Julian. Nebst einem Anhang über die Oktaviansage. (Beihefte zur Z. f. roman. Philologie, 9. Heft.) Halle, Niemeyer, 1906, 67 p.
- Vos, Luc de.** — Voir LIBANIUS.
- JUSTIN.**
- Rivière, J.**, Saint Justin et les apologistes du second siècle. Avec une introduction de Mgr Batiffol. Paris, Bloud, XXXVI, 347 p.
- LAURENTIUS LYDUS.**
- Blühme, F.**, De Joannis Laurentii Lydi libris περὶ μνημόνων observationum capita duo. Diss. Halle, 1906, 121 p.
- LIBANIUS**. Libanii opera. Recens. *R. Foerster*. Vol. IV : Orationes LI-LXIV. Leipzig, Teubner, 1908, in-16, VI, 498 p. (Biblioth. Teubneriana.)
- Rabe.** — Voir HERMOGÈNE.
- Vos, Luc de.** Le palais de l'empereur Julien à Paris. Critique d'un texte de Libanius. [II, p. 272 Foerster.] (R. E. G., 1908, p. 426-433.) — (Reproduction de la 1^{re} partie d'une étude portant le même titre. Voir l'article suivant.)
- L'empereur Julien à Paris. I. Le palais de l'empereur à Paris. (Critique d'un texte de Libanius.) II. Légalité de la révolution de l'an 360. (Commentaire d'un texte d'Ammien Marcellin.) III. Les Parisiens furent-ils des naïfs? Julien fut-il un fourbe? (B. de la Montagne Sainte-Geneviève et ses abords, t. V, 1905-1908, p. 136-137.)
- LONGIN.**
- Otto, P.** — Voir ANONYMES.
- LONGUS.**
- Bonner, G.**, An interpretation of Longus II, 15. (Class. philology, 1907, 3, p. 338-340.)
- LUCIEN**. Extraits de Lucien (Timon, le Songe, Icaroménipe, Charon.) Traduction française avec le texte grec et des notes, par *V. Glachant*. Paris, Hachette, 1906, in-16, 175 p. 1 fr. 60.
- Bloch, R.**, De Pseudo-Luciani amoribus. (Diss. argentoratenses selectae, vol. XII, fasc. 3.) Strassburg, Trübner, 75 p.
- Funk, K.**, Untersuchungen über die Lucianische Vita Demonactis. (Ph., 1907, 4, p. 561-672.)
- Legrand, Ph. E.**, Sur le Timon de Lucien. (R. E. A., 1907, p. 132-134.)
- Les « Dialogues des Courtisanes » comparés avec la comédie. (R. E. G., 1907, p. 176-231; 1908, p. 39-79.)
- Rühl, Fr.**, Die Makrobier des Lukianos. (Rh. M., 1907, 3, p. 421-437.)
- Schutze, P.**, Lucian in der Literatur und Kunst der Renaissance. Progr. Dessau, 1906, in-4*, 19 p.
- MACARIUS MAGNÈS.**
- Schalkhauser, G.**, Zu den Schriften des Makarios von Magnesia. Leipzig, Hinrichs, v, 218 p. (Texte und Untersuchn., etc., 3. Reihe, I, 4.) 7 M.

MARC-AURÉLE, Marcus Aurelius Antoninus. Selbstbetrachtungen. Neu verdeutsch und eingeleitet von *Otto Kieffer*. Mit Buchornamenten von *Pet. Behrens*. 2. Aufl. Jena, Diederichs, 1906, xxxii, 176 p.

M. Antoninus, Ad se ipsum. Oxonii, Clarend. Press, s. d. (1908), p. in-8.

Leopold, J. H., Ad Marcum Antoninum. I. (Mn. XXXV, 1, p. 63-82.)

Schmidt, W., Textkritische Bemerkungen zu Marc Aurel. (H., 1907, 4, p. 593-607.)

MARCELLUS de Side. Μαρκέλλου Σιδίτου περί σπουδαίων, τὸ πρότερον ὄν ἐκ τῶν ἀντιγράφων ἐκδιόχμενον ὑπὸ Σκεύου Γ. Ζέροβου. (Βιβλιοθήκη τῆς ἐν Ἀθήναις ἐπιστημ. ἐταιρείας. Πρακτικὰ τοῦ περιόδ. Ἀθηνῶν Ἰ.). Athènes, Sakellarios, 1907, 61 p.

MARTYROLOGES.

Erhard, A., Die griechischen Martyrien. Rede gehalten bei der ersten Jahresversammlung der wissenschaftlichen Gesellschaft in Strassburg aus 6 Juli 1907. Strassburg, Trübner, in-4, 30 p. 3 M.

MÉDECINS.

Croenert, W., Zu den Handschriften der antiken Aerzte. Griech. Abtlg. (Woch. f. kl. Philol., 1907, nr. 18, p. 494-496).

Diels, H., Bericht über den Stand des interakademischen « Corpus medicorum antiquorum » und erster Nachtrag zu den Abhandlgn. 1905 und 1906 veröffentlichten Katalogen : Die Handschriften der antiken Aerzte. I. und 2. Teil, zusammengestellt im Namen der Kommission d. kngl. Preuss. Akad. d. Wiss. Berlin, G. Reimer, 1908, in-4, 72 p.

— Ueber das neue Corpus medicorum. (N. J. Alt., 1907, nr. 10, 1. Abt., p. 722-726.)

MÉNANDRE.

Menandri quatuor fabularum fragmenta. Ed. *J. van Leeuwen*. Lugduni Batavorum, Sijthoff, 1908.

Menandri quatuor fabularum fragmenta. Ed. *J. van Leeuwen*, cum prolegomenis et commentariis, 1908, *ibid.*

Szenen aus Menanders Komödien. Deutsch von *C. Robert*. Berlin, Weidmann, 1908.

Croiset, M., Ménandre. L'Arbitrage. [Ἐπιτρόποντες Μενάνδρου.] (Texte et traduction française.) (R. E. G., 1908, p. 233-325.)

— — T. à p. Paris, E. Leroux, 1908. 2 fr. 50 c.

— Extraits de Ménandre. Texte grec publié avec une introduction et des notes, par *L. Bodin* et *P. Mazon*. Paris, Hachette, 1908, in-16, 67 p.

Arnim, H. von, Neue Reste von Komödien Menanders. (Z. f. d. österr. Gymn., 1907, 12; H., 1908, p. 168 ss.)

Croenert, W. (Zu Menander.) (Literar. Centralblatt, 30 nov. 1907.)

Eitrem, S., Zu Menanders Epitrepontes. (Berlin. ph. W., 1908, nr. 12, 43.)

Ferguson, W. S., The death of Menander. (Cl. philol., 1907, nr. 3, p. 305-312.)

Headlam, W., On Menander. (Academy, 1908, February, p. 416.)

Herwerden, H. van, (Zu Menander.) (Berl. ph. W., 1908, nr. 3, 5.)

Koerte, A., Menander. (A. f. Pap., IV, p. 314.)

— Menander. (H., 1908, p. 299.)

— — (Deutsche Rundschau, 1908, nr. 7.)

— Zu dem Menander-Papyrus in Kairo. (Bericht d. philol.-histor. Kl. d. sächsischen Gesellschaft. d. Wiss. zu Leipzig, LX, 1908, 24 mai.)

Legrand, Ph. E., Les nouveaux fragments de Ménandre. (R. E. A., oct.-déc. 1907.)

Leo, Fr., Bemerkungen zu den neuen Bruchstücken Menanders. (Nachr. d. kngl. Gesellsch. d. Wiss. zu Göttingen, philol.-histor. Kl., 1907, 23 nov. et 1908, 19 août.)

— Der neue Menander. (H., 1908, p. 120 et 308.)

Nicote, J., Notes critiques sur les nouveaux fragments de Ménandre. (R. Ph., oct.-déc. 1907, p. 298-308.)

Richards, H., On Menander. (Cl. R., 1908, p. 48.)

Robert, C., Der neue Menander. Bemerkungen zur Rekonstruktion der Stuecke, nebst dem Text in der Seitenverteilung der Handschrift. Berlin, Weidmann, 1908.

Sudhaus, S., Die Herzkaiserprophetie. (Berl. ph. W., mars 1908; Rh. M., 1908, p. 283-303.)

Varneke, B. V., Nouvelles comédies de Ménandre. (En russe.) Kazan, Impr. de l'Université.

Wilamowitz-Moellendorf, U. von., Neue Menanderfunde. (Deutsche Literaturztg., 1907, nr. 50, p. 311-314.)

— Zum Menander von Kairo. (S. Pr. Ak., 5 déc. 1907.)

— Der Menander von Cairo. (N. J. Alt., 1908, 1. Abt., p. 31.)

MÉNODOTE de Nicomédie.

Favler. — Voir SECTION IV.

MÉTRODORE.

Sudhaus, S., Die Schrift des Metrodorus περὶ πλοῦτος im Papyrus 1424 der Hereulanensischen Bibliothek. (H., 1907, 4, p. 643-647.)

NICÉPHORE BLEMMIDÈS.

Emminger, K., Studien zu den griechischen Fürstenspiegeln. I. Zum ἀνδρῆς βασιλικῆς des Nikephoros Progr. München, 1906, 40 p.

NICÉPHORE GRÉGORAS.

Terzaghi, N., Sul commento di Niceforo Gregora al περὶ ἐνοπνίων di Sinesio. (Stud. ital. di filol., XII, p. 181-217.)

NIL (saint). Un opuscule inédit attribué à Saint Nil [texte grec et trad. lat.] p. p. *Van den Ven.* (Mél. G. Kurth, t. II.)

NONNOS de Panopolis.

Král, J. — Voir SECTION IX.

Wachmer, W., Erzählungen aus Nonnos' Dionysiaca. II. Progr. Göttingen, 1906, in-4, 12 p.

OPIEN. Ὀπίπινουσ κυντηγετικῆ. Oppien d'Apamée, La chasse. Ed. critique par *Pierre Boudreaux.* Paris, H. Champion, 1908, 150 p. (172^e fasc. de la Biblioth. de l'Ecole des Hautes-Etudes.)

ORACULA SIBYLLINA.

Lieger, P., Quaestiones sibyllinae. II. Sibylla hebraea, sive de libri III aetate et origine. Progr. Wien, 1906, 43 p.

ORATEURS.

Emminger, K., Bericht über die Literatur zu den altischen Rednern aus den Jahren 1886-1904. (Bursians Jahrb., 1907, 1, 1. Abt., p. 1-102.)

ORPHICA.

Diels, H., Ein orphischer Totenpass. (Dans Philotesia, ci-après, SECTION XI.)

PANÉGYRIQUES.

Brühl, J., Varia. (Panegyricus.) (Rh. M., 1907, 2, p. 309-311.)

PATROLOGIE.

Patrologia orientalis. Publiée sous la direction de *R. Graffin* et *F. Nau.* T. IV, fasc. 2 : Les plus anciens monuments du christianisme, écrits sur papyrus. Textes grecs édités, traduits et annotés par *Ch. Wessely.* Paris, Firmin Didot et C^{ie}, s. d. (1908), p. 99-209.

PAUSANIAS.

Engell, Ad., Die oratio variata bei Pausanias. Berlin, Mayer u. Müller, iv, 159 p.

Mecy, S., Pausanias Olympiaja az Asatasok vilagaban. Temesvar, Uhrmann, 89 p.

Rogel, F., De usu coniunctionum temporalium qualis apud Pausaniam Periegetam fuerit. Diss. Breslau, 76 p.

PHILÉMON.

Blass, F., Philemon und die Aulularia. (Rh. M., 1907, 1, p. 102-107; — H., 1906, 4, p. 629-632.)

PHILÉTAS de Cos.

Gessi, Cam., De Philetæ carminibus quaestiones. (Eranos, 1908, p. 147-143.)

PHILOLAUS.

Heidel, W. A., Notes on Philolaus. (Am. J. of philol., 1907, 1, p. 77-81.)

PHILON d'Alexandrie.

Brehter, Em., Les idées philosophiques et religieuses de Philon d'Alexandrie. Paris, A. Picard, 1908, xvi, 335 p.

Heinisch, P., Der Einfluss Philos auf die älteste christliche Exegese, I (§ 1-6, 3), Diss. Breslau, 64 p.

PHILOSOPHES. Die Fragmente der Vorsokratiker griechisch und deutsch, von *H. Diels*. Zweite [verbess.] Auflage. II. Bd. I. Hälfte. Berlin, Weidmann, viii, 395 p.

PHILOUMÈNE. Philumeni de Venenatis animalibus eorumque remediis, ex codice Vaticano edidit *M. Wellmann*. (Corpus medicorum graecorum auspiciis Academicarum associatarum ediderunt Academiae Berolinensis, Hauniensis, Lipsiensis. X 1, 1.) Lipsiae et Berolini, B.-G. Teubner, 1908, vii, 71 p. 2 M. 80.

PHOCYLIDE.

Lincke. — Voir SECTION XI.

PHOENIX de Colophon. *Gerhard, G.-A.*, Phoinix von Kolophon. Neue Choliamben aus griechischen Papyri. (Habilitationsschrift Univers. Heidelberg.) Leipzig, Teubner, viii, 48 p.

PHOTIUS.

Reitzenstein, R. Der Anfang des Lexikons des Photios. Leipzig, Teubner, 1907, liii, 166 p.

Mekler, B., Bemerkungen zu den Szenikerfragmenten im « Anfang des Lexikons des Photios » hrsg. von *R. Reitzenstein*. (Berl. ph. Woch., 1907, nr. 12, p. 381-383.)

PHRYNICHUS, grammairien.

Naechster. — Voir POLLEX.

PIERRE de Laodicée. — Voir BIBLE, *Heinrici*.

PINDARE.

Hoffmann, M. — Voir SECTION I, *Biographies de savants*.

PLATON. Platonis codex parisinus A. Œuvres philosophiques de Platon. Fac. simulé en phototypie [par Berthaud frères] à la grandeur de l'original, du ms. grec 1807 de la Bibliothèque nationale, publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, et de l'Institut de France (Fondation Debrousse) avec une introduction par *H. Omont*. Paris, E. Leroux, 1908, 2 vol. in-folio, en 688 pl. 400 fr.

Πλάτων ἐξ ἑρμηνείας καὶ διορθώσεως Σπυρ. Μωραΐτου. Τ. Α' περιέγων Εἰσαγωγὴν, Ἀπολογίαν, Κρίτωναν, Γοργίαν. Ἀθήνας, Σχκελλάριος; Leipzig, Liebisch, 1905, xvi, 802 p.

— — T. B'. Ibid., 1908, 725 p.

Platonis opera. Recogn. brevisque adnotatione critica instruxit *J. Burnet*. T. V, Tetralogiam IX, Definitiones et spuria continens. Oxford, Clarendon Press, xii, 597 p. 7 sh.

Plato. Edited from the translation of *B. Jowett*, by *S.-C. Woodhouse*. London, Routledge, in-12, 254 p. 2 sh. 6 d.

Republic. Translated into English, with an introduction, by *A. D. Lindsay*. London, Dent, 304 p.

Il Timeo, tradotto da *G. Fraccaroli*. Torino, Bocca, 1906, xvi, 428 p.

Adani, R., Zu Plato Apol. 39 B. (N. philol. Rundschau, 1907, 22, p. 505-506.)

Apelt, O., Zu Platons Gesetzen. Progr. Jena, in-4, 18 p.

— Ueber Platons Humor. (N. J. Alt., 1907, nr. 4, 1. Abl., p. 247-292.)

— Die beiden Dialoge Hippias. Eine Platonstudie. (N. J. Alt., 1907, 9, 1. Abl., p. 630-658.)

Bertheau, L., De Platonis epistula septima. (Diss. philol. Halenses, XVII, 2, p. 145-230.) Halle, Niemeyer. 3 M.

Blass, F., Ueber die Zeitfolge von Platons letzten Schriften. (Apophoreton, 1903, p. 52-66.)

Blunk, Th., De septimae epistulae quae fertur Platonicæ adnotationibus. Diss. Greifswald, 1906, 35 p.

- Bonner, R.-J.**, The legal setting of Plato's Apology. (Class. philology, p. 169-177.) Chicago, Univ. Press, 1908.
- Burnet, J.**, Plato, Epist. II. 313 a. (Rh. M., 1907, 2, p. 312-313.)
- Dantu, G.**, L'Éducation d'après Platon. Paris, Alcan, xvi, 232 p. 3 fr.
- Doering, F.**, De Legum Platoniarum compositione. Diss. Leipzig, 87 p.
- Gardika, G. K.**, Κρίσις τῆς ὑπὸ Σπ. Μωρτζέτου [Πλάτωνος] ἐκδόσεως. Athènes, Sakellarios, 1908, 72 p.
- Herwerden, H. van**, Platonica. II. (Mn., 1907, 1, p. 396-402.)
- Hoffmann, A.**, De Platonis in dispositione Legum consilio. Diss. Greifswald, 66 p.
- Kleemann, A. von**, Das Problem des platonischen Symposion. Progr. Wien, 1906, 23 p.
- Kolar, A.**, Novy pokus V datovani Platonova Lysida. (Listy filol., 1907, 3-4, p. 177-202.)
- Orszulik, K.** — Voir Xénophon.
- Radice, G. L.**, Studi platonici. Arpino, Fraioli, 1906, 256 p.
- Robin, L.**, La théorie platonicienne des idées et des nombres d'après Aristote. Paris, Alcan, 1908, xvii, 762 p.
- La théorie platonicienne de l'amour. Paris, Alcan, 1908, 229 p.
- Schröder, W.**, Platonische Staatserziehung. Progr. Geestermünde, 47 p.
- Schulte, J.**, Quomodo Plato in Legibus publica Atheniensium instituta respexerit. Diss. Münster, 80 p.
- Shear, Th. L.**, The influence of Plato on St. Basil. Diss. Baltimore, 1906, 60 p.
- Shorey, P.**, Emendation of Plato's. Charmides 168 b. (Cl. philol., 1907, 3, p. 340.)
- Turner, E.**, Quaestiones criticae in Platonis Laetemet. (Diss. Hal., XVI, 2.) Halle, Niemeyer.
- Vetchy, A.**, Zur Erklärung einiger platonischer und sophokleischer Stellen. Progr. Wien, 1906, 44 p.

PLUTARQUE. Plutarchi vitae parallelae Agesilai et Pompei. Rec. *Cl. Lindskog*. Leipzig, Teubner, xxiv, 146 p. 3 M. 60 Pf.

Les grands citoyens de l'antiquité. Extraits. Les vies des hommes illustres de Plutarque; avec préface par *L. Chauvin*. Isle, Librairie nat. d'éducation et de récréation, 320 p., 24 grav.

- Ebner, E.**, Geographische Hinweise und Anklänge in Plutarchs Schrift: De facie in orbe lunae. Diss. München, 1906, 101 p.
- Hartman, J. J.**, Ad Plutarchum. (Mn. 1907, 4, p. 383.)
- Ad Plutarchi de tranq. an., c. 1. (Ibid., p. 439.)
- Mewaldt, J.**, Selbstzitate in den Biographien Plutarchs. (H., 1907, 4, p. 564-578.)
- Plan, P. P.**, Rabelais et les « Moraux de Plutarque » à propos d'un ex-libris (Mél. d'arch. et d'hist., p. p. l'École franç. de Rome, t. XXVI.)
- Seidel, J.**, Vestigia diatribae, qualia reperiuntur in aliquot Plutarchi scriptis moralibus. Diss. Breslau, 1906, 65 p.

POÈTES COMIQUES.

- Stroux, J.**, Ein neues Komikerfragment in der neu gefundenen Handschrift des Photius. (H., 1907, 4, p. 644.)
- Vianello, N.**, Una questione di plagio fra due comici greci. Padova, 1906.

POÈTES LYRIQUES.

- Biese.** Griechische Lyriker in Auswahl für den Sprachgebrauch hrsg. 2. Tl. : Einleitung und Erläuterungen. 2. verb. u. verm. Aufl. Leipzig, Freytag; Wien, Tempsky, 1906, iv, 400 p. Geb. 1 M. 20 Pf.
- Sitzler, J.**, Jahresbericht über die griechischen Lyriker (mit Ausnahme Pindars), die Bukoliker, die Anthologia Palatina und die Epigrammensammlung für 1898-1906. (Bursians Jahresh., 1907, 1. Abt., p. 103-322.)

POÈTES TRAGIQUES. Oedipus und sein Geschlecht. Fünf Tragödien von Aeschylos, Sophokles und Euripides, übers. von *Donner*; neu bearb. von *Wolf*. 1. Tl. Text. (Die ausländ. Klassiker, 1. Bdchn. Leipzig, Bredt, viii, 334 p., 1 Karte.

- Felsch, W.**, Quibus artificibus adhibitis poetae tragici graeci unitates illas et temporis et loci observaverint. Diss. Breslau, 1906, 44 p.

Trautner, Die Amphibolien bei den drei griechischen Tragikern und ihre Beurteilung durch die antike Aesthetik. Diss. Erlangen, 128 p.

POLLUX.

Naecherster, M., De Pollucis et Phrynichi controversiis. Diss. Lipsiae, De Seede, 1908, viii, 96 p.

POLYBE.

Baudissin, comte W. W., Der Kartagische Iolaos. (Pol. VII, 9, 4.) (dans Philotesia, ci-après, SECTION XI.)

Birke. — Voir SECTION VIII.

Hahn, L., Roms Sprache und der Hellenismus zur Zeit des Polybius. Progr. Nürnberg, 1906, 52 p.

Leuchantini de Gubernatis, M., Quo anno Polybius natus sit. (Boll. filol. class., XIV, 1, p. 16-19.)

Wunderer, K., Gleichnisse aus dem Gebiet der Malerei bei Polybios. (Ph., 1907, 3, p. 471-475.)

PORPHYRE. Πορφυρίου ἀπορρομὰὶ πρὸς τὰ νοητά. Porphyrii sententiae ad intelligibilia ducentes. Praefatus, recensuit testimoniisque instruxit B. Mommsen. Leipzig, Teubner, xxxiii, 46 p. et 10 p. Index. 1 M. 40 Pf.

POSIDONIUS.

Binder. — Voir DION CHRYSOSTOME.

Gercke. — Voir SECTION II.

PROCLUS.

Stein, F., De Procli Chrestomathia quaestiones selectae. Diss. Bonn, 57 p.

PROCOPE.

Fink, L., Das Verhältnis der Anisbrücken zur muldischen Brücke in Prokops Goterrieg. Diss. Jena; Berlin, 58 p.

PSELLOS.

Renauld, Em., Les mots latins dans la « Synopsis legum » et le « De legum nominibus » de Michel Psellos. (M. Acad. des sc. etc. de Toulouse, 10, s., t. VIII, p. 77-96.) Toulouse, Douladouire-Privat, 1908.

PTOLÉMÉE. Claudii Ptolemaei opera quae exstant omnia. Vol. II. Opera astronomica minora. Ed. J. L. Heiberg. Accedit tabula phototypica. Lipsiae, Teubner, cciii, 282 p. 9 M.

Neisser, K., Ptolemaeus oder Kopernikus? Eine Studie über die Bewegung der Erde und über den Begriff der Bewegung. (Natur- und kulturphilosophische Bibliothek. 7. Bd.) Leipzig, Barth, v, 154 p. 3 M.

PYTHÉAS.

Mair, G., Pythéas von Massilien und die mathematische Geographie. II. Teil. Progr. Marburg, 1906, 96 p., 2 Taf.

ROMANOS.

Guillaume, Romanos [et la poésie liturgique en général]. (Mél. G. Karth. t. II.)

Maas, P., Zu Romanos (Byz. Z., 1907, 1-2, p. 257.)

RUFIN.

Cybulka, K., De Rufini Antiochiensis commentariis. Diss. Königsberg, 74 p.

SAPHO.

Sitzler, J., Zu Sappho. (N. philol. Rundschau, 1907, nr. 24, p. 533-536.)

Steiner, B., Sappho. Jena, Diederichs, iv, 112 p., 6 Taf. 2 M. 50 Pf.

Scriptores originum Constantinopolitanarum. Rec. Th. Preger. Fasc. alter Pseudo-Codini origines continens : Adiecta est forma urbis C. P. Leipzig, Teubner, xxvi, 242 p. 135-376.) 6 M.

SIMONIDE de Céos.

Boas, M., Anyte und Simonides. (Rh. M., 1907, 1, p. 61-72.)

SIMPLICIUS. In Aristotelis categorias commentarium. — Voir ARISTOTE, *Commentaria*.

- SOPHOCLE.** Tragödien, hrsg. von C. *Conradt*. II. König Oedipus. Text. 2. Aufl. Leipzig, Teubner, xii, 58 p. Geb. 80 Pf.
- Cantica. Digessit O. *Schroeder*. Leipzig, Teubner, in-16, vi, 86 p.
- Electre, tragédie d'après Sophocle en 3 actes et en vers, par A. *Poizat*. Paris, Plon, 77 p.
- Elektra. Kommentar, bearb. von L. *Schunk*. Münster, Aschendorff, p. in-8, 87 p.
- Electre traduite en vers français par G. *Sauvage*. 2^e éd. Paris, Dète, 80 p.
- Edipo Re, con introduzione e commento di P. *Cesareo*. Roma, Albrighi-Segati, xxxi, 265 p.
- König Oedipus. (Uebers. von *Mart. Wohlrab.*) (Deutsche Schulausgaben hrsg. von J. *Ziehen*, nr. 47.) Dresden, 72 p. 60 Pf.
- Oedipus Tyrannus, von F. *Schubert*, 3. gänzl. umgearbeitete Aufl. von L. *Hüter*. Leipzig, Freytag; Wien, Tempsky, lxii, 58 p., 41 Abb.
- Präparationen nebst Uebersetzung zu Sophokles Antigone, von einem Schulmann, 2 Tl. (vers 681-Schluss.) Düsseldorf, Schwann, p. in-8, 121 p. à 50 Pf.
- — Zu Sophokles Ajax, 1. u. 2. Tl. Ibid. à 50 Pf.
- VOIR POÈTES TRAGIQUES, *Oedipus*, etc.
- Sophocle, Philoctète, traduction française par un groupe d'élèves du Lycée de Reims. Reims, Matot-Braine, 1908, 72 p.
- Becker, J.** Der zweite Akt des ursprünglichen Oedipus von Sophokles. Progr. Saarbrücken, 1906, 21 p.
- Herzer, J.** Sophokles' Philoktet. Uebersetzung nebst Einleitung zur ästhetischen Würdigung des Dramas und mit Anmerkungen zur Textkritik. Progr. Zweibrücken, 1906, 47 p.
- Kunert, A.** Sophokles' Antigone. Progr. Spandau, 1906, 46 p.
- Kurtz, E.** Zu Sophokles Elektra. (Berl. philol. Woch., 1907, nr. 37, p. 1182.)
- Oeri, J.** Zu Sophokles' Oedipus 1350. (Ph., 1907, 2, p. 314.)
- Pfichari, J.** Le Philoctète de Hippocrate et Hippocrate (C. R. Ac. I., 1908, p. 213-217.)
— Sophocle et Hippocrate, à propos du « Philoctète à Lemnos ». (R. Ph., p. 95-127.) T. à p., Paris, Klincksieck, 1908.
- Rahm, A.** Ueber den Zusammenhang zwischen Chorliedern und Handlungen in den erhaltenen Dramen des Sophokles (und Euripides). Progr. (Sondershausen 1907) und Diss. Erlangen, 89 p.
- Richards, F. T.** Sophokles' Oedipus tyrannus 40-43. (Cl. phil., 1907, nr. 1, p. 91-98.)
- Vetchy.** — Voir PLATON.
- Vlachos, N. P.** Some aspects of the religion of Sophocles. (Reformed church Review, X, 2, April 1906.) 24 p.
- SOZOMÈNE.**
- Bidez, Joseph.** La tradition manuscrite de Sozomène et la Tripartite de Théodore le Lecteur (Texte und Untersuchgn. etc., XXXII, 2 B.) Leipzig, Hinrichs, 1908, iv, 96 p.
- SOSYLOS.**
- Wilcken, U.** Zu Sosylos. (H., 1907, 3, p. 510-512.)
- STRABON.**
- Béretta, A.** Les cités mystérieuses de Strabon dans la région Cavare (Comtat Venaissin), l'Isar et l'Isar. Lyon, Georg, 1906. (Extr. du B. Soc. départementale... de la Drôme.)
- Birke.** — Voir SECTION VIII.
- Fritz, G.** De Strabone Stoicorum disciplinae addicto. Diss. Münster, 1906, 384 p.
- Mair, G.** — Voir SECTION II.
- TÉLÈS.**
- Cronert, W.** Eine Telesstelle. (Rh. M., 1907, 4, p. 620-625.)
- THÉOCRITE.**
- Legrand, Ph. E.** — Voir SECTION VIII.
- THÉODORE LE LECTEUR.**
- Bidez.** — Voir SOZOMÈNE.

THÉODORE PRODROME. Anecdota Prodromea dal Vat. gr. 305. Nota del dott. *A. Majuri* presentata dal socio *I. Guidi*. [3 Monodies.] (Rendiconti della r. Accad. d. Lincei, cl. d. sc. mor., stor. e filol., S. V, vol. XVII, p. 318-334.)

THUCYDIDE.

Laird, A.-G., Laconian ὄσχος in Thucydides, V, 77. (Cl. philol., 1907, 3, p. 337-338.)

Lejeune-Dirichlet, G., Thucydide, I, 1-23. Uebersetzt unter Benutzung Lehrscher Manuscripte. Progr. Königsberg i. Pr., 1906, in-4, 12 p.

Mack, K., Quae ratio intercedat inter Sallustii et Thucydidis historias. Progr. Krenzier. 1906, 22 p.

Pfeiffauf, A., Der Artikel von Personen- und Götternamen bei Thukydides und Herodotos. (Commentationes aenipontanae, hrsg. von Kalinka und Zingerle, III.) Innsbruck, Wagner, 1908, 67 p.

Schmidt, B., Zu Thukydides. (Rh. M., 1907, 1, p. 151-153.)

Stahl, M., Zu Thukydides Animadversiones in Photii fragmentum Berolinense. (Rh. M., 1907, 3, p. 479-482.)

Volquardsen. — Voir ARISTOTE.

Widmann, S., Endliche Lösung einer Thukydides-Schwierigkeit. (Woeh. f. klass. Philol., 1907, nr. 40, p. 1099-1100.)

VALENS. Vettii Valentis Anthologiarum libri. Primum edidit *G. Kroll*. Berlin, Weidmann, 1908, xvii, 420 p.

XÉNOCRATE.

Wellmann, M., Xenokrates aus Aphrodisias als Quelle für die Bücher 28-30 des Plinius. (H., 1907, 4, p. 630-642.)

XÉNOPHON. Apologia Socratis. Recensuit *V. Lundström*. Leipzig, Harrasowitz, 1906, 15 p. 75 Pf.

Économique. Texte grec, avec introduction et notes, par *H. Petitmangin*. Paris, Vve Poussielgue, 1906, 136 p.

Kltmek, P., Kritische Studien zu Xenophons Memorabilien. Progr. Breslau, in-4, 31 p.

Lincke, K., Xenophon und die Stoa. (N. J. Alt., 1906, 10, 1. Abl., p. 673-691.)

Orszulik, K., Beispiele zur griechischen Syntax aus Xenophon, Demosthenes und Platon. Progr. Teschen, 1906, 20 p.

Präparationen nebst Uebersetzung zu Xenophons Memorabilien, von einem Schulmann. I. Buch 2 Teile. Düsseldorf, L. Schwann, in-16, 92 et 59 p. à 50 Pf.

Richards, H., Xenophontea. (Cl. R., 1906, 7, p. 346-348.)

Schenkl, K., Chrestomathie aus Xenophon, aus der Anabasis, der Kypopädie, den Erinnerungen an Sokrates zusammengestellt und mit erklärenden Anmerkungen und einem Wörterbuch versehen. 14. durchgesehene Aufl. besorgt von *Al. Kornitzer* und *H. Schenkl*. Wien, Gerolds Sohn, xiv, 112 und ii, 184 p. 15 Abb., 1 Karte. Geb. 3 M 201 f.

Thalheim, Th., Zu Xenophons Oikonomikos. (H., 1907, 4, p. 630-642.)

Vollbrecht, W., Ueber den Wert von Xenophons Anabasis als Geschichtsquelle. Hamburg, 1905, 18 p.

VI. — ÉPIGRAPHIE. — PAPHROLOGIE.

Épigraphie.

BAUER. — Voir SECTION X.

BLECKMANN, F., De inscriptionibus quae leguntur in vasculis rhodiis. Diss. Göttingen, 44 p.

BUREN, A. W. van, An inscription of the Charioteer Menander (Am. J. of arch., 1907, 2, p. 179-181) 1 fig.

— Inscriptions from Asia Minor, Cyprus and the Cyrenaica. (J. H. St., XXVIII, 2, 1908, p. 160-201.)

- CLERMONT-GANNEAU**, L'antique nécropole juive d'Alexandrie. [2 inscr. gr.]. (C. R. Ac. I., 1907, p. 234-243.) 4 fig.
- Sur les inscriptions du Lucus Furrinae [3 inscr. gr.] (Ibid., p. 250-258.)
- Inscription bilingue minéo-grecque, découverte à Délos. Ibid., 1908, p. 546-561.) 1 pl.
- COMPARETTI, D.**, Iscrizione arcaica eumana. (Ausonia, 1.)
- CUMONT, Fr.**, Monuments syriens. [Inscr. gr.]. (C. R. Ac. I., 1907, p. 447-455.)
- CUQ.** — Voir SECTION XII.
- DIELS, H.**, Die Stele des Mnesitheos (S. Pr. Ak., 1908, 43, p. 1040-1046.) 1 pl.
- GAUCKLER, P.**, Le bois sacré de la nymphe Furrina et le sanctuaire des dieux syriens au Janicule, à Rome. [Inscr. grecques.] (C. R. Ac. I., 1907, p. 133-159.) 1 fig.
- GLOTZ, G.**, Une inscription de Milet. (C. R. Ac. I., 1906, p. 511-529.) Paris, A. Picard, 1906, 19 p.
- GOODSPEED, E. J.**, Field Museum inscriptions. (Class. philol., 1907, 3, p. 275-280.) 4 fig.
- GRAINDOR, P.**, Inscriptions des Cyclades. (B. bibliogr. du M. B., 1907, 2, p. 97-113.) Figg.
- Greek and Latin inscriptions in Syria, by *E. Littmann* and *W. K. Prentice*. (Publications of the Princeton University Archæol. expedition to Syria in 1904-1905.) Leyden, Brill, 1908, in-4, 41 p.
- GRÉGOIRE, H.**, Note sur une inscription gréco-araméenne trouvée à Farasa (Ariaramnea-Rhodandos). (C. R. Ac. I., 1908, p. 434-447.)
- HAUPTVOGEL, F.**, Die dialektischen Eigentümlichkeiten der Inschriften von Thera. 1. Teil. (Vokalismus.) Progr. Gilly, 1906, 31 p.
- HILLER von GAERTRINGEN, F.**, Inschrift von Rhodos. (Jahrh. österr. arch. Inst., 1906, 2, Beibl., p. 86-88.)
- Inscriptiones graecæ. Vol. IV pars II : Inscriptiones Thessaliæ. Edidit *O. Kern*; Indices composuit *Hiller von Gaertringen*, Berlin, Reimer, 1908, gr. in-4°.
- Vol. XII. Inscriptiones insularum Maris Aegæi praeter Delum. Fasc. VII : Inscriptiones Amorgi et insularum vicinarum. Edidit *J. Delamarre*. Indices composuit *F. Hiller de Gaertringen*. Addita est tabula geographica una. Berolini, G. Reimer, 1908, gr. in-4°.
- JALABERT**, le R. P., Une inscription grecque de l'Euphrate. (C. R. Ac. I., 1907, p. 598-603.)
- JANNOPOULOS, N. I.**, Θεσσαλικά προσελληνικά ἐπιγραφικά. Athènes, Sakellarios, 1908, 6 pl. et 27 fig.
- JERPHANION, G. de** et **L. JALABERT**, Inscriptions d'Asie-mineure. (Mél. de la Fac. orient. de l'Université St-Joseph, à Beyrouth, III, 1, p. 437-478.) Paris, Geuthner, 1908.
- LARFELD, W.**, Handbuch der griechischen Epigraphik. I. Bd. Einleitungs- und Hilfsdisciplinen. Die nicht attischen Inschriften. Leipzig, Reisland, VIII, 604 p., 4 Taf.
- LATTERMANN, H.**, Bauinschrift aus Athen. (M. I. A., 1906, 3, p. 359-362.)
- LEFEBVRE, G.**, Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Égypte, 1908. Préface par *G. Millet*. Le Caire, impr. de l'Institut franç. d'archéologie orient., XI, 173 p.
- Un ἱερόν ἄστρολον au Fayoum. [Inscriptions.] (C. R. Ac. I., 1908, p. 772-782.)
- MAHAFFY, J. P.**, A new inscription. (A. I. Pap., 1907, p. 167-168.)
- MICHON, Ét.**, Note sur une tablette d'héliaste athénien. (Musée du Louvre.) (S. A. F.: B. 1908, p. 352-360.)
- PRENTICE, W.**, Greek and latin inscriptions. (American archæological exped. to Syria, 1899-1900, part. III. XIV, 352 p., New York, 1908.)

- REINACH, A. J.**, Bulletin épigraphique. (R. E. G., 1907, p. 38-96.)
- REISCH.** — Voir SECTION XII, ANTIQUITÉS SCÉNIQUES.
- RICCI, S. de**, Lettre au secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. [Inscr. grecques et latines, statues mutilées, etc.]. (C. R. Ac. I., 1908, p. 791-804.)
- ROBINSON, D. M.**, Mr van Buren's notes on inscriptions from Sinope. (Am. J. of arch., 1906, 4, p. 429-433.)
— New inscriptions from Sinope. (Ibid., 1906, 4, p. 447-450.)
- ROMAIOS, K.**, Ἐπιγραφαὶ ἐκ τῆς Ἀκροπόλεως. (Ἐρ. ἱστ., 1906, 4, p. 189-196.)
- SEURE.** — Voir SECTION X.
- SIEBOURG, M.**, Neue Goldblättchen mit griechischen Aufschriften. (A. f. Rel., 1907, 3-4, p. 393-399.) 3 Abb.
- SOLMSEN, F.**, Die neue Inschrift von Megara. (M. I. A., 1906, 3, p. 342-348.)
- SPAULDING, L. C.**, On dating early inscriptions. (Am. J. of arch., 1906, 4, p. 394-404.) 10 fig.
- TORP, F.**, Die vorgriechische Inschrift von Lemnos. Christiania, Dybwad, 71 p.
- TOUTAIN, J.**, Sur l'inscription grecque Δεσμῶς, etc. du monument trouvé à Rome par P. Gauckler. (S. A. F.; B. 1908, p. 308.)
- WILHELM, A.**, Zu den Inschriften von Priene. (W. St., 1907, nr. 1, p. 1-24.)
- WILSON, H. L.**, Eine neue Inschrift aus Terracina. (M. I. A., 1906, 4, p. 394-397.) 3 Abb.
- WOLF, J.**, Aus Inschriften und Papyren der Ptolemaierzeit. Progr. Feldkirch, 1906, 33 p.
- WOODWARD, A. M.**, Some unpublished Attic inscriptions. (J. H. St., XXVIII, 2, 1908, p. 291-312.)

Papyrologie.

- BELL, H. I.**, The Aphrodito papyri. (J. H. St., XXVIII, 1, 1908, p. 97-120.)
- BOUCHÉ-LECLERCQ, A.**, Les nouveaux papyrus d'Éléphantine (R. Ph., 1908, p. 129-136.) Paris, Klincksieck, 1908.
- CORRADI, G.**, Φωσφόρος. (Boll. d. filol. class., XIV, 6, p. 134-138.)
- EITREM, S.**, Notes on some Greek literary papyri. Christiania, Dybwad, 1906, 43 p.
Elephantine-Papyri. Hrsg. von O. Rubensohn. Berlin, 1907.
- FRAENKEL, S.**, Zu n° 735 der Oxyrhynchus-Pap. (IV). (A. f. Pap., 1907, 1-2, p. 171.)
— Voir SECTION VIII.
- GOODSPEED, E.**, Chicago literary papyri. Chicago, University Press, 1908.
- HEFERMEHL, E.** — Voir SECTION V, HOMÈRE.
- HOHLWEIN, N.**, Les papyrus grecs d'Égypte. Besançon, Jacquin, 43 p.
- LESQUIER, J.**, Sur deux actes d'Évergète et de Philopator. (A. f. Pap., IV, 3-4, p. 284-297.) Leipzig, Teubner, 1908.
- MAHAFFY, J.-P.**, Magdola-Papyri XXXVII and XI. (A. f. Pap., 1907, 1-2, p. 56-59.)
- MAYSER.** — Voir SECTION VIII.
- MILNE, J. G.**, Relics of Graeco-Aegyptian Schools. (J. H. St., XXVIII, 1, 1908, p. 121-132.)
- The Oxyrhynchus papyri. Part V, by B. P. Grenfell und A. S. Hunt. London, Egypt exploration Fund, viii, 312 p., 7 pl.

Papiri egizii pubblicati dalla r. Acc. dei Lincei sotto la direzione di *D. Comparetti e G. Vitelli*. (= Supplementi filologico-storici ai Monumenti antichi). Vol. I. Papiri fiorentini, fasc. 2, nr. 36-103. Milano, Hoepli, 1906, p. 63-257, con tav. 7-15.
Lire 25.

PERDRIZET. — Voir SECTION XII.

RAEDER, R., Papyrusfundene i El-Hibeh. (Nord. Tidskr. f. filol., XV, 2, p. 63-72.)

REINACH, A. J., Nouvelles découvertes papyrologiques. (R. des idées, 15 mai 1908.) Paris, 26 p.

RICCI, S. de, Une chronique alexandrine sur papyrus. (R. arch., 4^e série, t. XI, 1908, p. 108-116.)

SUDHAUS. — Voir SECTION V, MÉTRODORE.

UNDERHILL, G. E., Theopompus (or Cratippus), Hellenica. (J. H. St., XXVIII, 2, 1908, p. 277-290.)

VIERECK, P., Die griechischen Papyrusurkunden (1899-1905). (Bursians Jahresb., 1906, p. 36-240.)

— Zu dem Corpus papyrorum Hermopolitanarum. (Berl. ph. Woch., 1907, nr. 28, p. 894-896.)

WILCKEN, U., Zu den Magdola-Papyri. (A. f. Pap., 1-2, p. 47-53.)

— Aus der Strassburger Sammlung. (Ibid., p. 115-147.)

— Ἐπιτακωμίσ, eine neue Papyrusquelle. (Ibid., p. 163-165.)

— Zum Leidensis Z. (Ibid., p. 172.)

— Papyrusurkunden. (Ibid., p. 173-189.)

WINSTEDT, E. O., Notes from Sinaitic papyri. (Class. philol., 1907, 2, p. 201-208.)

WOLF, J. — Voir *Épigraphie*.

VII. — PALÉOGRAPHIE. — COLLECTIONS DE MANUSCRITS.

BASSI, P., Per il « Catalogus codicum graecorum Bibliothecae Ambrosianae ». (Riv. di filol., 1907, 2, p. 340-342.)

BEER, R., Die Handschriften des Klosters Santa Maria de Ripoll. I. (S. W. Ak., CLV, 3.) Wien, Hölder.

BÉIS (Βέης) **N. A.**, Κατάλογος τῶν χειρογράφων τῆς χριστιανικῆς ἀρχαιολογικῆς Ἐταιρείας Ἀθηνῶν. Μέρος α': κώδικες 1-80. Athènes, Koussoulinis, 1906, 72 p.

Catalogus codicum astrologorum graecorum. [Ed. *Franz Cumont*.] VII : Codices germanicos descripsit *Fr. Boll*. Bruxelles, H. Lamertin, 1908, vii, 268 p., 2 pl. phototyp.

DIELS, H. — Voir SECTION V, MÉDECINS.

ENGELMANN, R., Eine verlorene Handschrift. (Berl. ph. Woch., 1907, nr. 32-33, p. 1049-1050.)

KIRCHBERGER. — Voir SECTION XIII.

LABASTE. — Voir SECTION XIII.

Monumenta palaeographica. Hrsg. von *Chroutl*. I. Abtlg., 1. Serie, 24. Lfg. München, Bruckmann.

STEPHANIDIS, B. K., Οἱ κώδικες τῆς Ἀδριανουπόλεως. (Byz. Z., 1907, 1-2, p. 266-284.)

VIII. — GRAMMAIRE. — LINGUISTIQUE.

- BARONE, M.**, *Etymologica*. 1. Ἀοσιγητήρ. 2. Ὀπλοότερος. (Boll. d. filol. cl., XIII, 12, p. 282-283.)
- BIRKE, O.**, De particularum μή et ὠ̄ usu Polybiano, Dionysiano, Diodoreo, Straboniano. Diss. Leipzig, 82 p.
- BLANKENSTEIN, M. von**, Griechische κατὰ und seine Verwandten. (Indog. Forschgn., 1907, 1-2, p. 99-113.)
- BRÉAL, M.**, *Πρέπει, il convient*. (R. E. G., 1908, p. 113-118.)
- BRUGMANN, K.**, Βάνκυσος, μανάβεται βανόν. (Rh. M., 1907, 4, p. 634-636.)
- CREUSEN, J.**, La langue grecque et la philosophie. (B. bibliogr. du M. B., 1907, 2, p. 115-128.)
- CRUSIUS, O.**, Σύγκρισις (Ph., 1907, 2, p. 315.)
- CUNY, A.**, Le nombre duel en grec. Thèse. Paris, Klincksieck, 1906, 524 p. 15 fr.
- DAWKINS, R. M.**, The pronunciation of θ and δ. (Cl. R., 1906, 9, p. 441-443.)
- DITTENBERGER, W.**, Methana und Hypata. (H. 1907, 4, p. 542-547.)
- DUPRÉ, G. C.**, Nota sui nomi greci in -δζ-ς. (-δζ-ς.) Firenze, Soc. tipogr. fiorent., 28 p.
- EHRlich, H.**, Noch einmal ὕμνος. (Rh. M., 1907, 2, p. 321-323.)
- F. B.**, Gewöhnliche und ungew. Schreibung von κύριος. (Rh. M., 1907, 1, p. 154-156.)
- FOAT, F. W. G.**, Fresh evidence for T. (J. H. St., 1906, 2, p. 286.)
- FRÄNKEL, S.**, Zu den semitisch-griechischen Eigennamen auf ägyptischen Inschriften (A. f. Pap., 1907, 1-2, p. 169-171.)
- GIRARD, P** Quelques réflexions sur le sens du mot « sycophante ». (R. E. G., 1907, p. 143-163.)
- HAHN.** — Voir SECTION V, POLY BE.
- HAUPTVOGEL.** — Voir SECTION VI.
- HAUSRATH, A.**, Κελίμους εις μήκος συνάψαι, συνθεῖναι. (Berl. philol. Woch., 1907, nr. 48, p. 1532-1533.)
- HAVERS, W.**, Das Pronomen der Jener-Deixis im Griechischen. Diss. Leipzig, 1905, 98 p.
- HENSE, O.**, Die Kyziker Sprachsammlung (Berl. ph. Woch., 1907, nr. 24, p. 765-768).
- HERZOG, R.**, Die Grammatik der griechischen Papyri. (Korresp.-Blatt f. d. Gelehrten... Württemb., 1907, 3, p. 81-92.)
- HIRTH, H.**, 1-4; 5, Griech. γάλα, lat. lac. (Indog. Forschgn., 1907, 1-2, p. 162 ss.)
- KOPPIN, K. I.**, Zur unterrichtlichen Behandlung der griechischen Modi auf wissenschaftlicher Grundlage, namentlich in den Bedingungssätzen. II. Grundlinien zur griechischen Moduslehre. Progr. Stettin, 36 p.
- KRUMBACHER, K.**, Ein neuer Thesaurus der griechischen Sprache (Extr. de l'Internat. Wochenschr. f. Wissensch., Kunst und Technik, 19 déc. 1908.) Berlin, 22 p.
- KUHLMANN, G.**, De poetae et poematis appellationibus. Diss. Marburg, 1906, 39 p.
- LAMBERTZ, M.**, Die griechischen Sklavennamen, Progr. Wien, 88 p.
- LEGRAND, Ph. E.**, Καπυρός. [Theocr. Thalys., v. 37.] (R. E. G., 1907, p. 10-17.)

- LUDWICH, A.**, Anekdoten zur griechischen Orthographie, V. Progr. Koenigsberg, p. 129-160, Schubert und Seidel. 30 Pf.
- LUDWIG, J.**, Quae fuerit vocis ἀρετή vis ac natura ante Demosthenis exitum. Diss. Leipzig, 1906, 52 p.
- MAYSER, E.**, Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit mit Einschluss der gleichzeitigen Ostraka und der in Aegypten verfassten Inschriften. Laut- und Wortlehre. Leipzig, Teubner, 1906, xiv, 538 p. 14 M.
- MEILLET, A.**, La place du pamphylien parmi les dialectes grecs. (R. E. G., 1908, p. 413-425.)
— Quelques emprunts probables en grec et en latin. — D'une loi de la métathèse en grec. — Crétois *ioz*. (M. Soc. linguist., t. XV.)
- NAVARE, O.**, Études sur les particules grecques. IV. La particule *σεν* et ses composés. (R. E. A., X, p. 293-335.) T. à p. Paris, Fontemoing, 1908.
- NILLSON, M. P.**, Die Causalsätze im Griechischen bis Aristoteles, I. Die Poesie. (Beiträge zur histor. Syntax d. gr. Sprache, hrsg. v. M. Schanz, 18. Heft.) Würzburg, A. Stabers, 145 p. 5 M. 50 Pf.
- OECONOMIDÈS, D. E.**, Lautlehre der Pontischen. Leipzig, Deichert, 1908, 242 p.
- ORSZULIK.** — Voir SECTION V, XÉNOPHON.
- POSTGATE, J. P.**, On « malaxo » and *μαλλίζτω*. (Cl. R., 1906, 9, p. 443.)
- POUTSMA, A.**, De afschaffing van de accentteekens bij het onderwys in het grieksch. (Vortr. auf d. 5. niederl. Philologenkongress.)
- PRAECHTER, K.**, *Μόρμος* im Sinne von *σκοτεινός*. (H. 1907, 4, p. 647.)
- PREUSCHEN, E.**, Vollständisches griechisch-deutsches Handwörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments und der übrigen urchristlichen Literatur. 1, 2, 3, 4, 5, 6. Lfg. (*α-προάγω*). Giessen, Töpelmann, 1908-1909, in-4, 800 p. (Comprendra 7 livraisons.) à 2 M.
- PROCHAZKA, J.**, Diaktoros. Progr. Rokycanec, 1906, 7 p.
- PSICHARI, J.**, Efendi. (Mél. L. Havet, p. 387-427.) T. à p. Paris, Hachette, 1908.
- RABEHL, W.**, De sermone defixionum atticarum. Diss. Berlin, 1906, 47 p., Abb.
- REGNAUD, P.**, Dictionnaire étymologique du latin et du grec dans ses rapports avec le latin d'après la méthode évolutionniste. (Annales de l'Université de Lyon, II, 19.) Lyon, Rey; Paris, Leroux, 1908, 402 p.
- ROBERTSON.** — Voir SECTION V, BIBLE.
- RODENBUSCH, E.**, Beiträge zur Geschichte der griechischen Aktionsarten. (Indog. Forschgn., 1907, 1-2, p. 116-145).
- ROSENBERG, J.**, Phönikische Sprachlehre und Epigraphik, für das Selbststudium leicht, fasslich und übersichtlich dargestellt. Mit einer historisch-geographischen Einleitung und 4 Schrifttafeln. (Die Kunst der Polyglottie, 92. Bd.) Wien, Hartleben, viii, 73 p. 2 M.
- SIEBOURG, M.**, Ungewöhnliche Schreibung von *γυνή* und *vivo*. (Rh. M., 1907, 4, p. 638-640).
- SOLMSEN, F.**, Sprachliches aus neuen Funden (*ἀνδραγαθός*, *ἔνω* und *ἔξω*). (Rh. M., 1907, 2, p. 318-321).
— Weiteres zum Suffix *-ιστον*. (Ibid. 4, p. 636-638.)
— Griechische Etymologie. (Hamburg. Versammlg. d. Philologen, p. 60-63).
- SPIEGELBERG, W.**, *Χάκτραμα*, « Ackerrain ». (A. f. Pap., 1907, 1-2, p. 169).
- STUERMER, F.**, Griechische Lautlehre auf etymologischer Grundlage. Halle, Buchhdlg. d. Waisenhauses, 30 p.
- THUMB, A.**, Handbuch der griechischen Dialekte (Indogermanische Bibliothek hrsg. von H. Hirt u. W. Streitberg). Heidelberg, Winter, 1909, p. in-8°, 403 p.
- WILHELM, A.**, Alt- und Neugriechischen (J. oest. arch. Inst., 1906, 2, p. 277-278).

WILPERT, O., Der Numerus des nominalen Prädikats bei griechischen Prosaikern. Progr. Oppeln, 1907, 7 p. 1 M.

IX. — MUSIQUE. — MÉTRIQUE. — ORCHESTIQUE. — PROSE RYTHMIQUE.

BIERNATH, E., Die Gitarre seit dem III. Jahrhundert vor Christus. Eine musik- und kulturgeschichtliche Darstellung mit genauer Quellenangabe. Berlin, Haack, vii, 144 p. 3 M.

BUCHERER, F., Neue Choliamben. (N. philol. Rundschau, 1907, 21, p. 481-484).

CHERFILS, Chr., Mimes et ballets grecs. Paris. Léon Vanier, Messein sucer, 1908, in-18, 108 p.

GOODELL, Th. D., Bisected trimeters in Attic tragedy. (Class. philol., I, 2.) Chicago Univ. Press, 1906, 21 p.

HERKENRATH, E., Der Enoplios. Ein Beitrag zur griechischen Metrik. Leipzig, Teubner, 1906, x, 186 p. 6 M. Geb. 8 M.

KRAL, J., Ein einheitliches prosodisches Princip des Nonnos. (W. St., 1907, 1, p. 50-80).

LANGLOYS, Y., Etude de musicopédie platonicienne (Tribune de St.-Gervais, XIV, 5).

MASQUERAY, P., Abriss der griechischen Metrik. Ins deutsche übersetzt von B. Pressler. Leipzig, Teubner, p. in-8, xii, 243 p. 4 M. 40 Pf.

PACHTIKOS. — Voir SECTION XVI.

RUELLE, Ch. Em., La solmisation chez les anciens Grecs. (Extr. des Sammelbände der Internationalen Musikgesellschaft). Leipzig, 1908, 18 p.

SCHROEDER, O., Voir SECTION II.

— Griechische Versperioden. (N. J. Alt., 1907, 6, 1. Abt., p. 413-419).

SERRUYS. — Voir SECTION V, HÉMÉRICUS.

SEYDEL, G., Symbolae ad doctrinam Graecorum harmonicae historiam. Diss. Leipzig, 114 p.

SHOREY, P., Choliambic dimeter and the rehabilitation of the antispast. (Trans. of the Amer. philol. Assoc., vol. XXXVIII, 1908, 6, p. 57-88). T. à p.

WHITE, J. W., « Logaëdic » metre in Greek comedy. (Harvard Stud., XVIII, 1907, p. 1-28).

ZITELMANN, E., Der Rhythmus des fünffussigen Jambus. (N. J. Alt., 1907, 7, p. 500-533; 8, p. 545-570).

X. — HISTOIRE. — CHRONOLOGIE. — GÉOGRAPHIE.

Atti del Congresso internazionale di scienze storiche in Roma, 1-9 aprile 1903. Vol. II: Atti della sezione. I. Storia antica e filologia classica. Roma, Loescher, xxxvii, 376 p. Lire 12.

AUSFELD, A., Neapolis und Brucheion in Alexandria. (Ph., LXIII, p. 481-497).

BAUER, A., Untersuchungen zur Geographie und Geschichte der nordwestlichen Landschaften Griechenlands, nach den delphischen Inschriften. Diss. Halle, 80 p., 1 Tafel.

BELL, L. G., Notes on a journey through Cilicia and Lycaonia. (R. arch., 1906, 8, p. 390-401; 9, p. 18-30). Nombr. figg.

- BETHE, L. G.**, Ithaka und Leukas. (Rh. M., 1907, 2, p. 326-327).
- BLUDAU, A.**, Juden und Judenverfolgungen im alten Alexandria. Münster, i. W., Aschendorff, vii, 128 p. 2 M. 80 Pf.
- BULLE, H.**, Orchomenos. I. Die älteren Ansiedlungsgeschichten. München, v, 128 p., 30 Taf., 38 Abb.
- BURROWS, R.**, Pylos and Sphaacteria. (J. H. St., XXVIII, 1, 1908, p. 148-149).
- BUSSE, A.**, Der Schauplatz der Kämpfe vor Troja. (N. J. Alt., 1907, 7, 1 Abt., p. 437-481).
- CARDINALI, G.**, Creta nel tramento dell' ellenismo. (Riv. di filol., 1907, 1, p. 1-32).
- COBHAM, C. D.**, Excerpta Cypria. Materials for a history of Cyprus, translated and transcribed, with an Appendix on the bibliography of Cyprus, 1908, p. in-8.
- COSTANZI, V.**, Saggio di storia tessalica. I. (Estr. dei volumi XXVI e XXVII degli Annali delle Università di Toscana). Pisa, Vamuchi, 1906, 135 p.
- CRUSIUS, O.**, Alexander und die « Schöne des Bergs ». (Ph., 1907, 3, p. 475-477).
- DODD, C. H.**, The Samians at Zancle-Messana. (J. H. St., XXVIII, 1, 1908, p. 56-76).
- DRAHEIM, H.**, Der gegenwärtige Stand der Ithakafrage. (Woch. f. klass. Philol., 1906, 49, p. 1331-1338).
- DUSSAUD, R.**, Questions de chronologie minoenne. (B. et M. Soc. d'Anthropol. de Paris, 7 nov. 1907, p. 443-449).
- La protohistoire orientale et quelques éléments décoratifs chypriotes. (Extr. de la R. de l'École d'Anthropol., juin 1908, p. 185-197.)
- FERGUSON, W. Sc.**, The premature deification of Eumenes II. (Cl. Philol., I, 3.) Chicago, 3 p.
- FICHTER, K.**, Der Zusammenbruch der griechischen Gesellschaft im 4. Jahrhundert. 1908.
- GALLOIS, E.**, Asie-Mineure et Syrie. Sites et monuments. Paris, Guilmoto, 246 p.
- GARDNER, E. A.**, Note on the Atalanta of Tegea. (J. H. St., 1906, 2, p. 28.)
- GEORGIADÈS, Ath. S.**, Les ports de la Grèce dans l'antiquité qui subsistent encore aujourd'hui. Atlas in-fol. oblong, 9 pages et 6 pl. Athènes.
- GILS, P. J. M. van**, Een lente in Italië en Hellas. Amsterdam, C. L. van Langenhuysen. 1 fl. 23 c.
- GOEKOOP, A. E. H.**, Ithaque la Grande. Athènes, Beck et Barth, 1908, 38 p.
- GRAINDOR**, Note sur un décret de la confédération des Nésiotes. (Mél. G. Kurth, t. II.)
- GROSS, J.**, Bericht über eine Fahrt nach Mykenae, Tiryns, Argos, Nauplia. Progr. Brasso (Kronstadt), 14 p.
- GRUHN, A.**, Ithaka und Leukas. I. (N. philol. Rundschau, 1907, 2, p. 173-191.)
- GRUNDY, G. B.**, The population and policy of Sparta in the fifth century. (J. H. St., XXVIII, 1, 1908, p. 77-96.)
- Guides en Grèce. — Voir SECTION XIII.
- HOFFMANN-KUTSCHKE**, Iranisches bei den Griechen. (Ph., 1907, 2, p. 173-191.)
- HUEBLER, F.**, Zwei Reisen nach Griechenland u. Kleinasien. Teil 2 (Schluss). Progr. Reichenberg, 1906, 128 p.
- JULLIAN, Cam.**, Histoire de la Gaule. I : Les invasions gauloises et la colonisation grecque. Paris, Hachette, 1908, 350 p.
- KAZAROW, G.**, Zur Geschichte der sozialen Revolution in Sparta. (S.-A. aus Klio, VII, 1.)

- KERAMOPOULOS, A. D.**, ὁ Κῶρος καὶ τὸ Ἰνδρᾶκιον πεδῖον. (Ἀθηνᾶ.) Ἀθήραις, Sakellarios, p. 161-188.
- KOLBE, W.**, Die attischen Archonten von 293/2-301/0 v. Chr. Berlin, Weidmann, 1908, in-4°. 10 M.
- KORNEMANN, E.**, Ἀναξ κρινός Ἀδριανός. (Klio, 1907, nr. 2, p. 278-288.)
- LASSEL, E.**, Delphi, Progr. Kronstadt, 1906, 14 p., 3 pl.
- LESQUIER, J.**, Sur deux dates d'Évergète et de Philopator. (Arch. f. Pap., IV, 3-4, p. 284-297.)
- MAASS, E.**, Die Griechen in Südgallien Schluss. Jahresh. d. oesterr. arch. Institut., IX, 2, p. 163-182.
- MAGO, U.**, Appunti di cronologia ellenistica. Riv. d. filol., 1907, 4, p. 376-382.
- MAIR, G.**, Παντοῖα. A : Pytheas' Fahrten in Ostsee. B : Zu πλεῦρον θαλάσσιος bei Strabo, II, 104. C : Ueber eine bautechnische Eigentümlichkeit der Mauer des Pergamos des Priamus.) Marburg a. D., W. Blankes Nachfolger.
- MARDEN, P. S.**, Greece and the Aegean Islands. London, Boston, New-York, Constable, etc., ix, 386 p., maps and ill. 12 sh. 6 d.
- MARÉES, W. von.** Karten von Leukas. Beiträge zur Frage Leukas-Ithaka, 6 Karten, nebst Text. Berlin, Gea-Verlag, 40 p., Abb.
- MAY, S.**, Die Oligarchie der 400 in Athen im J. 411. Diss. Halle, 77 p.
- MEISER, O.**, Vom Ende des Königs Kroisos. Progr. Speyer, 43 p.
- MODESTOW, R.**, Les Grecs en Italie. (En russe.) [J. du min. russe de l'Instr. publ., nr. 5, p. 1-27; 8, p. 100-131.]
- MUCH, Al.**, Die Trugspielung orientalischer Kultur in den vorgeschichtlichen Zeitaltern Nord- und Mitteleuropas. Jena, Costenoble, 141 p., 50 Abb.
- PFISTER.** — Voir Section XI.
- RADET, G.**, Ephesiaca. I. La Topographie d'Éphèse. II. La colonisation d'Éphèse par les Ioniens. Bordeaux, Fêret; Paris, Fontemoing, s. d. 1908), 40 p., carte, planches.
— L'Histoire des Lagides d'après un livre récent. R. E. A., 1907, 1, p. 6-12.)
- REICH, E.**, General history of Western nations from 500 B. C. to 1900 A. D. I : Antiquity. Vol. I, II. London, Macmillan, 1908, 479 et 485 p.
— Atlas antiquus. Ibid., 1908, 48 cartes. (Atlas militaire.)
- REINACH, A. J.**, Documents nouveaux pour l'histoire des Gaulois d'Orient (R. celt.) Paris, Champion, 1908, 26 p.
- REUSS, F.**, Hellenistische Beiträge. 1 : Bactra und Zariaspo. 2 : Seleukos und Ptolemaios Keraunos. (Rh. M., 1907, 4, p. 591-601.)
- ROESIGER, F.**, Geschichte Griechenlands. (Hillger, ill. Volksbücher. 83. Bd.) Berlin, Hillger, 84 p., 15 Ill. 30 Pf.
- SCHOENER, R.**, Das antike Cumae. (Illustr. Ztg., nr. 3324, 14. März 1907, p. 440 ff., 10 Abb.)
- SCHULTEN, A.**, Ampurias, eine Griechenstadt am iberischen Strande. (N. J. Alt., 1907, 5, 1. Abt., p. 334-346, 3 Taf.)
- SCHWABE, E.**, Athen. 1/2500. 6 Blatt je 63,5 × 80,5 cm. Farbdr. (Sammlg. historischer Schulwandkarten, hrsg. von A. Baldamus, gezeichnet von Ed. Gaebler. 1. Abt., nr. 6.) Leipzig, G. Lang. 45 M.
- SERRUYS, D.**, A propos d'un triomphe de Justinien. (R. E. G., 1907, p. 240-244.)
- SEURE, G.**, Nicopolis ad Istrum. Étude historique et épigraphique. (Extrait de la Revue archéologique.) 1908, 99 p., 1 pl.
- SOLARI, A.**, Ricerche Spartane. Livorno, Giusti, xx, 303 p.
- STAEHELIN, F.**, Geschichte der kleinasiatischen Galater. 2. umgearbeit. und erweit. Aufl. Leipzig, Teubner, iv, 122 p. 4 M. 80 Pf.

- STERN, E. von**, Die prämykenische Kultur in Süd-Russland. (En russe et en allemand.) Moscou, 1906.
- SWOBODA, H.**, Griechische Geschichte. 3. verbess. Aufl. (Sammlung Göschen, nr. 49.) Leipzig, Göschen, 194 p.
- TARN, W. W.**, The fleet of Xerxes. (J. H. St., XXVIII, 2, 1908, p. 202-233.) 5 sh.
- TUCKER, T. G.**, Life in ancient Athens. London, Macmillan. 5 sh.
- URBAN, C.**, Cognizioni e favole geografiche nell' età greca. Tradotto dal tedesco da *A. Cosattini*. Livorno, viii, 56 p. 70 c.
- VOLLGRAFF, M. W.**, Dulichion-Leukas. (N. J. Alt., 1907, nr. 9, 1. Abt., p. 617-629.)
- Voir SECTION XIII.
- WACE, A. J. B.**, Topography of Pelion and Magnesia. Addenda. (J. H. St., XXVIII, 2, 1908, p. 337.)
- WERNER, E.**, Griechische Geschichte. (Miniaturbibliothek.) Leipzig, A. O. Paul, 77 p. 40 Pf.
- WILLRICH, K.**, Dositheos Drimylos' Sohn. (Klio, 1907, nr. 2, p. 293-294.)
- XANTHOUDIDIS, S.**, 'Εκ Κρήτης. (Εφ. ἀρχ., 1906, nr. 3, p. 117-156.) 5 pl., 8 fig.

XI. — RELIGION. — MYTHOLOGIE. — CULTE.

- ABT, A.**, Die Apologie des Apuleius von Madaura und die antike Zauberei. (Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten, hrsg. von *Dieterich* und *Wünsch*, IV, 2.) Giessen, Töpelmann, 1908, 345 p.
- ADAM, J.**, The religious teachers of Greece. Edinburgh, Clark, 1908, 467 p.
- ALY, W.**, Der kretische Apollonkult. Leipzig, Dieterich, 58 p.
- ARAVANTINOS, A. P.**, Ἀσκληπιός καὶ Ἀσκληπιεία. Μετὰ προλόγου τοῦ ἐν Βερολίῳ καθηγητοῦ τῆς ἱστορίας τῆς ἰατρικῆς Κυρ. *Jul. Pagel*. Athènes, Beck et Barth; Leipzig, Drugulin, xviii, 221 p., 34 pl. et nombr. fig.
- ASSMANN, E.**, *Περσικὰ*. (Ph., 1907, 2, p. 313-314.)
- BERTRAM, F.**, Die Timonlegende. Diss. Heidelberg, 1906, 99 p.
- BETHUNE-BAKER, J.**, Nestorius and his teaching. A fresh examination of the evidence, with special reference to the newly recovered apology of Nestorius. (The Bazaar of Heraclides.) (1908).
- BIRT, Th.**, Schreibende Gottheiten. (N. J. Alt., 1907, nr. 10, 1. Abt., p. 700-721.)
- BOUSSET, W.**, Hauptproblem der Gnosis. (Forschgn. zur Religion und Literatur des alten u. neuen Testaments, 40. Heft.) Göttingen, Vandenhœck u. Ruprecht, vi, 398 p. 12 M.
- BURKITT, C. Fr.**, Urchristentum in Orient. Deutsch, von *Erw. Preuschen*. Tübingen, Mohr, viii, 160 p. 3 M.
- CHATZIS, A. Chr.**, Ἱεροὶ νόμοι. Extr. de l'Ἐφημ. ἀρχ., 1908.)
- CHUDZINSKI, A.**, Tod und Totenkultus bei den alten Griechen. (Gymnasialbibliothek, hrsg. v. *Hoffmann*, 44. Heft, Güterslohe, Bertelsmann.) 83 p.
- CLERMONT-GANNEAU, A.**, L'Aphrodite phénicienne de Paphos. (R. arch.) Paris, Leroux, 1908.
- COMMELIN, P.**, Nova mythologia graeca e romana. Traducción Brasileira. Paris, Garnier frères, 1906, in-18 Jésus, vii, 483 p., nombr. grav.
- CÖNERT, W.**, Leges Graecorum sacrae. (Götting. gelehrte Anz.) Berlin, Weidmann, p. 1017-1029.

- COOK, A. B.**, Who was the wife of Zeus? (Cl. R., 1906, 7, p. 365-378.)
- CORSSEN.** — Voir SECTION V, HOMÈRE.
- CUMONT, Franz**, La religion et la philosophie en Grèce. (J. d. S., mars 1908, p. 113-126.)
- Recherches sur le manichéisme. I. La cosmogonie manichéenne d'après Théodore Bar Khôni. Bruxelles, Lamertin; Paris, chez Geuthner, 1908.
- DAWKINS, R. M.**, The modern carnival in Thraee and the cult of Dionysus. (J. H. St., 1906, 2, p. 191-206. 9 fig.)
- DELEHAYE, H.**, Les légendes grecques des saints militaires. Paris. A. Picard, 1909.
- DEONNA, W.**, Talismans magiques trouvés dans l'île de Thasos. (R. E. G., 1907, p. 364-382.) 3 fig.
- DOMASZEWSKI, von**, Dei incerti und dei certi. (A. f. Rel., X, 1, p. 1-17.)
- DRERUP, E.**, Griechische Mythologie und Religionsgeschichte (Wissenschaftliche Beilage zur « Germania », V, 2, 1907.)
- EHRLICH, H.**, Zur Mythologie (... 2. Μοῖρα. 3. Ἐστία-Vesta, etc.) (Z. f. vergleich. Sprachf., 1907, 3, p. 283-304.)
- HRMANN, Ph.**, De juris sacri interpretibus atticis. (Religionsgeschichtliche Versuche, etc., IV, 3, p. 347-408. Giessen, Töpelmann, 1908.)
- Encyclopædia of religions and ethics. Edited by *J. Hastings*, with the assistance of *J. Selby* and other scholars. Vol. I. [A-ART]. Edinburgh, Clark; Paris, chez Geuthner, 1908, 903 p. On s'engage à l'ouvrage entier.
- ENGELMANN, R.**, Herakles. Sagenhistorische Untersuchungen. (Philol. Untersuchgn., 49. Heft.) Berlin, Weidmann, x, 185 p. 6 M.
- HARNACK, Ad.**, Die angebliche Synode von Antiochia im Jahre 324-5. Berlin, Georg Reimer; Paris, chez Geuthner, 1908.
- HELMHOLD, J.**, Der Atlasmythus und Verwandtes. Progr. Mülhausen in E., 1906, 30 p., 3 Abb.
- HOLL, K.**, Der Anteil der Styliten am Aufkommen der Bilderwehrung. (Dans Philotesia. — Voir ci-après.)
- KROPATSCHEK, G.**, De amuletorum apud antiquos usu capita duo. Diss. Greifswald, 72 p.
- KEKULA, R. C.**, Alkmans Partheneion. Ein Beitrag zum lakonischen Artemiskultus. (Aus Philologus.) Leipzig, Dieterich, 31 p. 80 Pf.
- LAQUEUR, R.**, Zur griechischen Sagenchronologie. (H., 1907, 4, p. 313-332.)
- LEFEBVRE, G.** — Voir SECTION VI.
- LEZIUS, J.**, Gentilizische und lokale Phylen in Attika. (Ph., 1907, 3, p. 321-336.)
- LIVIUS, Th.**, Die allerseligste Jungfrau bei den Vätern der ersten sechs Jahrhunderte. Autorisierte Uebersetzg. aus dem Englischen von *Ph. Prinz v. Arenberg* und *H. Dhom*. 2. Bd. Trier, Paulinusdruckerei, vi, 241 p. 5 M.
- MÉLY, F. de**, Le Christ à tête d'âne du Palatin. (C. R. Ac. I., 1908, p. 82-92.) 1 dessin.
- MÉNARDOS, S.**, Where did Aphrodite find the body of Adonis? (J. H. St., XXVIII, 1, 1908, p. 133-137.)
- MOMMSEN, A.**, Apollon auf Delos. (Ph., 1907, 3, p. 433-459.)
- MRAS, K.**, Babylonische und erythraische Sibylle. (W. St., 1907, nr. 1, p. 23-49.)
- NEWCOMER, Ch. B.**, Maron, a mythological study. (Cl. Philol., 1907, 2, p. 193-201.)
- OTTO, W.**, Die wirtschaftliche Lage und die Bildung der Priester im hellenistischen Aegypten. Breslau, 1907, 70 p.
- PASCAL, C.**, L'agettivo « Oetaeus ». (Boll. filol. class., XIV, 2, p. 38-39.)
- PASSAUER, F.**, Die Saalburg und der Mithraskult, Frankfurt a. M., Mahlau u. Waldschmidt, 43 p., 2 Abb.

- PATON, W. R.**, The Pharmakoi and the story of their fall. (R. arch., 1907, 10, p. 51-57).
- PFISTER, F.**, Die mythische Königsliste von Megara und ihr Verhältniß zum Kult und zur topographischen Bezeichnung. Diss. Heidelberg, 56 p.
- Philotesia. Paul Kleinert zum LXV. Geburtstag dargebracht. Berlin, Trowitzsch, iv, 415 p. 12 M.
- RADFORD, L.**, Three teachers of Alexandria : Theognostus, Pierius and Peter. A study in history of Origenism and Anti-Origenism. 1908.
- REINACH, S.**, Hippolyte. (A. f. Rel., X, 1, p. 47-60.)
— Cultes, mythes et religions. T. III. Paris, Leroux, 1908.
- REITZENSTEIN, R.**, Hellenistische Wundererzählungen. Leipzig, Teubner, 1906, 172 p.
- ROBERT, Pandora.** (Hamburg. Versammlg. d. Philol., p. 53.)
- ROSCHER, W. H.**, Lexicon der griechischen und röm. Mythologie. 53. Lfg. Leipzig, Teubner. 2 M.
— — 56. Lfg. 2 M.
— Enneadische Studien. Versuch einer Geschichte der Neunzahl bei den Griechen, mit besonderem Berücksicht des älteren Epos, der Philosophen und Aerzte. (Abhandlgn. der kön. sächsischen Gesellsch. d. Wissensch., Philol.-hist. Kl., XXVI. Bd., nr. 1.) Leipzig, Teubner, 470 p. 6 M.
- RUSCH, A.**, De Serapide et Iside in Graecia cultis. Diss. 1906, 86 p.
- SAMTER, E.**, Aus der Religionswissenschaft. (N. J. Alt., 1906, 9, 1. Abt., p. 667-670.)
- SCHMIDT, W.**, Geburtstag im Altertum. (Religionsgeschichtl. Versuche, etc. hrsg. von Wünsch u. Deubner, VII, 1). Giessen, Töpelmann, 1908, 136 p.
- SCHENE, J.**, Griechische Personennamen als religionsgeschichtliche Quelle. Ein Versuch. Progr. Dusseldorf, 1906, 35 p.
- SCHULTZ, W.**, Studien zur antiken Kultur. 2. u. 3. Heft. Altionische Mystik. 1. Hälfte. Wien, Akad. Verlag, xix, 353 p. 7 M. 50 Pf.
- SCIAVA, R.**, La leggenda di Medea. (At. e R., n° 101, p. 133-145.)
- SETTEGAST, F.**, Antike Elemente im altfranzösischen Merowingerzyklus. [La mythologie grecque recherchée dans l'ancienne épopée française.] Leipzig, Harrassowitz, 86 p.
- SIECKE, E.**, Mythos, Sage, Märchen in ihren Beziehungen zur Gegenwart. Leipzig, Hinrichs, 1906, 29 p.
— Hermes der Mondgott. Studien zur Aufhellung der Gestalt dieses Gottes. (Biblioth. Mytholog.) Leipzig, Hinrichs, 1908.
- STEINER, Rad.**, Le mystère chrétien et les mystères antiques. Traduit de l'allemand et précédé d'une introduction par Ed. Schuré. Paris, Perrin, 1908, in-16, 259 p. 1 portrait. 3 fr. 50 c.
- STENGEL, P.**, Zu den griechischen Sakralaltertümern. (N. Symb. Joachimicae.)
— βους ἑβδομος, der Stier als siebentes Opfer nach Schaf, Schwein, Ziege, Huhn (ὄρνις), Hahn (πτερυγός) und Gans (H., 1907, nr. 4, p. 644.)
- STOFFELS, J.**, Die mystische Theologie des Makarius des Aegypters und die ältesten Ansätze christlicher Mystik. 1908, vii, 173 p.
- STOLL, W.**, Die Götter des klassischen Altertums. Populäre Mythologie der Griechen und Römer. 8. umgearbeit. Aufl. von H. Lamer. Leipzig, Teubner, x, 336 p., 92 Abb. Geb. 4 M. 50 Pf.
- STRAZZULLA, V.**, Sull'evoluzione della religione e mitologia greca. (Estr. d. Riv. d'Italia.) Roma. 1908, 34 p.
- THOMSON, A.**, Prometheus' Bedrag. (Nord. Tidskr. filol., XV, 3-4, p. 105-126.)
Transactions of the third international Congress for the history of religions. Oxford, Clar. Press, 1908, 327 et 454 p.

- USENER, H.**, Der heilige Tychon. Sonderbare Heilige. Texte und Untersuchungen. I. Leipzig et Berlin, Teubner, VIII, 162 p. 3 M.
- VOGT, A.**, Vie de St Luc le Stylite. Bruxelles, Soc. des Bollandistes; Paris, A. Picard, 1908, 36 p.
- VUERTHEIM, J.**, De Aiakis origine, cultu, patria. Accedunt commentationes tres de Amazonibus, de Carneis, de Telegonia. Lugd. Bat., Sijthoff, 227 p.
— Ὁ Αἰτωλὸς μέγιστος κήρυκος. (Mn., XXXV, 3, p. 335-336.)
- WENIGER, L.**, Olympische Forschungen. III: Dienst der Müttergöttinnen und Verwandtes. (Mit 3 Grundrissen im Text.) Klio, 1907, 2, p. 143-182.)
- WISSOWA, G.**, Kalendarisches; Tierkreiszeichen und Schutzgottheit: Landwirtschaftliches; Feste. (Aphophoretion, 1903, p. 29-51.)
- WOLF, H.**, Die Religion der alten Griechen. (Gymnasialbibliothek, Heft 41.) Güterslohe, Bertelsmann, 1906, 108 p. 1 M. 50 Pf.
- WUENSCH, R.**, Hellenistische Wundererzählungen. Deutsche Literaturztg., 1907, 19, p. 1157-1167.)
- ZIEHEN.** — Voir SECTION XII.

XII. — ANTIQUITÉS. — INSTITUTIONS.

- ADAM, L.**, Ueber die Unsicherheit des literarischen Eigentums bei Griechen und Römern. Düsseldorf, Schaub, 1906, 219 p. 4 M.
- AMATUCCI, A. G.**, Hellas, Disegno storico della cultura greca. Vol. II. Bari. Laterza figli, 345 p. Lire 3.
- ANTONIO, M.**, Le interpolazioni risultanti dal confronto tra il Gregoriano, l'Ermogeniano, il Teodosiano, le Novelle Postteodosiane e il codice Giustiniano. (Bollet. d. Istituto d. diritto romano, 1906, 1-2, p. 5-114.)
- BETHE, E.**, Die dorische Knabenliebe. (Rh. M., 1907, 3, p. 438-475.)
- BESCH, P.**, Θεωρός. Untersuchung zur Epangelie griechischer Feste. Berlin, Meyer u. Müller, 1908, 143 p.
- BOUCHÉ-LECLERCQ, A.**, L'ingénieur Cléon. (R. E. G., 1908, p. 121-152.)
- BRUECKNER, A.**, Lebensregeln auf Athenischen Hochzeitsgeschenken. (62. Progr. zum Winckelmannsfeste der arch. Gesellsch. zu Berlin.) Berlin, Reimer, in-4, 18 p., 2 Taf., 6 Abb.
- BURLE, E.**, Essai historique sur le développement de la notion de droit naturel dans l'antiquité grecque. Trévoux, Jeannin, 1908, 632 p.
- CALDERINI, A.**, La manomissione e la condizione dei liberti in Grecia. Milano, Hoepli, 1908, XIX, 464 p.
- CAVAIGNAC, E.**, Études sur l'histoire financière d'Athènes au ve siècle. Le trésor d'Athènes de 480 à 401. Paris, Fontemoing, 1908, LXXV, 192 p.
- CHWOSTOW, M.**, Recherches sur l'histoire des relations commerciales à l'époque des monarchies hellénistiques et de l'empire romain. I. Histoire du commerce oriental dans l'Égypte gréco-romaine. (En russe.) Kazan, Imprimerie de l'Université, 1907, in-8°, xxvii, 479 p.
- CUQ, Ed.**, Notes d'épigraphie et de papyrologie juridiques, nr. 1-3. (Extr. de la Nouv. R. histor. du droit français et étranger.) 1908.
- CYBICHOWSKI, S.**, Das antike Völkerrecht. Zugleich ein Beitrag zur Konstruktion des modernen Völkerrechts. Breslau, Marcus, VII, 103 p.
- DESHAIRS, L.**, Histoire du costume. I. Le costume dans l'Antiquité. Melun. Impr. administrative, 19 p.
- FAULMÜLLER, G.**, Der attische Demos im Lichte der Aristophanischen Komödie. Progr. München, 1906, 67 p.

- FERGUSON, W. S.**, Researches in Athenian and Delian documents. (Klio, 1907, 2, p. 213-240.)
- FINACZY, E.**, Histoire de l'éducation dans l'antiquité. (En hongrois.) Budapest, Hornyonsky, 1906, v, 307 p.
- FRANCOTTE, H.**, Les taxes du vingtième et du dixième dans la ligue de Délos. (Mél. G. Kurth, t. H.)
- Etude sur le système des impôts dans les cités et les royaumes grecs. Phoros, Eisphora, Syntaxis. (M. B., 1907, 1, p. 53-81.)
- La Polis grecque. Recherches sur la formation et l'organisation des Etats, des ligues et des confédérations dans la Grèce ancienne. (Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums, hrsg. von *Dreup, Grimm* und *Kirsch*, 1, 3-4.) Paderborn, Schöningh, 257 p.
- FUSTEL DE COULANGES**, Der antike Staat. Studien über den Cultus, das Recht und die Einrichtungen Griechenlands und Roms. Autoris. Uebersetzung von *P. Weiss*. Begleitwort von *H. Schenkl*. Berlin und Leipzig, W. Rothschild, 1906, xi, 479 p. 12 M.
- GLOTZ, G.**, Les esclaves et la peine du fouet en droit grec. (C. R. Ac. I, 1908, p. 571-587.)
- HUVELIN, P.**, La solidarité de la famille en Grèce et la méthode du droit comparé, d'après un livre récent. Paris, Larose et Tenin, 27 p.
- IBEL, T.**, Die Wage bei den Alten. Progr. Forchheim, 1906, 69 p., 1 Taf., 22 Fig.
- JOHANNES, H.**, De studio venandi apud Graecos et Romanos. Diss. Göttingen, 81 p.
- JUDEICH, W.**, Untersuchungen zur athenischen Verfassungsgeschichte. (Rh. M., 1907, 2, p. 295-308.)
- KUZNEZOW, S.**, Die Sepulkralmasken, ihr Gebrauch und Bedeutung. Kazan.
- LEGRAND, Ph. E.**, L'argumentation d'Euxythéos dans le discours contre Euboulidés. (R. E. A., 1907, 3, p. 228-232.)
- LEISI, E.**, Der Zeuge im attischen. Rechte I. Frauenfeld, Huber, 1908, 166 p.
- LEZIUS.** — Voir SECTION XIII.
- MEISTER, R.**, Eidshelfer im griechischen Rechte. Diss. Bonn, Georgi, 1908, p. 559-586.
- MEYER, P. M.**, Zum ptolemäischen Gerichtsverfahren. (Klio, 1907, 2, p. 289-291.)
- NACHMANSON E.**, Freilassungsurkunden aus Lokris. (M. I. A., 1907, 1, p. 1-70.) 1 Taf.
- PERDRIZET, P.**, Une fiction du droit privé attique. [Papyrus de Lille n° 29.] (C. R. Ac. I, 1908, p. 448-450.)
- PETERSEN, E.**, Zur altattischen Haartracht « Tettix ». (Jahrb. oest. arch. Instit., 1906, 2; Beiblatt, p. 78-86.)
- PREISIGKE, F.**, Die Ptolemäische Staatspost. (Klio, 1907, 2, p. 241-277.)
- REINACH, A. J.**, Les mercenaires et les colonies militaires de Pergame. (R. arch., 4^e s., t. XII, 1908, p. 174-218.)
- REINACH, S.**, Sycophantes. (R. E. G., 1906, p. 339-358.)
- SANCTIS, G. de**, La guerra e la pace nell' antichità. Turin, Stamp. Holl, 26 p.
- SUNDWALL, J.**, De institutis rei publicae Atheniensium post Aristotelis aetatem commutatis. I. (Acta Soc. scientiarum Fennicae. T. XXXIV.) Helsingfors, 1906, in-4^o, 26 p., 1 tableau.
- TAUBENSCHLAG, R.**, Die ptolemäischen Schiedsrichter und ihre Bedeutung für die Rezeption des griechischen Rechts in Aegypten. (A. f. Pap., 1907, 1-2, p. 73-94.)
- TUCKER.** — Voir SECTION X.
- WAGNER, E.**, Un processo in Atene. Tradotto dal tedesco da *A. Cosattini*. Livorno.

- WEBER, H.**, Attisches Prozessrecht in den Seebundstaaten. (Studien zur Gesch. und Kultur d. Altertums, I, 5.) Paderborn, Schöningh, 1908, 66 p.
- WENDLAND, P.**, Die hellenistisch-römische Kultur in ihren Beziehungen zu Judentum und Christentum. 4. Lfg. (Schluss.) Tübingen, Mohr, p. 97-190.
- WENGER, L.**, Die Stellvertretung im Rechte der Papyri. (Festschrift der k. k. Franzens-Universität in Graz aus Anlass der Jahresfeier am 15 oct. 1906.)
- WESTERMANN, W. L.**, Interstate arbitration in antiquity. Reprinted from the *Classical Journal*, vol. II, nr. 3, March 1907, p. 197 ff.)
- WOLTERS, P.**, Ἀρχαιότητες τῶ ἐ'. (Jahresh. oest. arch. Institut., 1906, 2, p. 293-297.)
- ZEHETMAIER, J.**, Leichenverbrennung und Leichenbestattung im alten Hellas, nebst den verschiedenen Formen der Gräber. (Beitr. z. Kunstgesch. N. F., XXXV.) Leipzig, Seemann, vii, 193 p.
- Die Arten der Leichenbergung in der vormykenischen Zeit Griechenlands. Diss. Jena, 44 p., 2 Abb.
- ZIEBARTH, E.**, Das Schulwesen von Milet. (Hamburg. Versammlg. d. Philologen, p. 36-46.)
- ZIEHEN, L.**, Leges Graecorum sacrae. Pars altera, fasc. 1 : Leges Graeciae et insularum. Leipzig, Teubner, 172 p. 12 M.

Antiquités scéniques.

- BIEBER, M.** — Voir SECTION XIII.
- O' CONNOR, J. B.**, Chapters in the history of actors and acting in ancient Greece. Chicago, Univ. Press, 1908, 149 p.
- REISCH, E.**, Urkunden dramatischer Aufführungen in Athen. (Z. f. d. oesterr. Gymn., 1907, 4, p. 289-315.)
- SCHENKL, H.**, Zu den attischen Bühnenurkunden. (Berl. ph. Woch., 1907, nr. 14, p. 443-448.)
- — Nachtrag. (Ibid., nr. 27, p. 862-863.)
- WARNECKE, B.**, Dernières publications sur les mimes. (En russe.) Kazan, 46 p.
- WEDDIGEN, O.**, Das griechische und römische Theater und das Theater Shakespeares in ihrer kulturgeschichtlichen Entwicklung, nach den neuesten Forschungen. (Kulturgeschichtliche Bucherei, nr. 2.) Kötzenschenbroda, Thawizer, in-16. 50 Pf.
- WHITE, J. W.**, An unrecognised actor in Greek comedy. (Harvard Stud., vol. XVII.)

XIII. — ARCHÉOLOGIE. — FOUILLES.

- ADAMANTIIOU, Ad.**, Ἐργασίαι εἰς Μουσθεῶν (1906). (Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθ. ἰσθ. ἐταιρείας τοῦ ἔτ. 1906. Athènes, Sakellarios, p. 169-177.)
- Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart. Unter Mitwirkung von 300 Fachgelehrten des In- u. Auslandes, hrsg. von U. Thieme und F. Becker. I. Bd. Leipzig, Engelmann, xii, 600 p. 32 M. Geb., 35 M.
- ANDERSON, W. S., and R. Ph. SPIERS**, The architecture of Greece and Rome. 2^d ed. rev. and enlarged. London, Batsford, 1908, xxii, 359 p., 255 illustrations.

- BAEDEKER, K.**, Handbuch für Reisende. Griechenland. Mit einem Panorama von Athen. 5. Aufl. Leipzig, 1908, cxxviii, 442 p. 8 M.
- BEAZLEY, J. D.**, Three new vases in the Ashmolean Museum (J. H. St., XXVIII, 2, 1908, p. 313-318.) 3 pl.
- BIENKOWSKI, P. von**, Die Darstellungen der Gallien in der hellenistischen Kunst, 1908, viii, 151 p., 9 pl., 175 fig.
- BLINKENBERG, Chr. et K. F. KINCH**, Exploration archéologique de Rhodes. (Fondation Carlsberg.) 4^e Rapport. (Acad. roy. des sc. et des l. de Danemark, 1907, p. 21-47.) Fig. 51-56.
- BRANDENBURG, E.**, Ueber prähistorische Grotten in Phrygien. Diss. Marburg, 1906, in-4, 17 p., 28 fig.
- BRUNN-BRUCKMANN'S** Denkmäler griechischer und römischer Sculpture fortgeführt und mit erläuternden Texten versehen, von P. Arndt, 101. Lfg. München, F. Bruckmann, 1908. Pl. 601-605.
- BURROWS, R. M.**, The discoveries in Crete and their bearing on the history of ancient civilisation. London, Murray, xvi, 244 p., with illustr.
- CALDERINI, A.**, Di un' ara greca dedicatoria agli dei inferi esistente nel Museo archeologico di Milano. Milano, Hoepli, 34 p., 2 tav.
- CAROTTI, C.**, Corso elementare di storia dell' arte. Vol. I : L'arte dell' eva antico. Milano, in-12, con 590 incis.
- Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire, fascicules 25... 26 : Graeco-Egyptian coffins, masks and portraits, par C. C. Edgar. xix, 136 p., 48 pl. fasc. 27... Le Caire, Impr. de l'Institut français d'archéologie orientale, 1905-6, in-4.
- CAVADIAS, P., et KAWERAU, W.** Ἡ ἀνασκαφή τῆς Ἀκροπόλεως ἀπὸ τοῦ 1885 μέχρι τοῦ 1890. Ἐκδίδεται ὑπὸ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας. Athènes, 1906, in-folio. Pl. lithogr.
- CHAPOT, V.**, La colonne torse et le décor en hélice dans l'art antique. Paris, E. Leroux, 176 p., 210 fig.
- CHASE, G. H.**, Die Loeb collection of Arretine pottery. Catalogue with introduction and descriptive notes. New-York, 1908, 167 p., 23 pl.
- CHATELAIN, Em.**, Rapport sur les travaux des Écoles d'Athènes et de Rome, pendant les années 1906-1907, fait au nom de la Commission de ces Ecoles, etc. (C. R. Ac. I., 1908, p. 288-305).
- Collection Strozzi. Médailles grecques et romaines. Rome, 197 p., 21 pl.
- COLLIGNON, Max.**, L'archéologie grecque, 2^e éd. [revue et augm.]. (Biblioth. de l'enseignement des Beaux-Arts.) Paris, Alc. Picard, xi, 394 p., 218 ill.
- CONZE, Pro** Pergamo. (Hamburg. Versammlg. d. Philol., etc., p. 21-36.)
- CULTRERA, G.**, Saggi sull'arte ellenistica e greco-romana. I. La corrente Asiana. Roma, Loescher, xlvii, 234 p.
- DAWKINS, R. M.**, Archaeology in Greece, 1907-1908. (J. H. St., XXVIII, 2, 1908, p. 319-336.)
- DELBRÜCK, R.**, Hellenistische Bauten in Latium. I. Baubeschreibungen. Strassburg, Trübner, v, 92 p., 88 Abb., 20 Taf.
- DEMARTEAU, J. E.**, Le vase planétaire de Jupille. (Mél. G. Kurth, t. II.)
- DEONNA, W.**, Sur une tête en terre cuite de l'Antiquarium de Berlin. (R. arch., t. VIII, 1906, p. 402-408.) 2 pl.
- Les reliefs thasiens d'Héraklès et de Dionysos. (Ibid., t. XI, 1908, p. 25-39.) Paris, Leroux, 15 p.
- Marbres antiques des collections de Genève. (Ibid., t. XII, 1908, p. 153-173, 17 fig.)
- Deux potiers de l'époque hellénistique : Asklépiadès et Ariston. (R. E. G., 1907, p. 1-9.)
- Vases à surprise et vases à puiser le vin. (B. de l'Institut genevois, t. XXXVIII.) Genève, impr. centrale, 1908, p. in-8, 29 p.

- DICKINS, G.**, A new replica of the Choiseul-Gouffier type. (J. H. St., 1906, 2, p. 278-280.) 3 fig.
- DIEHL, Ch.**, Palerme et Syracuse. (Villes d'art célèbres). Paris, H. Laurens.
- DOERPFELD, W.**, Tiryns, Olympia, Pylos. (M. I. A., 1907, 1, p. I-xvi.)
- DROOP, J. P.**, Two Cyrenaic kylikes. (J. H. St., XXVIII, 2, 1908, p. 175-179.)
- DUCATI, P.**, Sul Dioniso della Gigantomachia di Pergamo. R. arch., 1906, 8, p. 409-412.
- Brevi osservazioni sul ceramista attico Brigo. Noterelle archeologiche. Bologna, Azzoguidi, 89 p.
- DUGAS, Ch., et R. LAURENT**, Essai sur les vases de style cyrénéen. (R. arch., 1906.) Paris, Leroux, 1906, 36 p., 12 pl.
- DURM, J.**, Das Korinthische Capitel in Phigalia. (Jahresh. d. oesterr. arch. Institut., 1906, 2, p. 287-294.) Abb.
- DYER, L.** (Posthume), The Olympian theatron and the battle of Olympia. (J. H. St., XXVIII, 2, 1908, p. 250-273.)
- ENGELMANN, R.**, Jahresbericht über Archäologie. (Jahresb. d. philol. Vereins in Berlin, 1907, in Z. f. Gesch., 1907, 4, 5, p. 90-113.)
(Voir le détail, Bibliotheca philologica classica, 1907, p. 88.)
- EVANS, A. J.**, The prehistoric tombs of Knossos. I : The cemetery of Zafer Papoura : II : The royal tomb of Isopata...., 1906, 13 pl., 147 fig.
- EVELYN-WHITE, H. G.**, The throne of Zeus at Olympia. (J. H. St., XXVIII, 1908, 1, p. 49-55.)
- FONTRIER, A.**, Antiquités d'Ionie. 7. Topographie de Smyrne; la fontaine Καλλεώ; le Melès. (R. E. A., 1907, 2, p. 114-120.) 1 pl.
- Fouilles de Delphes. Texte. Tome V, 1^{er} fascicule, par *P. Perdrizet*. Paris, Fontemoing. [Publications antérieures : T. II, fasc. 1, planches (Topographie et architecture); t. IV, fasc. 1, 2, 3, planches (Sculpture), t. V, fasc. 1, 2, planches. (Monuments figurés, bronzes, objets divers.)]
- FREDRICH, L.**, Lemnos (M. I. A., 1906, nr. 3, p. 241-255.) 1 Taf., 5 Abb.
- FURTWÄENGLER, A.**, Zwei griechische Terrakotten. (A. f. Rel., 1907, 3-4, p. 321-332.) 2 Taf.
- Die neuen Niobidenstatuen aus Rom. (S. M. Ak.) München, G. Franz, p. 207-225, 2 Taf.
- Zu Pythagoras und Kalamis. (S. M. Ak.) München, G. Franz.
- FURTWÄENGLER, A., und C. REICHHOLD**, Griechische Vasenmalerei. Auswahl hervorragender Vasenbilder. Unveränderliche Phototypie. — Reproduktionen. II. Serie, 2-3 Lfg. München, Bruckmann, 1906. Text u. 10 Taf. — 4 Lfg. Abb., 4 Taf. à 40 M.
- GALLOIS.** — Voir SECTION X.
- GARDNER, E. A.**, A Statue from an Attic tomb. (J. H. St., XXVIII, 1, 1908, p. 138-147.) 3 pl.
- GARDNER, P.**, A note on the Cacus vase of the Ashmolean Museum. (J. H. St., 1906, 2, p. 226-228.)
- GAUCKLER, P.**, La Niobide des jardins de Salluste, à Rome. (C. R. Ac. I., 1907, p. 104-113.) 1 pl.
- L'Amazone au repos des jardins de Salluste, à Rome [œuvre hellénistique?] (Ibid., 1908, p. 274-286.) 3 fig
- L'Antinoüs d'Antonianos d'Aphrodisias. (Ibid., p. 333-357.) 1 planche et 1 plan. T. à p. Paris, Klincksieck, 1908.
- GOMME, G. LAUR**, editor. Index of archaeological papers. 1665-1890. London, A. Constable. 25 sh.
- GOESSLER, P.**, Die Dörpfeldsche Ausgrabungen auf Leukas-Ithaka im Sommer 1907. (Woch. f. kl. Philol., 1907, nr. 39, p. 1073-1075.)

- GRAEBER, F.**, Vorläufiger Bericht über Untersuchung der pergamenischen Wasserleitungen. (S. Pr. Ak., 1906, 48, p. 338-346.)
- GRAEF-JENA**, Ein Kapitel zur griechischen Plastik. (Hamburg. Versammlg. d. Philol., p. 94.)
- GRAINDOR, P.**, Les fouilles de Ténos en 1905. (Suite.) (M. B., 1907, p. 331.)
- GROPENGIESSER, H.**, Die Gräber von Attica der vormykenischen und mykenischen Zeit. I. Diss. Heidelberg, 6 p., 9 Abb.
- Guide to Greece, the Archipelago, Constantinople, the coasts of Asia Minor, Crete and Cyprus. (Macmillan's guides.) London, New-York, Macmillan, s. d. 217 p., 18 maps, 23 plans. 9 sh.
- Guide du Musée de Pergame des musées royaux de Berlin. Publié par l'administration, traduit par *G. Engelhardt et Jean Loquin*. Berlin, Reimer, p. in-8. 54 p., Abb., 3 Taf. 1 M.
- HAIG, A. E.**, The Attic theatre, 3^d ed. [enlarged] by *A. W. Pickard-Cambridge*. Oxford, Clar. Pr., xvi, 396 p., 35 ill.
- HAUSER, F.**, Apollo oder Athlet? (Jahresh. æst. arch. Institut., 1906, 2, p. 279-287.)
- HEIBERG, J. L.**, En graesk Forpost. Copenhagen, 1906, in-12, 40 p., 7 fig.
- HÉRON DE VILLEFOSSE, A.**, Le palais du miroir, à Ste-Colombe-lez-Vienne. [Monuments antiques grecs.] (C. R. Ac. I., 1907, p. 60-92.) 12 fig.
- HÉRON DE VILLEFOSSE, A.**, et **Ét. MICHON**, Musée du Louvre. Département des antiquités grecques et romaines. Acquisitions de l'année 1908. (S. A. F.: B, 1908, p. 368-375.) 4 pl.
- HILL, G. F.**, Sodomas' collection of antiques. (J. H. St., 1906, 2, p. 288-289.)
- HILLER von GAERTRINGEN, F.**, Zeusaltar aus Paros. (S. Pr. Akad., 1906, 43, p. 786-788.)
- HOGARTH, D. G.**, British Museum. Excavations at Ephesus: the archaic Artemisia, with chapters, by *A. H. Smith, B. V. Head and A. E. Henderson*. Texte, 2 vol., 52 pl., 101 ill. Atlas: 48 pl. London, Br. Mus., 1908. 50 sh.
- The archaic Artemisia. (J. H. St., XXVIII, 2, 1908, p. 338.)
- HOLLEAUX, M.**, Rapport [à l'Acad. des inscr. et b.-l.] sur les travaux exécutés dans l'île de Délos par l'Ecole française d'Athènes pendant l'année 1906. (C. R. Ac. I., 1907, p. 335-371.) 12 pl. dans le texte.
- Rapport sur les travaux exécutés en 1907. (Ibid., 1908, p. 163-187.) 7 pl.
- HOPPIN, J. C.**, A Panathenaic amphora with the name of the archon Theioraerastos. (Am. J. of arch., 1908, 4, p. 383-393.) 4 pl., 1 fig.
- JONES, R. P.**, and **E. A. GARDNER**, A recently excavated house at Girenti. (J. H. St., 1906, 2, p. 207-212.)
- Katalog einer Sammlung griechischer und italischer Vasen sowie Antiquitäten aus dem Nachlass des Frh. von Leesen auf Dominium Treben. Versteigerung, zu Köln, den 18 u. 19 oct. 1907. (97. Math. Lampertzche Versteigerg, 27 p., 6 Taf.)
- KERAMOPOULLOS, A. D.**, Ὀδῆτος τῶν Δελφῶν. Athènes, p. in-8°, 77 p., 1 carte.
- KIRCHBERGER, Th.**, Anfänge der Kunst und der Schrift. (Führer zur Kunst, hrsg. von H. Popp, 10. Bd.) Esslingen, P. Neff, 49 p., 1 Taf., 19 Abb.
- KLEIN, W.**, Geschichte der griechischen Kunst. III. Bd. (Schluss.): Die Kunst der Diadochenzeit. Leipzig, Veit, v, 432 p. 12 M.
- KOERSTE, G.**, Das Alexander-Mosaik aus Pompeji. (M. I. R., 1907, 1-2, p. 1-24.)
- KOERTE, A.**, Zu den Bechern von Vafio. (J. æsterr. arch. Inst., 1906, 2, p. 294-295.)
- KOERTE, G.**, **B. PHARMAKOWSKY**, **E. ZUCKER**, **A. SCHULTEN**, **O. SCHULTESS**, **F. LÖHR**, **G. von FINDLAY**, Archäologische

- Funde im Jahre 1905. (Turkei, Griechenland, etc.) (Arch. Anzeiger, 1907, 2, p. 102-222.)
- KOSZIUSZKO-WALUZINICZ, C.**, Rapport sur les fouilles de Chersonèse. 1904. (En russe.) (Izvestija... Commission imp. archéologique russe, 1907, nr. 20, p. 17-95.) 5 pl., 45 fig.
- KOUROUNIOTIS, K.**, Ἀνασκαφὴ θολωτοῦ τᾶρου ἐν Βόλῳ. (Εφ. ἄρχ., 1907, 3, p. 211-210.) 4 pl., 15 fig.
- LABASTE, H.**, Note sur un manuscrit italien du xvi^e siècle concernant la Crète [Monuments antiques.] avec 1 plan. (R. E. G., 1908, p. 80-84.)
- LAGRANGE, M. J.**, La Crète ancienne. Paris, Gabalda, 1908, 155 p., 6 pl. en couleurs, 95 fig.
- LEONHARD, R.**, Die Paphlagonischen Felsengräber und ihre Beziehung zum griechischen Tempel. Ergebnisse einer Reise. (84. Jahresbericht d. Schles. Gesellsch. f. vaterländ. Cultur.) Breslau, Aderholz, 28 p., figg., 2 pl.
- LEROUX, G.**, La Salle hypostyle de Délos. (C. R. Ac. I., 1907, p. 613-621.) 2 fig.
- LETHABY, W. R.**, Greek buildings represented by fragment in the British Museum. I. Diana's temple at Ephesus. London, Batsford, 1908, 36 p., fig. 2 sh.
— II. The tomb of Mausolus, 34 p. 2 sh.
— III. The Parthenon and its sculptures, 76 p. 2 sh.
- LICHTENBERG, R. Frhr. von**, Die ionische Säule als klassisches Bauglied rein hellenischen Geistes entwachsend. Ein Vortrag. Leipzig, Haupt, 71 p., 69 Abb.
- LOEWY, E.**, The rendering of nature in early Greek art. Transl. by J. Fothergill. London, Duckworth, xii, 109 p., 50 pl.
- LUCAS, H.**, Die Ganyemedstatue von Ephesos. J. österr. arch. Inst., 1906, 2.
- LUCKENBACH, E., e C. ADAMI**, L'arte nel mondo antico. Monumenti dell' Oriente classico, della Grecia, dell' Etruria e di Roma, scelti, disposti ed illustrati. Bergamo, Istituto ital. d'arti grafiche, viii, 177 p., 10 tav.
- MACKENZIE, D.**, The middle minoan pottery of Knossos. (J. H. St., 1906, 2, p. 243-267.) 5 pl., figg.
- MAC-MAHON, R. C.**, A doryphorus on a red lecythus. (Ann. J. of arch., 1906, 4, p. 403-414.) 1 pl., fig.
- MAIR, G.** — Voir SECTION X.
- MALMBERG, W.**, Der Torso del Belvedere. (J. du min. russe de l'É. P., 1907, nr. 6, p. 520-532.)
— Studien zur altgriechischen Vasenmalerei. IV : Gebrauch der Typen. (Ibid., nr. 7, p. 1-19.)
- MARGUERITE-DE LA CHARLONIE, P.**, Sur les vases antiques dits enfumés. (R. E. G., 1907, p. 232-239.)
- MARSHALL, F. F.**, Catalogue of the finger rings in the British Museum, Greek, Etruscan, Roman. London, Br. Mus. LI, 238 p., 160 ill. 1 l. 5 d.
— A Greco-Roman bronze lamp. (J. H. St., XXVIII, 2, 1908, p. 274.) 1 pl.
- MAYENCE, F.**, Fouilles de Délos en 1906. (B. bibliogr. du M. B., 1907, 1, p. 5-6.)
- MERLIN**, Statues en bronze trouvées près de Mahdia [Tunisie]. (C. R. Ac. I., 1908, p. 245-254.) 5 fig.
- MICHAELIS, A.**, Die archäologische Entdeckungen des 19. Jahrhunderts. Leipzig, Seeman, viii, 325 p. 5 M. 20 Pf. Geb. 6 M.
- MICHON, Et.**, La restauration du Laocoon et le modèle de Girardon. (S. A. F.; B.) Paris, Klincksieck, 1908, 12 p.
— Sur une statue du Musée de Toulouse. [Réplique de l'Athéna de Myron?] (Ibid., 1908, p. 335-343.) 1 pl.
- Μνημεῖα τῆς Ἑλλάδος. (Βιβλιοθήκη τῆς ἀρχαιολογικῆς Ἐπιτροπῆς.) I. Μουσεῖον Ἀκροπόλεως. Athènes, Sakellarios, 1906, in-4^o, 120 p., 33 pl. 30 dr.
- Monuments Piot. Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des inscrip-

- tions et belles-lettres. T. IV : Les peintures de Délos. Paris, E. Leroux, 1908, in-4°, nombr. pl. en héliogravure. 50 fr.
- T. XV, 1906.
- T. XIV, 1908.
- MOREY, C. R.**, Arming of a Ephêbe on a Princeton vase. (*Am. J. of arch.*, 1907, 2, p. 143.) 2 pl., 1 fig.
- MORGAN, J. de**, Observations sur les origines des arts céramiques dans le bassin méditerranéen. Paris, 1907, 17 p., 36 fig.
- MOSSO, A.**, Escursioni nel Mediterraneo e gli scavi di Creta. Milano, Treves, in-4°, 290 p., 3 tav., 187 fig.
- NETTANCOURT, J. de**, Le bas-relief d'Ibriz en Lycaonie. (*R. E. A.*, 1907, 2, p. 109-113.) 1 pl., 1 fig.
- NICOLE, G.**, Meïdias et le style fleuri dans la céramique attique. (*Mém. de l'Institut national génevois*, t. XX, p. 51-155.) Genève, Kündig, 1908, in-4°, 13 pl. 20 fr.
- NILSSON, M. P.**, Zur Erklärung des Ludovisischen Marmorthrones. (*M. I. A.*, 1906, 4, p. 307-313.)
- NOACK, F.**, Die Mauern Athens. Ausgrabungen und Untersuchungen, I. (*M. I. A.*, 1907, 1, p. 123-160.) 4 Taf., viele Abb.
- Ovalhaus und Palast in Kreta. Ein Beitrag zur Frühgeschichte des Hauses, I. 1908, 1 pl., 7 fig.
- NOGARA.** — Voir SECTION V, HOMÈRE.
- Ny Carlsberg Glyptothek. Billedtavler til Kataloget over antike Kunstvaerker. Copenhagen, 73 pl.
- OERI, J.**, Hellenisches in der Mediceerkapelle (*N. J. Alt.*, 1908, 8, 1. Abt., p. 592-597.)
- Olympische Forschungen. I. Skovgaardz Anordnung der Westgiebelgruppe vom Zeustempel, von *G. Treu*. (Abhdlgn. d. philol.-hist. Kl. d. k. Sächs. Ges. d. W., XXV.) Leipzig, Teubner, 15 p., 3 pl. 2 M. 40 Pf.
- PELLATI, F.**, Les fouilles dans la Grande-Grèce. (*R. E. G.*, 1907, p. 129-142.) 1 carte.
- PERDRIZET, P.**, Les fouilles de Delphes ; principaux résultats. (Conférence faite à Bâle au 49^e Congrès des philologues allemands. Bâle, 1907). (*R. E. A.*, IX, 4.) Fig.
- Traduction allemande. (*N. J. Alt.*, 1908, 1. Abt., p. 21 ss.) Fig. en zincogr. dont 2 inédites.
- Voir FOUILLES DE DELPHES.
- PERNICE, E.**, Bemerkungen zur Alexander-Mosaik. (*M. I. R.*, 1907, 1-2, p. 25-34.)
- PERNIER, L.**, et **G. KARO**, Antiquités crétoises. 1^{re} série, 50 pl., par *G. Maragliannis*. Vienne, 1907; Phototypie V. Angerer. 10 p.
- PETERSEN, Eug.**, Forschungen in Ephesos. (*N. J. Alt.*, 1906, 10, 1. Abt., p. 712-720.)
- Die Burgtempel der Athenaia. Berlin, Weidmann, 147 p., 4 ill.
- PICHON, R.**, Le témoignage de Pline sur [le sculpteur] Hégius. (*R. E. G.*, 1908, p. 119-120.)
- POLLAK, L.**, Archaische Elfenbeinreliefs. (*M. I. A.*, 1906, 4, p. 314-330.) 6 Abb., 2 Taf.
- POMTOW, H.**, Gesteinproben von den delphischen Bauten und Weihgeschenken. (*Ph.*, 1907, 2, p. 260-286.)
- POTTIER, E.**, Rapport (à l'Académie des inscr. et b.-l.) sur les travaux exécutés ou encouragés à l'aide des arrâges de la Fondation Piot. (*C. R. Ac. I.*, 1908, p. 45-48.)
- POULSEN, F.**, Le « Periboetus » de Praxitèle. (*Nord. Tidskr. f. filol.*, XV, 2, p. 73-75.)

- Sur la Pséliouméné de Praxitèle. (*R. arch.*, 1906, 9, p. 69-74.)
- POWELL, B.**, Erichthonius and the three daughters of Cecrops. (Cornell Studies in class. philology. Cornell University, Ithaca.) New York, Macmillan, 1906, 86 p., 9 pl.
- Πρακτικά τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς ἑταιρείας τοῦ ἔτους 1903-1904. Athènes, 1906, 63 et 62 p.
- PUCHSTEIN, O.**, Die ionische Säule als klassisches Bauglied orientalischer Herkunft. (Sendschriften der deutschen Orient-Gesellsch., nr. 4. Leipzig, Hinrichs, 33 p., 59 Abb. 4 M. 50 Pf.)
- RADET, G.**, L'invention du type archaïque de la Niké volante. (*C. R. Ac. I.*, 1908 p. 221-236.) 10 fig.
- REDIADIS, P.**, Der Astrolabus von Antikythera. Uebers. von W. Barth. (Abdruck aus *J. Svoronos*, « das Athener Nationalmuseum ».) Athen, Beck und Barth, 9 p., 1 pl.
- REINACH, A. J.**, Le sarcophage de Hagia Triada. (*R. arch.*). Paris, Leroux, 1908, 12 p.
- Nouvelles fouilles à Cnossos. (*Ibid.*), 7 p.
- REINACH, S.**, Fouilles de Sparte. (*R. arch.*, t. VIII, 1906, p. 450.)
- Fouilles d'Antinoé. (*Ibid.*, p. 450-451.)
- Fouilles de Pergame. (*Ibid.*, t. IX, 1907, p. 174.)
- Les Fouilles anglaises d'Éphèse. (*Ibid.*, p. 177-178.)
- La Vénus d'Agen. (*Ibid.*, t. IX, p. 369 ss.; t. X, 1907, p. 295-303.) 1 pl., 6 fig.
- Aetos Prometheus. (*Ibid.*, t. X, p. 59-81.) T. à p. Paris, E. Leroux.
- Documents nouveaux sur Frédéric de Clarac. (*Ibid.*, t. X, p. 304-309.)
- Sculptures inédites ou peu connues. (*Ibid.*, t. XII, 1908, p. 107-124.) 6 fig.
- Mercure tricéphale. Paris, Leroux, 26 p., 6 fig.
- Prométhée. Paris, Leroux, 40 p., fig.
- Une Athéna archaïque. (*R. E. G.*, 1907, p. 399-417.) 6 fig.
- Un indice chronologique applicable aux figures féminines de l'art grec. (*Ibid.*, 1908, p. 13-38.)
- REISCH, E.**, Kalamis. (*Jahresh. aest. arch. Inst.*, 1906, 2, p. 199-268.)
- RICCI, S. de**, Statues antiques inédites de musées italiens. (*R. arch.*, 1906, 8, p. 372-389.) Fig.
- Voir SECTION VI.
- RIDDER, A. de**, Catalogue de la Collection de Clercq. T. V : Les Antiquités chypriotes. Paris, E. Leroux, 1908, in-4°.
- Bulletin archéologique. (*R. E. G.*, 1907, p. 245-270; 1908, p. 341-374.) Nombr. fig.
- ROBINSON, D. M.**, Notes on some *κωνίσκοι* in Athens. (*Cl. philol.*, 1907, 1, p. 100.)
- Ointment-vases from Corinth. (*Am. J. of arch.*, 1906, 4, p. 420-426.) 5 fig.
- SALIS, A.**, Splanchnoptes. (*M. I. A.*, 1906, 3, p. 357-371.) 9 Abb.
- SAUER, B.**, Die Athena-Marsyasgruppe des Myron. (*Woch. f. kl. Philol.*, 1907, nr. 43, p. 1240-1246)
- SAUERLANDT, M.**, Griechische Bildwerke. Mit 140, darunter ca 50 ganzseit. Abb. Düsseldorf, Langewiesche, 412 p., Abb.
- SCHADOW, G.**, Polyklet, oder von den Massen des Menschen nach dem Geschlecht und Alter. 10. Aufl. Mit einem Vorwort von *Max Schäfer*. Berlin, Wasmuth, 1903, 31 Taf.
- SERRA, A.**, Taucherarbeiten in Antikythera. (*Woch. f. klass. Philol.*, 1907, 46, p. 1270-1271.)
- SMITH, C.**, Recent additions to the Parthenon sculptures. (*J. H. St.*, XXVIII, 1908, p. 46-48.)

- SPIERS, R. Ph.**, Examples of classic ornament from Greece and Rome. Drawn by *L. Vulliamy*. London, Batsword, 4 p., 20 pl.
- STAIS, V.**, Guide illustré du Musée national d'Athènes. Marbres et bronzes. Athènes, Beck et Barth, xvi, 322 p., avec fig.
- STEINER, P.**, Antike Sculpturen an der Panagia Gorgoepikoos zu Athen. (M. I. A., 1906, 3, p. 325-341.)
- STRONG, Mrs. A.** (née S. Sellers), Roman sculpture from Augustus to Constantine. London, Duckworth, xviii, 408 p., 130 pl.
— Antiques in the Collection of Sir Frederick Cook, bart, at Doughty House, Richmond. (J. H. St., XXVIII, 1, 1908, p. 1-45, 24 pl., 24 fig.)
- STUDNICZKA, Fr.**, Die beiden Fassungen der Tyrannenmördergruppe. (N. J. Alt., 1906, 8, 1. Abt., p. 545-549.) 2 Taf.
— Verlorene Bruchstücke der Iphigeniengruppe zu Kopenhagen. (Arch. Anzeiger, 1907, 3; p. 273-275.) 1 Abb.
— The fragments of the Iphigenia group at Copenhagen. (J. H. St., XXVIII, 1, 1908, p. 150-152.)
- SVORONOS, J. N.**, Das Athener Nationalmuseum. Phototypische Wiedergabe seiner Schätze, mit erläuterndem Text. Deutsche Ausgabe, besorgt von *W. Barth*. Heft 9-10. Athen, Beck und Barth, in-4°, p. 239-285, pl. XXXI-C.
- THÉDENAT, H.**, Pompei. Histoire. I. Vie privée. (Les villes d'art célèbres.) Paris, H. Laurens, 1906, 168 p., 123 grav.
— II. Vie publique. 143 p., 77 grav., 1 plan.
- TREU, G.**, Olympische Forschungen. I. Skovgaard's Anordnung der Westgiebelgruppe vom Zeustempel. Mit 22 Abb. auf 3 Taf. (Abhandlg. d. kgl. Sächs. Gesellsch. d. Wiss., Philol.-histor. Kl., 25. Bd.), nr. 3. Leipzig, Teubner, vii, 15 p., 2 M. 40 Pf.
- TSOUNDAS (ΤΣΟΥΝΤΑΣ), Ch.**, Ἡρώως ἐπὶ Βλῆξούτῳ. (Ἐφ. ἄρχ., 1906, 3, p. 243-248.) 1 fig.
- VOLLGRAFF, M. W.**, Fouilles d'Argos. B : Les établissements préhistoriques de l'Aspis. (Fin.) C : La topographie de la ville hellénique. (B. C. H., 1907, 1-3, p. 139-184, 5 pl., 10 fig.)
- WACE, A. J. B.**, Some sculptures at Turin. (J. H. St., 1906, 2, p. 235-242.) 3 pl.
- WALDSTEIN, Ch.**, and **L. SHOORIDGE**, Herculaneum, past, present and future. London, Macmillan, 1908, in-4°, 324 p., illustr.
- WARNECKE, B.**, Die antiken Terracotten aus der Sammlung des Professors N. Vysozkij. (Actes de l'Univ. de Kazan, XXI, 1906, 4.) 3 pl.
- WELSH, S. M.**, An Attic grave lekythos. (J. H. St., 1906, 2, p. 229-234.) 1 pl.
- WHEELER, J. R.**, A bronze statue of Herakles in Boston. (Am. J. of arch., 1906, 4, p. 377-384.) 2 pl., 1 fig.
- WIEGAND, Th.**, Sechster vorläufiger Bericht über die von den kgl. Museen in Milet unternommenen Ausgrabungen. (Anhang zu den Abhandlg. d. kg. preuss. Ak. vom J. 1908.) Berlin, 1908, in-4°, 46 p., 6 pl.
- WOLTERS, P.**, Darstellungen des Labyrinths. (S. M. Ak., 1907, 1, p. 113-132.) 3 Taf.
- WUNDERER.** — Voir SECTION V, POLYBE.
- YEAMES, A. H. S.**, A statuette from Norway. (J. H. St., 1906, 2, p. 284-285.) 1 fig.

XIV. — NUMISMATIQUE. — MÉTROLOGIE. — CHRONOLOGIE.

- APOSTOLAKIS, A. E.**, Ὀπλιτοδρόμος ἐπὶ ἀττικῷ συμβόλῳ. (J. intern. d'arch. numism., 1906, 1-3, p. 55-60.)

- Catalogue général illustré de monnaies antiques. (Suite.) Carie, Lycie, Pamphylie, Pisidie, Cilicie, Chypre, Lydie, Phrygie, Galatie, Cappadoce, Syrie, Commagène, Séleucie, Piérie. Paris, 41, Rue Rameau. (Square Louvois.) 1 fr.
- CURTIS, C. D.**, Coins from Asia Minor. (Am. J. of arch., 1907, 2, p. 194-195.) 1 pl.
- DEONNA.** — Voir SECTION IV.
- DIÉUDONNÉ, A.**, Les dernières monnaies pseudo-autonomes d'Antioche et de Nicomédie sous l'empire romain. (S. A. F., M., 1907. Paris, 1908. N'est pas dans le commerce.)
- Les sigles littérales des monnaies d'Antioche. (J. int. d'arch. num., 1907. Athènes, 1908. (Même observation.)
- Mélanges numismatiques. 1^{re} série, accompagnée de 41 pl. Paris, C. Rollin et Feuillant; A. Picard et fils, 1909, 372 p.
- Monnaies grecques récemment acquises par le Cabinet des médailles. (R. num., 1908.)
- DRESSEL, H.**, Fünf Goldmedaillons aus dem Funde von Abukir. Berlin, Reimer, 1906, in-4^o, 86 p., 4 pl. en phototypie.
- FRITZE, H. von u. H. GAEBLER**, Nomisma. Untersuchungen auf dem Gebiete der antiken Münzkunde. II. Berlin, Mayer u. Müller, 1908, in-4^o, 41 p., 3 pl. — III, 1909, 30 p., 3 pl.
- HANDS, A. W.**, Common Greek coins. Vol. I : The coinage of Athens, Corinth, Aegina, Boeotian League, Alexander the Great, Achaean League and Lycian League. London, fellows of the r. num. Society, xi, 163 p., fig.
- IMHOOF-BLUMER, Fr.**, Zur griechischen und römischen Münzkunde. (Rev. suisse de num., t. XIII et XIV.)
- MAC CLEAN, J.-R.**, The true meaning of Φ on the coinage of Magna Graecia. (Num. Chron., 1907, 1, p. 107-110.)
- MAURICE, J.**, Numismatique constantinienne. Iconographie et chronologie. Description historique des émissions monétaires. T. 1^{er}. Paris, E. Leroux, 1908, CLXXXI, 507 p., 5 tableaux et 23 pl. 25 fr.
- PICK, B.**, Griechische Münzen aus der Sammlung Weber in Hamburg. (Hamburg, Versammlg. d. Philol., p. 88-90.)
- SUNDWALL, J.**, Untersuchungen über die attischen Münzen des neueren Stiles. (Finska Vetenskaps-Societeten's Förhandlingar, XLIX-L, 1906-1908.) Helsingfors, Simelii Arfvingsars Boktryckeriaktiebolag, 1908, 240 p.
- SVORONOS, I.-N.**, Ἐκθέσις περὶ τοῦ ἔθν. νομισματικοῦ Μουσείου καὶ τῆς ἰδιαιτέρως νομισματικῆς συλλογῆς τοῦ ἔθν. Πανεπιστημίου, μετὰ περιγραφικοῦ καταλόγου τῶν προσκτημάτων κατὰ τὸ ἀκαδημαϊκὸν ἔτος 1905-6. (J. intern. d'arch. num., 1906, 4, p. 245-334.) 4 pl.
- WROTH, W.**, Catalogue of the imperial Byzantine coins in the British Museum. London, Brit. Mus., 2 vol. 2 L. 15 sh.
- XANTHOUDIDIS, St.**, Κρητικαὶ σφραγίδες. (Ἐφ. ἀρχ., 1907, 3-4, p. 142-186.)

XV. — BYZANTINA.

- BLOY, L.**, L'Épopée byzantine et Gustave Schlumberger. Paris, Blaizot, 1906, 99 p.
- DELATTRE (le R. P.)**, Bulles de plomb byzantines découvertes à Carthage. (S. A. F., 1908, p. 299.)
- DIEHL, Ch.**, Note sur deux inscriptions byzantines d'Éphèse. (C. R. Ac. I., 1908, p. 207-213.)
- Figures byzantines, 2^e série. Paris, A. Colin, 1908, VII, 355 p.

- FICKER, G.**, Die Phundagiagiten. Ein Beitrag zur Ketzergeschichte des byzantinischen Mittelalters, 1908.
- GAYET, A.**, L'art byzantin d'après les monuments de l'Italie, de l'Istrie et de la Dalmatie, relevés et dessinés par *Ch. Errard*. Texte par *Al. Gayet*, III. Ravenne et Pompose. Paris, Gaillard, 76 p., 30 pl. en noir et en couleur.
- HÉRON DE VILLEFOSSE, A.**, Plomb byzantin trouvé à Carthage (S. A. F.; B., 1908, p. 330-331.)
- MENTZ, A.**, Beiträge zur Osterfestberechnung beiden Byzantinern. Diss. Königsberg, Leupold, 1906, in-12, 133 p.
- MICHON, Ét.**, Fragments d'un rebord de table ou de grand vase, (orné de figures bibliques). (S. A. F.; B., 1908, p. 268-283.)
- MILLER, W.**, The marquisate of Boudonitza. (J. H. St., XXVIII, 2, 1908, p. 234-249.)
- MONCEAUX, P.**, Sceaux byzantins trouvés à Carthage. (S. A. F.; B., 1908, p. 94-95, 120-122, 219-220, 288, 306-307, 363-365.)
— Inscription grecque [chrétienne] découverte à Carthage. (Ibid., p. 262-264.)
- MUNOZ, A.**, Sculpture byzantine. (Nuovo bolletino di archeologia cristiana, XII, 1906, p. 107-121.)
- PAPPADOPOULOS, J. B.**, Théodore II Lascaris, empereur de Nicée. Paris, Alph. Picard, 1908, 192 p.
- VANCE, J. M.**, Beiträge zur byzantinischen Kulturgeschichte am Ausgange des IV. Jahrhunderts, aus den Schriften des Johannes Chrysostomus. Diss. Jena, 82 p.
- VOGT, A.**, Basile I, empereur de Byzance (867-886) et la civilisation byzantine à la fin du IX^e siècle. Paris, A. Picard, 1908, xxxii, 447 p.
- WROTH.** — Voir SECTION XIV.
- ZERLENDIS, P. G.**, Βυζαντινική ἐπιγραφὴ ἐκ Νάξου. (Byz. Z., 1907, 1-2, p. 285-286.)
- ZURETTI, C.-O.**, Bizantio. (Class. e Neolat, 1907, 2, p. 130-146.)

XVI. — NEOHELLENICA.

- BOPPE, A.**, Le consulat général de Morée et ses dépendances. (Athènes, Coron, Modon, Napoli de Romanie, Patras, Arta.) (R. E. G., 1907, p. 18-37.)
- BRIGHENTI, E.**, Crestomazia neo-ellenica. Milano, Hoepli, 1908, xvi, 412 p.
- BRULE, A., van den**, L'Orient hellène. (Grèce, Crète, Macédoine). Paris, Juven, 320 p., illustrations. 20 fr.
- CVIJK, J.**, Remarques sur l'ethnographie de la Macédoine, 2^e éd. augmentée d'une carte de la Vieille-Serbie. Paris, Roustan, 56 p.
- DIAKROUSIS.** — Voir ci-après 'Ο κρητικός πόλεμος.
- GIANIDIS, El.**, Γλώσσα και ζωή. Athènes, 1908.
- Κανέλλου Σπανού γραμματική τῆς κοινῆς τῶν Ἑλλήνων γλώσσης. Παρωμίου Ρουσανοῦ κατὰ γυδαίζόντων και αἰρετικῶν, και ἄλλα τοῦ αὐτοῦ, ὡς πρῶτον ἐκδιδόμενα ἐκ κωδικῶν τῆς Μαρκεσιανῆς βιβλιοθήκης ὑπὸ Ἰ. Βασιλικοῦ. Trieste, Lloyd, 1908, 157 p.
- ΚΟΓΑΟΥΒΑΤΟΙ, Ἠλία, τὸ Ξεφάντωμα, ὄραμα σε τρία μέρη. Ἀθήνα, τυπογρ. « Ἐστία », 1906, in-12, 63 p.
- 'Ο Κρητικός πόλεμος (1645-1669), ἡ συλλογὴ τῶν ἐλληνικῶν ποιημάτων Ἀνθίμου Διακροῦσι, Μαρσίνου Ζάνε, συλλεγέντων και ἐκδιδομένων ὑπὸ τοῦ ἀρχιμανδριτοῦ Ἀγαθὰγγελίου Ξηροσχίτη. Ἐν Τεργέστῃ, 1908, 638 p.

- PACHTIKOS, G. A.**, 260 δημόδια ἑλληνικά ἔπιματὰ ἀπὸ τοῦ στόματος τοῦ ἑλληνο-
κοῦ λαοῦ συλλεγόμενα καὶ παραστημυθέντα. Athènes, (Biblioth. Marasly, nr. 278-
280.) 1906, π', 410 p. — C. R. analytique par Psychari, R. E. G., 1907, p. 288-293.
- PALAMAS, K.**, Γράμματα. Τόμος δεύτερος. Athènes. [Études littéraires et lin-
guistiques.]
- PHYTILÉ** (Φυτιλί), S., Χτισμένο στὸν τὸν ἄρμον. Δράμα σὲ τέσσερις πράξεις.
'Αθήνα, 1906, in-12, 132 p.
- POLITIS, H. G.**, Περὶ τοῦ ἑθνικοῦ ἔπους τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων. (Λόγος ἐπαγγελθεὶς
ἐν τῷ ἔθν. Πανεπιστημίῳ, τὴν 14 Ἰαν. 1907.) Athènes, Sakellarios, 40 p.
- ROSE, A.**, Medical Greek collection of papers on medical onomatology and a
grammatical guide to learn modern Greek. New-York, 1908.
- ROUSSANOS.** — Voir Κωνέλλου Σπυνοῦ, etc.
- SIMONE BROUWER, F. de**, Due racconti di Demetrio Vikelas, recati in
italiano con una notizia sull' autore. Napoli, Tipogr. d. Università, 1906, 36 p.
— Ἡ Οἰκία τοῦ Γλαύκου, διηγηματικόν. Naples, 1906, in-12, 19 p.
- SPANOS, K.** — Voir Κωνέλλου Σπυνοῦ, etc.
- SKOPIS, S.**, Ὁ γῦρος τῶν ὥρων. Κωμῳδία ἐν α' μέρος. Ἀθήνα, ἔκδ. τοῦ περιοδ.
« Ἀκρίτας », 1905, in-12, 66 p.
- Σύλλογος πρὸς διὰδοσιν ὠφελίμων βιβλίων. Collection. D. Bikélas. Athènes, in-12,
1907 :
- Nr. 86. *Drosinis, G.*, Ὁ κωνιγός.
87. *Gortzis, N.*, Ἀμερικὴ καὶ Ἀμερικανοί.
88. *Chassiotis, Sp.*, Ἡ ἑλπίς.
89. *Phloras, Th. Ch.*, Νευτικὴ ὑγιεινή.
90. *Balanos, D. S.*, Αἱ θρησκευταί.
- 91-92. Athènes, 1908. *Veletis, L.*, Ὁ Καποδιστριαὶ ὡς θεμελιώτης τῆς δημοτικῆς
ἐκπαιδεύσεως ἐν Ἑλλάδι.
93. *Theocharis, St.*, Τὸ ἐμπόριον.
94. *Condoyannis, P. M.*, Ἐθνικοὶ εὐεργέται.
95. *Dr Lambrinopoulos. G. D.*, Τὰ λουτρά.
96. *Karolidis, P.*, Τὰ ἑλληνικὰ γράμματα κατὰ τοὺς χρόνους τοῦ χριστιανικοῦ
ἑλληνισμοῦ.
- XEROUCHAKI.** — Voir Ὁ Κρητικὸς πόλεμος.
- ZANÉ.** — Voir Ὁ Κρητικὸς πόλεμος.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont un exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.

69. Adam ABT, *Die Apologie des Apuleius von Madaura und die antike Zauberei*, Beiträge zur Erläuterung der Schrift de magia (*Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten* hrsg. von A. Dieterich und R. Wünsch, IV. Bd, 2. Heft). Giessen, Töpelmann, 1908. In-8°, vii-271 p.

Depuis 1842, époque à laquelle Hildebrand a donné sa grande édition d'Apulée avec les notes d'Oudendorp, on n'avait pas fait grand chose pour l'interprétation de l'*Apologie*, et l'on ne pouvait guère signaler que des articles de Rohde, de Schwabe, avec le livre de Monceaux, lorsque tout d'un coup, en 1908, ont paru en France la thèse de M. Paul Vallette, *l'Apologie d'Apulée*, et en Allemagne le travail de M. Abt. Tandis que le premier prend le procès d'Apulée pour point de départ d'une étude générale sur l'orateur, puis sur la philosophie, la reli-

gion et la magie au n^e siècle après J.-C., le second fait une véritable analyse de l'*Apologie* au point de vue de la magie antique. On a publié, dans le dernier quart de siècle, tant de travaux sur le folk-lore et la magie, tant de formules et d'imprécations déchiffrées sur les papyrus et les *tabellae defixionum*, qu'une analyse de ce genre, quand elle est faite avec le soin qu'y a mis M. A., présente évidemment un très grand intérêt. En commentant Apulée, l'auteur explique par eela même un grand nombre de ces textes magiques. Voilà pourquoi cet ouvrage, dont on pourrait croire à première vue qu'il n'a de rapport qu'avec la littérature latine et l'histoire des mœurs dans les provinces romaines, en a de continuel avec l'Orient en général et la Grèce en particulier. Nous signalerons surtout le chapitre neuf et curieux sur l'usage magique des poissons (p. 135 et suiv.)

Gustave GLOTZ.

70. Wolf *ALY*, *Der kretische Apollonkult*. Leipzig, Dieterich, 1908. In-8°, 58 p.

L'auteur étudie le culte d'Apollon en Crète, afin d'en déterminer les diverses origines. Il examine le dieu sous les différentes formes qu'il revêt à l'époque classique, c'est-à-dire sous les différents surnoms qui lui sont donnés. Ils sont très nombreux, ces surnoms : les uns, bien connus, se retrouvent ailleurs qu'en Crète (Pythios, Carneios, Amyclaios, Delphinios, Tharraios); les autres proviennent de conceptions locales (Styrakitès, Leschanorios, etc.). D'une analyse minutieuse il résulte que le culte d'Apollon n'est pas primitif et autochtone en Crète. Mais il ne vient pas de la Lycie ni même de l'Asie en général : la théorie de Wilamowitz sur la patrie d'Apollon ne trouve pas ici de confirmation. C'est avec la Béotie et les régions voisines, Thessalie et Phocide, que le culte crétois d'Apollon fait constater les rapports les plus anciens et les plus suivis. Si la Crète a fourni bien des rites à Delphes, elle lui a emprunté le nom même et le mythe d'Apollon. Un bon nombre de cultes locaux se fondirent dans le culte importé, et des noms de divinités indigènes passèrent comme surnoms au dieu nouveau. L'invasion dorienne apporte une seconde génération d'Apollons (Apollon Carneios, Apollon Dromaios, Apollon Agyieus), qui semblent être venus en droite ligne d'Argos.

Gustave GLOTZ.

71. *Anthropology and the Classics*, Six Lectures delivered before the University of Oxford by Arthur J. EVANS, Andrew LANG, Gilbert MURRAY, F.-B. JEVONS, J.-L. MYRES, W. Warde FOWLER. Edited by R. R.

MARETT. Oxford, Clarendon Press, 1908. In-8°, 191 p.

En 1908, le Comité d'Anthropologie a fait faire à l'Université d'Oxford un cours en six leçons, à l'effet de montrer ce que les études classiques peuvent gagner au contact de la science qui lui est chère. C'est cette idée qui fait l'unité d'un recueil où six auteurs traitent des sujets bien différents et où des travaux relatifs à l'antiquité gréco-romaine sont édités par le secrétaire d'un comité d'anthropologie.

Des six « lectures », il y en a une, celle de M. Warde FOWLER, intitulée *Lustratio*, qui n'a de rapport qu'avec Rome. Les cinq premières intéressent plus ou moins la Grèce.

I. Arthur EVANS, *La diffusion de la pictographie en Europe et son influence sur l'origine de l'écriture*. Les tablettes trouvées dans ce qu'on a justement appelé les archives de Cnossos ont fait connaître une écriture pictographique, qui dégénéra en un système d'hieroglyphes conventionalisés, mais qui donna naissance aussi à deux types d'écriture linéaire. Ces pictographes et ces signes, l'auteur les rapproche, avec sa compétence universellement reconnue, de ceux qu'on a relevés dans les différents pays de la Méditerranée et dans toutes les parties de l'Europe. De la Crète à la Bretagne, de l'Andalousie au pays lapon, il suit les figures alphabétiques depuis la période du rennes jusqu'aux temps où les Phéniciens ont pu constituer avec des éléments divers l'alphabet de l'avenir.

II. A. LANG, *Homère et l'anthropologie*. L'auteur croit à l'existence d'un poète qui fut l'auteur à la fois de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Tout, dans ces poèmes, est du même âge. Les palais d'Alcinoos et de Ménélas, les chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, le char de guerre, le grand bouclier, la cuirasse, la mitrè, les armes de bronze, en un mot, la vie matérielle des épopées homériques nous ramène exactement à la dernière

ment essentiel, le temps : il ose parler d'un intervalle de vingt mille ans. Il croit à la plasticité de l'homme et qu'avec le temps il est susceptible de modifications profondes par adaptation. Il attache une grande importance aux caractères physiques, au costume, à l'alimentation, à la langue. La question des mœurs et des institutions le préoccupe peut-être encore plus. Les Grecs de cette génération se passionnaient pour le problème de la parenté par le père ou par la mère, au point qu'ils essayaient de le résoudre par l'observation scientifique et qu'Eschyle apportait sur la scène une leçon d'embryologie. Il n'est donc pas étonnant qu'Hérodote s'intéresse à l'organisation de la famille et au droit matrimonial. La justice est pour lui un signe de civilisation. Enfin, il distingue avec soin les sociétés pastorales et celles qui vivent de l'agriculture.

Gustave GLOTZ.

72. Maurice BESNIER, *La Vénus de Milo et Dumont d'Urville* (extrait de la *Revue des études anciennes*, 1908). Bordeaux. Feret et fils. In-8°, 44 p.

L'amiral Dumont d'Urville, de qui le nom reste lié à l'acquisition de la Vénus de Milo, quoique la légende ait pu grossir la part prise par lui à la découverte, était né à Condé-sur-Noireau dans le Calvados; sa ville natale lui a élevé une statue, dont l'inauguration a donné lieu à plusieurs discours où l'épisode de la Vénus ne pouvait manquer de tenir sa place; à Condé vivent encore des parents qui possèdent de ses papiers; Caen enfin, grâce à l'intérêt que de dévoués citoyens ont porté à celui qu'ils revendiquaient comme une gloire de la Normandie, a recueilli non seulement des souvenirs de ses voyages, mais des manuscrits de sa main.

Il y avait là une invitation toute naturelle pour M. M. Besnier, profes-

seur à l'Université de Caen, à reprendre une fois de plus comme sujet d'étude *La Vénus de Milo et Dumont d'Urville*,

Il a donc, dans une première partie, — par la confrontation minutieuse de tous les documents, en tenant compte notamment des travaux qui dans ces dernières années ont mis de l'ordre et de la clarté dans les différents problèmes de détail et dressé ce que l'on a appelé les « éphémérides de la Vénus », — cherché à bien établir quel a été le rôle propre de Dumont d'Urville, corrigeant ici et là des inexactitudes et des exagérations, mais n'oubliant pas non plus qu'on serait mal venu à reprocher à un marin les lacunes de sa science épigraphique et archéologique et qu'il faut plutôt se féliciter de l'intérêt qu'il portait aux monuments antiques, intérêt dont la Vénus a bénéficié.

La vérité des faits ainsi établie d'une manière aussi précise que possible, M. B. s'est attaché à retracer exactement l'histoire des différentes notices consacrées par Dumont d'Urville à la Vénus de Milo et entre lesquelles les confusions sont faciles à commettre, à savoir, par ordre chronologique : la notice remise par lui, lors de son passage à Constantinople, à M. de Marcellus, datée du 3 mai 1820 et publiée par le comte Edouard de Marcellus dans le journal le *Temps* du 14 mai 1874; — la relation du 6 novembre 1820, cahier manuscrit de 48 pages in-4° retrouvé à Toulon en 1863 par Léon Lagrange et publié successivement, indépendamment l'un de l'autre, par celui-ci dans les *Archives de l'art français* de 1836 et par M. J. Aicard dans sa *Vénus de Milo* en 1874; — la relation lue par d'Urville à l'Académie des Sciences le 22 janvier 1821 et publiée dans les *Annales maritimes* et dans le *Journal des voyages* de cette même année, — enfin une version manuscrite autographe, signée et datée de Paris le 11 janvier 1821, encore inédite, qui

appartient à la Bibliothèque municipale de Caen. De cette dernière, dont il ne serait pas éloigné de croire qu'elle était destinée à une lecture à l'Académie des Inscriptions qui ne semble pas avoir été faite, M. B. donne la teneur intégrale et note les variantes.

La plus intéressante peut-être est celle qui a trait à la date de la trouvaille de la statue, indiquée ici plus nettement que dans aucun des autres textes, « peu de jours avant l'arrivée de la *Chevette* à Milo, c'est-à-dire vers le commencement du mois d'avril 1820 », et c'est à cette date du 8 avril, qui résulte d'une lettre écrite trois jours après, le 11, par le commandant de la *Bonite*, Dauriac, au consul général de Smyrne, David, que se rallie M. B. comme étant la véritable date de la découverte de la Vénus de Milo.

Etienne MICHOX.

73. E. BURLE, *Essai historique sur le développement de la notion de droit naturel dans l'antiquité grecque*. Trévoux, J. Jeannin, 1908. In-8°, xv-632 p.

Comment les Grecs ont-ils conçu le droit naturel dans tout le cours de leur développement historique? Cette question est susceptible de bien des réponses, non seulement parce que les conceptions des Grecs ont forcément varié dans le temps et selon les systèmes de philosophie, mais encore parce que la question posée par l'auteur est en elle-même susceptible de bien des interprétations. Ce que M. Burle semble avoir le plus à cœur, c'est de savoir si les Grecs, en cherchant la notion du droit absolu, en faisant la critique du droit positif, ont poussé l'individualisme jusqu'à l'anarchie, ou s'ils ont su, dans l'élaboration d'une justice en progrès, subordonner l'opinion personnelle à l'intérêt commun.

Mais il ne faudrait pas croire que

M. B. s'enferme étroitement dans ce sujet. Bien souvent c'est toute la philosophie sociale de la vie antique qu'il déroule sous nos yeux. Et même, comme il examine les choses à notre point de vue moderne, comme il a beaucoup lu nos sociologues, comme il expose ou discute leurs opinions et les cite tout au long, on dirait à certains moments qu'il ne s'agit plus du tout d'une recherche historique, mais bien d'un effort vers une théorie dogmatique. Il en résulte quelque embarras pour le lecteur : au milieu de ces chemins qui s'entrecroisent, on ne voit pas toujours nettement le but, et l'on se reproche de n'avoir pas une confiance absolue en son guide.

Le plan suivi n'est pas pour dissiper cette inquiétude. L'ouvrage se compose de dix-huit chapitres, y compris l'introduction et la conclusion. Dans les chap. II-VII, l'ordre chronologique nous mène régulièrement des poèmes homériques aux théories pythagoriciennes et orphiques, aux conceptions naturalistes et rationalistes d'Héraclite et d'Anaxagore, à la sophistique, à l'école d'Abdère, enfin aux grandes doctrines de Socrate. Mais tout à coup on s'arrête, et cette histoire de la philosophie ne reprendra qu'au chapitre XI. Que trouve-t-on dans l'intervalle? Chap. VIII : Euripide et la critique des traditions religieuses. Chap. IX : les législateurs de la Grèce antique. Chap. X : l'idée de la nature et de la loi non écrite dans la littérature au ve siècle, c'est-à-dire dans Pindare, dans Eschyle et dans Sophocle. Platon est séparé de Socrate par un énorme fossé où l'auteur accumule toutes sortes de développements, nécessaires sans doute, mais dont la place est si mal choisie qu'ils arrivent à faire l'effet d'une digression. Je veux bien que l'école socratique marque une époque dans l'histoire de la pensée grecque. Mais alors il ne fallait pas détacher si complètement l'élève du maître. Il fallait rapprocher les tragiques des philo-

sophes contemporains ou, si l'on voulait à toute force les considérer à part, les présenter au moins dans l'ordre chronologique. Il fallait surtout ne pas couper l'étude sur les tragiques — qui coupe l'étude sur les philosophes — par l'étude sur les législateurs, et ne pas jeter pêle-mêle dans ce chapitre ix tout ce qu'on peut dire sur le droit positif des temps épiques et du moyen âge. Mais ce n'est pas encore tout. Après cette interruption, qui dure l'espace de 125 pages, on revient aux théories philosophiques ; l'alerte a été vive, mais on respire : voilà Platon, voilà l'école cynique. Oui, tout rentre dans l'ordre durant deux chapitres, lorsqu'on est de nouveau dérouté par le chapitre xiii, qui traite de la loi naturelle en histoire et commente spécialement la pensée de Thucydide. Dès lors, il est vrai, les théories philosophiques se suivent sans heurt et sans à-coup : c'est Aristote, c'est l'école stoïcienne, c'est Épicure. Mais le dernier chapitre nous ramène violemment en arrière, pour nous exposer en une centaine de pages la notion de la loi chez les orateurs attiques et nous présenter Andocide après Isocrate et Lycurgue ! Disons-le franchement, ce livre est mal composé.

Si j'insiste sur ce défaut, c'est qu'il n'est pas purement d'ordre esthétique. M. B. a dépensé une somme considérable de travail, il a écrit des chapitres et même des séries de chapitres qui sont d'une haute portée ; c'est un philosophe et c'est un écrivain. Cependant il ne nous a pas donné le livre qu'il nous a promis, mais seulement une collection de dissertations mal classées. Quand on étudie de nos jours l'histoire d'une idée ou d'une institution, on n'a pas le droit de faire fi de la chronologie : les systèmes, surtout ceux d'éthique sociale, ne peuvent pas s'isoler des faits au milieu desquels ils sont nés et, lors même qu'on les isolerait par abstraction, ils ne se succèdent pas au hasard des générations

spontanées. En procédant comme il l'a fait, l'auteur s'interdisait à lui-même de suivre d'un large regard l'évolution juridique et morale de la race grecque. C'est là ce qui est regrettable, et qui fait que les fortes qualités révélées par cet ouvrage n'ont pas produit tous les résultats dont elles étaient capables, ni obtenu toute la réussite dont elles étaient dignes (1).

Gustave GLOTZ.

74. *Catalogus codicum astrologorum graecorum. VII. Codices germanicos descripsit Fr. BOLL.* Bruxelles, Larmertin, 1908. In-8°, 268 p., 2 planches.

M. Cumont et ses collaborateurs poursuivent avec un zèle et une conscience au-dessus de l'éloge la laborieuse entreprise dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs. Le présent fascicule, dû à la plume autorisée de l'auteur de la *Sphaera*, est le plus volumineux de la série. Il est consacré aux manuscrits astrologiques des bibliothèques allemandes, c'est-à-dire principalement Munich et Berlin. Le catalogue descriptif est encore plus précis, plus minutieux que dans les volumes précédents ; on peut croire

(1) La partie matérielle de l'ouvrage est bien défectueuse. Les deux *errata* sont loin de suffire. Le grec est généralement d'une incorrection criante ; l'accentuation est trop souvent mise au petit bonheur. Les noms propres sont écorchés : p. ex., *Nægelsbach* pour *Nægelsbach* (p. 44, n. 1), *Bouché-Leclercq* pour *Bouché-Leclercq* (p. 69), *Verall* pour *Verrall* (p. 168, n. 3), *Buchholtz* pour *Buchholz* (p. 181, n. 3). J'ai des raisons de croire que la partie grecque de l'article *Jusjurandum*, dans le *Dict. des Antiq.*, n'est pas de M. Cuq (p. 220, n. 1). Le pauvre Musset n'a pas commis le vers qui lui est attribué à la p. 24 : il n'a pas regretté le temps

..... où le ciel et la terre
Marchait et respirait dans un monde de dieux !

P. 289, on lit ce vers, réfractaire à toute métrique :

Video meliora proboque : deteriora sequor.

l'auteur sur parole, quand il assure n'avoir rien omis qui valût la peine d'être signalé. Parmi les morceaux reproduits *in extenso* dans l'appendice je noterai : p. 93 un chapitre du Monac. 287 concernant les objets placés sous la tutelle de chaque planète : lieux, animaux, plantes, métaux, parties du corps, pays, âges, vertus, langues, même les religions : le christianisme dépend de Jupiter, le judaïsme de Saturne et de Mercure, l'idolâtrie de Mars, le culte des dieux grecs de la Lune ; ce détail révèle l'origine arabe du morceau, qui paraît dater du ^x^e siècle ; p. 107 (même manuscrit) : extraits d'Antiochus d'Athènes et d'Héliodore ; p. 129 suiv. (Monac. 384) : extraits du livre de Nechepso et Petosiris, complétant ceux qu'a conservés Héphestion de Thèbes et confirmant la date (1^{re} siècle av. J.-C.) assignée à cette compilation par Kroll ; p. 152 (Monac. 525) : prédictions d'André Libadenos de Trapézonte pour l'année 1336. — P. 174 (Berol. Phil. 1577) : les heures du jour et de la nuit, texte attribué à Apollonius de Tyane, mais dérivé en réalité du « Testament d'Adam ». P. 187 (même ms.) : correspondance des heures et des longueurs d'ombre pour chaque signe du zodiaque, fr. attribué à Sextus *ὠροχρόσιτος* et adressé au roi (?) Philippe ; c'est le morceau mentionné par Petau, *Var. Diss.*, VII, 8 et qu'on avait perdu depuis. — P. 192 (*ibid.*) : extraits de Teucer de Babylone par Rhetorius l'Égyptien (vi^e siècle) sur les signes du Zodiaque. — P. 231 (Cod. Erlangensis 89) : botanique astrologique. — P. 236 (même ms.) : petit traité de chiromancie, le premier texte grec de ce genre qui ait été édité ; il montre l'antique connexion de cette fausse science avec l'astrologie. — A l'index très complet des noms propres s'ajoute un fort utile index de la grécité.

T. R.

75. *Michael CHWOSTOW, Recherches sur l'histoire des relations commerciales à l'époque des monarchies hellénistiques et de l'empire romain. I. Histoire du commerce oriental dans l'Égypte gréco-romaine (en russe). Kasan, Imprimerie de l'Université impériale, 1907. In-8°, xxvii-479 p.*

Comme cette étude approfondie et complète est écrite en russe, nous croyons bon d'en présenter les principales conclusions à nos lecteurs français, d'autant plus que M. Bouché-Leclercq n'a pas consacré de chapitre spécial à la vie économique dans son *Histoire des Lagides*. Le sujet traité par M. Chwostow intéresse, non seulement l'histoire proprement dite, mais aussi l'histoire de la géographie : il s'agit de suivre le développement, de déterminer l'importance du commerce égyptien sur le Nil, la Mer Rouge et l'Océan Indien depuis la conquête d'Alexandre jusqu'au règne de Dioclétien.

Les relations commerciales avec les régions du haut Nil, particulièrement avec l'Éthiopie, n'ont pas eu, en général, une grande activité. Les conditions géographiques étaient défavorables. Les populations qu'il s'agissait d'atteindre étaient peu civilisées et n'avaient guère de besoins. L'exportation d'objets de luxe, surtout de l'ivoire et de l'or, était le principal élément du commerce fluvial. Pour donner aux bateaux et aux caravanes la sécurité nécessaire, il fallait qu'un pouvoir fort fût établi en Égypte. Tout marcha bien sous les premiers Ptolémées : on tenait, d'ailleurs, à faire venir d'Éthiopie des éléphants pour l'armée. Mais, au 1^{er} et au 2^{es} siècles avant J.-C., la faiblesse du gouvernement lagide amena des troubles fréquents et, par suite, les relations avec l'Éthiopie languirent. Elles se ranimèrent quelque temps, grâce à la protection efficace des empereurs romains (sans jamais cependant arriver à un développement intense), lorsqu'elles furent complètement anéanties par les

guerres civiles et l'anarchie du 11^e siècle.

Tout autre est l'impression qu'on éprouve en regardant du côté de la Mer Rouge et de l'Océan Indien. Là les commodités naturelles sont grandes : le renversement périodique de la mousson, le nombre des bons ports favorisent la navigation. Les marins de l'Arabie méridionale font participer les marchands grecs au bénéfice d'une tradition immémoriale. Des peuples à moitié civilisés offrent des produits variés, qui sont de plus en plus demandés dans le monde gréco-romain, épices et plantes médicinales, coton indien et soie chinoise. Il est vrai que, pendant deux siècles environ, tout ce commerce n'a pas pour unique débouché l'Égypte : la voie maritime est fortement concurrencée par la voie continentale que les Séleucides font aboutir en Syrie. Mais, vers le milieu du 1^e siècle avant l'ère chrétienne, les troubles qui ébranlent les puissances asiatiques, l'installation de bonnes escales et de marchés tout le long des mers orientales détournent du continent tout courant d'affaires. Le rôle de l'Égypte grandit dans les relations internationales, et Alexandrie, centre du commerce méditerranéen, entrepôt des denrées orientales, devient le premier port du monde. Elle le reste jusqu'au 1^e siècle. A ce moment les mêmes raisons politiques qui coupent l'Égypte de l'Éthiopie lui enlèvent le marché de l'Orient. Palmyre d'abord, puis la monarchie des Sassanides vont s'enrichir de ses dépouilles.

Les faits une fois posés, M. Chwostow essaie d'en déterminer les caractères économiques et de montrer ce qu'en ont retiré la science et la civilisation. C'est la partie la plus neuve de son ouvrage.

Sous le règne des quatre premiers Ptolémées, le commerce avec l'Orient a été créé et soutenu par l'énergie du gouvernement. Interventions diplomatiques ou expéditions militaires ; construction de nouvelles routes, améliora-

tion des anciennes, mesures de défense pour les unes et les autres ; exploration scientifique entreprise systématiquement sur le littoral de la Mer Rouge, puis sur la côte des Somalis : rien n'a été négligé pour que l'État remplît largement son devoir. Cependant, malgré les encouragements et même les subsides, l'initiative privée ne se précipita pas, au 1^e siècle, sur les affaires qu'on lui avait préparées : le système des monopoles prédomina. Il fallut du temps pour donner confiance aux particuliers. Heureusement, ils se mirent à l'œuvre assez vite pour que la décadence politique n'entraîna pas, à partir du 1^e siècle, la ruine du commerce oriental. Il fit même des progrès au 1^e siècle, à l'époque où Hippalos fit sa fameuse découverte, révéla aux marins gréco-égyptiens la périodicité des moussons et leur ouvrit ainsi le chemin direct de l'Inde.

L'administration romaine persévéra dans la tradition des Lagides et, disposant de moyens plus puissants, obtint de plus grands résultats encore. La diplomatie est plus expérimentée ; l'armée, plus imposante ; plus savante, la construction des routes. La situation économique se transforme. L'unité et la paix impériales provoquent autour de la Méditerranée un mouvement d'échanges intense et durable. Avec sa force énorme de production et de consommation, l'empire romain exerce une attraction naturelle sur ses voisins d'Orient. Leur niveau de culture se relève. Déjà, au contact de l'Égypte et de la Syrie hellénistiques, s'était fondé le royaume nabatéen ; avec le progrès du commerce, le progrès politique gagne le littoral S.-O. de la Mer Rouge, où se crée le royaume des Axoumites, et se manifeste jusqu'à l'extrémité méridionale de l'Arabie. Les relations directes du commerce romain s'étendent à l'Afrique orientale (jusqu'au cap Guardafui, jusqu'à Zanzibar), aux Indes et, à partir du 1^e siècle après J.-C., à l'Indo-Chine (jusqu'au Tonkin). L'ex-

portation augmente lentement, l'importation est bien plus forte : outre les produits de luxe, ivoire, écaille, bois d'ébène, pierres précieuses, on vient chercher dans ces pays lointains les épices, les produits médicinaux, les couleurs, les étoffes de soie et de coton. Nous n'avons pas de chiffres précis ; mais le commerce de l'empire romain avec l'Asie méridionale vers l'époque des Antonins peut être comparé à celui que l'Europe occidentale a fait avec les mêmes régions au xvii^e et au xviii^e siècle ou même au commencement du xix^e. Le régime des monopoles disparaît. L'État se dédommage de la protection coûteuse qu'il assure aux commerçants par la perception des douanes ; mais les profits des transactions restent entre les mains des particuliers, et de grandes fortunes se réalisent. Il en fut ainsi jusqu'à la décadence du iii^e siècle. Dès lors, les relations directes de l'empire avec l'Océan Indien se font de plus en plus rares. Le commerce de l'Extrême-Orient va être accaparé par des peuples intermédiaires, les Axomites en Afrique, les Perses en Asie, et il ne pénétrera plus que dans la moitié orientale de l'empire romain.

Gustave GLOTZ.

76. Alfred CROISSET, *Les démocraties antiques*. Paris, Flammarion, 1909. In-12, 339 p.

Malgré son titre, ce livre ne s'occupe guère que de la démocratie athénienne — la seule démocratie grecque sur laquelle nous soyons sérieusement renseignés — et je n'hésite pas à voir dans le tableau qu'il en trace ce qui a été écrit de plus juste et de plus intéressant sur ce sujet. M. Croiset se tient à égale distance de l'optimisme exagéré de Grote et de la sévérité chagrine de Beloch, pour ne citer que deux de ses devanciers. Il fait équitablement la part des mérites, vraiment exception-

nels, de la république athénienne et de ses faiblesses, qu'elle partage avec la plupart de ses sœurs, particulièrement avec la nôtre, dont le parallèle, sans être jamais exprimé, est sans cesse présent à la pensée de l'auteur et du lecteur. Il sait et dit très nettement ce qui distingue les démocraties antiques des modernes (esclavage, exigüité du territoire permettant le gouvernement direct, etc.), et il n'en maintient pas moins, et avec raison, l'identité fondamentale des problèmes qu'elles ont cherché à résoudre et la grande similitude des solutions qu'elles ont adoptées. Il ne se contente pas d'expliquer avec clarté le mécanisme des institutions athéniennes et d'en montrer l'évolution en quelque sorte fatale ; il sait que les institutions ne sont pas tout, qu'il importe surtout de voir comment elles fonctionnent, quelle est la mentalité et la moralité des hommes chargés de les appliquer. La démocratie étant le règne du *démós*, tant vaut le *démós*, tant vaut la démocratie. De là le soin particulier qu'il apporte à définir non seulement l'idéal politique athénien, d'après Thucydide et les orateurs, mais l'esprit et les mœurs de la démocratie athénienne, c'est-à-dire les qualités naturelles de l'Athénien, son éducation, — à la fois celle qu'il reçoit de l'école, de la religion, de l'art et de la science, enfin de la vie, — la pratique des affaires, les partis et leurs chefs, les orateurs, véritables ministres sans portefeuille mais non sans responsabilité. C'est dans ce chapitre (le 3^e) que se trouvent peut-être les pages les plus brillantes et les plus solides du livre, dignes d'être rapprochées de certains chapitres de la *Cité antique* qu'elles complètent heureusement ; car Fustel de Coulanges a surtout écrit la préhistoire des républiques antiques, et dans leur histoire même ce sont les survivances qu'il a le mieux notées.

Si peu dupe qu'il soit des mots et des apparences, M. Croiset n'a peut-être pas assez approfondi un problème essentiel.

Le fonctionnement normal des institutions démocratiques — attesté par une histoire de plus de cent cinquante ans — paraît impossible, si sous le décor mouvant et un peu théâtral (p. 107) des magistrats annuels (élus ou tirés au sort), du sénat des Cinq Cents et des assemblées populaires, n'opéraient pas certains ressorts cachés et modestes, mais solides et permanents, qui assuraient la continuité des services et un minimum de routine administrative. Ces ressorts existent, les inscriptions, quelques textes (Aristote) les laissent entrevoir : ce sont les esclaves publics (dont quelques-uns, malgré leur infériorité sociale, avaient des attributions importantes), les greffiers, les assesseurs des archontes, etc. Leur rôle méritait d'être dégagé pour rectifier l'image un peu conventionnelle du régime démocratique qui ressort de Thucydide et de Démosthène. Connaîtrait-on plus exactement le fonctionnement réel de notre démocratie contemporaine si l'on avait pour seuls guides l'histoire d'Hannotaux et le recueil des discours de Gambetta ?

Le livre de M. Croiset s'adresse au grand public lettré. On lui ferait donc une mauvaise chicane en lui reprochant de n'avoir pas abordé certains problèmes de pure érudition, ni même toujours justifié pleinement les solutions qu'il adopte sur les points controversés. Mais la concision et l'exclusion de tout appareil scientifique n'excluent pas l'exactitude, et M. Croiset tiendra à honneur de rectifier un petit nombre de lapsus dans la prochaine édition que ne peut manquer de valoir à cet ouvrage sa haute portée historique, la sincérité de la pensée et le charme tout attique du langage (1).

Théodore REINACH.

(1) Je ne relève pas les fautes d'impression ou d'accent dans les citations grecques : elles sont légion. P. 17. Pourquoi la démocratie serait-elle le *terme normal* des sociétés civilisées ? l'empire romain prouve le contraire. — P. 30. Je doute que le polémarque ait jamais tenu le *premier*

77. W. DEONNA, *Les Apollons archaïques*. Genève, Georg, 1909. In-4°, 407 p., 9 pl. et 202 fig. dans le texte.

Le livre de M. Deonna est excellent et je crois qu'il rendra le plus grand service à tous les archéologues et his-

toires à Athènes. Toutes les luttes du VI^e siècle se livrent autour de l'archontat (par où il faut entendre le premier archonte, l'éponyme). — P. 31. Est-ce bien Aristote ou un interpolateur maladroit qui attribue une constitution à Dracon ? — P. 33. La traduction γελέοντες par « terriens » m'étonne ; le mot paraît signifier « brillants ». — P. 62. La phratricie conserve quelque importance pour l'état civil. D'ailleurs les dèmes existaient sûrement avant Clisthène ; il les a seulement régularisés. — P. 67. En 463, Thémistocle est en exil ; Éphialte n'a donc pas agi à son instigation. — P. 80. Mélange confus des institutions du V^e et du IV^e siècle ; les prytanes ne sont le bureau de l'assemblée qu'au V^e siècle. — P. 83. L'épistate n'a pas plus de « pouvoir » que le président quotidien de la Convention Nationale. — P. 135. La religion n'a pas eu pour but primordial d'expliquer des forces occultes, mais de les canaliser. — P. 207, 6^e ligne avant la fin. Elle, qui ? — P. 211. Il n'y a pas de « Thucydide l'Ancien » au commencement de la guerre du Péloponèse, encore moins de Thérémène. — P. 221. Si les symmories aboutissent en pratique à « une sorte d'impôt progressif sur le revenu », il ne saurait être question de « l'exemption générale de l'impôt direct ». — P. 230. L'importance décisive de la victoire de Platées — due surtout aux Lacédémoniens — n'est pas suffisamment marquée. L'auteur est ici dupe de la tradition littéraire attique. — P. 267. Lire 440, non 340. — P. 273. Le nom d'Éoliens appliqué aux Areadiens est presque sans exemple. — P. 276. Lire 371, non 471. — P. 279. Je doute que *démiurge* signifie chef élu d'un dème. Le démiurge est celui qui fait les affaires du peuple. — P. 285. Les monnaies d'argent de Syraeuse n'ont pas pu porter au loin « le nom des tyrans », puisqu'elles ne portent jamais que le nom de la cité. — P. 302. Le parallèle entre la révolution romaine de 510 et celle de Clisthène pêche par la base ; il fallait rapprocher la révolution beaucoup plus ancienne (IX^e ou VIII^e siècle) qui substitua, chez les Athéniens, l'aristocratie à la monarchie. On voit alors que les deux cités ont suivi une évolution très semblable, à deux ou trois siècles d'intervalle. — P. 320. Lucullus est donné à tort comme antérieur à Marius et Sylla. Ses fabuleuses richesses ne

toriens d'art. Il rassemble dans une sorte de *Corpus* bien complet tous les monuments relatifs à l'étude de l'homme pendant la période archaïque, c'est-à-dire à un des éléments fondamentaux de la plastique grecque. On désigne à tort sous le nom d'*Apollons archaïques* la série aujourd'hui très nombreuse de statues qui représentent un jeune homme debout, nu, le corps droit et comme figé dans une attitude raide, les bras pendants le long des cuisses. M. Lechat a judicieusement proposé pour ce groupe le nom de *kouroi*, jeunes gens, par analogie avec le nom de *korai*, désignant la catégorie parallèle des statues de jeunes filles. Cette dénomination tend de plus en plus à prendre place dans le langage archéologique et elle est adoptée par M. Deonna, bien qu'il n'ait pas osé la faire figurer dans le titre de son ouvrage.

C'est sous l'influence et d'après le modèle fourni par les études bien connues de M. Lechat sur les statues féminines de l'Acropole d'Athènes, que M. Deonna a écrit son livre. Aussi était-il juste que cet ouvrage fût présenté au public par M. Lechat lui-même, qui en a écrit la préface et qui, en quelques pages, a résumé l'intérêt puissant de ces recherches sur des œuvres en apparence très monotones, mais douées au fond d'une vie intense et active.

Les *kouroi* comprennent non seulement des statues de dieux comme Apollon, mais aussi des statues d'athlètes, des images funéraires, des ex-voto de donateurs. En somme, c'est le type condensé et résumé de toute représentation masculine, quelle qu'elle soit, à une époque où l'artiste était encore impuissant à préciser les différences qui séparent un mortel d'un dieu, un

sont pas antérieures à l'an 70, époque où ces deux personnages étaient morts. — P. 322. L'empire romain ne s'est pas modelé directement sur les vieilles monarchies orientales, mais sur les royaumes hellénistiques. — P. 329. *Timocratie* ne désigne pas le gouvernement des plus illustres : c'est un synonyme de ploutocratie.

portrait d'une effigie idéale, où tout son effort est tendu vers les problèmes de technique et vers les difficultés d'exécution matérielle pour rendre le corps nu d'un homme. Cette nudité même est une convention, plus que l'observation de la réalité ; c'est une simplification de la nature, comme tous les primitifs ont été logiquement amenés à en faire. On s'attachera plus tard à traduire le vêtement.

M. Deonna a traité avec tact et avec impartialité la question tant débattue de l'autochthonie de l'art grec. Sans rien enlever à l'originalité foncière et native de cet art, il a montré dans quelle mesure l'Orient et surtout l'Égypte ont pu lui suggérer des formules et des perfectionnements. Je suis moins disposé à le suivre dans ses conclusions sur l'influence de la technique du bois, qu'il conteste pour des raisons à mon avis peu convaincantes. Je continue à croire, avec M. Lechat, que cette influence a été considérable et décisive. Je m'étonne une fois de plus — ayant eu l'occasion de le remarquer bien des fois — que les historiens de la sculpture grecque prêtent si peu d'attention aux terres cuites qui reproduisent avec abondance les *xoana* de l'époque archaïque et qui montrent très clairement la prédominance du corps en planche ou en tronc.

Pour la série des marbres l'auteur examine successivement, dans de minutieuses analyses, l'attitude des bras et des jambes, l'aspect du profil, de la face et du dos, tous les détails de la musculature et des différentes parties du corps, les pieds, la tête, la coiffure, etc. Il donne ensuite la liste complète de toutes les statues connues de ce genre, avec l'indication de la provenance et du musée ou collection où elles se trouvent. Une très abondante illustration accompagne ces descriptions. Un chapitre sur les bronzes, terres cuites et ivoires représentant le même type, complète ce catalogue.

Les essais de groupement par écoles,

où l'auteur a fait preuve de lectures très étendues et d'une solide documentation, montrent de nouveau l'incertitude et la difficulté de cette tâche. Y a-t-il eu une école rhodienne proprement dite, distincte de celle de Samos? Qu'est-ce au juste que le groupe naxien, opposé au parien et au chiote? On nous permettra d'être sceptique, non pas sur la légitimité de recherches qui ne peuvent que profiter à la science et à la connaissance exacte des monuments, mais sur les résultats acquis. Nous pensons que les artistes voyageaient beaucoup et que par conséquent ils subissaient eux-mêmes les influences des centres d'art où ils s'installaient. C'est un réseau de fils qui se croisent et s'entrecroisent, au point de former un écheveau très embrouillé. Tout au plus peut-on constater quelques larges groupements régionaux, comme ceux de l'Ionie, des Iles, de la Sicile, du Péloponnèse, de la Béotie, de l'Attique et de ses dépendances. Mais quand on veut entrer dans le détail des *Ioniens* et des *pseudo-Ioniens*, créer une école *samo-milésiennne*, on entreprend de compter avec les verres de son lorgnon les étoiles du ciel. La science archéologique n'est pas encore outillée pour atteindre ces précisions. Elle a le droit de remettre à plus tard cette besogne et de se contenter des grandes divisions qui sont à sa portée.

La conclusion de M. Deonna montre l'intérêt et le prix qu'on doit attacher dans l'histoire de l'art à l'évolution du type de l'homme nu. Lente et monotone en apparence, elle révèle en réalité une activité et une persévérance singulières pour résoudre tous les petits problèmes de la plastique. Elle prépare les fondations solides sur lesquelles bâtiront les grands artistes du ^{ve} siècle. Une seule phrase m'a un peu surpris dans les dernières pages. Aux sculpteurs des *kouroi* l'auteur prête « des confrères », qui parallèlement se donneraient pour tâche de représenter le corps féminin, les *korai*. Mais pour-

quoi cette division et ce nouveau compartiment? Tout sculpteur n'avait-il pas le droit et l'habitude de faire des *kouroi* et des *korai*, et comment imaginer la deux catégories différentes d'artistes? Je suppose que c'est, de la part de l'auteur, une simple inadvertance de rédaction.

E. POTIER.

78. *ESCHYLE*, Ἀἰσχύλου ἑὸς μὲν ἰδὲς. *The « Eumenides » of Aeschylus*, with an introduction, commentary and translation, by A. W. VERRALL. London, Macmillan, 1908. In-8°, LXII-208 p.

Par ce beau travail sur les *Euménides*, M. Verrall termine sa publication de l'*Orestie*. Il ne se borne pas à donner le texte de la tragédie avec la traduction. Dans un commentaire fouillé, il explique tout ce qui est explicable et, en présence des passages obscurs ou désespérés, il précise les difficultés avec toute la netteté possible : c'est une analyse complète, systématique. Enfin, dans une longue introduction et dans deux appendices, il examine une à une les grandes questions qui peuvent se poser à propos de ce drame : c'est la synthèse.

M. V. nous expose lui-même (dans l'introduction, p. LXII et suiv.) les règles qu'il a suivies pour la constitution du texte. Il est délibérément conservateur. Comme tant d'autres aujourd'hui, il réagit contre la fureur de correction qui sévissait jadis sur tous les textes classiques. Le *Mediceus* est pour lui une autorité contre laquelle on ne doit s'insurger que lorsqu'il n'y a vraiment pas moyen de lui rester fidèle. M. V. met parfois même quelque servilité dans cet attachement à la lettre du manuscrit. C'est ainsi qu'il revient sur des corrections universellement admises. Il lui suffit qu'une explication du texte fourni par le *Mediceus* soit tolérable, dût-on la tirer un peu par les cheveux,

pour qu'elle lui semble préférable à une conjecture sage et qui se tient. Cependant ce travers ne s'observe que rarement, et, comme pour se le faire pardonner, M. V. propose à son tour quelques corrections nouvelles. V. 224 : δίκας δ' ἐπαλλάξ τῶνδ' ἐποπεύουσιν θεῶν (H. Weil, éd. 1907 : δίκας δὲ Παλλάς τ. ἐ. θ.). V. 277 : πολλοὺς καθ' ἄρμους... (H. Weil : π. καθαρμούς...). V. 390 : ἀνελίφ λάμπη, δυσμοδοπαίπαλα (H. Weil : ἀνελίφ λάμπη, δυσκολοπαίπαλα). V. 448-449 : οὐδ' ἐκεῖ μῦσος [πρὸς χειρὶ τῆμῃ, τὸ σὸν ἐφεζομένη βρέταξ] (H. Weil : οὐδ' ἔχων μῦσος π. γ. τ. τ. σ. ἐφεζόμενη β.). V. 555-556 : πανώλεθρος <δ'> οὔποτ', <οὔποτ'> ἂν γένοιτο. Τὸν ἀντίτολμον δὲ φραμί <περ> περιβάδων τὰ πολλὰ... (H. Weil : π. <δ'> οὔποτ' ἂν γένοιτο. Τ. ἀ. δ. φ. περιβάδων <ἄγον> τὰ πολλὰ...). V. 687. δεκστῶν (H. Weil : δίκαστῶν). V. 913 : ἀπένθητον γένος (H. Weil : ἀπένθητον γ.). V. 947 : τρέφοι, χρόνον τε τ<ὼ τετ> αχμῆνφ γόνος (H. Weil : τ. γ. τεταχμῆνφ γόνος). Toutes ces corrections méritent d'être discutées; je doute que les éditions futures en retiennent beaucoup.

La traduction (autant qu'en peut juger un étranger) semble en général élégante et fidèle. En tout cas, il n'est personne qui ne fasse largement son profit des réflexions semées à pleines mains dans ce riche commentaire, des idées fécondes et des discussions bien menées qui font de cette introduction et de ces appendices des travaux à consulter non seulement pour l'histoire de la littérature grecque, mais pour l'histoire de la politique et des institutions athéniennes. On y trouvera une excellente étude de la légende suivie par Eschyle et des nouveautés qu'il y a introduites pour mieux l'adapter à la conception dramatique (p. xxxvii-xliv), ainsi que des observations intéressantes sur la mise en scène (p. li et suiv.) et sur la métrique (append. II). On y trouvera surtout un rapprochement remarquable entre les fictions du poète et les réalités de la vie publique (p. xxiii et

suiv., xlivi et suiv.; append. I). Le sujet a déjà tenté bien des éditeurs d'Eschyle, Ofr. Mueller, Schoemann, Wecklein, Wilamowitz, pour ne citer que les plus connus. M. V., renseigné sur les moindres détails par l'élaboration approfondie de son commentaire, a pu glaner après eux abondamment. Toutes les allusions à la réforme de l'Aréopage et à l'alliance avec Argos sont saisies au vol; tout ce qui rappelle l'organisation judiciaire de la république athénienne et de l'empire athénien au v^e siècle est noté avec un soin minutieux.

Je dirai même que l'auteur va trop loin dans cette voie. Il traite une tragédie comme un document historique où tout est vrai et dont on peut exprimer tout le contenu. Veut-on des exemples du système? J'en prendrai un au commencement, un autre à la fin de la procédure engagée contre Oreste. Quand Athènes convoque le tribunal, quand elle fonde l'Aréopage, elle dit : κρίνασθ δ' ἀστῶν τῶν ἐμῶν τὰ βέλτεστα (v. 490, cf. 687). Pour tout le monde l'expression se justifie amplement, par cette simple raison que l'Aréopage est formé des archontes sortis de charge. L'explication ne suffit pas à M. V. D'après lui, Athènes fait un choix parmi les Aéropagites, et, comme elle représente le président du tribunal, le roi, on doit admettre, même en l'absence de tout autre témoignage, que le roi composait spécialement pour chaque affaire un tribunal d'Aéropagites (p. xxiii; append. I). Que d'objections! Silence des auteurs qui nous font connaître la procédure solennelle de l'Aréopage; contraste avec la composition de tous les tribunaux athéniens, toujours si nombreux, et même avec le nombre des éphètes (οἱ πεντήκοντα καὶ εἰς οἱ ἐφέται), etc., etc. Dans la pièce même, Athènes ne serait plus la fondatrice de l'Aréopage, si elle se bornait à faire une sélection momentanée d'Aéropagites: l'intervention de la déesse perdrait sa solennelle grandeur et sa signification politique. Tout aussi exagérées paraissent

sent les conclusions que le commentateur prétend tirer des remerciements adressés à Pallas par Oreste acquitté. Le héros s'écrie qu'on dira en Grèce, τὰς Ἑλλάδων ἑρπεῖ (v. 759), qu'il doit son salut à Pallas, à Apollon et à Zeus. M. V. voit là une allusion au droit de juridiction revendiqué par Athènes sur les villes de la confédération (p. xxxi, l.). Deviner une pareille allusion, c'est en vérité le fin du fin. Si encore Argos était σύμμαχος dans le sens de « confédérée »! Mais elle ne l'est que dans le sens d'« alliée », et tout ce qu'on distingue dans la tirade d'Oreste, c'est le conseil donné aux Argiens de maintenir ferme l'alliance conclue depuis trois ans. Non, les *Euménides* d'Eschyle ne recèlent pas une Πολιτεία. Même la question essentielle, celle du tribunal compétent dans l'affaire d'Oreste, n'est pas réglée par le poète conformément au droit athénien. L'accusé qui prétend avoir versé le sang ἐκζείωσ, s'il fait triompher sa prétention auprès du magistrat instructeur et président, est déferé au Delphinion, et non pas à l'Aréopage. Mais Eschyle ne veut pas du Delphinion pour Oreste. Là le rôle principal, pour lequel le patriotisme désignait Athènes, serait revenu forcément à Apollon. Là il n'y aurait plus eu moyen de faire allusion à la réforme de 462, de faire appel à la concorde, d'offrir un sacrifice sur l'autel des Σεμνὰ. Tout le pathétique du drame aurait disparu. Eschyle ne l'a pas voulu. Il est poète avant d'être juriste. La vérité historique, chez lui, se retrouve souvent dans le détail; mais elle est surtout saisissante dans l'esprit d'une œuvre qui s'adresse aux citoyens d'Athènes, pour demander aux uns de laisser inexpié le meurtre d'Éphialtes et de ne pas rendre éternellement coup pour coup, aux autres de se résigner à la diminution politique d'un corps plus auguste que jamais par sa mission de justice et par la protection divine, à tous de se réconcilier pour le plus grand bien de la patrie.

Gustave GLÖTZ.

79. HERODOTUS. *The seventh, eighth and ninth books*, with introduction, text, apparatus, commentary, appendices, indices, maps, by R. W. M. CAN. London, Macmillan, 1908. In-8°; vol. I, part 1, c-356 p.; part II, p. 357-831; vol. II, x-462 p.

Trois forts volumes pour les trois derniers livres d'Hérodote! Cela semble beaucoup tant qu'on ne les a pas ouverts. Mais une fois qu'on a vu ce qu'ils contiennent, on ne trouve pas qu'il y ait une ligne de trop (1), et l'on ne peut que remercier M. Macan d'avoir mis un pareil instrument de travail entre les mains des littérateurs et des historiens. A vrai dire, nous avons là toute une bibliothèque hérodotéenne, mise à jour et débarrassée des vieilleries superflues.

Les deux premiers volumes (M. M. aime mieux dire les deux parties du premier volume) sont consacrés au texte et au commentaire. Pour la constitution du texte, l'auteur n'a aucune prétention à l'originalité. Il suit généralement Stein, quelquefois van Herwerden et Holder, et voilà pourquoi il dédie les volumes du texte à ce triumvirat, *editoribus editor*. Puisqu'il n'a pas pu collationner les manuscrits, il a bien fait de joindre au texte l'apparat critique qui manquait dans son édition des livres IV-VI en 1895, afin de présenter au moins les variantes et les conjectures les plus remarquables. De cette façon, il donne son opinion et permet au lecteur de s'en faire une autre.

Ce qui est important dans cette édition, et souvent neuf, ce sont les idées personnelles de l'auteur sur le fond des choses et sur l'œuvre d'Hérodote en

(1) J'excepte pourtant la répétition du commentaire sur les ponts, dont l'auteur s'excuse dans sa préface (vol. I, part 1, p. ix) en l'expliquant par les nécessités de l'impression.

général. Il les présente sous trois formes différentes, dans le commentaire, dans l'introduction et dans les appendices.

Le commentaire perpétuel est admirable de science précise et d'intelligence lucide. Disposé en deux colonnes au bas des pages, il prend généralement plus de place que le texte et l'apparat critique réunis, et nul ne s'en plaindra.

L'introduction est un travail d'ensemble sur la rédaction ou plutôt les rédactions successives des neuf livres et sur la valeur historique d'Hérodote. M. M. soutient — et il rend cette hypothèse très vraisemblable — que les livres VII-IX ont été composés avant les autres, que l'historien a d'abord pris pour sujet l'expédition de Xerxès et qu'ainsi il a pu fort bien considérer la prise de Sestos comme le terme de sa narration. C'est plus tard qu'il a voulu faire précéder ses *Μηδικά* d'un avant-propos sur les antécédents historiques du monde barbare et du monde grec. Thucydide a fait de même : avant la guerre du Péloponèse, l'*ἄρχαιολογία* et la pentécontaétie. Mais, tandis que Thucydide, en artiste, a donné d'emblée à son œuvre des proportions parfaites, Hérodote, en conteur qui s'amuse, a laissé déborder sa verve dans des préliminaires juxtaposés après coup et qui ne sont exagérés qu'à cause de cette juxtaposition. Sans doute les livres VII-IX ont été remaniés par la suite : on y trouve des renvois aux livres précédents. Mais ces remaniements sont restés superficiels. C'est ce que prouvent, par exemple, les patronymiques : accolés aux noms des personnages, chaque fois que l'un d'eux paraît pour la première fois dans les livres VII-IX, ils manquent généralement dans les livres précédents.

Le volume réservé aux appendices renferme une véritable histoire critique de la seconde guerre médique. M. M. examine d'abord la question des

témoignages qui permettent de contrôler celui d'Hérodote : puis il étudie successivement les préparatifs des Perses et ceux des Mèdes, la situation stratégique créée par l'abandon de la Thessalie, les combats de l'Artémision et des Thermopyles, la bataille de Salamine, la campagne de l'hiver 480-479, la bataille de Platée; il termine par des recherches sur la chronologie de la guerre. Presque toujours ses solutions frappent par leur air de vraisemblance, je dirais volontiers d'évidence. Je citerai comme exemple sa façon d'éclaircir la question si obscure des forces mèdes. On a substitué jusqu'ici les évaluations les plus fantaisistes aux chiffres moins historiques qu'épiques donnés par Hérodote. M. M. prend pour point de départ les données sûres que nous avons sur le commandement dans l'armée de Xerxès. L'infanterie a pour chefs les vingt-neuf *ἄρχοντες*; qu'on y ajoute le myriarque Hydarnès, placé à la tête des dix mille Immortels : on aura trente myriarques, subordonnés aux six stratèges qui commandent les trois grandes masses d'infanterie. Il faut donc admettre l'existence de trois armées, formées chacune de deux corps d'armée composés chacun de cinq myriades. Total : 300,000 hommes d'infanterie. Quant à la cavalerie, son rapport numérique à l'infanterie est indiqué par les effectifs mis à la disposition d'Artabaze pour le siège de Potidée : il a sous ses ordres 60,000 hommes, c'est-à-dire un corps d'armée de fantassins et une division de 40,000 cavaliers. Nous savons, d'ailleurs, qu'il y a une myriade d'Immortels à cheval, et Hérodote mentionne, de plus, deux chiliarchies de cavaliers perses et 8,000 cavaliers sagartiens, ce qui fait encore deux myriades. Si l'armée de Xerxès a trois hipparques, c'est qu'il en faut un par armée, et il est probable que chacun a sous ses ordres deux myriarques, c'est-à-dire 20,000 chevaux. Total de la cavalerie : 60,000. Tout cela est lumineux.

Si j'ajoute que le dernier volume est muni de bonnes cartes (1), et qu'il renferme cinq indices soignés, *indices lectionum, verborum, nominum, rerum, auctororum*, j'aurai, je crois, justifié l'avis que j'exprimais en commençant. Le travail de M. M. est d'un maître. De longtemps on n'étudiera pas les guerres médiques sans y puiser.

Gustave Glotz.

80. Karl KRUMBACHER, *Die Photographie im Dienste der Geisteswissenschaften*. Leipzig, Teubner, 1906. In-8°, n-60 p., 15 planches (t. à p. des *Neue Jahrbücher*, XVII).

Par suite d'un malentendu, c'est aujourd'hui seulement que nous signalons à nos lecteurs ce précieux opuscule où l'organisateur des études byzantines, faisant trêve pour un jour à ses recherches de pure érudition, expose de la manière la plus claire et la plus pratique tout ce qui concerne l'emploi de la photographie au service des « sciences intellectuelles ». Cinq chapitres : 1° domaines de l'emploi de la photographie (moyens d'enseignement, fac-similés de manuscrits entiers, recherches spéciales) ; 2° fabrication des clichés, prix courants, cyclographe ; 3° procédés de reproduction, phototypie, zincotypie, autotypie [similigravure], spitzertypie [nouveau procédé munichois] ; 4° rapports avec les bibliothèques, archives et musées ; 5° conséquences pratiques. 15 excellentes planches illustrent les explications de l'auteur et permettent au lecteur de juger la valeur relative des divers procédés décrits. Il serait à désirer que ce travail fût tenu au courant par de fréquentes réimpressions. Philologues et archéologues, tous auront à y apprendre et à s'en servir.

H. G.

(1) Celle de la région de Platée est faite d'après Grundy.

81. LONGUS, *The story of Daphnis and Chloe*, a greek pastoral by Longus. Edited with text, introduction, translation and notes by W. D. LOWE. Cambridge; Deighton, Bolland and Co., 1908. P. in-8°, xi-195 p.

Ce n'est pas un travail de philologue qu'a prétendu faire M. Lowe. Pour le texte, il se contente à peu près de reproduire l'édition de Seiler, qui date de 1843. Il a voulu surtout faire lire *Daphnis et Chloé* au public lettré d'Angleterre, en lui offrant une traduction à la fois lisible et fidèle. Il rend joliment l'élégance fade et la simplicité maniérée de l'auteur, peut-être, de temps en temps, avec une pointe de mièvrerie personnelle.

G. G.

82. M. ANTONINUS IMPERATOR, *Ad se ipsum*. Recognovit brevique annotatione critica instruxit J. H. LEOPOLD (*Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis*). Oxonii, e typographeo Clarendoniano, s. d. (1908). P. in-8°, sans pagin.

C'est un travail très soigné, que cette édition de Marc-Aurèle préparée par M. Leopold pour la *Bibliothèque* d'Oxford. Bien que Stich ait fait récemment pour son édition de Leipzig une sérieuse collation des manuscrits, M. L. ne s'est pas cru dispensé de recommencer. Il nous dit dans sa préface, où il fait une étude complète, mais courte et sobre, des codices, en quoi a consisté sa tâche. Avec l'édition princeps de Xylander qui, quoique criblée de fautes, a la valeur d'un codex (puisqu'elle reproduit le Palatinus disparu), il a collationné le Vaticanus, ainsi que la plupart des codices qui renferment des fragments de Marc-Aurèle, ceux de Darmstadt, de Paris, d'Oxford et de Munich.

Consciencieusement, M. L. nous présente le résultat de cette collation, et non un texte plus ou moins habilement reconstitué d'après les manuscrits. Il ne donne que les corrections sûres. A maintes reprises, il rejette dans l'apparat critique les conjectures de Schultz ou écarte celles qui ont été récemment proposées par Rendall dans le *Journal of Philology* et la *Classical Review*. Voici un exemple de cette prudence vraiment scientifique. Dans le chapitre VIII, 31, il écrit : εἶτα ἐπειθε τὰς ἄλλας... Le fait est qu'il est difficile de se prononcer entre la restitution de Reiske ταφάς, celle de Kronenberg ἀπωλείας, ou telle autre, comme φθοράς. Dans le doute M. L. s'abstient, et il fait bien.

G. G.

83. G. MENDEL, *Musées Impériaux Ottomans. Catalogue des figurines grecques de terre cuite*. Constantinople, 1908. In-8°, 663 p., xv pl.

Il y a quelque temps, M. Mendel nous donnait, dans la *Revue de l'Art ancien et moderne* (XXI, 1907, p. 237 sq., 337 sq.), une intéressante étude sur les figurines de terre cuite du Musée de Constantinople. C'était l'annonce du travail d'ensemble qu'il préparait sur ce sujet, et qui vient de paraître : le *Catalogue des figurines grecques de terre cuite des Musées impériaux ottomans*.

L'auteur n'a pas eu l'intention d'écrire l'histoire des coroplastes à l'aide des matériaux abondants qu'il avait à sa disposition. C'est un catalogue, rien de plus, dira-t-on. C'est déjà beaucoup.

Quelle besogne fastidieuse et ingrate, en effet, que de décrire fidèlement plus de 3,550 pièces, sans négliger les fragments les plus humbles, sans omettre aucun détail de technique ! Mais ces catalogues méthodiques, si monotones qu'ils soient à rédiger, sont d'une utilité incontestable pour l'archéologie,

et l'on ne saurait trop encourager ceux qui se dévouent à de telles entreprises. Aussi chacun remerciera M. M. d'avoir mené à bonne fin son travail. Grâce à lui, nous possédons maintenant un inventaire complet des richesses céramiques qu'on peut admirer dans une des salles du Musée de Constantinople.

Sans doute, nombre de ces figurines, comme celles de Myrina, de Priène, ont été déjà reproduites et commentées en maints endroits. Mais les pièces connues se perdent dans la masse des pièces inédites, dont la description remplit ce gros volume de plus de 650 pages.

C'est l'ordre géographique qui a été suivi, et, « dans chaque division géographique, les figurines sont réparties selon les sujets, les sujets selon les types, et ceux-ci se succèdent de manière à ce qu'on en puisse suivre le progrès, des plus grossiers aux plus achevés, et des plus simples aux plus compliqués » (p. VIII). Ce principe de classement très logique, donne une idée fort nette des tendances artistiques qu'eurent les coroplastes de telle ou telle région, des motifs qu'ils préférèrent, des procédés techniques qui leur furent familiers. Il permet de distinguer facilement, dans un lot de même provenance, les produits locaux des produits importés : ainsi, dans la riche collection rhodienne, on remarquera les terres cuites de type rhodien ou samien, de type phénicien (p. 9), de type chypriote (p. 5, 13, 18), qui présentent entre elles des différences notables, dues à des différences d'origine.

La très grande majorité des figurines de Constantinople appartient à une même époque, l'époque hellénistique. La série archaïque est représentée surtout par les terres cuites de Lindos, de Cos, d'Assos, et la *table archéologique* placée à la fin du volume (p. 647) prouve combien sont rares les figurines antérieures au III^e siècle.

En parcourant ce volume, nous voyons tout d'abord décrire les produits

des ateliers de Lindos, qu'ont mis au jour les fouilles récentes de MM. Blinkenberg et Kinch, puis ceux de Cos, qui offrent certains caractères permettant de les rattacher à une fabrique locale, ceux de Chalké, voisins des types rhodiens, ceux de Nisyros, analogues aux terres cuites hellénistiques d'Asie Mineure, ceux de Lesbos. La série la plus importante après celles de Rhodes et de Cos est formée par les terres cuites d'Assos, qui constituent, en exceptant celles qui sont indubitablement des importations (p. 171), un groupe homogène et très nettement caractérisé. Parmi les autres figurines de Troade et de Mysie, on distinguera celles d'Intépé (p. 173), remarquables par la beauté de leur style et la perfection de leur technique : c'est en particulier le groupe de ces deux jeunes femmes qui dansent légères, tandis que le vent fait onduler les plis de leurs draperies transparentes (1). Ce sont les statuettes de Troie, qui ne se distinguent pas des autres produits hellénistiques d'Asie Mineure, de Pergame (2), de Pitané, de Tchan, d'In-Ova, de Tchatal-Tépé, de Percote, de Parion, de Lampsaque, de Cyzique, d'Apamée.

La Bithynie et le Pont ont livré les figurines de Nicomédie, d'Héraklée, d'Amisos; ces dernières donnent une haute idée de l'habileté professionnelle de ceux qui les ont modelées.

(1) M. M. en a donné une reproduction, qu'il oublie de mentionner, dans la *Rev. de l'art ancien et moderne* (XXI, 1907, p. 266, pl.). Ce groupe a parfois été attribué à la fin du IV^e siècle. M. M. le date avec raison de l'époque hellénistique; car une autre statuette de terre cuite (n^o 1809), trouvée dans le même tombeau, remonte, à n'en pas douter, à l'époque hellénistique. On peut encore alléguer en faveur de cette date la forme des plis serpentins du vêtement, détail qui n'apparaît fréquemment dans les terres cuites et dans les sculptures de marbre qu'à partir de l'époque hellénistique.

(2) L'art des coroplastes de Pergame n'est représenté au Musée de Constantinople que par un seul fragment archaïsant.

Ce sont les terres cuites d'Ephèse, de Notion, celles de Smyrne qui témoignent d'une perfection de style remarquable, où l'on reconnaît l'influence des grands maîtres du IV^e siècle, de Lysippe, de Scopas, de Praxitèle, ainsi que celle de l'art du V^e siècle (1).

Puis c'est Priène (2) et ses figurines qui décoraient les temples et les demeures privées de la ville: Myrina, Cymé, qui peuplaient de leurs terres cuites, Éros, Nikés, Aphrodites, les tombeaux de leurs morts.

Quelques localités encore : Philadelphie, Magnésie, Tarse, Alabanda, Césarée.

Comme on le voit, et comme on le comprend aisément, c'est l'Asie Mineure hellénistique qui a fourni au Musée de Constantinople la plupart de ses terres cuites, et les plus belles. En dehors de cette région, ce ne sont que quelques figurines de Chalcidique, de Macédoine, de Tripolitaine, neuf pièces provenant de la Grèce propre, un certain nombre de terres cuites de Tarente, surtout des têtes, dont quelques-unes d'un très beau style, quelques statuettes grecques importées en Palestine et en Mésopotamie, enfin tout un lot de provenance inconnue.

A la fin du volume viennent des index très complets : index analytique, dans lequel une large place est réservée aux détails de technique, ce qui est une excellente idée, tables des inscriptions, des provenances, etc.

Tel est, sèchement résumé, le contenu de ce volume, qui deviendra rapidement précieux à tous ceux qui étudient l'art des coroplastes grecs.

M. M. me permettra-t-il cependant quelques légères critiques de détail ? Le plus grave reproche que je pourrais lui adresser concerne l'illustration. Quinze

(1) *Monuments Piot*, IV, 1897, p. 219 (Perdrizet).

(2) Sur les figurines dites de Baulbô, p. 242-3, n^o 2096-7. cf. encore *Rev. arch.*, 1907, II, p. 166.

planches reproduisent les exemplaires les plus intéressants; mais, parmi ceux-ci, plusieurs avaient été figurés ailleurs (1), soit dans *Priene*, soit dans le recueil de Winter, et presque tous par M. M. dans son article de la *Rev. de l'Art ancien et moderne*. N'eût-il pas été préférable de ne donner que des illustrations qui n'eussent pas fait double emploi avec les reproductions antérieures? Puis, les planches ayant été gravées après l'impression du texte, on n'y renvoie pas dans le corps du Catalogue; sans doute une table de concordance permet d'identifier les figurines des planches; mais c'est infliger au lecteur l'ennui de se reporter chaque fois à cette table. Enfin, aucune description ne peut remplacer une gravure, si médiocre soit-elle; aussi, tout en reconnaissant la fidélité et la précision des descriptions de l'auteur, j'aurais voulu qu'il y joignit un grand nombre de planches au trait, donnant la silhouette de la plupart de ces figurines. M. M. renvoie, toutes les fois que cela lui a été possible, à un type analogue publié dans le recueil de Winter, mais il n'a pu le faire que pour un nombre restreint de pièces; quant aux autres, il est difficile de s'en faire une idée claire. L'idéal du Catalogue, comme l'a dit souvent M. S. Reinach (2), serait de reproduire tous les objets décrits; il faut évidemment tenir compte des frais considérables que nécessite une pareille illustration; toutefois on aurait souhaité que l'auteur eût consacré plus d'attention à ce côté matériel de son ouvrage.

La bibliographie est complète; mais, M. M., par une curieuse modestie, néglige parfois de dire que telle figurine a été reproduite ailleurs par lui-même (3).

(1) Ex. pl. I, 3; IV, 2; VI; VII, 12, etc.

(2) Catal. des bronzes figurés de la Gaule romaine, p. ix.

(3) Ex. n° 19, pl. I, 3 = *Rev. art ancien et moderne*, 1907, p. 258, fig. 1; pl. IV, 2 = *ibid.*, p. 266, pl., etc...

Enfin, pourquoi employer encore cette terminologie surannée, « style peut-être sévère, quelques traces de sévérité, style libre, style plus libre »? N'est-il pas plus précis et plus compréhensible de dater les œuvres, de parler du style de la première moitié du ve siècle, etc.?

W. DEONNA.

84. *Nomisma*, Untersuchungen auf dem Gebiete der antiken Münzkunde, hrsg. von Hans von FRITZE und Hugo GAEBLER. Berlin, Mayer und Müller. In-4°; fasc. II, 1908, 41 p., 3 pl.; fasc. III, 1909, 30 p., 3 pl.

Ce périodique, dont nous avons annoncé le premier fascicule à la p. 58 de ce volume, continue de paraître régulièrement. Le second fascicule comprend deux articles, l'un de M. Imhoof-Blumer sur les monnaies grecques à l'Amazone, l'autre de M. von Fritze sur les monnaies de Pergame au type d'Asclépios; le troisième fascicule contient une étude chronologique de M. von Fritze sur les monnaies autonomes d'Abdère.

M. Imhoof-Blumer traite un sujet pour lequel on n'avait qu'un article de Klügmann, datant de 1870. C'est dire qu'il le renouvelle complètement. Voici ses conclusions. Le principal groupe des monnaies amazoniennes provient des villes éolo-ioniennes qui faisaient dériver leur nom de celui d'une Amazone (Pitanè, Kymè, Aigai, Éphèse, Smyrne, Phocée). Kymè est la seule qui ait eu son type d'Amazone éponyme dès l'époque hellénistique; Smyrne est celle qui a frappé le plus de variantes, dans une série qui va presque sans interruption de Domitien à Gallien. La Lydie a imité le type de Smyrne, mais peu, sauf à Magnésie et à Thyatire. Plus à l'Est, le type amazonien se retrouve à Kotiaçion, à Ancyre, à Kibyra; Amisos et Sinope connaissent la tête de l'Amazone Lykastra, c'est-à-

dire coiffée d'une dépouille de loup. Le combat d'Héraclès avec Hippolyte est représenté à Tomes, à Périnthe, à Héraclée, à Alexandreia Troas. L'Amazone se reconnaît généralement au chiton court qui laisse à nu le côté droit de la poitrine, à la double hache et à la pelta. A l'époque romaine, elle porte constamment une couronne de tours, symbole qui n'a de rapport qu'avec la ville représentée.

Parmi les statues d'Asclépios érigées à Pergame, la plus célèbre était celle de Phryomachos. Dès 1882, W. Wroth a prouvé (*Num. Chron.*, 1882, p. 1 et suiv.) que, pour s'en faire une idée, le mieux était d'examiner l'Asclépios représenté sur les monnaies de la ville. Mais sur ces monnaies il y a deux types : le dieu assis et le dieu debout. M. Amelung (*Röm. Myth.*, 1903, p. 8 et suiv.) a voulu reconnaître la statue sur une médaille où un Asclépios barbu paraît debout, de face, la main gauche sur la hanche, la droite sur un bâton où s'enroule un serpent. M. von Fritze n'est pas de cet avis. Il se prononce en faveur d'un Asclépios imberbe et assis sur son trône. C'est ce type qui figure sur une pièce frappée au commencement du règne d'Euménès, le roi qui prit à son service Phryomachos. C'est aussi le même type qui se retrouve dans les villes du Péloponèse, à Gortyne d'Arcadie, à Sicyone, à Phlionte, et il est naturel qu'on l'ait imité à Pergame quand on a voulu honorer le dieu récemment venu d'Épidaure. Quant à l'Asclépios barbu et debout, c'est un empereur romain, tantôt un Marc-Aurèle et tantôt un Commode.

Après avoir décrit et classé les monnaies d'argent d'Abdère, M. von Fritze essaie de transformer les dates relatives qu'il a ainsi obtenues en dates absolues. Sallet avait fait la même tentative. Il prenait pour points de départ des monnaies qui portaient les noms de Nymphodoros et de Démocritos. Il n'hésitait pas à reconnaître dans le

premier le beau-frère du roi thrace Sitalkès dont nous parlent Hérodote (VII, 137) et Thucydide (II, 29), dans le second le fameux philosophe. Mais que tirer de là ? Pour dater l'éponymat de Nymphodoros, nous n'avons qu'un point de repère : nous constatons que son beau-frère a joué un rôle important vers 430. Sur le philosophe Démocrite on nous rapporte que, né de 460 à 456, il a vécu 90 ou 100 ans. Il faudrait au moins savoir vers quel âge un Abdéritain arrivait à la magistrature éponyme. M. von Fritze suit une tout autre méthode. Il se demande s'il n'existe pas en dehors d'Abdère, mais aux environs, des séries monétaires qui présentent avec une des séries abdéritaines une ressemblance de style certaine et dont la date soit incontestable. Ce point de comparaison, il le trouve dans les médailles frappées par le roi de Macédoine Alexandre 1^{er}, depuis le moment où il agrandit son territoire (480) jusqu'à sa mort (454). A ces monnaies correspondent avec exactitude plusieurs séries d'Abdère, qui se placent ainsi entre le moment où la ville a recouvré son indépendance (476) et celui où prédomine l'influence d'Athènes. Avant cette période, les groupes d'un archaïsme plus ou moins fruste remplissent tout naturellement l'intervalle compris entre la colonisation ténienne de 543 et les guerres médiques. Après cette période viennent les séries où se remarquent les caractères donnés à la sculpture attique par Phidias, avec des cavaliers qui semblent être descendus de la frise du Parthénon. Enfin, depuis la fin du v^e siècle jusqu'à la prise d'Abdère par Philippe vers 350, la chute de l'empire athénien amène, après la défection d'Abdère, un changement radical dans ses types monétaires et une irrémédiable décadence. M. von Fritze a donné là, en même temps qu'un bon exemple de méthode pour les recherches numismatiques, une excellente leçon d'histoire.

Gustave GLOTZ.

83. Josef PARTSCH, *Griechisches Bürgerschaftsrecht*. I. Teil. Das Recht des altgriechischen Gemeindestaats. Leipzig, Teubner, 1909. In-8°, x-434 p.

Je connais bien peu de monographies relatives au droit grec qui puissent être comparées à celle-ci pour l'étendue et la profondeur des recherches, la clarté de l'exposition, la sûreté de la méthode. L'ouvrage complet comprendra deux volumes : le premier ne traite que de l'époque classique, du droit de la « cité antique », connu par les textes littéraires et les inscriptions ; le second (en préparation) s'occupera de l'époque hellénistique et romaine et reposera principalement sur les papyrus, qui sont déjà d'ailleurs abondamment utilisés dans celui-ci. Deux gros volumes sur le cautionnement grec, c'est peut-être beaucoup. Mais s'il est incontestable que l'auteur se répète quelquefois et ne s'interdit pas les digressions, la difficulté du sujet, les lumières projetées en passant sur les sujets voisins sont assez pour mériter une indulgence, acquise d'ailleurs à tout débutant.

Le plan de l'ouvrage est fort net. Un premier chapitre est consacré à l'étude — hypothétique — du cautionnement primitif, fondée notamment sur un texte célèbre de l'Odyssee (VIII, 344 et suiv.). L'auteur estime que l'ἔγγυς différait profondément du cautionnement romain. Ce n'était pas, à proprement parler, un contrat accessoire : la caution garantissait la comparution ou le fait d'un autre même non obligé. A l'origine, la sanction de son obligation consistait dans le droit du créancier frustré à mettre la main (γυῖον = γείρον) sur la caution et à en user à son plaisir : la caution est donc un gage vivant ou, si l'on aime mieux, un otage, *Haftler* ; la contrainte par corps est de l'essence du contrat. M. Patsch relève avec soin dans les textes de l'époque classique

les survivances de cette ancienne conception qui, chez les Grecs, ne s'est jamais effacée, même lorsque l'obligation de la caution fut devenue essentiellement pécuniaire.

Abordant ensuite un terrain plus solide, l'auteur énumère et définit tous les termes juridiques relatifs au cautionnement, tant dans la langue attique que dans les dialectes (chap. 2), et passe rapidement en revue les théories modernes, plus ou moins romanisantes, sur ce contrat (chap. 3). A ces théories il oppose sa thèse, ou plutôt son analyse, dans le chapitre 4, qui forme le cœur de l'ouvrage ; il y étudie dans le plus grand détail les caractères du cautionnement dans le droit privé attique : formation du contrat, obligations de la caution, extinction du cautionnement, cumul avec d'autres sûretés, recours contre le créancier principal. Un chapitre non moins intéressant (chap. 5) passe en revue les cas d'application du cautionnement ; c'est une promenade instructive à travers les obligations et la procédure attiques. Les trois derniers chapitres (6-8) s'occupent de l'ἔγγυς dans la procédure criminelle, dans le droit public et le droit international. D'excellents index (textes classiques, orateurs attiques, grammairiens, inscriptions, papyrus, textes de droit romain) terminent le volume et en facilitent l'usage.

On ne sera pas toujours d'accord avec l'auteur sur ses interprétations de détail (1) ; mais l'essentiel de sa thèse,

(1) P. 32, il est puéril de vouloir tirer parti de l'omission (fortuite) du débiteur principal dans *Revenue laws*, 17, 12. — P. 110, l'explication de l'adage delphique ἔγγυς, πῶς δ'ἄρα « invoque Apollon comme garant (de ton serment), et le malheur est proche » me paraît bien tirée par les cheveux. — P. 198, ce qui est dit ici du droit du créancier hypothécaire (de s'approprier le gage) est trop absolu. — P. 218, πρόγγυος τῷ σώματι dans les Tables d'Héraclée peut-il signifier : garant du corps... de l'obligation ? — P. 395, ce n'est pas Wilcken qui a déterminé le premier le vrai caractère et la

d'ailleurs déjà plus que pressentie par Dareste, m'a paru prouvé. Le travail de M. P. n'intéressera pas seulement les hellénistes, qui le consulteront sur bien d'autres points que l'objet principal; grâce à des rapprochements fréquents, toujours topiques et prudents, avec d'autres droits anciens, particulièrement ceux de l'Inde et des Germains, il mérite d'être recommandé à l'étude de tous les amis de la législation comparée. — Terminons par un détail curieux et touchant: l'auteur, professeur extraordinaire à l'Université de Genève, a conçu et élaboré son livre dans un sanatorium de montagne, où l'avait conduit une maladie contractée pendant une période d'exercice militaire, et, dans le rude labeur du dépouillement des textes, il a eu pour collaborateur son père, savant bien connu pour ses recherches sur la géographie antique.

T. R.

86. Jean PSICHARI, Ἡ ἰδέα καὶ ἡ Μεταλλία, Τόμος Δ'. Paris, Welter, 1907. In-8°, 300 p.

— Τόμος Ε'. Μέρος Πρωτό. Paris, Geuthner, 1908. In-8°, 268 p.

On sait que sous ce titre, qui symbolise les espoirs conçus et les profits réalisés, M. Psichari publie depuis quelques années une sorte d'*Annales de la Propagation de l'Idée populariste*. C'est une collection d'articles, de lettres, de documents publiés par l'auteur au cours de cette bataille littéraire qu'il a inaugurée avec le *Ταξίδι*, et dont il est l'infatigable stratège.

Le tome IV relate les actes et les événements accomplis dans les années 1901-1904. Le 1^{er} volume du tome V ne

comprend que deux articles, l'un sur l'admirable traduction de l'*Iliade* par Alexandre Pallis, l'autre sur Souris, le sempiternel rimeur du *Ῥομπός*. Il est presque entièrement occupé par une longue préface où sont exposés et commentés des faits récents.

Sans m'attarder à l'examen détaillé de chaque volume et de chaque article, je m'attacherai à en présenter la substance, qui me paraît consister d'une part dans les conseils et aussi les remontrances adressés aux popularistes, c'est-à-dire *dans la direction de l'Idée*; d'autre part *dans la lutte contre les adversaires puristes*.

I

L'Idée populariste fait des progrès qui, pour être trop lents au gré d'une juste impatience, n'en sont pas moins incontestables et significatifs. C'est ainsi qu'en 1900, un juge de Volo, M. Stellakis, a eu l'audace de formuler une sentence en romainque à peu près pur, dans une langue enfin comprise de ses justiciables. Malgré l'émoi du Procureur de l'Aréopage et le blâme infligé au délinquant (c'est le juge que je veux dire), le coup n'en a pas moins été porté, — et il porte. Mais voici qui est plus piquant encore. En 1904, le maire de Coreyre, M. Kollas, recevant le roi chez lui, dans une circonstance officielle, a harangué le souverain en langue nationale. Et M. Kollas n'a pas été morigéné! Enfin, le bataillon des écrivains vulgaristes grossit de jour en jour, grâce à une active propagande dont le journal *le Noumas* est l'organe à la fois le plus autorisé et le plus ardent; et l'on peut affirmer que tous les ouvrages littéraires de quelque talent qui paraissent aujourd'hui en Grèce, soit poésie, soit prose, sont exclusivement écrits en langue populaire.

Mais beaucoup de ces auteurs néo-grecs, déformés et gênés par les influences de l'école, ou aiguillonnés par un amour-propre intempestif, ou encore s'abandonnant à l'incuriosité

date du ch. 4 de l'ΑΘ. Πολ. — Quelques inadvertances ou lapsus: p. ix. P. Haussoullier (au lieu de B.); p. 397, Th. Reinach (au lieu de S. Reinach). Parmi les textes littéraires importants je ne retrouve pas Josephé, *Ant.*, XII, 177 et suiv., si bien expliqué par Holleaux.

scientifique et à la paresse, écrivent une langue sans unité, sans méthode, où fourmillent toutes les sortes d'irrégularités. M. Psichari estime avec raison que c'est là un grave danger et il s'efforce de démontrer aux indisciplinés la nécessité de l'obéissance à une grammaire, de la correction parfaite, qui réside dans l'unité du vocabulaire et de la flexion et dans le respect absolu de la phonétique actuelle. Il faut s'en tenir rigoureusement à une langue commune, et, par suite, proscrire toute ingénierie scolastique ou dialectale. Il est certain par exemple que des formes comme *ἐκεῖνος δὲ βλέπει* (*δὲ* conjonction), *ὦ τοῦ θυόματος, τὰρχθης* sont en complet désaccord avec le vocabulaire, la morphologie, la phonétique d'aujourd'hui et jurent de se voir accouplées à des formes purement modernes. Il arrive même que certaines négligences d'écriture tendent à la désorganisation de la langue : ainsi les expressions *νὰ βγοῦν στὴν ἐξοχὴ, ἔπειτα-την συγχά*, relevées dans une nouvelle d'Exarchos, aboutissent en fin de compte à des pluriels barbares *βγοῦ, ἔπειτα*, puisque le *ν* final en grec moderne ne peut se soutenir ailleurs que devant une voyelle ou une consonne momentanée. Voilà donc faussé le mécanisme de la flexion régulière. La conséquence est assez inquiétante pour qu'on se donne la peine de l'éviter en écrivant *βγοῦνε, ἔπειτανε*, qui sont des formes panhelléniques. D'autre part, quel avantage trouvera-t-on dans l'introduction de l'accusatif pluriel dialectal *τές*, quand le type commun est *τίς*? ou de la crase dialectale *τῶδωκε*, employée indifféremment pour *τοῦ ἔδωκε* et pour *τὸ ἔδωκε*, du moment que l'usage général admet *τοῦδωκε* pour l'un et *τῶδωκε* pour l'autre? C'est la fantaisie substituée à la règle, la confusion à la clarté. Richesse illusoire, encombrement réel. M. Psichari insiste sur le devoir de n'emprunter à la langue savante et aux dialectes que les termes indispensables et rien qui fasse double

emploi. De même à des réformateurs trop pressés il conseille d'apporter une grande prudence et une minutieuse réflexion dans les nouveautés orthographiques. Sans doute des simplifications s'imposent, mais il les faut méthodiques, susceptibles de s'appliquer à tous les cas analogues, et c'est là une besogne de délicate harmonie qu'il est raisonnable de laisser exécuter aux seuls spécialistes. Enfin, il importe de ne pas heurter trop brusquement les habitudes invétérées. L'usage traditionnel de l'orthographe historique est trop profondément enraciné chez les Grecs pour pouvoir être extirpé d'un coup brutal. Il y faut des ménagements, une action continue, mais graduelle. N'en est-il pas de même en France, le pays novateur, où la langue marche toujours de l'avant, tandis que l'orthographe s'attarde, entravée et presque immobilisée dans sa gaine séculaire?

Ce rapide exposé suffit à montrer la sagesse et la compétence des conseils que M. Psichari donne aux adeptes de l'Idée populariste. Il a lieu toutefois de se plaindre qu'on ne les écoute pas avec la docilité due à leur autorité scientifique. Et ce qui afflige surtout, c'est moins cette insoumission même que les causes qui la produisent. En premier lieu, l'amour propre, qui se décerne ingénument un brevet d'infaillibilité et n'admet pas qu'un autre ait raison contre lui. C'est proprement le mal grégeois. *Μήνιν*, le dépit, la pique d'orgueil blessé, est le premier mot de la littérature grecque, et il caractérise encore les arrières-descendants de l'ombraqueux Achille. Ils ne peuvent supporter la tyrannie du grammairien et secouent le joug des règles, qu'ils traitent de vaines subtilités. Leur idéal est celui de Thélème, qui flatte tout ensemble leur indocilité et leur indolence. *Δὲν παρᾶζει* est une locution typique et commode, grâce à quoi l'on se détourne, sur une pirouette, de tout soin importun. M. Psichari s'élève vigoureusement contre cet autre mode

de la mentalité grecque, l'ἀπροσεξία, l'insouciance qui tient pour négligeables les détails de ponctuation et de correction minutieuse. Il démontre l'importance de la méticuleuse attention dans les plus petites choses et qu'un ν final maintenu mal à propos détruit l'unité et ruine l'économie de la langue. A cet égard, il a acquis le droit de se proposer en exemple. Les popularistes feront bien de l'imiter, s'ils veulent hâter l'avènement de leur idéal. Qu'ils se souviennent que la meilleure manifestation d'indépendance consiste à se soumettre volontairement à la règle.

II

Malgré quelques divergences dans l'application, le principe populariste gagne tous les jours du terrain dans les esprits et conquiert des adhésions parmi la jeunesse éclairée. De là un déchaînement de colères dans le camp officiel des puristes. Au dire de M. Hatzidakis, les popularistes sont des vendus et des corrupteurs. M. Psichari répond dignement qu'il regrette de n'être pas plus riche pour contribuer à l'impression de tant d'excellents ouvrages qui enrichissent l'ingrate patrie d'une littérature de valeur. Autre grief, aussi sot que calomnieux : les popularistes sont des traîtres, parce qu'ils brisent la chaîne qui relie la Grèce moderne à la Grèce antique. Mais, réfute M. Psichari, qui sont les traîtres qui rompent l'unité grecque ? Les magisters enseignent aux enfants une langue étrangère, la κηθηροβούσα. Ils déclarent que la langue populaire est un « haillon de l'esclavage ». Nous proclamons, nous, et nous démontrons qu'elle est la légitime fille de l'ancienne et qu'elle unit étroitement la Grèce d'aujourd'hui à sa glorieuse mère. Qu'un ignorant dise que nous brisons tout lien avec l'antiquité et la tradition, rien de surprenant à cela ; mais qu'un linguiste comme M. Hatzidakis ose une pareille assertion, c'est au moins

déconcertant ! Enfin les popularistes sont les μαλλιαροί, les « chevelus ». Les Saumaises futurs s'épuiseront en conjectures pour expliquer l'origine et la signification de ce sobriquet. Toutefois, observe finement M. Psichari, cette appellation saugrenue montre les progrès que nous avons faits dans l'opinion publique. N'osant pas attaquer directement la δειμοσιική, les puristes la poursuivent sous le nom de μαλλιαροί.

Des injures ils en viennent aux tracasseries et aux menaces. Le journal ἡ Πρωΐα a dressé une liste des popularistes de Constantinople en mentionnant les instituteurs publics, afin de les faire révoquer. M. Psichari écrit au directeur de ce journal une lettre indignée. Le journal Ἀθήναι attaque Kostis Palamas pour ses idées popularistes, incompatibles, prétend-il, avec sa fonction de secrétaire de l'Université. D'après ce journal, le ministre aurait adressé un blâme à Palamas, le plus grand des poètes grecs contemporains, l'honneur de sa nation ! Quelle insupportable tyrannie ! Un certain Paganellis pousse jusqu'à l'excitation à l'assassinat. Il déclare « qu'il acquitterait le meurtrier de Psichari ».

L'intolérance scolastique ne s'est pas toujours bornée à des violences de presse. Lors de la fameuse « Querelle des Évangiles » en 1901, elle est descendue dans la rue. On se souvient que la traduction des Évangiles en langue moderne par M. Pallis fut à Athènes l'occasion de troubles inouïs. M. Psichari prouve que le prétendu mobile religieux de l'agitation ne fut qu'un prétexte. Théologiens, précédemment favorables à un projet de traduction en κηθηροβούσα, étudiants, journaux qui leur faisaient chorus n'ont crié à la profanation que parce que la traduction était écrite en δειμοσιική. Finalement, une encyclique patriarcale et synodique interdit toute traduction des Évangiles, *quelle qu'elle fût*. Là dessus M. Psichari, qui avait reçu toutes les éclaboussures de l'échauffou-

rée, écrit au Patriarche de Constantinople — en pur romain — une lettre cérémonieuse et insidieuse où il expose son scrupule à lire désormais l'Évangile dans le texte traditionnel, ce texte présentant certaines pages rédigées en deux langues et se *traduisant* lui-même, par exemple : « Ἦλε! Ἦλε! λαμὰ σαρχαθχανε!; τοῦτ' ἐστίν· Θεέ μου Θεέ μου, ἴνατί με ἐγκατέλειπες; » Le Patriarche lui retourne une lettre de généralités courtoises, onctueuses, le bénit, mais s'abstient d'une réponse précise. Et M. Psichari triomphe tout de même de n'avoir pas été expressément blâmé!

Dans une circonstance plus récente, la fureur des puristes a bravement affronté le ridicule. A la Chambre Hellénique, dans la séance du 4 février 1908, le député Kyriakoulis Mavromichalis monte à la tribune, expose que la langue enseignée par M. Psichari dans la chaire de grec moderne à l'École des Langues orientales vivantes est une langue « misérablement vulgaire, une monstrueuse élucubration de celui qui l'enseigne », et il conclut en proposant qu'une démarche soit tentée auprès du gouvernement français, en vue de « changer la dénomination de cette chaire »! Un autre député, M. Stais, profère que les leçons de Psichari constituent un danger national! Et les ministres de l'Instruction publique et des Affaires étrangères, fort embarrassés, promettent vaguement de faire le nécessaire. L'affaire est classée. M. Psichari commente dans son dernier livre cette mémorable séance. Sans compter, remarque-t-il, l'impertinence qu'il y a à s'immiscer dans les affaires d'un pays étranger, il faut une forte dose de naïveté pour croire que le gouvernement français ferait des observations à un professeur titulaire sur l'objet de son enseignement. Ces bonnes gens n'ont aucune idée de la liberté française. Au demeurant, cette séance a indiqué que la question de la langue est une question

nationale. Ce jour là, la *δουλοκρατία* a remporté une sorte de victoire dans la Grèce officielle. On a parlé d'elle à la Chambre. Le jour viendra où on en reparlera — et dans un autre esprit.

J'ai voulu donner un aperçu de l'intérêt documentaire qui s'attache aux *Ρόδα καὶ Μῆλα*. L'intérêt littéraire n'en est pas moindre. L'auteur y montre d'exemple, avec un rare talent d'écrivain, les merveilleuses ressources d'expression de cette langue populaire, « fidèle gardienne de tout le passé grec, en qui vivent des siècles de beauté, de gloire et de patriotisme ». Combien de temps devra-t-elle encore attendre avant d'être élevée à la dignité et au rang officiel où l'appellent le bon droit et le bon sens? « Il est au ciel certaines étoiles dont la lumière, au dire des astronomes, n'est pas encore parvenue jusqu'à la terre. Qu'importe! leur lumière existe. Ainsi la vérité, lors même qu'elle est invisible pour nous, brille dans les profondeurs de l'empyrée. Elle éclairera un jour la Grèce. » Ce vœu de M. Psichari est celui de tous les vrais amis de l'Hellénisme.

Eugène CLÉMENT.

87. *Emil REICH, General history of Western nations from 5000 b. C. to 1900 a. d. I. Antiquity.* London, Macmillan, 1908. In-8°, vol. I, xxvi-485 p.; vol. II, x-479 p.

Ce n'est certes pas une œuvre banale qu'a entreprise M. Emil Reich. Il a résolu d'écrire une histoire générale depuis l'an 5000 avant J.-C. jusqu'à nos jours. Mais ce qu'il entend par là c'est l'histoire des grands faits et des grands résultats que l'on peut dégager des menus événements à l'aide de la méthode comparée. Il en a assez d'entendre raisonner et déraisonner sur l'histoire les gens du métier et les professeurs. Dans les séminaires ténébreux et sentant le renfermé il veut

brusquement, à la hussarde, faire pénétrer la lumière de plein jour et un large courant d'air frais.

Le fait est que les historiens de profession ne reconnaissent pas dans la manière de l'auteur leurs procédés habituels. Et ce n'est pas mauvais pour une corporation qu'on vienne ainsi, de temps en temps, du dehors lui apporter des idées qu'elle conserve toujours le droit de contrôler. Mais il ne faut pas non plus que ceux qui voient les choses du dehors s'imaginent que la méthode historique n'a pas sa raison d'être. Eh! sans doute, les historiens ressemblent à ces juges d'un temps qu'on voudrait dire abolis, qui rédigent leur sentence uniquement d'après des pièces écrites et ne veulent admettre de réalité que noir sur blanc. Mais je voudrais bien savoir comment on peut connaître les époques disparues, les peuples morts, sinon d'après des textes et des documents. Et comment M. R. lui-même a-t-il appris ce qu'il sait sur les Grecs et les Romains, sinon d'après des livres, dont il a cherché le sens dans la vie? Ce n'est pas, je suppose, parce que les livres sont de seconde main et se chargent ainsi de préjugés intermédiaires qu'ils sont préférables aux témoignages directs.

N'importe, les chapitres que M. R. consacre dans son tome 1^{er} à l'histoire grecque méritent l'attention. On est surpris à chaque instant par des comparaisons qui détonnent quelquefois, mais qui intéressent presque toujours. On est arrêté par des digressions au milieu desquelles on craint de perdre le fil de la démonstration, mais qu'on lit pour elles-mêmes avec curiosité. Des esprits chagrins trouveront peut-être que, dans un essai sur l'histoire grecque, la France, l'Angleterre, l'Allemagne et la Hongrie jouent un rôle bien grand et qu'il semblerait à certains moments que le principal personnage d'Athènes soit Napoléon. Mais aussi je ne connais peut-être pas de pages plus fortes sur l'impérialisme

athénien du ^{ve} siècle que celles où M. R. explique les origines et les caractères de ce mouvement politique par une loi de l'histoire universelle. Je signalerai aussi le chapitre sur Démosthènes : l'auteur n'est pas de ceux qui se font les complices d'Eschine et immolent son adversaire sur l'autel du Macédonien. Je pourrais citer bien des passages encore. Et ce n'est pas déjà si commun, un livre qui fait penser.

Gustave Glotz.

88. *Gaetano de SANCTIS. Per la scienza dell' antichità, Saggi e polemiche.* Torino, Bocca, 1909. P. in-8°, xu-531 p.

L'auteur ne nous prend pas en traitre. *E, questo, un libro di battaglia.* Telle est la première phrase de son avis au lecteur, et ce coup de clairon retentit sur une bonne moitié de l'ouvrage. On se croirait reporté au temps de la Renaissance ou, tout simplement, à un demi-siècle en arrière, à voir de quelle fureur M. de Sanctis pourfend MM. Cicotti et Bonfante, Pais et Ferrero. Peste! que de lances rompues, que de coups donnés et reçus!

Cependant tout, dans ce livre, n'est pas *pieno di Marte*. On y trouve deux séries d'études intéressantes, l'une sur les idées religieuses dans Homère, l'autre sur Agathoclès. L'auteur ne se borne pas à montrer comment la divinité se transforme dans les épopées homériques de force amoralisée en puissance éthique, comment la Nékyia révèle deux conceptions successives de la vie future, à savoir la croyance primitive en la simple continuation de l'existence terrestre et la croyance plus raffinée en l'immortalité d'une âme éternellement dolente; il insiste sur cette idée, que les doctrines et les mythes fixés dans la conscience des Grecs par l'*Iliade* et l'*Odyssée* exercèrent sur elle un empire immuable, si bien que, pour renouveler la pensée religieuse,

incapable désormais d'évoluer, il fallut un jour la révolution par la révélation. Au regard d'Agathoclès, M. de S. prend la même position que Beloch : dans ce chef de mercenaires devenu roi, il veut voir, non pas un tyran effroyable et vulgaire, mais un homme d'État aux projets grandioses et pratiques, qui manqua d'assurer à la race grecque la domination sur l'Afrique et l'Italie (1).

Gustave Glotz.

89. *Wilhelm SCHMIDT, Geburtstag im Altertum. (Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten* hrsg. von R. Wünsch und L. Deubner, VII. Bd. 1. Heft). Giessen, Töpelmann, 1908. In-8°, xv-136 p.

Le travail de M. Wilhelm Schmidt compte encore parmi ceux qui ont été entrepris sur les conseils du regretté Albrecht Dieterich, et il est dédié à la mémoire du maître. Suivant l'excellente méthode dont la marque est imprimée à tous les ouvrages publiés dans la collection de Giessen, M. S. a réuni avec soin les textes grecs et latins qui ont rapport à son sujet et, après les avoir classés dans un ordre logique, il les a, pour ainsi dire, laissés parler chacun à son tour. Il a étudié une de ces coutumes que l'antiquité a transmises aux sociétés modernes, celle qui consiste à célébrer à jour fixe la naissance des particuliers, des souverains et des dieux (2).

(1) Sur bien des points de détails ce mémoire, paru pour la première fois en 1895, a soulevé les objections de M. Tillyard, qui a publié un *Agathocles* en 1908. Je signalerai l'entente secrète entre Agathoclès et Hamilcar (p. 153; voir Tillyard, p. 95), le jugement à porter sur Bomilcar, traître ou lâche (p. 115; Tillyard, p. 115, n. 1), le sort des fils d'Agathoclès après sa défaite en Afrique (p. 182; Tillyard, p. 179).

(2) M. Wilhelm Schmidt avait déjà publié en 1905 une dissertation *De die natali*.

De bonne heure, chez les Grecs, on a cru qu'en chaque homme réside, dès le moment où il naît, un démon personnel, le *δαίμων γενέθλιος*. Cet être d'origine divine est honoré d'un culte, qui se célèbre tout naturellement au jour de naissance (*γενέθλιον*). La cérémonie a lieu tous les mois : on offre un sacrifice accompagné de prières et suivi d'un repas de famille, avec force félicitations et cadeaux. A l'anniversaire, la fête a plus de solennité. Mais la naissance des particuliers peut être célébrée en dehors de la famille, dans les associations telles que les thiasos et même dans la cité. Enfin, comme la mort continue la vie terrestre, rien ne s'oppose à ce que la fête d'un homme soit célébrée après sa mort par ses parents, par un collège, par la ville. La célébration de cette fête posthume, qui n'est pas une fête funéraire, peut être assurée par une fondation testamentaire (Epictète), comme elle peut être confiée à la piété des parents, comme elle peut être le fait d'une admiration fidèle (Socrate) ou de la reconnaissance publique (Hippocrate, Timoléon, les héros fondateurs).

A l'époque des diadoques, les Grecs sont donc bien préparés à célébrer la fête mensuelle de leurs souverains plus ou moins divinisés. Alexandre n'obtient cet honneur qu'après sa mort; mais les Ptolémées, les Séleucides, les Attalides en jouissent de leur vivant, les uns comme dieux, les autres comme *σύνιοι* des dieux. On ne fait pas moins pour Auguste, et d'Orient la tradition passe en Occident. Mais les États des diadoques ne se bornent pas à célébrer la naissance du roi; ils fêtent encore son avènement (*γενέθλιος δειξόμαχος*). En les copiant, Rome aura le *natalis imperii* à côté du *natalis urbis* célébré en l'honneur du *genius loci*.

Les dieux eurent aussi leur fête attachée au jour qu'on désignait comme celui de leur naissance. Telle n'était pas primitivement la signification de ces fêtes : ni les Thargélies, ni les Dio-

nysies n'étaient des anniversaires, et à aucune époque on ne célébra celui de Zeus. Les plus anciennes fêtes de naissance furent mensuelles; elles sont précisément reconnaissables à ce fait qu'on nous en dit le jour, sans indication de mois, tandis que les plus récentes sont fixées à tel jour de tel mois. C'est ainsi que le calendrier religieux assigne le 1^{er} du mois à Apollon dès les temps homériques et lui reconnaît surtout le 7, quelquefois le 14 et le 20, mais il consacre à Artémis le 6^e jour de Thargéïon. Le 2 appartient à Ἰγάρθῃ; δαίμων; le 3 est le jour d'Athènes; le 4 est partagé entre Hermès, Aphrodite et Héraclès; le 5 est en propre à Horcos; le 8, à Poseidôn, à son fils Thésée et aussi à Asclépios; le 9, à Hélios, à Rhéa, et surtout à Dionysos; le 12, à Démèter et Perséphoné. Il est à remarquer que le nombre 3 et, par suite, le nombre 13 sont considérés comme néfastes: il a fallu du courage aux adorateurs d'Athènes pour lui consacrer le 3^e jour. Parmi toutes les fêtes mensuelles d'une divinité, la fête principale est celle du mois qui porte le même numéro dans l'année que le jour dans le mois. Toutes ces coutumes sont spécialement grecques. Chez les Romains, le jour de naissance fériel fut longtemps, non pas celui du dieu, mais celui de son temple: la *natalis templi* est le jour de la *dedicatio*. C'est ainsi que les chrétiens fêtèrent à la fois la naissance du Christ, la Noël, et la naissance de l'Église, la Pentecôte.

Le meilleur éloge que nous ayons cru devoir faire du travail publié par M. S., c'est d'en donner cette analyse détaillée. Il pourra soulever sur plusieurs points des objections plus ou moins fortes, par exemple sur le rapport des γενέθλιx et des γενέσιx ou, plus généralement, sur le rapport des fêtes célébrées à l'occasion de la naissance et de la mort. Ce n'en est pas moins un ouvrage excellent et destiné à remplacer avantageusement le mémoire vicilli de Petersen. Gustave GLOTZ.

90. *Transactions of the third international Congress for the history of religions*. Oxford, Clarendon Press, 1908. In-8°, vol. I, xi-327 p.; vol. II, 457 p.

Dans ces mémoires du troisième congrès international de l'histoire des religions, qui s'est tenu à Oxford du 15 au 18 septembre 1908, la Grèce a sa large part. La section VI du congrès avait à son programme les religions des Grecs et des Romains; mais c'est plus spécialement aux Grecs que se rapportent toutes les communications qui y ont été faites, sauf une (vol. II, p. 417-198).

1. La série s'ouvre par le discours présidentiel de M. Salomon REINACH. Après avoir mentionné les principaux ouvrages parus depuis 1905 sur l'histoire du paganisme classique, il examine la question de la méthode en matière d'exégèse. Il constate des symptômes de réaction contre la méthode anthropologique et un retour sensible à la méthode astronomique.

2. J. TOUAIN, *L'Histoire des religions et le totémisme*. Cherche à réfuter la théorie que M. Sal. Reinach a formulée en ces termes: « Partout où les éléments du mythe ou du rite comportent un animal ou un végétal sacré, un dieu ou un héros déchiré ou sacrifié, une mascarade de fidèles, une prohibition alimentaire, le devoir de l'exégète informé est de chercher le mot de l'énigme dans l'arsenal des tabous et des totems. » Les tribus totémiques peuvent aussi bien être des peuples dégénérés que des populations en enfance. Le totémisme n'est pas un phénomène universel. Et même les caractères essentiels du système totémique restent douteux et obscurs.

3. E. R. JEVONS, *Defixionum tabellae*. Les imprécations gravées sur lamelles de plomb ont un objet, non pas religieux, comment l'admettent Wuensch

et Audolent, mais magique. C'est ce que prouvent l'habitude d'envoûter ou de « clouer » son adversaire, les noms des divinités invoquées, le mystère avec lequel on mettait les lamelles en bonne place en cachant son nom.

4. L. R. FARNELL, *Questions relatives aux rites dionysiaques du sacrifice*. Ὠμοφαγία et le σπαραγγιός, c'est-à-dire les rites qui consistent à déchirer la victime, humaine ou non, et à la déchirer sont une forme sauvage du sacrifice sanglant : les fidèles veulent absorber l'esprit divin qui s'y est incorporé.

5. Lewis CAMPBELL, *L'Élément religieux dans Platon*. Essai de déterminer dans le processus dialectique de Platon les différentes phases du sentiment moral et religieux.

6. Jane Ellen HARRISON, *Le culte de l'oiseau et du pilier en rapport avec les divinités ouraniennes*. Le pilier ou l'arbre surmonté d'une colombe est primitivement le symbole de l'union d'un dieu mâle et d'une déesse. Ce symbole peut être représenté par la colombe seule. Elle devient alors l'attribut d'une déesse ou d'un dieu, selon que les sociétés sont soumises au régime matriarcal ou patriarcal, c'est-à-dire selon que la parenté est créée par la mère ou le père.

7. George STOCK, *Le démon dans le stoïcisme*.

8. T. R. GLOVER, *Les démons dans la renaissance du paganisme*. Dieu, relégué dans une sphère inaccessible, sans communication directe avec l'univers, immuable et impassible, a pour intermédiaires auprès de l'humanité des dieux moindres, qui sont les démons. Telle est la croyance opposée en dernier lieu par la philosophie païenne au christianisme.

10. J. Rendel HARRIS, *Sur le culte des jumeaux célestes*. Comment les jumeaux célestes, primitivement tabous, sont-ils devenus les patrons vénérés des marins? A Jaffa en Palestine, à Barqa en Cyrénaïque, les Dioscures,

filis du ciel, du tonnerre ou de l'éclair, sont adorés dans les sanctuaires qui servent de signaux maritimes pour des parages dangereux. Ils jouent le même rôle dans le Kent jusqu'au xiv^e siècle, et l'ont joué longtemps à San Remo, qui a encore dans sa banlieue San Remolo.

11. F. C. CONYBEARE, *Le bétyle dans Damascius*. La *Vie d'Isidore* par Damascius, dont nous avons des extraits dans la *Bibliothèque* de Photius, nous donne du bétyle la description la plus complète que fournisse la littérature grecque. Il s'agit d'un bétyle qu'Isidore vit en Syrie, aux environs d'Hélioupolis. C'était un aérolithe qu'on enduisait d'huile et qu'on couvrait de vêtements; il avait son prêtre, qui le portait en mains les jours de fête et rendait des oracles en son nom; bref, c'était un démon bienveillant. L'auteur part de là pour donner un aperçu d'un culte universellement répandu dans les sociétés primitives, celui des pierres brutes d'où nul outil n'a délogé les esprits.

12. L'abbé FOURRIÈRE, *Le culte du soleil et les sacrifices humains chez les Grecs*. Apporté de Palestine en Grèce par la tribu de Dan!

13. A. B. COOK, *Le culte crétois de la hache en dehors de la Crète*. Comme l'a vu de Longpérier, le culte de la hache a existé en Égypte, en Assyrie et en Gaule. En Égypte, le signe de la hache signifie dieu, et l'on voit des prêtres de la hache de la v^e à la xxvi^e dynastie (1). En Assyrie, des cylindres représentent le sceptre et la hache de Marduk, le foudre et la hache de Ramman, et les mages pratiquèrent toujours l'axinomantie. Dans la Lugdunaise, la hache, qui explique la fameuse expression *sub ascia dedicare*, est l'attribut d'Ésus : il la brandit contre le taureau à trois crânes, Taranis,

(1) Cf. Percy E. NEWBERRY, *Remarques sur quelques anciens cultes égyptiens*, communication faite à la 3^e section (t. I, p. 212).

le dieu du tonnerre. Mais c'est surtout dans les régions atteintes par la civilisation minoenne que la double hache a visiblement son sens religieux. Dans la Messapie, les Iapyges adorent des flèches de bronze tombées du ciel, et les Tarentins, des piliers consacrés à Zeus Kataibatès : ces rites s'expliquent grâce à des coupes d'Apulie qui ont pour anse la corne de consécration munie de la double hache. En Épire, à Dodone, certains rites décrits par Philostrate sont commentés par les peintures du sarcophage de Hagia Triada : à côté du chêne à la colombe, qui a pour prêtresses les Péliades, on y voit la hache de Hellos, l'ancêtre des Helloi, et le souvenir de cette hache s'est conservé jusqu'aujourd'hui dans le folk-lore local. A Ténédos, la double hache est associée, tantôt à une tête d'homme et à une tête de femme, tantôt à une grappe de raisin ou, comme à Hagia Triada, à une jarre pleine de vin, tantôt à des piliers. Dans la Lydie, d'où vient le mot de *λάτρως*, les fouilles d'Aïdin ont mis au jour un quantité de petites bipennes découpées dans des plaques d'or. En Carie, Zeus Labradeus tient en main l'attribut auquel il doit son surnom. M. Conybeare avait déjà vu dans le *labarum* une adaptation de la *λάτρως*; M. C. trouve les anneaux intermédiaires dans les monogrammes des rois grecs et scythes de la Bactriane et de l'Inde. On peut donc suivre dans tout le monde égéen un culte d'une antiquité immémoriale, qui symbolise l'union du père céleste et de la mère terrestre : le père descend dans l'éclair et laisse son arme, comme signe tangible de sa présence; la mère monte avec la sève de toute végétation et se manifeste dans les arbres sacrés. Mais la hache toute seule, avec son manche fixé dans la cognée, suffit à représenter l'union des deux éléments, et ainsi s'explique encore dans l'*Odyssée* l'épreuve imposée par Pénélope aux prétendants.

14. Arthur J. EVANS, *Nouvelles lumières sur le culte et les sanctuaires*

REG, XXII, 1900, n° 100.

de la Crète minoenne. Résume les conclusions à tirer des découvertes récentes, relativement à la religion des Minoens. A côté des fétiches, qui sont des objets naturels, comme les arbres sacrés, ou des objets artificiels, comme les piliers et les doubles haches, se présentent les images anthropomorphiques des divinités. Si le sarcophage de Hagia Triada nous fait voir une scène de culte dualiste, la divinité principale n'en est pas moins la Déesse de la Nature, qui relègue le dieu mâle à un rang secondaire. Sous sa forme chthonienne, elle est la déesse aux serpents; sous sa forme céleste, elle est la déesse à la colombe. Elle a aussi une forme marine, qui nous est connue par un cachet de Moklos : elle apparaît là dans une barque, entrant au port, pareille à la Derkétô d'Ascalon. On peut juger des sanctuaires crétois par les découvertes de Cnossos, de Gournia et de Hagia Triada. Ces sanctuaires avaient leurs cryptes, les chambres à piliers, où l'on plaçait les vases sacrés. La salle du trône, à Cnossos, était une salle du chapitre à l'usage des rois-prêtres.

15. Franz CUMONT, *L'Influence religieuse de l'astrologie dans le monde romain*. Les Grecs ont repoussé l'astrologie jusqu'au IV^e siècle. Mais, après les conquêtes d'Alexandre, elle entra en contact sympathique avec l'astrolâtric chaldéenne. Le stoïcisme s'empara de cette théologie mathématique et sidérale. Ce fut Posidonius d'Apamée qui opéra la fusion des traditions orientales avec les doctrines helléniques, et le poète Manilius propagea le système dans le monde romain. Par son côté scientifique, ce nouveau panthéisme ne pouvait s'adresser qu'à une élite; mais, par son côté sentimental, il aida au triomphe des cultes orientaux dans le paganisme finissant et à la proclamation de *Sol invictus* comme divinité officielle de l'empire.

On voit ce que les travaux de la 6^e section peuvent fournir aux études

grecques. Mais les hellénisants trouveront leur profit dans d'autres sections.

M. FLINDERS PETER, le président de la 3^e. en définissant les différents aspects de la religion égyptienne, l'examine au point de vue de la conscience personnelle et donne de précieux renseignements sur les échanges d'idées qui s'opèrent entre l'Égypte et la Grèce dans les derniers siècles avant J.-C. Il est utile, par exemple, de connaître l'état des esprits sur les bords du Nil avant la conquête d'Alexandre, soit par les *Définitions d'Asclépius*, ouvrage passionnément égyptien et anti-grec, soit par le traité de la *Communauté d'esprit*, essai de syncrétisme théologique à l'usage des pays de culture avancée, Égypte, Perse et Grèce. Dès cette époque apparaissent les ancêtres intellectuels de l'auteur du *Poimandres* et de Philon. La doctrine qui se répand avec une netteté croissante est celle d'un dieu fils du Créateur, médiateur entre son père et les hommes, présidant à la destinée des êtres intelligents et acceptant de résider dans les âmes d'élite. Il est l'Agathodaimon, le Logos, la Sophia.

Dans la 5^e section (religions de l'Inde et de l'Iran), P. GARDNER étudie les *Influences grecques dans l'art religieux de l'Inde Septentrionale*. Dans la vallée de Caboul, spécialement dans le district de Gandhâra, l'Européen se trouve avec surprise en présence d'un art mixte, bien supérieur à l'art indigène de l'Inde Septentrionale. Cet art n'est connu en général que par les monnaies des rois grecs et scythes qui ont dominé le pays durant cinq ou six siècles à partir de l'an 200 avant J.-C. Il y a eu là toute une civilisation, d'un caractère étrange, où l'influence hellénistique a puissamment agi sur des éléments iraniens et indiens. On en peut juger, non pas seulement par les monnaies, mais par des statues de divinités grecques et un grand nombre de gemmes gravées. Les artistes, les marchands et les sol-

datés grecs firent même connaître dans cette région lointaine leur langue et leur religion. Sous les rois Agathoclès, Manès, Cadphisès, Kanishka, Huvishka, il se forma un Panthéon éclectique ; sur une médaille du Musée de Lahore on voit Athènes ; sur d'autres apparaissent Héraclès et Silène ; le culte du roi divinisé se manifeste par le nimbe dont on auréole sa tête. Bref, il y eut longtemps au Nord de l'Inde, comme en Parthie, comme en Arabie, comme en Syrie, une culture semi-hellénique. Le triomphe du bouddhisme, au 1^{er} siècle après J.-C., ne lui fut point fatal : les premières représentations du Bouddha ont le type grec. Il fallut, pour mettre fin à une tradition aussi vivace, que l'avènement d'une dynastie indigène, les Guptas, donnât le signal d'une réaction nationale. L'hellénisme fut alors relégué dans des pays lointains qui lui avaient déjà fait accueil, en Chine et dans le Nord.

Les Grecs modernes n'ont pas désappris le chemin qui avait été ouvert à leurs ancêtres par Alexandre. C'est ce que nous apprend J. GENNADIUS, en nous racontant la vie de *Démétrius Galanos*, l'*Indologiste grec*. Galanos est un Athénien qui vint à Calcutta en 1786, s'établit à Bénarès, s'y consacra à l'étude de la littérature sanscrite et de la philosophie hindoue, adoptant le genre de vie et le costume des brahmanes, et y mourut en 1833.

Dans la 7^e section du congrès (religion des Germains, des Celtes et des Slaves), M. SAL. REINACH a présenté une étude sur *Clélie et Épona*. C'est dans la ville arcadienne de Lousoi qu'il cherche le prototype de la déesse chevaline (Pour plus de détails, voir la *Revue*, plus haut, p. 53-54.)

Gustave GLOTZ.

91. Albert VOGT, *Basile I empereur de Byzance (867-886) et la civilisation byzantine à la fin du 1^{er} siècle.*

Paris, A. Picard, 1908. In-8°, xxxii-447 p.

La monographie de M. A. Vogt vient s'ajouter aux travaux que l'école française a consacrés pendant ces dernières années aux empereurs byzantins. C'est par un grand nombre d'études de ce genre que l'on arrivera à mettre en lumière le rôle historique de la civilisation byzantine. Celle de M. V. sur Basile est donc une contribution des plus utiles à cette œuvre importante. La figure de l'impérial aventurier qu'il a choisi comme sujet d'étude n'est pas une exception dans l'histoire de Byzance : elle n'en offre pas moins un intérêt très grand de curiosité. Le règne de Basile marque en effet dans l'histoire byzantine le début d'une nouvelle période : les difficultés de la crise iconoclaste sont terminées ; en face de l'anarchie carolingienne et musulmane, l'empire byzantin est resté la seule puissance organisée en Europe ; une grande nationalité hellénique fondée sur l'union mystique des traditions religieuses et politiques est en voie de formation ; l'hellénisme affirme son désir d'autonomie avec Photius, et commence la conquête religieuse des peuples slaves. Telles sont les circonstances au milieu desquelles s'est exercée l'activité de Basile ; il s'agissait pour l'auteur de reconstituer la figure du fondateur de la dynastie macédonienne et de la replacer au milieu de son cadre historique. C'est de cette double tâche que M. V. s'est acquitté ; peut-être pourra-t-on lui reprocher sa méthode de composition et regretter qu'il n'ait pas groupé en un seul livre la description des institutions byzantines, qui interrompt à plusieurs reprises son récit : il faut reconnaître du moins la sûreté et l'étendue de son information. Dans une introduction critique il a apprécié la valeur des différentes sources qui nous font connaître le règne de Basile et montré avec quelles précautions on doit s'en

servir ; d'autre part il est au courant de tous les travaux de détail qui ont été consacrés à son personnage.

Ce qui ressort en premier lieu de ce livre, c'est d'abord la figure de Basile ; issu de réfugiés arméniens établis en Macédoine et captifs chez les Bulgares, il est venu chercher fortune à Constantinople ; grâce à sa belle prestance et à sa force herculéenne, il devint l'écuyer d'un grand seigneur, puis de l'empereur Michel III lui-même. Ce souverain extraordinaire, qui ne rêvait que sport, en fit son favori, et il fut bientôt assez fort pour faire assassiner Bardas. Au moyen de quels crimes et de quelles complaisances infâmes il acheta cette élévation, c'est ce que M. V. ne dissimule pas : Basile, associé au trône, répudia sa femme, qui lui avait déjà donné un fils, pour épouser la maîtresse de l'empereur ; il reconnut même comme sien le fils que l'empereur avait eu d'Eudocie. Malgré les réticences des chroniqueurs, M. V. est arrivé à montrer que cette infamie initiale devait toujours peser sur la vie de Basile. Il se peut, en effet, que la naissance de ce fils d'Eudocie, qui devait être Léon VI, ait brouillé les deux complices : Michel III, qui n'avait pas encore eu d'enfant, a pu songer à assurer son héritage à Léon au détriment de Basile ; c'est là peut-être une des causes secrètes de la tragédie de 867 qui fit Basile seul empereur. A la différence de son triste prédécesseur, ce parvenu se révéla subitement comme un souverain de race ; obligé de se faire une popularité, il devint le protecteur des faibles et manifesta son respect pour la religion. Mais cet homme si affable pour ses sujets était pour les siens un véritable tyran domestique. Nullement oublieux du passé, il savait que Léon n'était pas son fils légitime, et ce fut au fils de sa première femme, à Constantin, qu'il destina sa succession. Lorsque ce prince mourut en 879, la douleur de Basile ne connut pas de bornes ; pris d'une véritable folie, il songea un mo-

ment à faire crever les yeux au bâtard qui allait être son héritier; il ne put qu'associer à son pouvoir son deuxième fils légitime Alexandre. Lorsque Basile mourut en 886, le premier acte de Léon VI fut de faire transporter aux Saints-Apôtres les restes de Michel III; tel fut le résultat inattendu des efforts de Basile pour fonder une dynastie.

Cet empereur fut du moins un des grands politiques de l'histoire byzantine, et M. V. a suivi les traces de son activité dans tous les domaines, finances, législation, questions religieuses, politique extérieure, monuments. Peut-être a-t-il été porté trop volontiers à voir en Basile un grand réformateur et à lui attribuer une « reconstruction » de la société byzantine désorganisée par la crise iconoclaste. Comme l'a montré M. V. lui-même, Basile n'a que très peu innové; mais son rôle, quoique plus modeste, n'en fut pas moins très utile. Il s'efforça d'avoir de bonnes finances et d'établir une perception régulière de l'impôt; il mit fin au régime des exactions et donna aux contribuables des garanties nouvelles contre les abus du fisc. Il donna tous ses soins à l'administration de la justice et entreprit une révision du Code. Il s'efforça de rétablir la paix religieuse, troublée par la querelle d'Ignace et de Photius: au concile œcuménique de 869, il eut une politique personnelle, que M. V. a très bien mise en lumière, et qui était celle d'un homme d'État soucieux avant tout de la légalité. A l'extérieur, il reprit la lutte contre les Arabes et favorisa la propagande chrétienne tant chez les peuples slaves que parmi les populations juives ou païennes de l'empire. Enfin son règne fut pour Constantinople une époque de développement économique dont le « Livre du Préfet », rédigé sous Léon VI, nous montre l'importance et, dans le domaine artistique, il continua les traditions de ses prédécesseurs. M. V. a voulu voir en lui, conformément à une opinion traditionnelle, le promoteur

d'une renaissance; à vrai dire il n'innova pas plus dans ce domaine que dans les autres, et c'est plutôt au règne de Théophile qu'il faut faire remonter l'origine du mouvement artistique qui marque le début d'une nouvelle période dans l'histoire de l'art byzantin. Le règne de Basile a donc été avant tout réparateur; il a remis l'empire, désorganisé par l'incurie de Michel III, en état de lutter contre les barbares: c'est la conclusion qui ressort de cette intéressante étude, qui fait le plus grand honneur à l'érudition byzantine de ces dernières années.

LOUIS BRÉHIER.

92. Oskar WALDHAUER, *Die Vasensammlung der kaiserlichen Ermitage*. Saint-Petersbourg, Golicke et Willborg, 1906, 93 p., 3 pl.

De plus en plus on sent le besoin de renseigner le public qui fréquente les musées, non plus seulement par de gros volumes destinés aux archéologues, mais aussi par de courtes monographies où le promeneur apprend à connaître l'essentiel sur les objets exposés. C'est à ce sentiment que M. Waldhauer a obéi en rédigeant une courte et substantielle brochure qui sera certainement plus lue que l'ancien catalogue de Stephani par les visiteurs du beau musée céramique de l'Ermitage. Il va sans dire qu'un travail de ce genre n'a pas la prétention de remplacer une publication scientifique et que le devoir des conservateurs est de fournir aux travailleurs non seulement ces guides pratiques et rapides, mais aussi la description et la reproduction exacte des antiquités placées sous leur garde.

M. Waldhauer a dans une préface exposé l'intérêt historique et artistique des vases grecs. Il parcourt ensuite les salles du musée en donnant des explications générales sur l'évolution de la peinture que ce décor permet

de suivre à travers les âges. Les séries très anciennes ne sont presque pas représentées au Musée de Saint-Petersbourg dont le fonds s'est formé à une époque où l'on n'exploitait guère que les nécropoles d'Italie. Le troyen, le mycénien, le géométrique attique et béotien manquent presque complètement.

Mais les séries ionienne, corinthienne, chalcidienne sont représentées par quelques beaux exemplaires. La fabrique attique à figures noires du VI^e siècle comprend de nombreuses amphores, dont une porte la signature de Taleidès. Dans la même salle est exposée la céramique d'Étrurie qui par la date et par la technique est apparentée aux produits du VI^e siècle, ainsi que les vases géométriques de l'Italie méridionale.

Une autre chambre contient les vases attiques à figures rouges depuis l'origine de ce nouveau système jusqu'à la fin de la fabrication au IV^e siècle avant J.-C.; au même groupe sont adjoints les lécythes blancs dessinés au trait noir. L'auteur passe en revue les différents sujets représentés. Les grands vases d'Apulie à anses en volutes et à mascarons forment une catégorie à part, que suit la salle des vases dits de Cumes, avec rehauts de couleurs blanches et quelquefois de dorures. On sait que le musée de l'Ermitage possède le plus beau spécimen de ce genre, l'hydrie à reliefs qui représente les divinités d'Éleusis et qui passe pour une des merveilles de la céramique grecque; peut-être l'auteur n'y a-t-il pas suffisamment insisté. On s'étonne aussi de ne pas trouver en bonne place le célèbre aryballe à reliefs, de Kertch, signé par l'Athénien Xénophantos, bien que les vases de la Crimée (Nikopol et Kertch) occupent deux chambres spéciales. Il eût été naturel d'étudier avec quelque détail ces vases qui proviennent de la Russie même et qui représentent les plus beaux produits de l'exportation attique, dans l'épanouissement du style libre et riche.

En général, on peut dire que M. Waldhauer, sans doute préoccupé de faire un guide très court, a été un peu trop avare de renseignements et de développements. Il n'y a rien sur la fabrication des vases eux-mêmes, sur la condition des fabricants, sur leur matériel, ni sur les procédés de commerce et d'exportation. On aimerait aussi qu'il renseignât ses lecteurs sur les ouvrages à consulter et qu'un peu de bibliographie fût ajoutée à ces pages succinctes. Il faut songer qu'un visiteur de musée peut vouloir en apprendre davantage; c'est à quoi on prétend l'amener par ces guides pratiques et il est essentiel de lui fournir les moyens de progresser. Ce sont des retouches légères à faire qui prendraient place aisément dans une nouvelle édition.

E. POTTIER.

93. *Hugo WEBER, Aristophanische Studien.* Leipzig, Dieterich, 1908. In-8°, vi-180 p.

Ce livre publié après la mort de son auteur par un de ses fils, avec l'épigraphie mélancolique : « Aristophanis comoediae mihi fuerunt inter remedia animi aegritudinis », est composé d'une suite de remarques sur les *Acharniens*, les *Cavaliers*, les *Guêpes* et les *Nuées*. La première partie seule, c'est-à-dire environ la moitié de ce qui a rapport aux *Acharniens*, était prête pour l'impression, quand mourut H. Weber.

Il y a un peu de tout dans ces remarques : la langue d'Aristophane, le texte, les inventions de ses pièces, les comédies perdues, les événements qui ont pu les provoquer, la mise en scène, tout cela est étudié sans beaucoup d'ordre. Le livre lui-même est mal équilibré : les *Acharniens* en occupent les deux premiers tiers, les trois autres comédies se partagent le dernier. Ces matériaux disproportionnés et de qualité diverse ne permettent pas de deviner le plan du livre qui était projeté.

P. MASQUERAY.

94. Erich ZIEBARTH, *Aus dem griechischen Schulwesen*. Leipzig, Teubner, 1909. In-8°, viii-149 p.

Le point de départ de cette étude est une très intéressante inscription récemment découverte à Milet qui nous fait connaître une fondation scolaire instituée, vers 200 avant J.-C., par Eudémos fils de Thallion. Le capital donné, 10 talents (60,000 drachmes), devra rapporter annuellement 300 statères (d'or), c'est-à-dire 6,000 drachmes (10 p. 100) (1). Sur ce revenu on prendra d'abord le traitement de 4 maîtres de gymnastique (pédotribes) et de 4 instituteurs payés les uns à raison de 30 dr., les autres de 40 dr. par mois, les uns et les autres élus par la bourgeoisie dans une assemblée annuelle et astreints à un serment solennel. L'excédent du revenu servira à une procession et à un sacrifice annuels.

Au commentaire de ce document M. Ziebarth a joint en 3 chapitres un résumé très clair et très nourri des données fournies par les inscriptions grecques au sujet des rapports de l'État avec l'école, des fondations scolaires, du fonctionnement intérieur des écoles ; ce mot est pris d'ailleurs dans un sens très large où il comprend également les gymnases. M. Z. n'a pas visé à être complet — il utilise insuffisamment les papyrus — ; mais il n'a guère négligé de texte épigraphique important, il en cite même d'inédits (tirés des *Schedae* de Vienne) et il apporte, chemin faisant, d'utiles corrections soit à la lecture, soit à l'inter-

(1) Nouvel exemple du rapport durable 10 : 1 entre l'or et l'argent depuis Alexandre. Drachme et statère sont de poids attique.

prétation de plusieurs inscriptions. Son livre devra donc être consulté par tous les épigraphistes : il n'intéressera pas moins les historiens de la civilisation grecque qui constateront une fois de plus l'étonnante et spontanée analogie entre les institutions helléniques et celles de nos modernes démocraties : enseignement obligatoire, distributions de prix, bataillons et soupes scolaires, il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Les linguistes liront aussi ce volume avec curiosité ; ils y noteront comment un aussi excellent philologue que M. Ziebarth, pour avoir participé aux fouilles de Milet et à cette occasion baragouiné pendant quelques mois du grec moderne, en arrive à se persuader qu'en grec ancien μέγας au neutre faisait μεγάλο. On aimerait à croire que l'expression τὸ μεγάλο γυμνάσιον, qu'il extrait de CIG, 2884 (où naturellement ces mots sont au génitif) n'est qu'une coquille ; mais elle revient trop souvent (p. 23 et 46) pour que cette hypothèse optimiste soit admissible (1). Donc apprenons le grec moderne, mais oublions-le quand il faut.

H. G.

(1) Le testament d'Anaxagore n'est pas très exactement résumé (p. 22) ; la note montre qu'il y avait deux versions : dans l'une il ne s'agit pas d'un jour de congé pour les élèves, mais d'un mois entier de vacances, celui où le philosophe est mort. — P. 29, la palestres est « Nicératos et Nicératos » est plutôt celle d'un père et d'un fils que de deux frères. — P. 118, ῥυθμογραφία n'est sûrement pas « Aufschreiben von Instrumentalmusik » (Bœckh), mais un exercice de scansion. — P. 131, contre-sens sur Théophraste, *Char.* 22. L'avare retire ses enfants des écoles pendant les fêtes d'anestérion non pas *um das Schulgeld zu sparen*, mais afin qu'ils ne soient pas « tapés » pour la quête (ἴνα μὴ συμβάλωσιν).

CORRESPONDANCE

Paris, 23 novembre 1909.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans le dernier n° de la *Revue* (p. 280), M. de Ridder écrit : « Les archéologues ont remarqué depuis longtemps que, dans les statues de femmes archaïques, l'écartement des seins est considérable », et il qualifie d'« observation courante et un peu banale » celle qui m'a suggéré le mémoire publié dans la *Revue* (1908, p. 13-38).

J'ai lieu de m'étonner de ce langage. Avant même d'avoir rédigé ledit mémoire, craignant de « découvrir l'Amérique », j'ai consulté des collègues français et étrangers, entre autres Furtwaengler ; ce dernier m'écrivit que l'idée était neuve et intéressante ; aucun ne m'avertit que je marchais dans une voie déjà frayée.

M. de Ridder aurait-il l'obligeance de citer des textes précis et datés à l'appui de son affirmation ? Ils seront instructifs tant pour nos lecteurs que pour moi-même. Je le prie ici, publiquement, de bien vouloir citer ses textes dans le prochain numéro de la *Revue*.

Sentiments dévoués,

SALOMON REINACH.

Paris, 23 novembre 1909.

CHER MONSIEUR GLOTZ,

Si j'ai traité l'observation de « courante », c'est que je l'avais faite si souvent moi-même, qu'elle devait, me semblait-il, venir à l'esprit de tout le monde. Je n'entends nullement par là critiquer l'article de M. S. Reinach. Autre chose est de faire des remarques en passant, autre chose d'en tirer un système et des indications chronologiques. Si j'avais cru l'étude « banale », je n'aurais pas pris soin de la rappeler aux lecteurs de la *Revue*.

Recevez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments tout distingués,

A. DE RIDDER.

ERRATUM

Dans le n° 97 de la *Revue* :

P. 195, l. 30, au lieu de δωδέκx, lire δώδεκx.

P. 203, col. 2, l. 16, au lieu de ἀντισυνταγματάρχος, lire -άρχης.

Dans le n° 98-99 :

P. 332, col. 1, l. 6, au lieu de raison, lire main.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

	Pages.
Statuts de l'Association.....	I
La médaille de l'Association.....	IV
Souscription permanente pour l'illustration de la <i>Revue</i>	V
Assemblée générale du 13 mai 1909.....	VI
Allocation de M. Th. Homolle, président.....	VI
Rapport de M. Puech, secrétaire.....	XXV
Rapport de M. J. Maurice, trésorier.....	XLVII
Concours de typographie grecque.....	LIV
Membres fondateurs de l'Association.....	LVII
Souscriptions exceptionnelles pour les <i>Monuments grecs</i> et l'illustration de la <i>Revue</i>	LVIII
Membres fondateurs pour les <i>Monuments grecs</i> et pour l'illustration de la <i>Revue</i>	LIX
Anciens présidents de l'Association.....	LX
Bureau, Comité, Commissions.....	LXI
Membres donateurs.....	LXII
Liste générale des membres au 1 ^{er} décembre 1909.....	LXX
Sociétés et écoles correspondantes.....	LXXXIX
Périodiques échangés avec la <i>Revue</i>	XC
Prix décernés dans les concours de l'Association.....	XCI

PARTIE LITTÉRAIRE

BIKÉLAS (Démétrios).....	Extrait de lettres.....	48
BOUCHÉ-LECLERCQ (A.), MONOD (G.) et REI- NACH (Th.).....	Discours prononcés aux obsèques de M. Henri Weil.....	373

BRÉAL (Michel).....	D'où vient le nom de l'Asie.....	231
FOUCART (Paul).....	Inscription de Gythion.....	403
GERNET (Louis).....	Ἀθήεντις.....	13
GIRARD (Paul).....	Le mythe de Pandore dans la poésie hésiodique.....	217
GREIF (Francisque).....	Études sur la musique antique. I.	89
LIARD.....	Rapport sur l'enseignement du grec dans les lycées et collèges de garçons.....	257
MÉRIDIÉ (L.).....	Le mot μέθοδος chez Platon.....	234
MICHON (Etienne).....	Torse d'une statuette de satyre assis.....	140
PERDRIZET (Paul).....	Le Σμυθηρακιός d'Antiphon et la Pérée samothracienne.....	33
REINACH (Th.).....	La loi d'Egialé.....	241
RENAUD (Emile).....	Quelques termes médicaux de Psellos.....	251
SAKELLAROPOULLOS (S.)..	Démétrios Bikélas.....	42
WEIL (Henri).....	Papyrus récemment découverts.....	1

CHRONIQUE

REINACH (A. J.).....	Bulletin épigraphique.....	145, 306
RIDDER (A. DE).....	Bulletin archéologique.....	276
Actes de l'Association.....		52
Ouvrages déposés au Bureau de la <i>Revue</i>		84, 366

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie annuelle des études grecques (C.-E. Ruelle).....	410
Bibliographie des travaux de Henri Weil.....	383
Comptes rendus bibliographiques.....	53, 196, 336, 456

CORRESPONDANCE

Lettres de M. E. CAVAIGNAC.....	213
Lettres de MM. Salomon REINACH et DE RIDDER.....	491
ERRATUM.....	216, 492
TABLE DES MATIÈRES du tome XXII.....	493

Bon à tirer donné le 31 janvier 1910.

Le rédacteur en chef, GUSTAVE GLOTZ.

DF
10
R4
t.22

Revue des études grecques

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
